

J. Deniker

LES RACES ET LES PEUPLES DE LA TERRE



MASSON & Cie

LES RACES
ET
LES PEUPLES DE LA TERRE



Fig. 1. — Naga de Manipour dans son costume de gala, avec l'ornement caudiforme.

(Phot. Mlle Godden).

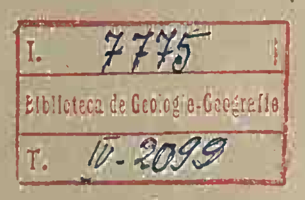
LES RACES
ET
LES PEUPLES DE LA TERRE

PAR

J. DENIKER
Docteur ès Sciences, Bibliothécaire du Muséum d'Histoire Naturelle.

DEUXIÈME ÉDITION REVUE ET CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE
AVEC 340 FIGURES ET 2 CARTES

MASSON ET C[IE], ÉDITEURS
LIBRAIRES DE L'ACADÉMIE DE MÉDECINE
120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, PARIS-VI[e]
1926


I. 7775
Biblioteca de Geologie-Geografie
T. IV-2099

AVERTISSEMENT
DE LA SECONDE ÉDITION

Le manuscrit du présent ouvrage était achevé à la fin de la dernière Guerre et l'auteur se disposait à le remettre aux éditeurs, lorsque la mort vint le surprendre. Diverses circonstances en ont empêché la publication immédiate.

La famille de l'auteur, en réalisant aujourd'hui, avec le concours de la Librairie Masson, cette seconde édition posthume des « Races et Peuples de la Terre », a tenu toutefois, par souci de l'exactitude et de l'actualité, à faire relire certaines parties du manuscrit par des spécialistes qualifiés.

Elle est heureuse d'adresser ici ses plus sincères remerciements à tous les savants et institutions scientifiques qui ont bien voulu l'assister dans sa tâche, en particulier MM. Bacot, Boule, Cabaton, Grandidier, Jullien, Manouvrier, Pittard, Reitsler, Rivet, Royer, Verneau, de Zeltner, le Muséum d'Histoire naturelle, le Musée d'Ethnographie, la Société de Géographie, la Société d'Anthropologie, la Société des Missions Évangéliques, l'Agence Générale des Colonies, etc.

PRÉFACE
A LA PREMIÈRE ÉDITION (1900)

Je me suis proposé de condenser dans ce petit volume les données essentielles des deux sciences jumelles, l'anthropologie et l'ethnographie.

La nature même d'un tel travail oblige celui qui l'entreprend à être bref et tant soit peu dogmatique ; elle l'expose aussi à des inégalités dans le traitement des différentes parties du sujet. Pour obvier, autant que possible, à ces inconvénients, je ne présente que les « faits acquis » réellement importants et j'en donne les explications d'après les théories et les hypothèses existantes, entre lesquelles on n'a souvent que l'embarras du choix.

Je me suis permis cependant de donner une opinion personnelle sur différentes questions, par exemple sur le rôle des sacs laryngiens chez les singes anthropoïdes, sur l'anthropométrie, sur le classement des états de civilisation, sur les habitations fixes et transportables, sur la classification des races, sur les races de l'Europe, sur la race Paléaméricaine, etc.

Mon livre s'adresse à tous ceux qui désirent se faire rapidement une idée générale des sciences ethno-anthropologiques ou acquérir des notions essentielles sur différentes parties de ces sciences. Aussi, les termes techniques y sont-ils expliqués et commentés de façon à être compris de tout le monde.

Ceux qui voudraient avoir plus de détails sur tel ou tel point spécial, n'auront qu'à profiter des nombreuses notes bibliographiques au bas des pages. Ils y trouveront groupés à dessein les ouvrages les plus importants ou les plus accessibles.

Je crois que les spécialistes eux-mêmes pourront consulter utilement mon ouvrage, où j'ai concentré les renseignements épars dans une foule de notes et mémoires en toutes langues. J'espère qu'ils apprécieront surtout les « Appendices » et les tableaux du texte contenant des centaines de chiffres relatifs aux principales dimensions du corps humain.

Les figures destinées à expliquer et à compléter le texte ont été choisies avec un grand soin. Sauf trois ou quatre exceptions, les « types » des différents peuples sont des photographies de sujets bien authentiques, souvent observés et mesurés par des savants compétents ou par moi-même.

J'attache trop d'importance à l'*illustration exacte et raisonnée* des ouvrages anthropologiques pour ne pas saisir l'occasion de remercier très sincèrement les établissements et les personnes qui ont bien voulu me prêter des clichés ou des photographies.

Ce sont : Le Muséum d'histoire naturelle, la Société et l'École d'anthropologie de Paris, l'Institut anthropologique de Grande-Bretagne, le Musée de l'Inde à Londres, l'Institution Smithsonienne de Washington ; MM. le Dr Beddoe de la Société Royale de Londres, le prince Roland Bonaparte, Chantre, le Dr R. Collignon, le Dr F. Delisle, le Dr Ehrenreich et ses éditeurs Fr. Vieweg et fils, le Prof. Haddon, Harper et Bross éditeurs, le Dr Lapicque, Otis Mason, le Dr Soren Hansen, Stephen Sommier, les Drs P. et F. Sarasin et leur éditeur C. Kreidel de Wiesbaden, le Dr Ten Kate, Thurston ; Mlles Godden et Werner.

Je tiens également à exprimer ma reconnaissance à MM. le Dr R. Collignon et Salomon Reinach, membre de l'Institut, qui ont pris la peine de revoir les épreuves des parties de mon ouvrage concernant l'anthropométrie et le préhistorique.

J. DENIKER.

LES RACES
ET
LES PEUPLES DE LA TERRE

INTRODUCTION

SOMMAIRE : « Groupes ethniques » et espèces zoologiques. — Difficultés d'appliquer à l'homme les termes de la nomenclature zoologique. — Différents critériums de l'espèce. — Terme à donner aux « unités somatologiques » constituant le genre « Homo ». — Monogénisme et polygénisme. — Les « groupes ethniques » sont constitués par diverses combinaisons des « unités somatologiques » ou « races ». — Caractères somatiques et caractères ethniques.

Les innombrables groupements humains, massés ou éparpillés, suivant les régions, à la surface de notre planète, sont loin d'offrir un tableau homogène. Autant de pays, autant de variations dans le type physique, le langage, les mœurs et les coutumes. Aussi, pour présenter un tableau systématique de tous les peuples de la terre, faut-il apporter un certain ordre dans l'étude de ces variétés et bien définir ce que l'on entend par tel ou tel terme descriptif, se rapportant soit au type physique, soit à la vie sociale des Humains. C'est ce que nous allons faire dans les chapitres qui vont suivre, à mesure que nous développerons l'aperçu très abrégé des principaux faits généraux de la vie physique et psychique de l'homme et des phénomènes sociaux les plus saillants que nous offrent les groupements humains.

Il y a cependant des termes généraux qui priment les autres et au sujet desquels il faut s'entendre dès le début. Nous voulons parler des expressions comme celles de « peuple », « nation », « tribu », « race », « espèce », bref toutes les désignations des différents grou-

pements réels ou théoriques d'êtres humains. En les définissant, nous définirons par cela même l'objet de nos études.

Depuis que l'ethnographie et l'anthropologie existent comme sciences, on a cherché à déterminer les grands groupements entre lesquels se partagerait l'humanité. L'accord est loin de régner cependant entre les savants, non seulement en ce qui concerne le nombre de ces groupements, de ces « divisions primordiales » du genre humain, mais encore et surtout, en ce qui regarde leur nature même.

En zoologie, quand on procède au classement, on a affaire à des êtres qui, malgré de légères différences individuelles, se laissent assez aisément grouper autour d'un certain nombre de types à caractères bien déterminés que l'on appelle « espèces ». On peut toujours trouver un animal qui représentera le « type » de son espèce. Dans toutes les grandes collections zoologiques il existe des « espèces-types », auxquelles on peut comparer les individus, pour décider s'ils appartiennent ou non à l'espèce présumée. Nous avons donc en zoologie un *substratum réel* pour la détermination des espèces, ces unités primordiales que l'on groupe ensuite en genres, familles, ordres, etc.

En est-il de même pour l'homme ? Tout en sachant depuis longtemps que le genre zoologique « Homo » existe réellement, qu'il est bien distinct des autres genres du règne animal, les anthropologistes en sont encore à se demander où est le *substratum* sur lequel il faut se baser pour déterminer les « espèces » dont se compose ce genre ? La seule réalité qui se présente à nous, ce sont ces groupements humains dispersés sur toute la surface habitable du globe, auxquels on donne vulgairement les noms de *peuples, nations, peuplades, tribus*, etc. Nous avons devant nous des Arabes, des Suisses, des Australiens, des Bochimans, des Anglais, des Sioux, des Nègres, etc., sans savoir si ces groupes sont équivalents au point de vue du classement.

Ces groupements réels, palpables, représentent-ils des réunions d'individus analogues aux troupes d'animaux sauvages formées d'individus d'une seule et même « espèce » ou « variété » ? ou à un troupeau d'animaux domestiques de même « race » ? Il ne faut pas être anthropologiste de profession pour répondre négativement à cette question. Ce sont des « *groupes ethniques* », constitués en vertu de la communauté de langue, de religion, d'institutions

sociales, etc. ; ils peuvent englober des êtres humains d'une seule ou de plusieurs espèces, races ou variétés (1).

Voilà donc une première distinction à établir : les groupements sociaux que nous allons décrire dans cet ouvrage sous les noms de *peuplades*, de *tribus*, ou sous les noms de *nations*, de *populations*, de *peuples*, suivant leur importance numérique et le degré de complication de leur vie sociale, sont formés, pour nous, par la réunion d'individus appartenant d'ordinaire à deux, à trois ou à un plus grand nombre d' « unités somatologiques ». Ces unités sont des « types théoriques » offrant un ensemble de caractères physiques combinés d'une certaine façon. On peut dégager l'existence de ces unités par l'analyse minutieuse des caractères physiques d'un grand nombre d'individus, pris au hasard dans un « groupe ethnique » donné. Ce sont donc des entités, des conceptions théoriques, tout comme les « espèces » en zoologie ; seulement, au lieu d'avoir sous la main les « types » de ces espèces, comme dans les collections zoologiques, nous sommes obligés de nous contenter d'un à peu près, car il est bien rare de tomber sur un individu représentant le type de l'unité somatologique à laquelle il appartient. Le plus souvent on a affaire à des sujets, dont les formes sont altérées par les mélanges et les métissages, et chez lesquels, à deux ou trois traits typiques près, tout n'est qu'un mélange confus de caractères n'offrant rien de saillant. Ordinairement, plus les peuples sont civilisés, plus ils sont mélangés entre eux dans certaines limites territoriales. Aussi le nombre d' « unités somatologiques » dans un groupe ethnique est-il d'autant plus grand que ce groupe représente un plus haut degré de civilisation. Ce n'est que chez les peuples tout à fait primitifs que l'on peut s'attendre à une coïncidence entre les deux termes, et encore... A vrai dire, ils sont presque introuvables, ces peuples qui représentent des unités somatologiques, comparables aux « espèces » de la zoologie.

Mais, nous dira-t-on, vos « unités somatologiques » sont-elles assimilables aux « espèces » ? Ne sont-elles pas de simples « variétés » ou « races » ?

Sans vouloir entrer dans la discussion des détails, il nous semble qu'on ne peut parler, quand il s'agit du genre « Homo », ni d' « es-

(1) Dans ces groupes ethniques, on peut distinguer plusieurs subdivisions dues à la diversité de mœurs, de genre de vie (chasseurs, pêcheurs, cultivateurs, etc.) ; ou bien, chez les peuples à organisation sociale compliquée, des « groupes sociaux » : prêtres, magistrats, mineurs, guerriers, paysans, esclaves, ayant chacun son « type social » particulier.

pèce », ni de « variété », ni de « race », dans le sens qu'on attribue à ces mots, en zoologie et en zootechnie.

En effet, dans ces deux sciences, les termes « espèce » et « variété » sont appliqués aux animaux sauvages, vivant uniquement sous l'influence de la nature ; tandis que le terme « race » est réservé généralement aux groupes d'animaux domestiques vivant dans des conditions artificielles, créées par une volonté étrangère, celles de l'homme, dans un but bien déterminé.

Voyons à laquelle de ces deux catégories l'homme peut être assimilé en tant qu'animal.

Par ce seul fait que, même au plus bas de l'échelle de la civilisation, l'homme possède le langage articulé, fabrique des outils et se groupe en sociétés rudimentaires, il est affranchi d'un grand nombre d'influences que la nature exerce sur l'animal sauvage ; il vit, jusqu'à un certain point, dans un milieu artificiel, créé par lui-même. D'autre part, précisément parce que ces conditions artificielles d'existence ne lui sont point imposées par une volonté existant en dehors de lui, parce que son évolution n'est point dirigée par un « éleveur » ou un « domesticateur », l'homme n'est pas comparable non plus aux animaux domestiques au point de vue des modifications de sa structure corporelle.

Nous ne pouvons donc appliquer à son étude morphologique les données relatives à la formation des variétés, espèces et races, que sous certaines réserves.

Ceci établi, souvenons-nous qu'en général la distinction entre l'espèce, la variété (géographique ou autre) et la race n'est rien moins que tranchée. D'ailleurs, c'est une question du ressort de la biologie générale, et elle n'est pas plus résolue en botanique ou en zoologie qu'en anthropologie. Le célèbre botaniste NAEGELI n'a-t-il pas voulu supprimer cette distinction, et bien marquer la nature identique de toutes ces divisions, en instituant ses *grandes* et ses *petites espèces* (1) ?

La notion de l'espèce doit reposer sur la connaissance de deux ordres de faits, les ressemblances morphologiques des êtres (critérium morphologique) et la transmission de leurs caractères distinctifs dans une lignée (critérium physiologique). Voici en effet la formule de CUVIER, encore aujourd'hui en vigueur dans la

(1) NAEGELI (C.), *Mechanisch-physiolog. Theorie der Abstammungslehre* ; München, 1883.

science : « L'espèce est la réunion des individus *descendant les uns des autres ou de parents communs*, et de ceux qui leur ressemblent autant qu'ils se ressemblent entre eux (1). » Nous avons souligné le passage relatif à la filiation. Il faut donc que les êtres, pour former une espèce, soient semblables entre eux ; mais tout le monde sait que cette ressemblance ne peut être absolue, car il n'y a pas deux plantes ou deux animaux dans la nature qui ne diffèrent entre eux par quelque détail de structure ; la ressemblance ou la dissemblance est donc toute relative ; elle doit osciller dans certaines limites.

Mais quelles sont ces limites ? C'est ici que commence l'arbitraire, car il n'existe aucune règle fixe établissant jusqu'où peuvent aller les dissemblances individuelles pour être encore considérées comme caractéristiques de l'espèce. Telle différence, qui suivant un zoologiste donne droit à l'établissement d'une espèce, suffit à peine d'après un autre pour constituer une « variété », une « sous-espèce » ou une « race ». Quant au deuxième critérium de l'espèce, tiré de la transmission et de la filiation des caractères, il est plutôt théorique que pratique. Sans nous arrêter sur les nombreux exemples de « variétés » aussi fécondes entre elles que les espèces (2), on peut se demander combien de zoologistes ou de botanistes ont vérifié expérimentalement la fécondité des espèces qu'ils ont créées ? Dans l'immense majorité des cas, les espèces de plantes et d'animaux ont été établies uniquement d'après les caractères morphologiques, très souvent d'après les échantillons morts, sans que rien garantisse que les êtres en question provenaient de parents communs, et que leurs croisements auraient été féconds ; dans les espèces fossiles créées en si grand nombre par les paléontologistes, l'espoir même d'une telle garantie est impossible.

Pour l'homme, pas plus que pour la majorité des plantes et des animaux, on n'a pu expérimentalement vérifier la fécondité ou la non-fécondité entre les différents groupes somatiques, et décider s'ils doivent s'appeler « races » ou « espèces ». A la dizaine de faits en faveur de l'une des solutions, et à la notion générale de l'existence

(1) Les définitions plus récentes de l'espèce données par Wallace et Romanes reviennent à peu près à celle de Cuvier. Eimer en a proposé une autre, basée uniquement sur le critérium physiologique. Sa définition a l'avantage de comprendre les cas de *polymorphisme*, dans lesquels une femelle donne naissance à deux ou plusieurs individus tellement dissemblables qu'on n'hésiterait pas à en faire deux espèces si l'on était guidé rien que par la morphologie.

(2) Voy. à ce propos : Y. Delage, *L'Hérédité* ; 2e éd. Paris, 1903, p. 271 et suiv.

des métis, on peut opposer un nombre égal de faits contraires et la notion non moins générale du *retour* au type primitif (1). Et encore, presque tous les faits en question sont empruntés aux croisements des Blancs avec les autres races. On n'a jamais étudié les croisements entre les Australiens et les Lapons, ou entre les Bochimans et les Patagons par exemple. Si certaines races sont indéfiniment fécondes entre elles (ce qui n'est pas encore définitivement démontré), il pourrait se faire que d'autres ne le fussent pas (2).

Le critérium chimique (réaction du sérum), appliqué dans ces derniers temps en zoologie, n'a pas encore été suffisamment étudié en ce qui concerne l'homme. Malgré le travail fort intéressant de Bruck (de Java) qui constitue le premier essai dans cette voie et quelques notes parues depuis, on ne peut parler de résultats définitifs ; le séro-diagnostic, bon moyen de démontrer la parenté entre le genre « Homo » et les différents genres d'anthroïpodes, paraît encore impuissant à déceler les différences entre les diverses races humaines ; il serait désirable que des travaux ultérieurs vinssent démentir cette conclusion pessimiste (Cf. p. 35).

Faute d'avoir, pour établir l'espèce, le critérium de filiation, ni, pour le moment, le critérium chimique, la question de rang à assigner aux divisions du genre « Homo » se réduit donc au critérium morphologique, aux différences dans le type physique.

Suivant les uns, ces différences sont suffisantes pour que chaque groupe forme une « espèce » ; suivant les autres, elles sont de nature à ne former que des distinctions de race. Ainsi donc le nom qu'il faudrait donner à ces divisions est une question d'appréciation personnelle pour chaque investigateur. Nous ne pouvons mieux faire que de citer à ce propos l'avis du savant dont la compétence dans cette matière ne saurait être discutée. « Il est... fort indifférent, dit Darwin, qu'on désigne sous le nom de « races » les diverses variétés humaines, ou qu'on emploie les expressions « espèce » ou « sous-espèce », bien que cette dernière désignation paraisse la plus convenable. »

(1) Voy. le résumé de la question chez Darwin, *Descendance de l'homme*, trad. franç. de Barbier ; Paris, 1881, p. 186.

(2) Il faut remarquer que dans les questions de métissage, on confond souvent les notions de « race » et de « peuple » ou « classe sociale », et qu'il faut se défier des renseignements tirés des statistiques. Ainsi en Amérique centrale, on compte pour « métis » tous ceux des descendants des Espagnols et des Indiens qui ont adopté le genre de vie semi-européen et la religion catholique, sans se préoccuper si leur type physique a fait ou non retour à celui de l'un des ancêtres, ce qui arrive cependant assez fréquemment.

Le mot race étant presque universellement adopté aujourd'hui pour désigner les différents types physiques de l'humanité, nous le maintiendrons de préférence à celui de « sous-espèce », tout en répétant encore que, pour nous, il n'y a point de différence essentielle entre ces deux mots et le mot « espèce ».

D'après ce qui vient d'être dit, la question de savoir si l'humanité forme une seule espèce divisée en variétés ou races, ou bien si elle en forme plusieurs, perd beaucoup de son importance.

Toute cette vieille polémique entre monogénistes et polygénistes, nous apparaît plutôt comme une discussion scholastique complètement stérile et sans portée. On y voit d'ailleurs reparaître toujours les mêmes faits, peu nombreux et mal établis, que chacun des adversaires interprète suivant les nécessités de sa thèse et parfois sous l'influence de considérations extra-scientifiques. Peut-être, dans un avenir plus ou moins rapproché, quand on connaîtra mieux les races humaines actuelles et éteintes, ainsi que les espèces animales vivantes et fossiles les plus voisines de l'homme, pourra-t-on rechercher leur origine. Mais à l'heure qu'il est nous sommes réduits aux hypothèses, sans avoir un seul fait positif pour la solution du problème. Il suffit de voir combien les opinions des savants diffèrent, quand il s'agit de l'origine des races de certains animaux domestiques, chien, bœuf, cheval, pour se rendre compte de la difficulté de ce problème. Et pourtant dans ces cas, il s'agit de questions moins compliquées et mieux étudiées que celle de l'origine de l'homme.

D'ailleurs, que l'on admette l'unité ou la pluralité des espèces dans le genre « Homo », on sera toujours obligé de reconnaître le fait positif de l'existence, dans l'humanité, de plusieurs unités somatologiques, ayant chacune son caractère propre, et dont les combinaisons et les mélanges constituent les différents groupes ethniques. Ainsi, les monogénistes, même les plus intransigeants, aussitôt après avoir établi, par hypothèse, une seule espèce d'homme ou de « précurseur de l'homme », font vite évoluer cette espèce sous l' « action des milieux », ou par mutations spontanées, en trois ou quatre ou en un plus grand nombre de « troncs primitifs », ou « types », ou « races », etc., en un mot en unités somatologiques, qui, ensuite, vont se mélanger entre elles et former les peuples, etc.

Nous pouvons résumer ce qui vient d'être dit en quelques propositions. En examinant attentivement les différents « groupes

ethniques » appelés communément « peuples », « nations », « tribus », etc., nous constatons qu'ils se distinguent les uns des autres surtout par leur langue, leur genre de vie et leurs mœurs ; nous constatons en outre que les mêmes traits physiques se rencontrent dans deux ou plusieurs groupes ethniques parfois assez éloignés comme habitat. D'autre part, dans le sein même de la plupart de ces groupes, nous voyons presque toujours des variations de type physique si notables, que nous sommes conduits à admettre l'hypothèse de la formation de ces groupes par mélange de plusieurs unités somatologiques distinctes.

C'est à ces unités que nous donnons le nom de « races », en prenant ce mot dans un sens très large, différent de celui qu'on lui donne en zoologie et en zootechnie. Il désigne un ensemble de caractères somatologiques qui jadis se rencontrait dans une réunion réelle d'individus aujourd'hui éparpillés en nombre variable, dans divers « groupes ethniques », dont on ne peut plus les dégager que par une analyse délicate.

Les différences entre les « races » se manifestent dans les caractères somatologiques qui sont la résultante de la lutte continuelle, dans chaque individu, de ces deux facteurs : la variabilité, c'est-à-dire la production du dissemblable, et l'hérédité, c'est-à-dire la perpétuation du semblable. Les différences dans les formes extérieures, dans la structure anatomique, dans les fonctions physiologiques, se manifestent chez les individus ; aussi l'étude de ces caractères a-t-elle pour base l'homme considéré comme *individu* d'un groupe zoologique.

Tout au contraire, les différences entre les groupes ethniques sont le résultat d'évolutions soumises à d'autres lois que celles de la biologie, lois encore à peine entrevues. Elles se manifestent dans les caractères ethniques, linguistiques ou sociaux. Leur étude a pour base le groupement des individus en *sociétés*.

Étudier ces deux catégories de caractères, soit en général, dans leur ensemble, soit en décrivant successivement les différents peuples, c'est étudier l'humanité pour tâcher de délimiter les « races » constituant les « groupes ethniques », et pour esquisser les relations réciproques et les rapports de ces groupes entre eux.

Il doit, a priori, exister quelque relation entre la structure morphologique ou anatomique de l'homme et ses qualités psychiques qui, certes, doivent différer légèrement suivant les races. Les carac-

tères psychiques des individus doivent aussi influencer la collectivité, la société. De là un grand intérêt à étudier la composition sociale des groupes ethniques. Mais les cadres de telles études sont à peine ébauchés (1).

La science qui s'occupe plus spécialement des caractères somatologiques du genre « Homo », considéré soit dans son ensemble « par rapport aux autres animaux », soit dans ses variétés, porte le nom d'*anthropologie ;* celle qui a pour objet les caractères ethniques s'appelle *ethnographie* ou *ethnologie*, suivant les pays.

Cette dernière science devrait s'occuper des sociétés humaines sous tous les rapports, mais comme l'histoire, l'économie politique, etc., se sont déjà emparées de l'étude des peuples civilisés, il ne lui reste que les peuples sans histoire ou ceux dont les historiens ne se sont pas occupés suffisamment. Cependant, tout se tient dans l'humanité, et l'on retrouve encore aujourd'hui les traces de l'ancienne sauvagerie chez les peuples les plus civilisés. Il ne faut donc point considérer les faits ethniques isolément ; il faut les comparer, soit chez les différents peuples, soit dans le cours des âges chez le même peuple, sans se préoccuper du degré de civilisation actuelle.

Certains auteurs établissent une distinction entre l'ethnographie et l'ethnologie, disant que la première a pour but de décrire les peuples ou les différents états de civilisation, tandis que la seconde doit expliquer ces états et formuler les lois générales qui ont présidé à l'éclosion ou à l'évolution de ces états. D'autres introduisent une distinction semblable dans l'anthropologie, en la divisant en « spéciale », décrivant les races, et en « générale » ou spéculative, s'occupant de la descendance de ces races et de l'espèce humaine dans sa totalité, etc. (2). Mais ces divisions sont purement théoriques, et en pratique, il est impossible de toucher à l'une d'elles sans avoir donné au moins un résumé des autres. Les deux points

(1) Voy. pour plus de détails : J. Deniker, *La question des races en psychologie.* — *L'année psychologique*, t. 13, p. 292 (Paris, Masson, 1907).

(2) Tel est par exemple le schéma de Topinard (*Eléments d'anthropologie :* Paris, 1885, p. 216), auquel correspond le système nouvellement proposé par Ém. Schmidt (*Centralblatt für Anthropologie*, etc., t. II ; Breslau, 1897, p. 97). Ce dernier admet deux divisions : *Ethnographie* et *Ethnologie*, dans ce qu'il appelle l'*Anthropologie ethnique ;* et deux autres, *Phylographie* et *Phylologie*, dans ce qu'il nomme l'*Anthropologie somatique*. Les deux dernières divisions correspondent à l'*Anthropologie spéciale* et à l'*Anthropologie générale* de Topinard. — Le mémoire récent de P. W. Schmidt (*Die moderne Ethnologie*, Anthropos, t. 1, p. 134 et sq.) n'a pas apporté de lumières nouvelles à cette classification des « Sciences de l'Homme », et nous maintenons notre manière de voir, la croyant la plus simple et la plus conforme à l'évolution des sciences anthropologiques, — évolution que P. W. Schmidt tend à méconnaître.

de vue, descriptif et spéculatif, ne peuvent exister séparément. Une science ne saurait se contenter d'une description pure et simple des faits, d'une énumération des phénomènes et des objets, sans lien aucun ; il lui faut d'abord un classement, puis des explications et, ensuite, la déduction des lois générales. De même, il serait puéril d'échafauder des systèmes spéculatifs sans établir une base solide fournie par l'étude des faits. Déjà la distinction en sciences somatiques et ethniques est embarrassante ; ainsi, les phénomènes psychologiques et linguistiques relèvent-ils autant de l'individu que des sociétés. Ils pourraient à la rigueur être l'objet d'un groupe de sciences spécial, à l'égal les faits tirés des études somatiques et ethniques des races éteintes qu'étudie la *palethnographie*, autrement dit *préhistoire* ou *archéologie préhistorique ;* celle-ci s'est extrêmement développée dans ces derniers temps, et nous ne pourrons y faire que quelques emprunts au cours de notre exposé, particulièrement en ce qui concerne la comparaison de l'homme avec d'autres animaux et l'ethnogénie des peuples des cinq parties du monde.

L'objet de ce livre étant la description des groupes ethniques actuellement existants sur la terre, et des races qui les composent, on pourrait l'intituler « Ethnographie », pour se conformer aux classifications que nous venons de mentionner. Néanmoins, il contient, dans ses premiers chapitres, comme un résumé de ce que ces classifications qualifient d'anthropologie générale et d'ethnologie, car on ne peut guère décrire les peuples et les races, sans avoir d'abord donné au moins une idée générale des caractères, tant somatiques qu'ethniques qui servent à les distinguer ou à les rapprocher les uns des autres.

CHAPITRE PREMIER

CARACTÈRES SOMATIQUES

CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS ENTRE L'HOMME ET LES SINGES

Singes pithéciens et singes anthropoïdes. — Attitude bipède. — Courbures de la colonne vertébrale. — Cerveau. — Crâne. — Dents. — Autres caractères — Différences moins accentuées chez le fœtus et le jeune que chez l'adulte.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES RACES HUMAINES

TAILLE. — *Limites individuelles. — Nains et géants. — Taille moyenne des différentes populations. — Influence des milieux. — Différences suivant les sexes. — Reconstitution d'après les os longs.* — TÉGUMENTS. — *Peau. — Cheveux et poils. — Quatre types principaux. — Structure microscopique. — Corrélation entre la chevelure et la pilosité du corps.* — PIGMENTATION. — *Coloration de la peau, des yeux et des cheveux. — Altérations du pigment.*

CARACTÈRES DIFFÉRENTIELS ENTRE L'HOMME ET LES SINGES

Il faut distinguer les particularités physiques qui différencient l'homme des animaux les plus voisins de lui comme organisation, et les particularités qui différencient les races humaines, car elles ne sont presque jamais de même ordre. Nous indiquerons en quelques mots les premières (1) en nous réservant de nous arrêter plus longuement sur les secondes, qui se rapportent plus directement à notre sujet.

Au point de vue purement zoologique, l'homme est un mammifère placentaire ou *Euthérien* parce qu'il a des mamelles, parce qu'il est plus ou moins couvert de poils, parce que ses petits, nourris dans le sein de leur mère par l'intermédiaire du placenta, viennent tout formés au monde, sans avoir besoin d'être protégés dans un sac ou repli de la peau comme chez les mammifères marsupiaux (aplacentaires ou *Métathériens*) ou d'achever leur dévelop-

(1) Pour plus de détails, on peut consulter avec fruit : TOPINARD, *Éléments d'anthropologie générale* (Paris, 1885) ; W. L. H. DUCKWORTH ; *Morphology and Anthropology* (Cambridge, 1904) ; WIEDERSHEIM : *Der Bau des Menschen*, 4e éd. (Tubingen, 1908) et surtout : RUDOLF MARTIN (Iena, 1913).

pement dans un œuf pondu comme chez les mammifères monotrèmes ou *Protothériens.*

Dans cette sous-classe de mammifères placentaires l'homme appartient à l'ordre des *Primates* de Linné, d'après certaines particularités de sa structure corporelle : la position pectorale des mamelles, la forme, le nombre et l'arrangement des dents aux deux mâchoires, etc.

Cet ordre des Primates comprend cinq groupes ou familles : les Ouistitis (*Hapalidae*) ; les singes Cébiens (*Cebidae*) ; les singes ordinaires ou Pithéciens (*Cercopithecidae*), les singes Anthropoïdes (*Simiidae*) et enfin les Hominiens (*Hominidae*) (1). Laissant de côté les deux premiers groupes de Primates, qui habitent le nouveau continent et qui se distinguent des trois autres par plusieurs caractères, occupons-nous des singes de l'ancien continent et des Hominiens. Rappelons tout d'abord que les singes de l'ancien continent, c'est-à-dire les Pithéciens et les Anthropoïdes, présentent le même arrangement des dents ou, comme on dit, la même « formule dentaire » que l'homme ; cette formule, caractère de première importance dans la classification des mammifères, se résume, comme on sait, de la façon suivante : 4 incisives, 2 canines, 4 prémolaires et 6 molaires à chaque mâchoire.

Les *singes pithéciens* ou, comme on les appelait jadis, les *catarhinens,* marchent sur leurs quatre pattes, et cette attitude quadrupède est en rapport avec la structure de leur colonne vertébrale, dans laquelle les trois courbures (cervicale, dorsale et lombaire), si caractéristiques chez l'homme, sont à peine esquissées, de sorte que la colonne paraît ne former qu'un seul arc de la tête à la queue. Quant à ce dernier appendice, il ne manque jamais aux singes pithéciens qui, de plus, sont pourvus de callosités fessières ou ischiatiques et souvent d'abajoues, poches ou replis dans la muqueuse des joues, servant de sacs à provisions.

Les *singes anthropoïdes* constituent un groupe zoologique à part, composé de quatre genres seulement. Deux de ces genres, le gorille et le chimpanzé, habitent l'Afrique tropicale ; les deux autres, l'orang-outan et le gibbon, sont confinés dans le sud-est de l'Asie ou, pour préciser, en Indo-Chine et dans les îles de Sumatra et de

(1) Si l'on compte les *Lémuriens* parmi les Primates il faut réunir les cinq familles que nous venons d'énumérer en un « sous-ordre », celui d'*Anthropoïdea*. Voy. pour les détails FLOWER et LYDEKKER, *Introd. to the Study of Mammals* ; London, 1891, p. 680.

Bornéo. On peut même réduire le groupe en question à trois genres seulement, car beaucoup de naturalistes considèrent le gibbon comme une forme intermédiaire entre les Anthropoïdes et les singes pithéciens (1). Les Anthropoïdes ont un certain nombre de caractères communs, qui les distinguent des singes pithéciens. Passant une bonne partie de leur vie sur les arbres, ils ne marchent pas de la même façon que les macaques ou les pavians : toujours penchés (sauf le gibbon), ils se déplacent péniblement sur le sol en s'appuyant, non pas sur la paume de leur main, comme le font les pithéciens, mais sur la face dorsale des phalanges pliées. Ils n'ont pas de queue comme les autres singes ni d'abajoues. Enfin ils sont dépourvus de ces callosités sur la partie postérieure du corps, qui se rencontrent chez un grand nombre de cercopithéciens et atteignent souvent des proportions énormes, par exemple chez les cynocéphales. Seul le gibbon a des rudiments de callosités ischiatiques. Ainsi, les ressemblances morphologiques avec l'homme vont en augmentant, des singes pithéciens aux anthropoïdes.

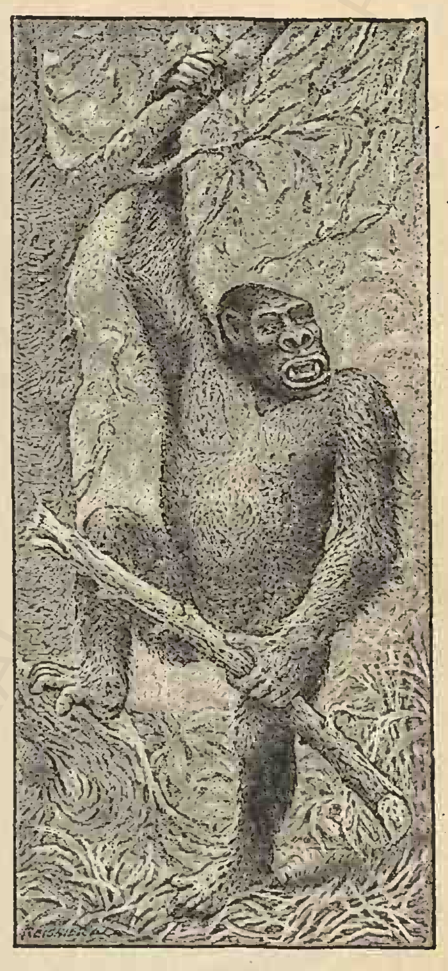


Fig. 2. — Gorille.

Si l'on compare l'homme aux singes anthropoïdes qui, de tous

(1) J. H. KOHLBRUGGE, *Versuch einer Anatomie... Hylobates ; Zoolog. Ergebn. einer Reise in Nid. Ind., von M. Weber*, t. I et II ; Leiden, 1891.

les animaux, sont certainement ceux qui lui ressemblent le plus, on constate les différences principales suivantes : Au lieu de se

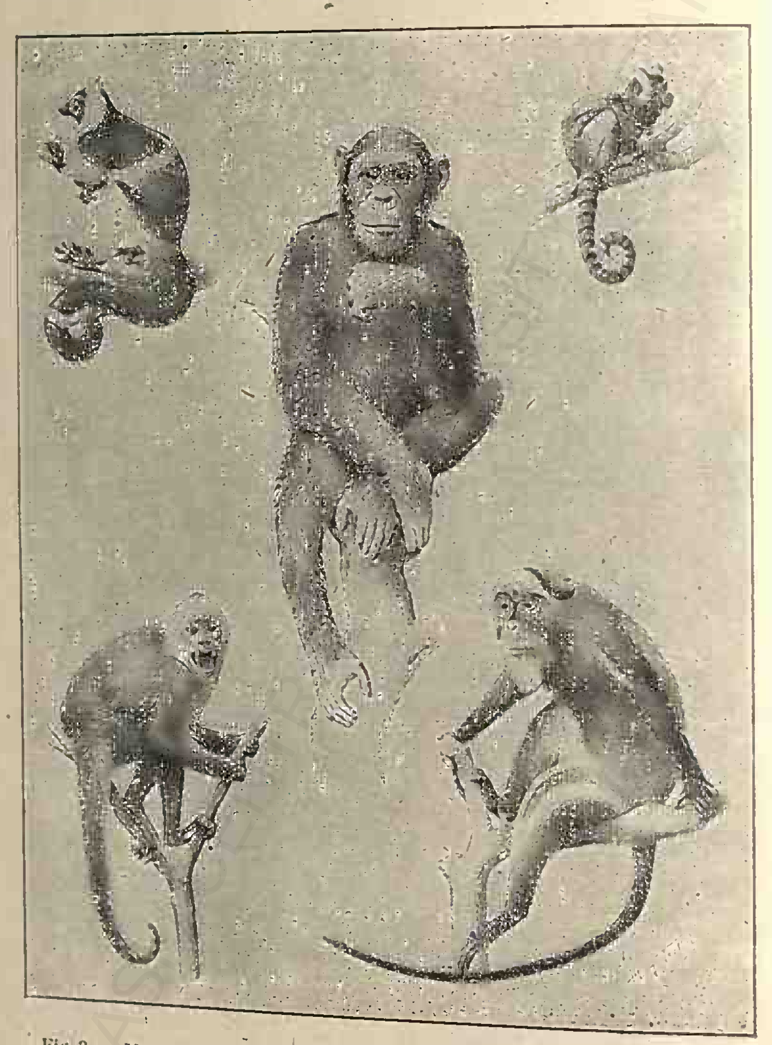


Fig. 3. — Un représentant des Lémuriens et de chaque grand groupe des singes. (*Boule.*)

tenir penché et de marcher appuyé sur ses bras, l'homme a l'attitude verticale et la marche franchement bipède. En rapport avec cette attitude, sa colonne vertébrale présente les trois courbures,

ecrvicale, dorsale et lombaire, très nettement accusées ; tandis qu'elles sont faiblement prononcées chez les Anthropoïdes et presque nulles chez les pithéciens. Il y a d'ailleurs une gradation dans ce caractère chez l'homme : dans les races civilisées la courbure en question est beaucoup plus prononcée que chez les sauvages. Il ne faut cependant voir là aucun « caractère de supériorité » ; c'est tout simplement une formation acquise. La courbure est plus prononcée chez l'homme civilisé, justement parce que c'est une des conditions de stabilité de la colonne vertébrale, stabilité si utile pour la vie sédentaire, tandis qu'une courbure moindre donne beaucoup plus de flexibilité aux mouvements si nombreux et si variés du sauvage (1). D'ailleurs, chez le fœtus, même dans la race blanche, la colonne vertébrale est à simple courbure, comme chez les animaux ; l'accommodation du fœtus à la cavité utérine détermine certaines déformations squelettiques ; l'adaptation à la station debout en détermine d'autres en sens inverse (2). Le bassin semble avoir subi chez l'homme une évolution rétrograde ; celui des reptiles forme un anneau osseux perpendiculaire à la colonne vertébrale, disposition fort simple ; chez les mammifères, il s'incline et devient presque parallèle au rachis ; chez l'homme, il se redresse au contraire, se rapprochant ainsi de la position que l'on observe chez les reptiles. Grâce à ce redressement, l'anneau pelvien a pu laisser passer des têtes fœtales de plus en plus volumineuses, et le cerveau a pu prendre des dimensions de plus en plus considérables.

Quelle est la cause de l'attitude verticale et bipède de l'homme ? Le professeur RANKE a émis à ce sujet une hypothèse très ingénieuse (3). Suivant lui, c'est le développement excessif du cerveau, qui, tout en provoquant l'agrandissement du crâne cérébral, aurait en même temps déterminé le changement d'attitude chez l'être primitivement bipède imparfait qui fut notre ancêtre. De cette façon l'équilibre parfait de la tête alourdie par le cerveau, a pu être assuré sur la colonne vertébrale. Sans vouloir discuter cette supposition, disons que plusieurs particularités dans la structure ana-

(1) D. J. CUNNINGHAM, *The lumbar curve in Man and the Apes :* « *Cunningham Memoirs* » *R. Irish Acad.*, n° II ; Dublin, 1886.

(2) P. LE DEMANY, *L'adaptation de l'homme à la station debout ; Journ. Anat. Physiol.* Paris, 1905, p. 137.

(3) J. RANKE, *Ueber die aufrechte Körperhaltung*, etc. ; *Corr.-Bl. der deutsch. Ges. f. Anthr.*, 1895, p. 154.

tomique de l'homme, comparée à celle des singes anthropoïdes et d'autres mammifères, la rendent assez plausible.

En effet, tandis que chez la plupart des mammifères l'équilibre de la tête est assuré par des *ligaments cervicaux* très puissants, tandis que chez les Anthropoïdes des muscles très forts allant de l'occiput aux apophyses épineuses des vertèbres cervicales (fig. 4, *a*), deux fois plus longues que celles de l'homme (fig. 6, *a*), empêchent

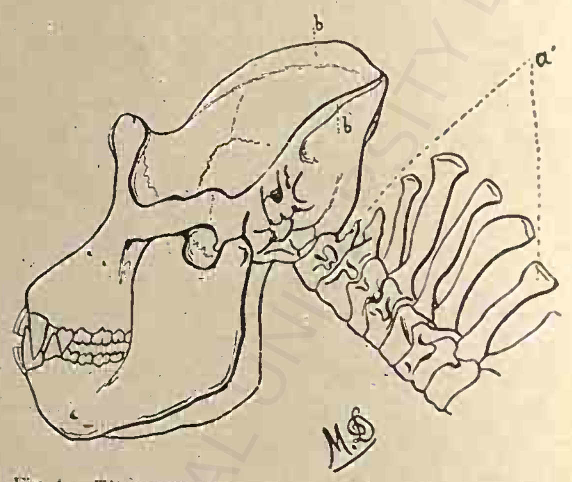


Fig. 4. — Tête osseuse du gorille, 1/4 de grandeur naturelle.
a, apophyses épineuses des vertèbres cervicales;
b, crêtes craniennes : sagittale et occipitale.

le museau massif de retomber sur la poitrine et de gêner les organes de la respiration (1), nous ne voyons rien de pareil dans le genre « Homo » : le ligament cervical est réduit à une cloison aponévrotique, point de muscles puissants à la nuque. Le crâne cérébral, très volumineux, de l'homme suffit à contre-balancer le poids de la partie maxillaire, très réduite, du crâne facial, et la tête est en équilibre sur la colonne vertébrale presque sans l'aide de muscles ou de ligaments (fig. 6).

Ces derniers sont en effet très minces, très flexibles autour de l'articulation des deux condyles occipitaux du crâne sur l'atlas. Les muscles, d'ailleurs très faibles, qui se trouvent derrière cette

(1) L'énorme développement des sacs laryngiens chez l'orang-outan est peut-être aussi en rapport avec cette fonction protectrice comme nous l'avons avancé dans un travail spécial (Voy. Deniker et Boulart, *Notes anatom. sur... Orang-Outans. Nouv. Arch. d. Mus. d'hist. natur.* de Paris, 3e série, t. VII, 1895, p. 47).

articulation, ne sont là que pour contre-balancer une légère tendance de la tête à tomber en avant.

Mais on peut expliquer autrement toutes ces particularités. BROCA et plusieurs autres savants voient, au contraire, dans l'attitude bipède elle-même une des conditions principales du développement du cerveau, car elle seule assure l'usage libre des mains et la vision d'un vaste horizon. Dernièrement encore des idées analogues ont été soutenues par des savants de premier ordre comme MUNRO et TURNER (1).

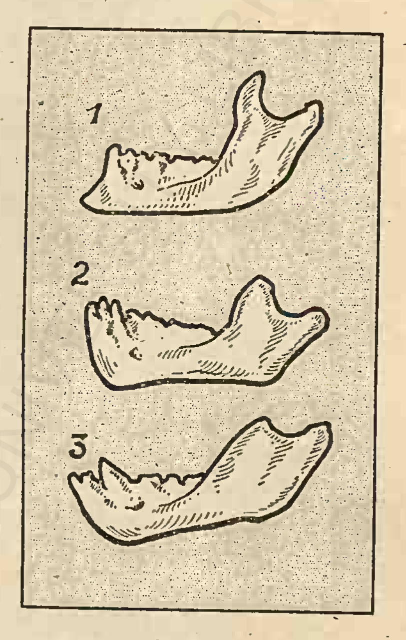


Fig. 5. — Étude comparative de l'os maxillaire inférieur. L'homme et le singe. 1, Européen. 2, Nègre. 3, Jeune chimpanzé. (*E. Duhousset.*)

Quoi qu'il en soit, rappelons à ce propos qu'en naissant, l'homme porte encore la trace de son origine quadrupède : comme nous l'avons déjà dit (p. 23), il n'a presque pas à ce moment de courbures à sa colonne vertébrale. La courbure cervicale ne se dessine qu'à l'époque où l'enfant commence à « tenir droit » sa tête, dans l'attitude assise à laquelle on l'habitue, c'est-à-dire vers le troisième mois. D'autre part, dès que l'enfant commence à marcher (2e année), les muscles prévertébraux et ceux des lombes agissent sur la région inférieure de la colonne vertébrale et produisent la courbure lombaire.

Mais le trait capital, caractéristique de l'homme, celui qui domine peut-être même l'attitude verticale, est le développement excessif de son cerveau et, comme conséquence, l'accroissement de la boîte cranienne.

C'est dans ce développement excessif du cerveau qu'il faut chercher la principale différence entre l'Homme et les Anthro-

(1) R. MUNRO, *On Intermed. Links*, etc. ; *Proceed. Roy. Soc. Edinb.*, t. XXI (1896-1897), n° 4, p. 349 ; et *Prehistoric Problems*, Edinb.-Lond., 1897, p. 87 et 165. — TURNER, *Presid. Adress. Brit. Assoc. ; Toronto meeting ; Nature*, septembre 1897.

poïdes. Nous savons en effet par de nombreux travaux d'anthropologistes (Voy. chap. II) que dans les races européennes, seules suffisamment connues sous ce rapport, l'encéphale (hémisphères, cervelet et bulbe) pèse en moyenne 1360 grammes chez l'homme et 1200 grammes chez la femme. Les chiffres que nous venons de donner peuvent s'élever jusqu'à 1675 grammes dans certains cas et s'abaisser jusqu'à 1025 dans d'autres (1). Les cerveaux pesant moins de 1000 grammes sont considérés en général comme anormaux et pathologiques.

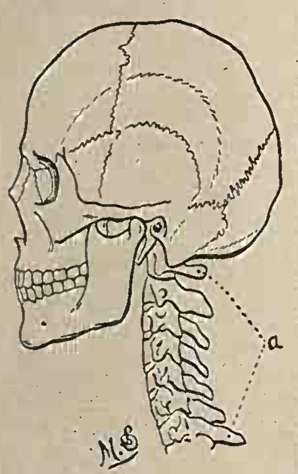


Fig. 6. — Tête osseuse de l'homme, 1/4 de grandeur naturelle.

a, apophyses épineuses des vertèbres cervicales.

D'autre part, chez les grands singes anthropoïdes (Gorille, Chimpanzé et Orang-Outan), les seuls comparables à l'homme, comme poids du corps, le cerveau pèse en moyenne 360 grammes. Ce poids peut s'élever à 420 grammes dans quelques cas isolés, mais ne dépasse jamais ce chiffre. Et même dans ces cas, chez l'Orang-Outan par exemple (2), il ne représente qu'un demi pour cent du poids total du corps, tandis que chez l'homme européen la proportion est de trois pour cent d'après Boyd et Bischoff (3).

Le développement excessif du cerveau et de la boîte crânienne qui le renferme, va de pair, chez l'homme, avec la réduction de la partie faciale de la tête osseuse. Sous ce rapport la différence est sensible aussi entre lui et les animaux. Pour s'en convaincre, il suffit de comparer le crâne humain à celui d'un singe quelconque en les orientant tous les deux suivant le même plan horizontal parallèle aux axes visuels (4).

(1) Topinard, *L'Homme dans la Nature* ; Paris, 1891, p. 214.

(2) Deniker et Boulart, *l. c.*, p. 55.

(3) Boyd, *Table of weights of hum. body*, etc. ; *Phil. Trans. Roy. Soc.* ; London, 1861. — Bischoff, *Hirngewicht d. Mensch.* ; Bonn, 1880. La différence est à peu près la même si au lieu du poids du corps on prend sa surface, comme l'avait fait E. Dubois (*Bull. Soc. Anthr.* ; Paris, 1897, p. 337), ou bien si l'on établit le « coefficient de céphalisation » comme le fait Lapicque (*Bull. Mém. Soc. Anthrop.* Paris, 1907, p. 248 et 313 ; et *Biologica*, p. 257). D'après les tableaux de ce dernier auteur, la ligne isoneurale de l'homme dépasse celle des anthropoïdes plus que celle-ci ne dépasse la ligne des autres singes.

(4) Pour plus de détails sur ce plan, voy. p. 76.

Regardée d'en haut ou par la *norma verticalis*, comme disent les anthropologistes, la tête osseuse humaine ne laisse rien voir de sa partie faciale (fig. 27) ; tout au plus aperçoit-on dans quelques cas, assez rares, le bout des os du nez ou la portion alvéolaire de la mâchoire supérieure (fig. 26). Par contre, chez les singes, Anthropoïdes ou autres, presque toute la partie faciale est visible.

Examinées de profil (*norma lateralis*), les têtes osseuses de l'homme et des singes offrent d'autres différences. Chez les singes anthropoïdes, la portion faciale, formant un véritable museau, se dresse, massive et bestiale, *en avant* du crâne, tandis que chez l'homme,



Fig. 7. — Photographie permettant de comparer les faces antérieures d'un crâne de chimpanzé du crâne de La Chapelle-aux-Saints et d'un crâne de Français. (*Boule, Hommes fossiles.*)

étant très réduite, elle se place *au-dessous* du crâne cérébral (fig. 4, 6, 8). L'angle facial, à l'aide duquel on peut mesurer jusqu'à un certain point le degré de proéminence du museau, accuse des différences notables chez l'homme et chez les animaux. En continuant l'examen de profil des deux têtes osseuses en question, on remarque aussi le peu de développement de la partie faciale de l'os malaire chez l'homme par rapport à sa partie temporale et le contraire chez le singe, ainsi que la différence dans le volume des apophyses mastoïdes, très fortes chez l'homme, très réduites proportionnellement chez les Anthropoïdes.

Vu de face (*norma facialis*), la tête osseuse de l'homme offre la particularité suivante que l'on ne retrouve point chez les Anthropoïdes : le sommet de l'ouverture nasale ou piriforme y est toujours situé au-dessus du point le plus bas du bord inférieur des orbites (fig. 28) ; tandis que le contraire a lieu chez les singes anthropoïdes. Enfin si l'on compare les crânes de l'homme et du singe

en les regardant par derrière (*norma occipitalis*) on constate ceci :

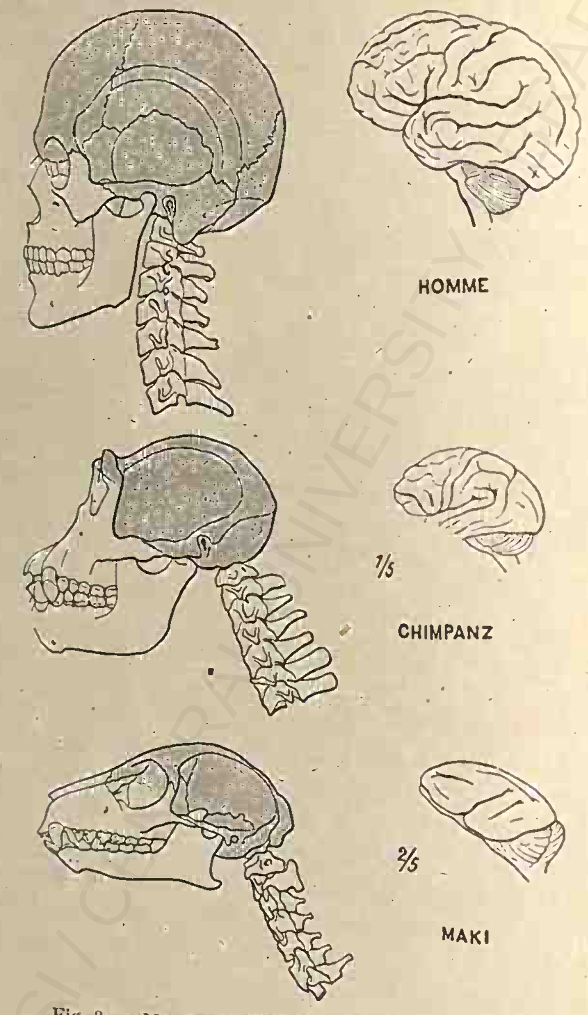


Fig. 8. — Morphologie comparée de la tête osseuse, de l'encéphale et des vertèbres cervicales chez un Lémurien, un singe et un homme actuel. (*Boule, Hommes fossiles*).

sur le crâne humain on ne voit pas du tout le trou occipital (fig. 42) ; sur les crânes des singes on l'aperçoit aisément soit en totalité, soit en partie (1).

(1) Voy. à ce sujet l'intéressante étude du Dr Torok, dans le *Centralblatt fur Anthropol.*, etc., de Buschan, 1re année, 1896, n° 3.

La plupart des caractères ostéologiques qui distinguent l'homme des singes anthropoïdes sont donc des conséquences du développement excessif de son cerveau, de l'agrandissement de sa boîte cranienne aux dépens de la portion maxillaire de la face, ainsi que de son attitude verticale et de sa marche bipède.

Prenons par exemple ces énormes crêtes crâniennes qui donnent un aspect si étrange et si horrible à la fois, aux crânes des mâles adultes de gorille (fig. 4, *b*) et, à un moindre degré, de chimpanzé : on n'en trouve aucune trace chez l'homme. Ces excroissances ne sont dues qu'à l'extrême développement des muscles masticateurs, destinés à mouvoir les lourdes mâchoires, et des muscles de la nuque qui assurent l'équilibre de la tête. Ne trouvant pas assez de place pour leur insertion sur la boîte cranienne, trop petite, ces muscles ont forcé pour ainsi dire, dans le cours de développement, le tissu osseux à se déposer en hauteur, en crête, à l'endroit où les deux lignes d'insertion se rencontrent sur le sommet de la tête. D'ailleurs chez les jeunes singes anthropoïdes il n'y a pas de crêtes, et la distance entre les *lignes temporales* qui marquent l'insertion des muscles temporaux est presque aussi grande que chez l'homme. Il en est de même des énormes apophyses épineuses des vertèbres cervicales chez les gorilles servant d'attache aux masses musculaires et ligamenteuses de la nuque (fig. 4, *a*). Ces crêtes et ces apophyses étant moins développées chez l'orang-outan, sa tête est moins bien équilibrée et son lourd museau tombe sur sa poitrine. Aussi peut-on supposer, comme nous l'avons déjà dit, que ses *sacs laryngiens* (voy. plus bas), de beaucoup plus vastes que ceux du gorille, lui servent de coussinets aériens pour alléger le poids énorme de la mâchoire qui pèse sur la trachée. Le gibbon, mieux adapté à la marche bipède et ayant une mâchoire moins lourde, n'a pas de crêtes craniennes. De plus, les ventricules de MORGAGNI, c'est-à-dire les petites poches situées derrière la fente vocale dans le larynx, ne se développent jamais chez lui (sauf une seule espèce, *Hylobates Syndactylus*) en sacs laryngiens comme chez l'orang-outan. Chez l'homme ces poches ne s'élargissent (jusqu'au volume d'un haricot) que très rarement (1) et cela, dans toutes les races (2).

(1) Voy. P. BARTELS, *Die Nebenraüme des Kehlkopfhöle ; Zeits. f. Morph. u. Anthr.*, t. 8, 1904, p. 11 ; et HIPPEL, *Deutsche Zeitsch. f. Chir*, t. 107, 1910.
(2) ZUCKERMANN, *Ventricules laryngés*.

Sous ce rapport, le gibbon se rapproche de l'homme plus que les autres Anthropoïdes, mais il s'en distingue aussi beaucoup plus par la longueur excessive de ses bras ou, pour être plus exact, de ses membres thoraciques. Il se tient debout et marche tout droit presque aussi bien que l'homme, uniquement à cause de ses longs bras et de ses longues mains qui touchent le sol, même quand l'animal est complètement redressé ; il se sert aussi de son membre thoracique comme d'un balancier pendant la marche. Chez les trois autres Anthropoïdes, qui se tiennent penchés en marchant, le membre thoracique est plus court que chez le gibbon, mais encore bien plus long que chez l'homme.

D'autres caractères : grand orteil opposable chez les Anthropoïdes et inopposable chez l'homme, longueur relative des orteils chez les premiers, etc., ne sont que des modifications corrélatives à la marche bipède de l'homme, et à ses habitudes terricoles, opposées à la marche bipède imparfaite, et aux habitudes en grande partie arboricoles des Anthropoïdes.

Les différences dans la forme et le volume des dents sont aussi la conséquence de l'inégalité du développement de la partie maxillaire de la face chez l'homme et chez les singes en général.

Le volume des dents est moindre chez l'homme que chez les singes (fig. 4 et 6). Laissant de côté les incisives et les canines, le volume des molaires et des prémolaires de ces animaux est plus considérable, eu égard à la longueur de la partie faciale du crâne. L'*indice dentaire* de Flower, c'est-à-dire le rapport centésimal de la longueur totale de la rangée des molaires et des prémolaires, à la longueur de la *ligne naso-basilaire* (de l'épine nasale antérieure au point le plus avancé du trou occipital) est toujours plus grand chez les singes anthropoïdes que chez l'homme ; chez ce dernier, il ne s'élève jamais au-dessus de 47,5, tandis qu'il est de 48 chez le chimpanzé, de 58 chez l'orang, et de 63 chez le gorille.

Quant à l'arrangement des dents sur l'arcade alvéolaire, chez l'homme, elles sont en rang serré, formant une série continue sans saillie notable de l'une des dents au-dessus du niveau commun (fig. 6) ; tandis que chez tous les singes on remarque un intervalle (*diastème*) entre les canines et les incisives latérales à la mâchoire supérieure, et entre les canines et les premières prémolaires à la mâchoire inférieure. Ces vides reçoivent à chaque mâchoire la partie saillante de la canine opposée (fig. 4).

La différence dans la forme des dents, si prononcée pour les canines, est moindre pour les incisives et les molaires. Comme les singes anthropoïdes, l'homme a cinq tubercules aux molaires inférieures, tandis que les singes pithéciens n'en ont en général que quatre. Cette règle souffre cependant de nombreuses exceptions : très souvent le cinquième tubercule postéro-externe manque aux deux dernières molaires chez l'homme, et il existe au contraire régulièrement à la dernière molaire chez certains genres de singes pithéciens (*Cynocéphales*, *Semnopithèques*). Quant à la *dent de sagesse*, chez certains singes pithéciens (*Cynocéphales*, *Semnopithèques*), elle est plus volumineuse que les molaires antérieures ; tandis que chez certains autres, comme les Cercopithèques, elle est plus petite que les deux premières molaires. Chez les Anthropoïdes, cette dent est égale ou un peu inférieure aux autres molaires, et il en est ainsi chez l'homme en général, sauf les cas assez fréquents où elle manque complètement. La forme de l'arcade dentaire chez l'homme est elliptique ou parabolique, chez les singes elle a la forme d'un U.

Il faut noter que tous les caractères qui distinguent l'homme des Anthropoïdes, tendent à s'accentuer avec le développement de la civilisation et de la vie dans un milieu moins naturel, modifié artificiellement, comme nous l'avons déjà vu à propos de la courbure de la colonne vertébrale.

Ainsi le manque de cinquième tubercule aux molaires inférieures a été constaté plus souvent dans les races européennes (29 fois sur 51, d'après Hamy) que chez les Nègres et les Mélanésiens. La dent de sagesse paraît être en évolution regressive dans plusieurs populations. Dans les races blanches surtout, cette dent est presque toujours plus petite que les autres molaires, le nombre de ses tubercules est réduit à trois au lieu de quatre ou cinq ; très souvent, à la mâchoire inférieure surtout, elle reste dans son alvéole et ne perce pas.

De même, le petit orteil tend dans les races supérieures (peut-être à cause de l'usage de chaussures étroites) à s'atrophier et à n'être constitué que de deux phalanges seulement au lieu de trois. Pfitzner, chez les Alsaciens, a constaté cette réduction dans trente pieds sur cent onze qu'il a examinés (1).

C'est peut-être dans de semblables évolutions regressives, pro-

(1) Pfitzner, *Die kleine Zehe ; Arch. f. Anat. u. Phys.*, 1890.

voquées par le « milieu social », qu'il faut chercher l'explication d'un grand nombre de caractères dits d' « infériorité » ou de « supériorité ». D'autre part, la présence de vestiges d'une structure plus simiesque indique aussi que l'homme évolue vers un type de plus en plus éloigné des singes ; telle est, par exemple la présence accidentelle de côtes sur les vertèbres lombaires qui marque l'évolution du type à 14 paires de côtes de l'homme primitif, vers le type à 10, ou même 9 paires, de l'homme futur (1).

La différence entre l'homme et les singes au point de vue des téguments n'est pas aussi sensible que l'on pense. L'homme vient au monde couvert presque complètement de *lanugo* ou de petits poils follets. Ces poils sont remplacés ensuite dans la première enfance par des poils définitifs, qui n'occupent que certaines régions du corps. On peut supposer que l'homme primitif était complètement poilu, sauf peut-être sur la région antérieure du tronc, où la sélection dans la lutte contre les parasites (qui se mettent dans les endroits chauds, là où les petits touchent le corps de la mère qui les allaite) a pu de bonne heure provoquer la disparition des poils, comme d'ailleurs cela se voit chez les singes (2). Il est curieux de constater à ce propos que la disposition des poils du bras chez l'homme, loin de rappeler celle des Anthropoïdes, comme le pensait DARWIN, fait penser plutôt à celle que l'on observe chez les singes pithéciens. En effet, au lieu d'être dirigés en haut, vers le pli du coude, ces poils sont tournés en bas vers le poignet dans la moitié supérieure du bras et transversalement dans sa moitié inférieure. Les singes anthropoïdes ayant l'habitude de se couvrir la tête avec les bras ou de tenir ceux-ci au-dessus de la tête pour s'accrocher aux branches des arbres, les poils ont pu prendre chez eux la direction opposée à celle du type primitif de Primate par le simple effet de la pesanteur (3). L'absence de nez proéminent chez les singes est aussi à noter. La seule espèce, *Semnopithecus nasicus*

(1) LEDOUBLE, *Bull. Mém. Soc. Anthrop.* Paris, 1911, n° 6. — On trouvera résumées dans WIGDERSHEIM (*Der Bau des Menschen als Zeugniss seiner Vergangenheit*, 4e éd., Tubingen, 1908) toutes les données relatives aux organes vestigiaires et à la structure future du corps humain.

(2) BELT, *The Naturalist in Nicaragua*, 1874, p. 209. — CHEVYREF, *Les parasites de la peau*, etc. : *Troudy*, etc. (*Trav. Soc. Naturalistes, St-Pétersb.*, 1891, en russe).

(3) WALTER KIDD, *On certain vestigial characters in Man* ; *Nature*, 7 janv. 1897, t. LV, p. 237, et surtout : HUXLEY, *La place de l'homme dans la nature* (*Trad. franç.*, Paris 1866). TOPINARD, *L'Homme dans la nature* ; du même : *Transformation du crâne animal en crâne humain*, *L'Anthropologie*, 1891, p. 651.

a un nez énorme, mais sa constitution anatomique est tout autre que chez l'homme (1).

La place nous manque pour passer en revue plusieurs autres caractères de ressemblance ou de différence entre l'homme et les



Fig. 9. — Fœtus humain de 5 mois environ. (*Metchnikoff.*)

Anthropoïdes : absence de certains muscles (acromiotrachélien, etc.), chez le premier, simplicité des plis cérébraux chez les seconds, absence de l'os pénial, de la lobulation du foie, chez le premier, et leur présence chez quelques-uns des Anthropoïdes, etc. (2).

(1) SPURGAT, *Anatomie der Nasen-und Schnauzenknorpel; Morphol. Arbeiten*, t. 5, 1896. WIEDERSHEIM *l. c.* et *Nase. v. Semnop. nasicus Zeitsch. f. Morph. Anthr.*, 1901.

(2) Voy. pour plus de détails : FRIEDENTHAL, *Beitrage zur Naturgeschichte des Menschen*, 4 vol. Iéna, 1908-1910, avec nombr. pl. RETZIUS, *Ueber die Form der Spermien bei den Anthropoïden ; Biolog. Untersuchung. von* G. RETZIUS, t. 15, n° 4-5, p. 83, Stokholm 1910. J. DENIKER, « *Homo sapiens* » ; *Biologica*, 1911, n° 11, p. 365, av. fig.

Disons pour terminer que toutes ces distinctions ne sont très nettes que lorsqu'on compare les individus adultes, car elles s'accentuent avec l'âge.

Les preuves de la parenté unissant l'homme aux anthropoïdes,



Fig. 10. — Fœtus de gorille. (*Deniker.*)

tirées des faits embryologiques, dépassent peut-être en importance celles que fournit l'anatomie ; malheureusement, les fœtus d'anthropoïdes sont très rares.

Le fœtus de gorille de cinq mois ressemble beaucoup au fœtus humain de même âge (voy. fig. 9 et 10). En comparant les crânes de gorille depuis l'état fœtal jusqu'à l'état adulte, on peut suivre pas à pas la transformation d'une face presque humaine en un museau de l'aspect le plus bestial, par suite du développement

excessif de la face en avant et en bas chez l'Anthropoïde (1).

D'autre part, le placenta discoïdal chez les Primates est à un seul disque chez les femelles d'Anthropoïdes et chez la femme, mais à deux disques chez les Pithéciens et les Cébiens.

Des expériences récentes sur les réactions du sérum animal ont conduit plusieurs auteurs à chercher là un critérium de parenté entre l'homme et les singes anthropoïdes. On sait qu'un mouton, par exemple, immunisé par l'injection de doses croissantes de sérum de cheval, peut arriver à supporter une quantité considérable de ce sérum dans son organisme (2) ; que de plus son propre sérum ajouté à du *sang* de cheval en dissout les globules rouges et ajouté à du *sérum* de cheval détermine un précipité. Ces réactions ont encore lieu si le sang est celui d'un cheval boulonnais et que le mouton a été immunisé avec du sérum de cheval arabe, mais dans le cas de sérum d'âne ou de zèbre, les phénomènes sont très atténués. Nuttall (3) a appliqué ces méthodes à un lapin « anti-homme » et constaté à peu près le même précipité pour l'homme et les Anthropoïdes, alors que la réaction devenait de moins en moins énergique avec les autres singes et nulle avec les Lémuriens. Brück de Batavia a développé encore ces procédés et répété ces expériences sur le sérum de diverses races humaines. Toutefois des faits acquis ultérieurement par Musham (4), n'ont pas confirmé ses déductions.

La parenté de sang qu'a cherché à établir le « séro-diagnostic » se manifeste dans les cas pathologiques, tels que la syphilis et le trachome (5). De plus, l'homme et les Anthropoïdes ont les mêmes parasites (ex. : *Pediculus Capitis*) qui ne peuvent vivre sur d'autres animaux, fait qui n'a lieu, enseigne la Zoologie, que pour les espèces très voisines (6).

(1) Voy. pour plus de détails : Deniker, *Recherches anatom. et embryol. sur les singes anthropoïdes* ; Paris-Poitiers, 1886 (*Extr. des Arch. de Zool. expérim.*, 3e sér., t. III, suppl. 1885-1886).

(2) Laquelle eût sans cela provoqué des troubles graves. C'est ce qu'on exprime en disant que ce mouton est devenu « anti-cheval ».

(3) Nuttall, *Blood immunity and blood relationship*, Cambridge, 1904. Th. Mollison, *Die precip. reaktion. als Zeugnis die Anthropomorph. des Menschen ; korresp. Blatt., Deutsch Gesell. Anthr.* t. 43, 1912, p. 132.

(4) in : *Zeit. f. Ethnol.*, 1908, et résumé de la question par Küster, *Korresp. Blat. Deut. Gesell. Anthr.*, 1911, n° 6. Des dernières expériences il résulterait que le sang humain contient des principes (aglutinines) propres à chaque individu du genre homo et transmissibles héréditairement.

(5) Metchnikoff et Roux, *Inocul. de la syphilis aux singes Anthr.* ; *Rev. scient.* 15 av. 1913 et août 1914. Nicolle, Cuénot et Blairot, *C. R. Acad. Sci.*, séance 21 mai 1911 (Trachome).

(6) Piaget, *Les pédiculines*, Leyde 1880, av. pl. Selon A. Murrey. *On the Pediculi infesting, the dif. races of Man* ; *Trans. Roy. Soc. Edinburg*, t. 22, 1861, p. 567, av. pl.) chaque race a sa variété de Pediculus Capitis. Les poux de nègres sont noirs, ceux des

A tous ces signes de parenté, il faut ajouter ceux fournis par la Paléonthologie. Des formes intermédiaires entre l' « homo sapiens » et les Anthropoïdes ont été exhumés des couches géologiques de l'ère quaternaire. Tels sont le *Pithecanthropus erectus* (voy. chap. X) et l'*Homo Neanderthalensis* si bien décrit par M. BOULE (1). On voit l'aspect bestial du crâne aux arcades sourcillières énormes, au front fuyant, garni à la base d'un « bourrelet occipital », comme l'anthropopith que, mais moindres que chez les Anthropoïdes. Les mensurations précisent ces caractères : le prognatisme (angle de Camper) qui de 164° (Parisiens) descend à 135° (Hottentots) pour les hommes actuels, y est de 125° (Anthropoïdes, 120°-100° ; singes, 108°-82°). L'angle de Rivet est de 62° (Homme, 65,6 ; Anthropoïdes, 52). L'indice de Schwalbe (fuite du front de 45°, moyen entre l'homme (55°) et les Anthropoïdes (39°). L'os tympanique présente le rudiment de la crête des crânes d'Anthropoïdes. L'apophyse styloïde est plus voisine de la ligne médiane du crâne que chez l'homme, et moins que chez les Anthropoïdes. La mastoïde est très réduite et il existe une apophyse spéciale en avant de l'articulation de la mâchoire.

CARACTÈRES DISTINCTIFS DES RACES HUMAINES

On trouvera dans les traités d'anthropologie, d'anatomie et de physiologie, tous les renseignements désirables sur les différents caractères somatiques de l'homme, ainsi que sur leurs variations suivant le sexe, l'âge et la race. Nous sortirions de notre cadre si nous voulions décrire ici un à un tous les caractères anatomiques ou morphologiques tirés de chacun des systèmes, osseux, musculaire, nerveux, etc., dont se compose le corps humain. Nous ne passerons en revue que les caractères ayant une réelle importance dans la distinction des races. Ceux-là sont beaucoup moins nombreux qu'on ne le pense en général, et appartiennent en grande partie à la catégorie des caractères que l'on observe sur le vivant.

On croit généralement que l'unique sujet de l'anthropologie est la description des crânes ; c'est une de ces erreurs courantes

Chinois jaunes, des Esquimaux blancs, peut-être (PINGET) par suite de la différence de nourriture : Les poux de nègre palissent sur une chevelure européenne. Les pattes diffèrent également suivant les variétés.

(1) BOULE, *L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints* ; *Ann. Paléont.* Paris, t. 6, 1911, p. 109 et aussi, *Ibid.* 1 vol. Paris 1913 av. fig. et l'*Anthropologie*, 1908, p. 519.

comme il en circule beaucoup dans le grand public sur les sujets scientifiques. Certes, le crâne et surtout la tête du vivant fournissent les principaux caractères distinctifs des races, mais il en existe plusieurs autres, sans la connaissance desquels il est difficile de s'orienter au milieu de la diversité des formes que présente le corps humain suivant les races.

On distingue en général deux genres de caractères somatiques : 1) Ceux qui ont trait aux formes et à la structure du corps et de ses parties ; ce sont les *caractères morphologiques*. 2) Ceux qui se rapportent aux différentes fonctions du corps humain ; ce sont les *caractères physiologiques*, auxquels nous joignons les *caractères psychologiques* et *pathologiques*.

Mais avant de les examiner, il faut bien se pénétrer de cette idée que l'on ne doit comparer entre eux, dans des races différentes, que des individus de même sexe, de même âge, et peut-être aussi de même tempérament. L'on sait en effet qu'il existe de grandes différences entre les deux sexes, chez l'homme comme chez les animaux. En dehors des caractères sexuels proprement dits, consistant dans la conformation des organes génitaux internes et externes, il y a un grand nombre de *caractères sexuels secondaires* distinguant l'homme de la femme, et à peu près les mêmes dans toutes les races : forme des mamelles, proportions du bassin, pilosité, taille, etc. De même la forme, les dimensions, et surtout les proportions du corps changent avec l'âge (croissance) ; enfin, le tempérament individuel peut correspondre (en partie du moins) à telle ou telle modification dans la morphologie externe (1). La plupart de ces modifications selon l'âge et le sexe, sont commandées par l'activité des glandes à sécrétion interne ; ainsi, les caractères sexuels secondaires paraissent dus chez l'homme à la sécrétion de la glande interstitielle testiculaire, et, chez la femme, d'une façon moins évidente, à l'action de la glande correspondante ovarienne (corps jaunes). De même, la croissance paraît dépendre du corps pituitaire, et le développement du corps en général du thymus et du corps thyroïde ; les lésions de ces divers organes occasionnent incontestablement des arrêts ou des troubles dans le développement physique et psychique (crétinisme, nanisme, acromégalie, gigantisme, etc.).

(1) Un premier essai pour établir des « Types physiologiques » a été tenté par MAC-AULIFFE et CHAILLOU; *Bull. Mém. Soc. Anthrop.* Paris, 1910.

I. CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES

Nous allons examiner très rapidement les principaux caractères morphologiques, en commençant par ceux que nous fournit le corps dans son ensemble : la taille, la nature des téguments (peau et cheveux) et surtout leur coloration. Nous passerons ensuite à l'examen de la morphologie de la tête et des différentes parties du corps, avec leur charpente osseuse (crâne et squelette) ; nous terminerons cet aperçu par un coup d'œil sur les organes internes, muscles, cerveau, viscères.

Taille. — De tous les caractères physiques qui servent à distinguer les races, la taille est peut-être celui que l'on a soupçonné d'être le plus variable. On a dit que non seulement la taille change avec l'âge et le sexe, mais qu'elle varie encore sous l'influence des agents extérieurs. Ces variations sont incontestables, mais il faut remarquer qu'elles se produisent de la même façon dans toutes les races et ne peuvent dépasser certaines limites imposées par la race.

Déjà en naissant les hommes ne sont pas égaux... comme taille. Abstraction faite des variations individuelles, les nouveau-nés sont en moyenne un peu plus grands par exemple à Paris (499 millimètres pour les garçons), qu'à Pétrograd (477 millimètres).

Malheureusement on n'a presque pas de documents sur cette question si importante pour les populations non européennes.

Voici sous forme de tableau tout ce que nous avons pu réunir à ce sujet :

POPULATION	TAILLE MOYENNE				NOM DE L'OBSERVATEUR
	GARÇONS		FILLES		
	m/m	pouces	m/m	pouces	
Annamites	474	»	464	»	Mondière.
Japonais	493	»	478	»	Nagahama.
Allemands (Cologne)	486	»	484	»	Mies.
Américains (Boston)	490	19.27	482	»	Bowdich.
Anglais	496	»	491	19.31	C. Roberts.
Parisiens	499	19.52	492	19.35	Mies.
Grands Russiens	505	»	495	»	Tchepourkowski.
Juifs de Berlin (cadavres)	508	»	500	»	Weissenberg.

Ce tableau nous montre qu'il y a dans la taille, dès la naissance,

une inégalité entre les deux sexes : les garçons dépassent les filles d'une quantité qui varie de 2 à 10 millimètres, soit en moyenne un demi-centimètre. Les données relatives aux différences suivant les races sont insuffisantes, mais on peut remarquer cependant que chez des peuples de très petite taille, comme les Annamites et les Japonais (taille moyenne : 1^{m},58 ou 1^{m},59), les nouveau-nés sont aussi plus petits que ceux des peuples de grande taille, comme par exemple les Anglais ou les habitants des Etats-Unis. Les Français (taille moyenne : 1^{m},65) paraissent faire exception à cette règle.

Nous examinerons plus en détail dans le chapitre IV, l'accroissement de la taille avec l'ensemble des phénomènes de la croissance. Contentons-nous de dire pour le moment qu'on peut considérer pour les hommes l'âge de dix-huit à vingt-cinq ans, suivant les races, comme limite pratique de cette croissance. Si l'on veut donc comparer utilement la taille des différentes populations on ne doit prendre que les adultes au-dessus de ces âges.

Il faut remarquer à ce propos que la plus grande partie des renseignements sérieux que nous possédons sur la taille se rapportent seulement aux hommes, et parmi ces derniers, plus spécialement aux conscrits ou soldats. Or, on a objecté parfois que les chiffres des documents fournis par le recrutement des armées ne représentent pas la taille véritable d'une population donnée, car les conscrits, âgés en général de vingt à vingt et un ans, n'ont pas encore atteint la limite de leur croissance.

Ceci est vrai dans certains cas, par exemple quand on a les mesures de tous les conscrits, qui, en effet, grandissent de 1 à 2 centimètres pendant leur service ; mais quand on n'a que les mesures des *incorporés*, c'est-à-dire seulement des hommes au-dessus de la taille réglementaire (et c'est le cas le plus fréquent), la question se présente autrement. On peut considérer, comme nous l'avons démontré ailleurs (1), que la taille moyenne de cette fraction choisie de la population, est supérieure de 1 à 2 centimètres à la taille des hommes de leur âge en général ; elle représente donc la stature moyenne de la totalité des mâles *adultes* d'une population donnée. Nous pouvons ainsi, en faisant certaines réserves, prendre la taille des incorporés (mais non celle de tous les conscrits) comme représentant la taille des adultes d'une population donnée. Par contre, il faudrait ajouter 1 cm. à la taille des conscrits appelés, et déduire

(1) DENIKER, *Les Races de l'Europe ; Bull. Soc. anthr.* ; Paris, 1897, p. 294.

1cm. de celle des soldats de la 2e et 3e année, pour avoir la taille presque exacte d'une population européenne donnée, où les appelés ont de 20 à 21 ans (1).

Les limites individuelles entre lesquelles varie la taille sont très étendues. On admet en général que l'homme normal peut avoir de $1^m,25$ à $1^m,99$ comme tailles limites. Au-dessous de $1^m,25$ commence un certain état anormal, souvent pathologique, que l'on appelle le *nanisme* ; au-dessus de 2 mètres on a un autre état correspondant, appelé le *gigantisme*. Les nains peuvent avoir jusqu'à 38 centimètres, comme la petite Hilany Agyba de Sinaï (Joest), et les géants jusqu'à $2^m,83$ comme le Finlandais Caïanus (Topinard) (2).

Le nanisme peut être la conséquence de certains états pathologiques (microcéphalie, rachitisme, etc.) ; il est alors excessif comme dans le cas cité plus haut de Hilany. Mais il peut être également le résultat d'un ralentissement de la croissance (3) et alors n'atteindre, dans les cas extrêmes comme celui du nain Baswilawsky (cité par Frölich), que 78 cm. De même, on voit le plus souvent le gigantisme associé à l'infantilisme ou à une maladie spéciale appelée *acromégalie* due à l'hypertrophie de la portion antérieure du corps hypophysaire (Schäfer) et qui ne se manifeste qu'après la vraie croissance ; elle se signale par l'hypertrophie des extrémités des membres et de la mandibule ; plus rarement il est produit par une croissance excessive. En tout cas, les tailles exceptionnellement grandes ou petites sont des productions anormales ; la stérilité avérée des nains et des géants suffirait à elle seule pour le prouver (4).

Les tailles extrêmes, qu'il est convenu d'appeler normales, celles de $1^m,25$ et de $1^m,99$, sont elles-mêmes très rares. On peut dire qu'en général les statures au-dessous de $1^m,35$ et au-dessus de $1^m,90$ sont des exceptions dans l'humanité. Ainsi, dans la grande statistique américaine (5), qui roule sur environ 300 000 sujets

(1) Pour les détails, voy. J. Deniker. *Les Races de l'Europe. II. La taille en Europe* Paris (*Ass. franc. avanc. sc.*) 1908, av. carte, p. 3.

(2) Joest, *Verh. Berl. Gesell. Anthr.*, 1887, p. 450. — Topinard, *Élém. Anthr.*, p. 436.

(3) Manouvrier, *Bull. Soc. anthr.* ; Paris, 1896, p. 264.

(4) Voir pour les détails : P.-E. Launois et P. Roy. *Études biologiques sur les géants.* Paris (Masson), 1904. Ces auteurs proposent de n'appliquer le terme de géant qu'aux cas pathologiques.

(5) B. A. Gould, *Investigations in the Milit. and anthrop. statistics of American soldiers* ; New-York, 1869.

on ne rencontre qu'un géant (au-dessus de 2 mètres) sur 10 000 examinés et à peine 5 individus sur 1 000 ayant la taille au-dessus de $1^m,90$ (75 pouces). Dans la statistique du comité de l'Association britannique (1) qui embrasse 8 585 sujets, on n'a trouvé que 3 individus sur 1 000 ayant la taille au-dessus de $1^m,90$. Cependant dans les deux cas on a eu affaire à des populations de très haute taille ($1^m,72$ en moyenne). Si l'on s'adresse à une population de stature moins élevée, comme par exemple les Italiens, on n'y constatera que 1 sujet de $1^m,90$ ou au-dessus sur 7 000 examinés, d'après les statistiques de PAGLIANI (2). D'autre part, les petites tailles au-dessous de $1^m,35$ ne se sont rencontrées qu'une fois sur 100 000 parmi les sujets examinés par la commission américaine et pas une seule fois parmi les 8 585 habitants du Royaume-Uni ; même dans une population de petite taille, comme les Italiens, on n'en rencontre que 3 pour 1 000 sujets examinés.

Nous ne possédons pas de chiffres suffisamment nombreux pour affirmer que parmi toutes les populations du globe les faits de ces tailles extrêmes soient des exceptions (3), mais ce que nous savons nous permet de supposer qu'il en est ainsi, et nous pouvons limiter les tailles individuelles normales entre $1^m,35$ et $1^m,90$ chez l'homme.

Les chiffres individuels sont beaucoup moins intéressants que les *moyennes* des différentes populations, c'est-à-dire les chiffres déduits en divisant la somme des tailles individuelles par le nombre de sujets mesurés. En comparant ces moyennes il devient possible de se rendre compte des différences existant entre les peuples. Mais ici se place une observation. Les données de ce genre publiées jusqu'à présent dans la plupart des livres peuvent souvent induire en erreur. En effet, la plupart du temps on n'y cite que le chiffre moyen de la taille, sans indiquer le nombre de sujets mesurés ; très souvent ce n'est qu'une approximation d'un voyageur qui n'a même pas du tout mesuré les populations dont il parle ; d'autres fois ce sont des moyennes déduites des mensurations sur 2, 3, 4 sujets, ce qui est évidemment insuffisant pour une mesure qui varie tellement d'un individu à l'autre ou bien chez le même individu suivant l'heure de la journée. On sait en effet que l'homme mesure 1 ou

(1) *Final Report of the Anthropometric Commitee, Brit. Assoc.*, 1883.
(2) PAGLIANI, *Lo sviluppo umano per eta*, etc. ; Milano, 1879.
(3) R. MARTIN, *l. c.* p. 209, établit que pour une taille moyenne de $1^m,44$ les « nains » doivent être au-dessous de $1^m,13$, les « géants » au-dessus de $1^m,75$. Pour une moyenne de $1^m,75$, ces chiffres seraient $1^m,38$ et $2^m,12$.

2 centimètres de plus en se levant le matin qu'en se couchant le soir, quand les disques fibro-cartilagineux, situés entre les vertèbres, sont comprimés, tassés, et la colonne vertébrale plus courbée (1). Les conscrits peu scrupuleux, dont la taille est près de la limite réglementaire, savent parfaitement qu'en portant la veille de l'examen au conseil de revision des fardeaux très lourds, ils peuvent comprimer leurs disques intervertébraux de façon à diminuer la taille parfois de 3 centimètres ! Il faut donc, pour éviter toute cause d'erreur, avoir non seulement des mesures prises sur des sujets adultes, mais encore sur des séries contenant un grand nombre de ces sujets. Le calcul et l'expérience nous ont montré qu'il faut avoir au moins une série de 100 individus pour garantir le chiffre exact de la taille d'une population peu mélangée. Les séries de 50 à 100 individus peuvent encore parfois fournir de bonnes indications et celles de 25 à 50 individus des approximations ; mais avec les séries au-dessous de 25 individus le doute commence et les chiffres sont souvent des plus trompeurs. Certains anthropologistes (LAPICQUE, PAPILLAULT) ont proposé de mesurer la taille sur les individus couchés, alléguant l'exactitude plus grande d'autres mesures ainsi prises et que l'on peut rapporter à la taille. Cette méthode n'a été adoptée que par un petit nombre d'anthropologistes. Il y aurait lieu, tout au moins, de tenir compte des différences que donnent les mesures dans la position couchée et dans la position debout ; les deux savants précités ne l'ont pas fait et les seuls travaux de comparaison que nous possédions sur ce sujet sont ceux de FERRÉ (2) portant sur 165 sujets. La différence serait de 1 cm. à 1,5 en faveur du sujet couché (3).

Nous avons réuni et groupé dans le tableau placé à la fin de ce volume (Appendice I) les tailles moyennes que nous avons calculées sur des séries de 25 individus et plus. Ces séries ont été constituées en compulsant des centaines de documents que nous ne pouvons citer faute de place.

L'examen de notre tableau montre que les moyennes extrêmes

(1) Sur le mécanisme de ces variations, voir : R. ROBINSON, *Acad. des Sciences*, 17 févr. 1908.

(2) *C. R. Soc. Biol.* 1891, p. 620.

(3) R. MARTIN, *l. c.* p. 105. R. MARTIN a établi de plus que les différences des mesures absolues entre les sujets couchés et debout ne sont pas les mêmes pour toutes les mesures ; elles peuvent varier de 14mm. (hauteur de la fourchette sternale) à 55mm (hauteur de l'acromion). On ne doit donc jamais, dit ce savant, réunir ou comparer les mesures prises sur les individus couchés ou sur les cadavres, avec celles que l'on a obtenu sur les sujets debout.

des différentes populations vont en chiffres ronds de $1^m,38$ (Négrilles Akkas), jusqu'à $1^m,79$ (Écossais de Galloway, Nègres Nilotiques, Dinka Nouer et Sara de l'Afrique Occidentale) (1). Mais si nous faisons abstraction de ces extrêmes, nous arrivons à des limites

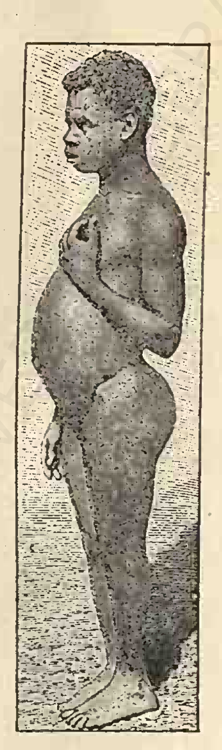



Fig. 11 et 12. — Pygmée M' Bouté du Loupanzula (district du haut Itouri) vu de face et de profil (*d'après Johnston*).

de taille variant de 1 465 millimètres (Aëta ou Négritos des Philippines) à 1 746 millimètres (Écossais en général). En chiffres ronds, nous pouvons donc admettre les tailles de $1^m,46$ et de $1^m,75$ comme limites extrêmes des moyennes dans les différentes populations du globe. Le milieu entre ces extrêmes est la taille de $1^m,61$,

(1) Ces chiffres diffèrent de ceux qu'on a donnés jusqu'à présent dans la plupart des ouvrages, d'après Topinard (*Élém. d'anthrop. gén.*, p. 462), qui établit les limites entre $1^m,44$ (Bochimans du Cap), et $1^m,85$ (Patagons). Mais le premier de ces chiffres est celui d'une série de 6 *sujets* seulement, mesurés par Fritsch, et le second représente la moyenne de 10 *sujets*, mesurés par Lista et Moreno ; c'est insuffisant, et depuis la publication de l'ouvrage de Topinard nous n'avons pu ajouter que quelques observations isolées en ce qui concerne les Patagons, dont la taille exacte est encore à déterminer ; pour les Bochimans, voy. nos tableaux.

mais si l'on met de côté le groupe exceptionnellement petit de Négritos on constate que le reste de l'humanité offre des tailles qui s'échelonnent presque sans interruption, de millimètre en millimètre, entre 1^{m},54 et 1^{m},75, ce qui place la moyenne de l'hu-



Fig. 13. — Le géant chinois Chang et le nain chinois Che-Mah, exhibés à l'établissement de l'aquarium de Londres en 1880. (*Jacques Bertillon.*)

manité à 1^{m},65 comme l'avait trouvé Topinard (1). Ce savant a également proposé une division des tailles, adoptée depuis par tout le monde, en quatre catégories, savoir : petites tailles, au-dessous de 1^{m},60 ; tailles au-dessous de la moyenne, entre 1^{m},60 et 1^{m},649 ; tailles au-dessus de la moyenne, entre 1^{m},65 et 1^{m},699 ; et enfin, hautes tailles, 1^{m},70 et au-dessus.

Notre tableau montre avec évidence qu'il y a beaucoup plus de populations (presque le double) de stature voisines de la moyenne que de populations à petite ou à grande taille.

La petite stature est rare en Afrique : elle ne s'y trouve que chez

(1) Topinard, *Élém. anthr. gén.* p. 463.

les Négrilles-Pygmées et les Bochimans ; en Amérique du Sud on rencontre aussi quelques peuplades de petite taille, mais le véritable foyer des populations à basse taille est l'Indo-Chine, le Japon et la Malaisie ; dans le reste de l'Asie on ne retrouve les

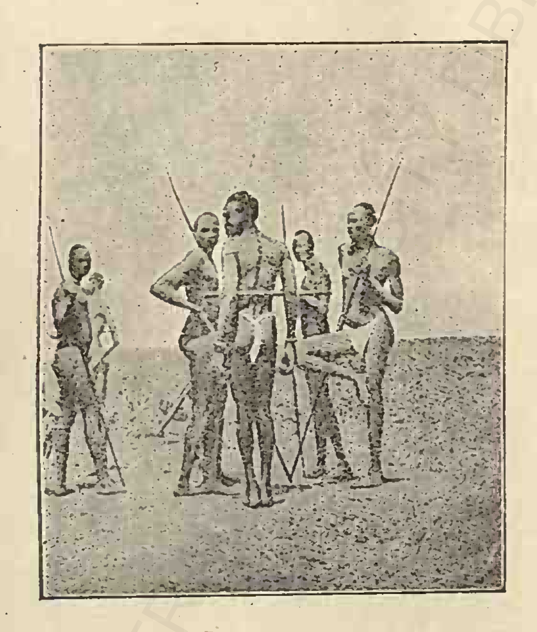


Fig. 14. — Les Denkas, population des bords du Haut-Nil, ils ont en général plus de 2 mètres de hauteur. (*Illustration* du 1er août 1903. (*Etudes biologiques sur les géants. P.-E. Launois* et *E. Rey.*)

petites tailles qu'en Sibérie occidentale et parmi les tribus dites Kohl et Dravidiennes de l'Inde.

Les tailles au-dessous de la moyenne dominent dans le reste de l'Asie (sauf les populations du nord de l'Inde et de l'Asie antérieure) et en Europe orientale et méridionale ; tandis que les tailles au-dessus de la moyenne comprennent les populations Irano-Hindoues, les Sémites Afrasiens, les habitants de l'Europe centrale, ainsi que les Mélanésiens et les Australiens.

Enfin la haute stature est nettement limitée à l'Europe septentrionale, à l'Amérique du Nord, à la Polynésie et surtout à l'Afrique où on la rencontre aussi bien parmi les Nègres que parmi les Éthiopiens.

Quelle est l'influence du milieu sur la taille ? La question est une des plus controversées. Depuis VILLERMÉ, on a répété sur tous

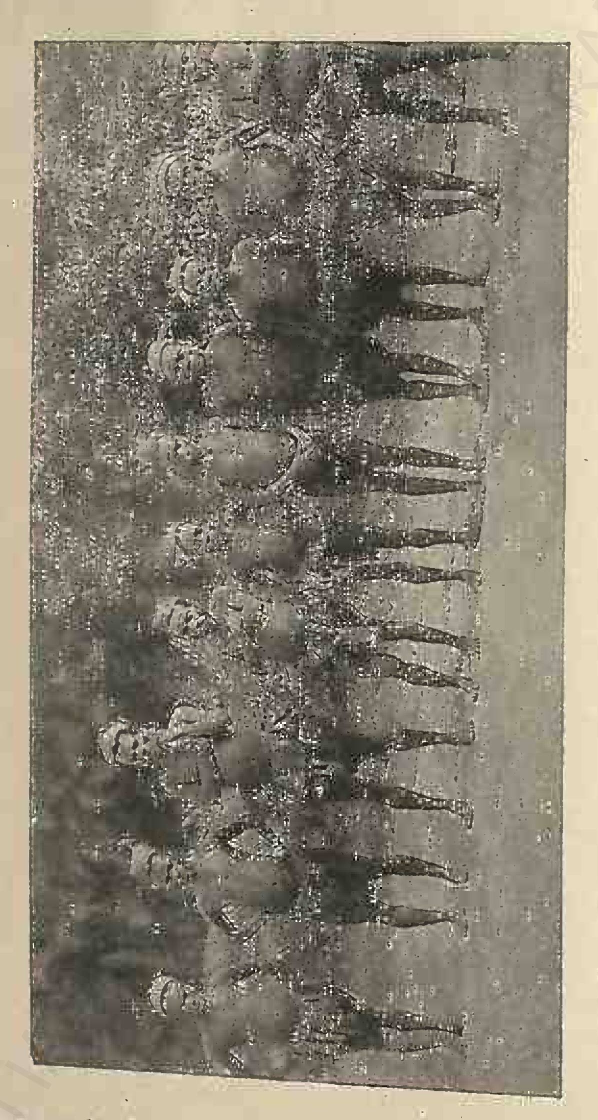


Fig. 15. — Un groupe de pygmées de l'Afrique Centrale, et de métis plus grands. (*Forbin.*)

les tons que le bien-être favorise l'accroissement de la taille et la misère la fait décroître. Il y a des faits qui le prouvent. Dans les pays scandinaves où les conditions de l'existence ont beaucoup

été améliorées ces dernières années la taille moyenne des conscrits est passée de 1 686 mm. en 1850 à 1 707 en 1905 (Norvège), de 1 690 en 1878 à 1 714 en 1907 (Suède), et de 1 654 en 1852-56 à 1 691 en 1904-05 (Danemark). De même en France, Hollande, Japon (1). Une population supposée formée d'un mélange de plusieurs races, les classes riches, bien nourries, ont une taille supérieure à celle des classes pauvres ; ainsi, tandis que les Anglais des professions libérales ont une taille moyenne de 69,14 pouces (1 757 mm.), les ouvriers de la même nation n'ont que 65,7 pouces (1 705 mm.) (2). Mais ne pourrait-on pas invoquer ici également l'influence de la race ? Celle qui prédomine dans l'aristocratie et dans les classes aisées n'est peut-être pas la même que celle des classes ouvrières. La même distinction aurait pu être faite entre les nobles (chliakhta) et les paysans en Pologne (3). Beddoe et autres ont remarqué que les mineurs ont une taille inférieure à la population qui les environne. De même, les ouvriers des usines et fabriques sont plus petits que les travailleurs en plein air, et cela aussi bien en Belgique (Houzé) qu'en Angleterre (Beddoe, Roberts) ou en Russie (Erismann, Anoutchin) (4). La différence de la taille entre étudiants et ouvriers a été constatée en Italie, en France, en Angleterre, en Espagne. Elle peut aller de 2,5 à 4, 7 cm. (5). Suivant Collignon (6), les populations de la Normandie et de la Bretagne qui habitent le long des lignes de chemin de fer et des grandes routes ont une taille supérieure à celles qui demeurent dans les régions écartées. Les conditions matérielles de l'existence s'étant améliorées depuis le percement des routes, la population a augmenté de taille. D'après Ammon et Lapouge, la population des villes en France et en Allemagne méridionale serait d'une stature plus haute que celle des campagnes à cause de la migration vers les centres urbains de la race de haute taille,

(1) Voy. J. Deniker, *l. c.* (*Les Races de l'Europe* ; II. *La taille*, p. 11, 48, 62 et suiv. ; Steensby, *Forelobige Betragtninger over Danmarks Race-antropologi Meddelelser om Danmarks Antropologi*, Copenhague, t. I, p. 83, 1907-11 ; Kamura.

(2) *Final Report Brit. Assoc.*, 1883, p. 17.

(3) Voy. J. Deniker *l. c.*, *Les Races de l'Europe*, II. *La taille*, p. 100 et 101.

(4) Beddoe, *The stature and bulk of man in the Brit. Isles* ; London, 1870, p. 148 et suiv. — Houzé, *Bull. Soc. anthr. Bruxelles*, 1887. — Roberts, *A manual of Anthropometry* ; London, 1878, et *Journ. Statist. Soc.* ; London, 1876. — Érismann, *Arch. f. soziale Gesetzgeb.* ; Tubingen, 1888, t. I. — Anoutchin, *O Geogrefitcheskom*, etc. (*Distrib. géogr. de la taille... en Russie*) ; Saint-Pétersbourg, 1889 (en russe).

(5) Cf. R. Martin, *l. c.*, p. 225.

(6) Collignon, *L'anthropologie au conseil de revision* ; *Bull. Soc. antr.* ; Paris, 1890, p. 764.

dolichocéphale et blonde, qu'ils appellent *Homo Europeus*. Cependant, RANKE a observé juste le contraire en Bavière, MACKEPRANG en Danemark et OLORIZ pour la ville et la province de Madrid (1), il y a d'autres objections à faire à cette théorie, basée sur les données du recrutement. Ces citadins de grande taille sont peut-être tout simplement des conscrits plus précoces : la vie des villes accélère la croissance et ils ont atteint presque la limite de leur taille, tandis que les villageois ont encore à grandir. Ceci est tellement vrai, que là où les statistiques ont été prises sur les civils, par exemple en Angleterre, la population des villes est plus petite que celle des campagnes. BEDDOE explique ce fait par les mauvaises conditions hygiéniques dans les villes, ainsi que par le manque d'exercice et par l'alcoolisme des citadins (2). Mais l'observation faite par BEDDOE ne se constate pas partout. En Suisse, par exemple, la taille des citadins semble en général plus élevée que celle des campagnards. La différence est surtout frappante, lorsqu'on examine des conscrits.

Somme toute, l'influence du milieu ne saurait être niée dans beaucoup de cas ; elle peut élever ou abaisser la taille, surtout en activant ou en retardant et même en arrêtant la croissance ; mais il n'est pas démontré qu'un tel changement puisse se perpétuer par transmission héréditaire et se fixer. Les caractères primordiaux de race semblent prendre toujours le dessus et les modifications produites par les milieux ne peuvent altérer la taille de la race que dans des limites assez restreintes. Ainsi, les mineurs d'une race de grande taille comme les Écossais par exemple, tout en étant plus petits que les Écossais des classes aisées, seront encore plus grands que les individus des classes aisées par exemple en Espagne ou en Italie et à plus forte raison que ceux du Japon ($1^{m},59$). La taille est donc bien un caractère de race et un caractère très persistant.

Jusqu'à présent nous n'avons parlé que de la taille des hommes. Celle des femmes (il s'agit des femmes adultes de 17 à 23 ans suivant les races) est toujours plus petite (comme chez tous les mammifères) que la taille des hommes ; mais de combien ? Empiriquement, TOPINARD a donné le chiffre de 12 centimètres comme différence

(1) MACKEPRANG. *Meddelelser om Danmarks antropologi*, t. I, 1907-11, p. 11 ; OLORIZ *La talla humana in España*, Madrid, 1896, av. carte.
(2) AMMON, *Die natürl. Auslese beim Menschen* ; Jena, 1893. — VACHER DE LAPOUGE, *Les sélections sociales* ; Paris, 1895. — BEDDOE, *loc. cit.*, p. 180. — RANKE, *Der Mensch*, t. II, p. 109 et suiv. ; Leipzig, 1887.

générale entre la taille des deux sexes dans toutes les races. Autrement dit la taille de la femme est de 7 pour cent environ inférieure à celle de l'homme. Les données sur la taille des femmes étant très rares, nous n'avons pu réunir que 55 séries de mensurations comprenant chacune plus de 15 individus et comparables à des séries d'hommes.

Il résulte de notre petite enquête, que dans 36 cas sur 55, c'est-à-dire dans les deux tiers des cas, la différence de taille entre les deux sexes, dans une population donnée, ne varie guère qu'entre 7 et 13 centimètres ; 26 fois sur 55, elle ne varie que de 11 à 13 centimètres, de sorte que le chiffre de 12 centimètres peut être accepté comme moyenne. D'ailleurs, la différence ne paraît pas changer suivant la taille moyenne plus ou moins élevée de la race ; elle est presque la même pour les Tahitiens et les Maricopas qui sont grands, que pour les Samoyèdes et les Caraïbes qui sont petits (1).

Ainsi donc, d'une façon générale, les catégories des tailles : grande, petite, etc., pour la femme seront comprises dans les mêmes limites que nous avons déjà indiquées pour l'homme, réduites seulement de 12 centimètres pour chaque catégorie : ainsi, les grandes tailles pour les femmes commenceront à $1^{m},58$ au lieu de $1^{m},70$, les petites, au-dessous de $1^{m},48$ au lieu de $1^{m},60$, etc.

La taille d'un homme vivant est naturellement plus élevée que celle de son squelette ; mais on ne connaît pas exactement la différence : elle ne doit cependant guère dépasser 2 ou 3 centimètres, d'après TOPINARD, ROLLET et MANOUVRIER.

On peut à l'aide des mesures des os longs des membres (fémur, humérus, etc.,) calculer approximativement la taille du squelette dont ils font partie. On se sert pour cela d'une formule de ROLLET (2) d'après laquelle il faut multiplier par exemple le fémur par 3,66 pour la taille de l'homme et par 3,71 pour celle de la femme, ou bien multiplier la longueur de l'humérus par 5,06 ou par 5,22 suivant les sexes. Mais cette formule n'est applicable que dans le cas des tailles très voisines de la moyenne ($1^{m},65$). Pour la généralité des cas il lui faut substituer des calculs plus exacts à l'aide des

(1) Cependant BOAS (*Zeit. f. Ethnol.*, 1895, p. 375). a trouvé sur 39 séries d'Indiens, a différence plus grande chez les tribus de haute taille (13,5) que chez les tribus de petite taille (9,9 cm.)

EHRENREICH cite des faits analogues. Dans les limites d'un même groupe ethnique les différences suivant le sexe seraient plus marquées dans les séries de hautes tailles que dans celles de petites tailles (PITTARD).

(2) ROLLET, *Mensur. des os longs*, etc. ; Lyon, 1889 (thèse doc. méd.).

tableaux de MANOUVRIER (1). C'est ainsi que RAHON (2) a pu déterminer avec une approximation suffisante la taille des populations françaises préhistoriques dont il sera question dans notre chapitre IX.

TÉGUMENTS. — PEAU. — La peau de l'homme se compose essentiellement de deux parties : une profonde, le *derme* (fig. 16, *D*),

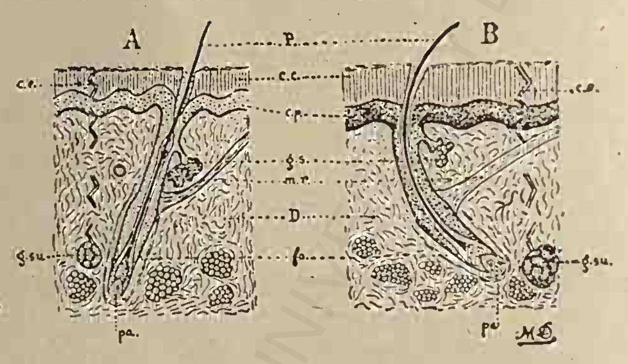


Fig. 16. — Coupe microscopique (demi-schématique) de la peau et du poil : A, d'un Européen ; B, d'un Nègre.

c.c, couche cornée et *c.p*, couche pigmentée (de Malpighi) de l'épiderme ; D, derme ; *g.su*, glande sudoripare ; *c.e*, son conduit excréteur ; *pa*, papille et *fo*, follicule du poil ; *m.r*, muscle redresseur du poil ; *g.s*, glande sébacée ; P, poil.

et une superficielle, l'*épiderme ;* cette dernière est formée à son tour de deux couches cellulaires : la couche cornée (fig. 16, *c.c*), dont les cellules tout à fait superficielles sont librement exposées à l'air, et la couche de MALPIGHI, située au-dessous et dont les rangées de cellules les plus profondes contiennent des granulations de pigment en plus ou moins grande quantité (fig. 16, *c. p*). A certains endroits l'épiderme se modifie pour former soit une *muqueuse*, par exemple aux lèvres, soit une production cornée, tantôt transparente (la cornée de l'œil), tantôt seulement translucide et plus ou moins dure (les ongles).

Il y a peu de choses à dire sur les différences dans la nature et la structure de la peau suivant les races. Sa coloration, dont nous parlerons plus bas (Voy. *Pigmentation*), est plus importante. On a signalé la dureté et l'épaisseur du derme (fig. 16, B) et le velouté de

(1) MANOUVRIER, *Mém. Soc. anthr.*, 2e sér., t. IV ; Paris, 1893, p. 347.
(2) RAHON, *Mém. Soc. anthr.* 2e sér., t. IV ; Paris, 1893, p. 403.

la peau chez le nègre ; cette dernière qualité est due probablement à la profusion et au volume des glandes sébacées (fig. 16, *g.s*) qui, accompagnent les poils. BISCHOFF a fait une observation intéressante

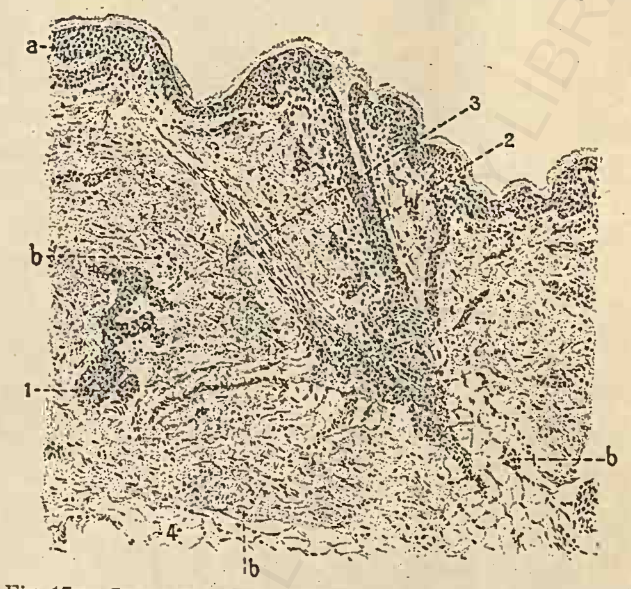


Fig. 17. — Coupe de la peau recouverte par la tache pigmentaire (grossissement environ 5 diamètres).

a) Couche de Malpighi ; *b*) Cellules pigmentaires du derme ; 1) Une invagination de la couche de Malpighi ; 2 et 3) Poil et son muscle redresseur. *Bull. Soc. Anthrop. S. Watif.*

sur la rareté relative des glandes sudoripares (qui se trouvent dans l'épaisseur du derme) (fig. 16, *g.su*), chez les Fuégiens (1), mais des études comparatives à ce sujet n'ont pas été poursuivies sur d'autres races. La disposition des crêtes papillaires sur la pulpe des doigts, si bien étudiée par GALTON (2) offre un grand intérêt au point de vue de l'identification individuelle, mais par ce fait même que c'est un bon caractère individuel, elle perd toute valeur comme caractère de race.

Dans ces derniers temps certains auteurs (3) ont cherché à

(1) BISCHOFF, *Sitzungsber. Mat. Phys. Cl. Bayr. Akad.* ; München, 1882, p. 243 et 356.

(2) GALTON, *Finger-Prints* ; London, 1892. VERVAEK. Les empreintes digitales ; *Bul. Mém. Soc. Anthr.* Bruxelles, t. 27, 1909, p. LXXXIII.

(3) SCHLAGINHAUFEN, *Palma und Planta*, etc..., *Zeit. f. Ethn.*, 1906, p. 656. — WILDER, *Racial Differences in Palma and Soles* ; *Amer. J. of. Anat.*, t. 6, 1904, p. 244. — LOTH, *Hautleistungen bei Polen*, *Zeit. f. Morph. und Anthr.* t. 13, 1910, p. 77.

déterminer les différences raciales de la disposition des crêtes papillaires jointe à la disposition des coussinets graisseux de la plante du pied et de la paume de la main. Mais les résultats limités à 6 groupes ethniques (Polonais, Indiens Maya, Hindous, Yorouba, Papou, Anglo-Américains) ne sont pas bien nets.

CHEVEUX ET POILS. — La production cornée, la plus importante

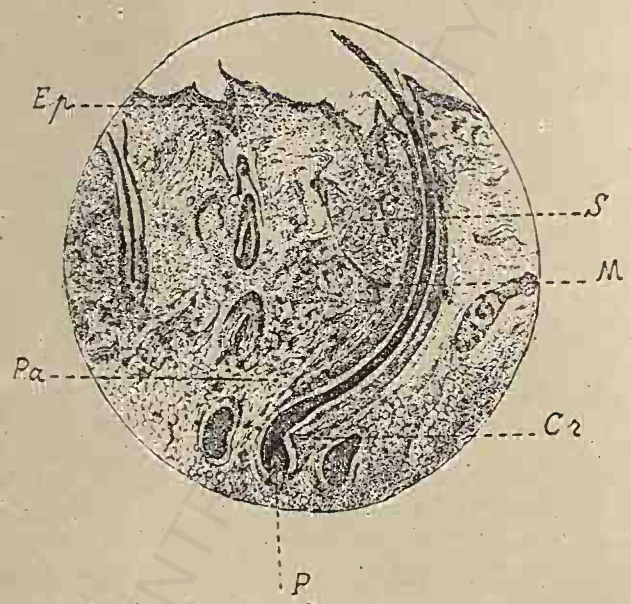


Fig. 18. — Coupe du poil. (*Bul. Soc. Anthropologie.*)

de la peau, au point de vue de la distinction des races, est indubitablement le cheveu ou le poil. Si la texture générale, le nombre

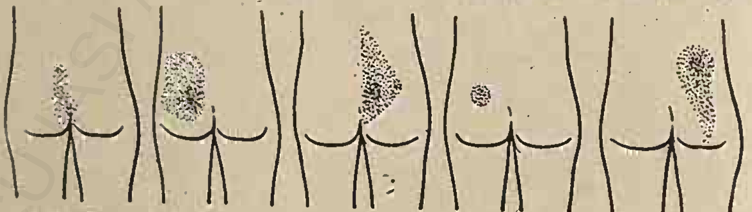


Fig. 19. — Taches pigmentaires chez les enfants bulgares. (*S. Waleff, Bul. Soc. Anthropologie.*) Voy. p. 68 Note 2.

de poils (environ deux cent soixante par centimètre carré) n'offrent presque pas de différence de race à race, en revanche la longueur

des cheveux, le rapport de cette longueur dans les deux sexes, la nature des cheveux, leur consistance, leur coupe transversale, leur forme, leur couleur varient beaucoup suivant les races.

Le poil prend naissance d'une couche de l'épiderme profondément enfoncée dans le derme, de façon à y former comme un petit sac ou *follicule* (fig. 16, *fo*) ; du fond de ce sac, et recouvrant par sa base une petite papille (fig. 16, *pa*) remplie de vaisseaux destinés à le nourrir, le poil se dresse et sort au dehors ; il est accompagné d'un petit muscle qui peut le redresser (fig. 16, *m.r*) et d'une glande sébacée (fig. 16, *g.s*) destinée à le lubrifier.

On distingue ordinairement en anthropologie quatre variétés principales de cheveux quant à leur aspect et à leur nature : cheveux *droits*, *ondés*, *frisés* et *crépus* ou *laineux* (1). Il est facile de se rendre compte à simple vue des différences que présentent ces variétés, mais l'examen plus attentif montre qu'elles se manifestent jusque dans la structure microscopique du cheveu.

Les *cheveux droits* ou *lisses* (*straight* en anglais, *straff* ou *schlicht* en allemand) sont ordinairement rectilignes et tombent lourdement en plaques sur les côtés du crâne ; tels sont les cheveux des Chinois, des Mongols, des Indiens d'Amérique (fig. 20). Les cheveux droits sont ordinairement roides et gros, mais on en trouve parfois d'assez fins, par exemple chez les Finnois occidentaux ; il est vrai que dans ce cas ils ont une tendance à devenir ondoyants. Les *cheveux ondés* ou *ondulés* (*waved* en anglais, *wellig* en allemand) dessinent une longue courbe ou spirale incomplète d'une extrémité à l'autre (fig. 21 et 22) ; on les dit *bouclés* quand ils présentent un enroulement à l'extrémité (fig. 23). L'ensemble de la chevelure offre un aspect ondulé assez agréable ; nous ne citerons comme exemple que certaines femmes blondes écossaises. Ce type d'ailleurs est très répandu parmi les Européens bruns ou blonds. Dans le type *frisé* (*curly* ou *frizzy* en anglais, *lockig* en allemand) le cheveu est enroulé en plusieurs tours de spire formant des anneaux successifs d'un centimètre de diamètre ou plus (fig. 24). Tels sont les cheveux des Australiens, des Nubiens, de certains Mulâtres, etc. Enfin, le type de cheveux *laineux* ou *crépus* (*woolly* en anglais, *kraus*, *spiral-*

(1) P. Martin (*l. c.*) reconnaît 11 variétés de cheveux réunies en trois groupes : 1°) groupe *lissotriche* comprenant les cheveux *droits* et *gros* (*straff* en allemand), *droits et fins* (schlicht) ; *à peine ondulés* (*flachwellig*) ; 2°) groupe *kymatotriche* comprenant : les cheveux *ondulés* (*weitwellig*) ; *très ondulés* (*engwellig*) et *en boucles* (*lockig*) ; enfin le groupe *ulotriche*, composé de cheveux *frisés* (*gekräuselt*), *crêpus*, *très crêpus* (*locker* et *dicht-kraus*) et enroulés en *fil-fil* ou en *spirale*.

gerollt en allemand) est caractérisé par des tours de spire excessivement étroits (de 1 millimètre à 9 millimètres au maximum) ; les

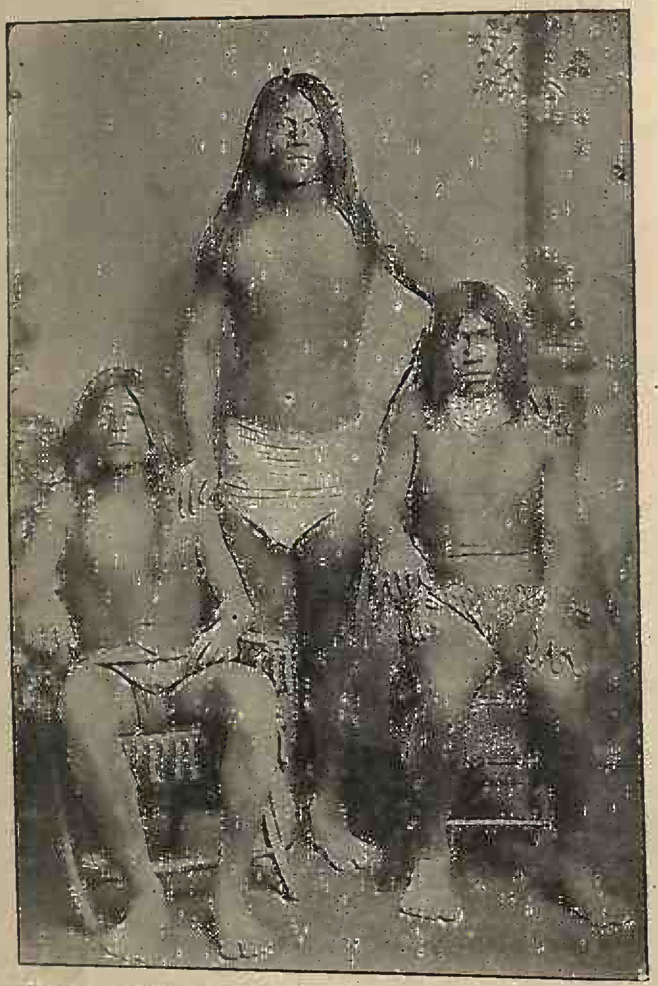


Fig. 20. — Indiens Mohave de l'Arizona, type de chevelure lisse. (*Phot. Ten Kate.*)

anneaux de la spirale sont très rapprochés, nombreux, bien roulés et s'accrochent souvent les uns aux autres, formant des touffes ou des boules, le tout rappelant un peu la laine de mouton (fig. 25). Ce type comporte deux variétés. Quand les cheveux sont relative-

ment longs et leurs spires assez larges, la chevelure prend l'aspect d'une toison continue comme chez certains Mélanésiens (fig. 316) ou chez la plupart des Nègres (fig. 25 et 94). Dans sa classification des races humaines, HAECKEL (1) a pris ce type comme caractéristique du groupe d'*ériocomes*. Mais quand les cheveux sont courts et



Fig. 21. — Vedda pur des monts Danigala (Ceylan), type de chevelure ondulée. (*Phot. frères Sarasin.*)

à spires très étroites, ils ont la tendance à former, en s'enchevêtrant, de petites touffes, dont les dimensions varient de la grandeur d'un pois à celle d'un grain de poivre ; ces touffes sont séparées par des espaces qui paraissent glabres (*cheveux en grains de poivre*). Ce type de chevelure dénommé *lophocome* par HAECKEL, est répandu chez les Hottentots et les Bochimans (fig. 43) ; mais la plupart des Nègres l'ont dans leur enfance, et même à l'âge adulte, à certains endroits, vers les tempes, au front, bref partout où le cheveu reste très court (fig. 25). Il ne faut pas croire que la disposition dont nous venons de parler provient de ce que les cheveux sont implantés dans le

(1) HAECKEL, *Hist. de la création des Êtres organisés*, trad. de l'allem. ; Paris, 1874, p. 597.

cuir chevelu comme les « loquets » d'une brosse. L'insertion est la même dans toutes les races ; elle est continue aussi bien chez les Bochimans que chez les Européens ou les Mongoloïdes. Tout au plus, peut-on constater que les rangées de poils chez les Nègres sont plus irrégulières et se rapprochent plus dans certains endroits,



Fig. 22. — Sujet de la figure précédente, vu de face. (*Ph. fr. Sarrasin.*)

laissant dans d'autres, entre elles, des intervalles de 2 à 3 millimètres. Seulement, par suite de la brièveté et de l'enroulement excessif, les cheveux s'enchevêtrent et s'accrochent par leurs spires, formant des glomérules ou des touffes. D'ailleurs, l'inclinaison du cheveu par rapport au cuir chevelu ne va pas en se rapprochant de la verticale à mesure que l'on s'avance des tempes vers le vertex : les poils sont distribués en groupes, dont tous les éléments ont la même direction mais l'orientation des différents groupes est irrégulière ; cette disposition favorise la formation des « grains de poivre » (Frédéric).

L'examen microscopique des sections transversales des divers

cheveux pratiqué déjà en 1822 par Heusinger, puis successivement par Brower (de Philadelphie), Kölliker, Pruner-Bey, Latteux, Waldeyer et Friedenthal (1), a donné des résultats qui ont été fortement discutés et qui sont discutables si l'on s'en tient aux chiffres individuels et absolus, si l'on compare les sections faites



Fig. 23. — Femme Toda (Inde), type de chevelure bouclée. (*Phot. Thurston.*)

d'après des méthodes défectueuses ou exécutées aux différents niveaux du cheveu. Mais si l'on calcule l'*indice* d'une section faite au milieu du cheveu, c'est-à-dire le rapport entre la largeur de cette section et sa longueur supposée égale à 100, et cela sur un grand nombre de cas individuels, on obtient des résultats satisfaisants, comme l'ont démontré Topinard, Ranke, Frederic, Minakof et Fritsch (2) en général, ainsi que Baelz pour les Japonais, Mon-

(1) Pruner-Bey, *Chevelure comme caractérist. des races hum.* ; *Mém. Soc. anthr.* ; Paris, 1863, t. II, p. 1. — Latteux, *Technique microsc.* ; Paris, 1883, p. 239. — W. Waldeyer, *Atlas der Mensch, u. Thier. Haare;* Lahr, 1884. — Friedenthal, *Beiträge zur Naturgesch. d. Menschen, Fasc* 1 à 4, Iéna 1908. Friedenthal a fait également cet examen sans pratiquer de coupes, au moyen du « *Kapillarrotator de Zeiss* » (*Z. f. E.*, 1913, p. 50).

(2) Topinard, *Élém. anthrop. gén.*, p. 265. — J. Ranke, *Der Mensch* ; Leipzig, 1887, t. II, p. 172. — Frédéric, *Rassenunterschiede des menschlischen Kopfhaare*; *Z. f.*

TANO et FISCHER pour les races de la Malaisie en particulier (1). Si l'on considère un grand nombre de coupes microscopiques faites toutes au même niveau du cheveu, on constate que les cheveux droits présentent en majorité une section circulaire, tandis que les cheveux crépus en offrent une en forme d'ellipse allongée ou de haricot. Cette ellipse est moins étendue, un peu plus renflée dans les coupes des cheveux ondulés. Si l'on suppose le grand axe de l'ellipse = 100, le petit axe sera représenté, d'après TOPINARD (ou FRÉDÉRIC et TURNER) par des chiffres variant de 40 à 50 pour les cheveux crépus des Bochimans et des Hottentots, de 50 à 60 (ou de 52 à 70) pour ceux des nègres et Négritos, de 67 pour ceux des Tasmaniens (TURNER, 1914), (de 70 à 73 pour les Mélanésiens), tandis que les cheveux droits des Esquimaux auront cet axe = 77, ceux des Tibétains (et des Yakoutes) = 80, ceux des Japonais = 85 à 87, etc. Les cheveux des Européens offrent une section elliptique dans laquelle le grand axe étant = 100, le petit axe est représenté par des chiffres variant de 62 à 72 (ou de 75 à 94). Les poils de la barbe et du pubis sont en général 3 fois plus volumineux que ceux des cheveux. On peut dire avec certitude aujourd'hui, après les travaux de UNNA (2), que les cheveux crépus des Nègres, des Hottentots, Bochimans et des Mélanésiens s'enroulent en spirale serrée, grâce précisément à leur aplatissement, à leur section elliptique, et grâce aussi à la forme spéciale de leur follicule et de leur papille. En effet, chez ces peuples, le follicule, au lieu d'être droit comme chez l'Européen (fig. 16, A), décrit une courbe en lame de sabre, ou même un quart de circonférence (fig. 16, B). La papille est ronde, chez le Nègre comme chez le blanc, mais la gaine fibreuse entourant la base du follicule forme d'un côté une crête saillante qui lamine en quelque sorte le cheveu à sa base et lui donne une section elliptique. Ainsi s'expliquerait, selon BLOCH et VIGIER, l'aplatissement du cheveu du Nègre. Pour ce qui est de l'enroulement, on dirait

Morph. u. Anthrop., t. IX, 1906, p. 248 (avec une abondante bibliographie). — FRITSCH *Das Haupthaar.... bei den Rassen...* Berlin, 1912, av. pl. — SIR WILLIAM TURNER, *The aborigines of Tasmania.* III. *The hair ; Transac. Roy. Soc. Edinburg*, vol. 50, part 2, 1914.

(1) E. BAELZ, *Korperl. Eigensch. d. Japaner; Mitth. Deut. Gesell. Nat. und. Volkerk. Os'as'ens*, t. III, fasc. 28, p. 330, et t. IV, fasc. 32, p. 39 ; Yokohama, 1883-1885. — MONTANO, *Miss. aux îles Philippines*; Paris, 1885 (Ext. *Arch. Miss. scient.*, 3e sér., t. XI). E. FISCHER, *Anat. Unters... Haarproben der Malayen* ; in : MAAS, *Durch. Zentral Sumatra*, Berlin, 1902, t. 2.

(2) P. S. UNNA, *Ueber das Haar als Rassenmerkmal* (*Arbeit. aus Unnas Klinik f. Haut-Krankh. in Hamburg*, 1896, p. 42 ; *Deutsche medizin. Zeit.*, 1896, nos 82 et 83 ; *Corresp. Bl. d. d. Gesel. Anthr.*, 1898, p. 54).

que le poil a rencontré dans son développement, au moment où l'épiderme s'invaginait dans le derme, trop de résistance de la part de ce dernier si dur en effet chez le Nègre ; il se serait comme



Fig. 24. — Kouroumba des monts Nilghiri, type de chevelure frisée. (*Phot. Thurston.*)

tordu dès son origine. Sortant d'un moule incurvé, il ne peut que continuer à s'enrouler au dehors, surtout étant donné son aplatissement ; il s'enroule en une spirale dont le plan à l'origine est normal à la surface du cuir chevelu (1). Quant à la grosseur du cheveu,

(1) Voy. STEWART, *Microsc. Journ.*, 1873, p. 54 ; T. ANDERSON STEWART, *Journ. anat. phys.*, XVI, 1881-1882, p. 362 ; et A. BLOCH et P. VIGIER, *Bull. Mém. soc. anthr. Paris*, 5ᵉ sér., t. 5, 1904, p. 124, avec fig. parfaites des préparations histologiques. Voy. aussi FRITSCH, *l. c.* ((Haupthaar).

il paraît qu'en général elle est plus considérable pour les cheveux droits (Chinois et Japonais — 0 mm. 1 à 0 mm. 14, Malais — 0 mm. 08 à 0 mm. 15) que pour les crépus (Bochimans et Hottentots : 0,07 à 0,08) ; cependant les cheveux des Finnois occidentaux sont droits et fins en même temps.

Une certaine corrélation paraît exister entre la nature des cheveux et leur longueur absolue et relative. Ainsi, les cheveux droits sont en même temps les plus longs (Chinois, Indiens d'Amérique)

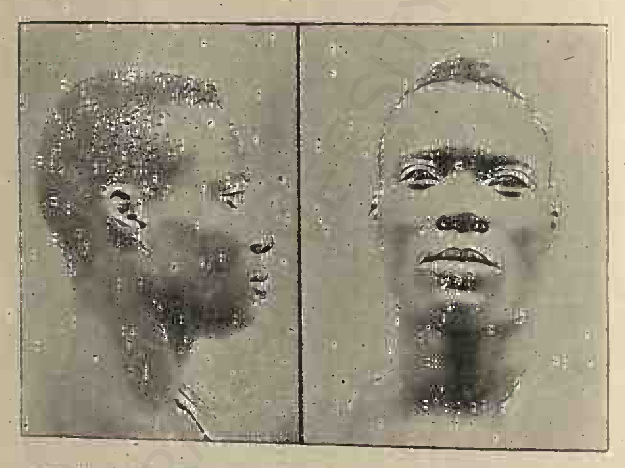


Fig. 25. — Nègre-Agni de Krinjabo, Afrique occident., type de chevelure crépue. (*Phot. Thoman commun. par Collignon.*)

(fig. 20), tandis que les cheveux crépus sont les plus courts (de 5 à 15 centimètres) (fig. 25). Les cheveux ondulés occupent une position intermédiaire. En outre, la différence entre la longueur des cheveux chez l'homme et chez la femme est presque insensible dans les deux divisions extrêmes. Dans certaines races à cheveux droits, la chevelure est aussi longue chez les hommes et chez les femmes ; il suffit de rappeler les nattes des Chinois ou la belle chevelure des Peaux-Rouges qui peut atteindre, dans certains cas, jusqu'à 2 mètres de longueur (CATLIN). De même, dans les races à cheveux frisés, la chevelure est également courte pour les deux sexes ; les femmes bochimanes, hottentotes et même nègres n'ont pas la chevelure sensiblement plus longue que les hommes (fig. 43 et 94). Ce n'est que dans les catégories des cheveux ondulés et en partie des cheveux frisés que les différences sont appréciables ;

chez les hommes européens, la longueur des cheveux dépasse rarement 30 ou 40 centimètres, tandis que chez les femmes elle est en moyenne de 65 à 75 centimètres et peut atteindre, dans des cas exceptionnels, jusqu'à 2 mètres de longueur (chez une Anglaise, d'après le Dr D. Wilson).

Un autre fait à noter, c'est que le développement général du système pileux à la face comme sur le reste du corps semble avoir un certain rapport avec la nature des cheveux.

Les races aux cheveux droits sont ordinairement très glabres, les hommes y ont à peine une barbiche rudimentaire [Indiens de l'Amérique (fig. 20), Mongols (fig. 39), Malais], tandis que dans les races aux cheveux ondulés ou frisés, le développement du système pileux est considérable [Australiens, Dravidiens, Iraniens (fig. 41), Aïnos (fig. 247), etc.]. Les races aux cheveux crépus ne rentrent pas cependant dans cette règle ; on y trouve des types glabres (Bochimans, Nègres occidentaux) à côté des types assez poilus (Mélanésiens, Akka, Achanti). Il paraît y avoir un certain balancement entre l'abondance des cheveux sur la tête et sur le corps. Ainsi, d'après Hilgendorf, les Japonais, qui sont glabres, ont de 252 à 286 poils par centimètre carré à la tête, tandis que les Aïnos poilus n'en ont que 214. Les Nègres et les Blancs ne paraissent cependant pas présenter de différences de ce genre (Gould) ; les premiers ont de 280 à 400 cheveux par centimètre carré, les seconds, de 250 à 480 (Withoff, Auburtin, Frédéric). La calvitie même dépend jusqu'à un certain point de la nature des cheveux. D'après Gould elle est dix fois moins fréquente chez les Nègres que chez les Blancs entre 33 et 44 ans et trente fois moindre entre 21 et 32 ans. Chez les Mulâtres, elle est plus fréquente que chez les Nègres, mais moins que chez les Blancs. Enfin, chez les Peaux-Rouges, elle serait encore plus rare que chez les Nègres. La *canitie* (cheveux blancs) suit à peu près la même règle (1).

En somme, on peut diviser les races humaines, d'après la nature de leurs cheveux, ainsi qu'il suit : *Cheveux crépus :* races bochimane, nègre et mélanésienne ; *cheveux frisés :* races australienne, éthiopienne (Bedja, Foulbé, etc.) et dravidienne ; *cheveux ondés*, races blanches de l'Europe, de l'Afrique du Nord et de l'Asie (Mélanochroïdes ou brunes et Xanthochroïdes ou blondes) ; *cheveux fins, droits ou légèrement ondés*, races Turco-Tarare, Finnoise, Aïno et

(1) B. A. Gould, *loc. cit.*, p. 562.

Indonésienne (Dayaks, Naga, etc.) ; enfin, *cheveux gros droits* : races Mongoloïdes et Américaines (sauf quelques exceptions). — Il faut noter que dans les mélanges multiples entre les races, les caractères des cheveux se fusionnent ; ainsi les métis entre les Nègres et les Indiens de l'Amérique ont le plus souvent les cheveux frisés ou ondés. Mais il y a aussi des retours fréquents vers le type primitif, cependant presque toujours un peu atténué.

Il n'y a pas de races d'*hommes velus*. Tout ce que l'on a dit de différents « sauvages poilus » de l'intérieur de l'Afrique ou de l'Indo-Chine se réduit à la présence d'un léger duvet (probablement les restes de lanugo embryonnaire) chez les Akkas du haut Nil ou à l'existence fortuite d'une ou de deux familles d'hommes poilus en Birmanie qu'on exhibait il y a quelques années en Europe et en Amérique. D'autres « phénomènes » ont été montrés, comme la fameuse Julia Pastrana ou les « Hommes-chiens » de la Russie. Tous ces sujets ne sont que des cas particuliers d'atavisme ou de retour à la condition primordiale probable de l'homme ou de son précurseur qui, semble-t-il, était aussi poilu que le sont par exemple aujourd'hui les singes anthropoïdes ; ce ne sont nullement les représentants d'une race poilue (1).

La barbe est, comme on le sait, un des caractères sexuels de l'homme, encore qu'on en trouve de bien belles chez certaines femmes, notamment parmi les Européennes du sud et surtout parmi les Espagnoles. Elle est en général d'autant mieux fournie que le corps est poilu. Chez les hommes des races glabres (Mongols, Malais, Américains) c'est à peine si l'on voit quelques rares poils aux coins de la bouche et sur le menton (fig. 39 et 332) ; dans les races très poilues, comme les Aïnos, les Iraniens, certains Sémites, les Todas, les Australiens, les Mélanésiens, la barbe est forte et abondante sur les lèvres, le menton et les joues où elle s'avance parfois jusqu'aux pommettes (fig. 41) ; dans les races Nègre et Bochimane, ni la moustache, ni la barbe ne peuvent atteindre de grandes dimensions à cause de la nature des poils enroulés (fig. 293 et 300). Les cils et les sourcils sont très développés dans les races poilues et cela dans les deux sexes : il suffit de rappeler les sourcils épais et confluents des femmes persanes. Par contre chez les Mongoloïdes on constate le peu de développement des cils, en rapport avec la structure particulière de leur œil (Voy. p. 97).

(1) Voy. pour le détail de tous les cas connus d'hypertrichose dans la science et dans l'art : A. F. LE DOUBLE et F. HOUSSAY. *Les velus*, Paris, 1912.

PIGMENTATION (1). — La distribution du pigment, qui donne la coloration à la peau, aux cheveux, à l'iris, varie beaucoup suivant les races et constitue, à côté de la nature des cheveux, un des bons caractères distinctifs. Comme nous l'avons déjà dit plus haut, le pigment est accumulé principalement dans les couches les plus profondes du corps muqueux de MALPIGHI (fig. 16, *c.p*), mais on le rencontre aussi en petite quantité dans le derme (2), ainsi que dans les muqueuses. Suivant les races, les granulations microscopiques du pigment, d'un brun presque uniforme, sont très inégalement distribuées autour du noyau dans les cellules, auxquelles elles donnent les tons les plus variés depuis le jaune pâle jusqu'au brun sombre, presque noir. De plus il s'en trouve aussi dans les espaces intercellulaires. Comme le pigment existe dans toutes les races et dans toutes les parties du corps, c'est donc à sa plus ou moins grande accumulation dans les cellules qu'est due la coloration de la peau et de ses dérivés. En outre, le sang vu par transparence à travers la peau donne, avec le pigment des combinaisons de couleur particulières, dans certaines races tout au moins.

D'où provient le pigment ? On admettait, jusqu'à ces derniers temps, qu'il se forme au dépens des produits de décomposition des globules rouges du sang. Pénétrant dans certaines cellules ces produits sont transformés en pigment et par la migration de ces cellules, transportés vers la peau, les cheveux, les yeux, etc. Ceci n'est partiellement vrai que pour les cellules pigmentaires du derme ; quant à l'épiderme, le pigment y est élaboré, sous l'influence de la lumière et de la chaleur par la décomposition des granulations du noyau cellulaire (3).

Chacun sait que nos races blanches se « hâlent » au soleil : c'est le pigment qui se développe en quantité et se dépose dans les cellules sous l'action de l'air, de la chaleur et de la lumière ; la congestion des vaisseaux y est aussi pour quelque chose. De même, les personnes vivant longtemps dans les épaisses forêts ou les endroits sombres quoique aérés, finissent par devenir plus pâles, par suite de la perte du pigment qui reparaît aussitôt que l'on s'expose au

(1) Voy. SCHWALBE, *Die Hautfarbe des Menschen*, *Mitheil. Anthr. Gesell. Wien*, 1904, p. 331 (t. 34, 3ᵉ série., 4). (Important pour la pigmentation en général.)

(2) BREUL, *Vertheil. d. Hautpigments bei versch. Menschenrassen. Morph. Arb.* de G. Schwalbe, t. VI, fasc. 3 ; Iéna, 1896. — ADACHI, *Hautpigment bein Menschen und... Affen-Zeitschr. f. Morph. u. Anthropol.*, t. 6, 1903.

(3) MEIROWSKI, *Ueber der Ursprung der melanotischen Pigments*, Leipzig, 1908 et *Monatschr. praxt. Dermatol.*, 1906, t. 42, p. 43 et t. 43, p. 155.

soleil. Mais les modifications provoquées par l'action de l'air et de la chaleur varient même chez les Européens suivant la coloration propre à leur race.

Ainsi chez les races blanches du nord de l'Europe la peau, brûlée par le soleil, devient rouge, comme tuméfiée ; par contre chez les bruns de la Méditerranée elle prend le teint bronzé. Il y a donc chez ces deux races des différences notables, sinon dans la nature chimique du pigment, ce qui est peu probable, du moins dans sa quantité. Il en est de même des autres races et l'on peut distinguer aisément au moins dix nuances principales de couleur de la peau dans les races humaines. D'abord parmi les Blancs, deux nuances, 1° le blanc pâle (*pale white* en anglais) et 2° le blanc rosé (*florid* ou *rosy* en anglais) propres aux Scandinaves, Anglais, Hollandais, etc. ; puis, 3° le blanc basané (*brownish white*), propre aux Espagnols, Italiens, etc. Dans les races dites *jaunes* on peut reconnaître également trois variétés de couleur : 4° jaune pâle (*yellowish white*), terreux, couleur graine de froment, comme par exemple chez certains Chinois ; 5° jaune épais (*yellow*, *olive*), couleur du cuir neuf des valises, par exemple, chez la plupart des Indiens de l'Amérique du Sud, chez les Polynésiens, les Indonésiens ; 6° le jaune brun (*dark yellow brown*, *dark olive*) ou couleur feuille morte chez certains Américains, chez les Malais, etc. Dans les races à peau foncée il faut distinguer au moins quatre nuances : 7° brun rougeâtre ou couleur cannelle (*red*, *copper coloured*), comme par exemple chez les Bedjas, chez les Niam-Niam et les Pheuls ; 8° brun couleur chocolat (*reddish brown*, *chocolate*), comme chez les Australiens, certains Nègres et Dravidiens, Mélanésiens, et enfin 9° brun très foncé (*sooty black*) et 10° noir (*coal black*, *black*), par exemple chez différentes populations nègres.

Afin d'éviter l'arbitraire dans la désignation des couleurs, les anthropologistes se servent de tableaux chromatiques dans lesquels les échantillons des principales variantes des couleurs sont marqués par des numéros. Le meilleur tableau, presque universellement adopté, est celui de Broca à 34 nuances (1). L'Institut anthropologique de Grande-Bretagne en a publié une édition simplifiée très pratique (2), qui contient seulement les dix nuances princi-

(1) Broca, *Instructions génér. pour les rech. anthropologiques sur le vivant*, 2e édit. ; Paris, 1879.

(2) J. G. Garson and Ch. H. Read, *Notes and Queries on Anthropology, edit. for the Anthr. Inst.*, 2e éd. ; London, 1892.

pales, proposées par TOPINARD ; ce sont celles que nous venons d'énumérer.

Le pigment, comme nous l'avons dit, n'est pas uniformément réparti sur tout le corps. Chez les races les plus blanches comme chez les plus foncées, la face ventrale est en général plus claire que la face dorsale, et les faces de flexion des membres, que les faces d'extension. D'ordinaire c'est le dos, la face dorsale des bras, les mamelles, les organes génitaux qui comme chez les animaux ont le plus de pigment et le ventre, les paumes des mains et les plantes des pieds, le moins. Les parties couvertes par les vêtements sont moins colorées chez les Blancs et chez les Jaunes que les parties découvertes ; l'on prétend, mais sans preuves sérieuses, que le contraire a lieu chez les populations noires et brunes.

Dans l'*iris*, la pigmentation revêt un caractère particulier. Comme on sait, ce diaphragme perforé de l'œil se compose histologiquement de trois couches : une antérieure, épithéliale ; une moyenne, le stroma, avec les fibres musculaires destinées à élargir ou à rétrécir la pupille ; enfin une postérieure, dite pigmentaire. Mais il ne faut pas croire que cette couche soit l'unique dépôt du pigment de l'iris ; on en trouve encore quelques accumulations dans l'épaisseur du stroma et de la couche musculaire. Dans les deux couches, les granulations du pigment ont la même couleur brune que dans le reste du corps, seulement le pigment de la couche postérieure, dite pigmentaire, ne se voit qu'à travers le stroma et paraît bleu ou gris, plus ou moins clair ou foncé suivant sa quantité, tout comme le sang noir des veines nous paraît bleu à travers la peau. Au contraire, le pigment accumulé dans le stroma ou entre les fibres musculaires de l'iris se présente avec sa coloration naturelle, jaune brunâtre ou brun foncé suivant sa quantité, sous la forme de traînées s'irradiant très nettement de la pupille vers la périphérie de l'iris et occupant le tiers, les deux tiers ou même la totalité de cette membrane.

Vus à une certaine distance, les iris sans pigment dans leur couche moyenne (stroma) paraissent bleus ou gris ; ceux dont le stroma et les muscles sont chargés en entier ou en bonne partie de pigment paraissent bruns, châtain foncé, presque noirs, suivant la quantité du pigment. Mais les iris dont le fond bleu ou gris est seulement semé de quelques taches jaunâtres de pigment paraissent verts, jaunes, gris jaunâtre, gris verdâtre, etc. Il n'y a donc à dis-

tinguer que trois nuances fondamentales de l'iris, ou, comme on dit vulgairement de la couleur des yeux : claire (yeux bleus ou gris), foncée (yeux d'un brun clair ou d'un brun foncé, dits noirs) et intermédiaire (yeux verts, jaunes, gris jaunâtre, etc.). Ce classement est tout à fait en rapport avec la quantité de pigment dans l'iris.

Ce n'est que dans les races blondes européennes, peut-être aussi dans les races turco-finnoises, qu'on constate les yeux clairs, bleus ou gris ; les yeux brun clair se rencontrent chez quelques mongoloïdes ; dans le reste des populations de la Terre les yeux sont brun foncé ou noirs. Il en est de même pour la *coloration des cheveux*. Elle varie sensiblement chez les races à cheveux ondés, beaucoup moins chez les races à cheveux droits et frisés et reste toujours noire parmi les races à cheveux crépus. On peut distinguer quatre nuances principales des cheveux : noire, brune, moyenne ou châtain (*chestnut brown* en anglais) et blonde. Dans cette dernière nuance il faut séparer encore le blond jaunâtre du blond filasse et du blond cendré (*dull* en anglais). Les cheveux *roux* ou *rouges* de toutes les nuances ne sont qu'une anomalie individuelle, accompagnée d'ailleurs presque toujours de *taches de rousseur* (*éphélides*) à la face et sur le cou. Il n'y a pas de races aux cheveux roux, mais les blonds et les châtains peuvent avoir un reflet rougeâtre dans leur chevelure. Certains auteurs, comme VORNER (1) prétendent qu'en dehors du pigment en granulations, il existe un pigment soluble, liquide, jaune-rougeâtre qui donne la coloration rousse aux cheveux et aux éphélides ; d'autres prétendent que cela est dû à la présence d'un pigment spécial, orangé.

Les cheveux rouges sont très communs dans les pays où se sont mêlées plusieurs races blanches, brunes ou blondes. On trouve alors dans ces races croisées des chevelures de toutes les couleurs, noires, brunes, blondes, rousses, cendrées, châtain, etc. C'est le résultat naturel du mélange de sang. Mais lorsque, chez un peuple aux cheveux noirs, qui n'a subi aucun mélange, qui, du moins, ne s'est jamais mêlé qu'avec des races aux cheveux noirs, naît par exception un individu aux cheveux rouges, cela constitue un cas presque pathologique appelé *érythrisme* par BROCA. L'érythrisme ne peut se manifester que dans certaines races ; du moins on n'en a cité jusqu'ici aucun exemple chez les Nègres ; par contre, l'éry-

(1) VOERNER, *Dermatolog. Zeitschr.*, t. 12, 1905, p. 379 et 499.

thrisme est assez fréquent chez les Juifs de l'Europe, chez lesquels il est le plus souvent associé aux cheveux frisés (1).

La coloration des cheveux dépend non seulement du pigment, mais encore du plus ou moins d'air contenu dans le canal médullaire et la substance corticale du poil, qui mélange les tons blancs et gris à la teinte générale donnée par le pigment. L'état de la surface du poil a aussi son importance. Après lavage ou séjour prolongé en plein air, les cheveux deviennent ternes, moins colorés, ce qui tient au dessèchement de la surface extérieure réfléchissant moins bien la lumière. Certains acides comme ceux de la sueur, donnent une coloration rougeâtre aux cheveux (poils de l'aisselle). Les cheveux des cadavres subissent les mêmes influences. Cependant on peut, par le pigment qui, lui, ne varie pas, reconnaître leur couleur primitive. Les grains de pigment foncés sont plus gros, plus concentrés et plus foncés dans les cheveux bruns que dans les blonds.

A la naissance, le pigment se trouve dans le corps en quantité moindre qu'à l'état adulte. Tout le monde sait que les cheveux des enfants, souvent blonds à la naissance et dans le jeune âge, brunissent au cours de la croissance. D'aucuns savent également que presque tous nos enfants européens naissent avec des yeux bleus et que le pigment ne commence à s'accumuler dans l'iris, pour lui donner le teint gris, brun ou noir qu'au bout de quelques semaines et même de quelques mois. On ne saurait enfin reprocher à beaucoup de personnes d'ignorer que les nouveau-nés chinois, botocudo, malais, kalmouk sont bien moins jaunes que leurs parents, et qu'enfin, les nègres en naissant sont d'une couleur chocolat rougeâtre ou cannelle et ne commencent à noircir qu'au bout de trois ou quatre jours en commençant par la nuque, les mamelons, le scrotum, pour devenir complètement noirs au bout de 5 à 6 semaines. La présence de taches transitoires de pigment est assez énigmatique. Elle a été observée successivement chez les Japonais (GRIMM et BAELZ), chez les Chinois (MATIGNON), chez les Tagals des Philippines (COLLIGNON), les Esquimaux (SOREN HANSEN), les Samoans (VON BULOW), les Coréens, les Javanais, les

(1) Les cheveux blonds avec toutes leurs nuances se rencontrent surtout parmi les populations européennes du Nord ; ils sont plus rares dans le Midi ; on compte 16 blonds sur 100 Écossais, 13 sur 100 Anglais et 2 seulement sur 100 Italiens (Beddoe). Par contre, les cheveux bruns se rencontrent chez 75 Espagnols sur 100, chez 39 Français sur 100 et chez 16 Scandinaves seulement sur 100 (Gould). La variété blonde est plus rare parmi les cheveux droits ; on la trouve cependant chez les Finnois occidentaux, parmi les Russes, etc.

Malais (TEN KATE), les Araucans (LEHMANN-NIETSCHE), les Annamites (CHEMIN D'ANJOY et BONIFACY) (1), et chez les Hovas, les Hawaiens, les Nicobariens, les indigènes de la Colombie Britannique, les Birmans, Tamyls, Cinghalais, Nègres et mulâtres du Brésil, etc...

Ce sont des taches bleues ou grises assez grandes, situées dans la région lombaire et sur les fesses, rarement sur le dos ou la poitrine et qui disparaissent vers l'âge de 2, 3 ou 5 ans, mais qui, parfois, comme chez les Samoans demeurent toute la vie. Ces taches sont dues à des pigments situés non dans l'épiderme, mais dans le derme (BAELZ). Ces taches et les éphélides des enfants européens dénotent une tendance des granulations à émigrer vers certains centres d'élection, plutôt qu'une augmentation générale. Elles n'existent pas chez les métis de Samoans et de Blancs, mais souvent chez les métis de Samoans et de demi-sang (BULOW). Elles constituent, à notre avis, un caractère de la race indonésienne (2). Dans la plupart des races, les femmes paraissent avoir la peau plus claire que les hommes ; en cela, comme sous beaucoup d'autres rapports, elles se rapprochent des enfants. On a cru remarquer aussi que les femmes ont les cheveux plus clairs que les hommes dans les races européennes (3) ; les recherches de PFITZNER sur les populations d'Alsace-Lorraine n'ont cependant pas confirmé cette manière de voir.

Chez les Nègres, et à un plus faible degré chez les Ethiopiens, les Indonésiens, etc., le pigment est répandu non seulement dans la peau, les cheveux et l'iris, mais encore dans la sclérotique et les muqueuses des lèvres, de la bouche, des organes génitaux, etc. Chez les Nègres, les organes internes n'en sont même pas dépourvus:

(1) MINAKOFF, *Novyia donnya*, etc.. (*Nouvel. données.. coul. d. Cheveux des momies.*) *Troudy*, etc.. (*Trav. Sect. Anthr. Soc. Amis Sci. Nat.* de Moscou, t. 19, 1899, p. 29 et 223, et *Rev. russe d'Anthr.* N° 1, Moscou, 1900. — BAELZ, *l. c.*, t. IV, p. 40. — MATIGNON, *Bul. Soc. Anthr.*, Paris, 1896, p. 524. — COLLIGNON, Ibid, p. 528. — SOREN HANSEN, *Bidrag. Vestgrönl. Anthr.* ; Copenhague 1893, p. 237 (*Meddel. on Gröl.*, VII). — M. VON BULOW, « *Globus* », 1900, t. 78, p. 209. — DENIKER, *Taches congénitales comme caract. de race. Bul. Soc. Anthr.* Paris 1901. — LEHMANN NIETSCHE, « *Globus* » 1904, t. 85, p. 297 (av. bonne bibliogr.). — BONIFACY, *Bul. Soc. Anthr.*, 1908, p. 32. — CHEMIN, Ibid. 1899, p. 130.

(2) Nous maintenons cette manière de voir, même après l'excellent travail d'ADACHI et FUJISAWA (*Zeit. f. Morph. u. Anthr.*, VI, 1903, p. 1 à 133) qui ont trouvé 10 fois sur 24 ce pigment spécial chez des enfants européens, mais en quantité trop faible pour constituer des taches. D'ailleurs, le fait cité par eux d'un seul cas sur 50 où ces taches ont été rencontrées chez les Européens, montre qu'il n'a pas la même signification que pour les Japonais où il est de règle chez les nouveau-nés (99 %) et persiste jusqu'à 6 ans (43 % ou davantage). — Cf. TUGENTREICH, *Klinisch. Wochensch.*, Berlin, t, 44, 1907, p. 1.144, et VATEFF, *Taches pigm. chez les enfants bulgares, Bul. Soc. Anthr.* Paris, 1907, p. 231.

(3) HAVELOCK ELLIS, *Man and Woman*, Londres, 1893, p. 223.

les capsules surrénales, le mésentère, le foie, la rate sont souvent colorés de taches noires du pigment et même le cerveau porte de nombreux points pigmentés dans ses enveloppes et dans sa masse grise. Une telle abondance de pigment deviendrait un danger chez le Blanc, comme le prouvent certaines maladies, la *mélanémie* par exemple dans laquelle le pigment envahit surtout les viscères, ou la *maladie d'Addison* dans laquelle, au contraire, on constate une surproduction du pigment dans la peau et dans les muqueuses.

L'absence totale de pigment qui peut se produire chez le Nègre comme chez le Blanc et dans d'autres races amène l'*albinisme* qui, s'il est complet (c'est-à-dire quand, outre la peau et les cheveux blancs, l'iris est aussi dépourvu de pigment et paraît rouge) peut être accompagné de troubles visuels assez graves (1). Le vrai albinisme est héréditaire au contraire, la coloration partielle de la peau chez les Nègres-pies, chez les Blancs, les naevi et le vitiligo congénital, sont des particularités anodines.

En envisageant dans leur ensemble la nature des cheveux et la pigmentation en général, on ne peut se défendre de signaler une certaine corrélation entre ces deux caractères. En effet, d'une façon générale, à la coloration blanche de la peau correspondent les cheveux ondulés dont la couleur varie souvent d'accord avec la couleur des yeux et les nuances de la peau (races blanches, blondes ou brunes) ; à la coloration jaune correspondent les cheveux droits et lisses ; à la peau brun rougeâtre, les cheveux frisés et à la noire, les cheveux laineux.

(1) PEARSON, NETTLESHIP et USHER, *A monograph on Albinism*, Londres, 1911.

CHAPITRE II

CARACTÈRES SOMATIQUES (*Suite*)

I. CARACTÈRES MORPHOLOGIQUES (*Suite*)

SOMMAIRE : TÊTE OSSEUSE OU CRANE. — *Mesures crâniennes.* — *Orbites et indice orbitaire.* — *Os du nez et indice nasal.* — *Prognathisme.* — TÊTE DU VIVANT. — *Indice céphalique.* — *Face.* — *Yeux.* — *Nez et indice nasal sur le vivant.* — *Lèvres.* — TRONC ET MEMBRES. — *Leur* SQUELETTE. — *Bassin et ses indices.* — *Omoplate.* — *Membre thoracique.* — *Membre abdominal.* — PROPORTIONS DU CORPS CHEZ LE VIVANT. — *Tronc et cou.* — *Ensellure.* — *Stéatopygie.* — ORGANES DIVERS. — *Organes génitaux.* — *Cerveau.* — *Son poids.* — *Circonvolutions.* — *Le « neurone ».* — *Son importance au point de vue psychique.*

Après avoir donné les renseignements généraux sur l'ensemble du corps, nous allons examiner au point de vue morphologique ses différentes parties : tête, tronc, membres, etc., ainsi que leurs rapports et dimensions réciproques et cela aussi bien sur le squelette que sur le corps du vivant.

TÊTE OSSEUSE OU CRANE. — Cette partie du squelette fait l'objet d'étude d'une branche très étendue de l'anthropologie, la *craniologie*.

Il ne faut pas confondre la craniologie avec la *cranioscopie* des phrénologistes, prétendue science fondée par GALL, qui voulait établir les rapports entre certaines bosses ou inégalités de la surface du crâne et les régions du cerveau affectées soi-disant aux différentes fonctions intellectuelles. Il est démontré aujourd'hui que les inégalités de la table externe des parois craniennes ne sont nullement en rapport avec les inégalités de la table interne, et, à plus forte raison, n'ont rien de commun avec la conformation des diverses régions du cerveau. Mais s'il n'y a pas de rapport aussi direct entre le crâne et le cerveau, il y a néanmoins une certaine relation éloignée entre eux, et le cerveau a pris un tel développement chez l'homme, que l'étude de tout ce qui y touche de près ou de loin, suffit pour expliquer la place prépondérante assignée à la cra-

niologie dans l'histoire naturelle de l'homme. D'autres raisons encore en font une des branches les plus cultivées de l'anthropologie. Comme chez tous les mammifères, le crâne de l'homme est une des parties du squelette qui présentent le plus grand nombre de variations accentuées. Les différences dans la forme et dans les dimensions du crâne, en corrélation avec celles du cerveau et des organes masticateurs, servent à distinguer les races et les espèces, aussi bien chez l'homme que chez les autres vertébrés. En outre, les dents qui caractérisent non seulement les genres, mais même les familles et les ordres des mammifères, tiennent toujours au crâne, quoique ne faisant pas partie du système osseux. Enfin le crâne, avec les autres os du squelette, constitue un des rares documents anatomiques qui nous restent de l'homme préhistorique ; ce n'est qu'en l'étudiant que nous pouvons faire des rapprochements, des comparaisons, au point de vue du type physique, entre les races existantes et les races éteintes de l'humanité.

Les caractères que l'on peut observer sur le crâne sont fort nombreux et peuvent se diviser en caractères *descriptifs*, rendant compte de la conformation de la tête osseuse et de ses parties, et en caractères *craniométriques*, rendant compte des dimensions de ces parties, par des mesures exactes que l'on prend à l'aide d'appareils spéciaux. Ces deux ordres de caractères se complètent les uns les autres. Les caractères craniens varient suivant les races ; mais dans les limites de chaque race il y a encore des variations moins notables suivant l'âge et le sexe.

La forme générale du crâne, ainsi que le nombre, la consistance et la structure des différentes parties qui le composent, se modifient à mesure que l'individu se développe, grandit, vieillit. Formé d'une seule coulée cartilagineuse et membraneuse au début de la vie embryonnaire, le crâne comprend à l'état fœtal un grand nombre de *points d'ossification de texture diverse*. A la naissance, le nombre de ces points a déjà considérablement diminué ; ils se sont soudés pour la plupart entre eux pour former les différentes *parties* des *os du crâne* ou *de la face ;* à mesure que l'enfant grandit, les derniers points finissent par se souder entre eux et forment vers l'âge de dix-huit ou vingt ans des *os*, séparés par les *sutures* (1). Ce sont

(1) Les sutures se ferment ou se soudent chez l'homme, de l'intérieur à l'extérieur, contrairement à ce que l'on voit chez les autres mammifères. Elles se ferment dans un certain ordre et chez les hommes plus tard que chez les femmes. La suture sagittale se soude la première et c'est aux environs de l'*obélion* (entre les deux trous pariétaux)

les vingt-deux os (8 au crâne et 14 à la face) des traités classiques d'anatomie. Plus tard, ces os commencent à se souder entre eux, les sutures qui les séparaient s'oblitèrent, et dans l'extrême vieillesse le crâne est formé d'une masse osseuse presque aussi continue et aussi homogène que l'était la masse cranienne cartilagineuse et membraneuse chez l'embryon. Suivant le nombre de pièces composant le crâne, et aussi suivant leur état, leur structure, leur conformation, suivant le degré de l'oblitération des sutures et l'ordre dans lequel se fait cette oblitération ; suivant les formes générales du front, suivant le volume et les dimensions du crâne, suivant enfin l'état de la dentition, etc., on peut aisément reconnaître dans ce cycle de développement, l'âge, à peu près exact de l'individu auquel le crâne avait appartenu. D'autres caractères permettent de distinguer le sexe. Le front est droit, bombé chez la femme, fuyant chez l'homme ; la cavité cranienne est moindre chez la femme que chez l'homme dans une race donnée (voy. plus bas). Dans certaines races, les bords orbitaires sont plus tranchants chez la femme, mais dans toutes les empreintes musculaires moins marquées, le poids du crâne en général moindre que celui du crâne masculin, etc. (1). Enfin, les caractères de race sont nombreux et spéciaux. Nous allons en esquisser brièvement quelques-uns. En premier lieu vient la *capacité cranienne* ou volume de la boîte cranienne qui donne une idée du volume du cerveau et, approximativement, de son poids.

La capacité cranienne peut varier du simple au double (de 1 000 centimètres cubes à 2 000, en chiffres ronds) pour des individus normaux ; exceptionnellement, on a pu rencontrer des crânes normaux à capacité de 935 cmc. (un *Kouroumba* de Flower) ou de 2 030 cmc. (un *Tyrolien* de Told) (2). Quant aux crânes anormaux, leur capacité peut descendre jusqu'à 350 cmc. chez les

que la soudure commence — entre 20 et 30 ans — chez l'homme ; la suture sagittale est complètement obturée à l'extérieur, à 40 ans. (Frederic, *Obliteration d. Schädelnähte*) *Zeitsch. f. Morph. u. Anthr.*, t. IX, 1906, p. 373. Voy. aussi Maggi.

(1) Ces caractères, joints à plusieurs autres : la petitesse du maxillaire inférieur, les sinus frontaux peu accentués, l'excès du développement de la voûte cranienne par rapport à la base, persistance des bosses frontales et pariétales, tendent à rapprocher le crâne féminin des formes infantiles. Voy. Broca, *Instruc. craniol.* ; Rabentisch, *Der Weiberschedel* ; *Morphol. Arb.*, *Schwalbe*, 1892, t. II, p. 207 ; et Hav. Ellis, *loc. cit.*, p. 72.

(2) M. Chérié-Lignière a décrit le cas plus extraordinaire encore d'une femme italienne, morte à 72 ans, ne mesurant que 1m,32 de taille, et n'ayant que 671 cmc. de capacité cranienne. Cependant, son cerveau présentait à peu près les mêmes circonvolutions qu'un cerveau normal, et rien dans la vie de cette femme n'indiquait l'infériorité de ses facultés mentales.

microcéphales ou s'élever jusqu'à 2 085 chez les hydrocéphales. La capacité moyenne, mesurée avec des grains de plomb dans les crânes masculins, pour les races de l'Europe est de 1 500 à 1 600 centimètres cubes ; celle des crânes des races asiatiques et américaines, avec les Esquimaux, paraît être, à peu de chose près, la même (1 400 à 1 600 cmc.) ; et celle des races nègres et polynésiennes un peu moindre, peut-être de 1 400 à 1 500 centimètres cubes en moyenne. Celle des Australiens, des Bochimans, des Hottentots et des Tasmaniens est encore moindre, de 1 317 à 1 406 centimètres cubes (1). Mais il ne faut point oublier que le volume de la tête, comme ses autres dimensions, est en rapport certain avec la taille des individus et que, précisément, les Bochimans et les Andamans sont très petits de taille ; cependant les Australiens sont de taille moyenne. C'est aussi en partie à cette disproportion de taille qu'il faut attribuer la différence entre le volume du crâne chez l'homme et chez la femme. Suivant les séries étudiées, cette différence sexuelle peut aller de 100 à 200 centimètres cubes et même au delà, en faveur de l'homme. La capacité cranienne de la femme représente de 85 à 95 de la capacité cranienne de l'homme (2). Dans les deux sexes les brachycéphales ont une capacité cranienne plus grande que les dolichocéphales, ce qui s'explique par le fait que la forme sphérique correspond au maximum du volume à dimensions linéaires égales. La capacité cranienne des aliénés, de certains criminels et surtout celle des hommes célèbres ou distingués parmi les savants, les artistes, les hommes d'État, etc., paraît être légèrement supérieure à la moyenne de leur race. Nous reviendrons sur la question de la capacité cranienne, à propos du poids du cerveau ; notons toutefois que d'après les calculs de Pearson et de Pearl la corrélation entre la capacité cranienne et le degré de l'intelligence est très faible.

La forme générale de la boîte cranienne est un ovoïde ; mais cet ovoïde peut être plus ou moins arrondi, globuleux (fig. 27), ou bien plus ou moins allongé, de façon à ressembler à un ellipsoïde dont le grand axe peut atteindre presque le double du petit (fig. 26). L'expression numérique de la forme cranienne est donnée en anthropologie par ce qu'on appelle l'*indice céphalique*, c'est-à-

(1) Les mesures prises à l'aide de grains de millet ou avec de l'eau sont en général moindres de 100 cmc.

(2) H. Ellis, *l. c.*, p. 89 et suiv. — L. Manouvrier, art. *Cerveau* dans le *Dict. de Physiol.* de Ch. Richet, t. II, fasc. 8 ; Paris, 1897.

dire par le rapport de la plus grande largeur du crâne (fig. 26, CD et fig. 28, MN) à sa longueur ordinairement mesurée de la glabelle au point le plus saillant de l'occiput (fig. 26 et 29, AB). En réduisant uniformément la seconde de ces mesures à 100, on obtient les différents chiffres pour la largeur qui expriment approximativement la forme cranienne ; ainsi, les crânes très ronds (fig. 27) ont 85, 90 et même 100 (limite individuelle extrême) comme indice, tandis que les crânes allongés (fig. 26) peuvent avoir l'indice de 70, de 65 et même de 58 (limite individuelle extrême). Suivant la nomenclature de Broca, les crânes ayant les indices entre 77,7 et 80 sont

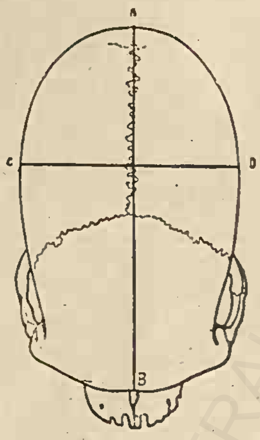


Fig. 26. — Crâne dolichocéphale d'un insulaire du détroit de Torres, Ind. céph. 61.9. (*D'après O. Thomas.*)

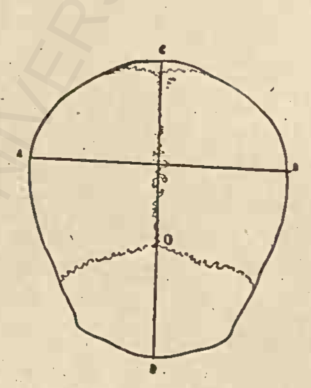


Fig. 27. — Crâne brachycéphale d'une Ladinde Pufels (Tyrol). Ind. céph. 95 (*D'après Holl.*)

dits *mésaticéphales* ou *mésocéphales* ; ceux qui ont l'indice au-dessous de ce chiffre sont *sous-dolichocéphales* (jusqu'à 75) ou *dolichocéphales* (en dessous de 75, fig. 26) ; ceux qui ont au contraire l'indice au-dessus de 80 sont nommés *sous-brachycéphales* (jusqu'à 83,3) ou *brachycéphales* (au delà de 83,3, fig. 27). D'après la nomenclature *quinaire* adoptée dans beaucoup de pays de l'Europe, les indices sont groupés par séries de cinq : dolichocéphales de 70 à 74,9, mésocéphales, de 75 à 79,9 ; brachycéphales, de 80 à 84,9 ; hyperbrachycéphales, de 85 à 89,9 ; cela prête à confusion. On peut combiner avantageusement les deux systèmes, comme nous l'avons

proposé il y a une vingtaine d'années, dans la nomenclature suivante, adoptée dans le présent ouvrage :

INDICE CÉPHALIQUE (avec les décimales)

	SUR LE CRANE	SUR LE VIVANT
Ultra-dolichocéphales	71 et au-dessous	73 et au-dessous
Hyper-dolichocéphales	72-73	74-75
Dolichocéphales	74-75	76-77
Sous-dolichocéphales	76-77	78-79
Mésaticéphales	78-79	80-81
Sous-brachycéphales	80-81	82-83
Brachycéphales	82-83	84-85
Hyper-brachycéphales	84-85	86-87
Ultra-brachycéphales	86 et au-dessus	88 et au-dessus.

Ce système a l'avantage d'être facile à retenir, si l'on se rappelle que, sur le vivant, la mésaticéphalie commence à 80 et que les divisions s'espacent de deux en deux unités. De plus, comme l'on admet généralement que les indices calculés sur le crâne et sur le vivant diffèrent également de deux unités, il suffit de monter ou de descendre d'une division pour passer de l'un à l'autre.

Les peuples et les groupes ethniques étant formés d'éléments divers, il est le plus souvent impossible de conclure d'après l'examen d'un crâne isolé à quelle population appartient ce dernier ; tout ce que l'on peut dire c'est que le crâne en question est brachy- ou dolichocéphale, orthognate ou prognathe, etc. (1). Il faut avoir un certain nombre de crânes (de 10 à 30 au moins, suivant l'homogénéité de la population), pour pouvoir discerner les éléments constitutifs d'une population donnée, en tant qu'ils se manifestent dans les caractères craniens. On déduit donc d'un nombre donné de crânes les mesures *moyennes* en additionnant les mesures individuelles et en les divisant par le nombre de crânes examinés. Mais la moyenne d'une mesure quelconque ne donne qu'une idée très générale et un peu vague du mélange des formes craniennes. Pour la préciser, il faut faire l'*ordination* et la *sériation* de ces crânes, c'est-à-dire, les disposer par exemple dans l'ordre croissant des chiffres exprimant leur indice céphalique. De cette façon on peut

(1) Les considérations qui suivent sont données à propos des mesures craniennes, prises comme exemple, mais elles s'appliquent également aux mesures de toutes sortes que l'on peut recueillir sur le squelette, le cadavre ou le vivant.

découvrir un ou plusieurs indices autour desquels les crânes se groupent en plus grand nombre. C'est ainsi que l'on peut discerner souvent deux ou trois « types craniens » dans une même population (1). Si l'on applique ces méthodes à l'étude de l'indice céphalique, on voit que généralement les crânes des Nègres, des Mélanésiens, des Esquimaux, des Aïnos, des Berbers, des races de l'Europe septentrionale, etc., sont dolichocéphales ; tandis que ceux des peuples turcs, des Malais, de certains Slaves, des Tyroliens, etc., sont brachycéphales ; que les dolichocéphales dominent par exemple dans la Grande-Bretagne, tandis que les brachycéphales sont en majorité en France, etc. (Voy. p. 94 et Appendice II, pour les prétendues modifications de l'indice céphalique.)

Le rapport de la *hauteur* à la largeur ou à la longueur du crâne (*index vertical*) complète l'idée de sa forme générale. C'est ainsi que l'on décrit des crânes bas (platy ou tapeino-céphales), moyens (orthocéphales ou métriocéphales) ou hauts (hypsi ou acrocéphales).

Pour faciliter la description des différentes particularités craniennes et permettre de rapporter les mesures à des coordonnées fixes, il y a avantage à placer le crâne étudié suivant un plan horizontal. Malheureusement, l'entente est loin de régner entre les anthropologistes, quant à ce plan initial. En France, en Angleterre et dans beaucoup d'autres pays on adopte le plan alvéolo-condylien de Broca (fig. 29, L K) qui passe par les condyles et le point alvéolaire du maxillaire supérieur (fig. 28, H, fig. 29, O) et qui s'éloigne peu du plan horizontal des axes visuels chez le vivant. En Allemagne on a adopté un plan passant par le bord inférieur de l'orbite et le centre ou le sommet du contour du trou auditif (fig. 29, N M). C'est plutôt une ligne qu'un plan ; le crâne étant toujours asymétrique on ne peut faire passer un plan horizontal par les bords des deux orbites et par les deux trous auditifs. Le vrai plan horizontal est celui que déterminent les lignes de vision des deux yeux, l'homme étant debout, et regardant l'horizon : c'est le plan biorbitaire de Broca ; malheureusement, jusqu'à présent, il était asssez difficile de l'établir sur le crâne, malgré l'ingénieux instrument

(1) On peut aussi grouper les crânes par sections (par exemple d'après la nomenclature quinaire de l'indice céphalique) pour voir quelle est la part proportionnelle de chacune de ces sections. Ainsi supposons une série de 10 crânes ayant les indices suivants: 75, 77, 78, 80, 80, 81, 81, 81, 82, 84; leur indice *moyen* sera exprimé par le chiffre 80 (la somme des indices divisée par le nombre des crânes) ; tandis que l'indice *le plus fréquent* sera 81. De plus, la série devra être considérée comme très peu homogène, car elle comprend 1 dolichocéphale, 1 sous-dolichocéphale, 1 mésocéphale, 6 sous-brachycéphales et 1 brachycéphale.

(orbitostate) inventé par BROCA ; dans ces derniers temps, SERA a perfectionné l'instrument et la technique ; le plan en question pourra donc, je pense, être adopté par tous les anthropologistes (1).

En ce qui concerne la face, différentes mesures expriment sa forme générale ; ainsi, le rapport de la largeur bizygomatique (fig. 28, I G) à la hauteur totale de la tête osseuse (fig. 28, K L) ou à sa hauteur, partielle (de la glabelle au point alvéolaire du maxillaire supérieur (fig. 28, F H), sert à distinguer les crânes brachy- ou dolichofaciaux, ou comme on le dit encore, *chamaeprosopes* et *leptoprosopes ;* d'autres caractères, comme le développement excessif des arcades sourcilières (fig. 29, A), donnent aussi une physionomie spéciale à la face osseuse. Mais ce qui mérite une attention particulière, ce sont les orbites et le squelette nasal. L'ouverture de l'orbite représente un quadrilatère plus ou moins irrégulier, plus ou moins anguleux ou arrondi dont on peut mesurer la longueur et la hauteur. D'après BROCA (2) la « longueur » se mesure à partir d'un point appelé *dacrion* (fig. 28, X) (situé à l'intersection de la suture fronto-lacrymale et de la crête lacrymale), jusqu'au point le plus éloigné du bord opposé de l'orbite (fig. 28, Y) ; la « hauteur » (fig. 28, TZ) est alors mesurée perpendiculairement à la ligne précédente. Le rapport de cette hauteur à la longueur = 100, ou l'*indice orbitaire*, exprime en chiffres l'aplatissement plus ou moins fort dans le sens vertical de l'orbite (qui peut être quadrangulaire, ovale, presque ronde,

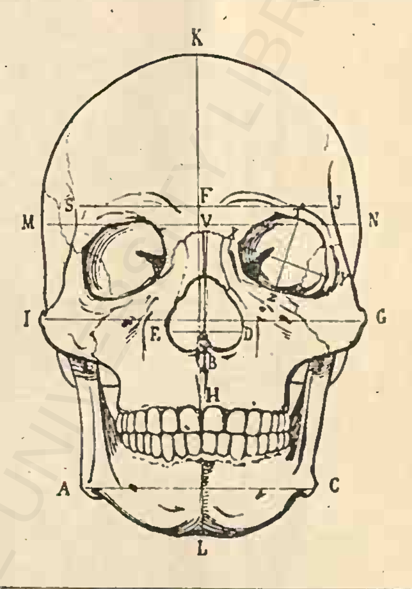


Fig. 28. — Crâne d'un ancien Égyptien trouvé à Thèbes, principales lignes craniométriques.

(1) BROCA, *Bul. Soc. Anthr.* Paris, 1878, p. 345 ; *ibid.*, 1873, p. 48, 150 et 542. SERA, *Archivio p. l'Anthropol.*, 1910, p. 19, et *Atti Soc. Romana d'Anthrop.*, 1909, fasc. 3.

(2) BROCA, *Rech. sur l'Indice orbit.*, *Rev. anthr.* ; Paris, 1875, p. 577.

etc.). On appelle orbites moyennes ou *mésosèmes* celles dont l'indice varie de 83 (BROCA) ou de 84 (FLOWER) à 89 ; orbites basses ou *microsèmes*, celles qui ont l'indice inférieur à 83 ou 84 ; enfin orbites hautes ou grandes, *mégasèmes*, celles dont l'indice est de

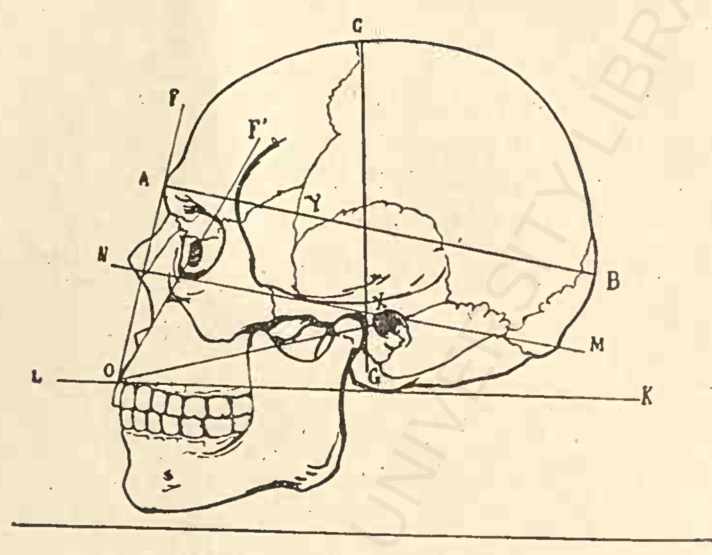


Fig. 29. — Le crâne de la figure précédente, vu de profil.

90 et au-dessus. Le tableau page 82 donne les indices orbitaires des principales populations du globe.

Le volume de l'orbite présente quelques variations : ainsi, par exemple, il paraît être plus grand chez la femme, par rapport au volume du crâne. On mesure aussi sa profondeur, mais, comme l'ont montré les recherches de L. WEISS, il n'y a aucune corrélation entre cette profondeur et la forme du crâne (dolicho- ou brachycéphale). Cependant ADACHI (1) a démontré sur les crânes japonais que l'orbite des dolichocéphales est plus profonde (relativement à la largeur de sa base) que celle des brachycéphales. Il a trouvé de plus (comme WEISS) que cette profondeur est en rapport avec la forme de la face : les chamaeprosopes (faces larges) ont l'orbite plus profonde que les leptoprosopes (faces longues). Il est à noter que, d'une façon générale, la profondeur (relative et absolue) de l'orbite est plus grande chez les Japonais que chez les Européens.

(1) *Zeitschr. f. Morphol. u. Anthropol.*, 1904, p. 429.

(ADACHI) ; de même, leur exorbitisme (saillie du globe oculaire en avant) est beaucoup plus marqué (la différence moyenne est de 4 millimètres) ; il est rendu plus évident encore par l'enfoncement considérable de la racine du nez. Leur nerf optique est d'ailleurs

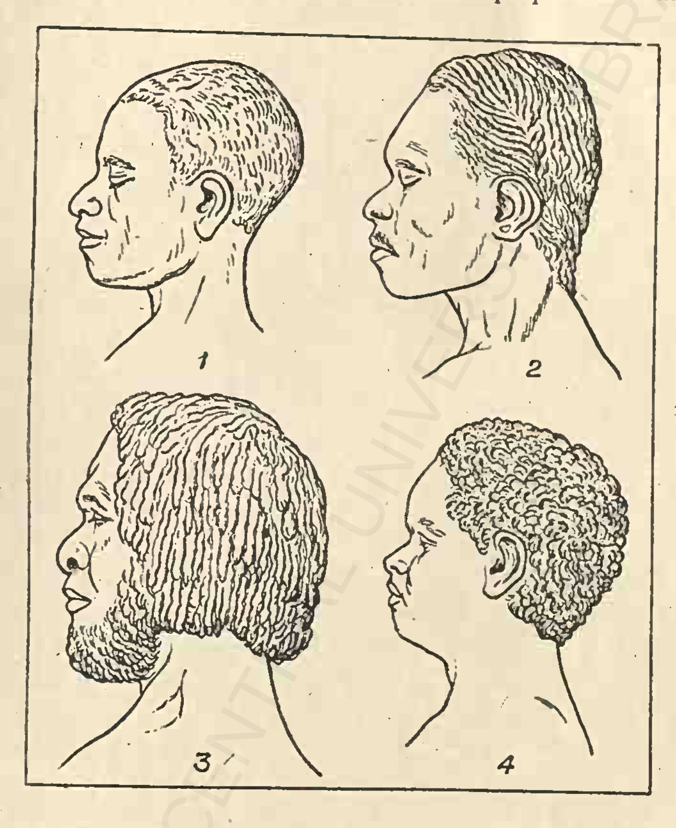


Fig. 1. Buste d'un Indigène de la Nouvelle-Guinée. Fig. 2. Buste d'un insulaire de Toud (détroit de Torrès).

Fig. 3. Buste de Tasmanien. Fig. 4. Buste de Tasmanien.

Fig. 30. — Les crânes des races humaines. Les races nègres par MM. de Quatre-fages et Hamy.

d'environ 5 % plus long. En conséquence de ces dispositions, leur glande lacrymale est plus grosse et plus saillante en avant (1).

L'indice orbitaire est indépendant de la forme du crâne, mais

(1) B. ADACHI, *Topographische Lage des Augapfels, etc. Zeitsch. f. Morph. u. Anthr.*, 1904, p. 481.

en rapport avec celle de la face : d'une manière générale les faces longues, étroites ont les orbites hautes, tandis que les faces larges et courtes ont les orbites basses (1).

Le squelette du nez offre de nombreuses variations, suivant les races. Les os du nez peuvent être plus ou moins inclinés l'un par rapport à l'autre, de façon à former soit un plan presque plat, soit une sorte de toit proéminent; leur profil peut être droit, concave, convexe; leur largeur et leur longueur varient également. La forme de ces os, et du contour de l'ouverture nasale qui se trouve au-dessous, peut être exprimée par les chiffres de l'*indice nasal*, c'est-à-dire du rapport entre la largeur maxima de l'ouverture piriforme et la hauteur mesurée du nasion à l'intersection du plan médian du crâne avec la tangente aux deux échancrures de ladite échancrure piriforme (lignes E D et V B de la fig. 28). Suivant le plus ou moins de largeur de ses os du nez et de l'ouverture nasale, le crâne est dit *leptorhinien* (à nez long) ou *platyrhinien* (à nez large) ; les formes intermédiaires portent le nom de *mésorhiniens* (nez moyen). La forme de l'ouverture nasale paraît se transmettre avec une grande ténacité par hérédité (Broca).

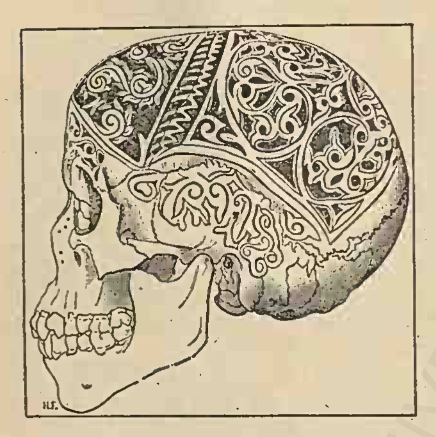


Fig. 31. — Crâne de Négrito de Bornéo, ciselé par les Dayaks (Muséum de Lyon). (*Verneau.*)

Le tableau page 83, dans lequel nous n'avons introduit que des séries de plus de 10 crânes, donne la distribution des groupes ethniques d'après leur indice nasal cranien.

Il est aisé de se convaincre en parcourant ce tableau, que presque toutes les populations de race dite blanche sont leptorhiniennes, tandis que les populations jaunes sont comprises exclusivement dans le groupe des mésorhiniens et les Nègres avec les Bochimans dans celui des platyrhiniens. Les Polynésiens semblent être leptorhiniens, les Mélanésiens avec les Australiens montrent une tendance vers la platyrhinie.

(1) L. Weiss, *Beitr. Anat. der Orbita*, part. 3 ; Tubingen, 1890, p. 25.

Le *prognathisme*, c'est-à-dire le degré de saillie en avant de la portion maxillaire de la face, est un trait caractéristique de certains crânes ; tout en ayant une assez grande valeur au point de vue sériaire, c'est-à-dire pour la comparaison de l'homme avec les animaux, il ne joue pas dans le classement des races un rôle aussi important que l'avaient estimé les anthropologistes d'il y a trente ou quarante ans : il présente trop de variétés individuelles pour servir de caractère distinctif. On mesure le degré de prognathisme à l'aide de différents *angles faciaux* (1) : aucun d'eux ne traduit exactement l'impression que l'on a en regardant le crâne, et presque tous donnent des résultats divergents. Pour le prognathisme total (crâne facial et mandibules) on peut employer l'angle maxillaire de CAMPER (formé par une tangente au front et une tangente au menton se rencontrant au niveau du bord externe des incisives) c'est un bon caractère zoologique. — En ce qui concerne la portion supérieure de la face, le prognathisme du maxillaire supérieur est assez bien mesuré par l'angle de CLOQUET dont le sommet se trouve au point alvéolaire supérieur (entre les deux incisives) et dont un des côtés est tangent au front tandis que l'autre passe par le trou auditif (fig. 29, F O X) ; cependant, il exprime un rapport entre des points par trop éloignés les uns des autres. — L'angle naso-alvéolo basilaire, de RIVET, est plus précis ; il varie de 37° à 52° chez les anthropoïdes et de 65°6 à 76°5 dans les différents groupes ethniques ; chez les uns et les autres, le prognathisme augmente de l'enfance à l'âge adulte et diminue dans la vieillesse. RIVET propose d'appeler *mésognathes* les races humaines ayant l'angle naso-alvéolo-basilaire entre 70° et 73° ; tout ce qui serait au-dessous serait prognathe, et au-dessus, orthognathe ; les races de l'Europe méridionale, les Wedda sont plutôt orthognathes, et les races mélanésiennes seraient les plus prognathes. — Le prognathisme alvéolaire, c'est-à-dire la saillie sous-nasale de la face, est mesuré par l'angle que déterminent le trou auditif, le point alvéolaire et l'épine nasale (fig. 29, F' O K).

Parmi les nombreuses autres mesures, il faut citer : le diamètre frontal minimum (fig. 28, S J) ; la ligne interorbitaire ; la longueur et la largeur du palais, dont le rapport constitue l'*indice palatin*, etc. Parmi les mesures des courbes, il faut noter la circonférence hori-

(1) Voy. le résumé de la question dans : RIVET, *Recherches sur le prognathisme ; L'Anthropologie*, 1909, p. 35, 1910, p. 506 et 637.

Indice orbitaire (Crânes des deux sexes réunis ; séries de plus de 10 crânes).

NOMBRE de crânes	GROUPES ETHNIQUES	INDICE orbitaire.	OBSERVATEURS
	Microsèmes (au-dessous de 84).		
49	Néo-Calédoniens	80.6	Broca.
14	Tasmaniens	80.8	Flower.
101	Australiens	81.5	Fl. Turn. C. E. (1)
22	Cafres	83.0	Broca.
21	Bochimans	83.0	Turner.
16	Hottentots	83.9	Broca, Hamy.
53	Basques espagnols de Zaraus	83.6	
	Mésosèmes (84-89).		
23	Papous du Nord-Ouest (Rubi)	84.0	C. E.
20	Insulaires de Ruck (Carolines)	84.1	Virchow.
11	Croates	84.3	Broca.
20	Papous en général	84.4	Broca.
13	Botocudos	84.7	Rey.
68	Mélanésiens	85.1	Flower.
132	Aïnos	85.2	Koganeï.
20	Nègres du Kordofan	85.1	Broca.
84	Nègres occidentaux	85.4	
96	Papous du N.-O. (Kordo)	85.8	C. E.
11	Indigènes des îles de l'Amirauté	86.0	Turner.
43	Nègres	86.3	Flower.
80	Auvergnats	86.5	Broca.
11	Vitiens (Fidgi)	87.0	Flower.
18	Maori	87.0	Turner.
208	Européens divers	87.0	Flower.
48	Fuégiens	87.5	Mant. Hyad. Den.
31	Japonais	88.0	Baelz.
63	Bas-Bretons	88.1	Broca.
19	Esquimaux	88.2	
33	Anglais	88.4	Flower.
43	Veddas	88.5	Sarasin, Flower.
28	Corses	88.6	Broca.
26	Kabyles	88.9	
16	Hindous	89.2	Flower.
11	Boughis de Mangkassar	89.2	C. E.
719	Suisses (du Valais)	89.4	Pittard.
28	Berbers	89.5	
28	Arabes	89.5	C. E.
11	Dayaks	89.5	
19	Javanais	89.8	
12	Tatars de Volga	89.5	C. E. et Ten Kate.
	Mégasèmes (90 et au-dessus).		
69	Kalmouks	90.2	Den. Icanovs.
26	Indiens Peaux-Rouges	90.8	Broca.
13	Mexicains modernes	90.8	
43	Javanais	91.1	Broca.
88	Polynésiens	91.6	Flower, Broca.
14	Andamans	91.7	Flower.
127	Indiens de l'Amérique en général	91.7	Ten Kate.
17	Malais	91.9	C. E.
30	Péruviens non déformés	92.0	Broca.
16	Aztèques modernes	92.1	C. E.

(1) C. E., abrév. qui se rencontrera dans d'autres tabl., pour : « Crania Ethnica », de de Quatrefages et Hamy, Paris, 1882.

Indice nasal sur le crâne (séries de plus de 10 crânes des deux sexes réunis).

NOMBRE de crânes	GROUPES ETHNIQUES.	INDICE nasal.	OBSERVATEURS
	Leptorhiniens (*moins de* 48).		
46	Esquimaux	42.2	Broca Flower.
54	Basques espagnols	43.8	Broca.
17	Guanches	44.2	
28	Arabes	44.4	C. E.
28	Berbers	46.2	
32	Anglais	46.0	Flower.
88	Auvergnats	46.2	Broca.
17	Frisons	46.3	Topinard.
122	Parisiens	46.7	Broca.
12	Tatars de Volga	47.1	
52	Araucans argentins	47.1	Ten Kate.
127	Indiens de l'Amérique en général	47.2	
48	Fuégiens	47.5	Mant., Hya. Den.
15	Botocudos	47.2	Rey, Virch.
18	Maoris	47.5	Turner.
88	Polynésiens	47.9	Flower, Broca.
	Mésorhiniens (48-53).		
11	Indigènes des îles de l'Amirauté	48.0	Flower.
72	Italiens de Lombardie	48.3	»
483	Suisses (Valais) Hommes	48.3	Pittard.
28	Sardes	48.6	Flower.
66	Kalmouks	49.0	Denik., Ivan.
94	Chinois	49.1	T. K. Br. Fl.
31	Japonais	49.5	T. K. Baelz.
297	Suisses (Valais) Femmes	49.9	Pittard.
16	Hindous	50.0	C. E.
11	Boughis de Mangkassar	50.0	C. E.
21	Annamites	51.1	Koganeï.
33	Marvars (Inde)	50.1	Topinard.
21	Russes (principal. de Kazan)	50.3	Flower.
14	Andamans	50.6	Malief.
126	Aïnos	50.9	Flower.
19	Hab. de l'île Ruk (Carolines)	51.2	Virchow.
29	Permiaks	51.7	Malief.
43	Veddas	51.8	Saras. Flower.
17	Malais	51.9	C. E.
11	Dayaks	51.9	Montano.
135	Néo-Calédoniens	52.3	C. E.
16	Aztèques modernes	52.1	»
	Platyrhiniens (*au-dessus de* 53).		
25	Nègres de Fernando-Po	53.7	Topinard.
11	— du Soudan (Darfour, etc.)	54.2	
35	— du Sénégal	55.1	C. E.
25	— de la Guinée supérieure	55.2	
22	Nubiens (Bedjas ?)	55.1	Broca.
18	Nègres de Kordofan	55.4	Topinard.
13	Fidgiens du Viti-Levou (intér.)	56.5	Flower.
132	Australiens	56.2	Fl. Br. Turn. C.E.
21	Bochimans	58.4	Turner.
15	Nègres de la Guinée inférieure	58.8	C. E.
12	Cafres	61.7	C. E.

zontale de la tête, la courbe antéro-postérieure, avec ses portions, frontale, pariétale et occipitale, etc. Outre les angles faciaux, on en prend un grand nombre d'autres ; les plus importants sont l'angle sphénoïdal, et les différents angles occipitaux (de DAUBENTON, de



Fig. 32. — *Os des Incas (Collection Muséum Hist.)*

BROCA, etc.), qui donnent l'inclinaison du trou occipital par rapport au plan horizontal. Les mesures de ces angles fournissent des indications précieuses sur les caractères *sériaires*.

Mais toutes ces mesures ne suffisent point à épuiser les données sur la morphologie du crâne. Il reste encore une foule de caractères *descriptifs :* la forme générale du crâne, pentagonale, ovoïde, ellipsoïdale, etc. ; les contours de la face, plus ou moins anguleux ou arron-

dis ; les *fosses canines* plus ou moins profondes ; les arcades zygomatiques et les os malaires plus ou moins saillants, etc. Certaines anomalies dans les sutures des os, comme par exemple la persistance de la suture médio-frontale, les dispositions du *ptérion* (point de rencontre des sutures entre le frontal, le temporal, le sphénoïde et le pariétal), n'ont de l'importance que comme caractères sériaires, mais d'autres ont quelque valeur dans la distinction des races. Les *os wormiens*, ou les points d'ossification, intercalés entre les os du crâne sont de ce nombre. Un autre os supplémentaire, situé entre les pariétaux et l'occipital et paraissant dû à l'ossification séparée de la portion membraneuse de l'occipital, a reçu le nom d'*os des Incas* (fig. 42, A, *b*) à cause de sa grande fréquence dans les crânes péruviens (déformés ou non) (1). En effet, on le rencontre incomplet 20 fois p. 100 et complet 5,4 fois p. 100 chez les Péruviens, tandis que dans les crânes Nègres on ne le trouve que 6 fois sur 100 incomplet et 1,5 fois complet ; chez les Européens il est encore plus rare (incomplet) et ne se rencontre presque jamais complet (Anoutchin). Cette particularité semble être un caractère spécial à la race américaine, car chez les Indiens du Nouveau Continent (en dehors des Péruviens) on trouve presque 10 fois sur 100 l'anomalie en question incomplète et 1,3 fois complète. Chez les Indiens du Rio Salado, dans l'Arizona, la fréquence de cette anomalie est encore plus grande que chez les Péruviens (5,7 cas parfaits, contre 5,4 au Pérou) (2). L'*os apicis squamae occipitalis, seu triquetrum* formé aux dépens de la partie supérieure membraneuse de l'occipital, se rencontre dans la proportion de 41 cas % chez les Indiens de la province d'Entre-Rios (Argentine), de 10 % chez les Indiens et Papous, et de 13,1 % chez les Péruviens ; cette anomalie, par contre, est aussi rare chez les Diaguites des Cordilières (2,75) que chez les blancs (1,4 à 3,3) (3). La présence d'une suture qui divise en deux, plus ou moins parfaitement, l'os malaire (fig. 42, B), paraît être un caractère spécial des crânes Japonais ; Hilghendorf (4) a même proposé d'appeler la portion inférieure de l'os malaire ainsi formée, *os japonicum* (fig. 42, B, *a*). Tandis qu'on ne rencontre cette suture

(1) W. Ramsay-Smith, *The Inca bone, Proc. Roy. Soc. Edinburgh*, t. 28, fasc. 7, n° 35 (1907-1908).

(2) Washington Matthews, *Mem. Nation. Ac. of Sci.*, t. VI ; Washington, 1893, p. 187.

(3) Félix Outes, *Variaciones y anomalias, etc. ; Revista del Museo de La Plata*, t. 18 (1911-12), p. 55.

(4) Hilghendorf, *Mittheil deutsch. Gesell. Nat. u. Völkerkunde Ostasiens*, 3ᵉ fasc. Yokohama, 1873.

que 11 à 12 fois sur 100 dans les races mongoles et 9 fois sur 100 dans les races européennes d'après TEN KATE (1) elle existerait 21 fois sur 100 chez les Japonais d'après DOENITZ et 48 fois sur 100 chez les Aïnos, d'après DOENITZ, BAELZ, VIRCHOW, TARENETSKY, KOGANEI et autres (2). Mais toutes ces statistiques sont entachées d'erreur, beaucoup d'auteurs comptant comme sutures divisionnaires du malaire de simples fissures de médiocre étendue. En tenant compte de ces restrictions, on ne trouve la suture complète que dans 0,05 à 2 % des cas chez les Européens, presque jamais chez les Mélanésiens et les Australiens, et probablement moins qu'on ne le supposait chez les Japonais et les Aïnos (3). Il résulte des travaux de HASCHE et des statistiques réunies par lui (4) que l'os japonicum *véritable*, c'est-à-dire résultant de la fente complète se rencontre 3,2 fois % dans les crânes japonais (1 500 sujets), 0,3 % dans les crânes européens (20 000 sujets) et 0,2 chez les Indiens de l'Amérique (3 000 sujets). Il paraît être fréquent chez les Chinois et Coréens, mais les statistiques sont insuffisantes. La fente incomplète (postérieure) se rencontre environ dix fois plus souvent que la complète, dans toutes les races, Aïnos exceptés ; chez ces derniers, la fente complète n'a encore jamais été constatée et l'incomplète se rencontre sur près de 75 % des crânes. Cette fente est probablement due à l'existence d'un point d'ossification supplémentaire.

Bien entendu, dans la description des crânes, il est tenu compte des altérations de formes accidentelles que peuvent produire toutes sortes de causes : asymétrie notable ou *plagiocéphalie* due à une cause physiologique ; hypertrophie du volume du crâne ou son atrophie dans les cas pathologiques d'*hydrocéphalie* ou de *microcéphalie ; déformations ethniques* dont il sera question plus bas (p. 211), etc.

LA TÊTE DU VIVANT. — Elle peut fournir des caractères beaucoup plus nombreux que la tête osseuse, surtout si l'on considère la face, avec son jeu de physionomie. On peut souvent se contenter de l'examen de la face pour déterminer la race.

Les mesures de la tête sont au nombre d'une cinquantaine,

(1) TEN KATE, *Zür Anthropol. der Mongoloïden :* Berlin, 1882.
(2) Voy. LE DOUBLE, *Traité des variations des os du crâne*, Paris, 1906.
(3) Voy. NANNETTI, *Divisione anomale del malare*, *Archiv. p. l'Anthrop.*, etc., t. 39, Firenze 1909, p. 19.
(4) *Zeitsch. f. Morphol.*, t. 15, 1913, p. 573.

mais toutes ne présentent pas une égale importance. Il n'y en a même qu'un petit nombre de véritablement utiles.

La principale des *mesures angulaires* est celle de l'angle facial : on y attachait jadis une grande importance, considérant le pro-



Fig. 33. — Jenny, Australienne de Queensland. Taille 1 m. 56 ; ind. céph. 71,2 ; ind. nasal 119. (*Phot. Prince Roland Bonaparte.*)

gnathisme ou le degré de saillie de la région maxillaire comme un caractère d'infériorité, etc. Aujourd'hui on en est revenu. Malgré les nombreux instruments inventés (double équerre, instrument de HARMAND, goniomètre de JACQUART, etc.), on ne peut parvenir à une grande précision dans les mesures angulaires. La seule que l'on puisse prendre avec une exactitude suffisante, grâce au goniomètre facial médian de BROCA, est celle de l'angle de CUVIER, formé par une ligne allant, soit de la glabelle, soit du point inter-

sourcilier jusqu'au point alvéolaire, et par une autre ligne partant de l'orifice auditif externe au point alvéolaire. Cet angle permet d'apprécier le *prognathisme total* et le *prognathisme alvéolaire* ; mais les variations qu'il présente sont trop faibles (3° à 4°) de race



Fig. 34. — Le sujet de la figure précédente, vu de profil ; exemple de nez concave et aplati, de prognathisme et d'arcades sourcilières proéminentes. (*Phot. Prince Roland Bonaparte.*)

à race pour pouvoir constituer un caractère distinctif. Le prognathisme des lèvres, projetées en avant et formant la saillie du « museau », qui donne une expression si caractéristique au profil de certains nègres ou Australiens (fig. 34), n'est pas exprimé par cette mesure et ne peut être en général mesuré d'aucune façon.

Parmi les *mesures des courbes de la tête*, les principales sont celles de la *circonférence horizontale*, ses *deux portions, antérieure et pos-*

térieure, à partir du point sus-auriculaire, c'est-à-dire dans la dépression qui se trouve au-devant de l'insertion de l'hélix du pavillon de l'oreille. On a aussi exagéré la valeur de cette mesure en disant que les hommes à intelligence développée avaient la circonférence plus grande que les hommes sans culture intellectuelle. Les observations comparatives de Broca, faites sur ses internes et ses infirmiers, semblaient accréditer cette assertion ; mais elles n'ont pas été confirmées, et la taille paraît avoir une influence décisive sur la grandeur de la tête.

Les *mesures rectilignes de la tête* sont plus nombreuses et plus importantes que celles des angles et des courbes. Celles qui donnent le *diamètre antéro-postérieur* ou longueur maxima de la tête (de la glabelle au point le plus proéminent de l'occiput, comme sur le crâne) et ie *diamètre transverse maximum* sont les premières à noter. Nous avons déjà vu plus haut (p. 73), que leur rapport centésimal constitue ce qu'on appelle l'*indice céphalique*. Notons ensuite la *hauteur totale de la tête* (projection sur un plan vertical), la *largeur de la face* (entre les arcades zygomatiques) et les différentes « hauteurs » de la face, dont le rapport à la largeur constitue l'*indice facial*. Ce dernier est loin d'exprimer, aussi bien que l'indice céphalique le fait pour la tête, la forme de la face, à cause de l'irrégularité de celle-ci et du manque d'entente entre les anthropologues pour les « hauteurs ». Néanmoins on distingue d'après ces mesures les faces allongées ou *leptoprosopes* (fig. 35), les faces courtes ou *chamaeprosopes* (fig. 36) et les faces moyennes (*meso-* ou *orthoprosopes*) (fig. 33).

On mesure encore le *diamètre frontal minimum* ou largeur minima du front (entre les crêtes temporales de l'os frontal qui font saillie sous la peau) ; la *distance entre les angles internes* des yeux ou les caroncules, une bonne mesure, qui est en certain rapport avec la *largeur du nez*. Cette dernière se prend en effleurant avec les branches du compas-glissière les ailes du nez ; rapportée à la hauteur du nez (entre la racine du nez et le point d'insertion de la sous-cloison nasale) supposée = 100, elle donne l'*indice nasal* (Voy. p. 80), un des caractères les plus importants dans la classification des races. Parmi plusieurs autres mesures notons la *largeur de la bouche*, entre la commissure des lèvres, le sujet étant au repos ; la *longueur* et la *largeur des oreilles*, etc. Toutes ces mesures se prennent soit au compas d'épaisseur, soit au compas-glissière semblable au pied

à coulisse des mécaniciens, soit avec des instruments spéciaux (1).

Les mensurations prises sur la tête du vivant ne peuvent jamais être aussi rigoureuses que celles obtenues sur le crâne, mais en revanche, on peut les multiplier et le grand nombre d'observations compense largement les erreurs individuelles dues aux difficultés du mode opératoire. En outre, en mesurant les têtes sur le vivant on a l'avantage de connaître le sexe, l'âge approximatif et la provenance exacte des individus, tandis qu'avec les crânes, dans la plupart des cas, un ou plusieurs de ces renseignements font défaut. Tout cela explique suffisamment pourquoi dans ces derniers temps l'attention des anthropologistes s'est portée vers les mesures sur le vivant en général, parmi lesquelles, comme pour le squelette, celles de la tête occupent la première place.



Fig. 35. — Officier japonais (ancien régime), né à Tokio. Exemple de face allongée. (*Photo Muséum Hist. Nat., Paris.*)

Les mesures sur la tête du vivant correspondent-elles aux mesures sur le crâne ? On a cru d'abord, par exemple, que le *bregma* ou le point de rencontre de la suture coronale et sagittale sur le crâne (fig. 27, O) correspond sur la tête au point le plus proéminent de la courbe qui passe d'un point sus-auriculaire à l'autre dans le plan perpendiculaire au plan horizontal ; mais les recherches rigoureuses de Broca et de Ferré ont montré que ce point est toujours en avant du bregma d'une quantité variable suivant les sexes et les individus. La correspondance du *tourbillon*

(1) Voy. P. Broca, *Instruct. gén.*, etc. ; Garson et Read, *Notes and Queries*, etc. ; P. Topinard, *Instructions anthropométr. pour les voyageurs ; Rev. d'anthr.*; Paris, 1885, p. 397.

des cheveux, avec le *lambda* ou le point de rencontre, sur le crâne, des sutures sagittale et occipitale (fig. 27, F) n'est pas non plus rigoureusement démontrée. La hauteur basilo-bregmatique du



Fig. 36. — Deux hommes Naga de Manipour. Faces larges et pommettes saillantes. (*Phot. Anthr. Inst. Gr. Brit. and. Irel.*)

crâne ne correspond pas à la hauteur auriculo-bregmatique sur le vivant (1). La mesure principale, l'*indice céphalique*, ne paraît pas toujours correspondre sur le crâne et sur le vivant. *A priori* la tête à l'état vivant devrait avoir un indice un peu plus fort que le crâne, les muscles de la région temporale étant plus épais que ceux de la région sus-occipitale et frontale ; cependant, les expériences faites à ce sujet sont contradictoires. D'après Broca il faut soustraire deux unités à l'indice pris sur le vivant pour obtenir l'indice sur le crâne ; c'est encore l'opinion de MM. Stieda et Houzé, et d'un grand nombre d'anthropologistes, tandis que M. Weisbach pré-

(1) Giovanozzi, *Archivio p. l'Anthropol.*, t. 39, p. 80, Firenze, 1909.

conise la réduction de trois unités ; VIRCHOW et TOPINARD n'en admettent aucune, et A. NYSTROM (d'après des mesures prises sur 8 cadavres) admet une réduction variant de 0,8, chez les hyper-brachycéphales, à 1,6, ches les hyper-dolichocéphales (1). En présence de ces opinions divergentes il faut toujours donner séparément les indices sur le crâne et sur le vivant, en indiquant le taux de la réduction ou de l'augmentation.

Cependant d'une façon générale on peut admettre la différence de deux unités entre les indices du crâne et du vivant. Nous avons donné, p. 74, les divisions de l'indice céphalique sur le crâne ; ceux du vivant sont les mêmes, augmentés de deux unités.

Certains auteurs (2) estiment que l'*indice céphalique* peut changer sous l'influence du couchage au berceau, de la déformation à la naissance, de l'habitat, etc. Ainsi, J. RANKE, se fondant sur l'étude des populations de la Bavière, prétend que les montagnards sont toujours plus brachycéphales que les habitants de la plaine, alors qu'en réalité, c'est souvent le contraire, comme, par exemples, en Espagne (3). NYSTROM (4) suppose que le genre de travail et d'autres causes analogues influent sur la forme du crâne, mais il n'en donne aucune preuve expérimentale ; A. THOMSON a cherché à démontrer expérimentalement que l'augmentation de volume du cerveau et l'action des muscles masticateurs agissent en sens contraire, la première tendant à produire la brachycéphalie, la seconde la dolichocéphalie. Mais cela ne peut être vrai que pour la période de croissance : ensuite, le crâne prend sa forme définitive et ne change plus. KOHLBRUGGE (5) a résumé ces travaux et d'autres encore, mais il tombe dans l'erreur de beaucoup d'anthropologistes, oubliant que l'indice céphalique est un *rapport* et non une mesure, et que, par exemple, le mot brachycéphale ne désigne pas toujours un crâne court ou petit, en mesures absolues.

Nous croyons donc, malgré ces critiques, pouvoir considérer l'*indice céphalique* comme un des bons caractères de race ; il permet

(1) NYSTROM, *Arch. f. Anthrop.*, 1902, XXVI, p. 632. WALCHER (*Zentralblatt Gynäkol* 29,1905 et *Münch. med. Wochenschr.* 1911) fit coucher les nouveau-nés de différentes manières et obtenait ainsi des brachy et des dolichocéphales ; mais il n'a suivi ces enfants que jusqu'à 1 an et demi et l'on sait que la forme de la tête change jusqu'à 6 ou 10 ans.

(2) SERGI, *Congr. intern. d'Arch. et d'Anthr. préhist.*, 11e sess., Moscou, 1893, t. II, p. 296. — EHRENREICH, *Anthrop. Studien über die Urbewohner Brasiliens* ; Braunschweig, 1897, ch. I.

(3) Voy. DENIKER, *Les Races de l'Europe* ; 1re partie, indice céphalique, Paris, 1897.

(4) L. c., p. 211 et 217.

(5) *Tijdschrift v. h. Nederland Aardrijksk, Genootsch.* Amsterdam, t. 28, (1911), p. 758.

de faire les coupures secondaires dans les grandes divisions du genre « Homo », basées, comme nous le verrons plus bas (Voy. chap. VIII) sur la couleur de la peau et la nature des cheveux. Certes, cet indice ne peut exprimer à lui seul la véritable forme de la tête ou du crâne, mais il en donne une première indication, très nette, qui fixe les idées bien mieux que les descriptions détaillées, utiles à coup sûr, mais rendant l'étude presque impossible quand il s'agit de comparer entre eux un grand nombre de types divers. D'autre part cet indice a une telle fixité dans les limites d'une race donnée qu'il serait impardonnable de s'en passer. Les chiffres donnés par différents auteurs, quand ils roulent sur un nombre suffisant de sujets, sont tellement concordants entre eux qu'il est impossible de nier cette fixité. Les recherches récentes de GONNER (1) sur 100 enfants de Bâle, loin d'infirmer cette assertion comme le prétend ce savant, parlent en sa faveur ; faites sur les enfants nouveau-nés ou âgés de un mois seulement, elles confirment ce que l'on savait déjà, c'est que l'indice céphalique varie dans le bas âge, mais elles ne contredisent nullement la fixité ultérieure de cette mesure. Ordinairement à la naissance les enfants paraissent être plus dolichocéphales que les adultes de leur race, mais dès le premier mois la tête croît plus vite en largeur qu'en longueur ; ainsi à la fin du premier mois, d'après GONNER, la tête s'est élargie chez 52 enfants sur 100 et reste stationnaire chez 9 p. 100. Les recherches poursuivies pendant plusieurs années *sur les mêmes enfants* sont extrêmement rares : on ne peut citer que celles de LUCAE, de LANDSBERGER et les nôtres ; or, d'après LUCAE, chez 20 enfants, suivis de 3 à 14 ans, l'indice a diminué légèrement dans 16 cas et augmenté dans 3 ; d'après les deux autres observateurs, la tête de l'enfant augmente d'abord en largeur pour arriver à sa forme définitive vers 10, 12 ou 15 ans, suivant les races ; Mlle LIPIEC a confirmé ces résultats en montrant, chez des Juives polonaises, l'indice devenu invariable après l'âge de 10 ans. De même pour l'hérédité : Si GONNER, au lieu de comparer les enfants d'un mois à leurs parents, les avait pris à partir de 10 ans, il serait probablement arrivé aux mêmes résultats que SPALIKOVSKY. Celui-ci, sur 48 enfants de Rouen, en a trouvé 41 dont la forme cranienne correspond à celle de leurs parents. D'après TEN KATE, chez les Indiens de l'Amérique

(1) A. GONNER, *Vererbung der Forme... des Schädels ; Zeits. f. Geburtshilfe und Gynäkol.*, 1895, t. XXXIII, p. 1.

du Nord (1) les enfants ont, d'une manière générale, la même forme céphalique que les adultes. Les recherches d'O. AMMON, de JOHANSON et WESTERMARCK, de Mlle FAWCETT et de K. PEARSON ainsi que les nôtres, encore inédites, aboutissent au même résultat (2). Enfin, JÖRGENSEN (3) a pris l'indice céphalique de près d'un millier d'enfants, dans la grande île du sud du groupe de Faeroer (population isolée et relativement pure) ; il a trouvé que dans 68 familles où le père et la mère sont brachycéphales (80,1 et au-dessus), 78 % des enfants, de 0 à 45 ans, sont brachycéphales et 8 % seulement dolichocéphales (77,6 et au-dessous), tandis que dans 11 familles où les deux parents sont dolichocéphales, 50 % des enfants sont dolichocéphales, et 17 % seulement brachycéphales.

Les différences d'indice céphalique suivant le sexe sont insignifiantes. D'après nos recherches personnelles elles ne dépassent guère en moyenne 0,7 sur le vivant et 1,5 sur le crâne et le dernier chiffre nous paraît exagéré. On peut admettre, d'une façon générale, que cette différence ne dépasse guère une unité, c'est-à-dire le degré de l'erreur personnelle dans l'observation. Elle est en tout cas inférieure aux écarts entre les différentes séries d'une seule et même race, et se manifeste d'ailleurs aussi bien en faveur d'un sexe que de l'autre (4).

Cependant, dans le tableau de l'indice céphalique qui figure à la fin de ce volume (Appendice II), nous n'avons donné que les chiffres concernant les hommes. Les quelques séries comprenant des individus des deux sexes y figurent exceptionnellement ; elles sont marquées ainsi : (S) On trouvera dans ce tableau, à côté des indices sur le vivant, quelques indices sur le crâne, mais aucune série ne contient les mesures de crânes et de têtes mélangées. Les

(1) TEN KATE, *Somatological observations*, etc. *Jl. Amer. Ethn*, t. 3. 1890, et lettre inédite adressée de Kanagawa (Japon) à l'auteur, le 17 juin 1901. Cependant, dans ses *Contribut. à l'Anthropol. de quelques peuples de l'Océanie* (*L'Anthropologie*, 1903, p. 295), TEN KATE montre les enfants de Tahiti et de l'ile Tonga plus brachycéphales que leurs parents de 5 unités.

(2) SPALIKOWSKY, *Etudes d'anthr. normande* ; *Bull. Soc. amis sc. nat.* ; Rouen, 1895, nos 1 et 2, p. 113. — AMNON, *l. c.* p. 14. — JOHANSSON et F. WESTERMARK, *Skandin. Arch. f. Physiol.*, t. VII, 1897, p. 341. — Miss C. FAWCETT et K. PEARSON : *Proc. Roy. Soc.* ; London, t. LXII, 1898, p 413.

(3) F. JÖRGENSEN, *Anthropologiske undersögelser fra Faerröerne* (Th. de doct. en méd.). Köbenhavn, 1902, in-4°.

(4) Dans ses grandes séries de la Péninsule des Balkans, PITTARD a trouvé, entre autres, les différences sexuelles suivantes au profit des femmes : Roumaines, 1,28 ; Tsiganes : 1,43. Cette dernière série comprend 783 hommes et 430 femmes (EUG. PITTARD, *Recherches anthropologiques dans la Péninsule des Balkans*. Paris et Genève, 1921).

séries de 10 à 20 sujets ou crânes y figurent exceptionnellement, car les seules séries offrant des chiffres véritablement exacts sont celles qui comprennent plus de 20 individus.

A la simple inspection du tableau on s'aperçoit qu'il y a une certaine régularité dans la distribution des différentes formes craniennes à la surface de la terre.

La dolichocéphalie est presque exclusivement cantonnée en Malaisie, en Australie, dans l'Inde et en Afrique. La sous-dolichocéphalie, répandue aux deux extrémités, nord et sud, de l'Europe, forme en Asie une zone autour de l'Inde (Indo-Chine, Asie antérieure, Chine, Japon, etc.), mais ne se rencontre que sporadiquement dans d'autres parties du monde, surtout en Amérique. La mésocéphalie est fréquente en Europe dans les régions entourant les pays sous-dolichocéphales, ainsi que sur divers points de l'Asie et de l'Amérique. La sous-brachycéphalie, très répandue parmi les Mongoloïdes de l'Asie et les populations de l'Europe orientale, est très rare ailleurs. Enfin les têtes brachycéphales et hyperbrachycéphales sont presque exclusivement limitées à l'Europe occidentale et centrale et à quelques populations de l'Asie : les Turco-mongols, les Irano-sémites et les Thaï-malais.

La forme de la tête, autant que la peut exprimer l'indice céphalique, exerce-t-elle une influence sur le volume du cerveau et, par conséquent, sur son poids et même peut-être sur l'intelligence ? La question est subordonnée à celle de savoir jusqu'à quel point le poids du cerveau est l'expression de la valeur psychique de cet organe. Nous verrons plus loin (p. 115 et suiv.) que ce poids ne peut être considéré que comme une très grossière approximation pour la solution des questions psychologiques. Mais même en reconnaissant au poids du cerveau l'importance exagérée qu'on lui a trop longtemps attribuée, on peut dire qu'il n'est pas en rapport avec la conformation du crâne. La seule étude faite à ce propos, celle de M. Calori, réduite aux chiffres des adultes (de vingt à soixante ans) par Topinard (1), nous montre que, chez les hommes italiens, les brachycéphales ont en moyenne 27 grammes de cerveau en plus que les dolichocéphales, tandis que chez les femmes italiennes ce sont les dolichocéphales qui l'emportent sur les brachycéphales avec 21 grammes. Les différences dans les deux sens

(1) Topinard, *Élém. anthr. gén.*, p. 567.

étant si minimes, on peut vraiment se considérer également intelligent que l'on soit dolichocéphale ou brachycéphale.

La forme de la *face* offre aussi une grande importance (Voy., p. 89 et fig. 36, 239, 249, 251, 255, 333, etc.).

Le *front* peut être large ou étroit, bas ou haut, fuyant (fig. 40) ou droit (fig. 43 et 219); il peut présenter un bombement médian, comme chez beaucoup de peuplades nègres (fig. 293), etc. Les *arcades* sourcilières peuvent être nulles (races mongoles) ou très proéminentes, surplombant les yeux ; exemples : Australiens (fig. 34), Veddas (fig. 21), etc.

Les *pommettes* peuvent être peu développées (Européens) ou très saillantes (race mongolique, fig. 36 et 39, race bochimane, fig. 43) ; il faut toutefois distinguer les pommettes saillantes en avant, des pommettes élargies latéralement. Le *menton* peut être pointu, arrondi, carré, saillant, fuyant (fig. 34) ; mais ces variations sont peu importantes et peuvent s'associer aux formes les plus diverses de la face, tout en lui donnant une physionomie propre. Les angles de la mâchoire inférieure peuvent être plus ou moins écartés et contribuer ainsi à donner à la face le contour anguleux, quadrangulaire quand le menton est carré (fig. 251), pentagonal quand le menton est pointu (fig. 248).

Les *yeux* offrent aussi quelques différences de forme. On distingue l'œil ordinaire, tel qu'on le rencontre dans nos pays, et l'œil *mongoloïde, oblique* ou *bridé*. Ce dernier, présenté dans sa forme la plus parfaite, est caractérisé ainsi qu'il suit :

Il est posé obliquement, de sorte que son angle externe se trouve plus haut que son angle interne (fig. 251). Cette disposition tient à l'insertion trop élevée du ligament palpébral externe sur le crâne, comme l'a montré Regalia (1). La fente palpébrale est beaucoup plus étroite que dans l'œil ordinaire, et au lieu d'avoir la forme d'une amande, elle a plutôt celle d'un triangle scalène (fig. 37 et 248) ou d'un petit poisson dont la tête correspondrait à l'angle interne (fig. 249). Mais ces particularités ne sont pas les plus importantes et peuvent se rencontrer, quoique rarement, dans les yeux ordinaires. Les caractères essentiels de l'œil mongoloïde sont, comme l'ont montré Metchnikof, et, avec plus de détails, Adachi et

(1) Regalia, *Orbita ed obliquità dell' occhio mongolico ; Archivio p. Antr.*, t. XVIII ; Florence, 1888, p. 1.

BARTELS (1), la boursouflure ou repli de la paupière supérieure et la bride à l'angle interne de l'œil. Dans l'œil mongoloïde le pli transversal immobile de la paupière supérieure, au lieu de se trouver à mi-chemin entre le bord libre (tarsal) et le bord orbitaire, comme chez les Européens et chez les Nègres, est reporté beaucoup plus bas : c'est comme un rideau tendu au-devant du bord ciliaire mobile, de sorte que ce dernier devient invisible et les cils apparaissent à peine (fig. 37). D'autre part, vers l'angle interne de l'œil, la paupière forme un pli falciforme, qui cache plus ou moins la caroncule et se prolonge parfois assez loin en bas (fig. 37). Les fibres tendineuses du muscle releveur de la paupière supérieure qui se perdent dans ce pli sont beaucoup plus longues dans l'œil mongoloïde (ADACHI). Il est curieux de noter que, sous ce rapport, les singes présentent la même structure de la paupière que les Européens.



Fig. 37. — Œil mongoloïde d'une jeune fille kalmouke d'Astrakhan (16 ans). (*D'après nature.*)

La caroncule peut contenir un cartilage, vestige de la 3e paupière des mammifères, destinée à nettoyer la cornée, et par conséquent d'autant plus développée que l'animal peut moins se servir pour cet usage de ses pattes antérieures. Cette disposition régressive se rencontre environ 5 fois sur 1 000 chez les Européens, mais 5 fois sur 25 chez les Japonais (surtout chez les femmes) et 12 fois sur 16 chez les Nègres (2). Les dispositions propres à l'œil mongoloïde peuvent, à titre de caractères transitoires, se rencontrer chez les enfants de toutes les races. D'après R. DREWS (3), qui l'a observé sur des enfants bavarois.

L'architecture même de l'orbite peut expliquer jusqu'à un certain point la conformation extérieure de l'œil mongol : Dans les crânes mongoloïdes, le bord externe de l'ouverture orbitaire se trouve

(1) E. METCHINKOF, *Zeitsch. f. Ethnol.* ; Berlin, 1871, p. 153.
B. ADACHI, *Mitteil. d. Medizin. Fakul. Japon. Univ. Tokyo*, 1906, t. 7, p. 47, av. pl. et *Zeitsch. f. Morph. Anthr.*, t. 7, 1904. BARTELS, *Plica semilunaris*, etc., *Arch. f. Mikroskop. Anat.*, t. 18, 1911.

(2) B. ADACHI, *Das Knorpelstück*, etc., *Zeit. f. Morphol. u. Anthrop.*, t. IX, 1906, p. 325. Les Japonais distinguent les yeux des Européens, à bord palpébral visible (futaya) des yeux japonais ou mongoloïdes à bord palpébral invisible sauf dans l'occlusion des paupières (hitaya).

(3) *Arch. f. Anthr.*, 18, 1889, p. 223.

presque dans le même plan que le bord interne, plan presque perpendiculaire au plan sagittal ; dans les crânes de toutes les autres races, le bord externe se trouve en arrière du bord interne et le plan de l'ouverture orbitaire forme avec le plan sagittal un angle plus ou moins aigu (1). Il en résulte qu'au lieu de s'appliquer sur le globe oculaire comme chez les Européens, la paupière supérieure des Mongols lui est presque tangente et se relève comme se replierait un rideau semi-rigide, au lieu de s'élever en entier comme un arc extensible (2).



Fig. 38. — Gallois typique du Montgomeryshire (Pays de Galles). Yeux et cheveux foncés. (*Phot. et indications Beddoe.*)

Parfois le pli ne s'étend que sur la partie externe de la paupière : on a alors une variété de l'œil mongoloïde à ouverture palpébrale triangulaire, très fréquente chez les Finnois orientaux (fig. 236) et chez les populations turco-tatares.

Par la diversité et la fixité de ses formes, le *nez* offre un des meilleurs caractères pour distinguer les races (Voy. p. 80). L'*indice nasal* de BROCA varie du simple au triple (de 40 à 120) suivant les races Chez les *platyrhiniens*, l'indice dépasse 85 (fig. 33) ; chez les *leptorhiniens*, il est moindre de 70 (fig. 35) ; enfin, chez les *mésorhiniens*, il oscille entre 70 et 85, d'après la nomenclature de R. COLLIGNON (3). Nous donnons à la

(1) L'angle naso-malaire de Flower, plus grand chez les Asiatiques que chez les « blancs » explique déjà cette différence, mais Flower y fait jouer également un rôle au plus ou moins de proéminence de la racine du nez (voy. TOPINARD, *El. Anthropol.*, p. 948).

(2) G. L. SERA, *Sull' occhio mongolico ; Atti Soc. Romana di Anthropol.*, t. 15, fasc. 1, 1909.

(3) R. COLLIGNON, *La nomenclature quinaire de l'indice nasal ; Rev. d'anthropol.*, 3e sér., t. II ; Paris, 1887, p. 8.

fin de ce volume (Appendice III), le tableau des indices nasaux des principales populations, composé de séries dont les mensurations ont été prises d'après la méthode Broca-Collignon, que nous venons d'expliquer (1).

En dehors de la forme du nez, donnée par l'indice nasal, on peut observer sur cet organe une foule de caractères. Il peut être plus ou moins aplati (Nègres, Mélanésiens, Mongoloïdes), ou plus ou moins proéminent (Européens, Juifs, Arabes). Son profil peut être : 1° droit et parfois sinueux (ex. : Turco-tatars, Européens, fiv. 38) ; 2° concave (certains Finnois, Bochimans, Lapons, Australiens, fig. 34) ; 3° convexe et parfois busqué (Indiens de l'Amérique, Sémites, fig. 40). Chacune de ces formes peut se combiner avec une pointe du nez fine, épaisse ou moyenne et avec le plan des narines dirigé en haut, en bas ou horizontalement. A. Bertillon (2) admet jusqu'à quinze variétés de formes du nez. Dans la majorité des cas les nez concaves ont la pointe épaisse, et le plan des narines dirigé en haut (fig. 25, 33 et 34) ; les nez convexes ont au contraire le plus souvent la pointe fine et le plan des narines dirigé en bas (fig. 40, 232, 233 et 267). Mais il y a aussi des nez convexes à pointe très épaisse ; exemple, certains Juifs et Iraniens du type assyroïde (fig. 41), les Papous, les Mélanésiens. De même, il y a des nez concaves à pointe fine, par exemple dans certaines races européennes (fig. 228, 234 et 235). Les nez larges sont le plus souvent aplatis (fig. 33, 34 et 43), mais l'aplatissement peut aussi atteindre les nez étroits, comme par exemple chez les Mongols (fig. 39). La racine enfoncée, très déprimée du nez est presque toujours liée à une forte proéminence des arcades sourcilières ; exemples : Australiens, Fuégiens, etc. (fig. 33, 34 et 95).

D'une façon générale (Voy. l'Appendice III), les leptorhiniens, qui ont pour la plupart le nez convexe ou droit, à pointe fine, droite ou abaissée, se rencontrent presque exclusivement parmi les Européens, les Eurasiens, les Arméniens, les Caucasiens et les Afrasiens (Arabo-Berbers), ainsi que parmi les habitants de l'Asie antérieure. Les mésorhiniens, chez lesquels la forme du profil du nez varie beaucoup, comprennent différentes populations de

(1) Les savants allemands prennent la mesure de la largeur du nez non à fleur des narines mais en arrière, au point de leur insertion à l'os maxillaire, en comprimant les parties molles ; les indices nasaux ainsi obtenus sont beaucoup trop faibles et ne sont pas comparables à ceux qui résultent des mesures prises d'après la méthode Broca-Collignon.

(2) A. Bertillon, *Morph. du nez ; Rev. d'anthr.*, 3e sér., t. II, 1887.

l'Inde, quelques peuples américains, les Turco-tartares et les Mongols. Enfin les platyrhiniens à profil du nez le plus souvent concave et à pointe relevée, englobent la totalité des populations noires de l'Afrique, de l'Océanie et de l'Inde.

La proéminence du nez chez l'homme, telle qu'elle ne se ren-



Fig. 39. — Kalmouk d'Astrakhan. Exemple de nez convexe et peu saillant. (*Photo Sommier.*)

contre chez aucun singe, est probablement en relations avec l'adaptation à la marche bipède. Chez l'embryon humain de 2 mois, le nez rappelle par sa forme un museau de dogue : il n'en est de semblables que chez les embryons de Tarsiens et de Paresseux. A la naissance et dans la première enfance le nez est le plus souvent concave à pointe relevée ; il ne devient droit ou convexe que chez

l'adulte (fig. 263) ; chez le vieillard il a la tendance à devenir convexe avec pointe abaissée (Bertillon, Hoyer). Sur le cadavre, il prend toujours la forme busquée. D'après Broca et Houzé l'indice nasal aurait la tendance à s'abaisser, autrement dit le nez deviendrait plus mince, à mesure que l'individu avance en âge ; c'est le contraire qui aurait lieu d'après Hoyer (1). Il n'y a aucune correspondance entre les mesures du nez sur le crâne et sur le vivant.



Fig. 40. — Juif d'Alger. Exemple de nez convexe et saillant. (*Photo Mus. Hist. Nat., Paris.*)

L'oreille offre peu de traits caractéristiques pour distinguer les races (2), mais on ne peut pas en dire autant des *lèvres*. Elles sont minces dans les races dites blanches et chez les Mongols (hauteur : 2-3 mm.) ; très épaisses et projetées en avant chez les Nègres (hauteur : 30 mm.). Leur forme contribue beaucoup à masquer ou à accentuer le prognathisme dentaire ou alvéolaire. Le « rouge » des lèvres,

(1) P. Broca. *Rech. sur l'ind. nas.* ; *Rev. d'Anthr.*, t. I, Paris, 1872. — Houzé, *L'ind. nas. des Flamands et des Wallons* ; *Bull. Soc. Anthr. Bruxelles*, t. VII, 1888-9. — O. Hovorka, *Die aüssere Nase*, Wien, 1893. — Hoyer, *Beitr. zür Anthr. d. Nase* ; *Morph. Arb.* Red. Schwalbe, t. IV, 1894, p. 151.
H. Virchow, *Die anthropol. Untersuch. d. Nase* ; *Zeitsch. f. Ethn.*, 1912.

(2) Voy. : Schwalbe, *R. Virchow's Festschrift*, 1891. — E. Wilhelm, *Rev. biol. du nord de la France*, Lille, 1892, n° 6. — Cependant Vorobiev (*Rousski Anthrop. Journal*, Moscou, t. VII-VIII, 1901, p. 99) donne, pour l'oreille, les caractères ethniques suivants : Elle est plus courte chez les Nègres que chez les Européens, plus longue au contraire, chez les Mongols ; sa largeur varie inversement (maximum chez les Nègres). C'est chez les Européens que se rencontre le plus fréquemment la pointe de Darwin ; viennent ensuite les Mongols et les Nègres. Cf. Schwalbe, G. *Beiträge z. Anthropol. des Ohres. Virchow-Festschrift*, Berlin, 1891. Il en est de même pour le lobule soudé. Dans toutes les races, l'oreille est relativement plus large chez la femme. Cependant certaines races peuvent être qualifiées de mégalothes, les Tatars par exemple : ces derniers, de stature nettement plus petite que les Turcs, ont cependant des oreilles plus grandes (Pittard, *loc. cit.*).

visible est caractéristique pour l'homme ; cet état dépend de l'éversion de la muqueuse, qui, à son tour, est provoquée par l'éversion de l'orbiculaire des lèvres : elle est au maximum chez le Nègre, moindre chez l'Européen, encore moindre chez le Mélanésien, presque nulle chez le Chimpanzé et nulle chez le Macaque. La bordure blanche qui dessine le contour des lèvres est bien développée chez les Nègres et n'existe pas chez les Mélanésiens et le Chimpanzé. Elle provient de ce que le tissu conjonctif est recouvert à cet endroit par une très mince couche du derme. Les poils n'y poussent jamais (1).

Squelette du tronc et des membres. — Les parties du squelette autres que la tête sont peu utiles pour caractériser les races. Nous avons déjà vu (p. 23) que les différences de courbure dans la *colonne vertébrale* suivant les races peuvent s'expliquer par le genre de vie. Quant aux autres particularités du rachis : apophyses épineuses bifides aux vertèbres cervicales (2), sacrum étroit, etc., tout ce que l'on peut en dire c'est qu'elles sont plus fréquentes chez les Nègres et peut-être chez les Mélanésiens que chez les Blancs. Le *bassin* a plus d'importance à cause de son rôle au point de vue obstétrical et de son influence sur la forme générale du corps. Malheureusement, cette partie du squelette n'a été étudiée sur des séries tant soit peu suffisantes que chez une dizaine de populations. Nous donnons p. 104 : 1° le tableau de l'*indice pelvien*, c'est-à-dire du rapport centésimal entre la largeur maxima du bassin (entre les crêtes iliaques) et sa hauteur (du sommet de la crête iliaque au point le plus bas de l'ischion), prenant pour unité tantôt la première de ces mesures comme le fait Turner, tantôt la seconde comme le fait Broca ; 2° le tableau de l'*indice* du *détroit supérieur* (*Pelvic* ou *brim index* des auteurs anglais), c'est-à-dire le rapport



Fig. 41. — Persan Hadjemi. Exemple de nez assyroïde. (*Coll. de l'auteur.*)

(1) Hauschield, *Anthropolog. Betrachtung... Lippe. Zeitsh. f. Ethn.*, Correspondenzblatt Deutsch. Anthr. Gesell., 1911, et *Mitt. Anthr. Gesel.* Wien, 1912, n° 1.
(2) Voy. le résumé de la question chez Cunningham, *The neuralspine ; Journ. of Anat. and Physiol.*, t. XX, p. 637.

du diamètre antéro-postérieur de cette ouverture (du milieu du promontoire du sacrum au point le plus voisin de la lèvre postérieure du pubis) à son diamètre transverse maxima que l'on suppose = 100 (1). On remarquera que nos tableaux, formés des séries de 5 sujets au moins, sont donnés séparés pour les hommes et pour les femmes. C'est que les différences sexuelles sont très sensibles dans les bassins de toutes les races. D'une façon générale le bassin est plus large, moins haut, son inclinaison plus forte chez la femme que chez l'homme, etc. (2). Mais, comme on peut le voir par notre tableau, si ces différences sont très sensibles dans certaines races, notamment chez les Blancs et chez les Nègres, elles vont en diminuant chez les Mélanésiens où les bassins des femmes se rapprochent du type masculin. D'autre part, il résulte des travaux de CHARPY (3) que les bassins évasés seraient un peu plus fréquents chez l'homme que chez la femme, du moins dans la population française.

La forme du bassin et surtout celle du détroit supérieur chez la femme influent-elles sur la forme de la tête du fœtus et de l'enfant ? Les données précises manquent pour résoudre la question. Cependant, en comparant, d'après nos tableaux, l'indice du détroit supérieur et celui de l'indice céphalique, on peut s'apercevoir que, d'une façon générale, les bassins à ouverture large se rencontrent dans les races brachycéphales, et les bassins à ouverture étroite dans les races dolichocéphales. Mais il y a de nombreuses exceptions : nous en comptons au moins quatre (Anglaises, Russes, Suédoises mésocéphales et Malaises) dans la faible liste de 14 séries suffisantes que nous avons pu établir à grand'peine.

La forme de l'*omoplate* varie peu de race à race. L'*indice scapulaire*, c'est-à-dire le rapport centésimal entre la largeur de l'omoplate et sa longueur (mesurée sur le bord vertébral et prise comme unité de comparaison) oscille entre 64.9 (Australiens) et 70.2 (Andamans). Dans une liste de 14 séries de 10 à 462 omoplates, que nous avons établie d'après les travaux de BROCA, LIVON, TURNER, TOPINARD, GARSON, MARTIN, HYADES, SARASIN, HAMY,

(1) Voy. pour plus de détails : VERNEAU, *Le bassin dans les sexes, etc.*, Paris, 1875. — TURNER, *Report Hum. Skelet (Rep... of Challenger ; Zoology*, part. 47). — J. GARSON, *Pelvimetry ; Journ. anat. phys.*, t. XVI ; London, octobre 1881. — HENNING. *Rassenbecken, Arch. für Anthr.*, 1885, et *Sitzungsb. Naturforsch. Gesell.*, Leipzig, 1890-91, p. 1. — MARRI, *Archivio per l'Antr.*, 1892, p. 17.

(2) DIEULAFE, *Caractères sexuels de l'arcade pubienne ; Bibliogr. anat. Nancy*, t. 15, 1906, p. 296.

(3) CHARPY, *Bassins droits et bassins évasés ; Bibliogr. anat. Nancy*. Paris, t. 17, 1907, p. 211.

HOMMES

NOMBRE de bassins.	GROUPES ETHNIQUES	INDICE	OBSERVATEURS
	1a Indice de hauteur-largeur (Turner) (1).		
7	Fuégiens	77.0	Garson. Martin.
7	Australiens	77.0	Gars. Turn. Vern.
46	Européens	79.0	Verneau, Turner.
	1b. Indice pelvien ou de largeur-hauteur (Broca).		
17	Nègres en général	121.3	Gars. Verneau.
11	Mélanésiens	122.7	Verneau.
46	Européens	126.6	Gars. Vern.
5	Fuégiens	129.8	Hyad., Deniker.
	2. Indice du détroit supérieur.		
63	Européens (surtout Français)	80.0	Verneau.
8	Européens (— Italiens)	82.0	Marri.
17	Fuégiens	85.1	Ben. Hyad. Mart. Gar.
12	Néo-Calédoniens	91.0	Verneau.
38	Nègres	92.3	Tur. Hennig. Vern. Vrol.
24	Australiens	96.6	Flow. Turn. Vern. Eck., etc.
14	Andamans	98.7	Turn. Hux. Flow.
5	Bochimans	99.5	Gars. Turn. Fri(s.

FEMMES

NOMBRE de bassins.	GROUPES ETHNIQUES	INDICE	OBSERVATEURS
	1a. Indice de hauteur-largeur (Turner) (1).		
28	Européennes	74.3	Gars. Verneau.
7	Australiennes	76.6	Gars. Turn. Vern.
8	Andamanes	76.0	Gars. Turn.
	1b. Indice pelvien ou de largeur-hauteur (Broca).		
13	Andamanes	125.5	Garson.
10	Mélanésiennes	129.0	Gars. Vern.
5	Australiennes	130.4	Gars. Vern.
10	Négresses	134.2	Gars. Vern.
28	Européennes	134.9	Gars. Vern.
	2. Indice du détroit supérieur.		
33	Européennes (surtout Angl.)	77.6	Garson.
49	Européennes (— Franç.)	79.0	Verneau, Flower.
14	Japonaises	82.8	Dœnitz, Werner.
5	Havaïennes	83.0	Turner.
13	Fuégiennes	83.0	Den. Hyad. Serg. Mant.
50	Russes	84.8	Filatov.
9	Italiennes	86.7	Marri.
32	Négresses	88.4	Turn. Vern.
8	Australiennes	88.5	Turn. Ver. Gars.
8	Bochimanes	91.6	Muller, Hux., Ver., Fl ;
16	Andamanes	91.7	Henning.
20	Malaises	94.8	Gars. Flow. Turn.

(1) Transformant cet indice en indice pelvien de Broca d'après la formule : ind. Turn. : 100 = 100 : x, on a : Fuégiens, 129.8 ; Australiens, 129.8 ; Européens, 126.5 ; Européennes, 134.6 ; Australiennes, 130.5 ; Andamanes, 131.5.

KOGANEÏ et nos propres mensurations, les populations se rangent pour ce caractère ainsi qu'il suit : Indice scap. de 64.9 à 66.6 : Australiens, Européens, Fuégiens, Bochimans, Aïnos, Péruviens, Polynésiens ; indices de 67.2 à 70.2 : Japonais, Veddas, Hindous-Sikh, Malais, Nègres, Mélanésiens, Andamans. Cette nomenclature suffit pour démontrer que la largeur plus ou moins grande de l'omoplate n'a de valeur ni comme caractère sériaire, ni comme caractère de race. Il en est de même pour l'*indice sous-épineux* qu'on a proposé d'ajouter au précédent pour exprimer la forme de l'omoplate (1).

Quant au squelette des membres, voici en résumé ce qu'on peut en dire au point de vue qui nous occupe ici spécialement. Au *membre thoracique*, l'*humérus* présente une particularité intéressante : la perforation de la *cavité olécranienne* (qui loge l'extrémité du cubitus), très fréquente dans les ossements préhistoriques ou très anciens, aussi bien en Europe (10 à 27 fois sur cent) qu'en Amérique (31 fois) et surtout en Égypte (50.3 à 57.2 pour cent d'après P. MARRO et MACALISTER) (2). La perforation se rencontre plus souvent chez les femmes que chez les hommes et à gauche qu'à droite. Peut-être est-elle en rapport avec l'étendue et la répétition fréquente des mouvements de flexion et d'extension du bras ou bien avec la robustesse du membre. En tout cas elle n'existe pas chez les nouveau-nés et on ne l'observe qu'à partir de l'âge de 7 ans. Voici sa fréquence croissante dans les races, d'après une liste que nous avons établie avec des séries variant de 20 à 249 humérus : population blanche des États-Unis (3.8 fois pour cent), Français, Fuégiens, Aïnos, Basques, Mélanésiens, Japonais, Nègres, Polynésiens, Mongoloïdes et Indiens de l'Amérique (36.2 pour cent) (3).

La *torsion de l'humérus* ou le degré de retournement de la partie inférieure de cet os par rapport à sa partie supérieure, est un carac-

(1) Sur l'indice de l'omoplate, voy. BROCA, *Bull. Soc. anthr.*, 1878, p. 66 ; LIVON, *De l'omoplate, thèse Fac. méd.*, Paris, 1879 ; GARSON, *Journ. anat. physiol.*, t. XIV, 1879-1880, p. 13 ; TURNER, *l. c.*

(2) On a cru que cette fréquence est due à la facilité avec laquelle peut se détruire, après un séjour prolongé dans la terre, la mince lamelle qui forme le fond de la cavité en question. Cependant, il y a des sépultures préhistoriques, comme certains « long barrows » de Grande-Bretagne par exemple, où l'on n'a pas constaté un seul humérus perforé sur des séries de dix à trente os, tandis que les squelettes des anciens Égyptiens, de la 6e à la 12e Dynasties, très bien conservés, offrent cette particularité dans plus de la moitié des cas. P. MARRO (*Rivista d'Antropologia*, t. 18, p. 301, Roma, 1913) voit dans cette particularité, chez les Égyptiens anciens, un caractère de race, en connexion avec la longueur de l'avant-bras par rapport au bras, qui détermine au bout proximal du levier pendant le mouvement, une pression plus forte sur les cavités olécranienne et coronoïde, facilitant la résorption de la cloison osseuse.

(3) R. MARTIN, *l. c.*, (*Lehrb. der Anthr.*) donne une autre liste, mais sans indiquer la force numérique de ses séries.

tère d'une certaine valeur sériaire ; mais il n'est d'aucune utilité pour la distinction des races, car le degré de la torsion varie trop dans la même race : le retournement est plus fort chez la femme que chez l'homme, dans les humérus courts que dans les humérus longs (MANOUVRIER, MARTIN). On le mesure par l'*angle de torsion*, soit d'après la méthode de BROCA, soit d'après la méthode de GEGENBAUR. Voici comment se rangent les différents peuples d'après

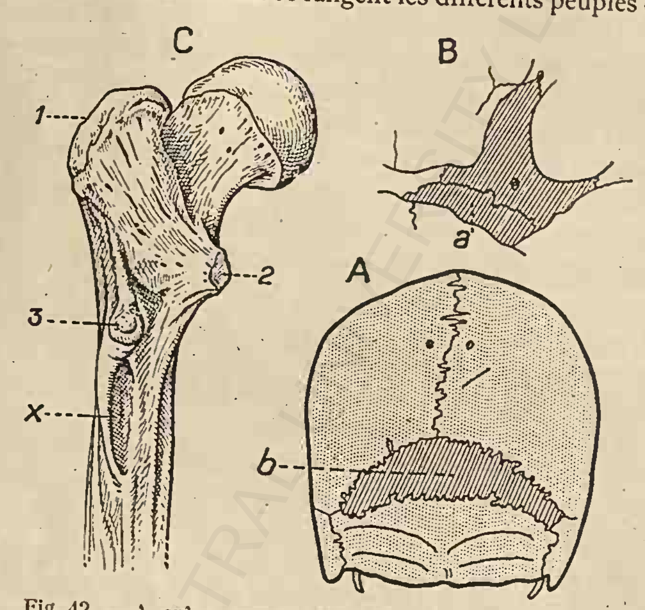


Fig. 42. — A, crâne avec l'*os des Inkasb*. B., os malaire divisé en deux.

a) *os jcpenicum*.

C., partie supérieure d'un fémur avec le troisième trochanter (3) et la fossette hypotrochantérienne (×), 1 et 2 : trochanters normaux.

les chiffres croissants de cet angle (séries de 10 humérus). Système BROCA : Mélanésiens (angle de 141°), Guanches, Arabes et Kabyles, Polynésiens, Nègres, Péruviens, Californiens, Européens, Français (164°) ; système GEGENBAUR : Aïnos (149,5°), Fuégiens, Veddas, Japonais, Suisses, Allemands (168°). Jusqu'à nouvel ordre un seul fait ressort de l'examen de cette liste, c'est que la torsion paraît être plus forte dans les races blanches que dans les noires et les jaunes. Au *cubitus*, COLLIGNON a signalé une incurvation particulière, fréquente dans certaines races préhistoriques.

Une particularité du *fémur* a attiré l'attention des anthropolo-

gistes dans ces derniers temps : c'est la présence plus ou moins fréquente du *troisième trochanter* (fig. 42, C, 3) ou tubérosité située entre le grand (*Ibid.*, 1) et le petit (*Ibid.*, 2) trochanter, sur la branche de bifurcation de la ligne âpre, qui donne insertion à la partie inférieure du muscle fessier. Cette saillie, signalée et étudiée pour la première fois par HOUZÉ (1), apparaît dès le jeune âge sous forme d'un point d'ossification spécial analogue à ceux des autres diaphyses (TÖRÖK, DENIKER, Fr. DIXON) et ne paraît pas ainsi dépendre du développement plus ou moins grand du muscle fessier (BERTAUX) (2). Le troisième trochanter est très souvent accompagné d'une *fossette hypotrochantérienne* (fig. 42, C, *x*).

Voici la fréquence du troisième trochanter d'après une liste que nous avons dressée :

NOMBRE de fémurs.	POPULATIONS	FRÉQUENCE p. 100 du 3e troch.	OBSERVATEURS
42	Belges et Français de l'âge du renne	13.0	Houzé.
28	Nègres	21.0	Houzé, Costa.
68	Aïnos	26.5	Koganeï.
73	Japonais	28.8	Koganeï.
67	Bruxellois	30.2	Houzé.
102	Italiens	30.4	Costa.
191	Génevois	33.5	Pittard.
54	Hongrois	36.1	Török.
110	Belges et Français de l'époque de la pierre polie	38.0	Houzé.
76	Fuégiens	64.3	Hyad., Denik, Martin, Costa.

On remarquera d'après ce tableau, la rareté du troisième trochanter chez les Nègres et sa fréquence excessive chez les Fuégiens. Les fémurs de ces derniers ont aussi la fosse hypotrochantérienne 80 fois sur cent (d'après 76 fémurs examinés) ; celle-ci constitue donc chez eux, au même titre que le troisième trochanter, un caractère de race.

Au *tibia*, on a signalé la *platycnémie*, c'est-à-dire l'aplatissement transversal dans le tiers supérieur de la diaphyse qui transforme la face postérieure de cet os en un bord. On a supposé que c'est

(1) HOUZÉ, *Le 3e trochanter*, *Bull. Soc. Anthr. Bruxelles*, 1883.
(2) Voy. DWIGHT, *Journ. Anat. Physiol.*, London, t. XXIV, part. I, 1889, p. 61 ; COSTA, *Archivio per l'Antr.*, t. XX, 1890, p. 280 ; et POIRIER, *Traité d'Anatomie*, t. I, p. 221, Paris, s. d. (1890 ?).

là une réversion vers le type simiesque ; mais MANOUVRIER (1) a démontré que la platycnémie n'atteint jamais chez les singes anthropoïdes le degré qu'elle présente dans l'espèce humaine, où elle est due surtout au développement du muscle jambier postérieur qui joue un grand rôle dans la station verticale et dans les mouvements de la marche et de la course. Le degré de la platycnémie peut donc varier suivant les habitudes plus ou moins sédentaires des différentes populations.

La *rétroversion de la tête du tibia*, c'est-à-dire l'inclinaison de la surface articulaire de celle-ci en arrière, signalée et décrite pour la première fois par COLLIGNON sur des tibias préhistoriques, n'est pas non plus un caractère simiesque. D'après MANOUVRIER (2), on la rencontre souvent parmi les Parisiens à un degré supérieur à celui que présentent les singes anthropoïdes. Cette rétroversion, associée généralement à la platycnémie, est en rapport avec l'attitude demi-fléchie du membre inférieur dans une façon de marcher que ce savant appelle la *marche en flexion* (3), et qui est commune parmi les paysans et les montagnards. La rétroversion est plus marquée sur le tibia du nouveau-né que sur celui de l'adulte, ce qui paraît être en rapport avec la flexion permanente des genoux pendant la vie intra-utérine. On l'observe chez les Japonais qui se tiennent fréquemment accroupis.

La *longueur des os de chacun des membres*, thoracique et pelvien, varie suivant les races ; mais il est difficile d'établir le degré de ces variations, en présence du petit nombre d'observations. D'ailleurs on peut avec plus de profit remplacer les mensurations des membres sur le squelette par celles du vivant. Dans ce dernier cas on peut au moins rapporter toutes les mesures à la taille vraie du sujet ; tandis que cette taille n'est presque jamais connue exactement d'après le squelette.

Cependant les mesures des os longs ont leur importance, car elles permettent de *reconstituer*, comme nous l'avons déjà vu (p. 49), approximativement la *taille* des sujets, dont on ne possède que les os. Nous donnons les chiffres suivants, tirés de neuf séries

(1) MANOUVRIER, *Mémoires Soc. anthr.*, Paris, 2e sér., t. III, 1888. Ces idées ont été précisées et en partie modifiées dans le mémoire de VALLOIS *Sur la section transversale du tibia*. (*Bul. Mém. Soc. anthr.* Paris, 1912, p. 291). L'aplatissement transversal du tibia dû à l'action du jambier antérieur chez les « sauteurs » diffère complètement de la platycnémie. Cette dernière ne se rencontre que chez les anthropoïdes (à l'exception de l'orang dont le tibia est semblable au tibia normal de l'homme).

(2) MANOUVRIER, *Mémoires Soc. anthr.* Paris, 2e sér., t. IV, 1890.

(3) Voy. pour le dessin : *Le Monde Moderne*, 1900, n° de Décembre.

de 5 à 72 squelettes virils. La longueur de l'humérus représente 19,5 (Polynésiens) à 20,7 p. 100 (Européens) de la taille du squelette ; celle du radius 14,3 (Européens), à 15,7 (Nègres) ; celle du fémur 26,9 (Américains du sud), à 27,9 (Néo-Calédoniens) ; enfin la longueur du tibia représente de 21,5 (Esthoniens), à 23,8 p. 100 (Néo-Calédoniens) de la hauteur du squelette. Les différences comme on le voit sont insignifiantes.

La longueur du radius par rapport à l'humérus (= 100) offre des variations plus sensibles. Ce rapport varie chez les Européens de 71,3 (Parisiens) à 74,5 (Tyroliens). Il s'élève un peu chez les Asiatiques : 75,4 (Chinois) — 77,6 (Aïnos) et considérablement chez les Nègres (78 à 80,1), les Océaniens (76,9-80,5), les Négritos (78,3), les Veddas (79,8), les Andamans (80,5), les Esquimaux (79,4), les Fuégiens (80,6) et les Californiens du sud (81,5) (1). Notons que, comme dans les races dites inférieures, l'avant-bras est beaucoup plus long par rapport au bras chez le fœtus dès ses premiers stades de développement et aussi dans la première enfance, que chez l'adulte (2) ; il se raccourcit par rapport à la taille à mesure que grandit le fœtus et l'enfant.

Proportions du corps chez le vivant. — On n'a pu tirer grand parti, malgré les matériaux accumulés, de ces différences de proportions suivant les races. Souvent les mesures ont été faites au moyen de méthodes différentes, mais aussi les limites de variation d'une race à l'autre sont assez restreintes. Donnons, par exemple, les proportions considérées comme moyenne chez un Européen de taille moyenne (1650). En s'aidant des tableaux de Topinard (3) et en supposant la taille = 100, on a :

Tête, cou et tronc, hauteur totale...........	52.4
Tête................................	13.0
Tronc et cou	35.0
Tronc (hauteur sterno-pubienne)	31.2
Membre thoracique	45.5
Avant-bras	14.5
Main	11.5
M. inf. du plan ischiatique au sol	47.5
Pied................................	15.0
Largeur du bassin (homme)... 16.6 (femme).	17.8
Grande envergure	104.4

(1) D'après R. Martin (*l. c. Lehrbuch, etc.*), p. 299.
(2) Hamy, *Rev. d'Anthropol.*, 1872, p. 79.
(3) Topinard, *L'Homme dans la Nature*, p. 126.

Chez les différents peuples de la terre, les proportions s'écartent à peine de 2 à 3,5 (maximum) de ces chiffres (1). Les variations les plus sensibles seraient celles concernant le bassin, relativement étroit chez les Nègres (14,2 à 14,6 chez les hommes), alors que les Européens, sauf les Juifs, possèdent un bassin généralement large (16,3 Russes à 17,4 Badois), que d'après une liste de 24 séries que nous avons établie nous mêmes (2).

Mais les limites de la majorité des séries (entre 43 et 47) ne dénote que de faibles différences suivant les races. La plus grande variation est celle de la longueur de l'avant-bras, d'ailleurs plus court chez la femme que chez l'homme. Chez les Jaunes et les Blancs il est court 13,7 (Bouriates), à 16,3 (Tonkinois) ; il est long chez les Noirs, 14,2 chez les Pygmées à 17,7 chez les Lobi. Le bras varie peu. L'indice *brachial* (rapport de la longueur du bras à l'avant-bras) est de 75,4 (Parisiens) à 78,4 (Badois), de 75,8 (Chinois du Sud), 84,2 (Malais), 96,4 (Lobi). L'ensemble confirme ce que nous avons dit sur le radius et l'humérus. La longueur de la main varie peu. La proportion est aux environs de 10,5 (minimum, Koubou et Lolo, 9,8). La largeur varie de 4,2 (Nègres du Togo) à 5,8 (Nègres bougou). Pour le pied, peu de variation aux environs de 15. De même pour le membre inférieur (45 à 49) avec quelques différences suivant les points de repère (3).

Le périmètre thoracique dépasse en moyenne la moitié de la taille chez tous les adultes du monde entier, sauf peut-être chez quelques Géorgiens-Svanes, Juifs ou populations dans de mauvaises conditions hygiéniques. Comme on le voit, les proportions des membres ne sont point un bon caractère de race. Certains sont fonctions de la taille comme la longueur des jambes qui est comparativement plus grande chez les peuples de haute taille que chez les petits. Ceux-ci auraient, en retour, la tête relativement plus volumineuse, le périmètre thoracique plus grand, etc...

L'asymétrie du corps n'existe pas à la naissance mais s'établit après la puberté. Chez l'adulte le bras droit est généralement plus long que le gauche et le contraire pour la jambe (dans 50 % des

(1) ROJDJESTVENSKY, *Proport. de la Tête*, *Bul. Soc. amis Sci. nat*, t. 90, fasc. 1, Moscou, 1895 (en russe).

(2) IVANOVSKI, *Ob anthr. Sostavyé*, etc... *Isvestia*, etc.. (*Bul. Soc. Sci. nat.*, t. 105, *Ser. Anthr.*, t. 22, Moscou, 1904 ; et *Nacélényé Zemna* (Ibid, t. 121, *Ser. Anthr.*, t. ZU, 1911).

(3) Voy. IVANOVSKI, *loc. cit.*, p. 257 ; TOPINARD, *loc. cit.*, p. 1.089. ; R. MARTIN, *loc. cit.*, p. 290.

cas), ce qui n'empêche pas l'homme d'être droitier 95 fois sur 100 pour toute la moitié du corps y compris les organes des sens. La cause de ce phénomène est inconnue ; on l'attribue parfois à la position du fœtus dans l'utérus (LIVI, BRANDT et DAREST).



Fig. 43. — Hottentote-Griqua ; 35 ans ; taille 1 m. 42 ; i. c. 76,4 ; stéatopygie. (*Ph. Pr. Rol. Bonaparte*).

TRONC ET MEMBRES SUR LE VIVANT. — Quelques particularités : le cou long et fin chez les Nègres, les Éthiopiens (fig. 25 et 287), au contraire court chez beaucoup d'Indiens d'Amérique (fig. 326, 328) ; chez ces derniers, les femmes ont les épaules larges (fig. 329) et très étroites chez les femmes Tchetchen et Lesghi. Ordinairement le cou long est associé à la forme du tronc en pyramide renversée et à la haute stature, tandis que le cou court surmonte un tronc cylindrique et s'associe à la petite taille. Chez les Japonais cependant, quoique la colonne vertébrale soit, en mesures absolues, beaucoup plus courte que chez les Européens, sa portion cervicale est relativement plus longue : la réduction siège surtout au-dessus de la région lombo-sacrée (1). L'*ensellure*, c'est-à-dire la courbure fortement prononcée de la région dorso-lombo-sacrée est surtout marquée chez les femmes espagnoles, dont l'incurvation lombaire est telle et les mouvements de vertèbres lombaires si étendus, qu'elles peuvent se renverser en arrière jusqu'à toucher le sol (DUCHESNE DE BOULOGNE). L'ensellure serait aussi plus marquée chez les Nègres que chez les Blancs. Il faut noter qu'elle peut être tout simplement

(1) R. HASEBE, *Die Wirbelsaüle der Japoner ; Z. f. Morph. u. Anthropol.*, 1912, n° 1.

la conséquence de l'obésité abdominale, de l'état de grossesse ou de la *stéatopygie*.

On désigne sous ce dernier nom la saillie excessive des fesses, due à l'accumulation de la graisse sous-cutanée (fig. 43) ; ce sont des lipomes physiologiques provenant de l'hypertrophie du tissu graisseux exclusivement sous-cutané existant dans ces régions chez toutes les races. On peut les comparer aux lipomes des joues de l'Orang-Outang qui ne sont autre chose que les boules graisseuses de Bichat, existant à l'état rudimentaire chez tous les hommes et chez les anthropoïdes (1). Comme dans ces lipomes, la graisse des stéatopyges ne disparaît point de la région fessière, après la maladie qui aurait émacié le reste du corps (fig. 43). La stéatopygie est caractéristique de la race Bochimane ; elle ne se rencontre, avec tous ses caractères (altération de forme sur les faces latérales et antérieures des cuisses ; persistance même dans l'amaigrissement, etc.), que chez les populations dans la composition desquelles entre la race bochimane : les Hottentots (fig. 43), les Namaqua, etc., etc. Les cas de stéatopygie signalés chez les femmes Ouolof (Rochebrune), Somalis et même chez les Européennes (Atgier) ne sont que l'exagération du dépôt adipeux entre les fibres musculaires, et non de la couche adipeuse sous-cutanée. La stéatopygie est surtout marquée chez la *femme* bochimane, chez laquelle elle ne commence à se développer qu'à partir de l'âge de puberté, mais elle existe aussi, quoique au moindre degré, chez l'*homme* de cette race (fig. 300) (2).

Nous ne pouvons pas nous étendre à propos d'autres caractères extérieurs du tronc et des membres, comme par exemple le mollet peu développé et le pied à talon proéminent que l'on observe chez certains Nègres (mais pas chez tous) ; le gros orteil plus ou moins écarté de la plupart des peuples de l'Inde, de l'Indo-Chine et du monde insulaire dépendant de l'Asie, depuis Sumatra jusqu'au Japon ; les pieds tournés en dedans, chez les Indiens, disposition favorable au passage des ruisseaux sur un tronc d'arbre et à la marche en « file indienne » pour dissimuler le nombre des empreintes de pas, etc. (3). En général, dans toutes les races, les femmes ont

(1) Deniker et Boulart, *l. c.*, p. 53.

(2) Deniker, *Les Hottentots ; Rev. d'Anthr.*, 1898, p. 1. — Rochebrune, *Rev. d'Anthr.* — Atgier, *Bul. Mem. Soc. anthr.*

(3) Creveaux, *Mém. Soc. d'Anthrop.* (2) II, 1875, p. 255.

les pieds plus en dedans, disposition en rapport avec la largeur du bassin.

Deux mots cependant à propos de la prétendue existence des races d'*hommes à queue*. Il faut reléguer dans le domaine des fables les cas de ce genre, qu'on annonce de temps en temps dans la presse dite de vulgarisation scientifique. Les costumes de certaines populations ont donné naissance à la fable des hommes à queue (Voy. la pl. de frontispice). Des cas d'hommes isolés, présentant à titre d'anomalie une excroissance caudale plus ou moins longue, libre ou soudée au tronc, sont connus et décrits en grand nombre dans la science, mais on n'a jamais donné une seule description sérieuse de populations à queues (1). Tout récemment encore LARTSCHNEIDER a démontré que les muscles ilio-coccygien et pubio-coccygien des mammifères ont perdu chez l'homme leur caractère de muscles pairs de squelette et sont refoulés vers l'intérieur du bassin comme plaques musculaires impaires (faisceaux du releveur de l'anus). L'homme primitif n'a jamais eu d'appendice caudal depuis qu'il a acquis l'attitude bipède ; la disparition de la queue est même une des conditions indispensables de cette attitude (2).

ORGANES DIVERS. — Les différents organes *internes* ou *externes* fournissent aussi quelques traits particuliers, quoique peu nombreux, pour discerner les races.

Le *système musculaire*, encore peu connu en dehors des races dites blanches, n'a donné jusqu'à présent aucune indication importante à ce sujet ; tout au plus peut-on dire, grâce aux travaux de CHUDZINSKI, LE DOUBLE, MACALISTER, POPOVSKY, TESTUT, TURNER, et du comité de la Société anatomique de la Grande-Bretagne, que les variations musculaires sont plus fréquentes chez le Nègre que chez le Blanc et que les muscles de la face sont moins différenciés chez le premier que chez le second (3). En comparant les recherches d'ADACHI (4) sur 100 à 200 Japonais avec ce qu'il a constaté au point de vue myologique sur 160 Nègres disséqués avec soin, LOTH (5)

(1) M. BARTELS, *Arch. f. Anthr.*, t. XIII, 1880, p. 1.

(2) LARTSCHNEIDER, *Die Steisbeinmuskeln, etc., Denkschr. K. Akad. Wiss. Wien. mat. nat. Kl.*, t. LXII, 1895.

(3) Voy. LE DOUBLE, *Traité des variations du Syst. musc. de l'homme*, Paris, 1897, 2 vol. ; et TESTUT, *Anomal. muscul.*, Paris, 1884.

(4) ADACHI, *Beiträge z. Anat. der Japaner.* XII. *Statistik der Muskelvarietäten ; Zeitsch. f. Morph. u. Anthr.*, 1909, Bd. XII, p. 231.

(5) LOTH, *Beiträge z. Anthropol. der Negerweichtheile*, Stuttgart, 1912.

conclut que, relativement à 11 anomalies, le Nègre occupe une place intermédiaire entre l'Européen et le Japonais, sauf pour les muscles de la jambe. Ainsi, par exemple, les muscles présternaux se rencontrent 4 fois % chez l'Européen, 12 fois chez le Nègre et 15 fois chez le Japonais. Le remarquable développement des grands pectoraux qui se rejoignent sur la ligne médiane, et même souvent s'entre-croisent, est un trait saillant de la myologie des Nègres ; un autre est la longueur absolue et relative des chefs charnus des jumaux de la jambe, etc. Dans le système splanchnique on a observé aussi quelques différences entre le Blanc et le Nègre, notamment le volume excessif du foie, de la rate, des capsules surrénales et en général l'hypertrophie de tous les organes de sécrétion chez le second comparé au premier. Le gros intestin, qui mesure chez l'Européen $8^m,6$, et l'intestin grêle qui mesure 7^m sont plus longs chez les Japonais et plus courts chez les Nègres ; mais les observations ne proviennent que d'un nombre insuffisant de sujets (Bloch). Le système veineux paraît être aussi plus développé chez le Nègre que chez le Blanc. Des différences assez notables doivent certainement s'observer dans les organes de la voix et de la parole : langue, larynx, poumons. Mais nos connaissances sur ce sujet sont encore très imparfaites. On a signalé le faible développement des fibres antérieures du muscle stylo-glosse de la langue, le développement plus grand des cartilages de Wrisberg au larynx avec des muscles plus forts chez le Nègre que chez le Blanc (1), mais on ne connaît presque rien sur le larynx des autres races.

Il n'est pas jusqu'aux parties osseuses de l'appareil vocal qui ne subissent des variations ethniques. Ainsi les « grandes cornes » de l'*hyoïde* ne sont pas soudées au corps de cet os dans 75 à 95 pour 100 des cas observés chez les Indiens de l'Amérique ; tandis que cette même anomalie ne se rencontre que dans 25 à 35 p. 100 des cas chez les Européens et seulement dans 30 p. 100 des cas chez les Nègres, ce qui est probablement en rapport avec les différences dans la production des sons dans le langage de chacun de ces peuples (2). Les papilles de la langue offrent peu de différence suivant les races (Stahr).

(1) Hovelacque et Hervé, *Précis d'Anthr.*, Paris, 1887, p. 301. — Giacomini, *Anat. du Nègre, Arch. ital. Biol.*, 1883. — Zuckerman, *Zeit. f. Morph. u. Anthr.*, 1912. — Stahr, *Ibid*, 1906. — Bloch, *Bul. Mem. Soc. Anthr.*, Paris, 1904.— Duckworth, *On some points Anat. of. plica vocalis ; Journ. Anat. Physiol.*, 1912.

(2) Ten Kate, *Sur quelques points d'ostéologie ethnique ; Revista del Museo de La Plata*, t. VII, 1896, p. 263.

Les *organes génitaux* offrent aussi quelques variétés, mais plutôt dans les dimensions des diverses parties que dans leur forme. La seule particularité à noter est la position spéciale (horizontale sans érection) du pénis chez les Bochimans, et le développement exagéré des petites lèvres (longues de 5 à 8 cm.) chez les femmes Bochimanes. Cette particularité, connue sous le nom de « *tablier* », apparaît dès l'enfance et ne se rencontre que chez les Bochimanes ou chez les peuples dans la composition desquels entre l'élément bochiman : Hottentots, Nama, Griqua, etc. (1). Les *seins* des femmes présentent quelques variations de forme. PLOSS (2) les classe sous quatre chefs, suivant que leur hauteur est inférieure, égale, ou plus ou moins supérieure au diamètre de leur base ; on a ainsi les seins en segment de sphère ou en écuelle ; les seins hémisphériques ; les seins coniques, et les seins en forme de pis de chèvre. Ces formes peuvent être combinées avec l'aréole plus ou moins étendue et saillante et avec le mamelon diversement conformé, discoïdal, hémisphérique, digitiforme, etc.

C'est surtout chez les Négresses que l'on rencontre les seins coniques et en pis de chèvre, avec mamelon digitiforme, tandis que les seins en segment de sphère sont prédominants chez les Mongoloïdes, chez les Européennes de race blonde ; les femmes du sud-est de l'Europe et de l'Asie antérieure ont en majorité les seins hémisphériques, etc.

Parmi les organes internes, le cerveau ou *encéphale* retiendra notre attention plus longuement. Nous avons déjà dit (p. 72) les différences dans la boîte osseuse qui le renferme, suivant l'âge, le sexe et la race. Ces différences sont en rapport avec le volume et par conséquent le poids du cerveau. Les enfants européens mâles ont à la naissance un cerveau de 334 grammes, les filles de 287. Ce poids double chez l'homme vers 10 mois, triple vers trois ans (3) puis augmente rapidement jusqu'à 20 ans et lentement jusqu'à 30. Il est stationnaire de 30 à 50, puis décroît lentement jusqu'à 60 ans, plus vite ensuite. TAGUCHI (4), qui a pesé le cerveau de 421 Japonais, 176 Japonaises et de 156 enfants de même nationalité, trouve un rythme différent : croissance lente de 14 à 50, puis décroissance

(1) R. BLANCHARD, *Observations sur le tablier...* d'après PERON et LESUEUR ; *Bull. Soc. zool. de France*, 1883. — SEINER, *Buschmäner*, *Z. f. Ethnol.*, 1912. — PLOSS, *l. c.*

(2) H. PLOSS, *Das Weib*, 5ᵉ édit., par Max Bartels, t. I, Leipzig, 1897.

(3) F. MARCHAND, *Hirngewicht der Menschen*, *Abhand. Math. Phys. Cl. Sächsi. Gesch. d. Winen. Halle*, t. 27, 1902, p. 391.

(4) K. TAGUCHI, *On the weight of encephalon.. ; Seï-yi-kwai med. journ. Tôkyô*, t. 22, 1903, n° 1 à 3 ; et *Neurologia*, t. 1, n° 5, 1903.

lente. Le poids de l'encéphale varie d'ailleurs beaucoup individuellement. TOPINARD (1) dans des séries de 519 hommes des classes pauvres ou moyennes a trouvé des chiffres allant de 1.025 à 1.675. Ce savant après 11.000 pesées a établi la moyenne pour les Européens adultes de 20 à 60 ans : 1.361 grammes pour l'homme et 1.200 pour la femme. On a prétendu que les autres races avaient le cerveau moins lourd, mais quelle série de pesées peut-on mettre en regard de celle de 11.000 individus citée plus haut ? A part les pesées de TAGUCHI susmentionnées, TOPINARD(2) a réuni la plus forte série pour les Nègres de l'Amérique du Nord : 161 seulement et pour ceux d'Afrique, 29. Viennent ensuite 18 Annamites, 25 Bouriates (par TALKO-HRYNCEWIIEZ, v. p. 118, note) etc. (3). Et que nous apprennent les chiffres de ces séries ? Celle des Nègres d'Amérique donne un poids moyen très voisin de celui des Européens, 1.316 grammes, pour les hommes adultes de vingt à soixante ans ; celle des Annamites, le poids moyen de 1,341 grammes, presque identique à celui des Européens ; tandis que le poids du cerveau des hommes japonais de vingt et un à quatre-vingt quinze ans est un peu supérieur (1.367 grammes) à celui des Européens ; le cerveau de femmes japonaises pèse aussi plus (1214 grammes) que celui des Européennes. Les Bouriates auraient le cerveau encore plus lourd (1380 grammes). Seuls les 43 cerveaux nègres (séries de TOPINARD et de WALDEYER réunies) donnent un poids qui s'écarte des chiffres précédents (1207 grammes). Pour les autres populations, on n'a que des pesées de cerveaux isolés ou de séries de 3, 4 ou tout au plus de 11 pièces (les Chinois de CLAPHAM cités par TOPINARD et par DRASEKE qui donnent un poids supérieur à tous les autres : 1428 grammes), ce qui est absolument insuffisant pour tirer des conclusions quelconques, étant données les variations individuelles qui sont aussi grandes dans les races exotiques que parmi les Européens, à en juger par les Nègres d'Amérique (1013 à 1587 grammes), par les Annamites (1145 à 1450 grammes) et les Japonais (1063 à 1790 grammes). Même dans les grandes séries d'Européens on est exposé à des surprises en comparant les chiffres. Ainsi PEACOCK trouve une moyenne de 1388 grammes pour les Anglais d'après une série de 28 cerveaux, tandis que BOYD

(1) TOPINARD, *L'homme dans la Nature*, p. 215.
(2) TOPINARD, *Élem. d'Anthr. gén.*, p. 571 et suiv.
(3) J. DRASEKE, *Gehirngewicht*, in : *Rassen u. Geselle. Biologie*, 1906, p. 499 (avec bibliogr.).

arrive à 1354 grammes d'après une série de 425 cerveaux. La différence (34 grammes) est plus grande ici qu'entre le poids moyen du cerveau des Japonais ou des Annamites et des Européens et à peine moindre de celle que nous venons de constater entre les Nègres d'Amérique et les Européens (45 grammes). Pour les Français, les chiffres sont plus concordants : Broca leur a trouvé d'après les pesées de 167 cerveaux une moyenne de 1359 grammes et Bischoff d'après 50 cerveaux, la moyenne de 1381 grammes ; différence : 22 grammes (1).

N'ayant pas à notre disposition de données suffisantes pour le poids, voyons si la capacité cranienne ne pourrait y suppléer. On sait, en effet, qu'il suffit de multiplier par le coefficient 0,87 la capacité de la cavité cranienne exprimée en centimètres cubes pour avoir, avec assez d'exactitude, le poids, en grammes, du cerveau qu'elle contenait (Manouvrier). On peut aussi évaluer le poids du cerveau sur le vivant, en multipliant par le coefficient variant de 2,806 à 2,838 l'indice de grosseur de la tête, déduit de la multiplication de ses trois diamètres, antéro-postérieur, transverse et vertical (Gladstone) (2). Or, voici ce que nous apprennent les chiffres de la capacité cranienne réunis par Topinard (3), après les corrections nécessaires, et réduits au cubage par le système de Broca (cf. p. 72) : chez les Européens la capacité est de 1565 centimètres cubes en moyenne pour les hommes, variant de 1530 centimètres cubes (22 Hollandais) à 1601 centimètres cubes (43 Finlandais). Pour les populations des autres parties du monde, on a, dans les diverses séries, la succession suivante des capacités craniennes : la plus forte se rencontre dans une série de 26 Esquimaux (1583 c.c.), la plus faible dans celles de 36 Australiens (1349 c. c.) et de 11 Andamans (1310 c. c.) ; entre ces extrêmes, les autres populations se

(1) D'après Bischoff, le poids du cerveau de 364 Bavarois est de 1.372 grammes, chiffre concordant avec celui de Tigges (1362) ; Marchand donne comme poids moyen de 1.234 cerveaux d'Allemands de Hesse, 1.400 grammes pour les hommes et 1.275 pour les femmes. Matiezka trouve pour 590 cerveaux tchèques, 1.442 grammes pour les hommes et 1.290 pour les femmes, tandis que Weigner trouve 1.355 et 1.184, mais sans discriminer les malades ou aliénés dans le nombre. Ghiltchenko pour 133 Petits-Russiens, en partie soldats, d'une taille moyenne de 1.688 m/m, 1.366 gr. Le même auteur pour 23 Juifs russes, 1.337, pour 16 Zyrianes, 1.416. Wateff, pour les Bulgares, 1.388 et 1.260 suivant les sexes.

(2) Manouvrier, *De la quantité dans l'encéphale ; Mém. Soc. Anthr.* 1re série, t. III, p. 162. Paris, 1888. — Gladstone (R. J.) ; *Cephalometric data... Journ. Anat. Physiol.*, London, t. 37, 1903, p. 333.

(3) *Élém. anthr. gén.*, p. 611 et suiv. Séries de Broca et de Flower (ces dernières augmentées de 64 cmc., moyenne de la différence entre les deux systèmes de cubage, déterminée par Topinard et Garson).

rangent ainsi, dans l'ordre décroissant de capacité : 36 Polynésiens (1525 c. c.), 18 Javanais (1500), 32 Mongols (1504), 23 Mélanésiens (1460), 74 Nègres (1441) et 17 Dravidiens de l'Inde méridionale (1353).

La différence entre le plus fort et le plus faible de ces chiffres est de 255 centimètres cubes, un peu supérieure à celle que l'on constate entre l'homme et la femme dans toutes les races (1). D'autre part, MANOUVRIER (2) donne les poids suivants, déduits des capacités craniennes : 187 Parisiens modernes, 1357 grammes ; 61 Basques, 1360 grammes ; 31 Nègres, 1238 grammes ; 23 Néo-Calédoniens, 1270 grammes ; 110 Polynésiens, 1380 grammes ; et 50 Bengali, 1184 grammes ; la différence entre les extrêmes est de196 grammes. Faut-il voir dans ces différences de poids l'influence de la taille et de la masse du corps comme cela paraît incontestable dans la différence sexuelle ? On serait tenté de le croire quand on voit que le poids moyen du cerveau le plus fort en Europe a été trouvé parmi les Écossais (1417 grammes, moyenne obtenue par REID et PEACOCK sur 157 cerveaux), dont la taille est parmi les plus élevées de toute l'humanité ; et que celui des Italiens, dont la taille moyenne est plutôt petite, n'est que de 1308 grammes (d'après 244 pesées de CALORI). Les Polynésiens, les peuples Caucasiens de grande taille (3) l'emportent aussi sur les Andamans et les Javanais, de très petite taille. Cependant, nous voyons (d'après les pesées et la capacité cranienne) que les populations nègres d'ordinaire de taille très élevée, ainsi que les Australiens et les Néo-Calédoniens de taille moyenne, ont le poids cérébral beaucoup plus faible que les Esquimaux ou les Asiatiques de petite taille, comme par exemple les Japonais et les Javanais. D'autre part, chez les Polonais, relativement petits de taille, le poids du cerveau est plus fort (1420 gr., d'après 82 pesées) que chez les Grands Russiens (1399 grammes, d'après 148 pesées) dont la taille est plus élevée (4). Il en est de

(1) D'après R. MARTIN (*l. c.*, p. 642), les séries des capacités craniennes (cubage aux grains de plomb) s'échelonnent depuis 1317 c.c. (Hottentots) jusqu'à 1609 (Auvergnats) ; la différence entre les chiffres maxima et minima est donc de 292 c.c., un peu plus élevée que dans la série précédente.

(2) Art. « *Cerveau* » dans le *Diction. de Physiologie* de CH. RICHET, t. II, f. 3, Paris, 1897, p. 687.

(3) 11 Ossètes 1.465 grammes ; 15 Ingouches-Tchetchen 1.454 grammes ; 11 Géorgiens 1.350 grammes ; mais 12 Arméniens d'une taille moyenne de 1.634 mm. donnent 1.369 grammes pour le cerveau (GHILTCHENKO, *Congr. Intern. Arch. Préhist.* Moscou, 1892, t. I, p. 183).

(4) BIRULIA-BIALYNITSKY, K' Voprossov, etc. (A propos du poids du cerveau chez les Slaves) *Travaux de la Soc. d'Anthropol. de St-Pétersbourg*, t. 2, 1897, p. 130. — GHILTCHENKO (*l. c.*) arrive au même résultat.

même des Bouriates (1380 grammes, d'après 25 pesées), comparés avec les Russes de la Transbaïkalie (1287 grammes, d'après 40 pesées) (1).

Il y a là double influence, celle de la taille et celle de la race. On aurait pu introduire un troisième élément de comparaison : le poids du corps ; mais il représente trop de choses disparates et peut varier suivant le degré d'embonpoint de l'individu, le régime alimentaire, etc. C. Voit a trouvé, opérant sur deux chiens d'égale masse à peu près, que le poids du cerveau de celui qui était bien nourri représentait 1,1 p. 100 du poids de son corps, tandis que le cerveau de celuit qui avai jeûné pendant vingt-deux jours, représentait 1,7 p. 100 du poids de son corps (2). En tout cas on ne peut nier l'influence de la masse des parties actives du corps sur le volume du cerveau dans les limites d'une même race (3). Quant à l'intelligence, plusieurs auteurs (Broca, Manouvrier, Pfitzner, Matiegka) ont démontré que le cerveau des classes cultivées est plus volumineux que celui des classes ouvrières ou des journaliers (4). Mais alors une nouvelle question surgit. L'augmentation du volume du cerveau se fait-elle aux dépens de la substance blanche, formée uniquement de fibres conductrices, ou bien aux dépens de la substance grise, formée principalement de cellules avec leurs prolongements (*neurones*), c'est-à-dire des éléments exclusivement affectés

(1) Talko Hryncewicz, *Travaux Soc. géogr. Troïts kossavsk*, t. 9, livr. 1, 1906.
Voy. Dhéré, Extension de la myéline dans le névraxe sur les sujets de différentes tailles. *C. R. Soc. Biol.* 55, 1903 (1158-1160).

(2) C. Voit, *Gewichte d. Organe, Zeit. f. Biol.*, 1894, p. 510.

(3) Manouvrier a démontré (*Dict. phys.*, p. 688), opérant sur trois séries de 54 à 58 hommes Français, que les individus de petite taille avaient un cerveau plus léger (1 329 grammes) que ceux de grande taille (1 398 grammes) ; deux séries de femmes (23 et 27 individus) ont fourni un résultat semblable (1 198 grammes pour les petites et 1.218 pour les grandes). Les pesées ultérieures confirment ces conclusions. Ainsi les 439 Allemands de Marchand donnent : pour la taille au-dessous de 1 600, 1 360 gr. ; au-dessus de 1 700, 1 404 gr. Différence analogue pour les 720 Russes de Ghiltchenko (1 342 et 1 404) pour les 226 Japonais de Tagushi (1 348 et 1 380). Bien entendu le poids du cerveau augmente plus vite que la taille, d'où relativement plus de cerveau par cm de taille pour les petits que pour les grands.

(4) Une série de 108 hommes « distingués » de toutes les nations et de toutes les tailles d'Europe et d'Amérique (plus un Japonais), réunie par Spitzka (*Transac. of the Americ. Philosop. Soc. Philadelphie*, t. 21, 1907, p. 4) donne une moyenne de 1 473 gr. supérieure à la moyenne de n'importe quelle nation, même en ne considérant que les sujets de la plus haute taille dans chaque nation. De là, la conclusion que l'intelligence fait augmenter le poids du cerveau indépendamment de la taille. Voici quelques chiffres de cette série : minimum, le phrénologiste allemand Gall, mort à 70 ans (1 198) maximum, Tourguenef mort à 65 ans (2 012). Entre les deux s'intercalent : le physiologiste français Laborde (1 234), Liebig (1 352), Bischoff (1 452), Broca (1 485) Gauss (1 492), Agassiz (1 512), de Morny, (1 520), Thakeray (1 658), Cuvier (1 830). Il exceptait de cette série ceux des cerveaux pour lesquels les données sont peu précises, comme Gambetta (1 160 ou 1 220 ?), etc., ou ceux des sujets morts fous (Donizetti, 1 391, Schumann, 1 352). A noter l'abondance de noms allemands et américains.

aux fonctions psychiques ? Cette question attend encore sa solution. Ce n'est pas le poids brut du cerveau, mais bien celui de la couche corticale qu'on devrait comparer d'une race à l'autre, d'un sujet à l'autre, pour se faire une idée juste de la quantité de substance dévolue aux fonctions psychiques dans chaque cas particulier. Avant que les pesées de cet ordre, bien délicates, soient exécutées en grand nombre (1), nous avons un moyen détourné pour nous rendre compte de la quantité de cette substance : c'est d'évaluer la superficie qu'elle occupe. L'écorce cérébrale constituée par la substance grise forme à la surface du cerveau des replis sinueux appelés *circonvolutions cérébrales*. Or, à volume égal du cerveau, ces replis seront d'autant plus nombreux, plus sinueux, plus compliqués que la surface de l'écorce sera plus grande. Comme l'épaisseur de la couche grise est sensiblement la même dans tous les cerveaux, il est évident que la complication dans la structure des circonvolutions correspond à l'augmentation de la substance grise et par conséquent de la force psychique. Or le peu que l'on sait des circonvolutions cérébrales dans les différentes races et chez des sujets divers dans la même race paraît confirmer cette déduction. Le cerveau des idiots, des faibles d'esprit, offre des circonvolutions très simples, comparables presque à celles des singes anthropoïdes dont le cerveau est comme un schéma de celui de l'homme. Par contre, les personnages distingués, grands savants, orateurs, hommes d'action, présentent une complication parfois remarquable de *certaines* circonvolutions. Nous disons exprès « certaines circonvolutions », car tous ces replis, disposés d'après un plan général commun à tous les hommes, n'ont pas la même valeur au point de vue physiologique. La couche grise de certaines d'entre elles (par exemple de celles qui sont disposées autour de la scissure de ROLANDO) est le siège des réactions motrices et de la sensibilité générale du corps. C'est un « centre » (fig. 25, 2, 2) qui préside aux mouvements volontaires des membres, du tronc, de la tête ; d'autres centres sont en rapport avec différentes formes de la sensibilité : visuelle (fig. 25, 4), auditive (fig. 25, 6), gustative, olfactive, etc. Mais il y a entre les différentes régions motrices ou sensitives (*centres de projection*), qui prennent à peu près un tiers de la substance grise du cerveau, encore un grand nombre de circonvolutions

(1) D'après DANILEVSKY et le Dr REGIBUS le poids de la substance grise représente 37 ou 38 pour cent du poids total du cerveau.

dont la substance grise n'est affectée à aucune fonction physiologique. A quoi servent-elles ? En se basant sur la *myélinisation* (1) tardive des fibres nerveuses qui aboutissent à ces circonvolutions, Fleschsig (2) suppose que ces circonvolutions sont destinées à faire communiquer les différents centres cérébraux entre eux et à nous rendre conscients de cette communication ; aussi a-t-il

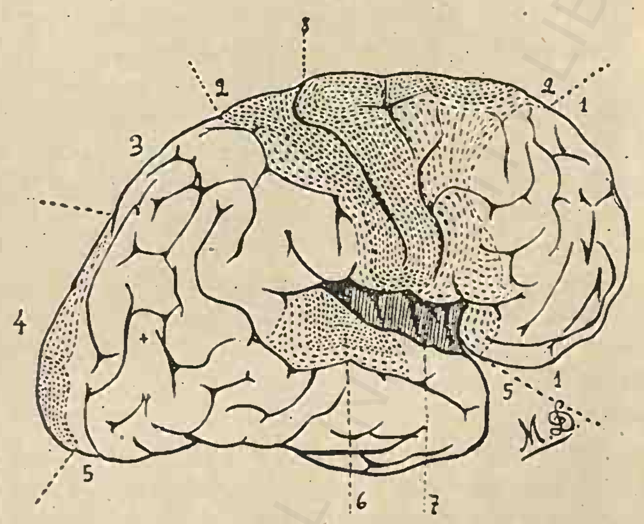


Fig. 44. — Cerveau avec l'indication des trois centres de projection (2, centre de sensibilité générale ; 4, visuel ; 6, auditif) et des trois centres d'association (1, frontal. 3, pariétal, 5, occipito-temporal), 8, scissure de Rolando, 7, Insula de Reil (*d'après Flechsig*).

nommé « *centres d'association* » leur substance grise. Sans ces circonvolutions les autres centres resteraient isolés et condamnés à une activité très restreinte. Or il se trouve, comme l'a si bien fait ressortir l'éminent anatomiste TURNER (3), que les circonvolutions des centres sensitifs et moteurs n'offrent point de grandes différences dans le cerveau d'un enfant, d'un singe, d'un Bochiman, ou d'un

(1) Toute fibre nerveuse de l'adulte est formée d'un cylindre-axe, partie centrale, active, directement émanée du corps cellulaire, et d'une gaine de myéline qui ne se développe qu'après le cylindraxe. A la naissance, tous les cylindraxes ne sont pas encore pourvus de leur gaine.

(2) FLECHSIG, *Gehirn und Seele*, 2e édit., Leipzig, 1896, et *Die Localisazion der geistigen Vorgänge*, Leipzig, 1896.

(3) Sir W. TURNER, *Opening adress... at the British Association*, Toronto-meeting ; *Nature*, 2 septembre 1897.

(4) Voy. RAMON Y CAJAL, *Nouv. idées struct. syst. nerv.*, trad. fr. Paris, 1894. — NAGEOTTE, *La structure fine du Sys. N.*, *Rev. des Idées*, 1905 (?)

savant européen comme GAUSS ; ce qui différencie ces cerveaux c'est le degré de complexité des circonvolutions affectées aux associations. Voilà donc la partie du cerveau utilisable pour nos comparaisons, réduite presque d'un tiers. Mais supposons que l'on trouve des différences de volume et de poids dans les deux tiers restant, encore ne faut-il pas se croire arrivé à la solution du problème. Car l'activité cérébrale semble moins fonction du nombre ou du poids des neurones affectés aux fonctions psychiques, que de la complexité des connexions de ces neurones entre eux (4). Il faudrait tenir compte de ces connexions établies probablement à la suite d'une sorte d'éducation, d'un dressage. De même que d'un nombre de touches limité d'un piano le profane ne peut tirer que quelques sons disparates, tandis qu'un virtuose en fait sortir les mélodies les plus variées, de même avec le nombre de cellules cérébrales sensiblement égal, un sauvage ne peut tirer de son cerveau que quelques idées vagues et rudimentaires, tandis qu'un penseur en fait sortir des trésors intellectuels. Que nous sommes donc loin de la véritable appréciation du travail cérébral avec nos pesées grossières d'un organe dans lequel sur une partie véritablement utile à la solution du problème nous pesons au moins trois autres qui n'ont rien ou presque rien à y voir ! Et même si l'on parvient à trouver le moyen de comparer le nombre, le poids, le volume (1), la complexité des neurones, comment apprécier les innombrables combinaisons dont ils sont capables ? La chose paraît presque impossible. Cependant en science il ne faut jamais désespérer et qui sait ? peut-être un jour la solution de la question sera trouvée et elle nous paraîtra alors tout à fait simple, comme il nous paraît aujourd'hui tout naturel de voir clair à travers le corps avec des appareils radioscopiques.

(1) D'après les travaux de HAMMARBERG (*Studien über Klinik u. Pathol. der Idiotie, nebst Unterschungen über die normale Anatomie der Hirnrinde*, Upsala, 1895) et de H.-B. THOMPSON (*Jl. of comparative Neurologie*, t. 9, n° 2, 1899, trad. in : *Rev. de Psychiâtrie*, 1901, p. 243) le nombre des cellules nerveuses du cortex serait, en chiffres ronds, de 9.200 millions ; mais, le volume de chacune des différentes régions du cortex ayant été déterminé dans une dizaine de cerveaux d'Européens, il se trouve que 1,37 % seulement de ce volume est constitué par des corps de cellules nerveuses proprement dites ; comme, sur ce nombre, 1/3 au moins est affecté aux fonctions sensitivo-motrices, il ne resterait même pas 1 % pour les fonctions proprement psychiques, soit à peine 0,3 ou 0,4 % du poids cérébral total : sur les 1 350 gr. d'un cerveau d'Européen, 4 à 5 gr. seulement seraient affectés à ces fonctions.

D'autre part, DHÉRÉ (*C. R. Soc. Biol. Paris*, 55, 1903, p. 1 158) a réalisé sur les chiens des expériences tendant à démontrer que la proportion des éléments conducteurs (cylindraxes revêtus de leur myéline) est relativement plus grande chez les sujets de haute taille ; la supériorité de poids cérébral que l'on contaste chez ces sujets ne porterait presque pas sur la partie dévolue à l'activité psychique.

CHAPITRE III

CARACTÈRES SOMATIQUES (*Suite*)

II. CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES

SOMMAIRE : FONCTIONS DE NUTRITION ET D'ASSIMILATION. *Digestion, Ration alimentaire ; croissance, température du corps, etc. — Respiration et circulation : Pouls, composition du sang, etc. — Odeur particulière.* — FONCTIONS DE RELATION : *Expression des émotions, acuité des sens, etc.* — FONCTIONS DE REPRODUCTION : *Menstruation, ménopause, accroissement du nombre de conceptions suivant les saisons, etc.* — INFLUENCE DES MILIEUX. — *Acclimatement. — Cosmopolitisme du genre homo et des races humaines. — Métissages.*

III. CARACTÈRES PSYCHOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES

Difficultés d'appréciation. — Immunités. — Maladies nerveuses des peuples incultes.

II. CARACTÈRES PHYSIOLOGIQUES

Les différences que l'on remarque dans l'accomplissement des fonctions organiques, nutrition, respiration, circulation, reproduction, etc., suivant les races, sont indéniables ; mais elles sont encore trop peu étudiées pour pouvoir en parler avec autant d'assurance que des différences morphologiques. De plus, ces fonctions offrent tant de variations individuelles qu'il sera toujours difficile de se baser sur des moyennes, qui présentent d'ailleurs, autant que l'on sait, une grande uniformité. Il ne faut également pas perdre de vue que, dans les limites d'une même race ou d'un même peuple, il peut exister différents « types morphologiques » d'individus, suivant la prédominance de telle ou telle fonction physiologique ; on a récemment tenté d'établir quatre types, respiratoire, digestif, musculaire et cérébral, à l'aide d'observations recueillies sur un assez grand nombre de sujets (1).

FONCTIONS DE NUTRITION ET D'ASSIMILATION. — La digestion n'offre pour ainsi dire pas de différences suivant les races. Certains

(1) CHAILLOU et MAC AULIFFE, *Morphologie médicale*, Paris (Doin) 1912, et *Bull. Mém. Soc. Anthr.*, 1910, *passim*.

peuples sont plutôt frugivores, d'autres carnivores, mais ce qui caractérise surtout l'homme et le différencie des autres mammifères, c'est qu'il est « paucivore » suivant l'expression de CHARPY, c'est-à-dire conformé de façon à absorber des substances nutritives réduites à un faible volume par la cuisson. Les populations misérables, vivant au jour le jour de chasse, de pêche ou de cueillette, soumises à des alternances de famine et d'abondance de vivres, nous surprennent par leur faculté d'absorber une grande quantité d'aliments à la fois ; ainsi, les Esquimaux et les Fuégiens se repaissent d'une baleine échouée, sans discontinuer, pendant plusieurs jours. La tendance à l'obésité s'observe dans certaines races : très fréquente parmi les Kirghiz, elle est rare chez leurs voisins les Kalmouks, etc. A noter aussi l'obésité précoce des femmes Juives favorisée d'ailleurs artificiellement surtout en Afrique et dans l'Orient.

La croissance dans différentes races présenterait un certain intérêt, mais les études systématiques qui s'y rapportent n'ont été faites qu'en Europe, au Japon et en Amérique (1) ; elles se heurtent d'ailleurs à de grandes difficultés chez les incultes, dont il est impossible de connaître l'âge exact des individus. Chez les Européens, d'une façon générale, la taille et le poids augmentent avec l'âge suivant un rythme : presque toujours à une période de croissance rapide en hauteur succède une période de calme, pendant laquelle au contraire augmentent les dimensions du corps en largeur (épaules, bassin, etc.) (2). On a remarqué aussi qu'en Europe Centrale la croissance de la taille est surtout rapide depuis le mois d'avril jusqu'en juillet et août ; qu'elle se ralentit considérablement du mois d'août au mois de novembre ou de décembre ; et qu'enfin elle reprend lentement en mars. Quant au poids il augmente surtout depuis août-septembre jusqu'à fin novembre. Les différences sexuelles de taille se font sentir dès la naissance (p. 38). Pendant la

(1) Voy. les travaux de BOWDICH sur 2 500 enfants américains de deux sexes (*Eighth Ann. Rep. State Board of Massachusetts*, 1877) ; de PAGLIANI sur les Italiens (*Archivio per l'Antr.*, 1876, t. VI) : d'AKSEL REY, sur 1 800 enfants suédois (*C. Rend. Congr. Intern. méd.*, Berlin, 1887) ; de SCHMIDT, sur 10 000 enfants allemands ; du prince V. VIAZEMSKY, sur les Bulgares et Serbes ; de TCHEPOURKOVSKY sur les grand-Russiens et surtout : P. GODIN, *Recherches anthropologiques sur la croissance* (enfants de troupe), Paris (Maloine), 1903, et *C. R. Acad. Sci.*, t. 152 (1911) p. 1 782 ; SCHWERZ, *Untersuchungen über das Wachstum des Menschen*, *Arch. f. Anthr. nouv. ser.*, t. 10, 1910, p. 1 ; S. WEISSENBERG, *Das Wachstum des Menschen*, Stutgart, 1911.

(2) Voy. GODIN, *l. c.*, qui a constaté le même fait pour chacun des segments du corps et a établi des « lois » de croissance, confirmées tout récemment encore par Mlle LIPIEC pour les jeunes filles juives de Pologne : elles croissent surtout en hauteur de 10 à 15 ans et en largeur de 16 à 19.

première année de l'existence, la taille augmente très rapidement : l'enfant d'un an a une fois et demie sa taille de naissance. Puis l'augmentation est moins active, mais encore rapide jusqu'à la cinquième année, où la taille a doublé par rapport à ce qu'elle était à la naissance. A partir de la sixième année l'accroissement est plus lent jusqu'à l'époque de puberté pendant laquelle il y a une nouvelle reprise avec différences sexuelles sensibles : les filles croissent plus rapidement que les garçons entre dix et quinze ans, mais après quinze ans les garçons reprennent le dessus et grandissent d'abord très vite, jusqu'à seize dix-sept ans, puis lentement, jusqu'à vingt-trois ou même vingt-cinq ans, âge auquel ils ont atteint en Europe leur taille définitive, tandis que chez les filles la croissance semble s'arrêter à dix-huit ou vingt ans. On admet, en général, pour les Européens qu'on a atteint 60 p. 100 de la taille définitive à cinq ans, 75 p. 100 à dix ans, 90 p. 100 à quinze ans et 99 p. 100 à vingt ans.

Le poids du corps varie dans des limites assez étendues, non seulement suivant l'âge, la taille et le sexe de l'individu, mais encore suivant l'état de sa santé, les variations d'alimentation, etc. Les physiologistes admettent que le poids normal moyen est de 64 kg. (Quetelet et Krause), pour l'homme, et de 52 kg. pour la femme (Hoffmann et Krause), avec des variations individuelles allant de 38 à 90 kg., chez les deux sexes. On admet aussi que le poids des nouveau-nés normaux est en moyenne de 3.300 grammes pour les garçons, et de 3.200 pour les filles. Mais ces chiffres ne sont vrais que pour les Européens. Pour les autres races, on sait peu de choses des adultes, rien des nouveau-nés, sauf pour les Japonais, dont les nouveau nés pèsent en moyenne 2,940 grammes pour les garçons et 2.780 pour les filles (1).

Mais les nombres expriment les poids chez les différents peuples, et même dans les limites d'un même groupe ethnique, ne sont pas comparables, le plus souvent, parce qu'ils se rapportent à des individus d'âges différents. On sait, en effet, que le poids chez l'homme augmente depuis la naissance, jusqu'à quarante ou même cinquante ans, et diminue ensuite de 5 à 6 kg. après soixante ans (2). Ainsi, Quetelet estime le poids de l'homme belge à 65 kg. tandis que Jansen constate sur les recrues belges de vingt à vingt et un ans,

(1) D'après Miwa et Nagahama, cités par R. Martin, *l. c.*, p. 141.
(2) Ranke, *Der Mensch*, 2e éd. Leipzig, 1894, p. 156.

57 kg. seulement. De même, d'après AITKIN, les recrues de l'armée britannique ne pèsent que 58 kg. en moyenne, les Irlandais 63 kg. et les Écossais 69. Les variations dépendant de la nutrition sont aussi considérables. On sait que l'inanition peut faire perdre jusqu'à 40 p. 100 du poids du corps. Mais ces cas exceptionnels ne peuvent entrer en ligne de compte, et dans les séries tant soit peu fortes, le nombre des individus amaigris compense celui des trop gras.

L'occupation paraît aussi influer sur le poids. D'après MEYER, chez les Bavarois, les brasseurs, forgerons et paysans sont beaucoup plus lourds que les cordonniers et les tailleurs.

Mais c'est la taille qui exerce une influence prépondérante sur le poids.

D'une façon générale, le poids varie en raison directe de la taille, mais dans quelles proportions ? L'opinion courante qui veut que l'on ait autant de kilogs que l'on a de centimètres au-dessus d'un mètre, n'a aucune base scientifique. Le procédé un peu plus rigoureux dont se sont servi QUETELET et GOULD consiste à diviser le poids par la taille, à évaluer combien de grammes du poids du corps se rapportent à chaque centimètre de taille, par exemple de 350 à 375 grammes chez les Européens. Mais ce procédé n'est pas non plus scientifique, car on compare deux quantités d'espèce différente, la mesure linéaire de la taille avec le poids provenant d'une mesure cubique de volume du corps. Si, par exemple, on appliquait cette formule à un enfant de 50 cm. de taille, on obtiendrait un poids de 17 à 18 kg., c'est-à-dire de 5 à 6 kg. supérieur au poids réel, moyen. Les corrections apportées à cette formule par BERNHARDT (cité par VIERORDT) et le prince VIAZEMSKY, en y joignant la mesure du périmètre thoracique, ne donnent pas un meilleur résultat. Ainsi d'après cette dernière formule, le *poids spécifique* de l'adolescent slave, de dix à seize ans, serait de 0,70 à 0,78, tandis qu'en réalité ce poids spécifique est de 1,0591 (d'après RANKE) chez l'adulte et de 1,0123-1,048, chez les adolescents (d'après MIER, 1898). Les deux formules donnant le rapport du poids à la taille le plus près de la vérité sont celles de LIVI (1) et de ROHRER. LIVI compare la mesure linéaire de la taille avec la mesure également linéaire du côté d'un cube d'eau ayant pour poids celui du

(1) LIVI, *L'indice pondéral ; Arch. italiennes de Biologie*, t. 32, 1889, p. 229.

corps humain. Ce rapport, ou indice pondéral est donné par la formule suivante :

$$I = \frac{100 \sqrt[3]{V}}{A}$$

Où I est l'indice pondéral, V le poids du corps exprimé en grammes, et A la taille en centimètres. L'indice ainsi obtenu oscille, chez les adultes, entre 21,9 et 24,9, et va jusqu'à 30,9 chez les enfants ; il diminue graduellement avec l'augmentation de la taille, dans les limites d'une seule et même race. Parmi des soldats italiens, LIVI a trouvé des indices de 24,7 à 22,8 (correspondant à des tailles de 1 m. 54 à 1 m. 89 et au poids de 55 à 72 kg). On obtient presque les mêmes nombres pour les différents peuples européens (GOULD). Mais pour d'autres « races », nous avons obtenu des chiffres différents. Ainsi les Javanais avec leur taille moyenne de 1635 mm., et le poids de 50 kg. 3 donnent un indice pondéral de 22,5 tandis que les Européens de la même taille ont un poids de 59 kg. 6 et un indice pondéral de 23,9. Les premiers sont donc plus légers, absolument et relativement, que les seconds. Les soldats japonais ont, au contraire, presque le même indice pondéral (23,8) que les Européens de leur taille, tandis que les Chinois du Nord, avec leur indice pondéral de 23,9, pèsent plus (64 kg.) relativement et absolument qui les Européens de même taille (1676 mm.). Quant aux Bochimans, ils sont beaucoup plus légers que les individus de leur taille dans n'importe quelle population. Leur indice pondéral est de 21,9.

La formule de ROHRER donnant le « Körperfülle », K (masse du corps) est la suivante :

$$K = \frac{100\ V}{A^3}$$

dans laquelle V est le poids et A la taille. Elle représente le rapport centésimal entre la taille et le volume du corps exprimé par le poids. Cet indice varie de 1,30 à 1,46, chez l'adulte et peut aller jusqu'à 2,97, chez les enfants. Parmi les Belges, d'après les données de QUETELET, il décroît d'abord chez les enfants de un à onze ans, mais à partir de cet âge, croît avec la taille.

Il résulte d'un tableau dressé par R. MARTIN et comprenant 13 séries, qu'à taille presqu'égale (1 m. 69 à 1 m. 70), les Suisses de Schaffouse sont plus « massifs » (ind. mas. 1,35) que les Norvé-

giens (1,29) et les Nègres Ba-Louba (1,10). Ces derniers, avec les Bochimans (1,07), sont les plus légers des hommes malgré leur différence de taille (1 m. 69-1 m. 65). Au contraire, les Indiens Troumaï du Brésil sont les plus lourds (1,43) malgré leur petite taille (1 m. 59). En général, les Indonésiens paraissent être très légers : ainsi, à égalité de taille (4 mm. près), les Javanais sont beaucoup plus légers que les Coréens (1,30).

D'après l'indice de ROHRER (1), les femmes, dans toutes les races, seraient, à taille égale, plus lourdes que les hommes.

POIDS DES DIFFÉRENTES PARTIES DU CORPS. — D'après WELCKER, un homme moyen (allemand) pesant 59 kg. présente les poids suivants des différents organes, exprimés en centièmes du poids total du corps : muscles, 45 ; os, 18 ; graisse, 10 ; peau, 6,5 ; cerveau, 2,5 ; sang, 6,2 ; organes de digestion, 7 ; autres organes, 5,8. Ainsi donc, presque la moitié du poids du corps est due aux muscles et presque les deux tiers, à l'appareil de locomotion (squelette et muscles). Pendant le jeûne, différents organes perdent de leur poids, en proportions inégales. On a constaté, par des expériences sur les animaux, que pendant l'inanition le sang ne perd rien de son poids, le cerveau et le cœur, presque rien, tandis que les muscles perdent 30 p. 100 de leur poids primitif ; quant à la graisse, elle disparaît complètement.

La « masse » de la plupart des organes s'accroît assez régulièrement. A la période de puberté, le cœur chez les filles et le cerveau dans les deux sexes font seuls exception à cette règle. Le poids du cerveau est deux fois et demie plus grand à un an qu'à la naissance, 3 et 1/3 à cinq ans, 3,7 à dix ans et 3,9 à quinze ans ; plus tard son augmentation se ralentit pour arriver à son maximum avant l'âge de vingt ans, 4 fois de son poids initial et décliner légèrement après 40-45 ans.

A la naissance, le cerveau représente 12,4 p. 100 du poids total du corps, à un an 10,9 p. 100, à cinq ans 8,4, à quinze ans, 3,8 et à vingt-cinq ans 2,3 p. 100 seulement (2). Malheureusement nous n'avons presque pas d'observations analogues sur des populations non-Européennes. Les seules basées sur un nombre suffisant de

(1) ROHRER, *Eine neue Formel zur Betimmung der Körperfülle ; Korrespondenzblatt d. Deutsh. Anthr. Gesell.*, t. 39, 1908, p. 5.

(2) H. VIERORDT, *Das Massen-wachsthum*, etc. ; *Arch. für Anatom. u. Phys. ; partie anatom.*, 1890, vol. supplém., p. 62.

sujets (plusieurs centaines ou milliers) se rapportent aux Japonais, aux Chinois, aux Philippins et aux Indiens de l'Amérique du Nord. D'après BAELZ, la taille des Japonais n'augmente après l'époque de puberté que de 8 p. 100, tandis qu'elle augmente de 13 p. 100 chez les Européens. D'autre part, les Drs HAMADA et SASAKI disent que la croissance se ralentit sensiblement chez les hommes Japonais à partir de seize ou dix-huit ans et se trouve complètement arrêtée à vingt-deux ans (1). GAUPP et CROOKE arrivent au même résultat pour les Chinois et BOAS pour les Indiens-Kwakoutl (2). Il y a plusieurs témoignages que les Nègres, les Mélanésiens, les Malais atteignent le maximum de leur taille entre dix-huit et vingt et un ans. D'une façon générale chez les peuples de haute stature, les phases de croissance intensive sont plus longues et la croissance s'arrête plus tard que chez les peuples de petite taille. D'ailleurs le climat a aussi sa part d'influence : la chaleur des tropiques paraît activer la croissance (3). Le régime alimentaire et le bien-être en général ont une grande influence sur la croissance comme nous l'avons déjà dit à propos de la taille (p. 38).

L'activité des échanges dans l'économie présente certainement des différences suivant les climats, mais pas suivant les races. Ainsi la *ration alimentaire* est uniquement réglée par le besoin de chaleur (4). La *température du corps* varie à peine de deux ou trois dixièmes de degré, par exemple, chez deux peuples aussi différents à tous les points de vue que les Français du nord et les Fuégiens. La température, prise dans la cavité buccale, est de 37°,1 à 37°,2 chez les premiers et de 37°,4 chez les seconds (5). D'ailleurs, chez les Européens, les variations individuelles se rangent entre 37°,1 et 37°,5 seulement. Chez les Nègres, la température paraît être au contraire un peu inférieure à celle des Européens ; il en est de même chez les Indiens des États-Unis (36°,7 à 37°,2) et chez les Fellahs de l'oasis de Kharga, dans la Haute-Égypte (37°) (6).

Passons aux *fonctions respiratoires*. On distingue généralement :

(1) BAELZ, *Die Körperlichen Eigenschaften der Japaner ; Mittheil. Deutsch. Gesell. Ost. Asi.*, 1882, t. III, p. 348. — HAMADA et SASAKI, *Sei i-Kwai (Journ. médic. Japonais de Tokyo)*, n° de février 1890.

(2) GAUPP, *Z. f. E.*, 1909, 730.

(3) Cf. R. MARTIN, *l. c.*, p. 233.

(4) LAPICQUE a signalé (*Rev. mens. Ec. Anthr.*, 1897., n° 12) la similitude de la ration alimentaire chez les Abyssins et les Malais d'une part, chez les Européens et les Japonais de l'autre.

(5) HYADES et DENIKER, *loc. cit.*, p. 181.

(6) A. HRDLICKA, *The natives of Kharg oasis ; Smithson, miscell. col. lect.*, t. 59, n° 1, 1912.

l'air respiratoire, inspiré dans une inspiration normale ; et l'air complémentaire, quantité qui peut être encore inspirée, après une inspiration normale, par une inspiration forcée ; l'air de réserve, quantité qui peut être expirée après une expiration normale, par une expiration forcée. La somme de ces trois quantités forme ce que l'on appelle « capacité vitale » ; on n'y comprend donc pas le résidu respiratoire, air qui reste encore dans les poumons après une expiration forcée, et qui atteint environ la moitié de la capacité vitale. La capacité vitale est de 3 litres, 7 chez les Anglais, d'après HUTCHINSON ; elle varie entre 3 et 4 litres chez les Européens en général, elle descend jusqu'à 3 litres chez les Blancs et les Indiens des États-Unis (GOULD), et jusqu'à 2,7 chez les Nègres de ce dernier pays. La différence est minime ; mais contradictoire pour les Nègres qui sont grands, car chez les Européens, les personnes de haute taille ont une capacité absolue supérieure à celle des gens de petite taille. La fréquence de respiration paraît être, chez les peuples incultes, supérieure à celle des Européens (c'est-à-dire à 14-18 respirations par minute) ; elle est de 16 à 20 respirations par minute chez les Fuégiens, de 18 à 20 chez les Mongols-Torgoute, de 19 chez les Kirghiz et de 18 chez les Afghans (1), de 18,4 chez les Fellahs de l'oasis de Kharga, de 21 chez les Koumyks (montagnards du Caucase) (SVIDERSKY) et 18 chez les Ossètes (GHILTCHENKO). Pour la *circulation*, voici quelques données éparses : Le pouls est presque le même chez les Fuégiens (72 battements par seconde) et chez les Tarantchi du Turkestan chinois (72,9 battements) que chez les Européens (71 à 72) ; il est un peu plus rapide chez les Blancs et les Nègres des États-Unis (74,8 et 74 battements), beaucoup plus rapide chez les Fellahs de l'oasis de Kharga (76), chez les Indiens de l'Amérique et les Mulâtres (76,3 et 77), chez les Torgoute (76,6) et chez les Kirghiz (77,7). Le nombre de globules rouges dans le sang ne varie que peu suivant les races : les Européens en ont en moyenne 5 millions par millimètre cube, les Hindous et les Nègres semblent avoir un demi-million de moins et les Fuégiens un demi-million de plus (2). Mais ces différences

(1) Ces chiffres, ainsi que ceux relatifs au pouls, sont empruntés : pour les Fuégiens, à HYADES et DENIKER, *l. c.* ; p. 182 ; pour les Américains à GOULD, *loc. cit.* ; pour les Européens à H. VIERORDT (*Anatomische... Daten u. Tabellen*, Jena, 1893) ; pour les Fellahs, à A. HRDLICKA, *l. c.*, pour le reste, au mémoire d'IVANOVSKY, *Les Mongols-Torgoute* déjà cité.

(2) MAUREL, *Bul. Soc. Anthr.*, Paris, 1883, p. 699. — HYADES et DENIKER, *l. c.*, p. 183.

sont insignifiantes quand on pense que le nombre de ces éléments figurés du sang peut varier d'un million chez le même sujet suivant l'état de sa santé, suivant la nutrition, etc. Le *sang* paraît présenter quelques différences dans sa composition chimique suivant les races autant qu'on peut juger par les réactions du sérum (Voy. p. 35).

Certains voyageurs (ERMANN, HUC) ont prétendu pouvoir reconnaître une population d'après son *odeur*. Sans aller si loin il faut avouer que certains groupes ethniques et plus particulièrement les Nègres et les Chinois ont leur odeur spécifique, qui diminue avec les soins de propreté, mais ne disparaît jamais, dit-on. Chez le Nègre, cette odeur est due surtout à l'abondance de la sécrétion des glandes sébacées, très volumineuses et nombreuses ; c'est en se basant sur cette propriété que les planteurs américains du temps de l'esclavage faisaient flairer le Nègre fugitif par les chiens. Les Noirs eux-mêmes en sont parfaitement conscients, paraît-il, et ceux des Indes occidentales ont ce proverbe : « *The Lord, he loves the nigger well, he knows his nigger by the smell* (1). » L'odeur de musc qu'exhalent les Chinois est attestée par un grand nombre de témoignages ; l'odeur des Australiens et des Néo-Calédoniens paraît être aussi dûment constatée. Il ne faut pas confondre ces odeurs *sui generis* avec celles qu'ont certains peuples à cause des aliments qu'ils consomment, comme par exemple l'odeur de l'ail chez les populations du midi de l'Europe ou chez les Juifs. L'anthropologiste japonais ADACHI prétend que les Européens ont pour le nez japonais une odeur *sui generis* provenant surtout des sécrétions sudoripores sous les aiselles (2).

FONCTIONS DE RELATION. — En ce qui concerne la *force musculaire*, les données fournies par le dynanomètre sont trompeuses, et ne peuvent nous renseigner ; d'ailleurs les différences individuelles constatées avec cet instrument sont énormes.

On pourrait écrire un chapitre entier sur le jeu des muscles de la face, sur les gestes servant à l'*expression des émotions* et sur leurs différences suivant les races (3). Contentons-nous de citer un seul

(1) Le Seigneur aime bien *li nègre* ; il reconnaît *li nègre* à l'odeur.

(2) ANDRÉE, *Ethn. Parallele*, N. Folge, 1889, p. 213. — ADACHI, *Geruch der Europaër* ; *Globus*, 1903.

(3) Voy. DARWIN : *Expression des émotions*, tr. fr., Paris, 1874. — MANTEGAZZA, *Fisionomia*, etc., Milano, 1881. — MATHIAS DUVAL, *Précis d'Anatomie artistique*, Paris, 1881, p. 285. — R. ANDRÉE *Ethnol. Paral.*, N. Fol., Leipzig, 1889.

exemple se rapportant à l'étonnement et à la surprise. Ces sentiments sont exprimés presque partout par le relèvement des sourcils et l'ouverture de la bouche ; plusieurs peuples (Esquimaux-Thlingkit, Andamans, Indiens du Brésil) accompagnent ce jeu de physionomie par une claque sur les hanches ; les Aïnos et les Tchin-ouan de Formose se donnent, dans ce cas, une légère tape sur le nez ou sur la bouche, tandis que les Tibétains pincent leur joue. Les Nègres Bantous ont l'habitude de porter leur main devant la bouche en signe d'étonnement, et les Australiens, ainsi que les Nègres occidentaux, projettent les lèvres en avant comme pour souffler (fig. 294). D'une façon générale le jeu de physionomie est d'autant plus compliqué que le peuple est plus civilisé.

Parfois certains peuples exécutent des mouvements de muscles faciaux difficiles à imiter pour nous autres : telle la projection en avant de la lèvre supérieure *seule* que les Malais exécutent avec la même facilité et la même grâce que le Chimpanzé (HAGEN). Les Lo-lo, les Lissons et les Tibétains orientaux projettent au contraire la lèvre inférieure *seule* d'une façon remarquable pour indiquer la direction, car l'usage du doigt indicateur à cet effet leur est inconnu (LEGENDRE, *Bul. Mem. Soc. anthr.*, 1913). Nous parlerons dans le chapitre IV des gestes conventionnels.

Les *attitudes du corps* au repos ou au travail varient aussi suivant les peuples : la position à genoux est coutumière aux Nègres (Voir Fig. 295) ; l'attitude accroupie (1) est fréquente chez eux, de même que chez les Américains (fig. 95) et dans l'Orient ; la station debout sur une jambe, l'autre étant fléchie et la plante du pied appuyée sur le genou de la première, se rencontre aussi bien en Océanie que chez les Bedjas et les Nègres, etc. (2)

L'*acuité des sens* est souvent supérieure à la nôtre chez les peuples incultes ou demi-civilisés. Les Andamans savent trouver à grande distance certains fruits dans les forêts en se guidant uniquement par l'odorat. En prenant pour unité l'acuité visuelle normale calculée d'après les formules de SNELLEN, on aura les chiffres suivants pour l'acuité de différentes populations : 1,1 pour les Allemands ;

(1) Cette attitude diffère de celle que peuvent prendre occasionnellement les Européens en pliant les genoux et en se mettant sur la pointe du pied ; chez les « incultes », la plante du pied reposé *entièrement* sur le sol et les fesses touchent la terre ; la flexion du genou et du pied sont aussi extrême. Cela n'est possible que grâce à la grande souplesse et élasticité des ligements et des capsules articulaires, et à la retroversion de la surface articulaire du tibia et l'existence d'une facette articulaire *spéciale* pour le péroné (Voy. plus haut : *platycnémie*).

(2) Voy. *Globus*, 1897, t. LXXI, n° 7.

1,4 pour les Russes ; 1,6 pour les Géorgiens, 2,1 pour les indigènes des îles du détroit de Torrès (HADDON) et pour les Ourali et les Shologas de l'Inde méridionale (E. THURSTON) ; 2,7 pour les Ossètes et les Kalmouks, 3 pour les Bedjas-Nubiens et 5 pour les Indiens des Andes. C'est chez un Kalmouk que l'on a constaté le maximum individuel d'acuité visuelle, 6,7 (1). Un fait intéressant a été constaté par le Dr HERTSENCHTEIN d'après l'étude sur 39.805 soldats russes : c'est que l'acuité visuelle est d'autant plus grande que le pigment de l'iris et des cheveux est plus développé. En effet, on ne trouve chez les blonds que 72,4 p. 100 d'individus dont l'acuité visuelle est plus forte que la normale et 2,7 p. 100 dont l'acuité est plus faible, tandis que chez les bruns les chiffres correspondants sont 84,1 et 1,7 ; ils voient donc, toutes choses égales d'ailleurs, mieux que les blonds (2).

FONCTIONS DE REPRODUCTION. — Ces fonctions sont si difficiles à étudier, même chez les peuples civilisés, qu'il est presque impossible d'en dire quelque chose de positif quand il s'agit des peuples incultes. Ainsi par exemple, on ne peut guère dresser un tableau exact de la première apparition des menstruations. Cette époque varie de l'âge de dix ans (Négresses de Sierra Leone) à l'âge de dix-huit ans (Laponnes). L'influence du climat est indéniable ; des auteurs aussi compétents que TILT en Angleterre, KRIEGER en Allemagne, DUBOIS et PAJOT en France sont d'accord sur ce point. Ils admettent que la première indication de l'époque de puberté apparaît entre 11 et 14 ans dans les pays chauds, entre 13 et 16 dans les pays tempérés et entre 15 et 18 dans les pays froids. Mais ils sont aussi obligés d'admettre l'influence de plusieurs autres facteurs : la race, l'occupation, le régime alimentaire, etc. Ainsi en Autriche, sous le même climat et dans les mêmes conditions sociales, les filles juives ont des règles à 14-15 ans, les Hongroises à 15-16 ans et les Slovaques à 14-16 ans (JOACHIM) ; chez les Annamites, dans la région subtropicale, les filles ne sont pas réglées avant 16 ans (3) ; d'autre part, il est connu que dans les villes, la vie oisive, les excitations sexuelles prématurées, accélèrent l'appa-

(1) KOTELMANN, *Die Augen*, etc. ; *Zeit. f. Ethn.*, 1884 (Verh., p. 77).
(2) Dr HERTSENCHTEIN, *Bull. (Izviestia) Soc. amis sciences nat.*, Moscou, t. XLIX, fasc. 4, p. 347 (en russe).
(3) BONIFACY, *Bull. Mém. Soc. Anthrop.*, 1908, p. 36. Voy. pour plus de détails : PLOSS, *loc. cit.*, t. I, p. 288.

rition des menstrues. L'alimentation a aussi sa part d'influence. Ainsi les filles des Illuvar et d'autres castes méprisées de l'Inde méridionale, mal nourries, ne voient apparaître les règles que vers 16 ans, tandis que les filles de l'Inde en général ont les règles à 11, 12 ou 13 ans (1). Il ne faut pas croire que dans tous les pays l'apparition des menstrues marque aussi l'époque où commencent les rapports sexuels. Chez la plupart des peuples de l'Inde, chez les Turcs, les Mongols, les Persans, chez les Polynésiens, les Malais et les Nègres, les jeunes filles commencent la vie sexuelle bien avant l'apparition des règles : à 11, 10 et même 9 ans. L'époque du mariage n'est point non plus une indication : chez les incultes comme chez les demi-civilisés, c'est une affaire de conventions sociales. Ainsi chez les Mongols-Torgoute, les filles commencent les rapports sexuels à 14 ans en moyenne et se marient à 18 ans ; pour les garçons les chiffres correspondants seraient : 14 ans et demi et 19 ans (IVANOVSKY).

L'époque de l'*apparition de l'âge critique* est soumise à tant de fluctuations que même pour les populations européennes on ne peut guère établir de moyennes ; mais la plupart des chiffres oscillent autour de 45 et 50 ans. L'on sait que chez la femme l'*ovulation* se poursuit régulièrement à travers toute l'année sans ces accélérations ou exaspérations des fonctions génésiques dans certaines saisons que l'on observe chez les animaux en rut. Sous ce rapport, la femelle humaine diffère totalement des animaux sauvages (sauf les singes chez lesquels on a constaté la menstruation) et se rapproche de la femelle des animaux domestiques.

Cependant, certains faits semblent indiquer qu'il n'en a pas toujours été ainsi. Ces faits concernent la fréquence plus grande de conceptions pendant certaines périodes de l'année. Le médecin suédois WARGENTIN signala le premier, en 1767, cette fréquence dans son pays. Depuis, plusieurs statisticiens, médecins et naturalistes l'ont confirmée : QUETELET pour la Belgique et la Hollande (maximum de naissances en février, donc maximum de conception en mai) ; WAPPAEUS, pour l'Europe centrale (deux maxima de conceptions : en hiver et à la fin du printemps ou au commencement de l'été) ; VILLERMÉ (mêmes périodes) pour différents pays, y compris ceux de l'hémisphère austral ; SORMANI, pour l'Italie (conceptions en juillet) ; MAYER pour l'Allemagne (conceptions en décembre) ; BEUKEMANN, pour les différentes provinces de

l'Empire allemand (maximum de conceptions en décembre dans le nord, au printemps dans le sud); BILL pour l'Inde (maximum de conceptions janvier-décembre) ; enfin, différents auteurs pour la Russie (maximum de conceptions en hiver).

Les explications que l'on a cherché à donner jusqu'à présent de ce phénomène sont de différentes natures. D'après certains auteurs, les maxima observés dans beaucoup de pays au printemps tiennent à ce que dans cette saison il y a « abondance de biens », meilleure nourriture, enfin quelque chose qui force à participer l'instinct génésique de l'homme, comme celui de la plupart des animaux, au « réveil de la nature ». A cela d'autres savants répondent que dans certains pays les maxima se rencontrent pendant les mois de l'hiver, c'est-à-dire dans la saison dans laquelle ni la température ni le manque relatif des biens de la terre ne semblent point *a priori* être propices à la génération ; ces savants cherchent la cause dans l'organisation sociale. Ils constatent que dans les pays du nord comme d'ailleurs en Afrique tropicale (chez les Habbés, d'après DESPLAGNES), c'est au mois de décembre, après avoir terminé les travaux des champs, que les habitants s'adonnent aux fêtes et réjouissances et que c'est dans ce mois que l'on contracte le plus grand nombre d'unions. Par contre, dans le midi, les fêtes les plus populaires sont celles du printemps, au réveil de la nature. D'autres prétendent que ces différences dépendent autant de la religion que des latitudes.

Toutes ces explications sont peu scientifiques et n'ont jamais été prouvées par des chiffres ou des expériences. Suivant M. ROSENSTADT (1), les influences cosmiques et sociales ne sont pour rien dans la question, car souvent les époques de recrudescence des conceptions sont les mêmes pour des pays qui diffèrent du tout au tout par leur climat, leur religion, leurs mœurs (Inde, Russie, Allemagne). Le phénomène en question ne serait, d'après le savant viennois, qu'un reste, chez l'homme, de sa nature animale, « une coutume physiologique », héritée des animaux ses ancêtres.

L'homme primitif aurait hérité de ceux-ci l'habitude de procréer de préférence à des époques déterminées. A l'arrivée de la période de rut, les fécondations auraient eu lieu en masse. Avec le développement de la civilisation, l'homme se serait adonné à des

(1) B. ROSENSTADT, *Ursachen, welche die Zahl der Conceptionen*, etc. ; *Mitth. Embryol. Instit. Univers. Wien.*, 2e sér., fasc. 4, 1890.

rapports sexuels pendant toute l'année, mais « la coutume physiologique » de procréer à une certaine époque reste comme une survivance de l'état animal et se manifeste dans la recrudescence du nombre de conceptions pendant certains mois de l'année. L'existence des menstruations n'infirme pas cette hypothèse, car, chez certains singes, elles n'empêchent pas qu'il y ait des époques de rut (1).

C'est peut-être comme survivance de ces habitudes qu'il faut considérer les fêtes annuelles suivies de mariages en masse chez les Sonthals et aujourd'hui encore en Bretagne la veille de carême. Ainsi, dans le petit bourg de Plougastel-Daoulas (Finistère) qui ne compte que 7.000 habitants, tous les mariages, en principe, ont lieu le même jour : le mardi de la deuxième semaine de janvier ; ainsi, en 1896, on a célébré trente-quatre mariages à la fois, et l'année précédente, quarante-huit couples avaient été unis le même jour (2). Cette coutume se trouve à l'heure actuelle assez étrangement influencée par les phénomènes économiques ; la principale industrie du pays est la culture des primeurs et surtout des fraises : lorsque la récolte de fraises est exceptionnellement mauvaise, les mariages de l'année suivante sont reculés de plusieurs semaines C'est ce qui arriva notamment en 1912 (3). Les fameux « Bharzwad Jang » ou « mariage des bergers », cérémonie pratiquée par certaines tribus (*Mer*, *Shir*, *Rabai*) du Kathiawar occidental (Inde) s'y rapporte probablement aussi. C'est la célébration du mariage, à des périodes fixes (de 24 ans environ) de *tous* les célibataires de la tribu dans la même journée. A la dernière cérémonie de ce genre qui a eu lieu du 28 avril au 3 mai 1895 on a marié ainsi 775 couples à la fois (4).

La question de la fertilité de la femme dans les différentes populations offre un grand intérêt, au point de vue de l'avenir de ces dernières, mais elle est à peine ébauchée. Si l'on sait d'une façon

(1) Havelock Ellis ne croit pas à une relation stricte entre l'ovulation et la menstruation. Cependant Watrin et Mutel (*Ass. des Anatomistes*, 11e *réunion*, Nancy, 1909, Paris 1909, p. 296) ont démontré que la ponte ovulaire a lieu régulièrement chez la femme 12 ou 14 jours avant le début des règles ; et d'ailleurs, le « corps jaune » formé tout de suite après l'éclosion du follicule de Graff qui contenait l'ovule, parait jouer un certain rôle dans l'apparition des règles en même temps que dans la fixation de l'œuf sur la paroi utérine (A. Weymeersd, *Le mécanisme de l'avortement. Jl. Anat. et Physiol.*, Paris, 1910, p. 252) ; Fr. Muller. *Allgem. Ethnographie*, 2e éd., Wien, 1879, p. 212 ; Kulischer, *Zeit. f. Ethn.*, Berlin, 1876, t. VIII (Verh., p. 152).

(2) Correspondance du *Temps*, du 6 février 1896.

(3) Charles Chassé. — *Les mariages collectifs de Plougastel*, « *Paris-journal* », janvier 1912.

(4) J.-M. Campbell, *Jour. Anthr. Soc. Bombay*, t. IV, n° 1, 1895.

générale que la natalité est très faible en France, assez faible dans la population non émigrée des États-Unis, qu'elle est très forte en Russie et parmi les Juifs, etc., on ne connaît presque rien des peuples non civilisés, chez lesquels d'ailleurs il faut tenir compte, comme chez nous, de plusieurs autres éléments du problème : conditions sociales, limitation volontaire (Australiens), infanticide (Polynésiens), tripanosomiase jointe à la limitation, chez les Bantous orientaux, les Sandé, et surtout chez les Mang Bétou (CZEKANOWSKI).

INFLUENCE DU MILIEU. — Nous ne pouvons guère traiter ici avec tous les développements désirables les questions si intéressantes de l'influence du milieu, de l'acclimatement et des croisements ou métissages. D'ailleurs elles sont encore fort peu et mal étudiées. L'influence directe du milieu a été rarement observée avec toute l'exactitude scientifique voulue. Ordinairement on se contente à ce sujet de quelques phrases qui ne disent pas grand chose. Ne pouvant réfuter ici toutes les assertions erronées sur la prétendue influence du milieu, nous renvoyons le lecteur aux travaux de PALLAS (1) et de DARWIN (2). Citons quelques exemples : On a prétendu que les Nègres sont noirs parce qu'ils habitent les pays tropicaux ; cela n'est pas admissible, attendu que les Indiens de l'Amérique du Sud qui vivent sous les mêmes latitudes, sont jaunes. De même les Norvégiens et les Grand-Russiens, blonds et grands, vivent côte à côte avec les Lapons et les Samoyèdes qui sont bruns et très petits de taille. On a dit et répété souvent que les Juifs immigrés au Cochin (Inde), depuis la destruction de Jérusalem par Titus, seraient devenus aussi noirs que les indigènes Tamils au milieu desquels ils vivent. Le fait est si peu vrai que l'on donne dans le pays le nom de « Juifs blancs » à ces descendants de vrais Juifs (et qui sont blancs en réalité), pour les distinguer des « Juifs noirs » ou Tamils convertis au judaïsme. On a prétendu encore d'après une assertion de KHANIKOF, reproduite par DARWIN (3) et répétée ensuite par tant d'autres, que les Wurtembourgeois du type blond, émigrés au Caucase en 1816, seraient devenus bruns. Le fait n'est pas plus vrai que le précédent. RADDE qui a étudié ces

(1) *Acta Acad. d. St-Pétersbourg*, 1780, part. II, p. 69.
(2) Surtout *Descend. de l'homme*, trad. franç., p. 212.
(3) *Ouv. cit.*, p. 215.

colons dit expressément (1) qu'ils sont aussi blonds que leurs compatriotes restés en Allemagne. D'après PANTIOUKHOF (2), 23 sur 51 de ces colons, soit 55 p. 100, avaient les yeux clairs, tandis que dans le Wurtemberg la proportion des yeux clairs *parmi les enfants* est de 65 p. 100 (3), ce qui la réduit chez les adultes à 56 ou 58 environ, chiffre voisin du précédent. Tout récemment PITTARD (4) arrive aux mêmes conclusions par l'examen des colons allemands de la Dobroudja, émigrés depuis plus longtemps encore, et chez qui les cheveux bruns ne se voient que dans la proportion de 11 p. 100. Yeux clairs : 72,1 p. 100. — En 1911, M. BOAS (5), pour la commission des immigrants des États-Unis, a fait faire par 13 amateurs, sur des immigrants Juifs, Siciliens, Slovaques, Tchèques, etc., des mensurations d'où il ressortirait que, dans l'espace de quelques dizaines d'années, les immigrants changent de type, les descendants de Juifs brachycéphales, par exemple, devenant sous-dolichocéphales, et les descendants de Siciliens dolichocéphales devenant également sous-dolichocéphales. Ces résultats inattendus ont provoqué des critiques. Une des plus serrées est celle du Dr RADOSLAJEVICH (6) ; il montre que les mesures ont été fort mal prises, que les différences constatées sont minimes et ne dépassent souvent pas les erreurs individuelles, que le nombre d'individus examinés dans certaines séries, est trop restreint, etc. Pour nous, ce qui ôte beaucoup de valeur au travail dirigé par M. BOAS, c'est que les sujets mesurés n'appartiennent pas à des familles déterminées qui auraient été suivies d'année en année, mais sont pris dans des groupes divers ; or, les différences que ces groupes présentent entre eux (2 unités au plus pour l'indice céphalique, par exemple) ne dépassent guère les différences que l'on pourrait communément observer entre deux séries d'individus pris dans une seule et même population.

Même l'influence de conditions aussi anormales que l'absence complète, pendant plusieurs mois, de la lumière et de la chaleur

(1) *Zeit. f. Ethnol*, t. IX, Verh, p. 12.
(2) *Obs. Anthrop. du Caucase*, Tiflis, 1893, p. 25, (en russe).
(3) *Arch. f. Anthrop.*, 1886, p. 412.
(4) *Contrib. à l'étude anthr. des colon. allem. de la Dobroudja. Arch. Suisses d'Anthr. gén.*, Genève, 1918.
(5) *Changes in bodily form of descendants of immigrants*, Washington, 1911. *The immigrant commission, Senate Document*, n° 208. Il y a aussi un « abstract » publié également à Washington, 1911.
(6) *Americ. Anthropologist*, 1911, p. 394. La réponse de M. BOAS se trouve dans *Z. f. E.*, 1913, p. 1. Voy. aussi G. SERGI, *Rivista Ital. di Sociolog.*, 1912, fasc. 1.

solaire, sources de toute vie, n'a été observée qu'en passant. NOSSILOFF (1) a noté cependant jour par jour l'influence de la nuit polaire sur une population ordinaire (et non aguerrie et sélectionnée comme les équipages des expéditions polaires) ; il a constaté son action dépressive, qui se traduit par l'apathie générale du corps et de l'esprit, par la tendance au sommeil et par la diminution de la taille et du périmètre thoracique ; cette action est même pernicieuse pour les enfants, qui dépérissent à vue d'œil pendant la nuit polaire et ne cessent de réclamer la lumière. Malheureusement les observations de NOSSILOFF sont limitées à un petit nombre de sujets.

Il est probable que toutes les modifications subies par l'organisme sous l'influence du milieu sont plutôt de nature chimique et n'influent que de très loin sur la morphologie du corps. D'après W. KOCHS (2), toute la question de l'acclimatement dans les pays tropicaux se réduirait à la quantité d'eau contenue dans l'organisme.

Il fonde ses déductions principalement sur la différence entre la quantité d'eau contenue dans la viande des bœufs de la République Argentine et celle que l'on trouve dans la viande des bœufs de l'Allemagne du Nord. Les bœufs argentins ont de 80 à 83 p. 100 d'eau, les bœufs allemands de 72 à 75 p. 100 seulement. S'il en est de même pour l'homme, comme le suppose KOCHS, celui-ci aurait de 7 à 8 p. 100 de matières solides en moins à brûler dans son corps sous les tropiques que dans les pays tempérés, et l'énergie vitale s'en ressentirait. Aussi ne serait acclimaté que celui dont l'organisme aurait acquis la quantité d'eau nécessaire pour supporter la chaleur des tropiques. Cela est tellement vrai que les Blancs acclimatés dans les pays tropicaux souffrent plus du froid en Europe que leurs compatriotes qui n'ont jamais quitté le pays (3). D'ailleurs, les Nègres du Sénégal souffrent du froid déjà quand le thermomètre descend au-dessous de 20°, tandis que les Fuégiens, qui ne sont pas plus vêtus, supportent très bien le froid de 0° à — 4°.

(1) S. ROUSSKIKH, *Influence de la nuit polaire sur l'organisme humain ; « Zapiski » de la Soc. Ouralienne amat. sc. nat.*, Ékaterinbourg, 1895, in-4° (en russe). — Cf. Opinion de VARIOT sur l'influence de la lumière sur le développement des enfants.

(2) W. KOCHS, *Eine wichtige Veränderung*, etc. ; *Biol. Centralblatt*, t. X, 1891, p. 289. — Cf. KOHLBRUGGE, *Der Einfluss des Tropenklimas auf die blonden Europäer*, *Arch. Rassen-Gesell, Biol.*, 1910. — DE HUTTEN CZAPSKI, HUBRECHT et DRYEPONDT, *Quest. de l'Acclimatement des populat. de race blanche ; Instit. colonial. internat. Rapport Sess.*, Bruxelles, 1911.

(3) DAVY, *Philos. Transac., Roy. Soc.* ; Londres., 1850, p. 437.

Pris dans son ensemble, le genre *Homo* est *cosmopolite*. En effet l'homme habite toute la terre, depuis les régions glacées du Groenland (aux environs du 80e degré de lat. N.) jusqu'à la zone torride qui s'étend entre le tropique du Cancer et l'équateur. On le trouve dans les pays situés à 75 ou 200 mètres au-dessous du niveau de la mer (dépression Caspienne, dépression de Louktchin dans le Turkestan oriental) comme sur des montagnes ayant plus de 5.000 mètres d'élévation (près de Ta-tsien-lou, sur la frontière de la Chine et du Tibet, d'après BONIN). Mais si l'on envisage les nombreuses subdivisions du même genre *Homo*, la question du cosmopolitisme devient plus compliquée en même temps que les données positives pour sa solution moins nombreuses.

A part les Européens et les Nègres, les peuples n'ont jamais changé brusquement d'habitat, ne se sont point transportés en masses dans les climats bien différents de leur pays natal. Cependant cela n'exclut nullement les migrations de proche en proche, qui ont été nombreuses de tout temps et chez tous les peuples ; elles ont été suivies d'acclimatement qui est le seul critérium du cosmopolitisme. Il faut remarquer aussi que les peuples civilisés résistent mieux que les incultes aux changements de toute sorte ; sous ce rapport ils ressemblent plus que les incultes aux animaux domestiques, qui deviennent rarement stériles en dehors de leur pays natal. D'après DARWIN (1) cela proviendrait de ce que les civilisés, de même que les animaux domestiques, ont subi dans le cours de leur évolution de plus nombreuses variations, de plus fréquents déplacements et aussi de plus importants croisements.

La question de savoir si chacune des races humaines peut vivre et se reproduire, c'est-à-dire s'acclimater sur n'importe quel point du globe, ne pourra évidemment être résolue que quand les tentatives de ce genre seront entreprises pour chaque race et suivies durant plusieurs générations ; or, il n'y a de données précises à ce sujet que pour la race dite blanche et en partie pour les Nègres. Sans compter les peuples cosmopolites comme les Juifs et les Tsiganes, il est certain que la plupart des peuples européens peuvent s'acclimater comme race dans les régions le plus diverses, aussi bien au Canada (Anglais et Français), qu'au Brésil (Portugais et Allemands) ou au Mexique (Espagnols), aussi bien en Australie (Anglais), qu'en Afrique méridionale (Hollandais Boers).

(1) DARWIN, *Descendance de l'Homme*, 3e éd., p. 208.

Les prétendus insuccès de l'acclimatement se rapportent aux pays où il n'y eut jamais de *colonisation* européenne (Inde, Java), et où cependant on connaît des faits isolés d'acclimatement effectif de plusieurs familles.

Suivant Cl. Markham et Élisée Reclus, l'Anglais, non seulement comme individu, mais aussi comme race, peut vivre dans la péninsule Cisgangétique. Déjà plusieurs générations se sont succédé en diverses parties de l'Inde, et l'on peut citer de nombreux exemples de familles anglaises dont les enfants se sont acclimatés sans que leur force et leur santé aient paru souffrir (1). D'après Fr. Galton la mortalité en 1877 des soldats européens dans l'Inde (12,7 p. 1 000) était moindre que celle des soldats indigènes (13,4) et des Hindous en général (35). Dans l'Inde Néerlandaise, les Hollandais se maintiennent en bonne santé durant plusieurs générations (2). Il ne faut pas non plus introduire en ligne de compte certaines régions insalubres ravagées par la fièvre jaune, le paludisme, la maladie du sommeil, etc., et où les indigènes sont presque aussi éprouvés que les Européens. Au total, la race dite blanche paraît avoir l'aptitude à s'acclimater dans tous les pays, à condition, bien entendu, de faire les sacrifices nécessaires pendant plusieurs générations.

Si l'on dit de certaines régions qu'elles ne sont pas colonisables pour les Européens, il faut entendre par là que les sacrifices qu'y exige l'acclimatement ne sont pas en rapport avec le profit à tirer de la colonisation. Quant aux Nègres, ils prospèrent dans les pays tempérés comme aux États-Unis où leur nombre s'accroît aussi rapidement que celui des Blancs. Par une anomalie bizarre, ils paraissent moins réussir au Mexique, dans les Antilles et à la Guyane, c'est-à-dire dans la même zone isotherme (26°-28°) que leur pays natal ; mais néanmoins, ils y vivent et se reproduisent.

En définitive, si l'on considère : 1° que les races les plus mêlées et les plus civilisées sont celles qui s'acclimatent le plus facilement ; 2° que la tendance aux mélanges de races et au développement de la civilisation va en croissant tous les jours sur tous les points du Globe, on peut affirmer, sans être taxé d'exagération, que le cosmopolitisme des races humaines, s'il n'existe pas encore aujourd'hui pour toutes les races (ce qui paraît peu probable), s'y déve-

(1) Cl. Markham, *Travels in India and Peru*, London, 1862. — Élisée Reclus, *Géographie universelle*, t. VIII, p. 630, Paris, 1883.
(2) Rosenberg, *Molaysche Archip.* ; Leipzig, 1878. Préface.

loppera comme une conséquence nécessaire de la facilité de l'acclimatement. Sa généralisation n'est qu'une affaire de temps.

Quant à la fertilité des acclimatés elle a été constatée en dehors du métissage. Ainsi on a pu suivre certaines familles anglaises aux Barbades pendant six générations (1). On peut en dire autant des Français établis dans les îles Maurice et de la Réunion. Dans la province brésilienne de Rio-Grande do Sul, entre 25°-30° latitude Sud, par conséquent en plein pays tropical, on a constaté l'existence de trois ou quatre générations de colons allemands dont les enfants jouissent d'une très bonne santé (2). Dans le Matabele-land on trouve déjà deux ou trois générations de Hollandais (3).

Il faut dire que certaines races européennes sont plus aptes que les autres à s'acclimater dans les pays tropicaux. Ainsi il est universellement reconnu que les habitants du sud de l'Europe, Espagnols, Italiens, Provençaux, s'acclimatent beaucoup mieux en Afrique et en Amérique sub-équatoriale, que les Anglais ou les Allemands du Nord.

Mais, malgré la facilité d'acclimatement, les caractères de race ne paraissent guère changer dans le nouveau milieu ; la constitution chimique des tissus ayant changé, le corps s'est adapté sans aucun changement dans ses formes extérieures et même de sa couleur.

Les colons allemands du Brésil et des bords du bas Volga ressemblent parfaitement, après plus d'un siècle de séparation, à leurs frères de race de la Souabe ou de la Franconie. Il en est de même, après deux ou trois siècles, pour les Anglais des Barbades, pour les Français de la Réunion, pour les Hollandais du Transvaal, etc.

Les phénomènes de *métissage* sont encore moins étudiés que ceux de l'influence des milieux ; nous parlerons de quelques-uns à propos des différentes populations (Voy. par ex. le chapitre Amérique), mais les faits sont trop isolés et trop discutables pour pouvoir en déduire des conclusions générales.

En effet tout ce que nous savons c'est qu'un grand nombre de races produisent des métis entre eux, mais ces métis en se croisant produisent-ils une race nouvelle ou font-ils retour à un des types ancestraux ? c'est ce qui n'est pas démontré. Cependant les études

(1) Huxley, *La Place de l'Homme*, etc., Paris, 1891, p. 278.
(2) Hettner, *Zeits. Gesell. Erdk.*, t. XXVI, 1891, p. 137.
(3) *Proceedings geogr. Soc.*, London, 1891, p. 34.

de Gertrude et C. Davenport sur 78 couples américains et leur descendance de 312 enfants, et celle de Fischer sur les métis issus de Boers et femmes hottentotes (les « bastard ») (1) et constituant la population de la colonie évangélisée de Rehoboten, paraissent d'une portée plus générale. Fischer, grâce aux registres des missionnaires, a suivi la descendance jusqu'à la cinquième et sixième génération, et étudier les 319 métis vivants à l'époque. Il arrive à cette conclusion, comme Davenport d'ailleurs, que l'homme suit dans la transmission héréditaire de certains caractères, les lois de Mendel. (2) Cependant on sait que les Mulâtres s'inscrivent en faux contre l'application du « mendélisme » à l'homme. Bateson les considère comme l'unique exception à la règle. Les auteurs diffèrent quant à la qualification de « dominant » ou de « récessif » pour un même caractère. Quoi qu'il en soit, étant donné que la théorie mendélienne présente encore des lacunes et que les expériences d'hérédité humaine sont à peine commencées, il y a lieu de s'abstenir de faciles généralisations. De l'avis même de Fischer, la taille et l'indice céphalique ne suivent pas les lois mendéliennes.

L'humanité paraît se mouvoir dans un inextricable fouillis de formes composites les plus diverses, sans qu'aucune d'elles puisse être fixée, car les moyens de fixation, la sélection, artificielle ou sexuelle, font défaut. La seule sélection qui puisse avoir une influence décisive sur la prédominance des caractères d'une race dans les mélanges, c'est celle qui provient du *nombre* d'individus de chacune des races entrant dans le mélange et de la fécondité respective de ces races ; mais cette sélection commence à peine à être étudiée. L'étude des métis est un des problèmes les plus urgents de l'Anthropologie moderne quant à la solution des questions d'hérédité de caractères chez l'homme.

(1) G. et Ch. Davenport, *American Naturalist*, 1908, p. 341, 1909, p. 193 et 1910, p. 641. — E. Fischer, *Die rehoboter Bastards*, etc., Jena, 1913.

(2) Sans résumer, même succinctement cette théorie, rappelons, que selon elle : 1° à la 1re génération, tous les hybrides ressemblent à leurs parents ; 2° aux générations suivantes, ils se séparent, 1/4 ressemble à un des parents, les 3/4 à l'autre ; qu'un quart ne reproduira que des individus semblables à ceux dont il se compose (purs), tandis que les deux autres quarts, cependant semblables au premier donneront naissance à des individus dont les uns ressembleront à un des parents, les autres, à l'autre (masqués). D'où les distinctions de caractère dominant qui se fait jour dans la progéniture et caractère récessif qui demeure masqué, latent. Voy. excellent résumé de Guyénot dans « Biologica », 1911, p. 185, et pour plus de détails : Bateson, *Mendels principles of heredity*, Cambridge, 1909, et Baur, *Einführung in die Vererbungslehre*, Berlin, 1911, et pour les objections Rabaud, *C-R Séances Inst. franc. d'Anthr.*, 1911, t. I, p. 274.

III. CARACTÈRES PSYCHOLOGIQUES ET PATHOLOGIQUES

Il nous reste à parler des *caractères psychologiques*, c'est-à-dire du tempérament et des différentes manifestations de l'intelligence, du sentiment, des affections, Mais il faut avouer qu'il est presque impossible de traiter cette question en abrégé, en présence des faits contradictoires.

On peut dire d'une façon générale que les races américaines, mongoloïdes, etc., sont graves, méditatives, un peu obtuses, mélancoliques ; et qu'au contraire, les races nègres ou mélanésiennes sont enjouées, rieuses, vives et superficielles comme les enfants ; mais que d'exceptions à cette règle générale ! Et puis, chaque voyageur, chaque observateur juge à sa manière un peuple donné, suivant la nature des relations (pacifiques ou hostiles, etc.), qu'il a eues avec lui. On ne peut donc rien affirmer, une fois que l'on veut sortir des généralités banales consistant à dire que les « sauvages » manquent de prévoyance et d'idées générales ; qu'ils sont cruels ; que leurs facultés imitatives sont très développées, etc. ; certains traits de caractère sont particulièrement marqués dans certaines races : ainsi, la versatilité et l'inconstance des Bochimans sont affirmées par tous ceux qui les ont étudiés et retentit même dans leur langage (1). Dans ces derniers temps cependant, l'on a tenté de déterminer avec plus de précision certaines facultés psychiques des « sauvages » ; une des tentatives les plus importantes est celle de l'expédition du Torrès Strait.

Les *caractères pathologiques* sont mieux connus ; par exemple en ce qui concerne les immunités. C'est un fait avéré que les Nègres jouissent d'une immunité relative pour la fièvre jaune, l'hépatite, etc. ; ils résistent aussi beaucoup mieux que les Européens aux terribles fièvres paludéennes qui règnent sur les côtes d'Afrique. L'on sait également que le péritoine des Annamites et peut-être de beaucoup d'autres populations de l'Extrême-Orient présente une résistance insolite aux infections (Degorce et Leger : *Bull. Soc. médico-chirurg. de l'Indo-Chine*, 1910, t. I, p. 32, II, 262).

(1) Voir le résumé des opinions sur ce sujet dans J. Van Gineken, *Anthropos*, 1911, p. 352.

Certaines immunités paraissent à l'heure actuelle tout à fait inexplicables. Tel est le cas, par exemple, des indigènes de l'Inde et de la Birmanie à l'égard de la paralysie générale et du tabes. Ces affections que l'on sait aujourd'hui être consécutives à l'infection syphilitique, ne sont pas rares chez les Européens établis aux Indes, elles se rencontrent au Japon (avec la même fréquence qu'en Europe) et en Indo-Chine ; d'autre part, la syphilis et notamment ses localisations nerveuses, et la syphilis cérébrale proprement dite, n'épargne pas plus les Indiens que les Européens, et cependant, l'absence de la paralysie générale a été minutieusement vérifiée : on ne peut alléguer un défaut d'observation ou une insuffisance de diagnostic, car les asiles des Indes sont nombreux et bien tenus, sous la direction de médecins anglais compétents et vivement intéressés précisément par cette anomalie ; en fait, quelques cas paraissent avoir été observés, mais *deux* observations seulement sont incontestables. La même immunité se rencontrerait, paraît-il, chez les Nègres des Antilles (1).

Les peuples incultes sont, en revanche, le plus souvent très susceptibles à la plupart des maladies infectieuses que les civilisés introduisent chez eux : des tribus entières ont été exterminées par la syphilis, la rougeole, la phtisie, en Amérique du Sud, en Polynésie, en Sibérie. Les Nègres contractent plus facilement que les Blancs l'infection tétanique (CHARRIN).

Il est douteux qu'il existe des affections rigoureusement spéciales à certaines races ou à certaines populations. Longtemps la *maladie du sommeil* fut considérée comme telle (2) ; on ne l'avait observée (sous le nom de *nélouane*) que chez les Ouolofs et les Songhaï, et l'on croyait surtout qu'elle épargnait absolument l'Européen. Actuellement, on sait que c'est une tripanosomiase particulière, inoculée par une mouche spéciale aux régions tropicales humides et boisées, la « glossina palpalis » ; cet insecte semble préférer les peaux noires (ROUBAUD), il abonde dans la brousse et la forêt tandis qu'il vit mal aux environs débroussaillés des éta-

(1) Voy. P.-L. COUCHOUD, *Les maladies mentales aux Indes ; Rev. des Sciences psychologiques*, 1re année (janvier-mars, 1913), p. 44-74 (Observations personnelles et bibliographie) : Différents observateurs ont noté l'extrême rareté de la paralysie générale chez les Nègres, notamment chez ceux de Zambezi : (D. GREMLES et REGIS), des États-Unis (SPITZKA), du Brésil (REVESZ et FRANCO DO ROCHA). Cette rareté n'a rien de surprenant lorsqu'elle coïncide avec la rareté de la syphilis.

(2) *Bull. géogr. histor. et descript.*, Paris, 1889, p. 53.

blissements européens, mais aucune immunité réelle n'existe en faveur des Blancs. De plus en plus, d'ailleurs, on s'aperçoit que les immunités collectives que l'on observe pour certaines maladies infectieuses tiennent beaucoup moins à des questions de race ou d'acclimatement, qu'aux conditions de vie des agents de transmission (stégomya pour la fièvre jaune, anophèle pour le paludisme et ses conséquences : dysenteries et abcès hépatiques, etc.).

On a longtemps prétendu que les peuples incultes n'étaient pas sujets aux maladies nerveuses et mentales (1) ; il n'en est rien ; ces affections se rencontrent chez eux avec les mêmes caractères essentiels que chez les Européens, seulement, leurs manifestations extérieures (ainsi que l'on pouvait s'y attendre *a priori*), présentent souvent des aspects particuliers, par suite du milieu dans lequel elles évoluent et des croyances religieuses ou autres. Un certain nombre de névroses (quelquefois épidémiques) ont été décrites par différents observateurs avec des caractères spéciaux dans les divers groupes ethniques ; ces affections, dans lesquelles la suggestion paraît jouer un rôle important, sont assez difficiles à identifier exactement faute d'observations méthodiques et précises. Citons : chez les Malais et les Indonésiens, l'Amok, sorte d'agitation furieuse et épileptiforme qui ne se rencontrerait que chez les hommes, et le Latah ; il semble que les Malais confondent sous ce nom de Latah toutes sortes de maladies nerveuses, tout en désignant plus particulièrement ainsi un état mental caractérisé par des impulsions imitatives irrésistibles, poussant par exemple les femmes à se déshabiller devant les hommes, à jeter en l'air l'enfant qu'elles portent en imitant le jeu de balle, etc. Dans une autre forme de « Latah », le sujet a peur de certains mots (tigre, crocodile) : celle-ci se rencontre assez fréquemment, non seulement chez les Malais mais encore chez les Tagals des Philippines et les Sikhs de l'Inde (2). Le « Myriatchit » des Ostiaks et autres indigènes de la Sibérie, le « Malimali » des Tagals, le « Baktchis » des Siamois, sont des états analogues. Chez les Esquimaux, on observe un vertige spécial,

(1) B. Révesz, *Rassen u. Geistes-krankheiten*, *Arch. f. Anthropol.*, t. 6, 1907, p. 180.

(2) Voy. *Logan's Journal of the Indian Archipelago*, t. III, Calcutta, 1849, p. 457, 464 et 530. — H. O. O'Brien, *The Latah ; Journ. of the Straits Branch of the R. Asiat. Soc.* Singapore, juin 1883, p. 143. — Metzger, *Amok und Malaglap ; Globus*, t. II, 1882, n° 7. — Rasch, *Neurog. Centralbl.*, 1894, n° 15, et 1895, n° 19. Van Brero, *Latah, Allgem, Zeitschr. f. Psychiatrie*, t. 51, 1895 ; et *Amok*, Ibid., t. 53, 1897. — Cf. Bela Revesz, *Die rassenpsychiatrischen Erfahrungen ; Arch. f. Schiffs-u. Troppen Hygiène*, 1911, t. 15, Beiheft 5.

sorte d'agoraphobie qui se manifeste quand l'homme est seul dans son petit cayak, au milieu de l'Océan.

Notons enfin que la « grande hystérie » de Charcot a été constatée chez les Négresses du Sénégal, chez les femmes Japonaises, Annamites, Hottentotes, Cafres, ainsi qu'en Abyssinie et à Madagascar (1), et que des maladies nerveuses épidémiques ont été signalées par les Missionnaires parmi les Hurons et les Iroquois (2).

(1) Gilles de la Tourette, *Journal de Médecine*, février 1893.

(2) Brinton, *Science*, 16 déc. 1892, et *Globus*, 1893 1re sem., p. 148.

CHAPITRE IV

CARACTÈRES ETHNIQUES

DIVERS ÉTATS DE GROUPEMENTS SOCIAUX ET CARACTÉRISTIQUE ESSENTIELLE DES SOCIÉTÉS HUMAINES : LE PROGRÈS. — CONDITIONS DU PROGRÈS : INITIATIVE NOVATRICE ET CONSERVATION DE L'ACQUIS. — CLASSIFICATION DES « ÉTATS DE CIVILISATION ».

I. CARACTÈRES LINGUISTIQUES

SOMMAIRE : MOYENS D'ÉCHANGER LES IDÉES A COURTE DISTANCE : *les gestes et la parole. — Divisions des langues d'après leur structure. — Jargons.* — ENTENTE A DISTANCE RELATIVEMENT ÉLOIGNÉE : *signaux optiques et acoustiques.* — TRANSMISSION DES IDÉES A N'IMPORTE QUELLE DISTANCE ET DANS LE TEMPS. — *Écriture. — Objets mnémoniques. — Pictographie. — Idéographie. — Alphabets. — Direction des lignes de l'écriture.*

Jusqu'à présent nous avons envisagé l'homme comme un être isolé, en dehors des groupements qu'il forme avec ses semblables. Mais pour se faire une idée juste de l'ensemble des manifestations dont il est capable dans sa vie physique et surtout dans sa vie psychique, il faut encore le considérer dans son milieu social.

Nulle part sur la Terre, on n'a trouvé une race d'hommes dont les individus vivraient complètement seuls et isolés, comme cela se voit chez la plupart des animaux. Ces derniers en effet ne se réunissent en sociétés que très rarement et ne forment souvent un groupe familial que temporairement, pendant la période de l'élevage des petits, etc. L'homme au contraire devient presque infirme en dehors de la société. Dans plusieurs occasions il est incapable de soutenir la lutte pour l'existence sans l'aide de ses semblables. Le développement de toutes les manifestations de la « sociabilité » est donc la mesure du progrès pour les sociétés humaines. Plus l'homme est « socialisé », si l'on peut s'exprimer ainsi, moins il dépend de la nature.

Cette dépendance de la nature a servi longtemps de critérium en ethnographie pour diviser les peuples en deux groupes : les « civilisés » et les « incultes ». Le nom que les Allemands donnent aux

« incultes », *Naturvölker* (peuples à l'état de nature), explique suffisamment cette manière de voir. Suivant le plus ou moins de leur dépendance de la nature, on divisait, jusqu'à ces derniers temps, les peuples en chasseurs, en pasteurs ou nomades et en agriculteurs ou sédentaires, sans cependant caractériser d'une façon bien nette chacun de ces états. MORGAN fut le premier à porter un peu de précision dans cette nomenclature et, du coup, il a montré la nécessité d'introduire un autre critérium dans l'appréciation des états de civilisation. En effet pour établir les trois formes de socialisation : *sauvage*, *barbare* et *civilisée*, il a admis comme signe distinctif entre la deuxième et la troisième, l'existence de l'écriture, c'est-à-dire du moyen matériel dont se servent les deux forces nécessaires à la naissance et au maintien du progrès : l'initiative novatrice et la conservation de l'acquis (1). Il n'a pas tiré de cette classification tout le parti qu'il était possible, suivant nous, d'en tirer. En effet les groupes ethniques de la Terre ne diffèrent entre eux, au point de vue social, que par le *degré* de culture, son essence étant toujours et partout la même : recherche des moyens de plus en plus faciles pour satisfaire les besoins et les désirs. Or si la forme que prend ce genre d'activité, en un mot, si la *production*, soumise à l'influence du climat, de la position géographique, etc., est la base de tout développement social, comme l'a si bien démontré GROSSE (2), la nature et l'évolution des besoins et des désirs, dépendant jusqu'à un certain point du « tempérament » de la race, doivent être également prises en considération. La nature et la quantité des forces psychiques dans une société donnée, dont l'évolution s'est opérée sous l'influence du mode de production, peuvent à leur tour, à un certain degré de développement, réagir sur l'état économique, le modifier même au besoin. Nous ne voyons rien de semblable dans les sociétés animales. Les abeilles et les fourmis construisent leurs ruches et gèrent leur société aujourd'hui comme l'ont fait mille générations avant. Il est fort probable que les forces psychiques sont en une certaine relation avec la race, mais le fait n'a pas été démontré scientifiquement jusqu'à présent. Quoi qu'il en soit, il faudrait toujours, pour juger convenablement le degré de civilisation d'un peuple, prendre en considération, non seule-

(1) L. MORGAN, *Proc. Americ. Assoc. adv. Sc.*, Détroit sess., 1875, p. 226, et *Journ. anthr. Inst.*, t. VII, 1878, p. 114. La distinction entre la première et la deuxième forme gît, suivant Morgan, dans la connaissance de la poterie, critérium peu sûr et étroit qui d'ailleurs ne nous intéresse pas ici directement.

(2) GROSSE, *Die Formen der Wirtschaft*, etc., Leipzig, 1896.

ment sa culture matérielle, mais encore son « état d'âme » et sa psychologie, se rendre compte des ressources psychiques dont il dispose. Ainsi, certains peuples (Australiens, Bochimans) tout en étant au bas de l'échelle pour la culture matérielle sont néanmoins très bien doués au point de vue artistique ; de même, les Polynésiens d'il y a cent ans, qui étaient au-dessous des Nègres par l'ignorance de la poterie et de la métallurgie, leur étaient supérieurs par l'intelligence générale, par la richesse de leur mythologie.

Mais le progrès n'est possible que si, à côté de l'initiative novatrice individuelle, il existe dans le groupement social, ce qu'on peut appeler la conservation de l'acquis. Il peut se produire chez les peuples incultes comme l'a si bien fait remarquer RATZEL (1), des talents exceptionnels, des génies, mais l'activité de ces hommes hors ligne y sera presque toujours stérile. S'ils parviennent même à améliorer les conditions matérielles, à relever le niveau moral ou intellectuel des membres de leur tribu ou de leur classe, le résultat de leur activité n'aura qu'une existence éphémère, leurs efforts ne seront point continués et après leur mort, faute de tradition, tout retombera dans l'état primitif. Le secret de la civilisation n'est pas tant dans les efforts des individus isolés vers le mieux, que dans l'accumulation de ces efforts, dans la transmission d'une génération à l'autre du résultat acquis, d'un ensemble de connaissances, qui permet à chaque génération d'aller plus loin, sans recommencer tout *ab ovo*. De cette façon le progrès est illimité par les conditions de sa genèse même, et la civilisation n'est que la somme de toutes les acquisitions de l'esprit humain durant une époque donnée.

La conservation de l'acquis et sa transmission aux générations futures ne s'établit dans une société que quand les moyens de communiquer la pensée sont suffisamment développés, quand le langage a pris une forme définitive et quand on possède la facilité de le fixer par des signes conventionnels plus ou moins indélébiles et transmissibles à la postérité. Aussi, pour apprécier les différents états de civilisation faut-il avoir recours aux caractères linguistiques, comprenant sous ce terme tout ce qui concerne les moyens de communiquer la pensée entre les hommes dans le temps et dans l'espace, c'est-à-dire le langage parlé ou mimé et sa représentation graphique. Force nous est donc de passer rapidement en revue les caractères

(1) RATZEL, *Völkerkunde*, 1re édition, t. I, Leipzig, 1885, Introduction, p. 14, et *History of Mankind*, London, 1896, t. I, p. 24.

linguistiques ; mais auparavant nous devons à nos lecteurs deux mots d'explication sur les termes dont nous allons nous servir pour désigner les « états de civilisation ».

Dans ces derniers temps un classement des états de civilisation très conforme aux desiderata que nous avons formulés au commencement de ce chapitre a été proposé par M. VIERKANDT (1) Ce classement tient compte de la culture matérielle, mais la division primordiale qui y est adoptée, en peuples à l'état de nature (ou mieux incultes), et en civilisés, est basée sur certains traits psychiques dénotant le plus ou moins de développement de l'individualité, de l'esprit de libre examen, etc. Les peuples incultes, dépourvus d'une vraie civilisation, sont divisés dans ce classement en demi-civilisés et en incultes proprement dits, avec subdivisions en nomades et agriculteurs pour les premiers, et incultes et errants pour les seconds.

En admettant le critérium de l'existence ou de la non-existence de l'écriture et de la valeur relative des deux éléments du progrès mentionnés plus haut, nous sommes arrivés à un classement des « états de civilisation » qui rappelle un peu celui de VIERKANDT, mais qui s'en distingue suivant nous par plusieurs points. Voici comment on peut le résumer :

1° *Peuples incultes*, à progrès excessivement lent ; sans écriture, possédant parfois une pictographie ; vivant par petits groupes de quelques centaines ou milliers d'individus. Ils se divisent en deux catégories : *chasseurs* (2) (exemples : Bochimans, Australiens, Fuégiens) et *agriculteurs* (ex. : Indiens de l'Amérique du Nord, Mélanésiens, la plupart des Nègres).

2° *Peuples semi-civilisés*, à progrès appréciable mais lent, dans lequel prédomine l'élément « conservation de l'acquis » ; formant des sociétés ou États autoritaires de plusieurs milliers ou millions, d'individus ; ayant une écriture idéographique ou phonétique, mais une littérature rudimentaire.

Ils se divisent en deux catégories également : *agriculteurs* (exemples : Chinois, Siamois, Abyssins, Malais, anciens Égyptiens et Péruviens) et *nomades* (ex. : Mongols, Arabes).

3° *Peuples civilisés*, à progrès rapide dans lequel prédomine

(1) VIERKANDT, *Naturvölker und Kulturvölker*, Leipzig, 1896 ; et *Georgr. Zeitschr.*, t. III, p. 256 et 315, 2 cartes. Leipzig, 1897.

(2) C'est-à-dire faisant la chasse aux animaux terrestres (*chasse*) ou aquatiques (*pêche*) et aux plantes (*cueillette*).

l'élément « initiative novatrice » ; formant des États basés sur la liberté individuelle et comptant plusieurs millions d'individus ; ayant une écriture phonétique et une littérature développée. Leur état économique est surtout caractérisé par l'*industrialisme* et le *mercantilisme cosmopolites* (ex. : la plupart des peuples de l'Europe, de l'Amérique du Nord, etc.).

Il est bien entendu qu'un peuple peut passer de l'un à l'autre dans le cours de son évolution et que chez le même peuple certaines classes peuvent se trouver dans une des trois catégories mentionnées et certaines autres être en avance ou en retard.

Ceci dit, nous allons aborder l'étude des caractères ethniques par ceux que nous considérons comme la condition indispensable de toute sociabilité, c'est-à-dire par les caractères linguistiques.

Sans aller rechercher si le langage est né des cris inarticulés, des onomatopées, du chant, etc., s'il a une origine unique ou multiple, nous nous contenterons de constater un fait, c'est que le langage ne constitue pas l'unique moyen d'entente et de communication des idées entre les hommes. Il y en a plusieurs autres. On peut les réunir tous en trois groupes : moyens de communiquer la pensée à courte distance : gestes et paroles ; moyens de la communiquer à une distance relativement éloignée : signaux divers ; moyens de la communiquer à n'importe quelle distance et dans le temps : écriture.

Les gestes. — Nombre de gestes sont naturels et communs à tous les hommes, et tous ceux qui ont été obligés de demander à boire, à manger, etc., dans un pays dont ils ne connaissent pas la langue, ont pu apprécier ce moyen d'entente internationale. Cependant les mêmes gestes ne signifient pas toujours et partout la même chose. Prenons par exemple les idées les plus simples : la négation et l'affirmation. En Europe centrale et septentrionale ces idées sont exprimées comme on le sait par l'inclinaison de la tête en avant et par ses mouvements latéraux. Mais il y a peu de peuples exotiques (Andamans, Aïnos, certains Hindous) qui se servent des mêmes gestes dans ce but. La plupart, au contraire, affirment en secouant la tête latéralement (Arabes, Botocudos, certains Nègres) et nient en la soulevant ; le plus souvent ce dernier geste est accompagné d'un soulèvement des sourcils (Abyssins) ou d'un claquement particulier de la langue (Syro-Arabes, Naya-Kouroumba), etc. Les

indigènes des îles de l'Amirauté expriment la négation par une tape sur le nez (1). En Italie, et en général dans l'Europe méditerranéenne, la négation, comme d'ailleurs plusieurs autres sentiments, sont exprimés par les gestes de la main ; ainsi pour dire « non » on remue vivement devant la poitrine la main dont les doigts sont pliés, sauf l'indicateur qui est dirigé en haut. Peut-être l'usage de porter des fardeaux sur la tête, qui immobilise cette partie du corps, a-t-il été pour quelque chose dans ce geste comme dans le riche développement des gestes par les bras en général, auquel on reconnaît l'Européen méridional. Un signe analogue au précédent, mais consistant en un lent mouvement de la main en dehors et en bas, signifie « oui » chez les Indiens de l'Amérique du Nord. D'ailleurs ces derniers ont poussé jusqu'aux extrêmes limites l'usage du langage par gestes. S. Mallery a recueilli le trésor de ce langage, qui se perd aujourd'hui, et en a dressé un vocabulaire (2). A l'époque où florissait ce moyen de converser, les Indiens étaient capables d'exprimer par les gestes non seulement les noms communs et propres, mais encore les verbes, les pronoms, les particules, etc. ; ils tenaient de grands discours en combinant la mimique du corps, de la tête et des bras. Ils ont introduit dans ce langage des abréviations, tout comme cela s'est fait dans les écritures pictographiques (Voy. plus bas). Voici comment, par exemple, un Indien Dacota (fig. 45) dit en langage de gestes : *Je pars chez moi ;* il porte la main avec l'index tourné vers la poitrine (*Je*), puis l'étend en avant et en dehors jusqu'à la hauteur de l'épaule (*pars*) et en fermant le poing il l'abaisse brusquement (*vers ma hutte, chez moi*). On suppose que l'extrême diversité des dialectes des Indiens de l'Amérique a été la cause principale du développement de ce langage étrange par gestes ; il aurait servi de lien entre les tribus qui ne pouvaient « parler » l'une à l'autre.

La parole. — A part l'exemple presque unique des Indiens de l'Amérique du Nord, les gestes ne sont la plupart du temps que les auxiliaires de la *parole*. Cette dernière qui est l'apanage exclusif du genre « Homo », tout en étant formée d'un nombre assez limité de sons articulés, présente néanmoins une telle quantité de combi-

(1) Andrée, *Anthropologische Parallele*, N. F., p. 52.
(2) S. Mallery, *Sign language ; First Annual Rep. Bur. of Ethnol.*, 1879-80, Washington, 1881, p. 269.

naisons diverses de ces sons qu'au premier abord on croirait ne pouvoir se reconnaître dans la foule de langues, de dialectes, d'idiomes, de patois, etc. Heureusement les linguistes ont pu, malgré cette diversité, grouper les dialectes en langues, et ces dernières en *familles linguistiques*, lesquelles à leur tour ont été réduites, quant à leur structure morphologique, à trois groupes principaux : groupe *monosyllabique* ou *isolant*, groupe *agglutinant* et groupe *à flexion* (1). Dans les *langues monosyllabiques* tous les mots sont invariables; il n'y a ni déclinaison, ni conjugaison, ni aucune modification des mots, et leur rapport dans une proposition est donné par la place respective qu'ils y occupent. Ainsi, en langue chinoise le mot *ta* peut signifier « grand, grandeur, grandement, agrandir » suivant sa place dans la phrase. La grammaire y est presque entièrement réduite à la syntaxe. Toutefois un certain nombre de mots se sont spécialisés dans le rôle d'agents grammaticaux. Les mots homophones à signification diverse y abondent et ne se distinguent en conversation que par la façon dont ils sont prononcés, par les *tons*, haut, bas, ascendant, descendant, interrogatif, etc. Dans les *langues agglutinantes* les mots sont formés de plusieurs éléments collés, agglutinés ensemble et dont un seul possède sa valeur propre, les autres y étant accolés pour le définir et n'ayant qu'une signification toute relative. Le premier de ces éléments est la racine du mot, tandis que les autres ne sont que des racines inusitées, ayant perdu leur signification propre



Fig. 45. — Langage par geste d'un Indien Dakota (*d'après Mallery*).

(1) Voy. pour les détails : Fr. Muller, *Grund. d. Sprachwissensch.*, t. I, Wien, 1876. — Hovelacque, *Linguistique*, Paris, 1877. — M. Bréal, *Essai de Sémantique*. Paris, 1897.

et réduites au rang de particules déterminantes, au rang d'*affixes* avec un sens défini. Les affixes peuvent être placés avant la racine (comme dans les langues Bantou) et alors ils portent le nom de *préfixes ;* ou bien à la suite (comme en turc ou en mongol) et alors on les appelle *suffixes*. Ainsi le suffixe *lar* ou *liar* en langues turques donne la signification du pluriel au mot auquel il est ajouté (ex. : *arkan*, la corde ; *arkanlar*, les cordes) ; le suffixe *tchi* désigne la personne s'occupant de quelque chose (ex. : *arkantchi*, cordier) ; le suffixe *ly* indique la possession (ex. : *arkanly*, avec la corde, attaché) ; d'autres suffixes, *la*, *lyk*, désignent l'action, la qualité (*arkanla*, attacher avec une corde ; *arkanlyk*, tout ce qu'il faut pour la corde, etc.).

Parmi les langues agglutinantes on distingue un groupe spécial appelé langues *polysynthétiques* ou *incorporantes ;* ce groupe est formé exclusivement des idiomes américains. Ce qui le caractérise, c'est le phénomène d'incorporation, par syncope ou par ellipse, des noms au verbe, de façon à ne former qu'un mot de toute la proposition ; par exemple, en algonkin, le mot-phrase : *nadholinin*, « amenez-moi le canot », est formé des mots élidés *naten*, amener, *amochol*, canot, *i* euphonique et *nin*, à nous. Des incorporations semblables ont lieu en italien (exemple : *dicendo-ci-lo*, « en nous le disant »).

Les *langues à flexion* diffèrent des agglutinantes en ce que dans les mots, la racine *peut* modifier sa forme pour exprimer ses rapports avec une autre racine. Ainsi en hébreu la racine *mlch* donne en se modifiant *malach*, il régnait, *malchu*, ils régnaient, *melechu*, le roi, *melachim*, les rois, etc. Mais ce changement n'est pas indispensable ; parfois la *flexion* peut être atteinte par la modification du préfixe ou du suffixe.

Sauf les Chinois, les peuples de l'Indo-Chine et les Tibétains qui parlent des langues monosyllabiques, sauf aussi les Indo-Européens et les Sémito-Chamites qui se servent des langues à flexion, tout le reste de l'humanité appartient par son parler à la division des langues agglutinantes. Il ne faut pas croire cependant que la différence soit bien tranchée entre les trois catégories linguistiques que nous venons de signaler. Nous avons déjà vu par un exemple que des langues à flexion comme l'italien peuvent avoir des formes agglutinatives ; l'arabe, le français, le provençal ont aussi parfois recours à l'agglutination ; d'autre part la plupart des langues iso-

lantes de l'Indo-Chine et du Tibet montrent plusieurs caractères d'agglutination et dans le Chinois même, cette langue monosyllabique par excellence, on distingue des *racines pleines* et des *racines creuses*.

On a cru jusqu'à ces derniers temps que primitivement toutes les langues de la Terre étaient monosyllabiques, qu'elles ont évolué en se transformant en langues agglutinantes pour aboutir à la forme la plus parfaite, celle de la flexion. Mais l'immense disproportion entre le nombre des langues agglutinantes et celui des deux autres catégories ; la présence des formes agglutinantes dans les langues monosyllabiques ou à flexion ; la tendance non équivoque de plusieurs langues à flexion, comme l'anglais, vers le monosyllabisme ; enfin les récentes recherches de TERRIEN DE LACOUPERIE sur la prononciation ancienne des mots tibétains et chinois, ont quelque peu égranlé cette croyance, et certains linguistes sont portés à voir dans l'agglutination la forme la plus primitive du langage. C'est d'elle que dériveraient le monosyllabisme, le polysynthétisme et la flexion. Les deux dernières formes tendraient à leur tour vers le monosyllabisme (1). Nous mentionnerons à propos de chacun des principaux groupes ethniques, les langues qu'ils parlent, et dans le chapitre VIII nous dirons quelques mots des classifications linguistiques et du rapport entre les « peuples » et les « langues ». Pour le moment contentons-nous de signaler, qu'en dehors de la structure morphologique il y a d'autres caractères : vocabulaire, formes grammaticales, phonétique, qui permettent le groupement des idiomes apparentés en familles linguistiques. Ajoutons, qu'à côté d'un millier de langues et de principaux dialectes entre lesquels se partagent les populations de la Terre il existe des *jargons*, c'est-à-dire des langues semi-artificielles, nées surtout des nécessités du commerce (2).

N'oublions pas non plus que les différents sexes, que certaines castes ou classes, surtout les sorciers et les prêtres, ont souvent un langage spécial, sacré ou non, mais toujours tenu secret, inconnu aux gens d'autre sexe ou d'autres castes. Le langage varie aussi

(1) Voy. à ce propos : A. KEANE, *Ethnologh*, London, 1896, p. 206.

(2) Telle la *lingua franca* et le *sabir*, mélange de français, d'anglais, d'italien et de turc répandu sur tout le littoral asiatique et africain de la Méditerranée et particulièrement parmi les Levantins. Tel aussi le *Pijin English*, mélange de mots chinois, anglais et portugais, en usage dans les ports de l'Extrême-Orient ; le « langage des Baleiniers », mélange de mots hawaïens, chinois, anglais, tchuckches, japonais, etc., que l'on entend dans le nord de l'océan Pacifique ; le « Foki-foki » des Guyanes, etc.

chez certains peuples (par exemple chez les Javanais), suivant la la position sociale de l'interlocuteur.

Les signaux. — Pour communiquer leurs pensées à une distance relativement éloignée, tous les peuples se servent des signaux optiques ou acoustiques. Les *signaux optiques* sont d'abord les gestes amplifiés ; ainsi, les diverses tribus des Peaux-Rouges se reconnaissaient entre elles à distance en faisant des signes conventionnels avec les bras et le corps. Un bras levé en l'air avec deux doigts dressés et les autres pliés signifie « qui êtes-vous ? » etc. Les signaux par les feux, allumés pour annoncer une bête tuée, l'approche de l'ennemi, etc., étaient et restent encore en usage chez les Indiens de l'Amérique non seulement dans le nord, mais encore dans le sud du Continent jusqu'au cap Horn. Les signaux par les objets visibles de loin, plus compliqués, sont en usage courant même chez les peuples civilisés : c'est la base de la télégraphie optique et il existe pour les marins de toutes les nations un véritable langage international à l'aide de pavillons de différentes couleurs, dont le code et le dictionnaire doivent se trouver à bord de tout navire au long cours.

Parmi les *signaux acoustiques*, en dehors des cris conventionnels et des sons d'instruments, il faut noter deux genres de langage tout à fait spéciaux. C'est d'abord le *langage sifflé* qui permet, à l'aide de sifflements plus ou moins forts, se succédant dans un certain ordre, et produits simplement par la bouche, quelquefois en y introduisant un ou deux doigts, d'entretenir une conversation à 2 ou 3 kilomètres de distance.

Ce langage a atteint un haut degré de perfection dans les îles Canaries (1), mais on le connaît aussi sur d'autres points du Globe (chez les Berbers de la Tunisie par exemple). Cependant il ne faut pas le confondre avec les signaux conventionnels, toujours les mêmes, donnés par le sifflet pour le commandement, dans la marine par exemple. Un autre langage à distance, très développé, est le *langage tambouriné* des Doualas et autres Nègres Bantous, des Gallas, des Papous, etc. (2). A l'aide d'un simple tambour, on parvient, en variant le nombre et la succession des coups de baguette,

(1) Lajard, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1891, p. 469 ; et 1892, p. 23.
(2) M. Buchner, *Kamerun*, Leipzig, 1887 ; Andrée, *Verh. Berl. Ges. Anthr.*, 1888, p. 411 ; Betz, *Mitth. Forschungsreis deut. Schutzgeb.*, t. XI, f. 1, 1898.

à établir un véritable langage de 200 à 300 mots, assez compliqué et difficile à apprendre.

L'ÉCRITURE. — L'idée de communiquer graphiquement sa pensée, dans le temps et dans l'espace, à son semblable, avait dû naître chez l'homme dès l'origine de la civilisation ; mais que d'étapes a-t-elle dû parcourir pour s'incarner dans ce système si simple et si ingénieux qu'on appelle l'écriture alphabétique ! Avant d'inventer l'écriture phonétique, l'homme a dû passer par la période de l'écriture idéographique et celle-ci est déjà un progrès sur d'autres moyens de figurer et de communiquer sa pensée, moyens beaucoup plus simples, que l'on peut appeler d'une façon générale l'*usage des objets symboliques et des marques mnémoniques.* Comme type des objets symboliques, on peut citer les messages des Malais de Sumatra. Ils sont formés de paquets contenant différents objets : morceaux de sel, de poivre, de bétel, etc., ayant respectivement la signification de l'amour, de la haine, de la jalousie, etc. ; suivant la quantité et la disposition des objets dans le paquet, le message sert à exprimer tel ou tel sentiment. Le système mnémonique atteint sa perfection dans les *Wampums* des Peaux-Rouges. Ce sont soit des chapelets de perles de différentes couleurs fabriqués avec des coquillages (fig. 204,6) et qui peuvent aussi servir de monnaie ; soit des broderies faites avec les mêmes perles sur de larges rubans, sortes de ceintures, qui ont parfois la valeur d'instruments diplomatiques pour les Indiens (1). Les « bâtons-messages » en usage chez les Mélanésiens, chez les Niam-Niam, chez les Achantis, chez les paysans Slaves ou Allemands en Lusace et en Silésie, ont la même signification. C'est souvent une sorte de passeport ou une convocation ; la forme du bâton, ainsi que les marques particulières qu'il porte, sont autant de signes particuliers pour faire connaître les commandements d'un chef ou d'un maire, l'ordre du jour d'une assemblée, etc.

Les encoches des bâtons-messages forment la transition vers les marques mnémoniques, que les peuples les moins civilisés ont l'habitude d'inciser sur des arbres, sur des morceaux d'écorce ou des pièces de bois. C'est le premier pas vers l'écriture proprement dite. On a trouvé des planchettes en bois de cerf portant des encoches

(1) Voy. pour les détails : H. HALE, *Four Huron Wampum records ; Journ. Anthr. Inst.*, t. XXVI, n° 3 (1887) ; la note intéressante de E. B. TYLOR qui fait suite à ce travail ; et HAMY, *Galerie améric. du Musée du Trocadéro*, Paris, 1897, pl. I.

dans les grottes sépulcrales de la période quaternaire à Aurignac (Dordogne) ; et actuellement les Esquimaux, les Iakoutes, les Ostiaks, les Macousis de la Guyane, les Nègres de la côte occidentale d'Afrique, les Laotiens, les Mélanésiens, les Micronésiens s'en servent couramment pour établir leurs comptes ou pour noter les événements ; elles se sont conservées même chez les Européens, à l'état de survivance, sous la forme de « tailles » des boulangers ou de mots pour désigner les lettres (*Buchstaben*, bâtonnets de « hêtre » en allemand, etc.). Voici, par exemple, la traduction de ce que veut dire une planchette à encoches trouvée par HARMAND dans un village des Laotiens atteint d'une épidémie de choléra (fig. 46) : D'ici douze jours (12 encoches à droite), tout homme, qui osera pénétrer dans notre palissade, restera prisonnier ou nous payera quatre buffles (4 encoches plus bas) ou douze ticaux (pièces de monnaie) de rançon (12 encoches). De l'autre côté, mais avec doute, le nombre des hommes (8), des femmes (9) et des enfants (11) du village (1).

Fig. 46. Écriture par encoches des Laotiens (*d'après Harmand, cliché Soc. anthr., Paris*).

Parmi d'autres objets mnémotechniques, il faut noter à part les *cordes à nœuds* que l'on rencontre chez un grand nombre de peuples : Ostiaks, Nègres Angolais et Loangos, Malgaches, Alfourous de Célèbes, etc. D'après le nombre et la couleur des cordes, suivant le nombre de nœuds qu'elles portent, on se rappelle les événements passés ou à venir, on établit les comptes dans les échanges, etc. Chez les Micronésiens des îles Palaos, quand deux individus se donnent un rendez-vous à une certaine date, chacun d'eux fait sur une corde, autant de nœuds qu'il reste de jours jusqu'à cette date ; dénouant ensuite chaque jour un nœud et arrivant au dernier juste à la date du rendez-vous, chacun d'eux se le rappelle forcément. Suivant la tradition chinoise, les premiers habitants des bords du Hoang-ho, avant l'invention de l'écriture proprement dite, se servaient, eux aussi, de cordelettes nouées

(1) HARMAND, *Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 2ᵉ sér., t. II, 1875-1885, p. 339.

et de bâtons à encoches comme instruments mnémoniques. D'ailleurs, notre usage de mettre un nœud au mouchoir pour se rappeler quelque chose, n'est-il pas une simple survivance de cette coutume ? Le moyen d'exprimer certains événements et certaines idées à l'aide de nœuds faits de différentes façons et diversement disposés a été poussé au dernier degré de perfection dans les *Quipous* des anciens Péruviens. Les Quipous sont des anneaux en corde auxquels se trouvent attachées un grand nombre de cordelettes de couleurs différentes ; chacune de ces cordelettes porte deux ou plusieurs nœuds diversement façonnés. Les bergers Péruviens et Boliviens se servent encore aujourd'hui de Quipous, mais

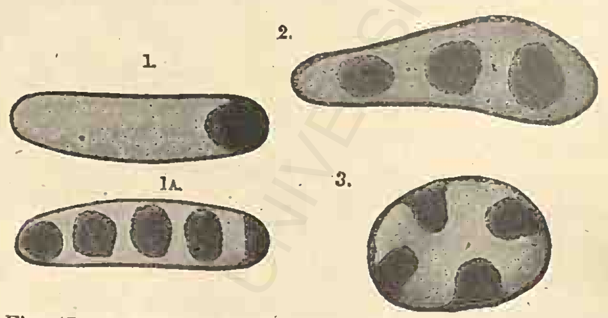


Fig. 47. — Galets coloriés préhistoriques de la grotte de Mas-d'Azil (Ariège).

1 et 1A, deux faces du même galet; 2, galet à trois marques; 3, galet à quatre marques, autrement disposées (*d'après Piette*).

bien moins compliqués, pour tenir leurs comptes. Notons aussi dans le même ordre d'idées les différentes marques de propriété, de parenté, de tribu (les *Totems* des Peaux-Rouges, les *Tamgas* des Kirghis, etc.), que l'on a l'habitude de graver sur les armes, sur les habitations, sur les animaux et même sur les hommes (Nouvelle-Zélande). De là, les marques de fabrique et les armoiries.

Enfin les cailloux, portant, peints en rouge, des marques dont le nombre varie de un à neuf et quelques autres signes (fig. 47), trouvés par Piette (1) dans les stations paléolithiques du sud de la France (à Mas-d'Azil, Ariège) ne seraient-ils pas aussi des objets mnémoniques ? Rappelons toutefois qu'on a prétendu que ce sont des dés à jouer, et qu'on en rencontre des cailloux semblables

(1) Piette, *Étude d'ethnogr. préhistor. L'Anthropologie*, 1896, n° 4, p. 385, article, accompagné d'un bel atlas in-fol.

employés pour ce jeu chez certains Indiens de l'Amérique du Nord (1).

Les moyens mnémoniques que nous venons de signaler ne sont que les précurseurs de la véritable écriture. Celle-ci ne commence réellement qu'avec les dessins exprimant une suite d'idées, avec la *pictographie*. On trouve des essais imparfaits de cette écriture dans les dessins des Mélanésiens, représentant différents événements de leur vie, dans certains tableaux rupestres des Bochimans (fig. 66) et des Australiens. Mais, déjà chez les Esquimaux, à côté de la

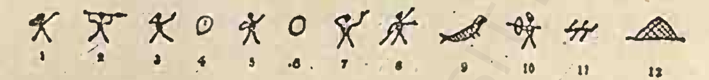


Fig. 48. — Journal de voyage d'un Esquimau d'Alaska. Exemple de pictographie (*d'après Mallery-Koffmann*).

représentation simple des objets on voit apparaître certaines figures qui désignent l'action ou les rapports entre les objets : c'est le commencement de l'écriture idéographique. Voici par exemple ce que dit un récit de chasse gravé par un Esquimau d'Alaska sur un foret en ivoire (fig. 48). La première figure (1) représente l'auteur du récit dont la main droite fait le geste indiquant « moi » et la main gauche, tournée vers la région où il va, signifie « aller ». Continuant notre traduction nous lisons les figures suivantes ainsi qu'il suit : (2) « (en) bateau » (pagaie soulevée) ; (3) « dormir (main à la tête) nuit *une* » (la main gauche montre un doigt) ; (4) « (sur) une île avec habitation au milieu » (le petit point) ; (5) « moi aller (plus loin) » ; (6) « (arriver) une (autre) île inhabitée (sans point) » ; (7) « (y) passer nuits *deux* » ; (8) « chasser avec le harpon » (9) « un phoque » ; (10) « chasser avec l'arc » ; (11) « retour en canot avec une autre personne » (*deux* rames dirigées en *arrière*), (12) « (à) la hutte du campement ». Comme on le voit, cette idéographie est en rapport avec le langage par gestes. On peut donc présumer *a priori* qu'elle est très développée chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Et il en est réellement ainsi. Le nombre d'inscriptions « peintes » ou gravées sur planchettes de bois, sur morceau d'écorce, sur les peaux (souvent sur celles qui couvrent la tente) est énorme dans toutes les tribus. Ce sont des messages, des récits de chasse,

(1) Culin (Steward), *Games of the North-American Indians ; 24 th. Rep. Bur. Amer. Ethnol, for* 1902-3. Washington, 1907, p. 184.

des chansons, de véritables annales comprenant des cycles de soixante-dix, de cent ans et plus ; ces dernières portent le nom pittoresque de « Contes d'hiver » (1). On peut juger du degré de développement de la pictographie chez les Indiens par l'exemple suivant d'une pétition (fig. 49) présentée en 1849 au président des

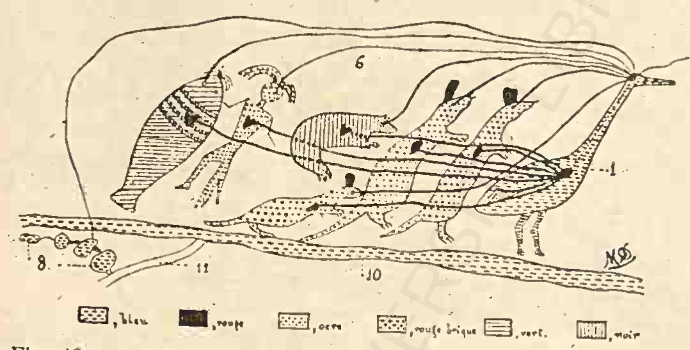


Fig. 49. — Pétition des Indiens Chippeways au président des États-Unis. Exemple de pictographie (*d'après Schoolcraft*).

États-Unis par les chefs des Chippeways, réclamant la possession de certains lacs (8) situés au voisinage du lac Supérieur (10), vers lesquels conduit une certaine route (11). La pétition est peinte en couleurs symboliques (bleu pour l'eau, blanc pour la route, etc...) sur une pièce d'écorce. La figure 1 y représente le principal chef pétitionnaire, dont le clan a pour *totem* ou animal emblématique et ancestral (Voy. chap. VII) la *grue* ; les animaux qui suivent sont les *totems* de ses copétitionnaires. Leurs yeux sont tous reliés aux siens pour exprimer l'unité de vues (6), leurs cœurs au sien, pour exprimer l'unité de sentiments. L'œil de la grue, symbole du chef principal, est en outre le point de départ de deux lignes : l'une dirigée vers le président (réclamation) et l'autre vers les lacs (objet de la réclamation). Dans d'autres pictographies le symbolisme est poussé encore plus loin par la reproduction soit des parties d'objet pour l'objet lui-même (tête ou empreintes des pas pour animal entier, etc.), soit par des images conventionnelles pour les idées très compliquées. Ainsi les Dacota indiquent le « combat » par le simple dessin de deux flèches dirigées l'une contre l'autre (fig. 50, 1) ; les Ojibvas représentent le matin par le soleil levant (2) ou bien

(1) S. MALLERY, *Pictographs of the North American Indians* ; 4 *th. Rep. Bur. Ethn.* 1882-83 ; Washington, 1884. DU MÊME, *Picturewriting of the Americ. Indians*, 1888-89 ; 10 *th Rep .Bur. Ethn.*, 1893.

« rien » par le geste d'un homme qui étend désespérément les bras (3) et « manger » par le geste de la main portée à la bouche (4). Ce mot se dessinait d'ailleurs de la même façon chez les anciens Mexicains, chez les Égyptiens dans leurs hiéroglyphes, chez les

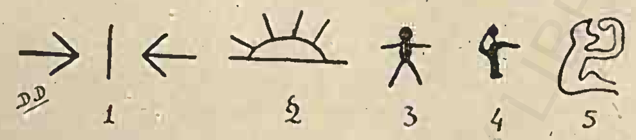


Fig. 50. — Divers signes de pictographie symbolique.
1, guerre, combat ; 2, matin ; 3, rien ; 4 et 5, manger.

indigènes de l'île de Pâques (fig. 50, 5) dans leur essai informe d'écriture idéographique sur les « tablettes parlantes ». L'écriture de ces tablettes n'est qu'une série de signes mnémoniques, qui se suivent en arrangement boustrophédon (Voy. p. 165) et qui servaient pour les chants sacrés et profanes ou pour les opérations magiques (1).

Ce sont encore des pictographies que les écritures de l'Égypte



Fig. 51. — « Pater noster » en hiéroglyphes mexicains.

ancienne, de la Chine, du Mexique (Plateau d'Anahuoc), des Mayas du Yucatan. Elles se composent d'images qui sont des représentations plus ou moins simplifiées par l'usage d'objets, de symboles, de figures allégoriques. Les idées abstraites sont figurées par des images d'objets dont la vue suggère une réflexion sagace ou naïve et souvent aussi par la représentation de gestes mimiques.

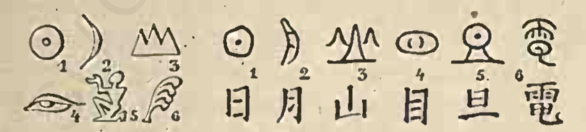


Fig. 52. — Hiéroglyphes égyptiens et chinois.

Ainsi dans la figure 52 en hiéroglyphes égyptiens : 1 = soleil, 2 = lune, 3 = montagne, 4 = œil, 5 = adorer (un homme à

(1) Parmi les indigènes actuels de l'île de Pâques il n'y en a qu'un ou deux qui déchiffrent tant bien que mal ces tablettes (W. Thomson, *Smiths. Rep. U. S. Nat. Mus.*, 1889, p. 513).

genoux), 6 = justice (une plume d'Autruche, parce que toutes sont égales en longueur sur l'oiseau). En chinois, ancien et moderne, mêmes significations pour les quatre premiers numéros. Le 5 = matin (soleil au-dessus de l'horizon), le 6 = tonnerre (nuage de pluie et chute de foudre).

Il faur noter en chinois surtout la déformation qu'ont subie les caractères par l'emploi d'instruments nouveaux d'écriture, par ignorance ou paresse des scribes, fausses interprétations et fixations arbitraires (1).

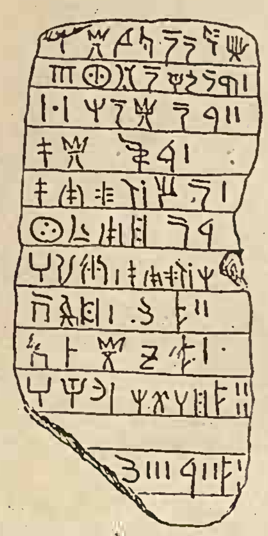


Fig. 53. — Tablette mycénienne découverte à Knossos. (*L'Anthropolgie.*)

Un second stade dans ces écritures est marqué par l'emploi de certains caractères uniquement pour la valeur phonétique qu'ils possèdent. C'est un rébus, une écriture *iconomatique*, comme l'appelle Brinton. Ainsi dans la figure 32 les hiéroglyphes mexicains (2) représentent un guidon (pantli), une pierre (tetl), un fruit (notchli) et encore une pierre. Mais le tout n'a d'autre but que de réunir les syllabes Pa-te-noch-te, en vue de transcrire Pater Noster ! En chinois, la grande majorité des caractères actuels contient une partie phonétique et une partie sémantique. Chacune d'elles ne peut d'ailleurs suffire à déterminer le sens total de l'idéogramme. Au contraire les signes purement figuratifs, idéographiques sont rares.

Sans essayer de rechercher ici si le premier état des langues humaines a été le monosyllabisme pour passer à l'état agglutinant puis à la flexion, il faut noter que certaines langues, comme le japonais, offrent l'exemple d'un emploi de caractères monosyllabiques au profit d'une langue agglutinante. Car c'est des caractères chinois que les Japonais ont tiré leurs syllabaires ou « kana ». Ils emploient actuellement ceux-ci comme de simples signes phonétiques analogues à nos lettres tout en conservant l'usage des caractères eux-mêmes. On a voulu voir de même dans la forme cursive des caractères égyptiens (écritures hiératique et démotique) l'ori-

(1) L. Wieger, *Rudiments. Leçons étymologiques.* Paris, 1916.
(2) Aubin, *Rev. Orient. et Amer.*, t. 3, p. 255.

gine de l'alphabet phénicien et du nôtre. La découverte d'Evans (2) d'une écriture syllabique particulière à l'île de Crète, plus ancienne que l'alphabet phénicien et dérivée directement de la pictographie, donne lieu de penser que c'est de cette île qu'est sorti le premier alphabet.

La *direction* des lignes dans l'écriture est surtout déterminée par la nature des matériaux sur lesquels on écrit. Tant qu'il s'agit de tracer sur les roches, sur les peaux, etc., il n'y a pas de direction dominante et l'on dispose les signes et les lettres comme dans la pictographie, au hasard, dans n'importe quel sens. Les Grecs de l'antiquité écrivaient tantôt de droite à gauche, tantôt de gauche à droite, tantôt en « boustrophédon », c'est-à-dire alternativement dans les deux sens, à l'imitation d'un *bœuf* qui laboure.

Fig. 54. — Tableau dressé par M. Evans des signes graphiques égéens, crétois, protoégyptiens et libyens (berbères). (*L'Anthropologie.*)

Mais dès qu'on a commencé à écrire sur des feuillets de palmier, sur des morceaux d'écorce, sur des tablettes, sur le papyrus, le parchemin, le papier, il a fallu choisir une direction uniforme.

Le pinceau des Chinois a déterminé la direction de haut en bas et de droite à gauche comme pour la peinture. L'ancien syriaque estranghelo s'écrivait aussi de même, mais de gauche à droite ; cette direction persiste encore dans l'écriture mongole qui en dérive, tandis que l'arabe l'avait transformée en écriture horizontale de droite à gauche. D'ailleurs encore aujourd'hui certains peuples, par exemple les Somalis, écrivent l'arabe de haut en bas et

(2) J. Evans, *Rep. Brit. Ass.*, 1896, p. 914.

le lisent de droite à gauche en tournant la feuille à 90°. L'écriture de droite à gauche a pu être favorisée par l'usage sacré des Musulmans, de se placer la face à l'orient, la lumière venant de droite ; d'ailleurs, au contraire de ce qui se passe chez nous, dans l'écriture arabe, on fait marcher le papier de gauche à droite avec la main gauche tandis que la main droite, qui écrit, reste immobile (1).

La propagation des différentes écritures anciennes et modernes et leur adoption par différents peuples sont étroitement liées à la religion et aux progrès de la civilisation de ces peuples. Ainsi le monde mulsuman a adopté l'écriture arabe ; les bouddhistes du Nord, sans distinction de race, ont en grande estime les « saints » caractères tibétains, tandis que ceux du Sud vénèrent l'écriture pali. Les alphabets mongol et mandchou sont les restes de l'influence ouïgouro-nestorienne et de l'écriture syriaque en Asie centrale, comme l'alphabet javanais est le reste de la domination civilisatrice des Hindous à Java. Avec l'expansion de la colonisation européenne, les caractères de l'alphabet latin s'imposent de plus en plus ; en Europe même, ils tendent à reléguer au deuxième plan tous les autres (caractères gothiques, cyrilliques, etc.). En même temps, il surgit de nouveaux modes d'écriture, l'alphabet télégraphique, la sténographie, précurseurs d'une écriture de l'avenir, universelle, internationale, simple et rapide.

(1) G. Vogt. *L'écriture*, etc. *Rev. scient.*, Paris, 1880, 2e sem., p. 1221.

CHAPITRE V

CARACTÈRES ETHNIQUES (*Suite*)

CARACTÈRES SOCIOLOGIQUES

1. *VIE MATÉRIELLE :* ALIMENTATION. — *Géophagie, Scatophagie et Anthropophagie.* — *Préparation des aliments.* — *Feu.* — *Poterie.* — *Meunerie.* — *Excitants et narcotiques.* — HABITATION. — *Deux types primitifs d'habitations.* — *Habitation fixe (hutte).* — *Habitation transportable (tente).* — *Origine différente des matériaux employés dans les deux types.* — *Villages.* — *Mobilier.* — *Chauffage et éclairage.* — VÊTEMENTS. — *Nudité et pudeur.* — *La parure précède le vêtement.* — *Coiffures.* — *Mutilations ethniques.* — *Tatouage.* — *Ceinture, collier et couronne, origine de tout vêtement.* — *Confection des vêtements.* — *Filage et tissage.* — MOYENS D'EXISTENCE : *outils de l'industrie primitive.* — *Chasse.* — *Pêche.* — *Agriculture.* — *Domestication et élevage des animaux.*

I. VIE MATÉRIELLE

ALIMENTATION. — La première et la plus impérieuse préoccupation des humains fut de tout temps la recherche des aliments.

Dans les pays tropicaux, l'homme trouve, sans aucun effort, des plantes alimentaires en quantité suffisante pour son entretien. On dit que dans l'île de Céram un seul sagoutier fournit de quoi nourrir un homme pendant toute l'année.

Dans les pays tempérés, il ne manque pas non plus d'espèces végétales qui, moyennant un faible travail, produisent des substances alimentaires. Le monde animal offre partout quantités d'espèces comestibles principalement parmi les vertébrés et les mollusques ; toutefois certains insectes et crustacés, certains échinodermes comme l'oursin, voire certains vers (grands vers de terre de Chine, Tonkin et Mélanésie) fournissent aussi leur contingent à la gourmandise humaine.

Le *règne minéral* n'y contribue que par le sel de cuisine, lequel est cependant inconnu des Veddas (SARASIN), des Somali (LAPICQUE), des Papous du Nord de la Nouvelle-Guinée (1), etc. Les peuples dont l'alimentation est presque exclusivement animale (Esquimaux, Veddas) ne mangent jamais de sel (2). Ce condiment est au contraire

(1) MOSZKOWSKI, *Zeit. f. Ethn.*, 1911, p. 331.
(2) BUNGE, *Lehrbuch physiol. Chemie*, 2e éd. Leipzig, 1896, p. 110.

indispensable à ceux dont la nourriture est à base de végétaux peu riches en sels de sodium. Les *Chilouk, les Dinka* y suppléent par les cendres de certaines plantes comme les salsolacées, riches en chlorure de sodium (1). Les *Yakoutes* de Sountar fabriquent des assiettes en sel gemme.



Fig. 55. — Sagoutier.

C'est peut-être à ce besoin général d'un appoint de matières minérales qu'est dû l'usage de manger certaines substances comme le kaolin, l'argile, le calcaire. La *géophagie* a, en effet, été observée dans toutes les parties du monde, au Sénégal (le *konak*), sur la Côte d'Or (Cf. HAMY), au Caucase (2), en Perse (3) (argile de Nichapour et steppes salines de Kirman : carbonates de chaux et de magnésie); mais surtout dans l'Archipel asiatique, chez les peuplades « civilisées » de l'Inde et dans l'Amérique du Sud. Sur les marchés de Java, on vend de petits carrés ou des figurines en argile cuite (« ampo » en javanais) qui sont très prisés, surtout des femmes enceintes (4). A Calcutta et dans plusieurs villes du Pérou, on vend des produits analogues. Les Indiens de Bolivie consomment une argile blanche, la « pasa » (5). La géophagie existe dans les Guyanes (CREVEAUX) et au Tonkin (6). et les Blancs établis dans l'Amérique

(1) Cf. LAPICQUE, *C.-R. Soc. Biol.*, t. 64, 1908, p. 1.011, et PIERON, *Rev. Ec. Anthr.*, 1909, p. 107.

(2) SLUNIN, *Okhotsho-kamtchatskiy Kraï*, St-Pétersb., 1900, t. I, p. 119.

(3) GŒBEL, *Bul. Ac. Sc. St-Pétersb.*, t. V, 1861, p. 397, et SCHMIDT, *Ibid.*, t. XVI, 1871, p. 203. — BALLAND, *Sur les terres comestibles*, *J. de Pharm. et de Chimie*, Paris, t. 23, 1903, p. 181. — STEPHANINI, *Terre eduli*, *Arch. p. l'Anth.*, 1907, t. 37, p. 89. — BOURDIN, *Geophagie*, *Thèse. Fac. Med.*, Toulouse, 1910.

(4) WILCKEN, *Vergelijk. Volkenkunde van Ned.-Ind.* Leiden, 1893, p. 89 ; *Cf. Science et Nature*, Paris, 1885, 1re sem., p. 393.

(5) T. GAUTIER, *Sur une certaine argile blanche*, etc.; *Actes de la Soc. scient. du Chili*, t. V (1895), fasc. 1 à 3, Santiago, 1895.

(6) HAMY, *Les géophages du Tonkin*, *Bul. Mus. H. N.*, Paris, 1899, p. 64.

du Sud s'y adonnent également. Leurs femmes prétendent que la consommation de la terre donne un teint frais et délicat au visage. D'ailleurs, on a signalé l'existence de cette même coutume parmi les femmes dans plusieurs contrées de l'Europe et plus spé-



Fig. 56.— Terres comestibles de Java, d'après les échantillons du Musée Ethnographique du Trocadéro. (*Collection Kekmeyer.*)

cialement en Espagne, où l'argile gréseuse qui sert à fabriquer les « alcarazas » est surtout en vogue comme terre comestible (1). La *scatophagie* (2) ou l'habitude de manger ses propres excréments est répandue chez les Hopi, les Seri et chez quelques autres Indiens de l'Amérique du Nord. Elle s'explique par des raisons économiques et peut être considérée comme point de départ de l'*épargne ;* les graines et autres particules de nourriture non digérées sont conservées dans les fécès desséchés et consommées pendant la période de la disette annuelle. Les Seri vannent les

(1) Hellwald, *Ethnogr. Rosselsprünge ;* Leipzig, 1891, p. 168.
(2) J. Bourke, *Scatologic rites of all nations*, 1891. Mc Gee, *17th report Bur. of. Ethnol. for* 1895-6, Washington, 1898, p. 211.

excréments desséchés pour obtenir les graines presque libres de matières fécales. Pour la placentophagie, voy. p. 301.

Passons à un aliment spécial, la chair humaine. L'*anthropophagie* est beaucoup moins répandue qu'on ne le croit généralement. Plusieurs peuples ont été accusés à tort de ce crime de lèse-humanité par des voyageurs qui n'ont eu ni le temps, ni les moyens nécessaires pour vérifier le fait, ou par des écrivains qui s'empressèrent de généraliser des faits isolés (1).

Souvent aussi on a trop hâtivement conclu à l'anthropophagie, en observant des faits comme la « chasse aux têtes » ou l'usage d'orner les maisons avec les crânes et les ossements humains. De même que les sacrifices humains, ce sont peut-être des survivances de l'ancienne anthropophagie, mais non des preuves de son existence à l'heure actuelle.

D'ailleurs il faut noter que la plupart des témoignages des auteurs se rapportent aux temps passés, ce qui porterait à croire que l'anthropophagie est une coutume qui tend à disparaître chez tous les peuples, même chez ceux qui n'ont pas été convertis à une des religions dont les dogmes condamnent cette pratique (Christianisme, Bouddhisme, culte de Riamba en Afrique (2), Islamisme, etc.).

Il ressort d'un travail très consciencieux de P. Bergemann (3) que les seules régions du monde où l'anthropophagie ait été sérieusement constatée à l'heure actuelle sont l'Océanie (y compris l'archipel Asiatique), l'Afrique centrale et l'Amérique méridionale.

Les Battas de Sumatra, les indigènes des îles Salomon, de la Nouvelle-Bretagne et de certaines îles des Nouvelles-Hébrides, ainsi que la plupart des tribus australiennes, sont connus comme anthropophages incorrigibles ; tandis que d'autres habitants de l'Océanie : Dayaks, Fidgiens, Néo-Calédoniens, Karons de la Nouvelle-Guinée, semblent abandonner le cannibalisme. En Amérique méridionale, les faits positifs abondent en ce qui concerne l'anthropophagie des Arovaques, de certains Indiens de la Colombie, des Botocudos et de quelques autres tribus brésiliennes ;

(1) Ainsi il a suffi d'une phrase entendue de la bouche d'un gamin fuégien par Byron et reproduite dans le *Voyage du Beagle* par Darwin pour accuser jusqu'à présent les Fuégiens d'anthropophagie ; et cependant aucun des observateurs ayant vu ce peuple de près n'a pu constater chez lui l'existence du cannibalisme.

(2) Wissmann, *Im Inneren Afrikas*, Leipzig, 1888, p. 152.

(3) P. Bergemann, *Verbreitung d. Anthropoph.*, Breslau, 1893. — H. Vos, Distribution géographique de l'anthropophagie sur le continent asiatique ; *Internat. Archiv. f. Ethnogr.*, Leide, t. V, fasc. 3.

mais pour le reste du continent tout se réduit aux témoignages des voyageurs anciens ou à la mention des survivances. Par contre, l'Afrique centrale paraît être le foyer principal de l'anthropophagie. Cette coutume est fréquente chez les Niam-Niam, chez les Mangbattou, chez les Bandziri et autres tribus de l'Oubanghi, ainsi que chez plusieurs peuplades du bassin du Congo, les Bassango, les Manyema, les tribus du Kassaï, etc. On a également des preuves assez sérieuses pour les Fans du Congo français et pour certaines tribus du Benguela. En général le cannibalisme paraît être inconnu en Afrique au delà du dixième degré de latitude, au nord et au sud de l'Équateur (1).



Fig. 57. — Parhouin anthropophage de l'Afrique Centrale. (D'après une photographie de la collection du Laboratoire d'anthropologie au Muséum d'histoire naturelle de Paris.)

L'anthropophagie est pratiquée pour trois motifs : la nécessité, la gourmandise, la superstition.

L'*anthropophagie par nécessité* peut avoir lieu par suite du manque de nourriture animale, comme en Australie ; ou par suite de circonstances accidentelles (naufrage, famine), comme il peut s'en présenter même chez les civilisés ; mais ce genre de cannibalisme est aussi rare que celui dont la source est la *gourmandise*. On dit cependant que les Mélanésiens des îles Salomon, des Nouvelles-Hébrides et de la Nouvelle-Bretagne font la chasse à l'homme uniquement pour satisfaire leur goût particulier pour sa chair. Les Niam-Niam pratiquent le même genre de chasse, non seulement pour la chair, mais encore pour la graisse humaine, qu'ils utilisent dans l'éclairage. Diverses tribus de l'Oubanghi achètent des esclaves ou capturent des hommes isolés pour les engraisser et les manger ensuite ; parfois, afin d'augmenter la saveur de cette viande spéciale, on laisse macérer les cadavres dans l'eau ; des faits semblables ont été signalés chez les Manyema et chez les Ba-Hunaa du Kassaï (Torday et Joyce). Mais la plupart des cas de cannibalisme peuvent être expli-

(1) Toutefois les Brass du Niger sont cannibales ainsi que certaines tribus du Cameroun. *Deutsche Rundschau f. Geogr.*, t. 21, n° 3 (décembre 1898)].

qués par les *croyances superstitieuses*. On croit notamment à la possibilité de s'approprier les vertus et les qualités de quelqu'un en mangeant la totalité ou certaines parties de son corps : le cœur, les yeux, le foie. Parfois on se contente de boire le sang de la victime (1).

Des trois causes que nous venons d'énumérer, les deux premières sont probablement les restes de l'anthropophagie franche, c'est-à-dire l'habitude de manger ses proches et surtout ses enfants, comme toute autre viande ; c'est ainsi qu'agissent beaucoup d'animaux et même parfois les hommes. On sait que les Australiens par exemple mangent leurs enfants, qu'ils ont tués pour d'autres raisons (restriction de la progéniture).

Steinmetz (2) a cru pouvoir réunir tous ces cas d'anthropophagie sous le nom d' « endocannibalisme », ou usage de manger ses parents et ses proches. Il cite un grand nombre de peuplades chez lesquelles cet usage existe seul ou réuni à l' « exocannibalisme », c'est-à-dire à l'habitude de consommer la chair des étrangers. Ce second mode de cannibalisme, beaucoup plus répandu d'ailleurs que le premier, est seul justiciable des causes morales, religieuses ou sociales.

L'anthropophagie rituelle peut d'ailleurs s'accommoder avec une civilisation relativement avancée. Les Battas, les Mangbattous, les Niam-Niam sont presque demi-civilisés ; les premiers ont une écriture et un style ornemental bien développés, les deux autres une organisation sociale assez avancée. Comme survivance, l'anthropophagie se manifeste non seulement dans l'usage de couper les têtes (Dayaks), dans les sacrifices humains, mais encore dans une foule d'autres pratiques religieuses ou superstitieuses. La croyance aux propriétés soi-disant curatives de la chair humaine, surtout de celle des criminels exécutés, est encore en pleine vigueur en Chine ; elle le fut en Europe dans l'antiquité et au moyen âge. La loi salique défendait les pratiques magiques liées à l'anthropo-

(1) Chez les Kalebou de l'Afrique centrale (entre Lomami et Loukassi, 6° lat. S.), on mange tout le corps, sauf les doigts, par crainte de maladie « qui s'y réfugie en dernier lieu » (Wissmann).

(2) R. S. Steinmetz, *Endocannibalismus ; Mittheilungen der anthropol. Gesel. in Wien.*, t. XXVI (XVI), f. 1-2, 1896. Il nous semble que la théorie de Steinmetz se heurte au fait que des peuples anthropophages (par exemple certaines tribus australiennes) évitent au contraire de manger leurs proches et parents en dehors des jeunes enfants ; les clans échangent entre eux les cadavres de leurs morts afin que chacun ne consomme que des individus non apparentés avec lui.

phagie. Boire dans le crâne d'un ennemi était une coutume guerrière très répandue en Asie et en Europe, et même jusqu'au commencement de ce siècle les fragments du crâne d'un pendu figuraient parmi les remèdes dans les ouvrages pharmacologiques en Europe centrale, etc...

Préparation des aliments. — Il n'y a pas de peuple sur la Terre qui mange tous ses aliments complètement crus et sans préparation. Les Esquimaux, les Tchouktchi, mangent, il est vrai, la chair de renne et le poisson tout à fait cru, mais ils les dépècent, ils en font des conserves et par ailleurs font cuire leur nourriture végétale.

On prépare les aliments en les dépeçant, en leur faisant subir une fermentation, en les humectant, en les triturant et surtout en leur faisant subir l'action du feu.

Il n'existe pas de peuplade, même au plus bas de l'échelle de la civilisation, qui ne connaisse aujourd'hui l'*usage du feu*, et aussi loin que l'on remonte dans les temps préhistoriques, on trouve des traces matérielles de l'emploi du feu. Cependant la *conservation* du feu produit par les forces naturelles (incendies, foudre, volcans, etc.) a dû précéder la *production* du feu (Broca, von den Steinen). La plupart des forces de la nature capables de se transformer en chaleur; la lumière (lentilles et miroirs de l'antiquité), l'électricité, le mouvement, l'affinité chimique, ont été mises à profit par l'homme avec plus ou moins de succès. Si l'usage des deux premières n'a jamais été généralisé, par contre les deux autres ont été de tout temps et sont encore les forces productrices du feu par excellence. Le mouvement est utilisé de trois façons différentes (1) : par le *frottement* de deux morceaux de bois, la *percussion* de deux pierres et par la *compression* de l'air suivant le principes du « briquet à air » (2). Cette dernière méthode, assez rare, est signalée en Birmanie Orientale, chez les Khas et les Moï de l'Indo-Chine française, dans la presqu'île malaise et dans quelques îles de l'Archipel Asiatique jusqu'au nord des Philippines. Il est peu probable qu'elle ait été empruntée aux Européens ; elle doit sans doute son origine à un accident survenu à l'un de ces soufflets à piston si répandus chez les Indonésiens.

(1) W. Hough, *The methods of fire-making. Rep. U. S. A. Nation. Mus.*, 1891 ; Washington, 1890, p. 395.

(2) H. Balfour, *The Fire-piston, in Anthr. Essays presented to Ed. B. Tylor* ; London, 1907, p. 17, av. carte et fig.

Le frottement peut être *simple*, procédé primitif et peu commode qui consiste à frotter obliquement une baguette de bois dur sur

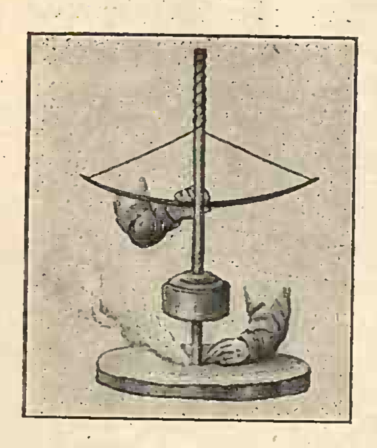


Fig. 58. — Instrument à faire du feu. Le pump-drill, en usage chez les Iroquois depuis un temps immémorial. (*Dr N. Joly.*)



Fig. 59. — Manière de faire du feu. Fire-drill utilisé par les Gauchos, peuple pasteur à demi-sauvage, qui habite les pampas de l'Amérique). (*Docteur N. Joly.*)

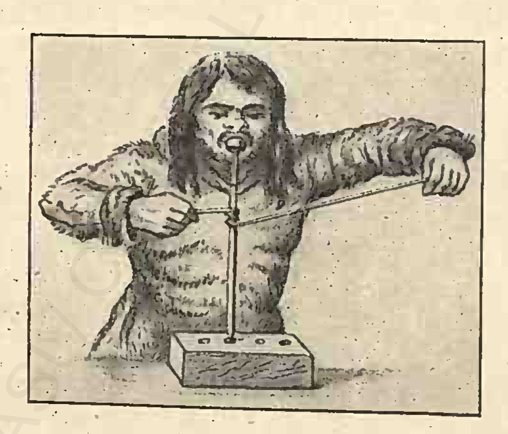


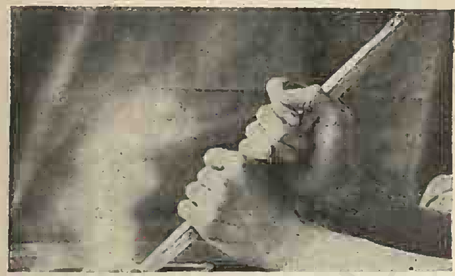
Fig. 60. — Manière de faire du feu. Esquimau allumant du feu au moyen du thon-drill ou vilebrequin à courroie. (*Dr N. Joly.*)

une bûche de bois tendre (fig. 62) jusqu'à produire une petite gouttière où s'amassent, puis arrivent à incandescence les parcelles de bois pulvérisé. C'est le mode usité en Océanie. Chez les Indo-

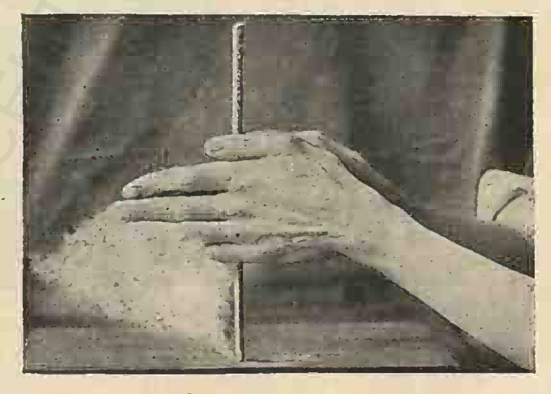
nésiens, Malais, certaines tribus australiennes, ainsi qu'en Nouvelle-Guinée (HADDON), Birmanie, Inde, on procède par *sciage :* un morceau de bambou, préalablement fendu longitudinalement, est « scié » au moyen d'un autre morceau tranchant jusqu'à inflammation de la sciure (fig. 61) Une variante, qui consiste à animer d'un mouvement de va-et-vient une branche flexible d'osier passée autour d'une pièce de bois (1), se rencontre dans les mêmes régions. On a également signalé ce procédé en Russie et en Suède, mais dans des circonstances exceptionnelles ou par raison superstitieuse. Enfin le frottement peut encore s'exercer par *giration* ou *forage* (fig. 63). C'est la méthode des Nègres, des Indiens des deux Amériques, des Tchouktchis, des Yanadi et Kanikar (Inde méridionale), des Aïno, de certains Australiens. Certaines populations (les Esquimaux, les Peaux-Rouges) ont perfectionné l'appareil que montre la figure 63 : la fossette dans quoi s'appuie la baguette en bois dur communique avec une gouttière creusée sur la face



L'ART DE FAIRE DU FEU :
1° Fig. 61. — Le sciage. Indo-Chine, Birmanie, Indoustan.



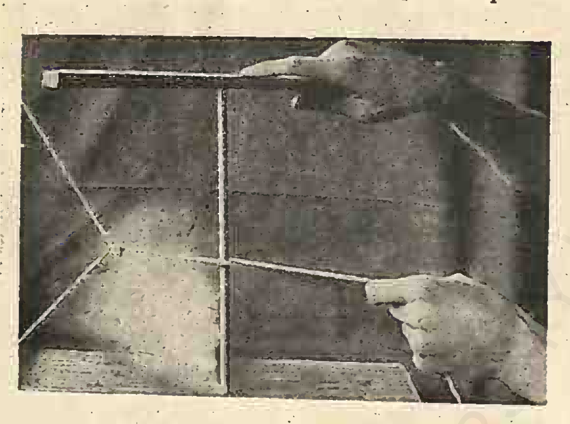
2° Fig. 62. — Le frottement en rainure. Polynésie.



3° Fig. 63 — Le vrillage : Apaches indiens d'Amérique.

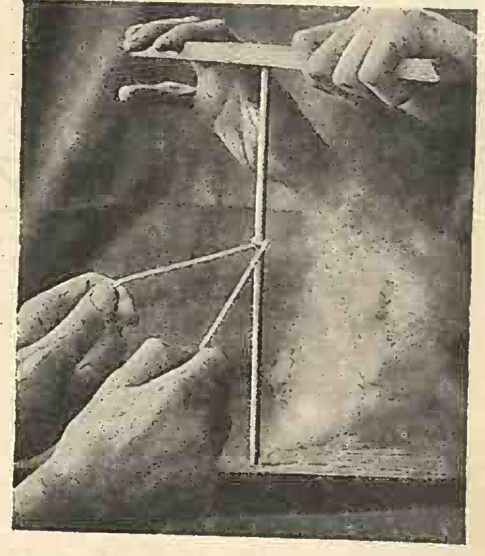
(1) V. M. ÉGIDI, *La tribu di Kunvi ; Anthropos*, 1907, n° 1. Cf. BALFOUR *Frictional Fire-making*, etc... *J. Ant. Inst. G. Brit*, 1914, janv.-juin, p. 32.

latérale de la planchette et c'est par là que tombera la poudre de bois sous forme de petits boudins incandescents. La baguette est mue par une corde tirée alternativement par deux aides (1) ou par un « archet », ce qui donne plus de vitesse et de régularité. Dans toutes ces opérations les parcelles de bois incandescents enflamment une matière sèche, amadou, herbe sèche, etc... Chaque procédé a son aire géographique distincte.



4° Fig. 64. — Le vrillage : Apaches Indiens d'Amérique.

La seconde manière d'obtenir le feu, celle par *percussion* de deux morceaux de pyrite de fer l'un contre l'autre ou du silex contre la pyrite, a dû être connue dès l'époque la plus reculée (2). Aujourd'hui elle n'est employée que par quelques rares tribus arriérées : Fuégiens, Esquimaux, Aléoutes et Kadirs de l'Inde méridionale qui recueillent le feu sur une sorte d'amadou formé des fibres du cotonnier. Avec la connaissance du fer, qui remplaça la pyrite, le vrai *briquet* a



5° Le vrillage : Apaches Indiens d'Amérique.
Photos de démonstration reproduisant en laboratoire les procédés de production du feu. (Forlin.)

(1) Chez les Esquimaux et les Badaga de l'Inde du Sud. Un appareil de ce genre était employé par les paysans polonais il y a un demi-siècle (*Globus*, t. LIX, 1891, p. 318).
(2) A l'âge des palafittes, voy. p. 380, l'emploi du silex, du quartz, de la pyrite de fer, pour se procurer du feu au moyen du choc mutuel de ces substances, est attesté par la découverte faite dans les lacs suisses (à Meilen, à Moosseedorf, à Wangen, à Robanhausen)

été inventé : il se substitua vite en Europe et en Asie à la production du feu par frottement, comme il a été à son tour remplacé par les allumettes utilisant l'affinité chimique des différents corps.

Mais les anciens procédés survivent dans les traditions, dans le



Fig. 65. — La boîte à feu.
Type de fabrication du feu au moyen du briquet et de la pierre à feu. (*Forlin.*)

culte. Ainsi les Brahmanes actuels de l'Inde obtiennent le feu pour les cérémonies religieuses par le frottement de deux baguettes, en face des boutiques où l'on vend les allumettes anglaises ; c'est encore par frottement que les Indiens de l'Amérique, pourvus amplement d'allumettes, se procurent le feu pour les fêtes sacrées. En Europe même, en Grande-Bretagne et en Suède, on allumait au commencement de ce siècle le feu destiné aux usages superstitieux (pour préserver les bêtes et les gens contre les maladies contagieuses) en frottant deux morceaux de bois. Cette pratique a été interdite par un décret datant de la fin du siècle passé, dans ce même district de Jongkoping d'où se répandent aujourd'hui par milliards les fameuses allumettes suédoises (1).

Ces procédés longs et difficiles ont conduit les peuplades sauvages à conserver le feu comme quelque chose de très précieux. En général c'est aux femmes qu'incombe ce soin. Chez les Australiens, les femmes qui laissent s'éteindre le feu sont punies presque

de morceaux d'amadou provenant du *bolet amadouvier*. — N. Joly, *Les origines du feu dans l'humanité* (*Revue scientifique*, 1876, I, p. 76).

(1) Tylor, *Anthropology*, p. 262.

aussi sévèrement que le furent jadis les Vestales romaines. Les Papous de la baie d'Astrolabe (Nouvelle-Guinée) préfèrent faire plusieurs lieues pour chercher du feu dans la tribu voisine que d'en allumer un autre (MIKLOUKO-MACLAY). La préparation du « nouveau feu » est accompagnée chez un grand nombre de peuplades, notamment en Amérique et en Océanie, de fêtes et de cérémonies religieuses (1).

CUISSON. — Le feu inventé, l'homme s'assura artificiellement la chaleur, la lumière et en même temps le moyen de rendre une foule d'aliments plus digestibles. Mais il est assez difficile de rôtir à même le feu un morceau de viande, surtout quand on n'a pas de brochette en métal à sa disposition, comme c'était le cas de l'homme primitif. Aussi la première cuisson eût-elle lieu par le moyen de pierres préalablement chauffées dans le brasier. Le procédé est encore en usage aujourd'hui chez les peuplades qui ne connaissent pas la poterie. Tels les Polynésiens qui, avant d'être « civilisés » par les Européens, préparaient leurs aliments de la façon suivante : Des pierres chauffées dans un brasier étaient mises au fond d'un trou creusé dans la terre ; sur ces pierres on étendait une couche de feuilles sur laquelle on posait des fruits de l'arbre à pain, puis une nouvelle couche de feuilles, et d'autres pierres chaudes ; à la fin on recouvrait le tout avec de la terre et des feuillages. En une demi-heure un mets délicieux était retiré du trou (2).

Chez la plupart des Indonésiens incultes, on fait cuire les aliments dans des vases en bambou remplis d'eau dans laquelle on plonge des pierres chaudes ; un mode de cuisson analogue est aussi en usage aux deux extrémités de l'Amérique, chez les Indiens de l'Alaska, chez les Fuégiens et même parmi les Serbes et les Albanais montagnards.

POTERIE. — Mais la véritable cuisson, comme la cuisine tant soit peu raffinée, ne sont possibles qu'avec l'existence de la *poterie* dont la fabrication a suivi de près l'invention du feu, car on ne connaît guère d'exemple de véritable poterie non cuite.

(1) Il faut néanmoins apporter une certaine modération dans l'explication des mythes et des pratiques dans lesquels il s'agit du feu. Voy. à ce propos une critique spirituelle quoique parfois exagérée de E. VECKERSTEDT, *Das wilde, heilige und Gebrauchsfeuer* ; *Zeitschr. für Naturwiss.*, t. LXVI, Leipzig, 1893, p. 191.

(2) O. MASON, *Origins of Inventions*, London, 1895, p. 158.

Certains peuples, comme les Fuégiens et les Australiens, ignorent encore la poterie. Ceci n'est toutefois pas un signe de civilisation inférieure, témoin, la vaisselle de bois, de fer et de cuir des Mongols, seule capable de s'accommoder aux cahots de la vie nomade.

La poterie la plus primitive n'est pas faite au tour. On peut admettre, avec OTIS MASON (1), trois genres de fabrication : le *modelage*, à la main, le *moulage* d'après un moule extérieur ou intérieur (panier ou autre objet de vannerie qui brûle à la cuisson) (fig. 66, A.B) (2), et enfin ce que l'on peut appeler le *roulage de*

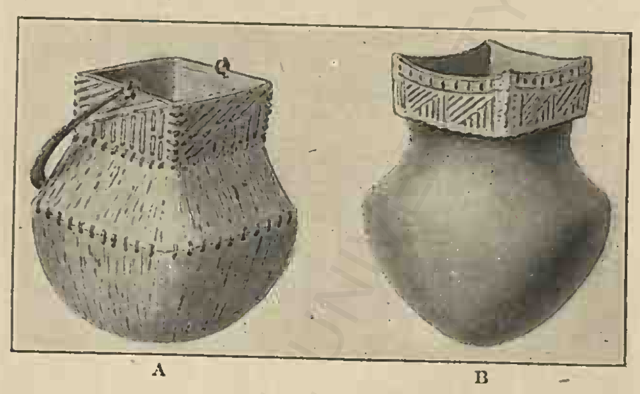


Fig. 66. — A. Vase en écorce, dont se servent les Indiens Iroquois (*d'après Cushing*).

B. Poterie du type dit Iroquois, moulée sur le vase de la figure précédente (*d'après Cushing*).

boudins d'argile : on façonne de longs boudins d'argile et on les roule de manière à former un cône, un cylindre ou tout autre forme, puis on égalise les parois. Les Indiens Zuni du Nouveau-Mexique commencent ce travail dans un petit panier-écuelle (fig. 67), ce qui indique les rapports de ce mode de travail avec celui de moulage ; les Ouolofs, que nous avons eu occasion de voir opérer de la même façon, ainsi que les Papous (FINSCH), les Néo-Calédoniens (LEENHARDT), et les Cafres le plus souvent

(1) OTIS MASON, *loc. cit.*, p. 159. — J.-W. HAYES, *Prehistoric and aboriginal pottery manufacture ; J. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, 1914, p. 260.

(2) *Poterie faite au poussé* de CAPITAN. On la rencontre chez plusieurs peuplades de l'Amérique du Nord ; de même que dans les tombes « pré-dynastiques » de l'ancienne Égypte, et dans les stations de l'âge de la pierre au Sahara (MASPERO, *Rev. Critique*, 1897, p. 123, d'après Flinders Petry et Quibel. Cf. HAMY, Documents scientifiques de la Mission Saharienne, Paris, 1905).

prennent pour base un disque ou une écuelle en bois, le moulage ne leur étant pas connu. Mais dans les deux cas, ce mode de fabrication est déjà un acheminement vers la poterie façonnée au tour, où c'est l'argile et non la main de l'ouvrier qui tourne. Dans le tour primitif, disque ou planchette mise en mouvement par la main, souvent sans pivot, comme on le voit encore en Chine, le



Fig. 67. — Fabrication de la poterie sans tour chez les Zuni (système de boudins enroulés). *(D'après Cushing.)*

mouvement est lent. L'accroissement de vitesse ne viendra qu'ensuite par adaptation des procédés généraux de la transmission des forces à l'aide des leviers et des roues.

Il faut noter que la confection de la poterie est abandonnée presque exclusivement à la femme chez la plupart des peuplades de l'Amérique, tandis qu'elle est confiée indistinctement aux hommes et aux femmes en Afrique (1).

MEUNERIE. — Sans insister sur les moyens de préparer les aliments en dehors de l'action du feu (laitages, conserves, etc.) qui varient à l'infini, arrêtons-nous cependant sur le mode de préparation des graines. Beaucoup de peuples ne connaissent pas la farine et mangent les graines rôties ou cuites, comme nous le faisons encore pour les graminées peut-être les plus anciennement connues,

(1) Cf. W.-H. HOLMES, *Aboriginal potery of the east. Unit. stat.*, 12 th. An. Rep. Bur. Amer. Ethnol, Washington, 1899.

le riz et le millet. Certaines peuplades de l'Amérique du Nord, à l'état primitif de l'agriculture, réunissent en une seule opération le battage, le vannage et le rôtissage des graines. Après avoir trituré les graines entre les mains, on les jette dans le panier plat qui a servi à la cueillette (fig. 68) et où se trouvent des pierres chauffées au



Fig. 68. — La cueillette primitive. Femmes Utes (Chochones) récoltant les graines sauvages. (*D'après Powell.*)

rouge : la paille brûle, le son se détache et se consume en partie, pendant que rôtit la graine.

Dès qu'un homme intelligent a compris, en écrasant, peut-être par hasard, une graine entre deux pierres, que la farine pouvait fournir un aliment plus délicat que les graines grillées, l'art du meunier a été inventé. Il y a trois moyens de préparer la farine : le pilage au mortier, le triturage sur une surface plate et la véritable

mouture à l'aide d'une meule tournée à la main ou par une force motrice quelconque : animaux, eau, vent, vapeur.

Le mortier, employé chez un grand nombre de peuplades incultes ou demi-civilisées, pour écraser non seulement les graines, mais encore les racines des plantes féculentes, manioc, igname, etc., a dû être connu depuis fort longtemps. Sa forme la plus primitive se rencontre chez les Indiens de l'Amérique du Nord : un bloc de granit ou de grès dans lequel on a pratiqué une cavité, avec, comme pilon, une pièce de roche poreuse à peu près cylindrique. En Afrique, en Océanie, le mortier et le pilon sont en bois. Presque partout le pilage est le travail de femmes. Les pierres à triturer, les meules les plus simples, telles qu'on les rencontre chez les Arabes, les Kabyles, les Boschimans, se composent d'une pierre ronde percée au centre, que l'on tourne sur une autre pierre à l'aide d'un bâton passé à travers le trou. Les incisions à la surface triturante de la pierre meulière n'existent pas encore dans ces engins primitifs.

La *conservation des aliments* est connue d'un grand nombre de peuplades incultes ou demi-civilisées. Les Esquimaux conservent leur viande par le froid ; beaucoup de peuples pêcheurs font des salaisons ; l'art de préparer de véritables conserves en englobant les aliments dans une masse de graisse ou de miel est connu des Veddas de Ceylan, des Nègres, etc.

Les excitants. — Chez la plupart des peuples incultes on trouve des *boissons fermentées* spéciales : le « koumys » ou lait fermenté de jument, chez les Turco-Mongols ; la bière de bambou chez les Moï de l'Indo-Chine française ; la bière de millet ou d'éleusine chez un grand nombre de peuplades nègres ; le « dolo » des différents peuples de l'Afrique occidentale française (Mossi, Lobi, etc.) fait avec du miel, du gros mil, du maïs, avec adjonction du fruit de « kuntari », sorte de prunier sauvage ; le vin de jus de sagoutier chez les populations du pourtour de l'océan Indien [Dravidiens (fig. 208), Indonésiens, Malais] ; le « pulqué », tiré du jus d'agave, chez les Mexicains des hauts plateaux. Devons-nous rappeler enfin le « kava », boisson nationale des Polynésiens, dont la préparation seule nous empêcherait de connaître le goût ? On le fabrique en effet avec du jus de feuilles et de racines (Mantegazza) d'un poivrier (*Piper methysticum*) que l'on fait fermenter en mâchant

préalablement ces feuilles en société, chacun crachant sa « chique » dans le plat commun (1). Quant au vin, l'on sait que son usage date en Europe des temps préhistoriques. En effet la viticulture (c'est-à-dire la culture de *Vitis vinifera L.*, plante monoïque) existait en Europe méridionale déjà à la deuxième période de l'âge du bronze, soit aux environs de l'an 2000 avant notre ère. Toutes les autres trouvailles de pépins de raisins fossiles, à la période néolithique ou du premier âge du bronze se rapportent à la vigne sauvage (*Vitis sylvestris* Smell) (2).

La distillation des liquides fermentés pour en obtenir l'alcool est connue de la plupart des peuples mi-civilisés. Il suffit de rappeler l' « arka » des Turco-Mongols tiré du koumys, l'eau-de-vie de riz et de sorgho des Chinois et des Japonais, etc.

Parmi les autres excitants, fortifiants, narcotiques, stupéfiants, etc., il faut citer les produits des plantes riches en caféine : thé, café et chocolat qui contiennent environ 2 p. 100 de cet alcaloïde ; puis la noix de kola employée comme stimulant dans toute l'Afrique occidentale (3 p. 100 de caféine) et les graines de *Paullinia sorbilis*, dont se délectent les Indiens de l'Amazone (4 p. 100) ; enfin le « mathé » (*Ilex paraguayensis*) remplaçant le thé dans une bonne partie de l'Amérique du Sud. A noter aussi les différentes racines et certains poissons (comme le *Fistularia serrata* de Java) (3) employés en guise d'aphrodisiaques ; enfin le « coca » (4) des Péruviens et des Boliviens (*Erythroxylon Coca*), dont les feuilles mastiquées avec un peu de cendres de plantes riches en potasse vous plongent, dit MANTEGAZZA (5), dans les rêves les plus suaves, tandis que prises en infusion, elles n'agissent que comme stimulant de la digestion. Il est possible que la mastication du *bétel* ou *siri*, noix d'arécquier mélangée à de la chaux et enveloppée dans une feuille de bétel (*Chavica betle*), produise le même effet ; mais cette habitude paraît être surtout motivée par l'hygiène de la bouche, et la croyance aux effets aphrodisiaques de ce masticatoire (6). Quoi qu'il en soit, la mastication du bétel, inséparable

(1) W. HOUGH, WALTER, *Kava drinking* etc., *Smithson Contrib. to Knowledge*, Washington, 1902-5 ; *Rev. Ethnogr. Soc. Sociol.*, 1912 (?), p.

(2) A. STUMMER, *Zur Urgeschichte der Rebe* ; *Mitteil. Anthr. Gesell. Wien*, 1911 (nos 3-4.)

(3) *Internation. Arch. für Ethnographie*, t. IX, Leide, 1896, fasc. 3.

(4) Voy. GOLDEN MORTIMER, *Peru, a history of Coca*, New-York (Vail), 1901.

(5) MANTEGAZZA, *Archivio p. l'Anthrop*, 1900, p. 186.

(6) LE-VAN-PHAT (*La vie intime d'un Annamite*), Saïgon, 1908, donne la traduction d'une légende très touchante expliquant cette croyance.

de la civilisation malaise, purifie l'haleine, active la salivation. Pris en grande quantité le bétel occasionne la perte de l'appétit, le cancer de la langue et la chute des dents qu'il contribue à noircir (1).

L'usage du tabac, aujourd'hui universel, ne s'est répandu en Europe qu'au XVI[e] siècle. Dans la patrie primitive de cette plante, en Amérique, les Indiens fument modérément, quoique la pipe

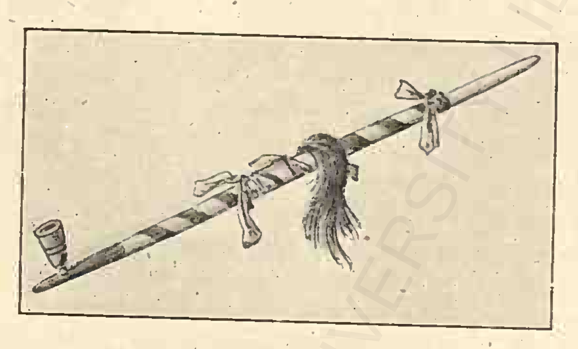


Fig. 69. — Calumet de la paix.

joue chez eux un rôle rituel et social (« le calumet de paix », etc.). La pipe, qui, en Europe, recule devant le cigare, est encore en grand honneur dans toute l'Asie où des ethnographes signalent plus de 150 variétés ethniques de cet objet (fig. 73, pipe chinoise), sans compter les nombreuses formes de « narghilé ». La cigarette paraît être d'origine malaise (2). L'habitude de fumer l'opium, qui devient si vite une passion invincible, est répandue en Chine, en Corée, en Indo-Chine, etc.

La pratique de fumer le *hachich*, extrait du chanvre (*Cannabis indica*), est localisée en Perse et en Asie Mineure ; on la retrouve cependant chez les Nègres Ba-Louba du bassin du Congo chez lesquels elle se rattache aux idées politico-religieuses.

Non content de manger, de boire, d'inhaler par la bouche et de mâcher les excitants, l'homme en avale encore par le nez. Les

(1) *Revue scientifique*, 1892, 1[er] semestre, p. 145. HOBBÉ, *Bul. Mem. Soc. Anthr.* 1908, p. 671. C'est aussi pour l'hygiène de la bouche que beaucoup de peuples de l'Inde usent du bétel et les Nègres du Sénégal mâchent continuellement des racines desséchées des différentes plantes réputées antiseptiques. En Sibérie et dans l'est de la Russie la mastication de la résine de pin (« séra ») a probablement la même origine. L'habitude de « chiquer » le tabac n'est répandue que parmi les marins européens, parmi les Javanais et les Tchouktchi. Les Américains du Nord mâchent également des gommes aromatisées.

(2) HELLWALD, *Rösselsprunge*, etc., p. 206. D'après Ten Kate (communicacion personnelle), elle serait plutôt d'origine américaine.

« prises » de tabac jadis en vogue dans la meilleure société en Europe semblent reléguées aujourd'hui parmi les habitudes des classes plus humbles. Mais chez divers Nègres Bantous de l'Ouganda, du Kameroun, de la côte est de l'Afrique, la « prise » (importée par les Européens ?) est encore en grand honneur, et les Cafres haut placés, ainsi que les Ba-Kwese du haut Kwilou, dans le Congo Belge (TORDAY), portent coquettement des tabatières minuscules, dans le lobule de l'oreille. Au lieu de tabac, les Indiens Moura du bas Amazone prisent la « parica », poudre très excitante, que l'on tire des graines sèches d'une légumineuse appelée « Inga ». La matière est prisée à deux, pendant la fête de la maturation de l'Inga : l'un met la parica dans un tube et l'envoie en soufflant dans le nez de son compagnon (1).

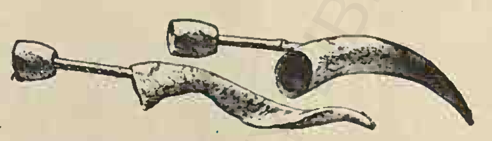


Fig. 70. — Pipes pour fumer le chanvre. (*Bassoutos*). (*Mission évangélique.*)

Comme le dit judicieusement LETOURNEAU (2), l'usage de divers stupéfiants et excitants a pour motif principal le désir qu'éprouve tout être humain de s'émanciper, ne fusse que pour un instant, des conditions ordinaires de l'existence. Il est tout heureux de pouvoir trouver à volonté, au milieu des fatigues, des ennuis, des misères de la vie quotidienne, un moment d'oubli, l'apparence d'un refuge.

HABITATION (3). — Les abris naturels, cavernes, roches surplombantes, trous dans le sol, feuillages touffus, troncs d'arbres creux, etc., ont dû être utilisés par l'homme primitif comme demeure. Mais lequel de ces abris a servi de modèle aux premières habitations artificielles ? Ce n'est pas la caverne, car actuellement encore elle est utilisée telle quelle par des populations civilisées, en Chine, en Tunisie, en Afghanistan, en France même, dans la

(1) H. BATES, *Naturalist on... Amazons*, London, 1863, vol. I, p. 331.

(2) LETOURNEAU, *Sociologie*, Paris, 1880, p. 44.

(3) Voy. pour les détails en ce qui concerne la Malaisie : M. MOSZKOWSKI, *Beiträge zur Entwickelungsgeschichte*, etc. *Archiv. f. Anthrop.*, t. X, fasc. 1 et 2, 1910 ; l'Amérique du Nord : SARFERT, *Haus und Dorf*, etc. *Id.*, 1908, t. VII, n° 2 ; et le Bresil : KOCH-GRÜNBERG ; *Das Haus... ibid*, n° 1, et l'Australie : W. ROTH, *North Queensland Ethnography ; Bull.*, n° 16 (*Huts and Shelters* (*Records Austral. Museum*, t. VIII, 1910, n° 1, p. 55, *Pl.*).

vallée du Cher (1). D'ailleurs, sauf peut-être les cabanes des Esquimaux à moitié souterraines et recouvertes d'un dôme en blocs de glace, on ne trouve guère de constructions en matières minérales chez les peuples incultes (2). Ce sont les matières d'origine végé-

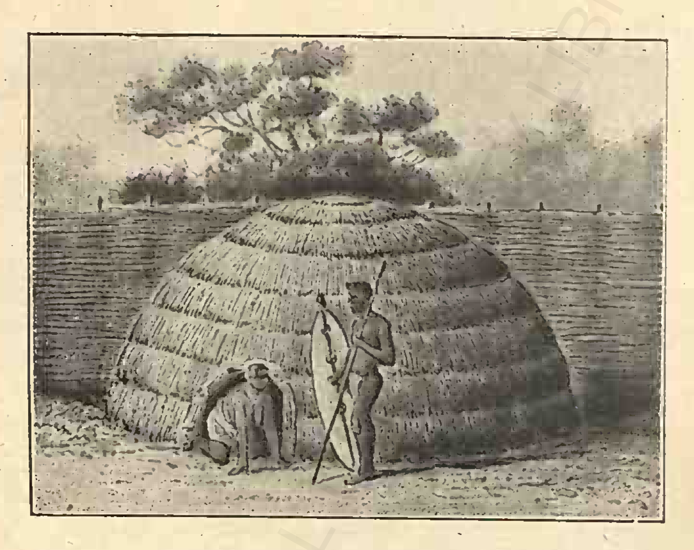


Fig. 71. — Hutte hémisphérique en paille des Cafres-Zoulous. (*D'après Wood et autres documents.*)

tale qui ont été utilisées les premières pour les habitations fixes, et les matières d'origine animale pour les habitations transportables (3).

La *hutte*, qui est le prototype de l'*habitation fixe*, dérive probablement du *paravent* formé d'une série de branches fichées dans la terre comme on en voit encore chez les Australiens. Parfois ce paravant est construit en morceaux d'écorce (Australiens), en branches ou en larges feuilles de palmiers, appuyées, comme un auvent, contre un portique formé de deux piliers et d'une traverse

(1) Cf. Fewkes, *Cave dwellings*, *American Anthropologist.*, 1910, p. 7, avec pl.; Hoernes, Les plus anciennes formes de l'habitation humaine, *Scientia*, t. 10, Paris, 1911, *et Soc. anthr.* Lyon, 1911.

(2) Les constructions en terre battue ou en argile séchée au soleil du Soudan, du Turkestan, du Mexique, etc., sont de « formation secondaire »; elles dérivent probablement des paillotes comme nous le verrons plus bas.

(3) Nous appelons « fixe » toute habitation qui n'a pas été construite en vue d'être transportée, aussi légère et imparfaite qu'elle soit. Ainsi, la hutte primitive que le Fuégien abandonne si facilement est néanmoins une habitation fixe, tandis que la tente du Kirghiz, construction beaucoup plus compliquée et plus confortable, doit être néanmoins classée parmi les habitations transportables.

(Veddas de Ceylan, Andamans), ou contre des troncs d'arbres croisés (Botocudos et autres Indiens du Brésil). Il a suffi de plier en V les morceaux d'écorce et de les disposer, comme un château de cartes, imbriqués les uns sur les autres (Australie), ou bien de disposer



Fig. 72. — Hutte et grenier des Ovampo (sud de l'Afrique). (*D'après Wood.*)

en cercle ou sur deux rangs parallèles les branches feuillues des paravents, de réunir leurs sommets, de boucher les interstices avec de l'herbe, de la mousse, de l'écorce, pour transformer le fragile abri en une hutte plus résistante, garantissant mieux contre les intempéries. La forme de la demeure primitive dépendit donc avant tout de la disposition des branches du paravent : les mettait-on en cercle ? la hutte devenait conique si les branches qui ont servi à sa construction étaient rigides (Fuégiens) ; hémisphérique, en coupole, si elles étaient flexibles et feuillues (Australiens). Plaçait-on les branches en deux rangs parallèles ? la hutte prenait la forme d'un toit à deux versants, plans (Indiens de l'Amazone) ou convexes (Todas) suivant les matériaux.

Cherchant à se garantir mieux encore de la pluie, du vent et du soleil, les premiers architectes ont dû creuser la terre au-dessous de la hutte, comme le font encore aujourd'hui les Aïnos, les Tchouktchi, les Kamtchadales. Ce travail a pu donner l'idée comme le dit TYLOR (1), de prolonger les parois verticales au-dessus de la terre. Les joncs, les mottes de terre employés pour



Fig. 73. — Tente d'été des Toungouz-Manègres, en écorce de bouleau (*type exceptionnel*).

boucher les trous, ont fini par former des murs, et l'ancienne hutte ainsi soulevée s'est transformée en demeure plus confortable ayant *toit* et *murs*. C'est probablement ainsi que prirent naissance les cabanes en forme de ruche des Cafres-Zoulou, les cabanes cylindriques recouvertes d'un toit conique des Ovampos (fig. 72) et celles des Gaulois du temps de César. La paille entrant comme matière principale dans la construction du toit et parfois même du corps de ces habitations, on peut les qualifier de *paillottes* ou *chaumières*. Quant aux huttes quadrangulaires, elles se transformèrent de

(1) E.-B. TYLOR, *Anthropology*, p. 281.

même en maisonnettes dans le genre de celles des Mouchikongo, ou celles de la côte Guinéenne (1). Chez les peuples du pourtour de l'océan Pacifique et de l'océan Indien, depuis les Kamtchadales et les Indiens du nord-ouest de l'Amérique, jusqu'aux Maoris et aux indigènes de Madagascar, les maisons quadrangulaires faites



Fig. 74. — « Gher » ou tente des Kalmouks d'Astrakhan, dont une partie est enlevée pour montrer sa charpente et son intérieur. (*Phot. Sommier.*)

de bambous, roseaux et palmes, sont dressées sur pilotis, même loin de l'eau (2) (Palaffites).

Les murs en paille ou roseaux ont de bonne heure été consolidés par un enduit de glaise (Sénégal) et palafittes de l'époque du bronze (en Europe), puis les habitants des pays secs, observant la solidité de l'argile séchée, ont été conduits à faire des briques (briques crues). Ces briques ont été connues des Babyloniens, des Égyptiens et sont encore employées aujourd'hui au Soudan, dans le Turkestan, au Mexique, en Chine.

HABITATIONS TRANSPORTABLES. — Du moment où le chasseur primitif s'endormit la nuit sous la peau d'une bête étalée sur deux

(1) L. Hosel, *Die Rechteckige Schragdachhütte Mittelafrikas ; Globus*, 1894, t. LXVI, p. 341, 360 et 378, avec carte.

(2) Il y a plusieurs autres types d'habitations, particuliers aux différentes régions : les maisons en roseaux du Lob-Nor (Turkestan oriental), les maisons finnoises dérivées des constructions à moitié souterraines, les habitations des montagnards caucasiens, etc.

ou trois perches, et transporta le lendemain cette peau à une autre place, la *tente* fut inventée. Les peaux sont restées les meilleurs matériaux pour sa construction jusqu'à l'invention du feutre et des étoffes tressées ou tissées, suffisamment larges. L'écorce d'arbres n'est employée qu'exceptionnellement, en Sibérie par exemple, et pour des tentes d'été seulement (fig. 73). Comme la hutte, la tente peut être circulaire ou conique (Indiens de l'Amérique du Nord), ou en coupole (Cafres) ; ou bien prismatique à base rectan-



Fig. 75. — Maison hexagonale des Altaïens sédentaires, construite à l'imitation d'une yourte des nomades. (*D'après Yadrintsev.*)

gulaire (Tibétains, Tsiganes). La dernière de ces formes n'a pas été perfectionnée et la tente arabe actuelle qui en dérive n'en diffère que par les dimensions et par le tentelet disposé à l'entrée. Par contre, les deux formes circulaires ont été perfectionnées par l'emploi de treillages au lieu de piquets, de feutre au lieu de peaux La tente est devenue ainsi confortable, mieux appropriée à la vie des nomades demi-civilisés. C'est une véritable maison, recouverte d'un toit, conique dans le « Gher » des Mongols (fig. 74), hémi-

sphérique dans la « Yourte » des Kirghiz (1). Cette demeure de nomades a servi de modèle aux peuplades Iénisséiennes ou

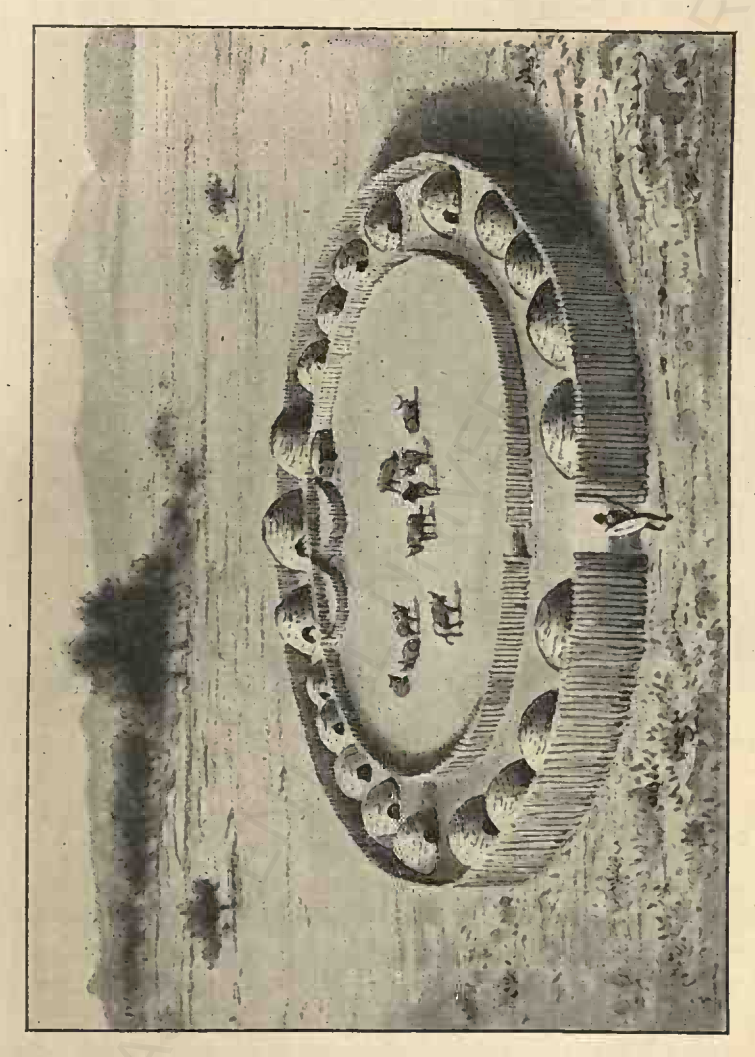


Fig. 76. — Kraal ou village cafre avec son enceinte de défense. (*En partie d'après Wood.*)

Altaïennes de la Sibérie méridionale pour leurs habitations fixes, en bois, de forme hexagonale ou octogonale imitant la yourte cir-

(1) La tente n'a jamais été posée, en règle générale, chez les Turco-Mongols sur une voiture, pour être transportée, comme se sont plu à l'affirmer les auteurs depuis RUBRUQUIS jusqu'à nos jours. L'usage en question n'a existé que dans quelques tribus Nogaï et

culaire (fig. 75) ; ce n'est que peu à peu, sous l'influence russe qu'elle s'est transformée en maison à quatre faces (1). Les « mazanki » des Téléoutes de la Sibérie, des paysans Roumains ou Petits-Russiens, avec leurs murs en fascines enduites d'argile et de chaux, ne sont probablement que des imitations des tentes à treillages.

Dès que la vie sociale se complique un peu, on voit apparaître à

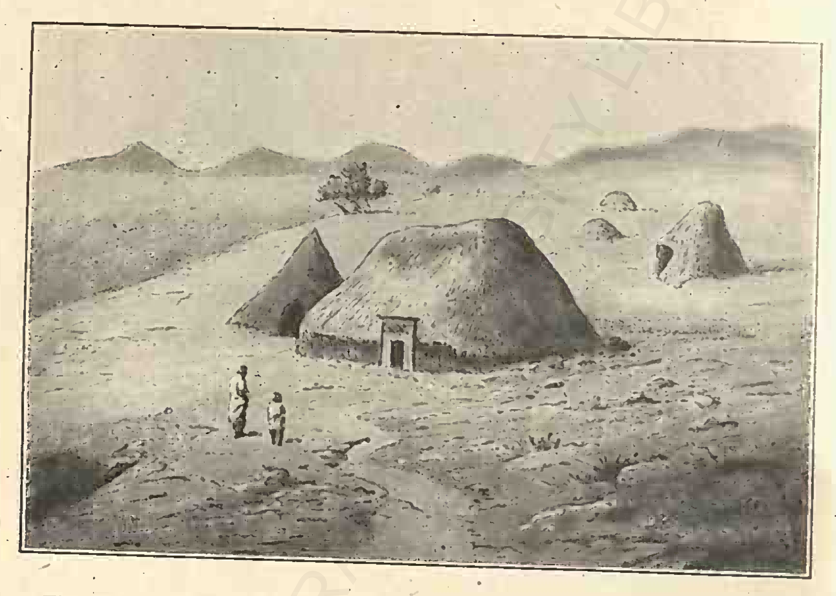


Fig. 77. — Huttes des Hottentots dans l'état libre de l'Orange. (*D'après Christol.*)

côté de l'habitation proprement dite d'autres constructions : greniers et magasins ordinairement édifiés sur des piliers (les Malais, les Aïnos), ou sur des supports en argile (Soudan), en bois (fig 72), etc., pour les protéger contre les attaques des bêtes. Chez les Dayak de Bornéo, des disques horizontaux enfilés sur les piliers préserve des rats. Des échelles rudimentaires, troncs d'arbres encochés, donnent accès à ces greniers. D'autres constructions, légères sur les arbres, servent de refuge en cas d'attaque et d'observatoire pour surveiller l'ennemi. C'est aussi l'idée de défense qui suggéra le groupement

encore n'a-t-il été pratiqué que dans les circonstances spéciales (mariages, transport des femmes)..

Nous avons constaté leur existence vers 1872 chez les Tatars de Koundrov près Astrakan. Une de ces voitures-tentes figure au Musée Alexandre III à Pétrograd.

(1) Kharouzin, *Istoria*, etc. (*Hist. du développ. de l'habitat. chez les nomades Turco-Mongols de la Russie*) ; Moscou, 1896 (en russe).

des maisons en villages. Dans les pays non civilisés, les villages et les agglomérations urbaines sont entourées de palissades (kraal des Cafres, fig. 76), de fossés, parfois remplis de trappes et de piquants (Laos), enfin de murs. Les tours de surveillance remplacent alors les observatoires sur les arbres (exemple, village Lesghi du Caucase). Suivant les formes de la propriété (Voy.

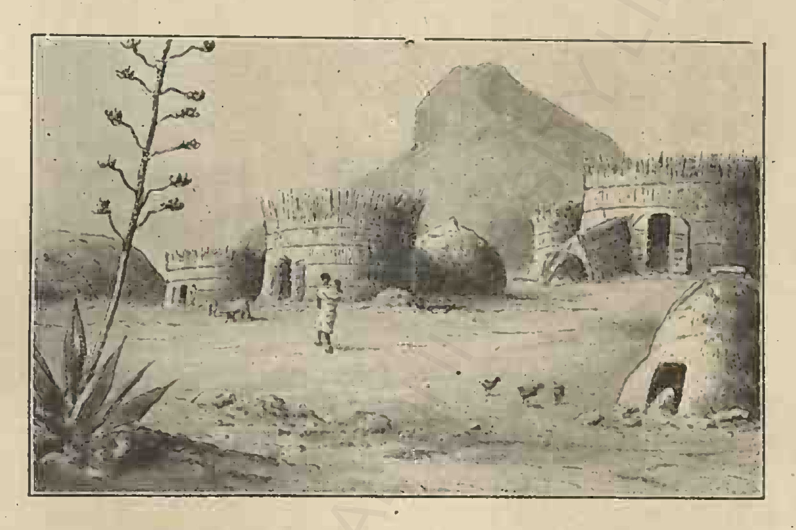


Fig. 78. — Village de Bassoutos. (*D'après Christol.*)

chap. VII), plusieurs familles peuvent habiter des maisons énormes où chacune d'elles a un compartiment spécial à côté de l'espace commun où logent les gens non mariés (Nagas, Kiou-tsé, Indiens Pueblos). Les « maisons communes », si répandues dans toute l'Océanie, dans quelques parties de l'Afrique, à Madagascar (les « Lapa »), chez les Indiens du nord-ouest du Brésil (les « Maloca ») et chez certains peuples de l'Indo-Chine, servent en même temps de « garçonnière », de lieu de réunion, de temple, d'auberge, etc. Souvent la « maison commune », sorte de mairie et de club, est un bâtiment distinct et séparé de la « maison des garçons », par exemple chez les Stabes de la boucle du Niger (1) ou de la « maison des filles » comme chez les Igorotes des Philippines. Certains auteurs (2)

(1) Desplagnes, *Bul. Soc. Anthr.*, 1906, p. 81.

(2) R. Thurnwald. *Stufen der Staatsbildung. Zeitschr. f. vergleich. Rechtswissenschaft*, 1911, t. 25, fasc. 2-3.

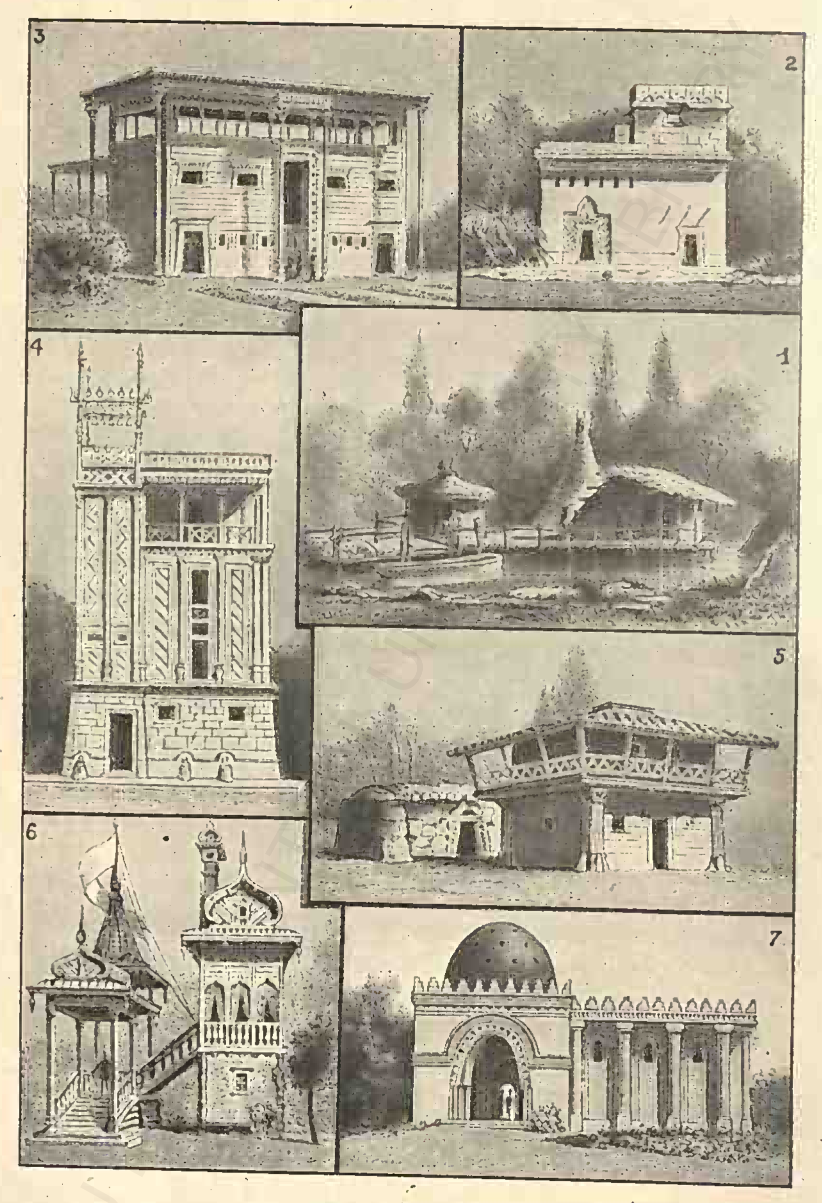


Fig. 79. — Histoire de l'habitation à l'Exposition universelle de 1889.

1. Cité lacus:re.
2. Monument du Mexique. Incas.
3. Égypte.
4. Rhénicie.
5. Étrusque.
6. Russie.
7. Perse.

(D'après nature, par *M. A. Tissandier.*).

croient reconnaître dans ces maisons communes le premier noyau de l'organisation d'un État (1).

Aux habitations se rattachent tout naturellement le *mobilier*, les *ustensiles de ménage*, le *chauffage* et l'*éclairage*. Chez les peuples

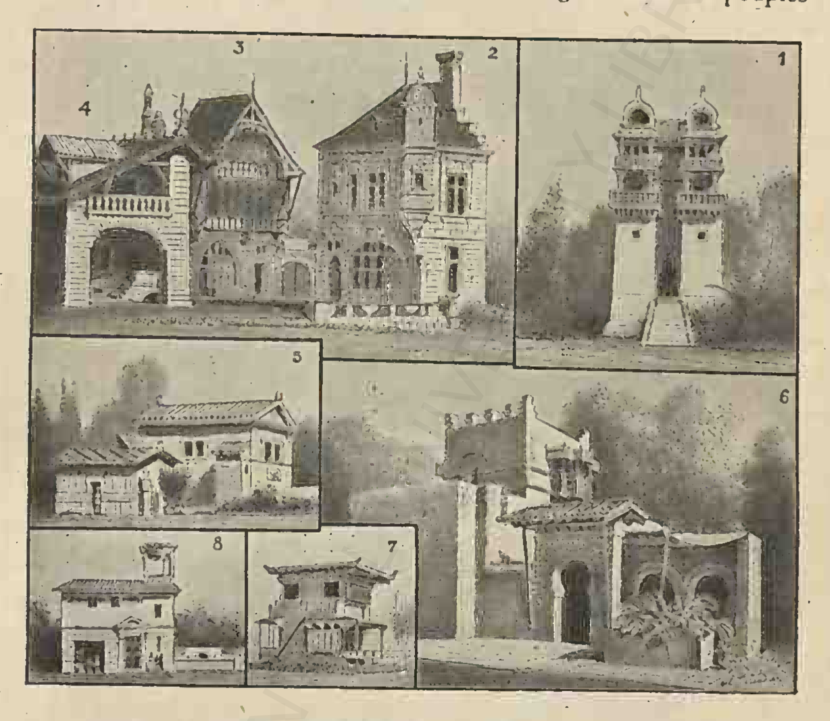


Fig. 80. — L'histoire de l'habitation à l'Exposition universelle de 1889.

1. Monument Hindou.
2. Renaissance.
3. Moyen âge.
4. Roman.
5. Grec.
6. Arabe.
7. Japon.
8. Romain-Italien.

(D'après nature, par *M. A. Tissandier.*)

primitifs, tout le mobilier se réduit à quelques peaux et bottes de paille ou d'herbe sèche servant à la fois de lit et de siège. Les nattes sont déjà un signe de civilisation un peu plus avancée. Les tapis, les sièges et les lits viennent ensuite (fig. 74 et 250). Le chevet de bois, en forme de banquette, est répandu depuis le Japon et la Nouvelle-Guinée, jusqu'au pays des Niam-Niam et le Soudan

(1) Pour plus de détails voy. aussi : ANKERMANN, *Zeitsch. f. Ethnol.*, 1910, p. 288 (pour le Cameroun).

Oriental où il a dû pénétrer probablement par l'Égypte. Les coffres



Fig. 81. — Case Boubou (Oubangui). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

pour garder le linge, la vaisselle, sacs, paniers (1), etc., sont des inventions tout à fait tardives.



Fig. 82. — Kraal Cafre. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Le foyer fut d'abord placé au milieu de la hutte : les Fuégiens y

(1) O. Mason, *The technic of aborigin. americ. basketry ; Smithson. Rep. for* 1900, Washington, 1901.

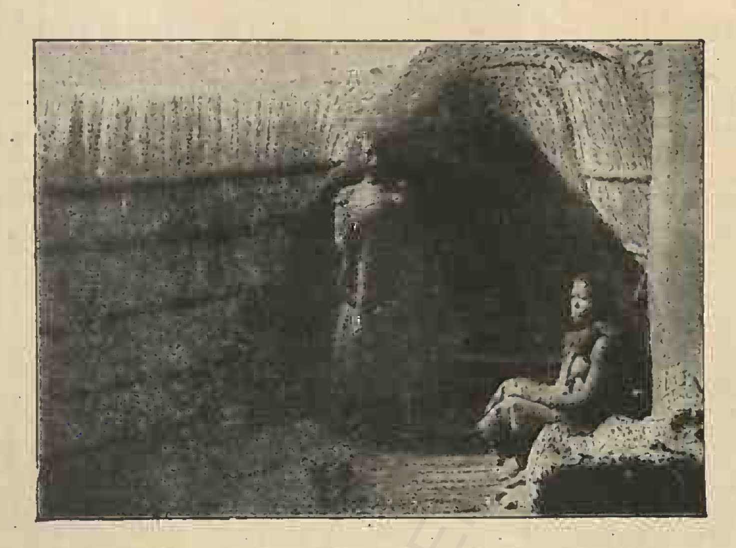


Fig. 83. — Case Lessouto. (*Missions évangéliques.*)



Fig. 84. — Un village de montagne au Lessouto. (*Missions évangéliques.*)

brûlent d'énormes arbres qui sortent hors de la hutte et qu'on avance dans le foyer à mesure que le bout se consume. La fumée s'échappe au sommet de la hutte. Les Altaïens, les Kamtchadales, les Toungouz, les Kalmouks se contentent d'un foyer analogue

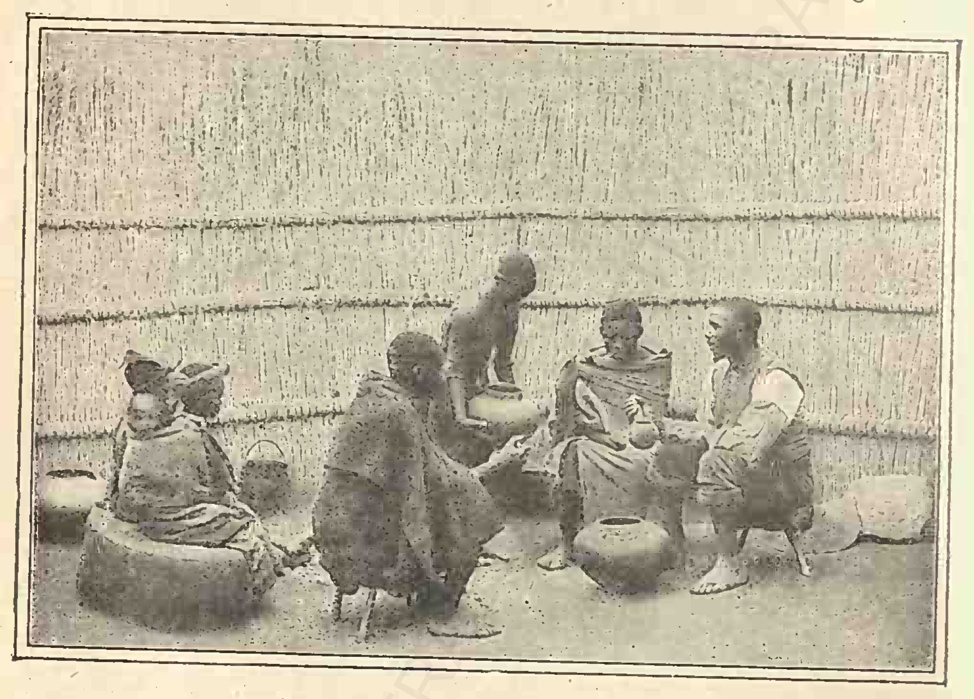


Fig. 85. — Case Lessoùto. (*Missions évangéliques.*)

(fig. 74 et 75). Chez les paysans russes, on rencontre les « kournaïa izba », ayant un poêle, mais pas de cheminée : la fumée sort par les fenêtres ou par un orifice dans le toit. En Corée, on conduit la fumée d'un poêle sous le plancher ; en Chine, sous une sorte de lit en argile (K'ang). Le manteau de cheminée, au-dessus de l'âtre, paraît une invention européenne précédant la vraie cheminée apparue au XI[e] siècle. Chez les Esquimaux, l'huile de phoque, qui brûle dans de grandes lampes en terre séchée au soleil, sert en même temps à chauffer et à éclairer.

Des lampes très finement fabriquées ont été décrites chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Les Polynésiens brûlent l'huile de coco, dans une moitié de noix de coco avec, comme mèche, la

bourre qui revêt le fruit. En Égypte, en Mésopotamie, en Europe, les lampes sont connues dès la plus haute antiquité (1). Mais la plupart des peuples primitifs se contentent encore de brûler les cônes de pins gras ou les torches résineuses. Les Moïs-Lays de l'Indo-Chine française s'éclairent à l'aide de « bûchettes de sapin main-



Fig. 86. — Case indigène du Lessouto. (*Missions évangéliques.*)

tenues en l'air sur un chandelier formé d'une double fourche de métal (2) ». Cette description peut s'appliquer mot pour mot à la « loutchina » des paysans russes, dont l'usage persiste encore de nos jours. D'ailleurs, la torche fut très employée dans toute l'Europe, avant l'invention de la chandelle et de la bougie, dont la lumière pâlit aujourd'hui devant le pétrole en Chine et au Turkestan, devant la lumière électrique dans les pays civilisés (3).

L'HYGIÈNE. — Chez les incultes, elle est parfois inexistante. Ainsi les Selong qui vivent continuellement sur l'eau (côte birmane) n'y jettent pas les détritus de toute sorte, comme il semblerait

(1) Il est possible que dans l'Europe occidentale une feuille coriace de quelque plante, pliée d'une certaine façon, ait servi de modèle aux lampes à mèche dites romaines, à en juger par certaines formes actuelles. LETOURNEAU et PAPILLAULT, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1896, p. 348. — VINCHON, *Ibid.*, p. 615.

(2) NEÏS, *Excursions et Reconnaissances ;* Saïgon, t. X, 1881, p. 33.

(3) *Cf.* HOUGH (W.), *The developement of illumination. Smithson. Rep. for* 1901 Washington, 1902.



Fig. 87. — Une cour de chef au Lessouto. (*Missions évangéliques.*)

Fig. 88. — Case Lessouto. (*Missions évangéliques.*)

naturel, mais les accumulent au fond de leurs embarcations qui exhalent une odeur fétide et presque asphyxiante pour un Européen (1). Par contre dans les villages de certaines peuplades nègres

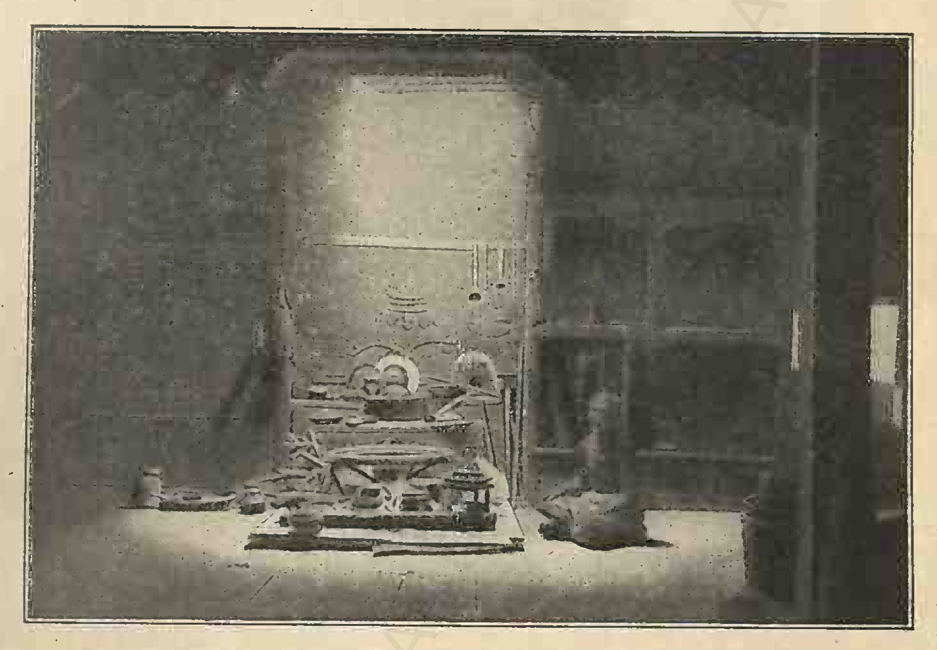


Fig. 89. — Intérieur thibétain. (*Dans les marches thibétaines. Jacques Balel.*)

on rencontre près des cases des lieux d'aisance très bien tenus ; chez les Attie:, par exemple, il est défendu de se soulager autre part que dans les cabinets privés ou publics (2). Il est possible que des considérations agronomiques jouent ici comme en Chine le rôle principal.

La propreté du corps est de rigueur chez plusieurs peuplades nègres, polynésiennes et mélanésiennes qui prennent des bains fréquents. Les peuples finnois ont connu le bain de vapeur bien avant l'installation de nos « hammam » ; les Russes leur empruntèrent cette institution. Mais il y a aussi des peuples qui ne se lavent jamais, comme les Tibétains nomades. Les soins donnés aux dents sont nombreux et variés chez les Nègres et les Indiens de

(4) Carrapiat, *The Salons ; Ethnogr. Survey of India : Burma*, n° 2, Rangoon, 1909.
(2) A. Tommasini, *Bul. Mem. Soc. Anthr.*, 1911, p. 399.

l'Amérique du Nord (1). Le nettoyage des dents à l'aide d'une brindille de *Mimosa catechu* est connu dans l'Inde depuis des siècles. C'est le « tantakâsda » mentionné dans les récits canoniques de la vie du Bouddha ; c'est aussi le « Misvâk » des Arabes et des Éthiopiens. Se rincer la bouche après chaque repas est obligatoire chez les Annamites et parmi les prêtres bouddhistes à quelque nation qu'ils appartiennent.

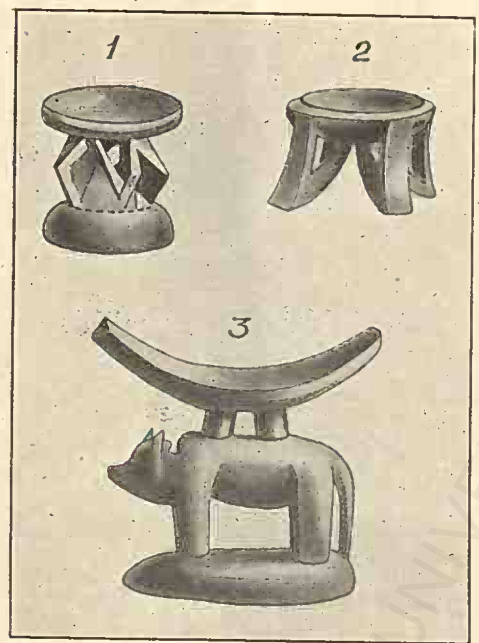


Fig. 90.

1, 2 Tabourets. 3 Repose-tête. Zambèze.

(*D'après Christol.*)

Vêtement et parure. — Dire que l'homme primitif allait tout nu est presque une banalité, mais dire que nudité n'est point synonyme de sauvagerie paraîtrait un paradoxe à beaucoup de personnes. Si, en effet, parmi les peuples qui ignorent le vêtement, il s'en trouve de tout à fait incultes comme les Fuégiens, les Australiens, les Botocudos, bien d'autres ont atteint un certain degré de civilisation, comme les Polynésiens (avant l'arrivée des Européens) ou les Niam-Niam. Les Grecs de l'antiquité classique ne couvraient

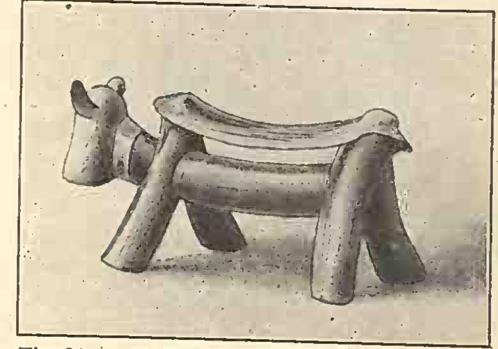


Fig. 91. — Oreiller de Magwamba (Transwaal). (*D'après Christol.*)

(1) Seyffert, *Die Pflege der Zähne bei den Naturvölkern ; Deutsch. Monatschrift fur Zahnheilkunde*, 1911, p. 842.

qu'à moitié leur nudité. C'est, comme la pudeur, une question de climat et de conventions sociales, plus qu'un sentiment naturel et inné chez l'homme. Chez les animaux et chez beaucoup de peuples le sentiment de pudeur fait absolument défaut. Au contraire, la façon d'envelopper les organes génitaux (femmes dans différentes peuplades du bassin de l'Amazone (1), hommes parmi les Néo-Calédoniens (2), les Néo-Hébridais et certains Papous de Nouvelle-Guinée (3), est de nature à attirer l'attention sur ces organes plutôt qu'à les masquer. On peut en dire autant des petits tabliers ornés, couvrant à peine le pubis, que portent les femmes Cafres (fig. 94), etc. Certains auteurs (DARWIN, WESTERMARCK) pensent même que la parure en général, et celle du bas-ventre en particulier, étaient un des plus puissants moyens de sélection sexuelle : elle attirait l'attention sur les organes génitaux. C'est donc le vêtement qui fait naître la pudeur. Celle-ci disparaît d'ailleurs souvent avec lui. Chez un peuple aussi civilisé que les Japonais, les hommes et les femmes se baignaient ensemble tout à fait nus jusqu'à la prohibition officielle au début de ce siècle ; il en était de même en Russie encore à la fin du XVIII[e] siècle. Et cependant, tout dans ce sentiment est si conventionnel, que

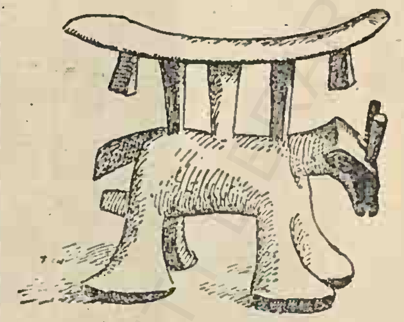


Fig. 92. — Tabouret-oreiller. Bassouto. (*Miss. évangél.*).



Fig. 93. — Mortier et pilon. Bassouto. (*Missions évangéliques.*)

(1) VON DEN STEINEN, *Unter der Naturvölk. Zentral.-Brasil.*, Berlin, 1894, p. 190.
(2) GLAUMONT, *Usages*, etc. ; *Rev. d'Ethnogr.*, Paris, 1888, p. 101.
(3) E. GIGLIOLI, *Lo suido pubico et l'astuccio penico*, etc. *Archivio p. l'Anthrop.*, t. 34, 1904, p. 317.

ces mêmes Japonais sont choqués par le nu dans les œuvres d'art (1) ; qu'il est plus indécent pour une femme chinoise de montrer son

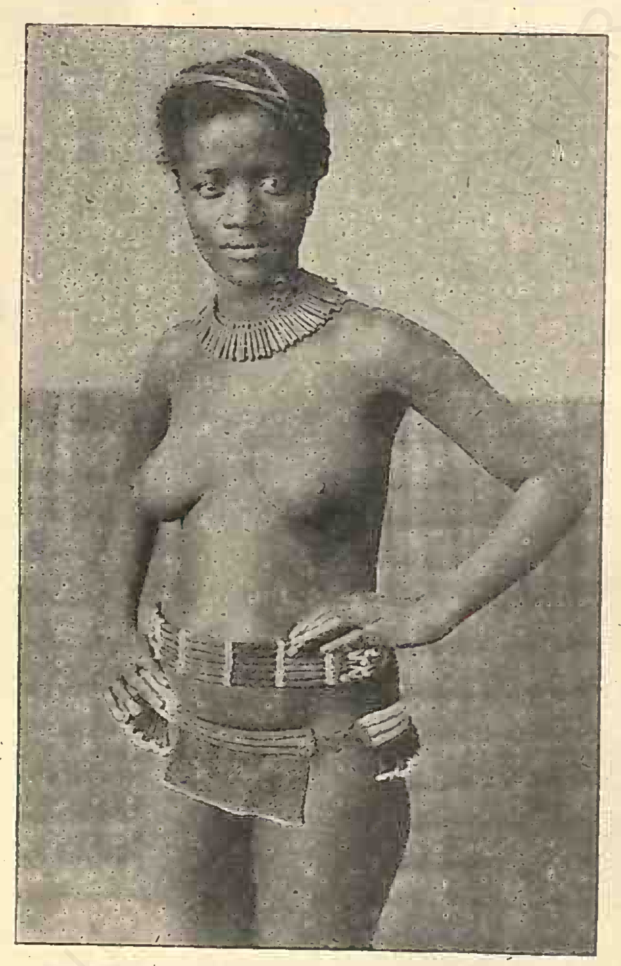


Fig. 98. — Fille Zoulou portant les trois rangées de parures (couronne, collier ceinture) et le « tablier de pudeur » en cuir, orné de perles. (*Phot. communiquée par Mlle Werner.*)

pied nu que pour une Européenne les parties les plus intimes de son corps ; qu'une femme musulmane surprise au bain par des indiscrets se presse avant tout de cacher son visage ; qu'une femme

(1) C. DAVIDSON, *Das Nackte*, etc. ; *Globus*, t. LXX, 1896, n° 18.

laotienne dans les mêmes circonstances cache avant tout ses seins (AIMONIER) ; qu'une dame européenne ne découvrirait pas sa poitrine dans la rue et se permet au bal le décolleté le plus osé, etc.

Partant de cette nudité primordiale de l'humanité, on peut se



Fig. 95.— Oufhtaradéka, Fuégien typique, avec son manteau primitif en peau de phoque ; taille 1 m. 56 ; in. céph. 97,1. (*Ph. de la Miss. scientif. du Cap Horn, Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

demander quel fut le mobile qui engendra l'habitude de se vêtir. Dans les pays à climat rigoureux, la nécessité de se garantir du froid et de l'humidité, mais dans le reste du monde ? La vanité, le désir de se distinguer des autres, de leur plaire ou de leur inspirer l'horreur, engendra d'abord la *parure* qui se transforma peu à peu en vêtement.

Parure a même le corps. — Aussi étrange qu'il puisse paraître, le fait que la parure a précédé le vêtement est bien établi en ethnographie. Souvent, d'ailleurs, il est difficile de tracer une limite entre les deux. Ainsi, la façon, la plus primitive, de se parer, celle



Fig. 95. — Femme Aïno, avec le tatouage autour des lèvres.

où le corps est orné lui-même par barbouillage avec des matières colorantes, peut être considérée aussi comme le premier vêtement (1). Presque tous les peuples qui vont nus pratiquent ce mode d'ornement (fig. 255). Mais il est surtout en honneur sur le continent américain. Les couleurs les plus employées, le rouge, le jaune, le blanc et le noir, sont fournies par l'ocre, le jus de certaines plantes, la craie, la chaux, le charbon. Certaines tribus de l'Amazone fixent avec de la colle une couche de plumes sur leur corps. Le maquillage de la figure (fig. 321 et 322) n'est qu'une forme

(1) Certains peuples s'enduisent le corps ou la chevelure de graisse, de beurre (Tibétains), d'argile, etc... parfois pour éloigner les moustiques, d'autres fois pour le parfum que dégagent ces substances ; témoins les jeunes Papou de la Guinée ex-allemande qui mâchent l'écorce du *Massoï* et s'enduisent le corps de leur salive ainsi parfumée ou la crachent sur les jeunes filles qu'ils veulent attirer. (Schellong, *Zeit. f. Ethn.*, 1905, p. 605).

atténuée du coloriage. Les femmes Thibétaines revêtent leur face d'une épaisse couche de pâte ou d'amidon dans laquelle elles ne manquent point, par un raffinement de coquetterie, d'incruster de petites graines disposées de façon à former des dessins plus ou moins artistiques ; tout cela sans préjudice de taches rouges sur les joues, faites avec le jus de certaines baies. Les Chinoises ne mettent qu'un mince enduit d'amidon de riz, et les Javanaises, comme nos élégantes, se contentent de poudre de riz. Les taches rouges sur les joues faites avec le jus du fruit d'*Eugenia Arnottiana* par les femmes *Todda* (Thurston) sont les prototypes du fard qui dépare si mal à propos le teint frais et les figures souvent belles des femmes de l'Europe méridionale (Espagne, Serbie, Roumanie, etc.).

La laque sur les dents, chez les Malais, les Japonais, les Chinois et les Annamites ; le rouge sur les lèvres, si répandu depuis le Japon jusqu'en Europe ; la teinture des ongles et des cheveux en rouge avec la « hena » (*Lawsonia inermis*), en Perse et en Asie Mineure ; enfin le maquillage des sourcils et cils en Asie, la teinture des cheveux en Europe, sont autant de manifestations de ce mode primitif de parure.

A côté du coloriage il faut citer les marques faites sur la peau au moyen de cachets-tampons (*pintaderas* des Canaries) et cachets préhistoriques trouvés dans le Derbyshire (1) et surtout le *tatouage* aux marques indélébiles. Les divers procédés de tatouage se ramènent à deux (2) : celui *par incision* donnant une cicatrice en creux ou en relief, et celui *par piqûre* où le dessin est produit par instillation de couleur sous l'épiderme. Le premier est pratiqué par les peuples à peau foncée (fig. 33, 34, 309, 322), la couche dermique incisée et moins pigmentée se détachant en cicatrice *creuse* et blanchâtre sur l'épiderme foncé. Les cicatrices en relief s'obtiennent en maintenant l'incision ouverte jusqu'à ce que les tissus incisés commencent un néoplasme actif. Le tatouage par piqûres s'applique au contraire aux peuples à peau claire. Les Néo-Zélandais, les Dayaks, les Laotiens, dits « ventres verts », en fournissent de beaux exemples. Aux îles Marshall, on observe les deux procédés qui sont employés concurremment selon la pigmentation

(1) Abercromby, « *Man* », n° de mai 1906.
(2) Ling Roth (*J. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, 1901 et *Anthr. Rev.* n° 117) distingue quatre modes : 1° Incisions en creux ; 2° Incisions en relief ; 3° Piqûres ou tatouage proprement dit ; 4° Piqûre néo-zélandaise avec petit ciseau produisant un sillon.

variée des indigènes (1). Le tatouage est parfois restreint à un seul sexe (femmes Aïno, Tchouktchi), ou à une catégorie sociale (2) (marins, criminels, prostituées).

Il existe encore bien d'autres « mutilations ethniques », résultats



Fig. 97. — Pied normal reposant sur la plaque par sa face externe. (*Duval.*)

de certaines croyances, de certaines règles d'hygiène, le plus souvent d'une « mode » (3). Les Birmans introduisent sous leur peau des disques, des aiguilles en or ou en argent gravés de dessins et de

(1) A. Kramer, *Arch. f. Anthr.*, n. s. t. 2, 1904, p. 22.

(2) L. Vervaeck, *Le tatouage en Belgique ; Bul. Mem. Soc. Anthr.*, Bruxelles, 1906 (2e m.)

Sur le tatouage, voir : Miss A.-W. Buckland, *On tattoing, J. Anthr. Inst. G. Brit.*, t. 17, 1887-88, p. 318. Bon résumé avec carte incomplète pour l'Inde méridionale (Thurston), la Bosnie, Centre-Amérique, etc... — Joest (W.), *Tätowiren*, etc.... *und Körperbemalen*, Berlin, 1887.

(3) Flower (W.), *Fashion and deformity* (« *Nature Series* »), London, 1881.

formules mystiques (1). On connaît la déformation du pied chez la Chinoise (2). Pratiquée dès l'enfance (2 à 6 ans), elle réduit le pied à un moignon de 10 à 14 cm. de long, les orteils étant repliés sous la plante du pied et maintenus paralysés par des bandages



Fig. 98. — Radiographie de pied de Chinoise reposant sur la plaque par sa face externe. (*Duval.*)

(fig. 98 et 99). On croit que cette coutume date du xe siècle, et fut d'abord limitée aux femmes de haut rang. Elle est de moins en moins répandue aujourd'hui. Le petit pied a cependant toujours, pour le Chinois, une attraction sexuelle très forte ainsi qu'en

(1) Ling Roth, *Journ. Anthr. Inst. G. Brit.*, 1900 (*Anthr. Rev. Misc.*, n° 64, p. 66 av. fig.).

(2) H. Virchov, *Zeit f. Ethn.*, 1903, 1905, p. 544, av. radiog. du vivant. Du même, *Das Fuss der Chinesin*, Berlin, 1913, av. pl. — Dekeyser, *le Pied de la Chinoise*, *Bul. Soc. Anthr.*, Bruxelles, t. 28, 1909, p. XXIV, av. pl. — Variot et Mme Chatelin, *Bul. Mém. Soc. Anthr.* Paris, 1914, p. 239 avec radiog. et bibliogr. sommaire.

témoignent nombre d'images obscènes. L'ablation de phalanges des doigts ou des orteils (1) chez les Bochimanes et en Nouvelle-Guinée dénote une marque de clan, de tribu, ou a lieu en signe de deuil. Rappelons la déformation par abus du corset chez les Européennes (2). Les dents (3) sont arrachées aux jeunes Australiennes à l'époque de la puberté ; en Afrique occidentale, on les porte taillées en pointes, tandis que les Malais les liment en triangle, demi-cercle, etc. Il faut aussi signaler la *circoncision*, et à côté la *castration* de certains individus (Eunuques, secte religieuse des Skoptsi), ainsi que l'infibulation des jeunes filles Galla, Somali et Danakal, l'excision du clitoris chez les Mossi (Soudan) et autres mutilations des organes génitaux.

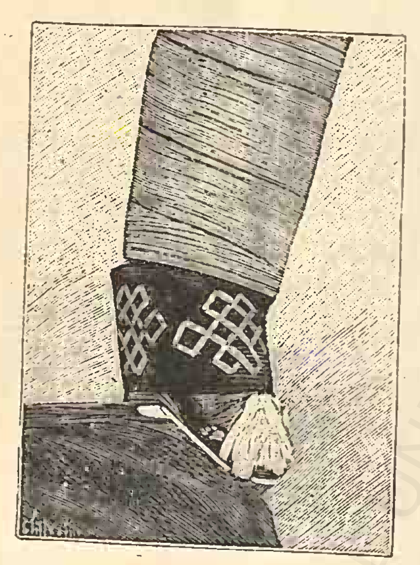


Fig. 99. — Pied d'une Chinoise chaussée.

Un chapitre entier ne suffirait pas à décrire toures les *déformations craniennes*. TOPINARD en distinguait quatre variétés, plus diverses formes spéciales (crâne trilobé des Insulaires de Sacrificios). Le plus souvent, ces déformations obtenues par bandages, compression dans des planchettes, etc., produisent le crâne dit « en pain de sucre ». Cette déformation peut être aussi le résultat de la manière dont l'enfant est couché dans son berceau, mais elle est moins accentuée, et peut passer inaperçue sur le vivant. Il faut aussi mettre à part les déformations *naturelles*, conséquences de certaines soudures précoces du crâne (*scaphocéphalie* ou bateau renversé, *plagiocéphalie* ou dissymétrie par rapport au plan médian de la face, etc.)

(1) JOEST, *l. cit.* ; J.-C. VAN EERDE, *Vinger mutilatie... N. Guinea, Tijdsch. v. k. Nederl. Aardr. Genoot.*, 2e s., t. 28, 1911, p. 49.

(2) L'usage du corset remonte à une haute antiquité. On le trouve en Crète 2.500 ans av. J.-C. Cf. R. DUSSAUD, *Civilisations préhelléniques,... mer Égée*, Paris, 2e éd., 1914, p. 65. — Mme Dr GACHES-SARRAUTE, *Hygiène du corset*, Paris 1896.

(3) P. détails voy. : JHERING, *Die Künstliche Deformirung d. Zähne, Z. f. Ethn*, t. 14, 1882, p. 210. — LACHE, *Die Verstümmlung der Zähne, Mitt. Anthr. Ges, Wien*, 1901, p. 13, et pour l'Inde THURSTON. *l. c.*

et celles qu'ont pu subir, *post mortem*, les crânes enterrés par pression des terres.

La déformation *intentionnelle* proprement dite est pratiquée par les Chinouks (Versant ouest de l'Amérique du Nord) ; par les

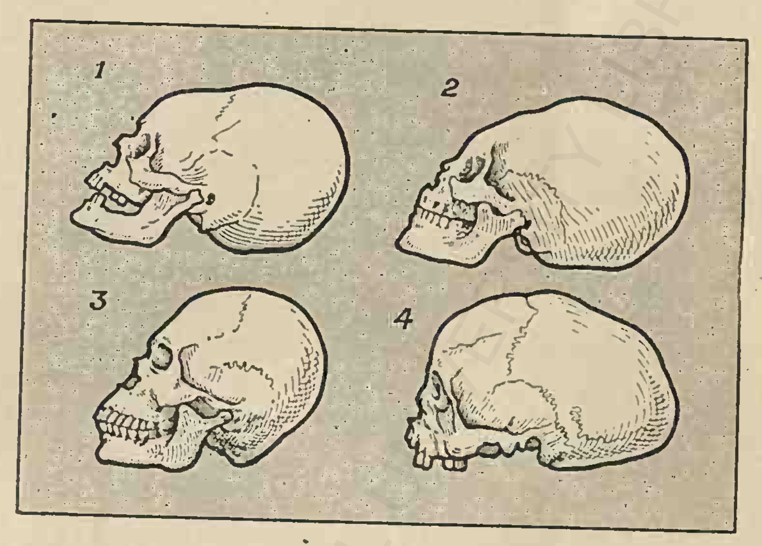


Fig. 100.— Crânes déformés artificiellement. (*Musée de l'école d'Anthropologie.*) (*J. Bertillon.*).

1. Crâne Toulousain.
2. Crâne du Pérou.
3. Crâne Mexicain.
4. Autre crâne Mexicain.

Aymaras de Bolivie, aux Nouvelles-Hébrides, chez certains Malais (1) et en Asie Mineure où certaines têtes rappellent certaines têtes qu'HIPPOCRATE (2) a décrites au Ve siècle chez les *macrocéphales* du littoral de la Mer Noire. Ainsi les crânes déformés découverts près de Kertch et ailleurs en Crimée, dans les nécropoles de Samtavro (Caucase) et près du Mont Eborous (Ossétie), près de la mer d'Azov, en Hongrie, le long du Rhin, en France, Angleterre, Suisse, Italie dans les tombes du IIIe au VIIIe siècle, appartiennent aux « Barbares », aux *Alanes*, ancêtres présumés des Ossètes.

En Europe, l'usage de « façonner » la tête devient chaque jour

(1) E. MANNUCCI, *Archivio. p. l'Anthr.*, 1910, p. 175.
(2) HIPPOCRATE, *Des airs, des eaux et des lieux ;* trad. Littré, Paris, 1839-61, t. II, p. 59.

plus rare. La déformation « toulousaine » décrite par Broca se pratique encore de ci-de là en France, surtout dans les Deux-Sèvres. Au Pérou, les crânes des enfants, comprimés latéralement et de bas en haut, finissaient, par cette déformation spéciale, par prendre la forme d'une poire.

Quelle est l'influence de ces déformations sur le développement intellectuel ? Les recherches faites dans cette direction ne fournissent aucune réponse décisive ; mais on peut présumer que la déformation, sans être aussi funeste qu'on peut le croire, peut favoriser l'éclosion des maladies cérébrales chez les personnes qui y sont prédisposées (1).



Fig. 101. — Tatouage des insulaires du Ponapé. (*D'après J. Kubary.*)

Chez les Chinoks (Colombie britannique) les gens à têtes déformées faits prisonniers n'étaient pas réduits en l'esclavage (2).

Parure avec des objets attachés au corps. — La perforation de l'oreille, du nez, des lèvres, en vue de placer dans le trou un ornement marque un passage naturel vers la *seconde façon de se parer*, qui consiste à placer ou à suspendre sur le corps des objets de parure. Les Botocudos se perforent les lobules des oreilles et la lèvre inférieure pour y introduire de fortes rondelles de bois appelés *botocs*. Chez plusieurs peuples de l'Afrique équatoriale du groupe Sandé, Nègre ou Bantou occidental, les femmes portent

(1) Voy. pour les détails : L.-A. Gosse, *Essai déform. artif. crâne*, Paris, 1855 ; Broca *Instr. craniol.*, 1875 ; P. Topinard, *Rev. Anthr.*, 1879, p. 497, et *Élém. Anthr.*, p. 744 ; Delisle, *Déform. du crâne*, Paris, 1880 ; et *Congr. Américanistes*, Paris, 1892, p. 300 ; Ambialet, *L'Anthropologie*, 1893, p. 11 ; D. Anoutchin, *Crânes déformés*, etc., *Congr. intern. Anthr. préhistor.*, 11ᵉ session (Moscou), 1892, t. I.

(2) A. B. Lewis, *Memoirs Americ. Anthr. Assoc.*, t. I, Lancaster (Pa), 1906, p. 154.



Fig. 102. — Un domestique tatoué au Japon. (*Nature.*)

dans l'une ou dans les deux lèvres des disques semblables ayant souvent de 15 à 20 cm. de diamètre (*pelelé*), ce qui les empêche même de parler distinctement (1). Plusieurs peuples indiens de l'Amérique du Sud portent des disques plus ou moins grands dans les oreilles ; d'autres Indiens fixent des plumes sur leurs joues ; les Papous et



Fig. 103. — Tête de Maori tatouée (face). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

les Australiens passent une baguette en os dans la cloison du nez (fig. 309 et 310) ; les Caraïbes et les Nègres de l'Oubanghi pratiquent un orifice dans la lèvre inférieure pour y insérer des cylindres en cristal, en os, en métal, ou tout simplement des épingles. Certains peuples Sandé et Bantou occidentaux portent des tiges analogues dans la lèvre inférieure. Les Fons portent plusieurs rangées de perles dont le fil passe dans la cloison du nez et derrière les oreilles, ce qui leur donne l'aspect d'avoir les moustaches en perles. L'ornementation du nombril est plus rare ; on l'a signalée chez les

(1) *Mission Cottes*, *Anthropologie*, par Poutrin et Guirol, Paris, 1911. — A. Chevalier, Communication orale.

Guimirra de l'Éthiopie méridionale qui portent un annelet de laiton, orné de pendeloques, sur le rebord de la cicatrice ombilicale (1). Les usages analogues persistent d'ailleurs chez des peuples plus vêtus. Les anneaux au nez des Dravidiennes, ou des femmes Tatar ; les pendeloques auriculaires des Indiens d'Amérique



Fig.108. — Tête de Maori tatouée (profil). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

(fig. 321 à 324) ; les rondelles en os aux commissures des lèvres chez les Esquimaux ; les feuilles de métal ou les pierres précieuses incrustées dans les dents chez les Malais de Sumatra, en sont la preuve. Et les boucles d'oreilles des Européennes ne sont-elles pas le dernier vestige d'une parure sauvage qui exige la mutilation d'un organe ?

Les cheveux servent aussi à fixer des ornements : fleurs, bijoux, rubans, copeaux, plumes (fig. 1, 47, 247, 305, 321, 322, etc...). Quant à l'arrangement des cheveux eux-mêmes, il dépend naturellement de leur nature. Les Nègres, aux cheveux courts et laineux, ne peuvent avoir qu'une *coiffure* peu compliquée (fig. 94 et 294).

(1) Montandon (S.), *Revue d'ethnogr. et de sociol.*, 1912, p. 150.

Les peuples à cheveux droits se contentent de laisser la chevelure flottante (Américains, fig. 323, Indonésiens) ou la ramassent en chignon (Annamites, Coréens, Esquimaux), en une ou plusieurs nattes (Chinois), en plusieurs

Fig. 105. — Tatouages par incisions : 1. Femme arabe Salomat portant le tatouage de Raba. 2. Sara-Laka. 3. Ndam. 8. Kotoko. (*Dessins du Dr Decorse. L'Anthropologie.*)

plaques ou bandes collées et disposées de diverses façons [Mongoles, Japonaises (fig. 250), Chinoises]. Mais c'est chez les peuples à cheveux frisés ou légèrement laineux que la coiffure atteint au

plus grand degré de perfection. Il suffit de rappeler les monuments capillaires des Bedjas (fig. 287), des Foulbé (fig. 290), des Papous, dont les « têtes en vadrouille », avec, parfois, un peigne à six dents coquettement planté au sommet, sont caractéristiques (fig. 315 et 316) (1).

L'usage de raser les cheveux et la barbe, l'habitude de s'épiler, sont plus répandus chez les peuples dont le système pileux est peu développé que dans les races velues. Tous les Mongoloïdes, tous les Indiens de l'Amérique et presque tous les Océaniens se rasent ou s'épilent. Le rasoir, parfois simple éclat d'obsidienne ou de verre, accompagne chez eux la pince épilatoire. Le port de la barbe ou des cheveux longs est une question de mode ou de conventions sociales. Depuis le temps des patriarches, la barbe est honorée dans l'Orient, tandis qu'en Occident les fluctuations de la mode ou de l'opinion ont fait de sa présence ou de son absence un signe d'opposition (clergé protestant avant le XVIIIe siècle en Allemagne, républicains du milieu de ce siècle en France), ou une marque distinctive de certaines classes (clergé catholique, domestiques, acteurs, militaires dans beaucoup d'États). Plusieurs idées superstitieuses se rattachent aux cheveux humains. Depuis le IXe siècle jusqu'à la fin du moyen âge, les Slaves et les Germains imposaient la tonsure à leurs enfants, croyant faciliter l'éruption des dents.



Fig. 106. — Un habitant du département de la Haute-Garonne dont la tête a subi la déformation dite « toulousaine ». (*Phot. Delisle, cliché de la Soc. Anthr., Paris.*)

Il serait trop long d'énumérer tous les peuples chez qui la coupe des cheveux est un stigmate d'esclavage ou de déchéance ; certains

(1) Pour le peigne voy. : F. WINTER, *Le peigne à travers les âges*, Leipzig. 1907, av. pl.

peuples coupent leurs cheveux en signe de deuil (Indiens Dakota, etc.) d'autres, au contraire, les laissent pousser très longs. L'habitude de faire pousser des ongles de plusieurs centimètres, si répandue parmi les classes riches en Indo-Chine et en Malaisie, inspirée par la vanité, indique qu'on n'a pas besoin, pour vivre, d'avoir recours au travail manuel.

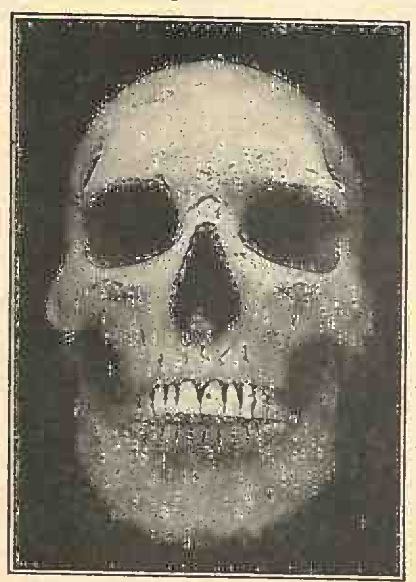


Fig. 107. — Déformation toulousaine (face). (*Collection Muséum Hist. Nat.*).

CEINTURE, COLLIER ET COURONNE. — Les ornements que l'on fixe au corps sans le mutiler (*second stade de l'évolution de la parure*), sont très variés. A l'origine, ce sont des lanières de peau, des nerfs d'animaux, des tiges herbacées, parfois tressées, que l'on passe autour de la tête et des



Fig. 108. — Déformation toulousaine (profil). (*Collection Muséum d'Hist. Nat.*).

parties du corps offrant un rétrécissement au-dessus d'une saillie

osseuse ou d'une masse musculaire quelconque : le cou, la taille, les poignets, les chevilles permettant de distinguer quatre classes d'ornements : couronnes, colliers, ceintures (fig. 94 et 338) et bracelets (aux bras et aux jambes). A ces liens simples, on fixa toutes sortes d'ornements secondaires : coquilles brillantes (fig. 1, 294, 312, 321, 322, 323), graines et insectes à vives couleurs, perles d'os et de coquillages (fig. 312, 322 et 323), griffes de fauves, dents et osselets d'hommes et d'animaux (fig. 321 et 322), soies et sabots des suidés, morceaux de fourrures, plumes, feuilles et fleurs. Et c'est de ces ornements surajoutés que naquit le vêtement. La lanière de la tête, en dehors de son emploi utilitaire comme carquois (les Bochimans y fixent les flèches), se transforme en couronne de plumes, si connue, chez les Indiens de l'Amérique ou chez les Mélanésiens, en couronne de fleurs chez les Polynésiens, en couvre-chef quelconque chez d'autres peuplades (fig. 41, 68, 234, 237, 238, 239, 245, 267, etc...).



Fig. 109. — Hawaïen déformé. (*Collection Muséum Hist. Nat.*).

A la lanière du cou, ou collier, on suspend une peau de bête et voilà un manteau. Chez les Fuégiens, ce morceau de peau est si exigu qu'on est obligé de le tourner suivant la direction du vent, pour protéger efficacement le corps (fig. 95). La lanière de la taille, la ceinture, est également surchargée de différents appendices et se transforme en jupe. Les branches feuillues que les Veddas enfoncent sous leur ceinture, les morceaux d'écorce retenus par la même ceinture chez les Niam-Niam, le « sarong » indo-malais

(fig. 259 et 306) qui fournit en même temps les éléments d'une jupe et d'une ceinture, tout cela n'est que le prototype de la jupe.

La place nous manque pour exposer en détail comment d'autres ornements et les vêtements eux-mêmes sont sortis de ces humbles

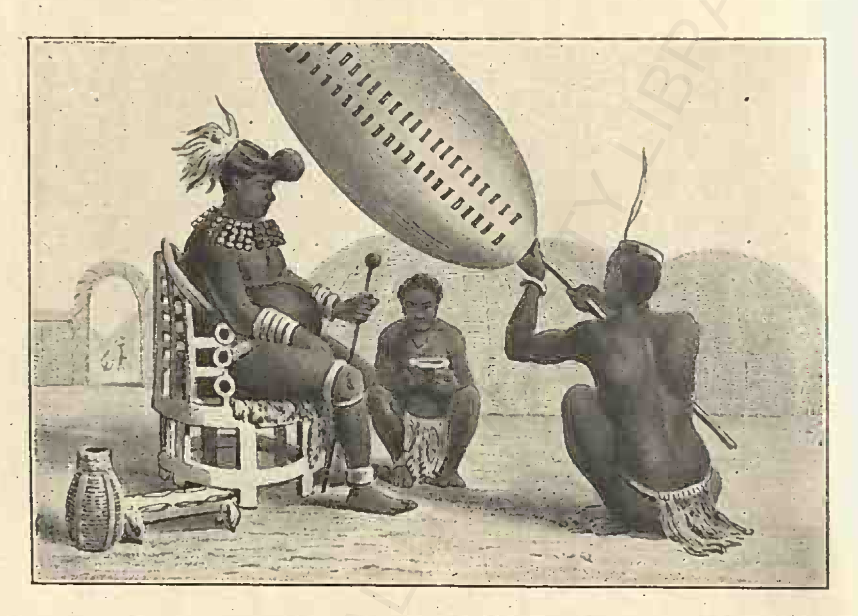


Fig. 110. — Panda, feu roi des Zoulous.

débuts ; dans quelles circonstances le bracelet se transforma en bague, et la pierre ou la dent tordue d'un sanglier, la coquille perforée (fig. 312 et 315) remplacèrent dans cette classe d'ornement les lanières ; comment, les métaux une fois connus, les plaques en or et en argent, les anneaux creux et pleins, en or, argent, cuivre ou fer (fig. 110 et 293), les fils de laiton enroulés plusieurs fois en spirale autour du cou et des membres, se sont substitués aux lanières de peau, aux brins d'herbe, aux pierres et coquillages. L'enchâssure des pierres précieuses a achevé la transformation de la parure. Le métal a rendu la parure massive, incommode même sous le climat des tropiques : dans certains pays de l'Afrique, les riches élégantes ont des esclaves spécialement chargées de verser des pots d'eau sur les bracelets en tours de spire qui emprisonnent tout le bras ou toute la jambe et qui s'échauffent outre mesure au soleil (J. S. Wood).

Quelques mots seulement de la *fabrication des étoffes* et de la *confection des vêtements.*

Les peaux de divers animaux (bœuf, mouton, renne, cheval, phoque, chien, élan), ont d'abord été employées telles quelles. Puis on les a débarrassées des poils, quand il ne s'agissait pas de se garantir du froid, en les mettant macérer dans l'eau additionnée de cendres ou autres substances alcalines. C'est ainsi encore que procèdent les Indiens de Far-West pour obtenir les peaux de bœuf, grossières et dures, pour leurs tentes. Mais s'ils veulent les utiliser pour vêtement ou s'ils ont affaire à des peaux de daim, ils les grattent avec des grattoirs de pierre ou de métal, les coupent en deux (en épaisseur) et les travaillent avec des polissoirs en os pour les rendre plus souples encore. Le



Fig. 111. — Tête et parure de femme Boubou. (*Oubangui.*)



Fig. 112. — Groupe de femmes sara-djingé dites « femmes-à-plateaux ». (*Muraz.*)

tannage vient beaucoup plus tard, chez des peuples mi-civilisés

(anciens Égyptiens, etc.); mais les outils pour travailler les peaux sont restés presque les mêmes depuis les temps préhistoriques jusqu'au milieu du XIX[e] siècle où les procédés mécaniques et chimiques ont été appliqués à cette industrie (1). A part les mam-

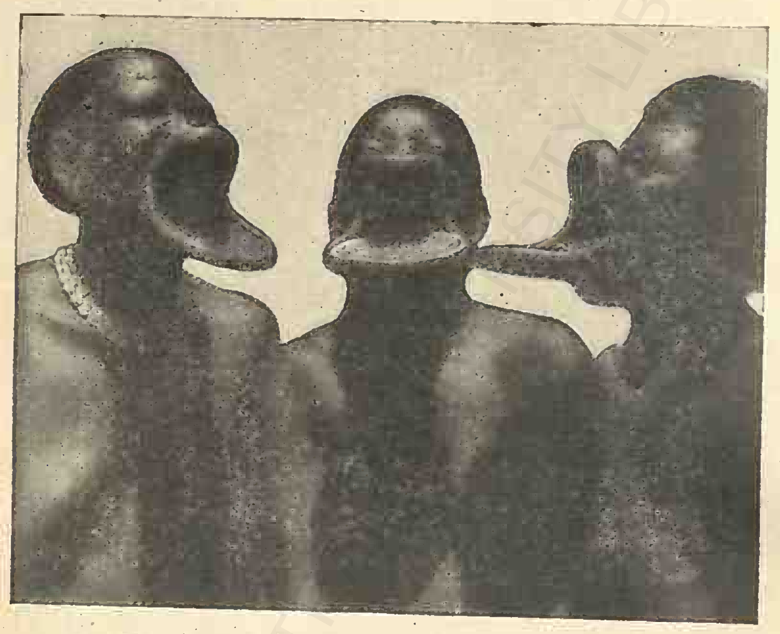


Fig. 113. — Trois femmes-à-plateaux ouvrant la bouche. (*Muraz.*)

mifères, peu d'animaux ont fourni des matériaux pour l'habillement de l'homme (2) : les fameux manteaux et chapeaux en plumes d'oiseaux si artistement travaillés par les Hawaïens et les anciens Mexicains, n'étaient qué des vêtements de parade, réservés aux chefs ; les habits en peau de saumon, préparée d'une certaine façon, n'ont pas dépassé le territoire d'une seule peuplade, les Goldes de l'Amour ; les imperméables en vessie de poisson des Tchouktchi ne sont que des vêtements de pêche. Par contre, le nombre de plantes qui peuvent servir à fabriquer les vêtements est considérable. Plusieurs sortes de bois fournissent les matières

(1) O. MASON, *loc. cit.*, p. 274. — PFEIFFER..., *Steinzeitliche Fellbearbeitung ; Zeitsch. f. Ethnol*, 1910, n° 6 (Abhandlungen).

(2) Notons aussi que presque partout la chaussure, et souvent la coiffure, sont fabriquées avec des matières fournies par les mammifères : le cuir, la fourrure et le feutre.

dont on fait la chaussure (sabot en France, en Hollande). L'écorce du bouleau est utilisée aussi pour la chaussure tressée (« lapti » des Russes et des Finnois) ; l'écorce de plusieurs arbres tropicaux, presque telle quelle ou à peine battue, est employée comme vêtement par les Monbouttou, les Niam-Niam, les tribus de l'Ouganda et les peuples Sandé en général ; on trouve aussi ce genre de vêtement en Amérique (chez les Warraus de la Guyane et chez les tribus Andines). En Océanie, la préparation des étoffes en écorce battue de mûrier à papier (*Brusonnetia papyrifera*) a atteint un haut degré de perfection ; la « tapa » de Tahiti, avec ses dessins coloriés et imprimés, ainsi que la «kapa» de Hawaï peuvent faire concurrence aux étoffes tissées (1).

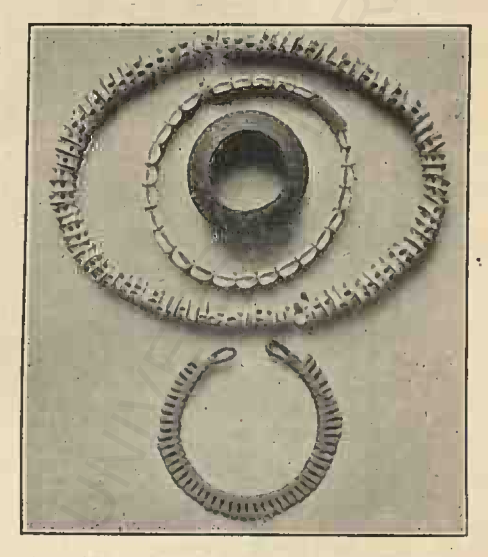


Fig. 114. — Collier de vertèbres (Congo). Collier avec cauries (H^t-Nil). Collier en imitation de dents d'ivoire (Boujos). Bracelet bois et perles (Sangha).

Ces dernières ont été connues depuis la plus haute antiquité. On en trouve dans les palaffittes de l'époque du bronze en Europe et dans les pyramides d'Égypte. Mais il semble que le *tressage* des fibres végétales, tel qu'il se pratique encore aujourd'hui dans la sparterie, a dû précéder le tissage. Les Polynésiens fabriquaient encore au XIXe siècle des robes, tressées avec les tiges de certaines herbes ; et des chapeaux de paille tressée sont confectionnés par les Malais, les Indiens du Nord-Ouest de l'Amérique, etc. En fait, le tissage n'est qu'un tressage d'une matière plus fine, le *fil*, qui lui-même n'est qu'une *corde* ou *ficelle*, très mince. Le filage est le même. Dans sa forme la plus primitive, il consiste à rouler entre les paumes des deux mains ou avec une main sur la cuisse les fibres d'une matière textile quelconque. C'est ainsi que procède l'Austra-

(1) Voy. pour les détails : W. BRIGHAM, *Hawaian Kapa Making; Hawaian Alman, and Annual* ; Honolulu, 1896, p. 76.

lien pour fabriquer une ligne avec les cheveux de sa femme, ou le Maori de la Nouvelle-Zélande, quand il transforme une poignée



Fig. 115. — Écailles de crabes servant de collier indien de la Guyane Française. (*Galibie*). (*Document Ag. génér. colonies.*)

de lin indigène pouce par pouce en une corde parfaite (1). Il aurait suffi à l'Australien de transformer en fuseau la petite baguette avec deux pièces en croix sur laquelle il enroule sa précieuse ligne, pour apporter un grand perfectionnement à son art. En effet, le fuseau est si bien adapté pour la circonstance, qu'il a passé des palaffittes

(1) Tylor, *Anthropology*, p. 246.

préhistoriques dans nos filatures à vapeur presque sans changement de forme. Le tissage primitif (1) a dû se faire d'abord à l'aiguille, comme la tapisserie ou la broderie actuelle, mais être bientôt remplacé par le dispositif suivant : deux séries de fils tendus entre deux traverses de bois et qui peuvent s'élever et s'abaisser par moitié, alternativement (*chaîne*), à l'aide de ficelles verticales (*lisses*) fixées sur des *lames* de bois ; ces fils laissent passer, dans leur entrebâillement, la navette, portant la *trame* qui se place ainsi successivement au-dessus et au-dessous du fil de la chaîne. C'est le métier à tisser le plus primitif.

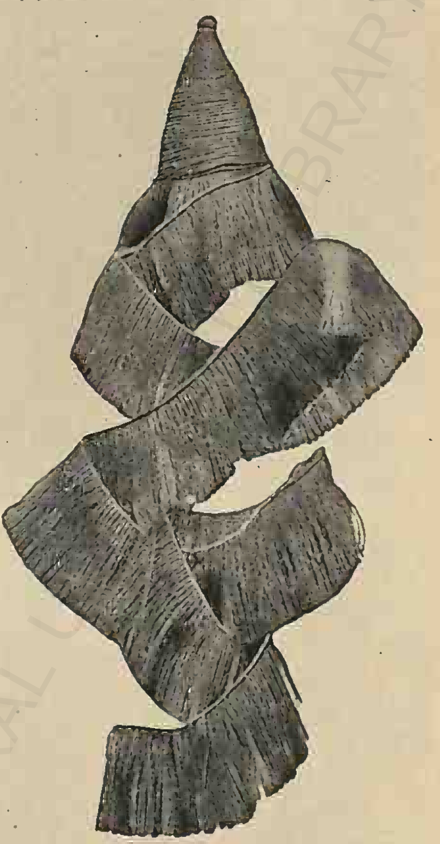


Fig. 116. — Tapa. — (Nlle-Calédonie.) Cette longue frange, faite de filaments d'écorce de racine de bourao, est la plus belle toilette des dames canaques dans les fêtes. (*Missions évangéliques.*)

La teinture des fils et des étoffes avec l'application des mordants (surtout du kaolin) est connue de tous les peuples qui savent tisser. Les plantes telles que l'indigo, le curcuma, l'orseille, la garance, fournissent des matières colorantes, auxquelles on fait subir des transformations en les laissant macérer avec certaines herbes. Les Polynésiens connaissaient même l'impression des tissus à l'aide des feuilles de fougères ou des fleurs d'*Hibiscus*, qu'ils trempaient dans la couleur et appliquaient sur leur « tapa ». Les Foulbé du Soudan obtiennent de curieux dessins « réservés » (2) analogues au « batik » malais.

(1) *Cf.* O. Mason, *A primitive frame for weaving narrow fabrics. Smithson. Inst. Report Unt. Sat. Nat. Mus. for* 1899, Washingt. 1901.

(2) F. de Zeltner, Tissus africains, etc. *Bull. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1910, nos 4-5.

Les « tailleurs » primitifs usent de couteaux en silex et cousent les morceaux à la manière des cordonniers : avec un poinçon en os ou en corne et du fil d'herbes ou fait avec les tendons d'un animal. La couture à l'aiguille est plus rare chez les peuples incultes, mais on la trouve en Europe dès l'époque néolithique.



Fig. 117. — Peigne en bambou. (Nlle-Calédonie.) (*Missions évangéliques.*)

Moyens d'existence. — Pour se procurer la nourriture, ainsi que les matières premières nécessaires à la construction d'un gîte et à la confection des vêtements, l'homme a dû, de bonne heure, se servir de divers outils, armes et instruments, qui rendent plus productive sa chasse aux plantes (cueillette) et aux animaux terrestres (chasse) ou aquatiques (pêche) (1).

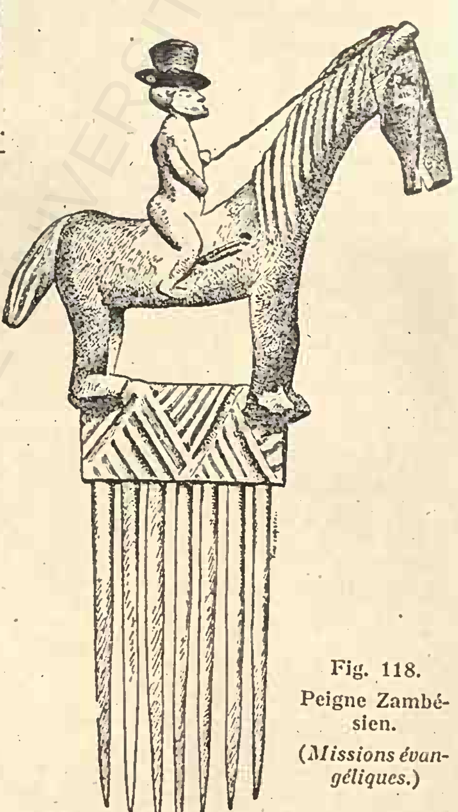


Fig. 118. Peigne Zambésien. (*Missions évangéliques.*)

Nous allons passer rapidement en revue d'abord les *outils généraux* nécessaires à tout ouvrage en général. Chez la plupart des peuples incultes, les

(1) Voy. pour les détails : G. de Mortillet, *Origines de la chasse, de la pêche, etc.* Paris, 1890 ; O. Mason, *loc. cit.* et : *Technogeography ; American Anthropologist*, t. 7, p. 137 ; Tylor, *loc. cit. Anthropology ;* W.-H. Holmes, *Stone implem.*, 15 *th Rep. Bur. Ethnol.*, Washingt., 1897.

matières premières pour fabriquer ces outils sont ou étaient : la pierre, le bois, l'os, les coquilles, la corne. Les métaux : cuivre, bronze, fer, acier, ne vinrent que plus tard. Cela ne veut pas dire que la connaissance des métaux soit nécessairement liée à une étape supérieure de la civilisation. Ainsi, la plupart des Nègres de l'Afrique centrale sont d'excellents forgerons.



Fig. 119. — Chapeau Bassoutos. (*Missions évangéliques.*)

Fig. 120.— Hache Voto. Indiens de la Guyane. (*Document. Agence géné. colonies.*)

Malgré cela ils sont plus arriérés que certains peuples ignorant des métaux, comme les Néo-Zélandais ou les Incas du Pérou, par exemple (avant l'arrivée des Européens).

Il nous est impossible d'insister sur la façon de travailler chacune des substances énumérées plus haut. Disons seulement qu'il y a deux manières principales de travailler la pierre : la taille et le polissage. Les éclats sont enlevés d'une pierre taillée soit *par percussion*, à l'aide d'une autre pierre (fig. 121), soit *par pression*, à l'aide d'un bout d'os ou de bois pointu (fig. 122). C'est ainsi que les Européens de l'époque quaternaire durent fabriquer leurs outils en silex (fig. 212) et c'est encore ainsi qu'opèrent, aujourd'hui, de plus en plus

rarement il est vrai, les Fuégiens, les Esquimaux, les Californiens (fig. 123 et 185). Le polissage, plus long que la taille, fournit des outils plus fins. Ce procédé a succédé en Europe à la taille de la pierre, et florissait chez les peuples de l'Océanie et de l'Amérique avant l'arrivée des Européens. Les outils polis s'obtiennent en frottant longuement la pierre, dégrossie par éclats ou non, contre une autre pierre avec adjonction de l'eau et du sable, ou de poussière de la même roche que celle dont on fabrique l'outil (1).

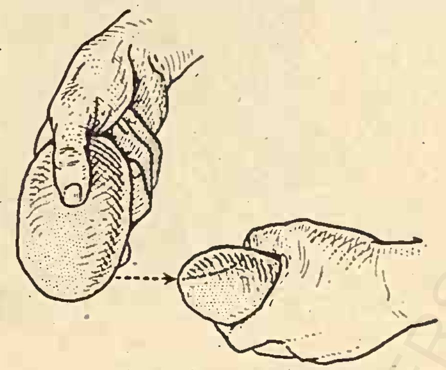


Fig. 121. — Manière de fabriquer les outils en pierre par pression ; le premier coup. (*D'après Holmes.*)

Quant aux métaux, des deux façons de les travailler, le *martelage*, qui peut se pratiquer sur les métaux natifs, est plus répandu parmi les peuples incultes que la *fonte* du minerai. Les Indiens de l'Amérique savaient, avant l'arrivée de Colomb, marteler le cuivre, l'or, l'argent, mais la fonte du bronze ou du minerai de fer leur était inconnue. Par contre, les Nègres savent obtenir le fer par la fonte du minerai (2), et dès la plus haute antiquité les peuples de l'Europe, de l'Asie antérieure, de la Chine et de l'Indo-Chine, connaissaient le traitement du minerai de cuivre (3), et obtenaient le bronze par la fusion du cuivre avec

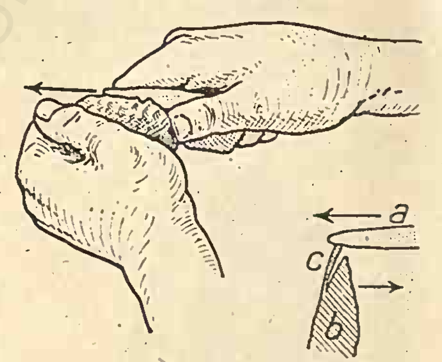


Fig. 122. — Manière de travailler la pierre par *pression* ; l'éclat (*c*) est obtenu par pression en dehors sur la pierre (*b*) à l'aide d'une pointe en os (*a*). (*D'après Holmes.*)

(1) A. de Mortillet, *Le travail de la pierre*, *Rev. de l'Ecole d'Anthropologie*, Paris t. 20, 1910.

(2) Brough (B.-H.) *The early use of Iron.* London, 1906. (Extr. du *Journ. of the Iron et Steel Instit.*, n° 1 for 1906). — Von Luschan, *Essentechnik in Afrika*, *Zeitsch. f. Ethnol.*, 1909, n° 1 (Abhandl.). Cet auteur reconnaît quatre types de soufflet pour la

l'étain et parfois avec le plomb ou l'antimoine (en Égypte, Arménie, Caucase, Transylvanie).

Aux premiers échelons de la culture matérielle, les objets fabriqués ne sont pas différenciés : l'arme d'aujourd'hui devient outil demain, instrument aratoire après-demain (fig. 123). Cependant des sauvages incultes ont parfois des instruments spéciaux pour trancher



Fig. 123. — Couteau en silex taillé des Indiens Houpa ; il est fixé au bout d'un manche à l'aide de poix. Avec un manche plus long, ce serait une lance. (*D'après Ray. U. S. Nat. Mus.*).

ou couper (haches, couteaux, scies en pierre ou en coquille), pour gratter ou raboter (grattoirs, racloirs en pierre, os, coquille, etc.), pour percer (poinçons en os ou corne, forets en pierre), pour marteler et enfoncer (marteaux en pierre), etc. (1). Quant aux pièces qui doivent retenir les différentes parties des outils, ce sont surtout les *liens* (tendons, lanières de peau ou d'écorce, cordes tressées ou filées) et la *colle* ou la *poix* fournies par différentes gommes et résines. Une hache, un couteau sont maintenus par des cordes en fibres de noix de coco en Polynésie, très rarement chez les Nègres (fig. 186) ; à l'aide de résine chez les Australiens et les Indiens Houpa de l'Orégon (fig. 123) ; à l'aide des tendons ou des lanières de cuir de phoque chez les Tchouktchi et les Indiens de Californie (fig. 185).

L'invention des « machines » primitives a suivi celle des outils. Le mouvement de rotation alternatif a dû être utilisé en premier lieu comme étant le plus facile à obtenir. Exemples : le foret à pointe en silex des Indiens du nord-ouest de l'Amérique, l'appareil à faire le feu (Voy. p. 175 et fig. 63), le tour des Kalmouks (fig. 124),

forge, suivant que les réservoirs ont la forme de tasses sans soupapes, ou sont des sacs en peaux d'animaux que l'on ouvre et ferme alternativement ; ou bien des cylindres à piston ; ou enfin de véritables soufflets cylindriques. La technique africaine a passé en Europe par l'Égypte et l'Asie-Mineure.

(2) WEEREN, *Analyse*, etc. (*Verh. Berl. Ges. Anthr.*, juin-oct. 1895).

(1) CAMUS..., la hache préhistorique..., *Bul. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1908, n° 6. SEYFFERT, *Das Messer*, *Archiv. f. Anthr.*, t. 10, 1911. Cf. le couteau à riz (*penawai*) des Malais dont la forme rappelle la coquille qui servait jadis au même usage (MOZKOWSKI, *Zeitsch., f. Ethnol.*, 1908, Verhandl.).

des Égyptiens, des Hindous, mus avec la paume des deux mains d'abord, avec une corde ensuite, avec un archet plus tard encore (1). L'idée de transformer ce mouvement alternatif en mouvement circulaire continu vint probablement à la suite de l'usage du fuseau

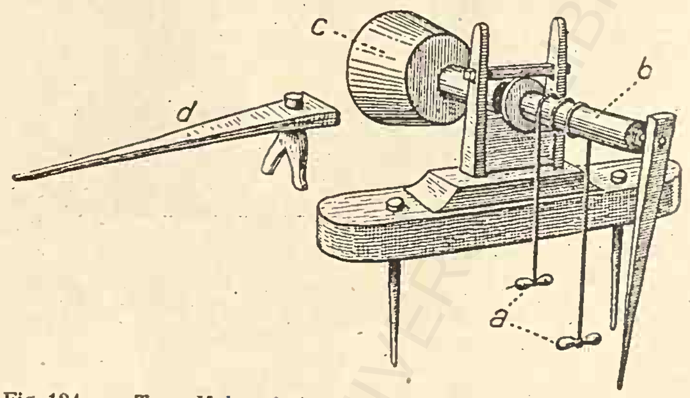


Fig. 124. — Tour Kalmouk à mouvement rotatif alternant obtenu à l'aide de la courroie (*d'après Reuleaux.*)
(*a*), *c*, bloc de bois pour fabriquer une écuelle ; *d*, banquette pour l'ouvrier.

muni de son peson ou fusaïole. Dans cet instrument, si simple en apparence, on trouve la première application de cette importante découverte, que le mouvement de rotation, une fois produit, peut être entretenu, pendant un certain temps, par l'inertie d'une masse pesante, ou volant.

Le tour du potier (p. 180) est une autre application du même principe ; les rouleaux pour le transport des objets pesants une troisième (Voy. chap. VII, *Transports*). La vis et l'écrou paraissent être une invention relativement récente et supposent un degré de développement supérieur (2). L'usage des cordes tordues et de la presse à cassave des Caraïbes (sac tressé en spirale que l'on rétrécit en le tirant par les deux bouts) (3), sont peut-être les premiers pas vers cette invention. Le principe de la poulie simple est fréquemment appliqué par les sauvages, et le principe des poulies combinées ou du palan est connu des Esquimaux qui l'utilisent pour ramener à la côte les gros mammifères marins (fig. 126).

(1) REULEAUX, *Hist. du développ. des machines dans l'humanité* (trad. de l'allemand), Paris, 1876 (chap. extr. de sa *Cinématique*).
(2) M.-P. PORSILD, *The Principle of the screw in the technique of Eskimo ; Améric. Anthropologist*, 1915, p. 1 (av. pl.).
(3) MAUREL, *Mém. Soc. anthr.*, 1875, p. 393. — ROTH, *Some technolog. notes*, etc. ; *Journ. R. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, t.39, 1909.

On peut partager l'activité déployée par les peuples incultes et même semi-civilisés pour se procurer le nécessaire en quatre grandes catégories : la *chasse*, la *pêche*, l'*agriculture* avec la *cueillette*, et l'*élevage* des animaux.

La *chasse* est l'unique ressource de beaucoup de peuples incultes ; c'est encore un auxiliaire puissant pour les nomades ou les agriculteurs primitifs, et ce n'est que chez les peuples civilisés qu'elle descend au rang de sport. A l'origine, l'homme devait chasser sans armes, comme le font encore aujourd'hui parfois certaines peuplades. Par les nuits sombres, lorsque les cormorans sont endormis, le chasseur fuégien se laisse glisser, suspendu à une lanière en peau de phoque, le long des falaises, en s'accrochant aux aspérités de la roche ; arrivé près d'un oiseau, il le saisit des deux mains et lui casse la tête entre les dents, sans lui laisser le temps de pousser un cri ou de s'agiter. Il passe alors à un autre, et continue cette chasse jusqu'à ce qu'un bruit quelconque mette en fuite les cormorans (1).

Mais le plus souvent toutes sortes d'armes facilitent la prise de la proie. Comme la plupart de ces engins sont en même temps des armes de guerre, nous les passerons en revue dans le chapitre VII. D'ailleurs, la multitude des armes n'a pas empêché l'homme primitif d'user de toutes sortes de stratagèmes pour capturer les animaux. Quiconque a feuilleté les anciens livres de vénerie, ou tout simplement les catalogues des armuriers modernes, pourrait s'en faire une idée, car la plupart des trappes, pièges et embûches, appeaux qui y figurent se retrouvent chez les « sauvages ». Les trappes à arc sont surtout en vogue, mais on ne dédaigne pas le lacet pour les oiseaux, et les pièges à fosses pour les grandes bêtes (2). Ajoutez à cela l'emploi de l'appât, l'empoisonnement, l'enfumage des abeilles pour prendre leur miel, l'imitation du chant des oiseaux pour attirer ceux-ci vers le piège, le déguisement sous la peau d'une bête pour mieux l'approcher, etc., et vous n'aurez pas encore épuisé toutes les ruses que développe l'homme dans sa guerre contre les animaux, car vous aurez oublié la plus perfide : ayant avili par l'apprivoisement certains animaux (faucon, chien,

(1) HYADES et DENIKER, *loc. cit.*, p. 359.

(2) Dans son *Traps of American Indians* (*Report Smithson. Institut.*, for. 1901, p. 460). O. MASON classe les pièges en trois catégories : ceux qui emprisonnent (fosses, trappes, etc.) ; ceux qui immobilisent (lacets, hameçons, etc.) ; et ceux qui tuent (agissant soit par le poids, soit par armes piquantes ou tranchantes).

tigre, etc.), l'homme leur fait faire la chasse à leurs semblables restés à l'état sauvage (Voy. *Domestication*).

La chasse collective, ou la battue, est pratiquée chez plusieurs populations, même très primitives (1).

Pour la *pêche*, même déploiement de stratagèmes. Le ramassage

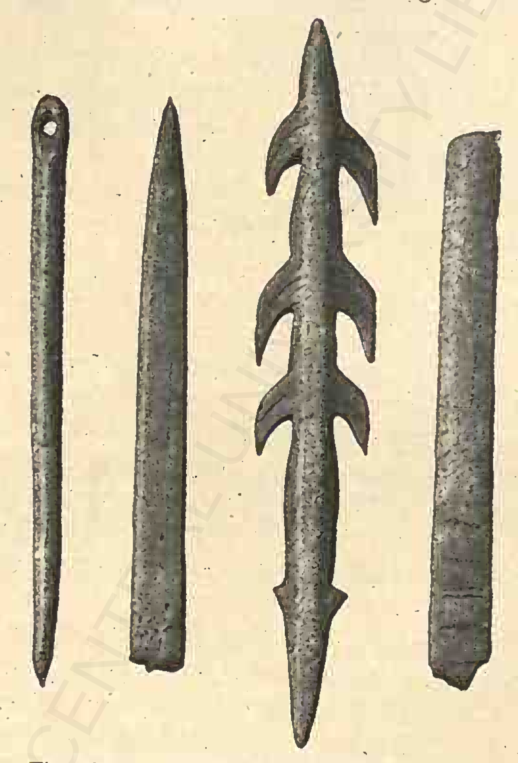


Fig. 125. — Aiguille (poinçon) harpon en or quaternaire. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

paisible des coquilles, des oursins, des crustacés à marée basse, abandonné le plus souvent aux femmes, n'est qu'un faible appoint chez les populations qui vivent de la pêche. Le gros du gibier aquatique est pris au moyen d'armes appropriées et plus souvent encore à l'aide de pièges, de barrages, d'eaux empoisonnées, etc.

Les armes de pêche les plus en vogue sont des piques à une ou plusieurs dents (tridents, fouënes) que les Mélanésiens, les Fué-

(1) On trouvera des indications à ce sujet chez : Klements et Khangaloff : *Obchestvennaïa*, etc. (*la chasse collective chez Bouriates*) ; *Malérialy*, etc. (*Matériaux pour l'ethnogr. de la Russie* ; Musée Alexandre III ; t. I, p. 117, St-Pétersbourg, 1910.

giens, les Indiens du Brésil et tant d'autres « incultes » manient avec une parfaite dextérité, ne manquant jamais le poisson qu'ils guettent, immobiles, des heures entières. L'arc est aussi employé parfois pour tirer le poisson (Andamans) ; mais l'arme de jet spécial pour la pêche est le *harpon*, dont la pointe en bois ou en os affecte

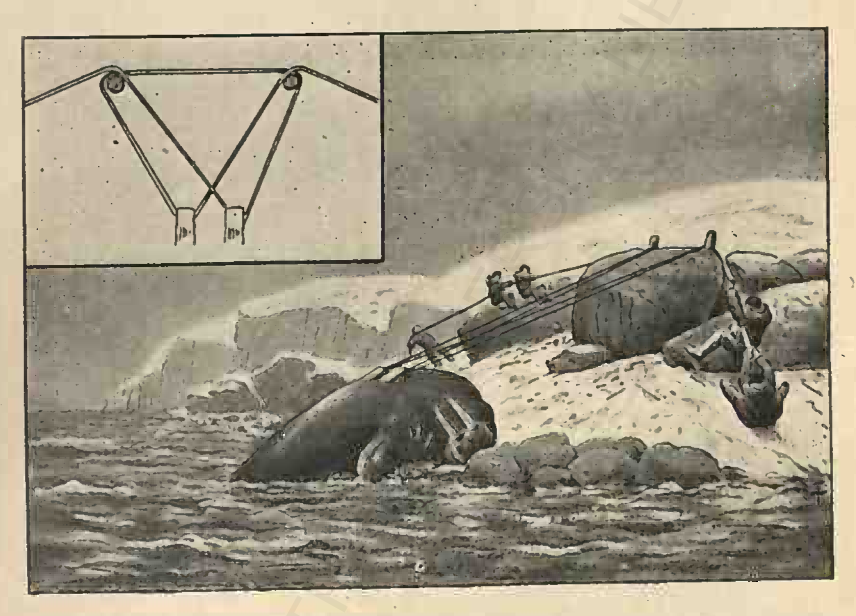


Fig. 126. — Principe du palan, utilisé par les Esquimaux, qui amènent un morse tué. En haut, à gauche : détail de la disposition des cordes autour des pieux. (*D'après Elliot.*)

ordinairement la forme de fourche ou de flèche à une ou plusieurs dentelures latérales.

Les Fuégiens jettent leurs harpons simplement comme un javelot, les Esquimaux se servent de propulseur (Voy. chap. VII). Ordinairement, dans les harpons la pointe n'est qu'ajustée à la hampe et lui est rattachée par une longue corde : au moment où l'animal est blessé, la hampe se sépare de la pointe et fait office de flotteur, indiquant le point où a plongé la victime qui reparaîtra bientôt à la surface pour respirer ; on la guette alors pour lui porter d'autres coups. Les Esquimaux d'Asie et les Tchouktchi attachent à la hampe des vessies en guise de flotteurs. La plupart des armes de pêche sont employées contre les mammifères marins (phoques,

otaries, morses, baleines, etc.) ; pour le poisson on a recours à d'autres moyens. L'empoisonnement des eaux paraît être un des plus primitifs. Les Australiens, les Indonésiens, les Mélanésiens le pratiquent couramment. Viennent ensuite les pièges de toutes sortes, qu'on peut grouper d'après O. Mason en deux catégories : pièges qui emprisonnent et pièges qui immobilisent.



Fig. 127. — Matau-hapuku. Hameçon océanien (*Doc. Mus. Trocadéro*).

Parmi les premiers de ces pièges, les nasses et les verveux, en bambou et rotin sont très répandus chez les Dayaks, chez les Micronésiens, etc. Les filets, les éperviers, sont plus rares chez les peuples incultes ; on les rencontre cependant en Polynésie. Les hameçons non métalliques sont fabriqués en os, en épines de certains arbres, en bois et surtout en nacre. Les plus simples sont ceux des Esquimaux et des Tchouktchi (1). Pour les *canots*, voy. chapitre VII (*Navigation*).

La *cueillette* est le plus souvent l'occupation des femmes ; elles vont arracher les fruits, déterrer les racines, cueillir les baies, les graines, les coquillages, les insectes, etc. Toutefois certaines récoltes, comme celle du miel, paraissent être réservées aux hommes (par exemple chez les Veddas). Les Hottentots suivent les pavians et les sangliers pour voir où ils vont chercher les racines comestibles (P. Kolb) ; les Australiens, les Veddas suivent l'abeille qui les amène à sa ruche. Souvent même l'homme pille tout bonnement les provisions accumulées par les animaux comme le font les Namaqua avec les fourmis qui amassent les graines d'*Arathratherum brevifolium*. L'idée de la *préservation* conduit les Australiens à défendre de toucher à certaines plantes avant la maturité de leurs bulbes ou racines comestibles ou de détruire les oiseaux dont les œufs servent de nourriture. C'est le début de l'agriculture et de l'élevage. L'habitude de revenir toujours à la même place et à la même époque, comme par exemple au moment de la dispersion des

(1) *Cf.* Nelson, in : *18th Report Bureau of Ethnol. for* 1896-7, Washington, 1899, p. 122.

spores comestibles des *Marsilia* en Australie, est aussi précurseur de l'état agricole ; c'est l'origine de l'état sédentaire et des travaux agricoles périodiques.

On peut aussi considérer comme l'origine de *l'horticulture*,

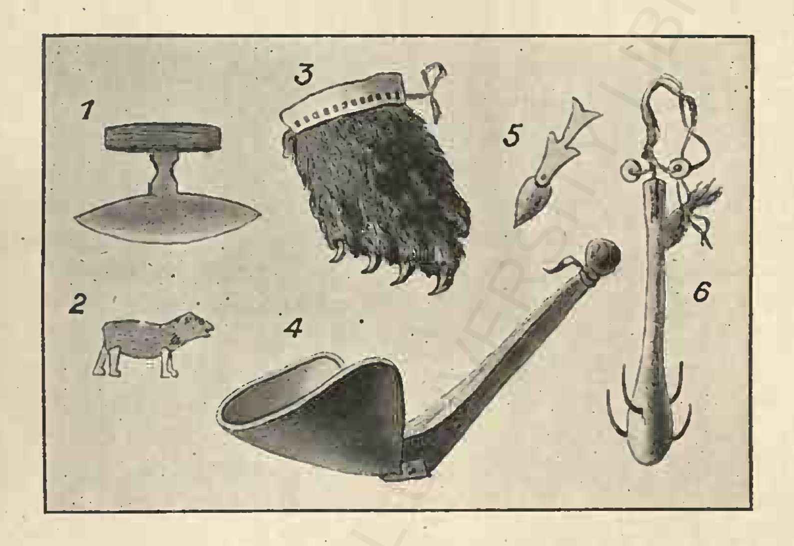


Fig. 128. — Objets esquimaux.

1, Couteau pour dégraisser les peaux de phoques ; 2, Jouet d'enfant en bois sculpté teint, représentant un chien ; 3, Gant en fourrure armé de griffes d'ours ; 4, Cuillère à puiser ; 5, Hameçon en os avec pointes de fer ; 6, Petit hameçon en os avec plusieurs pointes de fer à sa partie inférieure.

l'habitude qu'ont certaines tribus Jakoun de la presqu'île Malaise de changer tous les ans les endroits où ils mangent en commun les fruits, afin que les graines rejetées autour puissent être répandues sur un espace plus vaste (1).

Agriculture. — On dit couramment que l'homme a parcouru trois stades de production : de chasseur errant il est devenu pasteur nomade, puis agriculteur sédentaire. Ceci n'est vrai que pour l'agriculture telle qu'elle se présente aujourd'hui en Europe, c'est-à-dire étroitement liée à l'existence de certains animaux domestiques (chevaux, bœufs, etc.), qui lui fournissent la force motrice et l'engrais. Mais il existe une foule de peuples qui n'ont pas

(1) W. Skeat and Blagden, *Pagan races of Malay Peninsula*, London, 1906, t. I, p. 338.

d'animaux domestiques et qui néanmoins connaissent l'agriculture. Seulement c'est une agriculture d'un genre spécial, qui se rapproche plutôt du jardinage et de la culture maraîchère, du moins par le mode de travail. HAHN (2) a proposé d'appeler ce genre de culture, d'après l'instrument principal et presque unique dont elle se sert, « la culture à la houe » (*Hackbau*, en allemand, *Hoeculture*, en anglais), tandis que la culture à l'aide de la charrue traînée par les animaux serait la vraie agriculture (*Ackerbau*).

Il est évident que dans le développement de l'humanité la culture à la houe (la plus primitive) telle par exemple que la pratiquent certaines tribus de l'Afrique et de l'Amérique du Sud, a pu très bien naître de la cueillette des plantes et des racines. Les Australiens, les Papous (fig. 315), les Indiens de la Californie emploient déjà les pieux à pointe durcie au feu, pour déterrer les racines des plantes alimentaires ; les Bochimans ajustent au bâton un peson en pierre qui rend le travail plus facile. Ces « pieux à fouiller » sont les premiers instruments aratoires ; ils ont précédé même le hoyau qui est un pieu recourbé à son extrémité. La culture à la houe domine encore aujourd'hui sur d'énormes espaces dans l'Afrique tropicale et dans l'Amérique du Sud. Les tubercules : manioc, yam, patate, y jouent un rôle considérable, mais les graminées y sont représentées par le maïs d'origine américaine et le riz d'origine asiatique, et c'est chez les deux peuples qui ont pris pour base de leur nourriture ces céréales, les Incas du Pérou et les Chinois, que la culture à la houe a été rendue la plus productive par l'introduction de l'engrais naturel. Poussée à un degré de perfectionnement plus grand, grâce à l'emploi des engrais artificiels, elle a été transformée par les peuples civilisés en « plantations » (canne à sucre, café, etc.) dans les pays tropicaux, en « horticulture » sous tous les climats.

La vraie agriculture n'a pu naturellement prendre naissance que là où l'on a domestiqué pour la première fois le bœuf, le cheval, le buffle et autres bêtes de somme, c'est-à-dire en Eurasie et peut-être plus spécialement en Mésopotamie, où les irrigations ont été connues à une époque où dans d'autres pays il n'y avait pas d'agriculture. Aussi loin que peuvent nous mener les monuments historiques chaldéens nous voyons l'existence de l'agriculture dans cette partie de l'Asie. En Europe elle apparaît dès l'époque néolithique. Les

(2) HAHN, *Die Hausthiere*, etc., Leipzig, 1896, in-8°, avec carte. — DU MÊME, *Die Entstehung der Pflugkultur*, Heidelberg.

animaux domestiques en Égypte ayant été importés d'Asie, on peut supposer qu'avant leur introduction le pays des Pharaons était cultivé à la houe comme le royaume des Incas jadis ou celui des « fils du Ciel » aujourd'hui. D'ailleurs, en Asie comme en Europe la culture à la houe a existé aussi à l'origine et sa plante favorite le millet (*Panicum miliaceum* L.), aujourd'hui peu consommé, mais universellement répandu, atteste son importance dans l'antiquité (1).

Les systèmes de jachères et d'assolement n'ont pu s'établir qu'avec le développement de l'agriculture. La culture à la houe se contentait de l'épuisement total du sol, quitte à chercher de nouveaux terrains, défrichés par l'incendie des forêts dont les cendres formaient le premier et l'unique engrais.

La charrue, cet instrument caractéristique de la vraie agriculture, a évolué dans sa forme depuis la houe à double manche de l'Afrique portugaise (LIVINGSTONE) rappelant si bien celle des monuments égyptiens et la « sokha » des paysans russes, jusqu'à la charrue à vapeur de notre grande culture, en passant par les lourdes charrues toutes en bois, sauf le soc et le coutre, encore en usage dans beaucoup de campagnes de l'Europe centrale (2). La moisson se fait dans les deux genres de cultures avec des couteaux ou des outils spéciaux, des serpes, dont on trouve en Égypte antique et aux temps préhistoriques, à l'époque du bronze, en Europe, des modèles presque aussi parfaits que ceux d'aujourd'hui. La faux connue des Grecs anciens paraît être un perfectionnement ultérieur.

Le battage du blé, qui ne fait souvent qu'une seule opération avec le vannage et la préparation des aliments (Voy. p. 181) dans la culture à la houe, se pratique dans la vraie agriculture avec l'aide d'animaux domestiques, soit en les faisant trotter sur l'aire, soit en promenant avec leur aide sur la moisson coupée une lourde planche semée d'éclats de silex (le *tribulum* des Romains, le *mowrej* des Arabes et des Berbères en Syrie, en Tunisie, en Égypte). Pour la mouture, voy. p. 181.

(1) Cette opinion de Hahn nous paraît être corroborée par ce fait que le millet est encore la « céréale nationale » des peuples turcs qui, comme tous les autres nomades-pasteurs, sont arrivés à leur état actuel, en partant de la culture à la houe et parce qu'ils ont préféré élever d'autres animaux : le chameau, le mouton, et plus tard le cheval, que les bêtes à charrue.

(2) Voy. pour les détails : H. CHEVALIER, *Les anciennes charrues de la Grèce et de l'Italie ; Mémoires de la Soc. des Ingénieurs civils de France*, Bulletin d'octobre 1903 ; *les charrues d'Asie* ; *id.*, Bul. mars 1906 ; *les anciennes charrues de France* ; *id.* Bul. mai 1909.

L'usage des greniers est connu, comme nous l'avons déjà dit, chez la plupart des peuples semi-civilisés (Voy. p. 192). Les « silos » ou trous dans la terre pour cacher la récolte existent chez les Kabyles de l'Algérie, chez les Laotiens (Neïs), chez les Mongols de Tsaïdam (Prjevalsky), etc. (1).

Animaux domestiques. — L'élevage des animaux domestiques doit être considéré, nous l'avons déjà dit, comme une occupation dénotant un état social supérieur à celui où domine la « culture à la houe ». Mais avant de s'occuper de l'*élève* du bétail l'homme a su *apprivoiser* plusieurs animaux. Nous insistons sur le terme « élève », car la domestication suppose une transformation profonde, à l'aide de sélections, dans la nature de l'animal : faculté de se reproduire en captivité ce qui n'est pas le cas, comme on sait, chez les animaux simplement *apprivoisés*. L'*apprivoisement* a pu être déterminé par des causes diverses : jeux des enfants avec de jeunes animaux dont ils partageaient la nourriture ; gourmandise des animaux pour les restes de la nourriture et les excréments des hommes. (Le renne est très friand de l'urine humaine, ce qui le maintient toujours au voisinage des campements des Tchouktchi et des Samoyèdes.) D'ailleurs l'animal est considéré par l'homme inculte comme un être très voisin de lui-même. Certaines superstitions se rattachent au sang, au lait, au sperme des animaux.

Un des premiers animaux, apprivoisés d'abord, puis domestiqués par l'homme, fut probablement le *chien*. Les peuplades les plus incultes, Fuégiens, Australiens, possèdent des chiens domestiqués ou apprivoisés, dressés à la chasse. Les Européens des temps néolithiques en élevaient plusieurs espèces : le *Canis familiaris palustris Rütim.*, de petite taille dont descendent le « loulou » de Poméranie, le terrier et le chien chinois ; un grand chien (*C. f. Inostrantzewi Anutchin*), voisin du chien de traîneau sibérien, dont les restes ont été trouvés dans les stations du lac Ladoga et du lac de Neuchâtel et qui a pour descendants le terre-neuve, les dogs et les Saint-Bernard ; enfin le *Canis familiaris Leineri Studer*, très élancé, dont le crâne rappelle celui du chien-cerf écossais (*Deerhound*). Ce dernier donna probablement naissance, pendant l'âge du bronze, à deux races : le chien de berger aux oreilles dressées, qui vit jus-

(1) Voyez pour les détails : Max Ringelmann, *Essai sur l'histoire du génie rural ; Annales de l'Institut nation. agronomique*, Paris, 1903, nos 4-5 et 1904 nos 1-4.

qu'à nos jours (*Canis familiaris matris optimæ Jeittels*) et le chien de chasse aux oreilles pendantes (*Canis familiaris intermedius*



Fig. 129.— Le Dingo de la Nouvelle-Hollande. Ancêtre des chiens domestiques. (*Troussart.*)

Woldr.), qui comprend plusieurs variétés : chiens courants, braques, setters, épagneuls, bassets. C'est de ces trois espèces d'origine palé-

arctique dont l'ancêtre commun était probablement le *Canis ferus Bourg.*, voisin du loup, que descendent la plupart des races canines de l'Europe et de l'Asie centrale et septentrionale ; celles de l'Asie méridionale, de l'Océanie et de l'Afrique dériveraient d'un type quaternaire différent, représenté aujourd'hui par le *Canis Dingo Gould*, semi-sauvage, dont descend le dog-mastif du Tibet, les chiens-paria ou de l'Orient presque sauvages ; les seules races domestiquées de cette souche sont les lévriers. En Amérique, deux espèces : le grand *Canis lupus occidentalis* et le petit « coyote » (*C. latrans*) vivent côte à côte et suivent l'homme à la chasse sans être domestiqués à proprement parler (1). Si nous insistons sur ces différences de races canines, c'est que souvent les races d'animaux domestiques diffèrent suivant les races humaines qui les élèvent. Ainsi on a remarqué en Tyrol et en Suisse (Chalumeau) que la distribution géographique des deux races de bœufs correspond à celle des deux races ou variétés humaines.

Après les chiens, plusieurs autres animaux carnivores ont dû être apprivoisés en vue de la chasse : tigre, furet, civette, chat sauvage, léopard, faucon ; mais deux seulement ont pu être domestiqués : le furet et le chat. Les Chinois ont réussi à domestiquer le cormoran et à l'utiliser pour la pêche, mais en lui serrant le cou d'un anneau pour qu'il ne cède point à son instinct sauvage, si préjudiciable au pêcheur, d'avaler le poisson qu'il attrape.

Beaucoup d'animaux ont été domestiqués par les peuples ne connaissant que la culture à la houe : tels le porc et la poule en Afrique et en Océanie ; la chèvre en Afrique ; le dindon, le canard (*Anas moschata*), le cobaye et le lama en Amérique. Mais ce n'est qu'avec la domestication des races bovines, de la chèvre et de l'âne que commence la vraie agriculture ; tandis qu'avec celle du chameau et du mouton prend naissance le véritable élève du bétail chez les nomades. Le cheval et le mulet n'apparaissent qu'un peu plus tard.

(1) Th. Studer, *Beitr. zur Geschichte unser. Hunderassen ; Naturw. Wochenschr.* 1897, n° 28 et *Mem. Soc. Helvét. sc. nat.*, 1896. — Du même : *Die prehistorischen Hunde ; Abhandl. Schweiger. paleontolog. Gesellsch.*, t. 28, 1901, p. 1, av. pl. — Les vues de Studer ont été attaquées par C. Keller dans son *Abstammung der ältesten Haustiere*, Zurich, 1902, et dans *Naturgeschichte der Haustiere*, Berlin, 1905. Keller admet comme ancêtre primitif du *C. f. palustris*, non pas une sorte de loup, mais le chacal (*C. aureus*). Le savant suisse fait intervenir les formes africaines dans la descendance de nos chiens européens et il n'y aurait rien d'impossible que les races des chiens actuels soient dérivées de ces trois formes : loup, chacal et dingo, cantonnées respectivement en Eurasie, en Eurafrique et en Austrasie. Voy. le résumé de la controverse par Durst, *L'Anthropologie*, 1904, p. 41. et Noack, *Haustiere der Altaï-kolmiken*, *Anatomischer Anzeiger*, 1909, t. 34, p. 692.

Parmi les bovidés domestiqués, il faut signaler le yak du Tibet ; le bœuf de l'Assam et de la haute Birmanie, appelé *gayal ;* le « banteng » (*Bos sondaicus*) de la Malaisie ; le buffle partout où l'on plante le riz. En ajoutant à ces animaux le renne des peuples hyperboréens (Lapons, Samoyèdes, Toungouz, Tchouktchi), nous aurons

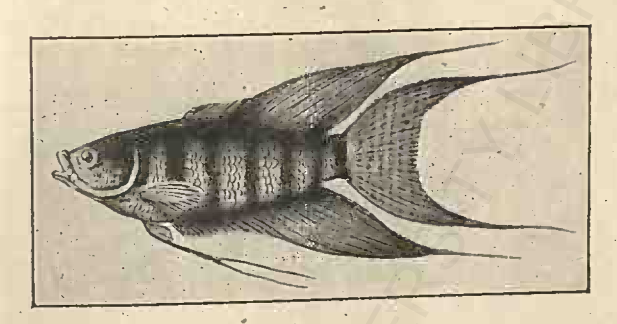


Fig. 130. — Macropode chinois.

épuisé la liste des dix-neuf mammifères domestiqués, actuellement connus (HAHN). Quant aux oiseaux, sur treize, nous n'en avons nommé que quatre : cormoran, canard, poule et dindon ; restent : l'oie, le cygne, la pintade, le paon, le faisan, le serin, la perruche, l'autruche et enfin le pigeon qui, peut-être, de ce monde ailé est le plus facile à apprivoiser. Les autres classes des animaux ont fourni peu d'auxiliaires utiles à l'homme. Sauf deux insectes bien connus, l'abeille et le ver à soie, on ne peut citer que trois poissons, la carpe, le cyprin doré et le macropode (*Macropus viridiauratus Lacèp.*), élevés surtout comme objets de distraction par les Chinois.

CHAPITRE VI

CARACTÈRES ETHNIQUES (*Suite*)

CARACTÈRES SOCIOLOGIQUES (Suite)

VIE PSYCHIQUE. — JEUX ET RÉCRÉATIONS. — *Leur importance.* — *Jeux des enfants et des adultes.* — *Sports et spectacles.* — *Masques.* — BEAUX-ARTS. — *Arts graphiques.* — *Ornementation.* — *Dessin.* — *Sculpture.* — *Danse.* — *Son importance chez les peuples incultes.* — *Pantomine et art dramatique.* — *Musique vocale et instrumentale.* — *Instruments de musique.* — *Poésie.* — RELIGION. — *Animisme.* — *Ses deux éléments : croyance en l'âme et croyance en des esprits.* — *Fétichisme.* — *Polythéisme.* — *Absence de l'élément moral dans la religion primitive.* — *Rites et cérémonies.* — *Sacerdoce.* — *Religions internationales.* — MYTHES. — SCIENCE. — *Façons de compter.* — *Géométrie.* — *Supputation du temps.* — *Calendriers et horloges.* — *Géographie et cartographie* .— *Médecine et chirurgie.*

II. VIE PSYCHIQUE

JEUX ET RÉCRÉATIONS. — Dans un ouvrage très documenté, M. GROOS (1) a démontré que les animaux n'emploient pas toutes leurs forces musculaires et psychiques à se procurer l'existence matérielle, mais qu'ils les dépensent encore dans un but désintéressé, rien que pour s'amuser, qu'ils ont des jeux. A plus forte raison, l'homme, cet animal dont la vie psychique a pris tant d'extension. Les jeux sont en effet les premières manifestations de la vie psychique non seulement de l'homme individuellement, mais encore de l'humanité entière.

Il faut cependant distinguer les *jeux des enfants* et ceux *des adultes* (2). Les premiers sont surtout imitatifs, tandis que les seconds cèdent à la tentation de la « chance », soit au besoin de montrer leur force ou leur adresse musculaire et mentale.

Les bambins « sauvages » manient les arcs minuscules, les lasso fabriqués par eux-mêmes et donnent la chasse à des oiseaux, à des tortues d'argile et de bois. Les fillettes traitent leurs poupées de chiffons comme de véritables enfants, répétant les gestes et les paroles de leurs mères.

(1) G. GROOS, *Das Spielen der Thiere*, Iéna, 1896.
(2) G. GROOS, *Das Spielen der Menschen*, Iéna, 1899. G. CULIN. *l. c.* (pour les Indiens de l'Amér. du Nord).

Le jeu de force et d'adresse devient souvent commun aux enfants et aux adultes. Tels, le jeu de balle connu de tous les peuples, sauf peut-être des Nègres ; les échasses en Europe, en Chine, chez les Nègres de l'Afrique orientale et chez les Polynésiens. A côté de ces jeux où l'adresse musculaire joue le rôle principal, il en est d'autres, où l'attention, la vivacité des sens, sont mises à l'épreuve. Deviner dans quelle main est caché l'objet, est une récréation chez les Thlinkit, comme chez les Européens. Chez les Hottentots ce jeu se complique : il faut désigner par une position spéciale des doigts, la main du partenaire que l'on suppose receler l'objet. Il rappelle ainsi le jeu, très ancien, connu des Égyptiens et appelé par les Romains *mirare digitis*, qui survit actuellement (sous le nom de « Morra ») en Italie, ainsi qu'en Chine : Chacun des partenaires montre en avançant la main le nombre de doigts qu'il juge à propos, pliant les autres, et dit en même temps un nombre quelconque ; celui dont le nombre énoncé égale la somme de doigts projetés par les deux partenaires gagne la partie. Les dés (Chine, Europe préhistorique) sont parfois représentés par des dents de loutre, des graines, etc., diversement marquées ou colorées (Indiens de l'Amérique du Nord), ou par des astragales de mouton (Asie centrale, Perse, etc.). Le jeu de hasard par excellence, le *loto*, est connu des Chinois, des Siamois, et ce sont aussi les Célestes qui ont introduit la roulette ou jeux des 34 bêtes en Indo-Chine (1).

Parmi les jeux d'adresse mentale la première place appartient aux échecs, inventés dans l'Inde. Viennent ensuite, le jeu de dames connu partout où pénètre la civilisation européenne, et le jeu d'*Ouri* ou de *Mougole*, propagé par les Arabes, les Foulbé et les Haoussa dans toute l'Afrique, depuis Madagascar jusqu'au Sénégal et le Togo, depuis l'Égypte jusqu'au Cap. On le joue en se servant d'un bloc de bois à 12, 16, 24 ou 32 cupules disposées en deux ou quatre rangées : il s'agit de placer d'une certaine façon dans ces cupules, un certain nombre de petites pierres ou de graines. Le gain consiste dans la prise du plus grand nombre possible de grains. Une troisième variante des échecs, le « trictrac », tient le milieu entre l'*ouri* et le jeu de dés. Il est connu sous le nom de *Tob* ou *Tab*

(1) La roulette florissait chez les Esquimaux du Groenland au XVIIIe siècle ; elle est connue sous le nom de « Tchombino » chez les Indiens Assiniboines et chez les Pieds-Noirs ». (H. EGEDE et WIED cités par ANDRÉE, *Ethnogr. Paral.*, *neue Folge*, p. 104).

en Égypte et Palestine, de *Patchisi* dans l'Inde, et sous celui de *Patolitzli* dans l'ancien Mexique (1).

Le *Tchela*, joué par les Ba-Kouba du Congo belge et par les Ki-M'Bounda dans l'Angola, ressemble à notre jeu de tonneau (AVELOT).

Un des jeux d'adresse manuelle et psychique à la fois, le plus répandu parmi les incultes est le jeu de ficelle (« Cat's cradle » en anglais). Très atrophié en Europe, où les enfants s'amusent à former, avec la ficelle tenue entre les deux mains écartées, quatre ou cinq figures, ce jeu acquiert chez les « sauvages » un haut degré de perfectionnement. Les adultes s'y adonnent comme les enfants et y passent des journées entières ; les figures se comptent par dizaines et pour former certaines d'entr'elles il faut tenir la ficelle non seulement entre les mains, mais encore entre les pieds, autour du cou, dans la bouche, etc. On a signalé ce jeu un peu partout : chez les Nègres, chez les Papous, les Micronésiens, les Australiens, chez les Caraïbes de la Guyane, chez les Esquimaux, chez les Indiens de l'Amérique du Nord, etc. (2). Il est possible que le jeu de ficelle constitue le premier pas vers un certain mode d'écriture (Voy. p. 159) ou même qu'il soit le précurseur du cinématographe. En effet, chez les Insulaires de Palau on représente, par la succession des figures, le lever du soleil, la culture du tabac, des jeunes oiseaux s'envolant de leur nid, des hommes tressant des paniers, etc. (3).

SPORTS. SPECTACLES. — Les luttes corps à corps, si prisées des Japonais et des Mongols ; les courses de chevaux en honneur chez tous les nomades ; les superbes sports nautiques pratiqués par les Hawaïens (4) ; et tant d'autres sports encore, forment comme un passage des jeux proprement dits aux *spectacles*. Ceux-ci comprennent la *danse*, la pantomime, les représentations scéniques, la musique et le chant dont nous allons parler tout à l'heure. En dehors de ces manifestations, les spectacles se réduisent presque

(1) Voy. l'intéressante étude sur ce jeu par TYLOR, *Journ. Anthr. Inst.*, t. VIII, p. 116 et l'*Internat. Arch. Ethnogr.*, suppl., t. IX (Festg. Bastion), Leyde, 1896. Pour les règles du jeu, en Afrique, voy. AVELOT, *Le jeu des godets ; Bul. Mem. Soc. Anthr.*, Paris, 1906, p. 267 ; *et l'Ouri*, *Ibid.*, 1908, p. 9.

(2) KATHL HADDON, *Cat's cradle from many lands*, Londres, 1911 ; d'après cet auteur il y aurait deux types de ce jeu : asiatique et océano-américains. K. F. JAGNE, *Cat's cradle*, Londres, 1906, *fig.*

(3) P. RAYMOND, *Faden... aus Palau ; Anthropos*, 1911, p. 56 et *sq.* (Fig. 72 et *sq.*).

(4) *Hawaiian Turf riding ; Haw. Alman.* Honolulu, 1896, p. 106.

partout aux différentes cérémonies, fêtes et processions, à propos de rites ou coutumes (initiation, mariages communs, culte des morts, etc.) ; ou bien à la jonglerie, à l'exhibition des animaux, aux exercices d'acrobatie, aux tours de passe-passe, etc., dont la plupart ont leur origine dans l'Inde. Il faut y joindre les combats des hommes avec des animaux, ou des animaux entre eux. Les plus connus de ces spectacles sont les







1 2 3 4

Fig. 131. — Masques chez les peuples sauvages. (*Marquis de Nadaillac.*).

1. Masque des Ga-go-sa.
2. Masque des Innuits-Esquimos.
3. Masque péruvien placé sur le visage des morts.
4. Masque des Zunis.

courses de taureaux si chères aux Hispano-Portugais de l'Europe et de l'Amérique, et les combats de coqs, qui ont de fervents adeptes non seulement en Angleterre et aux États-Unis, mais encore en Amérique espagnole, dans tout l'archipel Malais, dans les îles Mariannes (1), etc. En Chine, au Siam, on est moins avide de sang : on se contente de contempler la lutte entre les criquets, les cigales ou les poissons.

Les *masques* jouent un grand rôle dans les fêtes, cérémonies et spectacles, comme dans tant d'autres manifestations de la vie

(1) *Globus*, 1908, t. 88, p. 76, fig.

sociale des peuples incultes et mi-civilisés (religion, guerre, justice). Rappelons seulement les masques fantastiques de danse et de procession chez les Japonais, chez les Dayaks, les Tibétains, et surtout chez les Mélanésiens ; certains sont faits en noix de coco, avec imitation de barbe et de moustache en fibres de ce fruit ; d'autres ont pour base le crâne humain. Les Papous sont très habiles à fabriquer des masques avec l'écaille de tortue (1).



Fig. 132. — Masque à faire fétiche (Aoué) (Adouma). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

Les Beaux-Arts. — Les manifestations artistiques se distinguent des jeux en ce qu'elles ont pour but non seulement de procurer du plaisir à l'artiste lui-même pendant l'exécution de son œuvre, mais encore à faire partager ce plaisir au plus grand nombre possible de ses semblables. C'est donc une manifestation provoquée par le sentiment de la sociabilité de l'homme, et plus elle est développée dans un groupe ethnique plus ce groupe est élevé au point de vue de l'organisation sociale.

Arts plastiques. — C'est souvent parmi les peuples les moins avancés en culture matérielle que l'on trouve les dessinateurs les plus habiles. A ce propos il faut distinguer le dessin proprement dit, qu'il soit à plat, en bas-relief, en gravure, etc., et ce qu'on appelle généralement l'*art ornemental* ou *décoratif*. Ce dernier existe presque chez tous les peuples (sauf peut-être les Fuégiens) et n'a pas toujours pour origine le sentiment artistique ; la vanité, le désir de paraître, de posséder les objets les mieux ornés guident la main de l'artiste, qui, chez les incultes, n'est presque jamais un professionnel. Le trait caractéristique de l'art décoratif des peuples

(1) Voy. pour plus de détails l'excellent article d'Andrée sur les masques dans ses *Ethnographische Parallele ; neue Folge*, p. 107.

primitifs est celui-ci : Tous les motifs sont inspirés par des objets réels ; il n'y a pas de traits purement et volontairement ornemen-



Fig. 133. — Femmes tandroy Karimbola exécutant un Bérida (Mélanésie). (*Document Julien.*)

taux, ni, à plus forte raison, de figures géométriques comme on l'a cru jusqu'à ces derniers temps. Toutes les prétendues figures de



Fig. 134. — Tsiampoude et ses gens réunis à l'occasion de l'enterrement du grand chef Satane. (Mélanésie.) (*Document Julien.*)

ce genre sont des dessins simplifiés d'animaux et d'objets, etc. (1). D'ailleurs la stylisation et les dessins géométriques ou alphabétiformes sont plus difficiles à faire que les dessins des objets réels,

(1) Voy. à ce propos : E. Grosse, *Les débuts de l'art* (trad.), Paris (Alcan), 1902. — Haddon, *Évolution in Art*, London, 1895. — H. Stolpe, *Studies ; Amerikansk Ornamentik ;* Stockholm, 1896. — Kröber, *Symbolism*, etc. ; *Bul. Amer. Mus. Nat. Hist.*, t. 13, 1900, p. 69. — Koch Gbunberg *Anfange der Kunst in Urwald*, Berlin, 1906,

comme le prouvent les expériences sur les enfants (1). Les motifs les plus fréquents sont inspirés par les animaux (motifs *zoomorphes*), par la figure humaine (motifs *anthropomorphes*), quelquefois par



Fig. 135. — Le simulacre du combat au cours de la cérémonie du Savatse chez les Bara (Mélanésie.) (*Document Julien.*)

les objets fabriqués (*skeiomorphes*) ; ceux qui sont tirés des plantes (*phytomorphes*), sont excessivement rares (Haddon).

La figure 137 nous montre comment, dans une gravure exécutée par un Papou sur une ceinture d'écorce, la face humaine se transforme en motif ornemental. A l'extrémité, en haut, on voit encore nettement une face avec les deux yeux et une bouche largement ouverte, montrant ses dents ; plus bas, perpendiculairement à la précédente, on voit deux faces, réduites à la bouche et à un seul œil, l'autre s'étant égaré dans l'intervalle des deux figures. Autre

(Dessins des Indiens de l'Amérique du Sud). En se basant sur cet ouvrage, Ch. Vierkandt (*Arch. f. Anthr.*, 1908, fasc. 2) prétend que l'origine du dessin est dans le grattage, d'abord inconscient, puis méthodique sous l'influence de la perception des figures issues de ce grattage. Le grattage lui-même doit son origine au polissage des objets en pierre taillée. Voy. aussi Spearing (H.), *The childhood of art*, London, (1913), av. *fig.*

(1) Van Gennep, *Arch. de Psychol.*, t. 10, Genève, 1911, p. 327. Cf. H. Breuil, *L'évolution de l'art pariétal des cavernes, Congr. Anthr. Archéol. Préhist. Monaco*, 1907, et autres notes de cet auteur.

exemple : la tête de l'oiseau frégate, motif ornemental favori des populations à moitié mélanésiennes de l'extrémité sud-est de la Nouvelle-Guinée, est nettement visible au milieu de la deuxième rangée, et dans toute la quatrième rangée d'ornements d'une massue (fig. 138); mais elle se transforme en arabesques sur d'autres rangées. Imbriquée dans une théorie, cette tête se transforme en ornements spiralés (fig. 139). De même, chez les anciens habitants du Chiriqui (isthme de Panama), la figure déjà assez schématique d'un alligator (fig. 140), se transforme en ornement (fig. 141), où il serait difficile, sans l'existence de formes intermédiaires, de trouver une ressemblance avec le saurien en question. Chez les Karaya du Brésil central, les ornements, comme ceux que nous reproduisons ici (fig. 142), sont des formes simplifiées des lézards (A), des chauves-souris (B), de la peau d'un serpent à sonnettes (C) et d'un autre serpent (D) (1). Les imitations des objets fabriqués, dessins des liens, des dispositions des fibres dans un tissu, etc., sont souvent suggérées par le mode de fabrication des objets qui sont ornés ; par exemple, dans la poterie, par l'empreinte de la corbeille tressée qui a servi de moule pour fabriquer le pot, etc. (Voy. p. 179). Souvent l'objet entier se transforme en ornement et devient impropre à l'usage auquel il a été destiné ; tels les hameçons doubles en écaille de tortue des insulaires du détroit de Torres (2) ; telles aussi les haches ornementales et symboliques des Polynésiens des îles Hervey ou archipel de Cook (fig. 149).



Fig. 136. — Danses Androbi (Sud). Mélanésie. (*Document Julien.*)

Il est intéressant de noter que plus un peuple aime l'ornement, moins il est apte à faire du *dessin* proprement dit. Ainsi les Polynésiens, les Malais, les Indiens du nord-ouest de l'Amérique sont

(1) Von den Steinen, *Unt. Naturvölk. Centr. Brasil.* Berlin, 1894.
(2) Voy. la fig. p. 77 du travail de Haddon, déjà cité.

passés maîtres en ornementation, mais ils dessinent mal ; tandis que les Australiens, dont les ornements sont rudimentaires, peignent sur les surfaces polies des rochers et des grottes, en blanc, en rouge, en jaune, de grands tableaux représentant des scènes de chasse, des « korrobboris » ou bien des figures humaines avec une sorte d'auréole (chevelure ?), mais presque toujours sans bouche comme les dessins prémycéniens des figures humaines trouvés dans les fouilles à Kiev en Russie par M. Hvoïka (1). Les Bochimans, dont les outils et les armes ne portent aucun ornement, ont aussi leurs grandes peintures rupestres. On pourra s'en faire une idée par la reproduction (fig. 143) d'un tableau fait sur la paroi d'une caverne près Hermon (Basoutoland) et publié par F. Christol (2). Tout est bien observé dans ce tableau, jusqu'à la forme et à la robe des bœufs, la couleur, la taille et l'armement respectifs des deux adversaires (les petits Bochimans jaunes, armés d'arcs, et les grands Betchouanas noirs, armés de sagaies). Les Mélanésiens sont aussi habiles dans l'ornement que dans le dessin ; mais ce dernier tend à se transformer chez eux en pictographie. Il en est de même chez la plupart des Indiens de l'Amérique du Nord. L'art du dessin reparaît chez les Hyperboréens (Esquimaux, Tchouktchi, Iakoutes, Thlinkit). Ce qui manque surtout à tous ces dessins primitifs c'est la perspective et le relief ; la perspective manque aussi dans l'art des peuples demi-civilisés comme les Chinois, les Hindous, les Persans, les Cambodgiens.



Fig. 137. — Motif ornemental anthropomorphe des Papous de la Nouvelle-Guinée (*D'après Haddon.*)

La *sculpture*, que l'on rencontre déjà, comme le dessin, chez l'homme quaternaire en Europe (fig. 213), est peu développée chez

(1) XIIe *Cong. Archéol. anthr. préhist.*, Paris (1900) et *Rev. Ec. Anthr.*, 1900, p. 389.
(2) F. Christol, *Au Sud de l'Afrique*, (2e éd.), Nancy.

les incultes en général. Il a paru logique à certains auteurs comme PIETTE de penser que la sculpture, imitation directe des objets, a dû précéder le dessin, art moins concret : il démontre que les sculptures préhistoriques gisent dans des couches plus anciennes que celles où on trouve des dessins. Mais cette opinion a été contredite par d'autres observateurs. Les objets en bois sculpté des Mélanésiens et des Nègres, les statues gigantesques de l'île de Pâques, les figures en bas-relief des monuments des anciens Péruviens, Mexicains et Khmers, les nombreuses figurines en bois, ou en terre glaise des Malais, des Nègres, etc., ne dépassent point ce stade du développement de l'art égyptien et de l'art grec antérieur au ve siècle avant J.-C., dans lequel le plan médian ou sagittal du corps humain est toujours droit, vertical. Même s'il y a assemblage de deux ou plusieurs figures, leurs plans sont toujours ou parallèles ou perpendiculaires l'un à l'autre (1). Inutile de dire que chez beaucoup de peuples « l'art national » a été profondément modifié par une religion adoptée, qui a importé ou créé son art à elle (défense de représenter les figures humaines par l'islam, poses conventionnelles dans les images bouddhiques, etc.) (2).



Fig. 138. — Motif ornemental zoomorphe sur une massue (Nouvelle-Guinée). (*D'après Haddon.*)



Fig. 139. — Motif ornemental zoomorphe sur une spatule (Nouvelle-Guinée). (*D'après Haddon.*)

L'*architecture* est encore rudimentaire chez les incultes. Certains d'entre eux ont cependant un *style* pour la construction des habitations et l'on peut, par exemple, parler d'un style malais ou indonésien. M. SARAZIN admet même que les temples grecs avec leurs péristyles dérivent des constructions sur pilotis et que les colonnes à canelures de l'architecture hellénique ont comme prototype les madriers canelés, comme on en fabrique pour les palafittes modernes à Bornéo (3).

(1) Voy. à ce propos : J. LANG. *Bildekunstens Fremstelling*, etc. ; *Vidensk, Selsk. Skrif.*, 5e sér., *Hist.-Philos.*, t. V, n° 4. Copenhague, 1892 (av. résumé français).
(2) *Cf.* FOUCHÉ, *L'Art du Gandara*, Paris, 1913.
(3) SARAZIN, *Neue Beiträge*, etc. ; *Zeitsch. f. Ethnol.*, 1910, n°s 3-4.

La danse. — Les productions des arts graphiques charment

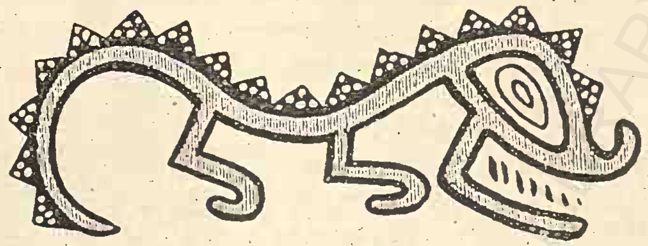


Fig. 140. — Représentation conventionnelle d'un alligator (poterie ancienne de Chiriqui, isthme de Panama). (*D'après Holmes.*)

l'œil une fois complètement achevées ; celles des arts toniques ne sont goûtées que pendant leur exécution. Mais il existe un art qui



Fig. 141. — Motif ornemental dérivé du dessin précédent (poterie Chiriqui). (*D'après Holmes.*)

réunit ces deux modes de jouissance esthétique : c'est la *danse.* Ses poses plastiques sont autant de tableaux, et ses mouvements ont un rythme comme la musique qui les accompagne.

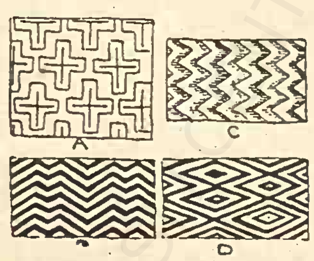


Fig. 142. — Motifs décoratifs des Karayas (Brésil central). (*D'après Ehrenreich.*).

A, lézards (gravure sur une tombe ; B, chauves-souris ; C, serpent à sonnettes ; D, serpent (tressage sur une massue).

Cet art, descendu chez les civilisés au rang d'un simple amusement, joue un grand rôle dans la vie des peuples incultes (1). Ainsi, les grandes fêtes de nuit des Australiens, les « Corrobboris » (2), célébrées à propos d'événements importants, ne sont qu'une succession de danses très variées, réglées rigoureusement et exécutées par des jeunes gens que les « vieux » de la tribu préparent longuement

(1) Rien que la multiplicité des expressions qui désignent l'acte de danser indique déjà l'importance qu'on y attache ; les Wa-Nyamwesi ont 16 mots signifiant « danser »

d'avance à ces exercices. Les hommes seuls y prennent part,



Fig. 143. — Un classique de l'art Boschiman ; état définitif d'une peinture de caverne d'abord publiée par M. Christol en 1898 sous forme de croquis. (*D'après Christol.*)

comme à toutes les affaires sérieuses ; les femmes n'y figurent que

(Hornbostel) (*Waniamwesi Gesänge ; Anthropos*, 1909, p. 1.033) et les Ewé en ont autant (Westermann, *Grammatik der Ewe-Sprache*, Berlin, 1907, p. 83.

(2) Élisée Reclus : Océan et Terres océaniques, p. 750. D'ordinaire les cérémonies d'initiation précèdent les *Corrobori*, réunions qui se tiennent aux jours de pleine lune et qui sont, à la fois, des assises de justice, des parlements, des cérémonies d'alliance entre tribus, et se terminent par des représentations théâtrales, des fêtes et des orgies. Une fois initié, le jeune homme, etc. ...



Fig. 144. — Peinture dans une grotte à Kita. (*Muséum Hist. Nat.*)

comme spectatrices ou musiciennes. C'est par la danse que l'on exprime chez les peuples incultes la *joie en commun* à propos d'un événement heureux, qui concerne *toute la tribu*. Notons aussi que

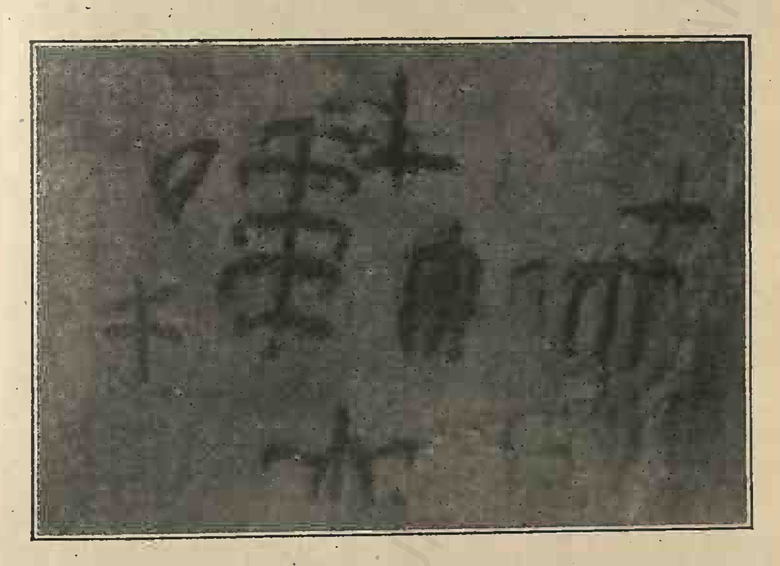


Fig. 145. — Peinture dans une grotte à Kita (*Soudan français*). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

ces danses sont exécutées par une *réunion* d'individus, qui ont fait preuve de *solidarité*, et sacrifié une partie de leur liberté en se soumettant à la discipline des « vieux » pour procurer du plaisir aux gens de leur tribu. Le plaisir est d'ailleurs réciproque, car les exécutants « sentent » la danse sans la voir et les spectateurs la voient sans en éprouver les effets moteurs (kynestésiques) immédiats.

La danse est donc une grande école de « solidarité » dans les sociétés primitives : plus que toute autre action, elle fait ressortir les bienfaits de la sociabilité. Mais cet effet heureux n'est possible que dans les groupements peu nombreux, où la moitié au moins de la société peut prendre part à la danse ; cette condition n'existe plus dans les sociétés civilisées, comptant des millions de membres ; aussi l'art chorégraphique y est-il en décadence complète.

Les danses dans le genre des Corrobboris sont un acheminement vers les *danses rituelles*. Rappelons les danses épileptiques des Cha-

mans sibériens et américains ou des féticheurs nègres ; les tournoiements des derviches ; les ballets masqués exécutés par les

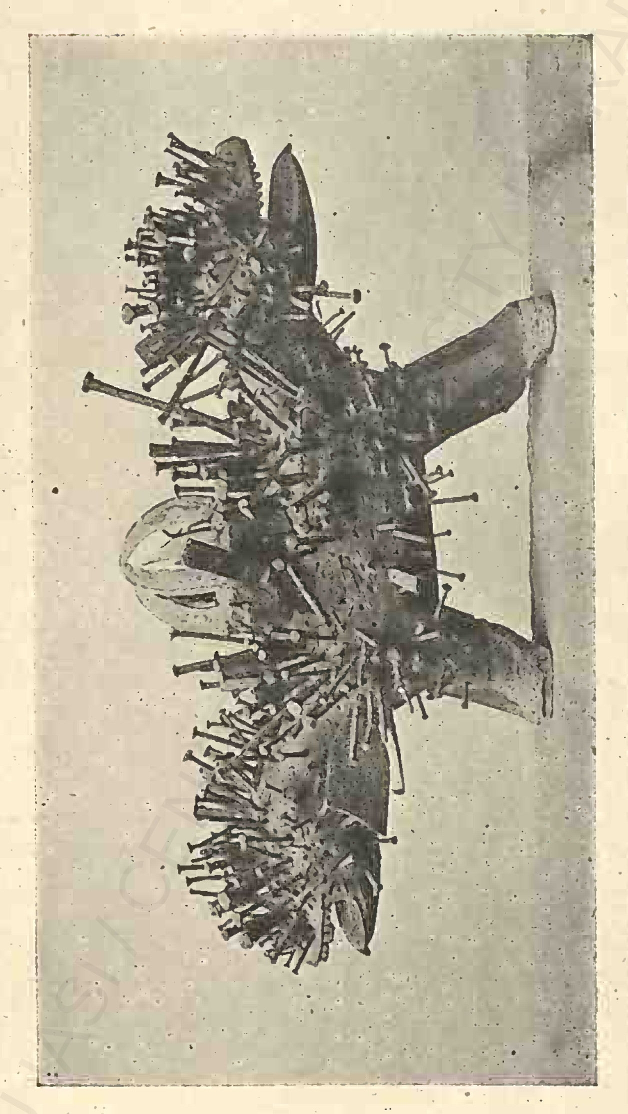


Fig. 146. — Chien à deux têtes (fétiche de l'envoûtement avec couronne de dents de Suidés sur le dos et multitude de clous. (*Verneau.*)

prêtres bouddhistes-lamaïtes ; les danses sacrées des lévites chez les anciens Juifs, le « Zehed » des Musulmans algériens, etc. Le christianisme même garda la danse dans ses rites jusqu'au VIIIᵉ siècle, et on peut en voir encore la survivance partielle dans ce qui se passe

à la cathédrale de Séville pendant les fêtes de Pâques. La danse a pris le caractère sacré par l'adjonction d'une mimique symbolique, se



Fig. 147. — Poteries de Sumpi. (*Soudan Français*). (*Coll. Muséum*

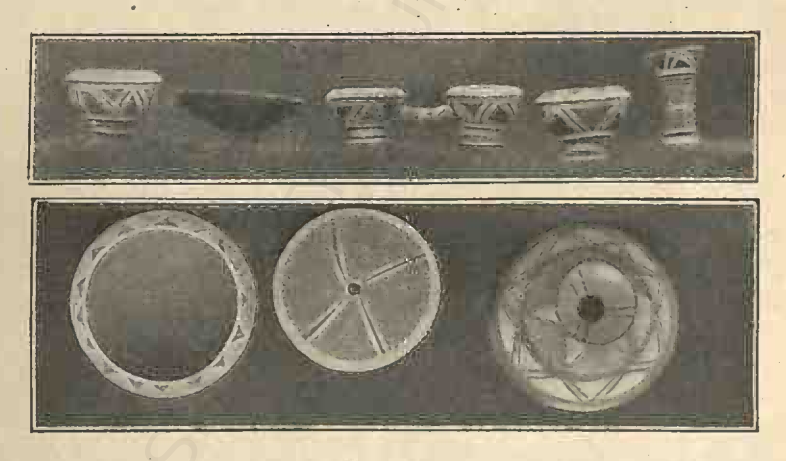
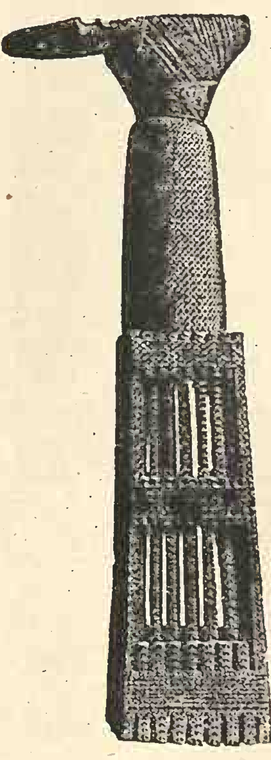


Fig. 148. — Poteries de Sumpi. (*Soudan Français*). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

rattachant surtout aux offrandes, aux sacrifices et à l'extase religieuse.

Mais elle a évolué aussi dans une autre direction par l'adjonction de deux nouveaux genres de mimique, rappelant l'un les luttes, les

batailles, l'autre l'amour. De là les *danses guerrières* et les *danses lubriques*. Ces dernières ont cela de caractéristique qu'elles sont exécutées, soit uniquement par les femmes, comme par exemple le « Hula-Hula » des Hawaïennes, soit par les deux sexes (Esquimaux) et très rarement par les hommes seuls (le « Kaoro » des Australiens, exécuté à l'arrivée de la saison des mariages ou époque de la maturation des fruits du yam). D'ailleurs, il est à présumer que les danses alternantes des hommes et des femmes étaient, à l'origine des sociétés, un puissant auxiliaire de la sélection sexuelle (1).


Fig. 149.— Hache symbolique de l'île Mangaia (arch. Hervey ou Cook, Polynésie). Musée de Copenhague. (*D'ap. Haddon*).

Les mouvements que l'on exécute pendant la danse varient avec chaque peuple et aussi suivant la nature de la danse. Les Australiens sautent, avancent brusquement, puis reculent avec des gestes menaçants ou lubriques suivant les cas (fig. 135); les Nègres ajoutent aux pas et quolibets des mouvements de tête et du bassin. Chez la plupart des Asiatiques (Chinois, Japonais, Malais), les hommes ne dansent pas, et, chez les femmes, l'art chorégraphique dégénère en une série de mouvements rythmés des bras et du torse, exécutés sur place. Ce n'est que de la mimique, c'est-à-dire le premier pas vers la *pantomime*, dont les danses imitant les mouvements des animaux (chez les Esquimaux (2), les Aïnos (Pilsoudski), les Papous (Vormoun) et les Araucans, etc.), peuvent aussi revendiquer la parenté. La pantomime des incultes, comme leur danse d'ailleurs, est toujours accompagnée de musique et de chant, parfois de masques et de travestissements. Il a suffi de développer la part du chant

(1) Cf. Rougier, *Danses et jeux aux Fiji ; Anthropos*, 1911, p. 466, *fig.*

(2) Les Esquimaux du Groenland organisent même des tournois dansés et chantés : l'un des deux exécutants parodiant spirituellement, et relevant les moindres erreurs techniques du chant de son adversaire de façon à déchaîner les rires de l'assemblée et être proclamé vainqueur (Leden, *Musik u. banj*, etc. ; *Zeitsch. f. Ethn.*, 1911, fasc. 2).

de la récitation, de rendre la musique moins dépendante du rythme, pour transformer ces exercices en véritables *représentations théâtrales* (1).

La *musique* vocale et instrumentale est le bien commun de toute l'humanité. Il n'y a pas de peuple qui ne sache au moins fredonner un air de quelques notes ; et rares sont ceux qui n'ont aucun instrument de musique (Fuégiens, certains Micronésiens, Veddas). La musique des peuples incultes est le plus souvent réduite à un seul de ses éléments, le rythme ; et cela se comprend quand on pense que, la plupart du temps, elle n'est que l'accompagnement de la danse. Les irrégularités que l'on remarque dans le rythme de plusieurs chansons primitives s'expliquent aisément par cette dernière circonstance. La mélodie et l'harmonie, quand elles existent, sont très rudimentaires (2). Néanmoins, de l'avis même des spécialistes, il est très difficile de noter les airs des « sauvages », et les trois quarts des notations que l'on a publiées dans différents ouvrages sont inexactes. Cela provient de ce que l'on a toujours noté ces airs d'après notre gamme heptatonique ; or cette gamme, quoique existant chez beaucoup de peuples incultes, n'est pas la seule dont ils se servent. Les études récentes, faites à l'aide du phonographe, conduisent à reconnaître une mélodie spéciale, ainsi que de l'harmonie dans la musique primitive. Le fait est prouvé par l'existence, chez plusieurs peuplades de l'Afrique, de chansons à plusieurs voix, dont l'harmonie rappelle celle qui était en vogue en Europe au xe siècle (3).



Fig. 150. — Un des plus beaux modèles de l'art africain : le bronze olukun.

(1) WALLASCHEK, *Primitive Music.*, London, 1893, chap. VIII.
(2) GROSSE, *l. c.* chap. III. — C. STUMPF, *Die Anfänge der Musik*, Leipzig (Barth). 1911. — Ch.-S. MYERS, *The ethnological study of Music; in Anthrop. Essays*, E.-B. Tylor. 1907, p. 225.
(3) HORNBOSTEL, *l. c.*.

On trouve, chez eux, l'usage exclusif ou non de certaines suites de sons à intervalles fixes, c'est-à-dire de véritables gammes à 2, 3 et jusqu'à 6 tons. Le plus souvent ce sont les « tons naturels »



Fig. 151. — Planche décorative trouvée dans la tombe d'un prêtre shango.

(tonique, tierce, quinte) qui constituent la gamme (Bochimans).

Chez certains peuples assez civilisés, comme les Chinois, la gamme est pentatonique

Fa-sol-la-do-re;

mais exceptionnellement on y ajoute deux autres tons (*mi-si*) dans certaines chansons (1).

Les airs des incultes sont le plus souvent en ton *mineur* ; exemple, l'air fuégien (fig. 165), transcrit par CARFORT (2) :

En somme, la gamme n'étant qu'une convention basée sur la

(1) VAN OOST, *Chansons populaires chinoises ; Anthropos*, 1912, p. 164.
(2) *Miss. Scientif. Cap Horn ; t. I. Histoire du Voyage*, par MARTIAL, Paris, 1888, p. 210.

construction des instruments, dont les plus perfectionnés, comme notre violon, ne peuvent donner que les demi-tons ou exceptionnellement les quarts ou tiers de ton (1), il ne peut être question d'une



Fig. 152. — « Le fondateur d'empires » sculpture actuelle du Yorouba.

« gamme naturelle » (2). Ce sont les instruments musicaux d'un peuple qui déterminent la gamme dont il se sert ; aussi l'étude de ces instruments devrait-elle précéder celle du chant (3).

(1) Tylor, *Anthropology*, p. 292. Wallaschek, *loc. cit.*, p. 151, 155 ; et *Mitth. Anthr. Ges. Wien*, 1897, t. XXVII, Sitzungb., p. 11. On sait, d'après les travaux de Weber, que l'oreille peut percevoir des sons qui diffèrent de 1/64 de demi-ton.

(2) S. Balgioni (*Contributi alla conoscenza*, etc. ; *Atti Soc. Romana Anthr.*, t. 15, 1910, p. 358 et *Globus*, t. 98, 1910) combat cependant ce point de vue ; suivant lui, la tendance que l'on observe dans les instruments de musique africains à parvenir à la gamme diatonique est une preuve de son origine physiologique, l'oreille se complaisant mieux aux intervalles réguliers des tons et des demi-tons.

(3) Cette étude doit être faite sur place, car les instruments de musique conservés dans les musées sont presque toujours désaccordés et se trouvent dans des conditions défavorables de température, etc. M. Baglioni (*l. c.*) qui en a étudié un grand nombre, n'a pu trouver deux marimba ou deux sansa qui donnent exactement les mêmes tons S'il en est ainsi pour les instruments aussi simples, il faut renoncer à chercher toute trace d'harmonie dans les orchestres des incultes.

Comme la musique primitive se réduit presque au rythme seul, les premiers *instruments de musique* devaient être des objets servant à battre la mesure : morceaux de bois que l'on claque l'un contre l'autre, comme cela se voit encore aujourd'hui chez les Annamites, les Australiens et les Chinois, ou tambours primitifs comme ceux dont se servent les Australiennes pendant les Corrobboris : manteau de peau d'opposum tendu entre les cuisses, sur lequel on tape avec un bâton. Mais, comme les castagnettes, le triangle, etc., ce ne sont pas à proprement parler des instruments de musique. Ces derniers doivent produire une gamme ou une série quelconque de sons. On en distingue trois sortes : les instruments à vent, à corde et à percussion. L'instrument à vent le plus ancien est probablement la flûte ou le chalumeau en jonc, en bambou, on os d'animaux ou d'homme, etc., comme on en voit chez les Botocudos et les *Yuruna* du Xingu (Brésil) (1). Une sorte d'orgue primitif et portatif se rencontre en Océanie, dans le sud-est de l'Asie, aussi bien que parmi les tribus de l'Amérique tropicale. Il a été perfectionné par les Chinois. L'arc fut le premier instrument à corde ; les Cafres et les Nègres d'Angola « jouent de l'arc » en y attachant une gourde et en raccourcissant à volonté, à l'aide d'un anneau mobile, la corde qu'ils pincent (fig. 160) (2). Les instruments à percussion,



Fig. 153. — Une terre cuite trouvée à Ife, hauteur 16 cm.

(1) D'après WALLASGHEK (*loc. cit.*, p. 155), la gamme heptatonique (diatonique) doit son origine à la construction de la flûte primitive, qui n'avait pas plus de 6 ou 8 trous. En avoir plus eût été inutile, car on n'aurait pu alors tenir l'instrument faute de doigts disponibles. La facilité de construire cet instrument vient de ce qu'en perçant des trous à des intervalles égaux sur le tuyau, on obtient la série de sons la plus harmonieuse.

(2) On trouvera chez LEHMANN-NIETSCHE (*Patagoniste Gesäng*, etc. *Anthropos*, 1908, nos 5-6) la description de l' « arc musical » et sa distribution géographique).

les plus répandus en dehors du tambour, surtout parmi les



Fig. 154. — Groupe de bronze (Benin). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Nègres, sont le « sansa », sorte de boîte à musique (fig. 163) et le xylophone (fig. 69) (1). Quant aux instruments composites, on en rencontre chez les peuples les plus incultes ; telle la « gora » des Bochimans (fig. 166, 167) (2).



Fig. 155. — Plaque de bronze (Benin). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

La harpe des Cafres et la gora servent surtout à la satisfaction du goût musical de l'exécutant ; elles sont à peine entendues des autres. Ceci et d'autres faits encore prouvent que la musique est un moindre moyen de socialisation que la danse ; elle procure des joies plus intimes, plus individuelles, excepté quand elle se réduit à ce qu'elle a pour ainsi dire de moins musical : le rythme. Alors son rôle est immense,

(1) Parmi les instruments de musique la cloche et le « gong » méritent une mention spéciale pour la part qu'ils prennent dans la vie religieuse (chrétiens, bouddhistes) et

surtout dans les manifestations guerrières : aucune armée n'avait pu se passer de musique jusqu'à la dernière guerre.

Une notation musicale distincte de la nôtre existe chez les Japonais, les Arabes, dans l'Inde et chez les Chinois (notes marquées par les caractères qui indiquent leurs noms), aussi chez le clergé lamaïte du Tibet (lignes ondulées aux différents degrés montantes ou descendantes) (1).

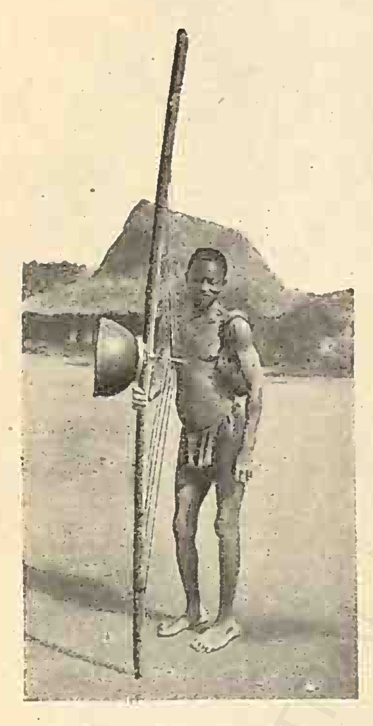


Fig. 156. — La harpe des Bayas. Chari-Tchad. (*Gustave Regelsperger.*)

La poésie. — Le chant et la *poésie* ne font qu'un aux premiers stades de la civilisation. On a encore fort peu étudié les productions poétiques des peuples incultes (2), et l'on ne sait pas, par exemple, si le rythme des peuples non-civilisés est le même que chez nous. *A priori* la chose est probable, car le rythme dans notre musique et dans notre poésie s'écarte peu de celui des pulsations de notre cœur à l'état normal (70 à 75 battements par minute, les limites extrêmes étant de 60 à 90) suivant l'état du corps, ou le genre de la musique ou de la poésie (3). On sait, seulement, que les premières créations de ce genre sont des phrases rythmées répétées, exprimant les sensations les plus vulgaires et se rapportant surtout aux fonctions

sociale (Chinois, Indonésiens) dans l'archipel Asiatique. (Cf. E. Jacobson et J.-H. Van Hosselt, *Die Verfertigung der Gong in Samarang*, Leiden, 1908 (?), pl.

(2) Voici sa description : Un tuyau de plume fendu et découpé en forme de feuille est attaché à l'extrémité d'un arc (fig. 167); on le porte à la bouche et on le fait vibrer: c'est donc un instrument à anche et à corde à la fois. Mais il émet des sons si faibles que l'artiste est obligé de fourrer un de ses doigts dans le nez et l'autre dans l'oreille pour mieux entendre sa musique : il se sert ainsi d'une sorte de microphone (fig. 166).

(1) Waddel, *The buddhism of Tibet or Lamaism* ; London, 1895, p. 433.

(2) La seule étude d'ensemble, à notre connaissance, est le chapitre « Poésie » de l'ouvrage de Grosse, déjà cité (*Débuts de l'art*), auquel nous empruntons notre exposé et quelques exemples choisis ; ces derniers sont donnés par Grosse d'après Eyre, Spencer et Grey.

(3) *Cf.* Mary Hallock-Greenwalt, *Puls and rythm* ; *Popular Science Monthly*, September 1903 ; et *Puls in verbal rythm* ; *Poet Lore*, June 1905.

digestives : plainte à propos de la faim, plaisir éprouvé après la

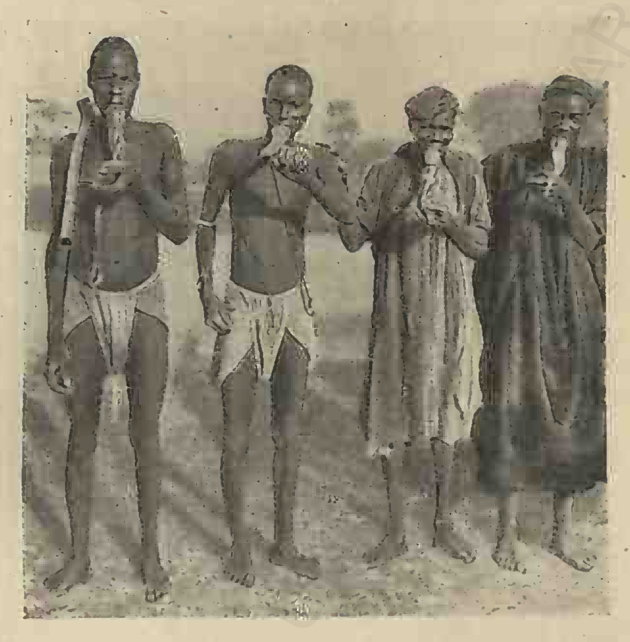


Fig. 157. — Groupe de Moundans jouant avec des cornes d'antilope. Chari-Tchad. (*Gutave Regelsperger.*)

ripaille, désir d'avoir certains aliments, comme le dit cette chanson de l'Australien :

Les pois que mangent les Blancs sont bons,
J'en voudrais, J'en voudrais

Viennent ensuite les émotions de la chasse : la gaîté à propos d'un animal tué, les récits dans le genre de celui-ci :

Le kangourou il courait vite, Mais je courais plus vite.
Comme il était gras, Comme il était dodu !
Le bon rôti qu'il a fait ! Oh le Kangourou, le Kangourou !

Les chants guerriers ne sont pas inconnus des sauvages australiens ; mais les sujets inspirés par les beautés de la nature, par les sentiments de l'amour ne se rencontrent qu'exceptionnellement dans la poésie des chasseurs incultes. Ils commencent à paraître chez les Esquimaux et se développent beaucoup chez les semi-

civilisés nomades, contemplateurs de la nature, dont les poésies lyriques sont parfois imprégnées de sentiments très élevés, comme le prouvent par exemple les chants Kalmouks (1). Quant aux poésies

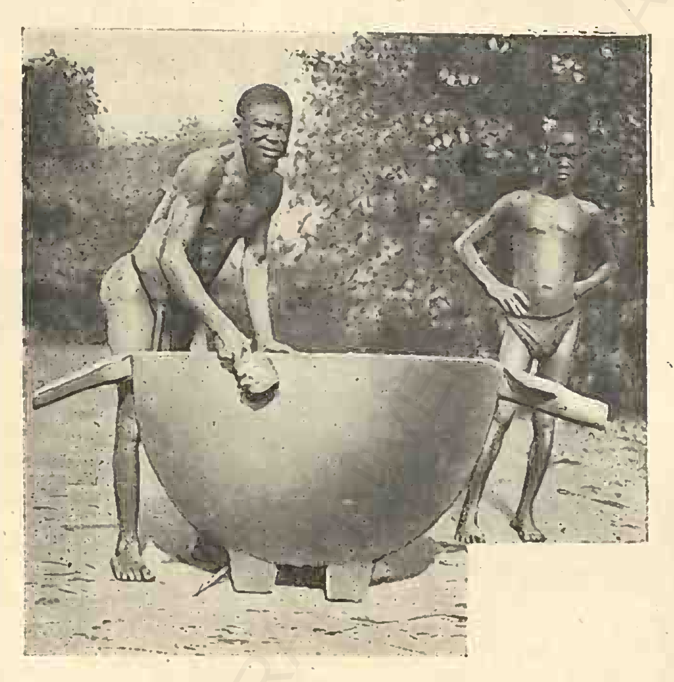


Fig. 158. — Le grand tam-tam des Bayno-Chari-Tchad. (*Gustave Regelsperger.*)

épiques, on ne les trouve que chez les demi-civilisés ayant une histoire.

RELIGION (2). — On a assez longtemps discuté, entre ethnographes, théologiens et moralistes, pour savoir s'il existe ou non des peuples sans religion. La solution de cette question est entièrement subordonnée à celle que l'on veut donner à cette autre ques-

(1) DENIKER, *Les Kalmouks*, *Rev. d'Anthropol.*, 1884, p. 671.

(2) On trouvera dans la « Revue de l'histoire des Religions » qui paraît à Paris, et dans d'autres publications du Musée Guimet (Annales, Bibliothèque de Vulgarisation, etc.), une foule de mémoires et d'articles touchant les questions qui sont traitées brièvement dans ce paragraphe. Voy. aussi : A. REVILLE, *Les religions des peuples non civilisés* ; Paris, t. I. et II. 1883. — SALOMON REINACH, *Culte, Mythes et religions* ; Paris (Leroux), 3 vol. — FRAZER, *The Golden Bough ; Studies in Magic and Religion*, Loneon, 3 vol., (trad. franç. par TONTAIN et STIÉBEL), Paris (Schleicher), 1902-8. — ANDREW LONG, *The making of the Religions* ; London, et autres ouvrages de ces auteurs.

tion : Que faut-il entendre par religion ? Si ce mot signifie une doctrine reconnue révélée, accompagnée d'un culte bien réglé et d'un sacerdoce fortement organisé, comme on l'admet dans le



Fig. 159.— Mountans jouant d'une trompe faite avec une courge. Chari-Tchad. (*Gustave Regelsperger.*)

langage courant, ou même si ce terme désigne simplement la croyance en « des êtres supérieurs à l'homme » et en « un avenir au delà de la tombe », comme le veut QUATREFAGES (1), il y a certainement des peuples qui n'ont rien de pareil. Si, au contraire, on se contente de la *définition minimum* de la religion, donnée par E. B. TYLOR (2), « croyance en des êtres spirituels », il est difficile de trouver une tribu sur la Terre qui n'ait pas cette croyance. Nous aurions bien voulu modifier un peu la définition de TYLOR en mettant « êtres imaginaires » au lieu de spirituels, pour bien indiquer leur origine subjective, car c'est à des êtres créés de toutes

(1) DE QUATREFAGES, *L'espèce humaine*, 2e éd. Paris, 1890, p. 365.
(2) E.-B. TYLOR, *Civilis. primit.*, trad. fr. Paris, 1876, t. I, p. 491.

pièces par leur imagination que croient les « sauvages » (1).

Dans ces dernières années, MARRET en Angleterre et chez nous l'école dite « sociologique », représentée en particulier par M. DURKHEIM et M. MAUSS (2), a beaucoup insisté sur la présence, à la base des religions considérées comme les plus primitives, d'une notion d'énergie, de puissance mystérieuse, analogue à ce que les Mélanésiens appellent *mana*. La croyance à cette force impersonnelle plus ou moins diffuse dans les objets ou les personnages *sacrés*, serait, selon les mêmes auteurs (et aussi selon M. VAN GENEPP), antérieure même à la croyance à des « êtres imaginaires » et elle constituerait d'autre part le fond de *toutes* les religions connues : ce qui différerait, ce serait seulement les noms donnés aux sources et aux formes de cette énergie, ainsi que la figure sous laquelle on se les représente.



Fig. 160. — Indigène jouant de l'arc, instrument de musique.

La croyance en des êtres imaginaires a son origine principale dans la peur de tout événement insolite, extraordinaire, des maladies et de la mort. Quelquefois

(1) W. JAMES dans son *Expérience religieuse*, trad. de l'angl. par FR. ABAUZIT, Paris (Alcan), 1905, définit ainsi la religion en se plaçant au point de vue psychologique : « Les impressions, les sentiments et les actes de l'individu pris isolément, pour autant qu'il se considère comme étant en rapport avec ce qui lui apparaît comme divin. » — *Cf.* MARCEL HÉBERT, *La forme idéaliste du sentiment religieux*, Paris (Nourry), 1909. Dans un gros mémoire d'allure polémique, P.-W. SCHMIDT (*L'origine de l'idée de dieux* in : *Anthropos*, plus. nos des années 1908, 1909 et 1910), passe en revue presque toutes les

l'idée d'un « être spirituel » se confond tellement avec la sensation de la peur qu'elle ne se présente qu'au moment même où celle-là se produit. Ainsi les Fuégiens-Yahgan n'ont aucune idée nette des « esprits » et ce n'est que le soir, sous l'influence de la peur, qu'ils s'imaginent être attaqués par des « sauvages de l'Ouest », par des « Oualapatou », que certains tiennent pour des revenants ; et d'autres tout simplement pour des individus d'une tribu voisine, celle des Alakakoufs (1).

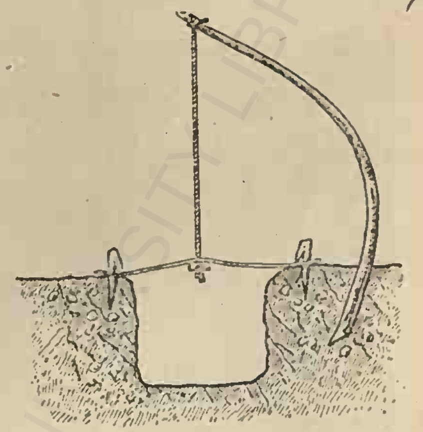


Fig. 161. — Tambour à corde (douloutama). Instrument de musique employé par les indigènes du Fouta-Djalon.

(Peau de mouton tendue au-dessus d'un trou par des crampons de bois au milieu de laquelle aboutit une corde tendue par un arc). (Dr *Maclaud. L'Anthropologie.*)

Mais les cas de ce genre sont rares, et la plupart des peuples incultes ont des rudiments d'une *religion naturelle* un peu plus développée, des croyances en des esprits mieux définis. On peut, avec l'éminent ethnologiste TYLOR, donner le nom « d'animisme » à cette religion primitive.

L'animisme, dans ses formes les plus primitives, consiste à croire que le corps d'un homme recèle un autre être plus subtil, « une âme », capable de se séparer temporairement de son enveloppe ; il admet, en plus, que tout ce qui existe, bêtes, plantes, pierres, voire même les objets fabriqués, ont également une âme douée des qualités semblables. Ainsi les Chans du Xieng-Tong (Laos Birman) croient que l'âme quitte le corps d'un homme qui s'endort, sous forme d'un papillon irisé (2) ; les Malais ont les

définitions de la religion. D'après l'érudit directeur de l' « Anthropos », l'élément « personnalité » a donné naissance à la croyance en un être suprême unique.

(2) MARRET, *Congres of Religions* ; Oxford, 1908 ; et *The threshold of religion* ; London, 1909. — HUBERT et MAUSES, *Mélanges d'histoire des religions* ; Paris, 1909.

(1) Les mêmes Yahgan appellent « kachpik », indistinctement : 1, les êtres imaginaires très méchants, vivant au fond des forêts, et 2, toute personne qui a un caractère bizarre. Ils donnent le nom de « hanouch » : 1, à des êtres imaginaires avec un œil derrière la tête et sans cheveux, et 2, à des fous ou à des individus vivant solitaires dans les forêts. C'est à la croyance en ces trois ou quatre êtres imaginaires que se réduisent toutes les manifestations religieuses des Yahgans. (HYADES et DENIKER, *l. c.*, p. 253.)

(2) R. WOODHORPE, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXVI, n° 1 (août 1896). Dans le Yorkshire, les paysans appellent « âmes » les papillons de nuit (sphynx) et en Irlande, les papillons sont les âmes des ancêtres (L. GOMME, *Ethnology in Folklore*).

mêmes idées et se gardent bien pour cela de réveiller un homme endormi. L'observation de l'ombre qui répète fidèlement tous les mouvements de l'homme, de l'image reflétée dans l'eau, peut confirmer chez un sauvage cette croyance ; mais ce qui la consolide

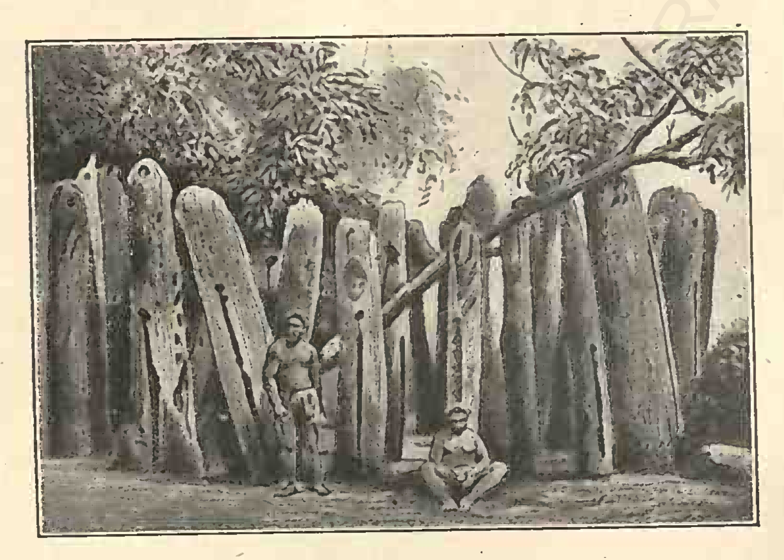


Fig. 162. — Troncs d'arbres servant de tam-tam à l'île Protection, Nouvelles-Hébrides.

surtout ce sont les songes et les rêves. La mort est considérée comme une séparation de l'homme d'avec son ombre ou son âme, comme quelque chose de semblable à la séparation qui s'opère pendant le sommeil. Le plus souvent c'est le souffle, l'air expiré qui représente l'être immatériel, qui quitte le corps. Aussi, chez les indigènes de l'île Nias, devient chef de tribu celui qui réussira, non sans parfois une lutte acharnée avec ses compétiteurs, à avaler le dernier souffle du chef mourant (1). D'ailleurs, la plupart du temps, les peuples incultes pensent que la mort n'est qu'un sommeil prolongé, et c'est pour cela que certains d'entre eux ont l'habitude de garder le cadavre le plus longtemps possible, jusqu'à la putréfaction complète parfois, dans leur hutte ou au voisinage immédiat (Voy. p. 305). Ils s'imaginent que l'âme cherche à rentrer de nouveau dans le corps et ne le trouvant pas, elle rôde, inquiète, autour

(1) E. Modigliani, *Un viag. a Nias.* Milano, 1890, p. 277. Il faut dire que les Niassais admettent, comme beaucoup d'autres peuples, trois âmes dans l'homme ; celle qui se manifeste par le souffle est comparable au « double » des anciens Égyptiens.

des cases et en veut aux vivants, qui lui ont caché le cadavre. Les cas de léthargie, de sommeil hypnotique, de syncopes, qui frappent l'imagination d'autant plus fort qu'ils sont plus rares, confirment la croyance en la séparation de l'homme et de son double pour un

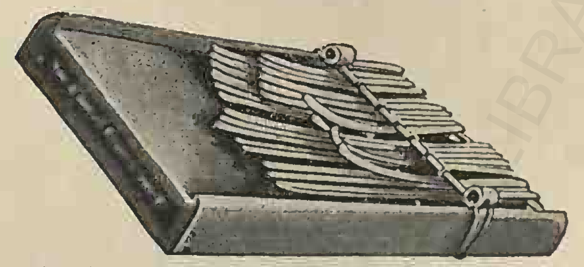


Fig. 163. — « Sansa » ou « Zimba », boîte à musique des nègres, qui se place sur ou dans une calebasse ; on en joue avec les doigts. (*D'après Wood.*)

temps plus prolongé que le sommeil ordinaire. En somme, l'esprit d'un sauvage n'envisage pas la mort comme un phénomène naturel, mais comme une séparation violente très prolongée de l'homme et de son âme.

Mais quelle est la cause de cette séparation ? C'est ici qu'intervient le deuxième élément de l'animisme, la croyance en des « esprits », êtres imaginaires qui prennent les formes les plus variées, comme l'âme elle-même. Beaucoup de peuples croient qu'il existe dans l'homme, à côté de l'âme proprement dite ou ombre (le « *dia* » des Bambaras, le « *loua* » des Dayaks, etc.), encore un esprit ou principe vital (*niama* des Bambaras, « *ourine* » des Dayaks) qui maintient les fonctions du corps. Les anciens Romains admettaient trois âmes : *spiritus* qui s'envolait, *manes* qui descendait sous terre et *umbra* qui gardait la tombe. Les anciens Égyptiens reconnaissaient, outre l'âme proprement dite (*ba*) une « ombre » (*khaïbit*) et un « *double* » (*ka*) ; qui ne subsistait qu'autant que les fidèles lui offraient de la nourriture. Les Chinois font d'analogues distinctions. La *transmigration de l'âme* ou les réincarnations se rencontrent au fond de toutes les religions de l'Inde, aussi bien que dans les croyances de certains Nègres soudanais et des Australiens. Ce qui différencie surtout les esprits des « âmes », c'est que les premiers sont plus actifs, c'est qu'ils se mêlent constamment des affaires humaines, de sorte que toute la vie d'un inculte se passe dans les accommodements ou dans les luttes perpétuelles avec les esprits.

Toute maladie, toute mort, tout malheur leur est attribué. Heureusement qu'à côté des esprits méchants, qui sont légion, on en rencontre de temps en temps de bienveillants, qui deviennent protecteurs,



Fig. 164. — Morotsi jouant de la serimba. (*Missions évangéliques.*)

« patrons » des humains. Le plus souvent ce sont les esprits des anciens de la tribu, des « ancêtres ». Comme ces vieux sages ont ordinairement doté la tribu ou la famille de quelque avantage



Fig. 165. — Air fuégien transmis par Carfort.

matériel en lui prodiguant, leur vie durant, des conseils dictés par une longue expérience, on les met à contribution, après leur mort, dans les jours de malheur. C'est l'origine du « culte des ancêtres » (1). Le nombre des esprits est infini, c'est tout un monde.

Chaque objet, parfois chaque catégorie d'objets, a son esprit, et comme on peut fabriquer des objets, on peut créer des esprits

(1) Cf. L. Wieger, *Hist. d. Croy. et Opin. philos. en Chine*, Hokienfou, 1918.

ou du moins communiquer aux objets une partie de la puissance de ceux-ci. Cette possibilité fit naître le *fétichisme* (1), qui n'est qu'un des côtés de l'animisme, une de ses formes les plus grossières.



Fig. 166. — Bochiman jouant de la « gora ». (*En partie d'après Wood.*)

Les peuples fétichistes considèrent certains objets (*fétiches*, *gris-gris*, etc.) comme des êtres doués d'une volonté et d'une puissance



Fig. 167. — Détail de la construction de la gora. (*D'après Wood.*)

intrinsèques. Tout objet, un bout de bois, un paquet d'herbe, une pierre, un ongle, une griffe, une mèche de cheveux, une corne, un chiffon, un bout de corde, peuvent devenir fétiches ; la valeur

(1) Le mot *fétichisme* est la corruption du terme portugais *feitiço* « charme », dérivé probablement du latin *factitius* dans le sens « plein d'artifices magiques », que les premiers navigateurs sur la côte de la Guinée ont appliqué aux fétiches vénérés par les

matérielle de l'objet n'a aucun rapport avec sa puissance de fétiche ; les choses les plus infimes peuvent être les plus grands fétiches (1). Quant aux rapports entre les esprits et les objets, ils sont de double nature ; ou bien le fétiche est considéré comme un être animé, comme l'enveloppe matérielle d'un esprit, ou bien ce n'est qu'un instrument par lequel se manifeste l'existence de l'esprit, un porteur, en quelque sorte, d'une parcelle de sa puissance. Il faut remarquer cependant que les deux formes de connexion de l'esprit avec l'objet matériel se confondent fréquemment, et tel fétiche auquel on offrait des sacrifices comme à un être vivant, peut devenir une simple amulette préservant son possesseur de blessures ou de tout autre malheur. Le fétichisme est le premier pas vers l'*idolâtrie*, mais il s'en distingue essentiellement en ce que les idoles ne sont que les *images*, les *représentations* de certains êtres surnaturels tandis que les fétiches sont ces êtres eux-mêmes ou du moins les condensateurs directs d'une partie de leur puissance. Toutefois, la limite rigoureuse entre l'idolâtrie et le fétichisme est difficile à tracer.



Fig. 168. — Féticheur et serpent (Porto Nord). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

L'animisme avec ses variantes, plus ou moins développé, est la religion de tous les peuples incultes que n'ont pas touchés les religions internationales ou universelles : bouddhisme, christianisme,

Nègres. C'est des Brosses qui fut le premier à introduire, en 1760, le terme *fétichisme* pour désigner la croyance en fétiches. Aug. Comte élargit beaucoup le sens du mot en y comprenant toutes les croyances aux esprits et s'en est servi pour désigner un état religieux opposé au polythéisme et au monothéisme. Aujourd'hui le fétichisme d'Aug. Comte est devenu l'*animisme* des ethnographes anglais, dont le vrai fétichisme ne constitue qu'une partie. (E. Tylor, *Civil. Prim*, II, p. 186.)

(1) Dans certains cas, les fétiches sont censés être animés d'un mouvement réel ; ainsi les bâtons que les sorciers nègres font tenir aux hommes en proie aux convulsions, provoquée par une danse échevelée, sont censés entraîner ces hommes dans leur course folle, les diriger dans la recherche des personnes accusées de crimes. De même, les deux bâtons avec la tête de cheval sculptée à l'une de leurs extrémités que les Chamans sibériens tiennent en mains pendant leurs exorcismes, sont censés les entraîner, comme des coursiers, vers les régions habitées par les esprits.

mahométisme, etc. Et même parmi ceux qui ont accepté une de ces religions, les idées animistes persistent avec une grande opiniâtreté.

Combien de paysans chrétiens croient aussi fermement aux esprits, aux revenants, aux génies protecteurs du bétail et de la moisson qu'aux divers saints de l'Église avec lesquels ils les confondent parfois ! D'ailleurs, les esprits, tels que les anges et les démons, sont admis par la plupart des Églises chrétiennes. Et les pratiques fétichistes ne font-elles pas partie du culte extérieur du bouddhisme-lamaïte et du taoïsme, et ne sont-elles pas non seulement tolérées, mais encore prescrites par d'autres religions internationales ? Il suffit de rappeler l'existence des amulettes, des talismans, des scapulaires, des reliques miraculeuses, etc., parmi les mahométans (fig. 290 et 293) et parmi les chrétiens (fig. 324) (1).



Fig. 169. — Idole composite bois sculpté (Le Rodja). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

CULTES DES PHÉNOMÈNES ET DES OBJETS DE LA NATURE. — Il nous est impossible de passer en revue même les

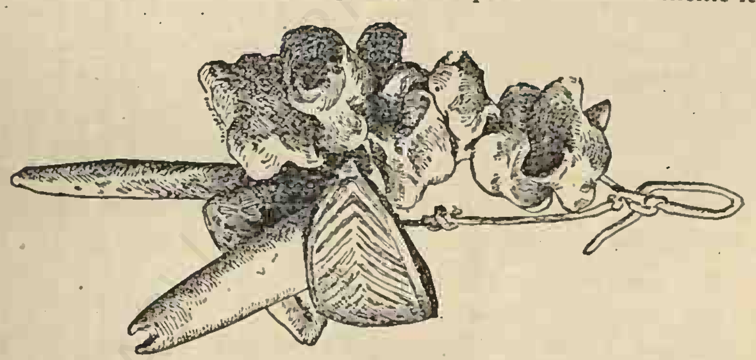


Fig. 170. — Osselets d'un devin. (Bassoutos). (*Missions évangéliques.*)

principales formes que revêt l'animisme. A mesure que la société grandit et se développe, la notion de l'âme et des esprits est

(1) Des exemples typiques du passage des amulettes payennes à travers le catholicisme en Italie sont fournis par BELLUCI, dans ses nombreuses publications.

reportée des objets les plus immédiats qui entourent l'homme sur les objets plus éloignés et sur les phénomènes de la nature. Ces derniers, en raison de leur grandeur ou de leur violence, sont considérés comme des « esprits » beaucoup plus élevés, plus puissants que les autres. Ils deviennent des divinités supérieures auxquelles on doit un « culte ». On a ainsi le culte de l'eau (fleuves sacrés, Gange, Nil) ; le culte des plantes et surtout des arbres (bois sacrés des Gaulois, des Germains, des Finnois, des Papous) ; le culte des animaux et plus spécialement des oiseaux (l'aigle des Aztèques et des Péruviens, l'ibis des Égyptiens) et du serpent (répandu partout, mais principalement dans l'Inde et en Afrique occidentale).



Fig. 171. — Limons (Soussous) Rio Nuñez Guinée Française. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Le culte des météores varie suivant le genre de vie que mène un peuple. Les successions des climats, la pluie qui vivifie les semailles, la sécheresse qui les brûle, etc., sont les incarnations d'autant de divinités pour les peuples agriculteurs, tandis qu'ils n'ont aucune importance pour les tribus de chasseurs. Le feu est considéré comme quelque chose de sacré par plusieurs peuples (Voy. p. 178). L'adoration du feu était l'antique religion des Persans et s'est conservée encore aujourd'hui chez certains Parsis de l'Inde ; nous passons le dieu Xiuhtecutli, « seigneur du feu » des anciens Mexicains, la déesse Vesta des Romains, etc. Souvent le culte du soleil était combiné avec celui du feu et les anciennes fêtes solaires, chantées par Ovide, sont devenues les « feux de la Saint-Jean », que le clergé catholique bénit encore tous les ans sur quelques points de la basse Bretagne. Nous ne pouvons que mentionner les légendes relatives à l'origine divine du feu ; elles ressemblent toutes plus ou moins à celle de Prométhée (le *Mahonika* des Polynésiens,

le *Tleps* des Circassiens, etc.). La différence entre les grands esprits des phénomènes de la nature et les petits esprits s'occupant de menus faits de la vie quotidienne de l'homme une fois admise, on établit une hiérarchie dans le monde des génies, tout comme dans la société humaine. Au-dessus des gnomes, démons, lutins et tant d'autres esprits vulgaires. on trouve chez les Khonds (1) les six grands dieux (de la pluie, des premiers fruits, de la procréation, de la chasse, de la guerre, des frontières), qui à leur tour sont gouvernés par le dieu du soleil et sa femme, la puissante déesse de la terre. La religion des Khonds est déjà un *polythéisme* et ce dernier peut à son tour aboutir soit au dualisme des principes contraires (dont on voit les germes dans l'exemple cité plus haut, et que personnifient Ormuzd et Ahriman dans la religion de Zoroastre), soit au *panthéisme* ou encore au *monothéisme*.

La religion et la morale. — L'animisme est dépourvu de cet élément moral que beaucoup de personnes considèrent comme inséparable de toute religion. Leur morale n'a rien à faire avec les croyances religieuses (2) : elle a pour base l'opinion publique et les conventions sociales, indépendantes de ces croyances. Ce n'est que dans les formes plus développées des religions polythéistes ou monothéistes, et surtout dans celles dont les ministres cherchaient à avoir une influence effective sur le peuple, que l'élément moral fut introduit peu à peu et placé à côté de l'élément dogmatique et rituel (3). Si la survivance de l'âme et l' « au delà » font partie des croyances d'un grand nombre de peuples incultes, comme le prouvent surtout les rites funéraires, la vie d'outre-tombe n'est pour eux que la continuation de la vie réelle : le pays des morts est semblable au pays des vivants, les mêmes habitudes y règnent ; les Esquimaux y continuent leurs exploits de pêche et peuvent même y mourir une deuxième fois, les Polynésiens s'y adonnent aux mêmes plaisirs que sur la terre, etc. L'autre monde n'est qu'un double de celui-ci et les méchants comme les bons y ont la même destinée (4).

(1) Macpherson, cité par Tylor, *Civilisat. primitive*, t. II, p. 325.

(2) E.-C. Parsons le soutient cependant (*Links between religion and morality in early culture ; Americ-anthropologist*, 1915, p. 41), en s'appuyant surtout sur les châtiments qu'imposent les esprits à ceux qui ont transgressé les lois, mais ses exemples ne sont pas toujours probants.

(3) E. Tylor, *Civilisat. primitive*, t. I, p. 466.

(4) Émises par Tylor (*Civilisat. primitive*, t. II, chap. xii et xvii), les idées que nous formulons ici ont été développées par L. Marillier (*Survivance de l'âme*, Paris, 1894 ;

RITES ET CÉRÉMONIES. SACRIFICES. — Quelles sont les relations entre l'homme et les esprits dans la religion primitive ? Parfois l'homme combat les esprits. Les Fuégiens se barricadent dans leurs huttes et se tiennent armés, prêts à parer les coups, toute la nuit, dès qu'ils ont cru entendre le « oualapatou » (1) ; les Australiens célèbrent chaque année une cérémonie dans le but de se débarrasser de tous les fantômes des morts de l'année précédente ; les Nègres de la Côte d'Or se rassemblent armés, de temps en temps, pour chasser les mauvais esprits de leur village (2) ; de même qu'on fouette les démons dans les temples lamaïtes au début de la deuxième lune de chaque année. Mais on préfère agir contre eux en employant la ruse (de là les exorcismes, les incantations, l'usage de symboles, etc.) ou la douceur (de là les prières, les offrandes, les sacrifices). Le dernier moyen, le plus souvent employé, se développe en culte extérieur avec tous ses rites dont la prière n'est qu'une forme spéciale (3) ; la « maison du fétiche », comme on en voit au Dahomey et dans d'autres pays nègres, ou la cachette des « churshga » australiens se transforment en temple, la place du sacrifice en autel ; et au lieu de véritables animaux ou plantes on sacrifie leurs images en papier, beurre, pâte, etc., ou bien des objets plus subtils, fleurs, parfums, etc.

SACERDOCE. — Aux degrés les plus primitifs de la religion, l'homme se met en rapport avec les esprits, à ses risques et périls (4) ; mais comme il s'aperçoit bientôt de l'inefficacité fréquente de ses tractations et de son impuissance à combattre les maléfices de lutins, force lui est de recourir aux intermédiaires. Il a observé que certains individus sont plus aptes au commerce des esprits ; qu'ils peuvent tomber en extase et rester comme demi-morts pen-

Publ. École prat. Hautes Études, sect. Sc. relig.), et combattues par STEINMETZ (*Arch. für Anthr.*, t. XXIV, p. 577). Les arguments de ce dernier ne nous paraissent pas convaincants. Il assimile par exemple la diversité de la destinée des nobles et des communs Polynésiens dans l'autre monde à la justice distributive. — *Cf.* A. BROS, *La survivance de l'âme chez les peuples non civilisés*, Paris (Bloud), 1909 ; (mémoire contenant de bons renseignements expliqués au point de vue catholique). — L. WIEGER, *l. c.*

(1) HYADES et DENIKER, *loc. cit.*, p. 254.

(2) E. TYLOR, *Civilisat. primitive*, t. II, p. 259.

(3) Peu à peu les rites envahissent toutes les manifestations de la vie familiale et sociale. Le plus grand nombre sont des *rites de passage*, d'un état individuel ou social à un autre. Voy. A. VAN-GENNEP, *Les rites de passage*, Paris (Nourry).

(4) Ainsi les Aïnos communiquent avec les esprits protecteurs ou « Kamoûï » (Voy. p. 470) à l'aide de baguettes de bois dont une partie est taillée en copeaux (Inaou) ; chaque copeau retroussé représentant une langue (L. CHTERNBERG, *Koult*, etc. (*Le culte de l'Inaou*) ; Ejegodnik, etc. (*Annuaire de la Soc. russe d'anthropologie*, St-Pétersbourg (Pétrograd), t. I, 1904, p. 289 (en russe).

dant un temps assez long pour pouvoir traiter avec les démons ; et il en a conclu qu'ils sont tout désignés pour intercéder auprès des génies en faveur des simples mortels, tout indiqués pour procéder aux cérémonies propitiatoires, aux offrandes, aux prières. C'est ainsi que naît le sacerdoce d'abord sous forme de *magiciens*, féticheurs ou *chamans*, qui jouent un rôle si important chez les Nègres, chez les Toungouz et les Mongols, chez les Indiens de l'Amérique du Nord (1). Toutes les manifestations de la vie familiale ou sociale, le mariage, la grossesse, la naissance, l'entrée dans l'âge de puberté, la mort, les expéditions de chasse ou de guerre, exigent alors le ministère du magicien, du chaman, qui est le plus souvent en même temps un médecin et un oracle (Voy. p. 286). A mesure que la société se développe, le magicien se transforme en *prêtre* ; il agit pour le compte de la collectivité. Il ne lutte plus avec les êtres surnaturels, il se contente de les prier et de leur offrir des sacrifices. Peu à peu il se forme une *caste sacerdotale* qui parfois cumule le pouvoir spirituel et le pouvoir temporel (comme encore aujourd'hui dans certaines régions de l'Afrique, ou au Tibet). Souvent, à côté du clergé régulier ainsi constitué, les anciens magiciens continuent à vivre et à avoir une grande autorité auprès du peuple : dans la plupart des couvents bouddhistes-lamaïtes, on tolère la présence d'un magicien pour les oracles, propitiations, etc. D'autre part dans le culte de beaucoup de religions, on retrouve encore des pratiques magiques plus ou moins masquées par le rituel.

Religions internationales. — Sans les décrire spécialement, citons les grandes religions : *Brahmanisme* divisé en *Vichnouïsme* (Inde du Nord) et en *Shivaïsme* (Inde du Sud) ; *Bouddhisme du Sud* basé sur la doctrine du « petit véhicule » (Hinâyâna) jadis florissant et conservé au Siam et à Ceylan ; *Bouddhisme du Nord* basé sur la doctrine du « grand véhicule » ou Mâhâyana et dont une des formes le *Lamaïsme* domine le monde mongol et tibétain, tandis que d'autres formes plus ou moins altérées se retrouvent dans le *Foïsme* chinois, le *Bouddhisme japonais* et le *Bouddhisme annamite*, le *Djaïnisme* de

(1) Ils ne forment pas une caste. Plus ou moins psychopates, souvent invertis, ils sont, dès l'enfance, entraînés par les vieux chamans. Le métier est souvent héréditaire. Voy. Mikhaïlowski, *Chamanstvo*, *Izviestia*, etc.... Moscou, t. 75, t. 12. Sect. éthn, 1892. Pour la bibliographie : *Travaux de la Sect. Troïtskosavsk de la Soc. Russe de Geog.* t. 4, 1901, p. 127.

l'Inde, etc... D'autre part, le *Judaïsme* avec ses sectes ne reconnaissant pas l'autorité du Talmud (Karaïtes de Crimée) ; le *Mahométisme* ou *Islam* avec ses deux principales sectes : *Chiytes* (Persan) et *Sunnites* (autres peuples d'Asie et groupes ethniques d'Afrique Nord et Soudan) ; le *Christianisme* divisé en *Catholicisme*, Religion *grecque-orthodoxe*, *Protestantisme* (églises réformées, luthérienne, baptistes, presbytérienne, anglicane, etc.) et les sectes dérivées (*Coptes*, *Nestoriens*, *Maronites*). Enfin, quelques religions nationales : *Taoïsme* en Chine, *Shinto* au Japon et *Confucianisme* dans les deux pays (1).

MYTHES. — Ils occupent une place intermédiaire entre la science, la poésie et la religion. Leur variété apparente peut se réduire à un petit nombre de données et d'explications naïves, à peu près semblables chez tous les peuples et concernant l'origine des hommes, plantes, animaux, terre, divinité (*théogonie* et *cosmogonie*), l'origine du bien et du mal (*mythes moraux*), tableaux de la vie d'outre-tombe et des luttes contre les esprits, etc. Les détails changent avec la nature du pays, mais le fond reste toujours le même. C'est une végétation de la fantaisie, plus ou moins épaisse, plus ou moins belle, sur le terrain commun de l'animisme, aussi la religion et les mythes ne font-ils souvent qu'un. Nous ne pouvons pas nous arrêter plus longtemps sur ce sujet qui demande des développements étendus (2) ; disons seulement qu'en étudiant bien les mythes, on y trouve plutôt des données psychologiques sur la façon de penser d'un peuple, que des indications sur ses relations et sa parenté avec d'autres peuples, car les emprunts des mythes d'un peuple à l'autre sont innombrables.

Néanmoins il existe des ensembles mythologiques qui paraissent

(1) Pour détails voy. S. REINACH, *Orpheus*, Paris, Hachette, 1909. — BEUCHAT et HOLLEBECQUE, *Les religions*, Paris, Rivière, 1910. — *Encyclopedia of Religions* par J. HASTINGS, commencée en 1908 à New-York et Édinbourg. — *Die Kultur der Gegenwart*, par HINNEBERG, Leipzig depuis 1904. — CHANTEPIE de la SAUSSAYE, *Manuel de l'Histoire des religions*, trad. de l'allemand, Paris, 1904. — Série *Religions ancient and modern*, de Constable and C° London. — Pour chaque religion, voy. DE MILLOUÉ, *Brahmanisme*, Paris, Mus. Guimet, 1906. — A. BARTH, *Veddisme*, Paris, 1899, et *Religions de l'Inde*, Paris, 1879. — H. CARNOY, *l'Islam*, Paris, 1896. — J.-M. de GROOT, *Religions system of China*, Leyde. — A. LOISY, *Religion d'Israël*, Paris, 1903. — DE MILLOUÉ, *Bouddhisme*, Paris, Mus. Guimet, 1894. — H. OLDENBERG, *Vie et doctrine de Bouddha*, trad. de l'allemand par FOUCHÉ, Paris, 1898. — GRÜNWEDEL, *Mythologie du Bouddhisme au Tibet et en Mongolie*, Paris, 1900. — ALICE GETTY, *The gods of northern buddhism*, Oxford, 1914, av. pl. — L. WIEGER, *l. c.*

(2) Voy. A. LANG, *Mythes, Cultes*, etc., trad. franç. par MARILLIER ; Paris, 1896 ; et sa *Modern Mythology* ; London, 1897.

être le bien commun de toute l'humanité, ou du moins d'un grand nombre de groupes ethniques souvent très éloignés les uns des autres comme habitat. Ehrenreich (1) a cherché à établir un fond commun pour les mythologies des peuples américains et Eisenstadter (2) a essayé de faire la même chose pour toute l'humanité.

Les mythes se transmettent, oralement, souvent d'une façon très méthodique, revêtant même un caractère religieux. Un des meilleurs exemples de cet enseignement mythologique est donné par les Néo-Hébridais. « Les enfants se réunissent, la nuit, en cercle autour d'un vieux qui récite la première phrase comme s'il lisait dans un livre. Alors les enfants poussent ensemble l'exclamation « Ho » ! et chantent un refrain sacré. Après la deuxième phrase, nouvelle exclamation, nouveau chant ; et ainsi de suite jusqu'à la fin de la leçon qui dure parfois plusieurs heures (3). Les légendes-proverbes sont des mythes simplifiés qu'étudie le *Folk-lore* ou *Traditions Populaires*.

Sciences. — Il ne peut être question que des rudiments des sciences chez les peuples incultes et même chez les demi-civilisés.

La *connaissance des nombres* existe plus ou moins chez tous les peuples de la terre. On dit souvent : « Tel peuple ne sait compter que jusqu'à trois parce qu'il n'a aucun nom spécial pour désigner un nombre plus grand. » Ce raisonnement n'est pas toujours juste, car en s'en servant on pourrait accuser les Français de ne savoir guère compter au delà de soixante, puisqu'ils n'ont pas de mots spéciaux pour 75 ou 80 par exemple, et se servent pour cela des noms de nombre déjà employés. Beaucoup de sauvages nous imitent sur ce point. Les Fuégiens-Yahgan n'ont des mots spéciaux que pour les nombres un (*Kaoueli*), deux (*Kombaï*) et trois (*Maten*) ; mais ils se servent des mots *Akokombaï* (littéralement « l'autre deux » ou « une autre fois deux ») pour désigner quatre et d'*Akomaten* (l'autre trois) pour indiquer six (4).

(1) Ehrenreich, *Die Mythen und Legenden der sudamerikanisch. Urvölker*, Berlin, 1905. — *Cf.* Les travaux des membres de l'expédition Jesup (Bous, Jochebon, Bogobas, etc)., pour les analogies entre les mythes des groupes ethniques du nord-est de l'Asie et de ceux des peuplades du nord-ouest de l'Amérique ; ainsi que les mémoires de Salomon Reinach (*Mythes, culte et religion*, t. I).

(2) Eisenstadter, *l. c.* (*Elementargedanken*).

(3) Suas, *Mythes et légendes... Nouv-Hébrides* ; *Anthropos*, 1911, p. 911.

(4) Hyades et Deniker, *loc. cit.*, p. 316.

Certains Australiens ont un procédé analogue (1). Si ces peuplades avaient pu pousser plus loin les combinaisons, elles seraient arrivées au système octonaire, qui existe chez quelques rares peuplades (2) ou au système duo-décimal ; ce qui leur a manqué pour cela, ce sont des objets toujours à portée pour les aider dans ce genre de calcul. Les peuples qui se sont avisés de distinguer par des mots spéciaux les cinq premiers nombres ont eu, au contraire, dans leurs doigts un puissant auxiliaire pour établir le système décimal. Plusieurs Indiens de l'Amérique du Sud, Caraïbes, Toupis, Tamanacas de l'Orénoque, comptent par les « doigts », les « mains » et les « pieds » (souvent en saisissant le membre en question) ; ainsi, au lieu de 5 ils disent « une main », au lieu de 12 « deux mains et deux doigts », au lieu de 15 « deux mains et un pied», au lieu de 20 « un homme », et ainsi de suite. Avec le développement de la civilisation, on remplace les doigts de la main par des petites pierres, graines ou coquilles, que l'on dispose dans des cases représentant les unités, les dizaines, etc. C'est de là que dérive probablement l'*abacus* de l'antiquité classique et peut-être les *abaques* rudimentaires à trois divisions avec une ou quatre boules dont parle le livre chinois de *Siu-yu* au début de l'ère chrétienne. Mais l'abaque actuel des Chinois à deux divisions de deux et cinq boules, ne date que de la deuxième moitié du XIVe siècle et procède des fiches en bambou dont on se sert encore en Chine (3). Toutefois le nom des boules, *tchou* ou perle, indique aussi leur parenté avec les abaques rudimentaires. L'abaque japonais a gardé l'ancien système à une division et quatre ou cinq boules ; tandis que l'abaque à dix boules sur chaque tige est d'un usage courant en Russie.

GÉOMÉTRIE. SUPPUTATION DU TEMPS. — Les mesures des distances, des surfaces, etc., qui ont donné naissance à la géométrie, sont connues chez certains peuples incultes : les Indiens de Veragua (Panama) trouvent la hauteur de l'arbre en mesurant la distance à laquelle ils le voient en lui tournant le dos et en le regardant entre les jambes écartées ; les anciens Égyptiens mesuraient empi-

(1) BROUGH SMITH, *The aborigines of Victoria* ; London, 1878, t. II, p. 3. — CURR, *The Australian Race* ; Melbourne-London, 1886-87, 4 vol., *passim*.

(2) Ainsi les Tunebos de la Colombie pour désigner 9, disent : 8 et 1 (ROCHEREAU, *Comptes-rendus de l'Institut français d'anthropol.* Séance du 18 décemb. 1912).

(3) A. VISSIÈRE, Rech. sur l'origine de l'abaque chin., Paris 1902 (Ext. du Bull. de Géogr.).

riquement les surfaces de leurs terres à l'aide de figures géométriques, etc. La mesure du temps d'après le mouvement des astres existe chez tous les peuples, les successions du jour et de la nuit (1), ainsi que les phases de la lune, étant les choses les plus faciles à observer. Aussi les jours et les mois ou « lunes » sont-ils à peu près partout équivalents. Mais il n'en est pas de même pour l'année. C'est la succession de la végétation ou des météores, parfois aussi les mœurs des animaux (ponte, rut, accouplement, naissances, etc.) qui déterminent des périodes plus longues que le mois. Ainsi les Andamans comptent par successions de trois saisons (froide, sèche et humide) ; les Papous, par successions de deux saisons (correspondant aux moussons dominantes) ; les Tibétains par trois saisons : *dyid-ston* (printemps et été ensemble), *dbiar-ston* (pluies et automne) et *dgun-ston*, avec *dgun-smad* (hiver antérieur et hiver postérieur). Mais les époques auxquelles arrivent ces saisons ne coïncidant pas exactement avec les divisions lunaires, le calcul de concordance devient plus difficile. Aussi certaines peuplades, comme les Siou et les Ojibwa, n'ont-elles pas imaginé d'ajouter une « lune perdue » après 30 lunes ou mois écoulés, et les Créeks de joindre une « demi-lune » après la douzième de l'année (2). A noter en Chine l'usage du mois intercalaire.

Dès que l'écriture fut inventée, dans les tribus nomades surtout, on a cherché à marquer les coïncidences de la position du soleil par rapport aux constellations, suivant les saisons (les principales constellations, Grande Ourse, Orion, la Croix australe, sont connues de presque tous les peuples de la Terre, sortis de l'état de chasseurs incultes).

La vérification de la date où commence l'année (coïncidant ordinairement avec une fête commémorative quelconque) est devenue plus tard l'affaire des astronomes de l'État (Égypte, Inde) qui étaient en même temps des astrologues ou des magiciens.

CALENDRIERS. HORLOGES. ASTRONOMIE. — Le peuple chinois est demeuré fidèle à l'année lunaire et au Cycle de soixante ans formé de la combinaison de dix souches et de douze branches

(1) Beaucoup de peuples (Océanie, Malaisie) comptent par « nuits » et non par « jours ». Ce système existait aussi chez les anciens Germains (TACITE), chez les Celtes et existe comme survivance dans le mot anglais « fortnight » (*Cf.* WILKEN, *Het tellen bij nachten*, etc. La Haye, 1886).

(2) LEWIS SPENCE, *Les systèmes des calendriers des tribus indiennes de l'Amérique* ; Rev. Scientif., 1912, 2e Sem., p. 424.

(comme dans l'Inde et au Mexique), bien que le Gouvernement actuel ait adopté depuis 1912 le calendrier solaire (1).

La division des journées en heures, confuse chez les Andamans et les Australiens, se précise avec l'usage du cadran solaire que possèdent déjà les Indiens Zuni. La durée de combustion d'un flambeau (Chine, Corée), ou de l'écoulement de l'eau ou du sable (clepsydres et sabliers) a servi à la computation du temps avant l'invention des horloges mécaniques.

La plupart des peuples connaissent au moins quelques constellations. Aux îles Marshall, des « astronomes » conseillent les navigateurs (2). La position du soleil aux solstices et aux équinoxes est déterminée par les ombres d'élévations naturelles (Araucaniens et certains peuples hymmalaïens) ou d'objets plantés dans ce but (Péruviens et peut-être Européens préhistoriques) (3).

GÉOGRAPHIE. CARTOGRAPHIE. — L'orientation d'après les points cardinaux est connue des peuples les plus primitifs (Fuégiens, Andamans), mais la cartographie n'existe que chez ceux qui dessinent (4). A noter que les Soudanais et quelques autres peuples africains considèrent l'embouchure d'un fleuve comme son origine, d'où une nomenclature différente de la nôtre (5).

Les Australiens peuvent dresser sur le sable des cartes très exactes, sauf pour les distances ; ils ont aussi des cartes dessinées sur les armes ; l'une d'elles représente une lagune et un bras du Broken River entre lesquels se trouve l'emplacement de la tribu à laquelle appartient le propriétaire de l'arme (6). Les Micronésiens des îles Marshall construisent avec les baguettes de bambou des cartes géographiques où ces baguettes représentent la direction des courants, et les coquilles ou graines attachées à leurs intersections les différentes îles (7). Les Indiens Kontenaï du sud-est de la Colombie Britannique ont un « sens cartographique » très développé et construisent de belles cartes (8).

(1) P. HOANG, *Calendrier chinois et concordances néoméniques. Variet. Sinol.*, Shanghaï — R. SCHRAMM, *Jahrform*, etc..., *Mittheil. der geogr. Gesell.*; Wien, t. XXVII, p. 481.
(2) ERDLAND, *Die Sternkunde*, etc..., *Anthropos*, 1910.
(3) *Cf.* travaux de LOCYER, in « *Nature* », London, 1901 à 1910.
(4) W. DRÖBER, *Kartographie bei den Naturvölkern*, Erlangen, 1903.
(5) GOLDSTEIN, *Etnographie im Dienste der Bibelforschung ; Globus*, t. 95, 1909, p. 155.
(6) BROUGH SMITH, *loc. cit.*, t. I, p. 284.
(7) SCHMELTZ u. KRAUSE, *Museum Godeffroy* ; Hamburg, 1881, p. 271 et pl. XXXII.
(8) CHAMBERLAIN, *Der « Kartensinn »*, etc. *Globus*, t. 45, 1909, n° 17.

Mais ce sont surtout les Esquimaux qui excellent comme cartographes. On peut en juger par le spécimen d'une carte que nous reproduisons d'après S. Holm (1). Ce sont deux planchettes en bois (fig. 172). L'une d'elles (A) représente tous les fiords, baies et caps de la partie de la côte est du Groenland, comprise entre Kangerdenar-sikajik (*a*) et Sicralik (*b*) ; on doit lire les noms de ces lieux dans la direction de la flèche. La seconde planchette (B) représente les îles situées en face de la côte figurée sur la première. En la rapprochant ou l'éloignant de celle-ci, on a la distance entre la côte et chacune des îles. Les anciens Mexicains ont eu des cartes topographiques détaillées, des cartes marines et même cadastrales, beaucoup plus parfaites que celles des anciens Égyptiens. Les cartes chinoises dépassent encore ces modèles et rappellent déjà nos portulans par suite de l'emploi raisonnable de l'orientation à l'aide de la boussole (2).

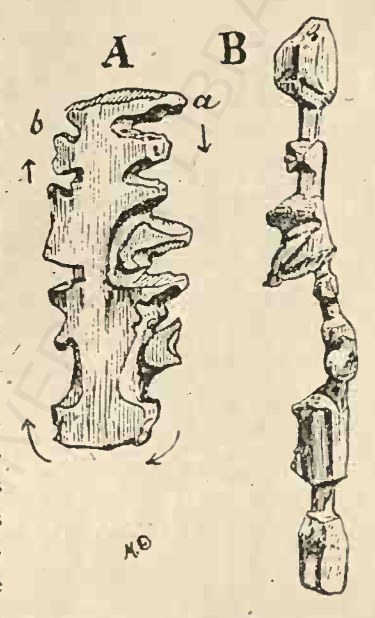


Fig. 172. — Carte géographique esquimau. (*D'après Holmes.*)

Nous remplirions le chapitre entier si nous voulions raconter, même en abrégé, tout ce qui concerne la *médecine* et la *chirurgie* des incultes et des demi-civilisés (3). Contentons-nous de signaler quelques traits généraux. Suivant leur conception animiste du monde, les « sauvages » ne conçoivent pas la maladie autrement que comme une manifestation malveillante d'un esprit s'emparant de l'homme, d'un démon qui le « possède ». Aussi, féticheurs et chamans sont-ils les premiers médecins. Ils savent « chasser » de l' « inté-

(1) S. Holm, *Meddelels. om Groenl.*, t. X ; Kjobenhavn, 1887, p. 101.

(2) Voy. pour les détails : Andree, *Ethn. Paral.*, p. 197, Dröber, *l. c.*, et surtout la remarquable monographie de B. F. Adler : *Karty pervobytnikh narodov* (*Les cartes des peuples primitifs*) ; *Troudy*, etc. (*Travaux de la Section géographique de la Soc. des amis des Sciences naturelles*, etc., de *Moscou*, fasc. 2 (formant le t. 119 du Izviestia » de cette société), 1910, *fig.*

(3) Voy. Max Bartels, *Medecin der Naturvlöker* ; Leipzig, 1893. — D. von Hovorka et A. Kronfeld, *Vergleichende Volksmedizin*, Stuttgart, 1908, (plutôt folkloristique).

rieur » du malade le mauvais esprit qui le tourmente, « retirer » le mal de son corps sous forme d'un caillou ou de tout autre objet habilement dissimulé avant l'opération. De plus, les os, les parties momifiées du corps de certains malades ou des féticheurs eux-mêmes peuvent devenir après leur mort des reliques possédant le pouvoir miraculeux de guérir, etc. D'ailleurs, même chez les peuples civilisés, on attribue souvent les maladies au « mauvais regard », au sort jeté (France), à la *Jettatura* (Italie), etc. Chez les Indiens de l'Amérique du Nord, il y a aussi des guérisseurs spéciaux (Medecin-man) qui jouissent d'une grande estime et qui forment parfois des corporations (*Mide*) dans lesquelles on n'entre qu'après avoir subi un examen professionnel, dans la « *case des médecins* » (SCHOOLCRAFT, HOFFMANN). A côté des incantations et des procédés magiques, à côté de la danse et de la musique, les grands moyens des guérisseurs Australiens et des medecin-men américains sont les scarifications, les saignées et la sucion du sang. Les Nègres ont une préférence pour les ventouses. Les Chinois pratiquent l'acupuncture basée sur la correspondance des parties internes et externes du corps. Les procédés de la grande chirurgie vont chez certains peuples jusqu'à l'ovariotomie (Australiens, d'après MIKLUKO-MACLAY), la laparotomie et l'opération césarienne (Nègres de l'Ouganda) ; mais pas jusqu'à l'amputation des membres, sauf les doigts. La trépanation, connue dès l'époque quaternaire en Europe, pratiquée par les anciens Péruviens aussi bien que par les anciens Guanches des îles Canaries, est encore employée chez les Négres, chez les Persans, chez les Néo-Hébridais, chez les Chaonia de l'Aures, etc. L'opération est destinée à guérir les os du crâne ou à combattre les maladies nerveuses : épilepsie, migraines, etc. (1). Le clystère, ce fameux remède de nos ancêtres, n'est guère en vogue que chez les Indiens Dakotas et les Nègres de la côte occidentale de l'Afrique ; chez ces derniers, le médecin insuffle la drogue au malade avec sa bouche par l'intermédiaire d'une calebasse (MONNIER) (2). La méthode de l'atténuation du virus est pratiquée parfois par les incultes : exemple les Bochimans

(1) MANOUVRIER, *Le T sincipital ; Bull. Soc. Anthr.* Paris, 1895, p. 357. — FR. GRÖN, *Remarques sur l'opération préhistorique....* T *sincipital ; l'Anthropologie*, 1910, p. 625. — MALBOT et VERNEAU, *Les Chaonia et la trépanation... dans l'Aures ; l'Anthropologie*, 1897, p. 1 et 178, av. fig. — SÖREN HANSEN, *Primitiv preparation ; Médec. — Historiske Smansnripter*, n° 5, Copenhague, 1913.

(2) M. MONNIER, *La France noire ;* Paris, 1894, p. 110.

qui l'emploient pour guérir des morsures des scorpions et des serpents (1). De même, les Chinois.

L'histoire, *la chronologie* intéressent aussi les incultes. On a vu plus haut (p. 162) par l'exemple des « contes d'hiver » des Indiens de l'Amérique, combien la pictographie peut revêtir parfois le caractère des annales historiques. Chez certains Papous il existe, dans chaque village, des archives formées de planchettes de bois, de fragments d'os, d'écorce, de noix de coco, des feuilles de palmier, portant des dessins commémoratifs, peints par de jeunes gens à l'occasion des événements importants : lancement de pirogues, expéditions guerrières, etc. (2). Notons aussi que dans l'état nègre des Boushongo il existait des emplois spéciaux d'historiographes, appelés *Mene-molomo* (c'est-à-dire « celui qui raconte les histoires du passé ») et *M' Saridi*. Ce dernier, conteur et conservateur en chef des anciennes légendes, devait être de sang royal (3).

(1) H. Schinz, *Deutsch Süd-West Afrika* ; Oldenburg, 1894, p. 396.

(2) Mikluko-Maclay, *Izviestia*, etc. (*Bull. Soc. russe Géogr.*, 1874 ; et *Natuurkundig Tijdschr. Neder.-Indie*), t. 36, 1874.

(3) E. Torday et T.-A. Joyce, Notes sur les Ba-Kuba. *Les Bushongo*. Annales du Musée du Congo Belge. Ethnogr., etc., sér. 3, t. 2, fasc. 1, (av. pl. et fig.) Bruxelles, 1910-11, p. 56.

CHAPITRE VII

CARACTÈRES ETHNIQUES (*Suite*)

CARACTÈRES SOCIOLOGIQUES (Fin)

VIE FAMILIALE : Rapports entre les deux sexes avant la mariage. — MARIAGE ET FAMILLE. — *Hypothèse de la promiscuité.* — *Mariages par groupes.* — *Exogamie et endogamie.* — *Matriarcat.* — *Degrés de parenté et filiation.* — *Polyandrie.* — *Lévirat.* — *Polygamie et monogamie.* — *Patriarcat.* — *Coutumes matrimoniales.* — *Rapt et achat de la fiancée.* — *Durée de l'union conjugale.* — ENFANTS. — *Naissance.* — *Couvade.* — *Nom de l'enfant et des adultes.* — *Éducation des enfants, usages.* — *Initiation, circoncision, etc.* — VIEILLARDS ET LEUR SORT. — RITES FUNÉRAIRES. — *Deuil.*

VIE SOCIALE : a. VIE INTÉRIEURE D'UN PEUPLE. — ORGANISATION ÉCONOMIQUE. — *Les formes de la propriété dépendent de la production.* — *Propriété individuelle et commune.* — *Propriété familiale.* — *Commune agricole.* — *Propriété individuelle.* — ORGANISATION SOCIALE. — *Totemisme.* — *Régime de clans.* — *Régime familial.* — *Régime territorial.* — *Régime de castes et de classes.* — *Esclavage.* — *Régime féodal et régime démocratique.* — *Morale sociale.* — *Droit et justice.* — *Tabou, talion, vendetta et ordalies.* — *Sociétés secrètes.* — *Justiciers extra-légaux.* — *Formules de politesse.* — *b.* VIE INTERNATIONALE DES PEUPLES. — *Absence de rapports sympathiques.* — *Rapports hostiles :* GUERRE. — *Armes offensives.* — *Armes fixes et armes de trait.* — *Arc et flèches.* — *Armes défensives.* — *Rapports neutres :* COMMERCE. — *Monnaie.* — *Cauri.* — *Transports et voies de communication.* — *Véhicules primitifs.* — *Navigation.*

III. VIE FAMILIALE

RAPPORTS ENTRE LES SEXES. POSITION SOCIALE DE LA FEMME. — Chez la plupart des incultes et des demi-civilisés, ces rapports sont très libres tant qu'il n'y a pas mariage formel ou naissance d'enfant (1). On cite même des « jeux obscènes » auxquels se livrent jeunes gens et jeunes filles (2). Le plus souvent, la perte de la virginité est pour une fille un événement sans importance aucune, quand la défloration artificielle (avant le mariage) n'est pas obli-

(1) S. WILKEN, *Verglijk. Volkenk. v. nederl. Ind.*, Leyde, 1893, p. 293. — IVANOVSKI, *loc. cit.* — POST, *Grundz. ethnol. Jurisprud.*, t. I ; Leipzig, 1894. — Les fillettes Habbes (Boucle du Niger) de 10 ans choisissent des amants de leur âge et passent les soirées près d'eux, échangeant des cadeaux. *Cf.* DESPLAGNE, *Bul. Mem. Soc. Anthr.* 1906, p. 80. — Chez certains Bantou (N. du Sabaki) les jeunes gens des deux sexes peuvent coucher ensemble, mais sans coït, pratiquant seulement un onanisme penio-coxal appelé *luck*. *Cf.* BARRET, *Journ. R. Anthr. Inst.*, 1911, p. 30. — Voy. aussi : J. MÜLLER, *D. sexuelle leben d. Naturvölker*, 2[e] éd., Augsburg, 1906, et pour l'homosexualité : F. KARSCH-HAAK, *Das Gleichgeschlechtliche Leben der Naturvölker*, Munich, 1911, av. fig.

(2) BARTELS, *Reife-Unsitten, bei den Bavenda ; Zeit. f. Ethnol.*, 1896, p. 363.

gatoire (1) comme chez les Batak où elle est pratiquée par les parents, chez les Bissaya où les matrones en sont chargées, au Cambodge où ce soin incombe aux prêtres. On pourrait citer bien d'autres coutumes qui choquent nos idées sur le mariage et la chasteté. Aucune femme Ouled-Naïl ne trouverait un mari sans avoir auparavant gagné sa dot en se prostituant. D'ailleurs, certains cultes de l'Antiquité (culte d'Aphrodite à Abydos, Éphèse, etc..., de Mylitta à Babylone) exigeait la prostitution avant le mariage.

Les sociologues voient dans la liberté accordée aux femmes la mesure du degré de civilisation d'un peuple. Toutefois si la femme est souvent une esclave ou une bête de plaisir, elle est chez certains « sauvages » aussi libre sinon plus que l'homme. Chez les Papous montagnards de la Nouvelle-Guinée hollandaise la belle-mère commande à tous dans la maison (Moszkowski).

Mariage et famille. — Chez presque tous les incultes et demi-civilisés, le mariage aliène la liberté de la femme. Cependant, chez les Attiés (Afrique occidentale) l'adultère est chose toute naturelle et se rachète suivant un tarif fixé (2). Mais, en général, sitôt le mariage contracté, le mari, la famille (paternelle ou maternelle), le clan, etc., surveille l'observation des règles de la vie conjugale, punissant tout écart de la femme, hier si libre. C'est un peu le contraire de ce qui se passe dans nos sociétés civilisées. Le mariage est avant tout une *convention* sociale, et sa forme, les obligations qui en découlent sont fonction de la constitution économique et sociale des différents peuples.

Hypothèse de la promiscuité. — On entend souvent parler de l'état primitif de promiscuité où tout homme s'accouplait à toute femme, « comme des animaux » oubliant que chez les animaux voisins de l'homme, cet état est plutôt exceptionnel et que la famille polygame et même monogame existe chez nombre d'oiseaux et de mammifères (3). Cette hypothèse du « mariage communal »,

(1) Giraud-Teulon, *Orig. du mariage et de la famille* : Paris, 1884, p. 33, note. — Wilken, *loc. cit.* p. 294.

(2) Tomassini, *l. c.* p. 399.

(3) Voy. pour plus de détails : Letourneau, *L'évolution du mariage*, etc. ; Paris, 1888, chap. I. — Westermarck, *History of human Mariage* : London, 1891, chap. IV à VI ; dans la trad. franç. de cet ouvrage par H. de Varigny (*Origines du mariage*, Paris, 1895), on a exclu les notes bibliographiques. Nous citons la 1re édition anglaise, la 2e (parue en 1894) en diffère très peu et la 3e (de 1903) n'est que la réimpression de la 2e. — Crawley, *The mystic rose*, London, 1902.

si bien résumée jadis par Sir J. LUBBOCK (1) a peu de défenseurs et on sait qu'il n'existe actuellement sur terre aucun peuple pratiquant la « promiscuité » déréglée. Les témoignages de l'histoire se réduisent à quelques textes de STRABON, de SOLIN et d'HÉRODOTE d'une interprétation rien moins que persuasive (2).

MARIAGE PAR GROUPES. — Ce que l'on a pris souvent pour de la promiscuité n'est qu'une forme de mariage, assez différente de notre mariage individuel, mais qui néanmoins représente le premier essai de réglementation des rapports sexuels, de constitution des liens de parenté, afin d'assurer l'existence et l'élève des enfants. Cette forme de mariage, admirablement étudiée par HOWITT et FISON (8) chez les Australiens, a reçu de ces auteurs le nom de « mariage par groupes ». Elle consiste en ce que les hommes et les femmes, du fait qu'ils sont de tel groupe ou clan, ne sont pas mariables entre eux ; ils sont obligés, de par leur naissance même, à contracter des unions avec des sujets d'autres groupes de la tribu.

Le mariage par groupes se rencontre dans sa forme la plus accentuée chez les Australiens et chez quelques peuplades de l'Inde (Naïrs, Todas). Chez les Australiens, cette forme coexiste avec le mariage individuel exogame (le « Noa » des Dieri de l'Australie centrale), et se présente, dans sa forme la plus simple, chez les Australiens Wotjoballuk du nord-ouest de Victoria. Cette tribu est divisée en deux clans, les Gamutch et les Krokitch. Les hommes du clan Gamuth sont de droit les maris de toutes les femmes du clan Krokitch et réciproquement. Mais ce n'est qu'un droit virtuel. En pratique, pendant les grandes fêtes de l'*initiation* (Voy. p. 303) les vieux de la tribu, réunis en conseil, distribuent entre les

(1) J. LUBBOCK, *Origine de la civilisat.* ; Paris, 1873, chap. III.

(2) La longue liste des peuples pratiquant la promiscuité, donnée par Lubbock, diminue à mesure que l'on connaît mieux ces peuples. Certains d'entre eux, comme les Fuégiens (Voy. HYADES et DENIKER, *loc. cit.*), les Bochimans, les Polynésiens (WESTERMARCK, *loc. cit.*), lès Iroula (THURSTON, *Bull. Madras Mus.*, t. II, n° 1, 1897), les Techurs de l'Oudh ou Aoudh (W. CROOKE, *Tribes and Castes N.-W. Provinc.*, etc. ; Calcutta, 1896, t. I, p. CLXXXIII) doivent être impitoyablement rayés de cette liste, puisqu'ils ont tous le mariage individuel et aucune trace de promiscuité. D'autres, comme les Australiens, les Todas, les Naïrs, y ont été portés parce qu'ils pratiquent le « mariage par groupes » ou certaines formes de polyandrie, ce qui n'est pas la même chose que la promiscuité. Il ne reste de toute la liste que deux ou trois peuplades sur lesquelles on n'a d'ailleurs aucun renseignement exact en général (exemple les Olo-Ot de Bornéo).

(3) A.-W. HOWITT, *Australian group Relations ; Smiths. Rep.*, Washington, 1883. — A.-W. HOWITT and FISON, *Kamilaroï and Kumaï* ; Melbourne-Sidney, 1880 ; et *Journ. Anthr. Inst.*, t. XII, 1882, p. 30.

garçons d'un clan les filles disponibles de l'autre clan. Ce mariage, appelé « *Pirauru* » chez les Dieri et connu des colons sous le nom de « Paramour custom », donne le droit à l'homme du clan Gamutch, par exemple, de faire acte de mariage avec les femmes ainsi désignées du clan Krokitch, quand l'occasion se présentera ; il peut aussi emmener avec lui une ou plusieurs de ces femmes et les faire vivre à côté de son épouse du mariage individuel. Cependant, comme la même femme peut être « allouée » dans la succession des fêtes, à plusieurs hommes, il existe certaines règles de préséance à observer dans l'accomplissement des devoirs conjugaux si le hasard met deux hommes en présence de leur femme commune : le frère aîné a alors le pas sur le cadet, l'homme âgé sur le jeune, etc. (1).

EXOGAMIE ET ENDOGAMIE. — On appelle *exogamie* ou *exogénie*, le mariage en dehors de son clan, par opposition à l'*endogamie* ou *endogénie*, mariage dans le sein même du clan. Cependant l'exogamie se rencontre souvent aussi dans la forme individuelle du mariage et parfois l'endogamie, interdite dans les limites du clan, est au contraire de rigueur dans chaque tribu du clan. Il y a dans ce cas exogamie par rapport au clan et endogamie par rapport à la tribu. Selon M. DURKHEIM (2), l'exogamie serait une caractéristique essentielle du « clan totémique » comprenant les gens qui se considèrent comme apparentés parce que portant le même totem. Certains auteurs ont cru pourvoir qualifier d'endogames des tribus australiennes composées pourtant de clans. Mais c'est faute de n'avoir pas distingué les clans purement totémiques d'autres associations basées sur la communauté d'habitat, et qui coexistent souvent avec les clans.

MATRIARCAT. — Comment établir la filiation et la parenté dans le mariage par groupes, où la recherche de la paternité est impossible ? C'est à BACHOFEN et à MC LENNAN (3) que revient l'honneur d'avoir

(1) A.-W. HOWITT, *Dieri*, etc. ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XX, 1890, p. 53. Chez les Naïr de la côte de Malabar, les choses se passent de la même façon. L'essentiel dans les deux cas, c'est la prohibition du mariage au sein même de son clan (L. FISON, *Classificat. Relationship* ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXIV, 1895, p. 369). Chez les Todas de Nilghiri, les groupes sont limités en ce sens que les hommes qui cohabitent avec une femme doivent être frères entre eux et ne peuvent se marier en même temps qu'avec les sœurs de cette femme.

(2) DURKHEIM, *La prohibition de l'inceste* ; *Année Sociologique*, 1re année, Paris (Alcan), 1898, p. 1.

(3) BACHOFEN, *Das Mutterrecht* ; Stuttgart, 1861. — J.-F. MC LENNAN, *Studies in ancient history* ; London, 1876.

découvert tout un système de filiation, en vigueur chez beaucoup de peuples incultes, et absolument contraire à ceux que nous sommes habitués de voir dans nos sociétés : système de filiation par la mère ou le *matriarcat*. Ainsi, dans le cas des Australiens Wotjoballuk (P. 290), la postérité d'un homme du clan Gamutch, marié à une femme du clan Krokitch, appartiendra au clan Krokitch, et vice-versa. Cette filiation établit la parenté utérine ; liée à l'exogamie, elle empêche les mariages entre les parents les plus proches. En effet, dans notre exemple, le fils du premier couple étant du clan Krokitch ne pourra pas épouser sa sœur utérine puisqu'elle est du même clan que lui, mais seulement une étrangère ou une parente, suivant nos conventions à nous, du clan Gamuth, par exemple la sœur de son père. Théoriquement, un père du clan Gamutch pourrait épouser sa fille, puisqu'elle est du clan Krokitch, mais en pratique ces cas sont défendus par l'usage, comme chez les Australiens Dieri (1) ; ou encore évités par l'existence non pas de deux, mais de quatre ou huit classes dans la tribu, avec prohibition de mariage entre les gens de certaines de ces classes (2).

Au reste, les préoccupations relatives à l'*inceste* ne doivent pas être très sérieuses chez les peuples qui pratiquent le mariage par groupes et l'exogamie, car les *degrés de parenté* n'y sont pas établis comme chez nous. Ils ont un système, appelé par MORGAN, qui l'a découvert (d'abord chez les Peaux-Rouges) et magistralement décrit (3), le *système de parenté par classification* (*Classificatory System*). Dans sa forme la plus simple, tel qu'il se rencontre par exemple chez les Micronésiens et les Maoris, il peut se résumer ainsi qu'il suit. Tous les parents consanguins sont divisés en cinq groupes. Le premier est formé de *moi* et de mes frères, sœurs et cousins ; nous portons tous le même nom, qui est celui du groupe entier. Le second groupe est formé de mes père et mère avec leurs frères et sœurs, ainsi que de leurs cousins, portant tous également le même nom ; le troisième groupe comprend mes grands-parents

(1) L. FISON, *l. c.* (*Journ. Anthr. Inst.*, t. XXIV, 1895), p. 361.

(2) Ainsi, si l'on a quatre clans, A, B, C et D, comme chez les Kamilaroï par exemple : les enfants issus des parents des clans A et B ne peuvent se marier entre eux : ils appartiennent au clan C, dont les membres ne peuvent se marier qu'avec les membres du clan D. Ce n'est que leurs enfants qui pourront contracter des mariages dans les groupes A et B. De cette façon, l'inceste n'est possible qu'entre le grand-père et la petite-fille, c'est-à-dire réduit pratiquement à zéro.

(3) L. MORGAN. *Syst. of Consanguinity*, etc., *Smithson. Contrib. Knowl.*, t. XVII ; Washingt., 1871 ; et *Ancient Society*, London, 1877. — Voy. aussi l'exposé très net du système chez LUBBOCK, *loc. cit.*, et son extension aux Australiens et aux Mélanésiens des îles Fidji chez HOWITT et FISON, *loc. cit.*

avec leurs frères, sœurs, etc. ; le quatrième, les cousins de mes enfants que je considère comme mes fils et filles ; enfin le cinquième groupe se compose des petits-enfants de mes frères et sœurs que je considère comme mes petits-enfants. Une nomenclature semblable est répandue chez plusieurs peuples de l'Inde ; elle est même cause, parfois, de grands embarras pour les juges anglais nouvellement débarqués. Exemple : un témoin dit que son père était à la maison à telle heure ; puis, quelques instants après, il affirme que le père était aux champs... Perplexité du juge, jusqu'à ce qu'il établisse, par une série de questions, qu'il s'agit dans l'espèce du « petit » père, c'est-à-dire de ce que nous appelons l'oncle (1). WESTERMARCK a essayé d'interpréter autrement le système classificateur. Il n'y voit qu'un artifice de langage, une façon d'adresser la parole aux personnes plus âgées ou moins âgées ; mais alors, comme le remarque judicieusement FISON, il faudrait refuser toute notion sur la parenté à certains peuples qui n'ont pas d'autres expressions pour désigner les relations de parenté en général (2).

La *polyandrie*, c'est-à-dire le mariage où une femme possède plusieurs maris, est considérée par la majorité des auteurs comme une forme dérivée du mariage par groupes. Sauf deux exemples douteux (Khassia et Cosaques dits Zaporogues), et à moins de nécessité par manque de femmes comme aux Nouvelles-Hébrides (3), la polyandrie revêt toujours la forme fraternelle, c'est-à-dire que les maris de la femme sont frères entre eux. Le pays classique de polyandrie est le Tibet. Chacun des frères y cohabite avec la femme commune, à tour de rôle, pour une période de temps donnée. Chez les anciens Arabes, d'après STRABON, les choses se passaient moins régulièrement, et le premier arrivant dans la demeure de la femme usait de ses droits de mari, après avoir pris soin toutefois de placer son bâton à la porte de la maison, comme on le fait encore aujourd'hui dans les mariages temporaires en Perse et chez les Todas, lesquels ajoutent le marteau au bâton. La polyandrie est pratiquée par plusieurs peuples des abords du Tibet (Mirs, Dophlas, Abors, Khassia, Ladaki, etc.), mais paraît ne se rencontrer que rarement ailleurs et en tout cas presque jamais en dehors de l'Inde (4).

(1) E. TYLOR, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XVIII, 1888-89, p. 262.
(2) WESTERMARCK, *loc. cit.*, p. 82. — L. FISON, *Classif. Relat.*, p. 369.
(3) OLIVEAU, Bul. Mem. Soc. Anthr., Paris, 1911, n°s 5-6.
(4) LOBINGIER (*Americ. Anthropologist*, 1910, p. 250) la signale dans les îles Philippines, notamment parmi les Negritos, les Bataks de l'île Palawan, et chez certains Moros.

On l'explique par la rareté des femmes dans ces pays (ce qui n'est pas confirmé par les statistiques pour certains d'entre eux) et par les nécessités de la vie pastorale.

Le *levirat* ou mariage obligatoire avec la veuve du frère, très répandu dans l'Inde (où il porte le nom de *niyoga*), chez les Iroquois et autres Peaux-Rouges, chez les Mélanésiens, chez les Nègres, ainsi que chez les anciens Égyptiens et les Juifs, est considéré comme une survivance de la polyandrie. Cependant, MAINE, WESTERMARCK et autres n'y voient que l'idée d'assurer la tutelle des enfants orphelins (1). On rattache aussi, sans grande raison suivant nous, à la polyandrie, le *pariage parental*. Dans cette forme d'union, le père ou l'oncle ou d'autres parents cohabitent réellement avec la femme nominale de leur fils ou neveu, encore mineur. SCHORTT et plus récemment THURSTON ont signalé cet usage dans l'Inde chez les Reddies ou Naïckers et HAXTHAUSEN chez les paysans russes, où une modification de ce genre de relation, fort réprouvée d'ailleurs, est connue aujourd'hui encore sous le nom de « Snokhatchestvo » (rapports avec les belles-filles) (2).

POLYGAMIE ET MONOGAMIE. — Le mariage individuel, qui peut, comme nous l'avons vu en Australie, coexister avec le mariage par groupes, affecte deux formes différentes : la *polygamie* et la *monogamie*. La seconde ne découle pas nécessairement de la première. Maints sauvages et beaucoup d'animaux sont monogames. Elle ne s'établit réellement que dans les sociétés un peu plus avancées et surtout lorsque la notion de la propriété individuelle s'est déjà implantée plus ou moins solidement. La femme y est considérée comme un objet fournissant du plaisir et du travail et traitée comme toute autre propriété ; plus on a de femmes, plus on est riche et estimé. La polygamie est très répandue sur la Terre, soit dans sa forme pure (Mahométans, Australiens, Américains, Nègres, etc.), soit dans ses formes atténuées : concubinage légal (dans tout l'Orient) ou illégal (Europe) et mariage temporaire (Perse, Japon). Ce n'est qu'avec le développement de la société que la *monogamie*, nominale ou réelle, se développe, et avec elle

(1) MAINE, *Ancient Law* ; London, 1885, p. 241. — WESTERMARCK, *loc. cit.*, p. 510 (p. 480 de la trad. française).

(2) SHORTT, *Transact. Ethn. Soc.* ; London, n. s., t. VII, p. 264 ; HAXTHAUSEN, *Transcaucasia* ; London, 1854, p. 403. — LEROY-BEAULIEU (*L'Empire des Tzars* ; Paris, 1885-89, t. I, chap. VI, p. 488) attribue cette coutume à l'excès de l'autorité paternelle.

apparaît peu à peu le respect pour la femme. Celle-ci devient plus libre, de même que les enfants qui ont dépassé un certain âge. Ainsi se constitue la famille actuelle, dans laquelle règne cependant encore l'esprit patriarcal.

La prohibition de l'inceste, ou interdiction des rapports sexuels entre individus se considérant comme parents, est très générale chez les civilisés et demi-civilisés. Notons que l'exogamie des primitifs favorise l'inceste. Ainsi chez les Iroquois si un homme épouse une femme de clan A et une de clan B, les enfants de la première sont aussi du clan A et peuvent s'unir à ceux nés de la deuxième puisque ceux-ci sont du clan B, ce qui pour nous est un inceste. Les mariages entre père et fille, frère et sœur étaient fréquents chez les Mèdes et les Perses (HÉRODOTE, STRABON, QUINTE-CURCE) (1), en Égypte et également parmi les hautes classes au Cambodge (2). Certains auteurs ont donné comme raison de la prohibition de l'inceste une répulsion instinctive, innée, ce que ne confirment pas les données de l'histoire naturelle, pas plus que les formes de cette prohibition. WESTERMARCK y voit une habitude sociale née de la répulsion sexuelle que nous inspirent les personnes même étrangères à la famille, avec qui nous avons cohabité dès l'enfance. Il dénonce la nocivité des mariages consanguins susceptibles d'être palliés cependant par le bien-être matériel. Cette prétendue nocivité, jamais scientifiquement prouvée quant à la bonne conformation des enfants, paraît un préjugé populaire ; et les éleveurs ne pratiquent-ils pas systématiquement l'union consanguine pour obtenir les plus renommés « purs-sang » ? Cette interdiction paraît donc, en définitive, une simple survivance d'un des nombreux « tabou » sexuels, dont certains n'ont pas de rapport avec les liens de parenté réels : exogamie totémique, de village (ancien Pérou), prohibition du mariage catholique entre parrains et marraines, etc...

PATRIARCAT. — Le mariage individuel polygame est le plus souvent lié à une forme nouvelle de filiation, le *patriarcat*, qui a ses racines dans le statut de la propriété et dans la subordination de la femme à l'homme. Dans le matriarcat, le défenseur naturel de l'en-

(1) ED. MEYER, *Hist. anc.*, trad. fr. t. I, Paris, 1913, p. 33. — D'autre part, l'empereur des Incas devait épouser sa propre sœur.
(2) MONDIERES, *Rens. s. l. Cochinchine*, in *Bul. Soc. Anthr.*, Paris, 1875.

fant et de la famille est le frère de la mère ; dans le patriarcat, il est remplacé par le père, qui étend le droit de propriété non seulement sur la mère, mais aussi sur les enfants : il peut les vendre, les

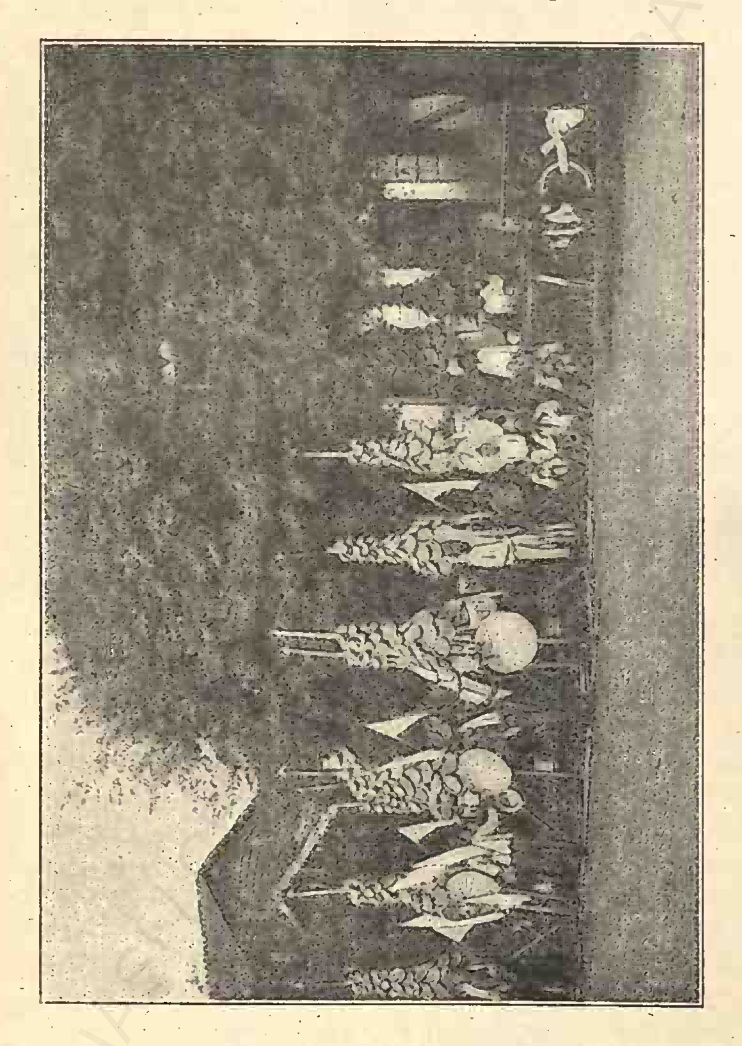


Fig. 173. — Devant la maison du défunt sont disposées de nombreuses pyramides d'objets offerts à la famille comme marques de sympathie (Birmanie). (*Forbin.*)

louer, etc. Le patriarcat est un régime sous lequel vivent la plupart des peuples demi-civilisés et un grand nombre d'incultes.

Plusieurs *coutumes matrimoniales* peuvent s'expliquer par les formes primitives du mariage. Ainsi, l'usage de prêter, par hospitalité, sa femme à un étranger, si répandu parmi les incultes et les

demi-civilisés nomades, peut être expliqué comme un reste du mariage par groupes dans lequel se pratiquent l'échange et le prêt des femmes (1).

De même, la coutume très répandue, surtout en Malaisie, qui ordonne au mari d'habiter dans la famille de sa femme, est considéré par la plupart des auteurs comme un reste de matriarcat. Une autre coutume, presque toujours liée à la première, mais qu'on trouve aussi comme survivance lorsque la femme va habiter dans la famille du mari, c'est la défense aux nouveaux mariés de communiquer avec leurs beaux-parents. La forme la plus connue, répandue depuis les Cafres jusqu'aux Mongols, est la défense au mari non seulement de parler, mais même de voir sa belle-mère : si par hasard il la rencontre sur sa route, il est obligé de fuir ou tout au moins de se détourner (île de Yap). Chez plusieurs peuples du Caucase et chez certains Indiens de l'Amérique du Nord, cet usage n'est observé que jusqu'à la naissance du premier enfant. On considère, en général, cette coutume comme un reste soit d'exogamie (TYLOR), soit des règlements contre l'inceste (WESTERMARCK).



Fig. 174. Un grand chef. Mariage cafre.

Parmi les pratiques les plus répandues se rapportant au mariage, il faut noter le *rapt* de la femme ; soit réel (Arabes, Turco-Mongols, Caraïbes, Patagons, Birmans, Australiens, Bantou Ba-Karevé, etc.), soit simulé ou symbolique et faisant partie des cérémonies nuptiales (chez une foule de peuples). On n'est pas d'accord sur l'origine de cette coutume : les uns y voient les derniers vestiges de l'exogamie ; les autres, le reste de l'esclavage des femmes, etc.

L'*achat* de la femme à ses parents (2) (« Kalym » des Tatars,

(1) Les Mongols-Torgote, qui pratiquent cet usage, l'expliquent par les règles générales de l'hospitalité (IVANOVSKY, *loc. cit.*); en cela, ils sont d'accord avec Westermarck *loc. cit.*, chap. VI.

(2) La jeune Albanaise peut refuser de se laisser vendre en jurant devant 12 témoins qu'elle restera vierge sa vie entière. (DURHAM, *High Albania*, *Journ. R. Anthr. Inst.*, 1911, p. 460.)

« Bandi » des Philippins) (1) semble avoir remplacé le rapt évitant les querelles entre tribus exogames (TYLOR), mais cette théorie, soutenue par WESTERMARCK, est combattue par d'autres ethnographes (VAN GENNEP), par des juristes (CORSO) qui prennent pour



Fig. 175. — Défilé de femmes.

base l'institution de la dot. C'est le « donatio propter nuptias » qui devient la « dot » du droit romain. Cette dot semble comme le paiement de la protection qu'offre le mari à sa femme dans le régime patriarcal. Elle dérive peut-être de l'institution des cadeaux de mariage, existant encore chez plusieurs peuples, cadeaux offerts par les parents en échange des journées de travail données par le fiancé pour leur fille. La signification des cadeaux est multiple, mais surtout rituelle, car le mariage marque un nouvel état social (2). La *durée de l'union conjugale* varie depuis les brefs contacts des mariages par groupes, ou des mariages à l'essai, jusqu'à la vie entière dans le mariage catholique. Souvent le mari peut renvoyer sa femme quand elle a cessé de lui plaire, et surtout si elle est stérile. Plus rarement la femme quitte l'homme pour un autre, plus fort (Papous du Nord-Ouest de la Nouvelle-Guinée hollandaise, Philippines) (3). Le *divorce* s'entoure de formalités de droit coutumier. Les *cérémonies* du mariage varient à l'infini. On y retrouve presque toujours :

(1) LOBINGIER, *Amer. Anthrop.*, 1910, p. 250.
(2) VAN GENNEP, *l. c.*, *Rites de passage* ; R. CORSO, *I. doni nuziali* ; *Rev. ethnogr. sociol.*, Paris, 1911, p. 228.
(3) MOSZKOWSKI, *Zeit. f. Ethn.*, 1911, p. 339 ; LOBINGIER, *l. c.*

l'échange de nourriture ou de boisson, la remise de chaînes ou d'anneaux symboliques, et le *rite de multiplication* ou de *fécondité*



Fig. 176. — Groupe de femmes.

figuré par des aspersions d'eau ou le jet de fleurs, graines, confettis, etc.

Enfants. — Dans toutes les sociétés, comme dans le monde animal d'ailleurs, la famille a pour but d'élever les enfants. Mais il s'en faut de beaucoup qu'on accepte partout avec joie la venue des enfants et la limitation volontaire de la progéniture n'est pas une invention des civilisés. Les Australiens pratiquent l'ovariotomie et font subir aux hommes l'opération du « mika » (1) (hypospadias artificiel). Ils tuent aussi les enfants comme le faisaient les Polynésiens avant leur « européanisation ». L'infanticide subsiste au Tibet pour les filles ; on a même voulu y voir l'origine de la polyandrie. Les Kuni (Nouvelle-Guinée britannique) s'arrangent pour n'avoir

(1) Oppenheim prétend (*Zeit. f. Ethn.*, 1906, p. 800) qu'on exempte un petit nombre de garçons de cette opération pour en faire des « fécondateurs » dans les unions stériles W. Roth (*Ethn. Stud. North. Queensl. Aborig.*, Brisbane, 1897) et Andersen Stuart (*Journ. Proc. R. Soc. N. S. Wales*, Sydney, 1897, p. 116) affirment que cette opération ne rend pas les Australiens subincisés impropres à la reproduction. Cette opération a aussi des rapports avec l'homosexualité (Roth, Klaatsch et Karsch-Haak, *l. c.*).

point d'enfants avant quatre ans de vie conjugale (1). L'acte de la génération est pour les incultes quelque chose de mystérieux et d'impur à la fois. Pour les *Arunta* du Centre de l'Australie l'enfant ne naît pas du rapprochement des sexes, mais de l'esprit d'un ancêtre



Fig. 177. — Mariage Thaï : les deux fiancés sous la direction d'un prêtre, boivent le vin de riz fermenté.

qui pénètre le ventre de la femme lorsqu'elle passe à proximité de la cachette où gît cet esprit. C'est une sorte de métempsychose (2).

NAISSANCE. — Mais une fois son droit à la vie reconnu, l'enfant est bien soigné, même chez les incultes. Témoins les soins, hygiéniques ou superstitieux, dont on entoure la femme pendant la grossesse, la parturition et au moment des relevailles. Elle se repose avant l'accouchement, habite une case à part avant, pendant ou après l'accouchement suivant les pays. La femme accouche rarement seule, sauf par hasard ; elle est comme dans les pays civilisés, assistée d'une ou plusieurs femmes et parfois d'hommes. Chez les *Ibos* (Nigérie) la femme, à l'instant d'accoucher, doit confesser au

(1) H. ESCHMANN, *Anthropos.*, 1911, p. 260.

(2) SPENCER et GILLEN, *Central Tribes of Australia*, et *North Tribes of Aust.*, p. 145 et 333, contredit par STREHLON, confirmé par l'évêque du N-Queensland (Dr. FRODSHAM, *Man.*, 1909, n° 86) et aussi par deux auteurs rarement d'accord A. LANG (*Secrets of the totem*, London, 1905, p. 81 et 189) et FRAZER (*Totemism and Exogamy*, London, 1910, p. 93 et 191).

chef de la famille le nom de tous ses amants, l'omission d'un seul peut être fatale à l'enfant (1).

La naissance des *jumeaux* donne souvent lieu à des pratiques magiques. Parfois on tue l'un des jumeaux (Papous-Kounis, Bantou-



Fig. 178. — Après les époux, les assistants boivent le vin de riz fermenté.

Bakerevé) ; chez les Batoya-Batamba (Ouganda), c'est au contraire un événement heureux. Le *placenta* est enterré, le plus souvent, à proximité de l'endroit où la parturition a eu lieu ; parfois, comme en Italie, il est jeté dans un puits ou un ruisseau où il *coule* comme le lait de la mère. Cependant dans quelques tribus (*Toupi*, *Ges* et *Tappuya* du Brésil, d'après REYNAL), ainsi que chez les Yakoutes (GEMELLI CARRENI) et dans le Soudan (Dr REYNAUD), on a constaté la coutume de dévorer le délivre par la mère, comme chez la plupart des mammifères. L'instinct qui pousse à cette *placentophagie* s'explique d'après BOUCHACOURT et KEIFFER par la présence dans le délivre de substances excitant l'action des glandes mammaires ; cet instinct se fait sentir surtout au moment du travail de l'accouchement (2).

L'habitude persiste encore en Italie ; si le lait n'est pas monté

(1) J. PARKINSON, *Journ. Anthr. Inst.*, 1906, p. 312.
(2) BOUCHACOURT, *C. R. soc. biol.*, Paris, séance du 1er février 1902 et « *l'Obstétrique* », du 15 mars 1902. — KEIFFER, *Bul. Mém. soc. d'anthropol. de Bruxelles*, t. 29, 1903, p. LXXIII.

chez l'accouchée au bout de trois jours pendant lesquels on a conservé le placenta sous le lit, on en prend un fragment et on le fait avaler à la mère dans un potage (1). En somme c'est l'application de la sympathie magique basée sur une observation physiologique exacte.

Parmi les usages qui accompagnent la naissance, le plus curieux est certainement celui de la « *couvade* » que pratiquent les Indiens du Brésil, ceux de la Guyane, les Miao-tse, les Dayaks, et d'autres peuples. Suivant cet usage, le mari se comporte, après la venue au monde de l'enfant, absolument comme si c'était lui qui avait accouché : il se met au lit, reçoit les félicitations, soigne parfois le bébé, etc. E. TYLOR voit dans cette coutume la survivance du matriarcat dans une société à régime patriarcal : ce serait la rançon payée par le mari pour avoir le droit, jadis maternel, de s'appeler chef de la lignée (2). CIEZEWSKI pense au contraire que cet usage a un double but : 1° faire profiter l'enfant, à l'aide de magie sympathique, de certains soins hygiéniques du père ; 2° amoindrir par le simulacre de parturition les douleurs de l'enfantement chez la mère. D'après KUNIKE, il y a deux types de couvade : celui des peuples où l'accouchée reste au lit après la parturition, et l'autre, celui des peuples où elle n'y reste pas (par exemple la plupart des Indiens de l'Amérique du Sud). Dans ce dernier cas c'est peut-être le moyen pour une fille-mère de retenir le père de son enfant auprès d'elle. Ajoutons que le père s'abstient de manger l'animal ou la plante totémique de l'enfant (3).

Quant à l'enfant, dès son entrée au monde, on cherche à éloigner de lui les esprits qui pourraient lui nuire : les Laotiens attachent aux abords de la maison qui l'abrite des sonnettes, des crécelles, des bandes d'étoffe ; secoués par le vent, ces objets tiennent à distance les mauvais génies (HARMAND, NEIS). Les Malais, les insulaires de Nias disposent à cet effet des fétiches spéciaux (MODIGLIANI). Ordinairement on lave le nouveau-né dès qu'il est venu au monde. Parfois, comme chez les Ba-N'gala du Haut-Congo, on se contente de le faire lécher par la sage-femme (4).

(1) BELLUCCI, *La placenta*, etc. Archivio p. l'A. de l'E. Firenza, 1910, p. 316. — VAN GENNEP, *Les rites de passage*, Paris, 1901.
(2) E. TYLOR, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XVIII, p. 248.
(3) STANIS. CIEZEWSKI, *Anzeiger* de l'Acad. des Sciences de Cracovie, 1904, n° 3 ; KUNIKE, *Die so-genannte « Mannerkindlert »*, *Zeits. f. Ethnol.*, 1911, p. 546.
(4) J. WEEKS, *Bangala*, *Journ. R. Anthr. Instit.*, 1911, p. 418.

Le *nom* à donner à l'enfant est un objet de préoccupations. Féticheurs, chamans, magiciens (bonzes, marabouts, mollahs, bramans, prêtres) sont consultés à cet effet. Le nom est parfois déterminé par la localité où la naissance a eu lieu. Ainsi les Kalmouks que l'on exhibait à Paris en 1882 ont donné le nom de « Paris » à l'enfant qu'une des leurs avait mis au monde ; les Nègres du Sénégal, qui se sont trouvés dans le même cas en 1895, appelèrent un des nouveau-nés « le Français ». Mais le plus souvent c'est un nom de plante ou d'animal (Peaux-Rouges, Mongols, etc.). Chez les Musulmans on le nommera suivant le jour, comme chez nous suivant les saints. Cependant chez beaucoup de peuples le nom donné à la naissance n'est pas porté toute la vie. On peut le changer par « passage » social (Chinois), mais le plus souvent par peur des esprits : les Dayaks et les Mongols changent le nom des malades pour « tromper l'esprit » qui a donné le mal ; chez les Fuégiens, chez les Indiens de l'Amérique du Nord, chez les Polynésiens, chez les Malais, chez les Papous-Kouni, il est interdit de prononcer le nom d'un homme défunt, et souvent tous ses homonymes sont obligés de changer leur nom. Souvent aussi on change de nom parce que le « métier » l'exige : les guérisseurs Okanda portent un autre nom quand ils exercent la médecine, et chez les peuples civilisés les changements de nom sont liés à certaines conditions sociales (moines, acteurs, prostituées, etc.). Notons aussi les sobriquets, les noms de caresse (comme le « Sowore » des Peuls) qui existent presque chez tous les peuples.

ÉDUCATION DES ENFANTS. — L'*allaitement* dure ordinairement très longtemps chez les peuples incultes, jusqu'à deux, trois, quatre et cinq ans, parfois même davantage (1). Les enfants sont traités avec bienveillance chez les peuples incultes et on les bat rarement comme cela se voit en Europe ; une certaine « discipline » apparaît chez les demi-civilisés avec la nécessité de faire apprendre beaucoup de choses à l'enfant. A l'époque de la puberté, chez la plupart des incultes, a lieu l' « *initiation* », sorte d'éducation supérieure avec épreuves, suivie d'une cérémonie, après laquelle l'individu est déclaré adulte. On la rencontre aussi bien chez les Australiens que chez les Indiens de l'Amérique, chez les Nègres comme

(1) PLOSS (*loc. cit.*) cite des tribus parmi les Australiens, les Esquimaux et les Indiens de l'Amérique du Nord, chez lesquelles l'allaitement dure jusqu'à douze ou quatorze ans.

chez les Mélanésiens, avec les mêmes traits essentiels. Les jeunes gens de la tribu sont amenés dans un lieu écarté où les sorciers, les féticheurs ou les « vieux » leur enseignent, durant une période variable, tout ce qu'un « homme » doit savoir de la vie sociale et sexuelle. Les candidats sont aussi soumis à des épreuves, parfois très cruelles, pour s'assurer de leur résistance à la soif, à la faim, au mal physique. Ceux qui sortent victorieux de ces épreuves sont ramenés triomphalement dans les villages et fêtés pendant plusieurs jours (1).

Parmi les opérations auxquelles on soumet les jeunes gens pendant l'initiation, il faut noter la *circoncision*, répandue dans toute l'Océanie, chez les Indiens de l'Amérique et chez d'autres peuples, sans compter le monde Israélite et Musulman où cet usage n'a plus qu'une signification religieuse symbolique. D'ailleurs, plusieurs religions ont gardé la coutume d'initiation, lui donnant des formes très variées (tonte du toupet, brûlures chez les bouddhistes, première communion chez les catholiques, etc.).

Le *sort des vieillards* n'est pas enviable dans les sociétés primitives. On ne les soigne pas, et souvent, dès qu'ils sont invalides, on les laisse mourir de faim ou on les tue. D'ailleurs il en a été de même chez plusieurs peuples de l'antiquité, les Sardes, les Massagètes, etc. (2). Le suicide volontaire des vieillards qui a lieu en grande pompe chez les Tchouktchi (3) et chez quelques autres peuples, s'explique autant par les misères de l'existence que par la croyance en une vie meilleure outre-tombe. Cette croyance est la base des *Rites funéraires*. Presque chez tous les peuples on met dans la tombe des objets usuels mais seulement ceux qui constituent la propriété privée (4) du défunt : les armes auprès d'un guerrier, la poterie près d'une femme, etc. (5). On brise ordinairement ces objets pour signifier qu'ils sont morts également et que leur « âme » accompagne leur propriétaire dans l'autre vie. C'est aussi sous l'empire de la même idée qu'on immole sur la tombe d'un guerrier son cheval favori (Indiens Peaux-Rouges, Altaïens),

(1) Voy., comme exemple, la description de la « boura » chez les Australiens, par R. MATHEWS, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXV, 1896, n° 4.

(2) ED. MEYER, *l. c.*, t. I, p. 33.

(3) DENIKER, *Le peuple Tchouktche*, etc. (d'après AVGOUSTINOVITCH), *Rev. d'Anthr.*, 1882, p. 323. — DE WINDT, *Globus*, 1897, t. LXXI, p. 300.

(4) E. TYLOR, *loc. cit.* (*Anthropology*), p. 346 et 420.

(5) En Europe, on se contente, dans divers pays, de mettre une pièce de monnaie sur la bouche ou dans la main du défunt : on ne sait pas ce qui peut arriver.

ou qu'on se contente du symbole en le faisant figurer dans le cortège funéraire comme cela se pratique encore en Europe aux enterrements des officiers supérieurs. Dans l'Inde, on sacrifie les femmes ; au Dahomey, et chez les *Ibos* de la Nigérie, et chez les Dayaks, des esclaves, etc., toujours pour que le défunt ne soit privé de rien dans l'autre monde (1).

Les funérailles et les pratiques du deuil donnent lieu à des fêtes diverses. Chez les Douala du Kameroun (Afrique occidentale), la « fête du mort » dure neuf jours, le temps nécessaire pour que son âme puisse faire le trajet jusqu'à *Bela*, lieu du repos éternel. Chez les Battas de Sumatra, on trouve des fêtes mortuaires accompagnées de danses et d'un jeu spécial, le *Topingha*. L'exhumation des os du mort au bout d'un certain temps, pratiquée dans plusieurs tribus indonésiennes, mélanésiennes, américaines et africaines, donne lieu à de véritables orgies. Enfin, l'usage de se rendre au cimetière à date fixe et de prendre un repas soit sur la tombe, soit à côté, est très répandu en Europe.

Les *modes de sépulture* sont très variés : enterrement, incinération, exposition à l'air (momification naturelle), parfois dans les édifices spéciaux (les « tours de silence » dans l'Inde), embaumement, abandon pur et simple sur la terre ou au gré des flots. Mais ces variations n'ont pas grande importance au point de vue ethnique ; deux ou trois modes peuvent coexister chez le même peuple (Mongols, Papous). A noter aussi l'ensevelissement à double degré avec reprise des os, après un séjour plus ou moins long du cadavre à l'air libre ou sous terre, pour les ensevelir à nouveau ou bien pour les conserver appendus aux murs de l'habitation ou dans des récipients spéciaux. L'enterrement dans les urnes « funéraires » (à un ou deux degrés) était très répandu parmi les populations préhistoriques de l'Europe ; il est pratiqué encore aujourd'hui aux Philippines et chez presque tous les indigènes de l'Amérique du Sud, sauf les régions où avait pénétré la civilisation péruvienne : là,

(1) Beaucoup de pratiques relatives aux morts s'expliquent par la croyance que ceux-ci sont endormis pour un temps plus ou moins long (Voy. p. 270). Ainsi, chez les Micronésiens des îles Gilbert, la femme dort à côté de son mari défunt dans l'espoir de son réveil et se couvre le corps avec la pourriture liquide qui suinte du cadavre. D'autres pratiques sont inspirées par la crainte de voir revenir l'esprit qui a causé la mort ou le « double » du défunt ; tels sont : le changement de nom, l'abandon de l'habitation où a eu lieu le décès, l'enlèvement du cadavre par un orifice autre que la sortie habituelle (pour tromper l'esprit qui guette à la porte), le coloriage du cadavre (comme chez les Stabes de la bouche du Niger) ou des ossements (chez nos préhistoriques, chez les Tchouktchi, chez certains Papous, etc.), le double ensevelissement, etc.

il est rare, et cède le pas à la momification. En Amérique du Nord ce mode d'ensevelissement se retrouve dans la région du Sud-Est, mais seulement au deuxième degré, c'est-à-dire qu'on ne met dans les urnes que les ossements.

Deuil. — Les manifestations extérieures du chagrin causé par la mort existent chez tous les peuples de la Terre, même les plus incultes. Ce sont d'abord les cris, les lamentations et les pleurs (Bochimans, Betchouana, anciens Égyptiens, Caraïbes de la Guyane, Italiens, Russes). Viennent ensuite les signes matériels portés sur le corps, dont quelques-uns sont la conséquence de pratiques cruelles qui font penser à un sacrifice dans le but d'éloigner le courroux de « l'âme du mort » qui rôde autour des survivants. Il suffit de citer l'ablation des phalanges des doigts chez les Bochimans et les Charruas, des orteils chez les Fidjiens, l'avulsion des dents en Polynésie orientale, la lacération de la peau chez les Australiens, les brûlures chez les Néo-Calédoniens. Sous une forme adoucie, la même idée de sacrifice se manifeste dans la coutume de s'arracher les poils de la barbe (Australiens, Fidjiens), de couper ou de raser une partie ou la totalité des cheveux (Juifs et Égyptiens dans l'antiquité ; Huns, Albanais, Hovas, Malais, Indiens de l'Amérique, Bassoutos, Gallas). Certains signes de deuil sur le corps semblent avoir pour origine le désir de ne pas se laisser reconnaître par l' « esprit » du mort ; tel l'usage de se barbouiller la figure ou tout le corps chez les Nègres de l'Afrique centrale, chez les Australiens, chez les Polynésiens, etc. Les peuples plus vêtus modifient leur costume. La négligence générale dans la mise est un signe de deuil chez les Betchouanas et les Malais ; la lacération des vêtements se pratique chez les Indiens de l'Amérique ; les Manganya de l'Afrique australe s'entortillent le corps dans des feuilles de palmier qu'ils portent jusqu'à ce que, flétries, celles-ci tombent par terre. La couleur et la matière conventionnelles des habits, le coton blanc chez les Chinois, le crêpe noir chez les Européens, sont des signes du même ordre.

IV. VIE SOCIALE

La vie sociale peut être considérée soit dans les limites d'un peuple donné (vie intérieure), soit dans les rapports d'un groupe ethnique à l'autre (vie internationale).

La *vie intérieure* comprend l'organisation économique ou de la propriété, et l'organisation sociale proprement dite (administrative et politique). Les idées sur la morale, sur le droit, sur la justice, dépendent beaucoup des formes qu'ont prises ces organisations, ainsi que des us et coutumes ; ces derniers dérivent à leur tour principalement de l'organisation familiale et des idées religieuses.

La *vie internationale* des peuples se manifeste de trois façons différentes : rapports hostiles (guerre) ; rapports pacifiques neutres (commerce) ; rapports sympathiques (échange d'idées et de sentiments, fêtes, congrès, etc.).

a. Vie intérieure d'un peuple. — Organisation économique. — Le *régime de la propriété* dépend du mode de production, car la répartition et la consommation des richesses sont étroitement liées à la façon de se les procurer. Chez les incultes-chasseurs, on est souvent obligé de s'unir pour attraper le gros gibier ; ainsi, les Australiens chassent le kangourou par bandes de plusieurs dizaines d'individus ; les Esquimaux réunissent toute une flottille de canots pour la pêche de la baleine. Les kangourous capturés, la baleine ramenée au rivage sont considérés propriété commune ; chacun en mange suivant son appétit. Le territoire de chaque tribu chez les Australiens, aussi bien que chez les Peaux-Rouges, est considéré comme propriété collective ; chacun y chasse à sa guise, avec la seule obligation de ne pas empiéter sur le terrain des tribus voisines. Mais au milieu de cette propriété commune, certains objets servant uniquement à l'individu, ses vêtements, ses armes, etc., sont considérés comme propriété individuelle, tandis que la tente et son mobilier sont à la famille. De même, le canot qui sert à pêcher la baleine et qui tient cinq ou six personnes est à ces personnes en commun. Ainsi donc, dans la même société, les trois sortes de propriété : collective, familiale et individuelle, peuvent exister simultanément, côte à côte. Ce qui détermine le plus souvent la forme de la propriété, c'est le mode de travail, la *production*. J'ai

taillé une hache de silex de mes mains, elle est à moi ; avec ma femme et mes enfants, nous avons bâti la hutte, elle est à la famille ; j'ai chassé avec les gens de ma tribu, les bêtes abattues sont à nous en commun. Les animaux que j'ai tués tout seul sur le territoire de la tribu sont à moi, et si par hasard l'animal blessé par moi est achevé par un autre, il est à nous deux et la peau est à celui qui a donné le coup de grâce. A cette fin, chaque flèche porte la marque du propriétaire. C'est ainsi que se passent les choses chez les Toungouz et chez les Indiens de l'Amérique du Nord. Chez ces derniers, la chasse au bison a été jadis réglementée très rigoureusement au point de vue de la propriété individuelle (1) ; mais depuis l'introduction des armes à feu, les balles ne portant pas de marques distinctives, la répartition des bisons abattus se fait par partage égal : ils sont considérés comme propriété commune. La propriété commune et la propriété individuelle ne conduisent pas chez les incultes à l'accaparement, car les produits de chasse ne peuvent être conservés longtemps sans s'abîmer ; aussi après avoir prélevé sa part, le chasseur donne-t-il le reste à ses proches, à la famille, à la tribu. C'est ce qui explique en partie l'insouciance des « sauvages » et leur manque d'esprit d'épargne et de prévoyance.

La propriété est protégée, dans les sociétés primitives, par les *marques de propriété* (d'où dérivent souvent les « totems » et les blasons) et par d'autres moyens. Pour assurer l'inviolabilité de la propriété d'un objet, les Papous de la Nouvelle-Guinée allemande entourent cet objet d'une ficelle et de brins de paille liés entre eux (SCHELLONG). Nul alors n'y touche, sauf le propriétaire. Il est possible que cette pratique soit en rapport avec le rite d'encerclage ou de circumambulation, ayant pour but d'assurer l'agrégation, la fixation, c'est-à-dire la propriété (2). On sait que les conquérants mandchous possédaient cette partie de la terre chinoise qu'ils avaient pu encercler d'une « piste » tracée au galop de leur cheval.

PROPRIÉTÉ FAMILIALE. — Avec l'agriculture, la plupart des objets mobiliers deviennent propriété familiale ; cette transformation coïncide souvent avec l'avènement de la famille patriarcale ; la terre reste encore, quelque temps, propriété commune, mais

(1) Même dans les cas où plusieurs flèches avaient pénétré dans le corps du bison, leur position réciproque décidait à qui appartiendrait telle ou telle partie de l'animal abattu ; par exemple, la peau était à celui dont la flèche a pénétré le plus près du cœur.

(2) *Cf.* à ce sujet : A. VAN GENNEP, *De la méthode dans l'étude des rites*, etc. ; *Revue de l'Université de Bruxelles*, 1911, p. 519.

bientôt elle devient également propriété familiale. Les membres d'un même groupe familial jouissent en commun des produits du sol, qu'un travail commun fertilise. Ce mode de propriété existait en Russie avant le XVIe siècle, c'est-à-dire avant l'établissement de la *propriété communale* du sol, encore en vigueur avant le régime bolcheviste ; on le retrouve du XIIIe au XIVe siècle, en Angleterre (SEEBOHM) et dans certaines parties de la France (dans le Nivernais au témoignage de GUY COQUILLE) sous la forme de « porçonneries », ayant en commun « le pot et le feu », travaillant aux mêmes champs et entassant leur épargne dans la même caisse (1). D'ailleurs, dans beaucoup de pays, en Europe même, tandis que les champs sont des propriétés individuelles, les forêts et les pâturages sont des propriétés collectives (Russie, Suisse, Portugal, etc.) (2). Avec l'accroissement de la population, cette copropriété familiale se développe en *commune agricole*, en véritable « village community » des auteurs anglais, avec aliénation des lots et admission d'étrangers dans son sein, avec répartitions périodiques des lots de terrain. Le meilleur type de ce genre de communautés est le « mir » russe. Dans l'Inde, chez les peuples dravidiens et aryens, on le rencontre à côté de la commune familiale et dans l'Europe occidentale on en retrouve des traces nombreuses (3). Mais ce ne sont que traces et survivances, car la propriété communale a été détruite ici comme dans le monde musulman, souvent par la force, par l'avènement du régime féodal, qui donna naissance aux différents modes de tenure de la terre que nous trouvons aujourd'hui. Dans l'Inde, la dissolution du régime communal s'accomplit encore sous nos yeux, mais pour des causes intrinsèques, principalement l'accroissement rapide de la population et l'amoindrissement des lots.

ORGANISATION SOCIALE. — La constitution de la société se moule sur celle de la propriété. Dans les cas les plus simples, l'organisation familiale est en même temps l'organisation sociale. Sous le régime des « mariages par groupes », et même après son remplacement partiel par le mariage individuel, les tribus sont divisées en un certain nombre de clans (le plus souvent exogamiques), dont chacun a

(1) KOVALEVSKY, *Tableau des origines de la famille*, etc., Stockholm, 1890, p. 59 et 91. — MAINE, *Early history of Institutions*, London, 1875.
(2) *Cf.* ROCHA PEIXOTO, Academia polytecnica do Porto, t. 3, 1908.
(3) Voy. G.-L. JOMME, *The village community*, London, 1890. — KOVALEVSKY, *l. c.* — BADEN-POWELL, *Indian Village comm.*, London, 1896.

son *totem* (1). Le mot *totem*, dans son acception la plus générale, désigne une classe d'objets (jamais un objet isolé, en quoi il diffère du *fétiche*) pour laquelle est professé un respect superstitieux, le fidèle croyant à une sorte de lien mystique entre lui et chaque

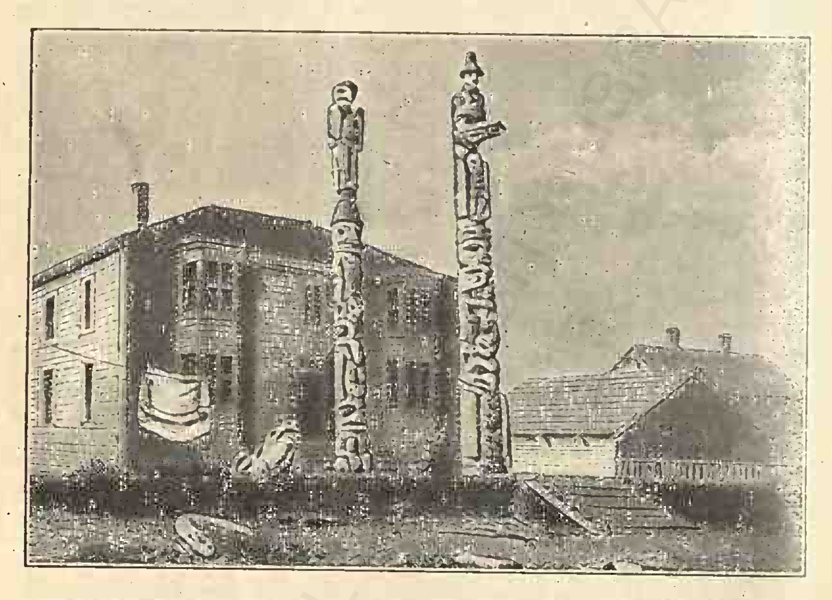


Fig. 179. — Poteaux en bois sculpté (*Totems*) d'un chef Tlingit et de sa femme, à Wrangel (Alaska). (*Dessin d'après nature, par M. Albert Tissandier.* Nature.)

représentant de la classe d'objets. Le plus souvent, le totem est une espèce animale ou végétale que les membres du clan considèrent comme leur ancêtre commun, en même temps que comme patron et protecteur. Les Iroquois racontent dans leurs légendes, avec force détails, comment la tortue, leur totem et ancêtre, se débarrassa de sa carapace et se développa peu à peu en homme. Le totem est figuré sur différents objets appartenant aux membres du clan : nos blasons et armoiries dérivent autant du totem que des marques de propriété (p. 160).

Le totem joue un rôle important dans les divisions en clans ; souvent, les membres du même *clan totémique* ne peuvent se marier entre eux (exogamie).

(1) Voy. J.-G. FRAZER, *Le Totémisme*, trad. franç., Paris, 1898. — *Totemism and Exogamy*, nouv. édit. remaniée, London, 1910, 4 vol. in-8°. — E. SMITH, 2 *Rep. Bur. of Ethnol.* (1880-81), Washington, 1883, p. 77.

Les divisions en « clans totémiques » sont d'ailleurs indépendantes des divisions territoriales de la tribu.

Presque toujours, le totem est *tabou* (p. 318), l'animal ne devant jamais être tué, ou les plantes cueillies, par les membres du clan, hors certaines circonstances solennelles où tous *communient* en mangeant le totem.

Les différents auteurs ne s'accordent pas à donner de l'organisation totémique une définition rigoureuse :

D'après M. Salomon Reinach (1), ses traits caractéristiques seraient le respect de la vie du totem et l'exogamie. — Selon W. H. R. Rivers (2) elle aurait pour bases : 1° La connexion reconnue d'une classe d'objets, avec les divisions en clans exogamiques ; 2° la croyance en une parenté unissant les hommes du clan et le totem, ancêtre commun ; 3° le respect religieux accordé au totem et se traduisant surtout par le tabou.— M. Van Genepp enfin considère comme caractères essentiels : 1° croyance à un lien de parenté entre un groupe humain d'une part, et de l'autre, une espèce animale ou végétale, ou une classe d'objets, *ou même une catégorie d'êtres humains ;* 2° cette croyance s'exprime par des rites négatifs (tabous), par des rites positifs (cérémonies d'initiation) et par une réglementation matrimoniale (exogamie le plus souvent) ; 3° le groupe humain porte le nom de son totem (3).

Il semble, en fait, que le totem soit conçu de façons assez différentes chez les différents peuples ; Thurnwald (4) prétend que jamais les caractères énumérés ci-dessus ne se rencontrent simultanément chez un même peuple.

Presque toujours le totem est l'objet d'un culte et les interdictions en rapport prennent parfois une telle importance que l'on a décrit sous le nom de *totémisme*, non plus seulement une organisation sociale, mais des formes religieuses d'un genre spécial (5).

Certains auteurs ont même voulu voir dans les cultes totémiques un stade par lequel auraient passé toutes les religions connues ; d'autres ont pensé retrouver des vestiges de ce totémisme partout où l'on rend un culte à quelque animal (zoolatrie) ou à quelque

(1) Salomon Reinach, *Mythes, cultes, religions*, t. I ; Paris, 1906.
(2) W.-H.-R. Rivers. *Totemism in Polynesia and Melanesia. Journ. anthr. Institute*, London, 1910, p. 156.
(3) A. Van Genepp, *Religions, mœurs et légendes* (1re série), Paris, 1908, p. 55-50.
(4) *Arch. f. anthr.*, 1911. Correspondenzblatt, p. 173.
(5) Voy. Frazer, *Totem. and exog.*

plante (phytolatrie), et même partout où un animal est considéré comme attribut, compagnon, substitut d'un dieu (1). Selon M. DURKHEIM, les religions totémiques seraient les plus primitives et les plus simples qu'il nous soit possible d'atteindre (2).

Le régime social de clans et de « phratries » (réunion de clans dont les membres sont intermariables), lié au totémisme, est répandu parmi les Indiens de l'Amérique du Nord, les Australiens, les Mélanésiens des îles Salomon, les peuplades de langue Tchi en Afrique occidentale, etc. Il existe à côté d'autres organisations sociales, chez les Kirghiz, chez les Khevsour du Caucase (KOVALEVSKY), chez les Mandingues (BINGER), etc. Sous ce régime primitif, il n'y a pas de chefs permanents, mais des conseils forains, formés des « anciens » dans chaque clan. Si plusieurs clans sont réunis en tribu, on voit apparaître parfois un chef électif, mais toujours investi d'un pouvoir temporaire et très limité.

RÉGIME FAMILIAL. — Avec le passage de la vie de chasseur à celle d'agriculteur, avec l'établissement de la filiation par le sang et de la famille patriarcale, avec la constitution de la propriété familiale, l'organisation sociale se transforme. Tous les membres de la famille réunis sous le même toit (souvent au sens propre du mot, par exemple chez les Indonésiens ou les Indiens Pueblos), constituent l'unité sociale. Telle est l'origine de la famille en Chine et au Japon, du « fine » en Irlande, etc. Le chef de la lignée, l' « ancêtre » vivant, devient le chef de la société, et son pouvoir tend à devenir héréditaire (3).

RÉGIME TERRITORIAL. — Quand la propriété familiale est remplacée par la propriété communale, l'organisation sociale prend la forme *territoriale*. Tous les gens habitant un territoire donné, qu'ils soient apparentés par le sang ou non, forment l'unité sociale : le « volost » russe, la commune annamite, le « mura » japonais, le « tsoun » chinois, les « Calpulli » des anciens Mexicains (4).

(1) Dès 1869 : MAC LENNAN, The Worship of animals and plants ; totems and totemism (1869-1870).

(2) DURKHEIM, *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (Paris, 1912), p. 135. — Voy. aussi : TRILLES (R. P.), *Le Totemisme chez les Fans ;* « *Bibliothèque Anthropos* » (*Collect. des Monogr. ethnol.*) Munster (près Vienne), 1912.

(3) Ce régime familial de la société est étroitement lié au culte des ancêtres et du « foyer », comme l'indiquent les noms donnés aux communautés (« feu » en France, « pechtchiché » en Ukraine).

(4) E. DE LAVELEYE, *De la Propriété et ses formes primit.*, Paris, 4e éd., 1891, p. 9. — KOVALEVSKY, *loc. cit., passim.* — SAKUYA YOSHIDA, *Geschichtl. Entwickl. d. Staats-Verfass... in Japan*, Haag, 1890, p. 46. — BANCROFT, *Native races of Pacif. States*, San Francisco, t. II, 1882, p. 226.

Parfois ces organisations territoriales forment à elles seules des États indépendants, régis par un chef élu, assisté de délégués de chaque commune (Moqui avant la soumission en Amérique du Nord, Krou et Va-Kamba en Afrique, Samoans en Océanie) ou contrôlé par des assemblées populaires (Néo-Hébridais, la plupart des peuples de l'Afrique occidentale et du bassin du Congo). Quelquefois aussi, elles font partie des confédérations plus vastes à la tête desquelles se trouve un chef élu, un conseil, etc. (Redjangs de Sumatra avec leurs « Pangherans » ou princes, certains peuples de l'Afghanistan avec leur « Khans », etc.). L'organisation territoriale peut coexister avec le régime des clans ou avec les alliances particulières comme par exemple les confréries musulmanes, les « Sinonkou » ou « Senekoun » des Peuls, des Toucouleurs et quelques autres peuples de l'Afrique occidentale française (1).

Régime de castes et de classes. — On peut trouver déjà dans l'organisation territoriale de la société une ébauche de la formation des classes, grâce au développement de la propriété privée et de la richesse, grâce aussi à l'autorité des chefs et des gens forts, qui deviennent les « protecteurs » des faibles. Cette différenciation des classes s'accentue avec l'apparition de *l'esclavage*, conséquence de la guerre et du droit de propriété (esclavage pour dettes). Elle prend corps dans le régime de classes, qui suppose l'existence de deux groupes au moins de citoyens : les dirigeants (seigneurs, nobles, aristocratie, patriciens) et les dirigés (bas peuple, manants, « plèbe »). Les rapports entre ces classes peuvent varier depuis l'asservissement complet de l'une et le droit de vie et de mort reconnu à l'autre, jusqu'à l'égalité à peine atténuée entre les deux.

Il y a de même une gradation parfaite pour les gens non libres, opposés aux citoyens divisés en deux ou plusieurs classes. Au bas de l'échelle, on voit les « *esclaves* » dans le sens strict du mot, que l'on ne considère même pas comme des hommes, tandis qu'au sommet on trouve les gens « non libres » de par leur naissance, mais qui cependant peuvent arriver, par la fortune ou autrement, à occuper une situation à peu près égale à celle des citoyens libres de la classe la plus élevée.

L'exemple le plus net de division en groupes fermés, spé-

(1) Voy. pour les détails : J. Brun, *Totémisme au Soudan occidental* ; *Anthropos*, 1910, p. 867.

cialisés et hiérarchisés est donné par le régime des *castes*. Jadis, certains auteurs, tels que l'abbé DUBOIS (1), MAX MULLER (2), W. CROOKE (3), tendaient à admettre que ce régime constituait un stade par lequel avaient dû plus ou moins passer toutes les sociétés : les différentes distinctions sociales que l'on observe dans les civilisations plus avancées étant des survivances de ce régime. Plus récemment au contraire, M. SÉNART (4), M. RISLEY (5), etc.,

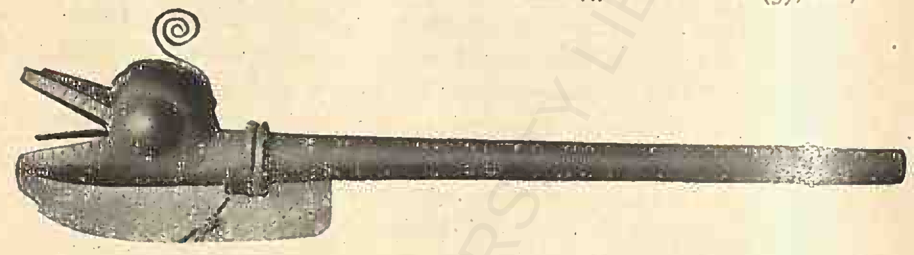


Fig. 180. — Insignes donnés aux ambassadeurs en Afrique Équatoriale. (*Document Ag. géné. Colonies.*)

ont voulu voir dans les castes un fait essentiellement et purement indou. En fait, l'extension de ce régime se restreint si l'on en donne, comme le propose M. BOUGLÉ (6), une définition rigoureuse et précise qui implique : 1° la spécialisation héréditaire ; 2° la hiérarchie (droits inégaux) et 3° la répulsion entre les différents groupes (endogamie et refus de frayer avec les individus d'une caste différente, qu'elle soit plus ou moins élevée). Dans le régime corporatif on retrouve la spécialisation héréditaire, mais beaucoup moins stricte ; car la corporation admet des apprentis venus du dehors ; pas d'endogamie et surtout pas de hiérarchie des différentes corporations. La division de la société en *classes* implique une hiérarchie, mais la spécialisation professionnelle est loin d'y être rigoureuse et les classes sont dans une certaine mesure ouvertes : elles admettent les « parvenus ». Le régime féodal, enfin, offre avec le régime des castes de grandes analogies, mais il est essentiellement un mode de possession du sol ; chaque seigneur vit sur ses terres et gouverne un certain nombre d'hommes qui ne dépendent que de lui ; la

(1) *Mœurs, institutions et cérémonies du peuple de l'Inde*, Paris, 1825, p. 26, 46.
(2) *Ess. de mythol. comparée*. Trad. Perrot, Paris, 1873, p. 370-373.
(3) *The Tribes and Castes of the N. W. Provinces and Oudh* ; Calcutta, 1896, I, p. XVI.
(4) *Les castes dans l'Inde. Les faits et le système* ; Paris, 1896, p. 257.
(5) The Tribes and castes of Bengal ; Calcutta, 1896, p. XXI.
(6) *Ess. s. le Régime des castes* ; Paris, 1908. (Préface et Introd.)

féodalité n'est donc pas une superposition de collectivités, mais une « collection de despotismes individuels » (GUIZOT) ; d'ailleurs, « la condition de la terre emporte celle de l'homme », c'est-à-dire que l'on devient seigneur par le fait que l'on prend possession d'une terre (par conquête ou autrement), ce qui n'existe à aucun degré dans le régime des castes.

En somme, le régime des castes semble n'avoir jamais existé à l'état de pureté que dans l'Inde et, à un moindre degré, peut-être, dans l'ancienne Égypte.



Fig. 181. — Bâton de Veyrier. (*L'Anthropologie.*)

Quels sont les titres pour devenir *chef* dans les organisations sociales primitives ? Le plus souvent les plus braves à la guerre, les plus forts, les plus habiles à la chasse (Indiens de l'Amérique, Congolais) sont *élus* chefs. Mais parfois aussi ce sont les plus riches (Indiens, Polynésiens, Nègres), ou bien tout simplement les plus gros, les mieux nourris (Athabasques d'après BANCROFT). Mais quel que soit le mode d'élection, le pouvoir de ces chefs est ordinairement des plus précaires ; il peut disparaître avec la cause qui le fit naître (guerre, entreprise de chasse). Les chefs élus pour un temps déterminé ont une autorité plus efficace. Parfois ils sont nommés à vie et c'est l'acheminement vers le pouvoir héréditaire qui peut dégénérer en absolutisme le plus pur (ancien Dahomey). Les signes extérieurs de l'autorité sont de diverses sortes : massues et bâtons, sceptres (Océanie et Europe), parasols (Asie, Afrique) (1), etc. De même que le clan est responsable des méfaits commis par ses membres (p. 318), de même le Prince est responsable des actes commis par ses sujets. La conception d'après laquelle les rois ou autres potentats représentent les hommes les plus habiles, les plus influents et les plus braves, a pour corrolaire l'idée de déchéance du pouvoir quand le détenteur devient âgé, infirme, ou bien quand on le recon-

(1) Voy. ANDRÉE, *Ethnolog. parallèle*, p. 250.

naît incapable de régner (Quichua, Massaï) ; dans certains États absolus, le droit de révolution contre le détenteur indigne du pouvoir royal est formellement reconnu, du moins en théorie (Chine) (1).

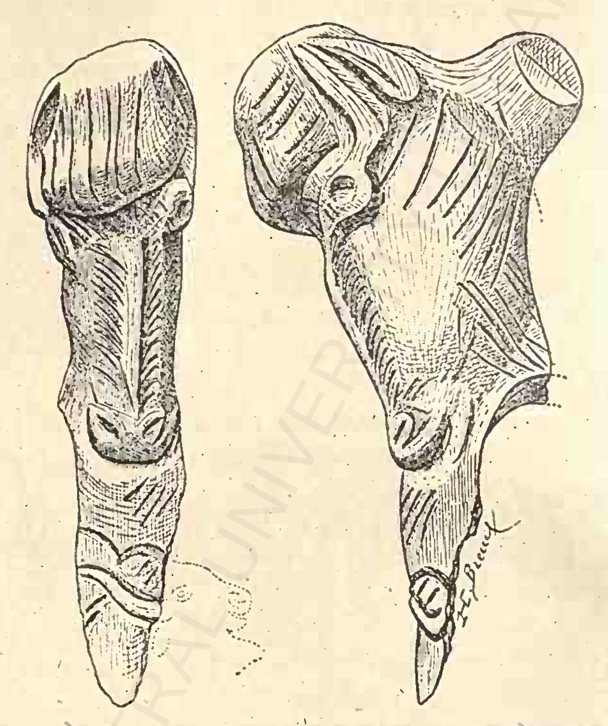


Fig. 182. — Sommet rompu d'un bâton de commandement figurant une tête de bison ; sur le reste du fût, un léger bas-relief d'une portion d'un autre bison est visible. Grandeur réelle. (*L'Anthropologie.*)

Régime féodal et régime démocratique. — Il serait déplacé ici d'insister sur le développement du système féodal et de la théocratie, conséquences du régime des classes. Disons seulement que presque tous les demi-civilisés se trouvent encore en plein régime féodal ou en sortent à peine. La reconnaissance de la liberté individuelle constitue le premier pas vers les organisations des États européens ou américains modernes, monarchies constitutionnelles ou républiques, dans lesquels on cherche à réduire au minimum l'action gouvernementale, ainsi que les différences entre

(1) Voy. pour les détails : Post, *l. c.* (*Grundr. ethn. Jur.*, t. I).

les classes, principalement devant la loi, à établir en un mot le régime *démocratique*.

La *morale sociale* ou la base de conduite imposée aux membres de la société est une convention reconnue par les lois et approuvée par l'opinion publique. C'est dire qu'elle change d'un peuple à l'autre, selon le degré de culture, les circonstances ambiantes, etc. Dans les tribus les plus incultes, on vit dans une sécurité relative, grâce à certaines règles de conduite auxquelles chacun se soumet afin d'éviter le châtiment ou la désapprobation de l'opinion publique. Le droit du plus fort n'est point appliqué dans sa logique brutale même parmi les sauvages. Mais, leurs règles de morale ne sont pas toujours conformes aux nôtres. Chez les incultes, il n'est pas question d'un droit absolu, d'une morale absolue ; tout se réduit à un altruisme très restreint, ne sortant pas du cercle des parents et des voisins immédiats. Il est mal de tuer un homme de son clan ou de voler quelque chose de la propriété collective du clan ; mais il est au contraire très louable d'abattre, d'un coup de flèche bien dirigé, quelqu'un d'étranger au clan, ou de ravir quelque chose au clan voisin. Peu à peu, les sentiments moraux s'étendent aux gens de la même tribu, de la même classe ou caste, de la même religion ; mais cette extension est lente : dans les sociétés les plus civilisées, la morale change parfois, suivant qu'on l'applique en deçà ou au delà de certaines frontières politiques ou sociales.

Au reste, nombre d'actions reconnues coupables par les codes de tous les États civilisés sont tolérées et même glorifiées dans certaines circonstances particulières ; tel le meurtre, par exemple, dans le cas de légitime défense, dans le duel, pendant la guerre, dans la peine capitale. Aussi, en se rappelant des exemples de ce genre, sera-t-on moins sévère pour un Dayak qui va couper la tête à un homme uniquement pour pouvoir apporter ce trophée à sa fiancée, car s'il faisait autrement il serait traité de lâche, repoussé par tout le monde et, pour comble de malheur, ne trouverait pas à se marier. Chez les incultes, la morale est tout utilitaire : elle encourage les actions utiles au clan, à la tribu (hospitalité, protection des enfants, respect de la propriété commune, etc.) ; elle réprouve celles qui ne lui sont guère profitables (soutien des vieillards, compassion envers les esclaves, etc.).

DROIT ET JUSTICE. — A l'origine des sociétés, la morale et l'action de la justice se confondent ; l'opinion publique constitue le « droit coutumier », souvent respecté même par les législations des civilisés. Nous ne pouvons songer à parler ici de la morale basée sur les idées religieuses, ni de la jurisprudence ethnique (1). Contentons-nous de donner quelques exemples de coutumes qui font ressortir certaines idées de droit et de justice des peuples incultes.

Une de ces coutumes, le *tabou*, montre la puissance de l'opinion publique dans les sociétés primitives. Cet usage, répandu en Australie, en Mélanésie, en Polynésie, à Madagascar où on l'appelle *fadi*, chez les Manipouri et autres peuplades de la Birmanie (2), dans certaines populations nègres, etc., se résume en une interdiction, par l'autorité du conseil des anciens, ou sur l'ordre des chefs, des sorciers, etc., de se servir de tel ou tel objet ou être vivant. Ainsi, il est défendu aux jeunes Australiens de manger la chair de l'émou avant l'âge de l' « initiation » (Voy. p. 303). Le tabou a dans ce cas une raison économique, comme aussi en Polynésie, où il existe sur les poules, bananes, ignames, en cas de disette. Parfois le tabou ne doit être observé que par les femmes, ou par les enfants, etc. Celui qui enfreint cette loi risque la peine de mort.

Un autre exemple de coutume, juridique et social, est celui de la *vendetta*. A l'origine de la socialisation, dans les groupements organisés par clans, toute action délictueuse doit être « vengée » personnellement par la victime. La vengeance revêt alors la forme d'un *combat judiciaire* (prototype de notre *duel*). En cas de meurtre, les proches parents se chargent de la vengeance ; mais, comme la recherche du vrai coupable est parfois difficile, on rend tout le clan responsable, et on a le droit de tuer n'importe quel individu de ce clan pour venger le meurtre. La loi du talion veut aussi que le méfait soit vengé à peu près dans la même forme où il a été commis. Peu à peu, cependant, la vengeance passe aux mains des délégués de la société (juges, magistrats) et le code pénal s'établit.

Les *ordalies*, ou épreuves, représentent un des moyens les plus répandus de procédure judiciaire chez les peuples non civilisés. Parfois ces épreuves sont empiriquement basées sur les effets de

(1) Voy. pour plus de détails : CH. LETOURNEAU, *L'évolution de la morale*. Paris, 1887. — A. POST, *loc. cit.*, 2e vol., Leipzig, 1895 ; et EDW. WESTERMARCK, *The origin and development of the moral ideas*, London, 1906-8, 2 vol.

(2) La « genna » des Manipouri ou Meitheis est une interdiction d'entrer dans un village pendant la semaille et la moisson (HODSON, *J. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, de 1906, p. 92).

l'émotion sur les sécrétions ; telle l'épreuve courante en Extrême-Orient, qui consiste à faire avaler à l'inculpé une certaine dose de riz cru et sec ; s'il est émotionné (comme dans la peur) la salive manque, la langue colle au palais et il n'avale pas. Mais le plus souvent la nature des ordalies est une simple épreuve de la résistance de l'organisme. Ordinairement, la direction de cette procédure est confiée aux magiciens, auxquels on reconnaît la faculté de découvrir le vrai coupable, suivant que l'accusé a ou non supporté l'épreuve ou présenté tel ou tel signe de faiblesse. Souvent même les juges-sorciers ne s'embarrassent point de ces considérations et prononcent leurs verdicts arbitrairement. Ainsi, par exemple, chez les Mélanésiens de la Nouvelle-Bretagne, où l'épreuve par le craquement des articulations pendant l'extension du bras paraît être très impartiale, le *Palpaloum* ou sorcier désigne le coupable suivant son bon plaisir (1). Inutile de dire que les cadeaux offerts par les intéressés influent considérablement sur les décisions de ces arbitres (2).

Le *serment* est le dernier reste de cette procédure : c'est une épreuve morale qui, chez beaucoup de peuples, est associée à l'obligation d'avaler certaines boissons spéciales (la rouille d'une épée dans du vin en Malaisie, le sang chez les Chinois, etc.).

Sociétés secrètes, justiciers extra-légaux. — Dans toute organisation sociale imparfaite ou impuissante à donner satisfaction aux justes réclamations de ses membres, il se forme des sociétés secrètes qui se chargent de redresser les torts, de rétablir la justice. Telles sont, par exemple, les sociétés des « Douk-Douk » de la Nouvelle-Bretagne, formées ordinairement d'un confident du chef de tribu et de jeunes gens que l'on fait entrer dans le « cercle »

(1) B. Danks, *Savage Life, etc., Report* 12th *meeting Australasian Assos. f. Advanc. Science ;* Brisbane, 1909, p. 451.

(2) Les ordalies les plus communes sont les épreuves par l'eau (traverser à la nage une rivière, rester plongé dans l'eau pendant quelque temps, etc.) et par le feu. Dans ce dernier cas, on fait courir l'inculpé sur les charbons ardents, comme dans l'Inde, chez les Somalis, au Siam ; lécher le fer rougi, comme chez les Dayaks, chez les Khonds et chez les Nègres de Sierra-Leone ; ou bien encore tremper les mains dans du plomb fondu comme en Birmanie, chez les Jakouns de Malacca, chez les Alfoures de Bourou, etc. Une ordalie spéciale existe chez les Attiés, de l'Afrique occidentale, dans le cas de l'adultère. Si le séducteur de la femme mariée nie sa faute, il doit boire l'eau dans laquelle cette dernière vient de laver ses parties génitales ; s'il refuse d'avaler « ce qui vient de lui », il est coupable (Tommassini, *l. c.*, p. 410). C'est un cas particulier de l'épreuve par les liquides toxiques si répandue chez un grand nombre de peuples et surtout chez les Bantou occidentaux. Voy. à ce sujet : Em. Perrot et Em. Vogt, *Poisons de flèches* et *poisons d'épreuve*, Paris (Vigot), 1913, av. pl.

moyennant le payement d'une somme assez élevée. Chaque Douk-Douk est à l'occasion justicier. Vêtu de son costume et d'un masque horrible, il parcourt en hurlant le village, et toux ceux qui ignorent son secret s'écartent, épouvantés, à son passage. Il va à la hutte de l'indigène contre lequel on lui a déposé une plainte, ou que l'on soupçonne d'un crime, et lui inflige la punition, qui peut varier d'une simple amende à la peine capitale. Personne n'ose lui résister, car tôt ou tard la mort violente viendra frapper celui qui a levé la main sur un Douk-Douk. Les membres de cette alliance secrète, qui se reconnaissent à certains signes, tiennent des réunions dans les lieux dont l'approche est interdite aux profanes sous peine de mort ; ils s'y adonnent aux chants, aux danses et aux repas copieux, dont souvent la chair humaine fait le plat d'honneur. Ils sont aussi sorciers et guérisseurs (1).

Des sociétés analogues existent chez les Nègres-Yorouba de la Guinée, et on trouve les traces d'institutions semblables en Europe. Exemple : la fameuse « procédure du champ d'avoine » (Haberfeld treiben), ancienne coutume qui s'est maintenue dans la Haute-Bavière entre l'Inn et l'Isar. C'est une sorte de jugement, par un tribunal secret, des délits qui ne tombent pas sous le coup de la loi pénale ordinaire. Le tribunal de Munich a eu à s'occuper en 1896 d'une de ces procédures, aujourd'hui très rares (2).

FORMULES DE POLITESSE. — Les aspects de la vie sociale dus à la sympathie réciproque ou au sentiment de solidarité entre les personnes sont peu nombreux. Il faut ranger dans cette catégorie les associations qui se forment en vue d'une partie de chasse, d'un travail agricole comme la moisson, de la reconstruction d'une maison détruite par l'incendie, etc. Ce genre de travail en commun est surtout répandu dans les sociétés où la base de l'organisation sociale est la commune, chez les Slaves du Sud, chez les Russes. L'usage d' « échanger le sang » ou de boire dans la même tasse, répandu chez les mêmes Slaves, comme chez les Malais, les Indonésiens et les Nègres, est aussi une des expressions de sympathie réciproque sincère, tandis que les *formules de politesse* sont des

(1) SCHMELTZ et KRAUSE, *Ethnogr.-Anthr. Abt. Mus. Godeffroy* ; Hamburg, 1881, p. 17. — W. POWELL, *Wanderings.... New-Britain* ; Londres, 1883. — GRAF VON PFEIL, *Duk-Duk*, etc. ; *Journ. Anthr. Inst.*, 1897, p. 179. — H. WEBSTER, *Primitive Secret Societies*, New-York, 1908 ; et *J. Anthr. Inst. Gr. Br.*, 1911, p. 482.
(2) G. SCHULTHEISS, *Globus*, 1896, t. LXX, n° 22.

manifestations plus ou moins hypocrites des sentiments de sociabilité. Elles varient à l'infini. Ainsi, les *salutations* si diverses ont



Fig. 183. — Salut thibétain. (*Sven Hedin. Le Thibet dévoilé. Hachette.*)

toutes pour origine le désir de montrer qu'on est inférieur à la personne que l'on salue, tout en lui témoignant sa sympathie, son

dévouement. La première partie de ce désir se traduit en prenant une pose qui vous rabaisse devant la personne saluée. Cette pose varie depuis la prosternation par terre (Nègres, Cambodgiens) jusqu'à la simple inclinaison de tête (Européens), en passant par



Fig. 184. — Pèlerins thibétains saluant en déroulant leur natte. (*D'après les marches thibétaines. Jacques Bacot.*)

une série d'intermédiaires : génuflexion en touchant la terre du front (Chinois), génuflexion soit simple, soit accompagnée de battements de mains ou de coudes sur le sol (Mossi de l'Afrique occidentale française), « révérence » de nos mères. Quant au désir de manifester la sympathie, il se traduit presque toujours par l'accolade et le baiser. Au degré de soumission la plus humble, ce dernier est donné au sol que foulent les pieds de la personne saluée, tandis qu'au degré d'amitié égalitaire le baiser est apposé sur la joue ou sur les lèvres. Les formes intermédiaires ne manquent pas ici non plus : l'usage de baiser le pied, les habits, la main, etc., sont connus de tous. A ces deux manifestations principales de politesse s'ajoutent plusieurs autres : on découvre à la rencontre d'un ami, ou même d'un indifférent, tout ou partie du corps, la poitrine (certains Nègres), le bras, la tête (Européens) ; on se frotte mutuellement

avec des huiles, avec de la terre ; on tourne le dos à la personne que l'on salue en se couvrant de sable la tête et le front (Mossi) ; on appose nez contre nez et on « flaire » mutuellement la santé (Lapons, Esquimaux, Malais, Polynésiens) (1) (2) ; on se secoue les mains ; on pose la main sur le front (Hindous), sur la poitrine (Musulmans) ; on tire la langue en grattant en même temps l'oreille (Tibétains), etc. (3).

b. VIE INTERNATIONALE DES PEUPLES. — Les relations des groupes ethniques entre eux peuvent, nous l'avons vu, être de trois sortes : hostiles, neutres, sympathiques. Les relations de la dernière catégorie sont à peine esquissées chez les civilisés sous la forme de fêtes internationales, expositions, congrès, unions internationales scientifiques, charitables, professionnelles, confessionnelles, etc. Elles sont nulles ou réduites à quelques fêtes et réjouissances chez les incultes et les demi-civilisés. Toutefois, l'*hospitalité* est largement pratiquée chez nombre d'incultes, en général, en raison directe de la difficulté des communications et des voyages (4). Chez certains demi-civilisés, l'hospitalité est très réduite. Ainsi chez les Tarahou-



Fig. 185. — Dague en silex taillé des Indiens de Californie recouverte en partie d'une peau de loutre en guise de poignée. (*D'après O. Mason.*)

(1) L'application du nez sur la joue suivie de l'aspiration, les yeux fermés, avec un claquement des lèvres, existe chez les Chinois méridionaux, mais uniquement comme acte d'amour. Suivant P. d'Enjoy, c'est un geste olfactif dérivé des sensations de nutrition, comme le baiser européen sur les lèvres, dérive de la morsure lascive (*Bull. Soc. Anthr.* Paris, 1897, fasc. 2).

(2) TROISIÈME VOYAGE DE COOK. *Édition française de* 1785, *t.* 1er, p. 226 : Lorsqu'ils saluent un étranger, ils touchent son nez avec le leur, à peu près comme à la Nouvelle Zélande ; mais ils prennent en outre la main de l'homme à qui ils veulent faire cette politesse et ils la frottent assez durement sur leur nez et leur bouche. *Page* 235 :

Nous fumes reçus par plusieurs naturels qui tenaient à la main des rameaux verts d'une espèce de mimosa et qui nous saluèrent en appliquant leur nez contre les nôtres.

(3) Voy. pour les détails : LING ROTH, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XIX, 1889, p. 164. — ANDRÉE, *Ethn. paral.*, neue Folge, p. 225. — HELLWALD, *Rosselspr.*, p. 1.

(4) La coutume de prêter sa femme ou sa fille à l'hôte passager, peut être considérée comme un acte d'hospitalité poussé à l'extrême. On la signale chez les Mongols, chez les Arabes du S.-O. de l'Arabie, chez les Wa-Sania de l'Afrique orientale anglaise. (ABDULLAH MANSUR (WYMAN BURY), *The land of Uz*, London, 1911, et W. BARRET, *l. c.*, p. 30). Mais chez les Australiens le voyageur ne peut user de la femme de l'hôte que si elle est du clan où normalement il peut chercher une épouse.

mares du Mexique un voyageur de même clan n'entre jamais dans une maison : il s'assied au bord du chemin assez loin du village et attend d'être invité ; si l'invitation n'a pas lieu, il continue sa route (LUMHOLZ). Par contre, les relations hostiles (*guerre*) existent chez tous les peuples, depuis les plus « sauvages » jusqu'aux plus raffinés. Les relations neutres (le *commerce*) sont presque nulles chez les incultes et ne commencent réellement à prendre de l'importance que chez les demi-civilisés ; elles atteignent un haut degré de développement chez les civilisés.

La *guerre* se fait à tout propos chez les incultes, qui n'ont pas d'armées spéciales et où chacun doit batailler à côté des gens de son clan, de sa tribu, de son peuple, soit pour se procurer des vivres, des esclaves, des femmes, du bétail, soit pour venger la défaite, le meurtre, le vol, perpétrés par les gens d'un clan, d'une tribu, d'un peuple « étrangers », et par conséquent ennemis (survivance dans le mot latin *Hostis*). Les batailles sont peu meurtrières à ce stade de civilisation ; la plupart du temps, les hostilités se réduisent à des insultes mutuelles, à des manœuvres où l'on cherche à effrayer l'ennemi par des cris, des danses guerrières, des travestissements et des masques d'aspect horrible. Parfois aussi la bataille est remplacée par un combat singulier entre deux chefs ou entre deux braves, désignés dans chacun des camps adverses. Les embuscades, les surprises, les guet-apens, sont plus fréquents que les batailles réglées.

En somme, dans les sociétés primitives, la guerre n'est qu'une *chasse à l'homme*. Aussi les *armes offensives* sont-elles presque toujours les mêmes pour la chasse que pour la guerre. Chez les demi-civilisés, on voit cependant apparaître, en même temps que les armées plus ou moins permanentes, des engins spécialement destinés à la guerre, ainsi que des travaux de défense : murailles, palissades, chausse-trapes, fossés parfois remplis d'eau, etc.

Nous ne pouvons donner ici qu'une brève description des armes offensives et défensives (1).

(1) La différence entre les armes offensives et défensives est souvent mal tranchée, même dans notre civilisation : ainsi l'épée et le sabre servent autant à donner qu'à parer les coups ; il en est de même chez les sauvages pour le bâton, la massue, etc. Souvent aussi les objets qui, de prime abord, n'ont rien de commun avec la guerre, deviennent des armes offensives ou défensives. Ainsi le bracelet est parfois une arme défensive. Chez plusieurs Nègres (Achantis, Cafres, Va-Camba), de même qu'en Mélanésie, les guerriers portent aux jambes et aux bras des bracelets formés de longs crins de différents animaux (chèvre, sanglier, zèbre), qui couvrent presque complètement les membres et les protègent efficacement contre les coups de massue et de lance. Les

On peut diviser les *armes offensives* en deux catégories : les armes d'escrime, tenues constamment à la main, et les armes de jet ; chacune de ces catégories comprend des armes contondantes, tranchantes et piquantes.

Parmi les *armes de main* ou *d'escrime*, les *contondantes* jouent chez les incultes un rôle important, car elles dérivent en ligne directe du bâton, arme primitive par excellence. La plus répandue est la *massue*. A peine distincte d'un bâton par son renflement terminal en Australie, elle affecte les formes les plus variées en Océanie, où presque chaque île a ses modèles particuliers. Parmi ces derniers, il faut noter la massue dont la tête en pierre a la forme d'une étoile et s'ajuste par un trou central sur la tige ; des massues analogues se rencontrent aussi dans l'Amérique du Sud. Les massues pointues des Néo-Hébridais constituent le passage vers les *armes piquantes*, dont la pique, la lance, le sagaie, la fourche sont les formes les plus connues. La pointe de ces armes est tantôt en silex (Mélanésiens des îles de l'Amirauté), tantôt en os, en bois, en dents de requin (insulaires des îles Gilbert ou Kingsmill), tantôt en bronze (Europe préhistorique, Chine), en fer (Nègres), en acier (Européens). Les *armes tranchantes*, sauf les haches, dont la forme varie à l'infini (fig. 149, 186, 244, 321), sont employées aussi la plupart du temps comme armes piquantes. Les plus simples sont le *couteau* de pierre (fig. 123), de bronze, ou de fer (fig. 306), duquel dérive le sabre ; puis le poignard ou la dague de silex (fig. 185) qui, par transformations successives, devient l'épée d'acier (1).

Armes de jet. — L'homme primitif dans l'ardeur de la lutte ou dans l'entraînement de la chasse a dû commencer par utiliser l'arme à main comme arme de jet.

bracelets en fil métallique, enroulés en spires nombreuses autour de l'avant-bras ou de la jambe, que l'on rencontre chez les Dayaks, chez les Moïs de l'Indo-Chine, chez les Niam-Niam, chez les Baghirmi de l'Afrique centrale, sont de véritables armures protectrices, prototypes de nos brassards et cnémides.

Dans certains cas, plus rares, le bracelet est une arme offensive. Chez les Djours, tribu nègre du Bahr-el-Djebel, on trouve des bracelets munis de deux piquants ou éperons longs de 10 centimètres et très dangereux. Les bracelets des Irenga (à l'est des précédents) et ceux des Djibba (habitants des rives du Djibba, affluent gauche du Sabat) sont de grands disques percés au milieu d'une ouverture pour passer le bras. Une portion du disque est enlevée pour lui donner plus d'élasticité, et son bord extérieur, excessivement tranchant, constitue une espèce de sabre circulaire. Afin de ne pas se blesser, on applique sur ce bord un étui que l'on enlève pour la bataille.

(1) Voy. pour les détails et la succession des formes : Colon. Lane Fox (aujourd'hui génér. Pitt Rivers) : *Catal. Anthr. Collect... in Bethnal Green.... Museum*, London, 1877 ; avec illustrations. (La remarquable collection en question se trouve aujourd'hui à Oxford.) — Du même, *The evolution of culture and other essays.*, édit. by J. L. Myres, av. introduc. par H. Balfour, London, 1906, av. fig.

Mais jeter un bâton, une pierre ou une arme quelconque assez adroitement pour blesser un animal ou un homme était chose difficile. Il fallait donc augmenter la puissance de la propulsion, soit en donnant une forme spéciale au projectile, soit en le projetant à l'aide d'un appareil spécial.

Fig. 186. Hache des Banyaï (Matabeleland) pour la chasse à l'éléphant; emmanchure spéciale en partie avec des liens (*D'après Wood.*)

La première de ces solutions n'a pas donné de résultats bien brillants. Les peuples Sandé et leurs congénères de l'Afrique centrale modifièrent bien le couteau pour s'en servir comme arme de jet (*troumbache*) ; les Francs eurent aussi la hache de trait appelée « francisque », et les Romains des « javelots » de toutes sortes. Mais l'usage de ces armes fut de tout temps très limité. On se sert aussi des massues comme armes de trait, soit en réduisant leurs dimensions (le « Kerri-Kerri » des Nègres Bantous, les « matraques » des Arabes, etc.), soit en modifiant leur forme (le boumerang des Australiens). Le boumerang (fig. 187) est une lame de bois dont la forme varie depuis une courbe très douce jusqu'à celle d'une équerre légèrement gauchie. Sa face inférieure est unie, tandis que sa face supérieure offre l'aspect hélicoïdal d'une portion de pas de vis. D'ailleurs cette forme propice au retour de l'arme n'est pas intentionnelle ; elle provient de la direction plus ou moins curviligne des fibres que présentent, à leur base, les arbres dont on fabrique les boumerangs. Lancées en l'air, certaines variétés de boumerang opèrent un mouvement secondaire de giration sur eux-mêmes et reviennent au pied de la personne qui les a projetées, comme un cerceau revient vers l'enfant quand il le lance en imprimant un mouvement de rotation inverse du mouvement ordinaire (1). Des armes semblables (*Singa*)

(1) Pour la théorie de la projection du boumerang, voy. Erdmann, *Annales d. Phys. u. Chemie*, t. 137, 1re partie, 1869, p. 1 ; et Walker, *Philosoph. Transac. Royal Soc.*, London, Sect. A, t. 190, pour l'année 1897, p. 23, avec bibliogr. ; Buchner, *Das Bumerangwerfen*, *Globus*, t. 88, 1905, nos 3 et 4, av. bibliogr. Ces travaux ont été

sont en usage chez les Khonds de l'Orissa (Inde). Le boumerang a été connu aussi dans l'ancienne Égypte ; il a servi peut-être de modèle aux « troumbaches » des Sandé actuels dont les formes, très variées, et à plusieurs lames, sont si répandues dans le nord du bassin du Congo. Il paraît cependant que le « troumbache » dérive de l'arme de jet en bois à forme de serpette, encore en usage en 1905 chez les *Issinghé* de la région de Maringa (Congo belge) ; d'autre part, les Chillouks, du haut Nil, possèdent un boumerang semblable à celui des Australiens. On ne connaît qu'un seul spécimen de boumerang préhistorique en Europe, retiré des palafittes du lac de Biel et conservé au Musée de Berne (1). On a signalé la présence de cette arme au Pérou, sous le nom de « Huarapalo » (2). On suppose que le « Cateia » des Germains, décrite par les auteurs latins était un boumerang (3). Ajoutons au boumerang les « bolas » des Patagons (qu'il ne faut pas confondre avec le *lasso*), puis les billes en os réunies avec des cordelettes, dont se servent les Esquimaux pour tuer les oiseaux, et nous aurons épuisé la liste des armes jetées directement par la main. D'ailleurs, elles n'ont pas une grande efficacité. Le véritable perfectionnement dans les armes de trait n'a pu être atteint que par augmentation du pouvoir de propulsion à l'aide d'appareils spéciaux.

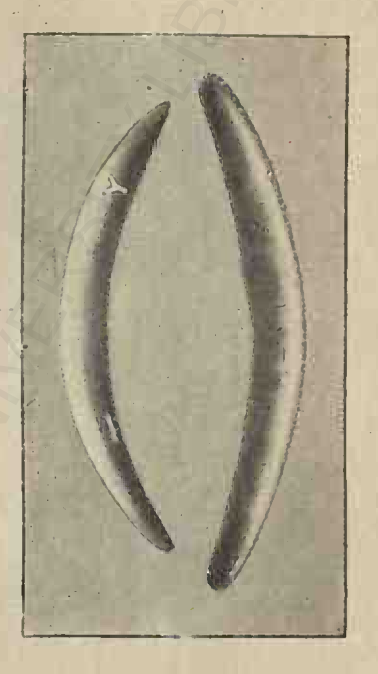


Fig. 187. — Boumerangs australiens.

Ces engins destinés à lancer des projectiles peuvent être divisés en trois catégories, suivant les trois forces qui les mettent en mouve-

résumés par nous (J. Deniker, Le Boumerang ; *La Nature*, 1908, n° 1807, p. 93, av. fig.) Voy. aussi : F. Sarg, *Veröffentlich. a. d. Städt. Völkermuseum*, Frankf. a. M., Fasc. 3, 1911, av. fig.

(1) Rutimeyer, *Allerthümliche Afrikan. Geräte*, *Zeit. f. Ethnol.*, 1911, p. 245.

(2) *Boletin. Soc. Geogr. de Lima*, t. 4, 1894, 2e série, p. 212.

(3) Voy. Pitt Rivers, *l. c.* (Evol. a. Cult.), p. 130 ; et Ferguson in : Transac. Royal Irish. Acad., t. 19, 1843 (Litterat.) ; p. 22.

ment, savoir : force musculaire directe de l'homme, pression des gaz et enfin élasticité de certains corps solides. La première de ces forces est peu utilisée. L'*amentum* de l'antiquité classique n'a eu



Fig. 188. — Indigène australien lançant le boumerang. 1er temps.

qu'un usage restreint. Le propulseur (*throwing stick*) (1) ou baguette munie d'une encoche, qui sert à augmenter la force du choc donné par le bras à un javelot, n'est employé que dans une région cir-

(1) O. Mason, *Throw.-Sticks, Rep. U. S. N. Mus. for* 1884. — F.-V. Luschan, *Wurfholz*, etc., *Festschr.... Bastian*, Berlin, 1896, p. 131. — Krause, *Schleudervorrichtungen*, etc., *Internat. Archiv f. Ethnogr.*, t. 15, fasc. 4, Leyde, 1902, av. carte. (résumé in : *Smithson. Report* fur 1904, Washington, 1905, p. 619).

conscrite du globe, sur le pourtour de l'océan Pacifique : en Australie, où il porte le nom de *Voumera*, en Mélanésie (fig. 194), dans le nord-ouest de l'Amérique, chez les Esquimaux, chez les Tchouktchi.



Fig. 189. — Indigène australien lançant le boumerang. 2e temps.

Il était connu aussi, sous le nom d'altlatl, des habitants précolombiens du Mexique où les Tarasques des rives du lac Patzenaro l'emploient encore pour la chasse au canard (O. Mason, Starr). On le signale aussi chez les Incas du Pérou, d'où peut-être il a passé au Brésil. Une autre arme analogue, la *fronde*, jadis très usitée chez

les peuples sémites et européens, survivant dans les jeux de nos enfants et les anciennes grenades à main, n'est guère employée pour la chasse ou la guerre que par quelques tribus mélanésiennes et polynésiennes ainsi qu'en Amérique (Indiens Houpa, Araucans,

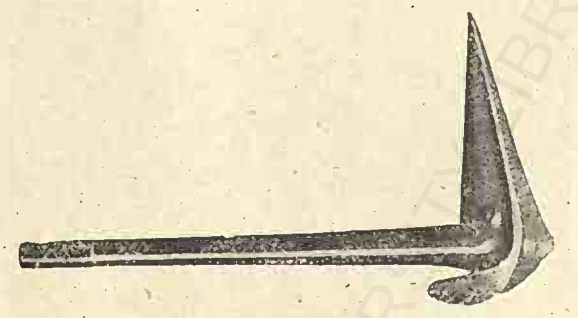


Fig. 190. — N^lle^-Calédonie. Casse-tête appelé généralement bec d'oiseau, mais que les Canaques nomment tête de tortue. En bois très dur, la blessure est fatale. (*Missions évangéliques.*)

Fuégiens) et en général là où l'on trouve des caillous en abondance (1). Pour les combinaisons de l'arc et de la fronde, voy. p. 336.

Les armes de trait dans lesquelles on utilise la pression des gaz sont fort peu répandues chez les incultes. On ne peut mentionner que la *sarbacane*, ou plus correctement la *zarabatana* des Indiens de l'Amérique du Sud, et son homologue, le *soumpitan* des Malais, répandu parmi les Indonésiens de l'Archipel Asiatique et de l'Indo-Chine.

On connaît en Europe cette arme par les jouets d'enfants portant le premier de ses deux noms. C'est un long tube duquel on fait partir, en soufflant, une petite flèche, ayant l'aspect et les dimensions d'une aiguille à tricoter et munie à son bout non pointu d'une boule en sureau ou en coton, servant de bourre. La portée de cette arme est de 25 à 35 mètres (2). On pourrait considérer le soumpitan comme une arme mise en mouvement indirectement par la force musculaire, puisque la flèche en est expulsée à la suite des contractions des muscles thoraciques ; mais il vaut mieux le classer comme prototype des armes à feu, puisque c'est l'expansion d'un gaz qui chasse la flèche ; on pourrait le transformer ainsi en arme à

(1) *Cf.* FRIEDERICI, *Globus*, t. 98, 1910, p. 287 ; et Peterm. Mitteil., 1911.
(2) C. PLEYTE, *Sumpitan and bow in Indonesia ; Intern. Arch. Ethnogr.*, Leyde, t. IV, 1891.

feu, ce qui a peut-être été tenté. Quant aux véritables armes à feu, connues des anciens Chinois et des peuples de l'antiquité, elles n'ont pris un véritable essor qu'en Europe et à partir du XVe siècle.

Mais si les armes de trait des deux catégories que nous venons

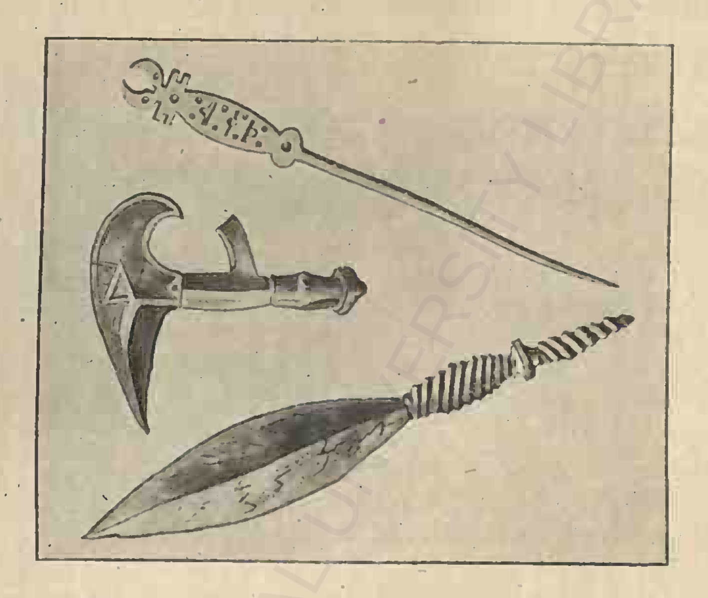


Fig. 191. — Armes rapportées de l'Afrique Centrale. (*Expédition de M. Fourest.*)

Tondo (épingle à cheveux) gabonais en ivoire, incrustée de nacre et d'ébène.
Sacrificateur humain en fer (provient de Diakaoulé, estuaire du Gabon),
Couteau provenant de la tribu des Osyebas (haut du fleuve Ogôoué), donné par M. de Dr Lentz à M. Fourest.

d'énumérer sont peu répandues parmi les incultes (abstraction faite naturellement des armes à feu importées par les civilisés), celles de la troisième catégorie, lesquelles utilisent l'accumulation de la force musculaire dans un corps élastique (l'*arc*) sont universellement employées chez eux, comme elles l'étaient jadis en Europe. Le dernier mot de ce genre d'armes fut l'arbalète, si compliquée, de nos ancêtres et des Chinois.

L'ARC ET LA FLÈCHE (1). — L'origine de l'arc est inconnue. Cer-

(1) Voy. MURDOCH, *The Esquimo Bows ; Smiths. Rep.* for 1884, part. II, p. 307. — F. RATZEL, *Geogr. Verbreitung des Bogens... in Afrika ; Berichte... Sächs. Gesel. Wissensch.* Leipzig, Philos.-hist. Klas, 1887, p. 233, et 1893, p. 147. Voy. aussi *Abhandl.*

tains auteurs prétendent qu'une tige flexible quelconque disposée en piège en donna la première idée. La chose est possible, car chez les Maoris de la Nouvelle-Zélande il existait une arme de trait qui rappelle singulièrement ce piège : un fouet à manche flexible qui faisait partir une flèche tenue à la main (1). On trouve chez plusieurs peuples Eurasiens un jouet, survivance de cette arme ; chez

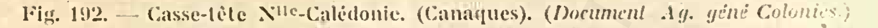



Fig. 192. — Casse-tête Nlle-Calédonie. (Canaques). (*Document Ag. géné Colonies.*)

les Votiaks, il porte même le nom de *n'el*, qui veut dire flèche en plusieurs langues finnoises (2). Pour les temps préhistoriques en Europe, si l'on a constaté la présence de pointes de flèches depuis le milieu de l'âge paléolithique, on n'a trouvé de restes d'arcs que dans les stations lacustres de l'âge néolithique ou de l'âge du bronze (3). Quoi qu'il en soit, on peut partager l'infinie variété des arcs en deux groupes : l'arc *simple*, c'est-à-dire formé d'une seule pièce de bois et l'arc *composé*, constitué de matériaux divers, bois, corne, ivoire, tendons, cuir, etc., collés solidement ensemble.

Le type le moins compliqué de cette catégorie est l'arc des Esquimaux orientaux, en bois et corne, ou en bois et os, renforcé par une corde de tendons appliquée le long de son *dos* ou de sa *face dorsale* (opposée à la *face ventrale*, qui regarde le tireur au moment où il tend l'arc) (4).

de la même soc., t. XIII, 1891. — H. Balfour, *On the structure and affinities of the Composite Bow ; Journ. Anthr. Inst.*, London, 1889, vol. XIX, p. 220. — Anoutchin, *Louk i Striely* (L'arc et les flèches), Moscou, 1889 (en russe). — O. Mason, *Bows, Arrows and Quivers of the North Americ. Aborigines ; Smithsonian Report*, Washington, 1893. — Herm. Meyer, *Bogen u. Pfeil in Centralbrasilien*, Leipzig, 1895. — Weule, *Der afrikanische Pfeil*, Leipzig, 1899. — Frobenius, *Bogen der Oceanier, Naturwissensch. Abhandl.*, Berlin, 1901. — B. Adler, *Der Nordasiatische Pfeil*, Suppl. au t. XIV, de l'*Intern. Arch. f. Ethnogr.*, Leyde, 1901. — Du même, *Die Bogen Nordasiens ;* même recueil, t. XV, 1902, 1er fasc. — Max Buchner, *Das Bogenschiessen ; Globus*, 1906, t. XC, p. 75 et 85, av. fig.

(1) Phillips, *Trans. N. Zel. Inst.* Wellington, 1877, t. X, p. 97.

(2) M. Buch, *Die Wotiaken*, Stuttgart-Helsingfors, 1882, p. 78 (Extrait des Acta Soc. scient. Fennicæ, t. XII).

(3) Voy. B. Adler, *Die Bogen der Schweizer Pfahlbauten, Anzeiger f. Schweiz. Altertumskunde*, nouv. sér., t. XVII, fasc. 2, Zurich, 1915, *av. fig.*

(4) Le prototype de l'*arc composé vrai*, caractérisé par l'application d'une couche de tendons humectés, qui en se desséchant font gondoler l'arc, devait avoir une autre forme : il se rapprochait probablement de l'arc des tribus indiennes du nord-ouest de l'Amérique et de la Californie, dans lequel le recouvrement en tendon dépasse souvent le corps de l'arc et pend à ses deux extrémités.

On ne trouve les formes perfectionnées de l'arc composé que sur le continent Asia-

Parmi les arcs simples, il faut noter celui des Mélanésiens avec une rainure tantôt sur le dos, tantôt sur le ventre ; celui des Monbouttous, pourvu d'une poignée ; enfin les arcs des Andamans en forme d'*S* et ressemblant, comme aspect général, d'une part à certains arcs des Esquimaux et d'autre part à ceux de certains Nègres Bantous de l'Afrique orientale (Foa). La matière servant à fabriquer la

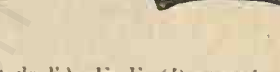


Fig. 193. — Armes en fer battu de l'A. E. F. (*Document Ag. gén. Colonies.*)

corde de l'arc varie suivant les régions : ainsi, dans l'ouest de l'Afrique, elle est toujours en rotang, jusqu'à Boutembo (pays des Pononda) ; mais au delà commencent les cordes en fibres de *Crotalaria* ou de bambou (1).

Les *flèches* faites en entier d'un morceau de bois sont rares. La plupart des flèches se composent de trois parties distinctes et ajustées : la pointe, la tige et l'empenne.

La pointe est en bois dur (parfois durci au feu), ou en os humain chez les Mélanésiens ; en pierre taillée chez certains Indiens de l'Amérique, chez les Australiens, comme elle l'était chez nos ancêtres quaternaires ; en os, en bois et en fer chez divers peuples Sibériens ; en fer chez la plupart des autres peuples ; rarement en corne ou en tendon cervical de bison, comme chez les Indiens Hidasta (2). La forme de la pointe varie à l'infini ; mais les variétés pivotent autour de deux types : sagittaire (en flèche classique ou conventionnelle) et lancéolé (en feuille de laurier). Il existe également des pointes à tranchant transversal ou évidé en forme de fruit d'érable (Turcs

tique. L'arc dit « tatar » ou mongol, le « koung » des Chinois, se compose essentiellement d'une pièce de bois à laquelle est collée avec de la glu une pièce de corne du côté ventral, et deux couches de tendons revêtues de deux couches d'écorce de bouleau du côté dorsal. Tous les autres arcs composés, persans, hindous, etc., ne sont que les formes compliquées de ce type, auquel on peut aussi ramener les types aberrants de l'arc Japon, de l'arc javanais, etc. D'accord avec le général Pitt Rivers, on peut dire que l'arc composé n'est pas une arme plus perfectionnée que l'arc simple. Il a dû être inventé dans les pays où l'absence de variétés de bois très élastiques obligeait à chercher dans la superposition de matériaux divers l'élasticité, nécessaire pour augmenter la force de l'arme.

(1) K. Weule, *Ethnol. Notizblatt. Mus. Berlin*, t. I, n° 2, p. 39, 1895.

(2) *Améric. Anthrop.*, 1910, p. 131.

et Toungouz de la Sibérie, Nègres du Congo). Enfin, il y a des flèches dont la pointe ne mérite plus ce nom, car elle est obtuse, en forme de boule, d'olive, de cône renversé, etc. Ces flèches sont employées par plusieurs peuples (Ostiaks, Toungouz, Nègres du Congo, Indiens du Brésil occidental, etc.), comme arme conton-

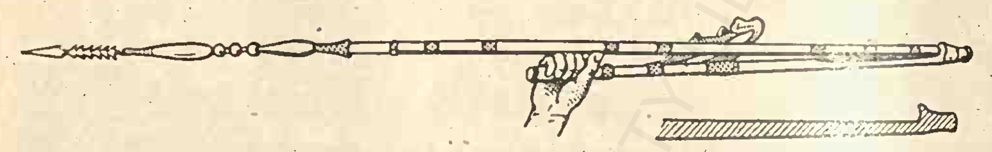


Fig. 194. — Propulseur des Papous de la N^{lle}-Guinée allemande et la manière de s'en servir pour lancer un javelot ; en bas, coupe longitudinale d'un propulseur (*en partie d'après F. von Luschan*).

dante pour tuer les animaux à fourrure précieuse ou les oiseaux à beau plumage que le sang coulant de la plaie pourrait détériorer. Les Bouriates employaient aussi jadis des flèches à sifflet, probablement pour effrayer leurs ennemis, et les Chinois la flèche attachée, vrai hameçon au bout d'une ligne. L'empenne fait défaut dans plusieurs formes de flèches sur le littoral du Nord-Pacifique, chez les Mélanésiens et aussi dans certaines flèches africaines, dont la pointe, pourtant, est très compliquée. Chez les Monbouttous, l'empennage est en poils d'animaux, chez les Kirghiz, en cuir, presque partout ailleurs, en plumes.

Très souvent les pointes des flèches, comme celles des lances et sagai, sont empoisonnées. Les substances toxiques varient suivant les pays. La plupart sont fournies par les végétaux, principalement les différentes espèces de *Strophantus* (Afrique, Indo-Chine), de *Strychnos* (le « curare » de l'Amérique du Sud), d'*Antiaris* (l' « Ipo » des Indonésiens). Le poison que donnent divers aconits est utilisé dans l'Inde et chez les Aïnos, tandis que les Paléasiatiques et les Esquimaux emploient les anémones vénéneuses. Les poisons d'origine animale sont plus rares ; ce sont surtout le venin de serpents (Indiens, Pueblos, Apaches, Bantous), de certains insectes (Bochimans), etc. Les flèches empoisonnées par les cadavres humains en putréfaction sont employées par les Indiens Pueblos, les Papous, certains Mélanésiens, etc. Enfin, il faut noter l'empoisonnement microbien en vogue aux Nouvelles-Hébrides ; par immersion des armes dans la boue des paletuviers de la côte; on fait sécher l'enduit qui contient le vibrion septique et le bacille du tétanos

(Le Dantec). Certaines peuplades paraissent n'avoir jamais empoisonné leurs flèches (Indiens du Mexique, certains Peaux-Rouges, Patagons, etc.), ou leurs lances (Australiens) (1).

La façon de bander l'arc et de décocher la flèche diffère aussi suivant les pays. Les Veddas tirent souvent couchés, tenant l'arc entre les pieds ; les Andamans dans certaines îles, les Esquimaux tiennent l'arc vertical ; les Omahas et les Sioux horizontal, etc. Pour bander l'immense arc mongol ou scythe, il fallait le retenir par le genou, etc. E. Morse (2) distingue cinq modes spéciaux de décocher la flèche. Le plus primitif (*Primary release*) est celui dont naturellement se servent les enfants de toutes les races quand ils essayent de tirer pour la première fois de l'arc (fig. 195, en haut) : la flèche et la corde sont tenues entre le pouce étendu et la deuxième phalange de l'index fléchi (Aïnos, Chippeways, Assyriens, etc.). Le second mode n'est qu'une variante du premier et est répandu, comme celui-ci, surtout parmi les Indiens de l'Amérique du Nord. Les deux ne donnent qu'une force de propulsion médiocre à la flèche. Le troisième mode consiste à tenir la flèche entre le pouce et la deuxième phalange de l'index presque pas fléchi, tandis que la première phalange de ce doigt tire la corde, avec l'aide du troisième doigt ; dans ce mode de décocher, il faut tenir l'arc horizontal (Omahas, Siamois, insulaires de la grande Andaman, Égyptiens et Grecs de l'antiquité) (3). Le quatrième mode, dit méditerranéen (fig. 195, en bas), consiste à tirer la corde par les premières phalanges des trois premiers doigts, la flèche étant pincée entre l'index et le médius et posée à gauche de l'arc ; c'est la manière de faire des archers européens de tous les temps, ainsi que celle des Hindous, Arabes, Esquimaux et Veddahs. Enfin, le cinquième mode, dit mongol (fig. 195, au milieu), est tout à fait différent des autres. La corde est tirée par le pouce fléchi, maintenu dans cette position par l'index ; la flèche, prise dans le creux, à la base de ces deux doigts, est posée à droite de l'arc. Ce mode est en usage depuis la plus haute antiquité chez les peuples asiatiques, chez les Mongol, Mandchoux, Chinois, Japonais, Turcs, Persans, et l'était également chez les anciens Scythes ; il exige, pour protéger la main du coup

(1) Voy. pour les détails : Lewin, *Die Pfeilgifte*, Berlin, 1894 ; et surtout la monographie de Em. Perrot et Em. Vogt, *l. c.*

(2) E. Morse, *Ancient and modern methods of Arrow-Release ; Essex Inst. Bullet.* Salem, oct.-déc. 1885.

(3) D'après Max Buchner (*Zeit. f. Ethn.*, 1908, p. 845), on ne connaissait dans la Grèce antique que le mode dit mongol.

donné par la corde, l'emploi d'un anneau spécial, en os, corne, ivoire ou métal, mis sur le pouce, ou d'un gant particulier à trois doigts (1).

La combinaison de l'arc et de la fronde existe chez plusieurs peuples sud-américains ; notamment chez les Caïngua (p. 688), et dans le monde indonésien. En Indo-Chine on a un arc dont la corde se dédoublant au milieu maintient une cupule en corne ou en bois dans laquelle on place le projectile : une boule d'argile desséchée (2).

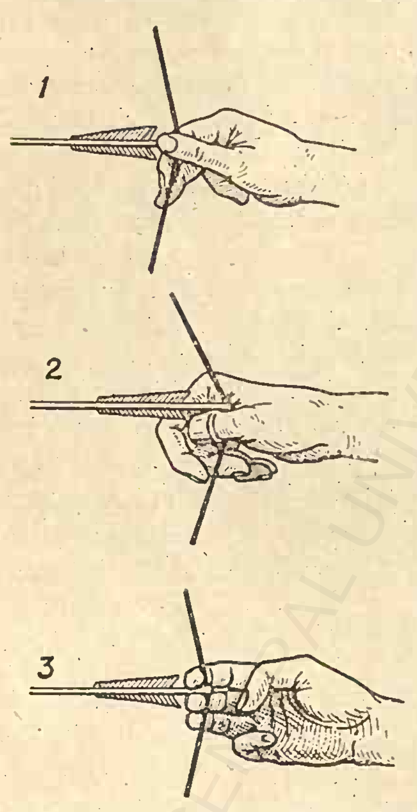


Fig. 195. — Différents modes de décocher les flèches.

En haut, le mode primitif ; au milieu, le mode mongol ; en bas, le mode méditerranéen (*d'après Morse*).

Armes défensives. — Dans leurs formes les plus simples, elles ne devaient pas différer sensiblement des armes offensives : c'étaient aussi des branches d'arbre, des bâtons, peut-être un peu plus larges et plus aplatis que ceux avec lesquels on attaquait. Les habitants de l'île Drummond (archipel Gilbert ou Kingsmill, Micronésie), de même que les indigènes des îles Samoa, savent merveilleusement se garer des flèches ennemies rien qu'à l'aide de bâtons et de massues ; plusieurs autres peuples (Havaïens, Tahitiens) ne connaissaient ni bouclier, ni cuirasse, et se défendaient avec des massues, leurs armes indigènes. Les Dinkas du haut Nil blanc, les Moundous, leurs voisins du sud, de même

(1) Adler (*l. c.*) voit dans les petites planchettes trouvées dans les palafittes suisses des instruments analogues.

(2) G. Antze, *Einige Bemerkungen z. d. Kugelbogen ; Jahrb. d. Städtischen Mus. f. Völkerk.*, Leipzig, t. III, 1910. — J. Harmand, *Rev. d'Ethnogr. et de Sociol.*, Paris, 1911, p. 255.

que les Baghirmi du Soudan central, savent esquiver les flèches de leurs ennemis à l'aide de bâtons droits ou recourbés en forme d'arc et un peu élargis au milieu.

Les différentes formes de *bouclier* ne sont que des dérivés d'une forme primitive, voisine de celle du bâton. L'évolution a dû s'opérer de façons diverses suivant les conditions locales. On peut cependant distinguer deux types d'évolution auxquels se ramènent tous les autres. Le premier : développement en largeur et aplatissement du bâton ; donnant naissance à la plupart des boucliers allongés. Le second caractérisé par l'application sur le bâton d'un morceau de bois, de peau, etc., autour de l'endroit où il est tenu par la main ; ce protège-main a donné naissance aux boucliers ronds et à quelques boucliers allongés.

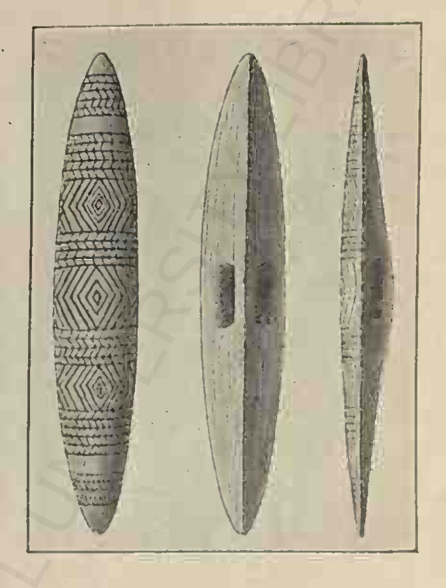


Fig. 196. — Bouclier australien en bois, vu des deux faces et de profil.

L'exemple le plus frappant du premier type est fourni par les boucliers des Australiens. Certains d'entre eux (les *Tamarangs*) ne sont que des bâtons un peu aplatis et élargis au milieu ; d'autres (les *Moulabaka*) sont des planchettes très étroites arrondies vers les deux bouts ; la poignée est formée par une fente pratiquée dans l'arête postérieure (fig. 196) ; d'autres encore prennent la forme de planches assez larges, ovales, parfois diédriques. Des boucliers analogues étaient en usage jadis chez les Chilloux et les Dinka (Rütimeyer) ; un peu élargis aux extrémités, ils sont employés encore aujourd'hui par les Alfourous des Moluques septentrionales (fig. 79). Le bouclier caractéristique des Dayaks et d'autres Indonésiens (y compris ceux de la Birmanie) (Voy. fig. 1) dérive aussi d'une forme analogue à la *Moulabaka*. C'est une planche

hexagonale en bois et diédrique, ornée parfois de touffes de cheveux humains (fig. 79).

Le deuxième type de bouclier est caractérisé par l'application d'une garde en bois, en métal ou en peau. Déjà les bâtons ou boucliers primitifs des Monudous sont entourés au milieu d'une bande

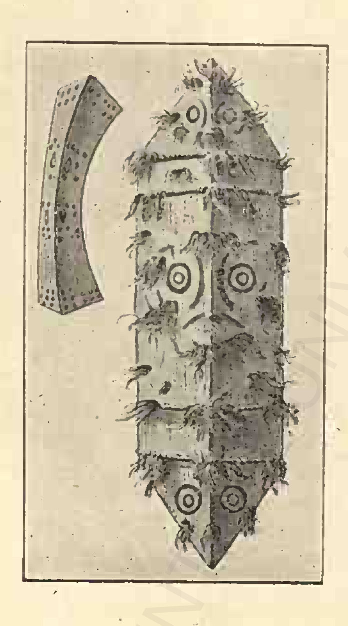


Fig. 197.— Boucliers indonésiens ; en haut à gauche : des Alfoures des Moluques (bois et incrustations) ; à droite des Dayaks (bois peint, touffes de cheveux humains).

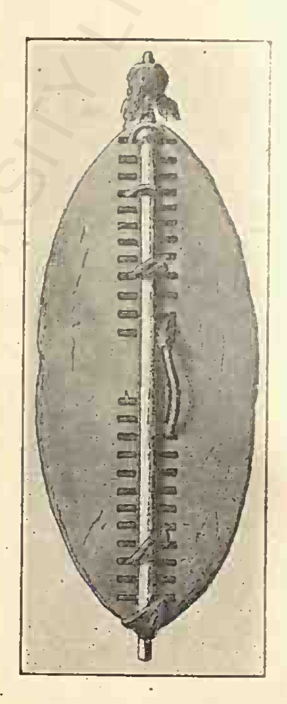


Fig. 198. — Bouclier des Cafres-Zoulous, en peau de bœuf avec le bâton médian.

de peau de buffle sous laquelle on passe la main pour les tenir. Supposons qu'un jour cette bande annulaire, se trouvant à moitié détachée, forme en avant de la main un rempart dont la surface assez grande la protège plus efficacement que l'anneau primitif, et nous comprendrons l'origine des boucliers formés de morceaux de peaux d'animaux fixés sur un bâton, d'abord fort petits comme ceux des Hottentots, puis devenant énormes comme ceux des Zoulous (fig. 198). On retrouve des boucliers analogues, mais quadrangulaires, chez les Choulis du haut Nil Blanc, chez les Fans de

l'Ogoué, etc. Chez d'autres peuples cavaliers ou nomades, les nécessités des déplacements ont déterminé la forme arrondie, plus légère, du bouclier en cuir, dont le bâton a disparu et dont la poignée est faite d'une lanière. Tels les boucliers des Bedjas, des Abyssins, des Somalis, et aussi ceux des Indiens de l'Amérique du Nord.

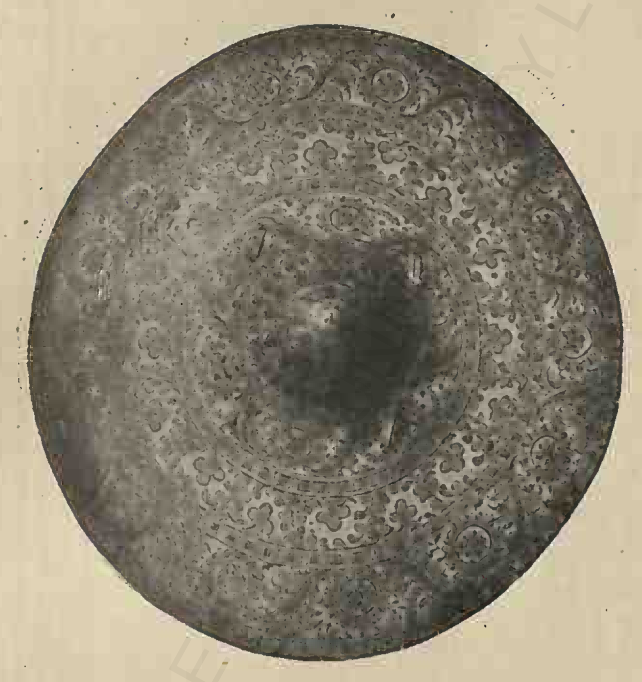


Fig. 199. — Bouclier Indien. Gourkas-Sihks. (*Document Ag. gén. Colonies.*)

Dans les pays où le bétail est rare, on confectionne les boucliers ovales ou quadrangulaires avec des tiges de rotang ou de roseaux ou avec des feuilles de palmier artistement tressées ; tels les grands boucliers des Niams-Niams, de certaines tribus de Dayaks, des Naga (fig. 1), etc. Ces boucliers ne sont pas très solides, mais présentent cet avantage que les pointes des flèches qui les touchent, au lieu de rebondir, s'y enfoncent au contraire et y restent au profit des propriétaires de ces armes défensives.

Le développement que nous avons donné à la description des boucliers ne nous permet guère de nous arrêter longuement sur les

armures protectrices : cuirasses, cottes de mailles, casques, brassards, cnémides (1), etc. Disons cependant qu'il existe des armures assez étranges chez certains peuples ou dans certaines régions du globe : habillements tressés en fibres de cocotier des indigènes des îles Kingsmill, qui résistent admirablement à leurs armes spéciales garnies de dents de requin ; cuirasses en peau de buffle, en usage chez les Indiens de l'Amérique ; cuirasses ouatées des guerriers Baghirmi, des soldats Chinois, des anciens Japonais et des anciens Mexicains. Chez les deux derniers, on appliquait en outre sur la cuirasse une armure en planchettes de bois laqué, dont on retrouve le type sur tout le pourtour du Pacifique nord : chez les Esquimaux, chez les Tchouktches, chez les Koriaks (plaques en ivoire ou en os) et chez les Indiens Thlinkit du nord-ouest de l'Amérique (plaques en bois cousues sur l'étoffe) (2), etc.

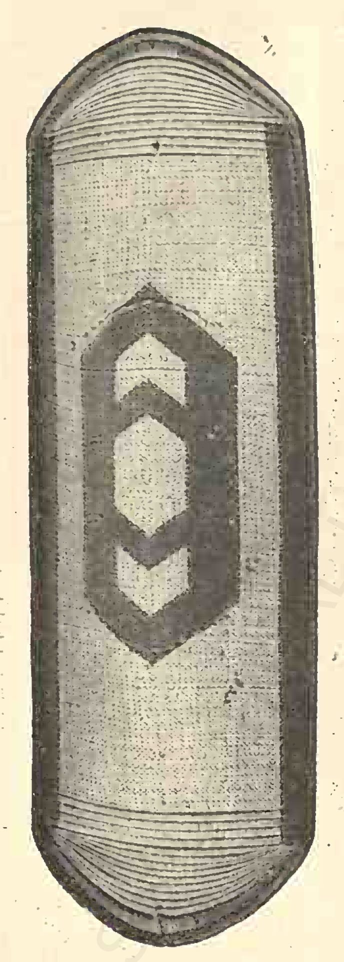


Fig. 200. — Bouclier tressé du Congo (ceux des Touaregs sont en peau). (*Agence générale des Colonies.*)

Il faudrait un volume pour décrire toutes les inventions auxquelles ont donné lieu les rapports hostiles des peuples entre eux. Passons à un sujet plus pacifique, aux *rapports neutres*, plus profitables aux hommes.

Le *commerce*, rudimentaire chez les incultes chasseurs, est plus développé dans les sociétés déjà considérables comme nombre, entre les peuples habitant des territoires dont les produits différaient suffisamment pour pouvoir être échangés avec profit (1). L'industrie avec la division du

(1) A propos des brassards, voy. la note de la page 324.

(2) W. Hough, *Primit. Americ. Armor ; Rep. U. S. Nation. Mus. for* 1893, Washingt., 1895, p. 625.

(1) E. Somlo, *Das Güterverkehr in der Urgesellschaft ; Inst. Solvay, Trav. Inst. Sociol.*, Bruxelles et Leipzig, 1909.

travail et la spécialisation qu'elle entraîne, en est aussi une raison. Ainsi, dans la Guyane, chaque tribu a son industrie spéciale et les membres des différentes tribus, même ennemies, se rencontrent aux points déterminés pour faire des échanges.

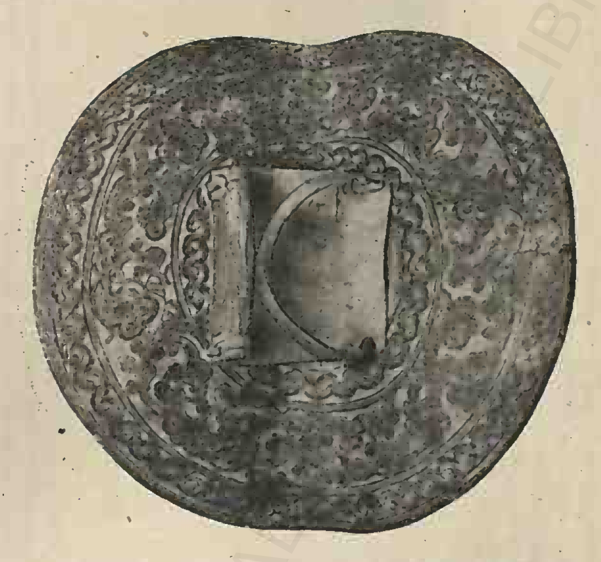


Fig. 201. — Bouclier indien côté intérieur, pour la lutte au couteau et se mettant au coude. Gourkas et Sihks. (*Document Agence générale des Colonies.*)

De même, chaque village des Papous de la Nouvelle-Guinée ex-allemande a son industrie spéciale. A jours fixes, par conversations à l'aide de bâtons-messages (voy. p. 158), les habitants se réunissent apportant leurs marchandises, dans un endroit indiqué ; la vente se fait aux enchères dans ces *foires* primitives (1). C'est la forme primitive du commerce, née probablement de la coutume d'échanger les cadeaux pendant les visites. Cependant, la mauvaise foi régnant, on prend des précautions. En Nubie, les tribus vont au marché comme elles vont à la guerre, en armes. Les échangeurs se déploient en face les uns des autres, et des délégués, envoyés par chaque partie contractante, commercent entre les deux troupes armées (2).

Le commerce primitif se fait assez souvent de façon que les par-

(1) Ot. Mason, *Orig. of Invent.*, p. 364. — Schellong, *l. c.*, p. 606.
(2) Letourneau, *Le commerce primitif ; Bull. Soc. Anthr.*, 1896.

ties traitantes ne se voient pas. Selon HUMBOLDT, au commencement de ce siècle, les Mexicains commerçaient de cette manière avec les tribus sauvages, errant sur leur frontière septentrionale. Les échangeurs ne se voyaient pas ; la marchandise était attachée à des poteaux consacrés à cet usage, puis abandonnée. L'acheteur venait la prendre en la remplaçant par des objets ayant une valeur équivalente. C'est encore ainsi que trafiquent les Sakaï avec les Malais, et comme le faisaient il y a deux siècles les Veddas avec les Singhalais. Les *Gorngais* et autres tribus de l'intérieur des îles Arou font même, comme jadis les Veddas, des commandes par cette voie taciturne : ils déposent par exemple, à côté des marchandises qu'ils offrent, des feuilles découpées, représentant le modèle de la pointe de lance qu'ils désirent acquérir des trafiquants de la côte (1).



Fig. 202. — Cuirasse Philippine en corde enduite de résine (Bagalos Mindanao). (*Collection du Trocadéro.*)

Le commerce, indispensable aux sociétés quelque peu complexes, s'est développé partout, dès que l'homme est sorti de la sauvagerie, et il a été, dans le monde, un puissant agent de diffusion, parfois même un agent de civilisation ; il a profondément modifié les sociétés où il s'est développé en leur ouvrant de nouveaux horizons, en leur faisant apprendre les langues et les mœurs des autres sociétés.

C'était un pas vers la solidarisation plus large, mais en même temps c'était la porte ouverte à l'esprit du lucre, à l'accaparement des richesses à l'égoïsme mercantile, à l'âpreté au gain. Et ceci

(1) MERTON, *Forschungsreise in den Sudöstlichen Molukken ; Abhand.... Senkenb. naturf. Gesell.*, t. XXXIII, Fas. 1 et 2, Frankfurt a. M., 1910, av. pl.

explique pourquoi, dans la plupart des sociétés primitives, les commerçants sont peu estimés (1).

Monnaie. — Dans les formes primitives du commerce, les échanges se faisaient directement : on troquait objet contre objet, comme cela se voit encore aujourd'hui sporadiquement dans beaucoup de pays. Mais bientôt on sentit le besoin de valeurs-étalons qui rendraient les échanges plus rapides, plus faciles et plus équitables. On choisit tout d'abord pour cela les objets convoités par le plus grand nombre de personnes. Or, c'était soit des parures (sur lesquelles porte surtout le commerce primitif), soit des choses dont tout le monde a besoin. C'est ainsi que les bijoux, les objets d'ornements, plumes (2), perles, coquillages, etc., les étoffes, les pelleteries (peuples sibériens, Alaska), le sel (Laos), le bétail (Afrique, Mongols, Arabes), les esclaves (Afrique, Nouvelle-Guinée), devinrent la première monnaie courante du commerce primitif. Plus tard, on choisit certains objets qui, par leur rareté, avaient une grande valeur. C'est ainsi que dans les îles Pelau on garde précieusement comme monnaie courante (*Andou*) un certain

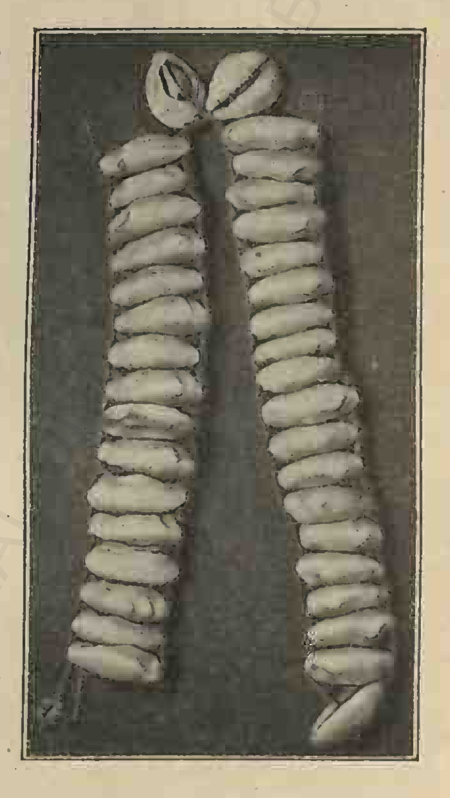


Fig. 203. — Un collier de Cauris (monnaie du Soudan et du Tchad, ayant eu cours jusqu'à la colonisation). (*Document Ag. gén. colonies.*)

(1) Letourneau, *L'Evolution du commerce* Paris, 1897.

(2) Tels, par exemple, les « tavaou » ou plumes du perroquet rouge, fixées sur des bandes d'étoffe, de longueur différente (de 5 cm. à 9 mètres), qui constituent la monnaie des insulaires de Santa-Cruz (entre les Nouvelles-Hébrides et les Salomon), décrits par Giglioli (*Archivio p. l'Anthrop.*, 1905, p. 389), et par Codrington (*l. c.*) qui signale aussi une monnaie analogue dans les îles de Banks.

nombre de perles en obsidienne ou en porcelaine (fig. 204, [1] et [4]), et des prismes en terre cuite importés on ne sait quand ni comment dans le pays et qui y ont acquis une valeur très grande : telle tribu ne possède qu'*un* seul prisme en argile (appelé *Baran*) lequel est

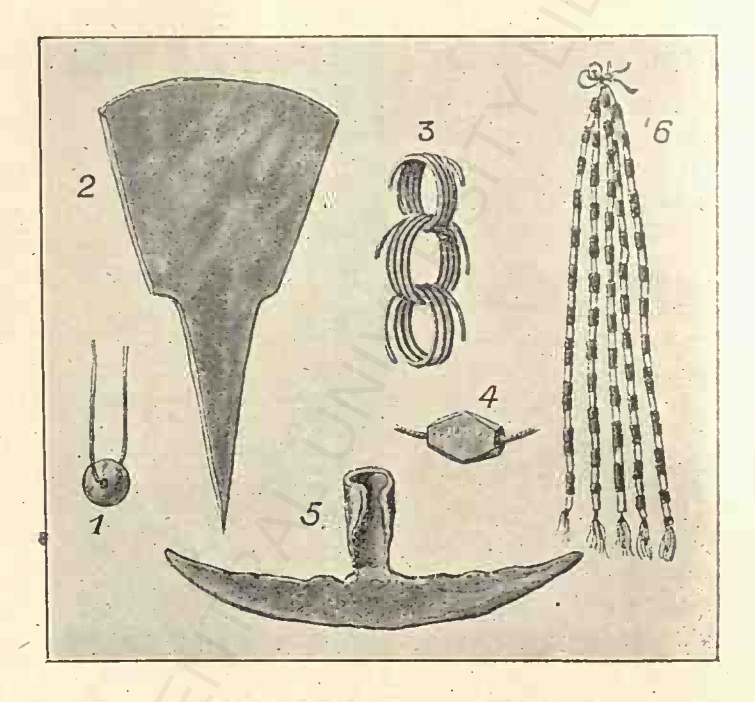


Fig. 204. — Monnaies des peuples incultes.

1, 4, perles (îles Pelau) ; (2/3 de grand. nat.)
2, plaque de fer (Oubanghi) ;
3, Anneaux de cuivre (Afrique Centrale) ;
5, monnaie-pioche (Nègres du Haut-Nil) ;
6, « wampum » (Indiens Peaux-Rouges).
} 1/6 grand. nat.

considéré comme trésor public, etc. Dans l'île de Yap, voisine des Pelau, la monnaie est remplacée par des blocs d'aragonite, roche inconnue dans l'île et que l'on va chercher à Pelau. Plus le bloc est grand, plus il a de valeur. Les billets de banque sont là-bas d'énormes meules que deux hommes peuvent à peine transporter ; ils servent donc moins à faciliter les échanges qu'à flatter la vanité des riches qui les exhibent devant leur case (1), ce que font aussi

(1) J. Kurbary, *Ethnol. Beitr.... Karolin. Arch.* ; Leyde, 1889-95, p. 1.

les Dayaks et autres Indonésiens avec leurs énormes « gongs » dans leurs maisons-phalanstères pour montrer la richesse de la communauté C'est sur des faits analogues que SCHURTZ (1) base sa distinction entre l' « argent extérieur » destiné aux transactions

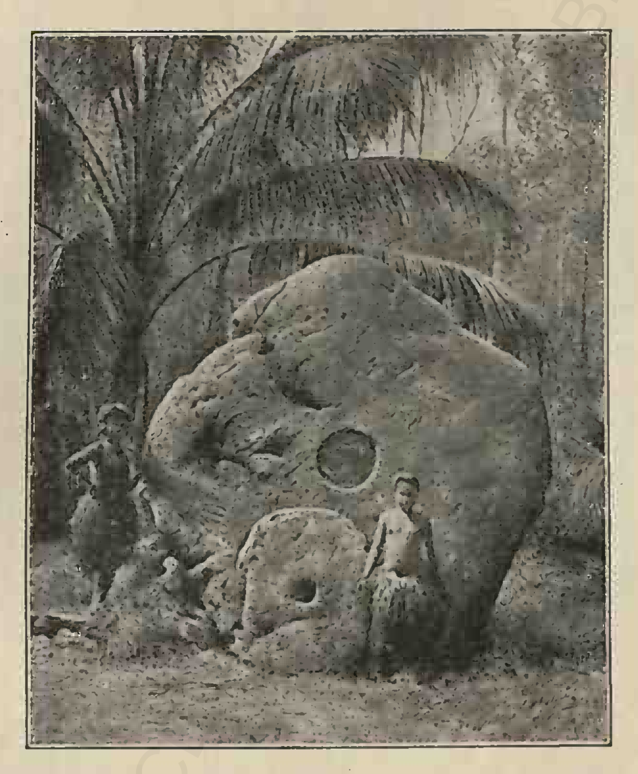


Fig. 205. — Monnaie en pierre de l'île de Yap. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

commerciales et l'argent « intérieur » utilisé au paiement des impôts, des amendes ou pour démontrer la richesse dans les limites territoriales d'un peuple. Le premier serait une transformation des marchandises d'échange, le second dériverait des objets de parure ou des objets rares. Cette distinction, assez artificielle d'ailleurs, ne peut s'appliquer aux coquilles (V. plus bas) qui de parure sont devenues une des monnaies d'échange les plus répandues. Les pelleteries en Russie et Sibérie servaient indifféremment aux

(1) SCHURTZ, *Grundniss einer Entstehungs Geschichte des Geldes*, Weimar, 1898.

échanges et pour payer les impôts, etc. La rareté ne suffit donc point à faire une monnaie ; celle-ci doit encore réunir la valeur et la maniabilité. Telles sont les dents de cerf Wapiti (*c. canadensis*) qu'emploient encore les Chochones et les Bannok d'Idaho et de

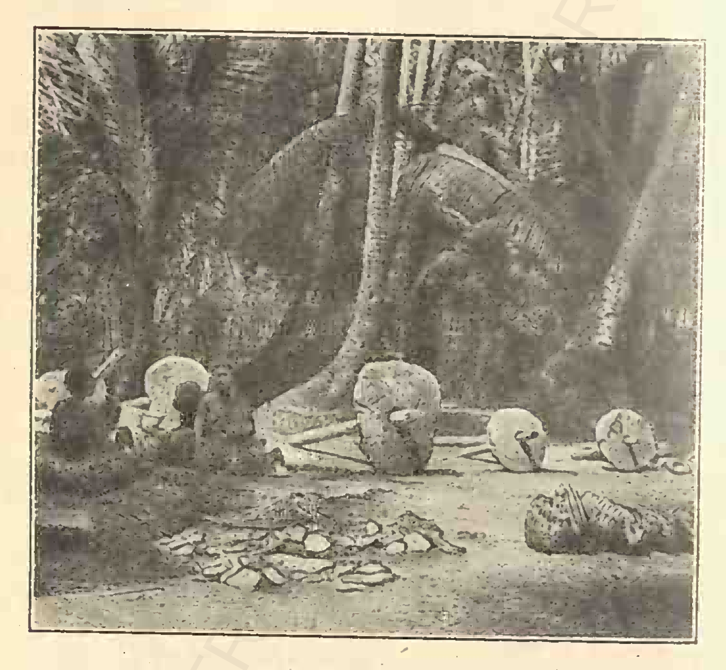


Fig. 206. — Monnaie en pierre de l'île de Yap. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Montana (1), la monnaie en peau des anciens Carthaginois et des Scandinaves (2), les fourrures de l'Alaska, de la Sibérie, les crânes d'animaux des Michmi (3). Les comestibles jouent aussi parfois le rôle de monnaie : grains de cacao (24.000 au sac) chez les anciens Mexicains, riz chez les anciens Coréens et les modernes Philippins, tablettes de sel en Abyssinie et au Laos, « briques » de thé en Mongolie, Birmanie, Tibet, noix de coco aux Nicobar, boisseau de mûres chez les Iraniens du Darvaz (Turkestan russe), feuilles de tabac dans l'Amérique du Nord. On payait autrefois en Virginie cent paquets de tabac (environ 400 francs) une jeune vierge amenée

(1) Balfour, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XIX, 1889, p. 54.
(2) Nilsson, *Uhreinwohner Skand. Nordens*, Hamburg, 1866. 1. Nachtr. p. 37.
(3) Cooper, *The Mishmee hills*, London, 1873. — Temple, *Begin. of Currency ; Journ. Anthr. Inst.* n. s. t. 2, 1899, p. 99.

d'Angleterre pour se marier avec un colon. Une longueur déterminée d'étoffe fait office de monnaie en Chine, au Tibet, en Mongolie, Afrique, etc... Mais ce sont surtout les coquilles qui sont ou ont été employées : le *dentalium entalis* chez les Indiens du N.-W. de l'Amérique (1), *venus mercenaria* transformée en perle (*wampum*) des Indiens de la côte Atlantique des États-Unis (fig. 204, [6]), les différentes espèces d'*Olivella* en Californie et chez les Bou-chongo de l'Afrique centrale, etc. (2). Mais, parmi toutes ces coquilles, le

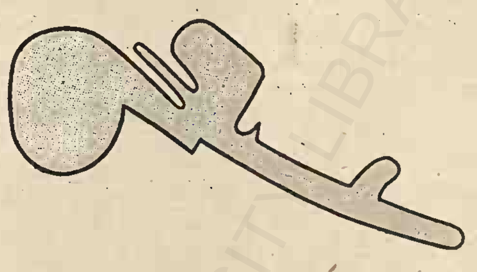


Fig. 207. — Monnaie du Congo en forme de note de musique, en fer.
Longueur : 50 c/m ; Épaisseur : 1 m/m 5.
(Doc. Ag. gén. Colonies.)

cauri est la plus connue. Deux espèces sont surtout utilisées comme monnaie : *Monetaria (Cyprea) moneta* L. (fig. 203) et *M. annulus* L. La première semble être plus répandue en Asie, la seconde en Afrique (3). Les deux sont communes dans tout l'océan Indien, mais on ne les récolte en grande quantité que sur deux points : aux îles Maldives (à l'ouest de Ceylan) et aux îles Soulou (entre les Philippines et Bornéo). Sur le continent Asiatique, leur usage était répandu en Chine au XIIIe siècle (témoignage de MARCO POLO) et s'est maintenu jusqu'à ces derniers temps au Yun-nan ; au Japon, où la coquille semble avoir été apportée des îles Liu-Kiu ; enfin et surtout au Siam où l'on payait encore avec elle les soldats en 1840. Dans le Laos, il y a une quarantaine d'années, 20 à 30 de ces coquilles valaient un centime. Au Bengale, au milieu du XVIIIe siècle, 2 400 à 2 560 cauris valaient une roupie, soit 10 pour un centime (valeur nominale).

(1) 25 de ces coquilles (« Haïkwa ») enfilées sur une corde de 2 m. étaient l'unité monétaire et valaient, au siècle passé, une peau de loutre marine ou deux femmes-esclaves, soit environ 1.200 fr.

(2) En Amérique la monnaie de coquilles a complètement disparu, sauf dans l'Alaska. En Polynésie et dans quelques îles Mélanésiennes (Archipel Bismark, etc.) on utilise comme monnaie les rondelles découpées dans les coquilles et enfilées sur une corde.

(3) Ce sont les Anglais qui ont donné à cette porcelaine le nom de *Cauri* ou *Cowry*, qui parait une corruption du mot sanscrit *Kaparda, Kapardika*, d'où *Kavari* en dialecte Mahratti ; les Portugais la nomment *Boudji* ou *Boughi*, les habitants des Maldives *boli* ; les Siamois *bios* (ce qui veut dire coquille en général en thaï) ; chez les Arabes, elle est connue sous le nom d'*ouoadda* ou *vadaal*.

La vraie zone de circulation du cauri est cependant l'Afrique tropicale ; le fait s'explique par sa rareté, car, la coquille n'était pas connue dans l'Atlantique, c'est uniquement par des relations commerciales qu'elle a pu se propager de l'est à l'ouest à travers le continent, depuis Zanzibar jusqu'au Sénégal ; et ces relations commerciales doivent remonter bien loin, car CADAMOSTO et d'autres voyageurs portugais du XVe siècle signalent déjà l'emploi du cauri comme monnaie parmi les « Maures » du Sénégal. Le taux du cauri est beaucoup plus élevé en Afrique qu'en Asie, ce qui indique que cette coquille est un objet importé (probablement par les Arabes sur la côte est de l'Afrique). Sa valeur augmente à mesure qu'on s'éloigne des côtes. Plus tard, les Européens se sont aussi emparés de ce commerce (1).

Le cauri a cours encore aujourd'hui dans l'intérieur de l'Afrique entre Tombouctou et le lac Tchad ; il disparaît rapidement dans les pays qui entourent l'embouchure du Niger et plus à l'est, de même qu'à l'ouest et au sud du lac Ukereve. On le rencontre encore sur quelques points de la côte ouest de l'Afrique jusqu'au fleuve Cuanza dans l'Angola ; plus au sud, jusqu'à Walfischbay, on trouve une autre « monnaie de coquille » : des chapelets formés de fragments d'une grande coquille terrestre, l'*Achatina monetaria*, enfilés sur un cordon ; on les fabrique surtout dans l'intérieur du pays de Benguela, dans le district de « Selles », et on les expédie sur toute la côte et jusqu'à Londres. Ces chapelets, longs de 50 centimètres environ, valaient, il y a une trentaine d'années, de 50 centimes à 1 fr. 50 chaque (2).

Mais ce sont surtout les métaux qui ont donné naissance à la vraie monnaie. Les plaques de fer ou de bronze de dimensions ou de poids fixes servaient de monnaie en Assyrie, chez les Mycéniens, chez les habitants de la Grande-Bretagne du temps de Jules César. Des plaques de métal, variant de formes, sont répandues en Afrique comme monnaie. Tels les « Loggo » des Bongo et autres Nègres du

(1) MARTENS, *Uber verschied. Verwend. von Conchylien ; Zeit. für Ethn.* Berlin, 1872, t. IV, p. 65. — ANDRÉE, *Ethn. parall.*, p. 233. — STEARNS, *Ethno-conchology ; Rep. U. S. Nation. Mus. for* 1887. — O. SCHNEIDER, *Muschelgeldstudien*, Dresden, 1905, av. *pl.*

(2) En 1858, on a exporté de Manille 2.938 piculs de cauri (environ 180.000 kilogr.), pour la plupart en Angleterre. En 1858, on importa à Liverpool 60.000 kilogr. de cauris. A l'époque de la domination hollandaise à Ceylan, Amsterdam était le marché principal de ce commerce ; on y vendit, en 1689, 192.951 livres (hollandaises) de ces coquillages : et en 1780, 133.229 livres (Johnston). Actuellement, les perles artificielles, surtout celles que fabrique en Angleterre la maison Levin, ont remplacé les cauris d'importation européenne, surtout dans l'est de l'Afrique.

haut Nil (fig. 204, [5]) ; les pointes de lances des Djour ; les lames de fer des peuplades du bassin de l'Oubanghi (fig. 204, [2]) ; les pièces de bronze en forme d'X fabriquées dans le Lounda, et qui ont cours dans tout le bassin de Congo, etc. Il y a une cinquantaine d'années, on rencontrait au Cambodge les « paps », minces baguettes en fer de 14 à 15 centimètres et pesant environ 200 grammes. Citons aussi le fil de laiton coupé suivant les besoins en Afrique centrale, et les lingots d'argent des Chinois encore très usités aujourd'hui. On en coupe des morceaux, comme on le faisait au XVe siècle en Russie (rouble vient de « roubite », couper, trancher). Les vraies monnaies avec effigie et inscription ne datent que du VIIIe siècle avant J.-C. Le bi-métallisme inauguré par les Perses avec le rapport de 1 à 13 régna dans toute la Méditerranée. L'étalon d'argent a toujours été et reste le seul en Asie, sauf peut-être au Japon qui a nominalement un étalon d'or (1). Un phénomène général concernant la monnaie est à noter : les monnaies primitives peuvent aisément se transformer en un objet, fer de lance, pointe de flèche, etc., mais petit à petit elle perd ce caractère et tend à n'être plus qu'un symbole de valeur. Les pelles, piques, couteaux, servant de monnaie en Afrique, sont mal faits et impropres à bêcher, piquer, couper. Les grains de cacao (Mexique) ou de riz (Birmanie) étaient toujours gâtés ou inmangeables. Enfin : la première monnaie chinoise, le couteau de bronze, avait un manche terminé par un anneau : peu à peu, la lame s'est raccourcie jusqu'à disparaître, laissant l'anneau seul devenir le disque percé d'un trou carré, la « sapèque » bien connue.

Il faut citer à part la monnaie constituée par le bétail (nomades, éleveurs), et les esclaves. Rappelons que le latin « pecunia » vient de « pecus », bétail. Les esclaves sont la monnaie courante des peuples guerriers. Ces deux genres de monnaie sont productifs d'intérêt : laine et laitages dans un cas, travail et progéniture dans l'autre. C'est le début de la *thésaurisation*. L'intérêt du métal-monnaie est de beaucoup postérieur et a engendré l'*usure*.

La division de la monnaie s'opère dans les cas primitifs par fractionnement réel. C'est encore aujourd'hui le cas de la « ranka » tibétaine gravée de 8 compartiments pour faciliter son découpage.

(1) E. Babelon, *Traité de numismatique grecque et romaine*, Paris. — de Morgan, *Les métaux précieux en Asie Antérieure* : *Rev. Ethnog. et Sociol.*, 1911, p. 7.

La *monnaie fiduciaire*, ou « papier-monnaie » existait depuis longtemps chez certains peuples. Les Chinois avaient des sortes de jetons en porcelaine représentant des sommes assez fortes et dès le IXe siècle, ils étaient en possession de véritables billets de banque; ils ont été répandus à profusion sous la dynastie mongole



Fig. 208. — Noir grimpant pour cueillir les régimes (Iles Tristao). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

(XIIIe-XIVe siècle) et excitèrent l'admiration de MARCO POLO. La monnaie en cuir des Carthaginois et des Scandinaves devait représenter la valeur du bœuf entier. En Russie, au moyen âge, les souverains avaient des stocks de pelleterie comme « fonds métallique » et émettaient de la monnaie fiducière sous forme des parties de ces fourrures (oreilles, têtes) timbrés de leur sceau sur la face dépourvue de poils.

La question des *transports* et des *voies de communication* est étroitement liée à celle du commerce. Peu de choses à dire des routes primitives; le plus souvent, ce sont des sentiers tracés au hasard dans les pays « sauvages », et parfois d'horribles casse-cou dans les pays semi-civilisés. Les moyens de transport sont très variés et peuvent fournir le sujet à une monographie intéressante, comme l'a prouvé O. MASON (1). Le mode le plus simple du transport est

(1) O. MASON, *l. c.*, p. 327; et *Primit. Travel a. Transport., Smiths. Rep. U. S. Nation. Mus. for* 1894, p. 239, Washingt., 1896.



Fig. 209. — Jeune Andaman grimpant à l'aide d'une liane. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

celui à dos d'homme, avec ou sans aide d'appareils spéciaux, comme les *ski* et les raquettes dans les pays froids (fig. 245-246). A noter à part aussi les appareils pour grimper aux arbres, en usage depuis l'Espagne jusqu'à la Nouvelle-Calédonie en passant par l'Afrique et l'Inde (fig. 208-209). Viennent ensuite l'utilisation des animaux, âne, cheval, mulet, chameau, bœuf, zèbre, chien, etc., chargés d'abord directement, puis employés comme bêtes de trait

Véhicules primitifs. — La plupart des peuples incultes ne connaissent aucun véhicule. Exemples : les Australiens, les Mélanésiens, et la plupart des individus de l'Afrique et de l'Amérique. Mais il y a aussi nombre de populations assez avancées en civilisation auxquelles les conditions spéciales de leur existence ne permettent point l'usage de chars ou d'autres véhicules roulants : tels les Esquimaux et autres Hyperboréens, les Polynésiens, etc. Les traîneaux des premiers, les canots des seconds remplacent avantageusement la voiture. Enfin, les peuples nomades ont une espèce d'aversion pour toute sorte de véhicule ; ils préfèrent le transport à dos de chameau, d'âne ou de cheval. Le premier véhicule devait être quelque chose dans le genre de la « Volokoucha » russe ou de ce que l'on voit chez les Peaux-Rouges actuels : deux branches d'arbre attachées aux flancs du cheval, c'est-à-dire un brancard incliné, traînant à terre, et sur lequel on charge les bagages, qui eux-mêmes servent de siège. Supposons qu'un beau jour ce véhicule primitif vienne à se briser, mais incomplètement, de façon qu'une partie de la branche traîne horizontalement par terre, et nous comprendrons tout l'avantage que l'homme a pu tirer d'une telle mésaventure. Il a dû comprendre de suite que la traction se fait plus facilement si l'on réunit sous un angle obtus une paire de branches horizontales à une autre paire faisant office de brancard. De là à mettre quelques bouts de bois transversalement sur les branches horizontales, il n'y avait qu'un pas, et le traîneau, tel qu'on le voit encore chez les Finnois et les paysans Russes, était inventé. Véhicule primitif, il est admirablement adapté aux routes primitives et reste encore aujourd'hui le seul moyen de locomotion, hiver comme été, dans les régions forestières du nord de la Russie, où aucune voiture à roue ne pourrait passer, où les sentiers sont à peine indiqués à travers l'épaisseur de la forêt vierge, sur le sol couvert d'une couche épaisse de mousses et d'herbes. Ce n'est que plus

tard, et dans les pays moins boisés, que l'homme a imaginé de mettre sous les branches horizontales du traîneau des rouleaux, engins qui se transforment ensuite en véritables roues (1). Si l'on accepte cette genèse du véhicule, l'apparition des traîneaux dans les rites funéraires, même à l'époque où les voitures à roues ont été déjà inventées, s'explique tout simplement comme survivance d'un usage d'autant plus vénéré qu'il est plus ancien (2).

Le char à deux roues est connu en Asie depuis la plus haute antiquité ; on l'employait soit à la guerre (Assyriens, Chaldéens, Perses), soit au transport. Aujourd'hui encore dans l'Inde, à Ceylan, en Indo-Chine, le chariot léger, traîné par des zébus ou des ânes, est beaucoup plus fréquent que le char à quatre roues traîné par les buffles. Dans l'extrême Orient, où l'homme est souvent employé comme bête de trait, la brouette remplace le char, et le *djinrikscha* japonais (3), de même que le *pousse-pousse* indo-chinois, ne sont que des adaptations des voitures modernes à ce mode de transport par les hommes. Ce n'est qu'au nord du Yang-tse-kiang que l'on rencontre les chars chinois à deux roues crénelées, et tranchantes aux fusées très saillantes, sorte de tombereau non suspendu et d'un type très peu varié. Ce sont peut-être des véhicules analogues qui ont servi de modèle au *tarantasse* russe, caisse fixée sur de longs brancards parallèles qui reposent directement sur les essieux. C'est également de l'Asie que les Grecs, les Romains et peut-être les Égyptiens ont rapporté les modèles de leurs élégants et légers chars de guerre. Quant aux chariots à quatre roues, les populations de l'Europe devaient les connaître au moins depuis l'époque du bronze, à en juger par les restes trouvés dans les palafittes de l'Italie et les tombes de la Scandinavie. Les chariots des anciens peuples germaniques, employés aussi à la guerre, ressemblaient à ceux que l'on rencontre encore aujourd'hui chez les paysans de l'Europe centrale et occidentale. Les mêmes voitures ont été transportées par les Boers hollandais jusqu'en Afrique australe. et par les colons de race latine jusque dans les solitudes des Pampas.

(1) Telle est du moins l'hypothèse de Reuleaux et de Tylor ; Forestier (*La roue : étude paléo-technique*, Paris, 1900) et Hahn (*Internat. Centralbl. f. Anthropol.*, 1903, p. 1).
(2) D. Anoutchin, *Sani*, etc. (*Le traineau, le canot et les chevaux dans les rites funér.*) ; *Drévnosti* (*Les antiquités*), t. XIV, Moscou, 1890.
(3) On suppose qu'il fut inventé au Japon vers 1850 par un matelot portugais.

NAVIGATION. — Les transports par eau ont subi des transforma-



Fig. 210. — Pirogue à balancier (Larantuka). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

tions plus importantes que les véhicules terrestres. Depuis l'outre remplie d'air sur laquelle on traverse encore aujourd'hui, à l'instar

des anciens Assyriens, les rivières du Turkestan (1), de la Mésopotamie, de l'Albanie (« *Kelek* ») et de la Perse, jusqu'aux élégants yachts ; depuis les radeaux primitifs en roseaux des Égyptiens et des indigènes du Lob-Nor (Turkestan chinois) et des Ba-Douma du lac Tchad jusqu'aux grands transatlantiques, il y a des formes de passage sans nombre : canots des Australiens faits d'un tronc d'arbre creusé ; canots en morceaux d'écorce réunis par des liens en nerfs de phoque des Fuégiens ; le panier rond flottant (« gouffa ») de la Mésopotamie (Voy. fig. dans le *Geogr. Journal of New-York*, 1915, p. 549) ; « cayak » très pratique, en peau de phoque, des Esquimaux ; élégants esquifs des Polynésiens avec leurs flotteurs ou balanciers qui défient les tempêtes de l'Océan (fig. 210) ; lourdes jonques chinoises, etc., etc. Nous ne pouvons entrer dans les détails à ce sujet ; notons seulement qu'il y a une grande différence dans l'aptitude des divers peuples à la navigation. Il ne suffit pas d'habiter au bord de la mer pour devenir bon navigateur, car les Nègres n'ont jamais pu s'éloigner de leurs côtes, et souvent ne connaissent même pas la navigation élémentaire. Par contre, les Polynésiens et les Malais font des voyages hardis et périlleux de plusieurs milliers de kilomètres à travers l'océan Pacifique et l'océan Indien ; leurs canots se voient depuis Honolulu et l'île de Pâques jusqu'à Ceylan et Madagascar.

La traction mécanique et la navigation aérienne restent l'apanage des races modernes civilisées.

Avec le goût de la navigation et des voyages, les migrations deviennent plus nombreuses et les horizons intellectuels s'élargissent sensiblement ; c'est un des grands moyens de développement des peuples.

(1) Voy. les bas-reliefs assyriens chez Maspero, *Hist. anc. de l'Orient*, t. II, Paris, 1897, p. 628 ; et O. Mason, *l. c.* (*Orig. of invent.*), p. 334. — Cf. Moser, *A travers l'Asie centrale*, Paris, 1885, p. 220.

CHAPITRE VIII

CLASSIFICATION DES RACES ET DES PEUPLES

REPROCHES FAITS AUX CLASSIFICATIONS ANTHROPOLOGIQUES. — CONFUSION FRÉQUENTE DU CLASSEMENT DES RACES AVEC CELUI DES PEUPLES. — L'ÉTABLISSEMENT DES RACES NE PEUT ÊTRE BASÉ QUE SUR LES CARACTÈRES SOMATIQUES. — POUR LE CLASSEMENT DES PEUPLES, IL FAUT AU CONTRAIRE TENIR COMPTE DES CARACTÈRES ETHNIQUES (LINGUISTIQUES ET SOCIOLOGIQUES) ET SURTOUT DE LA DISTRIBUTION GÉOGRAPHIQUE. — CLASSIFICATION DES RACES PROPOSÉE PAR L'AUTEUR. — CARACTÉRISTIQUE SUCCINCTE DES VINGT-NEUF RACES QUI Y SONT MENTIONNÉES. — CLASSIFICATION DES GROUPES ETHNIQUES ADOPTÉE DANS L'OUVRAGE.

On a souvent reproché aux classifications anthropologiques, proposées par différents auteurs, depuis F. BERNIER (1672) jusqu'à nos jours, de reconnaître dans l'humanité un nombre excessivement variable de races : depuis 2 (VIREY en 1775) jusqu'à 34 (HAECKEL en 1879) (1). Ces reproches ne sont nullement mérités, puisqu'en les formulant on compare presque toujours des classifications datant d'époques diverses, et basées par conséquent sur des connaissances et des documents qui ne sont point comparables. Dans toutes les sciences, les classifications changent à mesure que l'on parvient à connaître mieux les faits ou les objets à classer.

D'ailleurs, si l'on va au fond des choses, on s'aperçoit que la diversité dans les classifications du genre « Homo » n'est souvent qu'apparente, car la plupart des classifications confondent les groupes ethniques et les races. Si l'on se reporte à ce que nous avons dit dans notre introduction sur les « races » et les « groupes ethniques », on comprendra tous les inconvénients d'un tel procédé.

Pour classer les peuples, les nations, les tribus, en un mot les « *groupes ethniques* », on doit prendre en considération les différences

(1) Voy. pour l'historique des classifications : TOPINARD, *Élém. Anthr. gén.*, p. 28 à 107, 264 à 349 ; GIGLIOLI, *Viaggio... della Magenta*, Milano, 1875, p. XXVII ; et KEAN, *Ethnology*, Cambridge, 1896, p. 162.

linguistiques, les caractères ethniques et surtout, suivant nous, la répartition géographique. C'est ainsi que nous décrivons les différents peuples dans les chapitres suivants en les classant géographiquement. Mais pour une classification des « races » (prenant le mot dans le sens que nous lui avons donné dans l' « introduction »), on ne doit avoir en vue que les caractères physiques. Il faut tâcher d'établir, par l'analyse anthropologique de chacun des groupes ethniques, les races qui le constituent ; puis, comparer ces races entre elles, réunir celles qui sont les plus semblables, séparer celles qui offrent le plus de diversité.

Procédant à des groupements raisonnés, on arrive ainsi à un petit nombre de races dont les combinaisons à doses diverses se rencontrent dans la multitude des groupes ethniques.

Prenons par exemple la race Négrito, dont les Aëtas des Philippines, les Andamans et les Sakaï noirs sont les représentants à peu près purs. Cette race se retrouve de-ci de-là parmi les Mélanésiens, les Malais, les Dravidiens, etc. Dans toutes ces populations, le type de la race Négrito se révèle, d'un côté, par la présence d'un certain nombre d'individus qui le réalisent presque dans sa pureté primitive, et, de l'autre, par l'existence d'un grand nombre d'individus dont les traits reproduisent également ce type, mais mitigé, voilé par des caractères empruntés à d'autres races. Ces caractères de provenances diverses peuvent être *fusionnés* entre eux ou seulement *juxtaposés*,

Les caractères de race apparaissent avec une persistance remarquable malgré tous les mélanges, malgré toutes les modifications dues à la civilisation, au changement de langue, etc. Ce qui varie, c'est la *proportion* dans laquelle telle ou telle race entre dans la constitution du groupe ethnique. Une race peut former la portion prépondérante dans un groupe ethnique donné, ou bien elle peut y entrer pour moitié, pour un quart ou pour une fraction minime, le reste étant pris par d'autres. Rarement un groupe ethnique se compose presque exclusivement d'une seule race ; dans ce cas, la notion de race se confond avec celle de *peuple*. On peut dire, par exemple, que les peuplades appelées Bochimans, Aëtas, Minkopis, Aïnos, sont formées d'individus d'une race encore presque pure ; mais ces cas sont rares. Déjà il est difficile d'admettre une seule race, par exemple, parmi les Mongols, et si l'on passe aux Nègres, on constate au moins trois races qui, tout en étant reliées entre elles

par un certain nombre de caractères communs, présentent néanmoins des différences sensibles. Or, chacune de ces races peut se combiner, dans un groupe ethnique, non seulement avec une race congénère, mais encore avec les autres races, et il est facile de se représenter à quel nombre imposant peuvent s'élever ces combinaisons.

Nous venons de dire que le nombre de *races* humaines n'est pas très considérable ; toutefois, passant en revue les différentes classifications proposées, dans l'ordre chronologique, on s'aperçoit que ce nombre augmente à mesure que l'on parvient à connaître mieux les caractères physiques des populations de la Terre. En nous bornant aux classifications les plus récentes et purement somatologiques, nous constatons l'accroissement suivant. En 1860, Isid. GEOFFROY SAINT-HILAIRE admet 4 races principales ou « types » et 13 secondaires (1) ; en 1870, HUXLEY propose 5 races principales ou types et 14 secondaires ou « modifications » (2) ; enfin, en 1878,

I. RACES PRINCIPALES.	RACES SECONDAIRES.
1. CAUCASIQUE ...	1, *Caucasique ;* 2, *Alléganienne (Peaux-Rouges).*
2. MONGOLIQUE ...	3, *Hyperboréenne (Lapons) ;* 4, *Malaise ;* 5, *Américaine (sauf les Peaux-Rouges) ;* 6, *Mongolique ;* 7, *Paraboréenne (Esquimaux) ;* 8, *Australienne.*
3. ÉTHIOPIQUE ...	9, *Cafre ;* 10, *Éthiopique (Nègres) ;* 11, *Mélanienne.*
4. HOTTENTOTE ...	13. *Hottentote.*

II. RACES PRINCIPALES.	RACES SECONDAIRES OU « MODIFICATIONS ».
1. NÉGROÏDE	1, *Bochimane ;* 2, *Nègre ;* 3, *Papoue.*
2. AUSTRALOÏDE ..	4, *Australienne ;* 5, *Noire du Dekkan (Dravida) ;* 6, *Éthiopienne (Khamites).*
3. MONGOLOÏDE ...	7, *Mongole ;* 8, *Polynésienne ;* 9, *Américaine ;* 10, *Esquimau ;* 11, *Malaise.*
4. XANTHOCHROÏDE	12, *Xanthochroïde de l'Europe du Nord.*
5. MÉLANOCHROÏDE	13, *Mélanochr. de l'Europe du Sud ;* 14, *Mélanochr. de l'Asie (Arabes, Afghans, Hindous, etc.).*

(1) (ISID. GEOFFROY SAINT-HILAIRE, *Classif. anthropologique ; Mém. Soc. Anthr. Paris*, t. I, 1861, p. 125.)

(2) (T. HUXLEY, *Geogr. Distrib. Mankind ; Journ. Ethnol. Soc.* London, n. s. t. II, 1870, p. 404 ; carte).
Le classement de FLOWER (*J. Anthr. Inst.*, t. XIV, 1885, p. 378), ne diffère de celui de Huxley que par quelques détails ; l'éminent anatomiste groupe les 11 races et les 3 sous-races en trois « types » : Nègre, Mongol et Caucasique.

TOPINARD énumère 16 races et fait monter, en 1885, leur nombre à 19 (1).

Dans les classifications mixtes, basées sur les caractères somatiques et ethniques en même temps, on trouve un bien plus grand nombre de subdivisions, mais cela vient de ce que l'on y mentionne les « groupes ethniques »

En mettant ceux-ci de côté, on ne voit dans les plus complètes des classifications mixtes que 4 ou 5 races principales et 12 à 18 races secondaires. Ainsi, HAECKEL et Fr. MUELLER admettent 4 races principales (appelées « tribus » par HAECKEL, « subdivisions » par MUELLER) et 12 races secondaires (appelées « espèces » et subdivisées en 34 « races » par HAECKEL ; dénommées « races » et subdivisées en nombreux « peuples » par Fr. MUELLER) (2). D'autre part, DE QUATREFAGES subdivise ses 5 « troncs » en 18 « branches », contenant chacune plusieurs groupes ethniques, désignés sous le nom de « rameaux » et de « familles » (3).

Il y a quelques années, nous avons proposé une classification des races humaines, basée uniquement sur les caractères physiques (4). Tenant compte de toutes les données nouvelles des sciences anthropologiques, nous avons cherché, imitant en cela

(1) Dans la 1re édition de sa classification (*Rev. d'Anthr.*, 2e sér., t. I, Paris, 1878, p. 509), Topinard admet 16 races, réunies en 3 groupes :

a. *Races à cheveux droits :* Esquimaux, Peaux-Rouges, Mexicains-Péruviens, Guaranis-Caraïbes, Mongols.

b. *Races à cheveux ondés ou frisés :* Blonds de l'Europe (Xanthochroïdes de Huxley), Bruns de l'Europe et Sémites (Mélanochroïdes de Huxley), Australiens et Indo-Abyssins (Australoïdes de Huxley), Foulbés, Finnois, Celto-Slaves, Touraniens.

c. *Races à cheveux laineux :* Bochimans, Papous, Cafres, Négritos.

Dans la 2e édition, datant de 1885 (*Élém. Anthr. gén.*, p. 502), on trouve 19 races, groupées sous 3 chefs :

a. *Races blanches, leptorhiniennes :* Anglo-Scandinaves, Finnois 1er type (occidentaux), Méditerranéens, Sémito-Égyptiens, Lapono-Ligures, Celto-Slaves.

b. *Races jaunes, mésorhiniennes :* Esquimaux, Tehuelches, Polynésiens, Peaux-Rouges, Jaunes de l'Asie (y compris les Finnois de 2e type), Guaranis (ou Américains du Sud, sauf les Tehuelches), Péruviens.

c. *Races noires platyrhiniennes :* Australiens, Bochimans, Mélanésiens, Nègres, Tasmaniens, Négritos.

(2) Tribus (subdivisions) : 1) *Lophocomi* (chev. laineux en grains de poivre) comprenant les espèces (races) suivantes : Papous, Hottentots ; 2) *Eriocomi* (chev. laineux à implantation continue) : Cafres et Nègres ; 3) *Euthycomi* (chev. droits) : Australiens, Malais, Mongols, Arctiques (Hyperboréens), Américains ; 4) *Euplocami* (chev. bouclés) : Dravidiens, Nubiens (Éthiopiens), Méditerranéens (Aryens). (HAECKEL, *Natürl. Schöpfungsgesch.*, 7e éd. (1879), p. 628 et 647 ; FR. MUELLER, *Allg. Ethnogr.* 2e éd., Wien, 1879, p. 174 et 19.)

(3) « Troncs » : 1) *Nègre* avec ses « branches », Indo-Mélanésienne, Australienne, Africaine et Austro-Africaine ; 2) *Jaune* avec les br. : Sibérienne, Tibétaine, Indo-Chinoise et Américaine (Esquimau-Brésilienne) ; 3) *Blanc* avec ses br. : Allophyle (Aïnos, M'ao-tsé, Caucasiens, Indonésiens-Polynésiens, etc.), Finnique, Sémitique et Aryane. « Races mixtes » : 1) *Océaniennes* (Japonais, Polynésiens, Malayou) ; 2) *Américaines* (de l'Amérique septentr., centr. et mérid.) (A. DE QUATREFAGES, *Hist. gén. Races hum.*, Paris, 1889, p. 343 et suiv.).

(4) DENIKER, *Essai d'une classification des races hum.*, etc. Paris, 1889 (*Extr. du Bull. Soc. Anthr.*, t. XII, p. 320). — Cf. O. MASON, *Smiths. Rep. for* 1889, p. 602.

les botanistes, à former des groupes naturels en combinant les différents caractères (couleur de la peau, nature des cheveux, taille, forme de la tête, du nez, etc.), et nous sommes arrivé ainsi à dégager 13 races dans l'humanité. Poussant plus loin l'analyse, nous avons pu caractériser en détail les 30 subdivisions de ces races que nous avons appelées *types* et qu'il aurait mieux valu appeler races secondaires ou « races » tout court. Une foule de matériaux nouveaux, et nos propres recherches, nous ont forcé de modifier, depuis, cette classification. On peut la résumer actuellement en donnant à nos anciens types le titre de races ou sous-races dans le tableau suivant qui comprend 29 races et une dizaine de sous-races groupées en 6 catégories :

			RACES (ET SOUS-RACES).	
A. Cheveux crépus, nez large.				
Peau jaune, stéatopyg., tail. pet., dolicho.			*Bochimane* (s.-r. Hottent. et Bochim).	1
Peau foncée,		brun rougeâtre, taille très petite, sous-br. ou s.-dol.	*Négrito*, (sous-races Négrille et Négrito).	2
		noire, taille élevée, dolicho.	*Nègre* (s.-r. Nigritienne et Bantou)	3
		noir brunâtre, taille moyenne, dolichocéphalie	*Mélanésienne* (s.-r. Papou et Mélanés).	4
B. Cheveux frisés ou ondulés.				
Peau foncée,		brun rougeâtre, nez étroit, taille élevée, dolichocéph.	*Éthiopienne.*	5
		brun-chocolat, nez large, taille moyenne, dolicho.	*Australienne.*	6
		noir brunâtre, nez large ou étroit, taille petite, dolicho	*Dravidienne* (s.-r. Platyrh. et Leptorhin).	7
Peau d'un blanc basané, nez étroit, convexe, à pointe épaisse ; brachycéphalie			*Assyroïde.*	8
C. Cheveux ondulés, bruns ou noirs ; yeux foncés.				
Peau d'un brun-clair, cheveux noirs ; nez étroit, droit, ou convexe ; taille élevée ; dol.			*Indo-Afghane.*	9
Peau d'un blanc basané, cheveux noirs.	Taille élevée, face allongée.	Nez aquilin, occiput proéminent, dolic., face ellip.	*Arabe ou Sémite.*	10
		Nez droit, grossier ; dolicho., face quadrangulaire	*Berbère* (4 s.-r.).	11
		Nez droit, fin ; méso., face ovale	*Européenne Littorale.*	12
	Taille petite, dolichocéphalie		*Ibéro-insulaire.*	13

		RACES (ET SOUS-RACES).	
Peau d'un blanc mat, chev. bruns	Taille petite, forte brachycéphalie, face ronde	*Européenne Occid.*	14
	Taille élevée, brachycéphalie, face allongée.....................	*Adriatique.*	15

D. Cheveux ondulés, ou droits, blonds ; yeux clairs.

Peau d'un blanc rosé, cheveux	plutôt ondulés, blond rougeâtre ; taille élevée ; dolicho. ,.......	*Européenne Nord.*	16
	plutôt droits, blond-filasse ; taille petite ; sous-brachy.	*Européenne Orient.*	17

E. Cheveux droits ou ondulés, noirs ; yeux foncés.

Peau d'un brun clair, corps très poilu ; nez large, concave ; dolichocéphalie		*Aïno.*	18
Peau jaune, corps glabre.	Nez proéminent, parfois convexe ; taille élevée, face ellip. brachy. ou mésocéph	*Polynésienne.*	19
	Taille petite ; nez aplati, parf. concave ; pommettes saill., face losang., dolicho. ou méso......	*Indonésienne.*	20

F. Cheveux droits.

	Nez proéminent, droit ou conc. ; taille pet., méso. ou dolicho...		*Sud-américaine* (s.-r. paléam. et sudam).	21
Peau d'un jaune chaud	Nez droit ou aquilin	Taille élevée ; mésocéphalie	*Nord-améric.* (s.-r. Atlant. et Pacif.).	22
		Taille petite ; brachycéphalie	*Centraméricaine.*	23
	Nez droit, taille élevée ; brachycéphalie, face quadrangulaire .		*Patagonne.*	24
Peau d'un jaune brunâtre, taille petite ; face ronde, aplatie ; dolichocéphalie			*Esquimau.*	25
Peau d'un blanc jaunâtre	Nez retroussé, taille petite, brachycéphalie		*Lapone.*	26
	Nez droit ou conc., taille pet., méso ou dolicho., pom. saill ..		*Ougrienne* (s.-r. Ougr. et Iéniséenne ou paléasiatique.	27
	Nez droit, taille plutôt élevée, brachycéphalie		*Turque ou Turco-tatar.*	28
Peau d'un jaune pâle, pommettes saillantes, œil mongoloïde ; faible brachycéphalie.........			*Mongole* (s.-r. Septentr. et Mérid.).	29

Notre tableau contient l'énumération des caractères somatiques principaux pour chaque race. Disposé dichotomiquement pour la

commodité des recherches, il ne représente point le groupement exact des races d'après leurs véritables affinités. Il serait puéril de chercher à établir, dans la disposition linéaire d'un tableau, ces affinités : chaque race présente en effet des ressemblances non seulement aves ses voisines d'en haut ou d'en bas du tableau, mais encore avec d'autres, qui en sont éloignées par les nécessités techniques de la construction de ce tableau. Pour bien présenter les affinités en question, il faudrait disposer les groupes suivant les trois dimensions de l'espace ou du moins sur une surface où l'on a la ressource de deux dimensions. C'est ce que nous avons fait sur le tableau qui suit (p. 363). On y voit les 29 races réunies en 17 groupes, disposés de façon à rapprocher les races qui ont le plus d'affinités entre elles. Sept de ces groupes seulement se composent de plus d'une race : on pourrait les appeler ainsi qu'il suit (Voy. le tableau) : XIII, groupe Américain ; XII, Océanien ; II, Négroïde ; VIII, Nord-Africain ; XVI, Eurasien ; IX, Mélanochroïde ; X, Xanthochroïde. Ce tableau nous montre nettement que, par exemple, la race Bochimane a des affinités avec la race Négrito (taille médiocre) et les Nègres (nature des cheveux, forme du nez) ; que la race Dravidienne tient à la fois de l'Indonésienne et de l'Australienne ; que la race Turque se place par ses affinités naturelles entre les Ougriens et les Mongols ; que les Esquimaux ont des traits mongoloïdes et américains ; que les Assyroïdes sont assez rapprochés des Adriatiques et des Indo-Afghans ; que ces derniers, par la couleur sombre de leur peau, rappellent les Éthiopiens, et les Arabes par la forme de la face, etc. Voici d'ailleurs quelques détails sur les 29 races (parquées par leurs numéros d'ordre) du premier tableau et sur les 17 groupes du second (marqués par les chiffres romains).

I, 1. — La race *Bochimane* se rencontre à l'état de pureté relative chez le peuple dit Bochiman (fig. 300), et moins pure parmi les Hottentots (fig. 43). On peut déceler la présence du type bochiman chez un grand nombre de peuples Nègres au sud de l'équateur (par exemple chez les Betchouana, chez les Kioko, etc.).

II. — Le groupe *Négroïde* comprend trois races : Négrito, Nègre et Mélanésienne.

2. La race *Négrito* peut se décomposer en deux sous-races : *a*) les *Négrilles* d'Afrique, dont les représentants purs sont les Akka, les Batoua et autres *pygmés* sous-dolichocéphales ; et *b*) les *Négritos* de l'Asie [Andamans (fig. 255), Sakaï noirs (fig. 254), Aëta, etc.],

mésocéphales ou sous-brachycéphales, d'une taille un peu plus élevée que les Négrilles. On a signalé la présence de caractères négrito chez différents Nègres Bantou (par exemple chez les Adouma). Quant à l'influence du type Négrito sur celui des Malais, des Jakouns, de certains Indonésiens, etc., elle est parfaitement reconnue.

3. Les *Nègres* peuvent être également subdivisés en deux sous-

GROUPEMENT DES RACES HUMAINES D'APRÈS LEURS AFFINITÉS

XIII
Patagonne.
Nord-Améric.
Centraméricaine.
Sud-Améric.

XII
Polynésienne.
Indonésienne.

XI
Aïno.

V
Dravidienne.

IV
Australienne.

II
Mélanésienne.
Négrito.
Nègre.

XIV
Esquimau.

XVII
Mongole.

VI
Assyroïde.

I
Bochimane.

XV
Lapone.

XVI
Ougrienne.
Turque.

VII
Indo-Afghane.

III
Éthiopienne.

X
Europ. Orientale.
Europ. Nordique.

IX
Europ. Occident.
Ibéro-Insulaire.
Adriatique.
Littorale.

VIII
Arabe.
Berbère.

races : *a*) les *Nigritiens* du Soudan (fig. 293) et de la Guinée (fig. 25), plus grands, plus prognathes, plus « négroïdes », si l'on peut s'exprimer ainsi, que *b*) les *Bantous* de l'Afrique sub-équatoriale et australe (fig. 94, 294, 295). L'élément nègre est fortement représenté dans les populations mixtes de l'Afrique (certains Berbers et Éthiopiens, insulaires de Madagascar). La majorité des Nègres de l'Amérique appartient à la sous-race Nigritienne.

4. La race *Mélanésienne* diffère de la race Nègre surtout par les cheveux moins crépus, à tours de spire plus larges (Voy. p. 64), et par le teint plus clair de la peau. Elle comprend deux variétés ou sous-races : l'une à face allongée, ovoïde, à nez crochu, répandue

surtout dans la Nouvelle-Guinée (sous-race *Papou*, fig. 315) ; et une autre, à face plus ramassée, quadrangulaire, qui occupe le reste de la Mélanésie (sous-race *Mélanésienne proprement dite*, fig. 316) (1). La première de ces sous-races entre dans la composition de plusieurs peuplades mixtes de Célèbes, de Gilolo, de Flores (fig. 306 à 308), de Timor et d'autres îles de l'Archipel Asiatique situées plus à l'est.

III, 5. — La race *Éthiopienne* forme à elle seule le troisième groupe. Elle s'est conservée assez pure chez certains Bedjas (fig. 287) et chez les Galla ; mais elle est altérée par le mélange du sang arabe chez les Somalis, les Abyssins, etc., du sang nègre chez les Sandé (Niam-Niam, etc.) et surtout chez les Foulbé ou Peuls, quoique parmi ces derniers on rencontre encore de beaux types éthiopiens, presque purs (fig. 290).

IV, 6. — La race *Australienne* (fig. 33, 34, 309 et 310) est remarquable par son unité et son isolement sur le continent australien (Voy. chap. XII) ; même les *Tasmaniens*, les plus proches voisins des Australiens, éteints aujourd'hui, avaient un type autre que ceux-ci.

V, 7. — La race *Dravidienne*, ou *Mélano-Indienne*, est répandue parmi les peuples de l'Inde méridionale parlant les langues dravidiennes, de même que parmi les Khols et autres peuples de l'Inde. Elle offre deux variétés ou sous-races d'après SCHMIDT (2) : a) *Leptorhinienne*, à nez fin, à tête très allongée (Naïrs, etc.) ; b) *Platyrhinienne*, à nez très large, à tête un peu plus courte (Dravidiens proprement dits) (fig. 24, 259 et 260). Les Veddas (fig. 21, 22 et 266) se rapprochent beaucoup du type Dravidien, qui d'ailleurs pénètre aussi les populations de l'Inde jusque dans la moyenne vallée du Gange.

VI, 8. — La race *Assyroïde*, ainsi nommée parce qu'elle est représentée d'une façon très nette sur les monuments assyriens, compte un nombre de représentants suffisant pour caractériser des populations entières, telles que les Persans Hadjemis (fig. 41), les Ayssores, certaines tribus Kurdes et une partie d'Arméniens et de Juifs. Le nez caractéristique des Juifs de caricature, en forme cursive du chiffre 6, est un nez assyroïde ; il est presque toujours associé aux sourcils confluents et à la lèvre inférieure épaisse. Les Todas (fig. 263) appartiennent peut-être en partie à ce type.

(1) La figure 315 représente des individus d'une seule et même tribu, mais appartenant à deux sous-races mentionnées. La figure 312 représente le mélange des deux types avec admixion du polynésien.

(2) E. SCHMIDT, *Die Anthr. Indiens* ; *Globus*, t. LXI, 1892, nos 2 et 3.

VII, 9. — La race *Indo-Afghane* (Voy. chap. x) a ses représentants typiques parmi les Afghans, les Radjpoutes et dans la caste des Brahmans ; mais elle a subi de nombreuses altérations par suite de croisements avec les éléments assyroïde, dravidien, mongol, turc, arabe, etc. (fig. 258, 267).

VIII. — Le groupe *Nord-Africain* comprend : 10, la race *Arabe* ou *Sémite*, représentée par des individus typiques chez les Arabes, chez certains Juifs (fig. 21), et dont les traits se rencontrent souvent dans la plupart des populations de la Syrie, de la Mésopotamie, du Beloutchistan (fig. 267), de l'Égypte, du Caucase ; 11, la race *Berbère* (fig. 277), qui comporte quatre variétés ou « types » suivant Collignon (Voy. p. 526).

IX. — Le groupe *Mélanochroïde* se compose de quatre races brunes de l'Europe (12 à 15) : *Littorale*, *Ibéro-insulaire*, *Occidentale* (fig. 229) et *Adriatique*.

X. — Le groupe *Xanthochroïde* contient les deux races blondes de l'Europe (16 et 17) : *Nordique* (fig. 217 à 219) et *Orientale*. (Pour plus de détails sur les groupes IX et X, voy. p. 407 et suiv.)

XI, 18. — La race *Aïno* s'est conservée assez pure chez le peuple de ce nom (fig. 96 et 247) ; elle fournit un des éléments constitutifs de la population du Japon septentrional (Voy. chap. x).

XII. — Le groupe *Océanien* est formé de deux races, dont les rapports sont assez vagues : 19, la race *Polynésienne* (fig. 317 à 319), répandue plus ou moins pure depuis les îles Hawaï jusqu'à la Nouvelle-Zélande, subit des altérations dans l'ouest de la Polynésie, à cause des mélanges avec les Mélanésiens (Fidji, Nouvelle-Guinée). Elle offre peut-être une sous-race, plus poilue, en Micronésie ; 20, la race *Indonésienne* est représentée par les Dayaks, les Battas et par d'autres populations de l'Archipel Asiatique, comme les Nias et les Koubou ou de l'Indo-Chine, comme les Nicobariens, les Naga (fig. 36 et fig. 1, etc.). Elle se modifie par suite de mélanges avec les éléments négritos (Sakaï blancs de la presqu'île Malaise), hindous (Javanais, fig. 305), mongoloïdes (Malais, Khamti, fig. 253), ou papous (Indigènes de Flores, fig. 306 à 308).

XIII. — Le groupe *Américain* comprend les quatre races numérotées dans notre tableau de 21 à 24, et dont il sera question dans le chapitre xiii, consacré à l'Amérique. Disons seulement que le type de la race *Centraméricaine*, brachycéphale, petite, à nez droit ou aquilin (fig. 326 à 328), se rencontre fréquemment sur le versant

Pacifique des deux Amériques, ainsi que sur quelques points du versant Atlantique de l'Amérique du Sud. Dans la première de ces deux régions, la population est formée surtout d'un mélange de ce type avec la race *Nord-Américaine* ; dans la seconde avec la race *Sud-Américaine* (fig. 335).

On peut distinguer dans la race Nord-Américaine deux sous-races : a) *Atlantique*, mésocéphale de très haute taille, dont les Sioux, par exemple, sont de bons représentants (fig. 321 et 322) ; et b) *Pacifique*, dont les Indiens Thlinkit peuvent donner une idée approximative, et qui diffère de la première par la taille moins élevée, la tête plus arrondie, le système pileux plus développé. De même, dans la race *Sud-Américaine*, il faut probablement admettre deux sous-races : *a*) la race *dolichocéphale*, aux cheveux parfois ondulés ou même frisés (fig. 95, 329, 336 et 340) (1), qui dérive peut-être des plus anciens habitants du Continent, et que nous avons désignée sous le nom de type *Paléaméricain*, dans notre premier essai de classification des races humaines (1889) ; *b*) la race *mésocéphale*, qui serait le type courant de l'Amérique du Sud, à cheveux droits (fig. 331 à 334). La race *Patagonne*, grande, brachycéphale de couleur brun foncé, a ses représentants parmi les Patagons et parmi certains peuples du Chaco et des Pampas (2).

XIV, 25. — La race *Esquimau* (fig. 320) s'est maintenue assez pure sur la côte est du Groenland, ainsi que dans le nord du Canada ; mais elle s'est modifiée par les croisements avec la race Nord-Américaine au Labrador, dans l'Alaska, sur la côte ouest du Groenland (où, de plus, il y a mélange avec la race Européenne-Nordique) et avec les races mongoliques (chez les Tchouktchi, chez les Aléoutes, etc.) sur le pourtour de la mer de Bering.

(1) Ehrenreich, *l. c.* (*Urbewohner Brasil.*) et Von den Steinen *l. c.*, décrivent de nombreux individus *aux cheveux ondulés ou frisés* parmi les Bakaïri, les Karaya, les Aravaks, etc., et nous avons signalé nous-même des Fuégiens ayant des cheveux de même nature (Hyades et Deniker, *l. c.*). On prétend aussi que les *Jwris* (entre l'Ica et la Yapoura, affluents de l'Amazone, disparus vers la fin du siècle dernier, avaient les cheveux même crépus comme les Nègres (Marckham, *A list of the tribes... of Amazone*, Journ. R. Anthr. Inst. G. B., 1910, p. 73). Ne seraient-ce pas des Nègres marrons ? Voy. aussi la figure 335, qui représente le mélange des types Centraméricain, et Sud-Américain, et les portraits des *Goajires* dans *le Tour du Monde*, 1898, 1er sem. Cependant il faudrait établir la proportion des individus à chevelure onduleuse, car on en rencontre chez plusieurs autres populations à cheveux lisses. Ainsi, sur 197 Indiens Pimas, Papagos et Maricopas, Tenkate a constaté 12 sujets ayant des cheveux ondulés ou frisés, soit 6 pour cent (Lettre du 17 janvier 1901). D'après cet excellent observateur, les cheveux ondulés ne sont pas rares au Japon, mais difficilement observables par suite de l'habitude des hommes de les couper ras et des femmes de les arranger avec toutes sortes de cosmétiques. Les cheveux ondulés seraient peut-être un de ces caractères que Lehman-Nietsche (*Andropol. y Cranologia, Rev. del Museo de la Plata*, t. 10), qualifie d'*isomorphes ?*

(2) A. Barcena, *Arte... lengua Toba ; Revista Mus. de la Plata*, t. V, 1894, p. 112.

XV, 26. — La race *Lapone* a des représentants relativement purs dans les tribus de Lapons Scandinaves ; ailleurs, elle est mélangée avec les races Nordique et Orientale, représentées par les Scandinaves, les Finnois et les Russes.

XVI. — Les deux races qui composent le groupe *Eurasien* (ainsi nommé parce que ses représentants habitent aussi bien l'Europe que l'Asie) n'ont que peu de caractères communs (peau d'un blanc jaunâtre, traits mongoloïdes atténués, etc.) : 27, la race *Ougrienne* domine parmi les Finnois orientaux (Ostiaks, Permiaks, Tcheremisses, fig. 236) et peut-être comme variété, parmi les Iénisséiens. On la retrouve encore, à l'état de mélanges, chez les Samoyèdes et peut-être chez les Iakoutes ; 28, la *race Turque*, que nous appellerions volontiers *Touranienne*, si ce terme n'était pas trop compromis, entre dans la composition de la plupart des peuples dits *Turco-tatars*, parlant les idiomes turcs. Le type assez pur est fréquent chez les Kirghiz et chez les Tatars d'Astrakhan (fig. 237-238) ; mais dans d'autres groupes ethniques il s'atténue par suite de mélanges avec les races Mongolo-toungouz (Yakoutes), Ougrienne (Tchouvaches), Assyroïde (Turkomans, Turcs Osmanlis, etc.).

XVII, 29. — La race *Mongole* comporte deux variétés ou sous-races : *Toungouz* ou *Mongole Septentrionale*, à face ovale ou ronde, avec pommettes saillantes, répandue en Mandchourie, Corée, Chine septentrionale, Mongolie (fig. 39, 245, 246 et 248) ; et *Mongole Méridionale* à face losangique ou carrée, avec pommettes élargies latéralement, que l'on peut observer surtout dans sud de la Chine méridionale (fig. 249) et en Indo-Chine (fig. 251).

Nous venons d'esquisser le classement des *races*, c'est-à-dire des unités somatologiques. Il nous reste à nous occuper des « groupes ethniques » ou unités sociologiques.

Ici, le groupement doit s'appuyer sur les affinités linguistiques, sociologiques et surtout géographiques, car les différences sociologiques sont très souvent le produit des différences du milieu ambiant.

Nous avons déjà parlé du classement des langues (p. 154) et des états sociaux (p. 151). En subordonnant ces classements aux considérations de l'habitat, nous allons donner le tableau d'une classification mixte, géographico-linguistique, que nous avons adoptée dans la partie descriptive de notre travail. Mais, auparavant, quelques mots sur les rapports réciproques des différentes classifications des groupes ethniques.

Le groupement purement linguistique ne correspond pas au groupement géographique des peuples : ainsi, dans la presqu'île Balkanique, qui forme un tout au point de vue géographique, on rencontre au moins quatre ou six familles linguistiques différentes ; dans les Iles Britanniques, deux ou trois, etc. Ce groupement ne coïncide pas non plus avec le groupement somatologique : ainsi, les Aderbaïdjani du Caucase et de la Perse, parlant une langue turque, ont le même type physique que les Persans-Hadjemi, parlant une langue iranienne ; les Nègres de l'Amérique du Nord parlent anglais ; plusieurs Indiens du Mexique et de l'Amérique du Sud reconnaissent l'espagnol comme leur langue maternelle ; différentes tribus ougriennes (Zyrians, Votiaks, Permiaks) se servent du russe, etc. Dans les pays européens, les cas de changements de langue dans une population donnée sont connus de tout le monde. Les limites du breton en France, de l'irlandais en Irlande, se trouvaient, au XVIe siècle, au moins à 100 kilomètres à l'est de leur frontière actuelle. Les limites du flamand en France, du lithuanien en Prusse, ont reculé sensiblement à l'est depuis un siècle ; il en est de même de tant d'autres limites linguistiques en Europe, le seul continent où l'on ait des données précises à ce sujet.

Mais on peut citer des faits analogues, quoique isolés, dans d'autres parties du monde. Ainsi, dans l'Inde, les Iroula, qui diffèrent physiquement des Tamouls, parlent cependant leur langue ; beaucoup de tribus Khol, Dravidiennes et autres, parlent aujourd'hui l'Hindi, au lieu de leurs langues primitives. D'après le dernier recensement (1), sur 2 897 591 Gonds, 1 379 580 seulement, moins de la moitié, parlent la langue de leurs pères.

Cependant, dans certaines régions où il y a eu peu de mélanges par conquête, dans l'Amérique du Sud par exemple, la langue peut donner des indications précieuses sur le classement des groupes ethniques. Quant aux « états de civilisation », il est bien difficile d'établir des subdivisions nettes, attendu que souvent un seul et même peuple peut être en même temps pasteur et pêcheur (Tchouktchi), chasseur et agriculteur (Thlinkit), chasseur, pasteur et agriculteur (Toungouz), etc. Certaines particularités de la civilisation, de la culture matérielle surtout, ont une extension nettement délimitée et constituent ce que BASTIAN appelle des « provinces ethnographiques ». Nous en avons parlé à propos de la

(1) BAIN, *Census of India*, 1891. Calcutta, 1896.

distribution géographique des armures à plaques (p. 340), du propulseur (p. 328), des habitations sur pilotis (p. 192), etc. Mais la similitude des mœurs et l'identité des objets usuels ne donnent pas encore le droit à elles seules de conclure à la parenté de race ou de langue et, à plus forte raison, à la communauté d'origine. Tout au plus peuvent-elles indiquer les communications fréquentes, pacifiques ou non, entre les deux peuples et « l'emprunt » de mœurs et de la culture matérielle. Nous avons vu d'ailleurs, dans les chapitres précédents, que des peuples distincts, n'ayant jamais communiqué entre eux, arrivent à produire des objets presque identiques et peuvent avoir presque les mêmes coutumes

Ceci dit, voici le classement des « groupes ethniques » adopté dans notre ouvrage.

Nous acceptons d'abord la division géographique la plus connue, en cinq parties, du Monde (comptant la Malaisie ou Archipel Asiatique avec l'Océanie) (1) Nous divisons ensuite chaque partie du Monde en grandes régions linguistiques ou géographiques, renfermant chacune plusieurs populations ou groupes de populations, d'après le schéma qui suit.

I. EUROPE

Nous y distinguons deux groupes linguistiques : *Indo-Européen* ou Aryen d'une part, et *Anaryen* d'autre part ; plus un groupe géographique, celui des *Caucasiens*.

Les *Indo-Européens* se subdivisent en six groupes : les Latins ou Romans (exemples : Espagnols, Français, etc.), les Germains ou Teutons (Allemands, Anglais, etc.), les Slaves (Russes, Polonais, etc.), les Helléno-Illyriens (Grecs et Albanais), les Celtes (Bretons, Gaëls, etc.) et les Letto-Lithuaniens (Lettons et Lithuaniens). Les *Anaryens* sont représentés en Europe par les Basques (dont la langue n'est pas classée) et par les peuples parlant les langues Finno-Ougriennes (Lapons, Finnois occidentaux, Hongrois et Finnois orientaux, ces derniers en partie en Asie). Les *Caucasiens*

(1) Chaque continent renferme en effet des populations qui forment un tout isolé, sauf cependant l'Asie qui abrite une dizaine de peuples dont une partie habitent aussi en dehors de ses frontières : en Amérique (Esquimaux), en Océanie (Malais et Négritos), en Afrique (Arabes), en Europe (Samoyèdes, Vogoulo-Ostiaks, Tatars, Kirghiz, Kalmouks, Caucasiens, Arméniens et Russes) ou dans plusieurs parties du Monde (Grecs, Juifs, Tsiganes). Il faut prendre en considération aussi la dispersion des Européens dans toutes les parties du Monde.

sont les peuples indigènes du Caucase ; ils forment quatre groupes : Lesghi, Géorgien ou Kartvel, Tcherkèsse et Ossète. La langue de ces derniers est Iranienne, par conséquent Indo-Européenne ; les idiomes des trois autres forment un groupe à part non classé.

II. ASIE

Nous admettons dans ce continent six grandes régions géographiques.

L'*Asie septentrionale* comprend trois groupes de populations : les *Iénisséiens* (Samoyèdes, Touba, etc.), les *Paléasiatiques* (Tchouktchi, Ghiliaks, Aïnos), et les *Toungouz* (Mandchoux, Orotches, etc.). L'*Asie centrale* abrite également trois groupes de populations : *Turc* (Yakoutes, Kirghiz, Osmanlis, etc.), *Mongol* (Bouriates, Kalmouks, etc.) et *Tibétain* (Leptchas, Bod, etc.). L'*Asie orientale* est occupée par trois « nations », celles des *Japonais*, des *Coréens* et des *Chinois*. L'*Indo-Chine* comporte cinq divisions ethniques : les *Aborigènes* (Négritos, Tsiam, Moïs, Mosso, Naga), les *Cambodgiens*, les *Birmans*, les *Annamites* et les *Thaï* (Chans, Kakyen, Siamois, Miao-tsé, etc.). Dans la presqu'île Cisgangétique, c'est-à-dire dans l'*Inde*, on compte quatre divisions linguistiques : les *Dravidiens* (Tamouls, Khonds, etc.), les *Kols* (Santals, etc.), les *Indo-Aryens* (Hindous, Kafirs, etc.) et les *peuples dont les langues ne sont pas classées* (Veddas, Singhalais, Naïrs, etc.). L'*Asie antérieure* se partage entre deux grands groupes linguistiques : *Éranien* ou *Iranien* (Persans, Afghans, Kurdes, etc.) et *Sémite* (Syriens et Arabes, ces derniers en partie en Afrique). On y trouve, en outre, quelques *peuples non classés* (Brahoui, Takhtadji) ou cosmopolites (Tziganes et Juifs).

III. AFRIQUE

Ici, trois grandes divisions : une linguistique, au nord, les Sémito-Khamites ; et deux ethniques ou même somatologiques, au sud, les Nègres et les Bochimans-Hottentots.

Les peuples parlant les langues *sémitiques* ou *khamitiques* forment trois groupes : *Arabo-Berbère* (Touareg, Fellahs, etc.), *Éthiopien* (Gallas, Bedjas, Abyssins) et *Foulah-Sandé* (Peuls, Niam-Niam, Massaï, etc.). Les *Bochimans-Hottentots* constituent un groupe

ethno-somatologique à part. Quant aux *Nègres*, ils se partagent ainsi qu'il suit : les *Négrilles* ou Pygmées (Akkas, Batoua, etc.), les *Nigritiens* ou *Nègres proprement dits* (Dinkas, Haoussa, Ouolofs, Krous, Tchis, etc.), les *Bantous* (Douala, Ba-Tekés, Ba-Louba, Souaheli, Cafres, Betchouana, etc.). Les populations de l'*île de Madagascar* forment aussi un groupe linguistique et géographique à part.

IV. OCÉANIE

Quatre régions ethniques bien délimitées : la Malaisie, l'Australie, la Mélanésie et la Polynésie. La *Malaisie* (à laquelle on pourrait rattacher à la rigueur une partie des populations de Madagascar, de l'Indo-Chine et des îles sino-japonaises) comprend quatre grands groupes de populations : les *Négritos* (Aëta, etc.), les *Indonésiens* (Battas, Tagals, etc.), et des *peuples mixtes*, comme les Javanais, les Boughis, les Malais, etc. L'*Australie* est occupée, en dehors des colons blancs ou jaunes, par une seule et même race-peuple, les *Australiens ;* les *Tasmaniens* qui vivaient à côté n'existent plus aujourd'hui. La *Mélanésie* est peuplée de *Papous* (de la Nouvelle-Guinée), et de *Mélanésiens proprement dits* (de la Nouvelle-Calédonie, des îles Salomon, etc.). Enfin, la *Polynésie* est habitée par les *Polynésiens proprement dits* (Samoans, Tahitiens) et par les *Micronésiens* (indigènes des Carolines, des îles Marshall, etc.).

V. AMÉRIQUE

Pour l'*Amérique du Nord*, on peut adopter trois groupes ethnogéographiques : les *Esquimaux* avec les Aléoutes ; les *Indiens dits Peaux-Rouges* (Athabasques, Yuma, Thlinkit, etc.) ; et les *Indiens du Mexique et de l'Amérique centrale* (Aztèques, Pima, Mixtèques Mayas, Isthmiens, Oulva, etc.).

Pour l'*Amérique du Sud*, il y a quatre groupements géographiques. Les *Andins* (Chibcha, Quichua-Aïmara, etc.) ; les *Amazoniens* (Caraïbes, Arovak, Pano, Miranha, etc.) ; les *Indiens de l'Est Brésilien* et *de la région centrale* (Toupi-Guarani, Ges ou Botocudo-Kayapo, etc.) ; les *Pampéens* (Patagons, certaines tribus du Chaco,

des Pampas, etc., comme les Paelches, les Aramos, les Kerandi, etc.). Enfin les *Fuégiens*.

Il convient également de tenir compte, pour le Nouveau Monde, des Nègres importés et des descendants des colons : anglo-saxons dans le nord, hispano-lusitaniens dans le sud. Ces colons forment le noyau des différentes nations civilisées des deux Amériques, autour duquel se groupent d'autres éléments, venus de l'Europe ou produits sur place (métis aux divers degrés, quarterons, créoles, etc.)

CHAPITRE IX

RACES ET PEUPLES DE L'EUROPE

PROBLÈME DE L'ETHOGÉNIE EUROPÉENNE

I. ANCIENS HABITANTS DE L'EUROPE. — RACES PRÉHISTORIQUES. — *Ères tertiaire et quaternaire. — Périodes glaciaires et interglaciaires. — Crânes quartenaires. — Espèces* HOMO NEANDERTHALENSIS *et* H. SAPIENS. — *Races des temps néolitiques. — Races de l'âge des métaux.* — QUESTION ARYENNE. — *Position du problème* — MIGRATIONS *des peuples européens à l'*ÉPOQUE HISTORIQUE.

II. RACES EUROPÉENNES ACTUELLES. — *Caractéristique des six races principales et des quatre races secondaires.*

III. PEUPLES ACTUELS DE L'EUROPE. — A. PEUPLES ARYENS : *Latins Germains, Slaves, Letto-Lithuaniens, Celtes et Illyro-Hellènes.* — B. PEUPLES ANARYENS : *Basques, Finnois, etc.* — C. PEUPLES CAUCASIENS : *Lesghi, Géorgiens, etc.*

Entre toutes les parties du Monde, l'Europe présente les conditions les plus favorables aux mélanges des peuples. Simple presqu'île de l'Asie, dont la séparent à peine les monts Oural, d'accès facile, et des détroits peu larges, l'Europe a une configuration toute différente du colosse continental, à contours lourds et indécis, auquel elle est rattachée. Découpée par une foule de golfes, de baies et de criques, garnie de plusieurs presqu'îles secondaires, traversée par des fleuves sans cataractes et navigables pour la plupart, elle offre toutes les facilités aux communications et aux déplacements des groupes ethniques. Aussi, dès l'aube de l'histoire et même dès les âges préhistoriques, on y constate un remous perpétuel, un va-et-vient de peuples à la recherche de la fortune et de meilleurs emplacements.

Ces migrations, jointes aux innombrables guerres et au commerce actif, ont produit un tel mélange de races, de tels changements successifs dans les mœurs, les usages et les langues, qu'il est fort difficile de dégager de ce chaos les éléments de l'ethnogénie européenne, et cela malgré le grand nombre de travaux historiques et linguistiques publiés sur la matière.

On peut cependant, grâce aux progrès des études préhistoriques, anthropologiques et ethnographiques, entrevoir les grandes lignes de cette ethnogénie, sur laquelle l'histoire et la linguistique ne nous donnent, le plus souvent, que des renseignements vagues et en tout cas, très succincts.

Pour mieux comprendre la distribution des races actuelles, il faut jeter un coup d'œil sur celles qui sont éteintes, en remontant jusqu'aux temps géologiques, éloignés de nous par plusieurs centaines, peut-être par des milliers de siècles.

I. ANCIENS HABITANTS DE L'EUROPE

TEMPS GÉOLOGIQUES

Les parties de l'Europe émergées vers la fin de l'ère tertiaire de l'histoire géologique de notre globe ont été probablement habitées par l'homme dès cette époque reculée, et sûrement durant l'ère suivante ou pléistocène (Diluvium) qui précéda l'ère géologique actuelle. L'existence de l'homme *tertiaire* en Europe n'est cependant pas fixée d'une façon nette. On a bien signalé des silex éclatés ressemblant souvent à s'y méprendre aux silex, taillés intentionnellement, des couches du miocène et du pliocène tertiaire (moyen et supérieur), en France (à Thenay, à Puy-Courny, à Saint-Prest), en Angleterre (plateaux du Kent, « forest Bed » de Cromer) et en Portugal (Otta, près Lisbonne) ; on a parlé d'os d'animaux tertiaires incisés de la main de l'homme pliocène, en Italie (Monte Aperto) ; mais ces faits ont été contestés par des savants de premier ordre (1).

La question de l'homme tertiaire est venue se compliquer récemment de celle des « éolithes » ou fragments de silex portant des traces d'éclatement que certains savants ont attribués au travail de l'homme à l' « aube » de l'âge de la pierre (d'où le nom). C'est la théorie du géologue belge Rutot qui croit pouvoir ainsi reporter l'antiquité de l'homme à la période oligocène (partie supérieure de

(1) Voy. pour détails : G. de Mortillet, *le Préhistorique*, Paris, 1883, chap. III. — Stirrup, *So-called worked flints of Thenay ; Journ. Anthr. et Inst.*, t. XIV, 1885, p. 289, et *Rev. Anthr.* 1885. — Carthaillac, *la France préhistorique*, Paris, 1889, p. 45. — Newton, *The evidence of existence of Man in the terti. per. ; Proc. géolo. Assoc.*, London, t. XV, 1897. — Salomon Reinach, *Antiquités nationales du Musée de St-Germain*, t. I, Paris 1889, p. 96. — Dechelette, *Manuel d'Archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine*, Paris, 1912, p. 18. — Hoerness, *Der diluviale Mensch in Europa*, Braunschweig, 1903, ch. I. — H. Obermaier, *Der Mensch in Vorzeit* (t. I de l'ouv. *Der Mensch aller Zeiten*), Berlin, 1912, p. 380. — Capitan et Mahoudeau, *Fouilles à Thenay*, etc.... *Rev. Ecole Anthr.*, 1901 et 1903.

la base des terrains tertiaires). Mais de nombreux auteurs ont démontré que les éolithes peuvent être produits par des causes naturelles (pression des couches, courants des fleuves, actions atmosphériques) et qu'on les rencontre à toutes les périodes depuis l'éocène (partie inférieure de la base du tertiaire) jusqu'à l'époque actuelle (chez les Tasmaniens, les Australiens). Que ces outils naturels aient pu être utilisés par l'homme est fort possible, de même que nous pourrions utiliser un caillou pour briser une noix, mais comment distinguer l'outil intentionnellement fabriqué des autres cailloux semblables (1) ?

D'ailleurs on n'a jusqu'à présent trouvé nulle part en Europe dans les couches tertiaires d'ossements humains (2).

Ce n'est que dans les couches tertiaires qu'on constate d'une façon indiscutable, la présence d'ossements humains. On sait que l'ère *quaternaire* est caractérisée en Europe par la succession des périodes « glaciaires », dont chacune comprend une extension de glaciers suivie d'un retrait ou « période inter-glaciaire », le tout accompagné de changements de climats, de flore et de faune. Sir Archibald Geikie (3), le géologue anglais bien connu, admet, principalement pour les Iles Britanniques et la Scandinavie, l'existence en Europe de six périodes glaciaires (fin du pliocène aux temps protohistoriques). D'autres réduisent ce nombre à quatre (Penck, Obermaier), ou même à trois (Boule).

En ne considérant les mouvements glaciaires de certaines périodes de Geikie que comme des mouvements locaux sans influence sur l'ensemble du continent (4), Penck a établi, pour les régions alpines,

(1) Rutot donne à la période éolithique à laquelle se rapporte le gisement de Boncelles, près Liège où furent découverts les éolithes, le nom de *fagnien* : elle correspond à l'oligocène moyen ; viennent ensuite trois autres périodes, jusqu'au St-Prestien correspondant au Pliocène supérieur. Le Quaternaire inférieur comprendrait pour Rutot et d'autres géologues belges le *Reutelien*, le *Mafflien*, le *Mesvinien* et le *Strepyen*, ces deux derniers correspondant à la période chelléenne. Cf. Rutot, *le Préhistorique dans l'Europe Centrale*, 1904. — Pour la controverse, voy. Dechelette, *l. c.*, et Obermaier, *l. c.*

(2) Le prétendu squelette tertiaire de Castenedolo, près de Brescia, découvert par Ragazzoni, est un « fait perdu », une « observation incomplète » suivant l'heureuse expression de M. Boule, et ne peut entrer en ligne de compte.

(3) Geikie, *Great Ice Age*, London, 1894.

(4) Boule, *Paléontologie stratigraphique de l'homme*, *Rev. d'anthr.*, Paris, 1888 et 1889, et *l'Anthrologie*, 1906, p. 261. — Ibid. *Observ. sur la chron. de M. Penck*, *l'Anthrologie*, 1908, p. 1. — Penck et Bruckner, *Die Alpen in Eiszeitalter*, Leipzig, 1901-1904. La partie relative aux Alpes françaises a été traduite par L. Schaudel, in : *Trav. Lab. Géol. Facult. Sc.*, Grenoble, t. 8, 1907, et l'ouvrage entier bien résumé par Obermaier, in *l'Anthropologie*, 1905, p. 25. — Penck, *Die alpinen Eiszeitbildungen*, in : *Arch. f. Anthr.*, 1903, p. 78. — Obermaier, *l. c.* et Ibid. *Les restes humains en Europe centrale quaternaire*, in *l'Anthropologie*, 1905, p. 385 et 1906, p. 55. Traduit en anglais et complété dans *Report of Smiths. Inst. for* 1905, Washington, 1907, p. 373.

quatre périodes qu'il nomme, par ordre d'ancienneté : günzien, mindelien, rissien et würmien, lesquels forment trois périodes interglaciaires. Le Günzien correspond à la première époque de Geikie (scanien) que Boule et Rutot rangent dans la période pliocène. De plus il fait correspondre les cinquième et sixième époques glaciaires de Geikie (Scandinavie et Écosse) à quatre périodes « post-würmiennes » dont la seconde (bühl) est la plus importante. Obermaier a vérifié cette classification pour les Pyrénées (1), et adoptant les idées de M. Boule, quant à la synchronisation de ces périodes géologiques avec celles des industries humaines préhistoriques, arrive à un classement que nous avons résumé dans le tableau de la page 396. C'est ce classement que nous allons suivre en priant le lecteur de considérer que les divisions de temps marquées par les oscillations des glaciers alpins, ces immenses pendules de la géologie quaternaire, n'indiquent pour chacune des régions de l'Europe que la durée approximative et le synchronisme relatif d'époques caractérisées à la fois par le relief, le climat, la flore, la faune et les industries des premiers habitants de notre continent.

A la fin de la période pliocène, le climat de l'Europe n'était pas le même qu'aujourd'hui : chaud et humide, il fut favorable à l'éclosion d'une flore sub-tropicale. D'épaisses forêts abritaient alors des animaux qui n'existent plus dans nos régions : l'*Elephas Meridionalis*, l'*Equus stenoni*, le *Rhinocéros etruscus*, etc. Mais bientôt, pour des causes encore mal connues, les glaces commencèrent de s'amonceler autour de certains points élevés de l'Europe (2). Une véritable « mer de glace » couvrit alors l'extrême nord de l'Europe (première période de Geikie comme de Penck). La ligne des neiges perpétuelles était alors à une altitude de 1200 à 1300 mètres, deux fois plus bas qu'aujourd'hui. Le retrait de cette masse de glace, accompagné de la formation de nombreux cours d'eaux et du dépôt de limons et de graviers, constitue la *première période inter-glaciaire* (Norfolkien de Geikie) à climat chaud et qui marque, suivant Boule (3), la véritable limite entre le tertiaire et le quaternaire.

La période quaternaire, qu'il nomme quaternaire inférieur,

(1) Obermaier, *Beiträge z. Kentniss. d. Quater. in Pyrenäen*, *Arch. f. Anthr.*, t. 3 et 4.

(2) D'après les travaux de Drygalski, la formation de cette glace n'est pas nécessairement liée au relief du terrain, mais surtout à la nature géologique des roches cristallines et au degré d'abrasion du terrain qui lui sert de base. On ne comprendrait pas en effet, comment, en Europe Centrale, ces *glaces continentales* ont pu cheminer en *remontant* le cours des fleuves. La question a été résumée par Lozinski, *Lage u. Ausbreitung d. Nord-Europ. diluv. Inlandeises*, *Neues Jahrb. f. Mineralog.*, 1911, t. 2, p. 30.

(3) Boule, *Grottes de Grimaldi*, *l'Anthropologie*, 1906, p. 262.

comprendrait donc, selon lui, la deuxième époque glaciaire et deuxième inter-glaciaire (saxonien et helvétien de Geikie, mendé-

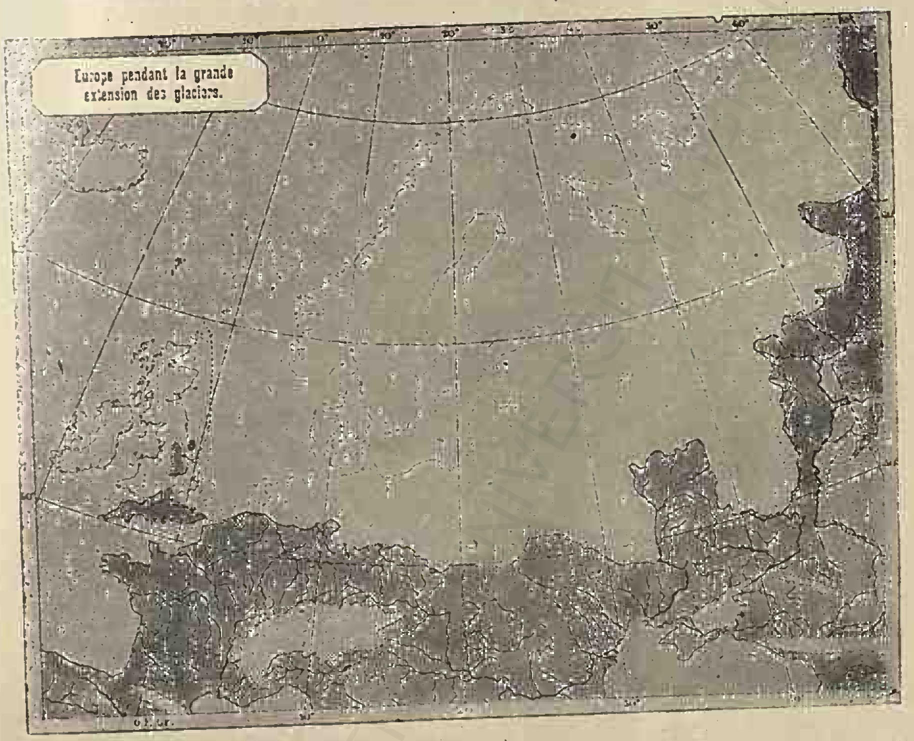


Fig. 211. — Carte I. — Europe de la 1re période glacière.
Gris clair : glaciers ; gris moyen : mer ; gris foncé : terre ferme ; points blancs : glaces flottantes.
(D'après De Geer).

lien de Penck), et serait caractérisée par la faune des forêts chaudes : *Elephas antiquus*, *Rhinocéros Merckii*, etc. Vint ensuite, la *troisième période glaciaire* (rissien de Penck, époque polonaise de Geikie, première période glaciaire ou quaternaire moyen de Boule) avec faune arcto-alpine émigrée du nord et des montagnes. A ce moment, toute la Scandinavie , presque toute la Grande-Bretagne, les terres qui existaient entre ces deux pays, le nord de l'Allemagne et les deux tiers de la Russie étaient ensevelis sous un manteau de glace (1).

(1) La limite méridionale de cette extension passait par Bristol, Londres, Gand, Cologne, Hanovre, Dresde, Cracovie, Lemberg, sud de Kiev, nord d'Orel, redescendant jusqu'au 50° Sud, remontant jusqu'à Nijni-Novgorod, Viatka, Hte-Vallée de la Kama et jusqu'à l'est de l'Obi.

C'est la période de la plus grande extension des glaciers (V. carte p. 377). Un tel amoncellement de glaces, lié à un changement de climat devenu froid et humide était peu propice au peuplement du pays. D'ailleurs si l'on considère que les Alpes, les Pyrénées, le Caucase, etc., étaient entièrement couverts de glace, que la dépression aralo-caspienne était remplie d'eau jusqu'au nord de Kazan, on conçoit que l'espace habitable offert à l'homme en Europe à cette époque était des plus restreints. La France, une partie de la Belgique, l'Espagne, l'Italie et les Balkans, le sud de l'Autriche, les plaines de la Russie méridionale jusqu'au Volga, en communication par un isthme étroit avec les steppes sibériennes, tel était l'espace que pouvait habiter l'homme quaternaire de l'Europe.

Ces conditions ne changèrent qu'au moment où les glaciers se retirèrent à nouveau (troisième inter-glaciaire de Penck, neudeckien de Geikie, inter-glaciaire ou quaternaire moyen de Boule). Le climat s'adoucit, la flore et la faune arcto-alpines firent place d'abord à celles de steppes (phase du loess), puis à celles des forêts chaudes, cédant d'ailleurs bientôt la place, par suite de refroidissement subit, à la steppe herbeuse. En définitive, le climat de cette période est plutôt rigoureux (une seule époque chaude sur trois) et il apparaît naturel d'y constater la présence d'animaux à fourrures épaisses, le Mammouth (*Elephas primigenius*), le *Rhinocéros tichorhinus* dont une des cornes avait plus d'un mètre de haut, l'ours des cavernes, etc.

C'est de ce moment que datent les plus anciens vestiges d'objets fabriqués de la main de l'homme, rigoureusement constatés en Europe. Ces objets sont généralement très grossiers : silex dont les bords sinueux sont à peine retouchés par l'abrasion de quelques éclats (1) et autres formes rudimentaires ; ce sont les « coups-de-poing » (Mortillet) ou les « haches » chelléennes (fig. 212) du gisement de Chelles dans la vallée de la Seine. On a également trouvé de ces outils dans la vallée de la Somme, en Angleterre dans celles de la Tamise et de l'Ouse, en Espagne, Portugal, Autriche, Belgique, etc.

Cette troisième période inter-glaciaire fut suivie d'un nouvel envahissement des glaces ou *quatrième période glaciaire* (würmien de Penck, mecklembourgien de Geikie, deuxième glaciaire ou début du quaternaire supérieur de Boule). Mais l'envahissement

(1) G. et A. de Mortillet, *Musée préhist.*, Paris, Pl. VI à IX. — J. Evans, *Ancient Stone Implements*, 2e Ed. Londres 1897, ch. xxiii.

fut moindre : la glace couvrit l'Écosse, certains points élevés du pays de Galles et du Nord de l'Angleterre, la Scandinavie sauf la Suède et la côte ouest du Danemark, la Finlande ; en Allemagne, le Schlesvig, le Mecklembourg et le Nord de la Prusse.

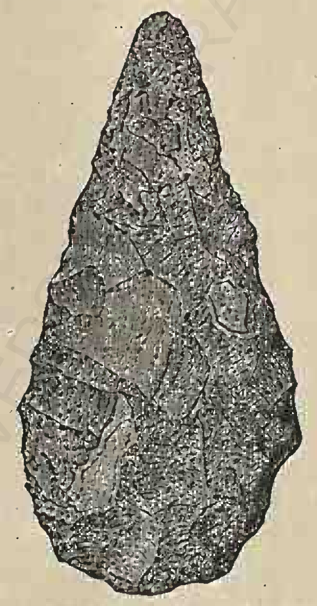


Fig. 212. — Outil chelléen en silex, Saint-Acheul (Somme); 1/2 gr. nat. (*D'après G. et A. de Mortillet.*)

A cette période succéda, après le retrait des glaciers, la *période post-glaciaire* (cinquième et sixième périodes de Geikie), caractérisée par quatre changements de faune correspondant aux petits mouvements des glaciers locaux : au début, un climat continental, sec, avec été brûlant et hiver glacé. C'est l'époque Atchenienne de Penck, pendant laquelle la ligne des neiges dans les Alpes n'était qu'à 600 mètres au-dessous de la limite actuelle. La faune des Steppes dominait : antilope saïga, gerboise, etc. Puis le climat se refroidit par avancement des glaciers (époque Bühlienne de Penck), la ligne des neiges est à 900 mètres du niveau actuel, et les rennes, jusque-là peu nombreux, envahissent toute l'Europe, accompagnés de lemming, bœufs musqués et autres représentants de la faune arcto-alpine. La fin de la période post-glaciaire (époques Gschnitiennes de Penck, avec ligne des neiges à 200 mètres de l'actuelle) est marquée par un radoucissement de la température et l'apparition de la flore des prairies et forêts qui existe encore de nos jours (1).

L'homme qui habitait l'Europe pendant les deux dernières périodes glaciaires, inter- ou post-glaciaires, nous est connu surtout par les instruments en pierre trouvés dans les couches de ces époques associés à des ossements d'animaux aujourd'hui éteints ou émigrés dans d'autres parages. Mais l'homme de cette époque n'employait pas que des outils en pierre, et l'on en a découverts d'autres en os, en corne, en coquille, en bois. Mais ces derniers sont beaucoup

(1) Cf. Les travaux de Nehring et de Rohlig.

plus rares, par suite de leur facilité à se décomposer par un séjour prolongé dans la terre. La variété de forme des outils en pierre ainsi que la quantité plus ou moins grande d'objets en os, ont conduit les Palethnologues à subdiviser les deux dernières périodes glaciaires (Rissien et Würmien), qui constituent leur « Age de la pierre taillée » ou « période paléolithique », en un certain nombre d' « époques ». Il eût été préférable, suivant nous, de remplacer ce mot par le terme « état de civilisation », car ces époques sont loin d'être synchroniques dans toute l'Europe. Les Vogoul et les Samoyèdes ont été à l' « Age de la pierre » il n'y a pas deux siècles.

Néanmoins, pour certaines régions délimitées, on peut situer la première époque archéologique, dite chelléenne, caractérisée par les « coups-de-poing », ainsi que nous l'avons exposé plus haut. Quant aux époques suivantes, on peut les grouper en deux séries : l'une plus ancienne caractérisée par la présence d'outils en pierre plus petits et plus variés que l'outil chelléen, la seconde plus récente (correspondant à la période post-glaciaire) remarquable, moins par la présence de nombreux outils en os que par l'éclosion des arts plastiques, dans certaines régions tout au moins. On a distingué plus avant dans ces séries. Dans la plus ancienne : 1° une époque *Acheuléenne* (env. fin de la troisième inter-glaciaire) ; elle se signale surtout dans le Nord de la France, par des coups-de-poing, finement taillés, à bords presque rectilignes ; 2° une époque *Moustérienne*, ici contemporains de la précédente, ailleurs atteignant la dernière période glaciaire (Würmien) ; elle est bien représentée dans le N. et l'W. de la France, en Belgique, Allemagne du Sud, Angleterre, Moravie, Pologne russe. Les hommes de cette période étaient des troglodytes (il ne reste rien des habitations des Chelléens) de même que leurs successeurs ; aussi désigne-t-on en Angleterre l'époque moustérienne et les suivantes sous le nom d' « Age des Cavernes » pour les distinguer de la période chelléenne appelée « Riverdrift » ou des alluvions (1). De cette époque datent des instruments d'un usage plus spécialisé, dont deux au moins, caractéristiques pour l'époque, devaient servir à la confection des vêtements, un racloir capable d'assouplir les peaux et une sorte de

(1) Cette terminologie peut prêter à équivoque. Ainsi dans la fameuse caverne de Kent on a trouvé à la base des instruments de type chelléens identiques à certaines pièces du River-Drift. Voy. les ouvrages déjà cités et WINDLE, *Life in early Brit.*, London, 1897, p. 26.

poinçon-tranchet susceptible de découper des courroies (1).

Par contre, l'homme moustérien ne semble pas avoir connu l'arc, car on ne rencontre, dans les dépôts de cette époque, aucune pointe de flèches, ni en pierre, ni en os.

Ces pointes n'apparaissent qu'à l'« *Age du Renne* » correspondant aux temps post-glaciaires. Cette période comprend trois époques archéologiques : *Aurignacienne*, *Solutréenne*, *Magdalénienne*. La première (2) est caractérisée par la présence de « grattoirs carenés », de lames diversement échancrées ou munies de pointes (burins) en silex, et de « pointes à bases fendues » en os. Plusieurs stations existent en France surtout en Dordogne, en Belgique, en Italie (Grottes de Grimaldi), en Allemagne et en Autriche. L'époque Solutréenne, qui correspond à peu près à la même époque géologique que la précédente, montre une technique spéciale dans la taille du silex donnant naissance aux pointes de flèches et de javelots en « feuille de laurier ». Les ossements de chevaux sont fréquents dans les fouilles correspondant à cette époque. Un véritable amoncellement en a été découvert près de Solutré (Saône-et-Loire) et comparable aux

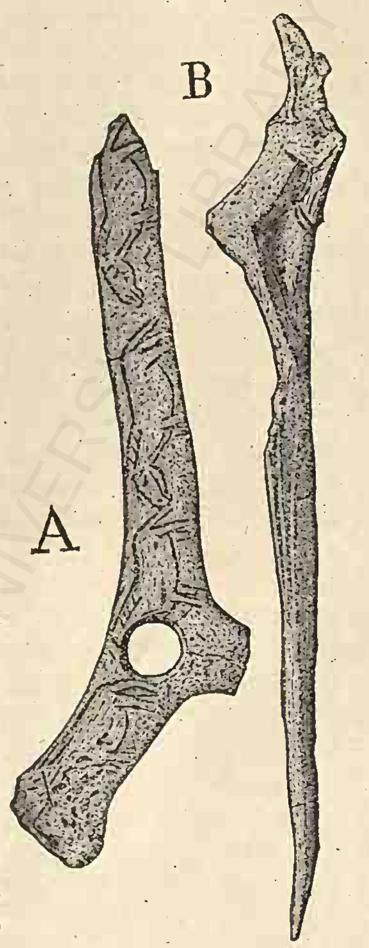


Fig. 213. — Art quaternaire (époque magdalénienne).

A, « Baton de commandement » avec gravures (la Madeleine, Dord.), 2/3 gr. nat. (*d'ap. G. et A. de Mortillet*).

B, poignard en bois de renne à manche sculpté (Langerie-Haute, Dordogne).

(1) G. DE MORTILLET a établi les différences dans la technique de l'industrie chelléenne et de sa suivante moustérienne. Dans la première, on utilise le corps ou masse de la pierre. Dans le second, ce sont les petits éclats détachés du noyau qui sont utilisés, mais en ne retouchant que leur face externe, la face de détachement restant lisse et portant la trace de son origine sous forme d'un « bulbe de percussion » qui s'adapte au creux laissé sur le noyau.

(2) BREUIL, *Essai de stratigraphie de l'Age du Renne*, *Congr. Préhist. Franç.*, Périgueux, 1905, p. 75 et *C-R Congr. Intern. Arch.* Monaco, 1906.

« kjökken möddings » du Danemark (Voy. plus bas). Les principales stations solutréennes sont disséminées dans le Midi de la France, quelques-unes en Belgique, Angleterre et Nord de l'Espagne. L'époque Magdaléenne, synchronique de l'époque froide de la période post-glaciaire, a laissé encore des objets en pierre, mais surtout une abondance d'objets en os, corne, bois de cerf, tels que harpons, lames biseautées d'aspect typique, propulseurs et objets énygmatiques appelés « bâtons de commandement » (fig. 213). Les principales stations Magdaléennes ont été découvertes en France particulièrement dans le Périgord, en Belgique, Angleterre, Suisse et plus rarement en Allemagne, Basse-Autriche et Nord de l'Espagne. L'Homme de l'Age du Renne était encore chasseur, mais avec un matériel supérieur à celui de l'époque moustérienne. Il était pêcheur à l'occasion et semble avoir apprivoisé le renne, à la manière des Tchouktchi actuels. Il nous a laissé des sculptures, des gravures sur os (fig. 213) et surtout sur les parois des cavernes, des peintures polychromes d'un dessin et d'un coloris étonnants (1).

Après la quatrième période glaciaire, se termine pour l'Europe centrale les mouvements alternatifs d'extension et de retrait des glaciers. Mais ils continuent en Écosse, sur le pourtour de la Baltique, et persistent de nos jours au Groenland et en Islande.

Un lent affaissement, qui plongea sous les flots de l'océan une partie des terres émergées du Nord et Nord-Est de l'Europe, marque la fin de la période quaternaire et le commencement de l'ère actuelle au sens géologique du mot. Au point de vue archéologique, cette ère est caractérisée par la succession à l'âge « de la pierre taillée » (période paléolithique) d'un nouvel état de civi-

(1) Les statues de bisons modelées en argile à moitié de grandeur naturelle de la Cave du Tuc d'Auboudert (l'*Anthropologie*, 1912, p. 660), le haut-relief des six chevaux dans l'abri sous roche du Cap Blanc, à Laussel (Dordogne) (Ibid., 1911, p. 385), la tête de cheval hennissant du Mas d'Azil (Ariège) sont de tout premier ordre. Mais ce qui surprend le plus sont les peintures murales des grottes, exécutées au moins dix mille ans avant l'époque historique, avec du blanc de craie, du noir de charbon, de l'ocre rouge et de l'ocre jaune dilués dans des coquilles au moyen de graisse d'ours ou d'urine, dans des caves privées de lumière. On connaît actuellement 25 grottes ou abris à peinture murales en France et 40 en Espagne. On distingue deux « écoles », celle du midi de la France et du nord de l'Espagne, et celle du sud-est et de l'est de ce dernier pays. Dans la première les sujets sont presque tous empruntés au monde animal, dans la seconde dominent les figures humaines. La première figure des animaux isolés, la seconde représente des scènes de chasse, de danse, etc... SALOMON REINACH a dressé un inventaire illustré des richesses de l'Art préhistorique dans son « *Répertoire de l'Art quaternaire* », Paris (Leroux), 1913. Voy. aussi PIETTE, *L'art pendant l'âge du renne*, 100 pl., Paris (Masson), 1907, et les belles publications du Prince de Monaco : CARTHAILLAC et BREUIL, *Altamira*, Monaco, 1905. — CAPITAN, BREUIL et PEYRONY, *La Caverne de Font-de-Gaume*, Monaco, 1910.

lisation, celui de la « pierre polie » (période néolithique) (1).

L'époque de transition appelée autrefois *mésolithique* a été partagée par Breuil et Obermaier en *épi-paléolithique* et *proto-néolithique*. La première comprend les époques *Azilienne* (Gschnitienne de Penck), où le renne est remplacé par le cerf (période cervidienne de Piette) où l'on rencontre des petits silex géométriques triangulaires ou en croissant, des galets coloriés, etc., et *Tardenoisienne*, caractérisée par l'absence de galets coloriés et la présence de silex trapézoïdaux. La période proto-néolithique constitue l'époque *Campignienne*, avec des silex de forme très spéciale. Durant cette période de transition la région finno-scandinave, d'où les glaciers ne sont pas encore retirés, était en voie de formation (2).

L'époque néolothique est caractérisée en Europe par une faune semblable à la faune actuelle (ou disparue dans les temps historiques) par les objets en pierre polie, l'agriculture, la domestication des animaux, la poterie (3), un culte des morts. Il est difficile d'établir des coupures dans cette période. On pense que les plus anciens des « Néolithiques » étaient établis en Danemark (kjökken-möddings ou débris de cuisine). Les « Néolithiques » construisaient au bord des lacs des habitations sur pilotis (palafittes). On en retrouve des restes en Suisse, France, Italie, grâce aux incendies qui ont détruit plusieurs d'entre elles et permis aux restes carbonisés de résister à l'action des eaux On a ainsi reconnu des canots, des filets, des cordes, des fruits, des graines, des tissus de lin des ossements de chien, bœuf, mouton, chèvre et porc. Les Néolithiques enterraient leurs morts sous des dolmens, ou autres monu-

(1) Au sujet de ce passage, la supposition de l' « hiatus » des anciens palethnographes est infirmée par le fait que dans les amas coquilliers protonéolithiques de la Scandinavie, on ne trouve pas d'ossements de renne.

(2) Après la 4e (2 1/2 suivant M. Boule) période glaciaire, en Scandinavie, un affaissement fit communiquer la Baltique avec la Mer du Nord (dépression actuelle où sont les lacs Mâlarn, Wenern, etc.) et cette mer a reçu des géologues, le nom de *Mer à Yolda*, du nom des coquilles caractéristiques de ses dépôts. A cet affaissement succéda un soulèvement qui fit de cette mer un lac, le *Lac Ancylus* des géologues. Après ces deux phases qui correspondent au Magdalénien et à l'Azilo-tardenoisien, le climat se radoucit marquant un changement de végétation. Dans le nord de la Suède eut encore lieu un petit mouvement glaciaire, affaissement qui fit communiquer le Lac Ancylus avec la mer du Nord, le transformant en mer à *Litorines* du nom des fossiles qui nous ont révélé son existence.

Cf. Breuil, *les Subdivisions du paléolithique supérieur, C-R du 14e Congr. Anthr.... Préhist.*, T. 1, Genève, 1913, p. 216, et Obermaier, *l. c.* — Gérard de Geer, *Om Scandinavens geogr. Uveckling*, Stokholm, 1897. — G. Andersson, *Geschichte, Vegetation Schwed.* Leipzig, — 1896. Negris, *Dernières regressions des mers, Bul. Soc. Géolog.* Paris, T. 4, Ser. 4, 1904, p. 591.

(3) Quelques auteurs pensent que la poterie était déjà découverte au Paléolithique supérieur.

ments mégalithiques (alignements de Carnac, etc.) dont la signification n'a pas encore été élucidée. Le dolmen semble tout au moins avoir des rapports avec le culte rendu aux morts. On retrouve là un mobilier funéraire et parfois des gravures sur les parois. A côté des dolmens de quatre à six pierres, il faut placer les *allées couvertes*, construction qui a sans doute servi de modèle au début de l'âge des métaux (?) aux constructions *cyclopéennes* des îles de la Méditerrannée occidentale. Les dolmens sont répandus, éparpillés depuis la France et le Portugal jusqu'à l'Inde et au Japon, depuis la Suède jusqu'au Soudan. Ils sont cependant très nombreux en France (plus de 4.500) surtout en Bretagne. L'Europe centrale, l'Italie et les Balkans en semblent totalement dépourvus. Par contre ils sont nombreux en Espagne, Portugal et Angleterre. Si on y joint les sépultures « à galerie » découvertes en Grèce, Égypte, Italie et le pourtour de la Méditerranée, aux Baléares et jusqu'en Suède en passant par l'Espagne et l'Angleterre, on ne peut nier la présence d'une chaîne presque ininterrompue de monuments reliant l'Orient et peut-être l'Inde et le Japon à la Scandinavie et montrant l'existence sinon d'une « race des Dolmens » à laquelle tenaient tant les Anthropologistes du siècle passé, tout au moins d'une civilisation commune, d'une voie de commerce entre l'Asie et l'Europe occidentale et septentrionale, le long du littoral méditerranéen (Dechelette).

En ce qui concerne les ossements humains, on en a découvert deux ou trois gisements. Schottensack, en 1907, découvrit près de Heidelberg, dans la carrière de Mauer, et à 26 mètres de profondeur, une mâchoire humaine qui date, d'après les débris animaux voisins, de la deuxième période interglaciaire, soit du Quaternaire inférieur. D'aspect massif, elle ressemble étonnamment à celle d'un chimpanzé, n'étaient les dents qui sont parfaitement humaines. A la même époque ou peut-être à la troisième période glaciaire se rapportent les ossements découverts en 1912 par Dawson et Smith Woodward, près de Piltdown (Sussex) ; il s'agit d'une mâchoire ressemblant encore beaucoup à celle d'un chimpanzé, mais dont les deux dents restantes sont peu caractérisées, et de fragments de calotte cranienne. La reconstitution de celle-ci montre un front haut et droit sans arcades sourcillières proéminentes, particularité qui la distingue des crânes modernes, de même que l'épaisseur considérable des parois. Les savants

anglais ont nommé l'homme à qui appartenaient ces ossements l'Eoanthropus Dawsoni. Enfin, le Dr L. PFEIFFER a découvert en mai 1914, près de Weimar, une mâchoire humaine au menton très fuyant et dont les troisièmes molaires sont très petites par rapport aux deux premières. Cette mâchoire gisait dans des couches Acheuléennes de la troisième période interglaciaire.

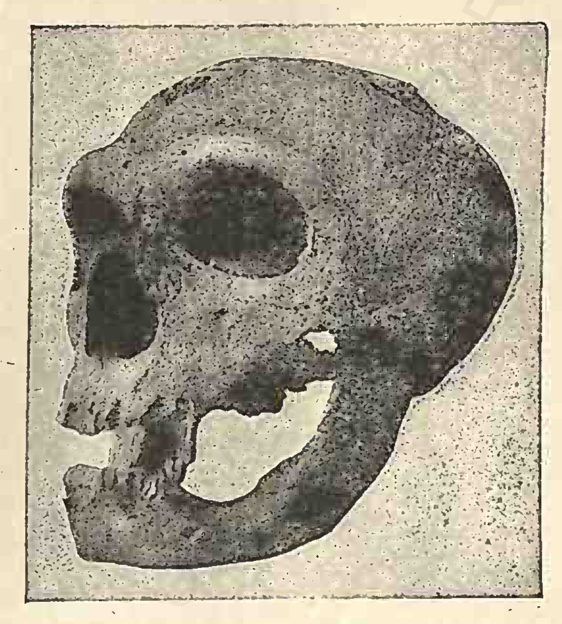


Fig. 214. — Le crâne de La Chapelle-aux-Saints vu de trois quarts, 1/3 environ de la grandeur naturelle. Galerie de Paléontologie du Muséum. (*Boule. Hommes fossiles.*)

Environ quarante trouvailles d'ossements nous font connaître mieux l'homme du Quaternaire moyen (milieu et fin de la troisième interglaciaire). La moitié cependant ne peut être prise en considération soit qu'elles sont mal situées dans le temps, soit que leur âge soit même inconnu ou encore que certains ossements ne soient pas authentiques (mâchoire de Moulin-Quignon). Restent donc une vingtaine de gisements dont la moitié seulement est à retenir, car une dizaine ne comprend que des fragments très petits, qui, bien que précieux pour la répartition géographique de l'homme, sont cependant insuffisants pour caractériser des types ou des races. Ce dernier travail a pu être fait au moyen des ossements des dix derniers gisements, une quinzaine de crânes ou squelettes (1).

Parmi eux il faut citer en premier lieu le fameux crâne trouvé en

(1) Voir l'important travail de M. BOULE, *L'Homme de la Chapelle aux Saints*. On y trouve également toute la bibliographie du sujet à laquelle on peut ajouter encore : SCHWALBE, *Ueber einem bei Ehringdorf... gefundenen Unterkiefer ; Anatom. Anzeiger*, t. 47 (1914), p. 337. — Cf. : G. G. MACCURDY, *Interglacial Man from Ehringsdorf ; Amer. Anthr.*, 1915, p. 139. V. aussi : BOULE, *Les hommes fossiles*, Paris, 1922.

1856 dans la « Neanderthal » entre Düsseldorf et Elberfeld et décrit par SCHAAFHAUSEN. Bien qu'on n'ait pas de description exacte des circonstances de cette trouvaille, le degré de fossilisation des os, la ressemblance des couches où il fut trouvé avec celles des cavernes du Quaternaire moyen bien étudiées aujourd'hui, la ressemblance morphologique avec les crânes trouvés depuis, ne laissent aucun doute sur la date que l'on doit assigner à ces restes. Un autre crâne fut découvert près de Gibraltar. dans la carrière de Forber, et décrit par BUSK en 1864, puis laissé dans l'oubli. Les récents travaux de SOLLAS, de KAYTH et de SERA sont venus l'apparenter aux autres ossements du Quaternaire moyen déjà connus.

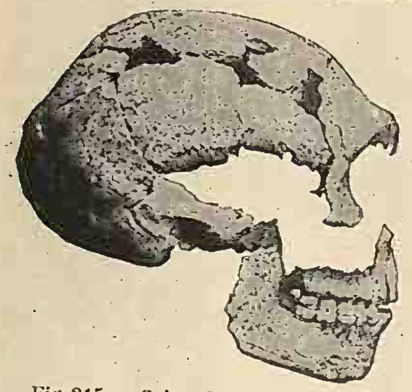


Fig. 215. — Crâne de Spy; 1re race quaternaire. (*D'après Fraipont et Jacques*).

A ces deux trouvailles se joignirent bientôt celles de mâchoires : à La Naulette en Belgique, à Malarnaud dans le département de l'Ariège ; et beaucoup plus tard l'importante trouvaille faite en Belgique, en 1886, par DE-PUYDT et LOHEST. Dans la grotte de Spy (province de Namur) furent trouvés deux crânes (fig. 215) et deux squelettes humains incomplets à côté des ossements de mammouth, de *Rhinoceros thichorhinus*, etc. et des instruments en silex taillé. La description de ces ossements par FRAIPONT constituait jusqu'à ces derniers temps la seule monographie du type de l'homme « Néeanderthaloïde ». Les trouvailles copieuses, faites en 1899, près Krapina en Croatie, qui ont donné des fragments d'une douzaine de crânes et une grande quantité d'autres parties de squelette n'ont pas ajouté malheureusement beaucoup à cette monographie : les os ont été trop mal conservés et il a fallu tout le talent de GORIANOVITSCH-CRAMBERGER pour écrire un grand mémoire d'après ces restes imparfaits. Mais une trouvaille importante fut faite plus récemment. En 1908, les frères A. et J. BOUISSONY et BARDON trouvèrent à La Chapelle-aux-Saints à 25 kilomètres de Brives (dép. de la Corrèze, presque à la frontière du dép. de la Dordogne) dans les couches du quaternaire moyen un squelette humain presque

complet de cette époque. Pour la première fois furent trouvés ainsi, avec une boîte cranienne entière, presque tous les os de la face et la mâchoire inférieure (fig. 214). Le cadavre semble avoir été mis dans une fosse peu profonde avec des objets en silex et des ossements d'animaux datant de l'époque froide du Moustier. Dans la même année HAUSER déterra au Moustier le crâne et quelques os d'un jeune sujet de la même époque ; le crâne a été reconstitué à deux reprises et décrit par KLAATSCH. Dans la même vallée de la Dordogne, dans l'abri sous roche près La Ferrassie, furent trouvés par CAPITAN et PEYRONY en 1909-1910 deux squelettes du type de Néanderthal dans les couches correspondantes à celles de La Chapelle. Enfin en 1911, le Dr Henri MARTIN avait extrait des couches mousteriennes à La Quina (dép. de la Charente) un squelette du même type.

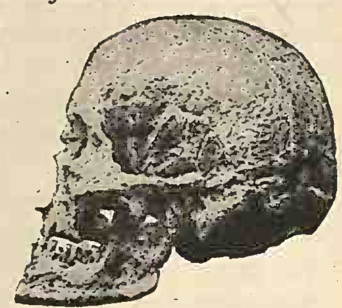


Fig. 216. — Crâne de Chancelade ; 2e race quaternaire. (D'après Testut.

En comparant tous les crânes et les squelettes, qui viennent d'être énumérés, avec d'autres crânes fossiles ou actuels, M. BOULE trouva, comme l'avait déjà supposé G. SCHWALBE, que l'homme du pléistocène moyen en Europe appartenait à une espèce particulière, *Homo Neanderthalensis*, distincte des autres hommes fossiles des époques postérieures, qui offrent eux, déjà, tous les caractères essentiels de l'homme actuel, *Homo sapiens* L. Voici les caractères principaux de l'espèce, *H. Neanderthalensis :* petite taille (1 m. 60), corpulence trapue, tête très grande avec la portion faciale développée considérablement au dépens de la portion cérébrale ; indice céphalique presque mésocéphale ; crâne très bas (platicéphale), avec des arcades sourcillières énormes, formant au-dessus des orbites une sorte de bourrelet continu ; front fuyant et occiput comprimé verticalement ; face longue, avec des pommettes aplaties et fuyantes ; à la mâchoire supérieure on remarque l'absence de la fossette canine, ce qui donne à la face l'aspect bestial d'un museau ; nez large et proéminent. La mâchoire inférieure massive à menton faiblement développé ; sa branche montante est très large. La colonne vertébrale et les os des membres présentent plusieurs caractères pithécoïdes qui indiquent, entre autres, que l'homme

de Néanderthal ne se tenait pas droit comme les hommes actuels, mais en se penchant en avant, quoique pas autant que les singes anthropoïdes (*Cf.* p. 22). Le cerveau de cet homme était cependant assez développé, autant qu'on puisse en juger par la capacité cranienne moyenne (presque 1,400 cm. cubes) et par deux moulages de cette cavité (travaux de BOULE et d'ANTONY) sur lesquels toutefois on observe un grand nombre de traits pithécoïdes : diminution des lobes frontaux, simplification des circonvolutions, etc.

Ainsi donc, l'homme de Néanderthal était déjà assez développé, relativement, au point de vue intellectuel. Suivant BOUISSONY et BARIET, il devait même avoir quelques croyances, car il enterrait ses morts dans des tombes et avec un mobilier funéraire. Mais on ne peut admettre cette hypothèse que pour le squelette de La Chapelle-aux-Saints, car dans les autres gisements (La Ferrassie, La Quina, etc.), la petite fossette n'existe pas, et il n'y a pas de lits de silex ni de restes d'un repas. L'espèce *H. Néanderthalensis* apparaît en Europe assez brusquement au milieu de la troisième période interglaciaire, et elle disparaît presque sans laisser de traces au début de la période post-glaciaire. Les nombreux crânes « Néanderthaloïdes » des différentes époques préhistoriques ou actuelles, dont font souvent mention les anthropologistes de la fin du siècle passé, n'appartiennent point aux descendants de cette espèce : aucun d'entre eux ne représente réunis tous les caractères de l'*Homo Neanderthalensis* ; et les caractères qu'on y remarque çà et là sont tout simplement le résultat de l'atavisme (1).

Mais de quelle espèce descend l'*Homo Neanderthalensis* lui-même ? Il est fort difficile de répondre à cette question, car des époques précédentes, nous n'avons, comme il a été dit plus haut, qu'une calotte cranienne et deux mandibules. D'après la structure de sa mâchoire inférieure l'*H. Neanderthalensis* se rapproche de l'espèce à laquelle appartenaient les mâchoires trouvées à Heidelberg et peut-être celle de Pildtdown ; mais la conformation du crâne de Pildtdown diffère complètement de celle qui caractérise les hommes de Néanderthal ; elle se rapproche de celle des hommes actuels. Il est fort probable qu'à la période moyenne du quaternaire, peut-être même dès le quaternaire inférieur il existait déjà deux espèces du

(1) L'exemple du crâne de saint Mensuy, évêque irlandais et d'autres encore sont connus de tout le monde. Voy. GODRON, *Mém. Acad. Stanis.* Nancy, 1884, p. 50 ; W. SMITH, *Man, the primeval savage*, London, 1893, p. 38 ; W. BORLASE, *The Dolmens of Ireland*, t. III, p. 922, London, 1897.

genre Homo. L'une d'elle seulement, l'*Homo sapiens* a survécu jusqu'à nos jours, comme l'indiquent quelques restes humains du quaternaire moyen offrant une ressemblance avec le crâne et le squelette de l'homme actuel. Ces restes ainsi que ceux des Néanderthaliens purs sont connus actuellement sur plus de vingt points en Europe, depuis Gilbratar jusqu'au Sud-Est de l'Angleterre et la Belgique, depuis la Dordogne jusqu'à la Wesphalie, la Moravie et la Croatie.

Les trouvailles des restes humains du quaternaire supérieur ne dépassent pas beaucoup en nombre celles de la période précédente. En excluant de la cinquantaine de gisements tous ceux dont la chronologie est incertaine ou fausse, ou les restes osseux insignifiants, on arrive, en s'aidant de la revision très soignée faite par OBERMAIER (1), à une quarantaine de crânes, accompagnés quelquefois d'autres parties du squelette, en bon état de conservation, que l'on peut considérer comme valables pour une étude d'ensemble. L'époque Aurignacienne est bien représentée par les trouvailles faites dans les grottes de Grimaldi, non loin de Menton, à Paviland (comté de Clamorganshire, Angleterre), près de Camargo (prov. de Santander, Espagne), ainsi que dans les grottes de Cro-Magnon, Laugerie-Haute, Combe-Capelle, etc. dans le département de la Dordogne. Sur sept grottes de Grimaldi, fouillées d'abord par RIVIÈRE, puis par VILLENEUVE, CARTAILHAC, BOULE et VERNEAU sous les auspices du Prince Albert I[er] de Monaco, quatre ont fourni douze squelettes d'adultes. A part deux de ces squelettes, gisant dans les couches tout à fait inférieures (peut-être Moustériennes) de la « grotte des Enfants » et que VERNEAU rapporte à sa race « négroïde » à cause de leur fort prognathisme et de la forme de leur ouverture nasale, le reste des ossements offre tous les caractères de la race dite de Cro-Magnon (2). Cette race a été établie par DE QUATREFAGES (3) d'après la station préhistorique de Cro-Magnon, près les Eyzies (Dordogne) qui a fourni, en 1868, à LARTET et CHRISTY les ossements de quatre individus, dont le célèbre « vieillard » et la « femme au crâne fracassé » par un coup d'arme en pierre. La race

(1) OBERMAIER, *l. c.* (*Hombre fosil*), *Der Mensch*, etc., passim).

(2) *Les Grottes de Grimaldi* (*Baussé-Roussé*), t. I. ; L. DE VILLENEUVE, *Historique et description ;* M. BOULE, *Géologie et Paléontologie*, t. II ; R. VERNEAU, *Anthropologie ;* Monaco, 1908-10 ; t. IV, fas. 2 ; E. CARTAILHAC, *Archéologie*, Monaco, 1912.

(3) A. DE QUATREFAGES et E. HAMY, *Crania ethnica*, p. 44. — A. DE QUATREFAGES, *Histoire gén. des races hum.*, t. I, p. 67.

de Cro-Magnon appartient à l'espèce *Homo Sapiens* et se distingue par son crâne très allongé (indice céphal. de 63 à 74.8 sur le crâne) et très haut, tandis que sa face est très courte. L'absence des arcades sourcillières, l'étroitesse des orbites et de la région nasale, les os malaires et le menton saillants donnent à cette face une expression particulière. La taille était assez élevée dans cette race (1 m. 71 à 1 m. 80). L'époque Solutréenne n'est représentée que par quelques crânes provenant de Laugerie-Haute (Dordogne) et des gisements de Brünn et de Predmost en Moravie. Par contre, plusieurs stations du Magdalénien ont fourni des crânes ; telles les stations de la Dordogne : Laugerie-Basse, La Madeleine, Chancelade (1), Cap Blanc ; de l'Ariège (Mas d'Azil), etc. L'homme de cette époque appartient à une race distincte de celle de Cro-Magnon. Le crâne est moins dolichocéphale, volumineux ; le front est haut et large, les orbites sont hautes ; la taille est plutôt petite. Seules les pommettes saillantes rappellent le Cro-Magnon. Les deux races, Cro-Magnon et Magdalénienne, ont été répandues depuis le Nord-Ouest de l'Espagne (prov. de Santander) et le Nord-Ouest de l'Italie (Grimaldi), jusqu'au Sud de l'Angleterre et de l'Ouest de la France jusqu'en Moravie, c'est-à-dire à peu près dans les mêmes limites que l'*Homo Néandertalensis*.

C'est à l'époque de transition (Azilo-Tardénoisienne) qu'on voit apparaître les premiers brachycéphales. En effet, le seul gisement ossifère qu'on en connaît, la station d'Ofnet (près Nordlingen, Bavière) a fourni une série de treize crânes d'adultes parmi lesquels A. Schliz reconnaît un type dolichocéphale et des types intermédiaires (2).

Au début de la période néolithique, l'existence de deux races, dolichocéphale et brachycéphale, est déjà nettement établie. En France, par exemple, Salmon (3) avait trouvé sur 668 crânes néolithiques connus à l'époque où il écrivait, 57,7 pour cent de dolichocéphales, 21,1 de mésacéphales (indices de 77 à 79) et 21,2 pour cent de brachycéphales. En se basant sur ces données et sur d'autres, fournies par les statistiques de la Suisse (4), de la

(1) Testut, *Recherches... squelette... Chancelade ; Bull. Soc. Anthr. Lyon*, 1889.
(2) R. R. Schmidt, *Die diluviale Vorzeit in Deutschland*, Stuttgart, 1912.
(3) A. Salmon, *Démembrement... des crânes néolithiques ; Rev. École Anthr.* Paris, 1895.

(4) On croyait jusqu'à présent que les habitations lacustres de la Prusse avaient été construites par des Brachycéphales. Peut-être les Dolichocéphales y ont-ils participé ?

Belgique, de l'Allemagne et de l'Autriche, A. HERVÉ (1) a pu établir la fréquence de chacun des trois types dans différentes régions de ces pays. En supposant que les porteurs des crânes brachycéphales étaient des envahisseurs, il a cru même pouvoir tracer la voie qu'ont suivie les « brachycéphales de l'Europe centrale », depuis les plaines de la Hongrie, par la vallée du Danube, jusqu'en Belgique et en Suisse ; de ces derniers pays ils se seraient rués sur les populations dolichocéphales de la France, et auraient modifié le type primitif de ses habitants, surtout dans les plaines du nord-est et dans la région alpine.

Mais les faits archéologiques paraissent être en désaccord avec cette ingénieuse hypothèse. La civilisation néolithique avait pénétré en France non du côté de l'est, mais par l'Ibérie et la Méditerranée. D'autre part, au moins par leur culture matérielle, les brachycéphales néolithiques de nos départements du nord-est différaient sensiblement de ceux qui s'établirent dans la région alpine. Enfin l'âge des deux sépultures néolithiques de l'ouest de la France, qui ont surtout servi à l'établissement des statistiques de HERVÉ, n'est pas rigoureusement établi : dans l'une d'elles on a même trouvé des objets en bronze, etc. (*Cf.* DECHELETTE, *l. c.*, t. I).

Si les « néolithiques » de la France et de l'Europe centrale appartenaient au moins à deux races distinctes et à trois ou quatre groupes ethniques différents, il n'en a pas été ainsi pour les autres pays de notre continent. Dans les Iles Britanniques, on se trouve, au contraire, pour cette époque, en présence d'une homogénéité de type remarquable : c'est, sans exception, des dolichocéphales (ind. céph. de 65 à 75 chez les hommes) à face allongée, d'une taille au-dessus de la moyenne (1673 mm. d'après PEARSON et RAHON) que l'on trouve dans les tumulis allongés (« *long barrows* »). Sont-ils venus du continent aux temps néolithiques, sont-ils des descendants des hommes paléolithiques de la Grande-Bretagne dont nous ne connaissons pas le type physique ? C'est une question qui attend encore sa solution. En Russie, on ne rencontre également que des dolichocéphales pendant l'époque de la pierre polie (certains « Kourganes » et la station néolithique du lac de Ladoga) (2). En

(1) HERVÉ, *Les brachycéphales néolith.* ; *Rev. École Anthr.*, Paris, 1894, p. 393, et 1895, p. 18.

(2) J. BEDDOE, *The races of Britain* ; Bristol-London, 1885 ; et *Hist. de l'ind. céph. dans les Iles Britan.* ; *L'Anthropol.*, 1894, p. 513. — WINDLE, *l. c.*, p. 9. — INOSTRANTSEV, *Doïstoritcheskii*, etc. *L'homme préhistor....* (*Ladoga*), St-Pétersb., 1882, *fig.* et *pl.*

Espagne, en Portugal, on trouve des crânes dolichocéphales avec mélange de quelques brachycéphales, assez rares en somme. En Suède, les 42 crânes néolithiques connus jusqu'en 1900 donnent un ind. céph. nettement dolichocéphale (75,1). On ne rencontre dans cette série que deux sous-brachycéphales et un seul brachycéphale. En Norvège, on ne connaît jusqu'ici qu'un seul crâne néolithique et il est sous-dolichocéphale (76,1). Les 41 crânes de la même époque trouvés en Danemark sont aussi sous-dolichocéphales (77,3), mais parmi eux se détache le groupe de Borreby, avec l'indice mésocéphale (79) dû à la présence d'un nombre assez considérable de crânes brachycéphales. En Wurtemberg les crânes néolithiques sont ultra-dolichocéphales (71 à 72,4), tandis qu'en Suisse on trouve un mélange de brachycéphales (av. des ind. moyens de 83 à 86 suivant les époques) et de crânes dolichocéphales (70 à 74). Les brachycéphales suisses néolithiques avaient la face courte et étaient de petite taille (1 m. 60) (1).

Il nous est impossible d'entrer dans des détails sur l'époque qui succéda aux temps néolithiques, c'est-à-dire sur l' « *âge* » *des métaux* (cuivre, bronze et fer). Le premier métal qui remplaça la pierre fut probablement le cuivre, car seul, parmi les quatre métaux que l'on trouve à l'état natif, il offre suffisamment de dureté, pour être transformé en armes et outils ; l'or, qui se rencontre même plus fréquemment que le cuivre est trop mou ; il en est de même de l'argent, qui d'ailleurs est assez rare ; quant au fer natif, il est rarissime. D'autre part, les armes préhistoriques en cuivre sont martelées ou fondues sur le modèle des haches et des poignards en pierre, et dans certaines stations, en Espagne, on a trouvé des ornements en bronze (métal précieux, rare) à côté des outils et armes en cuivre (métal usuel). L'existence d'un « âge du cuivre » est admise aujourd'hui presque par tous les savants et interprétée comme période d'essais.

C'est l' « âge enéolithique » des archéologues italiens, âge pendant lequel les objets en pierre existent à côté des objets en cuivre obtenus par martelage ; mais à la fin de cette période on rencontre

(1) Montelius, *Les temps préhist. en Suède*, trad. par S. Reinach, Paris, 1895, p. 41 ; G. Retzius, *Crania suecica antiqua*. Stockholm, 1900, in-fol., av. pl. ; Th. Studer et Baumwarth, *Crania helvetica antiqua*, Leipzig, 1894 ; A. Schenk, *Les populations suisses depuis la période paléolithique*, etc. *Bul. Mém. Soc. Anthr.*, 1907, p. 212 ; G. Hervé, *Les populations lacustres*, *Rev. Éc. Anthr.*, Paris, 1895, p. 140 ; Cartailhac, *Âges préhist. Esp. et Portug.*, Paris, 1886, p. 305. — H. et L. Siret, *Prem. âges du métal dans le sud-est de l'Esp.*, 3ᵉ partie (par V. Jacques), Anvers, 1887, *pl.*

des outils en alliages de cuivre et d'arsenic ou d'antimoine, plus durs que le cuivre pur, et provenant probablement de la fonte des minerais du cuivre associés à ces métaux. On peut donner le nom de bronze à ces alliages ; mais ce n'est que plus tard qu'apparaît le vrai bronze, c'est-à-dire l'alliage encore plus dur de cuivre et d'étain, ce dernier entrant d'abord en proportion de 4 à 10 p. 100, puis de 10 à 20 p. 100. A la fin de l'âge du bronze le plomb remplace une partie de l'étain et donne un bronze spécial. Comme on le voit, on pourrait, rien que par l'analyse chimique des objets, déterminer leur ancienneté dans l'âge du bronze et diviser ce dernier en quatre périodes. L'étude morphologique des objets corrobore cette division, et MONTELIUS a pu établir ainsi sa « classification typologique » prenant comme critérium la présence de telle ou telle forme ou de tel objet comme caractéristique d'une période, absolument comme le géologue prend pour déterminer telle couche les « fossiles caractéristiques ». Ainsi, les haches du premier âge du bronze (ou âge du cuivre) sont tout à fait plates, comme les haches en pierre ; tandis que celles du deuxième âge ont leurs bords légèrement relevés. Ce relèvement s'accentue au troisième âge, où apparaissent le « talon » et les « ailerons » de la hache ; enfin le quatrième âge est caractérisé par la hache à douille, avec « ailerons » situés plus haut que dans l'âge précédent. De plus, le premier âge est caractérisé par la présence du poignard triangulaire ; le deuxième par des vases à quatre anses ; le troisième, par les épées très longues ; le quatrième, par l'apparition des fibules, dont la plus ancienne, en forme d'un archet de violon, ressemble tout à fait à l'épingle-broche actuelle. Les fouilles exécutées par SCHLIEMANN et DORPFELD à Troie, à Mycènes et à Tirynthe ont permi de rattacher l'histoire mythologique de la Grèce, telle qu'elle apparaît dans l'Iliade et l'Odyssée, à l'âge du bronze ; et les recherches faites par Sir Arthur EVANS dans l'île de Crète, les excavations d'OHNEFALTCH-RICHTER à Chypre ont fixé définitivement la chronologie de l'âge du bronze. Cette chronologie est basée sur le rapport entre les îles de la mer Égée et surtout entre Chypre et l'Égypte dont on possède les monuments datés exactement depuis l'an 4241 avant notre ère (commencement du 1er cycle sothiaque), première date fixe de l'histoire en général (1).

(1) Le cycle sothiaque de 1460 ou 1461 ans, est basé sur le passage de l'étoile Sirius (*Sothi*) sur le parallèle de Memphis le jour voisin du solstice d'été (19 juillet julien) pendant 4 années. Or cette coïncidence n'a pu se produire que de 4241 à 4238 ou de 2781 à 2778; et l'on sait que le calendrier égyptien était déjà en usage depuis longtemps sous l'Ancien Empire (2900-2200).

La concordance est établie d'après les objets égéens trouvés dans les gisements égyptiens datés et des objets égyptiens trouvés à Chypre, en Crète, etc., ainsi que les représentations des objets égéens sur les monuments égyptiens et les analogies des motifs décoratifs des deux régions en question. A Cnosse (Crète), site du légendaire Minotaure, et capitale du royaume de Minos, au-dessus d'une couche épaisse de 8 mètres de dépôts néolithiques, on a trouvé dans des gisements successifs deux palais ; le plus récent de ces palais correspond au fameux *labyrinthe*, dont le nom vient de *labrys*, qui, en un des dialectes anciens de l'Asie Mineure, désigne la hache double bipenne, principal objet de culte des Crétois, trouvé en nombreux exemplaires dans différentes fouilles pratiquées dans l'île.

A. Evans divise l'âge du bronze, en Crète, en trois périodes qu'il appelle *Minoen* (du nom du roi Minos) *ancien*, *Minoen moyen* et *Minoen récent* ; chacune de ces périodes est subdivisée en trois époques affectées de chiffres romains. Le Néolithique finit en Crète vers l'an 3000 et le Minoen ancien dure jusqu'à l'an 2200, correspondant à l'Ancien Empire égyptien (IIIe à X^e^ dynasties, 2900-2200) ; le Minoen moyen se place entre 2200 et 1550, étant contemporain du Moyen Empire (XIe à XVIIe dynasties et les Hyksos, 2200-1580) ; c'est à la floraison de la civilisation crétoise, qui vit les deux palais, la céramique polychrome dite de Kamarès, l'invention des hyérogliphes et de l'écriture linéaire, etc. Enfin le Minoen récent (1550-1100) correspond à la durée du Nouvel Empire d'Égypte (XVIIIe-XXe dynasties, 1580-1090) et de la civilisation caractérisée par les ornements en spirale, par la céramique lustrée de quatre styles différents que révélèrent les objets trouvés à Mycène et sur d'autres points de la Grèce Continentale. La période, dite mycénienne, se subdivise en *Protomycénien* (Minoen récent I et II) et *Mycénien proprement dit* (Minoen récent, III, 1450-1100). La colline de Hissarlyk, en Troade, près de l'entrée des Dardanelles, ne récelle actuellement, dans ses flancs éventrés par les chercheurs, pas moins de neuf cités superposées depuis l'âge du cuivre jusqu'à l'époque romaine et que les archéologues désignent par les chiffres romains. Les plus importantes sont la cité II (Troie préhistorique, 2400-1900) et VI (Troie homérique, de 1500 à 1180, date de la prise de la ville par les Grecs). Les cités VII et VIII (*Ilios*) sont grecques, et la cité IX, romaine.

En s'appuyant sur les données résumées plus haut, on peut assigner, avec DECHELETTE et DUSSAUD, aux quatre périodes de l'âge du bronze en Europe en général, les dates suivantes :

1er âge du bronze (enéolithique ou âge du cuivre) de la fin du néolothique qui se place entre 3000 et 2500 av. J.-C. jusqu'à 2200 ou 1900 suivant les pays.

2e âge du bronze, de 2200 à 1550 d'après DUSSAUD, de 1900 à 1600 suivant DECHELETTE.

3e âge du bronze, de 1550 à 1100 d'après DUSSAUD, de 1600 à 1300 suivant DECHELETTE.

4e âge du bronze, de 1300 jusqu'au début de l'âge du fer qui se place entre 1100 et 900 et même plus tard suivant les pays.

Les anciens préhistoriens (A. BERTRAND, G. DE MORTILLET et autres) supposaient que l'industrie du bronze avait été introduite en Europe par les marchands de « l'Orient », de l'Égypte, de la Mésopotamie, de l'Indo-Chine même. Mais les découvertes de l'âge du cuivre en Europe et les recherches archéologiques à Chypre et en Crète qui démontrèrent que l'âge du bronze y est aussi ancien qu'en Asie et en Égypte, ont fait adopter la théorie de MUCH et de SALOMON REINACH que l'industrie du bronze a pris naissance dans les îles de la Méditerranée, notamment à Chypre, dont les riches mines de cuivre ont été exploitées dès les temps les plus reculés et qui a donné son nom au métal (χύπριον). Quant à l'étain il a dû être importé des îles Cassitérides (Cornouaille et Devon de la Grande Bretagne actuelle ?) ou du nord-ouest de l'Espagne par les hardis marins égéens qui formaient la thalassocratie méditerranéenne bien avant les Phéniciens. Il est possible même que l'étain venait aussi par voie de terre en suivant la route du commerce de l'ambre baltique (par les vallées de l'Elbe, de la Moldave, du Danube et probablement de celles de la Morave et de Vardar). On rencontre cet ambre baltique jusqu'en Égypte, ce qui n'a rien de surprenant étant données les relations fréquentes des Chypriotes avec l'Empire des Pharaons.

De Chypre et de Crète, l'industrie du bronze s'est répandu par voie de mer vers l'ouest en Italie, dans la presqu'île Ibérique, en Gaule, aux îles Britanniques et même peut-être jusqu'en Scandinavie, où ce courant commercial se rencontrait avec le courant terrestre, dirigé vers le nord et qui apportait les outils et les armes en bronze vers la Hongrie, la Suisse, l'Allemagne et le Danemark.

CHRONOLOGIE APPROXIMATIVE DES TEMPS PRÉHISTORIQUES ET PROTOHISTORIQUES EN EUROPE.

		ÈRES, PÉRIODES OU ÉPOQUES	FLORE ET FAUNE	HOMMES ET INDUSTRIE
FIN DU PLIOCÈNE		1re *Période Glaciaire* (Günz.)	des climats froids	Aucune trace certaine de l'homme.
		1re — interglaciaire	des climats chauds	
QUATERNAIRE — PLÉISTOCÈNE [PALÉOLITHIQUE]	Inférieur	2e *Période Glaciaire* (Mindel)	des climats froids	
		2e — interglaciaire	des Forêts chaudes	Mandibule de Mauer — Crâne et Mandib. de Piltdown — Outils préchelléens (?)
		3e *Période Glaciaire* (Riss)	Animaux arcto-alpins	
		3e — interglaciaire, début	Faune des Steppes	
	Moyen	— — milieu	des Forêts chaudes ou tempérées	Industrie *Chelléenne*.
		— — fin	Faune des Steppes	Ind. *Acheuléenne* et *Moustérienne* ancienne.
		4e *Période Glaciaire* (Würm)	Animaux arcto-alpins	Ind. *Moustérienne* [La Chapelle aux Saints].
	Supérieur	*Période post-glaciaire* : *a*) Retrait glac. locaux (Achen)	Faune des Steppes	Ind. *Aurignacienne* et *Solutréenne*. [Cro-Magnon, Grimaldi, etc...]
		b) Leur avancement (Bühl) [Période *Yoldia*, en Suède] 16 à 20.000 av. J.-C.	Animaux arcto-alpins	Ind. *Magdalénienne*. [Chancelade, Logerie-Basse, etc...]
PÉRIODE DE TRANSITION		*c*) Leur retrait (Gschnitz) [Période *Ancylus* en Suède] 10.000 av. J.-C. [ou *Epipaléolithique*]	Forestière: Sapins, Bouleaux, Tourbe (Maglemose).	Ind. *Azylo-Tardenoisienne* [Maz d'Azyl, etc.]
		d) Retrait définitif (Daun) [P. Litorina ou Protonéolithique] 8000 av. J.-C.	Forestière	Ind. *Campignienne* ou proto-néolithique [Kjokkenmöddings].

PÉRIODE ACTUELLE OU HOLOCÈNE	*Période néolithique* 6000-3000 av. J.-C.	Animaux actuels ou éteints dans la Période historique. Pins et Hêtres.	Ind. *Néolithique*. Début des Mégalithes et des Palafittes.
	Age du Bronze :		
	1er Age du Bronze, Cuivre P. enéolithique] 3000/2500 à 2200/1900 av. J.-C.	....	Ind. *Amorzienne* ou *Cycladique* ou *Egéenne* [Minoen anc. Crête].
	2e Age du Bronze [1e P. Mycénienne] 2200/1900 à 1600/1550 av. J.-C.	....	Ind. du *Minoen moyen*.
	3e Age du Bronze [2e P. Mycénienne] 1600/1550 à 1300 av. J.-C.	....	Ind. *Minoen récent* 1e ou *Pré-Mycénienne*.
	4e Age du Bronze [Nord de l'Europe] 1300 à 1100 et même 700 av. J.-C.	.... Flore et Faune actuelles ou disparues dans la Période historique.	Ind. *Minoen récent 2e et 3e* ou *Mycénienne*.
	Age du Fer :		
	a) Période Hallstatienne : Europe Sud : 1100 à 500 av. J.-C. Europe Nord et Centre : 900 à 500 av. J.-C.	....	Ind. et Art *dipyliens* et *Ionien* (Grèce). *Proto-étrusque* et *étrusque* (Italie).
	b) Période de la Tène : 500 av. J.-C. au début ère chrétienne [varie suivant les pays.	....	Ind. et Art *celtiques* Europe cent, et occidentale.

Il est probable qu'un troisième courant répandait le bronze dans la direction de la Mer Noire, en Russie méridionale et au Caucase. On a ainsi diverses « provinces » où se développait suivant les influences locales, l'industrie du bronze. Plus tard cette industrie pénétra dans le monde égéen ou grec et s'y maintint plus longtemps (jusqu'au VII[e] siècle de notre ère dans l'ouest de la France et au V[e] et peut-être III[e] en Scandinavie) (1).

Hors de la région égéenne où on a découvert une architecture en pierre, les constructions de l'âge du bronze sont semblables à celles de la période néolithique : huttes en branchages parfois enduits d'argile, palafittes des régions lacustres, *terramares* dans les région, marécageuses, avec fossés tout autour. Les morts sont toujours enterrés dans une position accroupie. Dans la dernière période apparaît l'incinération. Le costume assez compliqué dans la région égéenne (pour les femmes : jupes à volants, corsage très échancré, nombreux bijoux ; pour les hommes, tuniques et manteaux) est beaucoup plus sobre en Scandinavie. Il faut signaler, dans les productions artistiques, les statues stéatopyges. Quant au langage on ne connaît des Égéens qu'une écriture idéographique puis plus tard linéaire et probablement syllabique. Beaucoup de signes (svastika, roue, etc.), témoignent d'un certain symbolisme religieux.

A l'âge du bronze, succéda *l'Age du Fer*. L'industrie du fer est probablement venue en Grèce d'Égypte où ce métal, d'ailleurs précieux, fut connu dès le milieu du second millénaire avant notre ère, ou bien de Mésopotamie où l'industrie du fer florissait depuis le XIII[e] siècle avant notre ère. On divise l'âge du fer en deux périodes, la plus ancienne ou de *Hallstatt* (nécropole de ce nom en Basse-Autriche) coïncide avec la période dipylienne ou de la protohistoire grecque. Elle s'étend pour la Grèce, l'Italie et l'Europe Centrale, respectivement de 1200 à 800, de 1000 à 700 et de 1100 à 500 avant J.-C. Cette période dans sa première phase dipylienne est caractérisée par une ornementation géométrique de très longues épées de fer avec poignée ornée d'un bouton ; dans sa seconde phase, *étrusque*, par une ornementation zoomorphe ou phytomorphe, des épées plus courtes, avec des ornements serpentiformes. Les modi-

(1) S. Reinach, *Mirage oriental ; L'Anthropologie*, 1894, p. 539 et 699. — A. Evans, *Eastern Question ; Rep. Brit. Assoc.*, 1896, p. 911. — Montelius, *l. c.* — Much, *Die Kupferzeit in Europa*, Jena, 1893.
A. Evans, *l. c.* (*East. Quest.*). — Sal. Reinach, *L'Anthropol.*, 1893, p. 731. — Montelius, The Tyrrhenians, etc. ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXVI (1897), p. 254, *pl.* ; et *Pre-classical Chronology in Greece ; Ibid.*, p. 261.

fications locales limitent quatre provinces : Centrale ou Danubienne, Rhin et Rhône, Sud-Orientale, et Nord-Est entre Elbe et Oder. La seconde période plus récente de l'âge du fer a été appelée *Marnienne* (*late Celtic* des auteurs anglais), ou période de *la Tene*, localité suisse des bords du lac de Neuchâtel, où se trouve une des plus riches stations du temps. Cette période a duré en France et en Europe Centrale d'environ 500 au début de l'ère chrétienne ; deux ou trois siècles de plus dans le nord de l'Allemagne et en Scandinavie. Le centre de dispersion est la région du Rhin, patrie primitive des Celtes dont la puissance était dominante au IIIe siècle avant notre ère. La civilisation est déjà beaucoup plus avancée, épées à pointe légèrement arrondie, fibules en arc avec talon spécial, colliers d'or ou de bronze portés d'abord par les femmes, puis par les guerriers, poterie céramique modelée au tour, monnaie, etc. L'Age du Fer en Europe Orientale offre un aspect spécial : il se révèle par des tumuli ou « kourganes » en Russie méridionale, et à l'époque scythique (VIIe avant au Ier après notre ère), ainsi qu'à l'époque sarmate (Ier au Ve siècle de notre ère), lesquels renferment des objets en or et en argent, montrant une influence de la culture grecque.

Le type physique des habitants de l'Europe à l'âge du bronze varie suivant les pays. En Angleterre, ce sont des sous-brachycéphales (ind. céph. 81) dont les restes, trouvés dans les « *round barrows* » (tumuli arrondis) ont été décrits par THURNAM et BEDDOE. En Suède et en Danemark, ce sont des dolichocéphales ou des mésocéphales, grands et blonds, autant que l'on peut en juger par les restes des chevelures trouvées dans les sépultures (MONTELIUS et SÖREN HANSEN). Dans la vallée du Rhin et dans l'Allemagne méridionale, ce sont des dolichocéphales typiques, de taille au-dessus de la moyenne (type des Reihengräber ou des tombeaux en rangées, créé par HOLDER et étudié par RANKE, LEHMANN-NIETSCHE et autres). En Suisse, dans les palafittes, aux brachycéphales néolithiques dont nous avons parlé, succèdent, à l'âge du bronze, les dolichocéphales analogues à ceux de l'Allemagne. Pendant la période hallstattienne de l' « âge du fer », on remarque la persistance du type dolichocéphale et grand dans les tombeaux en rangées des vallées du Rhin et du Mein ; tandis que pendant la période suivante du même âge (celle de La Tène ou Marnienne) on constate, dans les formes des crânes exhumés des sépultures, une

diversité presque aussi grande que celle qui se voit dans les populations actuelles.

Les âges du bronze et du fer touchent déjà, comme on a pu le voir, dans certaines régions, à la période historique, période des voyages des Phéniciens, du plein développement de l'Égypte, de l'origine de la civilisation grecque ; et cependant, il est fort difficile de dire à quels peuples connus de l'histoire il faut attribuer les civilisations caractéristiques de chacune des périodes de l'âge des métaux, et quelles ont été les langues parlées par ces peuples. La plupart des historiens admettaient, jusqu'à ces derniers temps, que les Euscariens et peut-être les Ligures ou Lygiens de l'Europe occidentale, de même que les Ibères et les Égéens (1), furent des « autochtones » ou, mieux, des peuples Européens les plus anciennement connus de l'histoire. Ce seraient donc les descendants probables des Européens paléolithiques, des races de Néanderthal et de Chancelade. De plus, suivant les linguistes et les historiens, ces peuples auraient parlé des langues *anaryennes*. A un certain moment, que d'ARBOIS DE JUBAINVILLE (2) place vaguement à vingt ou vingt-cinq siècles av. J.-C., et HIRTH entre 1800 et 1600 av. notre ère, l'Europe aurait été envahie par les *Aryens* venant d'Asie, qui imposèrent leurs langues aux autochtones. Le basque actuel, dérivé de l'Euscarien, serait le seul idiome ayant survécu à cette transformation. Le point capital pour l'histoire ethnographique de l'Europe serait donc, suivant les linguistes, l'arrivée des Aryens.

Mais qu'étaient ces Aryens ? Personne ne le sait au juste.

Il n'entre pas dans notre programme de donner l'historique de la controverse aryenne (3). Contentons-nous de dire que des savants très autorisés (POTT, GRIMM, MAX MULLER) ont longtemps soutenu, sans aucune preuve sérieuse, l'existence non seulement d'une langue primitive aryenne, qui donna origine aux idiomes de presque tous les peuples de l'Europe, mais encore d'une « race aryenne », qui aurait pris naissance « quelque part » en Asie et dont une partie

(1) Les Egéens sont mentionnés dans les textes égyptiens dès les premières dynasties sous le nom général de *Hanebu*. Plus tard (au 14e et 13e siècles av. J.-C.) on trouve les noms spécialisés de *Keftiu* pour les Crétois, de *Tourscha* pour les Tyrsènes de Lemnos et des côtes voisines, les Akaouscha (Achéens), etc., auxquels sont joints les peuples d'origine égéenne de l'Asie Mineure, comme par exemple les *Iliouna* (gens d'Ilion-Troie) et les *Schardina*, gens de Sardes en Lydie que W. MAX MULLER (*Europa und Asien*, 1894) attribuait à tort aux insulaires de la Sardaigne (DUSSAUD, *l. c.*, p. 452).

(2) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les anciens habitants de l'Europe*, nouv. édit., Paris, 1889, t. I, p. 201.

(3) Voy. pour cet historique : ISAAC TAYLOR, *L'origine des Aryens*, trad. franç. par de VARIGNY, Paris, 1895, chap. I, et S. REINACH, *L'origine des Aryens*, Paris, 1892.

aurait émigré vers l'Inde et la Perse, tandis que le reste se dirigea par petites étapes en Europe. Des générations de savants ont vécu sur cette hypothèse, qui n'avait, en définitive, pour bases que des aphorismes, tels que « ex oriente lux » mis en avant par POTT ou l' « impulsion irrésistible vers l'ouest » inventée par GRIMM. Il faut dire cependant que des voix autorisées se sont fait entendre contre cette hypothèse dès qu'elle fut mise en circulation ; elles venaient de la part des linguistes comme LATHAM (1855), des ethnographes comme d'OMALIUS D'HALLOY, des anthropologues comme BROCA (1864) ; mais c'est seulement vers 1880 qu'une réaction assez vive se produisit contre les idées en cours ,et elle vint du camp des linguistes eux-mêmes. DE SAUSSURE, SACYE, et d'autres encore, revenant sur les idées exprimées déjà bien avant par BENFEY, observaient, avec raison, que la prétendue parenté étroite du sanscrit et du zend avec la langue aryenne primitive tient uniquement à ce que les formes archaïques de ces deux idiomes se sont conservées jusqu'à nos jours dans les monuments écrits, tandis que les langues aryennes de l'Europe ne possèdent pas des documents aussi anciens. Ils disaient, en outre, que les langues européennes actuelles, telles que le lithuanien, par exemple, sont beaucoup plus près des formes aryennes primitives que les idiomes asiatiques, le hindi par exemple. Quant à l'origine asiatique des Aryens, un coup assez rude a été porté à cette deuxième hypothèse par POESCHE et par PENKA, qui, reprenant les idées de LINNÉ et de d'OMALIUS D'HALLOY sur l'existence exclusive en Europe des populations blondes, identifièrent ces populations, sans aucune preuve il est vrai, avec les Aryens (1). En réalité, l'hypothèse de la « race aryenne blonde » grande et dolichocéphale (fig. 217), née sur place, n'a pas plus de consistance que celle de la « race aryenne » tout court venant de l'Asie.

L'anthropologie est impuissante à dire si les antiques propriétaires des crânes dolichocéphales en Europe septentrionale parlaient une langue aryenne ou non. D'ailleurs, les travaux des linguistes modernes, Oscar SCHRADER (1) en tête, démontrent qu'on ne peut plus parler aujourd'hui d'une « race aryenne », mais uniquement d'une *famille de langues aryennes* et peut-être d'une *civilisation*

(1) TH. POESCHE, *Die Arien*, Jena, 1878 ; PENKA, *Die Herkunft der Arien*, Wien, 1886. Cette identification a été exploitée par plusieurs savants, surtout par O. AMMON (*l. c.*). en Allemagne, et V. DE LAPOUGE (*Sélections sociales*, Paris, 1895) en France, pour la construction de théories sociologiques assez hardies.

(1) OSC. SCHRADER, *Sprachvergl. u. Urgesch.*, 2e éd., Jena, 1890. — HIRTH, *Die Indogermanen*, Strassburg, 1907, av. bibliographie et cartes.

aryenne primitive, celle qui avait précédé la séparation des différents idiomes aryens de leur souche commune.

Cette civilisation, telle que la reconstitue O. SCHRADER, diffère beaucoup de celle qu'avait retracée PICTET dans son essai de « Paléontologie linguistique ». Ce fut quelque chose d'analogue à la civilisation néolithique : les métaux y étaient inconnus (sauf peut-être le cuivre), mais l'agriculture et l'élève du bétail y ont été déjà assez développés. Cependant, rien ne prouve que des peuples, parlant des langues anaryennes, n'aient été en possession de cette même civilisation, qui se serait développée chez eux d'une façon autonome. De là, l'inutilité de la recherche d'un centre d'où serait partie cette culture aryenne. La seule question que l'on puisse se poser encore, c'est celle du point initial de la diffusion des langues aryennes en Europe. Ce point initial, personne ne le cherche plus aujourd'hui en Asie. Il est en Europe et il s'agit de le préciser (S. REINACH).



Fig. 217. — Insulaire de Lewis (Hébrides). Race nordique. (*Photo. Beddoe.*)

LATHAM et d'OMALIUS D'HALLOY plaçaient l'habitat de leurs Aryens primitifs dans le sud ou le sud-est de la Russie. PENKA l'avait mis en Scandinavie. D'autres savants choisirent des points intermédiaires entre ces extrêmes (1).

En somme, la « question aryenne » n'a plus aujourd'hui l'impor-

(1) D'après HIRT (*Die Urheimat. d. Indogermanen ; Geogr. Zeitsch.*, t. I, Leipzig, 1895, p. 649) et son ouvrage *Die IndoGermanen*, Strasbourg, 1907 (Cf. FEIST, *Indogermanen und Germanen* Halle, 1914) le centre de dispersion de la langue aryenne primitive se trouverait au nord des Carpathes, dans la région lettolithuanienne. De ce point seraient partis deux courants linguistiques, contournant les montagnes à l'ouest et à l'est : le courant occidental, après s'être répandu en Allemagne (langues germaniques), déposa les langues celtiques dans la haute vallée du Danube et s'infiltra d'une part en Italie (langues latines), d'autre part en Illyrie, Albanie et Grèce (langues hellénoillyriennes). Le courant oriental forma les langues slaves dans les plaines traversées par le Dniepr, puis se propagea par le Caucase en Asie (langues iraniennes et le sanscrit). De cette façon se trouveraient justifiées, d'une part, la parenté de moins en moins marquée entre les différentes langues aryennes actuelles et l'idiome commun primitif, et, d'autre part, la diversité entre les deux groupes, occidental et oriental, de langues aryennes. (Cf. VON BRADKE.)

tance qu'on lui prêtait jadis. Tout ce que nous pouvons supposer légitimement, c'est qu'à l'époque voisine de l'âge néolithique, les habitants de l'Europe ont été *aryanisés* au point de vue de la langue, sans changement notable dans la constitution de leur type physique, ni, probablement, de leur civilisation.

MIGRATION DES PEUPLES EUROPÉENS A L'ÉPOQUE HISTORIQUE

Des volumes seraient insuffisants pour décrire tous les mouvements et les dislocations des peuples européens. Nous ne pouvons que rappeler ici les faits les plus saillants et les plus sûrs (1). A part les textes égyptiens qui datent des premières dynasties et qui se rapportent exclusivement aux régions de la Méditerranée orientale, les documents historiques sur l'Europe sont tous grecs ou romains ; les plus anciens, les chroniques de PAROS, furent écrites vers 263 avant notre ère. Les documents tant soit peu sûrs ne remontent guère au delà du VIIIe siècle avant J.-C., pour la région méditerranéenne et au delà du IIe ou IIIe pour le reste de l'Europe. Mais la linguistique, la toponymie, les traditions et surtout l'archéologie proto-historique, nous ouvrent des horizons plus lointains allant jusqu'au troisième millénaire avant J.-C.

Les peuples européens les plus anciennement connus de l'Histoire sont les *Ibères*, les *Ligures*, les *Pelasges* et les *Thraces*. Les premiers mentionnés comme existant déjà au XVIe siècle avant J.-C. dans la presqu'île Ibérique ont colonisé la Sardaigne. Une de leurs divisions, les *Sicanes* se sont répandus en Italie centrale et méridionale. Les Ligures, d'abord établis dans le sud de la Gaule, passèrent ensuite en Italie où une de leurs fractions, les *Sicules*, repoussa jusqu'en Sicile les Sicanes. Les Pelasges, population protohellénique de l'Épire, de la Thessalie, de la Macédoine et de la Grèce, sont signalés par les historiens au XVIIIe siècle avant J.-C. Les Thraces occupaient le nord de la presqu'île Balkanique dès le XVe siècle avant notre ère. Ils s'avancèrent ensuite dans le pays entre le Danube et la Strouma refoulant Brisges, Phrygiens et Pelasges. Il y a beaucoup de probabilités pour que les descendants des

(1) Voir dans l'excellent manuel de G. DOTTIN, *Les anciens peuples de l'Europe*, Paris, 1916, un exposé succinct mais solide des faits se rapportant aux peuples préhistoriques de l'Europe. E. PITTARD, *Les Races et l'Histoire*, Paris 1924.

Ibères se soient conservés dans les régions où domine actuellement la race Ibéro-insulaire (Voy. p. 411), tandis que ceux des Ligures se retrouveraient de nos jours dans les régions de race Européenne-littorale (Voy. p. 413). Quant aux Pelasges, il est douteux qu'il en subsiste des descendants après les infinis mélanges qu'ont subis ces populations au contact des Hellènes, des Thraces, des Phrygiens, etc...

A ces trois peuples, il convient d'ajouter, malgré leurs affinités iraniennes, les *Scythes*, dont l'existence est mentionnée au xv[e] siècle avant notre ère et dont les mœurs nomades ont été décrites par Hérodote et Hippocrate. Venus de la vallée de l'Araxe (Transcaucasie), ils s'installèrent dans la Russie méridionale, entre le Dniéper et le Don. Au nord, ils avaient pour voisins les *Agathyrces*, peuple efféminé dont les coutumes se rapprochaient beaucoup de celles des Thraces. On connaît les « Amazones » et le rôle qu'elles jouaient chez les Scythes. On croit que c'est de leurs unions qu'est issu le peuple *Sauromathe* qui s'étendit progressivement depuis la Caspienne jusqu'à la Baltique. Selon les auteurs anciens, les Scythes avaient la carnation blanche, les cheveux blonds et les yeux bleux.

La fin du deuxième millénaire avant J.-C., marque un mouvement très étendu des peuples européens. C'est l'époque des expéditions des Achéens et des Danaéens contre les peuples d'Asie Mineure, de la prise de Troie (1180). Puis vers 1100 l'invasion dorienne du Péloponèse, forçant les habitants à émigrer en Asie Mineure ; la fondation par les Phéniciens, peuple d'Asie Mineure parlant une langue sémitique, de colonies dans toute la Méditerranée (Gades ou Cadix) qui précéda l'expansion coloniale grecque en Asie Mineure, dans la Mer Noire, en Italie, en France (fondation de Marseille en 600).

Les *Turses* ou *Tyrrhéniens* (fraction des Pelasges ?) apportèrent dans l'Italie centrale la civilisation mycénienne et fondèrent la nation *étrusque* dont on connaît peu de choses malgré de nombreuses inscriptions malheureusement trop courtes et jamais bilingues. Leur empire après s'être étendu en Campanie et à Capoue sombra en 396.

L'Europe centrale fut, vers ces époques, probablement occupée par des populations celtiques qui, de leur patrie primitive entre le Danube et le Rhin, se sont répandues dans la vallée moyenne du

Danube, plus tard dans le Nord de la Gaule pour gagner ensuite l'Angleterre (anciens Celtes des archéologues anglais, Celtes galéiques des Linguistes) et l'Espagne où plusieurs historiens anciens citent des peuples *celtibères*. Le sud de la Gaule peuplé d'Ibéro-Ligures et de Ligures ne fut envahi qu'en 400 et 218 avant J.-C. Au IVe siècle, les Thraces se portent au nord du Danube, repoussant les Scythes et se répandant jusqu'en Germanie. Mais certaines de leurs tribus, notamment les Triballes, furent conquis par les Illyriens dont le nom n'apparaît dans l'histoire qu'au Ve siècle. Ils occupaient les sources de l'Angros (Morava) et une de leurs divisions, les *Venètes*, habitait la vallée de l'Eridan (Pô) qui est aujourd'hui l'habitat de la race adriatique ou dinarique. Puis nouveau mouvement : les *Celtes transalpins*, *Gaulois* ou Galates envahissent sous le nom de *Celto-Belges*, le Jutland, le nord de l'Allemagne, les Pays-Bas, l'Angleterre (nouveaux Celtes ou Bretons des auteurs anglais). Enfin, ils pénètrent vers 396 en Italie (1) où ils rencontrent leurs frères de race, culbutent les Étrusques qui les avaient subjugués et ne s'arrêtent qu'après avoir pris Rome (390).

Un peu plus tard, vers 300, les Celtes Scordisques fondent la ville de Sigidunum, la Belgrade actuelle, puis d'autres flots de Celtes, de Galates chassent de la vallée du Danube les Illyriens et les Thraces. Allant plus loin, ils atteignent le pays des Scythes. Les plus hardis pénètrent en Asie Mineure et s'installent dans le pays connu sous le nom de Galatie (279). A la fin de cette période, que l'on peut appeler « celtique » (du Ve au IIe siècle), l'histoire mentionne les Germains comme peuple analogue aux Celtes et hatitant au nord-est de ces derniers. Les premiers Germains, les « Teutons », venus des rivages du Kattegat, et les « Cimbres » occupèrent la Norique vers 113 avant J.-C. mais le nom de *Germani* n'apparaît que vers le Ier siècle de notre ère. Depuis ils se sont répandus en Gaule et en Italie. La conquête romaine de l'Europe transalpine, effectuée aux premiers siècles avant et après Jésus-Christ, impose la langue du Latium à la majorité des Celtes, aux Ibères, aux Italo-Celtes, et maintient les populations à peu près dans les mêmes limites durant trois siècles.

(1) A. Bertrand et Salomon Reinach, *Les Celtes dans la vallée du Pô*, Paris, 1894 — Dottin, *Manuel de l'Antiquité celtique*, 2e éd. — C. Jullian, *Histoire de la Gaule* t. I. — D'Arbois de Jubainville, *l. c.*, t. 2, p. 297. — Mullenhof, *Deutsche Altertumskunde*, Berlin, 1870-1891. — Geffroy (A.), *Rome et les Barbares*, Paris, 1874. — Feist-*l. c.*

La période qui s'étend du IIe au VIe siècle de l'ère chrétienne comprend la grande époque historique des « migrations des peuples ». Dans cette période, nous voyons les *Slaves* se propager dans toutes les directions : vers la mer Baltique, au delà de l'Elbe, dans le





Fig. 218 et 219. — Race nordique (Norvégien). (*Boule. Hommes fossiles.*)

bassin du Danube et au delà, dans la presqu'île Balkanique ; ce mouvement détermine celui des *Germains*, qui envahissent le sud-est de l'Angleterre (Angles, Saxons, Jutes), la Belgique, le nord-est de la France (Francs), la Suisse et l'Alsace (Alemanni), le sud de l'Allemagne (Baiouvares), et se répandent même au delà des Alpes (Longobards). Les Celtes, à leur tour, pressent de plus en plus les Ibères dans le sud-ouest de la France et en Espagne, tandis que les Italo-Celtes absorbent peu à peu le reste des Étrusques et des Ligures. Vers la fin de cette époque, un dernier flot d'invasion, celui des Huns (Ve siècle), des Avares (VIe) et d'autres tribus apparentées, jette encore la perturbation en Europe, se propage jusque dans les plaines de la Champagne, puis se retire, coupe les Slaves en deux groupes (septentrional et méridional) et se repose dans les plaines de la Hongrie, occupées déjà en partie par les Daces, depuis des siècles. Presque en même temps , les Bulgares se transportent des bords du Volga sur les deux rives du Danube. Après le VIe siècle, d'autres mouvements ethniques, moins généraux, mais non moins importants, se produisent sur tous les points de l'Europe. Au Xe ou IXe siècle a lieu l'invasion des Varègues (Scandinaves ou Lettes ?) dans le nord-ouest de la Russie. Au IXe siècle, les Hongrois, pressés

par les tribus des Petchenègues et des Polovtsis dans le sud de la Russie, franchissent les Carpathes et s'installent dans la vallée de la Tisza. Du IXe au Xe siècle, les Normands ou Northmans (Danois, Scandinaves) s'établissent dans le nord et dans l'est des Iles Britanniques, ainsi que dans le nord de la France, dont une partie porte encore leur nom. Presque à la même époque (Xe à XIe), les Arabes sont maîtres de la péninsule Ibérique, du sud de l'Italie et de la Sicile ; ils se maintiendront au sud du Guadalquivir jusqu'au XVe siècle. Dès le XIIe siècle, les Germains refoulent les Slaves occidentaux jusqu'aux bords de la Vistule, ce qui détermine l'expansion des Slaves orientaux vers le nord-est aux dépens des tribus finnoises. Au XIIIe siècle arrivent les Mongols ou mieux les hordes turco-mongoles ; ils occupent toute la Russie (jusqu'à Novgorod au nord), et pénètrent en Europe jusqu'à Liegnitz, en Silésie. Ils se retirent bientôt de l'Europe occidentale, mais restent jusqu'au XVe siècle dans l'est de la Russie et même jusqu'au XVIIIe siècle en Crimée et dans les steppes de la Russie méridionale. Enfin, le XIVe et le XVe siècle voient l'invasion des Turcs-Osmanlis dans la péninsule Balkanique, en Hongrie et jusque dans la basse Autriche, ainsi que la migration de Petits-Russiens dans le haut bassin du Dniepr. C'est vers le XVIe siècle que commence le mouvement accentué des mêmes Petits-Russiens vers les steppes de la Russie méridionale et la marche lente mais sûre des Grands-Russiens au delà du Volga, vers l'Oural et plus loin, dans la Sibérie, mouvement qui continue encore de nos jours. Nous ne pouvons que mentionner les autres migrations ou colonisations plus restreintes, celle des Illyres et des Albanais dans le sud de l'Italie et en Grèce, celle des Allemands en Hongrie, en Roumanie et en Russie, etc., de même que l'arrivée des peuples non européens, *Tsiganes* et *Juifs*, qui sont disséminés aujourd'hui parmi toutes les nations de notre continent.

II. RACES EUROPÉENNES ACTUELLES

Partant de ce fait que les peuples, ou les nations de l'Europe, comme ceux de toute la Terre d'ailleurs, sont formés des mélanges, à doses diverses, de plusieurs races ou variétés (Voy. l' « Introduction »), nous avons cherché, en groupant les caractères précis, soigneusement relevés sur plusieurs millions d'individus,

et concernant la taille, la forme de la tête, la pigmentation et quelques autres particularités somatiques, à déterminer les éléments constitutifs de ces mélanges. Nous sommes arrivé ainsi à dégager,

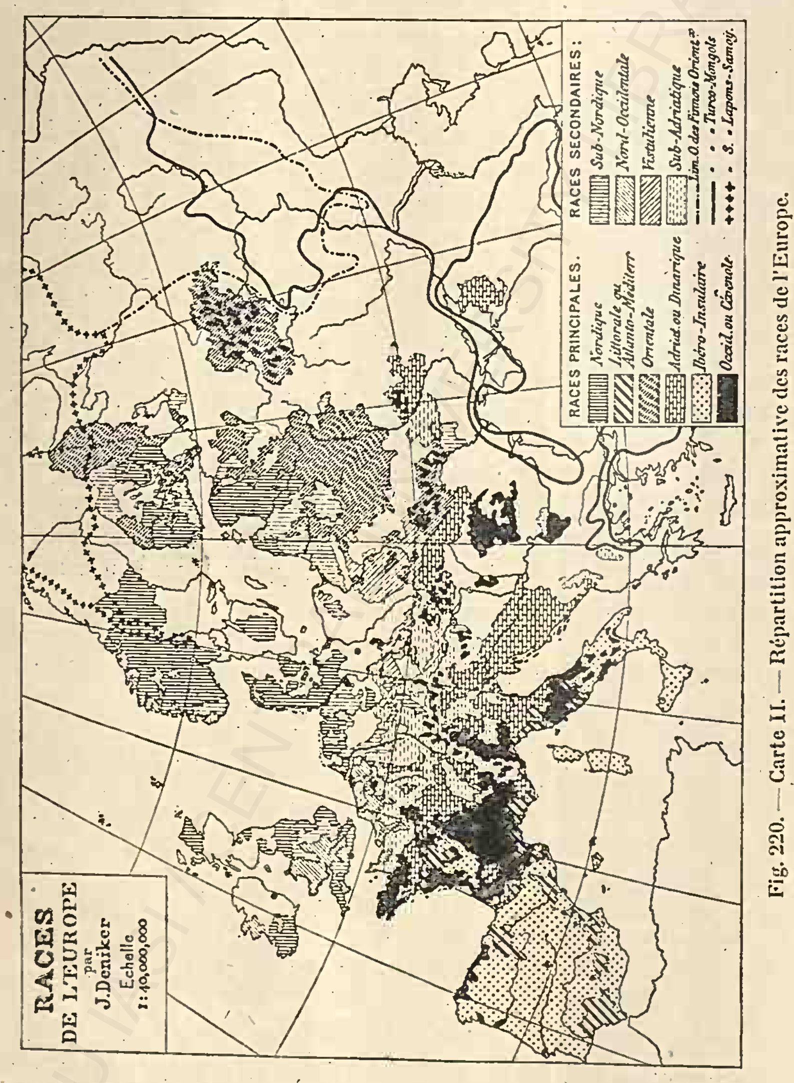


Fig. 220. — Carte II. — Répartition approximative des races de l'Europe.

à reconnaître l'existence de six races principales et de quatre races secondaires, dont les combinaisons en diverses proportions constituent les différents « peuples européens » proprement dits, distincts

des peuples d'autres races, lapone, ougrienne, turque, mongole, etc., que l'on rencontre également en Europe (1).

Voici en résumé la caractéristique et la distribution géographique de ces races, que nous désignons, pour éviter toute interprétation tirée des considérations linguistiques, historiques ou nationalistes, d'après leurs principaux caractères physiques ou, pour abréger, d'après les noms géographiques des régions dans lesquelles ces races sont le mieux représentées, le moins mêlées.



Fig. 221. — Jeune « farmer » de Sussex. Dolichoc. blond.. Race nordique. (*D'après Beddoe.*)

Nous avons en Europe tout d'abord *deux races blondes* : une dolichocéphale, de très grande taille (race Nordique) et une autre sous-brachycéphale, relativement petite (race Orientale). Viennent ensuite *quatre races brunes* : deux de petite taille, dont l'une (Ibéro-insulaire) est dolichocéphale, l'autre (Cévenole ou Occidentale) brachycéphale ; puis, deux de grande taille, dont l'une est sous-dolichocéphale (Littorale), l'autre brachycéphale (Adriatique). Parmi les quatre races secondaires, deux se rattachent à la race blonde, tandis que deux autres peuvent être considérées comme intermédiaires entre les races blondes et brunes (Voy. carte II). Voici quelques détails sur ces races.

1° *Race blonde, dolichocéphale, de très grande taille*, que l'on peut appeler *race Nordique*, parce que ses représentants sont groupés presque exclusivement dans le nord de l'Europe. Caractères prin-

(1) Voy. pour les détails : J. DENIKER, *Les races de l'Europe ; Bull. Soc. d'Anthropol.*, 1897, p. 189 et 291 ; *L'Anthropologie*, 1898, p. 113 (av. carte) ; et *Les races de l'Europe*, 1re partie, *L'indice céphal.*, Paris, 1899 (carte color.), 2e partie, *la Taille en Europe*. Paris, 1908, suivie de deux suppléments : *les Turcs-Tatars et les Caucasiens ; les Finno-Ongriens* ; Bull. et Mém. Soc. d'Anth., Paris, 1909. — Cf. RIPLEY, *Racial geogr. of Europe ; Appleton's popul. sc. monthly*, New-York, années 1897, 1898 et 1899.

cipaux : taille très élevée : 1 m. 73 en moyenne (1) ; cheveux blonds, souvent roussâtres, ondulés ; yeux clairs, pour la plupart bleus ; tête allongée, dolichocéphale (ind. céphal. sur le vivant : de 76 à 79) ; peau d'un blanc rosé ; face allongée, nez proéminent, droit. Le type pur ou légèrement atténué de cette race, dont les figures 217 à 222 représentent assez bien les traits principaux, est répandu en Suède, en Danemark, en Norvège (sauf la côte ouest) (2) ; dans le nord de l'Écosse ; sur la côte est et dans le nord de l'Angleterre ; en Irlande (sauf le nord-ouest) ; dans les îles septentrionales de Féroë ou Far-Oër ; en Hollande (au nord du Rhin) ; dans les pays Frisons ; dans l'Oldenbourg, le Schleswig-Holstein, le Mecklembourg ; enfin dans les provinces Baltiques de la Russie et parmi certains groupes de la Finlande (3). C'est la *race Kymrique* de BROCA, la *race Germanique* (*race des Reihengräber*) des auteurs allemands, ou enfin l'*Homo Europeus* de LAPOUGE.

A cette race se rattache une race secondaire, *blonde*, *mésocéphale*, *de grande taille*, dite *Sub-Nordique*, à face anguleuse, à nez retroussé, aux cheveux droits ; elle est répandue surtout dans l'Allemagne du Nord, parmi les Letto-Lithuaniens, en Finlande, sur la côte ouest de la Norvège.

2° *Race blonde, sous-brachycéphale, de petite taille* ou *race Orientale*, ainsi nommée parce que ses représentants sont presque exclusivement groupés dans l'est de l'Europe. Caractères principaux : taille peu élevée ($1^{m},63$ ou $1^{m},64$ en moyenne), tête modérément arrondie (ind. céph. 82 à 83 sur le vivant), cheveux droits, d'un blond cendré ou de filasse ; face carrée, nez souvent retroussé, yeux bleus ou gris. Les représentants de cette race sont les Blancs-Russiens, les Poliechtchouki des marais de Pinsk, certains Lithuaniens. A l'état de mélange, ce type est fréquent parmi les Vélikorousses ou Grands-Russiens du nord et du centre de la Russie, ainsi qu'en Finlande et en Prusse orientale (fig. 234 et 235, type atténué).

A cette race il faudrait rattacher une race secondaire, *blonde*, *mésocéphale*, *de très petite taille* (race *Vistulienne*), dont les caractères se rencontrent fréquemment parmi les Polonais, les Kachoubes, ainsi que probablement en Saxe et en Silésie.

(1) Voy. aux Appendices I à III les chiffres relatifs aux différentes populations de l'Europe empruntés à nos travaux cités page 409.

(2) De nombreux travaux ont été publiés sur l'Anthropologie de la Suède et de la Norvège. On consultera entre autres les abondantes publications d'ARBO. Voir DENIKER, *Indice céphalique et Taille en Europe* déjà cité, pour les travaux parus jusqu'en 1908.

(3) K. HILDEN, *Die anthropologische Erforschung Finnlands*, Arch. f. Anth., 1921. Et l'on pourra se reporter au *Finska kranier* de Gustav. Retzius, Stockholm, 1878.

3° *Race brune, dolichocéphale, de petite taille*, appelée *Ibéro-insulaire* parce qu'elle est surtout répandue dans la presqu'île Ibérique (1) et dans les îles de la Méditerranée occidentale. On la rencontre cependant, un peu atténuée, en France (dans l'Angoumois, le Limousin, le Périgord), et en Italie (au sud de la ligne Rome-Ascoli). Caractères principaux : taille très petite (1m,61 à 1m,62 en moyenne), tête très allongée (ind. céphal. moyen de 73 à 76 sur le vivant), cheveux noirs, parfois bouclés, yeux très foncés, peau basanée, nez droit ou retroussé, etc. C'est en partie le « *rameau méditerranéen* » de SERGI (2) ou l'*Homo meridionalis* de certains auteurs (RIPLEY, LA POUGE). La figure 230 représente quelques traits de cette race, mais atténués par les mélanges.



Fig. 222. — Anglaise de Plymouth (Devon). Races nordique et Nord Occidentale mêlées (?) (*Phot. Beddoe.*)

(1) MENDES CORRÊA (*Origins of the Portuguese*. Americ Journ. of Physic. Anthrop. 1919) considère que le fonds principal de la population portugaise est constitué par les descendants des préhistoriques du type de Bannos-Chaudes. Les dernières enquêtes relatives à la taille relèvent celle-ci notablement au dessus du chiffre de 1,61 à 1,62 indiqué plus haut. La stature moyenne des Portugais doit être d'environ 1 m. 64. Pour ce qui touche à l'Espagne, de grandes enquêtes ont été entreprises par les anthropologistes de ce pays (F. Oboriz, Aranzadi, Hoyos-Sainz, etc. En attendant les publications définitives, voir de ce dernier : *Caractères généraux de la « Crania Hispanica »* C. R. du XIVe Cong. intern. d'Anth. et d'Archéol. préhist., Genève, 1912. Une forte partie du littoral de la Méditerranée espagnole semble occupée par des représentants de la race Atlanto-Méditerranéenne, dont la taille est bien plus élevée que celle des Ibéro-Insulaires.

D'ailleurs peut-être faut-il s'attendre à ce que certaines de ces classifications subissent, dans l'avenir, des modifications ?

(2) G. SERGI, *Origine... Stirpe Mediterranea*, Roma, 1895.

4° *Race brune, très brachycéphale, de petite taille*, dénommée *race Occidentale* ou *Cévenole* à cause de la localisation de son type le mieux caractérisé dans l'extrême ouest de l'Europe, dans les Cévennes, sur le Plateau Central et aussi dans les Alpes occidentales.



Fig. 223. — Pêcheurs de l'île Aran (N.-O. de l'Irlande). Race Nord Occidentale (?) (*Phot. Haddon.*)

Mais on la rencontre, un peu atténuée, en Bretagne (sauf le Morbihan), dans le Poitou, le Quercy, la moyenne vallée du Pô, en Ombrie, dans une partie de la Toscane, en Transylvanie et probablement au centre de la Hongrie. Mélangée avec d'autres races, elle se retrouve sur une foule de points de l'Europe, depuis le bassin de la moyenne Loire jusqu'à celui du Dniepr, passant par le Piémont, la Suisse centrale et orientale, la Carinthie, la Moravie, la Galicie et la Podolie. En Italie méridionale, elle se mélange avec la race Ibéro-insulaire. C'est la *race Celtique* ou *Rhétienne*, *Celto-slave*, *Ligure*, *Celto-ligure* de certains anthropologistes, l'*Homo Alpinus* de certains autres. Elle est caractérisée par le crâne très arrondi (ind. céphal. moyen sur le vivant de 85 à 87) ; par la petitesse de la taille (1^m,63 ou 1^m,64 en moyenne) ; par les cheveux bruns ou noirs, les yeux d'un brun clair ou foncé, par la face arrondie, le corps trapu (fig. 95, 96 et, comme type sensiblement atténué de la race, fig. 98).

5° *Race brune, mésocéphale, de grande taille, race Littorale* ou

Atlanto-Méditerranéenne, ainsi nommée parce qu'elle est répandue soit pure, soit à l'état de mélange, sur le pourtour de la Méditerranée (fig. 224), depuis Gibraltar jusqu'à l'embouchure du Tibre, et sur plusieurs points du littoral atlantique : du détroit de Gibraltar à l'embouchure du Guadalquivir, sur le golfe de Gascogne (fig. 228), dans la basse vallée de la Loire, etc. On ne la rencontre nulle part à plus de 200 ou 250 kilomètres de la mer. La race littorale est encore peu étudiée ; elle se distingue par sa dolichocéphalie modérée ou sa mésocéphalie (ind. céph. sur le vivant de 79 à 80), par sa taille au-dessus de la moyenne (1m,66) et par la coloration très foncée des cheveux et des yeux. Elle correspond assez bien à la « *race Méditerranéenne* » de HOUZÉ (1), à la *race de Cro-Magnon* de certains auteurs.



Fig. 224. — Jeune Arlésienne (Provence). Race littorale mêlée (?) (*Phot. communiquée par l'Ecole Anthr., Paris.*)

C'est probablement à la race Littorale qu'il faut rapporter une *race* secondaire dite *Nord-Occidentale, grande, sous-dolichocéphale, à cheveux châtains*, répandue surtout dans le nord-ouest de l'Irlande (fig. 223), dans le pays de Galles (fig. 38), et dans l'est de la Belgique.

6° *Race brune, brachycéphale, de grande taille*, appelée *Adriatique* ou *Dinarique* parce que ses représentants les plus purs se rencontrent sur le pourtour de l'Adriatique du Nord et surtout en Albanie, en Bosnie-Herzégovine, en Dalmatie, en Croatie. On les trouve aussi dans la Romagne, la Vénétie, parmi les Slovènes, parmi les

(1) HOUZÉ, *Caract. phys. des races européennes ; Bull, Soc. Anthr. Bruxelles*, t. II, 1883, 1er fasc. — PITTARD, *l. c.*

Ladins du Tyrol, parmi les Roumanches de la Suisse, ainsi que dans les populations du pays qui s'étend, du sud au nord, depuis Lyon jusqu'à Liége, entre la Loire et la Saône d'abord, puis sur le plateau de Langres, dans les hautes vallées de la Saône et de la Moselle, ainsi que dans les Ardennes. Dans tous ces pays, la race Adriatique apparaît avec ses caractères essentiels : taille élevée ($1^m,68$ à $1^m,72$ en moyenne), extrême brachycéphalie (85-86 d'ind. céphal.), cheveux bruns ou noirs, ondulés ; yeux foncés, sourcils droits ; face allongée, nez fin, droit ou aquilin ; teint légèrement basané. Les mêmes caractères, un peu atténués, se rencontrent chez les populations de la basse vallée du Pô, du nord-ouest de la Bohême, dans la Suisse Romande, en Alsace, dans le moyen bassin de la Loire, parmi les montagnards Polonais et Ruthènes des Carpathes, et enfin parmi les Malorousses ou Petits-Russiens et parmi les Albanais méridionaux et une partie des Grecs de l'ouest de la Grèce, et les habitants de la Serbie.

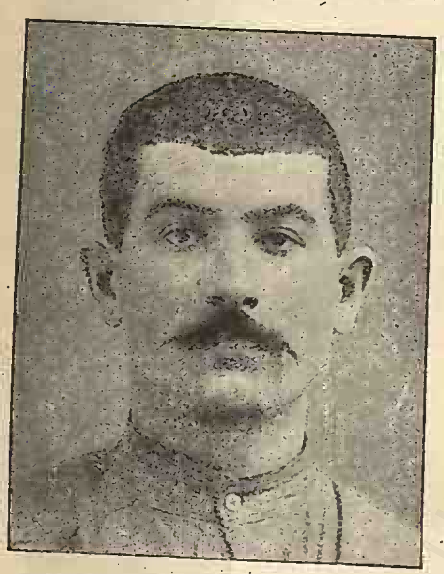


Fig. 225. — Français du départ. des Landes. Race Occidentale ou Cévenole. (*Phot. Collignon.*)

On peut rattacher à cette race principale une *race secondaire, un peu moins grande* (taille moyenne $1^m,66$) et *moins brachycéphale* (indice céphalique moyen de 82 à 85), mais ayant les cheveux et les yeux plus clairs. Cette race, que l'on pourrait appeler *Sub-Adriatique*, issue probablement du mélange de la race principale avec les grands mésocéphales blonds (race secondaire Sub-Nordique), est répandue dans le Perche, la Champagne, l'Alsace-Lorraine, les Vosges, la Franche-Comté, le Luxembourg, la Zélande (Hollande), le pays Rhénan, la Bavière, le sud-est de la Bohême, l'Autriche allemande, le centre du Tyrol, une partie de la Lombardie,

de la Vénétie et de la Roumanie. Elle correspond en partie à la *race Lorraine* de Collignon (1).

III. PEUPLES ACTUELS DE L'EUROPE

Les études linguistiques étant plus anciennes que les études anthropologiques, le classement des peuples de l'Europe le plus connu est celui qui est basé sur la différence des langues. Presque tout le monde sait que les groupes ethniques de notre continent sont en conséquence divisés en peuples « Aryens » et « Anaryens » Les premiers sont répartis : 1° en trois grandes familles linguistiques : *latine ou romane* dans le sud-ouest de l'Europe, *germanique* dans le centre et le nord, *slave* dans le sud-est ; et 2° en trois petites familles : *celtique* dans le nord-ouest du continent ; *helléno-illyrienne* dans le sud-est ; *letto-lithuanienne* dans le centre. Quant au groupe anaryen, il comprend : les *Basques*, les *Finno-Ougriens*, les *Turcs*, les *Mongols*, les *Sémites* et les peuples *Caucasiens*.

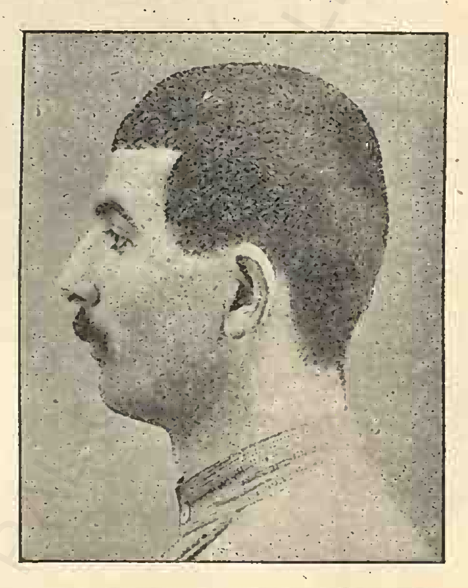


Fig. 226 — Sujet de la fig. précédente, vu de profil. (*Phot. Collignon.*)

Ces groupes sont assez hétérogènes comme type physique et comme civilisation. Que présentent de commun, par exemple, les deux peuples *latins*, comme les Portugais et les Roumains ? ou bien les deux peuples *slaves*, comme les Kachoubes, blonds, petits, trapus, agriculteurs paisibles de la plaine, et les Monténégrins, bruns, grands, élancés, pasteurs belliqueux de la montagne ? Quel contraste plus frappant peut-on imaginer que celui entre un Norvé-

(1) R. Collignon, *Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1883, p. 463 ; *L'Anthropologie*, 1890, n° 2.

gien, grand et blond, marin hardi, dont le pavillon flotte dans tous les ports du monde, et le montagnard du Tyrol septentrional, brun et petit, agriculteur sédentaire, dont l'horizon est borné par les



Fig. 227. — Basques.

cimes de ses montagnes ? Et cependant tous les deux sont réunis dans le groupe « germanique ».

Néanmoins, et ne serait-ce que pour faire mieux ressortir la différence entre les divisions linguistiques et celles que fournit l'ethnographie et l'anthropologie, nous allons passer rapidement en revue les « peuples » de l'Europe, d'après le groupement linguistique énoncé plus haut (1).

A. GROUPES ETHNIQUES « ARYENS. »

I. PEUPLES LATINS OU ROMANS, c'est-à-dire parlant les langues dérivées du latin. La majorité des linguistes les partagent en sept groupes distincts, à savoir : Français du nord, Languedocien-Catalan, Espagnol, Portugais-Galego, Italien, Roumanche-Ladin et Roumain.

1° Le *groupe français du nord* ou de la *langue d'oil*, comprend les populations (fig. 229) au nord de la ligne qui, partant de la Gironde

(1) MEILLET, *Les langues d. l'Europe nouv.*, Paris, 1918.

passe par Angoulême, Montmorillon, Montluçon, Lyon et les crêtes du Jura, pour aboutir au voisinage de Berne en Suisse (1). Parmi les nombreux dialectes qu'on y reconnaît, il faut mentionner à part le *wallon*, parlé dans la partie sud du département du Nord, en France, et dans la moitié méridionale de la Belgique (2), dans la commune de Malmédy et sur quelques points du grand-duché de Luxembourg.

Le français du nord est également parlé dans la partie ouest de la Lorraine et de la basse Alsace, ainsi que sur plusieurs points de la haute Alsace.

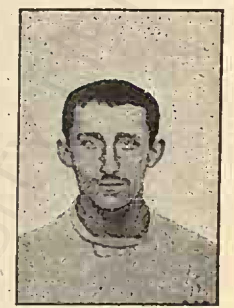


Fig. 228.— Basque français, type assez pur. (*D'après Collignon.*)

2° Le *groupe languedocien-catalan* ou de *langue d'oc*, situé au sud de la ligne que nous avons indiquée plus haut, comprend quatre grandes divisions dialectales qui font distinguer les *Gascons*, au sud de la Garonne (fig. 225, 226, 230), les *Languedociens* et les *Provençaux* (fig. 224), tout en admettant le groupe mixte dit *Rhodanien* (bassin du haut Rhône, Suisse romande, Savoie et les *vallées* françaises du Piémont ; 800.000 environ d'après le recensement 1911) (3), et le groupe *Catalan* (Roussillon en France, Catalogne, Valence et Baléares en Espagne, et un point sur la côte ouest de la Sardaigne).

3° et 4° Le groupe *espagnol* comprend les peuples de langue *castillane*, c'est-à-dire toute la population de l'Espagne, sauf les Catalans et les habitants de Galice ; ces derniers parlent le *galego*, idiome voisin du portugais, et constituent avec la population du Portugal notre 4e groupe linguistique, *Portugais-Galego*.

5° Le *groupe italien* comprend les Italiens (4) de la Péninsule, de Sicile, de Sardaigne et les habitants de la Corse, du Tyrol méridional (au sud de Botzen), du Canton suisse de Tessin et de quelques autres parties de la Suisse (Valais, Grisons, etc... 300.000 environ d'après le recensement de 1911), du littoral ouest de l'Istrie et de

(1) Ch. de Tourtoulon et Bringuier, *Limite de la langue d'oc., etc.* ; *Arch. Miss. se.*, Paris, 1876, *carte*. — Cf. *Rev. Ec. Anthr. Paris*, 1891, p. 218.

(2) Province de Namur, à peu près la totalité des provinces de Hainaut, de Liége et de Luxembourg, ainsi que la partie sud du Brabant. Cf. Bremer, *Nationalit. und Sprache in Belgien*, Stuttgart, 1887 (*carte*).

(3) H. Gaidoz, *Die französisch. Thäler Piemonts* ; *Globus*, p. 59, 1891, *carte*. — Suchier, *Le Français et le Provençal*, trad. par Monet, Paris, 1891.

(4) V. F. Pullé, *Profilo antropologia dell' Italia* ; *Archivio per l'Antr.*, 1898, fasc. 1 ; cartes.

plusieurs agglomérations urbaines de la Dalmatie. L'idiome italien entre aussi dans la formation du jargon *maltais*, issu en grande partie de l'Arabe.

6° Le *groupe roumanche-ladin*, ou *rhéto-romain* est formé par les Roumanches du sud du canton des Grisons (40.000 environ d'après le recensement de 1911) et par les Ladins du sud-est du Tyrol. Ce sont probablement les restes de l'ancienne population alpine ayant adopté la langue des Légionnaires romains du temps de la conquête. Ils sont d'ailleurs, sauf en Suisse (1), en voie de disparition comme unité linguistique ; leur langue fait place à l'Italien dans le Tyrol. Il en est de même des Frioulans en Italie que l'on rattache à ce groupe et qui forment la base de la population du bassin du Tagliamento.



Fig. 229.— Français d'Ouroux (Morvan). Race Occidentale mélangée. (*Photo. École d'Anthropo., Paris.*)

7° Le *groupe roumain* comprend les *Roumains*, répandus outre la Moldo-Valachie, dans la Transylvanie, l'est de la Hongrie, le Banat, le sud de la Bukovine, le nord-est de la Serbie, N.-W. de la Bulgarie, en Dobroudja, en Bessarabie et dans la basse-vallée du Dniester. On rattache aux Roumains, les *Aromounes* ou *Koutzo-Vlakhs*, ou *Zingare* de l'Épire et de la Macédoine, restes des anciens colons roumains dans ce pays et devenus pasteurs ; ils parlent un dialecte roumain modifié par le contact avec les Turcs, les Grecs, les Albanais (2). Les *Romeni*, *Farsaliotes*, de l'Albanie (environ 20.000), sont de la même souche (3). Il est bien possible que toutes ces populations valacho-adriatiques soient les restes des anciens Thraces, colons de l'époque romaine ; ils ont d'ailleurs en partie le type

(1) En Suisse (canton des Grisons) on fait de grands efforts pour conserver cette relique ethnique, qui possède toute une littérature. D'ailleurs, dans ce pays les Roumanches, qui ont leurs écoles, sont en voie d'augmentation.

(2) Pour les Roumains, voy. Dr. N. MANOLESCU, *Igiena Teranului*, Bucarest, 1895. — Pour les Koutzo-Vlakhs, S. WEIGAND, *Die Aromunen*, t. I, Leipzig, 1895, pl. et carte. — A. J. WACE et M. S. THOMPSON, *The nomads of the Balkans*, London, 1914. — GIUFFRIDA-RUGGERI, *I Vallachi dell'Adriatico*, *Rev. ital. de Sociol.*, 1916, fasc. 5 et 6.

(3) BURILEANU, C. N., *I Romeni di Albania*, Bologne, 1912.

de la race dinarique ou adriatique, qui forme le noyau de la population de l'ouest balkanique ; pas très grands, généralement châtains, à face arrondie, nous les avons signalés déjà comme un type à part (les *Morlaques* de Dalmatie) (1) fait qu'ont confirmé les renseignements recueillis par le Dr RIVET en 1917.

Il n'y a aucune unité de type dans ces sept familles linguistiques



Fig. 230. — Français dolichocéphales de la Dordogne. Race Ibéro-Insulaire (?). (*D'après une photo.*)

latines, ainsi parmi les Languedociens-Catalans, on constate la présence de trois races au moins : Occidentale ou Cévenole, qui domine sur le Plateau Central en France ; Littorale ou Atlanto-Méditerranéenne, prédominante en Provence et en Catalogne ; Ibéro-insulaire, que l'on trouve dans l'Angoumois comme en Catalogne (Voy. p. 413 et carte II). De même, dans le groupe Italien, on peut révéler l'existence des représentants de presque toutes les races européennes (sauf la Nordique) ; il suffit d'ailleurs de rappeler le contraste frappant entre le Vénitien, grand, châtain, brachycéphale, et l'habitant de l'Italie méridionale, petit, brun et dolichocéphale. C'est peut-être chez les Portugais qu'on rencontre le moins de variations ; la plupart appartiennent à la race Ibéro-insulaire, sauf dans le nord du pays, où l'on constate les mélanges avec la race Occidentale, comme chez les Galiciens de l'Espagne.

II. LES PEUPLES GERMANIQUES OU TEUTONIQUES sont divisés d'ordinaire en trois grands groupes linguistiques · Anglo-Frison, Scandinave et Allemand.

1° Les langues du groupe *anglo-frison*, dérivées probablement de l'ancien gothique, sont parlées par les *Frisons* du nord de la

(1) DENIKER, J., *La population de la Dalmatie*, *Bul. Mem. Soc. Anthr.*, Paris, 1886, p. 654. Peut-être les Koutzo-Valaques rentreront-ils dans le groupe sub-adriatique ?

Hollande et de l'extrême nord-ouest de l'Allemagne, puis par les habitants de l'Angleterre (fig. 221, 222 et 231) et d'une bonne partie de l'Écosse (fig. 217), de l'Irlande (fig. 223) et du pays de Galles (fig. 38), où l'anglais empiète de plus en plus sur le domaine des anciennes langues celtiques.



Fig. 231. — Anglais du Gloucestershire, type saxon. (*D'après Beddoe.*)

La langue anglaise, qui comporte plusieurs dialectes (1), est, en somme, l'idiome vieux-saxon, branche du bas allemand, importé dans l'île au ve siècle et modifié au xie siècle par la langue des Normands francisés.

2° Le *groupe scandinave* comprend les *Suédois*, les *Norvégiens* (fig. 218 et 219) et les *Danois*, ces deux derniers parlant le même idiome dano-norvégien, avce ses nombreux patois. Il faut joindre à ce groupe les *Islandais*. La langue suédoise est aussi répandue en Finlande (surtout sur la côte), comme la langue danoise l'est dans le Sleswig. Les *Islandais*, issus en grande partie des colons danois, parlent un dialecte spécial qui se rapproche beaucoup de la vieille langue nordique. Une branche de cette langue était encore en usage au xixe siècle dans les îles Ferroër, et on y imprimait dans cette langue au xviie. Actuellement, on y parle danois, malgré un fort mouvement en faveur d'une langue et d'une littérature ferroër (2).

3° Le *groupe allemand* ou *teutonique*. Les Allemands du Nord (Saxons, Hanovriens, etc.) parlent le *bas allemand* (*plattdeutsch, niederdeutsch*). Un des dialectes de cet idiome s'est transformé en langue *flamande* ou *hollandaise*, dont se servent les Néerlandais, ainsi que les Flamands du nord de la Belgique (3) et de quelques

(1) A.-J. Ellis, *English Dialects*, London, 1890, 2 *cartes* ; et autres publications de *l'Engl. Dialect. Society* (1873-98).

(2) A. C. Evensen, *La langue ferroënne*, *Bul. Soc. Propag. Lang. Etr. en France*, Paris, 1917, p. 118.

(3) Presque la totalité des deux Flandres, la moitié nord du Brabant, et les prov. d'Anvers et de Limbourg. Cf. Bremer, *l. c.*

cantons du département du Nord en France. Par contre, dans le sud, les *Alemanni* de la Suisse alemanique (2.600.000, d'après le recensement de 1911), d'une partie de l'Alsace, du grand-duché de Bade, les *Souabes* de ce dernier pays, de Würtemberg et de Bavière, les *Bavarois* de la Bavière orientale et les Allemands de l'Autriche, parlent le *haut allemand* (*Oberdeutsch*). Les Allemands du centre (*Thuringiens*, *Franconiens*, etc.) se servent de l'*allemand moyen* (*Mitteldeutsch*). C'est aussi la langue des habitants de la *Prusse* méridionale, tandis que dans le nord de ce pays le peuple, formé en partie des éléments slavo-lithuaniens germanisés depuis peu de siècles, parle le bas allemand. La limite entre le bas et le moyen allemand passe, à partir de la zone flamande en France et en Belgique, à peu près par Dusseldorf, Cassel, Dessau et, en contournant Berlin au nord, atteint le confluent de l'Oder et de la Warte, pour suivre le cours de celles-ci (1). Il existe en outre, en Europe, plusieurs colonies allemandes : dans la haute Italie (Settecommuni, etc.), en Bohême, en Hongrie et dans la Russie du Sud et du Sud-Est en Roumanie. La langue allemande est répandue dans les provinces baltiques de la Russie, en Pologne et en Autriche-Hongrie (2).

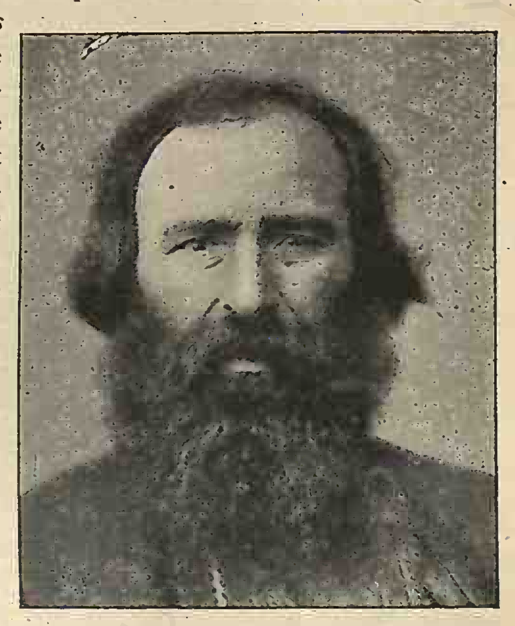


Fig. 232. — Charpentier russe du district de Pokrosk (gouv. Vladimir), 47 ans. (*Photo. Bogdanoff. Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

(1) R. Andrée, *Gränzen niederd. Spr.* ; *Globus*, 1891, t. LIX, n° 2.

(2) Voy. Langhans, *Deutsch. Kolon. Atlas*, Gotha, 1897, cartes n°s 3 à 7. Pour une vue d'ensemble superfic. sur les Allemands en général, voy. Ranke, *l. c.* (*Somatol. et Archéol.*) ; E. H. Meyer, *Deutsche Volkskunde* (Ethn. Folk-lore), Strasb., 1898 ; pour les Autrichiens : *Œster.-Ung. Monarchie*, t. IV et VI, Wien, 1888-89 ; pour les Bavarois : *Beitr. z. Anthr., etc. Bayerns*, Munchen (1876-1899).

Au point de vue somatologique, le groupe germanique n'est pas plus homogène que le groupe « latin ». Prenons, par exemple, les Anglo-Frisons. On trouve parmi eux au moins trois races, dans de multiples combinaisons. La race Nordique (Voy. p. 409 et carte II) domine dans les pays Frisons de l'Allemagne et de la Hollande (1), ainsi que dans la partie de l'Angleterre située au nord de la ligne Manchester-Hull, et sur le littoral est, au sud de cette ligne (fig. 217 et 221). La race secondaire Nord-Occidentale est prépondérante dans le centre de l'Angleterre (comté d'Oxford, de Hertford, de Gloucester (fig. 231), etc., tandis que l'influence de la race secondaire Sub-Nordique est surtout sensible dans les comtés de Leicester, de Nottingham, et sur la côte sud, sauf la Cornouaille et le Devon, où les races Nordique et Nord-Occidentale se contrebalancent (fig. 222). Le groupe scandinave est assez homogène, formé qu'il est surtout par la race Nordique (fig. 217 et 219). Mais dans le groupe allemand, les diversités recommencent et l'on y retrouve les éléments de presque toutes les races de l'Europe, sauf la Littorale et l'Ibéro-insulaire.

III. Les peuples slaves dont la patrie originaire se trouvait en Europe centrale, probablement entre le haut Oder et le moyen Dnieper (au nord des Carpathes, jusqu'à la Vistule et le Pripet) se sont, par la suite, différenciés en trois grands groupes linguistiques, oriental, occidental et méridional (2). Le *groupe oriental* comprend les *Grands-Russiens*, ou *Viélikorousses* (fig. 232 à 235), dont l'idiome est devenu la langue officielle et littéraire de toute la Russie ; les *Petits-Russiens* ou *Malorousses*, autrement dits *Ukrainiens*, ou mieux *Oukraïniens* ou *Rhutènes*, et les *Biélorousses*, ou *Blancs-Russiens*. Ces derniers habitent les bassins supérieurs du Dnieper de la Dvina

(1) Les derniers travaux anthropologiques concernant la Hollande montrent que ce pays renferme d'abondants représentants, surtout dans les provinces méridionales du type brachycéphale brun, de taille moyenne, dit celtique (Bolk, *Répartition du type brun et du type blond dans les Pays-Bas*, *Bull. et Mém. Soc. d'A.*, Paris, 1905.)

(2) Voy. pour les langues slaves : A. Pypine et Spassovitch, *Istoria*, etc. (*Hist. des littérat. slaves*, St-Pétersb., 1879, 2 vol., dont le 1er trad. en français par E. Denis en 1881) ; pour une vue d'ensemble superficielle : F. von Hellwald, *Die Welt der Slaven*. Berlin, 1890 ; Zograf, *Les Peuples de la Russie*, Moscou, s. d. (1895) ; *Œster.-Ung. Monarch.*, etc., t. IX, XI, XIV, XV (1891-96). — Tezner, *Die Slavem in Deutschland*, Braunschweig, 1903 (?). — L. Leger, *Le monde slave*, 2e Hachette, 1897, et surtout : L. Niederle, *La race slave* (*statistique, démographie, anthropologie*), trad. du tchèque par L. Leger, Paris (Alcan), 1910, av. Carte. — Pour l'ethnologie et l'archéologie : L. Niederle, *O Povodu Slovanu* (*Origine des Slaves*), Prague, 1897 (en tchèque), av. bibliog., et *Tchevietchestvo*, etc. (*l'Humanité préhistorique*), trad. russe, St.-Péters., 1898. Depuis 1917, E. Denis et R. de Caix, éditent le *Monde Slave*, *Rev. mens.*, Paris, 19, rue Cassette.

et de la Vistule jusqu'à la Pripet (affluent du Dnieper). Quant à la limite entre ceux-ci et les Grands-Russiens, elle suit *grosso modo* une ligne sinueuse de Souraj vers le Don, s'étend au nord de la province de Kharkov et de là au sud jusqu'à la mer d'Azov. Les Petits-Russiens de la Galicie orientale, de la Bukovine, du Nord et des parties voisines des Karpathes hongrois (4 millions environ en 1910) sont connus sous le nom collectif de Ruthènes, ou bien sous les noms locaux de *Houtzoules* en Bukovine, *Boïki, Lemki Toukholsti*, etc... (1). Les colonisateurs de la Russie orientale et septentrionale peuplée jadis par des tribus finno-ougriennes, ont été des Grands-Russiens ; les Petits-Russiens ont fondé beaucoup plus tard des colonies dans le sud et le sud-est de la Russie, peuplé jadis par des tribus turques.



Fig. 233. — Sujet de la figure précédente, vu de profil. (*Photo. Bogdanoff, Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

La majorité des Slaves orientaux sont agriculteurs et appartiennent sauf une faible portion (*Uniates* de Galicie et quelques Blancs-Russiens catholiques) à la religion grecque orthodoxe. Il faut distinguer parmi eux, un groupe social de guerriers-agriculteurs, les *Cosaques*, dont la formation remonte probablement au milieu du XVe siècle. Dès cette époque et au XVIe siècle, des aventuriers, des serfs évadés de Moskovie ou de Pologne et cherchant la « liberté », se réfugièrent dans les steppes du sud de la Russie, où ils vécurent de rapines, tout en guerroyant contre les Turcs et les

(1) D'après le dernier recensement (1897) on comptait en Russie 5 millions et demi de Grands-R., 22 millions d'Oukrainiens, et 6 millions de Blancs-R. L'ensemble du groupe devait représenter vers 1915, plus de 105 millions d'individus, dont 68 m. de Grands-Russiens et 29 d'Oukrainiens.

Tatars. Petit à petit, ils se constituèrent en collectivité occupant certains territoires sur les deux rives du Dnieper moyen et du Don supérieur. Le premier groupe fonda même vers le milieu du XVIIe siècle, un état démocratique des Cosaques *Zaporogues* (*za*, au delà, *porogi*, des chutes, du Dnieper) ; leurs migrations vers le sud et l'est aboutirent à la constitution de onze « armées » occupant la province du Don, les territoires du Kouban (petits-R.) et du Terek (Grands-R. mélangés d'éléments turcs et mongols), du bas-Volga (Cosaques d'Astrakan), de la province d'Ouralsk (Cos. Yaïtsk) et certaines régions près d'Orenbourg, de Semiretchié (Cosaques de Sibérie), de Transbaikalie (Russes mélangés de Bouriates), des vallées de l'Amour et de l'Oussouri. On peut estimer à près de quatre millions (avec égalité presque rigoureuse de femmes et d'hommes) le nombre des vrais cosaques formant une collectivité à législation spéciale, véritable « caste » dont il était difficile de sortir (1).

Le groupe *Slave-occidental* se compose de *Polonais* de la Pologne jadis russe, de la Galicie occidentale, de la Posnanie et autres régions de la Prusse ; des *Vendes* ou *Loujitchanes*, qui se donnent le nom de *Serbes* de Saxe (2) ; des *Tchèques*, de Bohême, et d'une partie de la Moravie avec les *Slovaques* de la Moravie et anciennement de la Hongrie. Les *Polonais* (3), malgré l'unité de leur langue et le très fort sentiment de leur unité nationale offrent cependant certaines différences dans leurs mœurs, leurs dialectes et même leur aspect physique. Dans le Nord, la Vistule sépare les *Kouyaves* de la Pologne centrale (Varsovie) et de la Posnanie, ainsi que les *Kachouves* (4) de la province occidentale, des *Mazoures* qui vivent à l'est du fleuve. A ces derniers, il faut joindre les *Podliachanes* ou *Poliechtchouki*, fortement mélangés aux Petits-Russiens. La première des catégories que nous avons distinguées ci-dessus appartient à la sous-race Vistulienne, la seconde à la race Orientale (5). Dans le sud, c'est-à-dire dans la région montagneuse,

(1) KHOROTCHKIN, *Die Kosaken*, *Petermans Milteil.*, 1883. — N. VASILENKO, art *Kazaki*, in : *Nov. Encyclop. Slovar* de Broghaus et Effron (en russe), t. 20, Petrograde 1913.

(2) DE VAUX, *Les Wendes*, *Rev. Anthr.*, Paris, 1921 ; E. HAUMANT, *les Serbes d'Allemagne*, *Id.*, 1921.

(3) TALKO-HRYNCIEWICZ, *Poliaki* (des Polonais) ; *Rousski. Anthr. Journ.*, 1901, n° 2. — *Encyclopédie polonaise*, Fasc. 1, Fribourg, Lausanne, 1916, av. cartes. V. aussi, Recueil (*Materialy di Antropologii*, etc.), publié depuis 1877 par l'Académie des sciences de Cracovie.

(4) SEEFRIED-GULGOVSKI, *Von einem unbekannten Volke in Deutschland*, Berlin, 1911.

(5) On pourra consulter parmi les derniers travaux relatifs aux Polonais, J. CZEKANOWSKI, *Beiträge zur Anthrop. von Polen*. Arch. f. Anth., Braunschwig, 1911 ; LOTH

vivent les Polonais des massifs de Tatra, ceux de la Haute-vallée de l'Oder ou Silésie, les Cracoviens, et les Polonais de Galicie occidentale, appartenant à la race Adriatique.

Sauf les Mazoures, fortement germanisés et qui sont protestants, tous les autres Polonais sont catholiques. Ils sont généralement agriculteurs, quoique ceux du sud-ouest de l'ancienne Pologne russe soient adonnés à l'industrie. Guerriers et chevaleresques, mais entêtés et méfiants, les Polonais sont grands amateurs de chants et de danses. Chaque division ethnique a sa danse particulière : celle des Kouyaves, la grave « Polonaise », et celle des Mazoures, la passionnée « Mazourka » se sont même répandues chez d'autres peuples.

Les *Vendes*, *Lougitchanes* ou *Sorabes*, comprenant aujourd'hui près de 150.000 individus, constituent tout ce qui reste des *Polabes* qui, dès les premiers siècles de l'ère chrétienne occupaient le bassin de l'Elbe (laba en Slave) et s'étendaient jusque dans le Schlesvig et le bassin de l'Oder. C'est un petit îlot constamment battu par les vagues de la mer teutone. Les Polabes ont été germanisés à partir du xe siècle et les dernières traces de langue slave ont disparu partout sauf dans le pays de Lusace, au milieu du XVIIIe siècle. Les Polabes de haute-Lusace (Saxe) et ceux de basse-Lusace (Prusse) offrent pas mal de différences quant au dialecte, coutumes, etc... La grande majorité des Vendes appartient à la religion luthérienne (1)

Au point de vue langue, les Vendes sont apparentés aux Tchèques. Ces derniers, peut-être originaires de la Moravie, se sont répandus dès le Ier siècle de l'ère chrétienne dans tout le territoire qu'ils occupent aujourd'hui (y compris la partie située en Hongrie) en repoussant les Gaulois, les Illyro-Thraces, et plus tard les Germains. Une nation se forme au IXe siècle par la soumission de diverses tribus aux Tchèques. La germanisation commence au XIIIe siècle. Des colons allemands furent appelés par les princes de Premysl en Bohême, et par le clergé en Moravie. Le type et les mœurs des anciens Tchèques paraissent le mieux conservés chez les *Hodes* des montagnes du S.-W. de la Bohême.

Les *Slovaques* sont moins homogènes que les Tchèques. Voisins de ces derniers par la langue ils en ont été longtemps séparés poli-

Beiträge zur Kraniologie der Polen, *Zeits. f. morph. u. Anth.*, Stuttgart, 1911. Selon les diverses régions de la Pologne on constate de très grands changements dans la proportion des types crâniens.

(1) ANDRÉE, *Das Wendenthum*, 1875 ; et MULLER.

tiquement, jusqu'à la constitution de l'État Tchéco-slovaque actuel (1).

Le groupe des *Slaves méridionaux* comprend les *Serbo-Croates*, les Slovènes et les Bulgares. On sait que les Serbo-Croates habitaient la Serbie sous le nom de Serbes, le sud de la Hongrie sous le nom de Croates ou Horvates, la Bosnie-Herzégovine où on les nommait Herzégoviens, le Monténégro, où ils s'appelaient eux-mêmes *Tsernagortsi*, la Dalmatie enfin, et qu'ils se sont groupés actuellement en un État serbe-croate-slovène.

Les Serbo-Croates, descendus sans doute des Karpathes, arrivèrent sur le Danube vers le ve siècle, s'établirent sur la Drave et la Save et y fondèrent l'État de Croatie (IXe s.). Ils se répandirent en Dalmatie, en Bosnie et dans l'est des Balkans où groupés avec les Serbes, ils fondèrent au XIIe siècle un royaume qui s'étendait jusqu'au plateau de Kossowo, où eut lieu la bataille portant nom et dont la conséquence fut la soumission des Serbes à la Turquie (mil. du XIXe s.). Les Croates sont catholiques et se servent dans leurs écrits de caractères latins alors que les Serbes sont orthodoxes et emploient comme les Russes et les Bulgares les caractères cyrilliques. En Bosnie, un assez grand nombre de serbo-Croates sont musulmans. Les Serbo-Croates ne sont pas homogènes comme type (2), mais ils le sont comme langue dans laquelle on reconnaît trois dialectes assez peu différents dénommés d'après la façon de prononcer le mot quoi ? *chto* en serbe, *kaï* en slovène, et *tcho* en croate. C'est ce dernier dialecte qui est devenu la langue littéraire de tous les Serbo-Croates-Slovènes. Mélangé au Bulgare, ce dialecte est répandu dans le S.-W. de la Bulgarie, le N.-E. de la Serbie et l'ouest de la Macédoine. Les remarquables migrations des Serbes d'une région à l'autre de leur habitat général ont été mises en relief par SWIJIC.

Les *Slovènes* sont répandus en Carniole, Carinthie, Styrie méri-

(1) DENIS, *Les Slovaques*, Paris, 1918.

(2) Ceux de l'ouest comme les Bosniaques-Herzegoviniens, une partie des Croates et des Serbes de la Serbie occidentale appartiennent à la race dinarique. Mais un grand nombre de Serbes (surtout de la Serbie) tout en montrant une taille élevée (1 m. 70) sont, non pas brachycéphales et hyperbrachycéphales comme les représentants de la race dinarique, mais mésocéphales (ind. céph. 80-42 selon PITTARD), et fréquemment même dolichocéphales. La pigmentation de ce « type serbe » est aussi très différente de celle de la race dinarique. Les hommes de ce groupe ont rarement les cheveux très foncés et les yeux clairs sont très fréquents chez eux. Une étude régionale de la Serbie (aujourd'hui du royaume des Serbes, Croates, Slovènes), s'impose. On peut consulter PITTARD, *Recherches anthropologiques dans la Péninsule des Balkans*, Genève et Paris, 1920.

dionale, Goritza et l'Istrie, ainsi que dans la province d'Udine. Connus dès le VIe siècle, ils occupaient alors un territoire beaucoup plus vaste. Mais ils ont eu à subir l'influence germanique au VIIe siècle et magyar au Xe. Une tribu slovène, d'Udine, les *Resians*, serait, d'après BEAUDOIN de COURTENAIS, le résultat d'un mélange entre Slaves primitifs et un peuple anaryen.

Les *Bulgares* sont issus du mélange des anciens Thraces (modifiés par les Goths) avec les Slaves venus des Karpathes dans les pays Balkaniques, vers le VIe siècle de notre ère. A ce mélange vint s'ajouter les Turcs nomades du sud de la Russie, comme par exemple les *Avares* et les « Boulgres ». Un prince de cette tribu, Asparouk, se mit à la tête des cinq tribus et franchissant le Danube, subjugua tous les autres peuples et fonda dans le pays qui est la Bulgarie actuelle, un royaume dont les classes dirigeantes furent peu à peu absorbées par la population slave (1).

Puis vinrent dans le pays d'autres peuplades turques, les *Ogouz*, les *Koumanes*, enfin les *Turcs Osmanli*. Ces derniers pénétrèrent dans le pays par la Dobroudja et détruisirent le royaume de Bulgarie qui ne fut rétabli qu'en 1878 avec l'aide des Russes et des Roumains. Hors de chez eux, les Bulgares se sont répandus en Macédoine, Thrace, Valachie, Transylvanie (fortement roumanisés), en Russie, en Crimée, en Bessarabie (mélangés de Turcs Osmanli). Il existe chez les Bulgares certains groupes ethniques spéciaux : les *Pomak* musulmans ; les *Gagaouz* (Varna et la Dobroudja méridionale) orthodoxes comme les autres Bulgares, mais parlant et se disant Turcs ; les *Khrtsoï* (grossiers) du nord-est de la Bulgarie, aux dialecte, mœurs et type physique particuliers ; les *Chopi* (Sofia, Koustanzil et Radmir). Seule de tous les idiomes slaves, la langue bulgare possède un article qui suit le mot, comme en roumain (elle-même seule dans ce cas parmi les langues romanes). Les Bulgares étaient en 1914 de 5 à 6 millions suivant qu'on y comprend ou non les *Macédoniens*. La Macédoine, dont les limites n'ont jamais été rigoureusement tracées (on y a compris parfois la vieille Serbie

(1) C'est à tort que certains assimilent les hordes d'Asparouck aux Bulgares du Volga. Ces derniers n'arrivèrent qu'au Xe siècle dans le moyen Volga et dans le bassin du Kama, où, après avoir soumis les indigènes, ils fondèrent un royaume de Bolgare ayant pour capitale Bilar, dont les ruines sont près de la ville actuelle de Bilarsk (Dist. de Kazan). Quant à la ville de Bolgary dont les ruines sont à l'emplacement même du village de ce nom (dist. de Spassk, prov. de Kazan), c'était la capitale d'un autre royaume fondé par les Tatars vers le XIIIe siècle. Les *Tchouvaches* actuels semblent être les descendants des populations turco-ougriennes qui habitaient jadis la région où furent fondés ces deux royaumes.

et le littoral gréco-thrace) a une population parlant une langue intermédiaire entre le Bulgare et le Serbe. De même pour les mœurs, sans parler des influences turque, grecque et albanaise (1).

Pas plus que les deux grands groupes précédents, celui des « Slaves » n'offre rien d'homogène au point de vue de sa structure corporelle, et c'est une chimère que de chercher un « type slave ». Parmi les peuples slaves, il y a mélange, à ce que l'on sait jusqu'à présent, de trois races principales et de trois secondaires, sans compter les influences des éléments finno-ougriens et turcs. Les traits de la race secondaire Vistulienne se manifestent surtout chez les Polonais de la Prusse, du nord de la Pologne et de la Russie ; la race Orientale est spéciale aux Blancs-Russiens, mais se rencontre aussi chez les Grands-Russiens, chez les Mazoures et les Vendes ; la race Adriatique caractérise une partie des Serbo-Croates (ceux de l'ouest), ainsi que certains Tchèques et Ruthènes ; la race Sub-Adriatique est bien représentée par les Slovènes et une partie des Tchèques, tandis que les éléments nom-



Fig. 234. — Femme russe du district de Véreïa (gouv. Moscou), 20 ans. Race Orientale (?) (*Photo. Bogdanoff Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

(1) Les enquêtes anthropologiques concernant les Bulgares ont donné les résultats suivants. Cette population est d'une taille moins élevée (1 m. 66) que celle des Serbes. La sous-dolichocéphalie domine. L'indice céphalique moyen oscille autour de 79 (79,65 Wateff, 79,88 Pittard) ; dans le détail on trouve une proportion d'environ 54 % de types dolichocéphales et de 25 % de types brachycéphales. Les Bulgares sont en majorité des mésorrhiniens. Leurs yeux et leurs cheveux sont généralement fortement pigmentés. (Wateff, *Contribution à l'étude anthropologique des Bulgares* (trad. par Deniker). *Bull. et Mém. Soc. d'Anth.*, Paris, 1904 ; Deniker, *les Bulgares et les Macédoniens*, *Même public.*, 1904 ; Droutschilow, *Beiträge zur Anthropologie der Bulgaren*, Braunschweig, 1914 ; Pittard, *les Peuples des Balkans*, déjà cité, 1920.

Voy. aussi Swijic, in: *Petermanns Mitteilungen*. — Mochkof, *Ethnogr. Obozr* (Revue ethnogr.), St-Petersburg, n° 44 à 55.

breux de la race Occidentale se rencontrent parmi les Slovaques, les Petits-Russiens et chez certains Grands-Russiens, Polonais. Enfin, une race analogue à la race Atlanto-Méditerranéenne se rencontre parmi les Bulgares du Sud (ancienne Roumélie) et modifiée légèrement, chez ceux du Nord.

Aux trois grands groupes linguistiques de peuples aryens que nous venons de caractériser se joignent trois autres, moins considérables, mais non moins intéressants, et dont les parlers sont peut-être plus près de la langue aryenne primitive. Ce sont les groupes Letto-Lithuanien, Helléno-Illyrien et Celtique.



Fig. 235. — Sujet de la figure précédente, vu de profil. (*Photo. Boggdanoff. Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

Les peuples du *premier groupe* sont les *Lettes* de Livonie, Kourlande, Lettonie et les *Lithuaniens*, qui peuplent les provinces de Vilna, de Grodno, le nord de la Pologne, ainsi que la Prusse orientale, où ils sont germanisés en grande partie.

La majorité des Lettes appartient à la race Nordique ou Sub-Nordique, tandis que les Lithuaniens offrent les traits de la race Sub-Nordique et de l'Orientale.

Parmi les peuples du *groupe* Helléno-Illyrien, les *Grecs* sont répandus en dehors des frontières politiques du royaume de Grèce, en Épire et sur le littoral de la Macédoine et de la Propontide. On trouve des colonies grecques dans le reste de la Turquie, dans la Russie méridionale et dans le sud-est de l'Italie (province de Lecce ou Terre d'Otrante). Les *Albanais* ou *Skiptars*, (*Arnautes* en turc), forment un peuple dont les affinités linguistiques sont peu connues. D'ailleurs, les textes albanais les plus anciens ne remontent guère

au delà du XVIIIe siècle et offrent, déjà à cette époque une foule de mots grecs, turcs, serbes, etc. On constate chez les Albanais deux subdivisions : les *Ghèghes* et les *Mirdites* au nord, les *Tosques* au sud. Des colonies albanaises se trouvent en Grèce, dans le sud de l'Italie (Basilicate, Calabre et Sicile) et en Corse (à Cardevole).



Fig. 236. — Tcheremisse des monts Oural. (*Photo. Sommier.*)

Le type physique varie beaucoup parmi les Grecs et demande encore à être étudié. Ce que nous en savons jusqu'à présent nous montre une population de stature élevée (moyenne dépassant probablement $1^{m},66$ ($1^{m},67$) avec un crâne brachycéphale ou sous-brachycéphale. Cependant les types dolichocéphales ne sont pas rares. Il existe probablement en Grèce deux groupes ethniques principaux : à l'ouest les représentants de la race dinarique ; à l'est, peut-être, des représentants de la race (Ibéro-insulaire 1). Les Albanais du nord se rattachent à la race Adriatique ou Sub-Adriatique. Quant aux Albanais méridionaux, il est difficile actuellement de les classer car si la taille des Toskes est un peu plus petite que celle des Mirdites, leur brachycéphalie accentuée ne permet guère de les faire entrer dans la race sub-Adriatique. (Voir E. PITTARD, les peuples des Balkans). Les colons albanais, en Italie et en Corse, ont les mêmes traits physiques que la population environnante (2).

Les *peuples parlant les langues celtiques* se divisent en deux sections.

(1) EUG. PITTARD, *Les Peuples des Balkans*, Genève et Paris, 1920.
(2) On trouvera dans le livre de F. GIBERT, *Les pays d'Albanie et leur histoire*, Paris (Rosier), 1914, le résumé de ce que l'on connaît des Albanais et une bibliographie. Voy. aussi F. VAN LANGENHOVE, *La nationalité albanaise*, Bruxelles (Weissenbrud), 1914, qui donne les résultats des observations personnelles.

d'après les dialectes : la section *gaëlique* comprend les Celtisants du nord-ouest de l'Écosse, de l'ouest de l'Irlande, de l'île de Man dont la langue est attestée par les gloses du VIIe siècle de notre ère. La seconde section, dite *brittonique*, se compose des habitants du pays de Galles (langue *galloise* très vivace) et de la Bretagne (le *Bas-Breton*, connu par quelques gloses dès le VIIIe siècle). La langue *cornique*, appartenant à la même section et parlée encore il y a deux siècles en Cornouaille, est une langue morte aujourd'hui. D'ailleurs, les autres dialectes celtiques sont également destinés à disparaître devant l'extension des langues aussi développées et répandues que le français et l'anglais. Quant à l'ancienne langue celtique, que les Gaulois ont répandue depuis les îles Britanniques jusqu'en Asie Mineure (Voy. p. 405) elle a disparu dès les premiers siècles de l'ère chrétienne. Il n'en reste que quelques maigres inscriptions et des noms propres, conservés dans les textes grecs et latins. Il n'y a pas de type ou de race « celtique ». Les Gaëls de l'Écosse, ainsi que les Irlandais de Munster, semblent se rattacher à la race Nordique ; les Irlandais de Connaught offrent deux ou trois types, variantes de la race secondaire Nord-Occidentale, qui domine chez les Gallois et que l'on retrouve atténuée en Cornouaille et dans le Devon (fig. 222) à côté peut-être des restes des types néolithiques ; enfin, les Bas-Bretons sont de race Occidentale plus ou moins mélangée, comme les Français du Plateau Central (1).

B. PEUPLES DITS ANARYENS (NON INDO-EUROPÉENS). — Comme nous l'avons déjà dit, les peuples parlant les langues aryennes ou Indo-européennes ne sont pas les seuls à habiter l'Europe. On y trouve des représentants d'autres familles linguistiques : Basque, Finno-Ougrienne, Turque, Mongole, Sémitique, etc.

Les *Basques* habitent le coin extrême sud-ouest de la France (dans le département des Basses-Pyrénées) et la partie avoisinante de l'Espagne : provinces de Guipuscoa, de Biscaye (jusqu'à Bilbao à l'ouest), le nord des provinces de Navarre et d'Algave. Les affinités de leur langue agglutinante ne sont pas encore bien établies. Quant à leur type physique, il est aussi tout à fait spécial. COLLIGNON le

(1) BEDDOE, *The Kelts of Ireland ; Journ., of Antropol.*, 1871, p. 117, *carte* ; BROCA, *La Question Celtique ; Bull. Soc. Anthr. Paris*, 1873, p. 313 et 247 ; HAV. ELLIS, *The Men of Cornwall ; New Century Review*, 1897, n°s 4 et 5 ; HADDON, *Proceed. Roy. Irish Acad.*, Dublin, 1893-94.

caractérise surtout par la mésocéphalie « avec un renflement spécial dans les régions pariétales », par le torse conique, par la face allongée et pointue (fig. 227 et 228). Ens omme, ce type se rapproche le plus de la race Littorale, et se rencontre, dans l'état de pureté, surtout chez les Basques français (1).

Peuples parlant les idiomes finno-ougriens. — Les *Maghyars* ou *Hongrois* (2) occupent en masse compacte la plaine de la Hongrie entre les monts Beskides (habités par les Slovaques) au nord et la Drava (qui les sépare des Serbo-Croates) au sud. De l'ouest à l'est ils s'étendent depuis les confins de la Styrie jusqu'en Transylvanie. Au nombre de 10 millions environ (recensement de 1910) ils représentent 48 pour 100 de la population du royaume de la Hongrie. On distingue encore parmi eux les restes des anciennes divisions en diverses tribus (*Haïdouks* (mot serbe signifiant brigands des grandes routes), *Yazighes*, *Koumanes*, etc.). La partie orientale de la Transylvanie est également habitée par une division des Maghyars, les *Szeklers* qui diffèrent par leur crâne mésocéphale du reste des Hongrois, brachycéphales pour la plupart et de petite taille. Il faut remarquer toutefois que le peuple hongrois très mélangé, n'a pas été encore l'objet d'une étude d'ensemble au point de vue somatologique (3).

Les *Finnois occidentaux* se divisent en Finnois proprement dits ou Souomi, en Finnois baltiques et en Karéliens. Les *Souomi* (au singulier *Suomalaiset*) occupent la Finlande, sauf certains points de la côte, pris par les Suédois ; ils se subdivisent en plusieurs fractions, suivant leurs dialectes : les *Savolaks*, les *Tavastes*, les *Kvênes* ou *Kvanes* (4). Ces derniers habitent aussi dans le nord de la Suède. Les *Finnois baltiques*, jadis fort nombreux, sont réduits aujourd'hui à deux peuples : les *Esthoniens* ou *Esthes* (890.000 environ d'après le recensement de 1897) qui peuplent l'Esthonie et la Livonie avec les îles avoisinantes (Osel, Dago, etc.) ; les *Lives*, cantonnés au nombre de 2.800 à l'extrêmité du littoral nord de la Courlande et complètement disparus de la Livonie à laquelle ils donnèrent leur nom comme leurs congénères les *Coures* ou

(1) T. Aranzadi, *El pueblo Escalduna*, San-Sebastian, 1889, *cartes*. — R. Collignon, *La race Basque ; L'Anthropol.*, t. V, 1894, p. 276.
(2) *Œster.-Ungar. Monarchie*, t. IX et XII (1888-93).
(3) J. Janko, *Magyarische Typen Ethn. Samml. des Ungar. Nation. Museums*, 1900.
(4) Voir ci-dessus le travail récent (1921) de Kaarlo Hilden sur les caractères anthropologiques des Finnois.

Koures à la Courlande. Ces derniers ont disparu déjà au XVIIIe siècle. Les Lives sont très hauts de taille (1m,73), presque mésocéphales (i. c. 79.9) et ont les cheveux blonds ou châtains, les yeux gris ou bleus, et le nez droit. Ce type se rencontre souvent parmi les Grands-Russiens, les Suédois et les Allemands (1). Les *Karéliens* sont disséminés par groupes plus ou moins importants dans le sud-est de la Finlande, dans la province (« gouvernement ») russe d'Olonetsk et dans le nord-ouest de celle d'Arkhangel. Des îlots de cette population que l'on retrouve sur le plateau de Valdaï et presque au cœur de la Russie (dans le nord de la province de Tver) indiquent l'ancienne extension des Finnois occidentaux vers l'est. Il faut rattacher aux Karéliens les *Vespes* (au sud du lac d'Onéga) et les Finnois de la province de Saint-Pétersbourg, descendants des anciens *Ingriens*, ainsi que des *Vod* et des *Tchoud* des provinces d'Olonetsk et de Novgorod (20.000), dont le nom revient souvent dans les chroniques et les légendes russes (2).

Le 40e degré de longitude est de Paris semble marquer la limite entre les Finnois occidentaux et le groupe suivant, celui des *Finnois orientaux* ou *Ougriens*. Ce sont des peuplades dispersées dans le nord-est de la Russie, en grande partie mélangées avec les Russes ou russifiées au point de vue de la langue, de la religion et des mœurs (3). On peut distinguer parmi eux trois divisions principales. La division septentrionale comprend les *Zyrianes*, réduits à quelques milliers de familles, noyées au milieu de la population russe, dans la partie orientale des provinces d'Arkhangel et de Vologda (entre le 60e degré de latitude nord et le cercle polaire) et débordant en Asie (Vallée de l'Obi.) Leur nombre total était de 153.600 d'après le recensement de 1897. La division moyenne se compose de deux peuplades voisines, les *Votiaks* (421.000 en 1897) et les *Permiaks* (105.000 en 1897), qui habitent parmi les Russes, en îlots plus ou moins considérables, l'espace compris entre la Vetlouga et la Kama, affluents du Volga. Plus au sud, dans le bassin moyen du Volga, jusqu'au 50e degré de latitude nord environ, on trouve le groupe méridional des Ougriens, composé de *Tcheremisses* (fig. 236), sur la rive gauche du haut Volga (prov. de Kazan), ainsi que dans les

(1) RETZIUS, *Finska Kranier* ; Stockholm, 1878, *pl.* (av. résumé franç.). Les *Publications de la Soc. Finno-Ougrienne* d'Helsingfors, etc.

(2) WALDHAUER, *Zur Anthropol. der Liven*, Dorpat, 1879. — E. LANDAU, *Beitr. zur Anthrop. der Liven, Journ. Soc. Finno-Ougsienne*, Helsingfors, t. 26, 1909, av. phot.

(3) Consulter pour la taille des Finno-Ougriens : J. DENIKER, *La taille en Europe* 1er *supplément : les Finno-Ougriens, Ass. franç. pour l'avanc. des sc.*, Paris, 1909.

prov. de Vologda et d'Oufa (375.500 en tout), et de *Mordva* ou *Mordvines* sur les deux rives du Volga moyen, en nombreux îlots, entre les 40e et 52e degrés de longitude est. Le recensement de 1897 accuse plus d'un million de Mordva (1).

On range parmi les Finnois, pour des raisons linguistiques, trois



Fig. 237. — Tatarde Koundrof (Turkmen) d'Astakhan avec sa toque. (*Photo. Sommier.*)

peuples qui diffèrent entre eux autant qu'ils se distinguent des groupes que nous venons de mentionner. Ce sont les Lapons, les Samoyèdes et les Ostiaks. Les *Lapons* occupent la région la plus septentrionale de la Suède et de la Norvège (*Lapons scandinaves*), ainsi que le nord de la Finlande et la presqu'île de Kola dans le

(1) S. Sommier, *Un estate in Siberia*, Firenze, 1885 ; et *Archivio p. l'Antr.*, t. XVII à XIX (1887-89) ; Maïnof, *Resoultaty*, etc. (*Rech. anthr. et jurid. sur les Mordva*) ; « *Zapiski* » *Soc. russe géogr.* (Sec. ethnogr.), t. XI et XIV (1883-85) ; Travaux de Smirnov sur les *Mordves, Tcheremisses*, etc., trad. en franç. par Boyer, Paris, 1897-98.

nord de la Russie (*Lapons russes* ou *Lopari* dont il ne reste, à l'état de race pure que 1.800 individus). Ils paraissent avoir été répandus jadis beaucoup plus au sud de leur habitat actuel. Ce sont les plus petits des Européens et presque les plus brachycéphales (Voy. les appendices I et II). Une partie seulement des *Samoyèdes* habite l'Europe à l'est de la rivière Mezen et au nord du cercle polaire ; le reste nomadise en Sibérie, entre l'océan Glacial et le bas Obi ainsi que le bas Ienissei. Leur langue compte quatre dialectes dont celui des *Yourak* est le plus connu. Ils sont près de 16.000 en tout. Les voisins des Samoyèdes au sud, les *Ostiaks* (20.000 environ), s'étendent depuis l'Obi moyen jusqu'à l'Oural, qu'ils débordent pour occuper quelques points en Europe. Les Ostiaks des deux versants de l'Oural portent aussi le nom de *Vogouls* ou *Manz*. Ces derniers se partagent en deux groupes ; le groupe du nord, dans les vallées de la Sosva et de la Sygva (prov. de Tobolsk), et celui du sud, dans les vallées de la Konda, du Pelym et de la Lozva (prov. de Perm). Les deux groupes ne diffèrent guère au point de vue somatologique. Quant aux Ostiaks proprement dits, le groupe du nord (distr. de Berezov, prov. de Tobolsk) diffèrent, comme type des Ostiaks orientaux (distr. de Sourgout, prov. de Tobolsk et celui de Narym, prov. de Tomsk) et surtout des Ostiaks méridionaux (distr. de Tobolsk). Les Ostiaks dits de la rive gauche du Ienisseï et du haut Kemi, n'ont rien de commun avec les vrais Ostiaks (1).

Comme type physique, il y a une grande différence entre les Finnois de l'ouest et les Finnois de l'est. Les premiers, issus du mélange des peuples de race Nordique ou Sub-Nordique avec ceux de race Orientale, sont de taille assez élevée, blonds, mésocéphales ; tandis que les seconds appartiennent en majorité à une race spéciale Ougrienne, petite, dolichocéphale, brune, à face légèrement mongoloïde.

Pour d'autres peuples eurasiens (*Turcs*, *Arméniens*, *Tsiganes*, *Juifs*, etc.), voy. le chapitre suivant.

C. Peuples caucasiens (2). — Tous ceux qui ont vu les

(1) P. Mantegazza et Sommier, *Studi antr. sui Lapponi*, Torino, 1880, *pl. photogr.* — *Notes sur les Lapons*, par le Pr. R. Bonaparte, Keane et Garson ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XV, 1885, p. 210 et suiv.

(2) Montefiore, *The Samoyads* ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXIV (1895), p. 396. — Zograf, *Esquisse des Samoyèdes* ; *Izviestia (Bull.) Soc. Amis sc. nat. Moscou*, t. XXXI (1878-79), Suppl. (analysé dans la *Rev. d'Anthr.*, 1881). — Sommier, *l. c.* (anal. *Rev.*

cartes ethnographiques du Caucase ont dû être frappés de l'aspect bigarré qu'elles présentent ; on compte, en effet, une cinquantaine de peuplades diverses dans cet isthme, dont la



Fig. 238. — Le même, vu de profil, avec la calotte que l'on porte sous la toque et que l'on ne quitte jamais. (*Photo. Sommier.*)

superficie est moindre que celle de l'Espagne. Nous ne parlerons ici que des *Caucasiens proprement dits*, c'est-à-dire des peuples qui n'habitent que le Caucase, laissant de côté tous les autres

d'Ethnogr., Paris, 1889).— ROUDENKO.— R. ERCKERT, *Der Kaukasus u. Seine Völker*, Leipz., 1885, *carte*. — E. CHANTRE, *Rech. anthropol. dans le Caucase ;* Lyon, 1885-87, 4ᵉ vol. et atlas où l'on trouvera de nombreux renseignements sur les caractères anthropologiques des populations du Caucase. — PANTIOUKHOF, *Observ. anthr. au Caucase ;* « *Zapiski* » *Sec. Caucasienne de la Soc. russe géogr.*, t. XV, Tiflis, 1893, *phot.* — DIRR, *Anthropol. und ethnogr. Uebersicht der Völker des Kaukasus ; Petermann's Mitteil*, 1912, p. 17 et 135, av. *fig.* — E. PITTARD, *Les Peuples des Balkans*, Genève et Paris, 1920 (pour les Lazes, Arméniens, etc.).

Pour ce qui concerne la stature des Caucasiens, voir J. DENIKER, *La taille en Europe : Les Turco-Tatars et les Caucasiens, Bull. et Mém. Soc. d'Anth.*, Paris, 1909.

(Iraniens, Russes, Turcs, Mongols, Juifs, Arméniens, etc.), qui ont débordé des régions voisines.

Les *Caucasiens* se subdivisent en quatre groupes linguistiques ou ethniques : les Tcherkesses (au nord-ouest de la chaîne caucasienne), les Lesghis-Tchetchènes (au nord-est de la chaîne), les Kartvels ou Géorgiens (au sud-ouest de la chaîne) et les Ossètes (au centre de la chaîne, sur les deux versants). Ces derniers se rapprochent par leur langue des Iraniens et des Arméniens, mais les trois autres groupes forment un ensemble linguistique parfait. Les idiomes dont ils se servent gardent l'empreinte d'une origine commune et forment une famille à part, n'ayant rien de commun avec aucune autre.



Fig. 239.— Géorgien Imère de Koutaïs. (*Coll. photo. de l'auteur.*)

I. Les TCHERKESSES habitaient jusqu'au milieu de ce siècle toute la partie occidentale de la Ciscaucasie; mais depuis la conquête de leur pays par les Russes ils avaient émigré en masse dans l'empire ottoman. Cependant d'après le recensement de 1897 il en restait encore près de 220 000 dans leur habitat primitif. On peut les diviser en deux groupes : les *Abkazes* et les *Adighés* ou *Tcherkesses* (Ciscaucasiens).

Les Abkhazes (60.000) habitent le cercle de Soukhoum sur la mer Noire avec leurs congénères du versant nord de la chaîne caucasienne, et qui portent différents noms, Abassynes, Barakai, etc... Leurs voisins, les *Oubykh* ont presque tous émigré et vivent aujourd'hui près d'Ismid. Après l'exode en Turquie (1878) de la masse principale des Abkhazes, ceux qui sont restés ont été fortement influencés par les Mingréliens et les Svanes, dont ils ont en partie adopté la langue. Mais le type physique a persisté et rappelle celui

des Tcherkesses. On remarque parmi eux beaucoup d'individus de petite taille aux yeux gris et aux cheveux blonds. Ils ont aussi gardé l'ancien usage de la Vendetta et quelques rites de l'ancien culte dans les bois sacrés (1).

Les *Adighés* ou Tcherkesses proprement dits, les *Kabardes* du pays de Terek (46.000), les *Bchedouk*, les *Abadzeh* (2), les *Chapsongh*, etc... sont d'une taille au-dessus de la moyenne (1.682 mm.) et sous-brachycéphales (83,5).

II. Les TCHETCHÈNES-LESGHI se divisent en deux groupes : les *Tchetchènes*, avec les *Ingouches* (3) et les *Kisti* du haut bassin du Terek (4) (fig. 240 et 241) ; les *Lesghi* du Dhagestan. Ces derniers se subdivisent à leur tour en cinq grandes sections, selon leur idiome : *a*) Les *Avares* du Daghestan central, au dialecte prépondérant dû au rôle historique joué par les Avares (Chamil, fameux héros du Caucase). *b*) Les *Dargha* (ou *Hirkanes*) dont la tribu la plus connue est celle des *Koubatchi*, habitent le N.-E. du Dhagestan dans des maisonnettes soudées les unes aux autres sur le flanc des montagnes (5). *c*) Les *Laks* ou *Kazi-Koumouk* du district du même nom sont assez nombreux (40.000) alors que les *Artchines*, leurs voisins au S.-W. sont réduits à moins d'un millier. *d*) Les *Kourines* comprenant les Kourines ou Lesghi proprement dits (158.000) et occupant le bassin de Samour, avec les *Tsakhour* (8.000), les *Tabassaranes* (20.000) etc.... On leur rattache aussi des tribus peu connues comme les *Agoul* (à l'ouest des Tabassaranes), les *Boudouk* et les *Khinalong*, dont les langues diffèrent de l'idiome typique du Daghestan. Enfin, les *Oudi*. C'est une tribu chrétienne tandis que les autres Lesghi sont en général mahométans-Sunnites. Elle compte de 7 à 10.000 individus, mais dont seulement quelques dizaines parlent encore leur langue maternelle (Dist. de Noukha, prov. d'Elisavetpol). *e*) Les *Dido* comprenant les *Andi* (28.000) de

(1) A. MILLER, *Iz poïezdki*, etc... (Notes de voyage en Abkhazie). Mater. p. l'ethnogr. russe : Petersb., 1910.

(2) DIATCHKOF-TARASSOF, *Abadzekhi*, « *Zapiski* » *de la Sect. Caucas. de la Soc. russe de Geogr.*, t. 22, fasc. 4, Tiflis, 1902.

(3) PANTIOUKOFF, *Ingoachi* ; *Izviestia de la Sect. Cauc. Soc. russe de Geogr.*, t. 13, p. 123, Tiflis, 1900.

(4) Une des tribus Kisti, les *Batz* est établie parmi les Touches-Géorgiens (voy. p. 439) sous le nom de *Touches de Tsow*, mais a conservé sa langue maternelle.

(5) Les Koubatchi sont très brachycéphales (87) taille peu élevée (1610). Les Kaïtag, leurs voisins plus brachycéphales (89) et plus grands (1680). Plus d'un tiers ont les yeux bleus ou gris (SVIDERSKI, *Trav. de la Soc. d'Anthr. auprès de l'Acad. de Médecine de St-Pétersbourg*).

la haute vallée du Koïssou et les *Dido* proprement dit (8.000) de la partie moyenne de la même vallée et du district de Gounib. Les premiers parlent un idiome autonome qui comporte plusieurs dialectes (botlik, atwacher, etc.). On rattache aux Dido proprement dits, les *Khvarchines*, les *Kapoutchines*, et les *Khouzal*, habitant la même vallée du Koïssou.

III. Les Khartvels, Karthli ou Géorgiens (plus d'un million et demi), qui seuls, parmi les Caucasiens, possèdent une écriture spéciale, se partagent en : *Grouzines*, *Mingréliens* et *Svanes* (1). *a*) Les Grouzines comprennent les *Géorgiens* proprement dits et les *Enghiloï* (480.000) des plaines de la province de Tiflis, les *Géorgiens des Montagnes* (*Khevsoures*, *Pchaves*, et *Touches*, en tout 25.000) ; les *Imères* (fig. 239) (505.000) avec les *Gouriens* (93.000) répandus surtout dans la province de Koutaïs ; enfin les *Adjar* (7.000) dans le district de Batoum. *b*) Les Mingréliens sont composés de peuples vivant plus à l'ouest, les *Mingréliens du pays de Koutaïs* (253.000) et les *Lazes* (dans le district de Batoum), et surtout dans les régions avoisinant la Turquie) (2). *c*) Les Svanes sont formées par la peuplade *Souane* ou *Svanète* (16.000) refoulée dans la partie la moins salubre de la province de Koutais, où ils dégénèrent et où les goitreux et les crétins forment un tiers de la population. Les Géorgiens sont en général chrétiens sauf les *Adjars* et certains *Enghiloï* qui sont musulmans.

Les *Ossètes*, qui se donnent eux-mêmes le nom de *Ir* ou *Irou*, habitent au nombre de 170.000 le sud de la province de Terek et le nord de celle de Tiflis, sur les deux versants et presque au milieu de la chaine caucasique. Tout en parlant un idiome qui se rapproche (dans le dialecte dit *digorien*) de l'iranien, les Ossètes ont néanmoins beaucoup de points communs avec les autres Caucasiens. Peut-être, la fréquence des cheveux blonds (10 %) et des yeux clairs (29 %) est-elle plus considérable que chez les autres peuples caucasiens, les Imères, Lesghi-Dido, et Tcherkesses exceptés. Mais ces chiffres sont encore trop faibles eu égard au nombre de sujets à cheveux et yeux foncés (51 et 53 %), pour compter comme l'ont fait tous les auteurs, depuis Am. Marcellin jusqu'à nos jours, les Ossètes

(1) Djavahof, *R'Anthropologhii*, etc... (*Contrib. à l'Anthr. de la Géorgie russe, Rev. d'Anthr.*, Moscou, 1905, nos 3 et 4, 1907, 3-4 et 1912, 2-3). — A. Leist, *Das Georgische Volk*, Dresde, 1903.

(2) Il existe dans le district de Soukhoum, sur la mer Noire une tribu abkhaze qui parle mingrélien et se nomme *Samourzakantzi*.

parmi les peuples de race blonde. Ils sont d'une taille au-dessus de la moyenne (1.680) et sous-brachycéphales (82,6 sur le vivant).



Fig. 240. — Tchetchène du Daghestan. (*Photo. Chantre.*)

Quant aux caractères somatiques des autres Caucasiens, on connaît très peu ceux des Tcherkesses (sous-brachycéphales de taille moyenne), mais on est mieux renseigné sur les Lesghi et les Kartvels. Le contraste est frappant entre ces deux groupes. Les Lesghi sont très brachycéphales (Voy. *Appendice II*), surtout les tribus de l'Est ; leur taille est assez élevée. A ces caractères viennent se joindre d'autres qui, par leur assemblage, produisent l'effet le plus étrange ; le nez proéminent, droit ou convexe, rappelle les Sémites, tandis que les pommettes saillantes, la face large et les angles de la mâchoire inférieure dirigés en dehors font penser aux Mongols ; enfin, le tout devient encore plus bizarre, associé aux yeux clairs, gris ou verdâtres et aux cheveux blonds ou châtains, si fréquents chez les Lesghi (fig. 240 et 241).



Fig. 241. — Sujet de la figure précédente, vu de profil. (*Photo. Chantre.*)

Tout autres sont les caractères des Kartvels. D'abord, c'est un groupe moins homogène ; il faut y distinguer les Géorgiens orientaux et les occidentaux. Les premiers (Grouzines), sont de vrais brachycéphales, quoique à un moindre degré que les Lesghi ; tandis que les seconds (Mingréliens, Imères) se distinguent de tous les autres Caucasiens par la forme allongée de leur tête (Voy. *Appendice II*). La taille varie en harmonie avec les formes craniennes : les peuplades Kartvels à tête arrondie ont la stature la plus basse, celles à tête allongée la taille la plus

haute ; les cheveux clairs sont moins fréquents dans les deux groupes que chez les Lesghi, mais on trouve chez les Géorgiens en général un grand nombre de sujets dont l'iris a une couleur spéciale, jaune, jaune cendré ou verdâtre. Les Grouzines ont la face plutôt arrondie, le nez large ; tandis que les Imères ont le visage allongé, le nez mince, les lèvres pincées, le menton pointu (fig. 239) ; leur physionomie rappelle la tête de bouc, suivant l'expression de Pantioukhof, qui considère les Imères comme les représentants les plus purs des Kartvels primitifs (1).

(1) Pour les détails, voy. Deniker, *l. c.* (*Races de l'Europe*).

CHAPITRE X

RACES ET PEUPLES DE L'ASIE

ANCIENS HABITANTS DE L'ASIE. — *Temps préhistoriques.* — PITHECANTHROPUS ERECTUS *Dub.* — *Age de la pierre et des métaux.*
HABITANTS ACTUELS ET RACES DE L'ASIE. — *I.* PEUPLES DE L'ASIE SEPTENTRIONALE ; *groupes : Iénisséien, Paléasiatique et Toungouz.* — *II.* PEUPLES DE L'ASIE CENTRALE ; *groupes : Turc, Mongol et Tibétain.* — *Peuples du sud-est du Tibet et de la Chine méridionale (Lo-lo, Miao-tsé, Lou-tsé, etc.)* — *III.* PEUPLES DE L'ASIE ORIENTALE : *Chinois, Coréens et Japonais.* — *IV.* PEUPLES DE L'INDO-CHINE. — *Aborigènes : Moïs, Kouis, Tsiam, Naga, etc.* — *Populations mixtes plus récentes : Annamites, Cambodgiens, Thaï, etc.* — *V.* PEUPLES DE L'INDE. — *Castes.* — *Dravidiens et Kolariens.* — *Indo-Aryens et populations non classées.* — *VI.* PEUPLES DE L'ASIE ANTÉRIEURE. — *Iraniens et Sémites.*

ANCIENS HABITANTS DE L'ASIE. — *Temps préhistoriques.* — Il s'est établi un usage courant d'appeler l'Asie, ou du moins certaines régions de l'Asie, « le berceau de l'humanité », l' « *officina gentium* ». Les migrations et les invasions des peuples asiatiques en Europe, qui eurent lieu dès les temps les plus reculés, firent naître tout naturellement cette idée chez les Occidentaux (p. 400 et suiv.). Cependant, aucune donnée sérieuse ne nous autorise à dire que le premier homme naquit plutôt en Asie qu'en Europe. Nulle part on n'y a trouvé de vestiges de l'homme tertiaire (1). Eugène DUBOIS avait découvert, il est vrai, tout près du continent Asiatique, dans les couches tertiaires tout à fait supérieures (pliocène supérieur) de l'île de Java, les ossements d'un être qu'il considère comme intermédiaire entre l'homme et les singes anthropoïdes et qu'il a appelé *Pithecanthropus erectus* (fig. 242 et 243). Mais Java appartient aujourd'hui autant au monde Océanien qu'à l'Asie, et le Pithécanthrope n'est pas tout à fait un homme, de l'avis de plusieurs savants et du Dr DUBOIS lui-même. D'aucuns le con-

(1) Les éclats de silex ressemblant aux outils paléolithiques, trouvés par F. Noetling *Records Geol. Surv. India*, t. XXVII, p. 101, (Calcutta, 1894) dans les couches du miocène ou du pliocène inférieur, à Yenang-Young (Birmanie centrale) sont considérés par Oldham et d'autres savants comme des produits naturels. Cependant Noetling a signalé depuis (en 1897) un os d'animal, poli intentionnellement (?), dans les mêmes couches (*Natural Science*, London-New-York, 1894, p. 345 ; 1895, 1er sem., p. 367 ; 2e sem., p. 199 et 294 ; et 1897, 1er sem., p. 233.)

sidèrent même tout simplement comme un gigantesque gibbon, tandis que d'autres, et nous sommes du nombre, le tiennent pour un être plus rapproché de l'homme que des singes anthropoïdes, ou bien même pour un homme d'une race inférieure à toutes celles

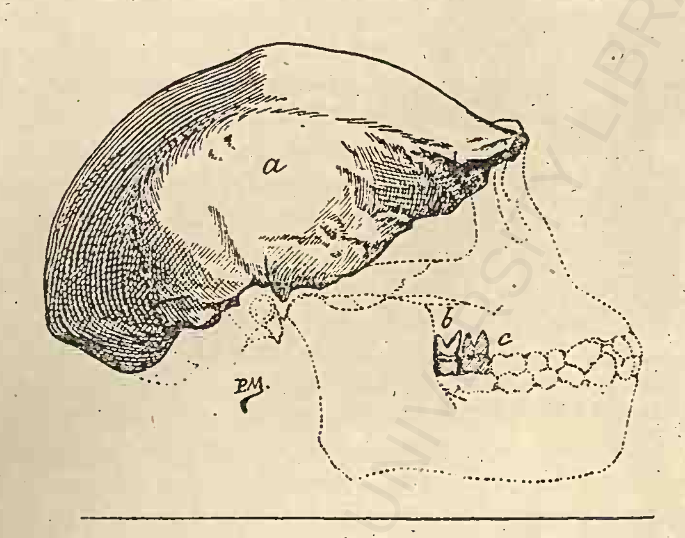


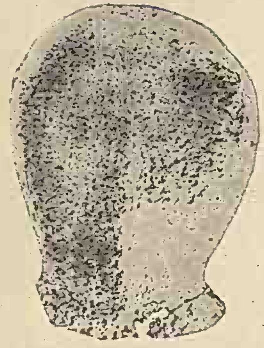
Fig. 242. — Crâne du *Pithecanthropus erectus* Dub. La calotte cranienne (*a*) et les dents (*b, c*) *sont dessinées* par P. Moutet, *d'après les moulages et les photographies de Dubois.* La reconstitution du reste est faite d'*après Dubois et Manouvrier.*

qui existent. Si cette dernière hypothèse est juste, il faut admettre l'existence de l'homme tertiaire en Asie, puisqu'il est fort probable qu'encore à la fin du tertiaire les îles de Sumatra et de Java étaient reliées au Grand Continent par la presqu'île Malaise (1)

Quant à l'homme quaternaire, si l'on n'en possède encore que de rares ossements on a signalé de nombreux outils, absolument analogues à ceux de l'Europe, un peu partout en Asie : en Sibérie, au Japon et en Syrie (voy. plus bas), autour du lac Baïkal (Tchersky

(1) Les ossements du *Pithecanthropus* [un fémur, une calotte cranienne (fig. 242 et 243), et deux dents molaires (fig. 242)], ont été trouvés par le Dr Eug. Dubois à Trinil (prov. de Madioun), au bord de la rivière de Bengavan, dans une couche de lave, à côté d'ossements d'animaux de l'époque pliocène. La calotte cranienne (indiquant une capacité cranienne de 900 c.c. environ) rappelle plus le crâne de Néanderthal-Spy (fig. 215) que celui d'un gibbon ; le fémur est tout à fait humain ; les dents sont d'une forme intermédiaire entre celles de l'Homme et des Anthropoïdes. Voy. pour les détails : E. Dubois, *Pithecanthropus... aus Java ;* Batavia, 1894 ; et ses articles dans l'*Anat. Anzeig.*, 1896, n° 1, et le *Bull. Soc. anthr.*, Paris, 1896, p. 460. — Manouvrier *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1895, p. 12 et 553 ; 1896, p. 396 et 467. — S. Schwalbe, *Zeitsch., Morphol. u. Anthr.*, t. I, p. 16, Stuttgart, 1899, *pl.*

et POLIAKOF) et près de Tomsk dans le loess, à côté d'un squelette dépecé et carbonisé d'un mammouth, reste d'un repas pantagruélique des Sibériens quaternaires (KOUZNÉTSOF) ; au Japon, dans la province d'Osaka (VIDAL), d'Iwate et Miagi (S. FUSE), d'Ezigo (INUZUKA). Les six crânes de l'époque de la pierre mentionnés par MUNRO sont dolicho ou mésocophales (de 76,8 à 81,3) et rappellent les crânes aïnos, par leurs arcades sourcilières, par l'absence de fosses canines, etc. (1). En Asie antérieure d'autres trouvailles ont été faites dans les grottes à l'embouchure de Nahr-el-Kelb, près Beyrouth (LORTET) ; à Hannauch, à l'est de Tyr (LORTET et PELAGAUD), dans la Galilée (CAZALIS DE FOUDOUCE et MORETAIN), en Phénicie, dans la caverne d'Antelias au nord-est de Beyrouth, où l'on a trouvé des ossements humains, au milieu d'une faune aurignacienne, mais dont l'état fragmentaire ne permet pas de déterminer les affinités (ZUMOFFEN), dans le nord de la Syrie et de la Mésopotamie, en Babylonie (MORGAN), etc. (2).



Fg. 243. — Calotte cranienne du *Pithecanthropus*, vue d'en haut. (*Photo. Dubois.*)

Dans l'Inde, plusieurs stations paléolithiques ont été signalées au milieu des alluvions anciennes des fleuves Nêrbadda, Krichna et Godaveri (WYNN) ; à certains endroits, les instruments en quartzite y étaient associés aux ossements des animaux éteints (*Equus nomadicus, Hippopotamus palaeindicus*) ou émigrés depuis dans d'autres régions (*Bos palaeindicus*, etc.). Des outils isolés ont été trouvés dans les couches de latérite près Madras, dans le Sind, à Banda, dans les provinces centrales (RIVEIT CARNAC), dans le sud est du Bengale (3).

(1) OUVAROF, *Arkhéologhia*, etc. (*Archéol. de la Russie*, t. I, Moscou, 1881, p. 162 ; en russe). — KOUZNÉTSOF, *Mitteil. Anthr. Gesell. Wien*, 1896, nos 4 et 5. *Age de la pierre au Japon ; Mater. hist... Homme*, Toulouse-Paris, 1879, p. 31. — S. FUSE, *Journ. anthr. Soc. Tokyo*, t. XI, 1896, n° 122 (en japonais). — INUZUKA, *Ibid.*, n° 119. — BAELZ, *Vorgeschischte Japans ; Zeit. f. Ethnol.*, 1907, n° 3. — N. G. MUNRO, *Primitive culture of Japan ; Transact. Asiat. Soc. of Japan*, t. 34, 2e partie, 1906 (analysée dans le *Zeit f. Ethnologie*, 1908, p. 172). — DU MÊME : *Prehistoria Japan*, London (?), 1921 ?

(2) E. CARTAILHAC, *L'âge de la pierre en Asie ; Congr. Orientalistes*, 3e sess. (1878), t. I, p. 315 ; Lyon, 1880. — S. CHAUVET, *Age de la pierre en Asie ; Congr. intern. arch. prehist.*, 11e sess., t. I, p. 57 ; Moscou, 1892. — Les flèches recueillies par l'abbé A. David en Mongolie et supposées paléolithiques sont de l'époque historique (HAMY, *Bull. Mus. Hist. nat.*, 1898, p. 46).

(3) MEDLICOT and BLANFORD, *Manual of Geol. of India* ; Calcutta, 1879, 2 vol. — CARTAILHAC, *l. c.* — RIVEIT CARNAC, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XIII, 1884, p. 119 et

Les monuments et les objets des époques de la *pierre polie* et du *bronze*, souvent confondues en Asie, ont été constatés un peu partout. Ils se rapportent à des peuples qui présentaient, à cette date reculée, de grandes différences dans leur civilisation et probablement dans leur type physique. Les fouilles de SCHLIEMANN à Hissarlik (Asie Mineure) ont mis à jour une civilisation qui paraît correspondre à la fin de l'époque de la pierre et au commencement de l'époque du bronze (2.500 ans av. J.-C. ?). On a trouvé des objets préhistoriques en pierre polie et en bronze sur d'autres points de l'Asie Mineure (A. MARTIN), en Lycaonie (SPIEGELTHAL), dans la presqu'île de Sinaï (BAUERMANN et RICHARD), sur les bords du lac Issik-koul et dans d'autres localités du Turkestan russe. La Sibérie méridionale, les steppes Kirghiz, la Mongolie septentrionale et nord-occidentale sont couverts de cercles de pierre (*Kereksour*), de tombelles, de tumuli, de menhirs (*Kichatchilo*) de toutes les formes, de sépultures où l'on trouve des objets en bois, en os, en bronze, en cuivre, en fer (RADLOFF, POTANIN, KLEMENTS). Les crânes que l'on a extraits de quelques-unes de ces sépultures, dans la haute vallée du Iénisséi, sont dolichocéphales ; les masques mortuaires en plâtre trouvés dans la même région par ADRIANOFF offrent un type plutôt européen (1).

Il ne faut pas oublier que beaucoup de ces monuments datent déjà de l'époque historique et remontent, comme l'ont prouvé les inscriptions runiformes de la Mongolie, découvertes par YADRINTSEF et déchiffrées par THOMSON, jusqu'aux VIIe et VIIIe siècles ap. J.-C. (2).

Les « Kjokkenmoddings » d'Omori, près Tokio, et de plusieurs autres localités du Japon, étudiés par MORSE, MILNE, TSUBOÏ,

« *L'Homme* », 1883, p. 281. — ZUMOFFEN, *L'Anthropologie*, 1897, p. 272 et 426. — ARNE, *L'Anthropologie*, 1909, p. 23. — BLANCKENHORN, *Zeitschr. für Ethnol.*, 1905. — DE MORGAN, *Les premières civilisations*, Paris, 1909, p. 180. — NEÓPHYTUS, *La préhistoire en Syrie-Palestine* ; *L'Anthropologie*, 1917, p. 313, av. fig.

(1) POTANIN, *Otcherki*, etc. (*Esquisses Mong. Nord-Occid.*), St-Pétersb., 1881-83, 4 vol. (en russe). — ADRIANOFF, *Zapiski*, etc. (*Mém. Soc. russe géogr. Sect. géogr. gén.*, t. XI, 1888, p. 149. — RADLOFF, *Aus Sibirien* ; Leipzig, 1884, 2 vol. : et *Arbeit. Orkhon Exped.* ; St-Pétersb., 1893-97. Pour le résumé de la question et la bibliogr., voy. DENIKER, *Nouvelles géogr.* Paris, 1892, p. 54, *carte*.

(2) RADLOFF, *l. c.* (*Arbeit.* etc.). — THOMSON, *Mém. Soc. Finno-Ougrienne*, t. V ; Helsingfors, 1896. On ne peut pas admettre en général un synchronisme rigoureux entre les époques préhistoriques de l'Europe et celles du nord de l'Asie. Si, comme le dit Ouvaroff, l'âge du mammouth est plus ancien en Sibérie qu'en Europe, il n'en est pas moins vrai que beaucoup de peuples de la Sibérie orientale étaient encore en plein « âge de la pierre » au moment où les Russes pénétrèrent dans ce pays (XVIIe siècle). Quant aux peuples de la Sibérie occidentale et des steppes Kirghiz, le début de leur « âge du bronze » remonte tout au plus au commencement de l'ère chrétienne.

témoignent de l'existence, dans ce pays, d'une race assez civilisée, qui connaissait la poterie, mais ne se servait que des instruments en os et en pierre, en partie polie. Les fouilles des anciennes habitations souterraines dans les îles de Yeso (MORSE, TSUBOI) et de Sakhaline (POLIAKOFF) font supposer que cette race s'étendait bien loin au nord. Il est possible qu'elle fût apparentée aux hommes dont on a trouvé les instruments de silex poli en Sibérie, dans la vallée de la Tounka, dans celle de la Patcha, un des affluents du fleuve Amour (OUVAROFF), et dans les amas coquilliers du littoral du Pacifique près Vladivostok (MARGARITOF) (1). En Corée, les dolmens, composés toujours de 4 dalles seulement, sont très nombreux, surtout dans la vallée de Kouriong (126° longit. E., 40° lat. N. (2). Des haches en pierre polie ont été trouvées dans le N.-E. de la Chine, au voisinage des tumuli ressemblant aux « Mounds » américains (WILLAMSON) ; d'autres ont été recueillies dans le Yun-nan (SLADEN) et en Birmanie (THÉOBALD). MOURA, JAMMES et MOREL exhumèrent au Cambodge, entre le lac Tonlé-Sap et le Mékong, à côté des objets de bronze, plusieurs outils en pierre polie, d'un type spécial (fig. 244), sorte de hache à soie carrée que l'on a retrouvée depuis sur plusieurs autres points de l'Indo-Chine, jusque dans le Haut-Laos (LEFEVRE-PONTALIS) et la Birmanie (3). Dans le district de Somron-Sen (Cambodge), déjà exploré par JAMMES, et aux environs de Saïgon, CORRE découvrit des instruments analogues, à côté des amas de coquilles, renfermant, outre la poterie et les outils en pierre, des ossements humains, mais pas de crânes.

Enfin, dans l'Inde, on compte par centaines les « cromlechs », les « mounds » et les trouvailles des objets en pierre semblables à ceux que l'on voit en Europe. Il est certain que « les cercles en pierre » des provinces centrales et les « kouroumbarings » du sud de l'Inde datent d'une époque antérieure à l'immigration aryenne.

(1) MARGARITOF, *Mém. Soc. Amourienne des Natural.* ; Vladivostok, 1887, t. I. L'unique crâne trouvé dans ces amas est dolichocéphale et rappelle le crâne Aïno. Aussi pourrait-on supposer, comme l'avait fait Milne (*Transact. As. Soc. Jap.*, Tokio, 1879, t. VII, p. 61), pour les débris de cuisine analogues trouvés au Japon, qu'ils sont l'œuvre des Aïnos ; cependant la présence de la poterie, ignorée des Aïnos jusqu'à ces derniers temps, milite contre cette manière de voir.

(2) BAELTZ, *Zeit. f. Ethnol.*, 1910, nos 3 et 4. — CHANTRE.

(3) Les Nagas ont encore aujourd'hui des haches métalliques absolument de la même forme et s'en servent comme d'une houe (S. PEAL, *Journ. As. Soc. Beng.*, t. 65, part. III ; Calc., 1896, p. 9). — *Cf.* NOULET, *Age de la pierre... au Cambodge d'après Moura ; Mus. Hist. nat.*, Toulouse, t. I, p. 3, 1879, et *Mater. hist. nat. Homme*, Toulouse, t. XIV. 1879, p. 315. — CARTAILHAC, *L'Anthropol.*, 1890, p. 61 (résumé des trav. de Jammes),

Comme en Europe, l'époque des métaux en Asie touche de près à la période historique, dont les annales chinoises nous ont fixé le souvenir. Les monuments historiques de la Chaldée, de l'Assyrie, de l'Asie Mineure, de l'Inde et du Cambodge révèlent aussi des faits ethnographiques d'un haut intérêt (Voy. comme exemple la note de la page 507).

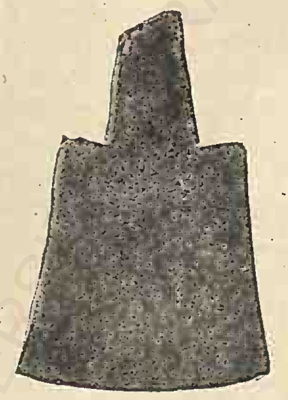


Fig. 244. — Hache en pierre polie trouvée au Cambodge. Type préhistorique spécial à l'Indo-Chine.

Habitants actuels et races de l'Asie. — Il est impossible, dans l'état actuel de nos connaissances, de retracer un tableau d'ensemble des *migrations* qui ont eu lieu sur le continent asiatique dans les temps *historiques*. Nous les mentionnerons à propos de quelques peuples, dont l'histoire est à peu près connue (Chinois, Turcs, Mongols, Thaï).

De même, dans l'état actuel des connaissances anthropologiques, on ne peut discerner au sein des nombreuses populations asiatiques que d'une façon tout à fait générale les éléments fournis par les onze *races* suivantes : cinq races propres à l'Asie (*Dravidienne*, *Assyroïde*, *Indo-Afghane*, *Aïno*, *Mongole*) et six races qui se rencontrent aussi dans d'autres parties du Monde : *Négrito*, *Indonésienne*, *Arabe*, *Ougrienne*, *Turque* et *Esquimau* (abstraction faite des races *Assyroïde* et *Indo-Afghane* que l'on retrouve chez les Juifs et les Tsiganes européens). Nous avons déjà donné (p. 360 et suiv.) les principaux caractères de ces races ; il ne nous reste qu'à dire deux mots de leur distribution géographique en Asie.

La race *Esquimau* est cantonnée dans le nord-est du continent asiatique, comme la race *Aïno* dans les îles de Sakhaline et de Yeso, peut-être aussi dans le Japon septentrional ; tandis que la race *Ougrienne* est représentée par sa variante *Iénisséienne*. La race *Mongole* (avec ses deux races secondaires : *septentrionale* et *méridionale*) est répandue dans presque toute l'Asie ; la race *Turque* est plus spécialement limitée aux régions de l'Asie centrale sans écoulement vers la mer. Les *Indonésiens* sont nombreux en Indo-Chine et dans les îles depuis le Japon jusqu'à l'Archipel Asiatique ;

tandis que les *Dravidiens* et les *Indo-Afghans* abondent dans l'Inde. Ces derniers se rencontrent aussi en Asie antérieure à côté des *Assyroïdes* et des *Arabes*. Quelques représentants de la race *Négrito* habitent la presqu'île Malaise et les îles Andaman ; les éléments de cette race se retrouvent parmi les habitants de l'Indo-Chine et peut-être de l'Inde.

Quant aux populations actuelles du continent asiatique, nous allons les passer rapidement en revue, en les groupant sous six chefs, d'après les régions géographiques : peuples de l'Asie septentrionale ; peuples de l'Asie centrale ; ceux de l'Asie orientale ; populations de l'Indo-Chine ; de l'Inde ; et enfin les habitants de l'Asie antérieure ou occidentale.

ASIE SEPTENTRIONALE

I. — L'Asie septentrionale, c'est-à-dire presque exclusivement la Sibérie, pays froid, couvert d'épaisses forêts vierges (*taïga*) ou de plaines marécageuses et glacées (*toundra*), n'abrite, en dehors de colons russes ou chinois, que des peuplades assez misérables, chasseurs, pratiquant aussi un peu la pêche et l'agriculture à la houe, tous plus ou moins chamanistes.

On peut les grouper ainsi qu'il suit : 1) tribus de la Sibérie occidentale, ayant quelques affinités avec les Samoyèdes et les Finnois orientaux et que nous appellerons *Iénisséiens* ou *Touba* ; 2) peuplades de l'extrême nord-est du continent Asiatique, que Schrenck (1) qualifie de « *Paléasiatiques* » ; 3) les *Toungouz* de la Sibérie orientale et de la Mandchourie.

1° Iénisséiens ou Touba. — En dehors des *Samoyèdes d'Asie* qui ne diffèrent de leurs frères de race européenne que par leurs traits plus mongoloïdes, les *Iénisséiens* comprennent deux groupes distincts de populations. D'abord, les *Ostiaks du Iénisséi* (*Temdeghet* en leur propre langue), sur les deux rives de ce fleuve (entre Antsiferow, en aval de Iénisséisk et Touroukhansk), et le long de ses affluents, Podkamennaya Toungouzka et Elagouï, descendants probables des *Kien-kouen* et des *Ting-ling* des annales chinoises. C'est une pauvre peuplade inerte et énervée par les famines, en voie de disparition (ils n'étaient que 892 en 1906), vivant de chasse

(1) Schrenck, *Reisen in Amur-Lande*, t. III, fasc. 1 et 2, Saint-Pétersbourg, 1881-91.

et de pêche. Ils sont petits (1.587 mm.) et brachycéphales (i. c. 83,1). Leur langue diffère du samoyède et des idiomes finnois proprement dits (CASTREN) et paraît se rapprocher du Tibétain (RAMSTEDT) (1). Viennent ensuite, les peuplades qui formaient jadis la nation « Touba », mentionnée jusqu'au VIIe siècle ap. J.-C. sous le nom de *Tou-po* par les annalistes chinois ; elles habitaient dans le bassin du haut Iénisséi, dans l'Altaï, dans la Mongolie nord-occidentale, et portaient les noms locaux de *Matores*, d'*Arines*, de *Kottes*, d'*Assan*, de *Touba*, etc.

Ces peuplades ont disparu comme unités linguistiques (2) ; mais leur type physique, quelques traits de leurs mœurs, ainsi que quelques mots de leur langue se sont conservés parmi certaines populations qui se servent d'un dialecte turc. Les Russes donnent le nom de « Tatars » à ces populations ; il conviendrait mieux de les appeler *Altaïens* d'après leur habitat. Ce groupe ethnique, dont le type physique est altéré par les mélanges avec les peuples de race turque ou mongole, comprend les « *Tatars* » *d'Abakan*, c'est-à-dire les *Katchines*, les *Kizils* et les *Beltyrs* rappelant les Iénisséiens, les *Koïbals* (800 individus), les *Sagaï* ; les « *Tatars* » *d'Altaï* et de *Tchoulym*, parmi lesquels il faut noter les « Tatars des forêts noires » (*Tchernievyié Tatary* en russe), appelés « Touba » par leurs voisins. Ces derniers sont mésocéphales, de taille moyenne ; ils abandonnent peu à peu l'état de chasseur et deviennent agriculteurs primitifs : ils labourent avec la houe qui leur servait il n'y a pas longtemps encore à extirper les racines comestibles, et coupent la moisson avec le couteau de chasse (3). Les *Soïotes* ou *Soyones* de la Mongolie nord-occidentale, qui s'appellent eux-mêmes *Touba*, sont probablement les descendants des anciens Ouïgours (nation turque), mélangés aux Iénisséiens aborigènes de ce pays et mongolisés en partie vers le XVIIe siècle.

2° Le groupe *Paléasiatique* (4) doit comprendre, d'après

(1) V. I. ANOUTCHIN et SINELNIKOFF, *Enisseisskié Ostiaki* (*Ostiakes d'Ienissei*) ; *Izviestia*, etc. *Bull. soc. amis sci. nat. anthr.*, etc., Moscou, t. 124 (*sect. anthropol.*, t. 28, fasc. 1), 1911, av. fig. — RAMSTEDT, *Ueber der Ursprung der... Ieniss. — Ostiak* (communic. *Soc. Finno-Ougrienne*, séance du 20 avr. 1907). — [PATKANOV], *Essai d'une statistique et d'une géographie des peuples Paléasiatiques de la Sibérie, d'après le recensement de* 1897. St-Pétersbourg, 1903.

(2) Mueller et Gmelin ont vu, en 1753, les derniers Arines ; en 1855, Castren n'a pu trouver que 5 individus parlant la langue kotte.

(3) YADRINTSEF, *Ob Altaïtsakh*, etc. *Des Altaïens et des Tatars de Tchern* ; « *Izviestia* » *de la Soc. russe de géogr.* St-Pétersb., 1881.

(4) SCHRENEK, *l. c.* ; PATKANOV, *l. c.* — Pour la craniologie de ces peuples, voy. BIASUTTI, *Archivio per l'Antrop.*, etc., 1910, p. 51.

SCHRENCK, tous les peuples anciens de l'Asie, refoulés aujourd'hui vers l'extrémité N.-E. du continent. Voici les principaux de ces peuples. Les *Tchouktchi*, au nombre de 13.000 environ, sont les représentants les plus typiques du groupe ; ils habitent le N.-E. de la Sibérie et s'occupent, les uns de l'élève du renne, les autres de la pêche. La distinction entre les *Tchouktchi nomades* et les *Tchouktchi pêcheurs* est d'ordre économique et ethnique (1). Les *Koriaks* (7.500) habitent au sud des Tchouktchi, jusque dans le Kamtchatka ; ils leur ressemblent beaucoup et parlent la même langue. Les *Esquimaux d'Asie* (1.300), *Namollo* ou *You-Ite*, occupaient jadis le littoral du pays tchouktche, comme le prouvent leurs anciennes habitations fouillées par WRANGEL et par NORDENSKIOLD ; aujourd'hui, on ne les trouve que par campements isolés sur la côte et dans les îles de la mer de Bering. Les Tchouktchi et les Koriaks, ainsi que, à un plus faible degré, les autres peuples paléasiatiques offrent au point de vue des mœurs, du type physique et surtout de la langue et de la mythologie une ressemblance frappante avec les Indiens du N.-O. de l'Amérique. Ainsi, sur 156 mythes notés, JOCHELSON en trouve 101 analogues à ceux des Indiens de l'Amérique du N.-O., 22 qu'on rencontre chez des tribus turc-mongoles et 34 chez les Esquimaux (2), ne diffèrent que fort peu des Esquimaux d'Alaska ; leur parure rappelle cependant plutôt celle des Aléoutes. Les *Kamtchadales* du centre et de l'ouest de Kamtchatka diffèrent des peuples précédents. Ils sont 1.600 aujourd'hui (recensement de 1897) et se russifient très rapidement. Près de deux tiers parmi eux ont complètement abandonné leur idiome, qui ne se rattache à aucune famille linguistique de l'Asie, mais offre des affinités, comme nous l'avons déjà dit, avec les langues des Indiens du N.-O. de l'Amérique, et parlent un russe fort corrompu. Chrétiens orthodoxes nominalement, ils sont au fond animistes et l'élément anthropomorphe, souvent sous des apparences obscènes, tient une large place dans leurs mythes et légendes. Ils sont pêcheurs et chasseurs (3).

(1) NORDENSKIOLD, *Voyage de la Vega* ; Paris, 1883-84, t. II, chap. XII. — DENIKER, *l. c.* (*Rev. Anthr.*, 1882, p. 309). — Et surtout la magistrale monographie de BOGORAZ. Résumé par BOGORAZ lui-même in : *American Anthropologist*, n. s., t. 3, n° 9, 1901, p. 80. Sous le pseudonyme de Tan, cet ethnographe a écrit en russe un roman classique tiré de la vie Tchouktche « Les six tribus » ; St-Pétersbourg, 1908.

(2) JOCHELSON : *The mythology of the Koriak ; Amer. Anthropologist*, n. s., t. 6, 1904, p. 413.

(3) JOCHELSON, Expédition Riabouchinsky.

Les *Youkaghirs* sont les derniers restes d'un peuple assez puis-



Fig. 245. — Chasseur Toungouz (Sibérie) avec ses skis ou patins et son bâton-raquette. (*Photo. Chimkievitch.*)

sant qui occupait jadis toute la partie de la Sibérie située à l'est de la Lena, et qui se composait de plusieurs tribus : *Omoks*, *Anaouls*, *Cheliughs*, etc. (1). On a cru, jusqu'à ces derniers temps, que les

(1) La disparition de ces tribus est plutôt apparente que réelle. Les *Anaouls*, aux environs du golfe de l'Anadyr, exterminés par les Cosaques en 1649, n'étaient qu'une fraction de Youkaghirs, comme l'indique la terminaison « oul » qui se retrouve dans le nom « Odoul » dont se servent les Youkaghirs pour se désigner eux-mêmes. Le mot

Youkaghirs mêmes avaient disparu ; mais tout récemment, JOCHEL-

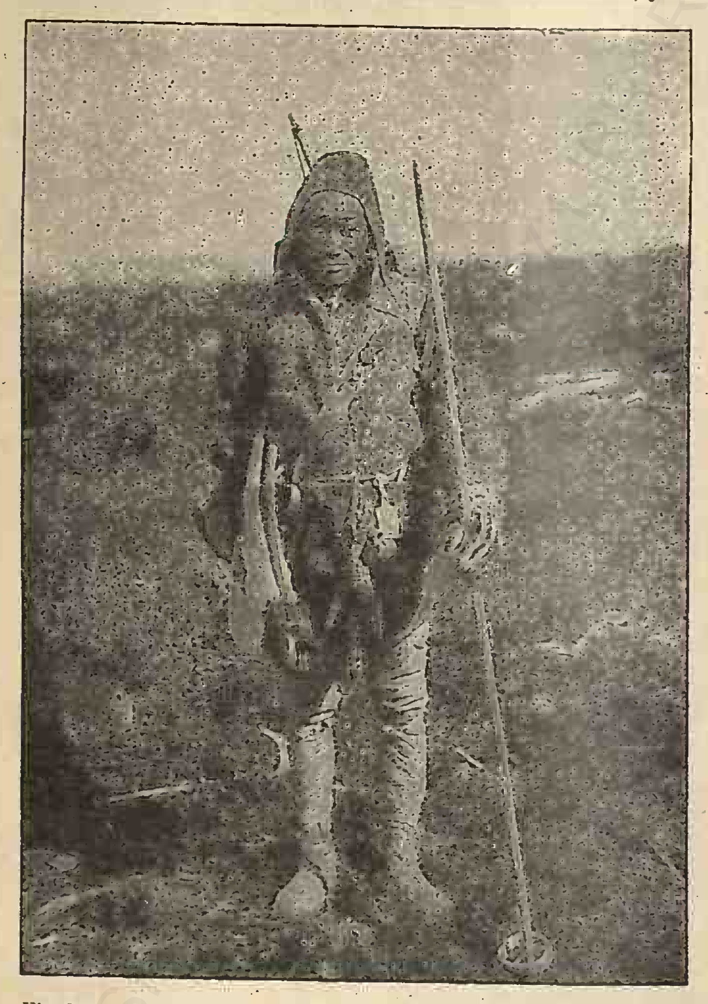


Fig. 246.— Chasseur Toungouz, de la figure précédente, vue de face.

SON (1) constata qu'ils sont au moins 750 individus et que leur

Omok veut dire tout simplement, peuple, « tribu », en langue youkaghir et se rapporte peut-être à une tribu de *Tchouvantses*, peuplade qui existe encore actuellement, au nombre de 450 ou 500 individus, établis pour la plupart sur les bords de l'Anadyr. Ils parlent une langue voisine de celle des Tchouktchi. Quant aux *Cheliagues*, qui, d'après le Cosaque Amossof, occupaient à la fin du siècle dernier la côte sibérienne, entre le golfe de Tchaoun et l'embouchure de la Kolyma, c'était probablement une des tribus Tchouktchi.

(1) JOCHELSON, *Izviestia*, etc. (*Bull. Sect. Est-sibérienne de la Soc. russe géogr.*), t. XXIX ; Irkoutsk, 1898, p. 8.

langue, qui n'a d'affinités avec aucun des idiomes ouralo-altaïques, est parlée par un certain nombre de Toungouz-Lamoutes (Voy. p. 455), leurs voisins. Par contre, les Youkaghirs de Verkhoyansk ont adopté le dialecte lamoute et ceux des bords de la Iana la langue iakoute. Plusieurs traits de mœurs (armes, système de parenté, pictographie, etc.) les rapprochent de certains Indiens de l'Amérique du Nord Au physique, ils ressemblent aux Toungouz-Lamoutes, tout en étant plus brachycéphales et un peu moins bruns en général.



Fig. 247. — Aïno de Yezo (Japon) avec sa couronne de copeaux. (*Photo. communiquée par Collignon.*)

Le *Aïnos* (fig. 96 et 247), que l'on rattache aux Paléasiatiques, habitent le nord et l'est de l'île de Yeso, le sud de Sakhaline et les trois îles les plus méridionales des Kouriles. Ils forment un groupe à part, et différant de tous les autres peuples de l'Asie. Leurs têtes allongées (ind. céphal. viv. 77,8), leurs arcades sourcilières proéminentes, le développement du système pileux, la forme du nez, leur donnent quelque ressemblance avec les Russes, les Todas et les Australiens; mais d'autres caractères (coloration de la peau, pommettes saillantes, petite taille, fréquence de l'*os japonicum*, etc.) les éloignent de ces peuples et justifient leur classement en une race à part (Voy. chap. VIII). D'après les historiens japonais, les Aïnos ou *Asouma Yebisou* habitaient Nippon en entier depuis le VIIe siècle av. J.-C., jusqu'au IIe siècle de l'ère chrétienne; au VIIe siècle ap. J.-C., ils occupaient encore toute la partie de cette île située au nord du 38e degré de latitude N., et même au IXe siècle les chroniques parlent des incursions de ces « barbares ». Aussi l'élément Aïno entre-t-il pour une bonne part dans la composition d'un des types du peuple japonais, non seulement à Yeso, mais encore dans le nord de Nippon (prov. d'Aomori) où quelques mots aïnos survivent jusqu'à présent dans le langage courant. Dans les îles Kouriles, les Aïnos se sont mélangés avec les Kamtchadals et les

Aléoutes, importés par la Compagnie russo-américaine vers le milieu du XIXe siècle.

On compte à l'heure actuelle environ 18.500 Aïnos (dont 1.300 dans l'île de Sakhalin) ; leur nombre reste stationnaire à Yeso, depuis plusieurs années. L'habillement des hommes Aïnos est une sorte de robe à larges manches, fermée avec une ceinture de façon à ce que le pan droit recouvre le pan gauche, comme chez les peuples turcs, et au contraire de ce qui se pratique chez les Chinois et chez les Mongols. L'occupation principale des Aïnos est la chasse et la pêche ; ils ne font que peu d'agriculture. La religion est un animisme pur ; le mot *kamoui*, qui désigne l'esprit (comme le *Kami* des shintoïstes japonais), sert aussi à indiquer toute chose incompréhensible ; il en est de même du mot « chif », dont le sens propre est « l'animal » (serait-ce un mot correspondan[illegible] totem ?).

Les Aïnos, comme la plupart des peuples nord-asiatiques, Ghiliak, Toungouz, etc., ont une vénération particulière pour l'ours ; ils organisent en son honneur des fêtes, pendant lesquelles un ours est tué après avoir reçu l'hommage de force *inaou* (bâton orné de copeaux).

La langue aïno est agglutinante et n'a d'analogie avec aucune des langues connues (1).

On rattache aux Aïnos, les 500 *Kouriles* de l'Archipel du même nom ; mais c'est une population très hétérogène, issue du mélange des Aïnos avec les Aléoutes, les Kamtchadales et les Russes.

Les *Ghiliaks*, qui habitent le nord de Sakhaline et la terre ferme au nord de l'embouchure de l'Amour, rappellent par leurs traits tantôt les Aïnos, tantôt les Toungouz, mais ils sont brachycéphales.

C'est un peuple de pêcheurs, vivant au bord des fleuves et de la mer, l'hiver dans des cabanes enfoncées à moitié dans le sol, l'été dans des maisonnettes sur pilotis. Les Ghiliaks s'adonnent aussi volontiers au commerce et se distinguent par leur goût pour les

(1) ANOUTCHIN, « *Izviestia* » *Soc. Amis. sc. Moscou*, suppl. au t. XX, 1876 (analyse : *Rev. d'Anthr.*, 1878, p. 148). — SCHEUBE, *Mitt. Deut. Gesell. Natur. u. Volkenk.* ; Yokohama-Tokio, 1880-84, t. III, p. 44 et 220. — J. BATCHELOR, *Trans. As. Soc. Japan*, t. X, part. 2 ; Tokio, 1882 ; et *The Aïnu of Japan* ; London, 1892. — CHAMBERLAIN, *Mém. Imper. Univ. Japan* ; *Litter. coll.*, n° 1 ; Tokio, 1887 (anal. *Rev. d'Anthr.*, 1888, p. 81). — TARENETSKY, *Mém. Ac. sc. St-Pétersb.*, 1890, t. XXXVII, n° 13. — HITCHKOK, *Rep. U. S. Nat. Mus. for* 1890, p. 408 et 429. — S. LANDOR, *Alone with the hairy Aïnu*, 1893. — KOGANEÏ, *Beitr. z. phys. Anthr. Aïno* (extr. des *Mit. Med. Fakult.* ; Tokio, t. I et II, 1893-94).

ornements. Leur nombre ne dépasse guère 6.200 individus (recensement de 1897) (1).

3° Les *Toungouz*, tout en parlant une langue spéciale, présentent le type mongol, atténué par les mélanges avec les habitants primitifs (Paléasiatiques ?) du pays qu'ils occupent, et qui s'étend de l'océan Arctique au 40e degré de latitude N., du Iénisséi à l'océan Pacifique. Le nombre de Toungouz ne doit guère dépasser 80.000 individus sur cet immense territoire ; le recensement de 1897 donne pour les Toungouz (avec les Mandchoux) de la Russie seulement 69.600 individus. Ils se divisent en Toungouz *méridionaux*, en *septentrionaux* et en *maritimes* ou *Lamoutes*. Le fleuve Amour constitue la frontière approximative entre les deux premières fractions de Toungouz. Les *Lamoutes* habitent le littoral de la mer d'Okhotsk, le nord-ouest du Kamtchatka et s'étendent plus à l'ouest jusqu'au fleuve Iana. Les *Toungouz septentrionaux* se fractionnent en plusieurs peuplades, dont voici les principales, en allant de l'est à l'ouest : les *Oltchas* ou *Mangoun*, à l'embouchure de l'Amour ; leurs congénères, les *Oroks*, dans le nord de l'île de Sakhalin ; les *Orotchones*, d'un type toungouz très pur ; les *Manègres* (fig. 73) ; enfin les *Toungouz* « *Olennyié* » (possédant des *rennes*) (fig. 245-246). Quant aux *Toungouz méridionaux*, ils comprennent : les *Goldes* de l'Amour inférieur et de l'Oussouri, d'un type très pur et ayant un art ornemental assez développé ; les *Orotches* du littoral ; enfin les *Solones-Daoures*, très mélangés aux Mongols et dont il existe des colonies dans le Kouldja.

Les *Mandchoux*, réduits à un petit nombre (le recensement de 1897 compte 3.394 Mandchoux sur le territoire russe, principalement dans la vallée de l'Amour), appartiennent par leur idiome, aussi bien que par leur type physique, au groupe toungouz. Ils sont absorbés de plus en plus par les Chinois et forment à peine la dixième partie de la population du pays qui porte leur nom (Pozdniéef). Il est probable que les *Nioutchi* ou *You-tchi* des monts Chan-alin et les *Sien-pi* au nord de la Corée, dont parlent les annales chinoises, étaient des peuplades toungouz.

Le type qui prédomine parmi les Toungouz représente la race secondaire Mongole septentrionale, caractérisée par la mésocéphalie ou une légère sous-dolichocéphalie, par la face plutôt

(1) Schrenck, *l. c.* — Seeland, *Russiche Rev.*, t. XI, 1881 ; St-Pétersbourg, 1882. — Deniker, *Les Ghiliaks* ; Paris, 1884 (extr. de la *Rev. ethnogr.*).

allongée. La taille varie : les Orotchones sont de taille moyenne, les Mandchoux très grands, etc. (1).

II. PEUPLES DE L'ASIE CENTRALE

L'immense région centrasiatique, dont les eaux n'ont pas d'écoulement vers la mer, est formée principalement de plateaux dénudés (Tibet) ou de plaines tantôt herbeuses, tantôt désertes (Mongolie, Turkestan). Elle est habitée en grande partie par des populations que l'on peut grouper, au point de vue linguistique, sous trois chefs : les Turcs, les Mongols, les Tibétains (2).

1° Les peuples parlant les différents dialectes *turcs*, que l'on appelle aussi *Turco-tatars* ou *Touraniens* (terme à rejeter à cause de son imprécision), sont dispersés sur un espace énorme, comprenant la moitié de l'Asie et une bonne partie de l'Europe orientale, depuis l'océan Glacial et l'Océan pacifique (Iakoutes) jusqu'au Kouen-loun (Polou) et Kachkaï, montagnes de Fars au sud d'Ispahan (Turkomans de la Perse), depuis les rives du Hoang-ho (Yegours) jusqu'à la Russie centrale dans les provinces de Kostroma et de Riazan (Tatars de Kassimov) et la Macédoine (Turcs Osmanlis). On peut réunir tous ces peuples en trois grands groupes : oriental, central et occidental (3).

Le *groupe oriental* comprend d'abord les *Iakoutes* (4), peuple d'origine mixte, dont la langue est un mélange à parts égales de turc, de mongol et d'éléments d'une langue inconnue (5). Le type et les mœurs des Iakoutes se ressentent du voisinage des Toungouz et des Paléasiatiques. Ils étaient 227.400 au recensement de 1897.

(1) C. Hiekisch, *Die Tungusen* ; St-Pétersbourg, 1879. — L. Schrenck, *l. c.* — H. James, *A Journey in Manchur.* ; *Proc. Geogr. Soc.* London, 1886, p. 779. — D. Pozdniéef, *Opiçanié*, etc. (*Description de la Mandchourie*, en russe), t. I, ch. VI ; St-Péters-bourg, 1897. — Pour les mesures, voy. les *Appendices I et III*.

(2) Ce classement n'a rien d'absolu. Des Turcs et des Mongols habitent les régions boisées de l'Asie septentrionale (Iakoutes, Bouriates) ; il y en a aussi en Europe et en Asie Mineure. Le plateau de l'Iran, appartenant à la région sans écoulement, assimilée depuis les travaux de Richthofen à l'Asie centrale, est habité en majorité par des peuples Iraniens se rattachant à ceux de l'Asie antérieure. Les Tibétains occupent surtout la haute vallée du Yarou-Dzangbo qui est déjà dans la zone de passage entre l'Asie centrale et l'Asie périphérique, etc.

(3) Voy. nos art. Turcs et Tatars dans le t. VI du *Dict. Univ. de géogr.* de Vivien de Saint-Martin et Rousselet ; Paris, 1894 ; et, pour les détails, les ouvrages de Radloff, de Vambery, etc., qui y sont indiqués.

(4) Sierochevski, *Iakouty*, etc. (*Les Iakoutes, Etudes ethnogr.*, en russe), t. I ; St-Pétersb., 1896, *fig.*, *cartes*. Un bon résumé de cet ouvrage se trouve dans le *Journ. Anthr. Inst. London*, 1906 (?).

(5) Radloff, *Die Sprache der Yakuter* ; *Mém. Acad. Sci. St-Pétersbourg.* (Class. hist.-philol.), t. 8, n° 7, 1908.

Viennent ensuite les différentes tribus de « Tatars » non Iénisséiens (Voy. p. 448) de la Sibérie, comme les *Altaïens* (dits *Kalmouks d'Altaï*, quoiqu'ils n'aient rien de commun avec les vrais Kalmouks), nomades devenus récemment sédentaires (Voy. p. 192), comme les *Teleutes* (ou *Kara-Kalmouks*), également nomades, ou comme les *Tatars de Sibérie* (60.200) qu'on partage, suivant leur habitat, en *Tatars* des steppes de *Baraba*, *Tatars d'Irtych*, de *Tobol*, etc. (1).

Il faut joindre à ce groupe les *Tarantchi* et autres « Turcs » du Turkestan oriental, comme les *Salars*, les *Khotons* (près Kobdo), les *Polou* du versant nord du Kouen-loun, plus ou moins mélangés d'éléments Indo-Afghans (2), enfin les *Yegours* du versant nord des monts Nan-chan (prov. de Kan-sou) en Chine. Ces derniers, appelés Huang-fan (rebelles jaunes) par les Chinois, se partagent en deux tribus ; les *Kara* (ou *Saro*) -*Yegour*, qui parlent un dialecte turc-oriental semblable à l'ancienne langue Ouïgoure ; et les *Chera-Yegours* qui parlent mongol. Les uns comme les autres sont bouddhistes et prétendent venir du « pays des Tongouts » et ont les mœurs de ces derniers (3)

Le *groupe central* comprend d'abord les *Kirghiz-Kazak* des plaines entre l'Irtych et la Caspienne, avec les *Kara-Kirghiz* des monts Tian-chan et du Pamir, nomades typiques, ayant gardé maintes coutumes vieux-turcs, animistes sous un vernis musulman (4) ; puis les *Ouzbegs* ou *Euzbegs*, villageois, et les *Sartes*, citadins, plus ou moins iranisés, du Turkestan russe ; enfin, les *Tatars Volgaïques* ou *de la Russie d'Europe* (près de 2 millions en 1897). Parmi ces derniers, les *Tatars de Kasan* (5), doivent être mentionnés à part. Venus sur les bords du Volga au XIIIe siècle, ils s'y sont mélangés avec les Bulgares. Ils diffèrent des *Tatars d'Astrakhan* (fig. 237 et 238), descendants des Turco-Mongols de

(1) Ces « Tatars » sont issus du mélange de trois éléments : les Tatars primitifs descendants probables des *Tou-Kiou* des auteurs chinois et fondateurs du royaume de Sibir détruit par les Russes au XVIe siècle ; les Sartes et les Euzbegs venus surtout de la Boukharie ; enfin les Tatars du Volga, immigrés à la suite des Russes. Dans l'ouest de la Sibérie, il y a aussi des tribus Ostiak qui portent le nom de Tatars (tels les *Zabolotnyé Tàtary*), parce qu'elles ont adopté la langue, les mœurs et la religion de leurs voisins les Tatars.

(2) Dutreuil de Rhins et Grenard, *Miss. sc. Haute-Asie*, t. II ; Paris, 1898.

(3) Les premiers renseignements sur les Yegours, donnés par Potanin, ont été résumés par nous dans le *Bul. de la Soc. d'Anthr.* de Paris, 1887, p. 206. Depuis, cette population a été décrite par C. Mannerheim dans le *Journ. de la Soc. Finno-Ougrienne, de Helsingfors*, t. 27, 1911, art. 2, av. fig.

(4) Voy. la bibliographie dans la Monographie des Kirghiz-Boukeï par Kharouzin, « *Izviestia* » *Soc. amis sc. nat. Moscou*, t. LXXII, 1891.

(5) Alektrof, *Kazanskoïe*, etc. (*Soc. d'archéol. de Kazan*, 1900.)

la horde d'Or, mélangés aux Khazares, ainsi que des *Nogaï* de la Crimée (1), dont les représentants se rencontrent aussi dans le Caucase (entre les fleuves Kouma et Torek, ainsi qu'à l'embouchure de Soulak, dans la province de Stavropol,) près d'Astrakhan, et en Lithuanie (où, tout en restant musulmans, ils ont adopté la langue et l'habillement des Bielorousses et des Polonais) (2). Il faut rattacher à ce groupe les *Bachkirs*, peuplade de 1.321.400 individus (recensement de 1897), formé d'un mélange d'éléments turcs, mongols, ougriens et dispersé dans les provinces de Perm, d'Orenbourg, d'Oufa, de Viatka et de Samara, c'est-à-dire à l'ést du Volga (3) ; puis les *Mechtcheriaks* (54.000) et les *Teptyer* (118.000) des provinces de Pensa et Tambov, c'est-à-dire à l'ouest du Volga ; enfin leurs congénères les *Tchouvaches* (844.000) dispersés dans des villages alternant avec ceux des Russes, sur les deux rives du Volga, depuis Kazan jusqu'à Saratov. Ce sont des descendants probables des Bulgares volgaïques (Voy. p. 427).

Au Caucase, le groupe est représenté par les *Koumyks* (112.000) du Daghestan et de la province de Tarek, par les *Karatchaï* (20.000) de la haute vallée du Kouba ; et enfin par les *Balkar*, faussement appelés *Tatars de montagnes* (25.000) de la province de Terek. Ces trois groupes sont apparentés par leurs idiomes voisins de la langue nogaï.

Le *groupe turc occidental* se compose : des *Turcomans* de la Perse (*Khodjars*), et du Turkestan russe (*Turkmen*) (4), des *Aderbaidjani*, Iraniens turquisés du Caucase et de la Perse (Voy. p. 506), où l'on trouve d'autres peuplades turques (près de 3 millions) surtout dans la province de Khorassan ; enfin, des *Turcs Osmanlis*. On comprend sous ce nom les anciens sujets du Sultan parlant la langue turque et professant l'islam ; il faut distinguer parmi eux les Osmanlis sédentaires, très mélangés, et les tribus nomades (*Turcomans*,

(1) Il faut distinguer parmi les « Tatars de Crimée » deux groupes ethniques parlant le même dialecte turc : les *Tatars des steppes* (descendants des Nogaï), et les *Tatars des montagnes* et *du littoral* ou *Tauridiens* (*Krimtchaki* en russe). Ces derniers sont les descendants islamisés des anciennes populations de la Tauride (Kiptchaks, Grecs, Génois, Goths, etc.). Les Nogaï sont de race Turque, plus ou moins métissée ; tandis que les Tauridiens ont plusieurs traits de la race Adriatique et de la race Indo-Afghane.

(2) Cf. Tąlko-Hryncewicz.

(3) Cf. Roudenko.

(4) Une partie de ces Turkmen ou « *Tourkhmen* » comme disent les Russes ont émigré de la province Transcaspienne dans la Circaucasie où ils forment une agglomération de 2.300 sujets, dans la province de Stavropol. Dans la Transcaucasie on rencontre aussi des « Turcs » et des « Turkmen » dans la province de Kars où vivent aussi les *Kara-Papakh* (« bonnets noirs ») au nombre de 3.900, mais dont le nom ne figure sur aucune carte ethnographique moderne.

Yuruks, etc.), qui offrent plusieurs traits de la race turque.

La *race Turque*, telle qu'on peut la dégager d'après les récents travaux anthropologiques, s'est conservée assez pure chez les Turcs du groupe central ; mais elle s'est profondément modifiée dans le groupe oriental par suite de mélanges avec les races Mongole, Toungouz, Ougrienne, ainsi que dans le groupe occidental où il faut compter avec les éléments des races Assyroïde, Indo-Afghane, Arabe, et de certaines races européennes (surtout l'Adriatique). La race Turque peut être caractérisée ainsi : taille au-dessus de la moyenne ($1^{m},67$-$1^{m},68$) ; tête brachycéphale (ind. céph. viv. 81,8 à 87) ; face allongée, ovale ; yeux non mongoloïdes, mais souvent avec le pli externe de la paupière (p. 98) ; système pileux modérément développé ; pommettes larges, lèvres épaisses ; nez droit assez proéminent ; tendance à l'obésité (1).

Les Turcs sont essentiellement nomades et, quand ils changent d'état, c'est plutôt vers la chasse, vers le commerce ou l'industrie que se portent leurs efforts ; les vrais agriculteurs (Tarantchi, Sartes, Osmanlis, Tatars Volgaïques et Sibériens) sont des Turcs déjà fortement entamés par les mélanges. La tente turque est tout ce qu'il y a de plus perfectionné comme habitation transportable (p. 191). La viande et les laitages forment la base de la nourriture, comme chez tous les nomades, etc. Sauf les Tchouvaches nominalement chrétiens orthodoxes et les *Gahaouzes* de la Bessarabie et de la Bulgarie réellement orthodoxes, sauf aussi les Iakoutes chamanistes, tous les Turcs sont musulmans-sunnites ; mais souvent ils le sont seulement à la surface et restent chamanistes au fond. La couche de vernis de l'islamisme assez forte chez les mahométants de la Russie d'Europe où elle sert de base aux tendances nationalistes, s'atténue chez les peuples turcs habitant à l'ouest et à l'est de ceux-ci. Les Osmanlis, les moins fanatiques de tous les Turcs, sont aussi les plus mêlés comme type, langue et mœurs. C'est peut-être à cette origine mixte qu'ils doivent la stabilité relative de l'État qu'ils ont fondé, car aucune peuplade turque nomade n'a pu créer un organisme politique de longue

(1) Pour les chiffres de la taille, indice céph., etc., voy. *Appendices I à III* ; ces chiffres sont empruntés aux travaux de Benzengre, Bogdanof, Chantre, Elisséief, Erckert, Hecker, Kharouzin, Lygin, Malief, Merejkovsky, Nazarof, Païssel, Pantioukhof, Sommier, Ujfalvy, Vyroubof, Weisbach, Weissenberg, Yadrintsef, etc. (Cf. Deniker, *Les races de l'Europe*, I, *Ind. ceph.* ; Paris, 1899 et II, *Taille* (*Bul. Mém. Soc. anthr.*, Paris, 1909).

durée et les immenses empires des Hioung-nou, des Ouïgoures, des Kiptchaks, n'ont eu qu'une existence éphémère.

2° Les *Mongols* (1) forment un groupe ethnique plus homogène comme mœurs et comme type physique que les Turcs. Leur nom est connu surtout à cause du grand Empire fondé par Djenghiz-Khan, mais il faut remarquer que les hordes nomades, réunies en un seul faisceau et menés à la victoire par ce conquérant, ne se composaient que pour une faible part de Mongols ; d'autres peuples nomades, et surtout les Turcs, en constituaient plus de la moitié. De là, l'habitude chez les Européens comme chez les Chinois, de donner le nom d'une des tribus turques, *Ta-dze* ou *Tata*, transformé en *Tartar*, aux Mongols et aux autres peuples mongoloïdes, les Toungouz par exemple.

On reconnaît trois divisions principales dans ce groupe : les Mongols occidentaux ou Kalmouks ; les Mongols orientaux et les Bouriates (2).

Les *Mongols occidentaux*, qui se donnent à eux-mêmes le nom d'*Eleutes* et que les peuples avoisinants appellent *Kalmouks*, sont dispersés par suite de guerres et de migrations sur l'immense espace entre la Sibérie et Lhassa, depuis les bords du Hoang-ho jusqu'à ceux du Manytch (affluent du Don). Les groupes les plus compacts se trouvent en Russie d'Europe [Kalmouks d'Astraghan (fig. 39 et 74) et du Caucase] ; dans la Dzoungarie (les *Torgote*) et la Mongolie nord-occidentale, entre l'Altaï et le Thian-chan ; enfin dans l'Alachan et, plus à l'ouest, dans la province chinoise de Koukou-Nor et le Tibet septentrional. Ils sont un million environ.

Les *Mongols orientaux* occupent presque toute la région connue sous le nom de Mongolie proprement dite. Dans le sud de ce pays, ils sont fractionnés en une multitude de peuplades (*Toumet*, *Tchakars* ou *Tsakhar*, etc.) ; tandis qu'au nord ils forment une seule nation, celle des *Khalkhas*, qui a gardé encore, malgré sa

(1) PALLAS, *Samml. Hist. Nachricht.* ; Saint-Pétersbourg, 1776-1801, 2 vol. — BERGMANN, *Nomad. Streifereien u. d. Kalmuk.* ; Riga, 1804, 4 vol. — HOWORTH, *History of Mong.* ; Londres, 1877, 4 vol. — DENIKER, *l. c.* (*Rev. Anthr.*, 1883-84). — IVANOVSKY, *l. c.* (*Mong-Torg*). — POTANIN, *l. c.* — A. POZDNIÉF, *Mongolia*, etc. (*La Mongolie et les Mongols*, t. I ; St-Pétersb., 1896) et autres publications de ce savant.

(2) Dans beaucoup d'ouvrages, on ajoute à ces trois divisions de Mongols encore les *Hézaré* ou *Hazara* et les *Aïmaks*, tribus dites mongoles, abandonnées par Tamerlan dans l'Afghanistan. Il paraît qu'actuellement ces peuplades, qui vivent au nord de Herat, n'ont gardé de leur origine que quelques traits de physionomie ; ils parlent un dialecte turc et sont mêlés aux *Djemchides* dont ils ont adopté le genre de vie et la religion.

soumission à la Chine, quelques traces de son organisation politique ancienne. Les Khalkhas sont 200.000 environ et les Mongols méridionaux 500.000.

Les *Bouriates* forment une population issue des Khalkhas, mélangés sur plusieurs points avec divers éléments sibériens, toungouz, iakout, russe ; ils occupent les steppes et les forêts de la province d'Irkoutsk, mais leur centre est dans la Transbaïkalie d'où ils s'étendent même en Mongolie, dans les vallées de l'Orkhon et de l'Argoun. Ils sont 289.000 environ (recensement de 1897).

Le *type de la race Mongole* est bien prononcé chez la plupart des Kalmouks et des Khalkhas ; il l'est moins chez les Bouriates, etc. On peut le caractériser ainsi : taille presque moyenne (1^{m},63-64), tête sous-brachycéphale (ind. céph. viv. 83) ; cheveux noirs, droits, système pileux peu développé ; peau d'un jaune pâle ou brunâtre ; pommettes saillantes en avant ; nez fin, droit, aplati, yeux mongoloïdes (p. 97), etc.

Sauf quelques tribus bouriates, les Mongols sont des nomades-pasteurs typiques. Le bétail, chameaux, moutons, chevaux, leur fournit non seulement la nourriture, la matière première pour la fabrication des tentes et des vêtements, mais encore le moyen de transport et le chauffage (bouses de chameau ou « argol »). A l'encontre des Turcs nomades, qui sont d'humeur batailleuse, les Mongols actuels sont des gens doux et paisibles. Serait-ce l'effet de l'influence du bouddhisme-lamaïte qu'ils professent tous, sauf quelques tribus Bouriates, restées chamanistes ? On est tenté de le croire quand on envisage le rôle important que joue cette religion dans la vie des Mongols.

3° *Tibétains* (1). — Nous englobons sous ce nom les populations non mongoles du Tibet et des pays environnants, connues sous le nom de *Bod* ou *Tibétains proprement dits* dans le Tibet méridional, sous le nom de *Tangout* dans la province chinoise de Koukou-Nor, sous celui de *Si-fan*, dans le Sse-tchouan occidental, de *Ladaki* et *Champa* dans le Cachemir oriental (prov. de Leh), de *Gourong*, *Limbous*, et *Mourmi* au Népal, de *Leptcha* ou *Rong* au Sikkim, de *Boutani* au Boutan, etc. Les *Abor* et les *Michmi* du pays himalayen

(1) Cf. Prjevalsky, *Trétié*, etc. (3e *voy. en Asie centr.*) ; St-Pétersb., 1883 ; et *Tour du Monde*, 1887. — Rockhill, *The Land of the Lamas* ; London, 1891 ; *Ethnology of Tibet* ; Washington, 1895 ; et *Rep. U. S. Nation. Mus. for* 1893, p. 665. — Desgodins, *Le Tibet*, 2e éd. ; Paris, 1885. — Waddel, *Buddhison of Thibet* ; London, 1895, *fig.* ; et *Among the Himalayas* ; London, 1899, *fig.* — Bacot, *Le Tibet révolté*, Paris.

qui domine l'Assam sont aussi comptés parmi les Tibétains, mais ils se rapprochent des Indonésiens comme type. Il en est de même des *Garro* de l'Assam et de leurs voisins à l'est, les *Khasia* (1) ou *Djaïnthia*, dont la langue diffère cependant du tibétain (2).

La plupart des Tibétains sont agriculteurs ou pasteurs, pillards au besoin, et fervents adeptes de nombreuses sectes bouddhistes-lamaïtes, dont celle des Geluk-pa (bonnets jaunes) représente l'Église dominante. Son chef, le Dalaï-Lama, résidant à Lhassa, est en même temps le souverain du Tibet.

Au point de vue somatologique, les Tibétains offrent des variations assez notables. Les Bothia sont d'une taille au-dessous de la moyenne (1^m,62 ou 1^m,63) ; les Leptcha sont petits (1^m,57) ; les Tibétains du Népal varient comme taille moyenne de 1^m,59 (Mangars) à 1^m,67 (Mourmis). La tête est mésocéphale (ind. céph. viv. 80,7), mais les formes sous-dolichocéphales ou sous-brachycéphales se rencontrent fréquemment. En général, à côté du type mongoloïde, on voit chez les Tibétains des traits épars ou réunis d'un autre type, à taille assez élancée, à nez mince, proéminent, parfois aquilin, aux yeux droits, non bridés, aux cheveux longs, parfois ondulés. Ce type rappelle en somme celui des Tsiganes (3). Il est répandu au delà du Tibet. Les *Lo-lo* ou *Nésous* (des mots *Nê*-nous et *Sô*-hommes), comme ils s'appellent eux-mêmes, du Sse-tchouan occidental du Tonkin septentrional et du nord-est du Yun-nan, dont il faut rapprocher les *Kolo* ou *Golyk* du pays d'Amdo (est du Tibet), le représentent peut-être dans sa pureté relative, à juger par le portrait qu'en avait fait Thorel et la description qu'en donne Legendre (4). Très sveltes (stature : 1^m,68), à taille fine, au teint bistré, presque mésocéphales (i. c. 79,4), ils ont un profil droit, le visage ovale, le front haut, le nez droit et busqué, la barbe fournie, même sur les côtés du visage, et toujours frisée ou ondulée (5). Cependant leur langue, fixée par une écriture hiéro-

(1) A. Playfair, *The Garos*, 1903 (?). — P. R. Gurdon, *The Khasia*, 1903 (?).

(2) Voy. Dalton, *Descript. ethnol. of Bengal* ; Calcut., 1872, p. 13 et suiv. Nous laissons de côté les peuples issus du mélange des Tibétains avec les Mongols (*Kara-Tangout* du Koukou-Nor), avec les Hindous et les Iraniens (*Balti* du Cachemir, etc.), avec les Hindous-Pendjabi (*Gourka*, *Népalais*), avec les Assamais (*Dafla*, *Miri*, etc.).

(3) Prjevalsky, *l. c.* — Risley, *Tribes and Casts of Bengal* ; *Anthr. Data*, Calcutta, 1891, 2 vol. — Rockhill, *l. c.* — Dutreuil de Rhins, *l. c.*

(4) Legendre, A. F., *Les Lo-lo* ; *Bul. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1909, p. 77 et 520. — Du même, *Le Far-West* Chinois, Paris, 1911 (?).

(5) Fr. Garnier, *Voyage... en Indo-Chine* ; Paris, 1873, t. I, p. 519, et t. II, p. 32 (Mémoire de Thorel). Il faut remarquer toutefois que leur type se modifie beaucoup au Tonkin, où il se rapproche du type annamite. Pour cette partie des Lo-lo, voy.

glyphique, paraît appartenir à la famille birmane (1). Les Ló-lo non soumis à la Chine sont d'un caractère gai ; ils aiment la danse et le chant. La femme jouit chez eux d'un grand respect ; il y a même des tribus dont les chefs sont du sexe faible.

On peut rattacher aux Lo-lo plusieurs autres peuplades avoisinantes, moins pures comme type : les *Lissous* (*Li* = ailleurs, *sô* = hommes, en langue lolo) du Lou-tse-Kiang (Haut-Salouen) et du Lantsan Kiang (Haut-Mékong), près de la nouvelle frontière de la Chine et des Indes Britanniques ; les *Mosso* ou *Nachis* du district de Li-Kiang dans le nord-ouest du Yun-nan, à l'est des Lissous, assez grands de taille et ayant une écriture iconomatique ou picto-idéographique. Ils sont partie animistes, partie bouddhistes, et l'on trouve chez eux des vestiges de la religion *Pon-bo*, répandue jadis chez les Tibétains. La langue Mosso appartient à la famille tibéto-birmane (2) ; enfin les *Lou-tse* ou *Kiou-tse*, qui se nomment eux-mêmes *Mélams* ou *Anoogs*, à l'ouest des Lissous et séparés par un espace inhabité des *Michmi*, des *Tsarong* et d'autres tribus tibéto-indonésiennes. La langue des Lou-tsé diffère de toutes celles des peuples voisins et leur type physique les place entre les Lissous et les Indonésiens, tels que les Naga par exemple ; ils sont petits ($1^{m},56$ d'après Roux), mais forts et vigoureux ; leurs cheveux sont frisés (3). Les *Mou-tse*, mentionnés par Terrien de Lacouperie, les *Lava* ou *Does* décrits par Holt Hallet, les *Muzours* de T. de Lacouperie ou *Musos* d'Archer, les *Kas-Kouis* de Garnier, disséminés entre le Mékong et le Salouen du 20e au 25e degré de latitude N. sont probablement apparentés aux Lo-lo et aux Mossos (4).

Bonifacy, *...coutumes et... langue des Lo-lo et de Laqua ; Bul. Ecole Franç. Extr. Orient*, juill.-déc., 1908, Hanoï et les ouvrages cités en note.

(1) C. Baber, *Travels, in West China ; Suppl. Pap. Geogr. Soc.*, t. I ; Lond., 1882. — Colquhoun, *Across Chryse ;* Lond., 1883, t. II, App.

(2) J. Bacot, *Les Mo-so.* Ethnographie, religion, langue ; avec les documents historiques par Ed. Chavannes, Leyde, 1913, av. pl. et carte.

(3) Roux, *Le Tour du Monde*, 1897, 1er sem., p. 254. — La parure du corps et des membres, formée d'anneaux, si caractéristique des Dayaks et d'autres Indonésiens, se retrouve chez les Lou-tsé : ils portent en effet autour des reins et des jambes de nombreux anneaux de fil de fer enduits de cire noire et reliés en deux endroits par des bagues de métal. De grandes maisons-phalanstère (40 mètres de long), analogues à celles de certains Indonésiens et Polynésiens, servant à plusieurs familles, et où hommes et femmes dorment pêle-mêle, se rencontrent chez les *Kiou-tsé* ou Lou-tsé occidentaux, à la frontière du pays des *Khamti* (Voy. p. 486).

(4) Terrien de Lacouperie, *Les langues de la Chine avant les Chinois ; Le Muséon*, Paris, 1887. — Fr. Garnier, *l. c.* — H. Hallet, *Prov. Geogr. Soc. ;* London, 1886, p. 1, *carte.*

III. POPULATIONS DE L'ASIE ORIENTALE

L'extrême Orient asiatique est habité par trois nations d'origine mixte : Chinois, Coréens, Japonais.

1° Les *Chinois* forment à eux seuls plus du tiers, sinon la moitié de la population de l'Asie. Ils occupent en masse compacte toute la Chine proprement dite, et s'étendent par groupes isolés bien au delà des limites politiques des « dix-huit provinces ». La Mandchourie, la Mongolie méridionale, la Dzoungarie, une partie du Turkestan oriental et du Tibet, sont envahis par les colons chinois ; et en dehors de l'Empire on ne compte pas moins de trois millions de « Célestes » émigrés en Indo-Chine, en Malaisie, dans les deux Amériques et jusque dans les îles de l'océan Pacifique et en Afrique.



Fig. 248. — Lettré chinois, interprète d'ambassade, d'origine mandchou, 21 ans, taille 1 m. 75. (*Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

Le peuple chinois est issu des mélanges multiples, et certes il y a plusieurs types à découvrir dans la « nation chinoise », dont l'étude anthropologique est à peine ébauchée ; cependant, déjà d'après les données historiques, on peut présumer que cinq ou six éléments divers entrent dans sa constitution.

On sait, d'après le livre du Chou-king, que la patrie primitive des Chinois était le nord de la province actuelle de Kan-sou. De là, les colons-agriculteurs se portèrent (vers l'an 2 200 av. J.-C., d'après une chronologie douteuse), dans la vallée fertile du Hoang-ho et de son affluent l'Oueï ou Hoeï. Peu à peu, les colons chinois se répandirent le long des autres vallées, mais il leur fallut des siècles pour conquérir les tribus aborigènes (les *Djoung* ou Barbares de l'ouest, les *Man* ou Barbares du sud, les *I* ou Barbares de l'est, les *Ti*, Barbares du nord, les *Pa*, les *Miao-tsé*). Encore au VIIe siècle

av. J.-C. (où commence la chronologie exacte), le territoire occupé par les Chinois ne s'étendait guère au delà de la vallée du bas Yang-tsé au sud, du Pe-ho au nord. Il comprenait dans ces limites plusieurs tribus aborigènes, comme les *Hoaï*, de la vallée du même nom, ou les *Laï* de la presqu'île de Chan-toung, qui maintenaient leur indépendance. Quoi qu'il en soit, les Chinois finirent peu à peu par refouler les premiers occupants du sol dans les montagnes de l'Ouest et du Sud, où on les trouve encore de nos jours, sous les noms de *Man-tse* (c'est-à-dire des *Man*, la particule *tse* indiquant le substantif), de *Miao-tse*, de *I-jen* (Sauvages-hommes), de *T'oujen* (de la terre-hommes, aborigènes), etc. (1).



Fig. 249. — Leao-yu-tcheou, femme chinoise, née à Fou-tcheou, 18 ans; taille 1 m. 52. (*Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

Pendant que cette œuvre de refoulement se poursuivait dans le Sud, les peuplades Turques, les Toungouz, les Mongols, les Mandchous, envahissaient tour à tour le nord du pays. Il s'ensuivit une différence notable entre les Chinois septentrionaux et les méridionaux, tandis que les Chinois du Centre ont peut-être le mieux gardé le type originaire. Les Chinois du Sud (fig. 249) appartiennent en majorité à la race Mongole méridionale (p. 367) ; ils sont petits, sous-brachycéphales, sauf dans le Kouang-si où règne la mésocéphalie, par suite, probablement, de mélanges avec les aborigènes de race Indonésienne (H. Girard). Les Chinois du Nord, par contre, sont d'une taille presque grande ; leur tête est sous-brachycéphale avec tendance vers la mésocéphalie dans le Nord, vers la brachycéphalie dans le Sud (fig. 248). La peau est plus claire chez les Chinois du Nord que chez les Chinois du Sud, la face plus allongée, etc. Une des particularités du crâne chinois est le front

(1) Voy. pour le résumé des données à cet égard : Richthofen, *China*, t. I ; Berlin, 1875 ; et E. Reclus, *Géog. Univ.*, t. VI ; Paris, 1882. L. Wieger, *L. Chine à trav. les âges*, 1920.

fuyant et un certain rétrécissement au niveau des tempes (1).

La multiplicité des dialectes n'est pas moindre que celle des types. Les Chinois des diverses provinces auraient depuis longtemps cessé de se comprendre les uns les autres, s'ils ne possédaient, comme intermédiaire, les signes communs de la langue écrite (p. 163), que les lettrés lisent dans leurs dialectes et leurs langues propres, non seulement en Chine, mais aussi en Corée, au Japon, en Indo-Chine. On distingue le *dialecte mandarin* ou *du Nord* (auquel on rattache le parler *Hakka*, en usage dans le Kouang-toung) (2) et celui *du Midi ;* puis les dialectes de Fou-kien, du Tche-kiang, etc. Les particularités du caractère chinois, amour filial, attachement au sol, aptitudes pour l'agriculture et le commerce, humeur pacifique, esprit de routine et d'association, respect pour les lettres, observance de la forme, etc., sont assez connues (3). La plupart sont les corollaires du culte des ancêtres, du régime patriarcal très rigoureux et de la constitution de la commune (p. 312), base de tout l'édifice social de l'Empire Chinois. Cet édifice, soit dit en passant, présente moins de cohésion organique qu'on ne le pense généralement. La coexistence fréquente de trois religions, thaoïsme, confucianisme et bouddhisme ou foïsme, chez un seul et même individu, est un des faits remarquables de la sociologie chinoise. Un autre fait, non moins intéressant, c'est le mécanisme administratif et politique, inspiré par des principes très sages et moraux, mais aboutissant, en pratique, à une concussion et à une incurie des fonctionnaires dont on se fait difficilement une idée en Europe.

2° Les *Coréens* qui, par leur civilisation, se rattachent à la Chine, sont issus probablement d'un mélange des éléments toungouz, indonésiens et japonais. Les hommes sont d'une taille élevée (4), forts, à tête sous-brachycéphale (ind. céph. viv. 82,3 d'ap. ELIS-

(1) Voy. aux *Appendices* les chiffres de la taille, de l'indice céph., etc., d'après les travaux de GIRARD, HAGEN, JANKA, POYARKOF, TEN-KATE, WEISBACH, ZABOROWSKI, etc., et nos propres observations.

(2) DYER BALL, *Easy lessons in the Hakka dialect.*

(3) Notons aussi la position inférieure de la femme, limitée dans ses moyens de locomotion par suite de la déformation des pieds (p. 209). SMITH, *Chin. Characteristics*, 1910.

(4) Les chiffres exacts pour la taille des Coréens sont contradictoires : Dr KOÏKE (*Internat. Arch. Ethnogr.*, t. IV ; Leide, 1891, fasc. 1 et 2) donne la taille excessivement élevée de 1m,79 comme moyenne de 75 hommes mesurés ; tandis qu'ELISSÉIEFF (« *Izviestia* » *de la Soc. russe de géogr.* ; St-Pétersb., 1890, p. 33), trouve 1m,62 comme taille moyenne, mais d'après les mesures sur 10 hommes seulement. — LOUTARTSOF a trouvé sur 249 Coréens de la province de Ham-Kseng-ta, la taille moyenne de 1m,63. — 130 Coréens mesurés par CHANTRE et BOURDARET, avaient comme taille 1m,62, et comme indice céphalique 83,61 (*Bull. Soc. Anthr. Lyon*, 1912).

SÉIEFF, KOGANEÏ et BOGDANOF). Les femmes sont plus chétives et ne brillent point par la beauté ; elles ont le teint jaunâtre, de petits yeux, le front proéminent et des pieds très petits, mais non déformés comme ceux des Chinoises (p. 209). Le Coréen n'estime qu'une chose dans le physique de la femme : c'est son abondante chevelure et ses sourcils « fins comme un fil » (Mme KOÏKE). D'ailleurs, la femme ne compte pas dans la société coréenne : c'est un instrument de plaisir ou de travail ; elle est tenue séparée des hommes ; elle ne sort que rarement de sa maison et encore le visage caché sous un voile. Les Coréens sont représentés par les voyageurs, comme étant honnêtes, gais, confiants, travailleurs. Outre les classes (abolies depuis l'établissement, en 1895 de la domination japonaise), il existe chez eux plus de 150 clans, dont les membres sont apparentés entre eux par filiation patrilinéale ; ils portent tous le même nom et ne peuvent se marier entre eux, comme en Chine d'ailleurs.

La langue coréenne appartient à la famille ouralo-altaïque et se rapproche des dialectes toungouses méridionaux. L'écriture, appelée *oeun-moun*, diffère de la chinoise et paraît avoir été inventée ou tirée du sanscrit par les moines bouddhistes (M. COURANT).

Les Coréens n'ont aucune religion officielle : le bouddhisme, introduit dès la fin du IVe siècle, n'a pas pris racine chez eux et périclite de plus en plus. La plupart des Coréens vivent dans une sorte d'irréligion, formée de bribes de l'enseignement de Confucius étrangement mêlées de quelques pratiques animistes : sacrifices aux esprits des forêts et des montagnes, etc. La civilisation coréenne a été empruntée en entier à la Chine au Ve ou VIe siècle. L'esprit d'association, le respect de la forme et de l'étiquette sont peut-être plus forts en Corée que dans l'Empire du Milieu. Ajoutons que l'esclavage pour dette, crime, etc., existe régulièrement dans le pays (1).

3° Les *Japonais* offrent, comme tant d'autres peuples, une certaine diversité dans leur type physique ; les variations oscillent autour de deux formes principales. Le type *fin* (fig. 35 et 250), que l'on observe surtout dans les classes supérieures de la société, est caractérisé par la taille élancée, par la dolichocéphalie relative, par

(1) W. CARLES, *Life in Corea* ; London, 1888. — GOTTSCHE, *Land. u. Leute in Korea* ; *Verh. Ges. Erdk.*, Berlin, 1886, p. 245. — A. CAVENDISH et GOOLD-ADAMS, *Korea* ; London, 1894. — POGIO, *Korea*, trad. du russe ; Wien u. Leipzig, 1895. — L. CHASTAING, *Les Coréens* ; *Rev. scientif.*, 1896, 2e sem., p. 494. — Maurice COURANT, *Bibliogr. Coréenne*, Introd., t. I, Paris, 1895 ; et *Transact. As. Soc. Japan*, t. XXIII, p. 5.

la face allongée, par les yeux droits chez les hommes, plus ou moins obliques et mongoloïdes chez les femmes, par le nez fin, convexe ou droit, etc. Le type *grossier*, commun à la masse du peuple, comporte les traits suivants : corps trapu, crâne arrondi, face large à pommettes saillantes, yeux modérément obliques, nez aplati, bouche largement fendue (BAELZ) (1). Ces deux types ont pu être le résultat de croisements des deux sous-races Mongoles (septentrionale et méridionale) avec les éléments indonésiens, ou même polynésiens. L'influence du sang aïno ne se manifeste que dans le nord de Nippon (2).

D'une façon générale, les Japonais sont petits de taille (1^{m},59 pour les hommes, 1^{m},47 pour les femmes), assez robustes et bien proportionnés. La couleur de la peau varie depuis le jaune pâle, presque blanc, jusqu'au jaune brunâtre. Les Japonais, surtout les hommes, ne présentent que rarement (une fois sur trois) (3) de rougeur aux joues, même quand leur peau est presque blanche ; ils offrent à la naissance une accumulation de pigments sur la ligne médiane du ventre et des taches pigmentaires qui souvent persistent toute la vie (TEN KATE) (Voy. p. 67). Le système pileux est peu développé, sauf les cas où l'on peut soupçonner le mélange de sang aïno. La tête est mésaticéphale en général (ind. céph. viv. 78,2), avec tendance à la brachycéphalie dans le type grossier, à la dolichocéphalie dans le type fin. Le crâne, assez volumineux, offre deux particularités : l'os japonicum (p. 85) et la conformation spéciale du maxillaire supérieur, très bas et large, sans la fosse canine. Pour l'écriture japonaise, voy. p. 164.

(1) Voy. les *Appendices I à III* pour les mesures données d'après BAELZ, KOGANEÏ, Mlle AYRTON, etc.

(2) On peut supposer que les représentants du premier type sont les descendants des tribus venues par la Corée et les îles Tsu-shima et Iki-shima dans le sud-ouest de Nippon à une époque inconnue, mais en tout cas très reculée. Quant au type grossier, ses représentants descendent peut-être des guerriers qui envahirent vers le VIIe siècle avant J.-C. (d'après une chronologie douteuse) la côte ouest de l'île de Kiou-Siou et puis Nippon. Ces envahisseurs, mélangés aux aborigènes de souche inconnue, fondèrent le royaume de Yamato et refoulèrent les Aïnos vers le nord (Voy. p. 453). Mais BAELZ revenant dans les *Mitteilungen d. deutsch Gesell... Ostasiens* (t. 8, 2e partie, p. 230), sur son opinion primitive admet que ce type est répandu beaucoup plus au sud qu'il ne le pensait. Plus tard il a décrit (*Zeitsch. f. Ethnol.*, 1907, p. 284) la population d'un massif montagneux situé à l'entrecroisement des frontières des provinces Kodzuku, Shinano et Etshigo, notamment à la station balnéaire de Kusatser, comme représentant le type aïno très prononcé. Cet auteur allemand croit même pouvoir rattacher aux Aïnos, certains habitants du S.-E. de l'île de Kiu-Shiu (Satsuma) et des îles Riu-kiu, caractérisés par leur système pileux très développé. Il nous semble que ces populations doivent être rapportées plutôt aux Micronésiens velus intermédiaires entre les Aïnos et les Australiens (Voy. p. 470).

(3) H. TEN-KATE, notes manuscrites.

Les traits les plus saillants du caractère japonais sont la politesse et l'aptitude à dissimuler les émotions ; il ne faut pas en conclure



Fig. 250. — Jeunes japonaises prenant le thé ; type fin. (*Photo communiquée par le Dr Collignon.*)

que le fond de la nature des Japonais soit mauvais ; au contraire, ils sont honnêtes, laborieux, gais, bienveillants et très courageux

(MOHNIKE, L. METCHNIKOF) (1). La civilisation européenne et les réformes introduites au Japon depuis 1868 ont modifié sensiblement les mœurs et les usages, mais les traits essentiels du caractère national restent inaltérés, comme ils n'ont pas été modifiés précédemment par l'introduction de la civilisation chinoise. L'antique esprit chevaleresque de l'aristocratie, méprisant le négoce, persiste encore aujourd'hui et explique en partie l'ardeur avec laquelle les personnes de hautes classes se jettent dans les luttes politiques depuis que le Japon est doté d'un régime parlementaire (1889). D'ailleurs les opinions sur le caractère japonais diffèrent singulièrement, et il est aussi malaisé de définir l'âme japonaise que celle de n'importe quel autre peuple (2). Les Japonais ont deux religions, le bouddhisme, comptant plusieurs sectes, et le *shintoïsme* ou culte national des *Kami*, divinités indigènes dont le nom rappelle les *Kamouï* des Aïnos, comme les bâtons ornés de bandes de papier, les *goheï*, jadis offrandes, aujourd'hui objets de vénération dans les temples, ou même fétiches, rappellent les *inaou* des Aïnos (3) ; mais au fond ils sont très sceptiques en matière religieuse (4).

Les *insulaires* de l'archipel *Riou-Kiou* ou *Lou-tchou* ressemblent aux Japonais (CHAMBERLAIN) ; mais ils ont la barbe plus fournie, le corps plus velu et le teint plus foncé (BAELZ). Ils sont mésocéphales (i. c. sur le vivant : 80 d'après BAELZ), petits de taille (1m,58 d'après le Dr FURUKAWA) ; et WIRTH a signalé même parmi eux une tribu de pygmées, de 1m,30 de taille, dans l'île d'Okinava (5).

Quant aux *indigènes de Formose*, les Chinois, qui ont colonisé la moitié de l'île, les divisent en *Pep-ouan* (sauvages « mûrs », apprivoisés) et en *Sek-kouan* ou *Tchin-ouan* (« crus », incultes). Les premiers se rencontrent un peu partout, mais principalement dans le nord et l'ouest de l'île, les seconds sont refoulés dans les montagnes centrales et sur la côte sud. Les Tchin-ouan se partagent en plusieurs

(1) L'ancien usage de suicide en cas d'offense (*Harakiri*), aboli aujourd'hui, dénote aussi un grand courage ; dans certains cas, c'était une forme déguisée de vendetta, car les parents du suicidé étaient engagés d'honneur à exterminer l'auteur de l'offense.

(2) Cf. FÉLIX MARTIN, *Le Japon vrai*, Paris ; et INASO NITABE, *Bushido, Eine Darstellung des Japanischen Geistes*, trad. du Japon en allem. par Mlle KAUFMANN, Tokyo, 1901.

(3) ASTON, *Journ. anthr. Inst. Gr. Brit.*, 1901.

(4) MOHNIKE, *Die Japaner* ; Münster, 1872. — BAELZ, *l. c.* — J. J. REIN, *Japan* ; Leipzig, 1881-86, 2 vol. — LÉON METCHNIKOF, *L'Empire japonais* ; Paris-Genève, 1882. — B. CHAMBERLIN, *Things japanese* ; Yokohama, 1891.— *Tokyo jinruigaku*, etc. (*Journ. Anthr. Soc. Tokio*, en japonais), fondé en 1888 et qui continue à paraître jusqu'à présent.

(5) BAELZ, *Die Riu-Kiu Insulaner* ; *Arch. f. Anthr.*, 1911 (*Correspondenzblatt*, p. 18).

tribus (*Atayal*, *Vonum* dans le Nord, *Paï-ouan*, *Tsarisen*, *Boutan* dans le Sud, *Amia* sur la côte Est, etc.), et rappellent les Indonésiens, aussi bien par leur type que par plusieurs usages (chasse aux crânes, tatouages, ornements des oreilles, maison commune ou « Palankan »). Certains de ces « sauvages » connaissent l'agriculture, d'autres vivent du produit de leur chasse. Les langues de tous ces Formosans sont apparentées aux idiomes malais et se rapprochent surtout du Tagal (1).



Fig. 251.— Artisan tonkinois de Sontay ; 23 ans. (*Photo. Pr. Rol. Bonaparte.*)

IV. POPULATIONS DE L'INDO-CHINE

Il faut distinguer dans la presqu'île transgangétique les *aborigènes* probables et les peuples issus du mélange de ces aborigènes avec les envahisseurs, venus des pays avoisinants et dont les migrations sont historiquement connues, au moins en partie. On admet généralement que sur le fond, formé par les aborigènes, trois ou quatre « vagues ethniques » vinrent s'abattre successivement sur le sol de l'Indo-Chine dans l'ordre chronologique qui suit : d'abord les *Mon-Khmer*, venus du nord et les *Tsiam*, venus du sud-est ; puis les *Tibéto-Birmans*, venus du nord-ouest et les Annamites, venus du nord-est ; enfin, les *Thaï* provenant de la même direction. On doit joindre à ces grands mouvements des migrations plus restreintes, comme celle des *Malais* dans la presqu'île Malaise et celle des *Man-Lolo* dans le Haut-Tonkin.

(1) Dodd, *Journ. Str. Br. As. Soc.*, n° 15, p. 69 ; Singapore, 1885. — J. Ino, *Distrib. géogr., tribu Formose. Tokyo Jinruigaku*, 1898, p. 301 (analysé dans l'*Anthropologie*, 1899). — Imbault-Huart, *L'île de Formose* ; Paris, 1893. — A. Wirth, *Eingeborn. Stamme auf Formosa u. Liu-Kiu* ; *Peterm. Mitt.* 1898, p. 33. — R. Torii, *Les aborigènes de Formose* ; *Journ. Coll. Science Univers. Tokyo*, 1910, t. 28, art. 6 (av. nomb. pl.). — Hasebe, *Anthropometry of the aborig. of Formosa, Journ. Anthr. Soc. Tokyo*, 1910, t. 26, p. 295.

1. Les aborigènes. — Les nombreuses populations disséminées un peu partout dans l'Indo-Chine et qui ont droit à ce nom peuvent être réunies en huit groupes, dont nous allons donner une courte description.

a. Les Moïs. — Nous appelons de ce nom les tribus nombreuses, dites « sauvages », dispersées sur les plateaux et dans les montagnes,

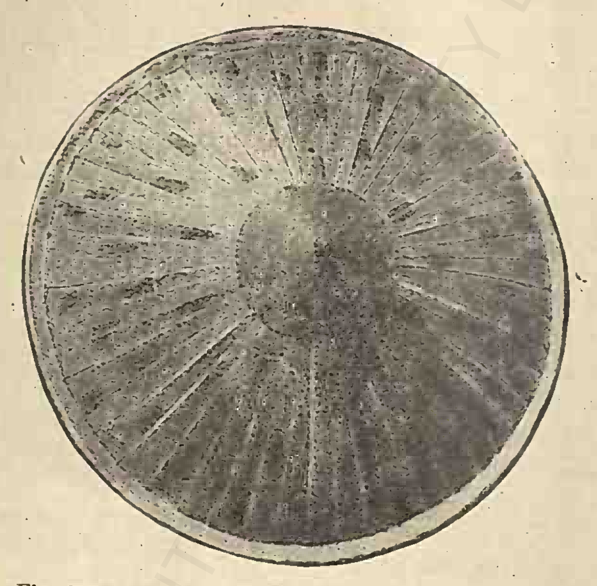


Fig. 252. — Shalako, coiffure des tirailleurs tonkinois. (*Document. Agence Géné. colonies.*)

entre le Mékong et la côte annamite, depuis les frontières du Yunnan jusqu'à la Cochinchine (arrondissement de Baria). Malgré les noms divers que donnent aux Moïs les nations voisines (on les appelle *Moïs* dans l'Annam, *Peunongs* au Cambodge, *Khas* au Laos, etc.), malgré la multitude de tribus entre lesquelles ils se partagent (les *Mo*, les *Sas*, les *Brouns*, les *Bolovens*, les *Lové*, les *Bahnar* ou *Bannars*, les *Radé* ou *Rdé*, les *Laté*, les *Thiom* ou *Thioma*, les *Trao*, etc.), leur type physique et leurs mœurs offrent une uniformité remarquable (Neïs). Ils sont en général petits ($1^m,57$) et dolichocéphales (ind. céph. viv. 77) ; leur peau est d'un blanc basané, rougeâtre ; leurs cheveux sont plus ou moins ondulés, leurs

yeux droits, etc. En somme, ils diffèrent aussi bien des Annamites que des Thaïs, et doivent appartenir en grande partie à la race Indonésienne. Chasseurs ou agriculteurs primitifs (la récolte est opérée en égrenant à la main le riz sur la tige ; la cuisson du riz se fait dans les bambous qui grillent sur le feu, etc.), ils vont presque nus et ne se servent que d'armes primitives, lances, flèches empoisonnées, etc. Ils sont d'ailleurs assez paisibles (1). En se basant sur les études récentes des dialectes Moï, faites par ODEND'HAL et CABATON (2), on peut diviser les Moïs méridionaux, en trois groupes : 1° Les Moïs de la chaîne centre-annamitique, dont la langue s'est conservée presque dans toute sa pureté primitive : ce sont les *Selongs* des montagnes en arrière des provinces de Kouang-Nam et de Kouang-Ngaï peut-être les plus purs représentants de la race restés encore indemnes de toute influence étrangère ; puis les *Bahnars* du haut bassin du Se-San ; enfin, les *Halangs*, les *Kasengs*, les *Alaks*, les *Bolovens* du plateau Lastien, où ils se sont mêlés quelque peu avec le groupe qui suit. 2° Les Moïs influencés par les Khmer ; ils habitent au sud-ouest du plateau Laotien et comprennent les tribus principales suivantes : les *Che-Ma* de la vallée



Fig. 253. — Khamti de la basse Birmanie, frontière d'Assam. (*Coll. India. Mus., Londres.*)

(1) DOURISBOURE, *Les Sauv. Ba-Hnars* ; Paris, 1873. — NEÏS, *Excurs. et reconn.* ; Saïgon, nos 6 (1880), 10 (1881) ; et *Bull. Soc. géogr.* Paris, 1884, p. 372. — HARMAND, *l. c.* ; et *Le Tour du Monde*, 1879 et 1880. — PINABEL, *Bull. Soc. géogr.* Paris, 1884, p. 417.

(2) MAITRE, *Les tribus Moï de l'Indo-Chine méridionale. Rev. d'ethnogr. et de Sociol.* Paris, 1912, p. 57.

moyenne du Dounaï ; les *Stoengs* de la haute Cochinchine ; les *Muongs* du Cambodge ; les *Braos* et les *Tiomas* d'entre Se-San et Se-Khong. 3° Les Moïs dont les idiomes sont influencés par les éléments des langues malayo-polynésiennes. Ceux-ci habitent au sud-est du plateau Laotien, dans les montagnes qui constituent l'arrière-pays des provinces annamites de Binh-Thuan et de Binh-Ding ; ils se groupent autour de deux tribus importantes : les *Jaraïs*, du plateau qui a pris leur nom ; et les *Rdés* ou *Radés*, du plateau de Sarlak.

b. Les Kouis. — On distingue sous ce vocable deux groupes ethniques de l'Indo-Chine : l'un dans le sud-est du Siam et le nord-ouest du Cambodge, l'autre dans le pays de Xieng-Tong ou Hieng-Tong (États Chans, sous le protectorat britannique). Les premiers paraissent être des indigènes dans le genre des Moïs ; les seconds sont tout simplement une branche des *Lo-lo* ou des *Mosso* (Voy. p. 463). Les Kouïs du Cambodge sont de taille au-dessous de la moyenne (1^{m},63), et sous-brachycéphales (ind. céph. viv. 82) ; ils ont la peau plus foncée que celle des Laotiens (Harmand). Presque tous savent parler cambodgien et oublient la langue de leurs pères ; ils sont renommés comme habiles forgerons (1).

2. Les Mon-Khmers et les Tsiams. — *a*. Les *Mons* ou *Talaings*, restes d'une population qui occupait jadis toute la basse Birmanie et qui se trouve refoulée aujourd'hui dans les régions insalubres des deltas des fleuves Iravadi, Sittong et Salouen ; leur territoire est occupé en grande partie par une population issue des croisements de Mons avec les Birmans.

Les Mons se servent de dialectes monosyllabiques apparentés à ceux des Moï et des Kouï, mais offrant surtout des analogies avec les langues khmer (p. 481) et khasia (p. 462) (2) ; ils offrent aussi une certaine parenté avec les langues Mounda, l'Annamite et, à un plus faible degré, avec les langues Indonésiennes, Polynésiennes et Mélanésiennes (3). Parmi les autres peuplades Mon de la Birmanie il faut noter les *Palaoungs* ou *Roumaïs* habitant, au nombre de

(1) Aymonier, *Voyage dans le Laos* : *Ann. Mus. Guimet.*, (*Bibl. d'Étude*, t. V), t. I ; Paris, 1895, p. 38. — Harmand, *l. c.*
(2) E. Kuhn, *Sitzungsber, phil.-hist. Kl. Bayer. Akad Wiss.* ; München, 1889, p. 289.
(3) P. W. Schmidt, *Die Mon-Khmer Völker, ein Bindeglied, zwischen Völker Zentralasiens und Austronésiens*. Braunschweig, 1906. — Cf. « Anthropos ».

100.000 environ, la région des sources du Myet-Sghé, sous le tropique du Cancer. On les considère comme des Mon très purs ; ils sont plus petits (1^m,58) et moins brachycéphales (i. c. 80,5) que les Talaing ; leur nez est un peu plus large (i. n. 91,8) que chez ces derniers. Les Mon qui ont encore conservé leur langue maternelle sont nombreux (155.100 sur le nombre total de 322.000 du peuple portant ce nom, d'après le recensement de 1901). Les *Talaing* sont des Mon plus ou moins mélangés avec les Birmans ; ils se distinguent des vrais Mons par leurs formes plus trapues, par leur tête plus arrondie (i. c. 82,1), par le nez plus large (i. n. 89,8). Leur taille, assez petite (1.625^{mm}) est sensiblement la même que chez les Birmans.

b. Les *Tsiam* ou *Chiam*, par contre, se rattachent à la famille linguistique malaise. Leur langue, fixée par une écriture d'origine indienne, rappelle les idiomes des Philippines. Ils habitent au nombre de 130.000 environ dans la province de Binh-Touan et sur quelques autres points de l'Annam méridional, ainsi qu'en Cochinchine (prov. de Baria, etc.) et au Cambodge. C'est tout ce qu'il reste d'un peuple jadis très puissant, fondateur de l'Empire de *Tchampa*, qui s'étendait sur l'Annam actuel et même sur le sud du Tonkin du IIIe au XIIe siècle. Une partie des Tsiam est musulmane, mais la majorité est animiste. Le type physique est beau : nez presque aquilin, yeux non bridés, cheveux ondulés ou frisés, peau foncée. Contrairement à ce qui se passe chez les autres peuples de l'Indo-Chine, chez les Tsiams c'est la fille qui fait la demande en mariage (1).

c. Les *Karens*, qui habitent la haute vallée du Mé-ping et les districts montagneux de l'Aracan, du Pegou, du Tenasserim, du pays entre le Sittong et le Salouen (*Karens rouges*) sont moins anciens en Birmanie que les Mons ; ils prétendent y être venus du Yun-nan vers le Ve siècle ap. J.-C. Ils sont de petite taille (1^m,60 d'après l'*Ethnographical Survey*), sous-brachycéphales (i. c. 82,3), et offrent des traits intermédiaires entre ceux des Malais et des Thaï (Voy. plus bas). L'endogamie est strictement observée. Les célibataires habitent toute leur vie des maisons à part (*Kaons*). Au nombre d'un million environ, ils se civilisent assez rapidement,

(1) AYMONIER, *Excurs. et Reconn.* ; Saïgon, nos 8 et 10 (1881), 24 (1885), chap. VIII, n° 32 (1890) ; et *Rev. d'Ethnogr.*, 1885, p. 158. — BERGAIGNE, *Journ. Asiatique*, 8e sér., t. XI, 1888. — MAUREL, *Mém. Soc. Anthr.*, 1893, t. IV, p. 486.

tout en cherchant à garder leur indépendance (1). Les Karens ont des traditions et des légendes qui rappellent singulièrement celles de la Bible. Aussi a-t-on voulu voir là, la preuve de leur descendance des Juifs de la Chine. En tout cas cela explique, peut-être leur prompte conversion au christianisme. Presque tous les *Karens blancs* ou *méridionaux* (les *Sgaou* et les *Pouo*) de la Birmanie, et une bonne partie des *Karen rouges* ou *septentrionaux* (*Bghi*) du pays dit Karen-ni entre la Birmanie et le Siam sont catholiques ou protestants.

Les *Taoung-ta* ou *Pa-o* du Tenasserim sont des métis issus des mélanges des Karens avec les Mons et les Chans. Les hommes portent le costume chan ; les femmes, le veston karen. Ce sont des colporteurs et des conducteurs d'éléphants ; on les voit partout : en Birmanie, au Siam, au Laos, jusqu'à la ville de Bassac sur le Me-kong. Ils parlent la même langue que les *Padaoungs* ou *Kekaoungdou*, leurs voisins. Chez ces derniers les femmes portent un étrange ornement autour du cou : un énorme tube en cuivre massif pesant jusqu'à 10 et 15 kilogrammes (2).

On suppose que les *Lemets*, les *Does*, les *Khmous* de Fr. GARNIER (*Kamou* et *Kamet* de MAC-LEOD), habitant à l'est de Louang-Prabang (Laos français), et peut-être les *Lavas* ou *Does* de H. HALLET, montagnards de l'ouest du Siam, sont apparentés aux Karens.

3. LES TIBETO-BIRMANS ET LES ANNAMITES. — *a*. Les *Naga* du Manipour et des montagnes qui s'étendent au nord (Patkoi, Barail) de ce pays, dans l'Assam, sont des Indonésiens plus ou moins purs par leur type physique (fig. 1 et fig. 36) et par leurs mœurs. Ils se subdivisent en *Angami*, *Kezhama*, *Sema*, *Rengama*, etc., à l'ouest ; ils portent la jupe et érigent des pierres pour commémorer les morts. Au centre, les *Lhota* ou *Tsou-Tsou*, les *Ao*, etc., ils portent le plaid. A l'est, les *Nangta*, *Nam-Sanghia*, *Tableng*, etc., lesquels vont nus. Il faut joindre à ce groupe, les *Arlong* (3), métis naga-tibétains de l'Assam et les *Kabouri*, les *Maring* et autres métis naga-Koukitchin (du Manipour).

Plusieurs particularités ethniques, la chasse aux crânes, les ornements en plumes et crins multicolores, les boucliers longs

(1) MRS MASON, *Civilising mountain men.*, etc. ; London, 1862 ; et autres ouvrages de cet auteur. — SMEATON, *The loyal Karen*, etc. ; London, 1886.
(2) J. G. SCOTT, *Burma*, 1906.
(3) E. STACK et Sir CH. LYALL, *The Mikirs* (autre nom des Arlong), London, 1908.

(fig. 1), les cuirasses, les tissages, les maisons communes (*morong*) les rapprochent des Dayaks et autres Indonésiens. Le tatouage n'est répandu que chez les tribus à organisation monarchique (Klemm).

b. Les peuples appelés *Kouki* par les Assamais, et *Tchin* ou *Khyen*, par les Birmans, se donnent eux-mêmes le nom de *Zho*, *Yo* ou *Laï*. Ils habitent la bande étroite du pays montagneux qui s'étend du Cap Negrai jusqu'au pays de Naga, entre le fleuve Miyuttka et les monts d'Arrakan. Les linguistes les divisent en deux groupes ; d'une part les *Meyteï* (1) parlant la langue nationale du Manipour et formant le fond de la population de ce pays ; d'autre part, les *Tchin* proprement dits qui parlent une trentaine de dialectes. Les tribus septentrionales des Tchin (*Tchado*, etc.), sont des « chasseurs de tête » et ne connaissent point le tatouage. La langue d'une de ces tribus (*Sokté*) est devenue la « lingua franca » de tous les Tchin. Parmi les tribus du centre, il faut mentionner les *Louchaï*, nomades peu vêtus, qui vivent au sud du Manipour. Ils sont mélangés aux Naga et aux Birmans de l'Aracan. Ils se subdivisent : en *Louchai proprement dits* (41.600 dans l'Assam), soumis en partie, assez élancés (1m,68), bruns de peau, à nez épaté et pommettes saillantes, agriculteurs (2) ; et en *Khami* ou *Khoumi*, qui forment une des principales tribus des Tchins méridionaux ensemble avec leurs voisins, les *Chendon*, ou *Tchaou*. A l'est des Louchai vivent les *Tippera* et les *Mrou*, tribus de petite taille (1m,59), de souche tibétaine mais fortement mélangés de Birmans (3).

c. Les *Singpho*, *Chingpaw* ou *Chingnaou*, ou encore *Katchin* (4) formés de 5 tribus principales (celle des *Lipaï* étant la plus impor-

(1) T. C. Hodson. *The Meitheis*, London, 1908.

(2) Chez les Lakhers ou Mara (Tchin mériod.) existe une étrange coutume : les hommes prennent le plus grand plaisir à prendre en bouche, puis à recracher l'eau provenant des narghilés que fument les femmes. L'offre de cette « eau de tabac » (qui est un stimulant) est un des premiers devoirs de l'hospitalité.

(3) J. Butler, *Angami Nagas ; Journ. As. Soc. Bengal*, t. XLIV, (part. 1), Calcutta, 1875, p. 216. — Woodthorpe, *Notes... Naga Hills ; Journ. Anthr. Inst.*, t. IX (1882) et XIX (1890). — Reid. *Chin-Lushai Land* ; Calcutta, 1893. — Peal, *Naga ; Journ. Anthr. Inst.*, t. III, 1874, p. 476 ; *Nature*, 20 mai 1897 ; *Journ. As. Soc. Bengal.*, t. LXV (part. 3), p. 17, Calcutta, 1897 ; et *Ein Ausflug*, etc., *Zeit. f. Ethn.*, 1898, p. 281 (trad. de Klemm, avec notes et bibliogr.). — Miss Godden, *Naga*, etc. ; *Journ. Anthr. Inst.* t. XXVI et XXVII (1896-97). — J. Shakespear, *The Luchai, Kuki*, London, 1912, av. fig., et *Journ. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, t. 39, 1910, p. 371. — T. C. Hodson, *The Naga Tribes of Manipour*, London, 1911.

(4) H. Wehrli, *Beitrag z. Ethnol. der Chingpaw, Intern. Arch. für Ethnogr.* Supp. t. XVI, Leyde, 1904, av. carte. — Waddel, *l. c.* — Ch. Gilhodes, *La culture matérielle des Katchin*, *Anthropos*, 1910, p. 615, et autres travaux du même auteur.

tante) et de la peuplade *Sassan* habitent la haute Birmanie entre le 23e et le 27e degré de latitude nord, depuis le Haut-Tchindwin à l'ouest jusqu'au Salouen à l'est où ils sont mélangés aux tribus congénères, les *Marous*, les *Lisshaou* et les *Akhas*, métissés de sang birman. Les Singpho sont petits (1m,60 d'après WADDELL) et ont la face plutôt mongoloïde. Ils offrent d'ailleurs une grande variété de traits et de teint. Leur langue est intermédiaire entre le tibétain (surtout comme phonologie) et le naga, surtout oriental, le birman et le kouki dans le dialecte meïté.

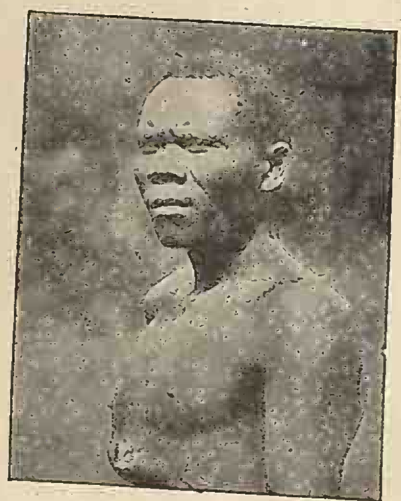


Fig. 254. — Sakaï noir de Gounong-Inas (Perak, presqu'île Malaise). (*Photo. Lapicque.*)

On compte également comme Indonésiens, les *Selongs* (1.325 en 1913), petits de taille, à peau foncée et qui vivent sur leurs canots, dans l'archipel de Merghi, errant d'île en île, en véritables Tziganes maritimes, dans le genre des *Orang-Sletar* du détroit de Singapour, presque disparus.

Les *Selongs*, qui prétendent venir de Sumatra, mais sont probablement originaire de la basse Birmanie sont petits de taille, bruns de peau et sous-dolycocéphales (i. c. viv. 79,2). Ils n'ont ni arcs ni pièges pour la chasse, mais connaissent la poterie grossière. Ils sont monogames par nécessité. On leur rattache les indigènes des îles *Nicobar*, mais parmi ces derniers il faut distinguer : 1) les *Nicobariens* des petites îles et des côtes de la Grande Nicobar, qui sont mélangés aux Malais, et 2) les *Chom-Pen* de l'intérieur de l'île, sauvages d'un type indonésien assez pur (1).

e. Il faut ajouter à cette longue liste des peuples aborigènes de l'Indo-Chine, les *Négritos* (2), appartenant à une race spéciale,

(1) J. ANDERSON, *The Selungs* ; Lond., 1890. — LAPICQUE, *Bull. Soc. Anthr.*, 1894, p. 221 ; et *A la recherche des Négritos* ; *Le Tour du Monde*, 1895, 2e sem., et 1896, 1er sem. — MAN, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XIV, 1886, p. 428. — RŒPSTORFF, *Zeit. f. Ethnol.*, 1882, p. 51. — A. FISHER, *Die Selung* ; *Zeitsch. f. Ethnol.*, 1913, (Verhandl., p. 966, av. fig.). — CARRAPIET, *The Salons* (Ethnogr. survey of India : Burma, 2), Rangoon, 1909.

(2) MAN, *Aborig. Andam. Isl.* ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XII, 1882. — DE QUATRE-

caractérisée surtout par sa petite taille, par la peau noire et les cheveux frisés ou crépus (Voy. p. 362). On ne connaît comme représentants authentiques de cette race que trois ou quatre peuplades : les *Aëta*, des îles Philippines (Voy. p. 600) ; les *Semang*, de l'intérieur de la presqu'île Malaise ; les *Minkopis*, des îles Andaman ; enfin très probablement, les *Pygmées* de la Nouvelle-Guinée.



Fig. 255. — Chef Négrito de la moyenne Andaman, taille 1 m. 49 ; ind. céph. 83,4. (*Photo. Lapicque.*)

Les *Minkopis* ou *Andamans* (fig. 255), très petits de taille (1^{m},49), sous-brachycéphales (ind. céph. 82,6, moyenne du crâne et du viv.), sont au bas de l'échelle de la civilisation. Ils ont un « chong », petit toit sur quatre piquets (p. 185), pour abri, vont nus, et se procurent le strict nécessaire par la chasse en se servant d'un arc de forme spéciale (p. 333). Ils se partagent en 12 tribus, dont celle de Onge dans la petite Andaman et les autres dans la grande (groupés en deux « peuplades » : Yerewa et Bogio-Grugé). Ils sont monogames, exogames par rapport au clan et furent jadis endogames par rapport à la tribu. Leur nombre ne dépasse guère 1.317 individus (recensement de 1911) dont la moitié est syphilitique.

Les *Semangs*, qui s'appellent eux-mêmes *Mendi* ou *Menik* (Homme) ont été souvent décrit sous le nom de *Sakaï*, sobriquet méprisant donné par les Malais aux différentes tribus. Au nombre de 1.768 (Recens. de 1901) ils habitent les montagnes dans le nord de la province anglaise de Perak, et le sud-est de la province siamoise de Kedah ; ils débordent aussi sur le versant oriental de la chaîne axiale de la presqu'île de Malaise, dans les possessions

FAGES, *Les Pygmées* ; Paris, 1887. — LAPICQUE, *l. c.* ; et *La race Négrito* (*Ann. de géogr.*, n° 22 ; Paris, 1896). — A. R. BROWN, *The religion of the Andamans* ; *Folklore*, 1909, n° de septembre, p. 257.

siamoises (provinces de Patani et de Kelantan) où ils sont connus sous le nom de *Pangan*. Les *Menik* purs (par exemple ceux de Gounong-Inas) (fig. 254), ont la même taille que les Minkopis (1m, 49), mais leur tête est moins ronde (ind. céph. viv. 79,5), leur face plus anguleuse que chez ceux-ci (LAPICQUE). Les Semangs des autres régions mesurés par ANANDALE, R. MARTIN et SKEAT, sont un peu plus grands et plus dolichocéphales. Pris en bloc, les Semangs ont 1.513 mm. de taille et 78,6 comme indication céphalique. Dans le Perak méridional, notamment dans la haute vallée du Batang-Padang ainsi que dans les monts de Selangor et de Pahang, vit une population que l'on a aussi décrite souvent sous le nom de Sakaï et dont le vrai nom est *Senoï* (Hommes). Ils sont presque aussi petits (1.532 mm.) et aussi sous-dolichocéphales que le Semang, mais leur peau est d'un jaune brunâtre et leurs cheveux sont frisés ou bouclés, plus rarement droits ou crêpus. On en comptait en 1901 près de 11.500 dans les possessions anglaises. R. MARTIN les rapproche des Vaddah et des Toala et des Moïs ; suivant nous ce serait des Indonésiens mélangés de sang négrito. Ils parlent une des langues de la famille Mon-Khmer, tandis que les Semangs se servent d'un idiome analogue à celui des Senoï, mais dans lequel on trouve beaucoup de mots d'une langue spéciale, probablement le négrito primitif. Les Semangs et les Senoï vivent de la chasse et de la récolte du miel, du camphre, du caoutchouc et d'autres produits des forêts tropicales, qu'ils échangent par le troc silencieux avec les Malais contre des outils et des armes en fer. Leur arme « nationale » est le « soumpitan ». Ils n'ont pas de territoires délimités ni pour la chasse ni pour la cueillette ; les villages comprennent de 1 à 6 familles. Pas de clans, ni de totemisme, ni d'exogamie ; mais une monogamie stricte avec divorce très difficile. Les arts se réduisent à l'usage d'une flûte à 5 trous faite en bambou, à des ornements géométriques ou phitomorphes sur les peignes que STEVENS a voulu interprêter comme une sorte d'écriture magique. Plusieurs populations du sud de la presqu'île Malaise, notamment les *Blandas* et les *Besisi* ou *Ma-meri* (décrits par STEVENS sous le nom de Senoï) du sud de Selangor ; les *Mantra*, de la colonie de Malacca et quelques autres tribus (en tout 3 à 4.000 individus), ainsi que les *Djakouns* de Djohol (2.000 environ), sont des métis Sénoï-Malais, comme l'attestent la couleur claire de leur peau, leur taille plus élevée que celle des Sakaï, mais encore très petite (1m,54),

leur tendance vers la mésocéphalie (Voy. les Tableaux), leurs cheveux droits ou rarement frisés, leurs coutumes, là où elles n'ont pas été touchées par l'islamisme, etc. (1).

2° Passons aux *populations mixtes de l'Indo-Chine*, issues des métissages probables entre les autochtones et les envahisseurs.

Les *Mon-Talaïng* et les *Cambodgiens* ou *Khmers* viennent en première ligne comme ancienneté. Nous avons dit déjà quelques mots sur les *Mon-Talaing* (Voy. p. 475) ; il nous reste à décrire brièvement les Cambodgiens. Ils habitent actuellement le Cambodge, les parties adjacentes du Siam et le sud de la Cochinchine ; mais ils s'étendaient jadis beaucoup plus loin. Il y a deux siècles, avant la venue des Annamites, ils occupaient toute la Cochinchine, tandis qu'aujourd'hui on ne les y rencontre en quantité que dans les régions malsaines et marécageuses des arrondissements de Rach-gia, de Soktrang et de Tra-Vinh, où leur nombre égale ou dépasse celui des Annamites. On peut conjecturer que les Kmers sont issus du mélange de Malais et de Khouïs, avec l'adjonction de sang hindou, du moins dans les hautes classes de la société. Les Cambodgiens sont plus grands (1^m,65) que les Annamites et les Thaï, mais presque aussi brachycéphales (ind. céph. viv. 83,6) ; leurs yeux sont rarement obliques, leurs cheveux sont souvent ondulés, etc. Cette population a gardé beaucoup de sa sauvagerie primitive, malgré l'influence de plusieurs civilisations successives dont il nous reste les splendides monuments d'Angkor-Vat, d'Angkor-Tom, etc. (2).

La population qui succède, chronologiquement, aux Cambodgiens est celle des *Annamites* (fig. 251), habitants du Delta tonkinois, de la côte Annamite et de la plus grande partie de la Cochinchine. On trouve aussi quelques colonies annamites au Cambodge, dans le Laos et parmi les Moïs. Le peuple annamite, fort aujourd'hui de 15 à 17 millions, est le résultat de mélanges nombreux. Originaire, d'après ses traditions, du pays de l'Occident ou de la Chine centrale (région des 5 lacs, anciens royaumes de Tchou, de Ou et

(1) On trouvera dans R. MARTIN, *Die Inlandstämme der Malayischen Halbinsel*, Iena, 1905, av. carte et pl., en plus d'une monographie, une bibliographie copieuse sur les Senoï, les Semang et autres tribus primitives de la presqu'île Malaise. Ont paru depuis : W. W. SKEAT et C. O. BLAGDEN, *Pagan races of the Malay Peninsula*, London, 1906, av. fig.

(2) MOURA, *Royaume de Cambodge* ; Paris, 1883, 2 vol. — AYMONIER, *Géographie du Cambodge* ; Saïgon-Paris, 1876. — L. FOURNEREAU et PORCHER, *Les ruines d'Angkor*, etc. ; Paris, 1890. — MOREL, *Mém. Soc. Anthr.*, t. IV ; Paris, 1893.

de Yué), c'est-à-dire apparenté aux peuples Thaï, dont l'idiome ressemble à l'annamite et par la syntaxe et en partie par le vocabulaire, il est venu de bonne heure dans la région qu'il habite aujourd'hui. Il y trouva déjà installés les Moïs, les Khmers et les Malais qu'il parvint à s'assimiler ou à repousser dans la montagne et les régions insalubres ; mais il a dû subir à son tour des immigrations incessantes de Chinois qui lui apportèrent leur civilisation. Malgré ces mélanges inextricables, le type annamite est bien uniforme (Harmand). Ce sont des hommes petits de taille ($1^m,58$), aux membres grêles, à tête brachycéphale (ind. céph. 82,8), au visage anguleux, avec pommettes saillantes et yeux bridés.



Fig. 256. — Métis franco-annamite. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Les Annamites du Tonkin sont un peu plus hauts ($1^m,59$) et plus foncés que ceux de la Cochinchine et de l'Annam (taille $1^m,57$) ; ils ont aussi le nez plus large et plus aplati, par suite peut-être de mélanges avec les *Thos* montagnards (p. 485) qui les avoisinent (1). La vie sociale des Annamites est modelée sur celle des Chinois ; la commune et la famille patriarcale en sont les bases, de même que le culte des ancêtres est la base de la vie religieuse : le bouddhisme annamite n'est qu'une pâle copie du foïsme chinois

(1) Deniker et Laloy, *Races exot.* ; *L'Anthropologie*, 1890, p. 523. — H. Sirard, ...*l'indice céphalique de qq. populations du nord-est de l'Indo-Chine* ; *C. R. Congrès Assoc. Franç. p. l'avanc. des sciences*, tenu à Boulogne-s/M, 1899 ; Paris, 1900. — Cf. Deniker et Bonifacy.

et n'a pas de fortes racines dans le peuple. Très dociles, les Annamites sont intelligents, gais et bien doués, sans être exempts de certains défauts de caractère, communs à tous les Extrêmes-Asiatiques, comme la dissimulation, l'hypocrisie, la perfidie.

Les *Birmans* ou *Mramma* sont venus en Indo-Chine vers le VIIe siècle avant l'ère chrétienne (1), de leur pays d'origine que l'on suppose être les montagnes du sud-est du Tibet. Ils occupent aujourd'hui la haute Birmanie, le Pégou ou basse Birmanie et l'Aracan. Dans ce dernier pays, ils portent le nom de *Magh* ou d'*Aracanais* et diffèrent un peu des habitants de la haute Birmanie par leur langue qui a conservé des formes archaïques grâce à l'isolement dans les montagnes. Comme les Annamites, ils ont atteint un certain degré de civilisation, grâce surtout à l'influence de l'Inde. On retrouve chez eux la monogamie, le régime atténué des castes et le bouddhisme du Sud peu altéré. Les Magh sont mésocéphales (ind. céph. viv. 81,8) et d'une taille au-dessous de la moyenne ($1^m,61$). Les Birmans proprement dits sont aussi mésocéphales (ind. céph. viv. 80,6) et de taille au-dessous de la moyenne ($1^m,62$ dans la haute, et $1^m,63$ dans la basse Birmanie) (2).



Fig. 257. — Métis franco-annamite. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

(1) GEORGE SCOTT, *Burma*, London, 1906.
(2) RISLEY, *l. c.* — *Ethnograph. Survey of India. Anthropometric data* : Burma, Calcutta, 1906.

La femme occupe une position élevée dans la société birmane : elle est traitée en amie et camarade par l'homme, consultée dans les affaires de famille et même de la société. Le tatouage est pratiqué seulement par les hommes. Les Birmans sont des agriculteurs dans l'âme ; ils cultivent surtout le riz, base de leur nourriture.

LES THAI. — Les nombreux peuples parlant différents dialectes thaï sont parmi les derniers venus en Indo-Chine. On peut suivre leurs migrations à partir du Ier siècle av. J.-C., quand les tribus refoulées par les Chinois de la vallée du haut Yang-tse vers les provinces actuelles du Sse-tchouan et du Koueï-tchow, tribus connues dans les annales chinoises sous le nom de Pa-yi, se divisèrent en deux branches ; l'une entra dans la vallée du Si-kiang, tandis que l'autre gagnait le Mékong. La première se répandit dans le Kouang-si et le Kouang-toung actuels et poussa jusque dans l'île de Haï-nan (les *Saï* de l'intérieur y parlent un dialecte thaï) et le Tonkin à l'est du fleuve Rouge. Nous englobons ce groupe qui s'est soumis aux Chinois et aux Annamites sous le nom de *Thos*. La deuxième coulée, contourna le massif occupé en partie par les Lo-lo et se répandit dans le bassin du Mékong. Plus heureux que les Thos, les familles Thaï qui constituèrent cette coulée ne rencontrèrent devant eux aucun peuple puissant et purent se développer en états autonomes ; une partie seulement fut nominalement soumise aux Annamites, ce furent les *Thaï Blanc*, *les Thaï Noirs* et quelques autres tribus que nous rattachons aux Thos. Les autres fondèrent de petits états féodaux dans le Haut-Laos (les *Chans*) et dans le Bas-Laos (les *Laotiens*). Plus au sud encore ils pénétrèrent jusqu'au royaume Khmer ou Cambodgien et constituèrent un puissant royaume (les *Siamois*). Les recherches récentes de Terrien de LACOUPERIE, de COLQUHOUN, de BABER, HOSIE, LABARTH, BILLET, H. HOLLET, BOURNE, DEBLENNE, BONIFACY, et de tant d'autres encore, permettent d'établir les rapports entre les divers peuples Thaï et de délimiter assez exactement leur habitat, qui s'étend du Koueï-tcheou au Cambodge, entre le 14e et le 26e degré de latitude N. (1).

(1) TERRIEN DE LACOUPERIE, *l. c.* — COLQUHOUN, *l. c.*, Appendice et Préface par T. de Lacouperie. — BOURNE, *Parliam. Pap.*, C, 5371 ; London, 1888. — C. BABER, *l. c.* — HOSIE, *Three years Journ. in Western China* ; Lond. 1890. — LABARTHE, *Les Muongs* ; *Bull. Soc. Géogr. hist. et descr.*, p. 127 ; Paris, 1886. — H. HOLLET, *l. c.* — BILLET, *Deux ans dans le Haut-Tonkin* ; *Bull. scient. de la France et de la Belgique*,

D'après ce qui vient d'être dit plus haut sur les migrations des Thaï on peut distinguer quatre principaux peuples sur ce territoire : les *Thos* dans le Nord-Est (Tonkin et Chine), les *Chans* dans le Nord-Ouest (haute Birmanie et haut Laos français), les *Laotiens* dans le Sud-Est (bas Laos français et Laos Siamois) et les *Siamois* dans le Sud-Ouest (Siam).

Nous englobons sous le nom de *Thos* (prononciation sino-annamite du caractère t'ou signifiant « terre ») les indigènes du haut Tonkin, excepté ceux des sommets des montagnes occupés par les *Mans*, les *Méo* et quelques autres peuplades, ainsi qu'une partie d'habitants primitifs du Kouang-si, du Sud-Ouest du Kouang-toung, du Kouei-tcheou méridional et du Yun-nan oriental, refoulés aujourd'hui dans les monatgnes. Les Thos qui habitent le Tonkin, à l'est du fleuve Rouge (bassin de la Rivière Claire), forment 61 % de la population dans la région montagneuse de ce pays ; ce sont des mésocéphales (ind. céph. viv. 81,6), de petite taille ($1^{m},58$), aux yeux souvent droits non bridés, au teint basané. Ils rappellent les Indonésiens d'une part, et la race encore énigmatique à laquelle appartiennent les *Lo-lo* d'autre part (p. 462). Agriculteurs à la houe, ils vivent dans les maisons sur pilotis et portent un costume très pittoresque, différent de celui de leurs anciens maîtres les Annamites. Les *Thaï Blancs*, les *Thaï Noirs*, les *Nhang* ou *Giaï* ou *Cha-Jen Muongs* (terme impropre signifiant tout simplement « commune », « tribu ») du Tonkin, à l'ouest du fleuve Rouge (bassin de la Rivière Noire), les *Poueunes* et les *Pou-Thai*, du Laos annamite, leur ressemblent comme type et comme langue ; toutefois les *Muongs* rappellent déjà les Moïs et parlent un dialecte thaï fortement altéré par l'annamite (1). Les

t. XXVIII, Paris, 1896-98, *pl.* — Deblenne, *Mission Lyonnaise en Chine*, p. 347 ; Lyon, 1898. — E. Lunet de Lajonquière, *Ethnographie du Tonkin septentrional*, Paris (Leroux), 1906, av. pl. et carte ethnogr. (Bon résumé de tous les renseignements sur les Thaï, Mon, Méo, etc.). — A. Bonifacy, *Étude sur les langues parlées par les populations de la haute Rivière-Claire* ; *Bul. École Franç. Extr. Orient*, juillet-décembre 1905 ; Hanoi, 1906. — Du même, *Les groupes ethniques du bassin de la Rivière-Claire* (Haut Tonkin et Chine mérid.) ; *Bul. et Mém. Soc. anthrop. de Paris*, 1906, *fig.* — Du même, *les Tay de la Rivière Claire* ; *T'houng-Pao*, sér. 2, t. 8, n° 1, Leide, 1907. — E. Diguet, *Les montagnards du Tonkin*, Paris (Challamel), 1908, *pl.*

(1) Les Thos rappellent par certains traits de leurs mœurs les Man qui vivent au dessus d'eux, dans les montagnes. Par contre, les *Nong* ou *Nung* qui occupent le pied des montagnes, au-dessus des *Thos proprement dits*, ont accepté nombre d'usages annamites. Ils forment 27 p. c. de la population du haut Tonkin comptant 70.000 personnes ; il y en a au moins autant en Chine. Ils sont surtout nombreux le long de la frontière du Kouang-si et dans la région des Ba-Chan (à l'est de Cao-Bang). Au physique ils sont un peu plus grands que les Thos et ont la tête un peu plus allongée (voy. les tableaux) ; leurs costumes et leurs mœurs sont fortement modifiés par les emprunts faits au Chinois.

T'ou-jen, les *Pe-miao*, les *Pa-i*, formant les deux tiers de la population du Kouang-si et répandus dans le sud du Kouei-tcheou et le nord-ouest du Kouang-toung, où ils voisinent avec les *Tchong-Kia* ou *Tchong-jen*, de même que les *Pe-jen* ou *Minkia* du Yun-nan sont des Thos légèrement mélangés de sang chinois, dans le genre des *Nongs* du Tonkin, voisins des Thos. La plupart de ces peuples ont une écriture spéciale, rappelant celle des *Laotiens*. Ces derniers, ainsi que les *Chans*, diffèrent un peu des Thos par leur type, dans lequel on peut discerner les mélanges avec les Indonésiens, les Malais, les Moïs et les Birmans. Parmi les Chans, il faut mentionner à part les *Khamti* ou *Hamti* (fig. 122), très purs, qui habitent dans le nord-ouest du territoire occupé par les *Sing-po* ou *Katchin* (Voy. p. 253). La haute vallée du Lohit-Brahmapoutra est habitée par les *Assamais* ou *Ahoms*, métis de Chans et d'Hindous, parlant un dialecte spécial de la langue hindi. Les *Laotiens* sont sous-brachycéphales (83,6) et petits de taille (1^{m},59) ; ceux du Nord se tatouent le corps comme les Chans. Ils sont agriculteurs, pasteurs et chasseurs (1).

C'est peut-être chez les *Siamois* que le type primitif Thaï est le plus altéré, par suite de mélanges avec les Khmers, les Khouïs, les Hindous, les Malais. De taille au-dessus de la moyenne (1^{m},61), très brachycéphales (ind. céph. 85,5), d'un teint olivâtre, ils ont les pommettes saillantes, la face en losange, le nez court, un peu aplati. Ce sont des adeptes fervents du bouddhisme du Sud et les plus civilisés des Thaï. Ils ont su garder encore leur indépendance relative et forment un État dans lequel des réformes à l'européenne ont été tentées dans ces derniers temps.

Il convient de rattacher aux Thaï, et plus spécialement aux Thos, mais seulement au point de vue géographique, les populations des régions montagneuses du Tonkin, du sud-ouest de la Chine et du haut Laos. Les deux groupes les plus importants de ces populations sont les *Man* ou *Yao* et les *Méo* ou *Miao-tse* (2).

Les *Nhang* de la rive gauche du fleuve rouge paraissent leur ressembler beaucoup comme mœurs, mais ils sont très petits (1^{m},50) et presque tous dolichocéphales (i. c. v. 80). Le nom de *Giaï* ou *Jang* leur a été donné par les Mongols quand ces derniers occupaient le Yun-nan (Cf. PELLIOT, *Bul. École Franç. Extr. Orient*, t. IV, p. 159).

(1) HARMAND, *l. c.* — AYMONIER, *l. c.* (*Voyage au Laos*).

(2) DIGUET, *l. c.* ; LUNET DE LAJONQUIÈRE, *l. c.* ; BONIFACY, *l. c.* (*les groupes ethniques*, etc.) ; DU MÊME, *Monographie des Man... Coc* ; *Revue Indo-Chinoise*, n°s 84-85, Hanoï, 1908, av. *fig.* ; DU MÊME : *Étude sur les Cao-lan* ; *T'oung-pao*, sér. 2, vol. 8, n° 4, Leide, 1907 ; GIRARD, *l. c.* (*L'indice céphalique*, etc.) ; et *Comptes rendus du Congrès de l'Assoc. p. l'avanc. des sciences*, tenu à Ajaccio, 1901, 1re partie, p. 165 et 2e partie, p. 769, et *l. c.* (Indice céphalique, etc.).

Les Man occupent la partie des montagnes, approximativement entre 400 et 700 mètres d'altitude absolue, au-dessous des Méo et au-dessus des Thaï. Au Tonkin, on en compte 60.000 environ (le dixième de la population de la région montagneuse), mais ils sont dix fois plus nombreux en Chine et au Laos. Leur tribu principale, au Tonkin, porte le nom de Man-Coc (« Man à cornes ») habitant la région la plus élevée et ayant le mieux conservé les mœurs primitives ; plus bas on rencontre les *Man-Thien* (« Man à sapèques») les *Man-Lan-tien* (Man à teinte d'indigo), ayant déjà adopté plusieurs coutumes thaï ; enfin plus bas encore vivent des tribus que l'on a souvent de la peine de distinguer des Thaï, comme par exemple les *Man-Quan-tran* (Man aux pantalons blancs). Certaines d'entre elles, tout en conservant leurs coutumes, ont oublié leur langue maternelle et parlent un dialecte thaï (*Man-Cao-Lan*) ou bien un chinois archaïque *Man-Quan-Coc* (ou Man à pantalons courts). La différence entre ces tribus consiste surtout en diversité de costume, comme l'indiquent leurs noms, et tous les Man se considèrent comme descendants d'un chien *Pan-hou* marié à une princesse ; c'est pour cela qu'ils ne mangent pas la chair du chien. Ils sont de race Indonésienne, un peu mélangée de mongole-méridionale. Ce sont des gens de petite taille (1.599 mm. d'après Girard et Bonifacy), sous-dolichocéphales (ind. céph. viv. 78,7), à large face, aux pommettes saillantes et aux lèvres grosses et projetées en avant. Leur peau est d'un jaune-brunâtre. Leur langue monosyllabique diffère de celle des Thaï. Les habitations, partie sur le sol, partie sur des pilotis, sont groupées par 2 ou 3. Le costume est simple chez les hommes, mais riche et très varié chez les femmes. Les Man sont des agriculteurs à la houe et savent aussi travailler les métaux, distiller l'eau-de-vie de riz, sublimer le camphre, etc. Leur religion est un animisme, avec des emprunts faits aux religions chinoises, et leurs prêtres, élus parmi les plus sages, savent tous lire les caractères chinois. Le mariage est exogame dans les limites du même village.

Les *Méo* ou *Miao-tsé* occupent les sommets des montagnes du Yun-nan, du Sse-tchouen et du Kouei-tchow ; c'est de là que, pressés par les Chinois, ils se transportèrent il y a relativement peu de temps, dans le haut Tonkin ; la première invasion est de la fin du XVIIIe siècle et la seconde date à peine du milieu du XIXe siècle. Ils forment 7 % de la population de cette dernière région ; mais ils

sont beaucoup plus nombreux en Chine et dans le haut Laos. On dit que dans ces pays ils sont divisés en 70 tribus, mais les tribus que l'on connaît au Tonkin (Méo blancs, rouges, noirs, « à broderies », etc.) ne diffèrent entre elles que par les détails du costume, surtout des broderies sur leurs robes et vestons uniformément bleus ou blancs avec col marin blanc ou bleu. Le turban, très large, formé de ficelles tressées avec des cheveux humains est porté par les deux sexes. Les habitations en bois ou en pisé, recouvertes de paillottes sont à même le sol ; très primitives, sans fenêtres, pleines de fentes, entourées du terrain transformé en boue puante par les animaux qui s'y tiennent, elles offrent les conditions les plus anti-hygiéniques. Les Méo du Tonkin sont excessivement petits (1.550 mm. d'après GIRARD et BONIFACY), mésocéphales (ind. céph. viv. 80) et très blancs de peau. Ce sont de rudes montagnards. Les mesures que donne TORII (1) pour les Miao-tsé de la Chine sont identiques aux précédents ; mais d'après l'auteur japonais, leur peau est jaune. Les Méo peinent pour tirer du sol ingrat les récoltes de maïs et de riz et n'ont comme distraction que la ripaille et les danses au son de l'orgue primitive appelée *Lin* (Cf. p. 262). Leur langue est monosyllabique, avec un système de particules classificatrices des noms comme chez les Lolo du Tonkin. Ils sont très peu superstitieux et religieux.

On rattache à ces deux groupes principaux, d'autres peuplades qu'abritent les rochers et les pentes boisées du haut Tonkin ; tels les *Pa-Teng* ou *Pa-seng* (huit familles), du cercle du Bas-lac, dans les montagnes entre la rivière Song-Chay et la Rivière Claire, au Tonkin, qui paraissent se rapprocher des Méo ; leurs congénères les *Na-é* (une trentaine en tout au Tonkin) (2) ; tels aussi les *La-ti* (136 familles, soit 800 personnes environ), de la région Man-mei du Tonkin, à mi-chemin entre Ha-Giang et Lao-Kaï, le long de la frontière du Yun-nan, province qu'ils ont habité un siècle, notamment à Mong-tseu. Ils sont de taille au dessous de la moyenne (1.617 mm. d'après ROBERT), sous-dolichocéphales (ind. céph. viv. 79), ont le nez assez proéminent et les pommettes saillantes. Leur costume est celui des Tho, leurs cases ressemblent à celles des

(1) TORII, *Recherches sur les Miao-tse* (en japonais), Tokyo, 1907, av. fig.
(2) BONIFACY, *Monographie des Pa-teng et des Na-é* ; *Rev. Indo-Chinoise*, nos 91-95, Hanoï, 1908, *fig.*

Man. Ils sont exogames par rapport au clan et parlent une langue monosyllabique variotone particulière (1).

V. POPULATION DE L'INDE

La population de l'Inde représente environ le tiers de celle de l'Asie (315.132.537 hab. d'après le recensement de 1911). Elle se subdivise en une centaine de tribus ou peuples distincts (2) ; mais cette multiplicité de groupes ethniques est plutôt apparente que réelle, et l'on peut incorporer aisément ces groupes en un petit nombre de races somatiques ou de familles linguistiques ; souvent ces groupes ne représentent que des castes.

La *caste* est bien une institution particulière à l'Inde. D'origine ancienne, cette institution y a pris un grand développement, revêtant les formes les plus variées. Née dans le milieu Hindou et Brahmanique, elle a pénétré peu à peu les autres groupes ethniques et religieux de la péninsule et l'on peut dire qu'elle est la base de l'organisation sociale pour les quatre cinquièmes de la population de l'Inde, malgré son déclin actuel sous la forte main de l'administration britannique. On compte actuellement environ 2.000 castes, mais il s'en crée annuellement de nouvelles, comme il en disparaît un certain nombre (3).

Les noms des castes sont empruntés soit à l'occupation héréditaire (tanneurs, agriculteurs, etc.) ; soit à l'origine géographique (Pathani, etc.) ou à la généalogie d'un ancêtre commun supposé ; soit, surtout chez les Dravidiens, aux objets ou animaux ayant la signification de *totems* (p. 310). Les caractères essentiels de toutes les castes, et qui se maintiennent malgré les changements de forme, sont l'endogamie dans leur sein et la règle qui leur interdit des unes aux autres tout contact et toute communauté de repas (SÉNART). L'endogamie dans les limites de la caste a pour corollaire

(1) BONIFACY, *Études sur les ...Lati ; Bull. École Franç. Extrême Orient*, Hanoï, juillet-décembre, 1906. — ROBERT, *Notice sur les La-ti ; Rev. Ethnographie et Sociol., Paris*, sept.-déc., 1913, p. 338, av. *fig.*

(2) H. H. RISLEY et E. A. GAIT, *Census of India*, 1901. Vol. I, *Ethnography*. Appendices. Vol. I, A. part. 1. Report, part. 2, Tables, Calcutta, 1903, in fol. — SIR H. RISLEY, *The people of India*, London, 2e éd., 1915, av. pl. (en grande partie, résumé de l'ouvrage précédent).

(3) La division soi-disant primitive en 4 castes : Brahmans (prêtres), Kshatria (guerriers), Vaisyas (agriculteurs et marchands) et Sudra (bas peuple, hors castes, peuples soumis ?), mentionnée dans les textes récents de *Veda*, est plutôt une indication de la division de la race dominante en 3 classes principales, opposée comme un tout homogène à la race aborigène, conquise, 4e caste).

l'exogamie entre les sections de la caste. La forme typique de ces sections est la « gotra », groupe éponyme réputé descendre d'un ancêtre commun, ordinairement d'un *rishi*, prêtre ou saint légendaire. D'ailleurs, les groupes éponymes représentent un succédané des groupes totemiques. Ainsi, dans certaines castes dravidiennes ou autres récemment acquises à l'hindouisme on trouve le mélange de termes totemiques et éponymes pour désigner les groupes exogamiques (1).



Fig. 258. — Gourka de la tribu Kus ou Khas, Népal; type mixte indo-thibétain. (*Coll. India Mus., Londres.*)

En dehors de cette règle endogamique, le mariage est interdit dans toutes les castes entre les parents, jusqu'au sixième degré du côté paternel, jusqu'au quatrième du côté maternel. La caste n'a pas de caractère religieux : les hommes de confessions diverses peuvent en faire partie. Elle est gouvernée par un chef et un conseil (*panchâyet*) et n'a pas les cadres aussi rigides qu'on le pense ordinairement : des accommodements et des interprétations sont au service des gens riches et habiles pour les faire passer d'une caste inférieure dans la supérieure.

On peut s'élever ainsi ou autrement d'une caste à l'autre : dans le Mirzapour, maints Gonds et Korvars sont devenus Radjputes, etc. (Crooke). L'occupation n'est nullement le critérium de la caste, comme on l'imprime assez souvent. « Ceux qui ont vu des Brahmans, dit Sénart, ceints du cordon sacré, offrir de l'eau aux voyageurs dans les gares de l'Inde, qui les ont vus faire l'exercice parmi les cipayes de l'armée anglo-indienne, sont préparés à cet

(1) H. H. Risley, *The methods of Ethnography* ; *J. Roy. Anthr. Inst.*, 1911, p. 13.

ordre de surprises (1) ». Enfin les castes ne cadrent pas toujours avec les divisions ethniques et somatiques (2).

A côté de la caste, il faut noter une autre institution caractéristique des peuples cisgangétiques aryens ou aryanisés : c'est le



Fig. 259. — Groupe d'hommes et d'enfants Paniyans de Malabar. (*Photo. Thruston.*)

village (*grama*), avec sa propriété commune du sol et les communautés de famille sur lesquelles nous ne pouvons nous étendre faute de place (Voy. p. 312).

L'Inde fut le berceau de deux grandes religions devenues internationales, le brahmanisme et le bouddhisme. Le fait mérite d'être rappelé à cause de l'empreinte que portent ces deux religions du

(1) SENART, *Les Castes dans l'Inde ; Ann. Mus. Guimet. ; Bibl. de vulgar.* Paris, 1896 (résumé de la question). Aux indications bibliogr. sur les castes qui se trouvent dans cet excellent livre, il faut ajouter l' « introduction » de l'ouvrage déjà cité de W. CROOKE, paru postérieurement.

(2) Les déductions ingénieuses de RISLEY (*l. c.*, *Ethnogr. Glossary*, t. I, Préface, p. 34 ; Calcutta, 1892) résumées dans l'aphorisme : « L'indice nasal croît en raison directe de l'infériorité sociale de la caste », ont été critiquées par CROOKE (*l. c.*, p. 119), qui est cependant trop absolu dans ses affirmations et ne tient aucun compte de la sériation des mesures anthropométriques.

caractère national hindou. La base de toutes les deux est formée de ces croyances bien hindoues, de ces notions de la métempsycose, de la délivrance finale, de la doctrine du monde moral qui font contraste avec les religions sémitiques. Le brahmanisme est professé par les trois quarts environ (72 p. 100) des habitants de l'Inde, tandis que le bouddhisme et son dérivé le djaïnisme ne comptent, à part l'île Ceylan, que 3 p. 100 de la population totale de la presqu'île. La religion la plus répandue après le brahmanisme est l'islamisme (20 p. 100 de la population totale de l'Inde).

Au point de vue somatologique, on peut dire aujourd'hui, après les beaux travaux de Risley, de Crooke, de Thurston, de Sarasin, d'E. Schmidt, de Jagor, de Mantegazza, etc., que la variété de types constatée dans le pays est due aux croisements de deux races indigènes : Indo-Afghane et Mélano-Indienne ou Dravidienne, avec l'admixtion çà et là des éléments étrangers : Turc et Mongol dans le Nord, Indonésien dans l'Est, Arabe et Assyroïde dans l'Ouest et peut-être l'élément Négritoïde dans le Centre (1). La race Indo-Afghane, de haute stature, au teint brun clair ou bistré, à figure longue, aux cheveux ondulés ou droits, au nez proéminent et mince, à tête dolichocéphale, prédomine dans le nord-ouest de l'Inde ; la race Mélano-Indienne ou Dravidienne, également dolichocéphale, mais de petite taille, à teint foncé, brun ou noir, aux cheveux ondulés ou frisés, est surtout répandue dans le Sud. On peut y distinguer deux sous-races : l'une *platyrhinienne*, à nez large et aplati, à face arrondie, est répandue dans les régions montagneuses de l'ouest du Bengale, de l'Oude, de l'Orissa, ainsi que sur quelques points du Radjpoutana et du Goudjerat ; on la retrouve dans l'Inde méridionale et dans les provinces centrales, au sud des fleuves Narbada et Mahanadi. L'autre sous-race, *leptorhinienne*, à nez étroit, proéminent, à face allongée, est représentée dans quelques groupes spéciaux, surtout parmi les Telegou et les Tamouls (2).

1. Mélano-Indiens ou Dravidiens. — Ce groupe, somatologique et linguistique en même temps, comporte deux subdivisions,

(1) H. H. Risley confirme (*Census*, 1901, t. I, part. 1, p. 500) en instituant sept types physiques de l'Inde : Dravidien, Indo-Aryen, Scytho (turco)-Dravidien, Aryo-Dravidien, Mongolo-Dravidien, Mongoloïde, Turco-Iranien (analogue à notre race Assyroïde).

(2) E. Schmidt, *Die Anthrop. Indiens ; Globus*, t. LXI (1892), n°s 2 et 3. Pour les mesures des diff. peuples de l'Inde, voy. *Appendices I à III* ; les chiffres sont empruntés surtout à Risley (*l. c.*), Crooke (*l. c.*), Jagor, Thurston (*l. c.*), Sarasin (*l. c.*), E. Schmidt (*l. c.*), Deschamps (*Au pays des Veddas*) ; Paris, 1892, *pl.*, etc.

basées sur les différences des idiomes : la division des Kolariens ou Mounda et celle des Dravidiens proprement dits (3).

a. Kolariens ou Mounda (4). — Les nombreuses tribus parlant



Fig. 260. — Jeune fille Iroula. (*Phot. Thurston*).

les langues de la famille Kol ou *Mounda* et appartenant à la variété platyrhinienne de la race Mélano-Indienne, plus ou moins modifiée par les mélanges, occupent les régions montagneuses du Bengale et des provinces du Nord-Ouest. D'après leurs traditions

(3) Sten Konow, *Munda and dravidian languages*, Calcutta, 1906 (t. 4 du « *Linguistic Survey of India* », by Grierson). — Cf. « Anthropos », 1908, p. 68.

(4) Jellinghaus, *Sagen, Sitten... der Munda-Kolhs ; Zeit. f. Ethn.*, t. III, 1872, p. 328. — Dalton, *l. c.*, p. 150. — Risley, *l. c.* (*Ethnogr. Glossary*). — Crooke, *l. c.*

ils seraient venus du nord-est. Certaines d'entre elles, à type le plus pur, comme les *Juang* ou *Patua* (10.853 en 1901) de Keundjhar et de Dhenkanal (Orissa dans le sud-ouest de la province de Bengale) se distinguent par leur taille très petite ($1^{m},57$), par leurs arcades zygomatiques projetées en dehors, par la face aplatie, ainsi que par certains caractères ethniques : ils vont presque nus, vivent du produit de leur chasse et de la cueillette tout en faisant un peu de culture primitive en brûlant les forêts, etc. Les *Kharia* (82.806) du Lohardaga (Chota Nagpur, dans l'ouest de la province de Bengale) qui ressemblent aux Juang par leur type, leur langue, leurs tatouages (trois lignes au-dessus du nez), etc., se sont civilisés en partie ; certains d'entre eux cultivent la terre avec une charrue, ont un rudiment de constitution sociale, etc. Les autres Kols sont pour la plupart plus avancés encore. Tels, les *Santals ou Sonthals* (fig. 261). Au nombre de 1.800.000 (vers 1901), ils constituent plus de la moitié du groupe Mounda dans son ensemble (3.164.000). Ils habitent le Bengale central et le nord de l'Orissa, se donnent le nom de « Hor » ; assez petits de taille ($1^{m},61$), sous-dolichocéphales (76,1) et platyrhiniens (i. n 88,8). Viennent ensuite : les *Moundari* (460.700) ou *Horo-hou* du Chota-Nagpur ou Tchota-Nagpour, plus petits, plus dolichocéphales et plus platyrhiniens que les précédents ; les *Ho* ou *Lourka-Kols* et les *Bhumij* du district de Singbhum (Bengale), tous probablement fractions d'un seul et même peuple jadis beaucoup plus nombreux (1). Les *Kols* des



Fig. 261. — Sonthal des collines de Bnagalpour. (*Coll. India, Muséum, Londres.*)

(1) Le mot Ho (Hor ou Horo), qui revient dans le nom de toutes ces peuplades, signifie partout « Homme » et indique leur étroite parenté linguistique ; leurs mœurs se ressemblent aussi, surtout en ce qui concerne la constitution de la communauté. La religion est, chez tous, un animisme mêlé de polythéisme très vague. Au physique, il y a quelques différences : les Mounda (460.744) et les Bhumij (101.304) sont petits ($1^{m},59$) et très dolichocéphales (ind. céph. viv. 74,5 et 75) ; les Santals (1.800.000)

provinces du Nord-Ouest (taille 1^{m},64 ; ind. céph. 73,2 d'après Risley et Crooke), se rapprochent beaucoup des groupes que nous venons de mentionner (1). Il en est de même des *Kourkou* (87.675) cantonné dans les monts Mahadéo (prov. Centrales) des *Gadaba* (37.230) et des *Savara*, ou *Saora* (157.136), répandus dans le Gandjam et le Vizagapatam (N.-E. de la province de Madras), et parlant une langue de la famille mounda, mais largement influencée par les éléments dravidiens, notamment de la langue telougon. Au physique, ils ressemblent aux Dravidiens Malé et offrent le type assez pur de la sous-race platyrhinienne des Mélano-Indiens (2). Les *Bhils* de l'Inde centrale et du Behar parlaient, probablement, jadis un dialecte Mounda ou Dravidien ; mais aujourd'hui ils ne se servent que d'un jargon, emprunté aux dialectes divers des langues aryennes, gujerati, mahrati, etc., suivant les localités.

b. Dravidiens proprement dits. — On peut les diviser en deux groupes, le groupe du Nord (dans l'Inde centrale, Chota-Nagpur, etc.) et le groupe du Sud (Inde méridionale), c'est-à-dire la province de Madras, avec les états indigènes, Myzore, la partie Est de Haïderabad et sud de Bombay.

Dravidiens du Nord. — Ce sont d'abord les *Malé* (pluriel *Maler*, c'est-à-dire « montagnards ») ou *Asal Paharia* des collines de Rajmahal (Bengale) (3), parlant la langue dite *Mâlto*, apparentée à l'idiome *Kuruk*, dont se servent les *Oraons* (près de 600.000). Ces derniers habitent Sambalpour et Raigort (Provinces centrales) ainsi que les collines nord-ouest du Chota-Nagpour, assez petits (1^{m},61) et platyrhiniens (86,1) débordant d'ailleurs dans les parties voisines des provinces d'Orissa, Madras, Nizam et Berar. Viennent

sont d'une taille au-dessous de la moyenne (1^{m},61) et un peu moins dolichocéphales (76,1). Les *Ho* (371.860), chez lesquels on soupçonne le mélange plus considérable de sang indo-afghan, sont d'une taille assez élevée (1^{m},68). Ces quatre peuplades, réunies aux cinq tribus analogues (*Birkhar*, *Koda*, *Juri*, *Asuri* et *Korwa*), forment un groupe que l'on peut appeler *Kherwari*, du nom d'un ancien peuple qui parlait la langue-mère des idiomes aujourd'hui en usage parmi ces neuf peuplades.

(1) Risley et Gant, *Census of India*, 1901, t. I, part. 1 (Report), Calcutta, 1903, p. 281.

(2) Ball, *Jungle Life in India*, p. 267. — Fawcet, *The Saoras of Madràs ; Journ. Anthr. Soc. Bombay*, t. I, 1888, p. 206. — E. Dalton, *l. c.*, p. 149 ; Sten Konow, *l. c.*

(3) Il ne faut pas les confondre avec les *Mal-Paharia* qui vivent plus au sud dans le même district de Santal-Parganos (Bengale) et dont les affinités sont encore obscures ; cependant, au point de vue somatique, il n'y a presque pas de différence entre les deux groupes.

enfin les *Gonds*, au nombre de trois millions environ dont la moitié seulement parlent leur langue maternelle qui se rapproche du telegon (Voy. plus bas), le reste parle un dialecte dérivé du dialecte bagheli. Ils habitent les monts Mahadéo et la partie des provinces centrales située plus au sud entre les rivières Indravati et Sélerou, affluents du Godavery. A l'est des Gonds, vivent les *Khonds* (500.000) qui parlent la langue *kandh* ou *koui*, apparentée au Telegon (Voy. plus bas). Ils sont très petits ($1^m,59$), hyperdolichocéphales (74,4) et platyrhiniens (92,5). D'après les recherches les plus récentes, leur langue appartiendrait à la famille Mounda.

Toutes ces tribus n'ont guère dépassé l'état de chasseur ou d'agriculteurs primitifs, incendiant les forêts pour semer dans les cendres. Sous ce rapport, les *Korwa* (16.442) de Sirguja, de Jahspur (Bengal) et de Mirzapour leur ressemblent, s'ils ne sont plus incultes, encore. Ils ne connaissent aucun vêtement, obtiennent le feu par sciage (p. 175) et ont une religion animiste bien moins complète que celle des Gonds ou des Oraons (1).

Dravidiens du Sud. — Au sud de la Godaveri vivent cinq peuples noirs, semi-civilisés, ayant une écriture spéciale, professant le brahmanisme, offrant le mélange des deux variétés de la race Mélano-Indienne. A côté et parmi eux on rencontre un certain nombre de petites tribus plus ou moins incultes, animistes, ayant des types somatiques assez variés.

Les cinq peuples dravidiens demi-civilisés sont : les *Telingua-telougou* ou *Telougou* de la côte de Coromandel dans la moitié est du Nizam (près de 20 millions) les *Kanara* (plus de 10 millions), sur le plateau de Mizore, mais qui se répandent aussi plus au nord jusqu'au 18e parallèle. Les *Malayaam* (10 millions), de la côte de Malabar ; les *Toulou* jusqu'à 12°,30 de latitude nord (535.000) ; enfin les *Tamouls* ou *Tamils* (15 millions environ) occupant le reste de l'Inde méridionale jusqu'à la chaîne de Ghat à l'ouest et les districts de Myzore et de Madras au nord, ainsi que le nord de l'île de Ceylan. Ce sont eux qui fournissent la plus grande partie des domestiques dans l'Inde et des travailleurs, émigrant en Indo-

(1) Il ne faut pas confondre ces *Korwa* avec les *Kharwar* ou *Kharvar*, Dravidiens du Chota-Nagpur, des parties sud du Behar et du Mirzapour ; ces derniers sont des agriculteurs demi-civilisés, ayant une organisation sociale particulière. Leurs castes supérieures sont mêlées de sang hindou, tandis que le type des castes inférieures rappelle celui des Santals. Les *Kûrs* des collines de Mahadeva se rapprochent beaucoup des Kharwar.

Chine, Malaisie, Afrique et jusqu'aux Antilles ; dans tous ces pays on les connaît sous le nom de *Kling* ou *Kalinga*. Avec ces émigrants, le nombre total des cinq peuples Dravidiens semi-civilisés dépasse certainement 60 millions.

D'après les auteurs sanscrits on doit partager les langues dravidiennes primitives en deux sections : l'Andhra et le Dravida. La première section donna naissance à la langue Telougou ou Telinga ; la seconde, aux quatre autres idiomes dravidiens principaux, ainsi qu'à plusieurs dialectes en usage dans les petits groupes ethniques, comme le *Kodagou*, le *Toda*, etc. Les différents parlers du Bengal et de l'Inde Centrale (*Gond*, *Kolami*, *Kand*, etc.) occupent une situation intermédiaire entre les deux sections. Enfin il existe une langue, le *Brahouï*, parlée dans le sud-est du Balouchistan, que l'on rattache, avec quelques restrictions, au groupe dravidien. Les langues dravidiennes appartiennent au type agglutinatif en voie de transformation vers la flexion, soit par modification des voyelles, soit par omission des consonnes. La langue Telougou, tout en cédant le pas au Tamil comme finesse d'expressions et richesse de vocabulaire, est une langue très musicale ; aussi a-t-elle reçu le nom d'« italien de l'Orient ». Elle s'écrit avec un alphabet spécial emprunté aux caractères brahmi, dans lesquels sont écrits les fameux préceptes bouddhistes du roi Açoka (1er siècle av. J.-C.). La littérature telougou est assez importante, de 1891 à 1911 on a imprimé en cette langue 2400 ouvrages. La langue tamil, la plus ancienne et la plus élégante de tous les idiomes dravidiens, est aussi la mieux étudiée ; elle emploie l'écriture telougou, mais dans l'antiquité elle avait un alphabet spécial dénommé *vatteloutou*. Le nombre des ouvrages publiés en tamil égale presque celui qui est donné plus haut pour le telougou. Les langues *Kanara* et *Toulou* sont presque du Tamil, mais le *Malayalam* en diffère légèrement.

Les Dravidiens sont brahmanistes, sauf quelques tribus animistes. Seuls les *Mapila* ou *Mopla* (une des tribus Malayalam) sont musulmans.

La *race dravidienne* ou *Melano-Indienne*, dont les principaux caractères sont donnés au chapitre VIII, offre quelques différences suivant les groupes ethniques.

Les Telougou sont d'une taille au-dessous de la moyenne ($1^{m},61$ à $1^{m},65$ suivant les régions), sous-dolichocéphales ou mésocéphales et mésorhiniens. Les Kanara sont de taille moyenne

($1^m,63$ à $1^m,67$), mésocéphales et à peine mésorhiniens. Les peuples parlant Malayalou présentent une grande variété de type. Les Toulou sont d'une taille au-dessous de la moyenne ($1^m,64$), presque mésocéphales (79,6) et à peine mésorhiniens. Enfin les Tamils varient suivant les régions de $1^m,62$ à $1^m,66$ comme taille et de 73 à 77,7 comme indice céphalique ; ils sont mésorhiniens.

A ces peuples semi-civilisés, il faut rattacher de nombreuses peuplades semi-sauvages, qui, tout en parlant une des cinq langues dravidiennes, offrent le type physique dravidien plus pur que ceux-ci, ainsi que des particularités ethnographiques.

Certaines de ces tribus offrent un type négritoïde, étant noirs aux cheveux très frisés, comme par exemple, les *Chenchu*, qui parlent telougou et habitent les montagnes du district de Kurnool et Nelore (Madras central), ou bien leurs congénères, les *Yanadi* de l'île Sriharicota (en face de la côte du Néllor). Ces derniers se procurent le feu par giration. D'autres tribus, comme les *Kadir* ou *Kadan* des monts Anamalai offrent un mélange de types négritoïde et indonésien. La caste de *Poulaya* ou *Poulaian* du Travancore, connue aussi sous le nom de *Tcherouma*, parlant malayalou, sont très petits ($1^m,55$), dolicho ou sous-dolichocéphales et mésorhiniens. Leurs voisins, les *Paniyans* (1) des monts Palni (au nord-est de Travancore) sont encore plus petits (près de $1^m,25$ en moyenne) et ont le nez très large et les cheveux très frisés. Les liens de mariage sont très lâches chez eux et l'on divorce très facilement : il n'est pas rare de voir un homme ayant eu successivement cinq femmes, être en ménage avec une femme qui a eu six ou sept maris. Les enfants restent ordinairement avec leur père. Ils adorent les pierres, surtout celles ressemblant à des serpents. Ils considèrent comme leurs ancêtres les constructeurs des dolmens si abondants chez eux.

Citons les *Tir* et les *Chanars*, puis les *Cholaga* ou *Solaga*, apparentés d'après leurs traditions aux *Ourald* (2) (car les deux descendent probablement des *Karayan*), habitent les jungles de Coimbatour, près de la frontière de Mysore. Un de leurs cinq clans exogames (*Kulam*), s'appelle « le clan de 12 » parce que ce chiffre joue un grand rôle dans l'existence des Cholaga : ainsi 12 « anciens » du clan donnent la bénédiction au nouveau-né,

(1) DAHMEN, *The Paliyans ; Anthropos*, t. 3, 1908, p. 19, av. *fig.*

(2) Petite peuplade, parlant un patoi Kanarai-tamil, et habitant les montagnes de Dinbhum (distr. de Coimbatour), à 25 km. de la ville de Satiyamangalam où ils vont au marché ; ils trafiquent aussi avec les tribus des monts Nilghiri.

12 jours après sa naissance (et toujours en dehors du village). Ils se nourrissent de yam et de rogi (*Eleusine*) ; bons grimpeurs aux arbres ils s'occupent à cueillir les produits forestiers. Ils parlent un vieux dialecte kamarais Les *Paniyans* (fig. 259) des monts Vaïnad ou Vinad (côte de Malabar) sont très petits ($1^m,55$), dolichocéphales (ind. céph. 74) et très platyrhiniens (ind. nas. 95,1 d'après RISLEY).

Le massif de monts Nilghiri, abrite une série de populations des plus intéressantes. Au bas du massif vivent les *Iroula* (fig. 260) que l'on rencontre d'ailleurs aussi sur la côte de Malabar ; plus haut, sur les versants nord et sud, on rencontre les *Kouroumba*, *Kadou* ou *Kerouman* (fig. 24) ; enfin au sommet, sur le plateau qui couronne le massif vivent les *Badagas*, les *Kota* et les *Todas*. Les deux premiers ressemblent, comme type et mœurs aux autres Dravidiens, mais les Todas en diffèrent beaucoup et constituent un groupe ethnique isolé et des plus intéressants (1).

Les *Kouroumba* (2) et les *Iroula*, très foncés de peau (58.000 en 1891) sont de petite taille ($1^m,56$ à $1^m,58$), dolichocéphales (76,3 et 74,8 sur le vivant), platyrhiniens (89 et 85,7). Ce sont des tribus des jungles à moitié sauvages qui vivent de la cueillette des produits forestiers.

Les Kouroumba parlent malayalou ou kanaraï, suivant les régions, tandis que les Iroula se servent du tamil. Dans le district d'Arkot et de Chinglepout (province de Madras) vivent des Iroula demi-civilisés, plus grands et plus leptorhiniens que ceux des Nilgiri. C'est sans doute en les comptant que le « Census » de 1911 arrive au total de 100.659 Iroula, dont 2.358 seulement (probablement ceux de Nhilgiri) parlent encore leur langue maternelle.

Quant aux tribus du plateau elles se distinguent d'après leur type et leurs occupations. Les *Badaga* (plus de 38.000 en 1911), très clairs de peau, sont agriculteurs, les *Kota* (1.270 en 1911) sont

(1) Cf. SHORTT, *Account of the tribes of the Nilghiris*, 1868. — MARSHALL, *A Phrenologist among the Toda* ; London, 1873. — ELIE RECLUS, *Les Primitifs* ; Paris, 1885, p. 205. — THURSTON, *Madras Govern. Museum Bullet.* t. I, n° 1, et t. II, n° 4, 1896-97. — G. OPPERT, *The origin. Inhabitants of India*, London, 1894 ; et *Zeit. f. Ethnol.*, 1896, fasc. 5. Mais surtout la belle monographie de W. H. R. RIVER, *The Todas*, London, 1906, av. fig. — Pour le type physique, voy. aussi E. SCHMIDT, *Beitr. zur Anthrop. Sud-Indiens, Arch. f. Anthr.*, 1910.

(2) Il ne faut pas confondre ces Kouroumba avec les *Kourouba* (plus de 850.000) des plaines de Mysore, pasteurs ou commerçants et passablement civilisés. Ils parlent kanaraï. De taille moyenne ($1^m,63$), ils ont la peau claire (THURSTON). C'est peut-être en les comptant que le « Census » de 1911 indique 144.095 *Kouroumba*, dont 3.931 seulement (probablement ceux des Nhilghiri) parlent leur langue maternelle.

artisans et les *Toda* (fig. 23, 262 et 263) pasteurs. Les deux premiers se rapprochent comme type des autres Dravidiens : de taille moyenne (1^m,61 à 1^m,66), ils sont hyperdolichocéphales (71,7 à 75 sur le vivant) et d'un indice nasal de 75,6 à 78,7. Mais les Toda



Fig. 262. — Un vieillard Toda des Nilghiri.
(*Phot. Thurston.*)

offrent un type spécial : taille élevée (1^m,69), associée à la dolichocéphalie (73,4 sur le vivant) et à la mésorhinie (74.9), teint clair et système pileux très développé (fig. 262 et 263). En somme, ils paraissent appartenir à la race Indo-Afghane, avec peut-être un mélange de race Assyroïde, tout en parlant une langue dravidienne, voisine de Kanaraïs. Les Kota et les Toda se comprennent, paraît-il, entre eux. D'ailleurs, une foule de coutumes et de traits de mœurs (mariage par groupes, aversion pour le lait, polythéisme grossier, etc.) les différencient des autres populations de l'Inde. C'est une toute petite tribu, qui cependant jusqu'à ces derniers temps montrait des tendances à l'accroissement (693 individus en 1871, 736 en 1891, 805 en 1901 et 748 en 1911).

2. Les *Aryens de l'Inde* constituent la plus grande partie de la population au nord de la Nerbada et du Mahanadi ; ils parlent les différents dialectes de la langue néo-hindoue (ancienne langue

bracha, issue du *prakrit* ou sanscrit vulgaire corrompu). Voici les principaux dialectes : le *Hindi*, le *Bengali*, le *Pendjabi*, le *Cachmiri*, le *Gouzrati* et le *Sindi*. On distingue plusieurs groupes ethniques d'après ces dialectes ou d'après les noms génériques désignant des collections de castes : les *Brahmanes*, les *Radjpoutes* (10.500.000), qui forment la classe supérieure du même groupe ethnique, dont les *Djates* et les *Goudjars* (9.000.000 ensemble) constituent les classes inférieures. Les *Mahrates* des provinces de Bombay et de Heyderabad, occupent dans le sud de l'Inde la même position sociale que les Radjpoutes dans le nord (1), les *Katis* (42.000) ; ou d'après la religion, comme les *Sikhs*, renommés pour leur humeur guerrière, et ne reconnaissant pas, théoriquement du moins, les castes (2).

Le fond de toutes ces populations est constitué par la race Indo-Afghane. On la retrouve presque pure chez les Sikhs (taille $1^{m},71$, ind. céph. viv. 72,7, ind. nas. viv. 68,8), un peu atténuée chez les Pendjabi (taille $1^{m},68$, ind. céph. 74,9, ind. nas. 70,2). Chez les Hindous du Behar, des provinces du Nord-Ouest et Oude, chez les Mahrates d'entre la rivière de Tapli et le Goa, le type s'altère encore davantage par suite de mélanges avec les Dravidiens : la taille s'abaisse ($1^{m},63$ et $1^{m},64$), la tête s'arrondit (ind. céph. 75,7), le nez devient plus large (ind. nas. 80,5 et 74), le teint plus foncé, etc. (3).

On rattache aux Indo-Aryens, d'après leur type et leur langue, les *Kafirs*, du Kafiristan et plusieurs peuples que l'on confond quelquefois sous le nom de *Dardi* ou *Dardou*. Ils occupent les pays situés entre le Pamir au nord, le Cachemir au sud, le Kafiristan à l'ouest et le Balistan à l'est, c'est-à-dire le Tchitral, le Dardistan avec le Chilaz, le Yassin, le Hounza-Nagar, le Gilgit, le Kohistan. Au point de vue linguistique, ces peuples, sauf les *Yechkaun* (Voy. plus bas), forment le groupe non-sanscrit des langues indo-aryennes, groupe caractérisé principalement par la présence dans la terminaison de l'infinitif de la lettre *k*. Ce groupe comprend les langues *china-kowar*, les divers dialectes de *Kafirs*, et les langues *kalacha-pachaï*. Les langues china-kowar sont parlées par les

(1) Crooke, *Radjputes and Mahrattes*, *Journ. R. Anthr. Inst. Gr. Brit.*, 1910, 1er Semestre.

(2) Le nom de Radjpoutes n'est qu'un titre honorifique qui s'applique à une foule de tribus et de castes, différentes d'origine, de profession et de coutume. Les *Djates* du Penjab, dont les Sikhs ne sont qu'une fraction, présentent un mélange de populations fort diverses.

(3) Risley, *l. c.* — Crooke, *l. c.* — Fonseca Cardoso, *O Indigena de Salory ; Revista de Scienc. Naturaes*, t. IV, n° 16, Porto, 1896.

peuples suivants : 1° les *China* ou *Dardes*, proprement dits qui forment la majorité de la population dans le Dardistan. Ils cons-



Fig. 263. — Groupe de Todas de Nilghiri. (*Phot. communiquée par Deyrolle.*)

tituent la caste dominante dans le Ghilghit et le Hounza, ainsi que quelques clans montagnards dans le Baltistan d'où ils débordent même dans le nord du Cachemir. 2° Les *Khos*, qui habitent le Tchitral et l'ouest du Yassin et se servent de différents dialectes khowar. Mais à côté d'eux dans le Yassin oriental, dans le Hounza-

Nagar ainsi que dans certaines régions de Ghilghit et de Dardistan vit une population qui parle une langue non-aryenne, le *Bourou-charki* ou *Bourichki* et que leurs voisins du nord, les Khirgiz et les Tadjik du Pamir appellent *Kounjout*. Les China leur donnent le nom de *Yechkoun*. Ils paraissent constituer une caste inférieure à celle de China et de Rona et parlent une langue à part dans laquelle on a cru trouver des éléments turcs (BIDDULPH) ou dravidiens (LEITNER) mais dont il n'existe qu'un court vocabulaire dans l'ouvrage de BIDDULPH. Ce dernier prétend aussi, à tort suivant UJFALVY que l'on rencontre assez souvent parmi eux des sujets à cheveux clairs et surtout roux. D'après une série de 42 individus China du Cachemir et du Baltistan, mesurés par UJFALVY, mesures corrigées par ARISTOF et DENIKER, sont de taille au-dessous de la moyenne ($1^m,64$), dolichocéphales (76,1), aux cheveux noirs ondulés, à nez fin et peau assez foncée ; tandis que les 19 Yechkoun de Hounza-Nagar et du Yassin mesurés par RISLEY, LEITNER et CAPUS donnent une taille au-dessus de la moyenne ($1^m,69$) un indice presque mésocéphale (77). Ils se rapprochent donc des *Hos* ou *Tchitrali* ($1^m,67$, ind. céph. 76,9 d'après 6 sujets seulement mesurés par RISLEY) (1). 3° Le bassin du bas-Tchitral jusqu'à hauteur environ de la ville de Kunar est occupé par des peuples dont les langues appartiennent au groupe kalacha-pachaï dont on ne connaît pas grand'chose. Ils ont pour voisins au nord, les *Siahpoch* ou « habits noirs » ou *Tachgali*, et au nord-ouest, les *Soufed-poch* (habits blancs) comprenant les tribus Veron, Pressun, etc., nominalement soumises à l'Emir d'Afghanistan et confondus sous l'appellation collective de *Kafirs*, parce qu'ils ne sont pas musulmans, tandis que tous les autres peuples énumérés plus haut professent l'islamisme sous ses différentes formes. Certains Kafirs, Tchitrali et Yechkoun vivent de rapine, d'autres sont pasteurs ou agriculteurs comme les China, qui, en outre occupent

(1) BIDDULPH, *Tribes of the Hindoo-koosh*, Calcutta, 1880, ouvrage capital dans lequel ont puisé presque tous les auteurs. — DE UJFALVY, *Aus dem Westl. Hymmalaya*; Leipzig, 1884. — LEITNER, *The Hunza and Nagar Handbook*, London, 1893. — ROBERTSON, *The Kafirs*, London, 1893. La majorité des renseignements contenus dans ces ouvrages a été résumée par UJFALVY dans son volume : *Les Aryens au N. et au S. de l'Indou-Kouch*, Paris, 1896, av. carte. — CAPUS, *Notes manuscrites*. — RISLEY, *l. c.*; et *Journ. Soc. Asiat. Bengal.*, 1893, P. 3 (Anthr.), p. 44. — ARISTOFF, *Etnitcheskyia otnochenia*, etc. (Rapports ethniques dans le Pamir et les pays adjacents) ; *Roussky Anthr. Journ.*, Moscou, 1902, n°s 1 et 2.

(2) Le frère de l'époux défunt peut épouser toutes les veuves de celui-ci et aucune d'elles n'a le droit de se remarier sans le consentement de son beau-frère. Il n'existe pas de terme dans la langue de ces peuples pour désigner les neveux ou nièces. On les appelle fils ou filles et de même les tantes maternelles se nomment « mères ».

toutes les situations administratives. A noter aussi leur aversion, commune à beaucoup de peuples de l'Inde, pour tout ce qui touche la race bovine : ils ne boivent pas de lait, ne mangent pas de viande de bœuf et ne peuvent même pas toucher un veau. La plupart des peuples dits China et Yechkoun-Dardou sont endogames ; la polygamie est générale chez eux. Dans certaines tribus on peut constater des survivances de polyandrie et de matriarcat (2).

Les *Baltis* qui vivent à l'est des Dardou, et se servent d'un idiome tibétain, de même que les Pakhpoulouk, de l'autre côté de Kara-Koroum (haute-vallée du Karakach), parlant turc (Forsyth), sont le produit de croisements des races Indo-Aryenne et Turque. Par contre, dans la région himalaïenne, les *Népalais* [c'est-à-dire les *Koulou-Lahouli*, les *Pahariyas* à l'ouest, les *Khas*, les *Mangar* et autres *Gourkha* (fig. 258) à l'est], parlant une langue néo-hindoue, sont issus d'un mélange des races Indo-Afghane et Mongole (par les Tibétains). Il y a dans l'Inde d'autres peuples chez lesquels on retrouve des affinités, soit linguistiques, soit somatologiques, avec les Indo-Aryens. Tels les *Naïrs* du Malabar, bien connus par leurs coutumes matrimoniales (p. 290), conglomérat de castes et de tribus diverses dont certaines tranchent sur les Dravidiens par le type fin, le teint clair, le nez mince et proéminent etc. (1).

Les *Singhalais* (fig. 264 et 265) du sud de Ceylan parlent une langue dont le fond est aryen. Par certains traits, ils rappellent les Indo-Afghans et les Assyroïdes, mais leur type se ressent du voisinage d'une petite tribu énigmatique, celle des *Veddas* (fig. 21, 22 et 266) refoulée dans les montagnes du sud-est de Ceylan. Les Veddas sont le reste d'une population fort primitive, dont le type physique se rapproche le plus de la variété platyrhinienne de la race Dravidienne, tout en présentant certaines particularités. Les Veddas sont monogames ; ils habitent les cavernes ou les abris en branchages (p. 186), se cachant même des Singhalais (p. 342) (2).

(1) De Ujfalvy, *Les Koulou*, etc. ; *Bull. Soc. Anthr.*, 1882, p. 217. — Forsyth, *Rep. Miss. to Yarkand* ; Calcut., 1875 (*Pakhpoulouk*, identiques peut-être aux *Polou* de la page 437). — S. Mateer, *Native life in Travancore* ; London, 1883. — Élie Reclus, *l. c.*, p. 168 (*Naïrs*). — E. Schmidt, *Die Naïrs* ; *Globus*, t. LXVIII (1895), n° 22. — Waddel, *l. c. Amongst Himalaya*, chap. IX (*Népalais*).

(2) Sarasin, *l. c.* (où l'on trouvera la bibliogr.). — Deschamps, *l. c.* — Pour les mesures, voy. les *Appendices*.

VI. PEUPLES DE L'ASIE ANTÉRIEURE

La multitude de peuples, tribus, castes, colonies et confréries religieuses de l'Iran, de l'Arabie, de la Syrie et de l'Asie Mineure, ce carrefour des migrations ethniques, a pour base le mélange, à titres divers, des trois races : Indo-Afghane, Assyroïde et Arabe, avec, naturellement, l'adjonction de quelques autres races étrangères : Turque, Nègre, Adriatique, Mongole, etc.

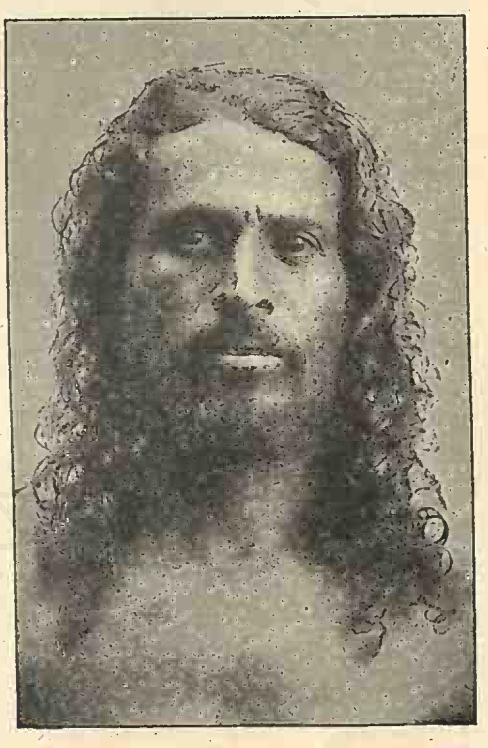


Fig. 264. — Singhalais de Kandy, Ceylan 25 ans, ind. céph. 72,4. (*Photo Delisle.*)

Au point de vue linguistique, cette multitude peut être réduite aussi à deux grands groupes : les Eraniens ou Iraniens et les Sémites, si l'on écarte quelques peuples dont les idiomes ne sont pas encore classés.

1° Les *Iraniens* ou *Eraniens* occupent le plateau de l'Iran et les régions avoisinantes, surtout à l'est. Ils parlent les différentes langues de la branche Eranienne de la famille linguistique Indo-européenne. Au physique, le fond est constitué par la race Assyroïde (fig. 41) mélangée aux éléments turcs en Perse et en Turquie, aux éléments indo-afghans en Afghanistan, aux éléments arabes et négroïdes dans le sud de la Perse et du Béloutchistan.

Parmi les peuples iraniens, la première place, comme nombre et comme rôle historique, appartient aux *Persans*. On peut les diviser en trois groupes géographiques. Si dans les limites approxi-

matives de la Perse actuelle, on tire une ligne allant d'Astrabad à Yezd et de là vers Kirman, on aura, à l'est, l'habitat des *Tadjiks*, et à l'ouest celui des *Hadjemis* (entre Teheran et Ispahan) (1) et des *Parsi* ou *Pharsi* (entre Ispahan et le golfe Persique). Les *Tadjiks* se rencontrent aussi au delà des frontières de la Perse, dans l'Afghanistan occidental, dans le nord-ouest du Beloutchistan, dans le Turkestan afghan et le Turkestan russe, jusque sur le Pamir (*Galtcha*) et même peut-être au delà. En effet, les *Polou* (p. 457) et autres « Touraniens » du versant nord du Kouen-loun, tout en parlant une langue turque, rappellent au physique les Tadjiks (PRJEVALSKY). Ils ne sont pas d'ailleurs les seuls dans ce cas : les *Sartes*, habitants sédentaires des villes du Turkestan russe, et les *Aderbaidjani* (près de 2 millions) du Caucase où ils ont été amenés par les Persans au XVIIe siècle. Ils ont été établis sur les terres occupées jadis par les Géorgiens, qu'on a envoyé en captivité en Perse. Ce sont aussi des Persans plus ou moins croisés de Turcs, dont ils parlent la langue. L'*aderbeidjani* est d'ailleurs devenu « lingua franca » dans toute la Transcaucasie et même jusqu'au Daghestan. Par contre, les *Tates* du littoral de la Caspienne au Daghestan et dans la province de Bakou (71.000) dans la Mazendaran (Perse), ainsi que les *Talych* parlent un dialecte



Fig. 265. — Sujet de la figure précédente, vu de profil. (*Phot. Delisle.*)

(1) Les Hadjemis du littoral de la Caspienne portent plus spécialement le nom de *Talych* et de *Mazandarani*.

néo-persan, avec quelques traces de zend. Certains *Juifs du Caucase* parlent aussi le *tate*.

Les *Tadjiks* sont brachycéphales (ind. céph. 84,9), de taille au-dessus de la moyenne (1m,69) ; ils portent les traces des mélanges avec la race turque (1), tandis que les *Hadjemis* et en partie les *Parsi*, dolichocéphales (77,9), de taille moyenne (1m,65), ont le type Assyroïde (fig. 41) ou Indo-Afghan (2).



Fig. 266. — Tutti, femme Vedda du village de Kalonggala, Ceylan, 18 ans ; taille 1 m. 39. (*Phot. Frères Sarasin.*)

Les *Parsi* sont peu nombreux en Perse. La plupart ont émigré dans l'Inde sur la côte de Gouzerat, vers le début du VIIIe siècle, après la destruction de l'empire des Sassanides (en 634) ; ils y forment une communauté importante (89.900 indiv. en 1891) et très riche, gardant jalousement son ancienne religion zoroastrienne. Cette communauté est formée surtout de banquiers, de marchands, mais aussi d'hommes de lettres. Elle est complètement fermée ; ni prosélytisme, ni mariage en dehors de la caste. L'instruction des femmes y est particulièrement soignée : la première femme ayant obtenu le diplôme de docteur en médecine dans l'Inde était une

(1) Les mélanges avec les Turcs doivent être de date récente ; car si l'on peut encore discuter des caractères « touraniens » de la *langue* suméro-acadienne, il n'y a aucun indice de l'existence de la *race Turque* en Asie Mineure dans l'antiquité. La fameuse *tête* sculptée *de Tello* (musée du Louvre) n'a qu'un faux air turc, grâce à la coiffure et au nez brisé; trois autres statuettes de la même localité, conservées à Paris, ont le nez fin, proéminent et les sourcils confluents : caractères assyroïdes (Voy. DE CLERCQ, *Album des Antiq. de la Chaldée*, Paris, 1889-91 ; MASPERO, *Hist. anc. peupl. Orient. Class.*, t. I, Paris, 1895, p. 613 ; et E. DE SARZEC, *Découvertes en Chaldée*, éd. par HEUZEY ; Paris, 1885-97). On trouve chez les Tadjiks des types divers. Ainsi, sur 32 sujets étudiés par CHANTRE, on note : Taille 1m,75, Ind. céph. 79 (*Rech. anthr. en Transcaucasie, Asie-Mineure et Syrie*, Lyon, 1895.)

(2) H. D'ALLEMAGNE, *Du Khorassan au pays des Bakhtyaris*, 4 vol., Paris, 1912.

Parsie (1). Au physique, ils ont le type mélangé indo-assyroïde ; la tête est sous-brachycéphale (ind. céph. 82 d'après UJFALVY).

Après les Persans viennent les *Afghans-Pathans* (2) ou *Pachtou*. Ils forment la population agricole de l'Afghanistan et se divisent en *Dourani* (dans l'ouest et le sud du pays), en *Ghilzaï* (dans l'est) et en plusieurs autres tribus moins importantes : les *Swati*, les *Khosti*, les *Waziri*, les *Kakars*, etc. Les *Afghans* de l'Inde et de la frontière indo-afghane se divisent en plusieurs tribus, dont les principales sont les *Afridi*, près de la passe de Khaiber et les *Yusafzaï* près Péchavar (3).

Les *Baloutchi* ou *Biloch* du Beloutchistan et de l'Inde occidentale parlent un dialecte éranien voisin du Persan ; au physique ils sont de race Indo-Afghane, mais mélangés avec les Arabes au sud, avec les Djates et les Hindous à l'est, avec les Turcs au nord et les Nègres au sud-ouest. Les *Mekrani* de la côte du Beloutchistan et en partie de la Perse sont un mélange de races Indo-Afghane, Assyroïde et Nègre (fig. 267). Les *Rind* (« Braves ») de la même côte de Mekran, qui se disent être de purs Baloutches, ne sont que des Arabes de la tribu Katratan (4). Les *Brahoui* nomades de l'est du Baloutchistan, surtout des environs de Kelat, ressemblent aux Iraniens. Leur langue a, dit-on, quelques affinités avec les idiomes dravidiens. En réalité, la place ethnique de cette population, dominante dans le Beloutchistan, est encore à déterminer.

On rattache au groupe iranien, surtout d'après les considérations linguistiques, les *Kourdes* ou *Kurdes*, les *Arméniens* et les *Ossètes* (p. 439). Les premiers, influencés de-ci de-là par les mélanges avec les Turcs, rappellent au physique les Hadjemis : tête sous-dolichocéphale (78,5) quand elle n'est pas déformée (p. 211), taille au-dessus de la moyenne ($1^{m},68$), nez convexe, etc. Ils habitent en masse plus ou moins compacte les régions limitrophes de la Perse et de l'Asie Mineure ; mais on les trouve par îlots isolés, depuis les steppes des Turkomans (au nord de la Perse) jusqu'au centre de l'Asie Mineure (au nord-ouest du lac Touzgol). Quant aux *Arméniens* ou *Haï*, on ne les trouve en masse compacte qu'autour du lac Van et du mont Ararat, le reste étant dispersé dans toutes

(1) D. MENANT, *Les Parsis* (*Ann. Mus. Guim. Bibl. Et.*, t. VII ; Paris).
(2) E. OLIVER, *Across the border, Pathan and Biloch* ; London, 1890.
(3) Pour les mesures des Iraniens, voy. les *Appendices I à III* (d'après DANILOF, HOUSSEY, DE UJFALVY, BOGDANOF, CHANTRE, TROLL, RISLEY).
(4) MÖCKLER, *Origin of Baluch* ; *Proc. As. Soc. Bengal.*, 1893, p. 159.

les villes du sud-ouest de l'Asie, du Caucase (un million et demi environ), du sud de la Russie et même en Galicie et en Transylvanie. C'est un groupe ethnique très mélangé et hétérogène comme type physique. La taille varie entre 1^{m},63 et 1^{m},69 suivant les loca-



Fig. 267. — Indigènes de Mekran (Belouchistan) ; à droite, type Afghan, à gauche, même type mélangé de Nègre. (*Phot. Lapicque.*)

lités, mais l'indice céphalique est brachycéphale assez uniformément (85 à 87). Les traits dominants sont cependant formés par les races Indo-Afghane, Assyroïde et peut-être Turque et Adriatique. Leur langue diffère sensiblement des autres langues éraniennes (1).

2° Le groupe linguistique *sémite* est représenté par les Arabes, les Syriens et les Juifs.

Les *Arabes* occupent, en dehors de l'Arabie, une portion de la Mésopotamie, le pourtour de la mer Rouge, la côte orientale du golfe Persique et le nord de l'Afrique. Le type pur, caractérisé par

(1) CHANTRE, *Rech. anthr. As. Occid. Transcaucasie, Asie Min. et Syrie* ; Lyon, 1895, *pl. fig.* ; et *Les Kurdes* (*Bull. Soc. Anthr. Lyon*, 1897). — EUG. PITTARD, *Contrib. à l'étude anthrop. des Arméniens.* (*Bull. Soc. Sci. Bucarest*, 1912. Taille : 1^{m},66. Ind. céph. : 85,69). — Les *Loures de* la Perse occidentale, qui vivent au sud des Kurdes, sont apparentés à ceux-ci ; ils se divisent en *Loûr-Koutchouk* (250.000) ou petits Lours dans le Louristan, et en *Loûr-Bouzoury*, plus au sud, dans le Houzistan, une partie du Fars. Leurs tribus les plus connues sont celles des *Bakhtyari* et des *Maamaseni*. Les Loures sont d'une taille au-dessus de la moyenne (1^{m},68) et sous-brachycéphales (i. c. 84,5) d'après HOUSSAY, DUHOUSSET et GAUTIER. — Cf. HOUSSAY, *Les peuples de la Perse* ; *Bull. Soc. Anthr.*, Lyon, 1887, p. 101 ; et PANTIOUKHOF, *l. c.* et H. D'ALLEMAGNE, *l. c.*

la dolichocéphalie (ind. céph. 70), par la proéminence de l'occiput, par la face allongée, le nez aquilin, le corps élancé, etc., s'est conservé encore dans le sud de l'Arabie, parmi les *Arabes-Ariba*, parmi les montagnards d'Hadramaout et d'Yemen (pays des anciens *Himyarites* ou *Sabéens*) (1), et parmi les *Bédouins*, descendants des *Ismaélites* de l'intérieur de l'Arabie centrale et septentrionale ; mais les tribus qui se sont rapprochées des côtes ou des vallées de la Mésopotamie dénotent des mélanges avec la population à type dominant assyroïde ou turque, sans compter, comme à Haza et sur la côte d'Yemen, l'influence nègre et éthiopienne (2). Nomades typiques, ayant dans la religion fondée par Mahomet un lien national, les Arabes portèrent assez loin dans le monde leur influence. On rencontre des traces de type arabe non seulement dans toute l'Afrique du Nord (Voy. p. 524), mais encore en Asie-Mineure, au Caucase, en Perse occidentale, dans l'Inde ; tandis que de nombreuses traces de la langue (3) et de la civilisation arabes se retrouvent en Europe (Malte, Espagne), en Chine, en Asie centrale et dans l'Archipel Asiatique. Les *Melkites* et les *Wahabites* sont deux sectes religieuses d'Arabes.

La population de la Syrie et de la Palestine, connue sous le nom de *Syriens* dans les villes, de *Kufar* dans les campagnes, est le résultat des croisements d'Arabes avec les descendants des Phéniciens et avec les Juifs. Elle forme aussi la base de nombreux groupes ethniques, reliés entre eux uniquement par la religion et dont les éléments constitutifs sont parfois très hétérogènes : tels les *Maronites* du Liban occidental ; les *Nestoriens ;* les *Druzes* d'Hermon et du Djebel Hauran (éléments kurdes), chez lesquels la femme a une position plus élevée que chez les autres Asiatiques ; les *Métouali* (secte chiite) de Tyr (1) ; les *Nazaréens* ou *Ansarieh*, qui représentent peut-être, avec les *Takhtadji* (éléments tziganes), les *Kizilbaches* et les *Yezides* ou *Yezdi* (« adorateurs du diable ») qui parlent un dialecte kurde, répandus en Mésopotamie et aussi entre Erivan

(1) Toutefois Abdullah Mansur (S. Wymann Bury), *The land of Uz*, London, 1911, dit que les habitants du sud-ouest de l'Arabie sont plus petits et plus foncés que les Arabes du Nord. Il y voit l'influence des populations africaines qui habitent en face.

(2) Certains auteurs Guiffrida Ruggeri entre autres, ne croient pas à l'existence de ce type arabe classique, dolichocéphale, leptorhinien, etc. (Guiffrida Ruggeri *Crani egiziani antichi e arabo ; egiziani dell' Univ. di Napoli. Atti del Soc. romana di Anth.*, 1910.) — Bertholon et Chantre, *Recherches anth. dans la Berbérie*, Lyon, 1913.

(3) La langue arabe actuelle comporte trois dialectes : *occidental*, répandu depuis le Maroc jusqu'en Tunisie ; le *central*, parlé en Égypte, et l'*oriental*, usité en Arabie et en Syrie.

(1) Mesures de 25 Metouali par Chantre : taille, 1^{m},67, Ind. céph. 84,06 (*loc. cit.*).

et Mossoul; les restes de la population primitive de l'Asie Mineure, apparentée aux Arméniens d'après VON LUSCHAN (1).

Un petit groupe de 3.500 sujets Syro-Chaldéens, parlant un dialecte néo-syrien, habite sous le nom d'*Ayssores* dans la province d'Erivan (Transcaucasie). Ils sont venus des environs du lac Ourmia.

Les *Juifs* sont peu nombreux (250.000) en Asie et s'y trouvent dispersés par petits groupes dans toutes les contrées. Même dans le pays qui fut jadis un État juif, la Palestine, leur nombre ne dépasse guère 75.000 actuellement. On ne les y rencontre, en agglomérations compactes, qu'aux environs de Damas, à Jérusalem et au pied du massif de Safed.

On sait qu'aujourd'hui les Juifs sont répandus sur toute la Terre. On en comptait en tout vers 1905, plus de 11 millions, dont la moitié en Russie et en Roumanie, un tiers en Allemagne et en Autriche, et un sixième dans le reste du monde, jusqu'en Australie. Aux États-Unis ils forment près de 13 % de la population totale (2). En grande majorité les Juifs ne connaissent point l'*hébreu*, qui est une langue morte ; ils parlent, suivant les pays, des jargons spéciaux, dont le plus répandu est le jargon judéo-allemand. Au point de vue physique, les Juifs présentent deux types différents ; l'un de ces types les rapproche de la race Arabe (fig. 40), l'autre de la race Assyroïde. Parfois ces types sont altérés par l'adjonction des éléments de populations au milieu desquelles vivent les Juifs (3) ; mais, même dans ces cas, plusieurs caractères, comme le nez convexe, la vivacité du regard, les paupières gonflées, la fréquence de l'érythrisme (p. 66) et des cheveux frisés, l'épaisseur de la lèvre inférieure, la faiblesse du périmètre thoracique, etc., offrent une persistance remarquable. Le type arabe est fréquent parmi les Juifs espagnols qui pratiquent le rite Sefardi, parmi les Juifs indigènes du Caucase, très brachycéphales cependant (85,5 d'indice céph. d'après ERCKERT et CHANTRE) (4), parmi ceux de la Palestine ;

(1) PETERSEN et VON LUSCHAN, *Reisen in Lybien*, etc. ; Wien, 1889, chap. XIII. — CHANTRE, *l. c.* — HEARD, *Notes on the Yezides ; Journ. Anthr. Inst.*, 1911, p. 200. — DJELAL NOURG, *Le diable promu dieu*. Constantinople, 1910.

(2) A. RUPPIN, *Die Gesammtzahl der Juden auf der Erde ; Zeit. für Statistik der Juden*, 1905.

(3) Il est connu en effet que l'isolement des Juifs du reste de la population n'est pas toujours absolu. Il y a eu des peuples d'autres races convertis au judaïsme : les *Khasares* au VII[e] siècle ; les Abyssins (*Falacha* actuels), les Tamouls ou « Juifs noirs » (p. 137, note), les Tauridiens de la secte *karaïte*, etc. (p. 280 et 458, note). — Cf. J. JACOBS, *Racial caract.... Jews ; Journ. Anthr. Inst.*, t. XV (1885-86), p. 24 ; et JACOBS et SPIELMANN, *Ibid.*, t. XIX (1889-90).

(4) Les *Aïssors* ou *Chaldéens* émigrés au Caucase (Voy. plus haut) se rattachent probablement à ces « juifs montagnards » ; ils sont aussi très brachycéphales (l. c. 88) et de taille assez élevée (1^{m},67) (ERCKERT, CHANTRE).

tandis que le type assyroïde domine chez les Juifs de l'Asie Mineure, de la Bosnie et de l'Allemagne. Ces derniers pratiquent, comme les Juifs des pays slaves, le rite Askenazi. Les Juifs de Bosnie, appelés *Spaniols*, venus d'Espagne par Constantinople, sont au-dessous de la moyenne comme taille (1^{m},63) et mésocéphales (ind. céph. 80,1) (GLUCK); ceux de la Galicie, de la Russie occidentale, de la Pologne russe, sont plus petits (1^{m},61 et 62) et sous-brachycéphales (ind. céph .82); ceux étudiés en Dobroudja par PITTARD sont plus grands (1^{m},656), sous-brachycéphales (82-79) et leptorhiniens ; ceux de l'Angleterre sont plus petits (1^{m},62), mais méso-céphales (ind. céph. 80) (1).

A côté des Juifs il faut placer un autre peuple, également dispersé sur presque toute la Terre et originaire de l'Asie, probablement de l'Inde, à en juger par les affinités de la langue qui est à la base des nombreux jargons tsiganes, avec les idiomes hindous. Nous avons nommé les *Tsiganes* ou *Bohémiens*. Ils sont répandus dans l'Inde (*Bandjars*, *Nat*, etc.), en Perse et dans le Turkestan russe (*Luli*, *Mazang*, *Kara-Loulis*, etc.), en Asie Mineure (où l'on trouve aussi leurs congénères, les *Yuruks*) ; puis en Syrie (*Tchingane*), en Égypte (*Phagari*, *Nouri*, etc.), en Algérie (*Amer*, *Bend-Ades*) et dans toute l'Europe : *Romanichels* en France ; *Gypsy* (Égyptiens), en Angleterre, *Zingari* en Italie, *Ziegeuner*, en Allemagne, *Tsygané* en Russie, etc. Leur nombre est surtout considérable en Roumanie (200.000), en Turquie, en Hongrie et dans le sud-ouest de la Russie. Au total, ils sont près d'un million. 783 Tsiganes (hommes) mesurés par PITTARD dans les Balkans avaient une taille de 1^{m},649 et un indice céphalique de 78.04 ; 430 femmes, une taille de 1^{m},532 et un indice céphalique de 79,47. Les Tsiganes purs, dits « Noirs », sont de race Indo-Afghane (taille 1^{m},72 ; ind. céph. viv. 76,8), mais très souvent ils sont mélangés avec les populations au milieu desquelles ils vivent (2). Comme on le sait, ce sont des nomades irréductibles. Les hommes sont surtout forgerons, maquignons ou voleurs de chevaux, et les femmes, diseuses de bonne aventure, chanteuses et danseuses.

(1) Voy. art. « *Juifs* » dans le *Dict. géogr. Univers.* de VIVIEN DE SAINT-MARTIN et ROUSSELET, t. II, Paris, 1884 (av. bibliogr.) ; ANDRÉE, *Zur Völkerkunde der Juden*, Bielefeld, 1881, *carte* ; et les publications de la *Soc. des Études juives*, Paris. Les mesures aux *Appendices* sont données d'après IKOV, CHANTRE, JACOBS et SPIELMANN, GLUCK, KOPERNICKI, WEISSENBERG, WEISBACH, FISCHBERG, ELKIND, etc.

(2) Voy. notre art. TSIGANES dans le *Diction. Géog. Univ.*, cité plus haut, t. VI, 1893. — PASPATI, *Etude sur les Tchinghiané* ; Constantinople, 1870. — A. COLOCIS, *Gli Zingari* ; Turin, 1889, *carte*. — H. VON WLISLOCKI, *Vom... Zigeuner-Volke* ; Hambourg, 1890 ; les publications de *Gipsy-Lore Society*, Londres (1886-96), dont le « Journal » paraît de nouveau depuis 1906, et qui vient de publier une excellente bibliographie des ouvrages sur les Tsiganes ; enfin les nombreux travaux d'EUG. PITTARD sur les Tsiganes de la Péninsule des Balkans, parus surtout dans l'*Anthropologie*, Paris, 1902 et 1904.

CHAPITRE XI

RACES ET PEUPLES DE L'AFRIQUE

ANCIENS HABITANTS DE L'AFRIQUE : Succession des races sur le « Continent Noir ».

HABITANTS ACTUELS DE L'AFRIQUE : I. GROUPE ARABO-BERBER *ou* SÉMITO-KHAMITE. — *Populations de l'Afrique méditerranéenne et de l'Égypte.* — *II.* GROUPE ETHIOPIEN *ou* KOUCHITO-KHAMITE : *Bedjas, Gallas, Abyssins, etc.* — *III.* GROUPE FOULAH-SÂNDÉ. — *Les Sandé : Massaï, Niam-Niam, populations de l'Oubanghi-Chari, etc.* — *Foulbé ou Peuls.* — *IV.* GROUPE NIGRITIEN. — *Nègres Nilotiques ou du Soudan oriental.* — *Nègres du Soudan central.* — *Nègres du Soudan occidental et du Sénégal.* — *Nègres littoraux ou Guinéens : Krou, Agni, Tchi, Vei, Yorouba, etc.* — *V.* GROUPE NÉGRILLE. — *Différences entre les Pygmées et les Bochimans.* — *VI.* GROUPE BANTOU. — *Bantou occidentaux de l'Afrique équatoriale française, portugaise et belge.* — *Bantou orientaux de l'Afrique équatoriale, anglaise et portugaise.* — *Bantou méridionaux : Zoulous, etc.* — *VII.* GROUPE HOTTENTOT-BOCHIMAN : *les Naman et les San.* — *VIII.* POPULATIONS DE MADAGASCAR : *Hovas, Malgaches, Sakalaves.*

On donne souvent à l'Afrique l'épithète de « Continent noir », mais il ne faut pas croire pour cela qu'elle est peuplée uniquement de Nègres. Sans compter les blancs Arabo-Berbers et les jaunes Bochimans-Hottentots, que l'on connaît depuis longtemps, on peut constater actuellement, après plus d'un demi-siècle de découvertes, que la population de l'Afrique offre une variété de types et de races beaucoup plus grande qu'on ne le pensait jadis.

ANCIENS HABITANTS DE L'AFRIQUE. — On commence à peine à connaître le préhistorique africain. L'Égypte, cette terre classique des monuments historiques les plus anciens de la terre, a fourni dans ces derniers temps, grâce aux fouilles de Fl. PETRIE, d'AMELINEAU, de QUIBELL, de LEGRAIN, de SCHWEINFURTH, de CHANTRE et surtout de MORGAN, une grande quantité d'objets travaillés en pierre, de types analogues à ceux de l'Europe. Ces objets proviennent d'une centaine de gisements explorés, échelonnés entre le delta et Edfou. Malheureusement, la plupart de ces gisements se trouvent à la surface du sol, principalement à la surface des alluvions caillouteuses, sur la limite de la zone cultivée et du désert. De plus,

on y trouve, côte à côte, des outils des types les plus divers, depuis les coups-de-poing chelléens, jusqu'aux pointes magdaléniennes. Aucun outil n'a été trouvé dans un gisement stratifié, et accompagné d'ossements d'animaux. D'autre part, on a découvert un grand nombre d'objets en silex, dans des sépultures datées historiquement. Ces découvertes ont même un peu embrouillé la question du néolithique et de la préhistoire, en général, de l'Égypte, car on a voulu en prendre acte pour nier l'existence du néolithique dans ce pays. Or, on ne peut mettre en doute les gisements paléo- et néolithiques, en dehors des tombes fouillées et décrites par MORGAN et par d'autres (1). Quant à la présence d'objets en pierre dans certaines tombes des premières dynasties (2), elle peut s'expliquer par ce fait que ces tombes ont été construites dans le sol d'anciennes stations préhistoriques. Tel est, du moins, l'avis de MORGAN. Les adversaires de sa théorie reconnaissent implicitement le néolithique, et attribuent la présence de ces objets, soit à la survivance (MASPÉRO), soit à l'existence d'une « nouvelle race » distincte des Égyptiens (FLINDERS PETRIE). Aussi peut-on encore élever quelques objections en ce qui concerne l'époque *paléolithique* de l'Égypte, qui n'est pas datée par une faune. Mais on ne peut guère nier l'existence de l'époque *néolithique* dans ce pays, époque qui précéda immédiatement ou fut même contemporaine des premières dynasties dont on a découvert récemment les monuments (3).

(1) Tel est, par exemple, le gisement d'Abou-Roach, sans doute un ancien atelier, où on trouve les silex pendant plus de 20 km., et sur une largeur de 200 m. A Diouch, dans le Fayoum, on rencontre des silex éparpillés sur un plateau de 500 hectares, constitué par d'anciens limons lacustres, et situé à 90 m. au-dessus du niveau du lac actuel de Birket-el-Karoum (MORGAN). Il faut aussi mentionner les monuments mégalithiques signalés par LEGRAIN et les Kjœkken-mœddings, qui cependant, renferment quelques rares objets de bronze ou de cuivre (pour détails, v. CHANTRE, *l. c.*, p. 5). Les fouilles de H. DE MORGAN (*Rev. École Anthr.*, 1909, mai-sept.), nous révèlent, d'ailleurs, sur le plateau, à 200 m. d'altitude « un des centres paléolithiques les plus vastes du monde ».

(2) Vases en pierre, analogues à ceux encore en usage chez les Bedjas actuels. Palettes en schiste avec des sculptures d'animaux ; bracelets en silex, vases rouges (l'ouverture ourlée de noir) ; vases jaunes, peintures rouges ; etc.... On rencontre des objets en silex, même dans les tombes de la XVI[e] dynastie.

(3) FL. PETRIE et QUIBELL, *Kahum, Gurob*, etc., London, 1890 ; *Nagada and Ballas* ; London, 1896 ; *Gizeh and Rifeh* ; London, 1907, et autres ouvrages résumés par KING et HALL (voy. plus bas). — I. DE MORGAN, *Recherches sur les origines de l'Égypte* ; Paris, 1896-97, 2 vol. — E. CHANTRE, *Rech. Anthr. en Égypte*, Lyon, 1904. — Voy. pour le résumé de la question : S. REINACH, *L'Anthropol.*, 1897, p. 327 ; J. CAPART, *Les origines de la civilisation égyptienne. Soc. Anthrop. Bruxelles*, avril 1914. — KING et HALL, *Egypt in the light of recent discoveries*, London, 1907, les trois premiers chapitres. — CHANTRE E., *Recherches anthropologiques... Egypte*, Lyon, 1904, in-4°, ch. 1. — A. J. REINACH, *Revue des idées*, 1908, p. 154 (reconstitution de la vie des Égyptiens préhistoriques). — *Archeological Survey of Nubia for* 1907-1908, VII, Cairo, 1910, entre autres : remarquable travail d'ELLIOTH SMITH sur l'anthropométrie des anciens habitants de la Haute-Égypte et de la Nubie. — Rappelons à ce propos le fait, qu'à l'époque quaternaire la Basse-Égypte était encore couverte des eaux de la mer et que

On a signalé aussi des haches, des couteaux, des grattoirs de types paléolithiques et néolithiques très grossiers dans la colonie du Cap (W. COOCH, J. SANDERSON). La plupart des découvertes faites en Afrique l'ont été à la surface du sol. Cependant, MENNELL et CHUBB (*Géol. Magazine*, 1907, oct.) signalent le gisement de

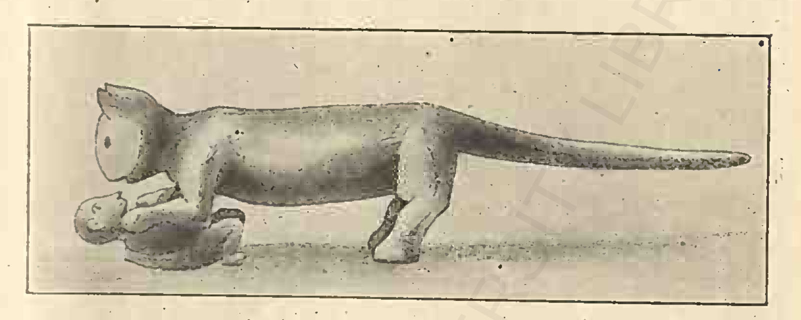


Fig. 268. — Œuvre d'un indigène de Lourenzo-Marquès. (*D'après Christol.*)

Broken Hill Mine (à 250 km. au nord de la rivière Kafné, dans le nord-est de l'état de Rhodesia), où les instruments lithiques, du type grossier, étaient associés à des ossements d'animaux d'espèces vivant encore actuellement dans le pays. D'ailleurs, en Afrique, les terrains anciens des cours d'eau, sont dépourvus de dépôts fluviatiles réduits à quelques cailloux roulés. Dans un de ces minces dépôts, autour des chûtes de Victoria (Zambèze), LAMPLUGH et BALFOUR (*J. Anthr. Inst.* 1906, p. 159 et 170. Analyse in : *Anthr.* 1907, p. 656), ont trouvé, dans une couche de gravier, à $1^m,50$ de profondeur, des instruments grossiers en pierre, patinés, différents des types européens, et probablement contemporains des dépôts de cailloux qui recouvrent le fond de la vieille vallée et sont, par conséquent, antérieurs au creusement de la gorge. Voy. p. plus de détails : JOHNSON (*The stone implements of South-Africa*, 2e éd. London, 1908), qui dit, entre autre, n'avoir jamais pu trouver un instrument lithique dans une couche profonde ; une seule fois, sur les bords d'un affluent du Vaal, il a pu noter, dans du gravier, une assise contenant des outils Acheuléens, recouverte par une autre contenant des instruments plus fins, des « silex pygmées ». Ces

le climat de l'Égypte et du Sahara était beaucoup plus humide qu'aujourd'hui (SCHIRMER, *Le Sahara* ; Paris, 1893, p. 136). Toutes les trouvailles préhistoriques en Égypte ont été faites sur les plateaux non recouverts par les alluvions du Nil, entre la pointe du delta et la 1re cataracte.

derniers doivent être attribués aux Bochimane d'après Pœch qui décrit aussi des coups-de-poing longs de 50 c/m (1). Péringuey, *The stone age of south Africa, as represented in the collection of the South-Africa Museum*, Annals. South-Afr. Mus., 1911, July. — On a également trouvé des flèches en silex et des outils du type chélléen dans le pays des Somalis, en Ethiopie, où Fr. de Zeltner (de la Mission du Bourg de Bozas) a recueilli à Ouarka, aux environs de Harar et sur les rives du Ouebi-Chébéli de nombreux silex taillés, associés dans des alluvions à des ossements d'animaux de type quaternaire (2), dans l'État du Congo (3), des pointes de flèche en hématite dans le pays des Mangbattou (Emin Pacha) et des Mombouttou (Schweinfurth), chez les Niam-Niam (Issel).



Fig. 269. Un Européen. Œuvre indigène de la Côte de Guinée. (*Mission évangélique.*)

Enfin, de nombreux gisements d'outils préhistoriques ont été découverts au Soudan français (surtout entre Kayes et Nioro) par Fr. de Zeltner (4). Il importe de remarquer qu'il n'a jamais, malgré ses nombreuses fouilles, trouvé d'objets lithiques à plus de quelques centimètres de profondeur. Ce chercheur a surtout rencontré, dans cette région, de nombreux gisements néolithiques. Il signale, entre autres, une hache carrée, en hématite, qui paraît être une forme caractéristique pour le Sénégal et l'ouest du Soudan français. Des gisements néolithiques ont été fouillés et décrits par Desplagnes (5) sur le plateau qui enserre, au nord, la boucle du Niger, et des trouvailles isolées de pierres taillées ou polies ont été signalées en divers points de la Guinée française, de la Côte de l'Or, de la Côte de l'Ivoire. Les grottes du

(1) Pœch. *Südafrikanische Steinwerkzeuge, Arch. f. Anthr.*, 1911 (Korrespondenzbl., p. 144).

(2) *Mission. du Bourg de Bosas*. La Géographie, t. 5, 1902, p. 427. — Seton-Karr, *Discov.*

(3) W. Cooch. *Journ. Anthr. Inst.*, t. XI (1882), p. 124. — *of Evid. Palaeolith. Age in Somaliland; Journ. Anthr. Inst.*, t. XXV (1896), p. 271. — X. Stainier, *L'âge de la pierre au Congo; Annales Mus. du Congo*, sér. 3 (Anthr.), t. I, fasc. 1; Bruxelles, 1899, *pl.* — Jacques, *Bul. Soc. Anthr., Bruxelles*, 1901.

(4) Fr. de Zeltner, *Le préhistorique soudanais; l'Anthropologie*, 1907, p. 535 (avec bibliogr. des autres régions de l'Afr. Occid.).

(5) Desplagnes L., *Le Plateau central nigérien ; une mission archéologique et ethnographique au Soudan Français*, Paris, 1908 (507, pp. av. fig., photo, 1 carte) ; et *Bull. géogr. hist. et descr.*, 1906, p. 65 et *Bull. mens. Soc. Anthr.*, Paris, 1906, p. 73.

haut-plateau du Fouta-djalon (près Pita, 1.000 m. alt.) ont fourni à P. Gebhard (1) des spécimens de toute une industrie paléolithique et néolithique. Le Dr Jouenne a trouvé au Sénégal de curieux mégalithes (2).

De nombreux outils et armes de pierre de divers types paléolithiques, beaucoup plus fins que les précédents, ainsi que des haches néolithiques, ont été trouvés dans le nord de l'Afrique, en Algérie (à Tlemcen), dans le Sud-Algérien (à El-Goléa, etc.), et jusqu'à Tombouctou (Weisgerber, Lenz, Collignon, etc.). Dans le Sahara, les types fins et grossiers semblent être mélangés (Verneau, d'après les trouvailles de Foureau), mais, pour le néolithique, le nombre des objets fins augmente du nord au sud (Flamand). D'ailleurs, dans le nord de l'Afrique, comme dans le reste de ce continent, presque toutes les trouvailles ont été faites à la surface du sol, et l'on ne connaît que trois gisements, celui de Ternifine ou de Palikao, près de Mascara, fouillé par Pomel et Pallary, celui d'Ouzidan, fouillé par Pallary et celui du lac Karar (au nord de Tlemcen), fouillé par Gentil et décrit par Boule. Ces objets lithiques (du type de Saint-Acheul et d'autres formes) sont associés à une faune nettement quaternaire (*Rhinoceros mauritanicus*, etc.) (3). Enfin, la Tunisie offre une succession d'outils paléolithiques absolument semblables à ceux de l'Europe dans plusieurs stations (à Gafsa et, en général, à l'ouest du golfe

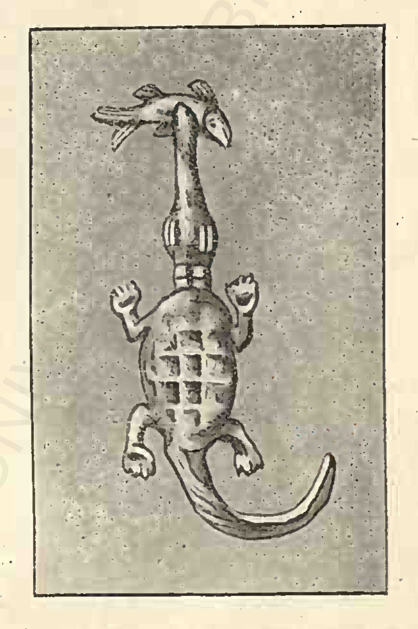


Fig. 270. — L'art nègre. Crocodile en cuivre, travail de la côte d'Ivoire. (*Félix Régnault.*)

(1) Gebhard, *Abris sous roche...*, *Fouta-Djalon ; Bull. Geogr. Hist. descr.*, 1907, p. 408. — Cf. Hamy. Nombreuses notes sur les trouvailles isolées. *Bull. muséum d'H. N.* de 1897 à 1908.

(2) Jouenne : *Les monuments mégalithiques du Sénégal* (*Bull. Comité. Études Scient. de l'Afrique occidentale*, 1918).

(3) M. Boule, *Étude... station paléolithique du lac Karar ; L'Anthropologie*, 1900, p. 1. — Cf. Flamand et Laquière, *le Préhistorique dans le Sahara ; Bull. geogr. hist. et descr.*, 1905, p. 267.

de Gabès) (1). Mais toutes ces trouvailles sont trop isolées, trop éloignées les unes des autres pour que l'on puisse en conclure à l'existence d'une seule et même industrie primitive de la pierre sur tout le Continent (2). De nombreux faits, au contraire, et notamment l'absence d'outils en pierre chez les peuplades actuelles les plus primitives de l'Afrique (sauf la pierre ronde perforée qui sert de peson de bêche chez les Boschimans et les Gallas, ainsi que les marteaux en pierre que l'on rencontre chez quelques tribus nègres), la rareté des superstitions se rattachant aux outils en pierre, font croire que l'âge de la pierre n'a existé au Continent noir qu'à l'état sporadique et à titre de civilisations locales et isolées. C'est ainsi qu'on peut expliquer l'usage de deux outils en pierre polie (une hache à décortiquer et un couteau en silex) constaté chez les *Bogos* (au nord du plateau abyssin) par ISSEL, déjà en 1870 (3). De plus, l'absence d'outils de bronze, en dehors de l'Égypte, fait supposer que la plupart des peuples de l'Afrique, à l'exception des habitants de l'Égypte et de la côte méditerranéenne, ont passé de l'âge de l'os et du bois à celui du fer, presque sans transition.



Fig. 271. — L'art nègre. Art loango : deux statuettes en bois. (*Félix Régnault.*)

Plusieurs palethnologues supposent même que l'industrie du fer

(1) R. COLLIGNON, *Les âges de la pierre en Tunisie* (*Mater. Hist. nat. Homme*, 3e sér., t. IV ; Toulouse, 1887). — COUILLAULT, *Station préhist. Gafsa ; L'Anthropologie*, t. V, 1894, p. 530. — ZABOROWSKI. *Période néolith. Afr. du Nord ; Rev. Ec. Anthr.*, Paris, 1899, p. 41. Aux environs de Gafsa, CAPITAN et BOUDY (*Rev. de l'École d'Anthr.*, 1900, nos 4, 6 et 8), ont trouvé dans les poudings, l'industrie chelléenne et dans la couche qui les recouvrait, des outils moustériens, magdaléniens et néolithiques ; de même à Rédeyef, sauf pour le néolithique. Une grotte de la région a fourni des débris humains, associés à des vestiges de l'industrie magdalénienne, avec nombreux fragments d'œufs d'autruche.

(2) Voy. pour les détails : R. ANDREE, *Steinzeit Afrikas ; Globus*, t. XLI (1882), p. 169 ; et X. STAINIER, *l. c.*, p. 18.

(3) ISSEL, *Degli ustensili... presso i Bogos*, Florence, *Arch. per l'Anthrop.*, 1874. — PÉRINGUEY: *Liste des travaux publiés sur l'âge de la pierre Sud-Africain. L'Anthrop.*, 1912.

a été importée en Europe de l'Afrique (1). Toujours est-il que l'on rencontre des forgerons habiles au centre de l'Afrique parmi les tribus nègres assez arriérées sous d'autres rapports.

Jusqu'à ces dernières années, le continent africain n'a pas fourni d'ossements humains fossiles. Ce n'est qu'en 1915 que M. PÉRINGUEY a mis à jour, dans les dépots latéritiques de Boskop, dans le Transvaal une calotte cranienne humaine accompagnée d'un fragment de l'os temporal et de la mandibule. La calotte est très longue, avec des bosses pariétales accusées et les bosses frontales confluentes ; en somme elle offre des caractères plutôt négroïdes. La capacité cranienne a été évaluée par E. SMITH à 1.800 ou 1.900 centimètres cubes. L'état de fossilisation de ces restes est parfait, mais on ne peut fixer leur âge, car ils n'étaient accompagnés d'aucun autre fossile ; toutefois il y avait à côté du crâne quelques silex éclatés, ce qui indique une antiquité très grande (2).

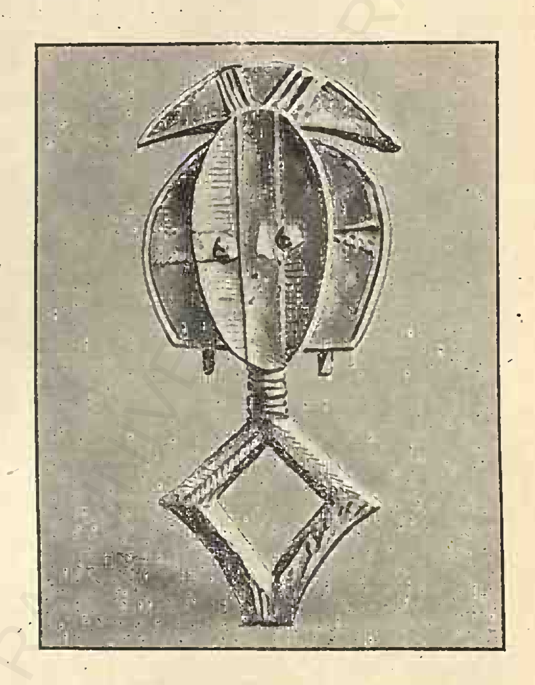


Fig. 272. — L'art nègre. Art osyeba : idole en cuivre. (*Félix Régnault.*)

Les recherches de ces dernières années ont révélé l'existence en Afrique d'un grand nombre de pétroglyphes. On connaissait les gravures rupestres du nord de l'Afrique s'étendant des Canaries au Sinaï, ainsi que les peintures sur roches de l'Afrique du sud. Il faut ajouter à la première catégorie les gravures du Somal (3), de

(1) Voy. BELK, *Die Erfinder der Eisentechnik* (*Zeits. f. Ethnol.*, 1910).

(2) PITZSIMONS, *Nature*, du 5 août 1915, p. 615.— M. BOULE, *L'Anthropologie*, 1916, p. 492, et 1917, p. 189.

(3) CARETTE-BOUVET et NEUVILLE, *Les pierres gravées de Siaro et de Diaga-Béid* (*L'Anthrop.*, 1906).

l'Abyssinie (1), du Soudan (2), de l'Erythrée (3), du Tibesti (4), du Sud-Ouest portugais (5), du pays Kisiba (6). Dans la seconde catégorie rentrent les peintures sur roche du Soudan (7), du pays Fertit (8), de la Tunisie (9).

Nous manquons de données historiques étendues sur la plupart des peuples de l'Afrique, surtout pour les temps reculés, sauf en Égypte. Les célèbres ruines découvertes dans la Rhodesia (à Inyanga, Umtabi et surtout Zimbabwé), loin d'être une antiquité remarquable, ne remontent pas au-delà du XIVe ou XVe siècle de notre ère (10). Cependant, en combinant les quelques faits historiques connus avec les données récentes de la linguistique, et celles, plus récentes encore, de l'anthropologie, on peut supposer, avec assez de vraisemblance, la superposition suivante de races et de peuples en Afrique.

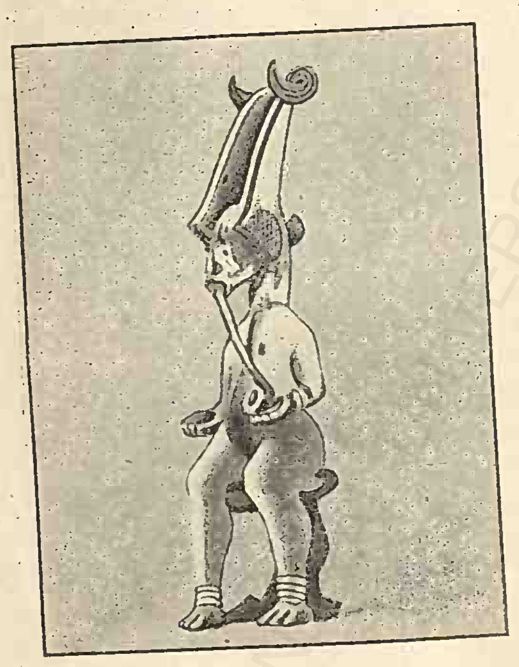


Fig. 273. — L'art nègre, fétiche fumant sa pipe (bas Niger). (*Félix Régnault.*)

Le fond primitif de la population se composait de trois éléments : les Nègres, très hauts et noirs, dans le Nord ; les Négrilles, nains à peau brune, au centre ; les Bochimans, petits,

(1) CHOLLET et NEUVILLE, *Les mégalithes du Soddo* (*Bull. Soc. Philom.*, Paris, 1905).
(2) CHUDEAU, *Ethnographie du Moyen-Niger* (*L'Anthrop.*, 1910).
(3) CONTI ROSSINI, *L'archéologia nella basse valle del Barca* (*Acad. dei Lincei*, Roma, 1903).
(4) FERRANDI, *Borkou et Ennedi* (*Comité Afriq. f^se^*, 1914) ; BLAIZOT, *La région d'Aozou* (*Ibid.*, 1919).
(5) STANDINGER, *Felsenzeichnungen aus den alten Goldgebieten* (*Zeit. f. Ethnol.*, 1911).
(6) VIX, *Zwischenseegebiet von Ost-Afrika* (*Ibid.*, 1911).
(7) DESPLAGNES, *Le plateau central nigérien* (Paris, Larose, 1907) ; FR. DE ZELTNER, *Les grottes peintes du Soudan français* (*L'Anthrop.*, 1911).
(8) MODAT, *Une tournée en pays Fertit* (*Comité Afriq. f^se^*, 1912).
(9) H. ROUX, *Peinture rupestre du Djebel Bliji* (*Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1911).
(10) RANDALL-MAC-IVER, *Mediaeval Rhodesia*, London, 1906.

jaunes et stéatopyges, au sud. Sur ce fond vint se déposer, à une époque lointaine, mais indéterminée, l'élément dit Khamitique, d'origine asiatique ou européenne (continuateurs présumés de la race de Cro-Magnon) (1). Cet élément se conserva assez pur parmi les Berbers et se transforma, peut-être, sous l'influence des mélanges avec les Nègres, en une race nouvelle, analogue à la race Éthiopienne, et à laquelle il faut rapporter probablement le fond des anciens Egyptiens. Les Berbers repoussèrent les Nègres vers le sud, tandis que l'infiltration des Éthiopiens s'opérait à travers la masse nègre de l'est à l'ouest. Cette infiltration continue encore de nos jours.



Fig. 274. — Boer du Transvaal. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Un nouveau flot de migrations suivit celui des Khamites. C'étaient les Sémites méridionaux, les Himyarites qui se transportaient de l'autre côté de la mer Rouge. Probablement dès l'époque néolithique égyptienne, ils commencèrent l'œuvre lente, mais sûre, de la modification des Berbers, des Éthiopiens et des Nègres du nord-est de l'Afrique.

Les populations nègres refoulées vers le sud ont dû se mêler avec les Négrilles-pygmées, les Éthiopiens et les Hottentots-

(1) Les découvertes récentes d'objets lithiques, en Égypte, ont ravivé la question de l'influence asiatique ou européenne en Afrique. Tandis que Fl. Petrie, de Morgan et autres supposent que la « race nouvelle » (new race) de Petrie, de l'époque néolithique, qui précéda la civilisation égyptienne dans la vallée du Nil, se rapporte aux Libyens, venus du nord-ouest de l'Afrique (Cependant Fl. Petrie semble avoir abandonné l'idée de l'origine libyque de sa « new race »), et peut-être de l'Europe, Morgan la fait venir de la Chaldée, et Schweinfurth (*Zeit. f. Ethnol.*, 1897 ; *Verhandl.*, p. 263) pense que ces néolithiques sont des émigrés de l'Arabie (Sémites ?), venus dans la vallée du Nil par le sud, par la Nubie. La découverte récente de silex taillés dans le pays des Somalis, ainsi que des considérations d'ordre botanique, confirment cette supposition, sans exclure cependant la possibilité de l'arrivée des Libyens du nord-ouest à l'époque paléolithique, et des peuplades de la Syrie et de la Mésopotamie dans les temps historiques (preuves : les « Hyksos » des annales égyptiennes ; la présence des tablettes cunéiformes à Tell-el-Amarna, Haute-Égypte, signalée par Sacye, etc.). Pour Elliot Smith c'est au début du 3e millénaire que les Asiatiques arménoïdes ont fait leur apparition en Égypte (*The Ancient Egyptians*, London, Harper, 1911). Capart admet qu'au commencement de la période dynastique la population de la Basse-Égypte était déjà modifiée par une émigration venue de Syrie (*Les origines de la civilis. égypt.*, Soc. *Anthrop.* Bruxelles, 1914).

Bochimans, et donner naissance aux peuplades nègres que l'on groupe aujourd'hui dans la grande famille linguistique *Bantou.* On a constaté chez les Bantou des migrations d'abord du nord au sud, puis dans le sens contraire et vers l'ouest (1). Par suite des mélanges, dus à ces migrations, les Négrilles et les Hottentots ont été absorbés en grande partie par les Bantou, et les rares représentants de ces races, qui existent encore à l'état de pureté relative, sont refoulés aujourd'hui dans les régions les plus malsaines et les plus inhospitalières du centre et du sud de l'Afrique (2). La dernière invasion importante des peuples étrangers en Afrique fut celle des Sémites septentrionaux ou Arabes. C'est plutôt une série d'invasions, s'échelonnant du Ier siècle avant Jésus-Christ, jusqu'au XVe, où elle avait atteint son apogée. Les tribus arabes ont profondément modifié certaines populations berbères et éthic-



Fig. 275. — Touaregs. Le chef des Hogas Iforgo Moussa (*Mission Théveniant. Doc. Ag. Géné. Colonies.*)

(1) Barthel, *Völkerbewegungen... Afrikan. Kontinent ; Mittheil. Verein f. Erdkunde,* Leipzig, 1893, *carte.*
(2) R. Avelot, *Histoire des migrations dans le bassin de l'Ogooué ; Bull. Géogr. Hist. et descript.*, 1905, p. 357, 5 *cartes ; les grands mouvements de peuples en Afrique : Jaga et Zimba*, ibid., 1912, p. 75, 2 *cartes.*

piennes, aussi bien au point de vue somatique qu'au point de vue ethnique. D'ailleurs, l'influence arabe, sous la forme de l'islamisme continue jusqu'à présent sa marche envahissante sur le Continent Noir en se dirigeant du nord-est au sud-ouest. Seuls, la côte de la Guinée, le bassin du Congo et l'Afrique australe sont encore restés vierges de cette influence. Notons, pour terminer, la migration maléo-indonésienne vers Madagascar, et la colonisation européenne commencée dès le XVII[e] siècle.



Fig. 276. — Marabout de l'Angera de la famille chérifienne des Boulaichich (Maroc). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

POPULATIONS ACTUELLES DE L'AFRIQUE. — Mettant de côté les insulaires de Madagascar et les colons européens ou autres (1), on peut grouper en allant du nord au sud les milliers de peuples et tribus du « Continent Noir » en sept grandes unités géographiques, linguistiques et, en partie, anthropologiques : 1° les *Arabo-Berbers* ou *Sémito-Khamites* ; 2° les *Éthiopiens* ou *Kouchito-Khamites* ; 3° les *Foulah-Sandé* ; 4° les *Négrilles* ou *Pygmées* ; 5° les *Nigritiens* ou Nègres *Soudano-Guinéens* ; 6° les *Bantous* ; 7° les *Hottentots-Bochimans* (2).

(1) Juifs et Maltais sur la côte méditerranéenne ; Persans et Hindous sur la côte orientale et les îles de cette côte ; quelques milliers de Chinois introduits dans l'État du Congo et dans les îles Maurice et Réunion. Parmi les Européens, les *Boers* de la colonie du Cap, du bassin du fleuve Orange et du Transvaal, ainsi que les Portugais de l'Angola et du Mozambique, sont plus ou moins métissés avec les indigènes. Les Anglais du Cap, les Français et les Italiens de l'Algérie-Tunisie, les « créoles » de la Réunion se sont maintenus plus purs. Notons enfin les Espagnols de l'Algérie-Maroc et des îles Canaries, ces derniers descendants métissés des *Guanches* préhistoriques que l'on rattache à la race européenne de Cro-Magnon (Voy. S. BERTHELOT, *Les Guanches ; Mém. Soc. Ethnol.* Paris, t. I et II, 1841-45. — VERNEAU, *Iles Canaries*. Paris, 1891. — V. BEHR, *Metrische Studien über* 140 *Guanschenschädel*, Stuttgart, 1908).

(2) Cf. R. HARTMANN, *Les Peuples de l'Afrique*, Paris, 1880 (*Biblioth. intern.*), ouvrage fait à un point de vue différent du nôtre. Pour la linguistique en général, voy. R. N. CUST, *A sketch of modern languages of Africa*, 2 vol., London.

I

I. Le groupe *Arabo-Berber* ou *Sémito-Khamite* occupe le nord de l'Afrique jusque vers le 15e degré de latitude nord et se compose, comme son nom l'indique, des peuples ayant pour base les races Arabe et Berbère parlant les langues soit de famille sémitique, soit de la famille Khamitique. Cette dernière occupe une place intermédiaire entre la famille sémitique et celle des langues nègres-soudaniennes tout en se rapprochant de la première et paraissant avoir avec elle une origine commune. MEINHOF (1) énumère 21 caractères qui lui sont propres (accumulation des consonnes, modification des consonnes par les voyelles qui les précèdent, la transposition, etc.) ; mais on ne peut méconnaître les influences étrangères. Ainsi, comme dans les langues sémitiques, on place dans certaines langues khamitiques le verbe avant le sujet, le mot déterminé avant le déterminant, mais dans d'autres, on suit l'ordre inverse (sujet-verbe, etc.) comme dans les langues soudanaises. On englobe sous le nom de *Berbers* des populations très diverses de type et de mœurs, parlant soit l'arabe (langue sémitique), soit le berber (langue khamitique). On applique, en général, le nom de *Kabyles* (corruption du mot arabe « Kabeileh » qui signifie simplement « tribu ») aux Berbers et aux Arabes, nomades ou semi-nomades, de certaines régions du nord de l'Afrique. Les trois quarts des « Arabes » de l'Afrique du Nord ne sont que des Berbers parlant arabe, et d'autant plus « arabisés » comme mœurs qu'ils sont plus rapprochés de l'Asie. Les nomades de la Mauritanie du désert, Libyque et de la Tripolitaine conservent assez bien le type berber, mais ils sont devenus Arabes par leur langue et leurs mœurs (2). En Tunisie et en Algérie, l'influence arabe est encore très sensible dans le sud ; au Maroc, elle est minime (3). Au point de vue social, le contraste est grand entre le Berber sédentaire arabisé ou non et l'Arabe ou certains Berbers nomades. Pour ne citer qu'un exemple, le régime démocratique de la société berbère, basé sur la propriété individuelle, ne ressemble en rien

(1) C. MEINHOF, *Die Sprachen der Hamiten*, Hamburg, 1912 (Abhand, Hamburg. Kolonial instituts, t. 12), avec un supplément ethnogr. de VON LUSCHAN, 10 pl. et 1 carte.
(2) O. HOLENGHI, *Tipi anthropologici della Libia*, Rome, 1914.
(3) VERNEAU, *Les crânes marocains de la mission du Gast.* Angers, Burdin, 1913.

au régime autoritaire de la société arabe, fondé en partie sur la propriété collective (1). Mais tous les Berbers ne sont pas sédentaires (exemple : les *Touareg*, les *Maures*) et plusieurs tribus ont adopté le genre de vie arabe (2).

Au physique, le Berber algéro-tunisien diffère aussi de l'Arabe.



Fig. 277. — Berber Tunisien, type des Oasis ; ind. céph. 70. (*D'après Collignon.*)

Sa taille est à peine au-dessus de la moyenne (1^{m},67), tandis que l'Arabe se distingue par sa grande taille (1^{m},70). La tête du Berber est, d'une façon générale, moins allongée que celle de l'Arabe, quoique les deux soient dolichocéphales. La face est d'un ovale régulier chez l'Arabe ; elle est presque quadrangulaire chez le Berber pur. Le nez est aquilin chez le premier, droit ou concave chez le second. En outre, les Berbers présentent une sorte d'enfoncement transversal sur le front au-dessus de la glabelle, que l'on n'observe pas chez les Arabes ; par contre, ils n'ont pas l'occiput aussi proéminent que ces derniers. Il faut dire que cette caracté-

(1) St. Gsell, *Hist. anc. de l'Afrique du Nord.* Paris, Hachette, 1914.

(2) Voy. pour les détails : Hanoteau et Letourneux, *La Kabylie*, etc., Paris, 1872-73 ; *Id.* nouv. éd. 1893 (Challamel) ; voy. aussi *Annales Geogr.*, 1910, 15 mai. — Quedenfeld, *Berberbevölkerung in Marokko* (*Zeit. f. Ethn.*, t. XX-XXI, 1888-89). — Topinard, *Les types... de l'Algérie* (*Bull. Soc. Anthr.* ; Paris, 1881). — Villot, *Mœurs, coutumes et institutions des indigènes de l'Algérie*, 3e éd., Alger, 1888. — Ch. Amat, *Les Beni-Mzab* (*Rev. Anthr.*, 1884, p. 644). — Doutté, *Religion et Magie dans l'Afrique du Nord*, Alger, 1909. — Bertholon B., et Chantre E., *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale, Tripolitaine, Algérie, Tunisie*, Lyon (Rey), 1913, in-fol., avec atlas de types (ouvrage capital p. l'anthropométrie et l'ethnographie, avec copieuse bibliographie).— Gautier E. F., *Répartition de la langue berbère en Algérie* (*Annales de géogr.*, Paris, 22e année, 1913, p. 255, av. 1 *carte*).— Weisgerber, *Les blancs d'Afrique*, Paris, Doin, 1910.

ristique est tout à fait générale ; en réalité, parmi les Arabes, et surtout parmi les Berbers, il y a une assez grande variété de types.

COLLIGNON (1) admet l'existence de quatre sous-races ou types berbers : 1° la *sous-race de Djerba*, de petite taille, à tête assez arrondie (ind. céph. viv. 78 à 81,7), est bien représentée dans les populations du sud-est et du littoral Est de la Tunisie, ainsi que parmi certains *Kabyles*, parmi les *Mzabites* et les *Chaouïa* de l'Aurès (2); 2° le *type d'Ellès*, dolichocéphale à face large, occupe le centre de la Tunisie et l'est de la Kabylie ; 3° la *sous-race berbère dolichocéphale* à face allongée, de taille au-dessus de la moyenne, constitue le type courant en Algérie-Tunisie ; 4° le *type du Djérid ou des Oasis* (fig. 277), de taille assez élevée, à teint foncé, est bien représenté sur le pourtour des « chotts » tunisiens.



Fig. 273. — Oued Drâ (Maroc). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

Parmi les Berbers nomades, il faut signaler à part les *Touareg* (au singulier *Targui*), nom arabe. Les Touaregs eux-mêmes (3) se distinguent en deux classes : les « nobles » ou *Imocharhen* et les « vassaux » ou *Imraden* et offrent de multiples divisions (*Azdjer*, *Hoggar*, etc. dans le nord, *Oulmidden*, etc. dans le sud), répandus dans tout le Sahara central. Leur costume est caractérisé par le voile noir qui recouvre la tête, ne laissant libre que les yeux. Les anneaux de pierre au bras constituent un ornement bien national. Ils ont une écriture spéciale, le *tifinar*.

Les *Moghrebi*, qui nomadisent sur les plateaux situés à l'ouest

(1) COLLIGNON, *Ethn. gén. de la Tunisie : Bull. géogr. hist. et descr.*, Paris, 1887. — Cf. BERTHOLON, *La population de la Tunisie ; Rev. gén. des Sc.*, Paris, 1896, p. 972, *fig.* — 6.522 Berbers (5.537 hommes et 955 femmes), ont été étudiés par BERTHOLON et CHANTRE (*Rech. anthrop. dans la Berbérie orientale*, 2 vol. in-4°, Lyon, 1913.

(2) Il est à noter que ces derniers appartiennent comme les insulaires de Djerba à la secte des *Ibadites*, dissidents de l'Islamisme orthodoxe.

(3) DUVEYRIER, *Les Touareg du Nord* ; Paris, 1864. — SCHIRMER, *l. c.* — AYMARD, *les Touaregs*. Paris, 1911, av. *fig.* (livre de vulgarisation, analyse B. S. A., 1911, p. 202). — Pour les Touaregs du sud : CHUDEAU, *Ethnographie..., du moyen-Niger. L'Anthropologie*, 1910, p. 661.

du Nil, accusent un mélange profond avec les Arabes (1). Les 29 hommes de la tribu arabe-bédouine, mesurés par CHANTRE,



Fig. 279. — Bokari Ouled Ahmed Touareg Bourzeinat région de Tombouctou. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

dans cette région, sont les plus grands ($1^{m},72$) et les plus dolichocéphales (72,8) des Arabes et Egyptiens étudiés par cet auteur. De l'autre côté du grand fleuve africain, vers la mer Rouge, les Berbers ont complètement disparu, et la population est formée d'Arabes plus ou moins purs. Les *Bédouins* de l'Égypte (237.000

(1) ROHLFS, *Quer durch Africa*, t. I ; Leipzig, 1888.

en 1894) (1) sont des Berbéro-Arabes ou des Arabes, généralement métissés, divisés en nombreuses tribus ou « ouled » : tels les *Ayaideh*,



Fig. 280. — Bokari Ould Ahmet Touareg Bourzeinat, région de Tombouctou. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

pêcheurs du lac Mensaleh (est du delta), dans lesquels on veut voir les descendants directs des anciens Hyksos, les *Als*, sédentaires, et les *Haouata*, nomades, du Behara et autres parties de la Basse-

(1) On applique malheureusement en Égypte (jusque dans les statistiques officielles) le nom de Bédouins, non seulement aux tribus arabo-berbères, mais encore à tous les émigrés de l'Arabie, de la Syrie, de l'Algérie, de la Tripolitaine, et, chose plus grave encore, à la plupart des Ethiopiens (voy. plus haut).

Égypte ; les *Máazeh*, qui parcourent le désert entre Keneh et Kosseir et s'avancent au nord jusqu'à Suez. Tous ces « bédouins » sont un peu plus petits et moins dolichocéphales que les précédents, tandis que les *Touarah* (sing. *Touri*, du nom de la ville

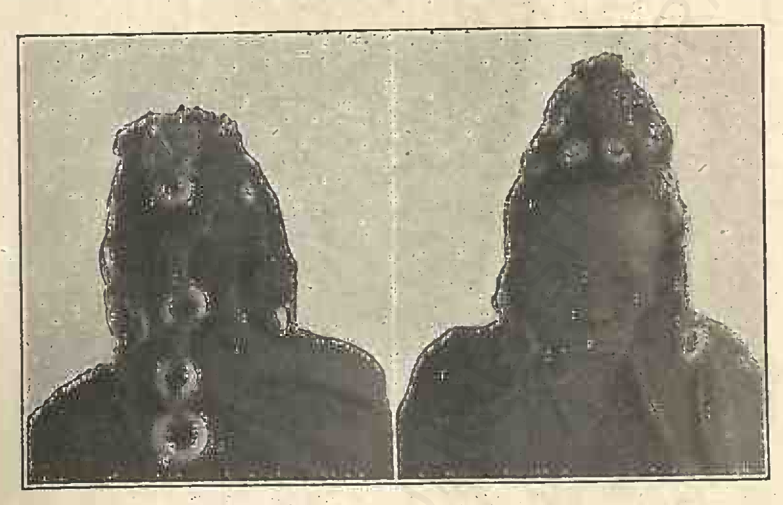


Fig. 281. — Boïrika ex-captive maure Tombouctou. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

de Tor), de la presqu'île de Sinaï, plus petits encore, sont très dolychocéphales (73,3). Les *Khawazi* sont des Tsiganes mélangés d'Arabes (1).

Les *Maures* (2) (fig. 286), nomades ou sédentaires, du Sahara occidental, répandus du Maroc au Sénégal (les *Trarza*, les *Brakna*, *Kounta*, *Meschdouf*, etc.), parlent l'arabe et le « zenaga », qui est un dialecte berber. Ce sont des Berbers ou des Ethiopiens plus ou moins croisés de sang nègre. On distingue parmi eux, deux classes : les marabouts qui s'occupent de l'élevage et du commerce, et les guerriers, qui vivent du pillage. Il faut remarquer d'ailleurs qu'on applique le nom de Maures, bien à tort, aux habitants musulmans des villes de l'Algérie-Tunisie et aux *Riffains* du Maroc (3).

(1) Chantre, *l. c.* (*Egypte*, etc...).

(2) Faydherbe, *Les Berbers... du Sénégal ; Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1864, p. 89. — R. Collignon et Deniker, *Les Maures du Sénégal ; L'Anthropologie*, 1893, p. 257. — P. Marty, *L'émirat des Trarzas*, Paris, Leroux, 1919.— R. Chudeau, *Peuples du Sahara central et occidental ; L'Anthrop.*, 1913. — E. F. Gautier, *Etudes d'ethnographie saharienne ; L'Anthrop.*, 1907.

(3) Le mot « Maure » a été emprunté aux Latins et aux Grecs, lesquels l'avaient formé du mot punique *Mahourim*, qui signifie « les Occidentaux » et est l'équivalent de l'arabe *Maghrebiyyin*. Maure et Maghrebi sont donc synonymes.

Les *Fellahs* musulmans (6.350.000 en 1898, soit les trois quarts de la population de l'Egypte) cultivent la terre de la partie inondable de la basse vallée du Nil (à partir du delta jusqu'à la première cataracte); les descendants métissés des anciens Égyptiens sont



Fig. 282. — Boïrika ex-captive maure, Tombouctou.
(*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

comptés parmi les Arabo-Berbers parce qu'ils ont abandonné le parler de leurs ancêtres, pour adopter celui des Arabes. Toutefois beaucoup d'entre eux ont gardé intacts non seulement les usages agraires de leurs ancêtres (la houe, la charrue ou plutôt l'araire, et surtout le « chadouf », cette machine d'irrigation, si ingénieuse et si simple), mais encore le type des Égyptiens primitifs, à base éthiopienne, et bien représenté sur divers monuments de la vallée du Nil (4). Ils sont d'une taille au-dessus de la moyenne variant

(4) D'après les monuments les mieux conservés, les anciens Égyptiens avaient le teint de la peau brun rougeâtre, la face allongée, le menton pointu, la barbe peu fournie, le nez droit ou aquilin comme dans la race éthiopienne (Voy. p. 364). Les cheveux des momies font penser à la chevelure noire et frisée des mêmes Éthiopiens. Enfin, le peu de crânes égyptiens anciens étudiés sont méso- ou dolichocéphales. Voy. Pruner-Bey, *Mém. Soc. Anthr.*, Paris, t. I, 1863.— Hartmann, *Zeit. für Ethn.*, t. I et II, 1869-70, et *Die Nigritier*, Berlin, 1876. — E. Schmidt, *Arch. f. Anthr.*, t. XVII, 1888. — S. Poole, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XVI, 1886, p. 371.— S. Bertin, *Ibid.*, 1889, t. XVIII, p. 104; *L'Album photogr.* de Fl. Petrie (*Brit. Assoc.*, 1887) ; Sergi, *Africa, Antropol. della stirpe camitica*, Torino, 1897. — Meinhof, *Die Sprachen der Hamiten*, Hamburg, 1912. — E. Chantre, *Rech. Anthr. en Egypte* (*loc. cit.*). — Virchow (*Sitzungsb. Preuss. akad. Wiss.*, 1888) a essayé de démontrer que le type égyptien le plus ancien était brachycéphale ; mais ses conclusions sont contestables, étant basées sur les mesures de statues.

de 1 m,665 à 1 m,678 suivant les provinces, et qui augmente légèrement en remontant le Nil. Leur indice céphalique, franchement dolichocéphale (74,8) varie peu de tribu à tribu, tandis que l'indice



Fig. 283. — Salama, femme Sourhay de Tombouctou (Soudan Français), en parure de fête. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

nasal, modéré dans le Delta (73,9) augmente à mesure que l'on s'avance vers le sud (78,2 dans la haute Égypte) (1), ce qui indiquerait, comme la couleur de la peau, qui noircit du nord au sud, l'admission de sang nègre.

(1) E. Chantre, *l. c.* — Ch. S. Myers, *Mesures sur les soldats* (*J. Anthr. Inst.*, 1906, p. 237), et surtout : Craig, *Anthropometry of modern Egyptians*, Biometrica, t. 8, 1911, p. 66 (mensurations sur 10.000 prisonniers).

Les Fellahs, du désert libyque du sud, paraissent ressembler aux Fellahs égyptiens, à en juger par ceux de l'oasis de Kharga (à



Fig. 284. — Salama, femme Sourhay de Tombouctou (Soudan Français), en parure de fête. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

l'est de Luksor, ancienne Thèbes) (2). Ils ont le même indice céphalique (74,8) mais sont plus petits ($1^m,64$).

L'ancienne langue égyptienne, ou plutôt son dialecte du IIIe siècle, s'est conservée cependant sous la forme de l'idiome *copte*, qui, encore aujourd'hui, sert en partie de langue lithurgique à la fraction chrétienne monophysite (reconnaissant la nature divine seule,

(2) HRDLICKA, *The natives of Karga* (Smithson. Miscell. Collect., n° 1, Washington, 1912, t. 59).

à Jésus-Christ) des habitants de la Basse-Égypte connue sous le nom de *Coptes* (609.500 en 1898). Les Coptes, habitent surtout la Haute-Égypte (autour de Siout, Akmin, Esné, Louksor, etc...) et aussi le Fayoum, et se distinguent peu des Fellahs, portent le même costume, se tatouent, se circoncisent, etc... ; ils sont de taille presque moyenne (1^m,66 d'après CHANTRE) et ont la tête presqu'aussi allongée que les Fellahs ; ind. céph. viv. 75,6, (d'après CHANTRE et CH. MYERS).



Fig. 285. — Innaou (Touareg), région de Tombouctou. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

Il faut joindre également au groupe arabo-berber les *Barabra* (au singulier *Berberi*) qui habitent au nombre de 180.000 environ la partie de la vallée du Nil située entre la première cataracte et la quatrième. C'est un peuple issu des croisements des Éthiopiens avec les Fellahs et les Arabes (ind. céph. 76). Une des tribus le plus commerçantes de ce groupe ethnique est celle des *Danagla*, habitant le pays de Dongola.

II. Les *Ethiopiens* ou *Kouchito-Khamites* parlant en majorité les langues khamitiques (Voy. p. 524) et que l'on appelle parfois *Nouba* ou *Nubiens* (1) purs ou mélangés, habitent le nord-est de l'Afrique, du 26e degré latitude N. jusqu'au 4e degré latitude S. Ils occupent presque tout le littoral de la mer Rouge, et celui de

(1) On applique aussi quelquefois ce nom aux Barabra, à tort suivant nous, car cela prête à une triple confusion, « Nouba » étant encore l'appellation d'une peuplade nègre (Voy. p. 535, 544). Il serait plus juste d'employer ce terme comme synonyme d'*Ethiopien du Nord*, puisque déjà STRABON (liv. XVII) indiquait, d'après ÉRATOSTHÈNE, les « Nubiens » comme un peuple distinct des Nègres et des Égyptiens. Les Barabra sont moins noirs, ont les cheveux moins frisés, la taille moins haute que les Bedja, les Hamran et autres Éthiopiens, leurs voisins. Ils rentrent donc, non seulement par leur idiome khamitique (?), mais encore par le type physique, dans le groupe arabo-berber.

l'océan Indien depuis le golfe d'Aden jusqu'au port Durnford ou Wubus chi. Leur territoire est limité à l'ouest par le Nil, le Bahr-el-Azrek, le rebord occidental du plateau abyssin, le lac Rodolphe, et le mont Kenia (1).

Dans le nord de ce territoire vivent les *Bedja* ou *Nubiens*, dont les



Fig. 286. — Maure-Trarza du Sénégal. (*Phot. Callignon.*)

différentes tribus, *Bedja* ou *Bichariéh* (200.000 environ vers 1898), semi-nomades qui se servent encore d'ustensiles en pierre ollaire, rappelant ceux qu'on a trouvé dans les tombes prédynastiques, *Hadendoa*, *Hamran* (fig. 287), *Halenga*, etc., s'échelonnent du nord au sud, dans l'ordre qui vient d'être donné entre la mer Rouge et le Nil, depuis une ligne qui va de la 2e cataracte à Berenice, jusqu'au plateau abyssin. On les reconnaît aisément à leur coiffure spéciale (fig. 287), à leurs draperies blanches, à leurs armes : lance, sabre, poignard au bras gauche (comme les Touareg) et bouclier rond. Certaines tribus bedjah, comme les *Ababdèh* (19.500) en partie sédentaires, au nord des *Badja*, qui leur payent un tribut, jusqu'à une ligne allant de Kenech à Kosseir, les *Beni-Amer* à l'est des Hadendoa, les *Djalin* à l'ouest de ces derniers, assez fortement arabisées, comme mœurs et accusant un mélange de sang nègre. Toutefois, à côté de l'Arabe, ils parlent encore une

(1) Pour l'ensemble des Éthiopiens, voy. PAULITSCHKE, *Beiträge... Ethnogr. u. Anthr. d. Somâl, Galla...*, Leipzig, 1886 ; et *Ethnogr. Nordost Afrikas*, Berlin, 1893-96, 2 vol. ; SERGI, *l. c.* (*Africa*).

langue khamitique ; tandis que plus au sud-ouest vivent des tribus éthiopiennes sémitisées, ne parlant que l'Arabe, comme les *Khabab* et les *Hassanièh* du steppe de Bayouda, ou les *Abou-Roufs*, les *Choukourièh* du bassin inférieur du Nil Bleu (1), ainsi que les Bogos du nord des possessions italiennes, Chrétiens dont les sépultures sont très remarquables (MUNZINGER, 1859) (2). Il faut joindre, également, au groupe éthiopien, les *Barabra* (au sing. : *Berberi*) ou *Barbarins*, qui habitent, au nombre de 300.000 environ, la partie de la vallée du Nil située entre la première cataracte et la troisième, soit entre Wadi-Halfa et Hamek. Ils y vivent en agriculteurs. Près d'un tiers de cette population émigre dans les villes d'Égypte. Ce peuple est issu du croisement des Éthiopiens avec les Fellahs et les Nègres soudaniens. De taille assez élevée (1m,69), ils sont sous-dolichocéphales (ind. céph. 76,2).



Fig. 287. — Bedja-Hamran, de la tribu de Daghil, taille 1 m. 79, 25 ans. Coiff. caractéristique des Ethiopiens. (*Coll. de l'auteur.*)

On leur rattache une tribu commerçante, celle des *Danagla*, qui habitent plus au sud, le pays de Dongola (3).

Les *Nuba*, qu'il ne faut pas confondre avec les Nubiens, habitent le Kordofan (4) ainsi que les *Kababich* (5).

C'est dans la même catégorie d'Éthiopiens sémitisés, mais parlant des dialectes *amharinga*, *tigrenga*, etc., issus d'une langue sémitique différente, le *ghès*, qu'il faut classer les habitants du nord et de

(1) HARTMANN, *Die Bejah ; Zeit. f. Ethnol.*, t. XI, 1879, p. 117 ; VIRCHOW, *Zeit. f. Ethnol.*, t. X, 1878 (*Verh.*, p. 333), et t. XI, 1879 (*Verh.*, p. 389) ; DENIKER, *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1880, p. 594. — Pour les Badjahs, Bicharieh, Abadbeh, Baralua, 261 sujets étudiés par CHANTRE (*loc. cit.*).

(2) *Zeitschrift für Ethnologie*, 1899, p. 545.

(3) CH. BEAUGÉ, *Une race inconnue de l'Egypte, le Barbarin, Bull. géogr., hist. descr.*, Paris, 1911.

(4) C. G. SELIGMAN, *The physical characters of the Nuba of Kordofan ; Journ. Anthrop. Inst. Great Britain*, 1910. — MAC MICHAEL, *The central Tribes of northern and central Kordofan* ; Cambridge, Univers. Press., 1912.

(5) C. G. SELIGMAN et Mrs B. SELIGMAN, *The Kababish, a Sudan Arab Tribe* ; Harvard African. Studies, 1918.

l'est de l'Abyssinie, ainsi que les indigènes du Kaffa et de l'est du Choa, produit du métissage des *Galla* (Voy. plus bas) avec les Arabes. Au sud-ouest du Choa, et au nord de Kaffa, vivent les *Ghimirra* (1) peuplade issue du mélange des Éthiopiens avec les Nègres et qui se distingue extérieurement par la cicatrice frontale et par d'immenses disques portés dans les oreilles.



Fig. 288. — Comali (Obock). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

La langue *amharinga* est parlée dans l'Amhara et le Godjam ; le *tigrenga*, plus au nord, dans le Tigré ; le *gouraghé*, dérivé de l'ancien amharinga, à l'ouest du lac Zouaï, au sud du Choa et des sources du Haouach. Le terme « Abyssin » n'a qu'une signification politique, dans le genre de celui d'Autrichien par exemple ; c'est une corruption du mot « Habech » (ramassis) que les Arabes ont donné jadis, par dérision, aux habitants du plateau abyssin réunis en un état chrétien. Le fond de la population de ce plateau est formé par les *Agaou*, Éthiopiens de type, Khamites de langue ; mais les Abyssins des classes supérieures sont fortement sémitisés. Il existe aussi un certain nombre de Juifs appelés *Falachas* (2). La religion nationale des Abyssins est le christianisme monophysite, étroitement lié à la religion copte, mais imprégné d'éléments musulmans, judaïques et animistes indigènes (3). On a trouvé à Adulis et à Axoum des monuments anciens qui rappellent ceux d'Égypte (4) et portent des inscriptions en ghès et en grec.

Au sud du plateau abyssin, depuis le voisinage du lac Tana jusqu'aux limites extrêmes de l'extension des peuples éthiopiens au sud et à l'ouest, se trouve le territoire des *Galla* ou *Oromo*, bons représentants du type éthiopien. A l'est des Galla (à peu près à

(1) Montandon, *Les Ghimirra* (*La Géographie*, t. 25, 1912, p. 1). *Notes sur l'ethnographie des ghimirra. Rev. d'Ethn. et Sociol.*, 1912.

(2) Faïtlowitch, *Voyage chez les Falachas*, Paris. Leroux, 1905.

(3) Verneau, *Anthropologie et ethnographie de l'Abyssinie* ; in : Mission en Éthiopie de J. Duchesne-Fournet, Paris, 1909, t. 2, p. 158. — M. Cohen : *Documents ethnographiques d'Abyssinie ; Rev. d'Ethnogr. et Sociol.*, mai 1913.

(4) Littmann, *Deutsche Aksum-Expedition.* Berlin. Reimer, 1913.

partir du 42e ou 43e degré de longitude est de Paris), vivent les *Somali*, qui ne sont probablement que des Galla plus ou moins mélangés avec les Arabes dont les flots ont été déversés dans le pays pendant plusieurs siècles. Ils occupent toute la côte depuis le cap Djibouti (à l'extrémité méridionale de nos possessions de la Somalie) jusqu'à l'embouchure du Djeb ou Djouba et la plaine d'Adji-Fiddah, qui s'étend sous l'équateur ; mais on rencontre dans l'intérieur de leur pays, surtout dans le sud, de nombreuses tribus galla.



Fig. 289. — Jeune femme Dankali (Obock). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

Au nord des Galla, entre l'Abyssinie et la côte (depuis le cap Djibouti jusqu'à la baie de Hamfila) vivent les *Afar* (au pluriel *Afara*) ou *Danakil* (au singulier *Dankali*), qui forment le gros de la population de notre colonie de la côte française des Somalis. Au physique, ils ressemblent aux Somalis, mais ils sont moins arabisés. Au nord des Danakil, on trouve une population apparentée, dit-on, aux Agaou ou aborigènes de l'Abyssinie et connue sous le nom de *Saho* ou *Chaho* (1). Elle occupe le sud du pays de Massaoua, le nord étant pris par les tribus éthiopiennes connues sous le nom collectif de *Massaouans* (2).

Au point de vue somatologique, les Éthiopiens sont caractérisés par leur taille assez élevée (1m,67 en moyenne) ; par leur teint brun ou chocolat avec un reflet rougeâtre ; par leur tête allongée (ind. céph. de 75,7 à 78,1 sur le viv. d'ap. CHANTRE) ; par leurs cheveux frisés, intermédiaires entre les cheveux bouclés des Arabes et les cheveux crépus des Nègres ; enfin par le visage allongé en un ovale pur, et par le nez proéminent, droit ou convexe, très fin et très étroit (3). Maigres, élancés, les Éthiopiens ont les attaches fines,

(1) L. REINISCH, *Die Sahosprache ; Zeits. der deuts. Morgenlandgesells.* 1878.

(2) RÉVOIL, *La Vallée du Darrar* ; Paris, 1882. — PAULITSCHKE, *l. c.* — SERGI, *l. c.*, p. 178. — SANTELLI, *Bull. Soc. Anthr.* ; Paris, 1893, p. 479.

(3) Voy. les *Appendices I à III* pour les mesures, d'après les travaux cités de DENIKER, PAULITSCHKE, SANTELLI, SERGI, VIRCHOW.

les membres longs (surtout l'avant-bras) et bien musclés, les épaules larges et le torse conique, comme les statues antiques de l'Égypte ; en un mot, ce sont de bons représentants de la race éthiopienne (1) (p. 364).

III. Groupe *Foulah-Sandé*. — Nous comprenons sous ce terme un ensemble de populations provenant du mélange des Éthiopiens avec les Nigritiens (Nègres soudanais ou nilotiques) et s'étendant de l'est à l'ouest à travers toute l'Afrique sur une bande de 5 à 6 degrés de largeur. Cette bande passe par les régions suivantes, partant de l'est : le pays des Massaï (entre le lac Rodolphe et le 6e degré de latitude sud) ; la région comprise entre les hautes vallées des affluents de droite du Bahr-el-Arab d'une part, et le bassin du Ouéllé-Oubanghi d'autre part ; le Dar-Four, le Dar-Rounga, le Ouadaï, le Baghirmi et le Bornou ; le Dar Banda et le haut bassin du Chari ; une bonne partie du bassin du Niger-Bénoué et tout le bassin du Sénégal. Cette zone territoriale peut être divisée, au point de vue qui nous occupe, en deux parties distinctes par la ligne de partage des eaux entre les bassins du Nil et du Congo d'une part, et les bassins du Tchad, du Niger et du Sénégal d'autre part. A l'est de cette ligne vivent en groupes compacts les populations Sandé ou Niam-Niam, Massaï et autres, résultat de croisement des Éthiopiens avec les Nègres du Soudan oriental ou les Nègres nilotiques, et dans quelques cas plus rares avec les Négrilles et les Bantou. A l'ouest, au contraire, on trouve des îlots, éparpillés sur un immense espace, d'une seule population, celle des *Foulah* ou *Peulh*, issue du croisement des Éthiopiens avec les Nègres du Soudan central et occidental et imprégnée en plus de sang arabo-berber.

Dans le *groupe oriental*, que nous proposons d'appeler provisoirement le groupe *Sandé*, nous rencontrons les *Massaï* (2) et les *Oua-Kouafi*, peuples de type éthiopien altéré par les mélanges avec les Nègres nilotiques au nord, avec les Bantou et peut-être avec les Bochimans, à en juger d'après les photographies publiées par von Luschan, au sud. Les Massaï parlent une langue khamitique fortement imprégnée d'éléments de langues nègres soudaniennes

(1) Keane, *Ethnology of Egyptian Sudan*, étudie les Éthiopiens, les Galla, les Somali, les Danakil ; *Journ. Anthrop. Inst. Gr. Brit.*, 1884. — S. Sergi, *Crania abessinica*, Rome, 1912. — Verneau, *Les crânes abyssins de M. Lapicque* ; *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1895.

(2) Merker, *Die Masaï*, Ethnogr. Monogr., Berlin, 1904.

ou nilotiques. Ils touchent au nord-est l'habitat des Galla, et sont entourés de tous les autres côtés par les peuplades bantou, sauf au nord-ouest, où l'on constate, entre le lac Rodolphe et le haut Bahr-el-Djebel, la présence de populations encore mal connues, les *Latouka*, les *Lourem*, qui sont probablement des métis à divers degrés d'Éthiopiens et de Nègres nilotiques (1), comme le sont les *Lendou*, les *Loggo* et les *Drougou* de la région des sources de l'Itouri et du Nzoro. Au sud du lac Rodolphe, dans le district de Baringo, vivent les *Tourkana*, dont les vieillards sont très robustes, les *Souk*, pasteurs-nomades de la plaine, les *Kamessia*, les *Chemblenz*, les *Ndo* et les *Njamus*, agriculteurs de la montagne, ayant des totems (2).

A l'ouest de ces peuplades, dans le bassin du Ouellé-Oubanghi, on trouve un groupe compact de plusieurs peuples qui, sous des noms divers, présentent cependant un certain air de famille, aussi bien par leur type physique que par leurs mœurs et l'idiome dont ils se servent. Ce sont d'abord les *Niam-Niam* ou *Sandé* (*A-Sandé*), qui habitent au nord du Ouellé et à l'ouest de Iba. Ils s'étendent au delà du faîte de partage entre le bassin de cette rivière et celui du Nil Blanc, dans les hautes vallées du Sseré, du Joubé et d'autres affluents du grand fleuve. On rencontre aussi quelques îlots Sandé au sud du Ouellé-Kibali ; mais la plus grande partie du pays arrosé par les affluents de gauche de ce cours d'eau constitue le domaine de quatre groupes ethniques de souches diverses : 1° les *A-Baboua* (3) qui sont des Bantou ; 2° les *A-Barombo* qui forment un groupe à part entre les A-Baboua, Bantou à l'ouest et les Bangba, Nilotes à l'est ; 3° et, plus à l'est, le groupe *Momwan*, qui se compose des *Momwan* proprement dits (sur la gauche du Kibali), des *Balese*, plus au sud, jusqu'au lac Bina, affluent de gauche de l'Ituri ; 4° enfin les *Monboutou*, à l'est des Momwan qu'il ne faut pas confondre avec les Mangbetou, ou Mombontou, qui vivent à l'ouest des Momwan, et qui sont remarquables par le teint clair de leur peau ainsi que par leur chevelure moins foncée que celle des autres Sandé (cheveux blonds, 5 fois sur 100). La civilisation et la langue des Mangbeton ont été adoptées par plusieurs peuplades d'origines diverses : les *Bakere* et les *Balele*, à l'ouest (région des sources du

(1) J. Thomson, *Through Massai Land.* ; London, 2e éd., 1887. — Stuhlmann, *Mit Emin Pascha ins Herz von Afrika* ; Berlin, 1894. — F. von Luschan, *Beitr. zur Völkerk. d. Deutsch. Schutzgebiet* ; Berlin, 1897, avec mensur. et phot.

(2) Dundas, *J. Anthr. Inst.*, 1910, 1re partie.

(3) Halkin J., *Quelques peuplades du district de l'Uélé. Les Ababua* ; Liège, 1907.

Bima et du Boubi) ; les *Medj* et les *Baroumbi*, au sud. Ces derniers forment entre le Tchopo et le Loubila (affluents de droite du Congo) un ilôt en plein pays des Bantons orientaux (Voy. plus bas) (1). Les *Niam-Niam* s'étendent à l'est jusqu'au pays des Makaraka, de souch Sande (tribus de *Bombé*, d'*Idio*, etc.), où ils sont mélangés avec les *Moundou* ou *Mo-ndou* et les *Baboukour*. Au nord-ouest, ils touchent aux peuplades encore peu connues, comme les *Kredj* (bassin du haut Bahr-el-Arab), ou *Kredi* et les *Fertit*, nègres d'une couleur moins foncée que celle des Niam-Niam, et à tête presque mésaticéphale (CHANTRE) ; puis aux *Banda*, et aux *N'Sakkara*, qui semblent être de la même souche et peut-être plus purs, comme type, car les Sandé, ou Niam-Niam, autant que l'on en peut juger par les généalogies des clans régnants des Avoungoura ont émigré d'abord à l'est, puis au sud (CZEKANOWSKI).

Les *Niam-Niam* et les *Mangbetou* que SCHWEINFURTH (2) a décrits sous le nom de Monbouttou (Voy. p. 516) que l'on peut prendre comme types des populations Sandé, rappellent au physique les Éthiopiens ; cependant l'infiltration du sang nègre-nilotique se manifeste chez eux également. Ils ont une civilisation bien caractérisée par plusieurs traits de la vie matérielle : anthropophagie (Voy. p. 171), vêtements en écorce (p. 223), ornements aux narines et aux lèvres perforées à cet effet, bracelets en spirales, armes spéciales empruntées en partie aux Égyptiens, comme l'ont peut-être été leur harpe, leur chevet et tant d'autres objets. Ce sont des agriculteurs à la houe, fétichistes en partie convertis à l'islamisme, formant de petits États despotiques (3).

Les populations rencontrées par les voyageurs CRAMPEL, DYBOWSKI et MAISTRE et plus tard, par THONNER (4), POUTRIN et autres, à l'ouest des pays peuplés de Sandés se rattachent à ces derniers au point de vue des mœurs, mais elles parlent des langues qui appartiennent au groupe soudanais, et au point de vue physique, elles offrent des types assez divers.

(1) CZEKANOWSKI, *Zeit. f. Ethnol.*, 1909, p. 591 av. 1 *carte*. — DU MEME, *Anthropolog. Arbeit in Zentral Afrika, Nord u. Sud*, n° de mai 1910.

(2) SCHWEINFURTH, *Die Monbuttu* ; *Zeit. f. Ethn.*, 1873, p. 1, et *Artes africanæ* ; Leipzig, 1875. — JUNKER, *l. c.* — P. COMTE, *Les N'Sakkaras* ; Bar-le-Duc, 1895. — SHRUBSALL, *Notes on the crania from Nile-Wells watershed* ; *J. Anthr. Inst. Gr. Br.*, t. XXXI, 1901. — CHANTRE, *l. c.*, et *Bul. Soc. Anthr.* Lyon, mai 1904. — MOCHI, *Dati craniol. s. Sande*, *Archivio p. l'Anthrop.*, 1906, p. 175.

(3) Voy. SCHWEINFURTH, *l. c.* (*Artes Afric.*) ; et *Au cœur de l'Afrique*. Paris, 1875 ; JUNKER, *l. c.*

(1) CRAMPEL, *le Tour du Monde*, 1890, 2e sem., p. 1. — DIBOWSKY, *l. c.* — THONNER F., *Du Congo à l'Ubangi*, Bruxelles-Paris, 1910, avec *cartes* et *pl.*

On peut les diviser au point de vue linguistique en cinq groupes : 1° le groupe *Sango* auquel appartiennent les *Sango* du Haut-Oubanghi, dont le dialecte sert aux Blancs pour leurs transactions avec plusieurs tribus nègres, les *Yakoma*, plus en amont (là où le fleuve porte le nom de Ouélé), les *Bongo*, plus méridionaux, et qu'il ne faut pas confondre avec une peuplade du même nom, habitant la région du Haut-Nil, enfin les *Mongwandi*, dans le haut bassin du Momgwala ; 2° le groupe *Mondunga* ; ce petit groupe est formé d'une seule peuplade portant le même nom, qui vit sur la rive droite du Congo, aux environs du poste de Gali (21°.40′ long. E) perdue au milieu des Bantou ; 3° le groupe *Banda*, dont le territoire s'étend à l'O. de celui des N'Sakkara et des Sango, jusqu'au 18°40' long. O et au N. jusqu'à 7°,8 de l'Équateur. Ce groupe comprend encore, outre les *Banda* proprement dits, au nord (2), des *N'Gobou* du moyen Oubanghi et les *Banga*, au sud des précédents, jusqu'au 3e et 2e degré de latitude nord. Ces trois peuplades construisent des cases rondes avec un toit hémisphérique. Les *Ndris*, au nord du Fort Possel, se rattachent à ce groupe ; 4° le groupe *Manja* : les idiomes de ce groupe, notamment ceux des *Manja* et des *Baga* (3), sont très répandus au nord de l'Oubanghi, ainsi que dans la région de la Sanga ; 5° le groupe *M'Baka* ou *Bouaka* occupe le bassin de l'Oubanghi entre le 2e et le 5e degré de latitude nord et se compose du sud au nord : des *Mondjembo*,



Fig. 290. — Yoro Combo, Foulbé assez pur du Kayor (Fonta-Djalon) ; taille 1 m. 72 ; ind. céph. 68,3, ind. nasal 81,2. (*Phot. Collignon.*)

(2) Toqué G., *Essai... sur le peuple Banda*, Paris, 1901.
(3) Clozel F., *Les Bangas*, Paris, 1896.

que l'on connaît mieux sous le sobriquet de *Bonjo*, de *M'Baka*, apparentés par leur langue aux Manja (Voy. Bonjo, p. 571) ; enfin des *Bandziri*, qui se distinguent des M'Baka par la forme qu'affectent leurs cases, par les tatouages, etc., et qui, sous ces rapports, se rapprochent des Banga (3e groupe).

Le *groupe occidental* de la grande division Foulah-Sandé, dont nous avons parlé plus haut, est formé d'une population plus homogène de type et de langue que les Sandé, mais dispersée par îlots au milieu des Nègres. Ce sont les *Foul-bé* ou *Peulh* (1), parlant la langue *foulbé* ou *Poular* ; c'est un idiome agglutinant à suffixes, très mélodieux (on l'a surnommé l'italien de l'Afrique) à vocabulaire très riche et nuancé. Il participe des caractères communs à la plupart des langues nègres-soudaniennes, et présente même un parallélisme remarquable avec le groupe voltaïque et les groupes bantou ; ainsi il possède 17 classes de noms (12 pour le singulier et 5 pour le pluriel), ayant chacune un pronom et un suffixe spécial ; *be*, pour le pluriel de la classe des hommes ; *dam* (au singulier), pour la classe des liquides, etc. MEINHOF rapporte la langue des Peulh au groupe Hamitique, mais selon DELAFOSSE, c'est une langue nègre spéciale ne contenant presque pas d'éléments khamitiques (2). Le vrai nom du peuple est *Foul-bé* (au singulier *Loull-o*, ce qui veut dire d'après SADEW « les éparpillés » en leur propre langue). Les Mandingues les appellent *Foula*, les Haoussas *Foulani*, les Kanouris *Fellata*. C'est une population mélangée, dont le fond est éthiopien, mais avec prédominance suivant les régions, soit des éléments arabes et berbers, soit des éléments nègres (3). Il existe aussi chez les Peulh plusieurs « clans » et aussi des castes, dont certaines, comme les *Laobé* (bûcherons et artisans en bois) ne portent pas le nom de Peulh.

Les occupations favorites des Foulbé, l'élève du bétail et la guerre, les ont entraînés dans des migrations et des expéditions plus ou moins lointaines ; aussi les rencontre-t-on dispersés parmi les populations nigritiennes sur un vaste espace, compris entre le

(1) BÉRANGER-FÉRAUD, *Peuples de la Sénégambie* ; Paris, 1879, chap. III ; et les travaux de FAYDHERBE, BINGER, TAUTIN et P. C. MEYER, cités plus loin.— H. GADEN, *le Poular, dialecte peulh du Fouta sénégalais* ; Paris (Leroux), 1912. — DELAFOSSE, *l. c.*, t. 1. — WESTERMANN, *Die Ful-Sprache*, 1909. — CHANTRE, 52 sujets. *Bull. Soc. Anthr.*, Lyon, 1917.

(2) MEINHOF, *l. c.* — DELAFOSSE, *Haut Sénégal-Niger* (Soudan Français), 1re série : Le pays, les peuples, les langues, etc., 3 vol., Paris (Larose), 1912.

(3) Taille 1m,75 ; ind. céph. 74,3 ; nasal 95,3 (mesures de COLLIGNON et DENIKER sur 32 sujets).

bas Sénégal et le 10e degré de latitude N. d'une part ; entre le Darfour et l'arrière-pays du Caméroun d'autre part. Un fait est à noter à propos de leur distribution géographique, c'est qu'ils n'ont encore atteint aucun point de la côte de l'Atlantique parce que les pâturages indispensables au bétail n'y existent pas. Ils sont particulièrement nombreux dans les vallées du Sénégal et du Niger, ainsi que dans le Fouta-Djalon et le Darfour. Venus du nord de l'Afrique ou même de la Syrie comme l'admet, avec de bons arguments, DELAFOSSÉ, les Peulh se sont établis dans le Fouta du VIIIe au XIe siècles et ont probablement adopté la langue des Toucouleurs qui est devenue le poular ; leurs migrations de ce pays et du Fouta vers l'est sont de date récente.

IV. *Les Nigritiens.* — Nous comprenons sous ce terme toutes les populations nègres qui ne parlent pas les dialectes bantou ; ces populations présentent ordinairement les traits classiques du nègre : taille élevée (de 1m,70 chez les Mandingues à 1m,79 chez les Sara du Chari-Logone, d'après COLLIGNON, DENIKER, RUELLE, POUTRIN, MAISTRE, etc.) ; dolichocéphalie très prononcée (ind. céph. du vivant allant de 72,1 chez les Dazari (Mossi) et les Dinkas à 76,9 chez les Achantis, d'après les mêmes auteurs) ; peau noire, cheveux crépus en toison continue, nez large et aplati (ind. nas. variant depuis 93,3 chez les Chillouk, jusqu'à 110 chez les Kparhalla, d'après RUELLE) ; front bombé sur la ligne médiane et souvent fuyant, lèvres épaisses et projetées en avant, prognathisme fréquent. Le territoire des divers peuples composant le groupe nigritien peut être limité ainsi qu'il suit : au nord, une ligne ondulée, qui va d'abord de l'embouchure du Sénégal jusqu'à la grande boucle du Niger, puis longe le 15e et le 14e parallèle N. jusqu'au lac Tchad, pour se relever ensuite vers l'Ouadi Malek, qui constitue la limite nègre dans l'est jusqu'au voisinage du Dougola sur le Nil ; au sud, la côte du golfe de Guinée jusqu'au Caméroun, puis le massif de l'Adamaoua, le 7e degré de latitude N., jusqu'aux pays occupés par les peuples du groupe Foulah-Sandé (Dar Banda) et plus à l'est jusqu'au bassin du haut Nil. Le Bahr-el-Abiad et Bahr-el-Azrek, puis une ligne allant au sud jusqu'aux lacs Rudolf et Victoria-Niansa constituent la limite est des Nigritiens, tandis qu'à l'ouest cette limite est nettement indiquée par l'océan Atlantique (1).

(1) Comme il a été dit précédemment, maints endroits dans la partie nord de ce territoire nègre sont envahis par les Éthiopiens, par les Foulah-Sandé et par les Arabo-Berbers ; d'autre part les Nègres se rencontrent par groupes isolés au N. de cette ligne.

On range aussi parmi les Nigritiens les *Toubou* (*Tebbous*) ou les *Goranes*, comme les appellent les Arabes et dont les *Tédâ* présentent la tribu la plus pure (1). Ils habitent les massifs de Borkou et celui du Tibesti ainsi que les pays environnants qui s'étendent en plein Sahara de la Tripolitaine au Tchad entre les campements des Touareg à l'ouest et le désert libyque à l'est. Certaines de leurs tribus (les *Kreda*, les *Ketcherda*) pénètrent même jusqu'au Bahr-el-Ghazal. Mais ils sont fortement imprégnés d'éléments berbers et arabes (2). D'après R. Chudeau (3) et Bouilliez, ils paraissent être très mélangés et rappelent plutôt les Fellahs d'Égypte. Un peu agriculteurs, mais surtout pillards et nomades, ils habitent des cases démontables en parallélépipède, couvertes de nattes tressées, ont des vêtements faits de cuir d'antilope ; leurs femmes n'ont pas, comme celles du Bornou, le cylindre de corail dans la narine et portent leurs cruches sur le dos et non sur la tête. L'arme principale est le couteau fixé au poignet par un bracelet comme chez les Touareg.

On peut diviser le groupe Nigritien en quatre grandes sections : *a*) les Nigritiens du Soudan oriental (anglo-égyptien) ou *Nègres Nilotiques ; b*) ceux du Soudan central (français), c'est-à-dire le groupe *Haoussa-Ouadaï* avec les Toubou déjà mentionnés ; *c*) les Nigritiens du Soudan occidental (français) et du Sénégal ; enfin, *d*) les Nigritiens littoraux ou *Nègres de Guinée*.

a. Les *Nigritiens du Soudan oriental* ou *Nègres Nilotiques* (4) parlent divers idiomes qui offrent entre eux une certaine parenté et que l'on réunit sous le nom de langues « nilotiques ». Ces populations sont des Nègres dans toute l'acception du mot, sauf les cas assez fréquents où ils sont mélangés aux Éthiopiens (principalement dans l'Est) ou aux Arabo-Berbers (principalement dans le Nord). Ainsi les *Nouba*, grands (1^{m},708) et dolichocéphales (ind. céph., 76,1) (V. p. 533), et les *Foundjé* du Fazogl se rattachent par

(1) Bouilliez, ...*les populations Goranes ; L'Anthropologie*, 1913, p. 399. — Cap. Martin, *Notes sur les Toubous*. Comité Afrique f^{se}, 1910.

(2) Nachtigal, *Sahara et Soudan*, t. I (le seul traduit en français). Paris, 1881, p. 245.

(3) *Bul. Soc. Anthr.*, Paris, 1907, p. 145.

(4) Waterston, *Physic. caract. of Nilot-negros ;* 3^{d} report of the Wellcome research Lab. Khartoum (mesures de Pirrie), Londres, 1908 ; Analyse in : *L'Anthropol.* 1909, p. III. — Trecker et S. S. Myers, *Journ. Anthr. Inst.*, 1910, p. 141. — Czekanowski, *Forschungen in Nil-Kongo Zwischengebiet*, t. 3, Berlin, 1912 (forme le t. 7 de : *Wissenschaftliche Ergebn. der D. Zentral-Afrika-Exped. unter... Adolph Frierdichs... zu Mecklenburg*).

plusieurs traits de leur figure aux Éthiopiens. Les Nègres du Dar-Four (les *Fours* ou *Fouravi* et les *Dadjo*), d'une taille élevée (1m,705), très dolichocéphales (ind. céph. 74,5) et très noirs (Nachtigal), sont beaucoup plus purs ; ils parlent un idiome négre-nilotique. Dans l'ouest du pays, ils sont mélangés avec les Foulbé, et des tribus arabes les entourent de tous les côtés. La race dominante descend des Arabes purs qui s'établirent d'abord en Tunisie, et ne firent la conquête du Dar-Four qu'au XIXe siècle (1). Les nègres du Dar-fertit leur ressemblent, mais sont moins grands et moins dolichocéphales.

Au sud-est du Dar-Four, séparés de ce pays par les campements des *Bahr-el-Houer* ou *Baggara*, Nilotes arabisés, vivent d'autres Nilotiques d'un type nègre bien accusé. Ce sont d'abord les *Nouers* de la rive droite et les *Chillouk* (corruption d'*Ocollo*, véritable nom indigène de ce peuple), *Achcli*, dont les Djour ne sont qu'une tribu (un million et quart environ) de la rive gauche du Bahr-el-Ghazal depuis Mechra-er-Reg jusqu'à Fachoda (2) ; puis les *Dinka*, *Denka* ou *Djangha* (environ un million) du bas pays arrosé par les affluents de droite du Bahr-el-Ghazal, et par le Bahr-el-Djebel ou haut Nil. Toutes ces peuplades sont pasteurs et parfois pêcheurs ou agriculteurs. Ils se distinguent par leur haute taille et leur dolichocéphalie (3).

Les hautes vallées des affluents de droite du Bahr-el-Ghazal sont occupées par les Nègres *Bongo*, divisés en plusieurs tribus : *Morou*, *Mittou*, *Bongo* (que l'on dit être stéatopyges), etc.... Probablement mélangés aux Éthiopiens, ils sont moins grands (1m,70) que les Dinka, Chillouk, etc..., et ont la peau presque rouge, de la couleur du sol de leur pays, imprégné de minerai de fer. Ce sont des forgerons accomplis et de bons agriculteurs (4). Plus au sud, vivent les *Kaliko*, les *Loggo*, les *Lugware*, les *Lendou* (à l'ouest du lac Albert) et les *Madi* (sur le Bahr-el-Djebel, à 100 kilomètres environ de sa sortie du lac Albert) ; une colonie de ces derniers, parlant aujourd'hui le sandé, habite sur la rive droite de l'Ouélé, en face de Abarambo. Entre les Bongo à l'ouest, les Dinka au nord et les peuplades niloto-éthiopiennes comme les *Latouka* à l'est, se

(1) Nachtigal, *Sahara und Sudan* ; Berlin-Leipz., 1879-89, 3 vol.
(2) Hofmeyer W., *Zur Geschichte... des Schillukneger* ; *Anthropos*, 1910, p. 328. — Chantre (*Rech. Anthr. en Egypte*) a étudié 18 Chillouk.
(3) Mochi, *Anthrop. dei Deuka*, *Archivio p. l'Antr.*, 1905, n° 1.
(4) Mochi, *Osservas, antr. s. Bongo* ; *Bollet. Soc. Africana d'Italia*, Napoli, 1905.

sont établis, dans le pays traversé par le Bahr-el-Djebel, les Nègres Nilotiques du groupe *Bari* et comprenant, outre les *Bari* qui parlent une langue khamitique et sont très grands (1^m,77), les *Koukou*, les *Kakwa* et les *Fadioulou*. Plus au sud, vers le lac Albert, passé le territoire des Madi (Voy. plus haut), on rencontre les Nilotes du groupe *A-Chali* (Czekanowski), les *Choueli ou A-Chouli* (dont l'idiome se rattache à celui des Chilouks) et leurs congénères, les *Iouri*, *A-Lourou* ou *A-Louo* (sur les rives nord du lac Albert), qui sont, comme les Dinka et les Chillouk, de vrais représentants de la race nègre. Très hauts, élancés, ils ressemblent, avec leurs longues jambes, aux échassiers des marais dont ils habitent les abords ; pour la plupart, ils ont la tête allongée et comprimée, le front fuyant, la peau noire, les lèvres lippues, la face prognathe des Nègres, tels qu'on les représentait jadis en général, de convention. Ils sont agriculteurs et éleveurs sédentaires (1).

b. Les *Nigritiens du Soudan central* offrent à peu près le même type que les Nilotes. Ce sont, par exemple, les *Nègres* du Ouadaï (les *Tama*, les *Massalit*) et les *Baghirmi* ou *Barmaghé* de l'Afrique équatoriale française avec leurs congénères, les *Kotoko* de Cameroun, les *Borlawa* et les *Ngassar* de la Nigerie restés pour la plupart indemnes de mélanges soit avec les Foulbé, soit avec les Arabes. On ne peut en dire autant des nomades Toubou ou Teda du Tibesti, (p. 544), ni de leurs voisins, les *Kanembou*, dont les *Boulalas*, de la lagune de Fitri (lac Tchad) forment une tribu (Convy), au nord du lac Tchad et les *Kanouri* du Bornou (Nigérie) apparentés aux *Baghirmi* et du nord de l'Adamaoua, qui ressemblent beaucoup aux Teda, mais sont cultivateurs (2). Les *Sokoro*, qui habitent les montagnes, à l'est du bas-Chari, sont des nègres de taille élevée (1^m,705 d'après Convy) ; enfin, il faut y joindre les tribus qui habitent les îles du lac Tchad, les *Boudouma*, misérables nomades

(1) Schweinfurth, *l. c.*, t. I, chap. VII et XCIV. — Stuhlmann, *l. c.*, ch. XXII. — Frobenius, *Die Heiden-Neger* ; Berlin, 1893. — E. de Martonne, *Annales de géogr.* ; Paris, 1896, p. 506, et 1897, p. 51.

(2) Parmi les tribus du Kanem parlant kanouri, il faut noter à part les *Danoa* ou *Haddad* (6.000 environ), vivant au nord-est du lac Tchad, dans le village de Ngouri ; ils se prétendent être parents des *Mangas* de Borgou ou Borkou et ils ont en effet plusieurs points de ressemblance avec eux (armes, habitations). Au contraire des autres populations du Kanem, ils se servent de flèches empoisonnées dans le jus d'une euphorbiacée (*Calotropis procera*), et les décochent du haut des arbres (Nachtigal, *l. c.*, t. I, p. 416 de la trad. fr.). — Pour le type physique des Baghirmi et autres, voy. A. Talbot, *J. R. Anthr. Inst.*, 1916, p. 173. — Chantre a examiné 89 Kanouri du Bornou (*Rech. Anthr. en Egypte, loc. cit.*) et mesuré 15 Ouadiens (*Rech. Anthr. en Berbérie, loc. cit.*).

qui suivent leurs troupeaux de bœufs en se servant, comme de bateau flotteur du tronc d'un arbre léger (*Herminiera elaphroxylon*), ou dans leurs pirogues en paille tressée (1). La grande nation des *Haoussa*, domine dans la région située entre la Bénoué, le Bornou, le cours moyen du Niger et le Sahara (Sokoto, etc.) ; elle s'étend même plus loin, jusque dans l'Adamaoua. Sa langue, qui paraît avoir été primitivement une langue bantou est fortement influencée par les emprunts faits à l'Arabe et aux langues khamitiques et nègres des populations environnantes ; MEINHOF la considère comme appartenant à la famille khamitique. C'est (2) l'idiome de commerce dans les partie du pays limité par la boucle du Niger ; elle est répandue aussi dans le Bornou et l'Adamaoua à l'est, dans le pays des Mossi et Kong à l'ouest. En moyenne, les *Haoussa* sont de taille assez élevée ($1^{m},68$) et dolichocéphales (ind. céph. 76,4) mais il y a parmi eux une grande variété de types (3). En effet, la nation Haoussa comprend un grand nombre de peuplades et tribus, plus ou moins croisées d'Arabe et de Foulbé, parmi lesquelles il faut classer aussi probablement les *Sara* et leurs proches parents les *Toumok*, entre le Chari et le Logone. Les Sara se distinguent par leur grande taille ($1^{m},793$ en moyenne d'après MAISTRE et POUTRIN), par leur teint très foncé, en même temps que par leur tête arrondie (ind. céph. moy. sur le vivant : 82,5) (4). Ils sont en tête des populations du monde entier, au point de vue de la stature. Cependant, certaines tribus Sara des environs de Laï et de Lore ainsi que les *Bana* et les *Massa* ou *Mosgou* dont les cases sont les plus belles de toutes les constructions nègres, n'ont qu'$1^{m},76$ de taille et un ind. céph. de 79,7 ou 77,2 (5).

(1) NACHTIGALL, *l. c.* — GENTIL, *La chute de l'Empire de Rabat*. Paris, — CONVY, *l. c.*

(2) A. SEIDEL, *Die Haoussasprache. La langue Haoussa. The haoussa Language*, Heidelberg, 1907 (Grammaire et dictionnaire). — DELAFOSSE, *Manuel de la langue Haoussa*, Paris, 1900. — LANDEROIN et TILHO, *Grammaire et Contes haoussa*. Paris, 1910 ; du même, *dictionnaire*, 1910. — MEINHOF, *l. c.*

(3) TREMEARNE, *J. Anthr. Inst.*, 1911, p. 162. — CARBOU, *La région du Tchad et du Ouadaï*, Paris. Leroux, 1912. — GAILLARD et POUTRIN, *Etude anthrop. des popul. du Tchad et du Kanem. Doc. scient. miss. Tilbo*. Paris. Larose, 1914.

(4) NACHTIGAL, *l. c.*— BARTH, *Reisen... in Nord und Centr. Afr.*, Gotha, 1857-58, 5 vol. — MONTEIL, *De Saint-Louis à Tripoli*, Paris, 1895.— MAISTRE, *l. c.*— STAUDINGER, *Im Herzen der Haussaländer*, Berlin, 1889, 2 vol. — BERTHOLON et CHANTRE ont étudié des Haoussas de Kano et de Sokoto (*Rech. Anthr. en Berbérie, loc. cit.*). — CONVY, *l. c.* (*Anthr.*, 1907).

(5). M. DELAFOSSE, *Essai sur le peuple et la langue sara*, Paris, 1898. — POUTRIN, *Bul. Mém. Soc. Anthrop.* Paris, 1910, p. 39. — G. H. HAZEN, *Die Bana*, *Baessler Archiv.* t. 2, 1911, p. 77. — CONVY, *l. c.* (*Anthrop.*, 1907) et TALBOT, *l. c.*, 137 pour les Baña et leurs similaires les Wadama. Ce dernier auteur a mesuré par contre 9 Kumbara, qui habitent à 300 km. du moyen-Logone, mais sur le territoire des Sara et leur a trouvé une taille moyenne gigantesque de 1.825 mm. et un indice céph. très élevé : 85,2.

c. Les *Nigritiens du Soudan occidental et du Sénégal.* — Ce groupe comprend, en allant de l'est à l'ouest : 1° diverses *peuplades mixtes*, habitant à l'est du Niger moyen et dans le bassin supérieur des trois Volta ; 2° les peuples *Mandé* ou *Mandingues ;* 3° les *Toucouleurs* et 4° les *Ouolof*.

1° Les peuplades qui vivent entre les Haoussas à l'est et les Mandingues à l'ouest, sont encore peu connues et semblent être très mélangées. Tout au nord, dans la vallée de la boucle du Niger, en aval de Mopti et jusque dans la Nigéria, on trouve les *Songhaï* ou *Sonraï*, qui parlent une langue spéciale, facile à apprendre, simple et pauvre à la fois ; ils sont mêlés, dans le nord aux « Maures » *Rouma*, émigrés du Maroc, dans le sud aux Foulbé et aux Touaregs Oulmidden.

Au sud de leur territoire vivent, au nombre de 3 millions environ, les peuples que l'on peut désigner, avec Delafosse, sous le nom de *Voltaïques*, car ils occupent surtout le bassin des trois Volta (la noire et la blanche, avec son affluent la Volta rouge). Ce sont d'abord les *Tombo* ou *Habés* (1), reste supposé des aborigènes du pays, de Bandingoro et des régions montagneuses de la boucle du Niger, comme les *Sorkos* (Songhaï) ou *Bozos* (parlant Mandé), des îles de cette même boucle (Desplagnes). Viennent ensuite les *Mossi* (2), dont l'habitat se trouve plus au sud-est. Ils parlent également un dialecte de ce groupe. Anciennement grands guerriers ils ont soumis plusieurs peuplades et sont aujourd'hui de paisibles agriculteurs. Ils s'appellent eux-mêmes *Mô-se* (singulier *Mô-rha*), et comprennent outre les *Mossi proprement dits* plusieurs autres tribus (*Nankana*, *Dagari*, etc.). Une partie des Mossi a adopté, avec la religion musulmane le costume et les armes touaregs, en particulier le sabre à garde en forme de croix. La plupart sont restés animistes. L'état Mossi était constitué par une série de fiefs féodaux soumis à un chef unique le Moro-Naba, qui demeurait à Ouagadougou,

(1) Le mot *Habé* (au singulier *Kaddo*) est un mot peulh qui s'applique à toutes les populations nègres en général. Les Tombo, décrits par Desplagnes sous le nom de *Habbés*, sont grands, noirs et orthognates ; ils construisent des maisons en pisé à plusieurs étages, semblables à celles qu'on a retrouvées dans les ruines des cités néolithiques de la boucle et plus au sud. Ils ont des chefs et vivent sous un régime théocratique électif. Les chefs temporels et spirituels des villages, nommés « Hogons » élisent le grand-chef (« Har-Hogon ») qui vit isolé, près de l' « autel de la patrie », où sont conservés les « gri-gri » échangés entre telle famille et son dieu protecteur, dépendant d'un être supérieur, assez vague, appelé « Amba ». A côté du grand Hogon, existe un sorcier, plus ou moins hystérique, « Lagyam », qui est chargé d'éloigner les mauvais esprits. — E. Joucla, *Bibliographie de l'Afrique occidentale*, Paris. Sansot, 1912.

(2) Pour l'anthropométrie des Mossi, V. Chantre, *Bull. Soc. Anthr.*, Lyon, 1917.

entouré d'une cour comprenant 17 dignitaires, des « pages », dont le rôle était assez équivoque, et de nombreuses femmes, surveillées par des eunuques. Le peuple est polygame et exogame ; la parenté est reconnue en ligne masculine. A noter, chez les Mossi, un instrument de musique indonésien, semblable à la Valiha. Ils croient en un seul Dieu (emprunt musulman ?), et à l'incarnation des esprits des défunts (Kinkirisé) dans les enfants nouveau-nés, etc. (1).

Au nord du Ouagadougou, les Mossi sont mélangés aux Foulbé, et parlent leur langue, tandis qu'au sud de cette ville, ils sont plus purs, et comprennent aussi l'idiome haoussa. A l'est des Mossi, et jusqu'au Niger, vivent les *Gourmantché* ou *Bimba* et les *Yarsé* qui parlent encore la langue mossi, tandis que le pays situé entre les hautes vallées de la Volta noire et de la Volta blanche, est occupé par un ensemble de peuplades que nous appelons les *Gourounsi* ce qui veut dire en mossi « les circoncis ». Ces agriculteurs formaient jadis des états indépendants, mais qui, aujourd'hui, sont soumis à la France et à l'Angleterre (arrière-pays de la Côte de l'Or). C'est un groupe assez hétérogène, de taille assez élevée ($1^m,69$) et presque sous-dolichocéphale (ind. céph. 75,3), brune de peau, et offrant d'autres caractères négroïdes (Ruelle).

Il comprend les peuplades suivantes : *Nioniossé*, *Nounouma*, *Sissala* et *Boussansé*. Plus au sud dans le haut bassin du Comoé, vivent les *Kparhalla* ou *Pakhalla*, dont la langue spéciale (toujours de la famille Voltaïque) appelée *Ngoula* ou *Koulango*, est probablement celle des autochtones du pays que cette population, venue de l'est (de l'arrière-pays, du Togo actuel), avaient subjugué. Ils offrent, d'ailleurs une diversité de caractères qui les fait ressembler aux *Senoufo* ou *Siéna* (2) de Djemmini, qui parlent cependant une autre langue (faussement appelée *Baroubara*), et aux nègres *Krou* (Voy. plus bas) ; ils sont brun foncé, rougeâtre, grands ($1^m,71$) sous-dolichocéphales, le nez très large, très poilus. Les *Dians* (ou *Dianoun* ?), qui vivent plus au sud, semblent leur être apparentés tout en étant plus dolichocéphales (3). Il faut probablement joindre à ce groupe les peuples de l'arrière-pays de la Côte de l'Or

(1) Ruelle, Notes... popul. Noires... 2e territ. milit., *L'Anthrop.*, 1901, p. 675. L. Tauxier, *Le Noir du Soudan* (Mossi et Gourounsi), Paris (Larose), 1912.
(2) Delafosse, Le peuple *siena* ou *senoufo*. *Rev. études ethnogr. et sociol.*, 1908, n° 1 à 15.
(3) Maclaud, Les Pakhallas, *L'Anthr.*, 1907, p. 18 ; — Ruelle, *l. c.*

(anglais) et du Togo ex-allemand, les *Dagomba*, les *Mampoursi* et leurs congénères les *Gondja ;* ces derniers, dont le centre est à Salaga, ont échangé leur idiome primitif contre le « guang », qui paraît



Fig. 291. — Mamadou Keita Malinké de Kita (Soudan Français). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

être un dialecte de la langue achanti (Binger). D'ailleurs, dans les relations commerciales ils se servent aussi des langues haoussa et parfois mandé et foulah, tout comme les Dagomba et les Gourounsi. Les *Bariba*, indigènes du *Borgou*, arrière pays du Dahomey, qui parlent une langue spéciale du groupe voltaïque, se rapprochent des peuplades que nous venons d'énumérer. Par contre, d'autres peuplades vivant à l'ouest des Gourounsi, comme les tribus des *Lobi* et les *Bobo* (à l'est de Senoufs), semblent appartenir à un groupe spécial plus primitif que les précédents, mais parlant toujours des langues voltaïques (1).

(1) Les Lobi sont très grands (1 m,75), dolichocéphales (74,5). Leur peau est d'une coloration brun foncé rougeâtre, leurs cheveux moins crêpus que ceux des autres nègres. Ils sont chasseurs et pêcheurs, s'occupent également un peu d'agriculture (avec des

2° Les peuples *Mandé*, *Mandingues* (1) ou mieux *Mandé-nké* (le mot *nké* voulant dire « peuple » en langue *mandé*) forment un groupe compact dont le territoire s'étend du Sénégal et du haut Niger, jusqu'au voisinage de la côte ouest de l'Afrique, comprise



Fig. 292. — Filles bambara à Diarto (Soudan Français). (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

entre les embouchures de la Gambie et de la Cavally. Le domaine de la *langue* mandé s'étend beaucoup plus loin à l'est que le territoire des *peuples* mandé-nké proprement dits : il atteint Tombouctou, les pays de Mossi et de Gourma (près Say), où le mandé fait con-

houes) et pratiquent la polygamie endogamique. L'enfant appartient à l'oncle maternel. Ils vont nus, la peau enduite d'une couleur rouge, la même qui est employée pour peindre les morts. Ils ont le fourreau pénial. Les ornements des femmes se composent de deux bouquets de feuillages fixés à la ceinture, en avant et en arrière Guerriers farouches, ils se servent moins de fusils que de flèches empoisonnées. Les femmes se perforent les 2 lèvres pour y introduire des morceaux de quartz ou de bois ayant jusqu'à 2 cm. de diamètre. On excise le clitoris aux fillettes. D'après CHARLES (*Sociol.*, 1910, *Ethnogr. Revue*), les Lobi seraient la Population la plus primitive de l'Afrique. Ils n'ont pas de chefs ; l'individualisme est poussé à outrance ainsi que la propriété privée à laquelle on tient autant qu'à la liberté. Les *Birifou* qui habitent à l'est des Lobi ne sont qu'une tribu *Mossi*. Les femmes ne se perforent que la lèvre inférieure (RUELLE, *l. c.*). Ils ont le culte phallique (« Dofini », ou dieu générateur) à côté du culte des ancêtres et des esprits ; P. GUEBHARD, *Religion... coutumes des Bobo*, *Rev. d'ethnogr. et de sociol.*, Paris, 1911, p. 125 avec planche.

(1) BÉRENGER-FÉRAUD, *l. c.*, ch. V, et *Rev. Anthr.*, 1874, p. 444 — BINGER, *l. c.* — DELAFOSSE, *Manuel pratique de la langue mandé*, Paris, 1901 ; Introduction et la 1re partie du « *Haut Sénégal-Niger* », t. 1 à 3. Le Pays, Les Peuples, Les Langues, Paris, Larose, 1912, avec cartes et pl. — AVELOT, *L'Afrique occidentale au temps des Antonins* ; *Bul. Geogr. hist. descrip.*, 1908, p. 30 du tirage à part (en note). — GIRARD, *Notes sur qq. Soudanais occident. L'Anthropol.*, 1902, p. 41, etc... — DENIKER et LALOY, *l. c.*— COLLIGNON et DENIKER, notes manuscrites.— Quelques Mandingues et Bambara ont été examinés par CHANTRE (*Bull. Soc. Anthr.* Lyon, 1917).

currence à l'idiome des Foulbé, et empiète même sur le domaine des Dagomba et des Gondja (au nord de Salaga). On peut diviser les peuples parlant mandé en trois grands groupes, appelés, par DELAFOSSE, d'après le terme qu'ils emploient dans leur langue pour désigner le nombre dix : *tamon*, *tan* et *fon*.

Les *Mandé septentrionaux*, parlant les dialectes *tamon*, comprennent : les *Bozo* (v. p. 548, 554), les *Sonin-ké* ou *Sarakolé* (1) (près de 250.000 en 1910), massés surtout dans le Sahel au sud du Sahara, et les *Karopo* (11.000) qui vivent par colonies éparses dans le Sahel et un peu plus au sud.

Le groupe des *Mandé du centre*, parlant les idiomes *tan* se compose : 1° des *Dioula* (228.000 en 1910) cantonnés dans la partie sud-ouest de la grande boucle du Niger, à l'est de la rivière Bagbé, et parmi lesquels habitent pas mal de Sonin-ké, ayant adopté leur langue ; 2° des peuples parlant les différents dialectes *mandingues*. Ce sont d'abord : les *Banmana*, plus connus sous le nom de *Bambara* (2), terme qui s'applique d'ailleurs à tous les non-musulmans du Soudan occidental. Au nombre de 540.000 environ, ils occupent en masse compacte les deux rives du Niger, dans les cercles de Bamako, Segon et Bougouni, et par groupes épars dans toute l'étendue de l'Afrique occidentale française, surtout dans le Sahel. A côté d'eux, les *Kasson-ké*, du cercle de Kayes paraissent comme une petite peuplade (11.200) ; tandis que les *Mandin-ké* (Mandingues) ou *Malin-ké* constituent le groupe ethnique le plus important de tous les Mandé. On estime leur nombre à 700.000 au moins, établis sur le territoire allant du Sénégal (cercles de Bambouk et de Gangaran) jusqu'au Niger, au sud du chemin de fer de Kayes au Niger ; ce territoire se prolonge à l'est du Niger, au sud du pays Banmana, jusque dans les parties nord de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, du Liberia et de Sierra-Leone. A ce même groupe on rattache au point de vue linguistique les *Ligbi* dans le pays de Bondoukou (Côte d'Ivoire) et les *Veï* (Voy. p. 558).

Le groupe de *Mandé méridionaux* parlant les dialectes *fou* se compose : 1° des *Diallon-ké*, habitant les districts de Satadougou et de Kita (Soudan français), ainsi que la Guinée où ceux d'entre eux qui occupent la côte portent le nom de *Soussou*, et 2° de plusieurs

(1) FAIDHERBE, *Les Sarakolés ; Rev. de linguistique*, 1881, p. 80. Les Sarakolé comprennent plusieurs groupes spéciaux : Markan-ké, Ouangarbé (Musulmans), etc.
(2) HENRY (Abbé), *L'âme d'un peuple africain : les Bambara*, Munster-Wien (*Edition de l'Anthropos*), 1910 (Cf. M. DELAFOSSE, *Rev. ethnogr. sociol.*, 1911, p. 10).

peuples dont la parenté ethnique et linguistique avec les Mandé n'est pas encore définitivement élucidée. Tel le groupe ethnique *Lo* comprenant plusieurs tribus de la Côte d'Ivoire (*Mone*, *Gbin*, etc.)



Fig. 293. — Bonna M'Bané, Mandingue Sossé, taille 1 m. 74, i. c. 74,7, i. nas. 102. (*Phot. Collignon.*)

tels aussi les *Toma* qui habitent le long de la frontière entre la Guinée française et le Liberia, ainsi que dans l'intérieur de ce pays où ils sont connus sous le nom de *Bouzi* (1) ; puis leurs voisins, à l'est, les *Guerzé* de la Guinée ; une des tribus de ces derniers les *Dan*, habitant le district Danené-Man (Côte d'Ivoire) est connue sous le nom, probablement mérité, de *Dioula anthropophages*. On rattache aussi avec doute, aux Mandé, deux peuplades de la partie est du Haut-Sénégal-Niger, qui, en raison de leur habitat ont été réunis par DELAFOSSE en un groupe spécial de Mandé *orientaux*. Ce sont les *Sia* de Bobo-Dioulasso ; et les *Samo* du Yatenga (à l'est de la rivière Bans), avec leurs congénères des *Samorho* dont le territoire s'étend à l'est de la rivière Bagbé, entre Likasso et Bobo (2).

(1) BOUET, *Les Tomas ; Public. comité Afrique franç.*, Paris, 1912. — H. NEEL, *Note sur deux peuplades... Les Kissi et les Toma ; L'Anthropologie*, 1913, p. 445, av. *fig.* Les *Kissi*, qui habitent à l'ouest des Toma, parlent une langue qui, suivant Delafosse se rapprocherait des idiomes bantou. C'est une peuplade aimant l'art plastique ; des statuettes sculptées en pierre (monuments funéraires ?) par ce peuple, sont là pour l'attester ; toutefois on peut y soupçonner l'influence d'un art étranger (Voy. NEEL, *Statuettes en pierre... de l'Afrique occidentale ; L'Anthropologie*, 1913, p. 419, av. *pl.* et *fig.*

(2) DELAFOSSE, *l. c.*, et *Esquisse... des langues de l'Afrique*, Paris (Masson), 1914.

Au physique, les Mandés représentent la race Nigritienne, avec, souvent un mélange plus ou moins fort de sang éthiopien ou berbère. D'après plusieurs observateurs (1), ils sont en général d'une taille élevée, et très dolichocéphales ; leur peau est foncée et les cheveux crépus ou, plus rarement, frisés. Les Malin-ké, qui paraissent avoir le mieux conservé le type primitif, sont plus grands (1.717 mm.) que les Sonin-ké (1.695 mm.) et les Bambara (1.707 mm.) ; d'autre part, ils sont ultra-dolichocéphales (ind. céph. 72,9 sur le vivant), tandis que les Sonin-ké sont des hyper-dolichocéphales (ind. céph. 74,6) et les Bambara se rapprochent de la vraie dolichocéphalie (75,3). La peau est couleur chocolat chez les Malin-ké, tandis que les Sonin-ké ont la peau marron, avec un reflet rougeâtre, ce qui indiquerait un mélange avec la race éthiopienne.

Les *Mandé* sont des aborigènes du Haut-Sénégal-Niger. Leur patrie primitive était probablement la région montagneuse appelée jadis *Mali* ou *Mandé* et qui se trouve à l'ouest de Bamako et de l'endroit où le Niger coupe la frontière nord de la Guinée française. C'est de cette région, considérée aussi comme le berceau du groupe central des Mandé, que plusieurs fractions de ce peuple se dirigèrent au nord-est, dans le pays de Diara (à l'ouest du Macina, là où le Niger se divise en plusieurs bras) qui devint le berceau des Mandés septentrionaux ; d'autres fractions se portèrent au sud-est, dans le pays de Toron (nord de la colonie de la Côte d'Ivoire) qui devint le berceau des Mandés méridionaux. D'autre part, plusieurs tribus se dirigèrent vers l'ouest et s'établirent au Sénégal.

Certaines peuplades, comme les *Bozo* (p. 548) ou les *Somono*, isolés du reste des Mandé, dans leurs régions marécageuses s'adonnent surtout à la pêche, et sont très primitifs. Mais la majorité des *Mandés*, agriculteurs et pasteurs, plus ou moins mélangés avec les *Peulh*, les *Maures*, les *Berbers*, se sont de bonne heure constitués en états assez importants. Les écrivains arabes attribuent aux *Sonin-ké* la fondation, vers l'an 200 av. J.-C., du royaume de Ghanat, devenu très puissant, puis démoli, comme on le sait, en 1076, par les Almnavides. Les mêmes *Sonin-ké* ont fondé en 750 un royaume dans le pays de Ouagadou. Enfin les *Malin-ké* se sont organisé, en 1213, en un état appelé *Mali*, dans le pays d'Onangara,

(1) Voy. le tableau, d'après les mesures de Girard, *L'Anthropologie*, 1902, p. 50 ; de Ruelle, *Ibid.*, 1904 ; Collomb, *Soc. anthr. de Lyon*, 1885 ; Collignon et Deniker, *l. c.*, Deniker et Laloy, *l. c.*, etc.

renommé par ses gisements aurifères. Bientôt ils étendirent leur domaine dans les pays voisins et en 1325, l'empereur Kankan-Moussa fit la conquête du royaume de Gao sur le Niger, où dominaient alors les Songraï et conduisit ses armées jusqu'aux confins de l'Algérie actuelle. Ses successeurs entrèrent en relations avec les sultans du Maroc et avec les Portugais. Aucun autre état de l'Afrique occidentale n'avait atteint un tel degré de gloire et de puissance. Certains peuples Mandé rasent leurs cheveux ; d'autres les arrangent en une multitude de tresses. Le tatouage n'est pratiqué que par les tribus mélangées avec d'autres populations, mais la circoncision est répandue même parmi les non-musulmans. Le groupe central de *Mandé*, formé d'agriculteurs et encore peu entamé par l'Islam a conservé maints usages anciens. Les *Malin-ké*, chasseurs habiles se distinguent par leur humeur guerrière. Les *Bammana* et les *Kagoro* sont très travailleurs et passent pour être très têtus ; par contre, les *Kasson-ké* sont très malléables, mais paresseux. Dans le groupe nord, l'islam a contribué à changer beaucoup les mœurs. Les *Mandé* du sud, presque tous animistes, offrent une grande diversité dans leurs mœurs et coutumes et ressemblent parfois, comme genre de vie, à leurs voisins, les Nègres guinéens, etc. Les *Mandé* n'ont pas de grandes capacités commerciales mais se distinguent dans plusieurs arts industriels.

Les langues mandé forment, avec celles des groupes Songhaï, tchadien et nilotique, la section des langues africaines agglutinantes procédant par suffixes et plus rarement par préfixes, mais ayant perdu complètement la notion des classes de noms. Les racines des mots sont souvent bisyllabiques (surtout chez les *Mandé* du Nord), formées qu'elles sont de la racine proprement dite et d'une syllabe qui indiquait primitivement la classe du nom (Delafosse).

3° Les *Toucouleurs* ou mieux *Tekrour* ou *Fouta-nké*, *Toro-nké*, qui parlent le dialecte Poular le plus pur et s'appellent eux-mêmes *Halpoularen* (c'est-à-dire « qui parlent Poular ») (1), sont peut-être des Foulbé métissés avec les Ouolofs (Voy. plus bas). Ils habitent la rive gauche du Sénégal, depuis Dagana jusqu'à Médine. On les trouve aussi dans le pays de Ségou-Sikoro et dans le bassin du

(1) M. Delafosse (*l. c.*, t. I, *Linguistique*) pense même que les Peulh actuels parlèrent jadis une autre langue et ont emprunté le Poular aux Toucouleurs au moment de leur installation sur le Sénégal et au Fouta.

Haut-Niger, au milieu des Soninké et des Foulbé pasteurs, auxquelles sont soumises ces populations agricoles. Les Toucouleurs sont grands (1m,73) et très dolichocéphales (i. c. viv. 73,8 d'après COLLIGNON, LALOY, DENIKER et GIRARD).

4° Les *Ouolofs*, *Yolofs* ou *Djolof* du bas Sénégal (pays de Cayor, etc.), avec leurs congénères les *Lebou* ou Ouolof de Dakar et les *Sérerés* de la Basse Gambie (pays du Baoule et de Saloum), sont peut-être les plus noirs de tous les Nègres ; ils se distinguent aussi par leur haute taille (1m,73 d'après COLLIGNON, DENIKER et VERNEAU) et par leur dolichocéphalie modérée (i. c. viv. 75,5) (1). La langue des Oulofs, qui diffère de toutes les autres langues nègres et se distingue par ses formes très nettes d'agglutination à l'aide de suffixes, est très répandue au Sénégal et dans la Guinée. Ils sont aussi bons commerçants qu'agriculteurs. La langue des Sérères contient beaucoup de racines communes avec celles des idiomes Poular (2).

d. Les *Nigritiens littoraux* ou *Guinéens* occupent toute la côte de la Guinée, depuis l'embouchure de la Gambie jusqu'au Cameroun et offrent une assez grande uniformité de type physique. Moins grands, en général, que les Sénégalais et les Soudanais occidentaux, ils ont aussi la tête moins allongée, le système pileux plus développé et le teint un peu plus clair. Malgré cette uniformité, ils se partag nt en plusieurs tribus que l'on peut grouper d'après leurs affinités linguistiques en six grandes sections.

1. Les populations côtières (3) qui habitent entre l'embouchure de la Gambie et Monrovia, et divisées en une foule de tribus. Voici les principales, en allant du nord au sud. D'abord les *Diola* (4),

(1) Voy. pour détails les tableaux à la fin du volume.

(2) Voy. pour les détails sur les Ouolofs, les Toucouleurs, etc. : PINET LAPRADE, *Notice sur les Serer ; Rev. marit et colon.*, 1865, p. 479 et 709 ; BÉRENGER-FERAUD, *l. c.*, ch. Ier, et *Rev. anthr.*, 1875 ; TAUTIN, *Etudes... ethnol. peuples... Sénégal*, *Rev. ethnogr.*, 1885 ; DENIKER et LALOY, *l. c.*, p. 259 ; COLLIGNON et DENIKER, *Notes manuscr. inéd.* ; VERNEAU, *Serer, Leybou, Ouolofs ; L'Anthropol.*, 1895, p. 510 ; BOILAT, *Grammaire et dictionnaire Ouolof*, Paris, 1850-62 ; FAYDHERBE, *Vocabulaire Ouolof*, Paris, 1860-64 ; MACLAUD, *Distribution des races sur la côte occidentale d'Afrique ; Bull. Geogr. hist. et descr.*, 1906.

(3) Voy. p. les détails, C. MADROLLE, *En Guinée ;* Paris, 1895 ; G. PAROISSE, *Peuplades autochtones de la Guinée française ; L'Anthropol.*, 1896, p. 429 ; et surtout, MACLAUD, *Distrib. géogr. des races sur la côte occidentale d'Afrique ; Bul. geogr. hist. descr.*, 1906, p. 82, av. *carte*.

(4) MACLAUD, *les Diola de la Casamance ; L'Anthropol.*, 1907, p. 69. — Il ne faut pas confondre ces *Diola* avec les *Gouro-Dioula*, anthropophages du Haut-Cavilly, ni avec les *Dioula*, des environs de Kong et du Haut-Niger, une des premières tribus Mandé-nké,

dans les marais découverts de la côte entre Casamance et Gambie, très braves et courageux au travail, restés fétichistes. Ils sont assez grands et légèrement dolichocéphales ($1^m,69$; i. c. 74,9, d'après les 25 sujets mesurés par MACLAUD, COLLIGNON et DENIKER). Leur tribu principale, celle des *Feloupes*, a imposé son idiome à toutes les autres. Au sud-est des Diola, dans les terres, vivent les *Balantes*, belliqueux, turbulents et fourbes, et les *Bagnons* ou *Bagnounk*, relevés momentanément par les Colons portugais et les Missionnaires, mais retombés en barbarie, par manque d'initiative, après la chute de l'influence européenne (1). Au sud des Diola, sur la côte, on trouve les *Papel*, dont une tribu, les *Mandjaks*, de l'estuaire du Rio Geba, a le mieux assimilé les enseignements de ses maîtres les Portugais. Les *Boudjagos* des îles Bissago, situées en face de l'estuaire du rio Geba sont assez sauvages. Ils sont mal connus. Jadis, guerriers farouches, employant des flèches empoisonnées et se peignant le corps avec de l'ocre rouge, ils sont devenus aujourd'hui sous la domination portugaise des commerçants assez paisibles. La femme est très libre, et la prostitution, au sû du mari, y est admise. On dit que le matriarcat régit, chez les *Bongos*, généralement polygames, les questions de parenté et de succession. Viennent ensuite les *Biafares* et les *Nalous*, refoulés par les Foulbés et les Mandingues dans la région vaseuse de la côte, et en voie de disparition ; les *Landouman*, fétichistes du rio Nunez et les *Baga*, du delta du Componi, pêcheurs à moitié sauvages, fétichistes comme les deux précédents, mais beaucoup plus clairs de peau et d'humeur plus pacifique (2). Ces deux peuplades ont été soumises à l'influence des *Soussous* ou *Sossé*, chassés du Fouta-Djalon par les Foulbés, et repoussés jusqu'à la côte. Tout en se rapprochant par leur aspect physique (taille $1^m,69$, i. c. 76,4) des populations côtières, ils parlent un dialecte du Mandé-tan (Voy. plus haut) et leur langue est employée couramment dans la Guinée française et même parmi les Nalous et les Landoumans, dont les frères de race ayant mieux conservé leurs caractères de race et de langue, vivent au sud de Mellacorée dans le Sierra-Leone, sous le

converties à l'islamisme, mais aussi une des moins fanatiques, parce que peut-être aussi une des plus commerçantes (V. M. MONNIER, *l. c.*). D'ailleurs, on donne, dans toute l'Afrique occidentale, le nom de *Dioula*, aux commerçants à quelque race qu'ils appartiennent.

(1) DA SYLVA (MACLAUD), *Un cas de régression morale,... Basse Casamance ; Rev. indigène*, 14 juin 1907 (analyse in : *L'Anthrop.*, 1907, p. 437).

(2) CAFFINIÈRES DE NORDECK, *Tour du Monde*, t. LI, 1886, p. 273.

nom de *Timené*. Les voisins des Timené au sud, sont les *Vei*, *Oueï* ou *Vaï*, qui s'étendent jusqu'à Monrovia et qui parlent un dialecte mandé-tan. Cependant leur petite taille (1m,64, d'après VIRCHOV) et d'autres caractères les rapprochent des nègres côtiers. Seuls parmi les Nègres, ils possèdent une écriture spéciale (1). Une fraction des Vei habite 800 kilomètres plus à l'est, dans l'intérieur, sous le nom de *Ligouy*, ou *Kalo-dyoula*, entre le Comone et la Volta Noire à la hauteur du 9e degré de latitude nord (Binger) et dans le Djimin (pays du Kong).

2. Au sud des Veï, vivent les diverses tribus parlant les dialectes de la langue *Krou*, c'est-à-dire : les *Bassa*, de la République nègre de Libéria, puis les *Krou* proprement dits ou *Kroumen*, et les *Grebo* de la Guinée française (à l'est du cap de Palmas).

Les *Krou* sont moins grands (1m,69), moins foncés, mais plus velus que les Sénégalais ; leur tête est moins dolichocéphale (75,1 d'indice moyen sur les vivants) (2). De tous les Nègres, ce sont les meilleurs travailleurs dans les factoreries, les meilleurs marins de guerre et de commerce. Ils sont obéissants, fidèles, courageux et s'engagent facilement, mais toujours avec l'esprit de retour. Ils détiennent une bonne partie du commerce de leur pays (3).

3. A l'est des Grebo, entre San Pedro et l'Apollonie dans nos possessions de la Côte d'Ivoire, vivent les peuplades parlant différents dialectes de la langue *Agni*. Ce sont les *Assiniens* ou *Okin* (taille 1m,75), les *Agni* de Krinjabo ou *Sanwi* (fig. 25), les *Apolloniens* ou *Zemma*, les plus beaux des Nègres, qui jadis fournissaient des milliers d'esclaves au Brésil ; enfin les *Paï-pi-bri*, entre San Pedro et le Lahou, que l'amiral FLEURIOT DE LANGLE signalait comme une race blanche. En réalité ces Nègres sont d'un teint bronzé, beaucoup plus clair toutefois que celui des Okin par exemple. D'ailleurs d'autres traits somatiques (nez saillant, lèvres non projetées, etc.) et ethniques (vêtements en écorce, etc.), ainsi que la venue récente des Paï-pi-bri, dans le pays, font penser à leur parenté avec les peuples Sandé (4). Leurs voisins à l'est, les

(1) DELAFOSSE, *Les Vaï... et leur écriture* ; *L'Anthrop.*, 1899. Plus récemment : A. VAN GENNEP a fait connaître une 2e écriture nègre-indigène, celle du royaume de Bamum (Kameroun) découverte par GOHRING (*Rev. Etudes Ethnogr. et Sociol.*, Paris, 1908, p. 129.)

(2) DENIKER et LALOY, *l. c.* ; TEN KATE et SERRURIER, *Musée ethnogr.*, Leyde, *Notices anth.*, n° 1, s. d. (1891), in-fol.

(3) BUTTIKOFER, *Reisebilder aus Liberia*, t. II, Leiden, 1890.

(4) FLEURIOT DE LANGLE, *Le Tour du Monde*, 1873, 2e sem. ; BINGER, *l. c.*, 2e vol. DELAFOSSE, *Les Agni*, *L'Anthropologie*, 1893, p. 403.

Jack-Jack ou *Jacques* habitent en face de Dabou, sur une étroite langue de terre qui sépare la lagune de la mer ; ils s'appellent eux-mêmes *Avekvom* et parlent, comme leurs voisins *Ebrié* et *Attié* (1), (de la vallée du Comoé, au N.-E. de Dabou) un dialecte de la langue *Tchi* (Voy. plus bas). Ce sont des commerçants habiles, sachant presque tous l'anglais.

4. Mais les Avekvom et leurs congénères ne forment qu'une enclave linguistique dans le pays agni. Le véritable domaine des populations parlant les langues de la famille *tchi* ou *odji* ne commence qu'à l'est de l'Apollonie. On y trouve, dans l'intérieur, c'est-à-dire dans l'ancien royaume d'Achanti (aujourd'hui possession anglaise) les *Achantis* et les *Ton* pasteurs et cultivateurs, et sur la côte, aux environs d'Elmina, les *Fanti* commerçants (2).

Les *Accrédiens* de la côte, entre la ville d'Accra et l'embouchure de la Volta, forment une population mixte, dont la langue n'est pas encore classée.

5. La Volta sert de limite approximative entre le domaine des langues tchi et celui des idiomes *Evé* ou *Eoué*. Le gros des peuples parlant l'évé habite l'ex-colonie allemande du Togo et l'ouest de la colonie française du Dahomey. On distingue dans ce groupe six familles dialectales : les *Anlo* ou *Anglo* de la côte entre la Volta et le Togo, dont l'idiome est le mieux connu ; les *Krépis*, montagnards de l'Akposso, au nord des précédents, parlant la langue *anfoué ;* les *Ana*, d'Atakpamé ; les *Fon* ou *Pahouins*, plus connus sous le nom de *Dahoméens*, à l'est des Anlo et des Krépis, parlant le dialecte *Djeji* ou *Gège ;* les *Eoué* proprement dits ou *Henhoué*, au nord des précédents, surtout autour de la ville d'Ouidah (Glé-Eoué « terre des Eoués ») ; enfin les *Mahi* ou *Maki* tout à fait au nord, parlant le dialecte évé le plus pur et venant, disent-ils, des bords du Niger (3).

6. Le fleuve Ouémé sépare les *Eoués* des peuples parlant les langues *yorouba* et qui sont, de l'ouest à l'est : les *Egba* ou *Ikba* du pays d'Abéokouta, les *Nagos* de Porto-Novo, les *Ikelou* et les *Yébou*

(1) A. Tommasini, *l. c.*
(2) Ellis, *The Tshi-Speaking peoples*, etc., London, 1887.
(3) Ellis, *The Eve-Speaking peoples*, etc., London, 1890 ; Foa, *Le Dahomey*, Paris, 1895 ; D'Albeca, *Le Tour du Monde*, février 1896 ; F. von Luschan, *l. c.* (*Beitr. Deutsch. Schützg...*) ; *Rev.* Kemp, *Nine years... Gold Coast*, Lond., 1898. Voy. aussi : Chantre (*Bull. soc. Anthr.*, Lyon, 1917) qui a étudié quelques Dahoméens.

du Lagos (1). Les *Yorouba* occupaient primitivement toute la région comprise entre la Côte des Esclaves et à peu près le 9° latitude N. ; mais ils ont été refoulés vers la côte et dans l'est par les peuplades éoués, qui ont envahi, au commencement du XVIIIe siècle le pays actuel du Dahomey et plus tard (en 1772), le Togo et les anciens royaumes de Porto-Novo et de Ouidah ou Juida. Dans ce dernier, les *Gèges* ou *Fon* (de souche éoué) ont imposé leur domination aux *Nagos* (de souche yorouba). La plupart des Nagos ont été réduits en esclavage, et ce sont eux, avec les *Mina* émigrés du pays Achanti, qui formaient, à l'époque de la traite, le gros des cargaisons des négriers à destination du Brésil (2).

Les Eoués et les Yoroubas sont plus petits de taille ($1^m,64$ et $1^m,65$) que les Nigritiens en général, et souvent brachycéphales ou mésocéphales. Ces deux caractères, joints à la couleur peu foncée de la peau observée par tous les voyageurs, et au grand développement du système pileux, sont autant d'indices, suivant nous, de la présence dans ces peuples des éléments de la race négrille, dont nous parlerons plus bas (3).

Les colonies de la côte du Niger et le delta de ce fleuve sont occupés par les populations se rapprochant des yoroubas mais très mélangées, les *Benin*, à l'intérieur, dont le royaume, où les sacrifices humains étaient très en vogue, a été détruit par les Anglais ; puis sur la côte, les *Jakris* peuplade commerçante et active ; les *Ibos*, qui habitent entre le Bas-Niger et la rivière Crosse, surtout autour d'Assaba, et chez lesquels on pratiquait, jusqu'à ces temps derniers, l'inhumation des esclaves vivants avec le cadavre du chef (4). Ils croient à deux dieux suprêmes et à l'existence de 3 ou 4 « âmes » dans le corps humain ; ils admettent également la réincarnation (5), les *Bonky* et les *Calabarais* qui ont fourni tant d'esclaves jadis ; enfin les *Idzo* ou *Ijos*, du delta du Niger, divisés en plusieurs tribus,

(1) Batty, *Yoruba Country*, *Journ. Anthr. Inst.*, t. 9 (1890), p. 160. — Moloney, *ibid.*, p. 213. — Ellis, *The Yoruba-speaking peoples*, London, 1894. — R. E. Dennet, *Nigerian Studies ; Relig. and politic. Syst. of Yoruba*, London, 1910.

(2) Le nom de *Mina* était d'ailleurs appliqué, au Brésil, indistinctement à tous les Nègres importés de la Côte des Esclaves, tandis qu'on appelait *Apolloniens* ceux de la Côte de l'Or.

(3) Deniker, *Les Dahoméens*, *Rev. gén. Sciences*, 1891, p. 174 ; Deniker et Laloy, *l. c.*

(4) Friederich, *Anthropos*, t. 2, 1907, p. 100.

(5) Parkinson, *Note on the Asaba people (Ibos) of the Niger ; Journ. Anthrop. Inst.*, 1906 ; Pitt-Rivers, *Antique works of art from Benin*, Londres, 1900 ; N. W. Thomas, *The Ibo-speaking peoples of Nigeria*, Lond. 1913 ; *The Edo-Speaking peoples of Nigeria*, Lond., 1910.

Brass, *Patani*, etc., bons constructeurs de navires, mais très turbulents ; ils ont attaqué à maintes reprises les établissements de la Compagnie du Niger (1). Dans l'intérieur du territoire de cette compagnie on trouve les *Igbera*, montagnards, formant plusieurs petits états indépendants (un million et demi d'individus environ) entre Adimpa sur le Bas-Niger et Sakoun sur le Niger moyen, ainsi que sur la Bénoué ; ils se subdivisent en *Sima* des villes et en *Panda* des forêts. Leurs voisins les *Igara*, parlant yorouba, occupent la rive gauche du Niger et le bas Bénoué où ils sont plus ou moins « apprivoisés », tandis que dans l'intérieur ils restent chasseurs sauvages. Au Caméroun, les *Bantou*, comme les *Doualas* et les *Bakokos*, ont refoulé dans l'arrière-pays les peuplades nigritiennes, les *Bamoums*, les *Ba-Font*, les *Bobondi*, les *Bouyala* et autres.

V. Les *Négrilles* (2). — Les populations foncées, dites *pygmées* ou mieux *Négrilles*, sont dispersées sur une large zone qui s'étend à quatre et cinq degrés au nord et à cinq degrés et peut-être plus au sud de l'équateur, à travers tout le continent africain, depuis la région des grands lacs jusqu'au Cameroun et au Gabon. On peut les diviser en trois groupes : est, ouest et central. Le groupe de l'est se compose des tribus appelées *Akka*, par les Mongbetou, *Tiki-tiki*, par les Sandé, *Wa-Mbouti* ou *Ouamboutti*, par les Bantou, *Wang-wana*, etc., mais qui elles-mêmes, se donnent le nom d'*Evé*. Ils habitent surtout dans la partie de la grande Sylve africaine traversée par l'Aroussimi-Itouri, et se répandent sporadiquement dans le pays des Niam-Niam, des Momfou, etc. Le groupe occidental comprend des peuplades connues sous le nom de *O-Bongo* (*ba-bongo* au plur.), d'*Akou*, *Akoa*, dans le Congo français, sous le nom de *Boyadi* et de *Ba-yaka*, dans le Cameroun, sous celui encore de

(1) Voy. sur ces popul. : l'*Appendice I*er du comte DE CARDI dans le *West. Afric. Stud.*, par MISS M. KINGSLEY, Lond., 1899.

(2) On trouvera dans l'excellente monographie des Négrilles occidentaux et orientaux, de POUTRIN, *Contribution à l'étude des Pygmées*, *Les Négrilles du Centre Africain ; L'Anthrop.*, 1910, p. 435, 1911, p. 421, 1912, p. 349, av. *pl.*, une copieuse bibliographie sur les pygmées en général. — SCHWEINFURTH, *l. c.* — STANLEY, *Dans les ténèbres de l'Afrique*, Paris, 1890, 2 vol. — WOLF, *Zeit. f. Ethn.*, 1886 (*Verh.*, p. 25). — DE QUATREFAGES, *Les Pygmées*, Paris, 1887, p. 253. — DE QUATREFAGES et HAMY, *Cran. Ethn.*, p. 334. — FALKENSTEIN, *Zeit. f. Ehtn.*, 1877 (*Verh.*, p. 194 et pl. XII-XIV). — W. FLOWER, *Journ. anthr. Inst.*, t. 18 (1889), p. 3. — DENIKER et LALOY, *l. c.*, p. 288. — ÉMIN-PACHA, *Sur les Akka*, etc. ; *Zeit. f. Ethn.*, 1886, p. 145. — JUNKER, *l. c.* — NEBOUT, *Mission Crampel ; Le Tour du Monde*, 1892, t. 64, p. 1. — CRAMPEL, *Les Bayagas*, *Compte rend. Soc. Géogr.*, Paris, 1890, p. 548. — O. LENZ, *Ueber Zwergvölker Afr.* Wien, 1894. — DENIKER, *Bull. Soc. anthr.*, 1894, p. 440, et *La Nature*, t. 62, 1904, p. 212, av. *fig.* — DYBOWSKI, *La Nature*, 1894, 2e sem. — STUHLMANN, *l. c.*, pl. XVI-XVII, p. 436. — SCHLICHTER, *Pygmy of Africa ; Scott. Geogr. Mag.*, 1892, p. 289 et *Peterm. Mitteil.*, 1896, p. 235. — DONALDSON SMITH, *Geogr. Journ.* Lond., 1896, p. 225 et 235, et *Through unknown Africa*, N.-York, 1897, p. 272. — BURROWS, *l. c.*

Ba-binga ou *Ba-bengaye*, dans le bassin du Sanga. Le groupe central enfin, comprend les tribus dispersées dans les forêts de la boucle du Congo et connues sous le nom de *Ba-twa* ou *Batoua*. Ils diffèrent comme on le verra plus loin, des Négrilles des deux autres groupes et paraissent être très métissés avec les *Bantou* de la grande forêt et ceux de la région du lac. Ce groupe est très hétérogène ; en général les individus qui le composent sont plus grands (taille moy. var. de $1^{m},60$ à $1^{m},64$), et dolichocéphales (ind. céph. 75,3) (1). Il importe d'ailleurs de remarquer que les *Ba-ntou* donnent ce nom à toutes sortes de nations d'une taille plus faible que la leur. On a signalé aussi des Négrilles au delà des régions déjà citées. Sans nous arrêter sur le témoignage du voyageur Mollien (1818) qui mentionne des nains dans le pays de Tenda-Maié, vers les sources du Niger, où les explorateurs modernes n'ont rien trouvé de semblable, on peut cependant réunir un certain nombre d'indications sérieuses sur l'existence de nains dans le bassin du haut Kassaï, ainsi que plus à l'est, jusqu'au lac Tanganyika, et enfin au nord des lacs Stéphanie et Rodolphe (Afrique orientale anglaise), vers les limites de Kaffa, 7° latitude nord, où les « pygmées » ont été signalées par les voyageurs anciens sous le nom de *Dogbo*. Effectivement, une population de petite taille y a été découverte, en 1896, par D. Smith Elle s'appelle *Dume*; et offre une taille moyenne $1^{m},53$, taille bien supérieure à celle des pygmées ; de plus la peau des Dume est bien plus foncée que chez les pygmées, ce qui fait penser aux mélanges avec les nègres. D'après Schlichter, d'autres peuplades de petite taille (de $1^{m},37$ à $1^{m},52$) vivraient plus au nord, dans le Kaffa et le Choa : les *Bonno*, les *Aro* et les *Mala ;* les deux derniers sont probablement les mêmes tribus que les anciens explorateurs, d'Abbadie et L. des Avanchers mentionnent sous le nom d'*Areya* et de *Maléa*. D. Smith les a vu également ; ils lui ont paru ressembler aux Dogbo.

(1) Czekanowski, *Correspondenzbl. Deutsche Gesell. Anthrop.*, etc..., 1910, p. 101. — Mgr Le Roy, *Les Pygmées ; Les Missions Catholiques*, t. 29, 1897 ; et *Bull. Soc. Géogr. Anvers*, 1898, p. 279. — J. Deniker, *Distribution géographique des Pygmées ; La Géographie*, t. 8, 1903, p. 212, av. *carte*. — Johnston, *The Uganda protectorate*, London, 1902, t. 2 ; et *The Pygmies of the Congo, Rep. Smiths. Inst.*, 1902, p. 479. — Starr, *Ethnogr. notes from the Congo Free State ; Davenport Acad. of Sci.*, 1909. — Czekanowski, *l. c.* et mesures publiées par Ivanovsky, *l. c.* (*Essai Classif. popul. du Globe*). — P. W. Schmidt, *Die Stellung der Pygmäenvölker*, etc., Stuttgart, 1910 (*Cf.* Schwalbe, in : *Globus*, t. 98, 1910, p. 53). — Poutrin et Gravot, *Anthrop. de la mission Cottes*, Paris, 1911, Introduction. — Bruel, *Les Ba-Binga ; Le géographie*, t. 19, 1909, p. 571 ; et *Rev. Ethnogr. et Sociol.*, 1910, p. 11, av. *fig.* — Regnault, *Les Ba-Binga ; L'Anthrop.*, 1911, p. 261.

D'après STUHLMANN, les populations du haut bassin de l'Itouri sont un mélange de Pygmées avec les Bantous (les *Va-Mbouba*, les *Va-Lessé*) ou avec des Nilotes (les *Mo-Mfou*).

Plusieurs auteurs confondent en un seul groupe de Pygmées, les Négrilles et les Bochimans. Rien ne justifie cependant ce rapprochement. La couleur de la peau est d'un jaune fauve chez les Bochimans, tandis que celle des Négrilles est d'un brun de chocolat en tablettes ou de grains de café légèrement brûlés ; les premiers ont les cheveux noirs en grains de poivre (Voy. p. 55), tandis que les seconds ont les cheveux en toison continue et souvent d'un brun plus ou moins clair. Les Bochimans ont la face carrée, les pommettes très saillantes, les yeux souvent bridés et obliques, caractères qui ne se rencontrent point chez les Pygmées. La stéatopygie (Voy. p. 112), caractère particulier de la race bochimane, n'a pas été signalée chez les Négrilles, si ce n'est dans des cas individuels chez les femmes et à un degré moindre que chez les Bochimans, comme le prouvent par exemple les deux portraits de femmes Akka publiés par STUHLMANN. Toutefois le profil de l'espace sous-nasal, presque toujours convexe chez les Négrilles, s'observe aussi souvent chez les Bochimans. Par contre, le nez relativement peu large des Bochimans ne ressemble en rien au nez si particulier des Négrilles ; ce dernier est étroit à sa racine et excessivement large en bas, où la pointe et les deux narines se présentent, de face, comme trois boules d'égale grandeur, et dont la moyenne (la pointe) est située un peu plus haut que les latérales. Autres dissemblances : chez les Bochimans, la bouche est petite et les lèvres assez fortes, sont projetées en avant ; tandis que chez les Négrilles la bouche est largement fendue et les lèvres minces, et s'avançant en museau, un peu à la manière du chimpanzé quand il fait la moue. Notons à ce propos que la muqueuse des lèvres est rose chez les Négrilles, sans ces taches de pigments qui sont si caractéristiques de la muqueuse des Nègres. On prétend même que ce caractère sert aux nègres pour reconnaître les vrais pygmées de l'est. Rappelons enfin que les oreilles et les organes génitaux, dans les deux sexes, présentent chez les Bochimans des particularités qui les distinguent de toutes les autres races, tandis que les Négrilles n'offrent rien de particulier sous ce rapport.

La taille moyenne des Négrilles varie suivant les groupes, mais reste toujours la plus basse de l'humanité. Dans le groupe de l'est,

en réunissant les mensurations d'EMIN-PACHA, JOHNSTON, VON LUSCHAN, MARNO, E. SMITH, et autres, on a la taille moyenne de 1^{m},39 pour une série de 56 hommes ; une série de 72 *Wa-Mbouti* d'Itouri a donné à CZEKANOWSKI la taille moyenne de 1^{m},42 ; une autre, de 25 Négrilles de Giapanda, près Ma-Wamti donne la taille moyenne de 1.408 mm. Les Négrilles de l'est, de race pure sont un peu plus grands : 1^{m},48, d'après POUTRIN, DYBOWSKI et FALCKENSTEIN. Quant aux pygmées Ba-Twa, ils ont une taille encore plus élevée : 1^{m},53 d'après POUTRIN, STARR et JOHNSTON. En somme, les Négrilles de toutes provenances ont encore une taille moyenne seulement de 1^{m},45, tandis que celle des Bochimans est de 1^{m},55 (1). Quant aux proportions du corps, les vrais Négrilles ont un tronc relativement très long, de même que le membre supérieur, et surtout la main ; en cela ils diffèrent des Bochimans qui ont la main relativement petite, et des Ba-Twa qui présentent les mêmes proportions que les nègres : ce sont des nègres réduits. Quant à la forme crânienne, elle diffère moins. Malgré la pénurie de documents, on peut dire que les Négrilles sont, en général, sous-dolichocéphales ou presque mésocéphales (indice moyen de 9 sujets vivants : 79,7), tandis que les Bochimans sont franchement dolichocéphales (indice céphalique moyen vivant : 75, à l'est, 79,9 à l'ouest), presque hyper-dolichocéphales (i. c. moy. 76,8 d'après VIRCHOW, TOPINARD, JOHNSTON et VERNER); leurs crânes sont même presque ultra-dolichocéphales avec l'indice moyen de 72,3. (Voy. le Tableau à la fin du volume). Quant aux Ba-Twa ils sont dolicho ou sous-dolichocéphales (i. c. moy. de 75 à 77). Disons pour terminer que les Négrilles de l'est sont couverts sur tout le corps d'un duvet assez épais (EMIN PACHA, YUNKER, STANLEY, STUHLMANN) et que ceux de l'ouest sont en général plus poilus que les nègres. On n'a jamais signalé rien de semblable chez les Bochimans.

Les Négrilles vivent au milieu d'autres peuples (Bantous, Nilotes, etc.) soit comme individus isolés (pour la plupart esclaves), soit par petits groupes (mais qui parfois comprennent jusqu'à 800 indiv.), cachés dans les plus épais des fourrés. Ces petits chasseurs ont établi un certain *modus vivendi* avec les populations

(1) Voy. les Tableaux, et aussi CZEKANOWSKI, *l. c.* ; IVANOVSKY, *l. c.* (*Essai*, etc.). — SCHINZ, *l. c.* — EMIN, *l. c.* — WISSMANN, WOLFF, VON FRANÇOIS et MUELLER, *Im Innern Afrikas*, Leipzig, 1888, Append. IV ; et *Zeit. f. Ethn.*, 1886 (*Verh.*, p. 725).

agricoles qui les entourent : ils échangent avec elles les produits de leur chasse et de leur cueillette contre les aliments et les objets en métaux ; ils « payent » aussi la protection de leurs puissants voisins en faisant, pour le compte de ceux-ci, le service des éclaireurs dans la forêt ; on redoute de les y rencontrer à cause de leurs flèches empoisonnées avec le jus d'une certaine Aroidée ou avec les matières animales putrides provenant surtout des fourmis. Leurs armes sont les mêmes que celles de leurs protecteurs, elles sont seulement proportionnées à leur taille.



Fig. 294. — Catraï, Bantou-Ganguela ; taille 1 m. 73 ; i. c. 75,8 ; i. nas. 107. (*Phot. Pr. R. Bonaparte.*)

Les Négrilles vont complètement nus ; ils construisent leurs huttes en forme de coupole ou de tunnel avec des branches fichées dans la terre et recourbées. Ordinairement la hutte est occupée par un seul homme ou une seule femme, les époux demeurant généralement dans les cases séparées. La polygamie existe parmi eux. Le gouvernement est confié aux meilleurs chasseurs. La religion est faite des croyances aux esprits mauvais, à la survivance de l'âme des ancêtres dans le corps des sangliers au poil roux, etc. Les danses sont chastes et se composent de mouvements saccadés rappelant ceux des marionnettes. Les Négrilles n'ont pas de langue spéciale, et chaque groupe parle l'idiome de la population au milieu de laquelle ils vivent. Cependant la langue des *Ba-lésé* prévaut chez les Négrilles de l'est qui prononcent les mots en les commençant sur un ton très bas et en relevant ensuite la voix sur la pénultième pour l'abaisser de nouveau à la dernière syllabe ; de plus, ils remplacent la lettre K par un claquement de langue particulier. Dans l'ouest où une partie des Négrilles vit librement en groupe compact sur des territoires à eux, ils paraissent avoir gardé quelques

vestiges de leur ancien idiome. Du moins OUSILLEAU signale-t-il le curieux fait suivant, chez les *Ba-Yaka* et les *Pandé* de la Haute-Sanga : certains Négrilles parlent une langue Bantou n'ayant aucun rapport avec celle du peuple au milieu duquel ils vivent ; d'autres au contraire, parlent une langue à part dont les éléments ne se retrouvent que chez les Négrilles demeurant assez loin d'eux (1).

VI. Le groupe *Bantou* (2) comprend les nombreux peuples de l'Afrique équatoriale et australe dont les idiomes forment la famille linguistique bantou, aussi bien caractérisée que par exemple la famille des langues Indo-Européennes, sans grande analogie avec les nombreuses langues nigritiennes, qui d'ailleurs ne semblent pas être apparentées entr'elles. D'après MEINHOF, la langue bantou primitive serait issue des éléments soudanais (présence des tons et des racines monosyllabiques) et tramitiques (existence des « classes des mots », Voy. plus bas). D'autres linguistes pensent au contraire que les langues soudannaises dérivent du bantou primitif. Les idiomes bantous, très nombreux, ont la structure agglutinante et sont surtout caractérisés par l'emploi très large de *préfixes* (3). Chacun des préfixes principaux (et il y en a une douzaine), indique toute une catégorie, une « classe » d'idées ou d'objets ; tels par exemple le préfixe *M'Oum* ou *Oumou* (suivant les dialectes) pour le singulier et son correspondant pour le pluriel : *Ba*, *Oua* ou *Va*, *A* et *Ma* qui désigne tout ce qui peut se redresser, se tenir droit : les personnes (à l'exclusion des enfants qui vont à quatre pattes), les esprits, et, par extension, les animaux qui peuvent se redresser, les plantes qui se dressent, certaines parties du corps que l'on peut étendre, etc. A côté des préfixes il existe les articles *A*, *Ou*, *O* ; on a ainsi : *A-Ma-Ntou* (Hommes, gens). Ainsi la racine *Ntou* (homme) combinée avec le préfixe *mou* veut dire « un homme » (*Mou-Ntou*) et avec le préfixe *Ba*, « les hommes » (*Ba-Ntou*). Il est inutile de dire qu'au point de vue physique les Bantous pré-

(1) OUZILLEAU, *La langue des Pygmées ; Revue d'Ethnographie et de Sociol.*, 1911. — STARR, *Ethnographic notes from the Congo free State* (description de pygmées). *Proc. of Davenport Acad. of Sc.*, 1909.

(2) B. ANKERMANN, *Ueber d. Gegenwärtige Stand der Ethnographie der Südhälfte Afrikas ; Arch. f. Anthr.*, 1906, p. 241. — C. MEINHOF, *Grundriss einer Lautlehre der Bantusprachen*, 2e éd., Berlin, 1910, av. carte. — TORREND, *Comparative grammar of... Bantu languages*, London, 1891. — A. C. MADAN, *Living speech in Central a. South-Africa*, Oxford, 1911.

(3) Les verbes seuls ont des préfixes et des sufixes : les premiers indiquent généralement les temps ou suivent les nuances d'action, les seconds désignent leur nature (verbes passifs, actifs, etc.). Il y a une tendance vers la flexion, par exemple dans les formes négatives du verbe : *Tou-bona* signifie « Nous voyons » et *Ta-tou-boni*, « Nous ne voyons pas ».

sentent une grande variété de types. Cela provient surtout des mélanges avec les Négrilles et les Éthiopiens au nord, avec les Bochimans-Hottentots au sud. Néanmoins on peut dégager un type primitif, qui, tout en étant nègre au fond, se distingue du type nigritien. La taille est moins élevée en général, la tête moins allongée, le prognathisme moindre ; le bombement médian du front disparaît souvent et le nez est plus proéminent et moins large.

Nous diviserons les Bantous, d'après les caractères ethnographiques et linguistiques, en trois grandes sections : Occidentale, Orientale et Méridionale.

Voici les principales caractéristiques ethnographiques de chacune de ces divisions. Dans le groupe occidental, l'agriculture est l'occupation presque exclusive des habitants. Dans les deux autres on y ajoute l'élève du bétail surtout en vue des produits du laitage. Les plantes cultivées dans l'ouest sont : le manioc, la banane, le yam ; dans le reste du pays, habité par les Bantou, c'est surtout le mil. Les cases sont le plus souvent quadrangulaires dans l'ouest avec le toit à deux pentes ; elles sont circulaires, avec un toit conique ou en coupole dans l'est et le sud. L'arme favorite des Bantou occidentaux est l'arc ; chez les autres Bantou c'est la lance ou la sagaie. Le bouclier est d'une façon générale en bois chez les occidentaux, en fibres tressées chez les orientaux, en peau de bêtes chez les méridionaux ; mais il y a des exceptions. Le vêtement indigène est principalement en écorce battue ou en fibre de palmier dans l'ouest ; en cuir et peau dans l'est. Les sociétés secrètes, les danses des sujets masqués semblent être limitées au groupe occidental, où l'on trouve aussi les cérémonies de l'initiation et quelques traces de totémisme (chez les *Bou-Schongo*). L'existence des ordalies est commune à la plupart des Bantou occidentaux ; les cas de mort occasionnés par l'absorption du poison dans ces ordalies sont une des causes de la dépopulation et de la disparition même de certaines tribus (Avelot).

1. Le territoire occupé par le *groupe Occidental* (1) couvre à peu

(1) Dybowski, *l. c.* — Maistre, *l. c.* — Clozel, *Le Tour du Monde*, 1896, t. II. — Guiral, *Le Congo français*, Paris, 1889. — Deniker et Laloy, *l. c.*, p. 274. — Buchner, *Kamerun*, Leipzig, 1887. — Morgen, *Durch Kamerun*, Leipzig, 1893. — Zintgraff, *Nord-Kamerun*, Berlin, 1895 ; et *Congo-Völlk.*, *Z. f. Ethn.*, 1886, Verh., p. 27 et 1889, p. 90. — F. von Luschan, *l. c.* (*Beitr.*, etc.). V. Jacques, *Les Congolais de l'expos. d'Anvers* ; *Bull. Soc. Anthr.*, *Bruxelles*, 1894, p. 284. — J. Wauters, *l'Etat indép. du Congo*, Bruxelles, 1899. — Mensé, *Völk. Mittl. Kongo*, *Z. f. Ethn.*, 1887, (Verh., p. 624). — Avelot, *Rech. sur l'hist. des migrations dans le bassin de l'Ogooué*, etc., *Bul. Géogr. hist. descript.*, 1905, n° 3, av. *cartes* (*Cf. Bul. Mem. Soc. Anthr.*, Paris, 1906, p. 132). —

près exactement la région côtière du Cameroun, le Congo Français, l'Angola et le Congo Belge, sauf la partie de cet État située au nord du grand fleuve. Les *Doualas* (28.000 individus ; taille $1^{m},69$; i. c. 76,2 d'après ZINTGRAFF) commerçants paisibles dont une partie a peuplé l'île de Fenando-Po, ainsi que les *Ba-Kounda*, les *Ba-Koko*, et quelques autres peuplades du Cameroun, relativement policés, se trouvent juste au point de rencontre des peuples bantous et nigritiens, là où la côte africaine change sa direction ouest-est contre celle nord-sud. Leurs voisins du nord-ouest, les *Ba-Ngwé*, les *Ba-Nyang* et les *Ba-Longs*, qui vivent dans de grands phalanstères, parlent également bantou, mais sont mélangés d'éléments nigritiens. Autour des Doualas on trouve les *Ba-Swa* et les *Ba-Kwiris ;* ces derniers se font remarquer par leur esprit de solidarité, par la pratique du tabou et par leur culte des ancêtres. Au point de vue somatique on constate chez eux une grande différence entre la taille des hommes et celle des femmes. Comme les Doualas et tant d'autres Bantou, ils se servent du langage tambouriné (Voy. p. 157). Les *M'Fan* ou *Fang*, appelés *Pahouins* (1) par les nègres du Gabon, occupent le pays limité au sud et à l'est par l'Ogooué, son affluent de droite, l'Ivindo, la rive droite de la Sanga ; au nord leur limite est indiquée par la Sananga ou Lom (fleuve du Cameroun) et la Kadei, affluent de droite de la Sanga. Les Fans n'atteignent le littoral de l'Atlantique que par places (2). Avec les Gabonais (*Benga*, *Kombé*, etc.) et une fraction des *M'Pongué* (3) ils forment presque la totalité de la population du Congo français au nord de l'Ogooué, ils ont même passés sur la rive gauche du fleuve en plusieurs endroits. Les *Fans*, dont certains traits de mœurs (vêtements en écorce, couteaux de jet, etc.)

BRUEL, *La géogr. de l'Ogooué, Rev. Coloniale*, 1911, n°s 93-97 ; et *Rev. Ethn. Sociol.*, 1912, p. 151. On trouvera chez POUTRIN et GRAVOT, *l. c.* (*Mission Cottes*) une bibliographie copieuse sur les populations du Gabon. — POUTRIN, *Esquisse ethnologique des principales populations de l'Afrique équatoriale française*. Paris, Masson, 1914. Les mensurations publiées par ces auteurs ont été utilisées dans nos Tableaux (à la fin du volume).

(1) LARGEAU, *Encyclopédie pahouine*, Paris, 1901. — TRILLES, *Chez les Fangs ; Missions cathol.*, t. 130, 1898, p. 93 et t. 35, 1903. — BENNET, *Ethnogr. notes on the Fangs ; Anthr. Instit.*, 1899. — POUTRIN et GRAVOT, *l. c.*

(2) Les *Fans* se partagent, d'après leurs dialectes en trois groupes : les *Dzem* ou *Dzima* dans l'E., les *Bedzi* ou *Ma-Zouna* (mots qui signifient « je dis que... »), au centre et les *Makei* (même signification) ou *Ossieba* dans l'ouest. Les *Fan*, jadis *Ossyeba*, peuple de guerriers redoutables et d'anthropophages, prennent aujourd'hui, dans le Congo Français du moins, les habitudes de leurs voisins moins farouches ; ils abandonnent leurs armes nationales, leurs coutumes monogames, etc. Cette « nation » comprenait en 1880, 200.000 individus ; ce nombre augmente depuis avec une rapidité extraordinaire.

(3) G. TESSMANN, *Die Pangwe*, t. I, Berlin, 1913.

et le type physique quand il n'a pas subi de mélanges (teint clair, nez proéminent, parfois aquilin ; taille élevée, face allongée, etc.) rappellent les Sandé, ont immigré dans cette région tout récemment au début du siècle passé, venant du plateau qui sert de partage des eaux entre le Bahr-el-Ghazal et l'Ouellé (AVELOT) où vivent encore les tribus Sandé (Voy. p. 538). En tout cas ils n'apparurent dans le Congo français que vers 1865 ; en 1875 ils ont atteint le littoral de l'Atlantique (de COMPIÈGNE) d'où ils ont refoulé les aborigènes analogues aux Douala, c'est-à-dire les *Ba-sheké* ou *Boulou*, les Kombé et les Benga ; ces derniers n'occupaient en 1904 que deux villages au cap Saint-Jean et dans l'île de Corisco. Ces populations primitives fortement métissées de sang négrille sont en voie rapide de disparition et mériteraient d'être étudiées au plus vite.

Sur la rive gauche de l'Ogooué on trouve une fraction de *M'Pongué* venus ici vers le XVIIe siècle et quelques tribus parlant la même langue : les *Ouroungou*, les *Ba-Loa* ou *Ga-Lois*, et plus à l'est les *Bakalai* ou *Ba-hélé* (100.000 environ d'après WILSON), anciens nomades devenus marchands, colporteurs, chasseurs ou pêcheurs, mais toujours fidèles à leurs instincts vagabonds. Ils sont venus vers 1817 dans les pays qu'ils habitent aujourd'hui et ont été décrit jadis comme cannibales et habiles à extraire le fer du minerai. Ce sont des hommes grands, assez clairs de peau, ayant le système pileux bien développé. Leur habitat s'étend loin dans l'intérieur du pays, et une fraction d s *Ba-Kalai* occupe la région des sources de la Louassi (affluent du Kwilou-nari) et les vallées des affluents de gauche du Haut-Ogooué par 2 degrés de latitude sud. Au point de vue linguistique ils se rattachent au Kombé, Benga et autres Gabonais. En remontant l'Ogooué on rencontre successivement parmi les Pahouins et les *Ba-ngon* (une des tribus *Ba-kalai*), les restes des *Ba-apindji* (fondus dans les *Okanda* (Voy. p. 570) et des *Ba-kota* (au singulier *O-kota*) occidentaux. Ces derniers, pressés par les Pahouins, sont réduits à quelques villages vivant de pêche et de pillage d'épaves. Il ne faut pas les confondre avec les *Ba-kota* orientaux ou *Ba-mbemba* (singul. *Mi-mbemba*), qui chassés en 1830 du bassin supérieur de la Sanga par les *Yangbéré*, un des clans du peuple *Baya* ou *Ndris* (voy. p. 541), arrivèrent sur le Haut-Ogooué vers 1870 et se propagèrent en remontant la vallée et refoulant les aborigènes dit *Anziani* (*Mi-ndoumbo*, *Ba-kaniké*, etc.) dans les îles du fleuve. Ils passèrent ensuite les cols des montagnes, arri-

vèrent jusqu'au Kwilou et poussèrent leurs incursions vers la côte refoulant les *Fiotes* (du mot *Fio* = noir) qui y restent encore entre Fernand-Vaz et Landana et dont la langue appartient au même groupe qui comprend les deux fractions des Ba-kota. C'est au même groupe aussi que se rattachent les *M'Adouma* (12.000) éparpillés sur les bords du fleuve autour de Lastourville, tandis que les Okanda du fleuve moyen aux environs de Booué, qui ne comptent aujourd'hui que 2 à 3.000 individus, appartiennent à la même famille linguistique que les M'Pongué. Toutes ces peuplades sont pour la plupart de grande taille et dolichocéphales, sauf les M'Adouma qui sont au contraire petits ($1^{m},59$) et sous-brachycéphales (i. c. viv. 80,8, d'après DENIKER et LALOY) (1).

L'intérieur du pays encerclé par les territoires des peuples énumérés plus haut appartient à quelques peuplades autochtones comme les *Ba-Ndjowi* du Haut-Ngonnié analogues aux M'Adouma et aux *Eschi-ra* ou *Achi-ra*. Ces derniers sont surtout nombreux à l'ouest de Ngonnié ; ils parlent une langue de la famille M'Pongué.

Le bassin du Tchiloango-Loucoula est occupé par les *Ma-Yombé* et les *Loango* (taille $1^{m},65$, i. c. viv. 77,5), peuplade mélangée qu'on rattache au Fiotes (2). Au sud des Ma-Yombé, jusqu'au grand fleuve Congo, habitent les *Ba-congo* à l'ouest jusqu'à la mer et à l'est les *Ba-Binda* et les *Ba-Soundo*.

Quant au bassin du Haut-Niari, il est habité par les *Ba-kouni* ou *Ba-kounghé* au nord et par les *Ba-kamba* (taille $1^{m},69$, d'après MAISTRE) au sud. Ces populations ressemblent aux Loangos. Plus au sud, vivent les *Ba-Congo* (taille $1^{m},65$, indice céphalique 75,6, d'après ZINTGRAFF), les *Ba-Soundo*, sauvages aux cheveux roux, dit-on, les *Ba-Bembé* (taille $1^{m},72$, d'ap. MAISTRE), et les *Ba-Bouendé*, reconnaissables à leur tatouage en forme de crocodile sur la poitrine ; ils peuplent la rive droite du Congo de l'embouchure jusqu'en aval de Brazzaville. Chez leurs voisins les *Ba-Kongo* ou *Ba-Fiot*, qui se rattachent comme les précédents aux Fiotes déjà cités, et débordent sur la rive opposée, l'influence

(1) Les *Adouma* sont des bons pagayeurs et marchands d'esclaves (GUIRAL). Leur vie familiale est régie par le matriarcat et leur vie religieuse par le culte des ancêtres : ils ont l'habitude de porter comme talisman les phalanges, les vertèbres ou même des fragments de crâne de leurs parents défunts.

(2) C. VAN OVERBERG et JUNGE, *Les Mayounbé* (collection des monographies ethnogr., n° 2), Bruxelles, 1907. — TORDAY et JOYCE, *Notes on the ethnography of the Ba-Huana* ; *Journ. of the Anthr. Inst. of Gr. Brit.*, 1906.

des anciennes chrétientés portugaises est encore reconnaissable en maint endroit où se font des processions avec le crucifix, mais le grand Dieu est un être féminin tenant à la fois de la Vierge Marie et de la « Terre, mère de tous » (1). Cette déesse, nommée Nzambi, est le personnage principal d'une trinité dont les deux autres membres sont son fils et un troisième esprit, Deisos. Les Ba-Kongo ont aussi l'institution des Justiciers populaires (Voy. p. 319) qu'on appelle *pagasarios*. Au delà de Brazzaville on rencontre sur la rive droite du Congo jusqu'à Bolobo diverses tribus *Ba-Téké*, qui se distinguent par leur taille peu élevée ($1^m,61$ d'après POUTRIN, $1^m,64$ d'après MENSE), par leur forte dolichocéphalie (74,1 d'après POUTRIN et MENSE), par leur tronc robuste et par leurs tatouages qui forment plusieurs rangées de traits parallèles sur les tempes et les joues. Ils s'étendent à l'ouest jusqu'au 11e degré de longit. E. et occupent au nord tout le bassin de la haute Alima. Les Ba-Tékés, qui furent, avec leurs voisins et congénères les *Ba-Boma* et les anthropophages *Ba-Llali*, les premiers à se soumettre à la domination française, sont travailleurs et gens sobres, quoique pratiquant l'anthropophagie. Ils portent encore çà et là les vêtements en écorce assouplie ; les hommes ont la tête rasée ou tressent leurs cheveux en plusieurs petites nattes. Les *Achi-Kouya* de la région des sources du Nkheni, voisins et congénères aussi des Ba-Tékés, sont renommés comme les meilleurs tisserands du Congo. La basse vallée de l'Alima, ainsi que la rive droite du Congo de Bolobo jusqu'à l'embouchure de l'Oubanghi et même au delà, sont occupées par les *Ba-Ngi*, *B'Oubanghis*, ou *Ba-Pfourou* (taille $1^m,73$, d'après MAISTRE), qu'on peut reconnaître parmi les autres peuplades d'après leur coiffure et leur tatouage : un gros bourrelet de chair à chaque tempe et au milieu du front. On estime leur nombre à un million environ (2). Au nord des B'Oubanghis, entre le Congo et l'Oubanghi vivent leurs congénères les *Ba-Lloi* et plus au nord, sur la rive gauche de l'Oubanghi, à partir du 2° lat. N., les *Bondjos*, anthropophages avérés (DYBOWSKI, POUTRIN) cruels et rebelles à toute civilisation. De taille variable (de $1^m,63$ à $1^m,73$ suivant les tribus d'après POUTRIN et MAISTRE), ils sont bien musclés et ont la

(1) A. BASTIAN, *Zeitschr. f. Ethnol.*, t. VI, 1874 ; E. RECLUS, *Géogr. Univers.* t. XIII, p. 125, Paris, 1888.

(2) On suppose que les *B'Oubanghis* sont arrivés du nord au Congo français vers le XVIIIe siècle, et leur migration vers le sud, arrêtée un moment par les *Ba-Tékés*, continue encore de nos jours.

tête peu allongée (sous-dolichocéphales : de 78,3 à 79,9 d'ind. céph.). Leur territoire finit à la rivière Lobaï. Plus à l'est sont les *A-Baboua* (Voy. p. 539, note), et plus au nord, jusqu'à M'Poko vivent les *B'Waka*, apparentés aux Sandé. D'après POUTRIN ces derniers ressembleraient aux Mandja (Voy. p. 541).

Les nombreuses langues bantou parlées au Congo Français et au Cameroun ont un air de famille entre elles et se distinguent des idiomes bantou orientaux, sauf pour quelques dialectes des tribus riveraines du lac Albert-Nyanza. Un certain nombre de radicaux leur sont commun avec ceux des langues parlées au Dahomey, mais la grammaire est complètement différente (AVELOT).

Au sud du Congo les diverses peuplades bantou sont encore mal connues (1). Sur la côte, entre l'embouchure du Congo et le Cunéné, on donne le nom collectif d'*Angolais* aux différentes peuplades assez mélangées : *Mouchi-Kongo* (1^{m},66, i. c. 72,5), *Kiamba*, *Mo-Ndombé* (pluriel *Ba-Ndombé*, 1^{m},67, i. c. 76,8), *Ba-Kissé* (1,66, 75,5). La région montagneuse située plus à l'est, c'est-à-dire le Bangala, le bassin du Koulou, des affluents de gauche du Kassaï (ancien royaume de Mouata-Yamvo), la région des sources du Zambèze, sont habités par des populations ayant conservé plus pur le type bantou. Ce sont, en commençant par le sud, les *Ganguela* (fig. 294) habitant le plateau borné à l'est par la haute vallée du Kouando, au sud par les affluents de droite du Zambèze et à l'ouest par le Mouboungo, tributaire du lac Ngami. Forgerons habiles, les Ganguela fournissent les objets en fer à leurs voisins, les *Amboella*, les *Kimbandé*, et les *Kioko* ou *Ba-Kioko* ou *Ba-Djok*. Ces derniers sont des commerçants habiles et pénètrent loin de leur pays avec leurs caravanes. Cantonnés il y a à peine cinquante ans à l'est des Ganguela, ils se sont avancés aujourd'hui jusqu'au 5e degré de lat. S. dans le bassin du Dongo, affluent de gauche du Kassaï (Congo Belge) (2). Le fond de la population de l'ancien royaume de Mouato-Yamvo est constitué par les tribus *Lounda*, dont le territoire s'étend du Kouango (affluent du Kassaï) aux lacs Bangoueolo et Moero. Cantonnés dans le bassin du Kassaï et les

(1) POGGE, *Im Reiche d. Muata Jamwo*, Berlin, 1880, et *Mittheil. Afrik. Gesell.*, t. IV, 1883-85, p. 179. — WOLFF, *Verh. Gesell. Erdkunde Berlin*, 1887, n° 2. — A.-J. WAUTERS, *l. c.*, p. 257 et suiv. — SERPA PINTO, *Comment j'ai traversé l'Afrique*, Paris, 1882. — WISSMANN, WOLFF, etc., *l. c.* (*Im inneren Afrikas*). — JACQUES, *l. c.* (*Les Congolais*, etc.).

(2) TORDAY, *Ethnology of the S.-W. Congo Free State ; J. R. Anthrop. Inst. Gr. Brit.*, t. 37 (1907), p. 151. — TORDAY, *Land and People of the Kasai Bassin ; Geograph. Journ.* 1910, p. 51.

plaines marécageuses à l'ouest du haut Zambèze (les *Ba-Lounda*, les *Lobalé*), ils se distinguent par leur amour de la paix et leurs pratiques d'hospitalité. Leurs femmes jouissent d'une certaine liberté.

Les *Ba-Louba*, qui forment une nation importante, occupent le territoire entre le Kassaï, la chaîne de Mitoumba et le 6e degré de lat. S. Ils paraissent avoir beaucoup d'analogies avec les Lounda. Grands de taille (1m,70), ils ont la tête plus arrondie (i. c. 79 d'après WOLFF) et le teint moins foncé que la plupart des nègres. Le pays d'origine de ces peuplades est le haut bassin du Congo. Beaucoup de Ba-Louba se sont mélangés aux aborigènes *Bachilonghé* qui habitent entre la vallée moyenne du Kassaï et celle de son affluent de droite, le Louloua, formant une population à part, relativement civilisée, qui envoie des émigrants jusqu'au Congo où ils s'engagent comme porteurs. Ce sont de forts gaillards, à tête légèrement allongée (taille 1m,68, i. c. 76,9 d'après MAISTRE). Ils ont subi, vers 1870, une révolution politico-religieuse par suite de l'introduction du culte du chanvre ou *Riamba*, imposé par le roi Kalamba-Mukenga (1), et d'après lequel tous les fumeurs de riamba se disent amis, se doivent mutuellement hospitalité, s'interdisent la vente de leurs filles, etc. Les crimes sont punis par des aspirations excessives de la drogue qui finissent par stupéfier le patient (POGGE, WOLFF). Leurs voisins au nord, les *Ba-Kouba* du pays situé entre le Kassaï-Louloua et le Sankourou, qui parlent une langue différente, sont plus sédentaires et se contentent de faire du négoce et de cultiver leurs champs avec l'aide de Négrilles qui vivent parmi eux.

La « nation » des *Bouchongo*, comme l'indique son nom, qui veut dire « les hommes de couteau à jet » (troumbache, voy. p. 326) employait cette arme, inconnue des Ba-Louba et d'autres peuples qu'ils soumirent à leur domination. On suppose, d'après leurs chroniques nationales qui gardent, par transmission orale, les noms de 121 chefs ou rois, qu'ils sont venus des bords du fleuve Chari. C'est vers le VIe siècle de l'ère vulgaire qu'aurait eu lieu cet exode sous le règne du 4e chef. Le royaume des Bouchongo avait atteint le sommet de la gloire au début du XVIIe siècle sous le règne du 93e chef, le fameux Chamba-Bolongongo, qui interdit l'usage des armes de jet

(1) A. DE CLERQ, *Indications pratiques pour les observations en matière religieuse : Anthropos*, 1913, p. 15.

comme étant trop meurtrières. Le pouvoir du roi était contrôlé chez les Bouchongo par une sorte de parlement dans lequel étaient représentés, non seulement les principaux fonctionnaires civils et militaires, mais encore les femmes et les esclaves. L'organisation politique et administrative du royaume s'est conservé jusqu'à ce jour, malgré la soumission complète au gouvernement belge ; elle comprend une foule de fonctionnaires (*Colomo*), divisés en plusieurs classes. Les métiers et les arts, surtout le tissage et la sculpture des statues en bois, ont atteint chez les Bouchongo un degré de perfection qu'on ne soupçonnait pas en Afrique, hors l'Égypte, jusqu'aux dernières découvertes de TORDAY. Le code moral de la nation était parfait. Aujourd'hui, surtout après l'insurrection de 1904, la nation à un peu décliné et les armes de jet sont remises en usage. D'après les légendes bouchongo, le dieu-créateur (et en même temps le premier chef de la nation), était un Blanc ; l'héritage du pouvoir s'effectuait par la ligne maternelle (1).

A l'ouest des Bouchongo, entre le Kassaï et le Loange vivent les *Ba-Kongo* et les *Ba-Chilele*, peuplades qui défendent jalousement l'entrée de leur territoire aux voyageurs européens. Ils paraissent être les descendants du premier flot de l'immigration bouchongo. Plus à l'ouest encore, sur les rives du Kouengo, du haut Konilou et du Loango habitent les tribus jumelles des *Ba-Pendé* et des *Ba-Pindji*, d'origine commune, mais fort différentes comme mœurs : les premiers sont des agriculteurs très pacifiques, mais anthropophages ; les seconds, au contraire, d'humeur batailleuse ne vivent que de chasse et de rapine et ne sont anthropophages que dans quelques rares circonstances. A l'ouest de ces deux tribus, entre le Konilou et le Louboué (affluent de gauche du Kassaï) vivent les *Ba-Bonda*, venus dit-on de la région des sources du Kouilou ; on les rencontre, d'ailleurs, aussi dans l'Angola. Ils sont reconnaissables par la longueur de leur chevelure et ont conservé certaines formes du tabou.

Les *Ba-Sango* ou *Ba-Meno*, voisins des Bouchongos au nord seraient des anthropophages féroces au dire de certains voyageurs ; mais TORDAY (2) nie le fait et accuse au contraire d'anthropophagie

(1) Voy. pour les détails : E. TORDAY et A. JOYCE, *l. c.* (*Notice sur les... Ba-Kuba* qui est une belle monographie de la nation Bouchongo). *Ann. du Musée du Congo belge*, 1911.

(2) E. TORDAY, *Land and peoples of the Kasai basin* ; Geogr. Journ., 1910 (juillet), p. 27 ; et *The ethnology of the Congo Free State*, Journ. Anthr. Inst., 1907, p. 135, av. 3 pl.

leurs voisins de l'est les *Ba-Nkoutou* de la vallée du Loukongo émigrés du nord sous la pression des *A-Kela*, peuplade primitive qui se sert de lances en bois, dont la pointe est durcie au feu, et qui est peut-être identique aux Ba-Kalai (Voy. p. 569). Les Ba-Sango seraient d'après ce fin observateur un assemblage de tribus assez hétérogène. La tribu agricole de *Ba-Hindou*, qu'il a étudiée plus particulièrement, se distingue par ses lois d'héritage spéciales : tous les enfants héritent du père suivant l'ordre de leur âge sans distinction de sexe.

Il ne faut pas confondre les Ba-Sango avec les *Ba-Songué* rentrant d'après leur idiome et leurs mœurs dans le groupe *Ba-Louba*. A l'est des *Ba-Sango-Meno* et au nord des *Ba-Sanghé*, sur les rives de Loubefou et de Lou-Kenghé, habitent les *Ba-Tetela*, dont la patrie d'origine doit se trouver quelque part sur la rivière Lomami, où demeurent aujourd'hui leurs congénères les *Ba-Kousou*. La portion méridionale de ce peuple, agriculteurs de la plaine, a été touchée par la civilisation arabe et européenne ; mais la portion méridionale, vivant dans la forêt, conserve toujours ses traits primitifs : anthropophagie, exogamie, descendance par la lignée mâle, langage tambouriné à l'aide du tambour d'un type unique en Afrique, etc. (TORDAY). A l'ouest de Kassaï, dans les bassins du Kwilou et de la Kantcha on rencontre un grand nombre de peuplades venues dans le pays à des époques diverses, ilots de Ba-Sango, les *Ba-Samba*, les *Ba-Ngongo*. Ces derniers sont probablement des aborigènes. Seuls dans la région, ils jouent de la flûte de Pan et ont pour arme la lance, comme les Banda du bassin de la haute Kantcha sont seuls à se servir de l'épée. Ces populations ont été refoulées dans leur habitat actuel, par les *Ba-Yaka*, venus de l'ouest, par les *Ba-Yanzi*, venus du nord-est, et par les Ba–Pendé, cannibales déjà nommés plus haut, venus du sud. A l'immigration de ces trois peuplades, en succéda une autre, formée de *Ba-M'Bala* (venus du sud) et de *Ba–Houané* (venus du nord). Enfin les immigrants les plus récents dans ce pays sont les *Ba-Kvezé*, bons agriculteurs et habiles sculpteurs sur bois (1).

(1) E. TORDAY, *The Southern Ba-M'Bala* ; *Man*, 1907, n° 52 ; et *Ethnography of Ba-Huana* ; *Journ. Anthr. Inst. Gr. Bret.*, 1906, p. 272, av. pl. — Les mœurs de ces deux peuples sont bien différentes : au contraire des *Ba-M'Bala*, les *Ba-Huana* ne connaissent pas le tatouage et pratiquent la circoncision ; ils enterrent leurs morts dans la position accroupie, tandis que les *Ba-M'Bala* les enterrent étendus. La société *Ba-Huana* est basée sur le matriarcat et la propriété communale ; celle des *Ba-M'Bala* sur le patriarcat et la propriété familiale. Quant aux *Ba-Kveze* il faut noter deux parti-

Les populations nombreuses et variées que nous venons d'énumérer sont caractérisées, comme il a déjà été indiqué, par une taille au-dessus de la moyenne, par une dolichocéphalie modérée, et, ajoutons-le, par le teint de la peau plus clair que celui de leurs voisins, les Bantou du Congo (Maistre, Serpa Pinto, Deniker et Laloy, Jacques, Poutrin). La région qu'elles occupent a été à plusieurs reprises (du xviie au xviiie siècle) envahie par les *Djaga* ou *Jaga*, peuple voisin, au point de vue linguistique, des *Bari* et des *Massaï* (Voy. p. 538) et issu probablement du mélange des Nègres Nilotiques avec les peuplades éthiopiennes. Elle habitait primitivement la région des Grands Lacs au S.-E. de Victoria Nyanza, à l'ouest du pays des Massaï actuel. Pressés par leurs voisins, les Jaga ont dû quitter leur pays vers 1650, et émigrer dans le centre du bassin du Congo, entre Loubilaschi et Louloua. Une fois établis dans cette région ils essaimèrent dans toutes les directions, sauf vers le nord où la grande Sylve africaine leur opposait un obstacle insurmontable. Les différents groupes Jaga ont fondé ainsi les royaumes de Muato-Jamwo, de Lounda, de Ba-Yaka, de Ba-Bendé, Ba-Rotsé, Ba-Ngala, etc. (1) Les envahisseurs se mêlèrent à la race autochtone qui devait être probablement voisine de celle des Bochimans et des Hottentots ; du moins rencontre-t-on jusqu'à présent dans le pays des individus à type bochiman très prononcé, surtout parmi les *Kiokos*.

Les populations, que l'on trouve entre la grande courbe du Congo et le 2e degré de latitude S., sont les *Ba-Lolo*, les *M'Ongo*, les *B'Ouela* (ou *Bwela*) et les *Ba-Nza*. Les deux derniers sont des peuplades dégénérés, qui, sans l'installation des Européens au Congo, n'existeraient plus, mangés et vendus comme esclaves par les Boudza envahisseurs, venus du nord. Les Ba-Nza sont encore aujourd'hui très sauvages ; ils ont des habitations sur les arbres, ne connaissent presque pas l'usage du fer et se servent de flèches, dont la pointe en bois durci est empoisonnée.

Les *Ba-Ngala* des deux rives du Congo, entre Equateurville et Ikengo, dont le nombre dépasse 100.000, au dire de certains voyageurs, sont de forts gaillards intelligents et très impressionables. Leur coiffure, les cheveux tressés en cornes, est tout à fait carac-

cularités de leur costume : le port de petites tabatières dans le lobule de l'oreille ; et la coutume pour la femme de couvrir ses fesses par un morceau d'étoffe, dès qu'elle est mariée ; seules les jeunes filles ont le droit de se promener les fesses nues.

(1) R. Avelot, *l. c.* (Les grands mouvements, etc.).

téristique. Leur pays d'origine semble être la langue de terre au confluent de l'Oubanghi et du Congo. Ils vivent surtout de la pêche et, en partie, de la culture du manioc (1). Au sud de l'Équateur, jusqu'au 2e degré de latitude sud habitent les *Ba-Lolo* encore peu connus.

La plupart des Bantous Occidentaux du Congo français et indépendant portent des ornements dans les lèvres, se liment ou arrachent les dents incisives, se tatouent et bâtissent des maisonnettes carrées (2).

b. Le groupe de *Bantous orientaux* (3) comprend les nombreuses peuplades mêlées, souvent de sang éthiopien, échelonnées depuis la région des sources du Nil jusqu'au 15e degré lat. S., entre la côte orientale de l'Afrique et les grands lacs. Les ethnographes allemands distinguent dans ces limites, les *Bantous anciens* immigrés du sud et les *modernes*, venus du nord (p. 522). Sur la côte, entre le cap Delgado et le port Durnford, les Bantous se sont mélangés avec les Arabes et ont formé une population mixte parlant la langue *Ki-Souahéli* (4). Ce dialecte bantou est devenu, grâce à la simplicité de sa structure, la *lingua franca* de presque toute la région occupée par les Bantous orientaux. A l'ouest des Souahéli vivent, dans l'Ou-Niamwesi et les pays environnants, deux tribus bantoues, les *Oua-Sambara* et les *Oua-Nyamwesi*, appartenant aux « Bantous anciens » et ayant comme eux des tendances migratrices vers le nord.

Quant aux *Bantous de la région lacustre*, dont les tribus sont dispersées entre le sud de l'Ou-Nyoro et le lac Tanganyika, ils ne sont pas non plus indemnes de mélanges. Toutefois ils parlent les dialectes dérivés de cette langue bantoue primitive, le « ki-roundi » ou « ki-kondjo », qui ne s'est conservée aujourd'hui dans toute sa

(1) Van Overbergh et Jonghe. *Les Bangala* (Collection des monographies ethnographiques, n° 1), Bruxelles, 1907.

(2) L. Frobenius (*Der Ursprung der Afrik. Kulturen*, Berlin, 1898), voit dans ce dernier fait une des preuves de l'influence hypothétique des Malais ; E. Reclus (*Géogr. Univers.* t. XIII, p. 271), pense que c'est le résultat d'imitation des maisons des factoreries européennes, établies sur la côte depuis plus de trois siècles. Cependant on trouve des cases de ce genre dans les régions où l'influence européenne est tout à fait récente, comme par exemple, chez les *Ba-Ngola*, décrits plus haut.

(3) Max Weiss, *Die Völkerstämme im Norden Deutsch-Ostafrika*, Berlin, 1910. — *Wissenschaftl. Ergebnisse d. Zentralafrika* — Czekanowski, *l. c.* (*Forschungen*, etc.).

(4) Le préfixe *Ki* signifie « langue » en bantou, comme *Ou* signifie « pays », et *Va*, *Oua*, ou *Ba* « peuple, hommes ». Le commençant trouvera dans A. Seidel, *Suaheli-sprache*, Heidelberg, 1902, un dictionnaire Suaheli-Allemand et les expressions les plus usuelles.

pureté que dans l'étroite bande d'une cinquantaine de kilomètres, se déroulant depuis le pied du mont Rouvenzori jusqu'à l'extrémité septentrionale du lac Tanganyika. Mélangés avec les Nilotes dans l'Ou-Nyoro, avec les Khamites *Va-Houma* ou *Hima* (parlant ban-

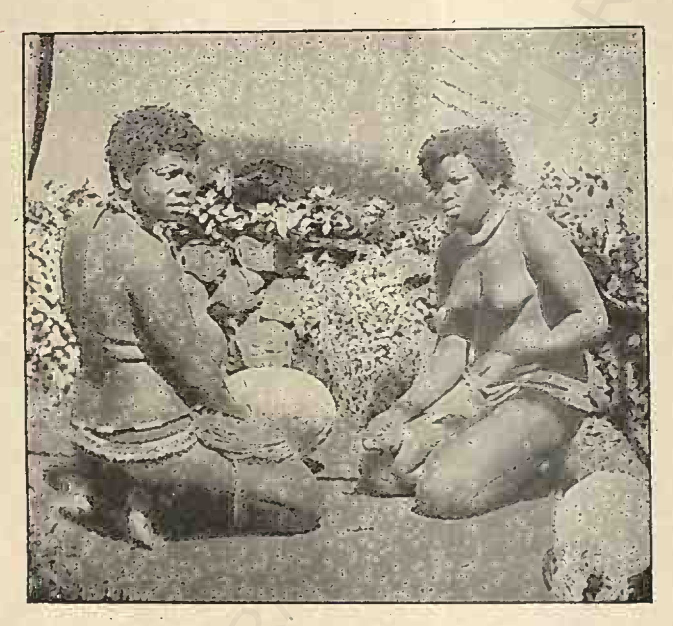


Fig. 295. — Femme et fille Bantou-Swazi.
(*Coll. Anthr. Inst. Londres.*)

tou) ; ailleurs, ces « Bantous anciens », firent adopter leur langue à leurs vainqueurs. La tribu la plus méridionale de ce groupe est celle des *Makoua* qui s'avance jusqu'au 16e degré lat. S. Les tribus qui peuplent l'Ouganda (au nord-ouest du lac Victoria-Nyanza) sont probablement issues de la même souche, mais elles parlent une langue différente.

Les peuplades parlant bantou que l'on rencontre au pied du Kilima-Ndjaro, sur le plateau d'Iramba, les *Va-Kamba*, les *Va-Taita*, les *Va-Kagourou* et les *Va-Gogo*, sont des Khamito-Bantous ayant adopté les mœurs des Massaï. Ces « Bantous d'immigration récente » sont venus du nord-est, du pays des Gallas, où l'on trouve encore leurs restes sous le nom de *Oua-Pokompo* dans la haute vallée du Tana, de *Oua-Takocho*, parlant galla, près du lac

Rodolphe, etc. On classe parmi les Bantous orientaux les *Va-Vira* ou *Ba-Bira*, qui occupent la région des sources des rivières Bina (ou haut Tele) et Lindi, affluents de droite du Congo moyen ; ils se perforent les lèvres comme les Bantous occidentaux. Leurs voisins au sud-ouest, jusqu'au Congo, sont les *Va-Kouma* à type éthiopien, puis les *Ba-Lega*, à l'est des précédents et les autres peuplades cantonnées entre le Congo moyen et les lacs, de l'équateur jusqu'au cours de l'Elila ; on les appelle aussi *Va-Regga* (Gens de la Forêt). Certains de ces peuples sont des anthropophages venus du sud-ouest ; leur langue diffère de celle de leurs voisins au sud les *Ma-Nyéma* qui ont le type éthiopien.

Il faut remarquer à ce propos que le terme *Ma-Nyéma* est appliqué par les marchands arabes à un grand nombre de peuplades, mais plus spécialement au groupe de tribus situé entre le 2e et le 6e degrés de latitude sud, du haut Lomani à l'Elila et le cours supérieur de Louama. Ce sont : à l'ouest du Congo, les *Ba-Kousou*, et à l'est de ce fleuve, les *Ma-Nyema* proprement dits. Comme les Ba-Lega, tous les Ma-Nyéma sont presque mésocéphales (i. c. moy. 79,4, d'après Czekanowski), fait curieux à constater, étant donné que les populations environnantes sont très dolichocéphales.

Le groupe de *Bantous méridionaux* (1) se compose de *Cafres-Zoulous* à l'est, de *Be-Tchouana* au centre et de *Herero* à l'ouest. Le premier groupe se compose de *Zoulous* (fig. 94) ou *Ama-Zoulous* (dans le Natal et le Transvaal) et de *Cafres* ou *Ama-Xosa* (fig. 296) qui habitent dans la partie est de la colonie du Cap.

Le pays d'origine des Zoulous paraît avoir été au nord-est de leur habitat actuel, dans l'est de l'Afrique équatoriale ; c'est de là qu'ils ont descendu peu à peu aux XVIe et XVIIe siècles avec leur bétail (mais sans chevaux) vers le sud, repoussant devant eux les aborigènes du pays, les Hottentots, ainsi que les Cafres leurs frères de race ; ces derniers se dirigèrent alors au sud-ouest et vers l'extrême sud du continent où leur mouvement a été arrêté par les Anglais près de Mossel Bay (1800). A l'ouest, les Zoulous

(1) Fritsch, *Die Eingebornen Sud-Afrikas*, Breslau ; 1872, av. atlas. — Holub, *Sieben Jahre im Sud-Afrika*, Wien, 1881, 2 vol., av. cartes ; et *Die Ma-Atabele; Zeitschr. f. Ethnol.*, t. XX, 1893. — Kropf, *Das Volk d. Xosa-Kaffern*, Berlin, 1889. — Wood, *l. c.*, t. I. — Macdonald, *Manners... South.-Afr. Tribes ; Journ. Anthr. Inst.*, t. XIX, p. 264 et XX, p. 123 (1889-90). — Johnston, *British central Africa*, London, 1897. — Junod, *Les Ba-Ronga ; Bull. Soc. Neuchateloise de Géogr.*, t. X, 1898. — H. P. N. Muller et J. Snelleman, *Industrie des Cafres* [entre Zoulouland et Delagoa], Leyde (Brill), ? — Fr. Christol, *l. c.* — Jocottet, *Linguistique et Folk-lore des Ba-Sonto et des Ba-Rolsé*, Paris (Leroux). — Gibson, *The story of Zulu*, London, 1911.

n'ont jamais dépassé les monts Drakenberg. Le mouvement le plus important des Bantous méridionaux a eu lieu à la suite des guerres du chef des Zoulous, le fameux Djaka ou Tchaka, dont le nom remplissait de terreur, au commencement de ce siècle, même les populations très éloignées du bas Congo et de l'Ogooué, et dont l'empire n'a été détruit par les Anglais qu'en 1885. Cherchant à agrandir son royaume dont le noyau se trouvait au sud de la baie de Delagoa, ce conquérant a repoussé en 1817 vers l'est les *Ma-Tabelé*. Cette fraction du peuple zoulou se transporta au nombre de 20.000 de son pays d'origine (à l'est de Port Natal) à travers les monts Drakenberg sur les bords du Marico, une des branches mères du Limpopo. Battus par les Boers, les Matabelés se retirèrent d'abord vers le haut Zambèze, puis retournant sur leurs pas, ils battirent à leur tour les *Ba-Kalaka* et s'établirent dans le pays des Ma-Chona en repoussant ces derniers vers le nord-est. Parmi les principales peuplades cafre-zoulou, il faut citer les *Ba-Nyai*, les *Ba-Kalaka*, les *Ba-Ronga*, les *Swasi* (fig. 295) et les *Tonga*, entre la baie Delagoa et le Transwaal ; les « *Ama* »-*Mpondo*, du Pondoland ; les « *Ama* »-*Tembou* de la Cafrerie ; les *Ma-Kong* voisins des *Tchinia* (Foa) sur les rives du Zambèze moyen, etc. Sauf les Cafres et les Tonga qui ont un idiome spécial, tous les autres Zoulous parlent la langue *tekesa*.



Fig. 296. — Jeune cafre.
(*Missions évangéliques.*)

Les *Betchouana*, séparés des Zoulous par la chaîne de Draken-

berg, sont plus ou moins mélangés de sang hottentot ; on les divise en *Betchouana orientaux* ou *Ba-Souto*, chez lesquels les traits bantous prédominent, et en *Betchouana occidentaux* ou *Ba-Kalahari*, qui accusent plus fortement le mélange avec les éléments hottentots. Au nord des Betchouana, dans le haut bassin du Zambèze, vivent les *Ba-Rotsé*, peuplade apparentée aux Zoulous et dont une des tribus porte le nom de *Ma-Chona*. Enfin deux autres peuplades bantoues s'étendent au sud du Cunéné entourant le plateau habité par les *Damara* montagnards ou *Haou-Koïn* (Voy. plus bas) : ce sont les *Ova-Mbo* ou *Ovampo* agriculteurs (plus de 100.000) au nord, entre 16°30 et 20° lat. S., et les *Ova-Herero* ou *Damara* pasteurs de la plaine, d'un beau type bantou, à l'ouest et au sud. Il faut les distinguer des *Damara montagnards* qui sont un groupe ethnique tout différent (Voy. p. 583) (1).



Fig. 297. — Femme cafre. (*Missions évangéliques.*)

Au physique, les Zoulous sont d'une haute stature (1^{m},72 d'après FRITSCH) et dolichocéphales (ind. céph. moyen de 86 crânes : 73,2 d'après FRITSCH, HAMY et SCHRUBSALL). Ces caractères leur sont communs avec les Nigritiens (2) ; mais ils ont la peau moins

(1) Les *Owa-Herero* ont un costume remarquable, tout en peau. Les hommes portent une sorte de jupe en courroies, dont les extrémités libres sont garnies de nœuds diversement disposés et représentant la généalogie du porteur ; les femmes ont des casques avec trois morceaux de cuivre dressés comme les oreilles d'un âne et leur costume est garni de rondelles de fer et de coquilles d'œufs d'autruche. Les Owa-Herero ont un culte des ancêtres et c'est la fille aînée du roi qui est chargée d'entretenir le feu au bas de l' « arbre des ancêtres ». Ils ont la propriété communiste du sol et du bétail. Cf. J. HAHN *Die Owa-Herero ; Zeitsch. f. Erdkunde*, Berlin, 1868, p. 193 et 1869, p. 226. — J. IRLE, *Die Herero*, Gütersloch, 1906. — S. SERGI, *Craniologia degli Herrero ; Boll. acad. méd.* Roma, 1908.

(2) Les Betchouana sont un peu plus petits (1^{m},68 d'ap. FRITSCH) et plus dolichocéphales (i. c. de 4 crânes : 70,9 d'ap. HAMY, *Documents... Cafrerie ; Nouv. Arch. Mus. hist. nat.*, Paris, 1882, p. 357). — SCHRUBSALL (*Journ. Anthr. Inst.*, n. s. t. I, 1898). donne l'indice de 71,3 aux crânes Ba-Souto. Ceux des Herero et des Damara ont à peu près les mêmes indices : 71 et 72.

foncée que ces derniers, et presque pas de prognathisme. En outre leur face est carrée et le nez est saillant, tout en étant un peu gros.

VII. Les *Hottentots-Bochimans* (1) occupaient jadis probablement tout le sud de l'Afrique depuis le 15e degré de latitude S.

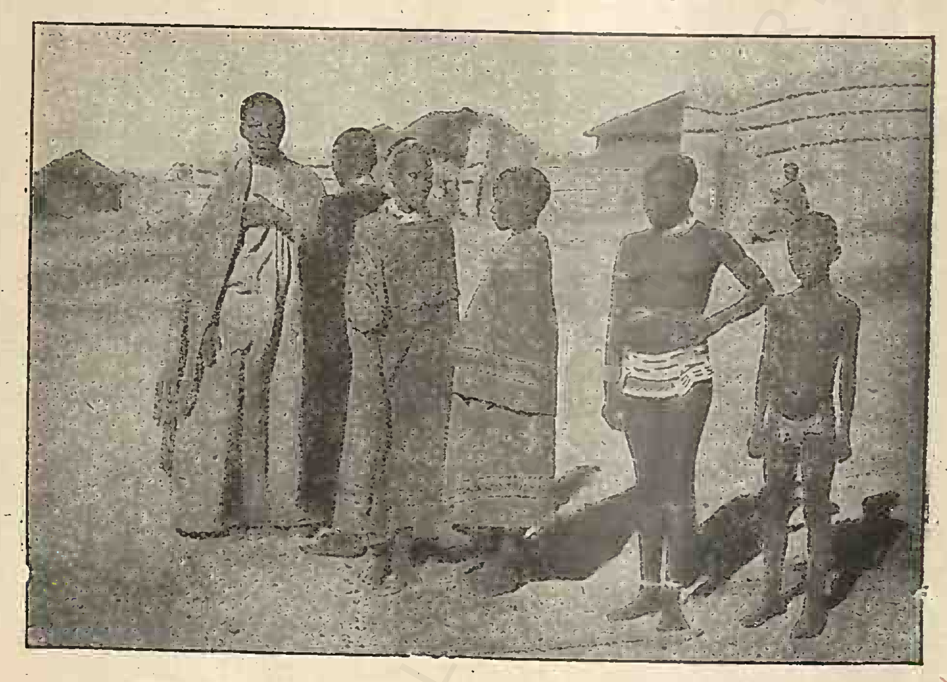


Fig. 298. — Types de femmes bassoutos. (*Missions évangéliques.*)

jusqu'au cap de Bonne-Espérance. Pressés depuis trois siècles par les Bantous à l'est et au nord, depuis plus d'un siècle par les Européens au sud, ils sont réduits aujourd'hui à quelques milliers de familles nomadisant ou fixées dans le pays inculte dit de Namaqua, dans le désert de Kalahari et sur quelques points de l'arrière-pays du Cap. Au nord du 18o latitude S. on ne trouve que quelques îlots de Hottentots et vers le sud on ne les rencontre plus par groupes compacts déjà à une centaine de kilomètres du littoral. A l'est, leur habitat s'arrête à peu près au 21e degré longitude E.

(1) Fritsche, *l. c.* — Schinz, *l. c.* — v. Luschan, *l. c.* et *Zeit. f. Ethn.*, 1906, p. 870 — Shrubsall, *l. c.* — Passarge, *Die Buschmäner der Kalahari* (reproduction des articles parus *in : Mitteil. aus d. deutsch. Schutzgeb.*, 1905, *Zeit. f. Ethn.*, 1905, et *Zeitschr. d. Gesell. f. Erdkunde*, 1905. — Stowe, *The native races of South Africa*, London, 1905, av. fig.— L. Schultze, *Aus Namaland und Kalahari*, Jena, 1907, av. fig. — Miss A. Verner, *On the Bushman race ; Rev. études ethnogr. et sociol.*, Paris, 1908, p. 145.

de Paris. Et encore faisons-nous rentrer dans ces limites le territoire des *Damara montagnards* ou *Haou-Koïn* d'entre le pays de Herero et le 18e degré lat. S. qui, tout en parlant un dialecte hottentot, ont cependant un type physique bien particulier ; ils sont notamment

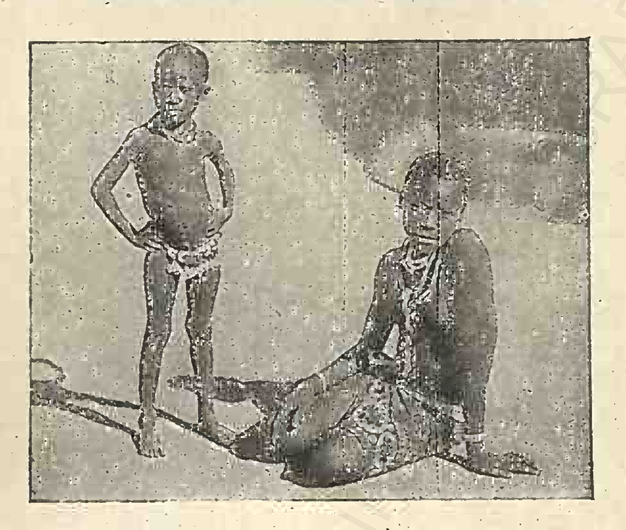


Fig. 299. — Petites filles africaines. Bassoutos. (*Missions évangéliques.*)

beaucoup plus foncés que les Hottentots et rappellent plutôt les Nègres guinéens. Ce sont des sauvages misérables vivant de chasse et de rapine, à la manière des Bochimans.

Outre les Damaras montagnards, on distingue dans le groupe qui nous occupe : 1° Les *Nama* appelés *Hottentots* par les Européens (altération du mot hollandais « Hüttentüt », borné, bête), habitant dans l'ouest du territoire que nous venons de délimiter (fig. 43) ; 2° les *San* (*Sab* au singulier masculin) appelés *Bosjesmans* ou *Bochimans* par les Européens, dans l'est de ce territoire (fig. 300). Il faut remarquer cependant que le mot Bosjesman (en hollandais « homme de la brousse ») est souvent appliqué à des populations hottentotes ou à des métis hottentots-bosjesmans, comme par exemple les Bosjesmans du pays des Nama qui parlent un dialecte hottentot. On trouve dans certains ouvrages le terme *Koï-Koïn* appliqué à l'ensemble du groupe qui nous intéresse. Ceci est inexact, car les *Koï-Koïn* ou mieux les *Haou-Khoin* ne sont autre chose

qu'une des tribus hottentotes, au même titre que les *Nama*, les *Gorana* et autres (20.000 environ).

Il y a de nombreuses ressemblances entre les San et les Nama, qui sont tous les deux des représentants de la race bochimane (Voy. p. 362 et 563) (2) ; mais il y a aussi de grandes différences. La langue hottentote paraît être de souche hamitique ; mais il y est entré un grand nombre d'éléments de la langue des Bochimans ; en effet, les deux idiomes sont caractérisés par la présence de sons particuliers, sortes de *claquements* ou *clics*. Mais les dialectes hottentots, qui se ressemblent beaucoup entre eux, possèdent quatre claquements palato-dentaux, tandis que les dialectes bochimans, très différents les uns des autres, ont en dehors de ces quatre claquements, encore un claquement guttural et un son particulier, basé non plus sur l'inspiration de l'air comme les claquements mais sur les expirations brèves et répétées de l'air à travers les rangées de dents à demi-ouvertes.

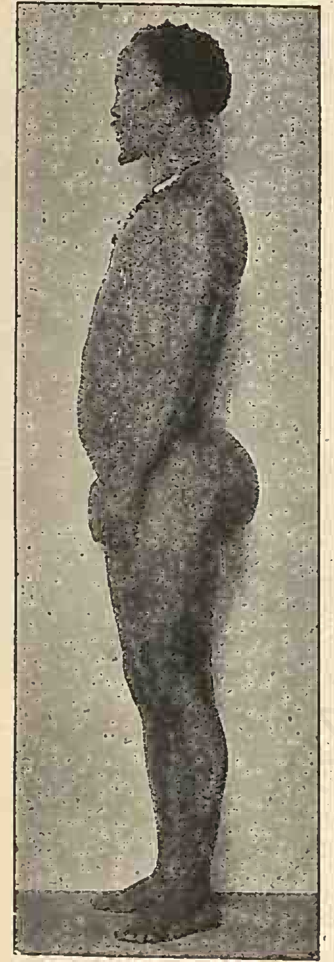


Fig. 300. — N'Kon-yni, Bochiman des environs du lac Ngami ; 40 ans, taille 1 m. 44, i. c. 77,2, i. nas. 97,5. (*Coll. phot. Soc. Anthropo., Paris.*)

Les deux peuplades diffèrent également l'une de l'autre par leurs mœurs et coutumes. Qu'il nous suffise de rappeler que les Bochimans vivent dans les bois en chasseurs errants, ne pratiquent pas la circoncision, mais ont la coutume de se couper les phalanges en signe de deuil. Les Hottentots au contraire sont des pasteurs nomades vivant dans la steppe ; ils ne connais-

(1) PASSARGE, *Die Buschmänner der Kalahari.* Mitt. aus deuts. Schutzgebiete, 1905.

(2) Les Bochimans représentent la race presque dans sa pureté, tandis que les Hottentots montrent les caractères de cette race un peu atténués : leur taille est plus élevée, leur tête plus dolichocéphale, leur teint plus foncé, leurs mains moins petites que chez



Fig. 301. — Smoon (Afr. Australe). (*Collect. Muséum Hist. Nat.*)

les Bochimans. Les traits sont plus négroïdes et l'on se demande si les mélanges avec les tribus bantou voisines n'y sont pas pour quelque chose (Voy. DENIKER, *Les Hottentots ; Rev. d'Anthrop.*, 1889, p. 1). Cependant, la peau des Hottentots est encore d'une nuance jaune et leur stéatopygie est presque aussi forte que celle des Bochimans. D'après VON LUSCHAN (*Zeit. f. Ethnol.*, 1906, p. 870), les oreilles sont très écartées et d'une forme spéciale chez les Bochimans, tandis que chez les Hottentots elles sont comme chez les Européens ; la face est carrée chez les Bochimans, losangique chez les Hottentots ; enfin le pénis, non circoncis, se tient presque horizontal à l'état flasque chez les premiers, tandis que, circoncis, il pend chez les seconds.

sent point l'ablation des phalanges, mais pratiquent la circoncision. Ils ont perdu toute individualité ethnique, s'habillent en européens, parlent anglais ou hollandais et vivent comme des colons blancs. On donne le nom de *Bastaard* (bâtard), lequel n'a en Afrique rien de déshonorant aux enfants issus des mariages entre Hottentots et Européens. Ces Bastaard, christianisés formaient de petites colonies près du fleuve Orange, mais repoussés par les colons blancs, ils se dispersèrent et ne forment que quelques petits groupes dont le plus important, celui de Rehobothen (Afrique occidentale ex-allemande) ne compte pas 2.000 individus (1).

VIII. *La population indigène de l'île de Madagascar* (2) est connue sous le nom collectif de *Malgaches*. On en compte, d'après le dénombrement officiel de 1913, environ 3.200.000. Cette population est remarquable par l'unité de sa langue. C'est un idiome de la famille linguistique malayo-polynésienne, avec mélange de quelques éléments bantou. On remarque d'autre part une certaine unité dans le type physique ayant à la fois les caractères de la race indonésienne et de la race nègre (voir plus bas). Mais on ne sait rien de positif sur l'origine des Malgaches. A. GRANDIDIER (3) estime que ce sont des Indo-Mélanésiens, d'autres pensent que ce sont des Indonésiens mélangés en partie avec des nègres. La migration des Indonésiens, bons navigateurs et que des courants devaient entraîner sur Madagascar, paraît plus vraisemblable que la migration des nègres, proches seulement de 400 kilomètres, il est vrai, mais inaptes à la navigation maritime. On suppose cependant que le commerce des esclaves a pu les introduire dans l'île. FERRAND (4) en se basant sur des données linguistiques fait remonter l'arrivée des nègres bantous avant l'ère chrétienne, et place au IIIe ou IVe siècle

(1) FISCHER, *l. c. Das Rehoboter bastard Volk.*

(2) Voy. pour les détails : SIBREE, *The great Afric. Island... Madagascar* ; London. 1880. — M. LECLERC, *Les peuplades de Madagascar* ; *Rev. d'Ethnogr.*, t. V, 1886, p. 397 et t. VI, 1887, p. 1. — CATAT, *Voyage à Madagascar*, Paris, 1895, in-4°. — LAST, *Journ. Antr. Inst.*, 1896, p. 47. — GRANDIDIER, Les Hova ; *Rev. gén. des Sciences*, n° du 1er juin. 1895. — A. JOLLY, *L'Anthropologie*, 1894, p. 385, BESSON, *Ibid.*, 674,— *Madagascar* ; *Rev. gén. des Sciences*, Paris, n° du 15 août 1895, *fig.* — BOUCHEREAU *L'Anthr.*, 1897, p. 149. — J. CAROL, *Chez les Hova*, Paris, 1898. — A. VAN GENNEP, *Tabou et Totemisme à Madagascar*, Paris, 1904. — A. et G. GRANDIDIER, *Ethnographie de Madagascar* (*in l'Hist. phys. de Madagas.*), Paris, 3 vol., 1908-1917, av. cartes et pl. *Madagascar au début du XXe siècle*, Paris, 1902. — Voy. aussi nom. art. dans les périod. : *Antananarivo Annual*, Tananarive, 1875-1900. *Rev. de Madagascar*, Paris, *et de l'Acad. malgache*, Tananarive.

(3) A. et G. GRANDIDIER, *l. c.*, Liv. 1er, réimpres. de l' « *Origine des Malgaches* », par A. GRANDIDIER, Paris, 1901.

(4) FERRAND, *Origine africaine des Malgaches*, *Journ. Asiatique*, mai-juin, 1908, p. 353.

seulement une première invasion d'Indonésiens venus sans doute de Sumatra. De nombreuses colonies arabes se sont installées dans le nord et aussi dans le sud-est de l'île dès le xe et même selon FERRAND dès le VIIe siècle. D'autres étrangers sont venus plus tard, tels les Hindous de *Goudjerat*, les forbans européens, les créoles de Maurice et de Bourbon, etc., formant comme les Arabes de petits royaumes dont les descendants devaient devenir la classe dirigeante de la population. Mais la plus importante invasion est celle des Javanais, vers 1555. Ils fondèrent un royaume qui subsista jusqu'en 1895 et dont les membres sont connus sous le nom de *Hova*. A leur arrivée, ils trouvèrent le plateau central de Madagascar où ils durent se réfugier, occupé par les *Vazimba* (nom à consonnance bantou) et que la tradition dépeint comme noirs, de taille moyenne, à tête « mince et plate » (en pain de sucre). On en trouve encore des descendants parmi les *Manendy*, dans le sud du pays de *Boïna* (1) (Voy. plus bas), ou *Hovas*. Ils occupent le Haut-plateau d'Imerina, d'où leur vrai nom d'*Antimerina* (2) ; ce sont des Indonésiens plus ou moins mélangés ; ils ont la peau d'un jaune olivâtre, les cheveux droits ou légèrement ondulés, les yeux parfois bridés, les pommettes légèrement saillantes ; leur taille est petite, leur tête arrondie, leur nez assez fin (3). Par contre, les *Sakalaves*, qui occupent la côte ouest, offrent des traits rappelant le type nègre. On rencontre chez eux beaucoup d'esclaves nègres. Ils sont presque noirs, dolichocéphales et de taille élevée. Leurs cheveux sont crêpus et leur nez aplati. Quant au reste des Malgaches ils offrent des caractères intermédiaires entre les deux groupes : teint brun-chocolat, cheveux frisés, taille moyenne, les autres traits modifiés dans le sens Hova ou Sakalave. Les Hova au XVIIIe siècle sont parvenus à subjuguer la plupart des populations malgaches. Jusqu'à l'occupation française (1896) ils étaient maîtres de la plus grande partie de l'île sauf de la côte ouest et de quelques points dans le sud.

On compte à Madagascar, environ une vingtaine de peuplades indigènes. Pour la commodité de la description, on peut les répartir

(1) GUILLAIN, *Doc. sur le Côte Ouest de Madagascar*, 1842-1843.

(2) *Any*, *An* ou parfois *Ant*, signifie en malgache « là où » ou « gens de », et existe dans la nomenclature de tous les peuples de l'île.

(3) Voy. d'après BOUCHEREAU, les mesures aux Appendices, et nos propres observations inédites faites en collaboration avec le Dr. COLLIGNON et avec le Colonel BONIFACY.

en cinq groupes : 1° les habitants du plateau central et de la région montagneuse avoisinante au nord et au sud ; 2° les habitants de la côte est jusqu'à la région forestière soit 50 à 80 kilomètres dans l'intérieur ; les habitants de ladite région forestière épaisse de 40 à 60 kilomètres et adossée aux flancs est du plateau central ; 4° les habitants du sud de l'île ; 5° ceux de la côte ouest.



Fig. 302.
Betrimsaraka Antavaratra (Madagascar).
(*Collection Muséum Hist. Nat.*)

1er *Groupe*. Massif central : *Hova*, *Betsileo*, *Bara*. — Les *Hova* (1) ou mieux *Merina* ou *Ambaniandro* (850.000 environ au recensement de 1913) occupent le centre de l'île entre 18°,15 de lat. sud et la rivière Mania au sud, la crête forestière à l'est et la rivière Sakaï, à l'ouest (où ils sont d'ailleurs mêlés aux Betsileo). Le fonds de la population est formé de descendants des chefs Vazimba. Avant la chute du royaume, ce nom de Hova se rapportait uniquement à une classe de la population, Mérina ou gens libres ; les autres classes étaient les nobles ou Andriana (descendants des émigrants javanais), les esclaves ou affranchis Mainty, et les esclaves vrais ou Andevo. Chacune de ces classes sauf la 4e comprenait plusieurs clans, qui avec la complication croissante de l'organisme social devinrent des castes (Van Gennep). L'occupation française a changé cette organisation sociale déjà perfectionnée. Le commerce était, sous ce régime, florissant, les marchés se tenaient à jours fixes mais les fonctionnaires étaient tyraniques, et prévaricateurs (Gautier). Convertis au protestantisme qui fut déclaré religion officielle en 1869, les Hova ont adopté certaines coutumes purement extérieures des Européens, mais sont en grande partie demeurés fidèles aux croyances animistes de leurs ancêtres. Quant à leur caractère moral, les plus grandes divergences existent dans son appréciation. Les *Betsileo*, agriculteurs aux mœurs douces en dépit de leur nom qui signifie « invincibles », habitent au nombre de 450.000, la partie montagneuse située au sud du plateau d'Imerina. C'est un

(1) A. Grandidier, *les Hovas* ; *Rev. Gén. des Sci.*, 1er juin 1895.

groupe ethnique peu homogène divisé en quatre classes analogues à celles des Hova. Plus au sud encore, sur le plateau en contre-bas du massif central entre le fleuve Tsimando et le 23e parallèle, vivent les *Bara* (1) 150.000 individus environ, guerriers pillards et moins civilisés que les Malgaches orientaux. Ils sont divisés en 5 grands et plusieurs petits clans. Le territoire des Baras s'étendait primitivement jusqu'au 24°30' de lat. sud, mais il a été dans ces dernières années envahi par les *Antanosy*, à l'ouest, par les *Manambia*, *Antivondro*, etc. à l'est.



Fig. 303.— Femme Sakalave du N.-O. (Madagascar). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

2e *Groupe :* Habitants de la Côte. — Ils forment les groupes ethniques suivants en allant du nord au sud : *Antankarana* (36.500), pasteurs aux mœurs rudes et qui occupent toute la pointe nord de l'île. C'est un mélange de Sakalaves avec les émigrants arabes et *Betsimisaraka ;* ces derniers, dont le nom signifie : « beaucoup qui ne se séparent pas », et dont les chefs descendent des forbans européens sont dolichocéphales et d'une taille au-dessus de la moyenne. Au nombre de 260.000 ils occupent toute la côte entre Bemarivo et Mahéla sauf la partie comprise entre les rivières Irangy et Osy, laquelle est habitée par les *Betanimena* (80.000) c'est-à-dire « ceux qui sont couverts de terre rouge ». Au sud des Betsimisaraka et jusqu'au 22° de lat. sud, on rencontre les *Antambahoaka* (5.000) et les *Antimorona* (6.000) qui se réclament d'une origine arabe à cause de leurs chefs, mais ne diffèrent en rien des autres Malgaches ; assez arriérés, ils émigrent volontiers, mais avec esprit de retour. Plus au sud encore, jusqu'à l'embouchure du Mananivo, vivent les *Antifasina* et leurs congénères les *Zafisorona* (33.000), chez lesquels les chefs sont choisis non d'après leur naissance, mais

(1) SALLÉ, *les Baras ; Bul. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1907, p. 393.

d'après leur richesse. Au sud du Mananivo, et jusqu'au 24e parallèle se trouvent les *Antisaka*, dont les chefs sont de la même souche (Zafy Manely) que ceux des Bara ; les *Antimaraha* et les *Boroto* (1).

3e *Groupe*. — Les habitants de la région frontière de l'est forment quatre groupements ethniques distincts. Tout au nord dans le bassin du lac Alaotra, vivent les *Sihanaka* (37.000) qui semblent de même souche que les Vazimba de l'Imerina (A. et G. Grandidier), mais très mêlés avec les Hova, les Betsileo, les Sakalaves, etc. Ce sont surtout des pêcheurs et des pasteurs. Une de leurs tribus, les *Marofitsy*, a la mauvaise réputation d'être formée de voleurs. Plus au sud, dans la vallée du Mangoro jusqu'à son confluent avec l'Onivé, s'abritent au milieu d'épaisses forêts, les *Bezanozano* (20.000). Enfin plus au sud, à l'est des Betsileo et des Bara, les *Antanala* ou *Tanala*, vivant dans des villages perchés sur des sommets élevés et enfouis dans les arbres. Ces « gens des bois » (137.000) toujours isolés parlent un dialecte légèrement différent et difficile à comprendre pour les autres Malgaches. Encore plus au sud, les *Antivondro*, apparentés aux Antisaka de la côte, leurs voisins orientaux.

4e *Groupe*. — Les habitants de la partie sud de Madagascar peuvent également se diviser en trois : les *Antanosy* (120.000) sur la côte sud-est, les *Antandroy* (113.000) sur la côte méridionale, et les *Mahafaly* (34.500) sur la côte sud-ouest. Les *Antandroy* forment 5 états indigènes ; on prétend qu'ils sont issus du croisement des Bara avec les Sakalaves ; ils ont nombre de coutume Bara et sont au surplus très primitifs. Les *Antonasy* se groupent autour du Fort Dauphin ; mais une partie de cette peuplade a émigré dans l'intérieur, jusqu'à la proximité de la côte ouest, où elle a adopté les coutumes bara. Comme race, les Antonasy sont moins négroïdes que les autres Malgaches et rappellent plutôt les Betsimisaraka. Ils ont les cheveux bouclés ou presque lisses (Catat) et le teint marron clair. C'est une population paisible, intelligente et de mœurs plus pures que le reste des Malgaches. Comme plusieurs des tribus de l'est de Madagascar, ils portent des vêtements en nattes de joncs, sauf sur la côte où les tissus européens ont remplacé l'étoffe indigène. Hommes et femmes portent en outre le « lamba », pièce d'étoffe blanche gracieusement drapée avec un coin rejeté sur

(1) Marchand. *Les habitants de la province de Farafangana*, *Rev. de Madag.*, 1901 p. 481, av. carte.

épaule, qui est du reste le vêtement national dans tout Madagascar.

Les *Mahafaly* occupent le triangle situé entre la mer, le fleuve Menarandra et cours inférieur de l'Onilahy. Ils ont les mêmes divisions sociales et des chefs de même origine que les Sakalaves.



Fig. 304.— Hova de Tananarive, 21 ans; taille 1 m. 62; i. c. 79,3. (*Phot. Collignon.*)

5ᵉ *Groupe.* — Les habitants de la côte ouest depuis l'embouchure de l'Onilahy jusqu'en face de l'île de Nosy-Bé, sont connus sous le nom collectif de *Sakalaves* (1). Au nombre de 185.000 ils s'étendent dans l'intérieur jusqu'à la grande chaîne de Bongolava, occupant ainsi près d'un quart de l'île. Fondé vers le milieu du XVIIᵉ siècle par Andriandahifotsy, le royaume sakalave se divisa en plusieurs états, dont les restes forment aujourd'hui les 6 tribus suivantes : du sud au nord : les *Antifiherenana* (38.000) entre Onilahy et 21°,20 de lat. sud. ; les *Antimena*, jusqu'à 18°,30 lat. sud., soumis aux Hova au sud, indépendants au nord ; les *Antimaïlaka* ou *Antan-Tsantes*, les *Antimaraha* et les *Antimilanja*, avec les *Antambongo* et quelques clans Vazimba. Ces trois groupes sont très mélangés et comptent bon nombre d'Arabes, d'Indiens (*karani*) et surtout d'esclaves nègres (*Makoas*). Ces quatre groupes réunis (75.000) égalent le seul dernier groupe de Sakalaves, les *Antiboïna*, qui

(1) RUSSILLON, *Un culte dynastique chez les Sakalaves*, Paris, 1912.

occupent le vaste pays de Boïna entre la baie de Bali, le fleuve Sambirano et la crête qui prolonge au nord le plateau central et où habite la peuplade *Tsimihety* (2.500), encore peu connue.

Tous les Sakalaves se divisent suivant leurs occupations en pasteurs (masikoro) et en pêcheurs (vezo). Indépendamment des quatre classes sociales que nous avons vues chez les autres Malgaches, lesquelles paraissent avoir un rapport avec le tabou (fady à Madagascar).. Les Malgaches par plusieurs traits ressemblent aux Indonésiens et aux Proto-Malais. Le totemisme comme l'exogamie leur est inconnu. Les rapports sexuels avant le mariage sont des plus libres. La hutte proto-malaise à toit très pointu avec deux grandes perches élevées à chaque pignon se retrouve sur le haut plateau sec de l'Imerina, bien que les maisons pour des raisons de sol et de climat y soient en bois et en pisé. L'existence des bateaux à balancier, des soufflets de forge à piston cylindrique de bambou, de la cithare indonésienne (ici : *valiha*) (1), comme aussi le mode de sépulture rappelle le monde malayo-polynésien. Par contre le goût du palabre (kabary), les ordalies, particulièrement celle du poison (tanghin), certains usages relatifs à l'élevage des bœufs, rappellent le monde nègre et surtout Bantou. La fraternité de sang (fatidra) existe chez les Malgaches comme chez les Serbes. Les Malgaches ne rattachent pas l'acte sexuel à des idées religieuses ou morales. Les liens du mariage sont, chez les polygames comme chez les monogames, des plus lâches et la fidélité des époux toute relative (2).

(1) Ce bambou creux dont on a soulevé quelques fibres à l'aide de chevalets est connu aussi de quelques peuples africains, les Mossi par exemple (RUELLE, *l. c.*).

(2) Toutefois cette fidélité est exigée pendant que le mari voyage. A son retour, le mari peut soumettre sa femme à une épreuve, comme par exemple de traverser à la nage une rivière infestée de crocodilles. Chez les Antaimorona existait encore au milieu du XIX[e] siècle, une coutume d'après laquelle, le mari, au retour devait, avant de voir sa femme, s'accoupler à une vache (LEGUEVEL, *Voyage à Madagascar*, Paris, 1840, p. 228).— Cf. G. GRANDIDIER, *Le mariage à Madagascar ; Bul. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1913, p. 9.

CHAPITRE XII

RACES ET PEUPLES DE L'OCÉANIE

SOMMAIRE : L'âge de la pierre en Océanie. — *I.* LES AUSTRALIENS. — *Uniformité de la race australienne.* — *Langage et mœurs des Australiens.* — LES TASMANIENS, *peuple éteint.* — *II.* LES POPULATIONS DE L'ARCHIPEL ASIATIQUE. — *Les éléments négrito et papou dans l'Archipel.* — *Les Indonésiens et les Malais de Sumatra, Java, Bornéo, Célèbes, etc.* — *III.* LES MÉLANÉSIENS. — *Les Papous de la Nouvelle-Guinée.* — *Les Mélanésiens proprement dits des îles Salomon, Amirauté, Nouvelles-Hébrides, Nouvelle-Calédonie, etc.* — *IV.* LES POLYNÉSIENS. — *Les Polynésiens proprement dits des îles Samoa, Tahiti, Hawaï, Nouvelle-Zélande, etc.* — *Les Micronésiens des Carolines, Mariannes, etc.* — *Peuplement des îles du Pacifique et de l'Océan Indien.*

Océanie, nous paraît le terme le mieux choisi pour désigner l'ensemble des terres insulaires disséminées dans l'immensité de l'Océan Pacifique et de l'Océan indien. Cet ensemble se partage au point de vue ethnographique en un continent, l'Australie, qui abrite une race à part, les *Australiens*, et en deux groupes d'îles. Celui de l'ouest, l'Archipel Asiatique, formé surtout de grandes îles, est peuplé principalement d'*Indonésiens* et de leurs métis. Quant au groupe de l'est, il se décompose en deux régions : d'une part la Nouvelle-Guinée, la plus grande île de la Terre après le Groenland, avec les archipels avoisinants, peuplés par la race *Mélanésienne ;* et d'autre part les innombrables îles, îlots, rochers et atolls situés plus à l'est et occupés par la race *Polynésienne*. Nous allons décrire séparément les populations de ces quatre régions, mais dire, avant, quelques mots sur les *âges préhistoriques de l'Océanie.*

A part Sumatra, Java et peut-être Bornéo, rattachées encore à la fin de la période tertiaire à l'Asie le reste de l'Océanie a formé un monde insulaire à part, d'origine géologique ancienne. Sauf la découverte du *Pithécanthropus* à Java (Voy. p. 443), on ne peut guère signaler dans cette partie du monde des trouvailles d'homme quaternaire. Les objets en silex taillé ou poli signalés de-ci de-là en Malaisie, en Australie, dans la Nouvelle-Zélande, comme trouvés à une certaine profondeur dans la terre n'ont aucune date

fixe et, étant donné que toute l'Océanie, sauf la Malaisie occidentale (1), était à « l'âge de la pierre » à la fin du siècle passé et l'est encore sur plusieurs points aujourd'hui, on comprendra que ces trouvailles peuvent se rapporter à des âges remontant à quelques dizaines ou centaines d'années à peine et n'ont rien à voir avec les âges géologiques (2). Toutefois il faut signaler à part quelques traces d'êtres humains vraiment préhistoriques. Sous ce rapport, la découverte par ARCHIBALD d'empreintes de pieds humains sur les dalles des carrières de grès, à Warrnambool (côte de Victoria, à l'ouest de Melbourne) offre un certain intérêt ; malheureusement on ne peut rien dire sur l'âge exact de ces couches de grès. KLAATSCH y a trouvé l'empreinte de pieds d'un grand oiseau (*Genyormis Newtoni*) qui est peut-être de l'époque du tertiaire supérieur. Un fait plus significatif vient de se produire plus récemment :



Fig. 305. — Ambit, Sondanais de Java (prov. Preanger) ; 30 ans ; taille 1 m. 67 ; i. c. 85,7 ; i. n. 88,6. (*Phot. Prince. Roland Bonaparte.*)

On a présenté au Congrès de l'Association Britannique, pour l'avancement des sciences, tenu à Sydney, à l'été 1914, un crâne qui paraît être quaternaire. Ce crâne a été trouvé, il y a 30 ans, aux environs de *Talgaï*, dans les Darling Dawins (Queensland). M. J. SMITH, qui en avait fait l'acquisition, l'offrit à l'Université de Sydney, où les professeurs ARTH. SMITH et DAVID l'ont étudié. Le crâne appartenait à un jeune homme de 16 ans ; il a 1.880 cc de capacité. Il offre tous les caractères du crâne australien, sauf que son prognathisme alvéolaire est plus développé ; il dépasserait

(1) Même à Java, on voit sur les bas-reliefs du temple bouddhiste en ruines de Boro-Bondour (qui date probablement du VIIe siècle de notre ère), des figures d'ouvriers se servant de haches de pierre (PLEYTO).

(2) Voy. pour les détails : C. PLEYTE, *De prähist. steenen wapenen.... Oost-Indish. Archipel ; Bijdr. t. d. Taal-Land-en Volkenk. van Nederl. Ind.*, Batavia, 5e sér., t. II, 887, p. 586 — WILKEN, *l. c.*, p. 83 — ETHERIDGE, *Has man a geological history in Australia ; Proc. Linn. Soc. N. S. Wales*, 1890, p. 259 ; — B. SMYTH, *l. c.*, t. I, p. 239 et II, p. 234 — R. CHAPMANN, *Trans. N. Zel. Inst.*, 1891, p. 479.

tout ce que l'on connaît sur les crânes des autres races humaines (1). Quant aux monuments mégalithiques, les ruines de « Moraï » et d'autres édifices de l'Océanie dont les plus connues sont celles de l'île de Pâques, mais qui existent aussi aux îles Marquises, Taïti, Pitcairne, Carolines, on ne peut leur assigner de date précise non plus (2).

La longue durée de l'âge de la pierre en Océanie peut s'expliquer surtout par l'absence de gisements métallifères en Polynésie, et par la difficulté relative de l'exploitation des gisements de fer et de cuivre en Nouvelle-Zélande et dans le reste de l'Océanie (3).

L'âge de la pierre contemporaine, joint à la parenté entre les langues malaises, polynésiennes et mélanésiennes (VON DER GABELENTZ) sont peut-être les traits les plus caractéristiques de l'ethnographie océanienne.

I. AUSTRALIENS. — Les Australiens forment un groupe ethnique et même une race à part dans l'humanité. Malgré quelques différences locales, ils présentent une grande unité, aussi bien au point de vue somatique qu'au point de vue des mœurs et de la langue. Cette unité peut s'expliquer, jusqu'à un certain point, par ce fait que la nature et le relief du sol, le climat, la faune et la flore varient relativement peu sur toute l'étendue du continent (4).

Possesseurs jadis de tout le sol de leur pays, les Australiens sont refoulés aujourd'hui de plus en plus dans les régions malsaines, pauvres et stériles. Ceux d'entre eux qui restent en contact avec les envahisseurs, colons européens, sont abâtardis, dégénérés et disparaissent rapidement. Les tribus les plus pures sont celles du centre et de la côte nord, si bien étudiées tout récemment par STIRLING, B. SPENCER, GILLEN et W. ROTH (5).

Le recensement de 1851 reconnaissait 55.000 indigènes en

(1) ALSBERG, *Globus*, 1904. — KLAATSCH, *Zeitschr. f. Ethnol.*, 1906, p. 776, av. fig. — Pour le crâne de Talgaï voy. *Nature*, Londres, 9 septembre 1915 (résumé in : *L'Anthropol.*, 1915, p. 492. — ARTHUR SMITH, Séance du 22 fév. 1917, de *la Soc. Royale de Londres* (Cf. *L'Anthropologie*, 1917, p. 190).

(2) Voy. W. THOMSON, *l. c.* — TAUTIN, *Monuments des Marquises ; L'Anthropol.*, 1897, p. 4. — F.-CHRISTIAN, *On Micronesian Weapons*, *Journ. Anthr. Inst.*, n. s. t. I, 1899, p. 288, pl. XX et XXIV.

(3) D'ailleurs les Maoris de la Nouvelle-Zélande ne connaissaient pas non plus la poterie malgré leurs gisements d'argile, ni le tissage malgré la présence de *Formium* et d'autres plantes textiles dans leur île.

(4) La division basée sur les caractères physiques, en tribus de l'intérieur, formées de gens forts, de haute taille, aux traits réguliers, et en tribus côtières, se composant d'individus petits, laids et chétifs, division proposée par TOPINARD (*Bull. Soc. Anthr.*, 1872), n'a pas été confirmée par les études ultérieures.

(5) *Report... Horn Scientif. Exped. Centr. Austr.*, part. IV : *Anthropology*, by E. STIRLING and F. GILLEN, London-Melbourne, 1896. — BALDW. SPENCER. *The native Tribes*

Australie ; celui de 1881 n'avait trouvé que 31.700 et celui de 1891, mieux fait sans doute et comprenant les districts nouvellement découverts, n'accuse que 59.464 *indigènes et métis* (1).

De 1836 à 1881, le nombre des indigènes est tombé de 5.000 à 770 dans Victoria ; la tribu des Narrinyeri dans l'Australie du Sud, qui se composait en 1842 de 3.200 individus, a été réduite en 1875 à 511 individus seulement. Mais aucune preuve positive n'a été donnée de la diminution du chiffre des Australiens dans l'intérieur du pays, ni sur les côtes ouest et nord. D'après les estimations de Klaatsch (2), il y a plus de 20.000 indigènes purs en Australie occidentale.

La plupart des Australiens présentent le type assez pur de la *race australienne*, telle que nous l'avons caractérisée (p. 360) : peau d'un brun-chocolat foncé, taille au-dessus de la moyenne ($1^{m},67$), cheveux frisés ou ondulés, tête très allongée, dolichocéphalie (indice céph. moy. 71,2 sur les crânes, 74,5 sur le viv.), arcades sourcillères proéminentes, nez aplati, souvent convexe, enfoncé à la racine où il est très mince, mais très élargi au niveau des narines (indice nasal moy. viv. : 94) ; lèvres épaisses, parfois projetées en avant, etc. La capacité cranienne est assez médiocre (Voy. p. 117). Le système pileux est bien développé sur tout le corps (fig. 33, 34, 309 et 310). Certains de ces caractères (dolichocéphalie, nez crochu) sont communs aux Australiens et aux Mélanésiens des archipels qui s'étendent au nord-est du continent ; tandis que d'autres (cheveux ondulés ou frisés, etc.), distinguent ces deux races et rapprochent les Australiens des Veddahs de Ceylan et de certaines populations dravidiennes de l'Inde.

Les déviations du type que nous venons de décrire sont peu sensibles et ont été attribuées, sans grande raison suivant nous, aux mélanges avec les Malais et les Papous sur les côtes ; ailleurs, elles sont très limitées.

of Central Australia, London, 1899, pl. — W. E. Roth, *Ethnol. Stud... N.-W. Centr. Queensl.-Aborig.* Brisbane-London, 1897. — Pour les tribus de l'est et du sud, voy. : E. Curr, *The Austral. Race*, Melbourne, 1886, 3 vol. et atlas — Lumholtz, *Among Cannibals*, London, 1890 et les ouvrages déjà cités de Howitt, Fison et B. Smyth. Les mesures que nous donnons dans les *Appendices* sont tirées des ouvrages suivants : Stirling et Gillen, *l. c.* — Houzé, *l. c.* (*Bull. Soc. anthr. Bruxelles*, t. III, 1884-85) — Cauvin, Les Races de l'Océanie (*Arch. miss. scient.*, 3e sér., t. III, Paris, 1882) — Topinard, *l. c.* — Turner, *l. c.*, etc.

(1) Ces indigènes et métis se répartissent ainsi qu'il suit par colonies : Victoria 565, Nouv.-Galles du Sud 8.280, South-Australia 23.789, West-Australia 6.245, Quensland, 20.585 (dont 12.000 aborigènes purs).

(2) Klaatsch, *l. c.* (*Zeitschr. fur Ethnol.*, 1906, p. 188 et 1917).

Les Australiens sont très endurants, sobres et assez agiles ; ils grimpent facilement aux arbres en s'aidant d'une corde de rotang, à la manière des indigènes de l'Inde, des Canaques et des Nègres (Fig 208 et 209).

La plupart des voyageurs constatent le peu de développement intellectuel des Australiens. Cependant ils ont des coutumes sociales assez compliquées, un folk-lore développé (1) et l'on a vu leurs enfants apprendre, dans les écoles des missionnaires, à lire et à écrire plus vite que les enfants européens : seul le calcul paraît dépasser les moyens de leur intelligence. Il faut remarquer à ce propos que dans tous les dialectes australiens il n'y a de mots spéciaux que pour les chiffres *un* et *deux* et quelquefois *trois* et *quatre*. Le plus souvent « trois » se dit « deux et un » ; quatre « deux et deux » etc. (Voy. p. 281).

Les langues australiennes offrent de grandes ressemblances entre elles et appartiennent à une seule famille, n'ayant d'affinité avec aucun autre groupe linguistique. Toutes ces langues sont agglutinantes. Les diverses formes des mots sont produites par l'adjonction des suffixes, au contraire des langues malaises et papou, où elles le sont à l'aide des préfixes. Les abréviations, les négligences dans la prononciation, les néologismes sont très fréquents et amènent des changements rapides de dialectes.

Le langage de gestes est assez développé, surtout comme moyen très pratique permettant la conversation de tribu à tribu. Très souvent les gestes complètent la phrase, même dans un colloque entre les gens de la même tribu ; certains gestes rappellent ceux de nos enfants : par exemple celui de se frotter légèrement la poitrine avec la paume de la main pour dire : « Je suis content » (W. ROTH).

Les Australiens sont des chasseurs typiques (pour les armes, voy. p. 326 et 333 et fig. 188 et 189). L'élève du bétail leur est inconnu ; le seul animal domestique, le chien-dingo, est à moitié sauvage. La cueillette des fruits, l'extraction des racines des plantes sauvages, sont les principales occupations des femmes. Les boissons enivrantes, sauf dans les districts envahis par les colons, sont inconnues ; l'usage de mâcher les feuilles de « pituri » (*Duboisia*) en guise de narcotique, est assez répandu.

La plupart des tribus vivent sous des abris naturels, ou dans des

(1) Voy. LANGLOH PARKER, *Australian Legendary Tales*, London-Melbourne, 1897 ; et *More Austral. Tales.*, *Ibid.*, 1898. SPENCER et GILLEN, *l. c.*

huttes hémisphériques ou semi-ovoïdes, très basses en branches feuillues (p. 186) ; et encore les Australiens ne se donnent-ils pas la peine de les construire quand ils ont d'autres moyens pour se

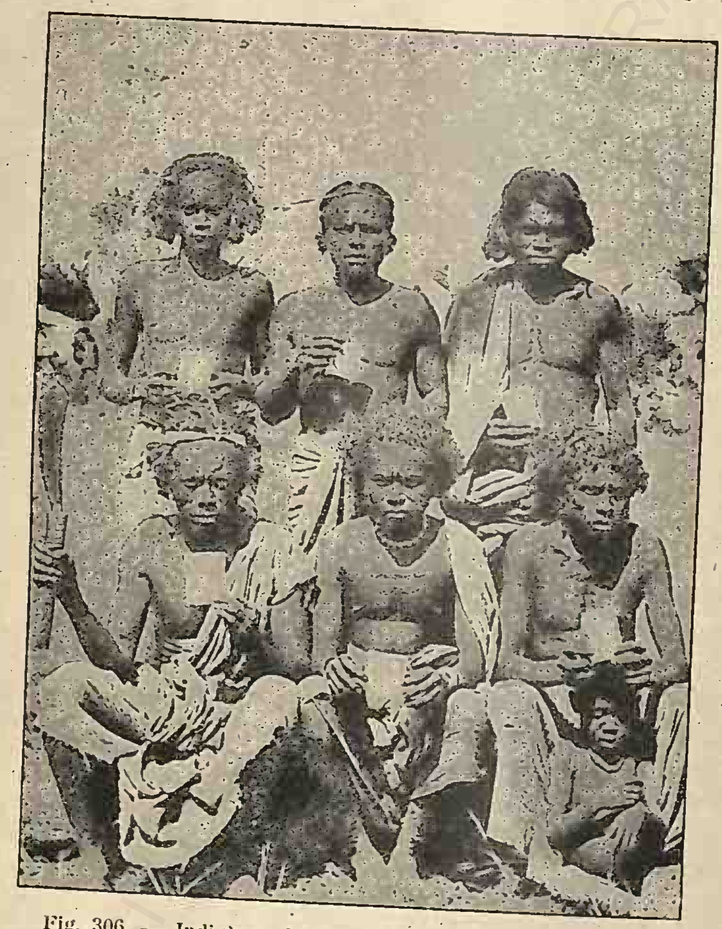


Fig. 306. — Indigènes de Livouliri (près Larantouka, Flores). Race indonésienne avec mélange de sang papou à divers degrés. Taille de 1m. 55 à 1 m. 64 ; i. c. de 76,6 à 86,9. (*Phot. et renseign. Lapicque.*)

garantir du froid, par exemple des couvertures de laine distribuées par les gouvernements coloniaux.

Nous avons donné plusieurs détails sur les ornements des Australiens (p. 214 et fig. 309, 310), sur leur mariage (p. 290)

et leur système de parenté (p. 292) ainsi que sur les « Corrobborris » (p. 256 et fig. 135), sur les cérémonies d'*initiation* (p. 303) pendant lesquelles se pratique la circoncision et l'infracision (opération du *mica*, p. 299) des jeunes gens. Parmi les objets mystiques signalons la planchette-bourdon ou « tchouringa » que l'on fait tourner au bout d'un fil et dont le sifflement — celui de l'esprit — ne peut-être entendu par les femmes ; enfin on trouvera, p. 259 et suiv., quelques données sur la musique, la poésie et les arts de ce peuple. MM. BALDWIN, SPENCER et F.-J. GILLEN ont décrit (1) quelques tribus dont l'unité repose sur certaines croyances totémiques servant de base aux religions qu'ils pratiquent. Certains auteurs de l'école « sociologique » française, par exemple M. DURKHEIM (2), ont cru pouvoir fonder sur ces observations une théorie de la religion en général.

Dans la plupart des ouvrages d'ethnographie, on voit le peuple éteint des *Tasmaniens* (3) décrit à côté des Australiens. La seule raison de ce rapprochement est dans la proximité de leur habitat, car les Tasmaniens rappellent plutôt les Mélanésiens, comme type somatique et comme genre de vie. La langue des Tasmaniens, agglutinative à préfixes et suffixes, n'offre d'analogie ni avec les langues australiennes, ni avec les mélanésiennes. Les Tasmaniens paraissent avoir été de taille au-dessus de la moyenne ($1^m,66$) ; leurs crânes sont sous-dolichocéphales (76 à 77 d'ind. céph.), leur face large, prognathe ; leur nez aplati et très large, leurs cheveux crépus (principale différence avec les Australiens) (4).

II. ARCHIPEL ASIATIQUE OU MALAISIE. — La population de cette partie de l'Océanie se partage en quatre grands groupes ethniques : les Malais, les Indonésiens, les Négritos et les Papous. Les deux premiers forment le fond de la plupart des groupes ethniques de l'archipel, tandis que l'élément négrito n'est représenté que dans la presqu'île Malaise (qu'on peut rattacher à l'Archipel au point

(1) *Native tribes of Central Australia* ; London, 1899 ; et *North. Tribes. of Cent. Aust.* ; London, 1901.

(2) *L. c.*, *Les formes élémentaires de la vie religieuse.*

(3) Estimés à 1.000 en 1817, les Tasmaniens étaient au nombre de 340 en 1824 (premier recensement). Ce nombre est descendu à 111 en 1834, à 51 en 1842, à 16 en 1851, à 4 en 1865 (H. HULL, *Statist. Summary of Tasmanians* (1866). Le dernier représentant de la race était une femme, nommée *Truganina* ; elle est morte en 1876. Mlle F.-C. SMITH qui vivait encore en 1900 et qu'on a donnée en 1889 pour une Tasmanienne est une métisse tasmano-européenne (LING ROTH, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXVII, 1897-98, p. 451).

(4) LING ROTH a résumé très consciencieusement dans son livre *The Aborigenes of Tasmania*, 2e édition, London, 1899, av. pl. et fig., tout ce qui a été publié sur les Tasmaniens.

de vue ethnique), aux îles Andaman (Voy. p. 479), aux Philippines, peut-être à Riou-Linga ; et l'élément papou, dans les îles Arou, Keï et, à plus faible degré, aux « îles du Sud-ouest », à Céram, Bourou, Timor, Flores et dans les îlots avoisinants. Les savants ont longtemps supposé que l'intérieur de toutes les îles malaises était occupé par des races négroïdes semblables aux Négritos ou aux Papous ; mais aucun des explorateurs de Sumatra, Bornéo, Java (1) ou Célèbes n'y a encore jusqu'ici rencontré des Négritos, et cependant plusieurs itinéraires enlacent déjà les « centres » de ces îles, de sorte qu'il reste peu d'espoir d'y découvrir les races négroïdes. De plus, les supposés Négritos des îles Merghi, de Nicobar (Voy. p. 478) et d'Engano se sont révélés, après les voyages d'ANDERSON, de LAPICQUE, de MAN, de SCHERBORN, de MODIGLIANI, comme de simples Indonésiens. On n'a constaté l'existence de vrais Négritos que dans l'extrême nord de l'Archipel, aux endroits indiqués plus haut : îles Andaman, Philippines, etc. S'il y a donc une influence quelconque des mélanges avec ces races, il ne faut pas la chercher au delà des parties nord de Sumatra et de Bornéo, autrement dit au delà de l'équateur en allant vers le sud.



Fig. 307. — Bouri, un Solorais de l'île Adanara (tout près de Florès), musulman. Taille 1 m. 64 ; i. c. 85,1. (*Phot. et renseignements de Lapicque.*)

Nous avons déjà donné quelques détails sur les Négritos de Malacca (p. 478) et sur les Andamans (p. 479). Quant à ceux des Philippines (2), connus sous le nom d'*Aëta* ou *Aita* (Cf. malais « hitam » noir), ils habitent par petits groupes l'intérieur de l'île

(1) Il n'y a aucune raison de supposer que les *Kalangs* de Java soient des Négritos comme l'avait fait A.-R. MEYER dans son mémoire (« Leopoldina », fasc. XIII, nos 13-14, 1877). Voy. sur cette question : KOHLBRUGGE, *L'Anthr. des Tenggerois* ; *L'Anthropologie*, 1898, p. 4.

(2) Voy. MONTANO, *Mission aux Philippines* ; *Arch. miss. scient.*, 3e sér., t. XI, Paris, 1885, fig., pl. ; DE QUATREFAGES, *l. c.* (*Pygmées*) ; SCHADENBERG, *Zeitschr. f. Ethnol.*, 1880.

de Luçon et se rencontrent aussi dans les îles Mindoro, Panay, Négros et dans la partie nord-est de Mindanao. Ils sont plus petits ($1^{m},47$) que les Andamans et les Sakaï, mais ils leur ressemblent beaucoup en général. Ce sont des chasseurs incultes ; dans certains districts, où ils sont mélangés avec les Tagales, ils commencent à cultiver la terre.



Fig. 308. — Le sujet de la figure précédente, vu de profil ; le mélange de traits mélanésiens et indonésiens est manifeste. (*Phot. Lapicque.*)

Les Papous (Voy. p. 613) sont encore plus rares dans l'Archipel Asiatique que les Négritos. On n'en rencontre, de plus ou moins purs, que dans Arou, et aux îles Salvatti, Waigeou, etc. Toutes ces îles ne font partie de l'Archipel qu'au point de vue politique, se rattachant par leur climat, par leur flore et leur faune, au monde néo-guinéen et australien. Il y a aussi des tribus rappelant les Papous dans Céram et Bourou, dans les îles Keï et Tenimber ; mais dans le reste des Moluques, ainsi que dans les îles Flores et Timor, on ne peut découvrir que les « influences » du sang papou ou mélanésien, en général sous forme de mélanges, de modifications du type malais ou indonésien (Voy. p. 610 et fig. 306 à 308). Telle est du moins la conclusion qui ressort des recherches de TEN KATE et de LAPICQUE (1), les deux seuls anthropologistes qui aient étudié la question sur place.

Il ne nous reste à examiner que les deux groupes principaux des populations de l'Archipel : les *Indonésiens* et les *Malais*. Ils diffèrent entre eux beaucoup moins que l'on n'a supposé jusqu'à ces derniers temps.

On a dit et répété souvent, tant qu'on n'avait pas de documents précis, que les Indonésiens ressemblent aux Polynésiens et les Malais aux Mongols ; mais les recherches anthropologiques récentes

(1) TEN KATE, *L'Anthr... d'Océanie* : « *L'Anthropologie* », t. IV, 1893, p. 279 ; *Verslag eener reis in Timorgroep... Tiidschr. Nederl. Aardrijksk. Genoot.*, Amsterdam, t. XI, 1894, av. un résumé franç. ; et *Anthropol. problem in Insulindië...*, *Festbundel... Dr P. Veth aangeboden*, Leiden, 1894, p. 212 ; LAPICQUE, *l. c.* (*Le Tour du monde*).

ont démontré qu'il n'en est pas ainsi (1). Les Indonésiens, nom collectif sous lequel, depuis JUNGHUHN, LOGAN et HAMY (2), on comprend les populations peu mélangées, non côtières, des grandes îles (Dayaks de Bornéo, Battas de Sumatra, divers « Alfourous », de Célèbes et de certaines Moluques, etc.), n'ont aucun des caractères particuliers aux Polynésiens. Ils sont très petits de taille (1^{m},57 en moyenne), mésocéphales ou dolichocéphales (indice céph. moyen 78,5 sur le vivant), tandis que les Polynésiens sont très grands (1^{m},72 en moyenne) et brachycéphales ; et si la couleur jaune de la peau et la nature des cheveux (droits ou légèrement bouclés) sont à peu près les mêmes dans les deux races, la forme du nez, des lèvres, de la face, et plusieurs autres caractères offrent des différences notables.

D'autre part, les Indonésiens se rapprochent singulièrement des Malais. D'une façon générale, les Malais sont un peu plus hauts (taille moyenne, 1^{m},61) et brachycéphales (indice céph. moy., 85 sur le vivant), mais il y a une très grande variété de type dans ce groupe, beaucoup plus mélangé que celui des Indonésiens. On peut même se demander si les Malais (c'est-à-dire les Malais proprement dits de la presqu'île Malaise et de Menangkabau dans Sumatra, ainsi que les Javanais, les Soudanais et les « Malais » riverains des autres îles) ne sont pas une nation mixte, issue du mélange des Indonésiens avec les éléments divers, birmans, négritos, hindous, chinois, papous, etc. ? Dans ce cas, les Indonésiens seraient le type des Malais purs, de véritables *Protomalais*. Les mélanges des Indonésiens avec les Chinois sont surtout très forts à Java, dans le nord de Bornéo et dans les Philippines du nord ; tandis qu'à Mindanao, dans les îles Soulou et Palaouan dominent les éléments arabes (*Moros*) et dans certaines parties de Java, de Sumatra, de Bali, du sud de Bornéo, les éléments hindous. Quant aux mélanges avec le sang négrito ils sont surtout sensibles, comme nous l'avons déjà dit, dans le nord de l'Archipel, tandis que l'influence papoue est prédominante dans le sud-est.

A part quelques peuplades sauvages comme les *Olo-Ot* et les *Pounan* de Bornéo les *Koubous* de Sumatra, tous les Indonésiens

(1) MODIGLIANI, *l. c.* et *L'isola delle Donne... Engano*, Milano, 1894 ; DANIELLI, *Cranii di Engano ; Archiv. p. l'anthr.*, t. XXIV. Voy. aussi les ouv. déjà cités de MONTANO, HAGEN (ainsi que son *Anthropolog. Atlas Ostasiat... Völk.* Wiesbaden, 1898), TEN KATE, DENIKER et LALOY, LAPICQUE, KOHLBRUGGE, etc.

(2) JUNGHUHN, *Battaländer aus Sumatra*, t. II, p. 375 ; HAMY, *Les Alfourous de Gilolo ; Bull. Soc. géogr. Paris*, 6e sér., t. XIII, p. 490.

et les Malais sont agriculteurs à la houe. La plante cultivée la plus répandue est le riz, d'importation étrangère ; elle a remplacé la plante indigène, le millet (*Panicum italicum*), que seuls quelques tribus dayak arriérées, ainsi que les Alfourous de Bourou et les indigènes de Timor, sont encore à cultiver. Nous avons déjà mentionné l'emploi de *siri* ou *bétel* (p. 183), la géophagie (p. 168) et l'anthropophagie (p. 170) dans l'Archipel. Le vêtement « national » des Indonésiens et des Malais est le *kaïn*, pièce d'étoffe passée autour des reins et entre les jambes ; puis le *sarong* qui paraît être importé de l'Inde, pièce d'étoffe entourant le corps à partir de la taille (fig. 259 et 306). Ce vêtement est le même pour les deux sexes. Les femmes ont en outre le djawat, espèce de ceinture de chasteté. Parmi les autres caractères ethniques spéciaux aux Indonésiens-Malais, il faut citer : les maisons quadrangulaires sur pilotis avec toit très haut et à pente très raide (1) ; l'emploi de « soumpitan » (p. 330), l'arc étant d'importation étrangère soit de l'Inde (à Java, Bali), soit de la Mélanésie (îles du sud-est et du sud-ouest, Timor, est de Flores) ; l'arme nationale, le « kris », poignard damasquiné à manche légèrement recourbé, et dans la composition duquel entre une proportion de fer météorique auquel on attribue un pouvoir magique (2), à fourreau en forme de hache ; le grand bouclier quadrangulaire ou hexagonal (fig 197) ; le tatouage répandu chez les Dayaks (3), chez les Igorotes des Philippines, chez les habitants de Céram, de Timorlaout, des îles Tenimber, etc.

Comme usages de la vie familiale, il faut noter les changements de noms (le père à la naissance d'un fils prend le nom de « père d'un tel ») ; l'exogamie par rapport au clan (« suku » des Malais de Sumatra, « marga » des Battas) pratiquée partout en Malaisie sauf chez les Dayaks et les Alfourous du nord de Célèbes ; le patriarcat, répandu partout sauf dans les « Padangshe Bovenlanden » (Haut Pays de Padang, Sumatra) et chez les Niassais, sauf aussi chez les Alfourous de Bourou et de Ceram ; l'usage universel du rapt de la fiancée et de l'indemnité payée ensuite aux parents (« palakou » des Dayaks, « sompo » des Boughis). La coutume barbare de couper les têtes soit pour se procurer des serviteurs dans l'autre monde,

(1) A noter aussi les habitations dans les arbres à Soumbava, chez les *Mandayas* de Mindanao, chez les *Loubou* de Sumatra, etc.

(2) HEGER, *Annalen d. K. K. naturhist. Hofmuseum*, Wien, t. 21, 1906. Et aussi le résumé par J. DENIKER dans Science au XX[e] siècle, 1907.

(3) HOSE et SHELFORD, *J. Anthr. Institute Gr. Britain*, 1906, p. 66.

soit pour se faire valoir (Voy. p. 317), est pratiquée chez les Dayaks, chez les Niassais, chez les Alfourous de Minahassa (nord de Célèbes) chez les Toradja (centre de Célèbes), ainsi que dans les îles Céram



Fig. 309. — Billi, Australien de Queensland. Taille 1 m. 51 ; i. c. 70,4 ; i. nas. 107,5. (*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

et Timor (1). La propriété familiale existe dans l'Archipel à côté de la propriété individuelle.

Les langues malaises, qui font partie de la famille malayo-polynésienne, sont de structure agglutinante, avec préfixes et suffixes ; elles ont une tendance vers la flexion par l'introduction des *infixes*. Cependant beaucoup de mots ne varient point dans le discours et représentent à la fois le nom, le verbe, l'adjectif, etc.

(1) PLEYTE, *De geogr. uitbreiding v. h. koppensnellen*, etc. ; *Tijdjschr v. h. aardrijksk. genoots.*, Amsterdam, 1891, p. 908.

Parmi les *dialectes*, le *tagal* est le plus riche en affixes et donne les nuances les plus fines aux mots ; viennent ensuite le dialecte *batta*, celui des *Alfourous* de Minahassa, et enfin le *javanais* (Voy. aussi



Fig. 310. — Sujet de la figure précédente, vu de profil. Tatouages par cicatrisation. (*Phot. du Pr. Ral. Bonaparte.*)

p. 157). Le dialecte le moins compliqué comme grammaire est le *malais* proprement dit, devenu la *lingua franca* et la langue officielle des musulmans dans tout l'Archipel. Parmi les autres idiomes on peut nommer le *makassar* et le *bahasa tanat* des Moluques.

Les Javanais se servent d'un asphabet spécial ; les habitants du sud de Sumatra ont une écriture crochue, différente de l'écriture arrondie des Battas ; enfin les Boughis et les Makassars de Célèbes, ainsi que les Bissayas et les Tagals des Philippines, ont des écritures spéciales dérivées, probablement originaires du sud de l'Inde. Les

Malais se servent d'un alphabet arabe modifié au moyen de points diacritiques.

Voici quelques détails sur la population de chacune des grandes îles de la Malaisie (1).

L'intérieur de *l'île de Sumatra* est occupé par les populations indépendantes, connues au nord sous le nom de *Battaks* (auxquels il faut joindre les *Alas* et probablement les *Gadjos* de l'intérieur de l'Atchin), et sous celui de *Koubous* parmi lesquels on constate le mélange du type négrito (2) d'après Volz, contredit par Hagen (3) et de *Loubous* dans le sud. Les Battas, agriculteurs primitifs, sont renommés comme anthropophages et chasseurs de têtes. Le type primitif Indonésien est altéré chez eux par les mélanges avec les Malais et les Javanais du centre de l'île, émigrés à Sumatra ; dans certaines régions comme à Simbirring parmi les Batak-Karo, on rencontre même le type mélanésien. Ce fait est à rapprocher des survivances de cannibalisme qu'on rencontre dans ces mêmes régions (Volz). Quant aux régions attenantes aux côtes est et ouest, elles sont occupées (ainsi qu'en partie le centre de l'île, entre les Koubous et les Battas) par les *Malais* dits de *Menang-kabau* (nom d'un ancien royaume indigène). La côte du nord est prise par les *Atchinais* (4), peuple probablement mixte, tandis que la partie sud de la grande île est occupée par d'autres populations mélangées, les *Palembangs* ou Javanais de Sumatra, les *Redjangs* (Malayo-Javanais), les *Passoumas* (Indonésiens mêlés de sang javanais) et enfin les *Lampongs*, mélange de Passouma avec les Soundanais (voy. plus bas) et les aborigènes du sud, tels que les *Orang-Abongs*, presque disparus aujourd'hui. Les îles, qui longent Sumatra à l'ouest, sont peuplées de tribus se rapprochant des Battas, comme les *Niassais* de Nias (p. 270), les insulaires d'*Engano* (p. 602, note 1), etc. Mais c'est dans l'île de Mentaweï, isolée des courants océaniens qu'on rencontre le type le plus pur d'Indonésien

(1) Pour l'anthropométrie de certains peuples énumérés plus bas, voy. les Appendices I à III. Les chiffres qui y figurent sont donnés d'après les travaux de Hagen, Ten Kate, Lapicque, Deniker et Laloy, Kohlbrugge, Jacobs, Weisbach, Lubbers et Langen.

(2) Volz, *Globus*, t. 95, 1909, p. 24.

(3) Hagen, *Die Orang-Kubu. Veröffentlich a. d. Städt. Völker-Museum, Frankfurt a/M.*, t. II, 1908, avec *pl.* (excellente monographie anthropologique et ethnographique). — Moszkowski, *Auf neuen Wegen durch Sumatra*, Berlin, 1909 ; et *Zeitsch. f. Ethnol.*, 1908.

(4) Snouck Hurgronje, *The Atchnese*, La Haye, 1906.

(VOLZ) (1). Les îles de la côte est sont habitées par les Malais, sauf le Riou et le centre de Biliton qu'occupent les *Badjous*, peuplade peut-être de race négrito. L'île de Banka est peuplée en grande partie par une branche des Passoumas.

A *Java*, on distingue les *Sondanais* à l'ouest, et les *Javanais* à l'est ; les premiers sont moins influencés par les éléments hindous, mais ils ont adopté presque toutes les mœurs javanaises et forment, avec le reste de la population de l'île, la « nation javanaise » forte de 30 millions d'individus. Les *Mandourais* des îles de Madura et de Bavéan, ainsi que les *Balinais* de Bali, ressemblent aux Javanais. Dans les montagnes les moins accessibles de la province de Bantam (ouest de l'île), vivent les *Badoujis*, et dans celles de l'est (province de Pasourouan) habitent les *Tenggerais*. Ce sont deux tribus indonésiennes assez pures, ayant conservé leurs coutumes païennes (2) au milieu de la population musulmane de Java. Il y a des populations analogues à *Bali*, *Lombok*, *Soumbava* (3).

A *Bornéo* la côte est occupée par les Malais, sauf dans le nord-est où l'on voit des *Soulouans* (Indonésiens arabisés, venus des îles Soulou), des *Boughis* et des *Badjous* ou Tziganes de mer, analogues à ceux de Riou et de l'archipel Merghi (p. 478).

L'intérieur de la grande île est, par contre, le domaine exclusif des populations indigènes connues à tort sous le nom collectif de *Dayaks*. Les nombreuses tribus peuvent se réunir en six grands groupes : 1° le fond de la population primitive devait se composer des *Kalamantan*, Indonésiens dolichocéphales ; 2° ce fond a été entamé par les envahisseurs *Kenya*, qui se mêlèrent aux aborigènes ou les repoussèrent vers les montagnes ; puis 3° par les *Kayans* sous-brachycéphales. Ces deux invasions eurent lieu par les grands fleuves du sud et du sud-est. Une autre invasion venue, elle, du sud-ouest et du nord par la vallée du Capenas et par les rivières du Saravak fut celle des 4° *Dayak maritimes* ou *Ibans* proto-malais brachycéphales venus du sud-ouest. Les Kalamantan se sont conservés sous forme de tribus *Ot-Danum*, *Oulou*, *Ajar*, *Dou-*

(1) Cf. MODIGLIANI, *l. c*, et J. P. KLEIWEG DE ZWAAN, *Die Insel Nias*, t. 2. *Anthropol. Untersuch*, *Haag*, 1914, *avec cartes et photo*. Cet auteur trouve un indice céphalique moyen sur 1.300 Niassais vivants = 80,7. Ceux du sud de l'île sont plus dolichocéphales, mais ont la face et le nez plus larges que ceux du Nord.

(2) Cf. MAAS, *Alf. Bei liebenswürdigen Wilden u. Mentaweï Insulaner*, Berlin, 1902, av. *pl.*

(3) Voy. J. JACOBS, *De Badoejs*, la Haye, 1891 et KOHLBRUGGE, *l. c.*, et *De heIlige bekers d. Tenggerezen ; Tijdschr. v. Ind. Taal-Landen-Volkenk.*, t. XXXIX, 1896. Chez les Tenggerais, on peut reconnaître quelques vestiges de bouddhisme.

soun, etc., au centre, nord-est et ouest de l'île, dans les montagnes ; les Kenya dominent encore sur le plateau du centre tandis que les Kayans (avec les Bahaous) occupent la région moyenne restée libre après l'invasion des Dayak maritimes qui ont pris tout le Saravak et la vallée du Kaponas ; 5° les *Pounan* ou Nomades sont des aborigènes d'après Haddon ou des Kayans d'après Kohlbrugge ; 6° les *Murut* venus du nord sont des envahisseurs (1).



Fig. 311. — Femme Bavili peinture faciale. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

L'*archipel des Philippines* (2) contient, outre les Négritos (p. 599), une foule de tribus indonésiennes que l'on peut grouper, au point de vue linguistique et ethnique, ainsi qu'il suit. Commençant par le nord-est, on rencontre d'abord les *Kagayans* chrétiens et civilisés dans la vallée du même nom dans l'île de Luçon, et leurs voisins les *Igorotes*, chasseurs de crânes, animistes et assez sauvages, plus à l'ouest. Les *Ilongotes* (3) plus au sud et leurs congénères ; enfin les *Tagals* ou *Tagalogh* encore plus au sud, dans l'intérieur et sur toute la côte de la partie centrale de l'île, ainsi que sur la côte de Mindoro où vers l'intérieur on trouve des sauvages *Mangianes*. Sur plusieurs points ces populations sont mêlées de sang négrito. La côte ouest de Luçon est occupée par les Ilocanes colonisateurs hardis, et, plus au sud vers Manille, les tribus de *Zambales* de Pampamgan et de *Pangasinans*. L'extrémité sud-est de Luçon est

(1) Voy. LING ROTH, *The Natives of Saravak*, London, 2 vol. 1896, et *Journ. Anthr. Ins.*, t. XXI et XXII (1892-93). — A. W. NIEUWENHUIS, *In Central Bronéo*, 1900 ; *Id.*, *Quer durch Bornéo*, 1904 ; *Anthropométr. Untersuch. bei den Dayak ; bearbeitet durch Kohlbrugge. Mitteil. a. d. Niederl. Reichmuseum f. Völker Kunde, Veröff*, Sér. 2, n° 5, Haarlem, 1903, in-4°. — HADDON, *Archivia p. l'anth. et la ethmolog.*, t. 31, 1901. — HASE et SHELFORD, *l. c.*, p. 62. — SPENCER S[t] JOHN et HUGH LOW. *Dayaks.*

(2) BLUMENTRITT, *Versuch. einer Ethnographie der Philip., Ergünzungsheft Peterm. Mitteil.*, n° 67, Gotha, 1887, carte — MONTANO, *l. c.* — VIRCHOW, *Die Bevölker. d. Philip., Sitzungsber. Berlin, Akad. Wiss.*, 1897, p. 279 et 1899, p. 14 — BRINTON, *The peoples of Philip.* (court résumé), *Amer. Anthropologist*, octobre, 1898. — *Census of the Philippine Islands in the year*, 1903, dir. by. I. P. SANGER, Washington, 1905, t. I et II, av. carte.

(3) Ces derniers semblent avoir beaucoup de sang négrito. Leurs cheveux sont souvent frisés et même crépus ; leur taille est petite ; leur teint est plus clair que celui des Malais. — D. BARROWS, *The Ilongot.* Sc. Monthly, 1910, p. 52.

occupée par les *Bicol*, proches parents des Vissaya ; on les retrouve aussi éparpillés dans les îles avoisinantes (Catanduanes, Buries, etc.). L'ouest de Mindanao est pris par la population mixte (arabo-négrito-indonésienne) de pirates, musulmans fanatiques connue sous le nom de *Moros*, tandis que dans l'est de cette île habitent plusieurs peuplades peu connues encore (*Mandayas*, *Bagobos* dans le sud-est, les *Manobo* dans le nord, etc.) et sur les côtes nord et est les *Caragas*, et autres tribus des *Bissayas* ou *Vissayas*. Mais le gros des Bissayas se trouve au nord de Mindanao, dans les îles centrales Cebu Bohol, Leyte et sur les côtes de Negros et de Panay, jusque et y compris la côte sud de Masbate et les îles Samar et Tablas. On les retrouve encore comme des *Moros* dans l'île de Palaouan ou Paragua, entre les Philippines et Bornéo. La *langue tagalog* gagne beaucoup sur les autres idiomes dans l'Archipel : elle a déjà remplacé le bicol dans la province de Camarines du nord, le bissaya dans l'île de Marinduque, etc. D'ailleurs les Tagals émigrent dans le reste de l'archipel et même dans les îles Mariannes. Presque tous les Cagayan, Ilocane, Zambale, Pangasinan, Pampamgan, Vissaya, Bicol et Tagals sont chrétiens ; beaucoup, un dixième environ, savent lire et écrire l'espagnol ou l'Anglais et plusieurs ont reçu une instruction supérieure. Par contre, les *Igorotes*, les *Boukitnon* (Montagnards du centre de Luçon, de l'intérieur du Négros et de Panay ainsi que du nord de Mindanao),



Fig. 312. — Jeune femme papoue de la peuplade Samaraï (île Dinner, groupe Moresby, au S. de l'extrémité S.-E. de la Nouvelle-Guinée). Type mixte (papou-mélano-polynésien). (*Phot. Haddon.*)

imprégnés de sang négrito qu'on appelle aussi *Remontados*, etc..., les Tagbanua du centre de Paragua, les *Manobo* de l'est de Mindanao, les Subanon (gens des Rivières), dans l'ouest de cette île, les *Battak* du nord-est de Paragua, sont des animistes plus ou moins incultes. Les métis indigènes-espagnols ne forment pas plus de 5 % de la population totale. Les métis chinois sont encore moins nombreux (Census de 1903).

L'île de *Célèbes* est peuplée d'*Alfourous* dans le nord (province Minahassa), de *Makassars* et de *Boughis* dans le sud, et par diverses tribus peu étudiées encore au centre. Parmi elles, il faut citer d'abord les *Toradja* habitant les bassins des fleuves Posso, Laa et Kaloana. Puis les Baré-Toradja (Baré indiquant la négation dans leur langue). Les premiers sont en partie christianisés mais pratiquent encore la « chasse au crâne » qu'ils exposent dans leurs temples (*lobo*). Ils se partagent en tribus ayant des esclaves et tribus n'en ayant point. Celles-ci sont moins dociles envers leurs chefs, moins fortement organisées, mais plus prolifiques et de mœurs plus pures (1). Les *Moluques* sont habitées par d'autres « Alfourous » plus mêlés de sang papou (2). *Timor* recèle aussi, en dehors de ses populations côtières, malaises ou indonésiennes, des tribus imprégnées de sang papou : les *Emabelos* au centre ; les *Atouli-Timors* sur la côte est ; les *Atouli-Heloungs* dans l'île *Samou* en face de Koupang, capitale de Timor. Notons enfin les *Rottinais*, de l'île Rotti qui se trouve au sud-ouest de la précédente (3).

Dans l'île de *Flores*, les *Sikanais* de l'isthme central et de la partie est ont des traits intermédiaires entre les Papous et les Indonésiens, tandis que les *Ata-Krové* du Koting et les montagnards *Hokor* sont des Papous presque purs. Les *Lios* à l'ouest des Sikanais, offrent de nouveau un type mixte, tout comme les habitants des environs de Larantouka (fig. 306), parmi lesquels on peut trouver tous les passages entre l'Indonésien et le Papou presque pur. Il en est de même des *Solorais* de l'archipel de Solor à l'est de Flores (fig. 307 et 308) (4).

(1) N. ADRIANI et A. C. KRUYT, *De Barée-sprekende Toradja*, t. 1 et 2, Batavia, 1912.
(2) P. et F. SARASIN, *Versuch einer Anthr. der Insel Celebes*, Wiesbaden, 1906.
(3) TEN KATE, *Tijdschr. Nederl. Aardrijksv. Genootsch.*, 1894, 2e S., t. 11, p. 338. — WANNER, *Ethnolog. Notizen über Timor, Arch. f. Anthr.*, 1913, t. 12, p. 147.
(4) Voy. sur les populations de Célèbes, Timor, Flores, etc. : MAX WEBER, *Tijdsch. Aardrijksk. Genootsch.* Amsterd., 1890, 2e sér., t. VII et *Inter. Arch. Ethnogr.*, suppl. au t. III, Leyde, 1890, *pl.* — frères SARASIN, *Verh. Ges. Erdk. Berlin*, 1894, 1895 et 1896 — TEN KATE, *Reis in de Timor groep, Tijd. Aardr. Genool.*, 2e sér., t. XI, Amsterd., 1894, p. 199, et *L'Anthropologie*, 1893, p. 279 ; LAPICQUE, *l. c.*

MÉLANÉSIE. — Les *Mélanésiens* représentent une race bien caractérisée. Toutefois ils offrent dans leur type somatique des différences assez notables pour permettre la division de la *race mélanésienne* en deux sous-races : l'une *papoue*, à face allongée et nez crochu, répandue surtout en Nouvelle-Guinée ; l'autre *mélanésienne proprement dite*, à face plus large et nez droit ou concave, dont l'aire géographique comprend (du nord-ouest au sud-est) les îles de l'Amirauté, de la Nouvelle-Bretagne (Archipel Bismarck), Salomon, Santa-Cruz, Banks, les Nouvelles-Hébrides, les îles de la Loyauté (Loyalty), la Nouvelle-Calédonie et l'Archipel de Fidji. D'autre part, un certain nombre de caractères ethniques justifient aussi la séparation des Papous et des Mélanésiens proprement dits (voy. p. 612). Enfin les travaux récents de RAY, pour la partie anglaise de la Nouvelle-Guinée, ceux de SCHMIDT, pour la partie allemande, et les suggestions de MEYER, pour la partie hollandaise de l'île, ont suffisamment démontré l'existence d'une série de dialectes de langue papoue nettement distincts des langues mélanésiennes ou polynésiennes parlées dans la Nouvelle-Guinée même (1).

Les Papous (2) sont cantonnés dans la grande île de la Nouvelle-Guinée et dans les îlots côtiers ; ils offrent en majorité le type plus ou moins uniforme de la sous-race « papoue » (face longue, nez convexe, etc.), mais on en trouve aussi à type mélanésien proprement dit. La fréquence d'individus à peau relativement claire, chocolat, surtout dans le sud-est de l'île (Nouvelle-Guinée britannique), jointe à la fréquence de cheveux ondulés ou droits (et, parfois, châtains ou roux à la pointe et noirs à la racine chez les enfants, fait confirmé par NEUHAUS chez les *Papous-Kai*) ont donné lieu à l'assertion qu'il y avait une forte infusion de sang polynésien dans les veines des Papous ; mais cette assertion est réfutée par les anthropologistes qui eurent l'occasion d'étudier les deux populations sur place, MIKLOUKO-MACLAY, FINSCH, HADDON. D'après

(1) S. H. RAY, *Linguistics of the Papuan and Melanesian languages*, London 1907. — W. SCHMIDT, *Globus*, t. 86 et 87, 1904 et 1905. — A. B. MEYER, *Globus*, t. 94, 1908, p. 189.

(2) Voy. notre résumé de ce que l'on connaissait sur les Papous en 1882 dans la *Rev. d'Anthr.*, 1883, p. 484, et les ouvrages suivants parus depuis : CHALMERS, *Pioneering in New Guinea*, London, 1887 et autr. trav. — DE CLERCQ et SCHMELTZ, *Ethnogr. Beschrijving van de W. en N. Nederl. New Guin.*, Leiden, 1893. — FINSCH, *Samoafahrten*, Leipzig, 1888, et ses art. dans l'*Ann. naturh. Hofmus. Wien*, 1888 et 1891, dans *Rev. d'Ethnogr.*, 1886, etc. — HADDON, *Decorat. art Brit. N. Guin.*, *Cunningham Memoires, Roy. Irish Acad.*, t. X, 1894 ; et *The Ethnography of Brit. New Guinea ; Science Progress*. t. II, London, 1894, p. 83 et 227 av. carte et bibliograph. — MACGREGER, *Proc. R. geogr. Soc.*, 1890, p. 191 et ses rapports officiels. — W. MACGREGER, *Brit. New Guinea ; Country and people*, London, 1897. — THOMSON, *Brit. New. Guinea*, London, 1892.

ce dernier il faut y voir plutôt les traces de mélange avec les Mélanésiens, ces derniers étant, en général, plus clairs que les Papous et ayant plus souvent des cheveux ondulés (1). Depuis longtemps quelques savants (MIKLOUKO-MACLAY, MEYER, HAMY, MANTEGAZZA), ont aussi signalé la présence de Négritos ou de métis négrito-papous en Nouvelle-Guinée en se basant surtout sur l'étude des crânes. Ces Négrito-Papous paraissaient alors localisés sur un seul point de l'île, à l'embouchure du fleuve Fly (2). Mais aujourd'hui, on a découvert des « pygmées » assez ressemblants aux Négritos sur différents points de la grande île. Dès 1905, POESCH a signalé 3 % de Pygmées parmi les *Papous-Kai* à l'ouest du Sattelberg (ex. Nouv. Guinée allem.). Le centre est dans la montagne (3) du Sattelberg au nord-ouest de la Finschhagen où ils forment 4 à 5 % de la population, mais on en trouve aussi sur les falaises du Cap Konig Wilhelm que n'abordent pas les Papous-Jabin, marins qui la peuplent.

En Nouvelle-Guinée anglaise, on les trouve sur la côte nord (PŒSCH, Globus, 1907). Leur taille varie de $1^m,35$ à $1^m,50$ ($1^m,46$ en moyenne d'après PŒSCH), tête presque mésocéphale (78,8 sur le vivant, d'après REDNER); corps trapu, tronc relativement long, pieds et mains très petits, espace naso-labial convexe, menton fuyant. (Arch. f. Anthr. 1911.)

Il faut dire aussi que les quelques coutumes polynésiennes, usage du kava, tatouage par piqûre, canot à balancier, etc., que l'on rencontre sur certains points de la Nouvelle-Guinée, se retrouvent également en Mélanésie (Nouvelles-Hébrides, Fidji, etc.). D'autre part, on peut citer plusieurs caractères ethniques qui sont propres aux Papous ou qui les rapprochent soit des Indonésiens, soit des

(1) Il est aussi à noter que ces soit-disant métis papou-polynésiens du sud-est de la Nouvelle-Guinée ne boivent pas le Kava et connaissent la poterie, juste au contraire de ce que l'on voit chez les vrais Polynésiens. D'ailleurs leur langue se rapproche plus des idiomes mélanésiens et n'offre pas d'affinités avec les langues polynésiennes (RAY, *Languages. of Brit. N. Guin. ; Journ. Anthr. Inst.*, t. XXIV, 1894, p. 15).

(2) Les crânes papous sont en général très dolichocéphales (i. c. moy. 73 sur 260 vivants de la Nouv. Guinée allemande. REDNER (cité par NEUHAUS, *Arch. f. Anthr.*, 1911, *Correspondenz blatt.*, p. 121) et la présence des crânes brachycéphales dans les séries provenant de la Nouvelle-Guinée est certainement significative. Seulement leur proportion est très faible. Sur 500 crânes néo-guinéens décrits, nous n'avons pu trouver que 36 brachycéphales, soit 7 p. 100. Plus de la moitié de ces crânes (20 sur 36) proviennent d'une seule et même localité : les îles Kiwaï et Canoe dans le delta du Fly ; on peut donc y soupçonner soit une colonie malaise, soit un reste de Négritos, soit un centre de l'usage de déformer la tête, répandu en effet aux environs de l'embouchure du Fly. Voy. à ce sujet : notre résumé de 1882 cité plus haut, et HADDON, *l. c.* — SCHELLONG, *Anthr. d. Papuas, Zeit. f. Ethn.*, 1891, p. 156 ; J. CHALMERS, *Anthropometr. Observ.*, etc., *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXVII (1897), p. 335.

(3) PŒSCH, *Mitteilungen, Anthr. Gesell.*, Wien, 1905. *Sitzungsbericht.*

Australiens : grandes maisons-phalanstères (jusqu'à 100 mètres) sur pilotis avec le toit en forme de bateau renversé ; cérémonie d'initiation pour les jeunes gens des deux sexes ; emploi de la planchette-bourdon (bull-roarer) et de masques très compliqués dans les cérémonies sacrées, manière de rester assis, les jambes croisées comme les tailleurs (mais seulement sur le plancher propre), différente de l'attitude accroupie (les fesses touchant le sol) des Mélanésiens, etc.

Les Papous (peut-être un million en tout) se divisent en un grand nombre de peuplades. Dans la Nouvelle-Guinée hollandaise, ce sont les *Mafores* ou *Nofours* ; les *Varopens* ou *Vandamènes* de la baie Geelwink et des îles qui s'y trouvent ; les *Arfaks*, leurs voisins de l'intérieur ; puis, sur la côte nord, les *Amberbakis*, les *Karons*, une des peuplades pratiquant l'anthropophagie, en somme assez rare parmi les Papous; enfin les *Talandjangs* près du golfe de Humboldt, les *Onimes* dans les environs du golfe de Mac-Cluer et les *Koviaïs* plus au sud. Les Papous de l'ex-Nouvelle-Guinée allemande offrent des différences linguistiques marquées : ceux de la baie de l'Astrolabe ne comprennent pas les indigènes du havre de Finsch, etc. Dans la Nouvelle-Guinée anglaise on connaît les peuplades suivantes : les *Daoudais* à l'ouest de l'embouchure du Fly, les *Kiwaïs* à l'embouchure de ce fleuve ; les *Orokolos* et les *Motous-Motous* ou *Toaripis* dans le golfe des Papous ; les *Motous*



Fig. 313. — Papou de la baie de Dori (N. de la Nlle-Guinée). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

ou *Kerepounous* (fig. 315) du port Moresby (1) ; les *Koitapous* et les *Kupeles*, plus dans l'intérieur du pays, vers les monts Owen Stanley ; les *Loyaloupous* et les *Aromas* au sud de la baie de Moresby ; les *Massim* de l'extrémité sud-est de la presqu'île ;

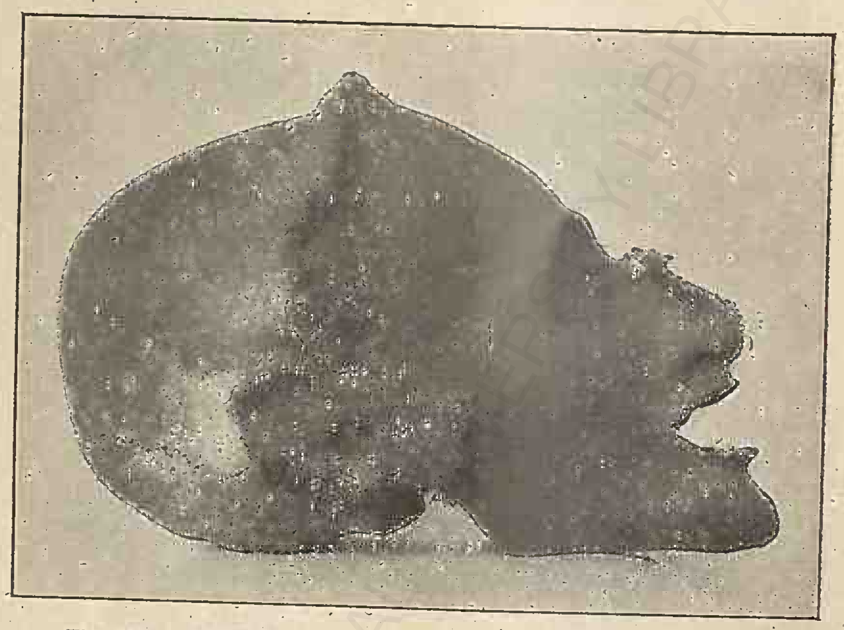


Fig. 314. — Mallicolo (N[lles]-Hébrides). (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

enfin les *Samaraïs* (fig. 312) et leurs congénères des îles d'Entrecasteaux et de l'archipel de la Louisiade (2).

Les Papous sont agriculteurs et cultivent surtout le sagou, le maïs et le tabac ; parfois chasseurs et pêcheurs, et alors très habiles à poser des pièges et à empoisonner les étangs ; les armes favorites sont l'arc et les flèches à pointe de silex. Bons constructeurs de navires, ils ne font que du cabotage et tout en sachant manier la voile ne s'aventurent guère en pleine mer. Les arts graphiques sont développés (Voy. p. 250, fig. 137 à 138). L'usage de chiquer le bétel

(1) Les Kerepounous sont de bons agriculteurs ; leur manière de labourer est tout à fait remarquable (fig. 315) : le sol est retourné au commandement et très vite par une série d'hommes mis en rang. Chacun d'eux enfonce dans la terre ses deux bâtons pointus ; puis, se servant de ces bâtons comme de leviers, ils soulèvent simultanément la couche de la terre et forment ainsi un sillon. On trouve à peu près la même manière de faire chez les Fidjiens selon ZABOROWSKI (?).

(2) HAMY, *Papous de la mer d'Entrecasteaux Rev. Ethnogr.*, 1889.

est universel. L'habillement des hommes est une ceinture d'écorce battue (fig. 137), celui des femmes un tablier fait d'herbes sèches. Les rites funéraires varient suivant les peuplades : enterrement, exposition sur les arbres, embaumement (1). Très superstitieux, craignant les « esprits » au moindre chuchotement de feuilles dans la forêt, au moindre cri d'oiseau de mauvais augure, les Papous n'ont pas de religion proprement dite, pas plus que de « chefs » ; toutes les affaires communes se débattent dans des assemblées où cependant s'établissent toujours des influences individuelles. Parmi les coutumes principales, notons l'existence de la *vendetta* et de la *chasse aux têtes*.

Les habitants des îles du détroit de Torres rappellent beaucoup les Papous et n'ont rien de commun avec les Australiens (2).

Les *Mélanésiens proprement dits* (3) sont en majorité des représentants de la variété à face large, carrée ou losangique, à nez droit ou retroussé de la race Mélanésienne (fig. 316). Ils sont en général plus dolichocéphales et plus grands que les Papous (Voy. Appendices I et II). Tous agriculteurs, cultivant surtout le yam et le taro, ils ne pratiquent la chasse et la pêche qu'à l'occasion ; le porc est l'unique animal domestique. La plupart des Mélanésiens vivent encore à l'état de l'âge de la pierre, mais les belles haches polies en serpentine de jadis, artistement emmanchées, disparaissent de plus en plus. Beaucoup d'armes et d'outils sont aussi fabriqués avec du bois, avec des coquilles ou des ossements humains. Les armes favorites sont les massues, les arcs et les lances, ces dernières ne

(1) Souvent, on fabrique le *korwar* ou image en bois du défunt ou de son esprit ; le fils du défunt conserve soigneusement ce korwar, mais après sa mort il est détruit.

(2) HADDON, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XIX, p. 297. — S. RAY AND HADDON, *Lang. of Torres Str.* ; *Proc. Irish Acad.*, 3[e] sér., t. IV, 1897. — HUNT, *Journ. Anthr. Inst.* N. S., t. I, p. 5, 1898-99.

(3) R. CODRINGTON, *The Melanesians*, Oxford, 1891, fig. — FINSCH, *l. c.*, *Rev. Ethnogr.*, 1883, p. 49 et *Anthrop. Ergeb. einer Reise in der Südsee*, Berlin, 1884, fig. — FLOWER, *Cran. caract. Fiji islanders* ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. X, 1881, p. 153 — HAGEN et PINEAU, *Les Nouv.-Hébrides*, *Rev. Ethnogr.*, 1888, p. 302 — GUPPY, *The Solomon Islands and their natives*, London, 1887 — HAGEN, *Les Indigènes des Salomon.*, *L'Anthropol.*, 1893, p. 1 et 192 — AUG. BERNARD, *La Nouvelle Calédonie* (thèse), Paris, 1894, p. 249 et suiv. — LUSCHAN, *l. c.* — SCHELLONG, *l. c.* — THILENIUS, *Ethnol. Ergebnisse aus Melanesien, abt. K. Léopold-Carol, Akad.*, 1903 — G. BROWN, *Melanesians and Polynesians* (surtout archipel Bismarck, N[lles] Hébrides, Samoa), London, 1910 — FR. SPEISER, *Z. f. Ethn.*, 1912, n° 2 — FR. SARASIN, *Étude anthropologique sur les Néo-Calédoniens et les Loyaltiens* (*Arch. suisses d'Anth. générale*, Genève, 1917) : Taille hommes 1[m],664, femmes 1[m],566. Les côtes de la Nouvelle-Calédonie renferment les individus les plus grands, et ce sont les régions méridionales qui paraissent posséder les plus hautes statures. Indice céphalique moy. de 185 hommes : 76,5 ; femmes : 76,7. Les populations du nord paraissent plus dolichocéphales que celles du sud.

s'employant qu'à la guerre (sauf en Nouvelle-Calédonie où l'arc est peu usité).

Les pointes des flèches et des lances sont le plus souvent en os

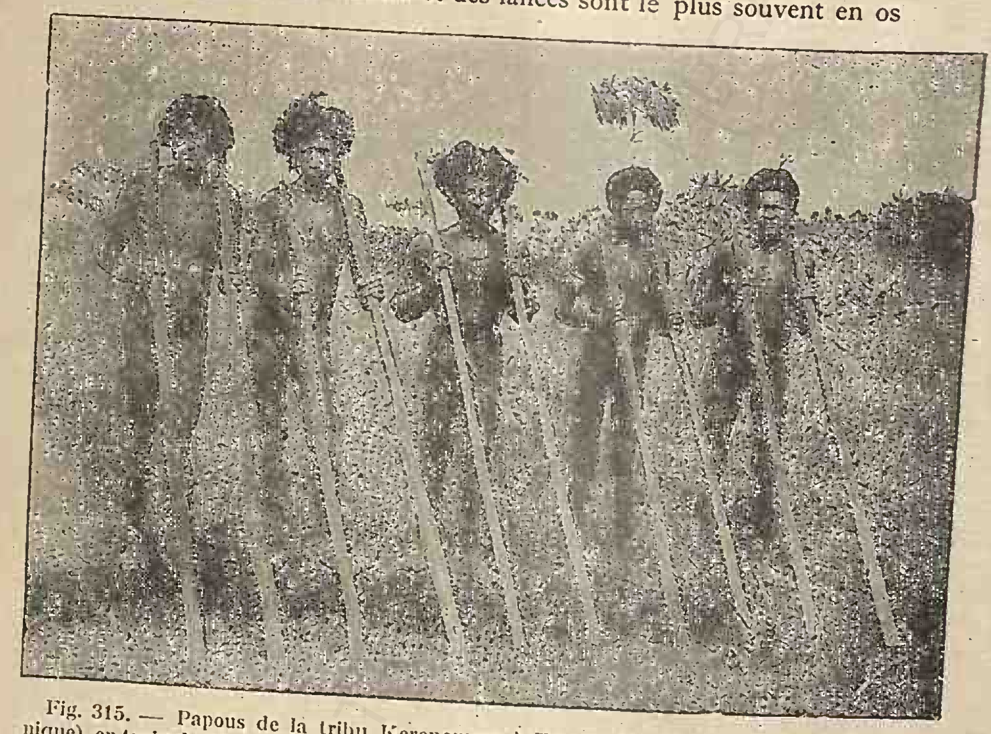


Fig. 315. — Papous de la tribu Kerepounou à Tamaïn-Hula (Nouvelle-Guinée Britannique), en train de labourer la terre avec leurs bâtons. (*Phot. Haddon.*)

humains, barbelées, et parfois empoisonnées par les sucs des plantes ou les microbes de la vase des étangs et lagunes.

Les Mélanésiens construisent des canots à balancier ou des canots doubles, mais ne naviguent pas loin des côtes. La poterie est inconnue dans certaines îles ; les habitations sont des maisonnettes sur pilotis, sauf en Nouvelle-Calédonie où l'on rencontre des huttes circulaires. Les maisons communes (*Gamal*) existent partout. Le tatouage est peu pratiqué, le plus souvent par cicatrices. L'usage de chiquer le bétel est général, sauf en Nouvelle-Calédonie ; mais le *kava* est presque inconnu. L'anthropophagie n'est pratiquée actuellement que dans les îles Salomon et dans quelques îles de la Nouvelle-Bretagne et des Nouvelles-Hébrides, quoique l'usage de garder les crânes des défunts et les suspendre près de la hutte à

côté de ceux qui proviennent de la chasse aux têtes soit général. Comme en Nouvelle-Guinée, il existe une foule de dialectes et de langues dans chacune des îles mélanésiennes, et même dans les différentes parties de la même île. Les femmes mélanésiennes sont



Fig. 316. — Femme du clan fouaïlon (côte est de la Nouvelle-Calédonie) ; race mélanésienne pure. (*Phot. E. Robin.*)

très chastes et vertueuses, et cela malgré l'absence du sentiment de la pudeur ; aux îles Salomon, en Nouvelle-Bretagne, elles vont complètement nues, comme les hommes d'ailleurs. Ces derniers, dans certaines îles, ne portent que des vêtements antipudiques (Voy. p. 203). Le *tabou* revêt en Mélanésie une forme moins nette qu'en Polynésie ; c'est une simple interdiction sans l'intervention des forces mystiques. Pas plus qu'en Australie on ne trouve de « tribus » parmi les Mélanésiens (sauf peut-être en Nouvelle-Calédonie), mais il existe dans chaque île deux ou plusieurs « classes »

ou clans exogames (comme en Australie) et les règles de mariage par groupes (p. 290) sont observées aussi strictement dans les îles Salomon qu'à Viti-Levou (la plus grande des îles Fidji). Les sociétés secrètes (*Douk-Douk*, etc., p. 319) sont surtout florissantes dans les îles de Banks mais on les rencontre aussi dans le reste de la Mélanésie et même aux Fidji où la population est déjà mêlée d'éléments polynésiens, surtout dans les îles de l'est (1).

POLYNÉSIENS ET MICRONÉSIENS (2). — A voir les Polynésiens dispersés dans une multitude d'îles, sous des climats divers, dans les conditions les plus variables, on pourrait s'attendre à une multiplicité de types. Il n'en est rien, et la race polynésienne se retrouve presque avec les mêmes caractères depuis les îles Hawaï au nord, jusqu'à la Nouvelle-Zélande au sud, et depuis l'île de Pâques à l'est jusqu'à la Micronésie à l'ouest. Ce fait tient aux migrations incessantes d'île en île, au commerce actif de tous les Polynésiens entre eux, qui efface par les mélanges les différences provenant de l'isolement insulaire.

Au point de vue physique, le Polynésien est grand (1.727 mm., moyenne de 394 hommes mesurés), d'un teint clair (jaune chaud ou brunâtre), sous-brachycéphale (i. c. 83,7 d'après 141 hommes vivants, 77,4 d'après 754 crânes des deux sexes) (3) ; il a les cheveux droits ou ondés, le nez droit le plus souvent, les pommettes assez saillantes, les arcades sourcilières peu prononcées ; les femmes ont

(1) Le nombre de Polynésiens (2.310 en 1897) a diminué de moitié aux Fidji depuis 1881, tandis que celui des indigènes (100.321 en 1897) n'a presque pas varié. L'élément polynésien est sensible dans les îles Aoba, Tanna et Espiritu Santo des Nouvelles-Hébrides, mais son importance a été exagérée en ce qui concerne les îles Loyalty et la Nouvelle-Calédonie (voy. DENIKER, *les Indigènes de Loyalty*, *Bull. Soc. Anthr.*, 1893, p. 791) confirmé par SARAZIN : *les îles Loyalty*, 97e *Session de la Soc. helvétique des Sc. nat.* Genève, t. II, 1915. Le chiffre des habitants se maintient à 11.000 environ depuis 1885.

(2) ELLIS, *Polynesian Researches*; 4 vol., London, 1853 — TAUTIN, *Les Marquisiens*, L'Anthropologie, 1894, 1895 et 1898 — MEINICKE, *Die Inseln des Stillen Oceans*, 2 vol., Leipzig, 1875 — MARKUSE, *Die Hawaischen Inseln*, Berlin, 1894 — LISTER, *Natives of Fakaofu (Bowditch Island)* ; *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXI, 1892, p. 43 — CH. HEDLEY, *The atoll of Funafuti, Ellice group* ; *Australian Museum, Memoir. III*, Sydney, 1897, fig. — H. GROS, *Les populations de la Polynésie française* en 1891 ; *Bull. Soc. Anthr.*, Paris, 1896, p. 144 — TEN KATE, *l. c.* — Pour les Samoa, voir G. BROWN, *l. c.*, et KRAMER.

(3) Il y a cependant lieu de distinguer entre les différentes régions et cela est dû probablement aux mélanges avec les Européens et les Asiatiques, en ce qui concerne la taille et l'indice céphalique. Ainsi les Polynésiens proprements dits sont un peu plus hauts (1.736 mm.) que les Néo-Zélandais (1.718 mm.) et que probablement les Hawaïens. D'autre part les Néo-Zélandais ont un i. c. (crâne) plus faible (74,9) et les Hawaïens plus fort (80,4) que les Polynésiens proprement dits (77,2). Enfin il faut signaler chez les Polynésiens la grande différence entre les indices céphaliques sur le vivant et sur les crânes, fait qui provient peut-être de ce que ces derniers se rapportent à une population antérieure aux Polynésiens actuels.

quelque chose de langoureux dans le regard (fig. 154 et 155). C'est tout le contraire du Mélanésien qui est de taille au-dessous de la moyenne ($1^m,62$ d'après 295 mensurat.), dolichocéphale (i. c. 77 d'après 223 mensurat.), a la peau foncée, les cheveux crépus ou frisés, le nez concave ou convexe ; les arcades sourcilières proéminentes, jointes à la pigmentation de la cornée, rendent son regard féroce et méfiant. Le Polynésien est plus sujet à l'obésité que le Mélanésien. Comme caractère, il est plus vif, plus imaginatif, plus intelligent, mais aussi plus dissolu dans ses mœurs que le Mélanésien.

Avant l'arrivée des Européens au XVIIe et au XVIIIe siècle, les Polynésiens ne connaissaient pas l'usage des métaux. Dans les îles hautes, d'origine volcanique, ils cultivaient l'yam, le taro, etc... (témoins les ruines des travaux d'irrigation à Tahiti, dans la Nouvelle-Zélande et ailleurs). Quant aux habitants des îles basses, d'origine corallienne, ils vivaient des produits du cocotier et de l'arbre à pain. Partout ils s'adonnaient aussi à la pêche, souvent avec des engins très perfectionnés (hameçons en nacre ou en os, nasses, etc...). Les seuls animaux domestiques étaient les porcs, chiens et poules (?). Les Polynésiens ne connaissaient pas la poterie et faisaient cuire leurs aliments à l'aide de pierres chauffées (p. 178) (sauf en Micronésie, à Tonga et dans l'île de Pâques), excellaient dans les travaux de tressage et dans la préparation de la *tapa* (p. 225), avec quoi ils confectionnaient les mantilles et les « maro » sorte de tabliers entourant les hanches. A Hawaï les chefs avaient de magnifiques manteaux et des casaques recouvertes de plumes jaunes et rouges formant des dessins. L'ornement, collier, etc... était de nacre ou de dents. A l'île de Pâques et aux Marquises on portait des disques dans le lobe perforé de l'oreille comme dans l'Amérique du sud et l'Indonésie. Hardis navigateurs, les Polynésiens sillonnaient l'océan dans toutes les directions sur leurs légères pirogues à balancier (fig. 205) ou leurs grandes pirogues doubles réunies par une plate-forme et n'ayant toujours qu'une seule voile triangulaire en nattes. Ils se guidaient d'après les étoiles et l'angle que faisait le navire avec la crête des vagues, certains d'entre eux avaient même des cartes géographiques rudimentaires (Voy. p. 284) et voyageaient toujours par groupe d'une douzaine d'embarcations. D'humeur guerrière, leurs tribus étaient toujours en lutte les unes contre les autres. D'où le développement de

l'esclavage et du cannibalisme (surtout aux Marquises). Comme armes ils avaient des javelots, des massues en bois et la fronde, mais pas de bouclier. L'arc existait dans quelques îles (Tahiti par exemple), mais seulement pour les jeux d'adresse. Ils fabriquaient



Fig. 317. — Tahitienne de Papeete, 26 ans, race polynésienne pure. (*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

des outils en pierre polie et en coquille et excellaient dans l'art de sculpter le bois (fig. 149). Les habitations sont des maisons carrées recouvertes d'un haut toit naviforme en feuilles de palmier ou en chaume. Les maisons communes en bois existent partout. La pictographie ne semble avoir été connue que dans l'île de Pâques (p. 161). La musique était peu développée (flûtes en bambou, tambours en troncs d'arbres creusés), mais la danse est encore une des meilleures distractions des Polynésiens. Tout le monde connaît la fameuse danse érotique (Houla) des îles Sandwich, Samoa, etc. Leur boisson nationale était le *kava* (p. 182). Le tatouage, pratiqué

partout, a été élevé à la hauteur d'un art en Nouvelle-Zélande, aux îles Marquises et dans l'archipel Samoa. L'usage du *tabou* (p. 318) est répandu dans toute la Polynésie. Le tabou s'étend non seulement à la nourriture et aux objets, mais aussi aux personnes.



Fig. 318. — La même, vue de profil.
(*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

Le chef est tabou, et le toucher même par inadvertance peut entraîner la mort. Le trait dominant de l'organisation sociale est la prépondérance énorme de l'aristocratie (chefs et leurs courtisans) on peut distinguer encore, les hommes libres et enfin les esclaves ; ou encore deux *classes* sociales, l'aristocratie et la plèbe.

La religion consiste dans l'adoration des grands créateurs du monde (Tangaloo) ainsi que d'une foule de génies, de « maîtres » ; également des éléments ; sans parler des esprits malins. A cela s'ajoute le culte des héros et des ancêtres. Depuis l'arrivée des Européens, les Polynésiens se transforment rapidement, adoptant les mœurs et les usages des nouveaux venus, le métissage avec les

Blancs paraît donner parfois de bons résultats. Chrétiens pour la plupart, surtout protestants, ils ont modifié leur ancienne mythologie, très riche, en y mêlant les légendes chrétiennes. Dans plusieurs îles, à Hawai, en Nouvelle-Zélande, aux Samoa, les Polynésiens se sont montrés à la hauteur des institutions parlementaires, au fonctionnement desquelles ils ont pris part. Mais la civilisation, en assurant la paix, a rendu les Polynésiens peu entreprenants, paresseux et plus enclins à la débauche qu'ils n'étaient auparavant. D'ailleurs la population indigène diminue, soit du fait de la disparition par les maladies épidémiques importées (surtout la syphilis et la tuberculose), soit du fait des métissages. Voici d'ailleurs le chiffre et la brève caractéristique de la population indigène de chaque groupe des îles. La population des groupes extrêmes (Sandwich au nord et Nouvelle-Zélande au sud) diffère par suite de leur isolement.

Dans les *îles Sandwich*, aujourd'hui incorporées aux États-Unis, les *Hawaïens* (1) ne sont plus que 37.000 sur 152.000 habitants qu'accuse le dernier recensement (1905), soit 24 p. 100 de la population, tandis qu'en 1823 ils étaient 142.000, en 1860, 67.000, en 1896, 31.000 pour augmenter ensuite légèrement chaque année. Causes principales de cette diminution : la phtisie, la lèpre, ainsi que l'immigration sino-japonaise et européenne commencées respectivement en 1866 et 1855. On comptait en effet dans les îles en 1905 : 61.000 Japonais, 26.000 Chinois, 28 Blancs. Les Hawaïens sont réputés pour leurs sports nautiques (Voir p. 245) la danse érotique de leurs femmes, l'art des ornements en plumes, etc. Tous ces usages ont presque disparu aujourd'hui, de même que l'organisation monarchique et aristocratique qui a sombré en 1900. Dans les îles Marquises, appartenant à la France, les indigènes polynésiens n'étaient que 3.117 en 1912 (2), tandis qu'on en comptait encore 5.246 en 1887 ; cause principale de disparition : la tuberculose (TAUTIN). Les Moriori ou Marouioui de l'île Chatham (à l'est de la Nouvelle-Zélande) sont réduits à moins d'une vingtaine d'individus. On suppose qu'ils formaient jadis toute la population de la Nouvelle-Zélande et que les actuels *Maori* sont leurs descendants fortement mélangés de Polynésiens qui envahirent ces

(1) Ces insulaires se donnaient eux-mêmes le nom de *kanaka*, d'où l'extension erronée sous la forme « *canaque* » de ce mot pour désigner les indigènes de l'Océanie en général.

(2) FROMENT-GUIEYSSE, *les îles Marquises ; Bul. Comité. Océanie française*, mai 1913, p. 130.

îles à plusieurs reprises depuis le XVIe siècle (1). Ces Maori (2) de la Nouvelle-Zélande, si célèbres par leurs tatouages, par leurs légendes et leur art ornemental ne sont plus que 49.844 individus (recensement de 1901) répartis dans l'île nord de la Nouvelle-Zélande



Fig. 319. — Tahitien de Papeete ; race polynésienne pure. (*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

et dans la partie septentrionale de l'île sud ; ils perdent d'ailleurs leur originalité, se civilisent, se mélangent avec les Européens.

Les *Samoans* (38.000) et leurs voisins les *Tongans* (20.000), en rapports fréquents avec les *Fidjiens*, semblent être stationnaires comme nombre. Le chiffre (1.600) des *Tahitiens* (fig. 317 à 319), n'a pas varié depuis l'établissement de la domination française. Les îles Hervey ou de Cook abritent 8.000 Polynésiens, les îles Pomotou 7.000, et les autres îles moins de 2.000 chacun. Les indigènes de l'île de Pâques, la plus rapprochée du continent américain, connus

(1) Cf. BEST, *The peopling of New-Zealand*, Man, may 1914, p. 73 av. pl.
(2) DE COWAN, *The maori of New-Zealand*, London 1909.

pour leurs gigantesques statues (*mani*), leur écriture et leurs coutumes sexuelles, ne sont que 228 (1).

Les Polynésiens des îles occidentales situées au nord de l'équateur (Gilbert 35.000 hab., Marschall 12.000, Carolines 22.000, Mariannes 1.500) sont appelés *Micronésiens*. Ils diffèrent quelque peu des Polynésiens par leur type ; ils sont plus velus, plus petits (1.649 mm., moyenne de 49 hommes), leur tête est plus allongée (i. c. 75,1 sur 95 crânes des deux sexes). Ils ont quelques caractères ethniques à part : armures en cordes, armes à dents de requin qui se rencontre aussi à Hawaï, monnaie spéciale (p. 343), etc. (2), bateau à balancier et voile rectangulaire.

Le *peuplement* des innombrables îles de l'Océan Pacifique et de l'Océan Indien par trois races distinctes, dont les langues ont des affinités avec les idiomes malais, est un des problèmes les plus intéressants d'ethnologie. Les savants ont beaucoup discuté sur le point de départ de ces races (3). D'après l'opinion dominante c'est du sud-est de l'Asie, de l'Indo-Chine ou de la basse-vallée du Gange, que partirent les peuples répandus aujourd'hui de Madagascar à l'île de Pâques ; arrivés à Sumatra et à Java, ils ont été conduits par les moussons de la mer des Indes (en passant par les Moluques et le nord de la Nouvelle-Guinée) jusqu'aux îles Samoa et Tongu, où ils se constituèrent en groupe ethnique distinct en se mélangeant sans doute sur leur route à des éléments indonésiens et mélanésiens. Les moussons du Pacifique, opposées pendant une période de l'année à la direction des vents dominants les auraient portés de là vers les îles situées plus à l'est, Hervey, Tahiti, Paumotou, Marquises et jusqu'à Rapa-Nin, ou île de Pâques. Les Hawaï au nord, la Nouvelle-Zélande au sud, ainsi que la Micronésie, paraissent n'avoir été peuplées que plus tard. Le peuplement de la Mélanésie et de la Polynésie de l'ouest à l'est devient très probable, si l'on tient compte, comme l'a justement dit A. BERNARD (4) de la distribution des terres et des îles, de l'émiettement des continents à mesure qu'on s'avance vers l'est. Il est en effet évident que les migrations devaient s'accomplir plus facilement à travers les grandes îles assez rapprochées comme celles de l'Océan Indien ou du Pacifique occidental, même si les courants de l'atmos-

(1) D'après W. KNOCHE, *Ethnolog. u. d. Osterinsel*, *Z. f. Ethn.*, 1912, p. 661.
(2) KUBARY, *l. c.*, et *Journ. Mus. Godeffroy*, 1873, fasc. 2 et 4.
(3) DE QUATREFAGES, *Les Polynésiens et leurs migrations*, Paris, 1866, cartes.
(4) A. BERNARD, *l. c.*, p. 272.

phère et de la mer leur étaient contraires, qu'à travers des îles très petites et très éloignées, comme celles du Pacifique oriental, même si les courants y étaient favorables. S'il s'agit de migrations involontaires, les cyclones et les tempêtes qui jettent au loin les pirogues sont précisément un renversement des vents normaux ; et les migrations de ce genre se sont effectuées dans tous les sens (1). Pour les migrations volontaires, elles se produisent aussi de préférence dans un sens opposé à celui des vents dominants. C'est pour assurer leur retour, par exemple dans le cas où les terres nouvelles ne répondraient pas à leurs espérances, que les peuples primitifs tiennent compte des vents réguliers et des courants, profitant de la brise passagère pour le départ. Les légendes sont de peu de secours pour déterminer en détail les migrations et il est bien difficile de préciser, en dehors de quelques faits historiques, la provenance de la population de chacune des îles océaniennes.

(1) Sittig, *Unfreiwillige Wanderungen* ; *Peterm. Mitteil.*, 1890, p. 161.

CHAPITRE XIII

RACES ET PEUPLES DE L'AMÉRIQUE

SOMMAIRE : Les quatre éléments ethniques du Nouveau Continent. — ORIGINE DES AMÉRICAINS.

ANCIENS HABITANTS DE L'AMÉRIQUE. — Question de l'homme paléolithique aux États-Unis. — L'homme paléolithique au Mexique et dans l'Amérique du Sud. — Race de Lagoa Santa ; Sambaqui et paraderos. — Question des « Mound-builders » et des « Cliff-dwellers ». — Civilisations anciennes du Mexique et du Pérou. — RACES AMÉRICAINES ACTUELLES. — LANGUES AMÉRICAINES.

PEUPLES DE L'AMÉRIQUE DU NORD. — *I.* ESQUIMAUX. — *II.* INDIENS DITS PEAUX-ROUGES : a) *arctiques : groupe Athabasque ;* b) *atlantiques : groupes Algonquin-Iroquois, Chahta-Muskoki et Siou ;* c) *pacifiques : groupes du Nord-ouest, de l'Oregon-Californie et des Pueblos.* — *III.* INDIENS DU MEXIQUE ET DE L'AMÉRIQUE CENTRALE : a) *Sonoriens-Aztèques ;* b) *Centraméricains (Maya, Isthmiens, etc.).* — *Métis au Mexique et dans les Antilles.*

PEUPLES DE L'AMÉRIQUE DU SUD. — *I.* ANDINS : *familles linguistiques Chibcha, Quichua, etc. ; les Araucans.* — *II.* AMAZONIENS : *familles Caraïbe, Arovaque, Miranha et Pano ; peuplades non classées.* — *III.* INDIENS DE L'EST BRÉSILIEN *et* DE LA RÉGION CENTRALE : *famille linguistique Ges ; tribus non classées (Puri, Karaya, Bororo, etc.) ; famille Toupi-Guarani.* — *IV. Indiens du* SUD ARGENTIN, *du Chaco, des Pampas, etc. ; Patagons ; Fuégiens.*

A l'heure qu'il est, la population des deux Amériques se compose pour près de six septièmes de *Blancs* et de *Métis* à tous les degrés. Le reste se partage presque également entre les *Nègres* et les indigènes, improprement appelés *Indiens* (1). Malgré le nombre relativement faible de ces derniers (10 millions environ), nous nous en occuperons presque exclusivement dans ce chapitre, car ce sont eux surtout qui sont intéressants au point de vue ethnographique. D'ailleurs, ils sont aussi les mieux étudiés à ce point de vue. Quelques

(1) A. HUMBOLDT dans son *Évaluation numérique de la population du Nouveau Continent*, Paris, 1825, in-8°, comptait dans les deux Amériques 13 millions de Blancs, 6 millions de Métis, 6 millions de Nègres et 9 millions d'Indiens ; 34 millions en tout. Trois quarts de siècle plus tard (en 1895-1897) on y compte 80 millions de Blancs, 37 millions de Métis, 10 millions de Nègres et 10 millions d'Indiens, sur une population totale de 137 millions (1897). D'après le « *Census* » de 1910 la population blanche des États-Unis a augmenté en 10 ans de 14 % (22 avec l'immigration), les Nègres de 11 %, les Indiens de 12 %. D'après ce document, la population totale de 91.972.000 habitants comprenait 88.9 % de Blancs, 10,7 % de Nègres, 0,03 % d'Indiens et 0,02 % de Chinois et Japonais.

mots suffiront en ce qui concerne les Blancs et les Nègres. Les colons et les descendants des colons blancs non métissés appartiennent en majorité aux peuples Anglo-Saxons ou Germaniques dans l'Amérique du Nord, aux peuples Néo-Latins dans l'Amérique du Sud. Les neuf dixièmes de la population des États-Unis doivent leur origine aux Anglo-Écossais, aux Irlandais, aux Allemands et aux Scandinaves, dont la fusion avec d'autres types européens et métis, surtout italiens, juifs, slaves, grecs, levantins, tend à produire le type sinon physique du moins « social » du *Yankee* (1). En 1900, plus des deux tiers des individus nés à l'étranger provenaient du nord-ouest de l'Europe, tandis que d'après le recensement de 1910, ce chiffre est réduit de moitié pour cette catégorie de la population. Par contre le nombre des immigrants venant du sud-est de l'Europe a passé de un sixième du nombre total des émigrés en 1900, à trois huitièmes en 1910. L'immigration chinoise a diminué dans la même période, mais le nombre des immigrants japonais a triplé dans le même espace de temps ; les pourcentages d'émigrés aux États-Unis étaient en 1910 : de 18 % nés en Allemagne, 12,4 % en Autriche-Hongrie, 11,9 % en Russie, 10 % en Irlande, 9,9 % en Italie. Les Américains de langue allemande étaient à cette date plus de 8.800.000 aux États-Unis. Au Canada les deux tiers de la population blanche sont des Anglophones, le reste des Francophones. Au Mexique, aux Antilles et dans l'Amérique du Sud, presque toute la population blanche se compose de Néo-Latins : descendants de Portugais au Brésil (2), d'Italo-Espagnols en Argentine, d'Espagnols ailleurs. Les Latins ont aussi contribué à former les *métis* de l'Amérique, dont il existe plusieurs variétés. Les métis sont surtout nombreux au Mexique, et dans les pays où se rencontrent les trois éléments : blanc, indien et nègre, comme aux Antilles, dans la Colombie-Venezuela, au Brésil. Nous donnerons quelques détails sur les métis à propos des populations de ces pays (p. 662, 665 et 673). Quant aux *Nègres* de l'Amérique, ce sont les descendants des esclaves importés, pendant plus de trois siècles, presque exclusivement de la côte ouest de l'Afrique et plus spécialement de la Guinée (Voy. p. 560). Les Nègres sont particulièrement nombreux dans le sud des États-

(1) M. Boas a cherché, mais sans y réussir, à démontrer que le type physique des émigrés change également.

(2) Au Brésil, on comptait en 1890, 44 % Blancs, 11,6 % Nègres, 12,2 % Indiens et 32,2 % de métis ou mulâtres pour une population totale de 14.334.000 h. (*Boletino comemorativo do Esposicao do* 1908, Rio-de-Janeiro, 1908, p. 81).

Unis et aux Antilles, ainsi que dans le nord et sur la côte est de l'Amérique du Sud, jusqu'à Buenos-Aires. Aux Antilles et dans les Guyanes, ils ont conservé quelques traits de leurs anciennes mœurs (croyance en un esprit *vodou ;* nom donné aux enfants suivant le jour de la semaine où ils sont nés, etc...) (1).

ORIGINE DES AMÉRICAINS. — On admet aujourd'hui généralement l'existence d'une *race américaine* ou plutôt d'un *groupe de races américaines* (p. 365), groupe auquel appartiendraient toutes les populations indigènes du Nouveau Continent ; mais on est loin d'être d'accord, quant aux origines de ces races. Pour certains savants, le Nouveau Continent est un centre spécial de l'apparition des espèces, où l'*Homo americanus* s'est développé sur place ; pour d'autres, les ancêtres des Indiens actuels seraient venus des pays voisins, un peu de partout : de la Sibérie et de la Chine (par le détroit de Bering), de la Polynésie (amenés par les courants), de l'Europe (à défaut d'Atlantide, par le plateau qui s'étendait probablement au milieu de l'époque quaternaire entre l'Angleterre et le Groenland). Malheureusement presque toutes ces hypothèses sont basées sur la confusion dans le temps et dans l'espace. On peut admettre sans peine que des jonques chinoises et japonaises isolées aient pu être entraînées vers l'Amérique, quoique l'existence de ce pays soit restée inconnue aux Chinois et aux Japonais jusqu'à ces derniers temps. Nous savons positivement que les Normands visitaient les côtes de l'Amérique du Nord bien avant Christophe Colomb. Il y a tout lieu de supposer que les Polynésiens, bons navigateurs, pouvaient s'aventurer, de temps en temps, poussés par les courants, jusqu'à la côte de l'Amérique du Sud. Mais tous ces faits sont trop récents, ces émigrations trop peu considérables et trop isolées pour expliquer le peuplement d'un vaste continent. Les origines de l'homme américain sont bien plus lointaines, et les migrations, si migrations il y a eu, ont dû s'opérer surtout à l'époque quaternaire, probablement aussi bien du côté de l'Europe que du côté de l'Asie.

(1) WILLIAMS, *Hist. of the Negro Race in America*, New-York, 1883, 2 vol. — B. A. GOULD, *l. c.* — BOAS, *Race problems in America ; Science*, may 28, 1909, p. 840. — DELAFOSSE, *Quelques persistances... chez les descendants des nègres transportés aux Antilles et à la Guyane. Rev. ethn. et sociol.*, Paris, 1912, p. 234.

ANCIENS HABITANTS DE L'AMÉRIQUE

Tout comme en Europe, il n'est pas certain que l'homme existait en Amérique à l'époque tertiaire (1), mais il y apparaît sûrement à l'époque quaternaire. Cette époque a eu dans le Nouveau Monde comme dans l'ancien, ses périodes glaciaires. D'après DAWSON, WRIGT et CHAMBERLIN, il y eut deux ou trois grands mouvements d'extension et de retrait des glaciers américains. On ignore si ces mouvements et ceux de l'Europe furent synchroniques, mais ce qui est établi c'est que, comme en Europe, la première extension des glaciers fut aussi la plus étendue (2).

Des outils taillés en argilite, en quartz, semblables aux outils quaternaires en quartzite des contrées sub-pyrénéennes ont été trouvés par ABBOTT et par E. VOLK (3) dans les graviers de la vallée du Delaware, près de Trenton (New-Jersey), à côté des ossements d'animaux quaternaires (de la deuxième période glaciaire probablement, notamment le bœuf musqué, le cerf, etc...). Le fragment d'un crâne et celui d'un fémur travaillé que VOLK a trouvés sont probablement les seuls ossements humains quaternaires connus jusqu'à présent en Amérique (4). D'autres instruments ont été recueillis sur place par HAYNES dans le New-Hampshire ; par le Dr METZ dans les graviers de Little Falls (Minnesota), plus récents d'après W. UPHAM que ceux de Trenton ; par CRESSON à Médora (Indiana) et à Claymont (embouchure du Delaware), dans un dépôt plus ancien que celui de Trenton ; par WRIGHT et VOLK à Trenton (en 1895) ; sans compter des milliers de trouvailles à la surface ou dans des gisements moins connus et que l'on trouvera

(1) Le célèbre crâne trouvé par WHITNEY dans les sables aurifères de *Calaveras* (Californie) que l'on a dit être de l'époque pliocène est contesté comme authenticité et comme date de gisement ; il en est de même des mortiers et des pilons découverts au voisinage par des géologues SKERTCHLY et CL. KING (Cf. W. HOLMES, *Prelimin. Revis. Evidence to Aurif. Gravel Man in Calif. ; Amer. Anthropologist*, n. s., t. I, nos 1 et 2 ; New-York, 1899). Les « empreintes de pas humains » ou plutôt de mocassins, découvertes à Carson (Nevada), si même elles sont authentiques, se trouvent en tout cas dans des couches dont l'âge n'est nullement tertiaire.

(2) A cette époque le Groenland, tout le Canada, un coin de l'Alaska et une bonne partie des États-Unis étaient couverts de glaces presque sans interruption. La limite de la moraine au sud peut être indiquée par la ligne qui, partant de New-York vers le lac Érié, longerait ensuite le cours de l'Ohio jusqu'au voisinage de son confluent avec le Mississipi et se continuerait le long ou un peu à l'ouest et au sud du Missouri pour coïncider enfin avec la frontière canadienne. La faune du quaternaire américain différait un peu de celle de l'Europe : le Rhinocéros *tichorhinus*, par exemple, y fait défaut, tandis qu'on y trouve le *Mastodon Ohioticus* et plusieurs grands édentés : *Megatherium*, *Mydolon*, etc.

(3) *Papers of the Peabody Museum*, t. 5, 1911.

(4) HRDLICKA, *Skeletal remains... early man in N. America, Smiths. Instit. Bull.*, 33, 1907.

énumérés dans un mémoire spécial de Wilson. Si nous insistons un peu sur ces détails, c'est parce que toutes ces trouvailles ont été fortement attaquées aux États-Unis dans ces derniers temps, depuis que Holmes, ayant étudié les anciennes carrières des Indiens, constata de grandes ressemblances entre les déchets de fabrication de haches et de flèches en argilite qu'il y a trouvés et les instruments paléolithiques, notamment ceux de Trenton. Plusieurs savants, Chamberlain, Mac Gee, Brinton, comme Holmes lui-même, en ont conclu que tous les outils dits paléolithiques de l'Amérique, et même peut-être ceux de l'Europe, ne sont que des déchets relativement récents du même genre. Cette conclusion paraît excessive. En eff.t, des spécialistes tels que Wilson, Boule, ne peuvent presque pas distinguer les outils indubitablement quaternaires de l'Europe, de ceux de Trenton (1), et les gisements de plusieurs des outils préhistoriques américains sont parfaitement reconnus comme n'ayant subi aucun remaniement et déterminés comme quaternaires par des géologues compétents (2).

En dehors des États-Unis les trouvailles paléolithiques dans le Nouveau Monde sont encore peu nombreuses et se présentent souvent avec un point d'interrogation.

Des outils paléolithiques du type de *Chelles* et de *Moustier* ont été trouvés au Mexique par Franco et Pinart (3) ; d'autres outils quaternaires, associés à un fragment de mâchoire humaine ont été signalés dans la vallée de Mexico par S. Herrera (4).

Au Brésil, Lund avait exhumé, sur les bords du lac Lagoa-do-

(1) Otis Mason a attaqué ce passage dans « *Science* » du 23 mars 1900 (n. s. t. XI, p. 273), disant que nous aurions mieux fait de laisser ouverte la question de Trenton, au lieu d'ériger en juges suprêmes « nos amis » Boule et Wilson.

(2) Voyez pour les détails : Abbott, *Primitive Industry*, Cambridge (Mass.), 1881 ; et *Evidence... Antiquity of Man in East V.-America*, 1888. —F . Wright, *The Ice Age in North America*, New-York, 1889, chap. 21 et 22 et *Meet. Amer. Assoc. Adv. Sc. of Buffalo*, 1896. — Geykie, *l. c.* (chap. 41, écrit par T. Chamberlin). — Metz, *Proceed. Boston Soc. Nat. hist.*, t. XXIII, p. 242. — W. Upham, *Ibid.*, p. 436. — Hille-Cresson, *Proceed. Bost. Soc. Nat. hist.*, 1889. — Holmes, *l. c.* (15th *Rep. Bur. Ethnol.*). — Th. Wilson, *A study of préhist. Anthrop.*, Washington, 1890 (Extr. de *Rep. U. S. Nat. Mus.*, 1887-88 ; p. 597). Pour la polémique, voy. *Science* de 1892 à 1898. — Marcellin Boule a résumé la plupart des ouvrages cités et présenté l'état de la question dans la *Revue d'Anthropologie*, 1888, p. 647 et dans *L'Anthropologie*, 1890 et 1892. Voy. aussi Nadaillac, *L'Anthropologie*, 1897 et 1898. Notons seulement que l'entraînement méthodique des objets de la surface vers les couches profondes, invoqué par les adversaires d'Abbott, de Wright, etc., n'explique point pourquoi *d'autres* instruments (en silex, en jade, etc.) ou des tessons de poterie n'aient pas été entraînés également, ni le fait que les outils en argilite se trouvent *à plat* dans les couches profondes.

(3) Hamy, *Anthropologie du Mexique ; Miss. scientifique du Mexique* (*Rech. zool.*, 1re partie), Paris, 1884, p. 11.

(4) S. Herrera, *Proceed. Am. Ass. Adv. Sc.*, Madison, 1893. p. 42 et 312. — Th. Wilson, *l. c.* — De Nadaillac, *L'Amérique préhistorique*, Paris, 1883, et *Revue d'Anthropol.*, 1879 et 1880.

Sumidoro (prov. de Minas Geraes), des squelettes humains et des objets en silex, associés aux débris d'animaux sinon quaternaires, du moins n'existant plus actuellement dans le pays. AMEGHINO (1) a également recueilli dans les couches dites quaternaires des Pampas dans la République Argentine, des restes de l'industrie humaine. Nous ne mentionnerons que pour mémoire les nombreux objets néolithiques trouvés un peu partout en Amérique (2). Parmi ces objets, il faut signaler à part les « haches à rainure » tout à fait caractéristiques pour le Nouveau Monde (WILSON).

Quant aux ossements humains préhistoriques, ils se réduisent à très peu de chose. Nous avons déjà dit que le crâne tertiaire ou quaternaire de Calaveras (brachycéphale) est classé comme douteux. Le squelette de Fontezuelas avec son crâne dolichocéphale, trouvé par ROTH sous la carapace du Clyptodon, énorme tatou des terrains pampéens, sur le Rio Arrecifes, affluent du Rio de la Plata, n'inspire aussi qu'une confiance limitée à nombre de savants. Enfin, les crânes et les ossements de Lagoa Santa, sinon quaternaires, du moins très anciens, offrent les caractères particuliers (dolichocéphalie, petite taille, etc., troisième trochanter) d'après lesquels DE QUATREFAGES avait établi une race spéciale (3) dont les descendants probables forment notre *sous-race paléaméricaine* (Voy. p. 366). Dans l'Équateur, RIVET a trouvé une race sub-fossile absolument semblable (4).

Récemment, FLORENTINO AMEGHINO a trouvé quelques crânes fossilisés, mais dans des conditions de gisement douteuses. Il a aussi décrit, provenant des couches supposées tertiaires de l'Argentine, une vertèbre et un fémur qu'il rapporte à un des ancêtres présumé de l'homme, le *Tetraprothomo*. Une calotte trouvée en 1908 pendant la construction du nouveau port de Buenos-Aires, à 13 mètres de profondeur, appartiendrait d'après le même savant à un autre ancêtre de l'homme le *Diprotomo*. Mais les grandioses hypothèses échafaudées par ce savant émérite n'ont pas résisté à

(1) AMEGHINO, *La Antiguedad del hombre en El Plata*, Paris-Buenos-Aires, 1880, 2 vol.

(2) Pour le sud du Brésil, voy. VON IHERING, *A civilisação prehistorica*, etc. *Revista do Museu Paulista*, t. I, São Paulo, 1895, p. 33.

(3) DE QUATREFAGES, *L'homme foss. de Lagoa-Santa*, « *Izviestia* » *de la Soc. Amis Sc. Nat. Moscou*, t. XXXV, 1879 ; SÖREN HANSEN et LUTKEN, *Lagoa Santa Racen*, Copenhague, 1889 (ex. de « *E. Museo Lundii* », t. IV) ; HYADES et DENIKER, *l. c.*, p. 163.

(4) RIVET, *La race de Lagoa-Santa chez les populations précolombiennes de l'Équateur*. *Bull. et Mém. Soc. Anthr.*, 1908, p. 209.

la critique (1). Tout récemment Hrdlicka a résumé toute la question (2) sur les restes de l'homme en Amérique du Sud. Il conclut que tous les ossements humains trouvés jusqu'à présent en Amérique du sud n'appartiennent pas à des races fossiles et ne diffèrent en rien des ossements des Indiens actuels.

A côté des trouvailles des objets en pierre et des ossements dans les couches très anciennes, il faut signaler aussi les amas coquilliers (*shell-heaps*) ou kjökkenmöddings, disséminés sur toute la côte des deux Amériques, depuis Terre-Neuve, la Nouvelle Écosse et la Louisiane jusqu'au Brésil, à la Patagonie et à la Terre de Feu. Dans ce dernier pays, les habitants actuels, qui se nourrissent surtout de mollusques, contribuent à agrandir ces amas ou en forment d'autres. Ce fait suffit pour indiquer que tous les kjökkenmöddings ne sont pas synchroniques ; et s'il y en a un certain nombre qui remontent à une haute antiquité, d'autres sont tout à fait modernes. Les « *sambaquis* », par exemple, de l'embouchure de l'Amazone et de la province de Parana doivent être très anciens ; quelques-uns des crânes qu'on y a trouvés rappellent la race paléaméricaine ou de Lagoa-Santa (3). Les *paraderos*, monticules funéraires allongés, découverts dans la province d'Entre-Rios et dans la vallée du Rio-Negro (République Argentine), par Moreno et par R. Lista, renferment des outils en silex (néolithiques ?) et des crânes, parmi lesquels un certain nombre présentent également des ressemblances avec ceux de Lagoa-Santa (4).

Dans l'Amérique du Nord, les *Mounds*, enceintes fortifiées ou tumuli d'aspects les plus variés, ronds, coniques, en forme d'animaux, ont aussi depuis longtemps attiré l'attention des savants. Mais si les découvertes et les fouilles pratiquées dans ces monuments sont nombreuses, l'explication exacte de leur signification était une énigme jusqu'à ces derniers temps. Les groupes de « mounds » sont dispersés sur l'immense étendue de pays, depuis

(1) Principalement Schwalbe, de Stolyhwo, Giuffrida Ruggieri, *Arch. p. l'Ant.*, 1912, p. 348, et Mochi, *Appunti sulla paleoantrapologia*, etc... (Résumé très clair des divisions des terrains géologiques de l'Argentine depuis l'éocène). *Arch. p. l'Anthopologia*, 1910, p. 203.

(2) A. Hrdlicka, *Early Man in South America. Bureau of american ethnology ; Bull.* 52, Washington, 1912, av. fig.

(3) Lacerda et Peixoto, *Contribuiçoes... raças indig. do Brasil, Archiv. do Mus. nac.*, Rio-de-Janeiro, t. I, 1876 ; et *Mém. Soc. Anthrop.*, Paris, 2e sér., t. II, 1875-82, p. 535. — H. von Ihering, *A civilisaçao prehist. de Brazil merid.*, *Revista do Museo Paulista*, t. I, p. 95, S. Paulo, 1895.

(4) Moreno, *Cimet. et paraderos préhist.*, etc. ; *Rev. Anthrop.*, 1874, p. 72. — Verneau, *Crânes préhist. de Patagonie*, *L'Anthropol.*, 1894, p. 420.

les grands lacs jusqu'au golfe du Mexique, depuis les montagnes Rocheuses jusqu'à l'océan Atlantique ; mais ils sont surtout nombreux dans la vallée du Mississipi, le long de ses affluents de gauche, l'Arkansas, le Kansas, etc., ainsi que dans le bassin de l'Ohio. Plus à l'ouest, vers les montagnes Rocheuses, ainsi que du côté de l'océan Atlantique, ils deviennent beaucoup plus rares. On attribuait jusqu'à ces derniers temps la construction de ces tertres à un seul et même peuple, désigné sous le nom peu compromettant de « mound-builders ». Ce peuple agriculteur, relativement civilisé, aurait vécu dans la région couverte de mounds dès la plus haute antiquité, et aurait été détruit par les hordes sauvages et nomades représentées par les Indiens actuels. Telle était du moins l'hypothèse dominante. Cependant, l'étude attentive des mounds et des objets qu'ils renferment ont amené peu à peu les savants les plus autorisés (CYRUS THOMAS, CARR, H. HALE, SHEPHERD et les nombreux membres de la « Mound Exploring Division ») à distinguer plusieurs « types » de mounds, dont la répartition géographique indiquerait les emplacements des peuplades diverses. E. SCHMIDT, dans un travail d'ensemble, avait résumé toutes ces recherches et, à la lumière des données linguistiques, fournies par HALL, BRINTON et autres, avait précisé quelles étaient ces diverses peuplades (1).

Il faut dire tout d'abord que ces recherches n'ont pas confirmé la grande antiquité des « mounds » ; au contraire, les objets de provenance européenne (épées en fer, etc.), trouvés dans certains mounds, les récits des premiers voyageurs qui nous montrent les Indiens élevant ces « tertres », les traditions mêmes des indigènes, nous forcent à conclure que les constructeurs de ces monuments funéraires ou de ces enceintes fortifiées, n'étaient autres que les diverses tribus indiennes, dont certaines vivent encore à l'heure qu'il est dans les « réservations ». Ces tribus étaient formées d'agriculteurs au moment de la découverte de l'Amérique, ainsi qu'en témoignent les récits des voyageurs de cette époque, et aussi les restes des canaux d'irrigation et d'autres travaux agricoles autour des mounds. Mais l'invasion du pays par les Européens à partir

(1) E. SCHMIDT, *Die Vorgeschichte. Nord-Amerikas*, Braunschw. 1894. Cf. *Arch. f. Anthrop.*, t. XXIII, 1894. — Pour les détails voy. : CYRUS THOMAS, *Burial Mounds*, 5th *ann. Rep. Bur. Ethn.*, *Washingt.*, 1887 et *Rep. Mound Explorat.* 12th *Rep. Bur. Ethn. for* 1890-91, Wash. 1894. — CARR, *Crania from stone graves*, etc. 11th *Rep. Peabody Mus.* — HALL, *Indian migration*, etc., *Amer. Antiquar.*, 1883. — SHEPHERD, *Antiquities of state Ohio*, Cincinnati, 1890. — BRINTON, *Essays of an Americanist*, Philadelphia, 1890, p. 90.

du XVIIe siècle et l'introduction du cheval, jusque-là inconnu, ont jeté un tel trouble dans l'existence de ces tribus, que ceux des Indiens qui ont survécu aux guerres exterminatrices, ont changé leur genre de vie, et sont devenus chasseurs ou pasteurs nomades. Si l'on considère la répartition des « mounds », on peut distinguer trois zones archéologiques parallèles s'étendant de l'ouest à l'est, entre le Mississipi et l'océan Atlantique ; elles offrent de grandes différences quant au type des « mounds » qu'elles renferment (1). En comparant cette répartition aux anciens emplacements des tribus, on arrive au résultat suivant : Les tertres du Nord ont été construits par les Iroquois et les Algonquins, sauf ceux qui ont la forme d'animaux et qui sont dus aux Vinebagos, une des tribus Dakota-Sious. De même, l'on peut attribuer aux peuplades de la famille Muskoki les mounds du sud. Quant aux nombreux monuments du bassin de l'Ohio, il y a de fortes présomptions pour affirmer qu'ils avaient été élevés par les Chawnis et les Leni-Lenaps dans le sud, par les Tcheroquis dans le nord. L'étude des « mounds », rapprochée des données historiques, précise d'une façon très satisfaisante les migrations de toutes ces tribus, dont il sera question plus bas.

A l'ouest des montagnes Rocheuses et du Rio Grande, on ne trouve plus de « mounds » ; ils sont remplacés par d'autres monuments, par des constructions en pierre et habitations troglodytiques dans les rochers, le long des « canons » (2). On en trouve un grand nombre dans la vallée de San Juan, dans celle de Rio-Grande del Norte, de Colorado Chiquito, etc. Ces monuments sont encore plus récents que les mounds. Les peuples qui construisaient ces édifices, les *Cliff-dwellers* (les « Falaisiers »), sont représentés encore aujourd'hui par les *Moquis*, par les *Zuñi* ou *Zoum* et par d'autres peuplades qui habitent les hauts plateaux de l'Arizona et du Nouveau Mexique. NORDENSKJÖLD suppose que les

(1) La zone septentrionale, autour des grands lacs, est caractérisée par des monuments de formes grossières ; la zone méridionale, entre le golfe du Mexique et le bassin de l'Ohio se distingue par les mounds en « pyramide tronquée » ; enfin la zone moyenne, celle du bassin de l'Ohio, offre une grande quantité de « mounds » de types particuliers, très perfectionnés. Dans chacune de ces zones on peut distinguer des régions spéciales, caractérisées par la forme des mounds et par la nature des objets qu'ils renferment.

(2) Il est intéressant de noter avec quel soin ont été choisis par les habitants primitifs les couches géologiques où ont été creusées les cavernes. Les falaises présentant le plus souvent des couches alternées de grès et de calcaire, les habitations ont été établies là où la couche calcaire repose sur la couche gréseuse la plus épaisse et dont l'effritement par l'action des influences athmosphériques est le moins à redouter. Cf. SCHIMER, *American Anthropol.*, 1910, p. 237.

Cliff-Dwellers sont des descendants des tribus nomades qui, pressées par leurs ennemis, se sont réfugiées dans les montagnes et s'y sont créé un genre de vie spécial.

Des peuples probablement apparentés aux Cliff-dwellers étaient établis au Mexique septentrional, vivant dans d'immenses phalanstères en pierre ou en adobe à plusieurs étages, destinés à abriter tout le clan, et que les Espagnols conquérants ont surnommés *pueblos*. D'ailleurs, encore actuellement, les descendants des Cliff-dwellers, les Zunis, habitent des *pueblos* analogues (1).

Tandis que dans l'Amérique du Nord on ne trouve, avec les mounds-builders et les falaisiers, qu'une ébauche de civilisation, dans l'Amérique centrale et au Mexique on voit fleurir au moment de la conquête une civilisation beaucoup plus avancée. Divers peuples, que plusieurs auteurs avaient voulu identifier avec les mounds-builders, formèrent des États plus ou moins bien organisés au Mexique. C'étaient les *Mayas* dans la presqu'île de Youkatan, et leurs congénères les *Lacandon* du Chiapa oriental et du nord du Guatemala dont il ne reste que 2 ou 3 centaines dans les forêts vierges (2) ; les *Olmèques*, et plus tard les *Aztèques*, sur le haut plateau. Parallèlement à cette civilisation, une autre se développait dansl'ouest de l'Amérique méridionale, celles des *Incas* du Pérou. Les Incas n'étaient qu'une des tribus du peuple *Quitchoua*, qui, après avoir soumis les aborigènes *Aymara*, a fondé au Pérou une sorte d'État communiste-autoritaire. Au nord de celui-ci, dans la Colombie actuelle, vivaient les *Chibcha*, qui ont atteint également un certain degré de civilisation. Enfin, au sud, florissait la civilisation des *Calchaqui*, ou mieux des *Diaguites* (Voy. p. 667, 669).

RACES AMÉRICAINES ACTUELLES

Les indigènes de l'Amérique, isolés du reste du monde probablement dès la fin de la période quaternaire, constituent, comme

(1) CUSHING, *C. R. Congr. Internat. des Americanistes*, Berlin, 1888, p. 150 — V. MINDELEFF, *Pueblo architecture*, 8th *Rep. Bur. Ethn. for* 1886-87, Washington, 1891-93, p. 1 — C. MINDELEFF, *Casa Grande ruins*, 13th *Rep. Bur. Ethn.*, *for* 1891-92, Washington, 1898 — NORDENSKIÖLD et RETZIUS, *The Cliff-Dwellers*, etc., Stockholm, 1893, in-fol., av. pl. — L. MORGAN avait cherché à démontrer dans son mémoire (*Houses and House Life of Am. Aborigines ; Contrib. N. Amer. Ethn.*, t. IV, Wash. 1881) que les maisons-phalanstères étaient la forme d'habitation typique de tous les Américains du Nord et d'une partie des Américains du Sud, en rapport avec l'organisation communiste des tribus.

(2) TOZZER, *A comparative study of the Maya and the Lacandones*, New-York, 1907, av. fig.

nous l'avons déjà dit, un groupe de races américaines que l'on peut considérer à part, au même titre que les groupes de races nègres, xanthochroïdes, mélanchroïdes, etc. (voy. chap. VIII). Toutefois il n'existe qu'un seul caractère commun à ces races américaines, c'est la couleur de la peau, dont le fond est jaune. Ceci paraît être en contradiction avec l'opinion courante d'après laquelle les Américains constitueraient une *race rouge*, et cependant c'est l'expression de la vérité. Aucune des peuplades du Nouveau Monde n'a la peau de couleur rouge, à moins qu'elle ne soit peinte, ce qui arrive souvent. Même le teint rougeâtre de la peau, semblable par exemple à celui des Ethiopiens, ne se rencontre que chez les métis. Toutes les populations de l'Amérique offrent des nuances diverses de la coloration jaune ; ces nuances peuvent varier du jaune brunâtre foncé au jaune olivâtre ou pâle (1). La couleur jaune de la peau, ainsi que les cheveux droits, communs à la grande majorité, mais non à tous les Américains, les rapprochent des races mongole et ougrienne ; mais d'autres caractères, comme le nez proéminent souvent convexe, les yeux droits, les éloignent de ces races.

Quant aux caractères propres des cinq races que nous adoptons provisoirement pour le nouveau continent : Esquimau, Nord-américaine, Centraméricaine, Sud-américaine et Patagonne, avec leurs sous-races, ils ont été donnés dans le chapitre VIII, auquel nous renvoyons le lecteur.

LANGUES AMÉRICAINES

Plusieurs auteurs (2) pensent que pour l'Amérique la classification des *peuples* est plus sûre d'après les caractères linguistiques que d'après les caractères ethniques et somatologiques ; ils pensent même que ces caractères linguistiques peuvent donner des indications sur les *races* du Nouveau Continent. Mais les opinions sont partagées sur ce point, de même que sur celui de savoir si

(1) Nous avons toujours soutenu cette opinion qui se trouve aujourd'hui pleinement confirmée par les observations de TEN KATE (*Somatol. Observ. Ind. Southwest.*, *Journ. Amer. Ethnol.*, t. III, p. 122, Cambridge, Mass ; et *Rev. d'Anthrop.*, 1887, p. 48) faites depuis le Canada jusqu'aux Pampas. Pour l'Amérique du Sud la coloration jaune générale a été signalée encore par A. DE HUMBOLDT et confirmée par RANKE (*Zeitsch. f. Ethnol.*, 1898, p. 61).

(2) GATSCHET, *Klamath Indians ; Contrib. N. A. Ethnol.*, t. II, fasc. I, p. 43, Washingt., 1890 — D. BRINTON, *The Americ. Race*, New-York, 1891, p. 57 — EHRENREICH, *l. c.*

tous les idiomes américains appartiennent à une seule et même famille. BRINTON dit qu'il existe, malgré la diversité des vocabulaires et des différences de morphologie superficielles, un lien commun entre toutes les langues américaines. Ce lien se trouverait



Fig. 320. — Esquimau du Groenland occidental.
(*Phot. Sören-Hansen.*)

dans la structure intime des idiomes, structure caractérisée surtout par le développement des formes pronominales, par l'abondance de particules génériques, par l'usage plus fréquent de conceptions basées sur l'action (verbes) que de conceptions d'existence (noms), et, comme conséquence, par la subordination des secondes aux premières dans la proposition (1). Ce dernier trait caractérise ce qu'on appelle le procédé de *l'incorporation*, toutes les langues américaines étant des idiomes *polysynthétiques* (voy. p. 155). En fait, les choses ne se présentent pas aussi simplement, maintenant

(1) D. BRINTON, *Certain Morph. Traits of Am. Languages ; Amer. Antiquarian*, novembre, 1894.

que l'on connaît mieux les langues américaines (1). La similitude de structure entre les langues américaines (que l'on pourrait d'ailleurs étendre à d'autres groupes de langues agglutinantes), autorise-t-elle l'opinion que toutes sont issues d'une souche unique ? Des linguistes compétents, comme Fr. Müller et L. Adam, pensent que non, et Powell (2), attribuant beaucoup plus d'importance à la similitude du vocabulaire qu'à celle des formes grammaticales, arrive à cette conclusion : « Les tribus de l'Amérique du Nord ne parlent point des dialectes apparentés entre eux et issus d'une langue originale unique ; ils parlent au contraire plusieurs langues appartenant à des familles distinctes, qui ne paraissent point avoir une origine commune. »

Le nombre des langues parlées par les indigènes des deux Amériques dépasse certainement la centaine, même sans compter les dialectes secondaires. Brinton estime à 150 ou 160 le nombre de familles linguistiques connues du Nouveau Monde ; ce chiffre est probablement rapproché de la vérité, car actuellement, rien que pour la partie du continent située au nord du Mexique, on compte 33 familles linguistiques dont certaines comprennent plusieurs dialectes (5), tandis que Chamberlain (4) en compte 83 familles (que l'on peut il est vrai, d'après les travaux de Beuchat et Rivet réduire à 71) pour l'Amérique Méridionale. Si l'on y ajoute les langues du Mexique et de l'Amérique Centrale on ne sera pas loin du chiffre de 160.

(1) Fr. Boas, *Handbook of Amer. indian languages.* Washington, t. I, 1911 (*Bul.* 40 du *Bur of Amer Ethnology*), début d'un ouvrage capital sur la matière ; Sapir, *American Anthropologist*, 1911, p. 250, nie l'existence de l'incorporation des noms, mais Krœber (*id°* p. 577) le combat.

(2) Powell, *Indian linguist. families*, etc., 7th *Rep. Bur. Ethn. for* 1885-86, Washington, 1891-92), p. 1, carte.

(3) Un fait curieux ressort de l'étude de la carte linguistique publiée dans le *Handbook of American Indians* (*Bur. of Am. Ethn., Bulletin* 30, 1907-1910) : c'est que la plupart des familles de langues diverses sont groupées dans la partie occidentale, montagneuse, de l'Amérique du Nord ; ainsi, sur 33 familles linguistiques, 16 se trouvent dans l'espace restreint entre le Pacifique et les montagnes Rocheuses, tandis que tout le reste du Continent est partagé entre 17 familles linguistiques seulement. Le même fait s'observe dans l'Amérique du Sud. On peut réduire à une dizaine de groupes les langues du versant Atlantique de ce continent, tandis que dans les Andes et sur le versant Pacifique on constate une quantité énorme de familles linguistiques sans aucun lien apparent entre elles.

(4) A. F. Chamberlain, *Linguistic Stocks of South America ; American Anthropologist*, 1913, p. 236, av. 1 carte.

PEUPLES ACTUELS DE L'AMÉRIQUE DU NORD

La plus grande partie de la population indigène de l'Amérique du Nord se compose de peuplades surnommées *Indiens* ou *Peaux-Rouges* des États-Unis et du Canada. Ils sont flanqués au nord par les *Esquimaux avec les Aléoutes*, au sud par les *Indiens du Mexique* et *de l'Amérique centrale*. Nous allons passer brièvement en revue ces trois grandes divisions procédant du nord au sud.

I

Les *Esquimaux* (1) ou *Innuit*, comme ils s'appellent eux-mêmes, offrent l'exemple remarquable d'un peuple occupant presque sans interruption plus de 8.000 kilomètres de côtes, depuis le 71e degré latit. N. (Nord-est du Groenland) jusqu'à l'embouchure du Copper River ou Atna (Ouest de l'Alaska). Une partie de ce peuple a même passé le détroit de Bering et habite dans l'extrême Nord-Est de l'Asie (voy. p. 450). Sur toute cette étendue, les Esquimaux s'éloignent rarement à plus de 100 ou 150 kilomètres de la côte. On suppose que leur habitat primitif était autour de la baie de Hudson (BOAS), ou dans le sud de l'Alaska (THALBITZER) et que de ces régions ils ont émigré vers l'est et vers l'ouest, pour arriver au Groenland il y a un millier d'années, et en Asie il y a trois siècles à peine. Ils ont dû aborder le Groenland par le nord et se répandre ensuite sur les côtes ouest et est. Une migration plus tardive de la côte ouest contourna la pointe méridionale du Groenland vers la côte est. Les deux courants de peuplement de la côte est se seraient rencontrés là où habite aujourd'hui la tribu d'Ammasalik si bien décrite par THALBITZER. Les migrations vers

(1) E. PETITOT, *Monogr. Esquim. Tchiglit du Mackenzie*, Paris, 1876, in-4°. — DALL, *Tribes of... extr. Nord-west.* ; *Contrib. to North. Amer. Ethnol.*, t. I, p. 1, Washington, 1877. — RAY, *Intern. Polar. Exped. Point Barrow*, Washington, 1885. — SÖREN HANSEN, *l. c.* et *Ost Grönl. Anthropol.* ; *Meddel. om Groenland*, t. X. — BOAS, *The Central Eskimo*, 6th *Ann. Rep. Bur. Ethn.*, 1888, p. 409. — G. HOLM, *l. c.* — RINK, *The Eskimo Tribes*, *Meddelel. om. Grönl.*, t. XI et autres travaux de cet auteur en danois, cités par BAHNSON, *Ethnographien*, t. I, p. 223, Copenhague, 1894. — F. NANSEN, *Eskimo Life*, London, 2e éd., 1894, fig. — DIX BOLLES, *Catal. Eskimo Collect.*, *Rep. U. S. Nation. Mus. for* 1887, p. 335. — R. PEARY, *Northward over the « Great Ice »*, 2 vol., New-York, 1898. — HRDLICKA, *Contrib. to the anthr. of central and Smith Sound Eskimo* (*Am. Mus. Nat. Hist.*, 1910). — THALBITZER, *the Ammasalik eskimo*, Part. I, Copenhague, 1914 (Vol. 9 et 10 des *Meddelel, öm Grönland*), av. fig. — HAWKES E. W., *The Labrador Eskimo* (*Canada Geol. Survey*, Mem. 91, *Ant. Ser.* n° 14), Ottawa, 1916, av. pl. et carte. — JENNESS D., *The life of the Coppa Eskimos* (*Rep. of Canadian arctic expedition*, 1913-18, Ottawa, t. XII, 1922).

le nord les ont amenés jusqu'à l'archipel arctique (1). Le nombre total des Esquimaux était de 26.600 vers 1897 (13.300 en Alaska, 10.120 au Groenland).

Au physique, les Esquimaux purs, c'est-à-dire ceux de la côte nord de l'Amérique et peut-être de la côte orientale du Groenland peuvent constituer une race spéciale apparentée aux races américaines, mais offrant quelques traits de la race ougrienne (petite taille, dolichocéphalie, forme des yeux, etc.). Ils sont d'une taille au-dessous de la moyenne (1^{m},62), tandis que les Esquimaux du Labrador et du Groenland sont plus petits (1^{m},58) et ceux de l'Alaska méridional un peu plus grands (1^{m},66), par suite peut-être des mélanges, ce qui expliquerait aussi leur forme cranienne moins allongée (ind. c. viv., 79 dans l'Alaska contre 76,8 au Groenland) que chez les tribus du nord (ind. c. moyen du crâne 70 et 72). Le teint est jaune, les yeux sont droits, noirs (sauf chez certains métis Groenlandais), les pommettes saillantes ; le nez est assez proéminent, la face ronde, la bouche assez épaisse. La langue esquimau offre peu de différences de tribu à tribu. Pêcheurs et chasseurs pacifiques les Esquimaux vivent sans chefs, ignorant la guerre, cultivant les arts graphiques ; toujours gais, ils aiment la danse, le chant, la récitation des légendes, etc.

Nous avons d'ailleurs déjà donné dans les pages précédentes (voy. surtout p. 164, 180, 191, 290, 312 et suiv.) plusieurs traits de la vie des Esquimaux. Ajoutons qu'ils ont de grandes maisons allongées où s'abritent plusieurs (5 à 12) familles. Ces maisons sont en pierre ou en tourbe. Chacune d'elles constitue un village (2).

Les *Aléoutes*, qui habitent au nombre de 2.000 environ la chaîne insulaire portant leur nom, parlent un dialecte esquimau, mais diffèrent des vrais Esquimaux par leurs têtes brachycéphales et par quelques traits de mœurs. D'ailleurs. la plupart ont adopté

(1) Le point le plus septentrional habité aujourd'hui par les Esquimaux est situé sur la côte groenlandaise du Smith-Sound par 78°,18 lat. N. (Voy. la description de cette tribu de 234 personnes chez PEARY, *l. c.*, t. I, p. 479) ; mais Greely a trouvé des traces du séjour permanent de ce peuple près du fort Conger, au Groenland par 81°,44 lat. N. Le point le plus méridional occupé par les Esquimaux est à 52° lat. N. sur la côte est du Labrador, au Cap Lewis (tribu Putlavamintl), mais il n'y a pas encore longtemps ils s'étendaient jusqu'au détroit de Belle-Isle dans le nord de Terre-Neuve et même plus au sud, jusqu'à l'estuaire du Saint-Laurent (50° lat. N.). On a exhumé dans l'État de New-York des outils qui ressemblent bien à ceux des Esquimaux (HAWKES, p. 17).

(1) Un grand changement dans les mœurs des Esquimaux de l'Alaska va se produire par suite de l'introduction du renne accompli par le gouvernement des États-Unis (Voy. JACKSON, *Rep. Introd. Reindeer in Alaska*, Washington, 1894 et 1895).

les coutumes et la religion des Russes. Ceux des îles Comodore (560 env.) sont pour la plupart métissés de Russe et d'Aïno (1).

II

Les *Indiens* dits à tort *Peaux-Rouges* (2) qu'on estimait à 334.000 en 1880 et à 328.000 en 1890, aux États-Unis, y sont aujourd'hui beaucoup moins nombreux. Leur recensement en 1895 donnait le chiffre global de 261.676 individus, dont 23.531 dans l'Alaska, 58.806 compris dans le recensement général de la population étant des citoyens américains, 50.055 dans le « Territoire Indien » (aujourd'hui incorporé à l'état d'Oklahoma), et le reste réparti dans les « réservations » dont le nombre, en 1908, était de 161. Le Census de 1910 accuse 226.000 Indiens. Au Canada le nombre des Indiens était estimé à 109.000 en 1881, et reconnu être de 102.275 en 1894 d'après un dénombrement sérieux. On peut donc dire que si le nombre d'Indiens purs diminue aux États-Unis, il reste stationnaire au Canada. Ils occupent un territoire tellement vaste que, malgré un certain air de famille commun à tous, ils offrent des différences notables suivant les régions, dont le climat, le relief, la faune, diffèrent d'une manière manifeste. On peut d'abord distinguer les *Indiens des versants arctique et atlantique* du Canada et des États-Unis, appartenant à une race plus haute, moins brachycéphale que celle qui domine chez les *Indiens* de la partie Nord *du versant pacifique*. Quant à la partie sud de ce versant, on y voit apparaître la race *Centraméricaine*, petite, brachycéphale, et, dans la presqu'île de la Californie, peut-être la sous-race *Palé-américaine* (3). Chacun des versants offre à son tour plusieurs « provinces ethnographiques » (4) dont les limites coïncident approximativement

(1) ERMANN, *Ethnol. Wahrnem. Behring. Meeres ; Zeitsch. für Ethnol*, t. III, p. 159 et 205 — DALL, *Alaska*, etc., London 1870 — BANCROFT, *Native Races pacif. St. of America*, Washington, t. I, 1875-76, p. 87 et t. III, 1882, p. 562 — JOCHELSON, *Internat. Cong. of American.*, 18e Session. Londres, 1912, p. 334.

(2) BRINTON, *l. c.* (*Amer, Race*) — SCHOOLCRAFT, *l. c.* — POWELL, *l. c.* (*Ind. ling. fam.*) — CATLIN, *Letters and Notes... N. Amer. Ind.*, London, 1844. (Cf. *Report U. S. Nation. Mus.*, 1885).

(3) TEN KATE, *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1884, p. 551 et 1885, p. 241.

(2) D'après POWELL (*Smiths. Rep.*, 1895, p. 658), le versant atlantique peut être divisé en quatre provinces : *Algonquine*, *Iroquoise*, celle du *sud des Etats-Unis* et celle des *plaines de l'ouest*. Le versant pacifique se partage à son tour en cinq provinces : *Pacifique nord*, *Vancouver-Colombie*, *Bassin Intérieur*, *Californie-Orégon* et région des *Pueblos* qui empiète sur le Mexique.

avec celles des familles linguistiques que nous allons passer rapidement en revue.

A. Les *Indiens du versant arctique*, c'est-à-dire du bas pays arrosé



Fig. 321. — Gahhigué-Vatake (rude chef), Indien Siou-Dakota avec son tomahawk ; 38 ans. (*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

par le Mackenzie et le Youkon, appartiennent tous à une seule et même famille linguistique, appelée *Athabasque*.

Les tribus les plus connues sont les *Kenats* dans l'Alaska, les

Loucheux sur le bas Mackenzie, les *Tchépéyans* (*Chepeyans*), les nombreux clans *Tinnés* ou *Dené-Dindjiés* (39.500 au Canada en 1905 d'après OBALSKI), entre la baie Hudson et les Rocheuses ;



Fig. 322. Chef Siou, de la figure précédente, vu de face.
(*Phot. Pr. Rol. Bonaparte.*)

les *Takillis* à l'ouest de ces montagnes, les *Vuntakutchin* (200 en 1909) du haut Yukon (1), etc. Tous ces Athabasques, de taille

(1) F. SCHMITTER, *Smithsonian Miscell. Collect.*, t. 55, Washington, 1910.

moyenne (1^m,66), mésocéphales, sont d'habiles chasseurs ; ils parcourent les immenses forêts de leur pays, chassant les animaux à fourrure, l'hiver sur leurs raquettes ou « ski », l'été sur leurs légers canots en écorce de bouleau. La famille linguistique athabasque n'est pas cependant limitée à la région forestière de l'Alaska et de l'ouest canadien. Ses représentants ont émigré bien loin, sur le versant pacifique, où ils sont cantonnés dans deux régions différentes. Les *Athabasques de l'ouest* ou *Houpas* qui vivent dans le sud de l'Orégon et dans le nord de la Californie, diffèrent peu au physique des Athabasques proprement dits, mais ils sont déjà des « Californiens » au point de vue des caractères ethniques qui, d'ailleurs disparaissent rapidement ; la plupart de ces Indiens sont déjà de bons fermiers ou éleveurs comme la population américaine avoisinante. Toutefois ils ont encore conservé leurs habillements en peau de daim et la fameuse « danse du daim » (1). Les *Athabasques du Sud*, c'est-à-dire les *Navajos* ou *Nodés* et les *Apaches* ou *Apatches* (fig. 324), plus grands (1^m,69) et plus brachycéphales (ind. c. 84) que leurs frères du nord (2), vivent en plein pays des Indiens « Pueblos » (Arizona, Nouveau Mexique), dont ils diffèrent cependant comme mœurs et usages. Ce sont des agriculteurs relativement civilisés, farouches guerriers et hardis pillards, dont



Fig. 323. — Femme de la tribu Wichita. (*Nation Pawnee, Territoire Indien, États-Unis.*)

(1) GODDARD, *Life and Culture of the Hupa* (*Univ. of Calif. Publ. am. arch. and Ethn.*, t. I, 1903-1904).

(2) Les « *Pueblos* » *Zuñi*, *Moquis*, etc., dont ces Athabasques ont conquis le territoire, sont petits et brachycéphales ; les mélanges n'auraient donc modifié que la forme de la tête des Athabasques du sud ; mais il faut rappeler que ceux-ci ont l'habitude de se déformer le crâne.

le nom a été popularisé par les romans de Gustave Aimard et de Gabriel Ferry. Ils sont plus nombreux (31.500 aux États-Unis en 1906) (1) que les Athabasques du Nord (8.500) et les Houpas (412 en 1905) (2). Linguistiquement, on doit rapprocher du groupe Athabasque les *Haida* et les *Tlingit* qui, par d'autres caractères, appartiennent au groupe des Indiens du nord-ouest (3) (Voy. p. 651).

B. Les *Indiens du versant atlantique* se partagent en quatre grandes familles linguistiques : Algonquine, Iroquoise, Muskoki-Chahta et Sioux ou Dakota.

1. Les *Algonquins* occupent avec les Iroquois une « province ethnographique » qui porte leur nom et qui s'étend sur l'est du Canada et sur le nord-est des États-Unis, entre le Mississipi et le 36e degré de lat. N. environ. Cette province est caractérisée par le climat tempéré, par l'abondance des prairies, des voies fluviales, par les facilités pour la chasse, pour la cueillette du riz sauvage et du tabac et par certains usages communs à toutes les tribus qui l'habitent (tatouage, coloriage du corps, mocassins rappelant ceux des Athabasques, etc.)

L'habitat primitif des Algonquins était le pourtour de la baie d'Hudson, où se trouve encore actuellement la tribu *Kri* qui parle la langue algonquine la plus pure. Partis de cette région, ils se sont répandus jusqu'à l'Atlantique, le Mississipi et les monts Alleghany, refoulant les Dakotas dans les prairies de la rive droite du Mississipi. Les *Abnakis* du bas Canada, les *Micmacs* de l'Acadie et de Terre-Neuve, les *Leni-Lenape* ou *Delaware* de la vallée du même nom en Pensylvanie et des états de New-York et de New-Jersey (2.000 en 1912), qui se battaient si vaillamment contre les immigrés européens et qui sont aujourd'hui des « citoyens » très paisibles, les *Mohicans*, poétisés par Cooper, les belliqueux *Chawnis*, les *Odjibbeways* ou *Chippewas* (fig. 49) qui seuls, avec les Lenape, parmi les Peaux-Rouges possédaient une écriture rudimentaire

(1) Il y a quelques tribus Apaches au Mexique [les Lipans, venus du Texas (POWELL, *Ind. Ling. Famil.*, p. 54), les Jarros], mais on ne connaît pas leur force numérique.

(2) Voy. J. STEVENSON, *Navajo Ceremonial*, 8th *Rep. Bur. Ethnol.*, et articles de MATTHEWS sur les Navajos dans les 2e, 3e et 5e « *Reports* » du *Bur. Ethn.*, 4. TEN-KATE, *Reizen en Onderzokingen in N. Amer.*, Leyden, 1885. Cf. *Bull. Soc. Anthropol.*, 1883 et *Somatol. observ. Ind. South-West*, *Journ. Amer. Ethnol.*, t. III, Cambridge, 1891.

(3) SAPIR, *The Na-Dene lang.*, *Ann. Anthrop.*, 1915, p. 534.

(Voy. p. 162) (1), les *Ottawas* (4.700 en 1906 dans le Michighan et un certain nombre au Canada, les « *Pieds Noirs* » les *Cheyennes* et tant d'autres tribus encore, appartenaient à ce grand peuple algonquin. Il a laissé les traces de son existence dans les « mounds », ainsi que dans une foule de noms géographiques de la région qu'il a jadis occupée. On ne compte actuellement que 95.600 Algonquins, dont 43.700 en 1905 d'après OBALSKY (R. S. 1907, p. 370), au Canada. La tribu la plus nombreuse est celle des Chippewas (31.000), tandis que les « derniers » des Mohicans n'étaient que 121 au recensement de 1890. Il faut probablement joindre aux Algonquins une peuplade éteinte en 1827, celle des *Beotucs* de Terre-Neuve, sur les affinités de laquelle on n'est pas encore bien fixé (2).

2. A l'époque où les Algonquins détenaient une bonne partie du Canada et des États-Unis actuels, il se trouvait sur leur territoire une enclave peuplée d'*Iroquois* autour des lacs Erié et Ontario, ainsi que sur le bas Saint-Laurent. Les Iroquois, issus d'une souche commune avec les *Tcherokis* ou *Chérokis*, anciens mound-builders du bassin de l'Ohio étaient réduits en 1904 à 16.100 individus (dont 3.000 métis) dans la haute vallée du Tennessee (États-Unis) et à quelques centaines de familles au Canada. Ils se divisaient en *Hurons* ou *Wyandots* (832 en 1904, dont 455 au Canada) dans la région entre les lacs Ontario et Huron, et en *Iroquois proprement dits* dont une partie a embrassé le christianisme tout en continuant de vivre avec ses frères restés animistes. Il n'y a jamais eu entre eux de querelles religieuses et des deux côtés ont été acceptés plusieurs habitudes de la vie civilisée (3). Ces Iroquois comprenaient jadis les cinq nations : *Mohawk*, *Oneida*, *Onondaga*, *Seneca* et *Cayuga*, réunis en une confédération démocratique de «cinq nations» par le fameux chef Haïavatha, chanté par Longfellow, qui, dans ses poèmes a donné ce nom à une divinité Chippeway. Plus tard, les *Tuscaroras*, qui vivaient plus loin au sud-est, dans la Virginie, entrèrent eux aussi dans la confédération qui se transforma en « six nations » (4). Toutes les tribus Iroquoises vivaient sous le

(1) Les Chippewas, anciens maîtres du Michigan, Wisconsin et Minnesota étaient réduits en 1905 au nombre de 30 à 32.000, dont la moitié au Canada.

(2) LLOYD, *On the Beothucs*, *Journ. Anthropol. Inst. Gr. Br.*, t. IV et V (1874-75). — GATSCHET, *Proc. Am. Philos. Soc.*, 1885-86-90.

(3) D. BOYLE, *On the paganism of the civilised Iroquois of Ontario*, *Journ. Anthr. Inst. Gr. Britain*, t. III (nouv. s.), 1900, p. 263.

(4) H. HALE, *The Iroquois book of rites* ; n° 2 du *Library of Aborig. Amer. Litt.* de BRINTON, Philad., 1883, chap. I et II (historique de la confédération, résumé des ouvrages

régime du matriarcat, la descendance suivant la ligne maternelle. La place occupée par les femmes était importante et les chefs de tribus étaient élus par les mères.

Les guerres ont singulièrement réduit le nombre des Iroquois ; on en compte aujourd'hui 43.000 environ, dont 9.000 au Canada (en 1905).

3. Le *groupe Chahta-Muskoki* ou *Muskoghi* comprend les tribus *Apalaches*, *Chikasaws*, *Criks* ou *Muskokis*, qui vivaient jadis entre le bas Mississipi, l'Atlantique, la rivière Tennessee et le golfe du Mexique ; il faut leur joindre les *Natchez*, du Missouri, idéalisés par Chateaubriand et les *Séminoles* qui occupaient jadis la presqu'île de Foride (1). Les mœurs des tribus Muskoki, dont Hernando de Soto a fait un tableau si vivant en 1540, étaient celles de cultivateurs assez avancés en civilisation ; ils avaient une écriture hiéroglyphique (BRINTON), mais ne connaissaient point l'emploi des métaux, sauf l'or. La région du sud des États-Unis qu'occupaient ces tribus est un pays à climat subtropical qui permet la culture de la canne à sucre, du maïs, du tabac. Les anciens Muskokis se vêtissaient de tissus spéciaux et se barbouillaient le corps comme les Algonquins, mais ils ne connaissaient pas le tatouage. Actuellement ils sont réduits à 25.500 individus. Certaines tribus, comme les *Yamasi*, ont complètement disparu ; en 1886, il ne restait que trois femmes *Apalaches* ; des Natchez, il ne reste qu'une vingtaine habitant encore parmi les Criks et les Tchéroquis. Nous joignons aux Muskokis les *Attacapas*, réduits à une dizaine d'individus dans la paroisse de Calcasieu (Louisiane), les Tunikas et les Chitimachas, aujourd'hui disparus, qui vivaient sur le bas Mississipi.

4. *Les Sioux* ou *Dakotas* (fig. 321 et 322) occupaient au moment de la découverte de l'Amérique tout le pays qui s'étend à l'ouest du Mississipi, entre la rivière Arkanzas au sud et le Saskatchevan au nord, jusqu'aux montagnes Rocheuses. On a longtemps cru que c'était leur habitat primitif ; mais on a dû modifier cette façon de voir depuis la découverte, par H. HALE et GATSCHET, des tribus

classiques de MORGAN, COLDEN, etc.). — C. ROYCE *The Cherokee nation*, etc., 5th *Rep. Bur. Ethn. for.* 1883-84 — MOONEY, *Sacred formule of Cherokee*, 7th *Rep. Bur. Ethnol.*, *for* 1885-86.

(1) La population primitive de Floride, les *Timucuas*, paraît avoir été exterminée au XVIIIe siècle. Quant aux Séminoles, ils ont été presque tous transférés, en 1842, dans le « territoire Indien » où l'on en comptait, au début de ce siècle, environ 3.000 individus, pour la plupart métissés avec les nègres. Des Séminoles purs il ne restait en Floride que 275 individus en 1908. Voy. Cl. MAC CAULEY, *The Seminol. Ind.*, 5th *Rep. Bur. Ethnol.*, *for* 1883-84 ; Washingt., 1887, p. 467.

parlant une langue siou à formes archaïques, à l'est du Mississipi. Ces tribus sont les *Tutelos* de la Virginie dont il ne reste qu'une vingtaine d'individus, les *Biloxis* de la Louisiane, et les *Winnebagos* (aujourd'hui sur la « réservation » d'Omaha, dans le Nebraska, 2.333 en 1910 contre 2.152 en 1886). On admet aujourd'hui que la patrie primitive des Sioux était dans les monts Alleghany et le pays environnant ; de là ils auraient été refoulés par les Algonquins dans les prairies à l'ouest du Mississipi, où ils devinrent chasseurs de buffles.



Fig. 324. — Indien apache chrétien.

Les principales tribus Sioux sont : les *Assiniboines* sur le Saskatchevan qui forment au point de vue linguistique une branche des Dakota, les *Minnetarees* ou « Gros ventres » sur la rivière Yellowstone, les *Poncas*, les *Omahas*, dans la Nebraska, les *Osages* des bords de l'Arkansas, les *Hidatsa* du Dakota, les *Crows* du Montana, les *Sioux* ou *Dakotas proprement dits* (fig. 321 et 322) dans le

haut bassin du Missouri, etc. Le nombre total des Sioux a été évalué au début de ce siècle à 30.000 individus dans les 13 « agences » des États-Unis, et à 2.000 au Canada (1).

Les Indiens des quatre groupes que nous venons d'énumérer se ressemblent tous comme type physique : taille très élevée (depuis $1^m,68$ chez les Tcheroki de l'est jusqu'à $1^m,75$ chez les Cheyennes et Crows), tête sous-dolichocéphale ou mésocéphale (ind. c. viv. : de 79,3 chez les Iroquois à 80,5 chez les Cheyennes), face ovale (2).

Près des Sioux et dans la même région ethnographique « des plaines de l'ouest » habitaient les peuplades appartenant à la famille linguistique, *Pawnee* (*Pani*) ou *Caddos* (*Caddoes*). La plus septentrionale de ces peuplades, les *Aricara* ou *Rikari* émigra au nord, vers les sources du Missouri où il en restait 380 en 1904. Quant aux *Pawnees proprement dits*, originaires comme les autres Caddos de la Louisiane, ils se sont établis sous la pression des émigrés européens, dans la vallée de Platte-River d'où ils ont été transférés au nombre de 1.440, en 1876 dans l'Oklahoma où ils vivent encore comme citoyens américains (1892). Les survivants de cette population de 10 à 12.000 habitants au début du XVIII[e] siècle étaient réduits à 649 en 1906. Le reste de la confédération Caddo ou Pawnee (*Hassinaï* dans leur propre langue), les *Vitchitas* (fig. 323), les Caddos et autres tribus méridionales se sont dispersées depuis la Louisiane, vers le nord et l'ouest dans le territoire indien, l'Arkansas et le Texas où ils soutinrent la lutte contre les colons blancs. Décimés, ils émigrèrent vers le Kansas et, depuis 1887, ils sont établis dans l'Oklahoma où ils vivent comme citoyens américains ; leurs enfants sont élevés dans les écoles des Blancs et ne parlent qu'Anglais. En 1904, on y comptait 535 Caddos et 310 Vitchita (y compris 30 Kitchaï). Les peuplades de ce groupe sont de haute taille (env. $1^m,70$), mésocéphales (80 à 81,5 comme les Pawnees et les Aricara), ou sous-brachycéphales (83,5 comme les Caddos). Les Vitchitas se déforment le crâne (i. c. 89). Primitivement agriculteurs, cultivant surtout la « mère-maïs » les Caddos sont devenus après l'introduction du cheval, d'intrépides chasseurs de

(1) R. RIGGES, *Dictionnary... and Ethnogr. of Dakota, Contrib. N. Amer. Ethn.*, t. VIII — DORSEY, *Furniture and implements of Omaha*, 13[th] *Rep. Bur. Ethn.* ; *Omaha Sociology*, 3[th] *Rep. Bur. Ethn.* — MOONEY, *Siouan tribes of the east.*, *Bull. Bur. of Ethn.*, n° 24, Washingt., 1894 — R. H. LOWIE, *the Assiniboine Anthropol. Papers of the Americ Mus. Nat. Hist.*, t. 4, p. 1, New-York, 1909, av. fig.

(2) Voy. les Appendices I à III ; les mesures y sont données principalement d'après BOAS, TEN KATE, la Commission milit. amér., et nos propres observations avec LALOY.

buffles. Les Caddos proprement dits habitaient des huttes coniques en paille, tandis que les Pawnees ont adopté les habitations moitié souterraines, avec des murs circulaires, un dôme en branchages, le tout recouvert de mottes de terre et de gazon. A part ce détail, les Pawnees et les Caddos offraient beaucoup d'analogie, surtout quant à leur organisation sociale. Chaque tribu de la confédération des Pawnees, par exemple, se composait de plusieurs villages gouvernés par des chefs héréditaires et envoyant des représentants au Conseil de la Tribu. Le lien entre les membres de la tribu se maintenait également grâce aux fêtes religieuses où chaque village avait sa place marquée. Il s'agissait surtout de cérémonies propitiatoires en vue de la prolongation et du bonheur de la vie, pour l'obtention de bonnes récoltes, etc.... Les générateurs de la vie étaient l'étoile du matin et celle du soir (éléments mâle et femelle). Le dieu principal était Tirawa (le père). La famille était basée sur le matriarcat et la polygamie admise. Pas de totemisme. Toute cette organisation a disparu aujourd'hui (1).

Les *Kiovas*, ou *Kioways* forment un petit groupe linguistique à part. Voisins, jadis, des Comanches et des Chochones, ces ex-pillards sont installés aujourd'hui, au nombre de 1.500 dans le Territoire Indien.

Comme les Pawnees, les Kiowas sont grands et mésocéphales avec tendance vers la brachycéphalie.

INDIENS DU VERSANT PACIFIQUE. — Les tribus littorales du Pacifique pourraient être réunies en un seul groupe, malgré l. grande diversité de langages qui existe entre elles (2). En effet, la plupart de ces Indiens appartiennent à une seule et même subdivision de la race Nordaméricaine, la *sous-race Pacifique*. Ils sont d'une taille au-dessus de la moyenne (de $1^m,66$, chez les *Utes* à $1^m,69$ chez les *Chahaptes*) ; sous-brachycéphales (ind. c. moy. de 87 à 84,7, sauf les Utes qui ont l'indice de 79,5), à face arrondie (Tsimch et Haïda)

(1) Voy. travaux de G. A. DORSEY, *in : Mém. Amer. Folklore Society*, t. 8, Boston, New-York, 1904 ; *Carnegie Institut*. Public. 59, Washington, 1906. — A. FLETCHER, 22th *Rep. Bur. Am. Ethnol.*, Washington, 1904.

(2) On ne compte pas moins de 16 familles linguistiques sur cette longue mais étroite bande de terre qui s'étend de l'Alaska à la Californie, entre les montagnes Rocheuses et le Pacifique.

ou allongée (Kwaxiutl) ; ils ont les yeux droits et le système pileux assez développé (Boas). C'est seulement dans la région des Pueblos que l'on constate l'admixion de la race Centraméricaine, petite et brachycéphale (1).

Les caractères ethniques permettent de répartir les Indiens du Pacifique en 3 groupes : les Indiens du nord-ouest, les Indiens de l'Orégon-Californie et les Indiens Pueblos (2).

1. *Les Indiens du Nord-Ouest* (3) se partagent en deux groupes quelque peu distincts par leurs caractères ethniques. Au nord, sur la côte dentelée de l'Alaska et de la Colombie britannique, ainsi que dans les innombrables îles rocheuses qui lui font face, vivent des tribus de pêcheurs et de chasseurs qui forment un groupe bien caractérisé par certains traits ethniques, dont voici les principaux : vêtements en laine tressée ou en écorce (avant l'arrivée des blancs) ; maisons-phalanstères en bois auprès desquelles se dressent des colonnes ordinairement en ardoise ornées de sculptures anthropomorphes, grotesques ou horribles, représentant les totems ; armures en plaques ; arc composé en bois et os ; tatouage, etc.

La côte du Pacifique, au sud de Vancouver ainsi que le bassin du fleuve Colombia, sont occupés par un autre groupe de populations, qui, tout en ayant quelques traits en commun avec le précédent (maisons communes, mais sans piliers à totem, cuisson à l'aide de pierres chauffées, masques zoomorphes, etc.), offre une foule de caractères (vêtements en peaux brutes, déformations craniennes, absence de tatouage, arc simple, etc.), qui l'en éloignent.

Le premier groupe comprend les peuplades suivantes, en allant du cap Saint-Elie vers le sud : les *Thlinkit* ou *Koloches* jusqu'au

(1) Les Moquis et les Zuñis ont en effet la taille de $1^m,62$ et l'indice céph. de 83,3 et 84,9. Il faut noter cependant quelques exceptions en ce qui concerne le type somatique des Indiens du versant pacifique : les *Saliches* du littoral (sauf les Bilkula), sont presque petits et hyperbrachycéphales, tandis que ceux de l'intérieur sont presque grands et brachycéphales, comme les *Bilkulas*, les *Maricopas*, les *Mohaves* (fig. 20) et les *Youmas*.

(2) Le premier de ces groupes occupe les « provinces ethnographiques » Nord Pacifique et Colombie de Powel (*l. c.*) ; le second, la province d'Oregon-Californie ; le troisième, le Bassin Intérieur et la région des Pueblos.

(3) Gibbs, *Tribes of W. Washin. and N.-W. Oregon ; Contrib. N. Am. Ethn.*, t. I, p. 157, Wash., 1877. — Dall, *l. c.* (*Tribes N.-W., ibid.*) — Petroff. *Rep. on populat... of Alaska*, Washingt., 1884 ; *Amerikas Nordwestküste* (*Publ. Mus. Ethn.*), Berlin, 1883-84, 2 vol. fol. — Krause, *Die Tlinkit Indianer*, Iéna, 1885 — *Reports... Committee North-West Tribes... Canada* (Dans les *Rep. Brit. Assoc.* de 1885 à 1898 ; surtout les rapports de H. Hale et Wilson sur les Sarcees en 1885 et 1887 et les rapports d'ensemble de Boas de 1888 à 1890, en 1896 et en 1898, résumés en partie dans *Peterm. Mittheil.* 1887 et 1896, ainsi que dans les *Transact. Roy. Soc. Canada*, 1888, 2ᵉ sect.) — Boas. *Die Tsimshian Zeitsch. f. Ethn.*, 1888, p. 231 — Niblack, *Coast. Ind. South. Alaska and N. Brit. Colomb., Rep. U. S. Nat. Mus. for* 1888.

55e degré de latitude N. (6.437 individus en 1880 d'après PÉTROFF); les *Haïdah* ou *Skittaguetes* des îles de la Reine-Charlotte (2.500), habiles sculpteurs ; les *Tshimesiens* ou *Tsimch*, de la côte située en face de ces îles, subdivisés en *Wakaches* ou *Noutka* de l'île Vancouver et en *Kwakiutl* de la côte avoisinante. Le second groupe se compose de débris de *Saliches*, *Selich* ou « Têtes-Plates » (12.000 au Canada, 5.500 dans les « réservations » des États-Unis) ; de *Chahaptes* (*Shahaptian* en anglais) ou « Nez-percés » (1) (1.600) au sud de ceux-ci (réservation de l'état d'Idaho) ; et enfin de *Chinouks*, bien connus par leurs déformations craniennes (p. 211).

2. *La côte de l'Orégon et de la Californie* (2) est une succession de courtes vallées, isolées, abondantes en plantes fibreuses, en fruits, en poisson. Ce sont là d'excellentes conditions pour la formation de petits groupes ethniques isolés ; aussi, est-ce là que l'on trouve le plus de familles linguistiques distinctes.

Mais certaines de ces langues ne sont parlées que par quelques dizaines d'individus, car les Californiens disparaissent rapidement. Grâce aux efforts de M. KRŒBER et de ses nombreux élèves de l'Université de Californie, on a pu étudier quelques-unes de ces tribus et reconstituer leurs vie et mœurs à l'époque de leur indépendance. On peut diviser les Californiens en trois groupes : *central* (n'ayant pas de canots, non divisé en *clans* et employant le gland du chêne comme aliment) ; puis *occidental nord* et *occidental sud* (ayant des canots ; ichtyophages, plus nomades, ritualistes et belliqueux que le premier). Le premier groupe a pour centre la basse-vallée du Sacramento ; il comprend au nord du parallèle de San-Francisco les tribus suivantes, en allant de l'ouest à l'est, c'est-à-dire de la mer vers la montagne : *Kulanapan*, ou *Pomo* (3) qui ont été les derniers à subir la domination des moines franciscains au XIXe siècle (800 env. en 1905) ; les *Yukis* (100 au plus en 1905) analogues aux précédents et petits ($1^{m},62$), les *Copehan* ou *Copehs*, de la rive droite du Sacramento ; les *Pujunas*, *Pouyounas* ou *Maidu*, de la rive gauche du même cours d'eau et jusqu'à la frontière est de la Californie. Il y a une soixantaine d'années, c'était une peuplade puissante comptant 5 à 6.000 individus. Leur

(1) Les premiers colons français venus en Amérique donnaient le nom de « nez-percés » à un grand nombre de peuplades qui avaient l'habitude de porter une coquille allongée (*Dentalium*) dans la cloison du nez. Aujourd'hui ce nom est réservé au groupe que nous décrivons.

(2) POWERS, *Tribes of California ; Contrib. N. Amer. Ethnol.*, III, 1877.

(3) BARRETT, *Univ. Calif. Pub. Arch. Ethn.*, t. 7, p. 1, Berkeley, 1908.

mythologie très riche présentait surtout un mythe très compliqué de la Création, des fêtes, parmi lesquelles il faut noter la célèbre fête d'automne dans laquelle les amis et parents des personnes décédées dans l'année brûlaient en offrande une partie de leur propriété mobilière. Mais le flot des chercheurs d'or a balayé tout cela. A peine reste-t-il 500 *Maidu* (1). Les *Costano* au sud de la ville de San-Francisco ; les *Salinas* qui habitaient jadis entre les sources du fleuve et le pic Santa-Lucia, mais dont il ne reste que 40 individus, groupés pour la plupart autour de la ville de Jolon (2). Ils sont apparentés aux deux tribus suivantes : les *Mariposa* ou *Yo-Kut* (145 individus) à l'est des précédents. *Au nord-ouest du Groupe Central* se trouvent les tribus suivantes : *Karok*, *Wishosk* et *Yurok*, entre le bas Klamoth et le bas Eel, entourés de Houpa parlant un dialecte athabask (Voy. p. 642) mais ayant la même culture matérielle et morale que les Californiens leurs voisins. Au nord et nord-est de ce groupe, dans l'Oregon, on rencontre les tribus de la famille linguistique dite *Lutuamian* et composées de *Klamaths* et de *Modocs*. Les *Chastan* de l'extrême nord de l'État de Californie forment la transition entre les Californiens et les Klamaths ; les tribus *Kalapouian* le passage aux *Chohaptes*.

Au sud du Groupe Central, on rencontre tout près des *Salina* (Voir plus haut) avec lesquels ils offrent quelques traits communs, les *Chumash* ou *Tchoumaches* ou *Chumash* autour de la mission de Santa-Barbara, par 35° lat. N., dont une quarantaine d'individus à peine parlent encore aujourd'hui la langue de leurs pères. On retrouve chez la plupart de ces populations les restes de l'ancienne coutume de tatouage et l'usage des vêtements en fibres végétales.

C'est probablement à ce groupe qu'il faut rattacher les *Yuma* ou *Youma* de la basse vallée du Colorado (Arizona) et de la presqu'île californienne, dont voici les principales tribus : les *Mohaves* (fig. 20) et les *Yuma* proprement dits, dans la vallée du Colorado ; les *Maricopa* de la vallée du Gila ; les *Seris* (3), au Mexique, en face de la presqu'île californienne ; enfin, dans la presqu'île même, les *Cotchimi*, au nord et les *Périquès*, aujourd'hui disparus, à l'extrémité

(1) Dixon, *Northern Maidu ; Bul. Am. Mus. Nat. Hist.*, t. 17, part. 3, 1905.

(2) J. Alden Mason, *The ethnology of the Salina ; Univ. Cal. Pub. Arch. Ethn.*, Vol. 10, Berkeley, 1912, av. pl.

(3) Mc Gee, *The Seri Indians : 17th Report. Bur. Amer. Ethnology*, 1895-96 ; Washington, 1898, p. 9, av. fig.

sud de la péninsule ; il n'y a cependant pas de preuves directes que ces derniers aient parlé une langue *Yuma*, et d'ailleurs ils brûlaient leurs morts tandis que tous les autres Yumas les enterraient. La population de la Basse-Californie était très clairsemée (10.000 individus en tout) ; elle vivait misérablement de chasse et de pêche, mais ne savait même pas construire de canots. Il en reste aujourd'hui à peine quelques individus. A en juger par les ossements recueillis à la pointe extrême de la presqu'île californienne, les Indiens qui y habitaient (les ancêtres des Périqués ?) étaient de taille presque petite (1) ; par ce caractère, ainsi que par leur dolichocéphalie ils se rattacheraient donc à la sous-race Paléaméricaine.

3. On donne quelquefois le nom d'*Indiens Pueblos* aux populations qui habitent les cavernes creusées dans les flancs des profonds cañons et les « pueblos » élevés des plateaux chauds et arides de l'Arizona, du Nouveau-Mexique ainsi que les parties avoinantes de l'Utah, de la Californie et du Mexique.

Certaines de ces populations, les *Moqui* (2.000) par exemple, appartiennent à la famille linguistique *Chochone* (2), d'autres sont peut-être de souche *Pima* (Voy. p. 655) ; mais il existe trois petits groupes de ces falaisiers dont les langues n'offrent aucune analogie ni entre elles ni avec aucun autre idiome. Ce sont les *Queres* ou *Keras* (3.560 individus), et les *Taño* (3.200 individus) tous deux du haut bassin du Rio Grande, et les *Zuñi*, qui occupent au nombre de 1.600 le « pueblo » de même nom dans l'ouest du Nouveau-Mexique.

Malgré la diversité de leurs dialectes, tous les « cliff-dwellers » ont certains caractères physiques communs : taille au-dessous de moyenne, brachycéphalie, etc. (3). Il ne faut pas oublier que les

(1) Bancroft, *l. c.*, t. III — Ten Kate, *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1884 et *l. c.* — Deniker, *Bull. du Muséum d'hist. nat.*, 1895, n° 2 — Rivet, *Rech. anthr. sur la Basse-Calif.* (*Journ. Soc. Am. Paris*, nlle Série, t. VI, 1909, p. 147).

(2) Les *Chochones*, qui occupaient à eux seuls, il y a un siècle, le *Grand Bassin* entre les Rocheuses et la Sierra-Nevada, sont réduits aujourd'hui à 17.000 individus, vivant péniblement de pêche et de cueillette sur un sol ingrat ; ils se partagèrent entre 12 tribus, dont celles des *Chochones* (3.000 en 1910) dont la patrie primitive était la vallée de Serpent-River, des *Ute* (fig. 68), des *Piute* ou *Paï-ut* et des *Comanches* sont les plus importantes. Buschmann (*Die Spuren d. Aztek. Sprache*, etc., Berlin, 1859) fut le premier à signaler la parenté de leur idiome avec le groupe linguistique *Sonorien-Aztèque* (voy. p. 655) ; tandis que Gibbs (*l. c.*, p. 224) indiqua le premier leur migration probable de la région située entre les Rocheuses et le Grand Lac vers les déserts du Grand Bassin. Brinton (*Amer. Race*, p. 119) confirme cette indication en se basant sur des faits nouveaux.

(3) Il est à remarquer que cette brachycéphalie se retrouve, même un peu plus accentuée, sur les crânes que M. Cushing et les membres de la mission organisée par Hemenway ont découvert dans les anciennes habitations de la vallée du Salado et dans

falaisiers sont entourés de tous côtés par des populations immigrées, de souche athabasque (Voy. p. 642).

IV

Les Indiens du Mexique (1) *et de l'Amérique centrale* se partagent au point de vue ethnographique en deux grands groupes : les *Sonoriens-Aztèques*, habitant le nord du Mexique ou ce que l'on appelle improprement le plateau d'Anahuac ; et les *Centraméricains* du Mexique méridional et des états situés plus au sud jusqu'à la République de Costa-Rica.

a. Les Sonoriens-Aztèques se rattachent comme langue aux Chochones et, jusqu'à un certain point, comme mœurs aux Indiens « Pueblos » des États-Unis (2), tandis qu'ils offrent quelques divergences comme type physique : les Sonoriens se rapprochent des Nord-Américains du versant atlantique, tandis que les peuples du groupe aztèque dénotent l'infusion d'une grande quantité de sang centraméricain.

Les *Pimas* (3) et leurs congénères les *Papaos*, constituent le groupe principal des Sonoriens. Ils font des prodiges de labeur pour tirer leur subsistance de la terre ingrate de la vallée du Gila. Cependant ce sont de beaux hommes, grands (taille moyenne $1^{m},71$, d'après Ten Kate), sveltes, agiles, ayant la tête un peu allongée (ind. c. viv. 78,6), le nez proéminent, etc. Leurs voisins, les *Yaki*

le pueblo Halonawan, attribués aux ancêtres peu éloignés des Indiens Pueblos actuels. Ces crânes sont hyper-brachycéphales (ind. céph. moyen de 94 crânes : 89) ; ils présentent aussi une fréquence extraordinaire de l' « os des Incas », (p. 85) et plusieurs autres particularités ostéologiques, par exemple dans la structure de leur os hyoïde (p. 114).

(1) On trouvera le résumé de tout ce que l'on connaît sur l'ethnographie, l'archéologie, la linguistique et l'histoire du Mexique (avec une bibliographie raisonnée) dans l'article de W. Lehmann, *Ergebnisse und Aufgaben der Mexikanishen Forschung*, *Arch. f. Anthr.*, t. 6, 1907, p. 113. Pour l'énumération et la distribution des tribus, voy. : Orozco y Berra, *Geografia de las lenguas... de Mexico*, Mexico, 1864, av. carte ethn. (encore bon à consulter aujourd'hui). — N. Leon, *Familias linguisticas de Mexico*, Mexico, 1902 — et surtout : Cyrus Thomas et J. R. Swanton, *Indian languages of Mexico and Central America and their geogr. distrib.* (avec carte ethn.); *Bureau of Amer. Ethn. Bull.* 44, Washington, 1911. — Voy. également Starr (Frederick), *the Indians of Southern Mexico* Album de 141 photo avec texte explicatif, Chicago, 1899 ; et *Notes upon Ethnography of Southern Mexico* (tir. à part des *Proceedings of Davenport Acad. of Natur. Science*, t. III, 1900).

(2) Suivant Brinton la plus grande famille linguistique Ute-Aztèque se compose de trois branches : Chochone (ou Ute), Sonorienne et Nahuatl (Aztèque). Les travaux récents ont confirmé le fait : Sapir, *Southern Paiute and Nahuatl* (*J. Soc. Am.* Paris, nlle Série, t. X, 1913, p. 379, t. XI, 1914-1919, p. 443.

(3) Hrdlicka, *the Pimas of Arizona*, *Amer. Anthr.*, 1906, p. 39, pl.

et les *Mayo*, que l'on réunit dans le groupe linguistique *Cahita*, fort de 20.000 individus, ont le même type que les Pimas. Ils habitent les régions stériles traversées par les fleuves Yaki et Mayo et se sont conservés assez purs (1), au contraire de leurs frères de race les *Opatas* et les *Tarahoumars* du Chihuahua et du Sonora, fortement hispanifiés (2).

Aztèques, ou *Nahua*, est le nom collectif de plusieurs peuples et tribus qui occupaient jadis le versant pacifique depuis Rio de Fuerte (26e degré de lat. N.) jusqu'aux frontières du Guatemala, sauf l'isthme de Tehuantepec ; leurs colonies s'étendaient même plus loin dans le Guatémala et le Salvador (exemple, les *Pipils*). De l'autre côté, sur le versant atlantique, les tribus Nahua habitaient les environs de Mexico. Là, ils avaient constitué, probablement deux ou trois siècles avant l'arrivée des Européens, trois États confédérés : *Tescouco*, *Tlacopan* et *Tenochtitlan*, sous la domination desquels se trouvaient les tribus de même origine éparses sur la côte, parmi les *Totonacs* dans la province actuelle de Vera-Cruz ; une de ces tribus, les *Nicaraos*, émigra dans le Nicaragua (3).

(1) Il en est de même des *Huicholes* (5.000) et des *Coras* (3.000) dont les cérémonies religieuses sont remarquables, non tant par leur caractère extérieur, que par l'importance qu'on y attache aux discours des principaux exécutants appelés « *penseurs* » qui se préparent à leurs révélations par un jeûne et des veilles prolongées (nombreuses traductions avec texte de ces discours données par Preuss, *Die Nayarit. Expedition*, t. I, *Die religion der Cora Indianer*, Berlin, 1912) de la Sierra du Nayarit (Nord de Jalisco), agriculteurs, derniers restes d'une population jadis nombreuse et guerrière, des *Guachichiles*. Les Huicholes adorent le soleil et diverses divinités des plantes, plus particulièrement celle du « peyotl » (une Cactée, *Anhalonium Levinii*), dont le fruit a des propriétés stimulantes et anaphrodisiaques. (Hamy, *Bull. Mus. Hist. Nat.*, 1897, p. 197 — Lumholtz, *Bull. Amer. Mus. Nat. Hist.*, 1898, p. 1, *pl.* — L. Diguet, *Nouv. Arch. Miss. scientif.*, t. IX, p. 571, *pl.*, Paris, 1899), et *J. Soc. Americanistes de Paris*, 1911, p. 23.

(2) Hamy, *Distrib. geogr. des Opatas, Tarahumars*, etc., *Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1883, p. 785 — Ten Kate, *Sur les Pimas*, etc. *Bull. Soc. Anthr.*, 1883 — Lumholtz, *Tarahumaris, Journ. Amer. Geogr. Soc.*, 1894, p. 299.

(3) Il nous est impossible de nous étendre sur l'ancienne société aztèque. Rappelons simplement qu'au point de vue économique elle avait pour base la « culture à la houe » (voy. p. 236) du maïs, du tabac, du cacao, ainsi qu'une industrie assez développée : tissage d'étoffes, poterie, fabrication de papier, martelage et fonte (cas assez rare en Amérique précolombienne) de l'or, de l'argent, du cuivre et du bronze. L'architecture, la sculpture, y avaient atteint une grande perfection, ainsi que l'écriture idéographique et iconomatique (Voy. p. 164). Au point de vue politique, c'était une fédération d'états démocratiques, souvent sous la domination d'un dictateur, que les Espagnols ont gratifié du titre de roi. On pensait jusqu'à ces derniers temps qu'il y a eu plusieurs invasions de peuples divers au Mexique : les *Toltèques* d'abord, puis les *Chichimèques*, enfin les *Nathuatl* ; mais d'après les récents travaux de Morgan, *l. c.* (*The House-life*, etc.), de De Bandelier (*Report Peabody Mus.*, t. II, Cambridge (Mass.), 1880), Brinton (*Essays of an Americanist*, Philadelphia, 1890 et *Am. Race*) et de Bruhl (*Die Culturvölker Alt-Amerikas*, Cincinnati, 1875-87), on peut conclure que le nom de *Toltèque* ne se rapporte qu'à un petit clan ou même peut-être à un peuple imaginaire, mythique. Quant à celui de *Chichimèque*, il servait aux Nahua pour désigner tous les peuples en dehors de leur civilisation ; ils employaient ce terme comme les Romains celui de « Barbare ».

Actuellement les Aztèques, au nombre de 150.000 environ, sont répandus sur toute la côte du Mexique depuis Sinaloa au sud jusqu'à Tepic, Jalisco, Michoakan et l'ouest. Très pacifiques, sédentaires, avec un vernis de civilisation, ils sont catholiques de nom, animistes pleins de superstitions au fond. Dans beaucoup de villages aztèques on parle encore l'ancienne langue nahua (1).

A côté des Aztèques, il existe au Mexique trois autres groupes ethniques que l'on peut désigner sous le nom de *Mexicains proprement dits.*

1° Les *Otomi*, aborigènes présumés du plateau du Mexique, sont cantonnés dans l'État de Guanajuato et dans le bassin du haut Montezuma, entre Mexico et San-Luis de Potosi. Ils présentent l'exemple unique d'un peuple américain parlant une langue presque monosyllabique. Ils sont de taille au-dessous de la moyenne, brachycéphales en général, avec tendance vers la mésocéphalie. C'est la tribu la plus antique du Mexique ; elle compte aujourd'hui 625.000 individus (2).

2° Les *Tarasques*, répandus jadis dans tout l'État de Michoacan, dans le Guanajuato et dans le Quérétaro (3), sont absorbés en partie dans la population métissée. Cependant LUMHOLTZ dit que près de 200.000 Tarasques non métissés (?) vivaient encore en 1896, dans les montagnes du Michoacan. Ce nombre est même porté à 250.000 par STARR pour toute la province de Michoacan. Les *Tarasques* sont habiles à la pêche (av. propulseur), à la chasse et diverses industries. Ils avaient une pictographie spéciale et seraient venus, d'après leurs traditions, des régions septentrionales, comme les Nahua.

3° Les *Totonacs* de la province de Vera-Cruz, jadis très civilisés, ressemblent au physique à leurs voisins du nord-est, les *Huastèques ;* ces derniers appartiennent cependant au groupe linguistique Maya (voy. plus bas).

b. Les Centraméricains. — On peut les diviser en trois groupes géographiques : les Indiens du Sud-Mexicain, les Maya et les Isthmiens.

(1) L. BIART, *Les Aztèques, histoire, mœurs ;* Paris, 1885.
(2) E. HAMY, *l. c.* (*Anthr. mex.*) — BRINTON, *l. c.* (*Am. race*) — STARR, *l. c.*
(3) E. HAMY, *l. c.* (*Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1883, p. 787, carte).

I

Parmi les nombreux peuples indigènes du Sud-Mexicain, les *Zapotèques* occupant le pays entre Tchmantepec et Oaxaca forment



Fig. 325. — Créole de la Martinique. (*Document Ag. géné. Colonies.*)

l'agglomération la plus importante (265.000 individus environ). Ce sont les descendants d'un peuple jadis puissant qui avait atteint à peu près le même degré de civilisation que les Aztèques.

Les *Mixtèques* (fig. 326 à 328), qui occupaient la partie ouest de l'état d'Oaxaca et les régions avoisinantes du Guerrero sont réduits aujourd'hui à quelques milliers d'individus. Ils paraissent être de

race Centraméricaine assez pure, très petits, brachycéphales ; ils ont la peau d'un brun foncé, et les pommettes saillantes (1).

Dans l'est de l'Oaxaca et dans le Chiapa, à la frontière du Guatémala, on trouve les *Zoques*, les *Mixes* conservateurs, superstitieux, encore anthropophages au milieu du XIXe siècle (STARR), les *Tchapanèques*, auxquels on joint ordinairement les « Tchontales » et les *Popolocas*. Mais ces deux vocables signifient en nahuatl tout simplement « étranger » et « celui qui parle mal, qui balbutie (2) ». Parmi les peuplades d'Oaxaca et du Tabasco, décrites sous le nom de *Tchontales*, certaines parlent un dialecte spécial, le *Téquistlaltèque*, apparenté à la langue youma (BRINTON), d'autres des dialectes maya (3). Dans l'extrême sud du Mexique, vivent, dans quatre villages, les *Juaves*, peuple de pêcheurs, venus sans doute du Pérou ; ils ont pour totem, le crocodile.

II

Les peuples qui composent *le groupe Maya* paraissent être venus aux temps post-quaternaires (par mer ?) et avec une civilisation déjà assez avancée (4) dans la presqu'île de Yucutan. De là ils se répandirent dans le Guatémala et les régions environnantes du Salvador et du Honduras, où ils forment encore aujourd'hui la masse principale de la population. L'ancienne civilisation Maya ressemblait à celle du Mexique, sauf les cultes sanguinaires ; l'écriture était d'un type hiéroglyphique parfait. Outre les *Maya proprement dits* du Yukatan (mêlés dans les villes du nord aux Européens, et, sur quelques autres points de la presqu'île, aux *Yaki* qui y ont été déportés à la fin du XIXe siècle, assez purs d'ailleurs (5), les principales tribus de ce groupe sont : les *Tsendals* ou *Tchontales* du Mexique nommés plus haut ; les *Mopans* du Guatémala septentrional ; les *Koïtché* ou *Quiches* plus au sud, seul peuple

(1) D. CHARNAY, cité par Hamy (*l. c.*) (*Anthr. Mex.*).
(2) BERENDT, *Journ. Amer. Geogr. Soc.*, New-York, 1876, p. 132 — BRINTON, *l. c.* (*Am. R.*), p. 117.
(3) Les *Tchontales* de Nicaragua sont des *Lencas* (voy. p. 661). Les « *Popolocas* » du Puebla parlent un dialecte mixtèque ; ceux de Vera-Cruz, le dialecte *Miche* ; ceux du Guatemala, le *Cakchiquel*, un des dialectes maya adopté comme langue officielle par l'église catholique, etc.
(4) MERCER, *Hill-cases of Yucatan*, Philad., 1896.
(5) Voy. lettre d'ENGERRAND à ZABOROWSKI in : *Bul. Mém. Soc. Anthr. Paris*, 1908, p. 715.

Indien qui possède une littérature écrite indigène ; les *Pokomams* des environs de la ville de Guatémala ; les *Chorti* sur le territoire où se trouvent les ruines de Copan ; et tout au loin, isolés du reste

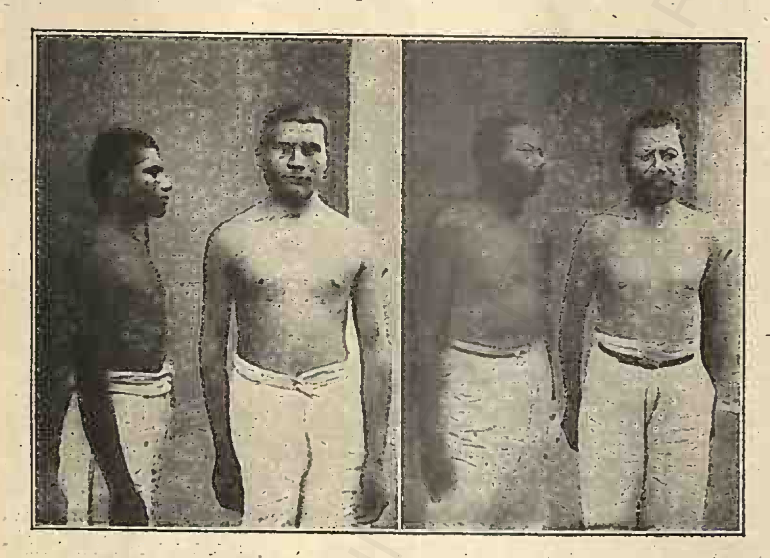


Fig. 326. — Indien mixtèque. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

de leurs frères de race, dans la province mexicaine de Tamaulipas, les *Huastèques* (p. 657). Malgré les différences linguistiques, tous les Guatémaltèques ou Indiens de Guatémala se ressemblent entre eux au point de vue physique ; ils sont petits, trapus, ont les pommettes saillantes, le nez proéminent, souvent convexe (1). Quelques traits de mœurs, comme par exemple la géophagie, sont communs à toutes ces populations.

III

Les Isthmiens. — Nous réunissons sous ce nom les populations indigènes de l'Amérique centrale, éparses entre le Guatémala et l'isthme de Panama, et dont la plupart parlent des idiomes ne rentrant dans aucun groupe de langues américaines (2).

(1) A. Stoll, *Zur Ethnogr. d. Rep. Gutemala*, Zurich, 1884 — K. Sapper, *Ethnogr. von S.-E. Mexico und Brit. Honduras, Peterm. Mittheil.*, 1895, p. 177, carte ; et *Die unabhändige Indianerstaaten von Yucatan, Globus*, t. 67, 1895, p. 196.

(2) Voy. pour la distribution géographique de ces peuples aux temps précolombiens : D. Pector, *Arch. Soc. Americaine*, nouv. sér., t. VI, Paris, 1888, p. 97 et 145 et surtout Lehmann W., *Zentral-Amerika* : 1re partie : *Die Sprachen Zentral-Amerikas*. 2 vol. Berlin, 1920-1921.

Ce sont les *Lencas* de l'intérieur du Honduras ; les *Xicaques* ou *Sihahve* dans le nord de ce pays ; les *Tchontales* de Nicaragua, formés des *Matagalpes* parlant une langue spéciale et des tribus voisines de Lencas.

Les *Guatusos* ou *Huatusos* qui habitent les forêts des environs de San Juan qu'on rattachait jadis, sans aucune raison plausible, au Nahua et qu'on gratifiait d'un teint foncé, tandis qu'ils sont aussi jaunes que le reste des Américains, parlent un idiome apparenté au Rama, qui doit être classé dans la famille linguistique Chibcha. Leur nombre ne dépasse guère 600 individus (1).



Fig. 327. — Indien mixtèque. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

A tous ces peuples, il faut joindre certaines tribus incultes du groupe *Ouloua* ou *Voulva* (*Soumoo* des Anglais) (2), sur la côte de la Mosquitie, qu'on appelle parfois Caribes quoiqu'ils n'aient rien de commun avec les vrais Caribes (p. 673) ; puis les *Micas*, les *Siquias* du Rio Mico, les *Subironas* du Rio Coco, etc., qui tous se distinguent par la couleur de leur peau, plus foncée que celle des Indiens en général.

Les *Moscos* ou *Mosquitos*, qui habitent les environs de la lagune Blewfield (Réservation Mosquito) sont encore plus foncés, presque noirs comme les Nègres, sans cependant présenter d'autres ressemblances avec ces derniers. Ils sont petits de taille, ont le nez fin, proéminent, etc., et l'on distingue aisément parmi eux les individus issus de mélanges avec les vrais Nègres. Au nombre de 6.000 environ, les Mosquitos sont relativement civilisés, se servent de l'alphabet latin introduit par les missionnaires pour écrire dans leur langue maternelle. Dans une île de la lagune de Blewfield, entre le Rio Mico et le Rio San Juan, on signale les *Rama*, d'une taille très élevée, dont la langue est étroitement apparentée au Guatuso (3).

(1) Fernandez et Bramford, *Rep. Smiths. Inst.*, 1882, p. 675 — Brinton, *l. c.* (*Amer. R.*), p. 163.
(2) Wickham, *Soumoo or Woolwa Indians*, *Journ. Anthr. Inst.*, t. XXIV, 1894-95, p. 198.
(3) Lehmann W., *Vokabular der Rama-Sprache*. Munich, 1914.

Métis de l'Amérique du Nord. — Aux États-Unis et au Canada, les métis d'Indiens et de blancs, ainsi que les mulâtres, ne forment qu'une minime portion de la population. Il n'en est pas de même



Fig. 328. — Femmes mixtèques (Mexique). *(Photo D. Charney, Coll. Muséum Hist. Nat., Paris.)*

en Amérique centrale et au Mexique. Les populations indigènes de l'Amérique centrale sont réduites à quelques dizaines de milliers d'individus. Par contre, les métis issus des croisements entre eux et les Européens constituent presque la totalité de la population.

Au Mexique, les métis forment officiellement un peu moins de la moitié de la population ; d'une façon générale leur nombre augmente du nord au sud et de l'ouest à l'est. Leur nomenclature est assez compliquée (1). Par contre, les Nègres et les Mulâtres

(1) Le nom de métis (*Mestizo*) n'est donné au Mexique qu'à l'enfant né de l'union d'un Espagnol avec une Indienne. Par le croisement avec l'Espagnol une « Mestiza » peut donner naissance à une « Castiza » ; le rejeton de celle-ci et d'Espagnol fait, dit-on, le retour à la race du père, et est coté comme « Espagnol ». Une mulâtresse, née d'un Espagnol et d'une négresse, peut donner le jour à une « Morisca » en s'unissant à un Espagnol ; cette « Morisca » fournira avec un Espagnol ce qu'on appelle une « Albina », et ce n'est qu'à son fils, issu de l'union avec un Espagnol et qui ferait « le retour » à la race du père, que s'appliquera le nom de « Tornatro ». Un Indien se mariant à une négresse produit un « Sobo », et ce dernier engendre avec une négresse le « Chino ». La

sont peu nombreux au Mexique et en Amérique centrale. L'élément nègre ne prend une prédominance marquée qu'aux Antilles. La population de l'île Haïti est presque en totalité nègre ou mulâtre, celle des autres îles est due aux croisements multiples entre les anciens aborigènes, Caribes ou Arovaks (voy. p. 673), les nègres et les Européens. Les enfants d'un blanc et d'une mulâtresse portent dans les Antilles le nom de *Quarterons*, mais la plupart des métis chez lesquels prédomine le sang européen préfèrent s'appeler *Créoles*. Le type créole des Antilles est d'ailleurs très beau, surtout parmi les femmes (fig. 325), chez lesquelles on rencontre parfois une vivacité de regard et un charme de sourire uniques dans leur genre.

PEUPLES ACTUELS DE L'AMÉRIQUE DU SUD

Acceptant, avec BRINTON, la frontière politique nord du Costa-Rica comme limite ethnologique de l'Amérique du Sud (1), nous allons passer en revue les populations indigènes du continent en les groupant suivant les quatre grandes régions naturelles : 1° la Cordillière des Andes ; 2° les plaines de l'Amazone et de l'Orénoque avec la Guyane ; 3° les plateaux de l'est et du sud du Brésil ; enfin 4° les Pampas du sud du continent (Chaco, Patagonie et Fuégie) ou Terres Magellaniques. Dans son travail d'ensemble, EHRENREICH (2) admet cette division, mais réduit le nombre des régions, fusionnant, à tort, suivant nous, en une seule nos régions 2 et 3 pourtant si différentes.

Cette division correspond assez bien à la distribution des races,

progéniture d'un Chino et d'une Indienne est appelée « Cambujo » et celle d'un Indien et d'une métisse « Cayote » (HAMY d'après IGNACIO DE CASTRO, cité par DE QUATREFAGES, *Hist. gén. races hum.*, p. 605). Au Brésil, il y a la même variété de noms parmi les Métis (v. *Globus*, 1908, t. 93, p. 194).

(1) Cette frontière doit être modifiée d'après les travaux de SAPPER, *Ethnographie des südlichen Mittel Amerika* (*Petermanns Mitteil*, t. 47, fasc. 2, 1901), de RIVET, *Famil. ling. du N. W. de l'Am. d. Sud* (*L'Année linguistique*, t. IV, 1908-10, p. 117) et de CYRUS THOMAS et J. R. SWANTON, *l. c.* (*Indian languages*, p. 96). Ainsi à partir du point où la frontière du Honduras touche le golfe du même nom, la frontière linguistique se porte au S.-E. presque en droite ligne vers le point le plus oriental du Lac Nicaragua, pour descendre de là vers le Sud jusqu'au fond de la baie de Nicoya ; tout ce qui est à l'E. de cette ligne appartient au domaine linguistique et probablement ethnique de l'Amérique du Sud. Il est même possible que certaines tribus du Nicaragua habitant à l'W. de cette ligne (Lenka, Matagalpa) appartiennent aussi à ce domaine.

(2) EHRENREICH, *Die Ethnogr. Sud-Amerikas in Beginn. des XX Jahrhund.* (*Arch. f. Anthr.*, 1905, p. 39.)

des langues et des provinces ethnographiques (1). En effet, le fond des populations andines est formé de la race Centraméricaine, tandis que celui des Amazoniens-Guyanais se compose de la race Sud-Américaine avec ses deux sous-races : Sud-Américaine proprement dite et Paléaméricaine ; cette dernière se rencontre également en Ecuador, au Pérou, peut-être parmi les Calchaquis de l'Argentine (2) et domine aussi dans l'est du Brésil et en Fuégie, tandis qu'il s'y mêle des éléments patagons et autres dans le sud du Brésil et parmi les Pampéens.

Au point de vue de la langue, même différence. Dans les idiomes andins les particules pronominales sont des suffixes, tandis que dans les idiomes Amazono-Brésiliens ces particules sont des préfixes ; mais les deux groupes admettent une forme limitative du pronom personnel au pluriel. Quant aux idiomes pampéens, ils se passent dans la majorité des cas de la forme limitative et emploient tantôt les préfixes, tantôt les suffixes (3).

Les différences ethnologiques entre les quatre groupes sont multiples. On trouvera plus bas quelques indications à ce sujet. Pour le moment, notons d'une façon générale que les Andins sont des agriculteurs et ont eu une civilisation indigène très développée, tandis que les Amazoniens et les Brésiliens de l'est sont pêcheurs ou chasseurs, souvent jusqu'au plus bas de l'échelle de la civilisation. Quant aux Pampéens ce sont des pasteurs nomades typiques. Avant l'arrivée des Européens, les Andins connaissaient le tissage des étoffes, ils travaillaient l'or, l'argent, le bronze, fabriquaient de la poterie fine, avaient des maisons en pierre et des villes fortifiées, se servaient, comme armes principales, de massues et de frondes. Les Amazoniens et leurs congénères, par contre, vont encore jusqu'à présent presque nus et se parent de plumes ; ils ne connaissaient pas les métaux à l'arrivée des Européens et certains d'entre eux ignorent encore actuellement l'art de la poterie ; ils

(1) Nous pensons qu'elle répond mieux à la réalité des faits que le classement mixte et chronologique des Sud-Américains en quatre groupes (peuples esquimoïdes et ugroïdes de l'âge de la pierre taillée ; Caribes de la pierre polie ; brachycéphales mongoloïdes semi-civilisés, de l'âge de la pierre et du bronze ; tribus de chasseurs-guerriers de l'âge du bronze) proposé par SIEMIRADZKI (*Mittheil. Anthrop. Gesellsch. Wien.*, t. XXVIII, 1898, p. 127).

(2) P. RIVET, *La Race de Lagoa-Santa ou Équateur* (*Bull. Mém. Soc. Anthr.*, Paris, 1908, p. 209)—DILLENIUS, *La verdadua forma del cranéo calchaqui* (17e *Congrès int. Américan*, Buenos-Aires, 1912, p. 150).

(3) L. QUEVEDO, Préface à « l'Arte de la lengua Toba » de BARCENA, *Revista Mus. La Plata*, t. V, 1894, p. 143. Cette distinction est critiquée par BRINTON, *Proc. Am. Philos. Soc.*, t. 37, p. 179, Philad., 1898.

vivent dans des abris ou huttes en branches et feuillages et ont pour armes la sarbacane et les flèches empoisonnées. Les Pampéens, avant d'être influencés par la civilisation andine ou européenne, se vêtaient de peaux, ne connaissaient ni métaux, ni poterie, vivaient dans les huttes et avaient pour arme principale les *bollas*.

Avant de commencer la revue rapide des tribus Sud-Américaines, il faut encore remarquer que leur nomenclature prête souvent à confusion. Un grand nombre de termes ne sont que des qualificatifs appliqués par les Européens à des peuplades les plus diverses, nullement apparentées entre elles. Tel, par exemple, le terme de « Bougres » que l'on donne dans l'est du Brésil aux « sauvages » en général ; ou celui de « Jivaros » ou « chunchos » employé dans le même sens au Pérou et en Bolivie ; telles aussi les appellations de *Coroados* (couronnés ou tonsurés), d'*Oréjones* (oreilles percées), de *Cherentes*, de *Caribes*, etc., sans compter celles que l'on applique aux métis (1).

I

Les Andins (2). — Sous ce nom nous décrirons les principales populations échelonnées dans les Cordillières et sur les hauts plateaux qu'interceptent celles-ci, ainsi que sur la côte du Pacifique depuis la frontière nord de Costa-Rica jusqu'au 45e degré de lat. S. La plupart appartiennent aux familles linguistiques Chibcha et Quichua, mais pour plusieurs les affinités linguistiques sont encore à déterminer.

1° Famille linguistique Chibcha. — D'après les travaux de Beuchat et Rivet (3) c'est une des familles les plus importantes de l'Amérique du Sud. Il faut y rapporter, selon ces auteurs, plusieurs peuples dont les langues n'ont pas encore été classées. Son territoire s'étendait du nord au sud depuis les rives sud du lac Nicaragua, jusqu'au voisinage de Guayaquil ; à l'ouest, ils descendaient jus-

(1) Les « *Mamelucos* » ou *Paulistes* de la province de Sao Paulo (Brésil) métis d'Européens et d'Indiens ; les *Gauchos* du grand Chaco, métis de blancs et d'Indiens des Pampas ; les *Curiboco* métis indo-nègres au Brésil, etc.

(2) D'Orbigny, *L'homme américain*, Paris, 1859, 2 vol.

(3) Beuchat et Rivet, *Affinités des langues du Sud de la Colombie et du N. de l'Equateur ;* Museon, n. s., t. XI, Louvain, 1910 — Rivet P., *Les familles linguistiques du N.-W. de l'Amérique du Sud ; Année linguistique*, t. IV (1908-10), Paris, 1912, av. bibliogr. Voir aussi : Lehmann W., *Zentral-Amerika*. I Teil : *Die Sprachen Zentral-Amerikas*. Berlin, 1920, 2 vol.

qu'au littoral du Pacifique, sauf deux enclaves occupées par les *Choco* et les *Esmeraldas* (Voy. p. 670) ; enfin la frontière à l'est n'est pas toujours limitée par la chaîne orientale des Andes, car les Betoi du Rio Cabanare parlent un dialecte Chibcha. On peut établir ainsi dans cette famille 4 groupes : 1° le groupe *Talamanca-Barbacoa*, du Costa-Rica et Nicaragua qui comprend d'abord plusieurs peuplades, *Guatusos*, *Rama*, *Guetare*, *Chirripo*, *Bribri*, etc..., et qui forme l'avant-poste septentrional ; ces peuplades vivent partie sur le versant atlantique, partie sur le versant pacifique de Costa-Rica. Certains caractères ethniques (ornements de plumes, usage de la sarbacane) les rapprochent des Amazoniens (1). Il faut leur adjoindre les *Cunas*, appelés aussi *Darien*, *Tula*, etc..., du Panama Sud. Ils sont de petite taille (1^{m},50 d'après BRINTON), trapus, de teint jaune clair, très brachycéphales (ind. c. 88,6 d'après CATAT), à face large ressemblant assez aux Guanymi, leurs voisins de l'est. On prétend que les individus aux yeux gris et aux cheveux châtains ou roussâtres ne sont pas rares parmi eux. Les autres membres de ce groupe linguistique vivent au contraire tout à fait au sud du territoire chibcha ; tels les *Cayapa* et les *Colorado* de la côte entre 2° lat. N. et 1°,40' lat. S. que BRINTON classait avec quelques autres peuplades dans une famille à part appelée *Barbacoa* et à laquelle RIVET rattache, pour des raisons d'ordre toponymique, archéologique et linguistique, les *Caras* qui habitaient la région de Quito avant l'invasion incasique.

2° Le groupe *Paez-Coconuco* comprend, outre les deux peuplades de ce nom, les *Paniquita* et quelques autres tribus habitant au nord-est des Cayapas en Colombie. Elles sont réduites à quelques familles parlant encore leur langue.

3° Le groupe *Dorasque-Guaymi* qui comprend les *Chimilas* de la *Sierra-Perija* ; les *Dorasques-Changuina* de Panama, dont il ne restait en 1883 qu'une dizaine d'individus parlant encore leur langue maternelle, et enfin les *Guaymi* habitant cette région de Chiriqui (Panama) où l'on a trouvé de si belles poteries anciennes ornementées (fig. 140 et 141), dans les tombes d'une population encore énigmatique. Ils sont petits, trapus, à face plate, ressemblant aux Otomis du Mexique. Vers la fin du XIXe siècle, il en existait encore 4.000 environ d'après PINART ; mais certaines de leurs tribus, celle

(1) C. BOVALIUS, *En reza... Talamanca Land* ; « *Ymer* », Stockholm, 1885, p. 183, carte.

des *Muoi*, par exemple, étaient réduites, en 1882, à 3 ou 4 individus seulement. Ils organisent des fêtes entre tribus, auxquelles on invite à l'aide d'un bâton messager (liane portant autant de nœuds qu'il y a de jours à compter avant la fête). Le corps barbouillé de rouge ou de bleu, les Guaymi s'adonnent, pendant ces fêtes, aux libations et au jeu de *balza*, qui consiste à jeter dans les jambes de l'adversaire une sorte de massue. Il y a aussi de petites fêtes d'initiation appelées *urotes* (1).

4° Le groupe *Chibcha-Aruac* comprend d'abord les *Chibcha* proprement dits ou *Maysca* de la Colombie, dont la civilisation ne le cédait en rien à celle des Nahua (2) ; ils ont été hispanifiés depuis la conquête et aujourd'hui il n'en reste plus de survivants. Viennent ensuite les *Tunebos*, véritables cliff-dwellers, à l'est de Bogota ; les *Aruac* ou *Arahuacos* qui vivent au nombre de 3.000 dans la Sierra-Nevada de Santa Marta. Ces derniers n'ont rien de commun avec les vrais Arovaks, si ce n'est leur nom, qu'ils repoussent d'ailleurs comme une injure : eux-mêmes s'appellent *Coggaba*, c'est-à-dire « Hommes ». Les *Timotes* de la Cordillière de Merida (Venezuela) ont été rapprochés des Chibchas par ERNST (3), mais sur preuves linguistiques insuffisantes.

2° *La famille linguistique Quichua* est une des plus étendues de l'Amérique méridionale. Les idiomes quichua sont parlés encore aujourd'hui sur la côte, sur le plateau inter-andin et même sur le versant amagonien des Andes (Napo, Ucayali, etc.), depuis le 3° de lat. N. jusqu'au 32° lat. S. Ce domaine dépasse, comme on le voit, les limites de l'ancien empire des Incas, nation la plus connue parmi les peuples Quichua et cette extension est due surtout à la propagande des Missionnaires du XVIIIe siècle, qui se servaient de cette langue pour traduire les ouvrages de la Foi, et l'enseignaient aux Indiens d'autres familles linguistiques. Il y a actuellement beaucoup de tribus qui parlent quichua à côté de leur langue maternelle (1). Pour l'ouest de l'Amérique méridionale, le quichua était la *lengua general* des Espagnols, tout comme le toupi-gouarani

(1) PINART, *Chiriqui ; Bull. Soc. geogr.*, Paris, 1885, p. 433.

(2) Les Chibchas étaient agriculteurs, industriels et commerçants, mais ne connaissaient pas l'emploi des métaux, sauf celui de l'or. Ils n'ont pas laissé non plus de grands monuments d'architecture (Voy. pour les détails les ouvrages déjà cités, de BRUHL, de BRINTON, etc.).

(3) ERNST A., *Les anciens habitants de la Cordillière de Mérida* (*Congrès intern. Anthr. et Arch.*, Paris, 1889, p. 491).

(4) RIVET, *l. c. Les Familles Linguistiques*, etc..., p. 142.

était la *lingua geral* des Portugais pour l'est (Brésil, Paraguay, etc.). Cette langue ne recule nullement devant l'espagnol ; au contraire,



Fig. 329. — Chef guarauno avec ses deux femmes. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

les blancs l'apprennent et plusieurs mots quichua, *guano*, *pampa*, *condor*, *quina*, sont rentrés dans la langue universelle des civilisés (1).

(1) Nous n'allons pas insister autrement sur le rôle important qu'avait joué la civilisation quichua dans tout l'ouest de l'Amérique méridionale. Disons cependant que cette civilisation différait sur plusieurs points de celle des Nuha ; les Incas vivaient sous un régime despotique-communiste, n'avaient point d'écriture et se contentaient des moyens mnémoniques pour communiquer entre eux (voy. p. 160) ; ils élevaient le lama ; leur culte était moins sanguinaire que celui des Nahua, et les sacrifices humains avaient disparu longtemps avant l'arrivée des Européens. Ils vénéraient le soleil « père » des Incas (Vierges du Soleil) et les fondateurs de chaque élément. Ils observaient les équinoxes, avaient nommé 5 planètes et plusieurs étoiles. Excellents architectes, on connaît les ruines de Tiahuanaco, à 3.800 m. d'altitude et les murs cyclopéens de la

Toutefois, il y a des tribus entières comme les *Coyas* de San Antonio (vallée de Cajon, prov. de Catamarca et Salta), qui ont complètement oublié le quichua et parlent espagnol (1). Les principales tribus sont : les *Huancas* au N.-E. de Lima, les *Lamanas* près Truillo, les *Incas* au voisinage du Rio Apourimac ; il faut y joindre, semble-t-il, les *Aymara* des hauts plateaux de Bolivie (600.000 individus, dont les deux tiers de sang pur), qui parlent une langue différente du quichua (considérée par certains comme un dialecte très différencié du quichua).

Malgré la diversité des dialectes, les Quichua-Aymara offrent une remarquable uniformité de type physique.

Ils sont petits de taille ($1^m,60$ d'après d'ORBIGNY, $1^m,57$ d'après FORBES), trapus et très forts. Leur poitrine est large, leur tête massive, dolicocéphale ; le nez est aquilin, le front fuyant ; cette dernière particularité doit être cependant attribuée à l'usage de déformer la tête, répandu chez tous les Quichua et les peuples voisins ; la déformation se pratique encore actuellement de la même façon qu'aux jours de la civilisation incasique. Il est peu probable que la présence très fréquente de « *l'os des Incas* » (p. 85), dans les crânes péruviens soit en rapport avec cette déformation. La plus grande partie de la population du Pérou se compose de Quichua-Aymara ou de métis Quichua-Espagnols (2). Avant la conquête espagnole, il existait encore au Pérou des *Huancas* au nord et des *Yungas* ou *Chinchas* sur la côte (district de Pachacamac et de Gran-Chimu) ; ces derniers étaient petits, brachycéphales et ne pratiquaient la déformation de la tête que d'une façon modérée.

Les *Calchaquis* ou mieux *Diaguites* (3), anciens habitants des

forteresse de Cuzco. — (SELER, *Peruanische Allerthüm*, Berlin, 1893 — BRINTON, *l. c.* ; BRUHL, *l. c.* — UHLE, *Kultur... Sud-amerik Völker*, t. II, Berlin, 1889-90). — SIR CLEMENTS MARKHAM, *The Incas of Peru*, London, New-York, 1910, av. pl.

(1) TEN KATE, *Revista del Museo de la Plata*, t. 5, 1894, p. 338.

(2) MIDDENDORF (E.), *Peru*, Berlin, 1893, 3 vol. — HRDLICKA, *Anthrop. Exped. in Peru* ; *Smithson. Misc. Coll.*, t. 56. N. 16, Wash., 1911.

(3) TEN KATE, Excursion Archéol... Catamarca, etc., *Rev. Mus. La Plata*, t. V, 1893, p. 329 ; *Anthropologie des anciens habitants de la région Calchaquie. Anales del Museo de la Plata*, 1896, in-fol. av. pl. ; et *Inter. Arch. für Ethnog.*, t. VII, 1894, p. 142. — AMBROZETTI, *Notas de Archeol. Calchaqui, Bol. Inst. Geog. Arg.*, 1896-1899, t. XVII à XXII, et autres ouvrages de cet auteur. — BRINTON, *Amer. Anthropologist.*, n. s., t. I, n° 1, New-York, 1899. — E. BOMAN, *Antiquités de la Région andine de la Rep. Argentine et du désert d'Atakama*, Paris, 1908 ; 2 vol. in-8°, av. nomb. fig et pl. Œuvre capitale sur la civilisation des Diaguites et de leurs voisins. Agriculteurs, ayant des routes et un système d'irrigation, ils ont aussi laissé des chefs-d'œuvre de leurs travaux en céramique, en cuivre, en or, argent, etc... On connait peu leur organisation sociale et leur religion. — Voy. aussi l'excellent résumé de F. OUTES et C. BRUCH, *Los Aborigenes de la Rep. Argent.* Buenos-Aires, 1910, av. fig.

provinces actuelles de Tucuman, Catamarca, Salta, Rioja, Santiago, etc., parlaient une langue particulière, le *Kakà*, dont on ne sait presque rien si ce n'est qu'elle n'appartient pas à la famille quichua. C'était une population très civilisée, qui, seule du continent Sud-Américain, savait faire des constructions en bloc de pierre disposés sans ciment. Quoique empruntée en partie aux Péruviens, la civilisation diaguite a son caractère propre et rappelle par quelques traits celle des Indiens Pueblos, notamment des Zuñi (disposition des cités en série de sept, outils et armes en cuivre, parfois en or ou en argent, etc...).

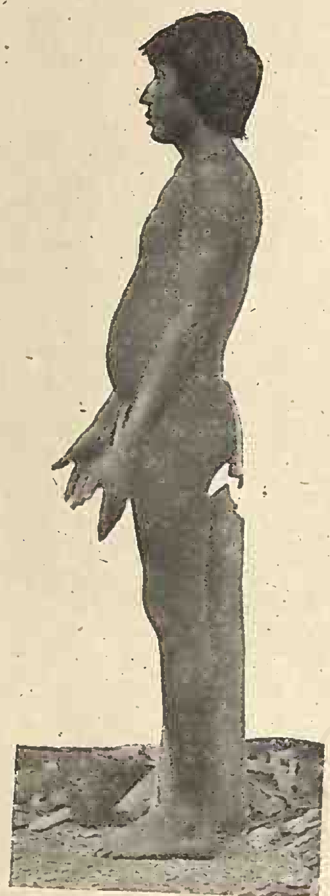


Fig. 330. — Guarauno de profil, embouchure de l'Orénoque. (*Collection Muséum Hist. Nat.*)

La dernière tribu calchaqui, les *Quilmes*, fut déportée en 1670 par les Espagnols près de Buenos-Aires où elle fonda le village de ce nom (Ambrosetti).

3° Tribus non classées. — les *Chocos-Sambu*, qui occupaient toute la basse vallée de l'Atrato (Colombie) et s'étendaient à l'ouest jusqu'à la côte du Pacifique, entre le 8° et le 4° de lat. N., sont aujourd'hui 600 à peine dans le Darien méridional. Ils sont petits (1^m,55) brachycéphales (i. c. viv. 84,1), à face très large (1). Dans l'angle sud-ouest de la Colombie vivent quelques familles de l'ancienne peuplade des *Andaqui*, dans les Cordillières orientales, vers les sources du Rio Fragua les *Mocoa* sur les affluents du haut Caqueta et aux sources du Putumayo, dont on connaît fort peu de choses. Dans la République de l'Ecuador, il faut noter les Indiens *Esmeraldas* qui peuplaient

(1) L. Catat, *Les habitants du Darien mérid.*, *Rev. Ethnogr.*, 1888, p. 397 — Pinart, *Les Indiens de Panama*, *Rev. Ethnogr.*, 1887, p. 33 et 117.

jadis toute la côte de l'embouchure de l'Esmeraldas jusqu'au cap Pasado et touchaient à l'est le territoire des Barbacoa. Ils avaient une civilisation assez avancée. La vallée équatorienne inter-andine comprenait jadis des peuplades nombreuses ; certaines, comme les *Cara*, appartenaient à la famille Chibcha, d'autres, comme les *Paltas* (de la province actuelle de Loja, qui avaient l'habitude de se déformer la tête), étaient une tribu *Jibaro ;* enfin, les autres, comme les *Cantaris*, qui descendaient jusqu'à la côte ou bien les *Latacunga* et les *Pasto* parlaient des langues indépendantes (1).

Quant à la région ando-péruvienne, on y trouve aussi quelques groupes ethniques aux idiomes particuliers, non apparentés au quichua. Tels sont les *Yuncas* ou *Yuncas-Cuna* (« habitants des terres chaudes » en quichua), établis sur la côte du Pacifique entre le 5[e] et le 10[e] degrés de lat. S. ; les *Atacameños*, pêcheurs de la vallée du Loa et les *Changos* ou *Tchangos* plus au sud, dans le désert d'Atacama. Ces deux dernières peuplades sont caractérisées par leur petite taille (1^m,60 d'après d'ORBIGNY) (2). Quant aux *Puquina* et *Uru*, dont les derniers survivants sont sur les bords des lacs Titicaca et Coipasa, ils se rattachent à la famille linguistique arowak dont nous parlons plus loin (p. 676).

Il convient de joindre aux Andins les *Araucans* ou *Mapou-tche*, comme ils se nomment eux-mêmes, dont les affinités linguistiques sont encore obscures, mais qu'il faut rattacher à la race Centraméricaine, d'après leurs caractères physiques : taille presque petite (1^m,61), sous-brachycéphalie (ind. c. viv. 82 ; crâne 81), face allongée à pommettes peu saillantes, nez droit ou convexe, etc. ; le tout rappelant les Aymara et les Quichuas (3). Certains caractères ethniques (tissage perfectionné, irrigation, culture à la houe, métallurgie, etc.), les placent à côté des Andins et indiquent l'influence péruvienne : on ne les constate en effet qu'au nord de la rivière Bio-Bio (37°-38° lat. S.), c'est-à-dire là seulement où avait pénétré

(1) RIVET, *Familles linguistiques*, etc... *l. c.*, p. 132. — VERNEAU et RIVET, *Ethnographie ancienne de l'Équateur*, Paris, 1912. [T. VI, fasc. 1, *Mission pour la mesure d'un arc du méridien équatorial*, 1899-1906].

(2) BOMAN (*op. cit.*) et CHAMBERLAIN, *Amer. Anth.*, 1911, n° 3, p. 465.

(3) SIEMIRADZKI, *l. c.*, p. 160. Les chiffres que nous donnons ici d'après Oldendorf, Manouvrier, Hamy, Virchow et nos propres observations, se rapportent aux Araucans chiliens. Ceux des Pampas sont plus petits (1^m,57 d'après DE LA VAULX, *Compt. rend. Soc. géogr.* Paris, 1898, p. 99) et brachycéphales à en juger par les mensurations de TEN KATE (*Rev. Mus. La Plata*, t. IV, p. 209), qui trouve comme ind. céph. moy. des 53 crânes — 83,92, dans une série où cependant on rencontre plusieurs crânes de type paléaméricain.

la civilisation incasique. Au sud de cette limite, sauf la côte où se fait sentir l'influence européenne, les Araucans sont restés jusqu'à ces derniers temps chasseurs ou pasteurs nomades presque incultes. On estime à 40.000 le nombre des Araucans chiliens. A une époque relativement récente, certaines tribus ont émigré sur le versant est des Cordillères (les *Manzaneros*) (1) et dans les pampas argentins jusqu'au voisinage de Buenos-Aires, où il n'en reste de nos jours que quelques centaines non-métissés. Dans ces derniers parages ils ont été refoulés, d'abord par les colons européens, puis par les soldats argentins, de plus en plus vers le sud, au delà du Rio Negro. C'est une population très mêlée : on y trouve des éléments patagons, quichua, chaco et même européens (Voy. p. 694).

Au point de vue social, tous les Araucans ont gardé l'ancienne organisation en hordes gouvernées par un chef héréditaire. Leurs idées religieuses sont peu connues ; on sait qu'ils respectent surtout un esprit méchant, appelé « Pilgan » par les Araucans andins, « Nervelou » (oiseau à griffes et bec métalliques) (2) par ceux des pampas. Jadis les guerriers araucans étaient enterrés avec leurs armes ; leur cheval était abattu sur la tombe et consommé (3).

Parmi les populations andines, il faut noter aussi les *Yurucares*, à l'ouest du Rio Mamore, de très haute stature et à peau presque aussi blanche que celle des Européens, paraît-il. Ils parlent une langue indépendante.

II

Les Amazoniens. — Les immenses plaines et les forêts impénétrables, riches en oiseaux et en mammifères arboricoles, traversées par les grandes artères tropicales, l'Amazone et l'Orénoque,

(1) Les *Manzaneros*, ainsi nommés d'après le pays rempli de forêts de pommiers sauvages qu'ils habitent, ont conservé mieux que les Araucans des pampas leur type physique ; mais ils ont adopté, en grande partie, comme ceux-ci, les mœurs des Indiens des pampas et des *Gauchos*, métis euro-indiens analogues au *Cow-boys* de l'ouest des États-Unis. Ils vivent en pasteurs nomades dans des tentes en peau de guanaque et portent les vêtements de peau tannée à la manière des Gauchos ; ils n'ont pas de poterie, se nourrissent presque exclusivement de viande, etc. Excellents cavaliers, ils chassent le guanaque avec des bollas, tout comme les Patagons et les Gauchos.

(2) Suivant Lehmann-Nitsche le « Nürüfilü » serait le nom d'une sorte de loutre que les Araucans tiennent pour un esprit malin (*Rev. Mus. de la Plata*, X, p. 277, 1902).

(3) Les archipels de *Chiloe* et de *Chonos*, qui s'étalent en face de la côte chilienne jusqu'au voisinage du cap de Peñas, ont été peuplés par des tribus araucanes de *Gauchos*, de *Payos*, de *Chonos* dont il ne reste que quelques descendants métissés de sang espagnol. Il ne faut pas confondre ces Gauchos avec les métis de même nom (p. 672, note 1), ni les Chonos avec la peuplade homonyme vivant plus au sud, entre le cap Peñas et le détroit de Magellan ; celle-ci paraît se rapprocher plutôt des Fuégiens.

sont peuplées d'un grand nombre de tribus parlant un millier de dialectes variés, mais ayant des ressemblances physiques suffisantes pour les faire dériver de deux ou trois types primordiaux. Au point de vue linguistique, on peut les grouper aujourd'hui, grâce aux travaux récents des linguistes, en quatre familles principales (1). Deux de ces familles, appelées *Caribe* ou *Caraïbe* et *Arovak* ou *Maïpoure*, comprennent les peuplades de la partie est du pays (2); les deux autres, moins importantes, appelées *Tukano* et *Pano*, sont constituées par les tribus de l'ouest.

1° Famille *Caraïbe* ou *Caribe*. On pensait jusqu'à ces derniers temps que les peuples de ce groupe linguistique étaient cantonnés uniquement dans les Guyanes et aux Antilles ; mais les études récentes ont montré que son extension était plus grande sur le continent Sud-Américain : jusqu'aux sources du Yapura à l'ouest, jusqu'au 14° lat. S. au sud. Comme le parler des Caribes méridionaux est plus pur, moins mélangé de mots arovaks que celui de leurs frères du nord, les linguistes supposent que le berceau des Caraïbes en général devait se trouver quelque part au centre du Brésil, au sud de l'Amazone, entre 10° et 12° de lat. S. ; c'est de là qu'ils auraient émigré dans la Guyane, d'où leurs hordes se portèrent vers les Antilles probablement deux siècles avant l'arrivée de Colomb. Là, ils trouvèrent déjà les tribus « aravagues » (Voy. p. 676) qu'ils supplantèrent dans les petites Antilles et contre lesquelles ils dirigèrent des expéditions maritimes jusque dans l'est de l'île Haïti. Ces *Caribes des Antilles* ont été exterminés par les colons européens et, sauf dans les îles voisines des Guyanes comme Trinidad, il n'en reste aujourd'hui que 192 individus, dans l'île de Saint-Vincent (recensement de 1881) et 200 individus,

(1) MARKHAM, *A list of the tribes... of the Amazon*, 3e éd. (liste alphabétique avec référ. bibliogr.), *J. Anthr. Inst.*, 1910, 1e part. Cette liste doit être complétée et rectifiée à l'aide des travaux de CHAMBERLAIN (*Amer. Anthrop.*, 1911, p. 467), de KOCH-GRÜNBERG, RIVET, DE CRÉQUI-MONTFORT et BEUCHAT, etc..., dont l'auteur n'a pas tenu compte.

(2) Pour la linguistique des Caribes et des Arovaks, voy. L. ADAM, *Trois fam. linguist.. de l'Amazone, de l'Orénoque, etc.*, *Congrès Intern. Américanistes*, Berlin, 1888, p. 489 et *Biblioth. linguist. américaine*, t. XVIII, Paris, 1893 — VON DEN STEINEN, *l. c.* ; et *Durch. Centr. Brasilien*, Leipzig, 1886 ; EHRENREICH, *l. c.* et *Peterm. Mitth.* 1897, n° 4. KOCH-GRUNBERG, *Hianakoto-Umaua* (*Anthropos*, t. III, 1908) — *Aruak-Sprachen Nordwestbrasiliens* (*Mitt. anthrop. Gesellsch.* Wien, t. XLI, 1911) — DE CRÉQUI-MONTFORT et RIVET, *La langue Saraveka* (*J. Soc. Am.* Paris, 1913, p. 497) — RIVET et TASTEVIN, *Les langues du Revies, du Jurna, etc...* (*Anthropos*, t. XIV-XV, 1919-1920, Pour l'ethnographie, voy. les travaux déjà cités d'EHRENREICH, de V. d. STEINEN, et les ouvrages suivants : SCHOMBURCK, *Reisen in Brit. Guyana*, Leipzig, 1847, 41, 2 vol — COUDREAU, *Note sur 54 trib. Guyane ; Bull., Soc. géogr.*, Paris, 1891, p. 116 et *Dix ans de Guyane, ibid.*, p. 447, carte — E. IM THURN, *Among the Indians of Guiana*, London, 1883 — CREVAUX, *Voyages dans l'Amér. du Sud*, Paris, 1883 — STODDARD, *Cruising among the Caribbes*, London, 1895.

dont une quinzaine à peine de non métissés, dans l'île de la Dominique. La plupart des Caribes de Saint-Vincent ont été transportés par les Anglais, en 1796, dans l'île Roatan et à Trujillo sur la côte Nord du Honduras. Leurs descendants métissés de sang nègre



Fig. 331. — Kalina ou Caribe de la Guyane hollandaise. (*Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)



Fig. 332. — Le même sujet, vu de profil. (*Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

vivent, au nombre de 6.000, dans ces endroits, ainsi que dans le Honduras britannique où ils sont connus sous le nom de « *Black Caribs* » (Caribes noirs) (1).

Les tribus les plus méridionales des Caribes sont les *Bakaïri* (fig. 336) et les *Nahuqua* du haut Xingu, ainsi que les *Palmella*, du bas Guapore, sous-affluent de droite du Rio Madeira et les *Pimenteira*, plus à l'est. Les *Apiacas* ou *Apingui* du bas Tokantins, qui parlent la même langue que les *Aruma* ou *Yaruma* du haut Xingu, les *Arara*, habitant entre le Xingu moyen et Madeira (2), qu'il ne faut pas confondre avec la tribu *Toupi* de même nom (p. 689); et les *Yanapenj* ou *Kuichana*, à l'est du confluent du Rio Branco et du Rio Negro qui, vivaient encore en 1884 en plein âge de la pierre (3), forment le trait d'union entre cette branche éloignée

(1) Voy. leur description par SAPPER (*Intern.An. f. Ethn.*, t. 10, 1897, et *Globus*, t. 81, 1903, n° 24).

(2) A noter que ces trois peuplades ont le même tatouage, une ligne allant de l'œil à la commissure des lèvres.

(3) BARBOZA-RODRIGUES, Pacificacas dos crichanas. Rio de Janeiro, 1884. — HÜBNER, G., *Die Yanaperij* (*Z. f. E.*, 1907, p. 238).

et le gros des Caribes qui peuplent la Guyane. On connaît ces derniers sous le nom d'*Apoto*, de *Wayat*, dans la Guyane brésilienne ; sous le nom de *Roucouyennes* et de *Galibis* dans la Guyane française ; sous celui de *Kalina* dans la Guyane hollandaise (fig. 331 et 332). Les Caribes de la Guyane anglaise et du bassin du Rio-Branco, affluent du Rio-Grande, au Brésil, appartiennent surtout à la tribu des *Makouchi* ou *Makusi* (1), forte de 3.000 individus au moins et très commerçante. Dans le sud de leur territoire, ils sont un peu altérés par le contact des blancs, mais dans les monts de Pacaraïma au nord du fleuve Uraricuera, ils se sont conservés très purs ; ceux du Venezuela sont représentés par les *Makiritare*, parlant presque la même langue, dans l'est, à la frontière Brésilienne, et tout au loin à l'ouest, par les *Motilones*, qui se tiennent à la frontière de la Colombie (Ernst). Les anciennes tribus Caribes du Venezuela, appelées *Chaïma*, *Tamanaco* et *Cumanagoto*, sont représentées aujourd'hui par les *Indiens de l'Aguesaï* (à 140 kil. au nord de Bolivar), qui parlent l'espagnol, mais qui ont conservé le type caribe (Ten Kate). Il en est de même des *indigènes de l'île Arouba* ou *Oruba* au nord-est du golfe de Venezuela (Pinart). Enfin dans la haute vallée du Yapura, en dehors du territoire brésilien, on connaît également des membres de la famille caribe, notamment les *Carijonas*, qui vivent sur la rive gauche, en face des *Ouitoto* et des *Miranhas* (p. 679) (Crevaux, Koch-Grünberg). A en juger d'après quelques analogies ethnographiques (similitude de tatouage, etc.), les *Yuma*, qui nomadisent entre Solimaes et le bas-Pourou, appartiendraient aussi à la famille caribe ; mais on ne connaît encore rien de leur langue (2).

A cette famille, doivent être également rattachés les *Peba*, *Yagua*, *Yameo* (3) du haut Amazone.

Le type physique des Caribes de la Guyane et du Venezuela diffère quelque peu de celui des Caribes du haut Xingu. Les premiers sont de petite taille ($1^m,58$, pour les hommes, $1^m,45$ pour les femmes) et mésocéphales (ind. c. moy. viv. 81,3), tandis que les Caribes du haut Xingu sont d'une taille au-dessous de la moyenne, et sous-dolichocéphales ($1^m,61$ pour les hommes, $1^m,52$ pour les

(1) Koch-Grünberg et G. Hübner, *Die Makushi und Wapischana* (*Z. f. E.*, 1908, Verh. 1 avec bibl. et fig.).

(2) D'après Siemiradzki (*l. c.*, p. 147) les Indiens *Guanavelicas* et *Montubios* de la côte de l'Ecuador, complètement hispanifiés, de même que les *Payagouas* (Voy. p. 692), ressemblent beaucoup aux Caribes par leurs type physique.

(3) Rivet P., *La famille linguistique peba* (*Journ. Soc. Am. de Paris*, 1911, p. 173).

femmes ; ind. céph. moy. viv. 79,6) (1). Ce qui caractérise certaines tribus caribes du sud (Bakaïri, etc.), c'est la fréquence des individus aux cheveux ondulés ou frisés et à nez convexe, au milieu du type courant aux cheveux droits, à nez court un peu large, etc. Les anciens Caribes des Antilles étaient petits, assez clairs de peau et avaient l'habitude de se déformer la tête en aplatissant la région frontale du crâne.

Au point de vue ethnique, les Caribes sont caractérisés par la connaissance du hamac, de l'étoffe tressée (et non tissée), d'une presse à cassave spéciale (p. 230) ; par leur habitude à se peindre le corps et à porter des bandes de coton serrées sur le bras au-dessus du coude et sur les jambes au-dessus du genou ; par l'usage de la couvade (p. 302), etc. La sarbacane et les flèches empoisonnées ne sont pas leurs « armes nationales » comme on l'a dit quelquefois ; les Caribes du sud ne les connaissent pas, et par contre, plusieurs tribus non caribes du bassin de l'Amazone en font usage. Leur arme de prédilection est ou était la hache de guerre en pierre polie (basalte, diabase). Les mœurs des Caribes des Antilles ne différaient de celles des Caribes actuels que par l'existence de l'anthropophagie, par la présence des « maisons communes » (*Carbets*) et par quelques autres traits qui dénotent leur supériorité sur les Caribes actuels au point de vue social (2).

2° La famille linguistique *Arovak*, constituée par L. ADAM, d'abord sous le nom de *Maïpoure*, a été appelée par VON DEN STEINEN « *Nou-Arouak* », d'après le préfixe pronominal « nu » ou « nou » pour la première personne, commun à toutes les langues arovaques. Ces tribus sont répandues depuis la côte de la Guyane hollandaise et de la Guyane anglaise jusqu'aux hauts bassins de l'Amazone et de l'Orénoque (3). Voici les principales : Les *Aturaï* et les *Vapisiana* ou *Ouapitchana* de la Guyane anglaise où ils habitent les Savannes des deux rives du Rio Branco, près des Macusi. Bien bâtis, ils comptent pour une des plus belles races de l'Amérique du Sud. Bien que prolifiques, leur nombre décroît rapidement ; on en compte de

(1) Ces chiffres sont donnés d'après les mensurations de MANOUVRIER et DENIKER (*Bull. Soc. Anthrop.*, Paris, 1883) ; DE MAUREL (*Mém. Soc. Anthrop. Paris*, sér. 2, t. II, 1875-1885) ; de TEN KATE (*Rev. d'Anthr.*, Paris, 1887) et du PR. ROLAND BONAPARTE (*Les habitants de Surinam*, Paris, 1884) pour les Caribes du nord ; d'après EHRENREICH, *l. c.* (*Anthrop. Stud.*) pour les Caribes du sud.

(2) Voy. par exemple le résumé des données des anciens auteurs chez J. BALLET, *La Guadeloupe*, t. I, 2e partie, p. 220, Basse-Terre, 1894.

(3) O. ORDINAIRE, *Les sauvages du Pérou*, *Rev. Ethnogr.*, 1887, p. 264.

nos jours à peine un millier (1) ; les *Maïpoures* et les *Baniva* du Venezuela ; les *Manaos* à l'ouest et les *Aruacos* à l'est du Rio Negro ; les *Yumana* et les *Passé* de la rive gauche du Solimñes ; les *Maraoua* plus au sud ; les *Paumari* du bas Pourou entre Itouchy et les rapides, quelques centaines en 1901, habiles navigateurs dans leurs canots d'écorce, pêcheurs de poissons et de tortues, divisés en quatre clans totémiques, les Yamamadi, du Marmorea (affl. g. du Pourou), environ une centaine en 1901 et les nombreuses tribus *Ipourina* ou *Hypurina* du bassin du Purus (2) ; celle des Arovaks, dont certaines fractions sont cannibales, vivent dans des huttes ayant la forme de canots renversés et dorment dans des hamacs en écorce ; enfin les *Moxos* ou *Moho*, à demi civilisés, du haut Mamore, les *Ticouna* ou *Toucoune* de l'Atacuari, affluent de gauche de l'Amazone (3), les *Campa* ou *Anti* des forêts du haut bassin d'Ucayali (Pérou), de taille moyenne, à peau bistrée, chasseurs habiles ; les *Apolista* ou *Lapacu* de la région d'Apolobamba et enfin les *Pukina* ou *Uru* du haut plateau périvano-bolivan, qui représentent sans doute le substratum ethnique de la région andine (4). Les tribus du haut Xingu sont les *Vaoura* et les *Mehinacou.* Notons aussi les *Parecis* ou *Paressi-Kabisi* de la région des sources du Cabacal et du Jauru (affl. dr. Paraguay), ainsi que des sources du Juruena (affl. g. Tapajos), habitant dans des maisons communes de 6 à 10 familles (maison du clan), chez lesquels on constate les influences de la civilisation quichua (flûte de Pan) ou péruvienne (coiffure spéciale en plumes d'oiseaux et en piquants de porc-épic, tissus de coton, chapeaux tressés, etc.) (5). Dans le bassin du haut Paraguay, jusqu'au 20e ou 21e degré de lat. S., on trouve aussi des peuplades de langue arovak : les *Quinquinao*, les *Layana*, les *Guanas*, les *Tereno* très influencés par les tribus voisines *Guaycuru* (6). D'autre part, dans l'île marécageuse de Marajos, au milieu de l'estuaire de l'Amazone, vivait il y a quelques dizaines d'années la peuplade *Arouan* qui parlait un dialecte arovak, tandis que dans le nord du Venezuela, la presqu'île de *Goajiro* est occupée par la tribu de *Goajires* qui appartient aussi à la même famille linguistique. De

(1) Koch-Grünberg et G. Hübner, *l. c.*
(2) J. B. Steere, *Narrative of a visit to Indian Tribes of the Purus River* (*Annual Report of the Smith. Inst. for* 1901, Wash., 1903, p. 359) ; Rivet et Tasterin, *l. c.*
(3) Rivet, P., *Affinités du Tikuna* (Journ. Soc. Améric. Paris, t. IX, 1912, p. 83).
(4) De Créqui-Montfort et Rivet. *La langue Lapacü* (*Z. f. E.*, 1913, p, 512) ; *La langue Uru ou Pukina* (*Intern. Archiv. f. Ethnog.*, t. XXXV, 1921, p. 449).
(5) Max Schmidt, *Reis d. Matto-Grosso, Z. f. Ethn.* Veih, 1912, p. 146.
(6) Schmidt, *Z. f. E.*, 35, 1903, p. 336.

BRETTE estime sa force numérique à 30.000 individus (1890-95) (1). C'est le seul peuple sud-américain qui vit à l'état de pasteurs, élevant les bêtes à cornes (EHRENREICH). Il a une constitution bien établie.

Les indigènes précolombiens de Porto-Rico, de Haïti, de la Jamaïque et de Cuba étaient des Arovaks à en juger par la toponymie de ces îles. Les auteurs du XVIIIe siècle parlent des *Ciboneys* dans Cuba, Bahama et l'ouest de Haïti, et des « Aravagues » dans l'est de cette dernière île et à Porto-Rico. Ces indigènes, quoique en guerre constante avec les Caribes, ressemblaient à ceux-ci par certains traits de mœurs (déformation cranienne, coloriage du corps, etc.). Ils ont été exterminés par les blancs ; on n'en comptait que 4.000 à Cuba déjà en 1554. En 1848, il n'existait de ces tribus que quelques familles métissées dans la Sierra Maestra de Cuba et au village de Boya au nord de la ville de Saint-Domingue (2).

Au physique, les Arovaks offrent plusieurs types, comme on pouvait s'y attendre d'après l'extension considérable de ce groupe. Ceux des Guyanes, ainsi que les Ipourina et leurs congénères, sont un peu plus petits ($1^m,55$ et $1^m,59$ d'après TEN KATE et EHRENREICH) et un peu plus brachycéphales (ind. c. 83,4) que les Caribes des mêmes régions. Ceux du haut Xingu sont au contraire un peu plus grands ($1^m,64$) et plus dolichocéphales (ind. c. 78,2) que leurs voisins parlant le caribe. Leur face est assez large et les yeux souvent obliques. La différence entre les tribus du nord et celles du sud est donc plus accentuée chez les Arovaks que chez les Caribes. Les Ciboneys, à en juger par les crânes trouvés à Cuba et Jamaïque, étaient hyperbrachycéphales par suite de déformations (HADDON). La fréquence d'individus à cheveux ondulés ou frisés est peut-être aussi grande parmi les Arovaks que parmi les Caribes. Au point de vue ethnographique, il y a aussi des différences entre les Arovaks du nord et du sud. Les premiers, surtout ceux des Antilles, peuvent être considérés comme les inventeurs du hamac, les propagateurs

(1) Ce voyageur signale aussi une tribu, très différente des Goajires, qui habite les montagnes du nord et qui est complètement inconnue. Ces Indiens s'appelleraient *Piecer* (?) : il pourrait bien y avoir un lien de parenté entre eux et les Arovaks habitant les hautes vallées de la Sierra Nevada. DE BRETTE, *l. c.* — des renseignements plus sûrs se trouvent chez H. CANDELIER, *Rio Hacha* et *les... Goajires*, Paris, 1893.

(2) On trouvera des indications sur les restes archéologiques et ostéologiques des indigènes des Grandes Antilles chez J. DUERDEN, *Aborig. Ind. remains in Jamaica ; Journ. of the Instit. of Jamaica* (avec « *Note on the craniology* », par HADDON), 1897, Kingston, t. II, n° 4 — et chez BRINTON, *The Archeology of Cuba ; Amer. Archeologist.*, t. II, n° 10, Colombus, 1898 — HARRINGTON, M. R., *Cuba before Columbus* (*Indian notes and monographs*. New-York, 1921, 2 vol.).

principaux de la culture du tabac et du maïs ; ce sont, de plus, de très habiles potiers et céramistes (EHRENREICH). L'usage de la sarbacane est très répandu dans les tribus arovaks du haut Amazone et de ses affluents, mais il est inconnu dans d'autres. Sauf les tribus influencées par la civilisation quichua-péruvienne ou européenne, les Arovaks, surtout ceux de l'ouest, ne connaissent pas le tissage du coton et sont encore à l'âge de la pierre et surtout du bois ; le peu de leurs vêtements est fabriqué avec les fibres tressées ou avec l'écorce battue ; les ornements sont les plumes d'oiseaux et les dents de mammifères.



Fig. 333. — Indien Miranha du Rio-Yapura. (*Phot. Crevaux, Coll. Soc. Anthrop., Paris.*)

3° Les peuplades qui composent le groupe linguistique *Pano*, établi par R. DE LA GRASSERIE (1), habitent principalement le nord-ouest du Pérou oriental, mais on en rencontre également dans l'ouest du Brésil (les *Karipouna* des bords de la Madeira) et dans le nord de la Bolivie (les *Pacaguara*), séparés de leurs frères de race par une traînée de tribus parlant les dialectes arovaks. Les principales peuplades Pano, au Pérou, sont : les *Kassivo*, cannibales du haut Ucayali qui ressemblent aux Fuégiens ; les *Konibo* du même fleuve, très petits de taille (2) ; les *Panos*, dont il ne reste que

(1) R. DE LA GRASSERIE, *Congr. internat. Américanistes*, Berlin, 1888, p. 438. — On trouvera dans l'article de G. DE CRÉQUI-MONTFORT et P. RIVET, *Les dialectes Pano de Bolivie* (*Muséon*, Louvain, 1921, p. 103), la bibliographie des ouvrages concernant les Pano — Voy. aussi J. VON HASSEL, *Las tribus Salvajes del Peru*, *Bolet. Soc. geog. de Lima*, t. 17, 1905, p. 27. — E. NORDENSKÖLD, *Indianer Stämme des Rio-Madre de Dios-Gebrietes* (*Ymer*, 1905, p. 265).

(2) BARBOZA RODRIGUEZ (*Revista da Exposiçao Anthrop. brazileira*, Rio-de-Janeiro 1882), en a mesuré quatre sujets, qui lui ont donné la taille moyenne de $1^m,47$.

quelques familles (1). A côté des Pano, il faut placer les tribus de la famille linguistique Takama : les *Araunos* ou *Huarayos* (3.000 environ), qui habitaient jadis dans la région comprise entre les deux branches mères de la Madeira (Madre de Dios et Beni), d'où ils ont émigré à la suite d'une épidémie de variole en 1885, sur le Rio Albuna, très sauvages, paresseux, polygames, dont la principale divinité est le vent du sud, *Baba Buada* ; les *Takana* proprement dit, les *Toromona* et les *Guakanahua*, installés entre le Madre de Dios et le Beni. Ces Indiens parlent tous une langue dont le fond lexicologique est d'origine arovak, tandis que la grammaire présente de grandes affinités avec la grammaire pano (2).



Fig. 334. — Même sujet, vu de face. (*Phot. Crevaux, Coll. Soc. Anthropo., Paris.*)

4° Les Tukano forment deux groupes géographiques distincts : le groupe occidental occupe presque tout le territoire entre le Napo et le Yapura ; le groupe oriental, séparé du précédent par des tribus *Caribes*, les *Onitotos* et les *Miranha*, comprend le bassin du Uaupes (affluent du Rio Negro) et de l'Apaporio (affluent du Rio Yapura) ; il est composé de multiples tribus, dont les principales sont les *Kobena*, les *Tukano* proprement dits, les *Tuyuka*, les *Yupua*, les *Yahuna*, etc... (3).

A côté des peuplades formant les cinq familles que nous venons

(1) Ordinaire (*l. c.*), décrit aussi à côté de ces populations, la tribu complètement sauvage des *Lorenzos*, vivant au plein âge de la pierre sur les rives de Palcazu.

(2) de Créqui-Montfort et Rivet P., *La famille linguistique takana* (*Journ. Soc. Am. Paris*, 1921-1923).

(1) Beuchat H. et Rivet P., *La famille Betoya ou Tucano* (*Mém. de la Soc. de ling. de Paris*, t. XXII, 1911) — Koch-Grünberg Th., *Betoya-Sprachen Nordwestbrasiliens* (*Anthropos*, 1913-1916, t. VIII-XI).

de caractériser, il faut mentionner plusieurs autres, dont les *langues ne sont pas classées*. C'est dans le bassin de l'Orénoque que l'on rencontre la plupart de ces tribus encore si peu étudiées : les *Otomacs* entre les rivières Apure et Meta, géophages et monogames ; les *Guamos* du Rio Apure réduits à quelques familles ; les *Piaroas* dont les têtes sous-brachycéphales sont souvent déformées, apparentés linguistiquement aux Saliba (1) ; les *Churoyas* et les *Guahibos* (2), véritables « tsiganes » de l'Amérique du Sud, que l'on rencontre entre la Meta, l'Orénoque et la Vichada ; enfin les *Guaraunos* (3) (*Warraus* des Anglais) de la côte, entre les embouchures de l'Orénoque et du Corentin (fig. 329 et 330), apparentés probablement aux *Guayqueris* des environs de Cumana au Venezuela. Cependant ces derniers sont sous-dolichocéphales (ind. c. de cinq sujets vivants : 78,5, d'après Ten Kate), tandis que les Guaraunos sont tous mésocéphales (ind. c. 81,5, d'après le même auteur). Dans les hautes vallées des nombreuses rivières qui concourent à former l'Amazone, vivent également des peuplades sans parentés linguistiques déterminées et dont souvent on ne connaît que le nom. La plus importante, celle des *Zaparos* (15.cco individus environ), est cantonnée entre les rivières Bobonaza et Pastaza à l'ouest, le Napo à l'est et au nord-est, et le parallèle 3°,5 lat. S. A l'ouest du Pastaza jusqu'à la Cordillière, dépassant au sud le Marañon entre ses affluerts Chuchunga et Potro, vivent à l'état de complète indépendance les *Jibaros* ou *Jivaros* (*Xivaros*), guerriers farouches, célèbres par l'habileté avec laquelle ils préparent les têtes de leurs ennemis vaincus, les transformant en pièces hideuses, momifiées et ratatinées, munies d'une longue chevelure (4). A l'est des Jivaros et au sud des Zaparos, jusqu'au Marañon et les collines dominant son affluent de gauche, le Mayo, vivent une trentaine de tribus qui parlent la même langue *Cahuapana*, laquelle comporte trois dialectes : *Cahuapana*, *Jebero* et *Mayna* ; les *Ouitoto*, qui vivent entre le Yapura et le Putumayo (à l'est du 74e degré de long. de Paris), auxquels se rattachent les

(1) Rivet P., *Affinités du Saliba et du Piaroa.* (*J. Soc. Am. Paris*, t. XII, 1920, p. 11).
(2) Chaffanjon, *L'Orénoque et la Caura*, Paris, 1889, p. 320. — Rivet P., *Les familles ling. du N. O. de l'Am. du Sud*, l. c.
(3) L. Adam, *Esquisse grammaticale et vocab. de lalangue Guaraunos* (*Cong. intern. — Américanistes*, Mexico, 1895, p. 479).
(4) Dans son excellente monographie, *les Indiens Jibaros*, le Dr Rivet donne de nombreux détails sur cette peuplade et une copieuse bibliographie (*L'Anthropologie*, Paris, 1907-1908)

Orejones de l'embouchure de l'Ambiyacu et les *Coeruna* de la rive gauche du Yapura (1) ; les *Maku*, tribu extrêmement primitive, qui errent entre le bas Rio Negro et le bas Yapura, apparentés aux *Puinave* du bassin de l'Inirida (Venezuela) (2). Enfin sur les rives de l'Amazone moyenne, entre les embouchures du Madeira et du Puru, vivent les *Moura*, décrits comme très sauvages jadis par MARTIUS, mais qui, aujourd'hui, forment la plus grande partie du contingent des ouvriers caoutchoutiers.

III

Les *Indiens de l'est du Brésil et de la région centrale* de l'Amérique du Sud appartiennent d'une part à la famille linguistique *Ges* ou *Ghes* (anciennement appelée *Tapuya*, *Botocudo*, etc.), et forment d'autre part plusieurs peuplades, dont les affinités sont encore à déterminer. De plus, la famille linguistique *Toupi-Guarani* (Voy. p. 687) est aussi représentée dans cette région. Au point de vue ethnologique, ces trois groupes de population ont subi l'influence du milieu, de l'habitat ; il faut donc considérer à part les Indiens de *l'Est brésilien*, ceux de la *région centrale*, et enfin la famille *Toupi-Guarani*.

1. L'EST BRÉSILIEN est constitué par des plateaux formés de roches friables qui s'élèvent, enclavés de *sierras* boisées, à l'est du Tocantins jusqu'au bassin du Madeira. Ces plateaux n'offrent pas autant de ressources que la région amazonienne ; aussi les peuplades qui les habitent sont-elles plus incultes, souvent plus misérables que les Amazoniens. La rareté des roches dures, propres à la fabrication des outils, fait que beaucoup d'entre elles sont encore à l'âge du bois. La majeure partie appartiennent à la famille linguistique *Ges* ou *Ghes*. Ce dernier terme, qui vient de la syllabe « ges » placée à la fin de la plupart des noms de tribus, a été créé par MARTIUS pour désigner les Botocudos et quelques peuplades voisines. Mais dans ces derniers temps VON DEN STEINEN et EHRENREICH ont élargi le sens de ce mot (3). Il désigne désormais un

(1) KOCH-GRÜNBERG TH., *Les Indiens Outtolos* (*J. de la Soc. Am. Paris.*, t. III, 1906, p. 157).

(2) KOCH-GRÜNBERG TH., *Die Maku* (*Anthropos*, t. I, 1906, p. 877) — RIVET P. et TASTEVIN C., *Affinités du Maku et du Puinave* (*J. Soc. Am. Paris*, t. XII, 1920, p. 69).

(3) Ces deux auteurs préfèrent le terme « *ges* » à celui de *Tapuya* sous lequel les indigènes en question sont connus des Brésiliens. En effet le mot « *Tapuya* », qui en langue toupi veut dire « barbare », s'applique non seulement aux Ges, mais à une foule d'autres tribus arriérées, par exemple aux *Puri* (p. 685).

ensemble de tribus, qui, outre les caractères linguistiques, présentent encore beaucoup de traits communs dans leurs mœurs (grandes maisons-phalanstères avec des foyers individuels pour chaque famille, absence de hamacs, ignorance de la poterie et de la



Fig. 335. — Bakaïri, tribu Caribe du Haut Xingou. (*Phot. Ehrenreich.*)

navigation (1), usage des « *botoques* » ou rondelles auriculaires et labiales, flèches barbelées d'un côté, etc.). Parmi les peuplades de langue *ges*, il faut distinguer celles qui vivent sur la rive droite du Tokantins dans l'Est brésilien et celles qui ont émigré à l'ouest de ce fleuve dans le centre de l'Amérique méridionale. Les premiers ont beaucoup mieux gardé leur caractère propre, mais ils ont été en partie décimés par les colons européens et sont peu nombreux aujourd'hui. Des anciens *Kamakan*, des *Malali*, des *Patacho*, et de tant d'autres tribus encore, il ne reste que le souvenir ou quelques descendants métissés, de même que des *Timbira* du bas Amazone (2) ; mais trois peuplades se sont encore conservées plus ou moins intactes au milieu de leurs forêts : les *Botocudos*, les *Kayapo* et les *Kaïngan*. Les *Botocudos* ou *Aymoro* (3), qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Bourou*, vivent entre le Rio Doce et le Rio

(1) Probablement à cause de nombreux rapides sur les fleuves.

(2) Nimuendaju C., *Vocabulare der Timbeiras von Maranhaõ und Para* (*Zeits. f. Ethn.*, t. XLVII, 1915, p. 302).

(3) Maxim. Pr. von Wied Newied, *Reise nach Brasil*, Frankfurth a. M., 1820, 2 vol. — Martius, *Beitr. zur Ethnogr... Amerikas*, Erlangen-Leipzig, 1863-67 — Lacerda et Peixoto, *Contrib... estudo Anthrop. das racas Indig. do Brazil*, *Archiv. de Mus. nacion.*, Rio-de-Janeiro, t. I, 1876, p. 47 — Ph. Rey, *Étud. anthrop. sur les Botocudos*, Paris, 1880 (These) — Peixoto, *Novos estudos craniol. sobra Botocudos*, *Arch. Mus. nac. Rio de Janeiro*, t. VI, 1884, p. 205 — Ehrenreich, *Ueber die Botocudos*, *Zeitschr. für Ethnol.*, 1887, p. 1 et 49. — En 1912, W. Knocke (*Revista de Hist. y Geog.*, Rio, t. 5, 1913) a pu visiter la tribu des *Utikrag*, sur le Rio-Doce à 480 km. de Rio-de-Janeiro.

Pardo (prov. Minas Geraes). Ce sont des hommes de petite taille (1^m,59 d'après EHRENREICH), dolichocéphales (ind. c. moy., 73,9 pour le crâne masculin d'après REY, PEIXOTO, etc. ; 76,8 sur les hommes vivants) et dont les crânes rappellent beaucoup ceux de la race protohistorique de Lagoa Santa et des Sambaquis, tandis que les sujets vivants se rapprochent des Fuégiens, tant par la taille et la forme de la tête que par les lignes du visage, les arcades sourcilières proéminentes, le nez enfoncé et étroit à la racine, etc. Nous avons donné (p. 187, 262, etc.) plusieurs traits de l'ethnographie des Botocudos. Les *Kayapo* (1), que l'on croyait être une race éteinte, et qui sont au contraire une des peuplades les plus importantes et les plus guerrières du Brésil, sont partagées en trois portions. Les *Kayapo septentrionaux* occupent le Tokantins moyen et débordent d'une part dans les « Sertaos » stériles de la province de Maranon et d'autre part dans le Brésil central, sur la rive gauche du bas Araguaya ; les *Kayapo occidentaux*, qui se tiennent sur la rive gauche de l'Araguaya et sur le moyen Tocantins et la vallée du Xingou, ont été décrits par EHRENREICH et VON DEN STEINEN sous les noms de *Souya* et d'*Akua* (les *Chavantes* et les *Cherentes* des Brésiliens). Ils diffèrent des Botocudos au physique, étant brachycéphales, grands de taille et très clairs de peau. Quant aux traits ethniques, ce sont pour la plupart des emprunts aux voisins, Caribes et Arovaks. Les *Kayapo méridionaux* (près de la rivière de Parana, par 20° lat. S.) ne sont guère connus que de nom. Les *Caïngan* ou *Camé*, appelés à tort *Coroados* (voy. p. 665), habitent les montagnes des provinces brésiliennes de São Paulo, de S. Catharina et de Rio Grande do Sul ; ce sont des tribus de chasseurs incultes et nomades qui se transforment, au contact du Blanc, en agriculteurs demi-civilisés (2). On suppose que les *Chokleng* de la région des sources de l'Uruguay parlent une langue *ges*, mais aucun voyageur ne les a encore vus. Il en est de même des tribus *Tapouya* ou *Otchoukayama* des « sertao » de Pernambuco et de Marañon, qui, chose très rare en Amérique du Sud, ne connaissent point l'arc et lancent leurs flèches à l'aide d'un propulseur (3).

En dehors des tribus de la famille *ges*, il faut encore citer dans la

(1) CASTELNAU, *Expédition parties centr. Am. du sud, Hist. des voy.* 6 vol., Paris, 1850-57 — MARTUS, *l. c.* — EHRENREICH, *l. c.* (*Peterm. Mitt.*) — COUDREAU, *Voyage au Tocantins et Araguaya*, Paris, 1887.

(2) HENZEL, *Z. f. E.*, 1869, p. 124 — AMBROSETTI, *Bull. Acad. Cordabä*, t.14, p. 331.

(3) EHRENREICH, *Globus*, t. 66, p. 81.

région orientale du Brésil les *peuplades* suivantes, *dont les langues ne sont point classées* et dont les affinités avec les Ges ne sont pas très nettes. Les plus importantes de ces tribus sont les *Puri* ou *Pouri* et les *Kiriri* appelés improprement « Tapuya » (voy. p. 682) ou « Coroados ». Les *Puris* habitaient encore en assez grand nombre, au commencement de ce siècle, avec les *Koropo*, les montagnes entre Rio de Janeiro et Uro Preto. Il n'en reste aujourd'hui que quelques individus réunis au hameau de San Laurenço et dans l' « Aldeamento » d'Etueto, près de la limite des provinces Minas Geraes et Espiritu Santo. Jadis les *Puri* formaient plusieurs tribus de chasseurs et de pêcheurs. Ils tressaient leurs hamacs, avaient des cérémonies spéciales à l'arrivée de l'âge nubile chez les filles, croyaient à un esprit supérieur « Tupan » ayant la forme d'un oiseau blanc, etc. Ils connaissent la poterie (1).

Les *Kiriri* et les *Sabuya* de la province de Pernambuco formaient, il y a à peine deux siècles, une nation puissante et semi-civilisée ; ils ne sont aujourd'hui que quelques individus métissés, vivant misérablement au nord de la vallée de São Francisco.

2. La région centrale de l'Amérique du Sud est formée de plateaux et de chaînes boisées qui couvrent le sud-est de la Bolivie et la province brésilienne de Matto Grosso (deux fois plus grande que la France). A la diversité du relief et des climats qu'on y rencontre correspond la diversité des peuples qui l'habitent. Nous y avons déjà vu les tribus de langues caribe (Bakaïri, etc.), arovak (Paressi, etc.), ges (Kayapo occid. et mérid.) et nous y verrons encore des tribus de langue toupi (les Chiquitos, etc.). Mais en dehors de ces peuples classés, les plateaux de Matto Grosso sont occupés par d'autres groupes ethniques dont on ne connaît pas bien encore les affinités et dont les plus importantes sont les Karaya, les Troumaï et les Bororo (2).

Les *Karaya* sont divisés en deux sections qui s'ignorent mutuellement. C'est les Kayapo occidentaux (de langue ges) qui ont séparé ainsi les Karaya, les repoussant d'une part dans la vallée du Xingou, d'autre part dans la vallée de l'Araguaya. Comme les Ges, les Karaya ne connaissent pas l'usage du hamac, mais au contraire de ceux-ci ils sont bons bateliers et dessinateurs (fig. 142).

(1) Ph. Rey, *Les Botocudos et les Purys* (« *L'Homme* », Paris, 1881, p. 231).
(2) Voy. les ouvrages de Castelnau, de von den Steinen et d'Ehrenreich, déjà cités.

On observe chez eux un langage spécial pour les femmes, qui paraît être la forme ancienne du langage actuel des hommes. Leurs danses masquées sont tout à fait remarquables. Ils sont assez grands



Fig. 336. — Indien Aramichau (tribu Toupi ou Caraïbe de la Guyane française. (*Coll. Mus. Hist. Nat., Paris.*)

($1^m,69$) et dolichocéphales (i. c. 73) ; leur nez est convexe et leurs cheveux parfois bouclés (1).

Les *Troumaï* (Meyer, 1896) des sources du Xingou sont au contraire petits ($1^m,59$) et mésocéphales (i. c. 81,1) ; ils ont le nez convexe et le front fuyant.

Les *Bororo* (fig. 337), dispersés depuis le haut Paraguay jusqu'à la haute Parana, sont des chasseurs ; ils ont de grands arcs et des flèches en bambou ou en os. On rencontre chez eux la polygamie et des cas de polyandrie. Ils sont grands ($1^m,74$), et mésocéphales (i. c. 81,5) (2). Ils sont apparentés linguistiquement aux *Otuké*, du Rio Otuqui, affluent de droite du haut Paraguay (3).

Malgré la diversité de langue et de race, plusieurs des peuplades de la région centrale, vivant côte à côte, ont les mêmes mœurs et le même genre d'existence, par suite d'emprunts mutuels (4). Le meilleur exemple en est fourni par les Caribes, les Arovaks, les

(1) G. von Königswald, *Die Caraya Indianer* (*Globus*, 1908, t. 94, p. 217, av. fig.). — Ehrenreich, *Beiträge für Völkerkunde Brasiliens* (*Veröf. aus dem Mus. f. Völkerk.*, t. 2, Berlin, 1891).

(2) J. Köslowsky, *Algun. datos sobre los Bororos*, *Rev. Mus. La Plata*, t. VI, 1895, p. 373 av. pl. — Ehrenreich, *l. c.* (*Anthr. Unter.*)

(3) de Créqui-Montfort et Rivet, *Les affinités des dialectes Otuké*, *Journ. Soc. Am. Paris*, t. X, 1913, p. 369.

(4) Voy. à ce propos la suggestive monographie de H. Meyer, *Bows and Arrows in Centr. Brazil*, *Smiths. Rep.*, for 1896, p. 549, pl., Washington, 1898.

Ges, les Toupi et les Troumaï du haut Xingou. Ils vont tous nus, les femmes portant quelquefois la *tanga* triangulaire, feuille de palmier qui joue le rôle de feuille de vigne ; leurs cases se groupent autour de la « maison des flûtes », ou garçonnière, d'importation caribe, où l'on conserve les masques symboliques d'invention arovaque, comme la poterie. Les outils sont primitifs, souvent en pierre (1). On peut dire que ces peuplades labourent en imitant les mouvements des animaux fouisseurs, car ils se servent pour cette opération de longues griffes des pattes antérieures d'un grand tatou (*Dasipus giga*), attachées deux à deux. Le propulseur et les flèches obtuses sont en usage chez les Troumaï, comme chez les tribus Toupi. Point d'animaux domestiques, mais quelques animaux sauvages tenus en captivité, des perroquets, des lézards (pour chasser les insectes), etc. L'usage de la couvade et l'existence des sorciers-guérisseurs sont communs à toutes ces tribus.

3. Les Toupi-Guarani. — Il existe dans l'Amérique du Sud un grand nombre de peuplades dispersées depuis la Guyane jusqu'au Paraguay, depuis la côte brésilienne jusqu'au versant oriental des Andes, qui parlent les différents dialectes de la famille linguistique toupi (2). On peut les répartir en deux groupes : d'une part, à l'est, les tribus parlant l'ancienne langue toupi ou tupi, qui, à l'instar du quichua, fut une « lingua geral » ; et, d'autre part, les nombreuses peuplades à l'ouest parlant différents dialectes qui, d'après L. Adam, n'ont qu'une vague ressemblance avec le toupi. Au moment de la conquête, les tribus toupi appelées *Toupinamba*, *Tanuyo*, etc., anthropophages, occupaient non seulement tout le littoral brésilien, depuis Para jusqu'à Santos, mais encore la vallée de l'Amazone jusqu'à Manaos. Ces Toupi primitifs ont été exterminés en grande partie par les Portugais, mais leur langue, devenue celle des Indiens convertis, s'est propagée jusque dans la vallée du Rio Negro, affluent de l'Amazone où jamais il n'y a eu de tribus toupi.

(1) La façon dont les indigènes coupent les arbres avec leurs haches de pierre est remarquable : ils creusent d'abord un grand nombre de trous tout autour du tronc, puis les élargissent jusqu'à ce qu'ils se touchent et constituent ainsi une solution de continuité. De même pour détacher une latte d'une branche d'arbre ils y font de distance en distance des encoches, puis ils soulèvent les portions du bois entre les encoches, en se servant de la même hache de pierre comme d'un coin (Ehrenreich, *Mittheil... Xingu Exped.*, *Zeitschrift fur Ethnol.*, 1890, p. 81).

(2) L. Adam, *Bibliothèque linguist. Amer.*, t. XVIII, Paris, 1896.

Les *Toupis orientaux* ou *Guarani*, jadis si nombreux dans les provinces brésiliennes de São Paulo et de Rio Grande do Sul, y sont réduits aujourd'hui à quelques familles ; par contre ils forment encore le gros de la population du Paraguay et du territoire des Missiones dans la République Argentine. Les Guarani du Paraguay, « apprivoisés » dans les commanderies par les jésuites, se sont métissés avec les Espagnols et ont adopté le genre de vie de ces derniers. Cependant il reste encore au fond des forêts quelques tribus qui ont gardé intacts leur type et leurs mœurs. Parmi les plus intéressantes, il faut noter les *Caïngua* ou *Caïgua* ou *Caynas*(1) du sud-est du Paraguay et de la province des Missiones (Argentine), dispersés par petits groupes obéissant à un seul « cacique » ou chef. Ils sont petits ($1^m,60$), mésocéphales (i. c. moy. de 12 hommes 80,4), de teint bronzé ; leurs cheveux sont droits ou ondulés, souvent roux chez les enfants ; le nez est droit, les pommettes saillantes. On compte 10 à 20.000 Caïngua rien qu'au Paraguay. Grands amateurs de danse et de musique, ils aiment aussi le dessin et ont en général l'intelligence vive. Ils sont agriculteurs, vont presque nus, portent à la lèvre inférieure une *tembeta*, sorte d'épingle en gomme durcie, longue de 25 cm. ; ils se procurent le feu par friction, connaissent le tissage et la poterie, ont des flèches barbelées, parfois à pointe obtuse et des *Bodoké*, sorte d'arc adapté à la projection d'une pierre de fronde (Königswald) comme dans



Fig. 337. — Femme Bororo (peuplade non classée de Matto Grosso). (*Phot. Ehrenreich.*)

(1) J. Ambrosetti, *Los Indios Cainqua*, *Bol. Inst. geogr. Argentino*, XV, Buenos-Aires, 1895. — G. von Königswald, *Globus*, 93, 1908, p. 376.

certaines îles de la Mélanésie (Musée du Trocadéro). Au voisinage des Caïngua, entre la Parana et la chaîne centrale du Paraguay, au sud des sources d'Acaray, vivent encore à l'âge de la pierre les 500 ou 600 *Guayakis*, chasseurs sauvages qui parlent un dialecte tupi. Armés de leurs énormes arcs et de haches en pierre polie, avec leur bonnet en peau de jaguar, ils ont l'air un peu grotesque, et leur petite taille (le seul sujet adulte mesuré a $1^{m},52$; le squelette d'une femme a $1^{m},42$), ainsi que leurs jambes écartées, ne sont pas de nature à les embellir. Ils sont sous-brachycéphales et rappellent néanmoins comme type les Fuégiens et les Botocudos. Leurs habitations sont des abris en branchage, parfois longs de 25 mètres ; leur outil est fait d'une dent d'agouti emmanchée sur un fémur de singe. Leurs vases sont des paniers tressés, rendus imperméables par l'application d'une couche de cire, etc. Les Caïngua sont peut-être des Guayakis métissés (1). D'autres tribus, les *Jacunda*, les *Pacajas*, les *Tecouna*, se tiennent dans la basse vallée du Xingou. Les *Mauhé*, cantonnés entre ce dernier fleuve et le Madeira se trouvent à la limite extrême de l'expansion vers l'ouest des Toupi purs. En tournant de nouveau vers le sud, on rencontre les *Apiacas* de Tapajos (qu'il ne faut pas confondre avec la tribu homonyme de la famille caribe), les *Camayura* du haut Xingou, les *Chiriguanos* (2) de la Bolivie orientale, venus probablement du Chaco, aujourd'hui hispanifiés pour la plupart. Les autres, agriculteurs, chasseurs et pêcheurs, à peine vêtus. Les hommes portent la « tembeta » de bois ou de métal dans la lèvre inférieure. Les Chiriguanos ont des fêtes annuelles intertribales ; ils croient, dit-on, à un être supérieur et ont deux sortes de sorciers guérisseurs, selon qu'ils sont en relations avec les esprits bons ou mauvais.

Les migrations des Toupi du sud au nord, soupçonnées déjà par d'ORBIGNY, sont parfaitement démontrées aujourd'hui. Le Paraguay et le Chaco bolivien furent le point de départ de ces migrations. L'exode des Toupi a eu lieu d'abord vers la côte, puis le long du littoral jusqu'à l'embouchure du Para, et de là plus au

(1) BOVE, *Bull. Soc. geog. ital.*, 1884, p. 939. — DE LA HITTE et TEN KATE *Ann. Mus. La Plata*, t. II, *Anthropol.*, 1897. — VON DEN STEINEN, *Z. f. Ethn.*, t. XXXIII, 1901, p. (267). — VOGT, *Zeits. f. Ethn.*, t. XXXIV, 1902, p. 30, t. XXXV, 1903, p. 849. — MAYNTZHUZEN F. C., *Die Sprache der Guayaki*, *Zeitsch. f. Eingeborenen-Sprachen*, t. X, 1920, p. 2.

(2) DOMENICO DEL CAMPANA, *Notizie intorno ai Ciriguani*, *Archivio per l'Anthr.*, t. 32, p. 17, Firenze, 1902. — LEHMANN-NITSCHE, *Estudios anthropologicos sobre los Chiriguanos, Choroles, Matacos y Tobas ; Anal. de Mus. La Plata*, ser. 2, t. I, 1908, fig. et 50 pl.

nord, dans la Guyane française, où l'on trouve encore aujourd'hui quelques tribus toupi : les *Emerillons*, de la vallée de Saï, affluent de gauche de l'Inini, les *Ovampi* du haut Oyapoc, etc. Les *Aramichau* (fig. 336) que l'on croyaient éteints et qui vivent entre Ouaqui et Aroua (1), semblent être aussi de souche toupi. Un autre courant de migration se dessine droit vers le nord-est ; il passe par le haut bassin du Xingou, pour s'arrêter à l'est du Tokantins (tribu des *Guadajaras*). Un îlot Toupi se trouve loin au nord-ouest du territoire qu'occupe le gros de cette famille. Il est formé par les *Omaguas* ou *Campevas*, les *Yurimaguas* et les *Cocama* demi-civilisés de la haute vallée du Maranon (Pérou) depuis l'embouchure du Putumayo à l'est, jusqu'à celle du Huallaga, à l'ouest (2) à l'est des Jivaros. Les individus aux cheveux ondulés ou frisés (3) ne sont pas rares parmi ces peuplades métissés.

Dans la même région, se trouve la tribu des *Miranya*, entre le Yapura et le Putumays, à côté des Witoto, qui parlent un dialecte très corrompu du Tupi-Guarani et appartiennent sans doute à une migration antérieure à celle des Kokama-Omagua (4).

La famille des *Toupi occidentaux*, dont les affinités linguistiques sont moins nettes, comprend provisoirement les *Mundrucu* ou *Moundouroukou* du moyen Tapajoz, les *Yuruna* du bas Xingou, les *Auetö* du cours supérieur de ce fleuve, etc.

Au physique, les Toupi diffèrent peu des Caribes ; ceux du nord, les *Mauhé* et les *Moundouroukou* par exemple, étudiés par BARBOZA RODRIGUEZ ont $1^{m},58$ et $1^{m},60$ de taille, tandis que les *Kamayura* et les *Auetö* du haut Xingou sont plus élevés ($1^{m},62$ en moyenne) ; l'indice céphalique de ces derniers est de 79 (EHRENREICH). Les *Guarani* auraient, d'après d'ORBIGNY, plus de $1^{m},66$ de taille (5). Mais l'étude anthropologique des Toupi est encore à faire.

Si l'on envisage les rapports des différents dialectes des quatre grandes familles linguistiques que nous venons de décrire : Caraïbe, Arovak, Ghes et Toupi, on arrive à admettre l'hypothèse suivante sur les migrations des peuples appartenant à ces familles. Il y a eu

(1) COUDREAU, *l. c.*, p. 123. et 131.
(2) P. RIVET, *Les langues guaranies du Haut-Amazone*, *J. Soc. Americanistes*, t. 7, 1910, p. 149.
(3) PÖPPIG cité par BRINTON (*American Race.*, p. 231).
(4) RIVET P., *Affinités du Miranya* (*Journ. de la Soc. Americ. de Paris*, t. VIII, 1911, p. 117).
(5) BARBOZA RODRIGUEZ, *l. c.* — EHRENREICH, *l. c.* (*Anthrop. Stud.*) — D'ORBIGNY, *l. c.*, t. II, p. 324.

deux mouvements : centrifuge et centripète. Du centre du continent, les *Toupi* se sont répandus radialement dans tous les sens, et les *Caraïbes* se portèrent vers le nord-est jusqu'aux Antilles. Par contre, vers le centre, convergèrent les migrations des *Arovaks* arrivant du nord, peut-être de la Colombie et des Antilles, et des *Ghes* venant de l'est. Le mouvement centrifuge des Toupi et des Caraïbes, et le mouvement centripète des Arovaks et des Ghes, ont-ils eu lieu simultanément ou dans un ordre de succession quelconque ? Les éléments nous manquent pour résoudre ce problème, mais la première supposition paraît plus favorable, car on voit encore de nos jours les deux mouvements en question se produire simultanément.

IV

LES PAMPÉENS ET LES FUÉGIENS. — La partie du continent américain située au delà du 30e degré de latitude S., entre les Andes, l'Atlantique et le détroit de Magellan est une vaste plaine qui passe insensiblement des gras pâturages et des forêts du Chaco aux Pampas monotones parsemées d'arbustes piquants, et de celles-là aux steppes moutonnées et pelées de la Patagonie.

Cette plaine est occupée par des tribus diverses parlant des langues différentes (1) qui n'ont de commun entre elles que le genre de vie nomade et pastoral, déterminé par le milieu depuis l'introduction du cheval. Des peuples anciens, qui occupaient ces régions ainsi que l'Uruguay au moment de la conquête, il ne reste que des débris ou des descendants métissés au plus haut degré.

Les *Charrua* et leurs congénères les *Minuanes* et les *Yaro*, qui combattirent vaillamment pendant des siècles les Espagnols, d'abord avec leurs massues et leurs arcs, puis devenus cavaliers, avec les « *bollas* » et le « *lasso* », nomadisaient primitivement dans l'Uruguay, puis ont émigré dans les provinces actuelles d'Entre Rios, et Corrientes, de la République Argentine. Ils ont été exterminés seulement en 1832. Les quatre derniers représentants de la race ont été montrés comme curiosité à Paris en 1833. C'étaient des chasseurs et pêcheurs, vivant sous des tentes en peaux et ne

(1) Voy. p. la bibliogr. et la distrib. geogr. : A. F. CHAMBERLAIN, *On the Puelchean and Tsouekan, etc... linguistic stocks*, (*Americ. Anthropologist*, t. 18, 1911, p. 458). Pour l'historique : LAFONE-QUEVEDO, *La raza pampeana... en el siglo XVI* (*Congr. Cientif. Lat. Amer.*, t. 5, p. 27, Buenos-Aires, 1900). — OUTES et BRUCH, *l. c.*

connaissant d'autres armes que l'arc, la flèche à pointe de bois, os ou pierre, et les « bollas ». On ne connaît rien de leur langue. Les *Charrua* avaient la peau très foncée et étaient d'une taille assez élevée ($1^{m},68$), comme leurs voisins de l'autre côté du Rio de la Plata, les *Chanases* (1) et surtout les *Querandi* dont les bandes ont été décimées à la fin du XVIe siècle, après leur dernière attaque contre Buenos-Aires. C'était un peuple semi-nomade, chasseur et agriculteur primitif, vivant sous des tentes en peau, connaissant la poterie avec ornementation géométrique. Les Querandis pratiquaient comme les Charrua l'ablation des phalanges en signe de deuil, et avaient des flèches à pointes de silex, auxquelles parfois ils attachaient une touffe de paille enflammée dans le but d'incendier les villages assiégés (2). Apparaissent ensuite dans la même région les populations appelées *Tahluet* et *Diuihet* entre Buenos-Aires et la Sierra de la Ventana qui, suivant l'opinion de M. OUTES, sont différents des Quérandi et seraient plutôt des Puelches, opinion partagée par M. QUEVEDO (3).

Les *Abipones*, à l'ouest du Paraguay, décrits par DOBRITZHOFFER (4), ont été à la fin du XVIIIe siècle détruits en partie dans les luttes contre leurs congénères les *Caduvé* ou *Caduvei*, de la rive brésilienne du Paraguay, entre 20° et 23° de lat. S.; une centaine d'individus non métissés est tout ce qui reste de l'ancien peuple *Mbaya* ou *Gouaïcourou* proprement dit. Les *Payagouas*, ancienne tribu guerrière et pillarde que l'on croyait disparue et dont il reste encore 50 à 60 représentants aux environs immédiats d'Asuncion sont de paisibles vanniers, potiers ou pêcheurs ; les *Mocovi*, dont il ne reste également aucun survivant à la *famille linguistique Guaycourou* (5), dont les représentants les plus nombreux sont

(1) LAFONE-QUEVEDO, *Los Indios Chanases, Bol. Inst. Geogr. Argent.*, t. 18, Buenos-Aires, 1897, p. 115.

(2) MARTIN DE MOUSSY, *Descript. Confed. Argent.*, t. II, p. 141, Paris, 1861, et *Industr. des Indiens de la Plata*, Paris, 1866 — LAFONE QUEVEDO, *La Raza americana de Brinton*, etc., *Bol. Inst. Geogr. Argent.*, t. XIV, 1894, p. 524 (disparition des Charrua) et *Bol. Inst. Geogr. Argent*, t. XVIII, 1897, p. 124 et 127—*Arrivée en France de 4 Sauvages, Charrua*, Paris, 1833 — FLOURENS, *Ann. Sc. Nat.*, 2° S. zool., t. VII, p. 156 — F. OUTES, *Los Querandies*, Buenos-Aire, 1897 : et *Ethn. Argentina, 2° Contrib. al. Ethn. Querandi*, Buenos-Aires, 1898 — AMBROSETTI, *Alfarerias Minuanes, Bol. I. G. Arg.*, t. XIV, 1893, p. 242 — QUEVADO, id, XVIII, 1897, p. 117 et 130 — CHAMBERLAIN, *Amer. Anthr.*, 1911, p. 468.

(3) L. QUEVEDO, *La raza pampeana e la raza guarani, 1° Congresso lat. amer. Sect. Anthr.*, t. 5, 1898.

(4) DOBRIZHOFFER, *An account of the Abipones*, London, 1822, 2 vol.

(5) KOCH-GRÜNBERG, *Die Guaykuru Stämme, Globus*, t. 81, 1902, n° 1, 3, 4, 7. — G. BOGGIANI, *Compendio de Etnografia paraguaya, Rev. d. Inst. Parag.*, 3° An., t. I, Asunción, 1900.

aujourd'hui les *Tobas*, du Chaco austral et de l'espace compris entre le cours inférieur et moyen du Vermejo et du Pilcomayo ; les *Matacos* qui nomadisaient entre les cours supérieurs de ces deux fleuves et dont la langue forme, avec la langue des Chirote, un groupe spécial (1).

Les *Tobas* sont grands, bien faits, guerriers et pillards. Ils portent de grands manteaux de laine. A noter parmi les coutumes matrimoniales les épreuves auxquelles est soumis le fiancé (chants prolongés pendant plusieurs jours, etc.). Le fusil tend à remplacer les flêches de bois et les matraques. Les *Matacos* sont de taille élevée, habiles chasseurs, pêcheurs et guerriers ; leurs femmes savent tisser. Les *Chorotes* ou *Tchorotes*, du haut Pilcomayo ressemblent aux Matacos comme aspect physique (2). Les *Lenguas* des auteurs anciens (vocable désignant des tribus très diverses), qui vivaient à côté des Tobas et dont il ne reste que quelques individus, forment avec les *Guana* du Chaco austral, avec les *Sanapana*, les *Machicuy*, et les *Angaites* et autres tribus d'entre Salado et Yababeri (affluents de gauche du Paraguay), une famille linguistique à part, que BOGGIANI propose d'appeler *Ennima* et KOCH, *Maskoi* (3). Leurs voisins, les *Samuco* ou *Chamococo* du Chaco bolivien et du haut Paraguay constituent aussi un groupe linguistique spécial, mais leurs mœurs se rapprochent de celles des Arovaks méridionaux.(4).

Les *Guatos* du pays marécageux qui s'étend entre les fleuves Paraguay et São Lourenço (et son bras, le Caracara), parlent aussi une langue particulière. Ce sont d'excellents canotiers qui font la pêche avec leurs grands arcs et leurs flèches à pointes en os. Ils sont aussi renommés comme chasseurs de jaguars (5). Leur nombre ne dépasse pas une centaine. Ils se construisent des abris en forme de toit à deux pentes, ne connaissent pas le hamac ; ils font du vin de palmier (*akuri*). Ils abattent les arbres en les brûlant à la base.

(1) L. QUEVEDO, *l. c.*, p. 519. — MASSEI et L. QUEVEDO, *Grupo Mataco-Mataguyo*, *Bol. Inst. Geogr. Arg.*, 1895 et 1896 — PELLESCHI, *Los Indios Matacos*, *Bol. Inst. Geogr. Arg.* 1897, p. 173 — LEHMANN-NITSCHE, *l. c.* (*Estudios*, etc., 1908).

(2) E. VON ROSEN, *The Chorote-Indians*, *Internat. Amerikanisten Kongress*, 14e Ses., Stuttgart, 1904, t. 2, p. 649, av. 15 pl.

(3) KOCH TH., *Die Maskoi-Gruppe* (*Mitt. anthrop. Gesellsch. in Wien*, t. XXXII, 1902, p. 130).

(4) BOGGIANI, *Viaggi d'un artista in Amer. merid. I Caduvei, II, Ciamococo*, Rome, 1894-95 (préface et notes de COLINI) ; et *Ethnografia del Alto Paraguay*, *Bol. Inst. Georg. Arg.*, t. XVIII, 1897, p. 613, carte ethn.

(5) KOSLOWSKY, *Tres semanas entre... Guatos*, *Bol. Inst. Geogr. Argent.* t. VI, p. 221, Buenos-Ayres, 1895, et *Rev. del Mus. de la Plata*, 1895, p. 15. — MAX SCHMIDT, *Die Guato*, *Z. f. E.*, 1902, p. 77 et 1912, p. 130 — *Indianer Studien in Zentralbrasilien*, Berlin, 1905, p. 171.

La plupart des *Guaycourous* et de leurs voisins semblent être de taille élevée et avoir la peau d'un jaune brunâtre ; mais on ne sait presque rien ni de la forme de leur tête ni de leurs autres caractères somatiques.

Au sud du Chaco, entre le Rio Salado de Santa Fe et le Rio Chubut, dans les Pampas et le nord du plateau patagonien, la population primitive, qui parlait la langue guaycourou au nord, la langue patagone au sud, a disparu. Elle a été absorbée ou modifiée par les invasions des Araucans venant de l'ouest, par les empiétements des Européens venant de l'est. Les mélanges ont donné naissance à de nouvelles peuplades comme les *Puelches* ou, comme on dit à tort, les *Pampos*, les *Pampéens*, issus des Patagons et des Araucans (p. 672) avec admixtion de sang guaycourou. Ceci paraît douteux pour TEN KATE ; selon lui, il est plus probable que les Puelches sont identiques aux Allentiaks, Milcayac, ou Huarpes, aujourd'hui disparus, ou du moins proches de cette dernière tribu (1). Leur langue paraît être tout à fait distincte de celle des Araucans et des Patagons (MILANESIO, 1898 et A. SALDIAS, 1911). OUTES et BRUCH (1910) pensent qu'elle est de souche patagone. Ils habitaient entre le Rio Negro et le Rio Colorado, et avaient presque les mêmes mœurs que les Patagons. Aujourd'hui, ils paraissent réduits à une cinquantaine d'individus habitant un village au bord du Rio Negro. L'envahissement des Européens augmentant, les Puelches et les Araucans (*Pehuenches*, *Rankeles*, *Huilitches*) ont été refoulés de plus en plus au sud. Après la guerre d'extermination menée par le général ROCA de 1879 à 1881, les Pampéens émigrèrent en masse au sud du Rio-Negro où ils se mélangèrent avec les Patagons (2).

Resserrés entre ce fleuve et le détroit de Magellan, les *Patagons* ou *Tehuelches*, qui se donnent à eux-mêmes le nom de *Tsonek* ou *Tchonek* (c'est-à-dire « hommes ») sont réduits aujourd'hui à 2.000 individus. D'après les assertions verbales de M. MORENO et de quelques membres des expéditions du Musée de la Plata en Patagonie, il ne restait en 1897 que quelques centaines de *Tehuelches* (Lettre de TEN KATE, 17 juin 1901), chasseurs, vivant sous des tentes en peau de guanaco et vêtus de manteaux faits de la peau

(1) BARTOLOME MITRE, *Estudio... de las obras del P. Luis de Valdivia sobre el Araucano y el Allentiak*, etc... La Plata, 1894.
(2) SIEMIRADZKI, *l. c.* — DE LA VAULX, *C. R. Soc. Geogr.*, Paris, 1897.

du même animal. Leurs flèches avaient jusqu'à ces derniers temps des pointes en pierre et en os. Ceux qui vivent loin des côtes, ainsi que les *Onas* de la Terre de Feu (la seule tribu patagone ne possédant pas de chevaux,(1) ont peut-être mieux conservé les traits de la *race patagonne.* Ils sont très grands de taille (de 1m,73 à 1m,83 suivant les différents auteurs), très brachycéphales (ind. c. moy. du viv. 85) et ont la face allongée, le nez assez fin, les yeux légèrement obliques, les pommettes saillantes ; on n'en compte actuellement que 300 environ, groupés sur les rives du Rio Grande et du Rio de Fuego (2).



Fig. 338. — Kamanakar Kipa, jeune fille Fuégienne-Yahgan ; taille 1 m. 40 ; i. c. 79,7. (*Phot. Mission sc. Cap. Horn.*)

Les *Fuégiens* (fig. 95, 338 et 340) habitent les côtes Sud et Ouest de la Terre de Feu, ainsi que les archipels rocailleux plongés dans des brouillards continuels, qui se trouvent à l'Ouest et au Sud de cette grande île. Ils forment une population à part, divisée en deux tribus : les *Yahgans* au sud de la chaîne qui va de Sarmiento au mont Darwin et les *Aalakalouf* au nord de cette chaîne. Nous avons donné plusieurs indications sur les caractères somatiques (p. 107, 130, etc.) et ethniques (p. 170, note 1, p. 219, 231, 269, etc.) de cette population pauvre et sauvage. Ajoutons que le type prédominant parmi les Fuégiens est celui de la sous-race Paléaméricaine.

(1) Al. Chamberlain, *The present state of our Knowledge concerning the three linguistic stocks of the region of Tierra del Fuego, Amer. Anthrop.* 1911, p. 89.

(2) Ch. Musters, *At home with Patagonians*, London, 1871 ; et *The races of Patagonia, Journ. Anthrop. Inst.*, t. I, 1875, p. 193 — F. Moreno, *Viage à la Patagon. settentr.*,

Leur langue n'est pas encore classée et les deux dialectes *Yahgan*



Fig. 339. — Ona avec manteau de fourrure. (*Coll. Muséum Hist. Nat.*)

Buenos-Ayres, 1876 ; et *Viag. Pat. Austral.*, Buenos-Aires, 1879 — R. Lista, *Viaje al país d. Tehuelches*, Buenos-Aires, 1879 ; et *Explorat. de la Pampa*, etc., Buenos-Ayres, 1885, et *Una Razza que desaparece los Indios Tehuelches*, Buenos-Ayres, 1894 — Spegazzini *Costumbres de los Patagones*, *An. de la Soc. Cientif. Argent*, t. 17, 1884, p. 221. — Pour les *Onas*, voy. R. Lista, *La Tierra del Fuego*, *Bol. Inst. geogr. Arg.*, t. II, 1881 ; et *Viaje al pais... Onas*, Buenos-Aires, 1887 — Darapsky, *Patagonia*, *Bol. Inst. geogr. Arg.*, t. X, 1889, p. 368 — J. Hultkrantz, *Nagra Bijdrag, etc.*, *Ymer*, fasc. 1. Stockolm, 1898, fig... Les trois crânes Onas décrits par cet auteur sont dolichocéphales (i. c. 74,7) Pour le nombre des Onas, voy. G. de Gasperi, *Arch. p. l'Anthr.*, t. 43, 1913, p. 162. Pour la langue, voy. Lehmann-Nitsche R., *El grupo linguistico Tshen* (*Rev. Musceo. La Plata*, t. XXII, 1914, p. 217).

et *Alakalouf* sont essentiellement distincts (1). Les Alakalouf sont réduits aujourd'hui à une centaine d'individus. Les Yahgans, qui comptaient environ un millier d'individus en 1884, n'existent plus



Fig. 340. — Toualanpintsis, Fuégien-Yahgan (taille 1 m. 59 ; i. c. 81, 6 et sa. femme Ticoaeli Kipa (taille 1 m. 48 ; i. c. 80,1). (*Phot. Mission scientif. Cap. Horn.*)

aujourd'hui comme tribu libre. Les derniers survivants des ravages causés par les épidémies ont été réunis dans les deux stations de missionnaires appelées Ouchouaïa (Canal de Beagle) et Tekenika, et ensuite à Porto Remolino et à Rio Doulglas ; au nombre de 90 environ, ils sont habillés à l'européenne, parlent anglais, et sont employés aux divers travaux chez les Colons (2).

(1) AL. CHAMBERLAIN, *l. c.* — LEHMANN-NITSCHE R., *El grupo linguistico alakaluf* (*Rev. Museo La Plata*, t. XXV, 1919, p. 15). Il est curieux de constater ainsi qu'à l'extré-mité Nord du continent Américain, sur le très vaste espace qui s'étend de l'Alaska au Groenland, on ne parle qu'une seule et même langue, presque sans dialectes, l'Esquimau, tandis que sur l'étroite pointe méridionale de ce continent on constate la présence de trois idiomes distincts.

(2) Pour les mesures voy. les APPENDICES. On trouvera la bibliographie des Fuégiens dans l'ouvrage de HYADES et DENIKER, déjà cité. Il faut y ajouter, parmi les travaux importants omis ou parus depuis : L. DARAPSKI, *Fuegiens*, *Bol. Inst. Geogr. Arg.*, t. X, 1889, p. 276 — BRIDGES, *La Tierra del Fuego*, etc., *Bol. Inst. Géogr. Argent.*, t. XIV, 1893 — et O. NORDENSKJOLD, Das Feuerland, *Geogr. Zeitsch.*, t. II, 1896, p. 663, Leipzig — DE GASPERI, *l. c.*

APPENDICE I

Taille moyenne des hommes, 403 séries (Voyez p. 42).

Nombre de Sujets	Groupes ethniques	Taille en millim.
	Petites tailles (moins de 1m,60).	
	Africains.	
128 { 56	Négrilles orientaux (Akkas, Bambouté, etc.)	1391
72	— — (Wambouti)	1419
29	— occidentaux (Babinga et Bakongo purs)	1488
49	Batchoua ou Batwa du Tombo Kassaï, etc.	1526
199	Négrilles occidentaux (Babinga du Gondicolo, Suanguié, etc.)	1537
175	Bochimans de Kalahari (Ex-Afrique Occ. allem.)	1545
28	Batwa	1598
	Asiatiques.	
90	Négrito-Aeta des Philippines (Océanie)	1464
257	Andaman	1487
66	Semang ou Mendi et Pangan (Sakaï noirs)	1513
116	Senoi (Sakaï jaunes)	1532
75	Jakoun et Mantra de Johore et Malacca	1532
43	Vedda purs du centre de Ceylan	1534
37	Orotchi ou Keka (Toungouses)	1545
44	Blanda et Besisi (du Selangar et Negri Sembilan)	1549
31	Miaodze	1550
99	Samoyèdes d'Asie et d'Europe	1555
75	Kouroumba de Wynaad (Inde)	1556
38	Klementan du Gr. Central (Dayaks prim. du Saravak)	1557
58	Irolas (Monts de Nilghiri)	1560
35	Annamites de l'Annam (civils)	1560
65	Kayan (Dayak envahiss. de Bornéo)	1561
33	Malé (Nayar et Arrayan) du S. de l'Inde	1564
92	Lamuntes-Toungouze	1571
507	Malais de Menangkabang	1571
161	Aïno de Yéso	1572
83	Dayaks Kl. du gr. S. W. (Land Dayak, Ulu-Ayor, etc.)	1572
50	— — Sibop	1572
78	— en général	1572
158	Dayaks envahisseurs en général	1572
402	Dayaks en général	1573
39	Dayak-Pounan	1573
43	Annamites de Cochinchine (militaires)	1574
29	Paniyan de Malabar	1574
26	Cherumas de Calicut	1574
53	Insulaires des Riu-Kiu	1576
200	Mal-Paharia (Dravidiens du Bengal)	1577
100	Bhuiya. Dravidiens de Chota-Nagpur	1577
20000	Japonais de 15 à 60 ans	1577
155	Vedda de Ceylan en général	1578

Nombre de sujets	Groupes ethniques	Taille en millim.
300	Moï-Trao (Indo-Chine franç.)	1579
210	Ostiak	1581
45	Solorai de Flores et Solor	1582
8	Esquimaux du Labrador	1582
359	Moï en général (Indo-Chine franç.)	1583
133	Annamites (Tonkin)	1584
457	Annamites en général	1585
2500	Japonais (dont 1260 soldats)	1585
81	Dayak Iban (D. envahisseurs)	1585
83	Malais des Poss. angl. (Malaca, Penang, Perak)	1586
120	Habitants de l'île Bavean (près Java et Maduro)	1587
37	Koubou de Sumatra	1587
100	Mounda-Kol de Chota-Nagpur	1589
1152	Japonais en général de plus de 19 ans	1590
56	Laotiens du Bas-Laos	1590
76	Sondanais de Java	1591
801	Tonkinois (militaires)	1592
72	Hab. de l'île de Madura (près Java)	1592
90	Bhumij (Bils de Chota-nagpur)	1592
50	Vedda (Métis de Singhalai)	1593
27	Dayak-Kenya (primitifs)	1595
100	Chakama (Métis Araknai-Bengali)	1596
205	Sondanais (Ouest de Java)	1596
150	Malais (Possessions siamoises de la p. i. malaise)	1597
29	Timorien (W. de l'île)	1597
44	Vedda (Côte E. de Ceylan) métis Cinghalai-Tamil	1598
197	Koriak	1599

Américains.

104	Aymara	1570
26	Fuégiens	1571
28	Caraïbes des 3 Guyanes et du Vénézuela	1572
139	Fuégiens Yahgan et Alakalouf	1577
67	Kitchuns	1580
10	Botocudos	1586
50	Mauhé et Moundouroukourou (prob. Toupi)	1588
81	Esquimaux Labrador (B. d'Hudson et T. de Baffin)	1599

Océaniens.

34	« Pygmées » de Nlle-Guinée hollandaise	1456
24	Néo-Hébridais	1588

Européens.

200	Lapons russes et scandinaves	1530
100	Lapons de Scandinavie	1534
187	Lapons de Laponie russe	1549
126	Vogouls	1591

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
	Tailles au-dessous de la moyenne (1.600-1.649 mm.).	
	Asiatiques.	
63	Kamchadales (Iohels)	1601
105	Tenggerai (E. de Java)	1604
58	Batta du Lac Toba (Sumatra)	1605
27	Insulaires de Rotti (au S-W de Timor)	1605
100	Kharvar (Dravidiens de Chota-Nagpur)	1605
30	Siamois	1607
162	Tenggerai (E. de Java)	1607
100	Kourmi (Kols de Chota-Nagpur)	1608
90	Magh ou Arakanai de Tchittagong	1608
80	Baltis	1608
45	Insulaires de Soumba (au S. de Flores)	1609
31	Boughis de Celebes	1609
27	Koulou-Lahouli de Nepal	1610
58	Tippera de Tchittagong (Louchaï-Koumi)	1611
48	Khota du Nilghiri	1614
100	Sonthals	1614
25	Chinois mérid. (Lungtchecu)	1615
80	Javanais	1616
49	Malais de Sumatra et Malaca	1617
130	Coréens	1620
100	Oraons de Chota-Nagpur	1621
110	Tamouls (de caste de paria)	1621
156	Ghiliak (Amour)	1622
18398	Chinois du Sud (Hakka)	1622
45	Cinghalai (Colombo et Candi)	1625
41	Malais de Deli (Côte E. de Sumatra)	1625
86	Toungouzes proprement dits	1627
133	Arabes d'Arabie	1628
200	Bhils de Rajpoutana	1629
80	Tamlous-Klings nés à Sumatra	1629
25	Khota de Nilghiri	1629
296	Kalmouks ou Mongol-Torgoute de Dzoungarie	1629
695	Hindous (prov. de Behar)	1630
2769	Coréens	1630
31	Ladaki	1630
199	Tchouktchi	1630
173	Javanais	1631
82	Brahmanes de l'Inde Méridionale	1631
36	Nicobariens	1631
685	Dravidiens des prov. N.-O. et Oudh	1634
1443	Castes Dravido-Hindoues, prov. N.-O. et Oudh	1634
1616	Malayalou du S. de l'Inde	1634
142	Hindous de div. castes, prov. Nord-Ouest	1635
40	Singhalais en général	1635
658	Tamils de l'Inde (toutes castes)	1635
112	Kol des prov. N.-W. et Oudh	1636
54	Malayali (coll. de Chevaroz)	1637
13859	Soldats japonais (23 a. 1/2)	1637
387	Kirghiz-Kazak des trois hordes	1638
25	Urur-Kuruba de Mysore (S. de l'Inde)	1639
?	Manjhi-Gond de Mirgapour	1639

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
100	Karen de la Basse-Birmanie	1640
42	Chins de Ghuraiz, Hunza, Ghilghit	1645
92	Kalmouks-Derbetes d'Astrakhan	1646
117	Cambodgiens (Khmer)	1646
64	Tamils de Ceylan	1646
31	Arabes de Mascate	1648
64	Tamouls de Ceylan	1649
37	Tchouktchi sédentaires	1649
231	Birmans	1649
	Européens.	
4229	Juifs de la Pologne russe	1612
3313	Tchouvaches (dont 3076 conscr.)	1612
100	Permiaks	1618
119	Votiaks	1619
6607	Sardes (soldats incorporés)	1619
1200	Magyars de la Hongrie occidentale (conscrits)	1619
247	Juifs de Kouba et de Koutaïs (Caucase)	1621
167677	Polonais de la Pologne russe (conscrits)	1624
6517	Tatars volgaïques (principalem. conscrits)	1627
1210	Tcheremisses (dont 1141 conscrits)	1627
31707	Conscrits de la Suisse allemande	1629
500	Corses	1633
132	Juifs d'Autriche-Hongrie	1634
25	Lesghi-Oudi d'Elizavetpol	1634
32024	Siciliens (sold. incorp.)	1635
2532	Conscr. de la Suisse italienne	1635
382	Roumains de la Hongrie	1635
61	Juifs (spaniol) de Bosnie	1636
961	Bielorousses ou Blancs-Russiens	1636
800	Portugais	1637
292	Hongrois ou Magyars (conscrits)	1637
4894	Basques espagnols	1638
1955	Bulgares de l'Ouest de la Bulgarie	1638
890	Lithuaniens de la Pologne russe	1639
2275	Mordva	1640
1355	Ruthènes (Petits-Russiens) de la plaine de la Galicie	1640
1771948	Russes de la Russie d'Europe (conscr.)	1642
437	Karéliens de la Russie (conscr.)	1642
100	Esthoniens	1642
2000	Juifs d'Ukraïne	1642
4701	Lithuaniens de la Lithuanie (conscrits)	1643
1831	Géorgiens-Grouzines (conscr. pour la plup.)	1644
344371	Italiens en général (soldats incorporés)	1645
7396	Espagnols	1645
1444	Portugais	1645
77579	Magyars de Hongrie (soldats en 1868)	1646
447172	Français en général	1646
9456	Conscr. de la Suisse française	1646
1483	Géorgiens-Mingréliens	1646
33541	Piémontais (sold. incorp.)	1649
840	Tziganes de Roumanie	1649

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
	Américains.	
90	Saliches (Harrison Lac, Colombie Britan.)	1613
30	Saliches du delta du Frazer River (Colomb. Brit.)	1618
28	Guarani (Kamayura et Auetõ)	1620
614	Esquimaux du Groenland	1621
73	Zuni du Nouveau-Mexique	1623
54	Moqui	1629
44	Chiriguanos	1631
108	Esquimaux d'Alaska	1638
30	Matacos	1638
55	Indiens Kwakiutl (Colombie Britannique)	1639
	Africains.	
127	Batwa en général	1600
33	Hottentots	1618
50	Mzabites (M'Zab, Algérie)	1620
103	Bakongo	1631
61	Ba-Teké du Congo	1634
150	Fellah (Oasis de Karga, H^te Egypte)	1638
78	Batwa (Bantou mélangés, Négrilles)	1643
43	Hovas (purs et mélangés)	1644
	Océaniens.	
31	Indig. de l'île de la Nouvelle Bretagne	1602
34	Insulaires de Malaïta	1602
57	— de San Christobal	1607
67	Papous de la Nouvelle-Guinée ex-Allemande	1608
156	Insulaires des Salomon	1616
38	Mélanésiens de l'archip. de la Nouvelle-Bretagne	1620
40	Australiens de la Nouvelle-Galles du Sud	1630
40	Insul. Bougainville et Choiseul	1632
142	Papous de la Nouvelle-Guinée en général	1640
	TAILLES AU-DESSUS DE LA MOYENNE (1650-1699 mm.).	
	Asiatiques.	
32	Kols (des prov. du N.-O. et Oudh.)	1650
108	Persans-Hadjemi (principalem. de Teheran)	1651
792	Arméniens de la prov. de Tiflis (conscr.)	1652
43	Toungouzes (Transbaïkal)	1653
95	Badagas des plaines de Nilghiri	1658
362	Turcs-Osmanli (dont 288 de l'Asie Mineure)	1660
125	Arméniens (Balkans)	1661
60	Biloch de Beloutchistan	1662
60	Khatri (caste du Pendjab)	1662
40	Bektachi de Lycie	1664
72	Chuhra (caste du Pendjab)	1666
979	Brahmanes et aut. castes sup. prov. N.-O. et Oudh	1666
54	Tamouls de Madras	1667
54	Sartes du Turkestan russe	1668

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
33	Ayssores des environs du lac Ourmia (Cauc.)	1668
74	Kara-Kirghiz du Turkestan russe	1668
53	Turkmènes de la Transcaspienne	1670
152	Lazes	1670
25	Metouali	1670
66	Mandchou (Kuldja, Mukden et Pékin)	1672
54	Chinois du Nord (Tche-fou et Kouldja)	1674
38	Sibo (Toungouz-Mandchoux) (Kuldja)	1675
288	Aderbeidjan (Caucase)	1675
1054	Chinois du Nord	1675
120	Euzbegs du Turkestan russe	1683
444	Pendjabi en général	1684
48	Mandchou de Pékin et de Kuldja	1685
140	Kurdes du Caucase	1686
80	Pathans (caste du Pendjab)	1687
155	Tadjiks et Galtcha du Turkest. russe	1692
157	Toddas	1693
192	Arméniens de la Transcaucasie	1694
34	Aderbaidjani de la Perse	1696
	Européens.	
59761	Roumains du royaume de Roumanie	1650
226	Abkhazes du Caucase	1650
71	Grecs du roy. de Grèce	1651
140	Mechtcheriaks de Perm. et d'Orenbourg	1652
2012	Saxons du distr. Halle-Mansfeld (Prusse)	1653
61	Tsiganes de Hongrie (soldats)	1654
1838	Géorgiens-Grouzines	1654
100	Juifs de la Bukovine	1654
84141	Russes de la Russie d'Asie	1654
35416	Belges en général	1655
493	Hollandais de la prov. Zeeland (conscr.)	1655
74	Juifs de Roumanie	1656
2865	Géorgiens-Imères	1656
1003	Imoudines-Lithuaniens (conscrits)	1656
31	Tsiganes de Crimée	1657
253	Tatars balkaniques	1657
142	Géorgiens-Svanes des montagnes	1658
370	Bachkirs d'Orenbourg et d'Oufa	1658
1305	Basques français	1658
335	Alsaciens	1660
231	Criméens de la côte S. de la Tauride	1664
50	Gagaouz	1664
5024	Bulgares	1665
326	Roumains	1665
187	Ruthènes de montagnes (Galicie)	1666
28509	Vénitiens	1666
6909	Thuringiens prov. Saxe (Prusse) (conscr.)	1667
300	Bulgares de Dobroudja	1667
60	Slovènes	1668
200	Ukraïniens ou Petits-Russiens de Kiev	1669
200	Ruthènes de la Bukovine (soldats)	1670
146	Grecs	1670
200	Roumains de la Bukovine (soldats)	1673

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
28	Lesghi (Avares et Kazi-Koumyks)	1676
22979	Habitants du Holstein	1677
112	Albanais	1678
300	Turcs Osmanli	1679
115	Karéliens de la Finlande	1680
458	Ossètes	1680
8228	Suédois de la prov. Kalmar (conscr.)	1681
80	Tavastes (Finnois occidentaux)	1682
44	Kabardes de la plaine (Tcherkesses) du Caucase	1684
9345	Hollandais en général (conscrits)	1685
3000	Danois	1685
200	Macédoniens	1686
58	Karatchaï	1686
68	Colons allemands de Dobroudja	1686
4964	Sleswigois (soldats)	1692
89021	Allemands émigrés aux Ét.-Unis	1693
741	Gallois du Pays de Galles	1695
41	Tsiganes de la Bosnie	1695
176	Tatars (Kabardes) des montagnes (Caucase)	1697

Africains.

32	Arabes d'Algérie	1656
28	Mouchikongo du Congo	1658
1103	Berbers de Tunisie	1663
29	Abyssins	1669
35	Danakil de Tadjura	1670
72	Mandja-Mbaka	1671
52	Berbers de Biskra (tribu Chaouia ?)	1673
244	Kabyles de la Grande-Kabylie	1677
180	Berbers d'Algérie	1680
27	Bachilonghé du Kassaï	1680
74	Ba-Ngala	1680
2020	Nègres des États-Unis	1681
863	Mulâtres des États-Unis	1682
28	Betchouana	1684
106	Haoussa de Nigérie	1684
25828	Nègres et Mulâtres des États-Unis (conscrits)	1693
94	Bongo du Haut-Nil	1699

Océaniens.

50	Indigènes de l'Australie du Sud	1657
250	Néo-Calédoniens	1664
65	Australiens en général	1667
233	Australiens de l'Australie centrale	1670
52	Néo-Calédoniens (Mélanésiens)	1673
72	Papous de la N.-Guinée anglaise	1674
58	Australiens de Victoria	1677
50	Maori de la Nouvelle-Zélande	1680

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
	Américains.	
61	Tinné du S.-O. (intér. de la Colombie Britan.)	1658
32	Indiens Houpas (Tinné de l'Orégon)	1661
121	— Ute	1661
26	— Bilkula	1661
37	— Thsimesiens (Colombie Britan.)	1666
165	— Shuswap (Indiens Saliches)	1670
104	Tcheroki de l'Est	1677
74	Comanches	1678
30	Indiens Klamath	1679
59	— Chikasaws	1679
68	— Piute	1683
57	— Kri ou Cree	1685
147	Apaches et Navajos	1686
37	Flathead Indians (Saliches Têtes-Plates)	1687
17	Papagos	1695
71	Indiens Shahapts ou Chahaptes (Nez percés)	1697
28	— Ottawas	1699
	GRANDES TAILLES (1^{m},70 ET AU-DESSUS)	
	Américains.	
111	Indiens du S. de l'État de Californie (Yuma ?)	1700
260	Choctaw	1700
100	Pimas	1703
21645	Canadiens (princ. descend. des Français ; soldats)	1703
76	Tcheroki de l'Ouest	1712
198	Ojibva du Sud	1712
41	Pawnees	1713
92	Delaware et Blackfeet (Pieds noirs)	1715
79	Micmacs et Abnaki	1717
315620	Citoyens des États-Unis nés dans le pays	1719
29	Maricopa de Californie	1722
143	Ojibva de l'Est	1723
156	Somali	1724
612	Sioux	1726
94	Iroquois	1727
517	Indiens des États-Unis (princip. Iroquois)	1730
91	Omaha et Winnebagos	1732
213	Indiens Crow	1732
53	Indiens Criks	1735
35	Mohaves de Californie	1740
50	Cheyennes	1745
	Africains	
31	Mandingues en général	1700
62	Nègres for du Darfour	1705
25	Bedja (dits Nubien)	1708
53	Nouba	1708
72	Cafres (Amaxosa et Ama Zulu)	1715
56	Sandé occid. (Mandja, Akung, Aouaka, etc.)	1717
62	Woloff	1720

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	TAILLE EN MILLIM.
	Africains.	
56	Somali (Eyssa, Habi, Aoual, etc.)	1723
37	Toucouleurs ou Torodo	1725
133	Woloffs, Serer et Leybou	1727
54	Leybou	1730
35	Peul ou Foulbé (Soudan français)	1741
82	Sara (terr. milit. Tchad)	1760
38	Bari	1770
129	Sara en général	1773
42	Nouer	1787
191	Dinka	1788
47	Sara (du Cheri Logone)	1793
	Asiatiques.	
33	Awan (Tribu de Ghazikhan, Pendjab)	1706
63	Kurdes	1707
97	Sikh du Pendjab	1709
120	Turcs Osmanli	1710
29	Tsiganes du Turkestan Russe (Luli, etc.)	1719
	Océaniens.	
38	Polynésiens des îles Samoa	1714
414	— en général	1730
32	— de Tahiti, Pomotou, Toubouai	1733
202	— des îles Marquises	1743
	Européens.	
685	Holland. de la prov. d'Overijsel (conscr.)	1701
61	Cosaques de Kouban (Petits Russiens)	1701
68	Lettes de l'Esthonie	1704
232367	Suédois en général (soldats)	1705
1107	Serbes du royaume de Serbie (conscr.)	1709
44950	Suédois (conscrits)	1709
763	Bosniaques-Herzégoviniens (soldats)	1710
6194	Anglais en général	1712
1489	Finlandais en général (dont 682 soldats)	1713
60	Ingouches (Caucase)	1713
325	Dalmatiens	1715
9979	Suédois de la rég. de Helsinghé (soldats)	1716
8585	Habit. du Royaume-Uni, Gr. Bret. et Irl.	1719
106446	Norvégiens (soldats)	1720
346	Irlandais	1725
105	Lives ou Livoniens	1734
1304	Ecossais en général	1746
124	— du S.-W. (Comté Ayrshire, etc.)	1782
75	— agriculteurs de Galloway	1792

APPENDICE II

Indice céphalique, 463 séries (Voyez p. 75).

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE
		HYPERDOLICHOCÉPHALES ET DOLICHOCÉPHALES (AU-DESSOUS DE 77/75).		
		Océaniens.		
»	73 (S.)	Insulaires de Viti-levu (Fidji) ..	»	67.2
»	?	Insulaires du détroit de Torrès (Thomas)	»	68.3
»	?	Australiens (Kranse)	»	68.8
204	»	Indigènes de l'archipel Carolines	69.4	»
»	52	Indigènes des petites îles de l'archipel Fidji	»	69.6
»	75	Néo-Calédoniens	»	70.00
»	148	Papou de l'île Misore	»	70.2
»	24 (S.)	Insul. de Malicolo (N.-Hébrides)	»	70.4
10	29 (S.)	Insul. de Lifu (îles Loyauté) ...	72.4	70.8
»	?	Papou (Dorsey).	»	71.00
»	118 (S.)	Indig. îles du Duke of York (N.-Bret.)	»	71.7
»	?	Australiens (Brackbuser)	»	71.8
»	16 (S.)	Indig. île Engeneer (Ar. Louisiade)	»	71.9
27	82 (S.)	Australiens divers.............	74.2	71.2
14	30 (S.)	Indig. Archip. Nouv.-Bretagne .	74.3	72.4
11	34 (S.)	Insul. de Malicolo (N[lles]-Hébrides)	74.5	70.4
»	10	Australiens du Queenstand.....	»	72.2
»	20	Indig. île de Ruk (Carolines) ...	»	72.8
»	51	Maori de la N[lle]-Zélande.......	»	73.6
16	»	Néo-Hébridais en général	75.6	»
36	»	Indigènes de San Cristobal (Salomon)	76.00	
»	24	Papou de Fly-River (N[lle]-Guinée)	»	74.2
»	25	Tasmanien	»	74.9
260	»	Papou (Guinée allemande)	76.8	»
		Asiatiques.		
»	17	Vedda purs du centre de Ceylan	»	70.5
95	»	Badaga de Nilghiri	71.8	»
40	»	Cachemiri	72.2	»
32	»	Kol des prov. N.-W. et Oudh ..	72.4	»
979	»	Brahm., Radjp. et aut. castes sup. prov. N.-W.................	72.6	»
685	»	Kolarien prov. N.-W	72.7	»
80	»	Sikh du Punjab	72.7	»
1616	»	Hindou de diverses castes (prov. N.-W. et Oudh)	72.8	»
100	»	Manjhi-Gonds de Mirzapour ...	73.00	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE
30	»	Vedda de villages (métisses de Cinghalai)	73.0	»
112	»	Kol des prov. N.-W. et Oudh	73.2	»
157	»	Todas	73.4	»
107	»	Sornali	73.5	»
54	»	Malayali des collines Chevaroy	74.0	»
444	»	Punjabi (Hindou, Biloch, etc.)	74.2	»
100	»	Mounda-Kol du Chota-Nagpour	74.5	»
27	»	Koulou Lahouli	74.6	»
100	»	Malé ou Assal (Dravid. du Bengal)	74.8	»
83	»	Baltis	74.9	»
48	»	Kota de Nilghiri	75.0	»
90	»	Bhumij de Chota Nagpur	75.0	»
55	43	Vedda de Ceylan	75.1	71.5
58	»	Iroulas du versant E. de Nilghiri	75.1	»
15	»	Tsiganes de Lycie	75.2	»
100	»	Kharvar (Dravid. du Chot-Nagp)	75.6	»
110	»	Tamouls de la caste des Parias	75.6	»
96	»	Malasar des Monts Anaïmalaï	75.6	»
100	»	Kourmi de Chota-Nagpur	75.7	»
695	»	Hindous de la Prov. de Behar	75.7	»
100	»	Mahl-Paharia (Dravidiens du Bengal)	75.8	»
645	»	Tamul de l'Inde en général	76.0	»
100	»	Bhuiya (Drav. de Chota-Nagpur)	76.0	»
20	»	Doums de Chota-Nagpur	76.0	»
100	»	Sonthal de Chota-Nagpur	76.1	»
42	»	Chins du Dardistan	76.1	»
»	12	Alfourou de Céram	»	74.3
64	»	Tamoul de Ceylan	76.3	»
80	»	Pathan (Afghan) du Punjab	76.5	»
200	»	Bhils	76.5	»
185	»	Néo-Calédoniens	76.5	»
11 (S.)	37	Aïno de Sakhalin	76.8	74.8
33	»	Kanara de Mysore	76.8	»
1570	»	Bengali	76.9	»
27	»	Insul. de Rotti (au S. de Timor)	76.9	»
166	92	Aïno de Yeso	76.9	76.5
36	»	Ladaki	76.9	»

Africains.

7		Malinké	71.06	
143	»	Touareg du Sud	71.8	»
40	»	Chilouk	71.9	»
175	»	Dinka	72.1	»
14	»	Muchikongo et Bakongo	72.5	»
42	»	Nouers	73.1	»
52	»	Foulbé	73.2	»
37	»	Toucouleurs	73.7	»
23	»	Hottentots	74.2	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE
37	»	Peul ou Foulbé	74.3	»
»	100	Bakongo, Muchikongo, Kakongo, Moyombé	»	74.5
38	»	Bari	74.5	»
61	»	Batéké (Congo)	74.6	»
150	»	Fellah de l'Oasis de Kharga (Hte-Egypte)	74.8	»
58	»	Danakil de Tadjura	74.9	»
14	»	Douala du Kameroun	75.1	»
27	»	Nègres-Krou	75.1	»
17	»	Serers	75.2	»
15	»	Mossi	75.3	»
127	»	Négrilles Ba-Twa en général	75.3	
66	»	Wolofs	75.4	»
133	13	Ouolofs, Serer et Leybou	75.5	69.8
13	»	Ca-Congo	75.6	»
11	»	Soussou	75.6	»
54	»	Leybou	75.7	»
25	12	Bochimanes	76.1	72.3
47	»	Arabes d'Algérie	76.3	»
13	»	Kabyles de Palestro	76.4	»
108	»	Haoussa de la Nigeria	76.4	»
10	»	Bambara	76.4	»
14	»	Betsimisaraka (Madagascar)	76.8	»
27	»	Bachilonghé du Kassaï	76.8	»
13	»	Achanti	76.9	»
»	56	Cafre (Ama-Zoulou et autres)	»	72.5
		Américains.		
»	?	Perignes	»	66.1
»	?	Paltacalo	»	71.4
12	»	Karaya (Bassin Amazone)	73.0	»
»	?	(Sud Californie)	»	73.2
8	»	Esquimaux du Labrador	76	»
614	31	Esquimaux du Grönland	76.8	72.4
»	76	Hurons		74.7
10	33	Botocudos	76.8	73.9
57	172	Esquimaux (Labrador, T. de Baffin, Hudson)	76.9	71.3
137	37	Esquimaux (Alaska)	78.9	77.0
»	?	Esquimaux	»	79.2
		Européens.		
	417	Portugais	»	74.3
500	»	Corses	76.6	»
502	»	Espagnols de Valence	76.8	»

SOUS-DOLICHOCÉPHALES (77 à 79,6 — 75 à 77,6)

Asiatiques.

34	»	Aderbaidjani de la Perse	76.0	»
31	»	Ladaki	77.0	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE.
19	»	Yechkoun Nagar, Hunza et Yassin	77.0	»
20	»	Chinois du Nord	77.0	»
75	»	Kouroumba (Est de Nilghiri)	77.3	»
136	»	Tamouls du sud de l'Inde et de Ceylan	77.4	»
360	»	Moï (Indo-Chine française)	77.5	»
17	»	Sikanais (Flores Central)	77.7	»
11	92	Aïno de Yeso	77.8	76.5
20	»	Veddas de la côte (métis de Tamil et Cinghalai)	77.8	»
23	»	Turkmènes de la Transcaspienne	77.9	»
18	»	Lios (Flores Central)	78.1	»
116	153	Japonais de toutes classes	78.1	79.4
840	»	Tziganes	78.2	»
31	»	Arabes de Mascate	78.3	»
168	»	Persans en général	78.4	»
11	»	Disfuli de Suse	78.4	»
332	»	Kurdes	78.5	»
160	»	Semang (Sakaï jaunes) Presqu'île de Malacca	78.5	»
63	»	Kamchadales	78.5	»
52	»	Semang ou Menik (Sakaï noirs)	78.6	»
30	»	Atoni de l'Ouest de Timor	78.8	»
142	»	Cinghalai	78.8	»
20	»	Yuruk de Lycie	78.8	»
106	»	Moormen de Ceylan	79.1	»
45	»	Insul. de Soumba	79.1	»
129	»	Tates de la Transcaucasie (Bakou)	79.2	»
82	»	Selong ou Salon	79.2	»
106	37	Ostiak	79.3	74.3
16	»	Tatar-Tchernievyié (Altaïens)	79.5	»
25	»	Chinois mérid. de Lung-Tcheou	79.5	»
31	»	Blandas et Besisi du Selangar	79.5	»
		Africains.		
74	»	Ba Ngala	77.0	»
49	»	Négrilles Batwa du Toumba-Kassaï	77.0	»
50	»	M'Zabites d'Algérie	77.3	»
56	»	Sandé occidentaux (Mandja, etc.)	77.9	»
201	»	Négrilles occidentaux en général	78.2	»
72	»	Mundja-Mbaka de l'Oubanghi	78.4	»
»	14	Bochimans	»	75.9
»	139	Nègres de Fernan-Vaz	»	75.9
»	13	Haoussa	»	77.3
		Américains.		
»	62	Algonquins métissés	»	76.2
»	315	Indig. archip. Santa-Barbara	»	76.9
14	»	Arovak du Rio Xingu (Mehinaku, etc.)	78.2	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE.
419	»	Pima d'Arizona	78.4	»
31	»	Indien d'Arizona	78.6	»
123	»	Indien Ute	79.5	»
28	»	Toupi de Xingu (Kamayura, Auetô)	79.1	»
114	37	Esquimaux d'Alaska	79.2	77.0
»	103	Indiens de la côte Californienne	»	77.3
135	»	Iroquois	79.3	»
26	27	Fuégiens-Yahgan	79.5	76.8
?	»	Chochones	79.5	»
570	42	Ind. Algonquins (Abnaki, Cree, etc.)	79.8	77.4
261	136	Sioux	79.8	78.9
		Océaniens.		
163	»	Insulaires des Salomon en général	77.6	»
13	»	Bouka (Arch. Salomon)	78.0	»
45	»	Insul. de Malaïta (Arch. Salomon)	78.4	»
»	17 (S.)	Morioris des îles Chatham	»	76.2
»	30	Indigènes des îles Marquises	»	76.4
22 (S.)	22 (S.)	— des îles Gilbert (Kingsm.)	78.4	73.8
32	»	Pygmées, Guinée ex-allemande	78.8	»
61	»	Insul. N[lle]-Irlande	79.2	»
58	»	Papous de la Nouv. Guin. angl.	79.4	»
11	12 (S.)	Indig. des îles de l'Amirauté	79.3	70.2
59	»	Polynésiens divers	79.7	»
		Européens.		
6579	»	Sardes	77.5	»
122	»	Catalans des îles Baléares	77.7	»
574	»	Catalans d'Espagne	78.1	»
8368	»	Espagnols en général	78.2	»
699	48	Suédois des prov. centrales	78.2	76.0
321	»	Aderbedjan (Caucase)	78.4	»
1410	»	Castillans	78.5	»
50	»	Français-catalans du Roussillon	78.6	»
»	50	Tchouvaches	»	77.2
32526	»	Siciliens	79.0	»
325	»	Basques Espagnols	79.3	»
129	18	Tcheremisses	79.3	76.8
362	»	Belges Flamands	79.5	»

MÉSOCÉPHALES, 79.7-81.9 (77.7-79.9).

Américains.

10	»	Bakaïri du Brésil	79.0	»
16	»	Yakis	79.8	»
28	»	Caribes mérid. du Rio-Xingu	79.8	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE
84	10	Pawnees	80.0	78.8
257	38	Indiens Crow et Cheyennes	80.5	79.8
15	»	Nahuqua du Brésil	80.6	»
30	»	Caribes des quatre Guyanes	80.9	»
20	»	Bororo du bassin de l'Amazone	81.5	»
225	99 (S.)	Omaha	81.8	80.5
		Asiatiques.		
130	»	Tenggerai (E. de Java)	79.7	»
83	»	Lamoutes	79.8	»
31	»	Kou de Sumatra	80.0	»
60	»	Biloch du Belouchistan	80.0	»
227	125	Chinois du Sud	80.3	78.0
»	14	Esquimaux d'Asie	»	79.0
65	»	Dayaks Kayans	80.3	»
31	»	Jakouns et Mautsa de Sohor et Malaca	80.3	»
»	193	Koriak	»	80.0
»	70	Youkaghir	»	80.4
36	»	Nicobariens	80.4	»
13	»	Doungan de Kuldja	80.5	»
58	»	Tippera de Tchittagong	80.5	»
20	»	Atchinaï	80.5	»
40	»	Miaodze	80.6	»
58	»	Batta du Lac Toba	80.6	»
154	»	Arabes d'Arabie	80.7	»
156	»	Ghiliaks de l'Amour	81.1	»
31	84 (S.)	Chinois du Sud (princip[t] Canton)	81.2	78.2
27	»	Dayaks Kenya	81.4	»
33	»	Dayaks Ponnan	81.7	»
90	»	Magh ou Arakanaï de Tchittagong	81.8	»
11	»	Teleoutes ou Telenghit (Sibérie)	81.8	»
596	»	Malais de Manangkaban	82.1	»
41	»	Arabes du Yemen	81.9	»
		Européens.		
300	»	Bulgares	79.8	»
104	»	Lives ou Livoniens	79.9	»
35	»	Tziganes de Hongrie	79.9	»
54	»	Gagaouz	79.9	»
37	»	Tatars de Crimée	80.0	»
55	»	Juifs de Bosnie	80.1	»
117	»	Serbes	80.4	»
171	»	Français du Départ. du Nord	80.4	»
60	»	Lettes des Provinces Baltiques	80.5	»
1.000	»	Limousins et Périgourdins	80.7	»
463	»	Espagnols de région cantabrique	80.8	»
68	»	Colons allemands de Dobroudja	81.0	»
30 (S.)	47 (S.)	Hollandais (prov. de Groningen)	81.0	77.6
1.000	»	Normands (Calvados, Seine-Inf., etc.)	81.3	»

NOMBRES VIVANTS.	CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	CRANE
»	87	Hollandais (Frise)	»	78.1
»	206	Habitants de la Prusse	»	79.2
»	96 (S.)	Tcherkesses (Abkhazes, Chapsong)	»	79.4
»	159	Franconiens du N.-W. de la Bavière	»	79.8
59165	»	Italiens du Sud (Abruzzes, Pouilles, etc.)	81.2	»
54	»	Magyars-Szeklers..............	81.4	»
67	»	Géorgiens (Mingréliens-Imères) .	81.4	»
91	»	Provençaux	81.7	»
95	»	Lapons russes	81.7	»
59	»	Mechtcheriaks	81.8	»
18	»	Mordva de Pensa	81.8	»
554	»	Ossètes	81.9	»

Océaniens.

13	»	Insul. de Fakaofu (Arch. Takelau)	80.2	»
40	»	Insul. de Bougainville et de Choiseul	80.7	»
12	»	Insul. de la Nlle-Irlande	81.0	»
34	»	Pygmées de la Nlle-Guinée hollandaise	81.2	»

Africains.

72	»	Négrilles orientaux (Wambouti)	79.1	»
23	»	— occidentaux de ..	79.9	»
43	»	Hovas purs et mélangés	80.3	»

Sous-Brachycéphales, 82-85.2 (80-83.2)

Asiatiques et Eurasiens.

»	20 (S.)	Toungouzes des Rennes	»	81.2
22	»	Parsi de Bombay	82.0	»
20	»	Kouï du Cambodge	82.0	»
153	»	Atchinai (N.-E. Sumatra)	82.0	»
171	»	Tchouktchi	82.0	»
97 (S.)	51 (S.)	Kalmouks de la Volga.........	82.1	81.4
16	»	Arabes du Turkestan	82.1	»
75	»	Malais de Perak-Penang	82.2	»
35	»	Toungouzes Bargongs	82.2	»
121	24	Andaman	82.3	81.6
25	»	Man Tien de Caobang (Tonkin) .	82.5	»
69	»	Dayaks Iban (D. Maritimes) ...	82.6	»
35	»	Samoyèdes d'Europe	82.6	»
771	»	Annamites du Tonkin	82.7	»
213	»	Djambinais (Sumatra-Java) ...	82.7	»
86	»	Toungouzes du Sud	82.7	»
110	»	Annamites de Cochinchine	82.8	»

NOMBRES VIVANTS.	CRANES	GROUPES ÉTHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	CRANE
73	»	Négritos des Philippines	82.8	»
37	15	Orotchi	82.8	83.9 (S.)
90	»	Malais des États Siamois (Côte E.)	82.9	»
18	»	Orok de Sakhaline	83.0	»
231	»	Birmans	83.1	»
139	»	Yakoutes	83.1	»
58	»	Ostyaks	83.1	»
41	»	Malais de Deli	83.2	»
14	»	Tsiam de l'Indo-Chine française	83.2	»
209 (S.)	15 (S.)	Samoyèdes en général	83.4	»
21	»	Solorais (E. de Flores et Solor) ..	83.4	82.4
130	»	Coréens	83.6	»
56	»	Laotiens du Bas-Laos	83.6	»
101	»	Cambodgiens	83.6	»
15	»	Insul. de Baveau (près Madura).	83.6	»
115 (S.)	»	Négritos Aéta (Philippines)	84.0	»
1.000	98	Chinois du Nord	84.0	78.9
25	»	Metouali	84.06	»
13	»	Mandchous de Kuldja et Pékin	84.1	»
13	»	Takhatadji de Lycie	84.2	»
26	»	Ansarieh d'Antioche	84.2	»
100	»	Chakama (métis Arakan-Bengali)	84.3	»
13	15 (S.)	Insul. de Madura (près Java)..	84.3	83.8
197	14	Kalmouks de Kuldja et Tarbagataï	84.5	83.3
120	»	Turcs Osmanli................	84.5	»
12	30 (S.)	Boughis de Mankassar	84.6	80.6
107	27	Euzbeg du Turkestan russe	84.8	83.0
74	»	Tadjiks	84.8	»
56	»	Tates du Daghestan	84.9	»
547	60	Javanais (E. de Java)	84.9	83.6
10	29 (S.)	Ghiliaks de Sakahline	85.2	83.6

Américains.

60	»	Arovaks de la Guyane Hollandaise	82.6	»
83 (S.)	»	Haïdah	82.7	»
77	»	Maricopa (Indiens Yuma)	82.9	»
129	»	Indiens Zuñi	83.0	»
16	»	Indiens de l'Orégon du Sud....	84.0	»
»	22	Navajos (déformés:)..........	84.2	82.2
26 (S.)	»	Bilkula	84.5	»
74	»	Comanches...................	84.6	»
16	»	Yucatèques du Mexique........	84.7	»
193	»	Moquis	84.9	»
21 (S.)	»	Patagons.....................	85.7	»

Africains.

20	»	Sara du Chari (bass. lac. Tchad).	82.4	»
14	»	Hova purs (Madagascar)	84.8	»

NOMBRES VIVANTS.	NOMBRES CRANES.	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	IND. CÉPH. CRANE
		Océaniens.		
10	»	Insul. de Funafuti (groupe Ellis)	82.4	»
23	19	— de l'archip. Tonga	82.6	84.2
70	»	Iban (Sea-Dayak)	82.6	»
39	13 (S.)	Samoans	84.1	77.5
43	52 (S.)	Polynésiens de Tahiti, Marquises, Pomotou, Toubouaï	85.1	76.8
14	177	Hawaïens des I. Sandwich	85.9	80.4
		Européens.		
126	»	Votiaks	82.0	»
100	»	Permiaks	82.2	»
30	»	Zyrianes	82.2	»
199	»	Belges-Wallons	82.2	»
146	»	Grecs........................	82.2	»
300	»	Turcs Osmanli................	82.2	»
30971	»	Italiens de Ligurie et de Toscane	82.3	»
55	»	Ingouches du Caucase	82.3	»
290	»	Bielorousses ou Blancs-Russiens	82.4	»
775	»	Alsaciens de la Basse-Alsace ...	82.5	»
294160	»	Italiens en général	82.7	»
3000	»	Bretons	82.7	»
74	»	Juifs de Roumanie	82.7	»
30	»	Tatars de Kassimov...........	82.8	»
447	421 (S.)	Grand-Russiens prov. centr. et N.	82.9	80.7
326	»	Roumains....................	82.9	»
220	»	Basques français	83.0	»
98	»	Wurtembergeois	83.0	»
191	»	Mordviens	83.1	»
30	22	Dalmatiens de Raguse.........	83.1	82.2
416	»	Juifs de Galicie et de la Russie occidentale..................	83.3	»
355	»	Ruthènes de la plaine (Galicie).	83.4	»
190	»	Géorgiens-Grouzines...........	83.4	»
17	»	Vespes ou Tchoud d'Olonetsl. ..	83.5	»
187	»	Ruthènes des montagnes (Galicie)	83.5	»
63	»	Karachaï (Tatar Caucase N.) ..	83.5	»
914	»	Français en général	83.6	»
15170	»	Tatars des montagnes (Caucase)	83.6	»
165	»	Tcherkesses-Kabardes	83.6	»
20	»	Lapons russes	83.7	»
19	»	Géorgiens-Svanes	83.8	»
253	»	Tatars Balkaniques	83.8	»
6800	»	Badois	84.1	»
53020	»	Italiens (Lomb., Ombrie, Marches)	84.1	»
226	40 (S.)	Magyars en général	84.5	82.3
78	»	Tchetchènes orientaux.........	84.5	»
200	»	Petits-Russiens de Kiev	84.6	»
52	»	Lesghi-Dido	84.6	»
44	»	Koumyks du Caucase	84.7	»
52410	»	Italiens de la Vénétie-Emilie ..	85.1	»
53	»	Juifs d'Akhaltsikh (Caucase) ...	85.2	»

NOMBRES VIVANTS.	CRANES	GROUPES ETHNIQUES	IND. CÉPH. VIV.	CRANE
		BRACHYCÉPHALES, 85.3-86.9 (83.3-84.9).		
		Asiatiques.		
15	»	Bektachi de Lycie	85.3	»
56	»	Galtcha (Turkestan russe)	85.5	»
»	16	Toungouz-Orotches	»	83.4
17	17	Siamois	85.5	83.0
152	»	Lazes	85.6	»
341	»	Arméniens en général	85.6	»
182	18	Sondanais (W. de Java)	85.7	85.5
104	»	Mandchous (Kouldja, Moukden)	85.7	»
»	13	Birmans d'Arakan et Talaïng .	»	83.7
14 (S.)	34 (S.)	Ghiliaks de Sakhalin	85.8	83.6
63	»	Kurdes	86.4	»
16 (S.)	»	Bicols de Luçon (Philipp.)	86.6	»
333	»	Tarantchi du Turk. russ. et orient	86.8	»
278	»	Arméniens de la Transcaucasie .	85.6	»
		Européens.		
796	»	Suisses du Valais	84.4	»
»	120	Suisses d'Unterwalden.........	»	84.4
29	»	Mordva de Simbirsk	85.5	»
»	1000 (S.)	Bavarois de la vieille Bavière ..	»	83.2
32790	»	Piémontais	85.9	»
16	»	Tatars-Nogaï du Caucase	85.8	»
130	»	Lesghi-Dargha du Caucase	86.2	»
200	»	Roumains de la Bukovine	86.3	»
25	»	Lesghi-Oudi	86.6	»
27	»	Géorgiens-Lazes	86.8	»
235	»	Savoyards	86.9	»
		Océaniens et Arméniens.		
20	20 (S.)	Insulaires de Tahiti	85.5	76.6
»	36	Aléoutes	»	84.8
»	53	Araucans de la Rép. Argentine .	»	83.9
		HYPERBRACHYCÉPHALES, 87 (85) ET PLUS		
		Européens.		
»	65 (S.)	Roumanches de la Suisse	»	85.0
50	»	Dalmatiens	87.0	»
19	»	Juifs du Daghestan (Montagnards)	87.0	»
112	»	Albanais	87.1	»
82	41 (S.)	Lapons scandinaves	87.3	85.0
150	»	Lapons scandinaves et russes ..	87.6	»
69	»	Magyars de la Roumanie	87.8	»
140	»	Français (Hte-Loire, Lozère, Cantal)	87.4	»
		Asiatiques.		
384	»	Kirghiz-Kasaks et Kara-Kirghiz	87.2	»
33	»	Ayssores de la Transcauc. et Urmia	88.7	»

APPENDICE III

Indice nasal du vivant, 160 séries (Voyez p. 98).

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS
	LEPTORHINIENS (MOINS DE 70).		
535	Bouriates	57.0	Talko.
110	Arméniens	60.4	Pantioukov.
73	Torgotes	60.5	Ivanov.
62	Imères-Géorgiens	60.8	Pan. Chantre, Erckert.
226	Polonais de Varsovie	60.9	Elkind.
»	Juifs russes	62.0	Elkind.
»	Lithuaniens	62.2	Barows.
300	Kurdes	62.4	Ivanov.
»	Athapaskes (Tahltan)	62.6	Boas.
979	Brahm. Radjp. et autres c. sup. (N.-W. et Oudh)	63.0	Crooke, Drake-Brock.
100	Français (type blond, dolicho.)	63.0	Collignon.
41	Mingrélien-Géorgiens	63.1	Pan., Chant., Erck.
»	Jat	63.1	Census.
63	Kurdes	63.9	Pittard.
181		64.1	Chendrikossi.
»	Crétois	64.3	Lushan.
49	Grouzines-Géorgiens	64.5	Pan., Chant., Erck.
50	Lorrains	64.6	Collignon.
30	Catalans français (Pyr.-Or.)	65.1	— d° —
20	Anglo-Écossais	65.1	Beddoe.
23	Arabes de Tunisie	65.2	Collignon.
50	Français dolicho. du Midi	65.7	— d° —
»	Badois	65.7	Fischer.
125	Arméniens	66.0	Pittard.
142	Grecs d'Asie mineure	66.0	Néophytos.
534	Ossètes	66.5	Ghiltchen., Ch. Erck., Riskin.
184	Kabyles divers	66.5	Preengreber.
160	Français de Normandie	66.5	Collignon.
88	Sardes	66.6	Gilbert d'Hercourt.
74	Juifs de Roumanie	66.7	Pittard.
27	Galtcha du Turkestan	66.8	Ujfalvy.
168	Mordva	66.9	Maïnov.
21	Anglais	67.0	Beddoe.
1443	Dravido-Hindou (prov. N.-W.)	67.0	Crooke, Drake-Brock.
»	Leptcha	67.2	Census.
1000	Français en général	67.3	Collignon.
70	Bretons	67.5	— d° —
»	Grecs	67.6	Pittard.
»	Flamands	67.7	?
152	Lazes	67.8	Pittard.
»	Blancs-Russiens	67.9	Ropdjestvenski.
68	Colons allemands de Dobroudja	67.9	Pittard.
112	Albanais	67.9	Pittard.

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS.
87	Aïno de Yezo	68.0	Kagami.
24	Esquimaux centraux	68.2	Boas.
80	Pathan du Punjab	68.4	Risley.
146	Grecs	68.4	Pittard.
80	Sikh	68.8	Risley.
54	Gagaouz	69.0	Pittard.
98	Parisiens	69.1	Collignon.
300	Turcs Osmanli	69.2	Pittard.
60	Biloch du Beluchistan	69.4	Risley.
»	Aneto	69.5	Ranka ?
120	Tunisiens (2° s/race Berbère)	69.8	Collignon.
326	Roumains	69.9	Pittard.
	Mésorhiniens (70 à 84.9).		
10	Écossais	70.0	Beddoe.
1334	Tunisiens en général	70.2	Collignon.
444	Punjabis	70.2	Risley.
»	Brahmanes du Bengal	70.4	— d° —
840	Tsiganes	70.8	Pittard.
300	Bulgares	70.8	— d° —
253	Tatars	70.9	— d° —
685	Dravidiens et Kols (Kharvar-Korwa-Chero, etc.) prov. N.-W.	71.0	Crooke, Drake-Brock.
20	Baltis de Cachemire	71.4	Ujfalvy.
»	Radjpoutana	71.6	Risley.
»	Khirgiz	71.8	Ivanov
117	Serbes	71.8	Pittard.
100	Bouriates Alans (?)	72.5	Ivanov ?
16	Esquimaux du Labrador	72.2	Pittard.
50	Berbères (race brachycéphale)	72.5	Collignon.
100	Chinois de l'Ouest (Sse-tchwan)	72.9	Legendre.
113	Coréens	73.5	?
»	Indiens Chingou	73.6	Ranke ?
100	Ostyaks	74.1	Tchouyom ?
17	Indiens chilkotan ? (Colombie Britannique)	74.2	Boas.
36	Kalmouks de la Volga	74.7	Deniker, Erck., Chant.
29	Cinghalais	74.9	Descham, Manouvrier.
40	Kara-Khirgiz du Semirietchié	74.9	Seeland.
27	Todas	74.9	Thurston, Jagor.
503	Malais de Mananjkaban	75.1	Kleiw., Hog.
49	Toda	75.3	— d° —
»	Tamuls	75.4	Thurston.
»	Nahugua	75.4	?
40	Badaga de Nilghiri	75.6	Thurston.
23	Sioux	75.9	Denik., Laloy, Manouvrier.
»	Lolo	75.9	Legendre.
22	Toda	76.0	Schmidt.
»	Soyotes	76.2	— d° —
127	Ostyaks	76.5	Roudenko.

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS.
150	Fellahs oasis de Khaya (Hte-Égypte)	76.6	Hrdlicka.
54	Samoyèdes	77.0	Roudenko.
50	Malayalon des collines Chevaroy	77.0	Thurston.
40	Tamouls Brahman de Madras	77.2	— do —
22	Kota de Nilghiri	77.2	— do —
20	Doum de Chota-Nagpour	79.1	Risley.
75	Vogouls	79.1	Roudenko.
695	Hindous de Behar	80.0	Risley.
35	Chinois du Kwanghsi et Yünnan	80.0	Legendre ?
32	Zuñi	80.3	Ten Kate ?
1616	Hindou des prov. N.-W. et Oudh	80.9	Risley.
41	Malais de Deli (Côte E. Sumatra)	80.9	Hog. ?
17	Rhodia de Ceylan (sexes réunis)	81.3	Deschamps.
32	Kols des prov. du N.-W. et Oudh	82.2	Risley.
135	Malais	82.6	— do —
»	Cinghalai	82.6	Census ?
100	Khurmi de Chota Nagpour	82.6	Risley.
90	Magh ou Arakanaï du Tchittagong	82.7	— do —
22	Malais du Penang Perak et Malacca	82.9	Month., Mart., Hog
90	Malais des possessions siamoises	83.1	?
»	Chochones	83.1	Boas.
34	Iroulas de Nilghiri	83.4	Thurston.
25	Annamites de l'Annam	83.8	Bernard.
100	Chakama (Arakanai-Bengali)	83.9	Risley.
90	Siamois	84.0	?
»	Bhil	84.1	Census.
23	Zuñi	84.4	Ten Kate.

PLATYRHINIENS (85 à 99.9).

»	Bastardi sud-africains	85.5	Fischer.
»	Birmans de la basse Birmanie	85.6	Census.
»	Senoï	86.0	Mort. ?
11	Cambodgiens	86.0	Bonifacy, Deniker.
90	Bhumij de Chota-Nagpour	86.5	Risley.
»	Batwa	86.8	?
27	Bachilonghé	87.0	Maistre.
21	B'Oubanghi	87.2	— do —
»	Andaman du Sud	88.2	Census.
87	Laud Dayaks	88.7	Haddon ?
15	Kouroumba de Wynaad	88.8	Thurston.
100	Munda-Kol de Chota-Nagpour	89.0	Risley.
13	Polynésiens	89.8	D'ap. Collignon.
»	Chan chinois ?	89.8	Census.
»	Munda-Kol	89.9	Risley.
30	Dayak Barawai ?	91.0	Haddon ?
»	Fan	91.1	Poutrin P.
»	Pygmées Mawambi	91.7	Czakan ?
»	Palaung ?	91.8	Census.
»	Andaman de l'Ouest	92.5	Census.
»	Chiluk	93.3	Tucker ?
»	Malser ?	93.6	Schmidt.
11	Néo-Calédoniens et Néo-Hébridais	93.8	D'ap. Collignon.
»	Mali	94.1	Risley.

NOMBRE DE SUJETS	GROUPES ETHNIQUES	INDICE NASAL	OBSERVATEURS
»	Formosan	94.3	Torii.
»	?	94.5	?
17	Foulbés ou Pheuls	95.3	Deniker, Collignon.
44	Nègres de Tunisie	96.3	Collignon.
17	Dinka	98.9	— d° —
183	Néo-Calédoniens	99.3	F. Sarasin.
21	Toucouleurs	99.9	Deniker, Collignon.
	Ultraplatyrhiniens (plus de 100).		
23	Leybon et Serer	100.1	Deniker, Collignon.
52	Nègres du Zambèze	101.5	D'ap. Collignon.
21	Mandingues et Bambara	101.6	Deniker, Collignon.
72	Mandja-Baka (Oubanghi)	102.0	Poutrin, Maistre.
14	Bochimans Afrique occidentale ex-allemande	102.5	— d° —
»	M'Bata ?	103.0	— d° —
100	Tenggerai	104.0	Kohlbrugge.
49	Négrilles occidentaux (Babinga)	105.1	Poutrin.
»	Yakoma ?	105.1	Gérard.
13	Achantis	107.5	Deniker.
11	Australiens	107.6	D'ap. Collignon.
14	Nègres angolais (sexes réunis)	107.9	Deniker.
49	Négrilles Batchwa ou Batwa	111.0	Poutrin, Johnston, Starr.

TABLE DES FIGURES

INDEX

B

C

D

G

H

L

M

P

T

U

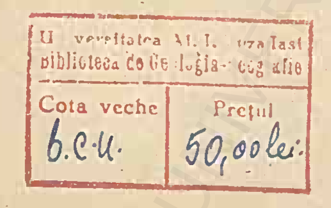
V

W

X

Y

TABLE DES MATIÈRES



Paris-Lille. — Imp. A. Taffin-Lefort. 166-11-22.

A LA MÊME LIBRAIRIE

M. BOULE

Professeur au Muséum d'Histoire naturelle,
Directeur de l'Institut de Paléontologie humaine.

Les Hommes Fossiles

Éléments de Paléontologie humaine

2e édition. (1923.) 1 *volume de* 506 *pages avec* 248 *figures. Broché*. . **40** fr.
Cartonné. . **50** fr.

A. BRACHET

Professeur à l'Université de Bruxelles.

Traité d'Embryologie des Vertébrés

(1921.) 1 *vol. de* 602 *pages, avec* 567 *figures*. **80** fr.

L. BLARINGHEM

Maître de Conférences à l'École Normale supérieure,
Chef de service à l'Institut Pasteur.

Pasteur et le Transformisme

(1923.) 1 *volume de* 282 *pages, avec* 30 *figures*. . . . . **20** fr.

J. KUNSTLER

Professeur d'Anatomie comparée
et d'Embryogénie
à la Faculté des Sciences de Bordeaux.

Fred. PRÉVOST

Ancien Élève
de l'École Normale supérieure,
Agrégé des Sciences naturelles.

La Matière vivante

Organisations et différenciations — Origines de la vie
Colloïdes et mitochondries

(1924.) 1 *volume de* 234 *pages avec* 53 *figures*. . . . . **22** fr.

